

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

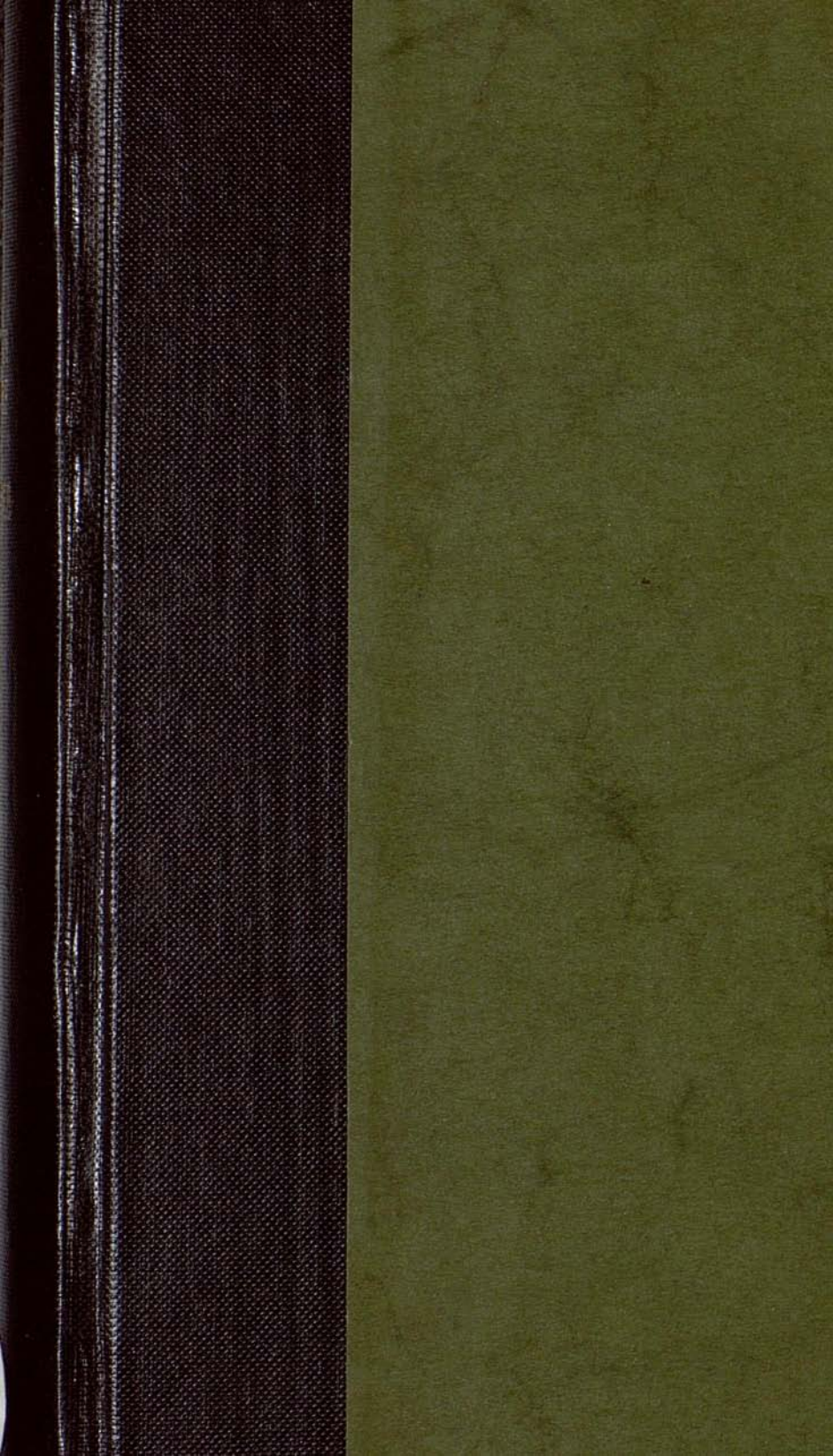
Le Magasin littéraire et scientifique, Gand, 15 janvier 1887– 15 novembre 1887 (1^{ère}-6^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



II
82752
A

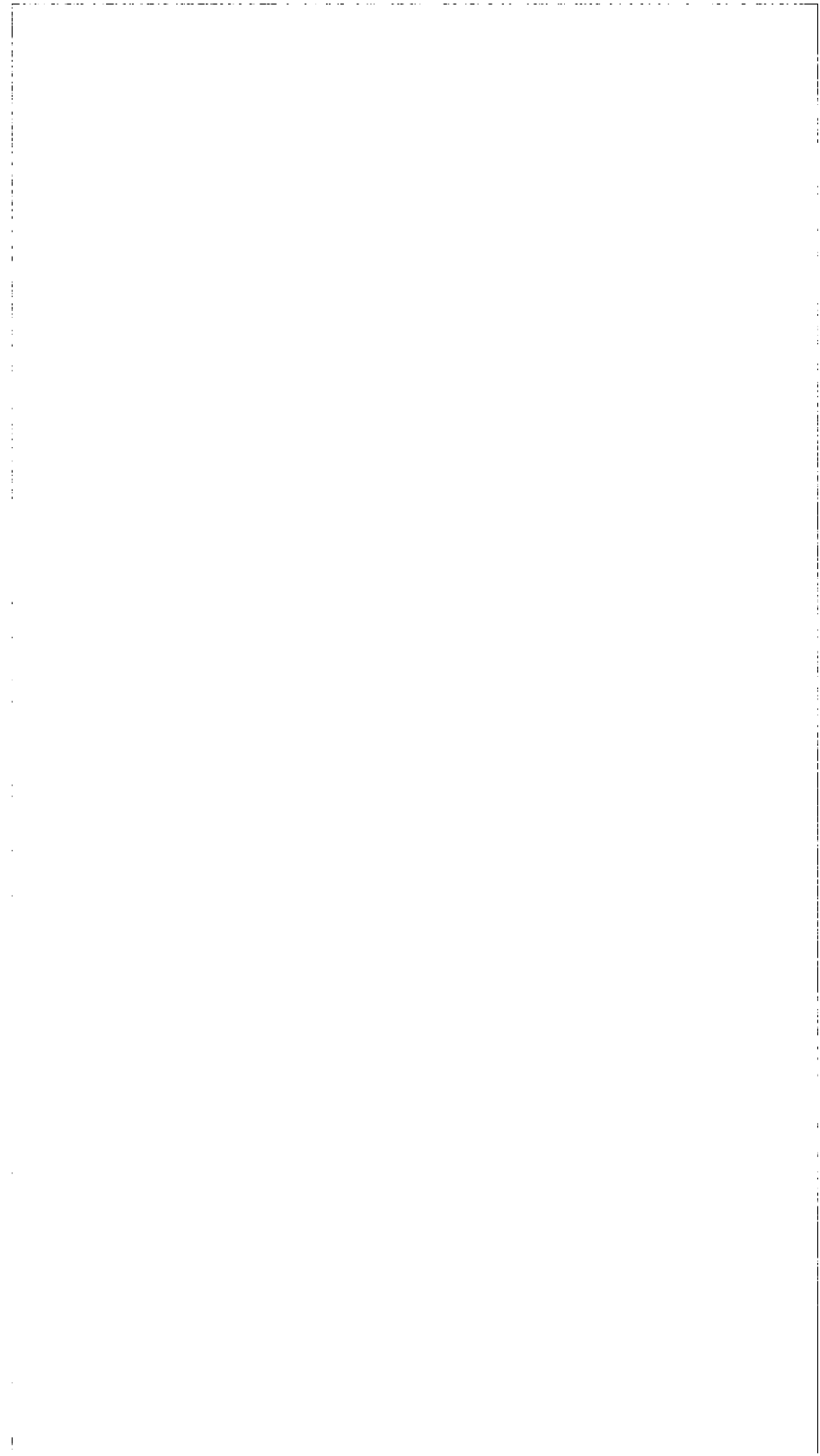


II
80752
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE



1887

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

—
1887



LA NAVIGATION AÉRIENNE

ET

L'ÉLECTRICITÉ.

SOMMAIRE : Introduction : *L'Electricité, ses progrès et ses applications.* — I. *La découverte. Premiers essais.* — II. *La direction des ballons jusqu'en 1881.* — III. *Les ballons dirigeables et l'électricité.* — IV. *L'avenir de l'aéronautique.*

L y a cent ans l'électricité était loin d'avoir dans les sciences naturelles cette influence prépondérante que nous lui connaissons. La bouteille de Leyde venait d'être découverte. Franklin avait déjà établi l'identité de l'étincelle électrique et de la foudre; mais le mystérieux agent n'avait encore été observé qu'à l'état statique ou de repos. Personne n'entrevoyait les propriétés merveilleuses de l'électricité à l'état de mouvement. Encore moins soupçonnait-on les applications multiples dont elle est susceptible.

Vers 1780, Galvani de Bologne et Volta furent les premiers à en révéler l'existence. A ce point de vue l'étude des commotions électriques de la grenouille et la découverte de la pile font époque dans l'histoire. Toutefois les progrès vraiment sérieux de *l'électro-dynamique* ne remontent qu'à 1820. L'expérience d'Ørsted, relative à l'orientation des aimants par les courants,

était fondamentale : elle servit de base à toutes les autres. A partir de cette date mémorable, c'est une succession non interrompue de recherches et de découvertes, de travaux théoriques et d'applications.

De nos jours encore l'électricité ne cesse de s'étendre. Elle se mêle de plus en plus à toutes les branches de la science et de l'industrie; elle menace de les envahir tout entières. Le chimiste aussi bien que le physicien, le médecin tout autant que le physiologiste, l'ingénieur comme l'orfèvre, tous rencontrent l'électricité sur leur route. Aussi, envisagée dans ses développements successifs, elle se montre sous tant de faces diverses que l'esprit risque de s'y perdre.

La chimie lui doit ses moyens d'analyse et de synthèse les plus puissants, la découverte de plusieurs corps simples et la formation de composés nouveaux; la physiologie y puise la connaissance plus intime des forces qui régissent les corps organisés et le secret d'agir sur les organismes, presque comme la vie; la médecine y rencontre des ressources contre des maux jugés d'abord incurables; les arts métallurgiques lui empruntent des procédés nouveaux pour mouler et appliquer les métaux; la mécanique enfin lui est redevable de la plupart de ces appareils ingénieux dont l'apparition a renouvelé l'industrie et changé les relations des peuples.

Depuis Kepler et Galilée, les lunettes astronomiques avaient permis à l'homme de sonder les profondeurs infinies de l'espace, et d'y découvrir des milliers de mondes nouveaux. Depuis Montgolfier, l'invention des aérostats lui avait donné accès aux plus hautes régions de l'atmosphère. Depuis James Watt, la machine à vapeur avait, en supprimant les distances, rapproché les nations les plus éloignées. Et l'investigateur, tout à

sa mission, ne rêvait encore que d'élargir son domaine. Il lui fallait une force qui, esclave de ses caprices, rapide comme l'éclair, indépendante du temps et de l'espace, donnât à sa parole la promptitude de sa pensée, et la rendît capable de se porter, mieux qu'elle et d'un seul bond, jusqu'aux extrémités de la terre. Personne n'ignore quels triomphes éclatants ont couronné ce suprême effort de la science. La transmission instantanée et à grande distance de la pensée humaine sous ses deux formes de langage écrit et articulé, est un fait acquis.

Les manipulateurs imprimant multiples du télégraphe Baudot expédient actuellement, par un fil de ligne unique, jusqu'à 6000 mots par heure, soit 100 mots à la minute! Et les méthodes de transmission simultanée, applicables à tous les télégraphes, permettent de lancer, rigoureusement au même instant, par un même fil et en sens contraires deux, voire même quatre dépêches.

Le téléphone à piles a des propriétés non moins surprenantes. Les correspondances verbales entre particuliers, par l'intermédiaire d'un bureau central, étaient à peine établies, qu'on réussit à transmettre électriquement la musique, au moyen d'un simple téléphone d'articulation. A l'opéra, comme ailleurs, les plus favorisés ne sont plus toujours ceux que l'on pense. Les mélodies d'un concert, les roulades d'un virtuose peuvent être goûtées à plusieurs lieues de distance. Dans les auditions théâtrales chaque oreille a sa prise de son distincte : c'est ce qui complète l'illusion. Des transmetteurs doubles placés de part et d'autre du souffleur, donnent la *perspective auditive* et rappellent le stéréoscope. Ainsi, de son cabinet de travail ou de son salon, le spectateur... à distance éprouve la sensation de la vie, il suit les déplacements de l'acteur sur la scène, il a une perception plus parfaite de tous les sons simultanés.

Ce n'est pas tout. M. Van Rysselberghe, météorologiste de l'observatoire royal de Bruxelles, a trouvé moyen d'installer un téléphone sur les fils mêmes du télégraphe, et d'assurer l'indépendance mutuelle des deux services (1). Cet étrange système a fait ses preuves, et depuis deux ans les inventeurs se pressent en foule sur la voie ouverte par l'ingénieur belge.

Nous ne sommes pas au bout de la merveilleuse histoire de l'agent électrique. Tout le monde connaît les surprises presque journalières de son application à l'éclairage. Nous ne nous y arrêterons pas. Depuis une dizaine d'années on s'occupe surtout du transport de l'énergie à distance. Ce problème d'une importance capitale est résolu. La réversibilité des machines dynamo-électriques fournit le moyen de transformer le travail en électricité, et l'électricité en travail. Le nœud de la question était là.

La force développée par un moteur ordinaire, une chute d'eau par exemple, anime sur place une machine dynamo-électrique. Le seul mouvement de ce générateur fait naître un courant et le lance dans le circuit. A la station d'arrivée ce courant réagit sur une machine semblable, servant de récepteur, et communique à l'arbre un mouvement de rotation rapide qui peut être utilisé à un travail mécanique quelconque. Grâce au principe de la réversibilité, on a commandé au loin des machines outils, des instruments de labour, des perforatrices pour les percements de tunnels, des ventilateurs, des ascenseurs et des appareils d'éclairage électrique (2).

(1) CHARLES MOURLON. *Téléphonie à grande distance*. — Bruxelles, Hayez, 1885.

(2) E. HOSPITALIER. *Les principales applications de l'Electricité*, p. 340.

Les expériences tout actuelles de M. Marcel Deprez, faites entre Creil et Paris, ont prouvé que par un fil de bronze de 5 millimètres de diamètre on peut, sans fatiguer les machines, transporter industriellement une force brute de 116 chevaux à 56^{km} de distance avec un rendement de 50 pour 100 (1).

« Depuis longtemps, dit le *Cosmos*, sir William Thomson a proposé d'utiliser les chutes du Niagara (2) pour la génération d'électricité dynamique propre à distribuer la lumière et la puissance motrice dans les Etats environnants. Ce projet vient d'être réalisé en partie dans une usine située aux chutes du Niagara; à l'aide d'une machine dynamo-électrique elle fournit l'électricité nécessaire au fonctionnement de 3000 téléphones dans 300 villes ou cités. 1500 de ces instruments fonctionnent à Buffalo, ville située à une quarantaine de kilomètres des chutes. »

De si beaux résultats, s'ils sont réels, n'ont pas besoin de commentaires.

Lorsque en 1783, des héros d'un nouveau genre étaient montés en ballon à la conquête de l'espace, Lalande présenta à l'Académie des sciences une note relative aux premières expériences aérostatiques. On raconte que pendant la lecture des principes, il s'arrêta tout à coup :

« Nous le voyons tous, dit-il, cela doit être. Comment a-t-on pu si longtemps ne pas y penser ? »

(1) Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences T. CIII. 1886. p. 314-340.

(2) Le Niagara développe par sa chute, une force motrice évaluée à plus de deux millions de chevaux-vapeur. Pour exécuter le travail que cette puissance utilisée serait capable de fournir, il faudrait cinq équipes de deux millions de chevaux vivants ordinaires, soit dix millions de bêtes.

Les récents progrès de l'électricité ne comportent pas semblable remarque. Il y a quarante ans personne n'eût osé croire qu'un jour le télégraphe transmettrait indifféremment la parole, l'écriture, la musique, la puissance mécanique et la lumière.



L'application de l'électricité aux ballons dirigeables a eu un grand retentissement pendant ces trois dernières années. Notre intention est d'en faire saisir la portée. Mais comment y réussir, si nous ne nous rappelons les tentatives faites depuis un siècle, pour rendre l'atmosphère navigable? Dans les ballons électriques on n'a guère adopté pour les détails que des solutions simples reposant sur l'application de procédés déjà connus, et l'ensemble des appareils n'est pour ainsi dire que la résultante de combinaisons déjà pratiquées avec succès par les aéronautes. Il nous faut donc remonter à l'origine et esquisser à grands traits, les phases successives de la navigation aérienne. Du reste il n'est pas sans intérêt de suivre le génie de l'homme aux prises avec la nature dans le long et pénible enfantement d'une découverte scientifique.

Les faits établiront que le manque d'un moteur répondant aux exigences multiples du problème a seul fait que les ballons malgré leurs cent ans ne soient pas encore sortis de l'enfance.



I.

La Découverte. — Premiers essais.

Vers la fin du siècle dernier vivaient à Annonay, dans la province du Vivarais (département actuel de l'Ardèche), les frères Étienne et Joseph Montgolfier. Fils d'un manufacturier qui s'était fait une réputation européenne par son habileté dans l'art de fabriquer le papier, les jeunes gens avaient d'avance leur voie toute tracée : ils étaient appelés par droit d'héritage à conserver le renom de la famille dans les opérations industrielles. L'étude des sciences théoriques et pratiques fut l'objet principal de leur éducation.

Étienne Montgolfier se rendit de bonne heure à Paris, devint élève de Soufflot et se prit bientôt d'un goût marqué pour les beaux-arts. Il se destinait exclusivement à l'architecture et avait déjà fait preuve de talent, quand il fut rappelé pour prendre part à la direction de la manufacture de son père. Divers procédés de fabrication, dont il devina le secret et qu'il perfectionna ensuite, amenèrent une véritable révolution dans cette branche de l'industrie française.

Joseph, son frère, eut une jeunesse plus orageuse. Sa tournure d'esprit bizarre ne cadrait pas avec les exigences de l'enseignement classique. Après s'être deux fois enfui du collège de Tournon, il se mit à fabriquer du bleu de Prusse, et le colporta dans les hameaux du Vivarais. L'argent qu'il recueillit de la sorte, lui permit bientôt de retourner à Paris et de se lier d'amitié avec les principaux savants de l'époque. Ses dispositions précoces pour les mathématiques lui valurent l'estime de tous et l'intimité de plusieurs. Toutefois à l'appel de son père, il revint à Annonay, dans l'espoir de pouvoir donner

libre carrière à sa brillante faculté d'invention. Plus irréfléchi et moins méthodique que son frère, Joseph Montgolfier ne sut pas toujours contenir sa nature ardente, et plus d'une fois il compromit les finances de la maison. Sans cesse préoccupé d'une pensée scientifique, il restait comme étranger au monde extérieur. L'histoire le représente souvent sous le coup des distractions les plus étranges. Un jour il oublia dans une auberge un cheval qu'il n'avait pris que par condescendance et ne s'en aperçut qu'au terme du voyage. Il ne retrouvait plus un livre qu'il avait emporté! On conçoit que cette préoccupation incessante d'une intelligence d'élite ait pu amener des découvertes dont l'histoire perpétuera le glorieux souvenir.



« Lorsque Montgolfier imagina de lancer les ballons dans l'espace, il fit une application du principe de l'hydrostatique le plus commun, le plus anciennement connu; son expérience était tout simplement l'inverse de celle que fait un couvreur, quand il laisse tomber une tuile d'un toit dans la rue. » (1) Et pourtant que de tentatives vaines, que d'hésitations, que d'incertitudes dans l'histoire de l'aérostation!

« On a même prétendu, dit le comte de Boissy d'Anglas, (2) que le hasard avait été pour beaucoup dans l'invention des aérostats, et l'on raconte à cet égard des anecdotes dont je puis garantir la fausseté.... La découverte des frères Montgolfier fut pour eux bien

(1) ARAGO. *Notices scientifiques*, T. VI, p. 40.

(2) Célèbre publiciste et homme d'État français mort à Paris en 1826; il était donc contemporain des Montgolfier.

certainement le résultat d'une théorie appuyée sur des faits et des observations qui avaient échappé jusques alors à l'attention des hommes vulgaires. Ils reconnurent qu'il serait possible d'élever à une très-grande hauteur une masse d'un très-grand poids, en remplissant son intérieur d'un fluide plus léger que l'air atmosphérique dont elle serait entourée, de telle sorte que, n'étant plus en équilibre avec lui, elle pût s'élever, par sa légèreté relative, comme une bouteille d'eau surnage au-dessus de l'eau, étant devenue en se remplissant d'air, plus légère qu'elle ».....

Il n'en est pas moins vrai que les inventeurs n'entrevoient que vaguement le rôle des agents divers qui concourent au phénomène.

M. Chevreul, l'illustre centenaire, doyen de l'Académie des sciences de Paris, à peine de trois ans plus jeune que les aérostats, nous a laissé à leur sujet de précieux renseignements. Dans la séance du 7 novembre 1870, il raconta s'être trouvé, en 1803, dans un salon de la rue Caumartin avec une personne qui tenait de très-près aux frères Montgolfier

« Voyant les nuages élevés dans l'atmosphère, disait-elle, ils se demandèrent si, en les renfermant dans une enveloppe imperméable de manière à composer un système dont le poids fût moindre que celui du volume d'air qu'il déplacerait, il ne s'élèverait pas dans l'atmosphère? C'est cette idée qu'ils réalisèrent en brûlant, sous l'ouverture inférieure d'un globe rempli d'air, de la paille humide et de la laine; ils formèrent ainsi de la *vapeur* dite *vésiculaire*, c'est-à-dire de la fumée, ou plutôt un *nuage*. »

Ce souvenir est entièrement d'accord avec un passage des écrits de Lavoisier, commissaire député par l'ancienne Académie pour s'occuper des recherches relatives

aux aérostats, et témoin des premières expériences. On lit dans ce document, après un historique des tentatives de navigation aérienne :

« Tel était l'état de nos connaissances sur cet objet, lorsque MM. de Montgolfier (1) commencèrent à s'en occuper : il paraît que le point de vue sous lequel ils envisagèrent ce grand problème d'élever des corps dans l'air, fut celui des nuages, de ces grandes masses d'eau, qui, par des causes que nous n'avons pas encore pu démêler parviennent à s'élever et à flotter dans les airs à des hauteurs considérables. Occupés de cette idée, ils pensèrent aux moyens d'imiter la nature, en donnant des enveloppes très-légères à des nuages factices et en contrebalançant la pression d'un air lourd par la réaction ou l'élasticité d'un air plus léger..... (2) »

Ainsi les frères Montgolfier semblent être partis d'une idée inexacte lorsqu'ils ont considéré la *fumée* ou, ce qui est la même chose, la *vapeur vésiculaire* ou le *nuage* comme plus léger que l'air, car tout le monde sait aujourd'hui que la *fumée* d'une cheminée, comme la *vapeur aqueuse visible d'un nuage*, ne s'élèvent dans l'atmosphère que sous l'impulsion d'un courant d'air chaud. Tout au moins devaient-ils n'avoir que des idées très-confuses sur la cause de l'ascension des ballons. Grimm, dans sa correspondance littéraire (édition 1830. T. II. p. 425.) dit en parlant de la découverte des frères Montgolfier

(1) Les Montgolfier furent, dès leurs premières expériences, l'objet de mille attentions. Une souscription nationale leur remit une médaille d'or. Le 9 décembre 1783, l'Académie des sciences les porta sur la liste de ses associés surnuméraires. Quelques jours après, le roi décora Etienne Montgolfier du cordon de Saint-Michel, fit une pension de 1000 livres à Joseph Montgolfier, et accorda des lettres de noblesse à leur père.

(2) Œuvres de Lavoisier. T. III.

« qu'il ne faut qu'un peu de *fumée* pour opérer le plus beau prodige ». Et plus loin (p. 447) on lit la véritable explication du phénomène :

« Il (Joseph Montgolfier) va lui adapter une plateforme en fer sur laquelle on pourra brûler de la paille, seul agent qu'il emploie, dont l'effet est de *raréfier l'air atmosphérique contenu dans cette machine, ce qui suffit pour l'élever et la soutenir autant de temps qu'on pourra alimenter le feu* ».

La diversité de ces passages ne montre-t-elle pas la difficulté d'écrire l'histoire des sciences et les recherches nombreuses qu'exige la vérité du récit? (1)

Chose remarquable, selon les lettres de Grimm (T. II. p. 424) l'origine du ballon se lierait à l'idée de la guerre :

« Ce qui les engagea (les frères Montgolfier) dans cette recherche, ce fut le désir d'imaginer pour le siège de Gibraltar quelque ressource plus heureuse que celle des batteries flottantes. »

Résumons ce que racontent à ce sujet les chroniqueurs de l'aéronautique:

C'était en 1782. Les armées alliées assiégeaient Gibraltar; mais la ville perchée comme un nid d'aigle sur la pointe d'un rocher résistait à tous les efforts de l'ennemi. Une estampe représentant les travaux d'attaque et de défense était venue aux mains de Joseph Montgolfier alors de séjour à Avignon. Il l'étudiait un jour, assis au coin de la cheminée et plus que jamais absorbé dans ses rêveries belliqueuses. Tout à coup il se lève et transporté d'enthousiasme : « La ville est inaccessible par terre et par mer, dit-il; eh bien! nous saurons

(1) Comptes rendus. T. LXXI. 1870. p. 611.

par la voie des airs pénétrer jusqu'au cœur de la place. » — La fumée, qui monte et va voyager dans les cieux sous forme de nuages, lui semblait être une force utilisable pour la locomotion aérienne; probablement entrevoyait-il déjà le moyen de diriger un globe volant à travers l'espace. Sur le champ il confectionne un parallépipède en taffetas léger de 2 mètres cubes, le gonfle en brûlant du papier et le voit monter au plafond à la grande surprise de toute l'assistance. Rentré à Annonay, Joseph Montgolfier s'empessa de refaire l'expérience en présence de son frère. Elle réussit à souhait. Il n'en fut plus de même quand on gonfla le ballon avec de la vapeur d'eau. Sous l'action de la température extérieure le fluide se refroidissait à l'instant et l'enveloppe mouillée s'affaissait sur le sol.



A cette époque mémorable Priestley venait de découvrir l'oxygène; et son ouvrage : *Des différentes espèces d'air* s'était bientôt répandu en France. Etienne Montgolfier le lut à Montpellier. Un examen attentif lui donna l'assurance qu'avec les données du savant chimiste au sujet de différents gaz nouveaux et de leur poids spécifique, il réussirait à rendre l'air navigable. D'après lui un gaz plus léger que l'air enlèverait une enveloppe de papier tout aussi bien que la *vapeur vésiculaire*.

La conjecture était fondée; sa réalisation coûta bien des embarras. On résolut d'employer d'abord le *gaz inflammable* ou hydrogène, trouvé depuis peu d'années par le physicien anglais Cavendish. Mais le papier laissait échapper de toutes parts le fluide subtil. Le globe à peine enlevé, ne tarda pas à descendre. Cet apparent insuccès aiguillonna le génie inventif des deux

expérimentateurs. Ils continuèrent vaillamment leurs essais jusqu'au commencement de 1783.

Après de longues recherches, la combustion d'un mélange de paille et de laine légèrement mouillée semblait donner les meilleurs résultats. Les inventeurs attribuaient au gaz engendré de la sorte, des propriétés électriques, qu'ils croyaient être cause aussi de l'ascension des nuages. Tout au contraire la fumée ne faisait qu'augmenter le poids de l'air chaud, et réduisait considérablement son pouvoir ascensionnel. Malgré cette erreur, l'ensemble du système était plus léger que la quantité d'air froid de même volume, et l'enlèvement des petits globes restait justifié. Toutes les tentatives ultérieures furent couronnées de succès; et les frères Montgolfier ne craignirent plus d'encourir les risques d'une expérience publique. Elle eut lieu le 5 juin 1783.



Les Etats du Vivarais siégeaient alors à Annonay; l'assemblée tint à honneur d'assister à cet essai mémorable.

Un sphéroïde en toile couverte de papier, d'une capacité de 754^m et déplaçant une masse d'air de 900^{kg} était suspendu au milieu de la place, présentant l'aspect d'un grand sac avec des plis de tous côtés :

« Messieurs des Etats, s'écria l'un des inventeurs, nous allons remplir ce grand sac avec une vapeur que nous savons faire, et vous allez le voir s'élever jusqu'aux nues. » On gonfle la machine. Deux hommes avaient pu la monter; huit hommes suffirent à peine pour la retenir. Au signal donné on coupe les cordes, et le globe s'élance, aux acclamations des spectateurs, jusqu'à une hauteur de près de 2000^m.

Dès 1782, Etienne Montgolfier, dans sa correspondance particulière, avait informé M. Desmarets, membre de l'Académie des sciences, de l'invention de la *machine diostatique*. Le savant ne comprit rien aux explications qui lui furent transmises : « Je n'entends pas votre machine ascendante, répondit-il, et n'ai pu faire usage de tout ce que vous m'en dites à différentes fois. » La découverte ignorée de la sorte jusqu'à l'expérience publique d'Annonay, eut dès le lendemain le plus grand retentissement. Procès verbal fut dressé par les députés des Etats, et directement transmis par le contrôleur général d'Ormesson, à l'Académie elle-même. Celle-ci ne se méprit pas sur la valeur de cette communication et nomma des commissaires chargés de prendre connaissance des faits. On invita les Montgolfier à venir à Paris répéter leurs expériences sous les yeux de l'Académie et aux frais du gouvernement. Etienne accepta avec empressement et ne tarda pas à partir pour la capitale.



Sur ces entrefaites les gazettes du royaume publiaient à l'envi les nouvelles merveilleuses venues d'Annonay et donnaient à qui mieux mieux les appréciations les plus diverses. L'évidence des faits eut bientôt raison des plus défiants; l'enthousiasme du lendemain surpassa encore l'incrédulité de la veille.

Dès les premiers jours Paris était dans une excitation fiévreuse: il lui fallait à tout prix les prémices de l'invention. Une *souscription nationale* fut ouverte. Les personnages les plus illustres réclamèrent l'honneur d'y figurer au premier rang, et les dix mille francs, nécessaires pour couvrir les frais d'une nouvelle expérience, furent recueillis en quelques jours.

Charles, physicien français d'une dextérité incomparable, fut chargé de l'entreprise. Franklin, qui suivait assidûment ses leçons, avait souvent été frappé de l'extrême habileté du professeur : « La nature, disait-il, ne lui refuse rien : il semble qu'elle lui obéisse... » C'est dire assez qu'elles étaient les espérances du public. Son attente ne fut pas trompée.

Les lettres venues d'Annonay ne disaient rien sur la nature du gaz employé par les frères Montgolfier. Cela importait peu. Il suffisait à Charles d'avoir reconnu dans la différence de densité des milieux, la cause véritable de l'ascension des ballons. Sa sagacité naturelle, aidée de quelques essais préalables, lui donna la certitude que le gaz hydrogène, quatorze fois plus léger que l'air, valait bien mieux que l'air échauffé pour l'entreprise projetée. Mais comment trouver une enveloppe imperméable au gaz ? Comment produire en quantité suffisante, un fluide peu connu qu'on n'avait encore observé que dans les cloches des laboratoires ? Grâce à la fécondité de son génie, Charles vint à bout de toutes ces difficultés. Il s'associa donc avec les frères Robert, mécaniciens renommés et constructeurs d'instruments de physique. Les travaux furent conduits avec vigueur : au bout de quelques jours le générateur hydrogène et la machine aérostatique étaient prêts à fonctionner.

On procéda au gonflement dans les ateliers mêmes. Il dura quatre jours. L'enveloppe de soie enduite de gomme élastique, avait encore assez de pores pour donner lieu à des pertes rapides ; d'autre part la production du gaz se faisait avec une lenteur extrême. Le 26 août, le ballon fut amené en plein air et de la place des Victoires un grand nombre de curieux vinrent admirer le monstre aérien qui se balançait avec grâce

à cents pieds de terre. Avant le soir la cour de l'établissement fut envahie par le public, et Charles se demandait à bon droit s'il pourrait triompher de l'empressement de la foule durant la translation de sa machine à l'endroit désigné pour l'expérience. Il fut décidé que cette opération délicate se ferait la nuit.

« A deux heures du matin, raconte Faujas de Saint-Fond, témoin oculaire des milles péripéties de cette scène mystérieuse, le ballon fut dégagé de ses liens : des personnes intelligentes le transportèrent jusqu'à la porte; et comme il n'était pas plein, on eut la facilité de le comprimer et de lui faire adopter une forme allongée, qui lui permit d'arriver à la place des Victoires sans le plus léger accident. Il fut déposé sur un brancard prêt à le recevoir, et disposé pour cet objet. Les mêmes lisières qui le tenaient suspendu dans la cour le rendirent stable, et il entra en marche.

« Rien de si singulier que de voir ce ballon ainsi porté, précédé de torches allumées, entouré d'un cortège et escorté par un détachement du guet à pied et à cheval! Cette marche nocturne, la forme et la capacité du corps qu'on portait avec tant de peine et de précaution, le silence qui régnait, l'heure indue, tout tendait à répandre sur cette opération une singularité et un mystère véritablement faits pour en imposer à tous ceux qui n'auraient pas été prévenus. Aussi les cochers de fiacre qui se trouvèrent sur la route en furent si frappés, que leur premier mouvement fut d'arrêter leurs voitures et de se prosterner humblement, chapeau bas, pendant tout le temps qu'on défilait devant eux.

« Enfin le ballon arriva au Champ de Mars où

il fut déposé dans une enceinte disposée pour le recevoir. »

L'encombrement des curieux ne fit qu'augmenter durant tout le jour. Vers cinq heures du soir un coup de canon retentit. C'était le signal convenu pour annoncer aux savants placés en observation sur les monuments les plus élevés de Paris, que l'expérience allait commencer. Deux minutes après le ballon disparut dans les nuages.

Le spectacle étrange et tout nouveau d'un corps parti de la terre et voyageant dans l'espace, transporta d'enthousiasme les 300.000 spectateurs. Les plus impressionnables fondaient en larmes et s'embrassaient comme en délire. Une pluie battante ne suffit même pas pour disperser cette population parisienne toujours si avide d'émotions et de surprises.

Pendant ce temps la rareté des couches supérieures de l'atmosphère avait amené une dilatation excessive du gaz renfermé dans la machine. L'enveloppe creva et alla s'abattre près de Gonesse, à cinq lieues de Paris. L'apparition de cet être étrange porta la terreur au milieu des paisibles campagnards de l'endroit. Les uns croyaient que la lune était tombée du ciel ; les autres s'imaginaient avoir affaire à l'un de ces animaux monstrueux des légendes populaires. Armés de pierres, de fourches et de fléaux, les paysans accoururent pour se défaire de ce visiteur importun. On combina un plan d'attaque. Le pauvre ballon fut mis en pièces, attaché à la queue d'un cheval et traîné à travers champs, fossés et broussailles. Quand les expérimentateurs vinrent sur les lieux, il ne restait du fruit de tant de peines que des lambeaux épars.

L'évènement fit du bruit en France. Le gouvernement s'en inquiéta et ordonna la publication d'un *Avertissement au peuple sur l'enlèvement des ballons ou*

globes en l'air (1), afin de prévenir les terreurs que les machines aérostatiques pourraient occasionner parmi les populations des campagnes. Pareil avis ne serait peut-être pas mal venu de nos jours. Partout on reconnaît aux ballons le droit de figurer sous le soleil; mais on en dispute encore la possession au légitime propriétaire.

« Dernièrement, le marquis Giuseppe Bindemon et une autre personne firent une ascension en compagnie

(1) Voici le texte de cette pièce naïve où se trouve relaté le fait d'un ballon pris pour la lune. — « *Avertissement au peuple sur l'enlèvement des ballons ou globes en l'air.* — On a fait une découverte dont le gouvernement a jugé convenable de donner connaissance, afin de prévenir les terreurs qu'elle pourrait occasionner parmi le peuple. En calculant la différence de pesanteur entre l'air inflammable et l'air de notre atmosphère, on a trouvé qu'un ballon rempli de cet air inflammable devait s'élever de lui-même dans le ciel jusqu'au moment où les deux airs seraient en équilibre, ce qui ne peut être qu'à une très-grande hauteur. La première expérience a été faite à Annonay, en Vivarais, par les sieurs Montgolfier, inventeurs. Un globe de toile et de papier de cent cinq pieds de circonférence, rempli d'air inflammable, s'éleva de lui-même à une hauteur qu'on n'a pu calculer. La même expérience vient d'être renouvelée à Paris, le 27 août, à cinq heures du soir, en présence d'un nombre infini de personnes. Un globe de taffetas enduit de gomme élastique, de trente-six pieds de tour, s'est élevé au Champ de Mars jusque dans les nues, où on l'a perdu de vue. On se propose de répéter ces expériences avec des globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le ciel de pareils globes, qui présentent l'aspect de la lune obscurcie, doit donc être prévenu que, loin d'être un phénomène effrayant, ce n'est qu'une machine toujours composée de taffetas ou de toile légère recouverte de papier, qui ne peut causer aucun mal, et dont il est à présumer qu'on fera quelque jour des applications utiles aux besoins de la société.

« Lu et approuvé, ce 3 septembre 1783.

« DE SAUVIGNY. »

LOUIS FIGUIER. *Principales découvertes scientifiques modernes.* T. IV, p. 15.

de l'aéronaute français Blondeau. Tout a bien marché dans les régions éthérées, mais c'est en redescendant sur terre qu'on a regretté le ciel sans nuages! Le ballon a atterri dans un pré, près d'Altavilla, où des paysans ont reçu et retenu l'aérostat.

« Mais l'un d'eux n'a pas voulu le lâcher ensuite ; il se cramponnait aux cordages, disant que cet objet étant tombé dans son champ, sur sa terre, lui appartenait de droit. Il y eut d'abord stupéfaction, puis pugilat entre l'aéronaute et le paysan. Enfin, le premier ayant été le plus fort, a fini par avoir raison. Mais on se demande ce qui serait arrivé s'il avait été le plus faible (1). »



Etienne Montgolfier arrivé à Paris avant le 27 août put encore être témoin de l'ascension du premier ballon à gaz. Dès le lendemain il se mit à construire une machine aérostatique en toile d'emballage doublée de papier, sur le modèle de celle d'Annonay. Malgré le mauvais temps on en fit l'essai, sitôt que les préparatifs furent terminés. Cadet, Brisson, Lavoisier, l'abbé Bossut et Desmarests assistèrent aux opérations en leur qualité de commissaires de l'Académie. L'expérience fut concluante; mais une pluie prolongée détrempa la machine et la mit hors de service.

On était au 12 septembre; et le roi Louis XVI avait demandé que le 19 une montgolfière fût lancée à Versailles en présence de la cour. En cinq jours on acheva un ballon en toile couleur d'azur d'une richesse d'ornementation et d'une élégance surprenantes.

(1) *Le Patriote*. Sept. 1886.

Déjà les têtes chaudes projetaient de faire enlever des hommes; mais le roi interdit toute tentative de ce genre. On se contenta de suspendre sous le ballon une cage d'osier emportant un canard, un coq et un mouton. Les premiers navigateurs aériens revinrent sans accident de leur voyage.



Pilâtre de Rozier, jeune physicien plein d'enthousiasme et professeur à l'athénée royal, avait suivi toutes les expériences avec un intérêt passionné. Le désir de s'élever dans l'atmosphère le tourmentait depuis longtemps, et dès les premiers jours son imagination avait devancé la solution du problème. « Pourquoi, se disait-il, l'homme ne tenterait-il pas lui aussi de s'aventurer dans les hauteurs inconnues de l'atmosphère? » Les procédés d'exécution pouvaient sembler encore au-dessus des ressources expérimentales de l'époque. Pilâtre n'en réussit pas moins à faire partager ses vues à l'inventeur. Etienne Montgolfier croyait à la possibilité d'utiliser ce nouveau moyen de locomotion, et il se mit à construire une machine aux dimensions plus gigantesques.

Le ballon (fig. 1) avait une hauteur de 23^m et une capacité de 20.000^{mc}. Il était orné des douze signes du zodiaque et portait les chiffres du roi entremêlés de soleils. Le bas était garni de toutes espèces d'ornements luxueux : on y voyait même des aigles aux ailes déployées, qui semblaient dans leur vol puissant devoir porter jusqu'aux nues cette sphère superbe. Au dessous d'un large orifice ménagé dans la partie inférieure était suspendu par des chaînes un réchaud en fil de fer, destiné au foyer. Tout autour de l'ouverture régnait une galerie circulaire en osier, d'où les voyageurs activeraient le feu à leur gré.

On essaya le système, et l'on reconnut bientôt que l'ascension d'un homme n'était ni impossible, ni désespérément dangereuse. De Rozier monta trois fois en ballon captif, dans les jardins de Réveillon, au faubourg Saint-Antoine. Il lui suffisait d'attiser ou de laisser éteindre le feu pour monter ou descendre à volonté. Pendant la deuxième expérience, comme on retirait la machine, le vent la porta dans une touffe de grands

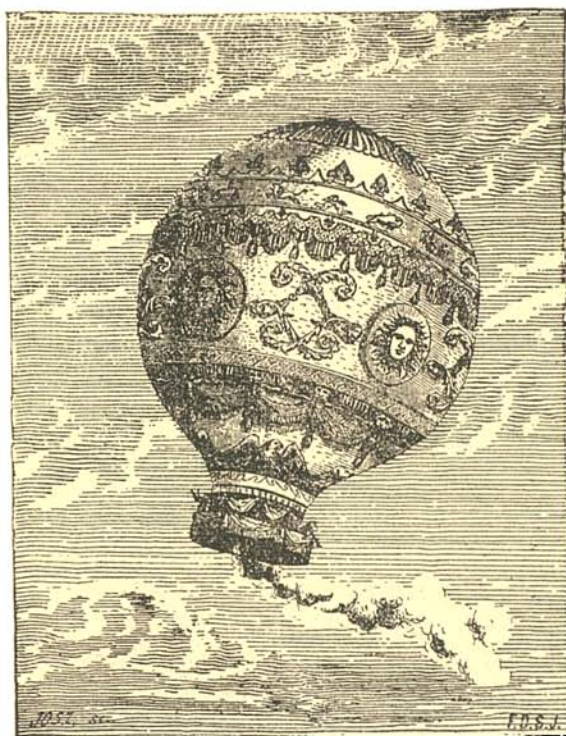


Fig. 1. — Montgolfière qui servit pour le premier voyage aérien, le 21 octobre 1783.

arbres. Elle s'y embarrassa sans perdre l'équilibre, et cette fois encore Pilâtre se tira admirablement d'affaire.

Giroud de Villette et le marquis d'Arlandes, gentilhomme du Languedoc, major d'infanterie, l'accompagnèrent dans la dernière de ces audacieuses tentatives. Des résultats si satisfaisants n'étaient pas de nature à faire perdre le goût des voyages aériens. Quelques jours plus tard deux hommes intrépides, confiant leur vie à un frêle esquif, partirent du château de la Muette pour naviguer à travers un élément qui semblait si peu fait pour les porter.

Malgré toutes les chances de succès l'entreprise ne laissa pas que d'être fort dangereuse. Car enfin comment empêcher la flamme du réchaud de se communiquer à l'enveloppe que la chaleur dégagée rendait encore plus inflammable?... Et quel sort réservé aux aéronautes si cette enveloppe de toile et de papier prenait feu dans les airs, si le foyer venait à s'éteindre ou à ne plus fournir assez de chaleur!... Encore fallait-il compter avec le froid peut-être excessif des régions élevées et avec les courants inconnus de l'atmosphère!... Montgolfier ne se dissimulait pas tous ces dangers; il craignait que l'histoire de sa découverte ne fut dès les premières pages assombrie par le récit d'une horrible catastrophe. Chaque jour quelque danger nouveau imaginé à plaisir le rendait encore plus inquiet et plus hésitant.

Louis XVI eut connaissance de ces tergiversations, et donna ordre d'empêcher le départ. Pilâtre jura de fléchir le roi, et dépêcha vers lui les personnes le plus en faveur à Versailles. Prières et protestations, tout fut inutile. Restait le marquis d'Arlandes, qui par bonheur avait pris part aux essais du ballon captif dans les jardins de Réveillon. Il assura qu'on exagérait les incertitudes de l'entreprise, et, comme preuve de sa conviction profonde, il demanda d'accompagner lui-même l'intrépide de Rozier. Louis XVI finit par se rendre.

Le 21 octobre 1783, vers une heure après midi, le vaillant équipage quitta la terre et prit possession des régions atmosphériques (fig. 1). Le vent soufflait avec violence sans que l'élan de la machine en fût retardé. A une centaine de mètres de hauteur les nouveaux conquérants saluèrent la foule émerveillée et agitèrent leur mouchoir en signe d'adieu. L'aérostat s'élevait avec rapidité; la terre semblait fuir sous les pieds des voyageurs. Le marquis d'Arlandes va nous apprendre ce qui se passait en ce moment à bord du navire aérien.

« De temps en temps, dit-il dans sa relation de voyage⁽¹⁾ que nous résumons, je jetais une botte de paille sur le réchaud, et m'efforçais d'activer le feu au moyen de la fourche dont nous nous étions munis. Tout à coup, je me sentis enlevé comme par dessous les aisselles, et je dis à mon cher compagnon :

— Pour cette fois, nous montons.

— Oui, nous montons, me répondit-il en regardant la terre sans doute pour faire quelques observations.

Presque au même instant, j'entendis, vers le haut de la machine, un bruit qui me fit craindre qu'elle n'eût crevé. Je regardai, et je ne vis rien. Comme j'avais les yeux fixés sur ce point, j'éprouvai une secousse, et c'était alors la seule que j'eusse ressentie.

La direction du mouvement était de haut en bas.

Je dis alors :

— Que faites-vous? Est-ce que vous dansez?

— Je ne bouge pas.

— Tant mieux; c'est donc un nouveau courant qui nous emporte..... Nous cheminons.

(1) Lettre à M. Faujas de Saint-Fond, datée de Paris, 28 novembre 1783.

— Travaillons, me dit-il, travaillons.

J'entendis un nouveau bruit, que je crus produit par la rupture d'une corde.

Cet avertissement me fit examiner avec attention l'intérieur de notre habitation. Je vis que la partie qui était tournée vers le sud était remplie de trous ronds, dont plusieurs étaient considérables. Je criai à M. de Rozier :

— Il faut descendre.

— Pourquoi ?

— Regardez, dis-je.

En même temps je pris mon éponge ; j'éteignis aisément le peu de feu qui minait quelques-uns des trous que je pus atteindre. Je m'appuyai alors pour m'assurer si le bas de la toile tenait bien au cercle. Elle s'en détachait très-facilement. Aussi je répétai à mon compagnon :

— Il faut descendre.

Il regarda sous lui et me dit :

— Nous sommes sur Paris.

— N'importe.

— Mais voyons, n'y a-t-il aucun danger pour vous ? êtes-vous bien tenu ?

— Oui.

J'examinai de mon côté, et j'aperçus qu'il n'y avait rien à craindre. Je fis plus, je frappai de mon éponge les cordes principales qui étaient à ma portée ; toutes résistèrent, il n'y eut que deux ficelles qui partirent. Je dis alors :

— Nous pouvons traverser Paris.

Pendant cette opération, nous nous étions sensiblement approchés des toits ; nous faisons du feu et nous nous relevons avec la plus grande facilité..... Un courant d'air nous porte vers le sud. Nous traversons le boulevard et je m'écrie :

— Pour le coup pied à terre.

Nous cessons le feu ; l'intrépide Pilâtre qui ne perd point la tête, continue à diriger les manœuvres. L'instant d'après nous nous posons en pleine campagne sans le moindre accident. Des courriers viennent de différents côtés pour s'informer de notre état et bientôt après il nous arrive des voitures. »

Le marquis d'Arlandes laisse à l'imagination de son correspondant le soin de se représenter la scène.

Les voyageurs étaient tout entiers à la joie et à l'orgueil d'un si brillant succès. Leur rentrée à Paris fut un véritable triomphe.

On rapporte que Franklin assista au départ des premiers aéronautes. Un des témoins de l'expérience peu confiant dans l'avenir des machines aérostatiques s'avisa de lui demander à quoi les ballons pouvaient bien être utiles. Le philosophe américain se contenta de lui répondre : « A quoi sert l'enfant qui vient de naître? »

Il est des enfants qui vieillissent au berceau. Franklin n'y songeait pas. Après un siècle l'aéronautique ne devait guère être plus développée qu'au premier jour.



Cette même année 1783, un ballon à gaz hydrogène s'élança du jardin des Tuileries, emportant dans la nacelle Charles et Robert, ces expérimentateurs aussi hardis qu'habiles, dont nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier le mérite. Leur machine réunissait les meilleures garanties de succès. Ils employèrent pour la première fois la soupape servant à donner issue à l'excès de gaz, la nacelle avec le filet et les cordages, le tissu enduit de caoutchouc et presque imperméable à l'hydrogène, le lest pour régler les mouvements verticaux, le baro-

mètre pour mesurer les hauteurs, en un mot toutes ces combinaisons ingénieuses qui ont rendu les voyages en ballon vraiment pratiques et moins aventureux. Le génie fécond de Charles avait donc créé d'un coup l'art si difficile de l'aérostation. La certitude de vues avec laquelle il avait réalisé ses conceptions, devançait l'époque de tâtonnements où il vivait. Fourrier a dit de lui : « Il n'entreprenait rien qu'il ne l'achevât correctement, avec élégance, justesse et précision » ; l'expérience du 1 décembre 1783 suffirait pour le prouver.

Vers midi, le ballon était prêt à partir et amarré dans la grande allée des Tuileries, en face du château. Les curieux en foule se pressaient aux abords. Les fenêtres, les toits, les ponts, les quais, tout était occupé. Le silence mystérieux de cette multitude avait quelque chose d'étrange et de solennel. Les préparatifs terminés, il ne restait plus qu'à reconnaître le sens des courants aériens. Au moment de prendre place dans la nacelle, Charles gonfle un ballon d'essai de faible diamètre, et s'approchant d'Etienne Montgolfier : « C'est-à vous, Monsieur, lui dit-il, qu'il appartient de nous montrer la route des cieux. » Pouvait-on ne pas goûter cette spirituelle délicatesse ? Tandis que l'entourage manifeste son contentement par de bruyantes acclamations, Montgolfier prend des mains de Charles, le messenger avant-coureur et le lance. Le petit globe disparaît bientôt dans la direction du nord-est. Tout-à-coup le canon tonne : c'est le signal du départ. Une émotion indicible s'empare de la multitude ; les soldats qui entourent les jardins présentent les armes, les officiers saluent de l'épée. On coupe les cordes et les intrépides aéronautes prennent congé de la terre, au milieu des frénétiques applaudissements de plus de 300.000 spectateurs.

C'est de ce jour que date la démonstration de la

possibilité pratique des voyages en ballon, voyages toujours aventureux, mais qui sont devenus de nos jours un passe-temps pour les désœuvrés. (1) »



Avant 1789, la cour, la bourgeoisie, le peuple, avaient la passion des voyages aériens. Le service des armées et les réjouissances publiques occupaient bon nombre d'aéronautes de profession, que le gouvernement et la noblesse secondaient de leurs deniers. Plusieurs grands seigneurs se payèrent même le luxe d'une petite excursion dans l'atmosphère. On cite l'un d'entre eux qui avait pris des passe-ports pour tous les pays du monde : « Je ne sais, disait-il, où j'irai prendre terre. »

On dessinait, on sculptait partout la machine de Montgolfier ; c'était engouement et presque folie. De jour en jour les expériences se multipliaient en France et à l'étranger : « Tout le monde est en l'air, écrivait un spirituel chroniqueur du temps ; quand on regarde en haut, il tombe du sable dans les yeux : c'est toujours un ballon qui fait pleuvoir du lest. — Portons lunettes!..... »

« L'exaltation des esprits dépassait parfois la mesure, ainsi qu'on peut le conjecturer après le mot attribué à la maréchale de Villeroy. Elle était octogénaire et malade : ce fut presque de force qu'on la conduisit à une fenêtre des Tuileries pour le départ du ballon de Charles. Elle considérait comme une mystification l'annonce d'un homme montant dans les airs ; mais il lui fallut bien en croire ses yeux, et passant alors brus-

(1) ARAGO. T. IX. *Voyages scientifiques*, p. 492.

quement de l'incrédulité à une foi sans borne dans la puissance de l'esprit humain, la vieille maréchale tomba à genoux, et, les yeux baignés de larmes, elle s'écria : « Oh ! oui, c'est maintenant certain, ils trouveront le secret de ne plus mourir, et c'est quand je serai morte. (1) »

Cet enthousiasme exagéré du public se comprend à une époque où les illusions étaient si communes. Les aérostats n'étaient pas seulement des engins merveilleux ; ils paraissaient encore susceptibles de bien des applications pratiques. Du reste les savants contemporains avaient été loin d'accueillir la découverte avec une dédaigneuse indifférence. Elle leur fournissait des moyens d'expérimentation nouveaux et les imaginations exaltées n'avaient garde d'en restreindre l'importance ; elle paraissait l'avant-coureur de découvertes plus magnifiques et révélait une fois de plus la puissante fécondité du génie. Cette dernière pensée surtout s'est reproduite sous toutes les formes. Écoutons plutôt Bailly, le grand astronome, quand en février 1784 il s'écrie dans sa forte éloquence :

« Ce que les sciences peuvent ajouter aux privilèges de l'espèce humaine n'a jamais été plus marqué qu'au moment où je parle. Elles ont acquis de nouveaux domaines à l'homme. Les airs semblent lui devenir accessibles comme les mers, et l'audace de ses courses égale presque l'audace de sa pensée. Le nom de Montgolfier, ceux des hardis navigateurs de ce nouvel élément vivront dans les âges.... Qui de nous au spectacle de ces superbes expériences n'a pas senti son

(1) Discours prononcé par Dupuy de Lôme à l'inauguration de la statue de Montgolfier en 1883. — ARAGO. T. I. *Notice biographique de Carnot*. p. 523.

âme s'élever, ses idées s'étendre, son esprit s'agrandir? (1) »

L'entraînement était universel; il dura jusqu'à ce que la Révolution de 1789, cette force brutale qui arrêta si longtemps la marche progressive de l'esprit humain, fit oublier la question si intéressante de la navigation aérienne. A la bataille de Fleurus le général Jourdan se servit encore d'un ballon captif pour observer les opérations de l'ennemi, mais Bonaparte dédaignera bientôt ce moyen de reconnaissance, comme indigne de son grand génie militaire.

Durant la première moitié de ce siècle on n'a guère songé à utiliser la découverte des Montgolfier. En 1852 Giffard construisit un aérostat dirigeable à vapeur, et réussit à lui donner une vitesse propre appréciable. Il ne lui fut pas possible de continuer ses recherches. Dupuy de Lôme les reprit pendant le siège de Paris. Le besoin d'établir un service postal aérien entre la ville investie et la province avait attiré l'attention du gouvernement sur l'utilité des ballons dirigeables.

La précipitation si nuisible dans toutes sortes d'entreprises l'est surtout dans les recherches scientifiques. Les belles expériences de Dupuy de Lôme ne réussirent qu'à moitié : au moins furent-elles le signal de nouvelles tentatives.

L'histoire des derniers progrès est très-intéressante. Avant de nous y engager, jetons un coup d'œil sur ces essais tentés depuis l'origine pour donner aux ballons une direction déterminée.

FR. DIERCKX, S. J.

Louvain.

(A continuer.)

(1) Discours de réception à l'Académie française.







CŒUR DE MÈRE. ⁽¹⁾

CÉTAIT l'unique héritier d'une jeune dynastie en qui tout un peuple enfin rendu à sa liberté saluait l'espoir en l'avenir, c'était l'enfant royal... et il allait mourir !

Depuis 12 longs mois, la fièvre le consumait sans trêve ; déjà la mort apparaissait dans l'éclat vitreux de ses doux yeux mélancoliques, dans la paleur livide de son grand front fait pour la couronne.

Pauvre petit prince, il allait mourir ! et la nation fidèle sentait grandir encore l'affection qu'elle portait à ses jeunes souverains, et compatissante, empressée, elle entourait des témoignages émus de sa profonde et respectueuse tendresse ce pauvre petit prince de dix ans, sur qui se concentraient tant d'espérances et tant d'amour.



Durant les premiers mois, la reine, confiante, avait espéré que Dieu entendrait les vœux de tout ce peuple l'implorant et que tant de prières suspendrait sa rigueur ; mais, hélas ! les jours s'étaient succédés

(1) On reconnaîtra aux traits de cette histoire vraie, notre bien-aimée Reine et le royal enfant qu'elle a perdu, ou plutôt que les Belges ont perdu en 1869.

rendant l'enfant plus livide et plus pâle, et comprenant que l'heure approchait de la séparation suprême, dans son cœur de mère egoïste et jaloux, elle se prit à souffrir de voir entre elle et son petit malade la nature se dresser et réclamer une part d'amour sur cette tête si chère.

Pauvre femme en qui la mère avait tué la reine, que lui importait, à présent, l'inutile dévouement de ce peuple dont les prières n'avaient pas su fléchir le ciel ! A quoi donc servaient désormais ces vains témoignages d'amour, qu'à lui prendre une part de sa tendresse. Puisque l'enfant ne devait pas régner, ce n'était plus un prince, c'était son enfant à elle, son petit enfant malade. Et elle souhaitait d'être une femme du peuple, et la dernière, pour être seule à l'aimer, au fond d'une demeure de pauvre, toute seule à l'aimer son petit qui allait mourir. Car il allait mourir ! et plus rien ne pouvait le distraire ni lui donner un peu de joie.



Or, un soir d'été qu'on l'avait traîné à la fenêtre ouverte, plus pâle encore et plus abattu, par dessus les grands arbres du parc, les sons d'or d'une harpe arrivèrent jusqu'à lui. Il se soulève à moitié, écoute quelque temps..... et voilà qu'il sourit, son œil s'éclaire, et de sa pauvre petite main diaphane attirant sa mère :

— Oh ! mère, dit-il, fais venir l'homme qui joue ainsi. On court, c'est un vieil artiste déjà tout brisé par l'âge. Il vient tremblant de respect, s'installer au chevet du petit prince, et doucement prélude. Et tandis que la harpe joue un vieil air des Flandres, le front du petit malade s'égaye d'un peu de joie, de légers tremblements courent sur ses lèvres ; et, l'air

fini, il dit, consolé, au vieil homme en lui serrant les mains :

« Oh merci! vous reviendrez, n'est-ce pas, vous m'avez fait tant de bien! Se souvenant d'histoires de petits enfants mourants ramenés à la vie de si étrange manière. Oh! Dieu vient de montrer le salut, l'enfant vivra.

Et de ce jour, quand le petit prince souffrait, on faisait chercher le vieil artiste, et toujours l'enfant se consolait au son de la douce musique.

Mais hélas! la mort ne cédait pas.



Alors la mère devint jalouse, elle résolut d'être seule à donner à son pauvre petit malade les consolations dernières; et puisqu'enfin il devait mourir, à avoir pour elle seule ses dernières caresses et ses derniers baisers.

Oh! dans quelle profondeur de son amour trouva-t-elle le courage, par quel violent effort parvint-elle à surmonter l'implacable douleur qui la brisait pour se raidir à cette tâche sublime!

Dieu le sait! Bientôt elle put remplacer l'artiste au chevet de son pauvre petit ange; et jusqu'aux derniers moments de la suprême agonie. Pauvre mère, on la vit, souriante au milieu des tortures et des convulsions de son âme, qui venait d'heure en heure jouer elle-même au pauvre petit moribond les chants de harpe qui lui faisaient un instant oublier ses souffrances.

FRÉDÉRIC COUSOT.







LES DEUX PIGEONS.

TN jour on trouva chez nous, la porte d'un grenier volée en éclats, et une vieille malle qui appartenait à Grand' Mère, percée de plus de mille trous de vilebrequin. La chose parut singulière; mais on eut beau chercher, et multiplier les enquêtes, l'auteur de ce singulier attentat demeura inconnu.... Hélas! c'était moi, et j'en avais fait bien d'autres.

A quoi peut conduire, cependant quand on n'y prend garde une première convoitise! j'avais commencé par détourner une pièce de vingt sous; puis, volé un morceau de veau froid qui pesait au moins trois livres; j'avais transformé en passoire la malle de grand' Mère; quinze jours durant, j'avais été fripon, dissimulé, menteur; enfin j'avais commis ce beau coup de défoncer la porte; et tout cela, pour deux pigeons, oui, pour deux pigeons!

Je n'ai rien mieux à dire, il fait froid, je suis seul, il pleut; si vous le voulez ainsi, je vais vous conter l'histoire, c'est d'ailleurs l'histoire de mon premier amour.

Donc, il y avait une fois, dans la façon d'ajoupa où vivait, avec ses deux fils et presque toutes les bêtes de l'arche, Madame Cholet la tireuse de cartes, il y avait une fois deux beaux pigeons que le gendarme Maccabée avait teints, je ne sais comment, en couleur solférino.

Je les vis, et les aimai éperdûment. — Un samedi qu'on m'avait donné 20 sous pour les petits Chinois, je courus à la case de la mère Cholet; et trouvant ses deux fils, je proposai l'échange de mes 20 sous contre leurs pigeons solférino. Ils firent mine grise, et me dirent que c'était peu. Je cherchai à ce que je pouvais engager de plus, et me souvins d'avoir vu dans la dépense, un gros morceau de veau froid. Je le proposai, donnant approximativement ses dimensions; et j'eus la joie sans pareille de voir mes offres acceptées.

Oh! comme mon cœur tressaillit, quand je sentis palpiter dans mon mouchoir mes deux pigeons que j'emportais!

Cependant je ne pouvais m'ouvrir à mon père du marché que je venais de conclure, je résolus de cacher mes deux pigeons dans un grenier où l'on n'allait presque jamais. Là, les mettre en cage? il n'y fallait pas songer, car on n'eût pas tardé à les découvrir. J'avisai donc la malle de grand' mère; et me voilà armé d'un grand vilebrequin en œuvre de la trouer comme une écumoire. Ma belle besogne accomplie, j'installai mes prisonniers, avec des soins de mère, et m'en fus le cœur en joie.

Comme ça vous change pourtant, d'avoir un amour au cœur! j'étais tout autre, je ne pensais plus qu'à eux. Je ruminais tout le jour les moyens de leur rendre leur prison moins cruelle. Je leur portais pour les distraire, des images, des soldats de plomb, les moutons de mes bergeries; et toutes fois que je le pouvais, sans donner l'éveil, je courais ouvrir leur prison pour leur faire prendre un peu d'air. Non rien n'était plus charmant, comme de les voir si gentiment faisant la roue, et par des roucoulements et des battements d'ailes témoigner leur joie d'être libres. Je leur

disais : « Plus bas! plus bas! roucoulez plus bas, mes pauvres petits, il ne faut point qu'on vous entende!

Et de les voir ainsi malheureux et de les savoir proscrits, je les aimais davantage encore. Oh! comme je les aimais! Ils avaient pris à eux tout seuls mon cœur d'enfant, jusque là éparpillé sur toutes choses. Or, — ainsi en advient-il toujours dans notre pauvre monde, — le malheur me croyant heureux me guettait méchamment, comme vous allez le voir.

La porte du grenier était une vieille porte du temps de la mère-grand du petit chaperon-rouge. Un jour de tempête, la porte claqua si fort que la bobinette, se détachant, fit tomber pour tout de bon la chevillette; et la porte ne fermant plus clapota tout le jour, menant un train d'enfer. On fit venir un serrurier.

Moi, j'étais absent, ne me doutant de rien. A mon retour, je cours en hâte à mes chers captifs, car ils devaient avoir grand faim. J'arrive... oh! misère... la porte était fermée d'une grosse serrure de prison, et pas de clef! Mes pauvres petits!... Pourtant, on n'avait point découvert leur retraite, par une fente de la porte je pus voir la malle dans l'état où je l'avais laissée; et quand je les appelai, ils me répondirent doucement, comme pour me dire : nous sommes là!

Deux jours se passèrent ainsi, eux à souffrir, moi à essayer tous les trousseaux de clefs que je pus dérober, à imaginer des folies pour les ravitailler... En vain! Que faire? Pleurer? Je pleurais impuissant, et je leur jetais, à travers la porte, des paroles de consolation et d'espérance. Oh! que j'étais malheureux!

Vers la fin du second jour, je crus remarquer que leurs roucoulements s'échappaient plus plaintifs et devenaient de plus en plus faibles; quand vint le soir je m'en allai dormir, le cœur bien gros, poursuivi par

leurs cris. J'eus peine à m'endormir, et pendant la nuit, je fis un mauvais rêve : je vis dans notre grande église, entre les rangées de cierges, la malle de grand' mère se dresser comme un catafalque au milieu du chœur tout tendu de noir. Les prêtres chantaient l'office des morts. — Ma peine me réveilla. J'essayai en vain de me rendormir, je ne pus, et dès qu'il fit petit jour, je courus au grenier, l'âme pleine de lugubres pressentiments. J'arrive, je les appelle.... ils ne répondent point. Alors, fou, je m'élançai, d'un violent effort je fais sauter la porte, je cours à la malle.... au cercueil! oui hélas! au cercueil! Raides, convulsés et déjà froids, ils étaient là morts tous deux!

Je ne vous dirai point le grand procès domestique auquel donna lieu la découverte de la malle et de la porte, si étrangement mises à mal, non plus ma peine et combien je pleurai. Seulement si vous voulez le savoir, dans la maison de mon père, tout près du jet d'eau, est un petit tertre mamelonné, là sous le gazon plus dru, dans une boîte à cigares, dort mon premier amour.

FRÉDÉRIC COUSOT.





GEORGES OHNET

ET

LES BATAILLES DE LA VIE.

I.

LES mémoires, les autobiographies sont à la mode; il est d'usage et presque de bon ton aujourd'hui de livrer à la curiosité indifférente de la foule des secrets de famille, qui devraient être sacrés et ne sortir jamais de l'intimité du foyer. M. Ohnet, lui, est d'avis que, si ses œuvres appartiennent au public, sa vie privée est un trésor que nul œil indiscret n'a le droit de profaner. Il a raison et ce n'est pas nous qui lui en ferions un grief; aussi ne donnerons-nous que quelques détails biographiques en quelque sorte officiels et ne tenterons-nous pas de soulever le voile qu'il étend religieusement sur son intérieur.

Georges Ohnet naquit à Paris le 3 avril 1848. Il fit ses études au collège Sainte Barbe et au lycée Bonaparte; c'est à cette époque qu'il se lia d'amitié avec Albert Delpit qui depuis publia *Constantin*. Reçu docteur en droit, il ne se sentit qu'un gout médiocre pour la chicane et jetant la toque et la robe il entra à la rédaction du *Constitutionnel*. Pendant ses moments

de loisir il composait *Regina Sarpi*, drame en cinq actes, qui fut représenté au théâtre historique.

Fatigué, après cinq ans, du métier de journaliste, il se voua tout entier à la littérature et commença la publication de ses romans, qui tous eurent un nombre considérable d'éditions : *Le Maître de Forges*, *Serge Panine*, *la Comtesse Sarah*, *la Grande Marnière*, *Lise Fleuron*, *les Dames de Croix-Mort*. Georges Ohnet est aujourd'hui marié et père de famille.

Cela dit, nous prenons définitivement congé de l'homme pour ne plus nous occuper que de l'écrivain et de son œuvre.

II.

Les Batailles de la Vie, voilà le titre alléchant qu'Ohnet place en tête de tous ses romans, voulant ainsi sans doute donner de l'unité à son œuvre et la présenter comme le développement d'une seule et grande idée.

Que faut-il donc entendre par : *Batailles de la vie* ?

Le poète l'a dit avec infiniment de vérité :

La vie est un combat dont la palme est aux cieus.

Pour les uns, ce sont les heureux d'ici bas, ces batailles ne sont que de simples escarmouches, pour d'autres ce sont des combats acharnés, sans trêve ni merci. Notre condition en ce monde est la lutte, la lutte chaque jour, la lutte à chaque instant; les maladies, les accidents qu'il faut fuir, les incursions des méchants qu'il faut éviter, la richesse qu'il faut acquérir ou conserver, les besoins qu'il faut satisfaire, les passions qu'il faut dompter : autant de luttes souvent douloureuses que l'homme doit nécessairement engager. Une

page quelconque de la vie humaine, si elle est étudiée et vraie, sera toujours le récit d'un combat, car le repos complet, pas plus que le parfait bonheur, n'est possible sur cette terre hérissée de ronces et d'épines. Ce n'est point un sens aussi général qu'Ohnet attache à ce titre : *les Batailles de la Vie*; il pourrait en ce cas s'appliquer à tout roman comme à tout drame, comme à toute tragédie. Les existences simples et communes, les sentiments timides et doux, les passions innocentes et naïves ne sont point les sujets qu'il recherche; ce qu'il décrit avec complaisance, ce sont les situations terribles, les chocs violents de l'amour, les tortures de la douleur. Pas d'idylle, pas de bleu, mais du sombre et du tragique : voilà ce qu'il entend par les *Batailles de la Vie*.

L'écrivain est outillé pour son rude labeur; son imagination charpente puissamment le sujet et sa phrase rapide et alerte court rapidement au but. Peu ou point d'épisode, presque pas de réflexions; l'auteur semble craindre de s'arrêter en chemin, il va toujours en avant sans laisser au lecteur, un instant de repos. Les romans d'Ohnet, c'est une conséquence fatale de sa manière d'écrire, sont des livres qu'on dévore, qui attachent et enfièvrent, mais qu'on ne relit pas. On s'intéresse vivement au sort des personnages, on vit de leur vie, on souffre et on aime avec eux, mais quand on les a conduits au terme du voyage on les oublie et on n'éprouve nul désir de les retrouver. C'est le sort de tout roman où les événements jouent un trop grand rôle, où l'idée se cache sous le fait. Il est de ces récits, ceux de Charles Dickens par exemple, qu'on relit toujours avec un nouveau plaisir; chaque fois qu'on les ouvre on goûte des jouissances plus vives; il semble qu'on retrouve des amis qu'on a pu négliger

mais dont on a gardé un agréable souvenir. Les romans d'Ohnet n'auront jamais ce privilège ; leur lecture intéresse mais elle fatigue ; l'esprit est continuellement tendu, l'imagination toujours en éveil ; on ne veut pas fermer le livre mais on le lit avec précipitation, on a hâte de l'avoir terminé.

Chose digne de remarque, Ohnet qui se plaît à entasser événement sur événement, Ohnet, qu'on croirait toujours emporté par une imagination fougueuse, décrit à plusieurs reprises des situations presque identiques et qui ne diffèrent en quelque sorte que par les noms des personnages. Un rapide coup d'œil jeté sur « *Le Maître de Forges* » et « *Serge Panine* » suffira pour le démontrer. Le duc de Bligny est fiancé à Claire de Beaulieu qu'il aime et dont il est aimé. Par malheur le duc aime le jeu et un soir, qu'il a perdu de fortes sommes, il se voit forcé d'accepter, à titre de prêt, l'or d'un certain Moulinet, commerçant enrichi, sans éducation ni délicatesse. Bientôt même, ébloui par son immense fortune, il oublie ses serments et demande ou plutôt accepte la main de sa fille Athénaïs. Claire, de son côté, est adorée par Monsieur Derblay, un brave cœur, un honnête garçon, pour lequel elle n'éprouve aucune sympathie ; elle aime son fiancé et veut lui rester fidèle, mais lorsqu'elle apprend la conduite déloyale et insultante du duc, elle appelle Derblay et poussée par le dépit et la colère, lui accorde sa main. *Telle est la première partie du Maître de Forges.* Monsieur et Madame Desvarenes, n'ayant pas d'enfant après plusieurs années de mariage, adoptent Jeanne de Cernay, une pauvre petite orpheline sans fortune. Peu de temps après, bonheur tant désiré mais toujours en vain, leur naît une fille : Micheline. Jeanne et Micheline sont élevées comme deux sœurs et se

partagent l'affection de Madame Desvarenes. Jeanne de Cernay a fait un jour la connaissance du prince Serge Panine; elle lui a plu, il lui a fait une cour assidue et lui a révélé son amour. Panine est noble mais il est pauvre; reçu chez les Desvarenes il est fasciné par leurs richesses et parjurant ses serments, faisant fi de ses protestations d'amour, il feint de s'éprendre de Micheline séduite par ses allures de grand seigneur et se fait agréer par sa mère. Jeanne de Cernay, ne pouvant supporter un semblable affront, mande aussitôt auprès d'elle un nommé Cayrol dont elle a toujours repoussé les avances et lui accorde sa main. *Telle est la première partie de Serge Panine.*

Je laisse au lecteur de décider si oui ou non les situations se ressemblent, j'allais dire si elles sont identiques.

Nous ne conduirons pas plus loin nos investigations; qu'il nous suffise d'ajouter qu'on pourrait encore relever d'autres traits de famille dans les divers romans d'Ohnet.

III.

Saint-Marc Girardin, dans son cours de littérature dramatique, s'exprime ainsi à propos du mariage au 18^e siècle. « Il n'est plus du bel air d'aimer sa femme, « et c'est un ridicule de petites gens de témoigner la « moindre tendresse à celle qui y a droit. Ne dites « pas aux gens du grand monde que leur femme est « belle et charmante et qu'ils sont bien fous de ne pas « l'aimer. Ils l'aimeraient, si elle était la femme d'un « autre; mais la leur! la mode le défend; et comment « résister à la mode? La femme, de son côté, n'a pas « non plus le droit d'aimer son mari. » Ohnet ne partage certainement pas cette étrange aberration, il

montre même cà et là qu'il désapprouve cette manière d'agir; mais, nous devons l'avouer, ses personnages semblent être parfaitement en opposition avec lui. Ils parlent et agissent comme ne parlerait ni n'agirait celui qui les dépeint. C'est une singulière inconséquence de l'auteur, mais elle existe et nous devons la faire ressortir.

Ohnet a jusqu'à présent publié six romans. Nous en abandonnerons deux pour le moment : *la Grande Marnière*, parce qu'il se termine au mariage; *Lise Fleuron*, parce que le mariage n'y entre pas du tout. Dans les quatre autres nous rencontrons ni plus ni moins que deux femmes, qui n'aiment pas leur mari et qui cherchent un amant; trois hommes, qui oublient ce qu'ils doivent à leur épouse et qui aiment une autre femme, souvent celle d'un autre. C'est beaucoup, c'est trop. En théorie nous croyons que l'infidélité conjugale ne devrait jamais trouver place dans le roman, et que lorsqu'elle y paraît elle devrait y jouer un rôle tout à fait secondaire et être flétrie énergiquement. Par malheur Ohnet est, nous l'avons déjà dit, avare de réflexions; il dépeint, il décrit, il raconte; il ne raisonne pas. Il nous dit : voici un événement pris sur le vif, voici un sujet, voici une vie, à vous lecteur de juger et d'apprécier. La question est de savoir si le lecteur jugera et appréciera sainement. Pour ma part je suis persuadé que, sur cent lecteurs, cinquante ne s'en donneront pas la peine, quarante-neuf en seront incapables. Dans ces conditions l'auteur écrit pour le centième et je doute que celui-ci se rencontre toujours. Ceux qui font leurs délices de la lecture des romans y cherchent, règle générale, un pur amusement, ils lisent pour passer le temps, pour tuer l'ennui, pour sortir de la froide réalité et vivre un instant dans le rêve et nullement pour chercher une leçon de morale. Si vous

exposez un fait sans en tirer les conséquences, si vous peignez une passion sans la louer ou la blâmer, ils ne feront point par eux-mêmes ce travail, que vous deviez faire pour eux et la lecture leur sera toujours inutile et très souvent nuisible.

L'auteur semble avoir voulu diminuer sinon détruire cette influence funeste, en nous mettant sous les yeux des âmes tendres et pures qui font mieux ressortir l'injustice et l'infamie des coupables. L'impartialité nous fait un devoir de noter ce contraste entre l'innocence sacrifiée et le vice oppresseur. Micheline, la femme de Serge Panine, est une douce et chaste créature qui adore son époux et se sacrifie pour son bonheur. Ce que Serge désire, Micheline le veut aussi, ce qui déplaît à Serge ne peut plaire à Micheline. Panine ne parvient pas à rester en bonne intelligence avec sa belle mère, Micheline consent à s'éloigner avec lui, à aller vivre à la campagne; Panine désire sortir le soir, aller au club, Micheline reste seule et attend sans se plaindre le retour de son mari. Et c'est cette femme, un peu trop faible peut-être, que Panine trahit odieusement, c'est cette femme, qui a tout fait pour lui, que, lâchement, il trompe et délaisse. Le héros n'est certes pas ici le mari et il faut être dépravé pour lui porter de la sympathie et ne pas éprouver de pitié pour la pauvre abandonnée. Cependant nous voudrions quelque chose de plus, nous voudrions que l'auteur s'armât de la satire et en frappât vigoureusement celui qui a forfait à tous ses devoirs. Le coup de revolver, truc usé, qui atteint Serge Panine à la fin du roman, n'est point une satisfaction suffisante pour le lecteur, qui n'a souffert qu'avec impatience sa longue et infâme félicité. Les remords de l'âme coupable, sa punition par ceux là mêmes qui furent les complices de ses

débauches sont les seuls châtiments qui, dans le roman comme au théâtre produisent quelque impression sur le lecteur ou le spectateur. Une peine purement matérielle et en quelque sorte étrangère à la faute rappelle ces histoires invraisemblables composées pour les enfants et qui ont pour titre obligé : *Le Vice puni ou la vertu récompensée*. Si le poison, le poignard ou le révolver doivent punir le coupable, il faut nécessairement qu'ils soient maniés par des complices, sinon le châtiment nous laisse froid et ne peut nous émouvoir. Ce principe, Ohnet semble le méconnaître. Ceux de ses personnages qui manquent à leurs devoirs expient, il est vrai, plus ou moins leur faute, mais de telle façon que la vertu n'est pas suffisamment vengée. Ohnet peint les voluptés du mal, les énièvements de la passion, les séductions du vice, puis à la fin du roman, sans remords, sans repentir, le coupable est frappé; il meurt, se tue, s'exile emportant au fond du cœur le souvenir et aussi le regret de ses brutales satisfactions et sans rendre un suprême hommage à l'innocence et à la chasteté. Je le sais, il est de ces âmes perverses et sans pudeur pour qui le vice est devenu un jeu, qui se vautrent dans la fange sans arrière-pensée, sans regret, mais ce sont là de tristes exceptions, des monstres qui n'ont plus de l'homme que le nom; aussi lorsque l'écrivain a la hardiesse de les mettre en scène il doit les peindre sous des couleurs si repoussantes que tous les yeux s'en détournent avec horreur et dégoût.

En résumé Georges Ohnet est un écrivain qui aime et respecte la vertu, qui déteste et désapprouve le vice; mais qui, s'il sait faire tomber ses héros, ignore la manière de les relever et celle de les punir.



IV.

Ce n'est point, règle générale, chez les gens de théâtre qu'il faut chercher des prodiges de vertu ; acteurs et actrices, comédiens et comédiennes sont exposés à trop de dangers, de tentations de toutes sortes pour que l'innocence puisse devenir chez eux proverbiale. Dans ce cas, est-il rationnel de prendre pour héroïne d'un roman une femme de théâtre, de la peindre comme un ange de vertu sous les couleurs les plus séduisantes ? Non certes, les personnages d'un roman ne sont pas seulement des individus, ils sont des types ; le lecteur est exposé à généraliser ce qu'on lui dit d'un cas particulier et à faire d'une exception une règle générale. Rien n'est d'ailleurs plus naturel. L'écrivain peut chercher à amuser, mais il doit toujours en même temps s'efforcer d'instruire. Or quel profit voulez-vous qu'on retire de la lecture d'un ouvrage qui vous fait voir la société sous un aspect absolument faux, qui vous montre les hommes tout autres qu'ils ne sont en réalité !

C'est dans « *Lise Fleuron* » qu'Ohnet s'est écarté de ces principes.

Lise, jeune actrice d'un incomparable talent, est adulée, fêtée, adorée par la foule des viveurs, qui fréquentent les coulisses ; mais elle ne répond à aucune avance, elle feint de n'entendre aucune des protestations d'amour, qu'on lui murmure sans cesse à l'oreille. Innocente et pure elle tient à conserver sa réputation intacte. Jean de Brives, un charmant garçon à ce que dit l'auteur, qui, par une sorte d'apathie naturelle, a su jusqu'alors, au moins aux yeux du public, résister à toutes les séductions, s'éprend à première vue de la belle actrice.

L'amour marche à grands pas et bientôt Lise et Jean se sont donnés l'un à l'autre.

Le jeune homme éprouve des revers, il est ruiné par les machinations d'un rival dont Lise a jadis repoussé les avances. Lise dompte ses répugnances; elle va, à l'insu de Jean, trouver cet homme qu'elle exècre et qu'elle craint pour lui demander de secourir son amant. Jean la surprend pendant cette entrevue, se croit trompé et lui lance au visage un torrent d'injures. L'actrice ne pouvant supporter un coup aussi cruel meurt de désespoir.

Voilà en deux mots le sujet du roman. L'impartialité nous fait un devoir de reconnaître que l'auteur y a déployé tout son talent, les caractères sont bien tracés et l'intrigue savamment nouée. Aussi n'est-ce pas sur ce point que portent nos critiques. Ce que nous reprochons à l'auteur c'est d'avoir fait de Lise un ange d'innocence et de vertu, d'avoir pour ainsi dire donné cette actrice comme modèle et exemple.

De plus qu'est-ce après tout que cette Lise si candide?

Tout simplement une femme qui s'est livrée. Sans doute elle a refusé de se vendre, sans doute elle a résisté à la tourbe des viveurs qui voulaient la séduire; mais enfin, en réalité, elle n'a pas su rester chaste. Depuis quand la vertu consiste-t-elle à n'avoir qu'un amant et à lui rester fidèle? A ce compte il faudrait accorder son estime à nombre de femmes que le public honnête montre au doigt et méprise. Quant à moi je n'accorderai jamais mon respect qu'à la vierge innocente et candide qui conserve sans tache le trésor de sa pureté, à l'épouse qui réserve tout son amour pour celui à qui elle est légitimement unie; entre la femme qui se vend et celle qui se donne je ne fais qu'une distinction du plus au moins.

Voyons maintenant comment Ohnet fait mourir son héroïne.

Lise est moribonde le soir d'une *première*, le soir même où elle devait créer un rôle nouveau et faire le succès d'une pièce composée par un de ses amis d'enfance.

« Elle demanda à Michalon de lui jouer l'admirable marche funèbre de Chopin, un de ses plus doux souvenirs. Et tout bas elle murmura :

« Que c'est beau, c'est l'envolée d'une âme vers l'infini. Je voudrais que cette mélodie accompagnât mon dernier soupir. Vous me la jouerez, n'est-ce pas, Michalon?

« Elle sourit :

« Vous voyez! Toujours le théâtre! Je ne veux pas mourir sans un trémolo à l'orchestre... »

On vient annoncer l'immense succès de la pièce. « Je l'avais bien dit! murmura-t-elle, je suis contente!... « Heureuse chance dans l'avenir, mon bon Claude : (*c'est le nom de l'auteur*).

« Elle poussa un soupir d'allègement, se renversa en arrière, et ses traits rayonnèrent d'une céleste sérénité ». Elle était morte.

Cette scène, que je n'hésite pas à qualifier de navrante, rappelle la triste fin de Molière, expirant sur les planches pendant la représentation du *Malade Imaginaire*.

Que nous sommes loin de la majestueuse et consolante grandeur d'une mort vraiment chrétienne.

Je n'insiste pas, le lecteur fera lui-même la comparaison et comprendra parfaitement que de semblables ouvrages sont de nature à jeter le trouble dans les âmes délicates et candides.

Ohnet sacrifie l'esprit et le cœur à la chair et à la passion; voilà pourquoi ses romans n'auront jamais notre approbation sincère.

EUGÈNE DIJON.





L'EUROPÉEN AU CONGO.

(Suite de la page 749, 3^e année.)

Maladies endémiques.

Malaria ou fièvre d'Afrique. — Dysenterie. — Fièvre jaune. — Son immunité au Congo. — Fièvre bilieuse. — Leur traitement. — Causes de mortalité.



PARMI les maladies régnantes au Congo et dans les climats chauds, nous devons mentionner principalement la malaria ou fièvre paludéenne, les fièvres bilieuses, la dysenterie; nous dirons un mot de la nature des symptômes, de la marche et du traitement de ces affections qui, sous la zone torride, attaquent de préférence les Européens non acclimatés.



Malaria.

La Fièvre ou malaria règne en Afrique comme partout sous la zone torride. « La fièvre », dit Stanley, « couve en permanence dans les régions boisées où la nature n'a rien fait pour l'écoulement des eaux. Pendant la saison sèche on ne les croirait pas malsaines, rien n'offense ni la vue, ni l'odorat; cependant, de cette terre desséchée, de la végétation morte, couvrant de

ses débris des tiges et des arbres délabrés par les insectes, s'échappe un poison subtil presque aussi dangereux que celui que l'on respire à l'ombre de l'Upas (1) ».

Il est indispensable que tout explorateur, tout Colon connaisse les conditions dans lesquelles se développe la malaria, ou fièvre paludéenne; mais il importe qu'il la reconnaisse à son début, qu'il connaisse ses symptômes, sa marche, les moyens de la prévenir et aussi de la combattre. Stanley dit avoir ressenti lui-même plus de 120 fois les atteintes de la fièvre pendant les 17 années consacrées à parcourir ce vaste continent; il nous en donne une description très circonstanciée.

« Les premiers effets de la malaria — dit-il (1) — se produisent dans les entrailles où ils restent d'abord confinés, puis une langueur oppressive vous envahit, une somnolence irrésistible, une tendance continuelle au bâillement. La langue prend une couleur malade, presque noire, avec une teinte jaunâtre; les dents elles-mêmes deviennent jaunes et se couvrent d'un enduit nauséabond. Les yeux brillent d'un singulier éclat et sont remplis d'eau. Quand ces symptômes paraissent la fièvre commence et ne tarde pas à se déchaîner, faisant rage dans tout le corps et terrassant le malheureux qu'elle supplicie.....

« Parfois elle est précédée d'un violent frisson, pendant lequel des monceaux de couverture peuvent écraser le malade, sans diminuer le froid mortel qui le secoue. Vient ensuite un mal de tête d'une intensité peu commune, puis des douleurs excessives naissent dans les lombes, remontent la colonne vertébrale, s'étendent dans les

(1) STANLEY. *Comment j'ai retrouvé Livingstone*. Chap. XI, page 255.

épaules, gagnent le cou et se logent définitivement dans le front et dans l'occiput. Mais le plus souvent il n'y a pas de frisson; la fièvre, avec son douloureux cortège succède immédiatement à la somnolence. La tête vous brûle, les tempes ont des battements précipités; des tenailles rougies vous déchirent; le feu est dans vos veines, la soif vous dévore. L'air embrasé est plein de monstres hideux, reptiles connus et inconnus, qui grandissent et se multiplient confusément, toujours plus compliqués, plus affreux, et se transformant sans cesse pour devenir plus horribles. Chaque effort que vous faites pour échapper à cette vue la rend plus effroyable et crée de nouvelles souffrances. Nombreuses, nombreuses sont les heures que j'ai passé gémissant et me débattant sous le poids de cet infernal délire. Oh! les angoisses dont cette fièvre d'Afrique vous accable! Tortures de l'esprit, tortures du corps, oh! l'atroce agonie! rien ne l'apaise; les soins les plus patients, les attentions les plus douces, le dévouement le plus humble tout vous irrite; tout vous affole. Dans ce terrible état, Job lui-même fût entré en fureur..... Celui qui est en proie à cette fièvre s'envisage comme le foyer de toutes les misères. Vient la guérison, il se sent purifié : c'est une délivrance; il redevient sociable, il est de belle humeur, aimable et prêt à rire. Ce qui la veille était mauvais présage lui est une source de joie; il regarde ses gens avec affection; tout lui paraît beau; la nature est souriante, les bois le ravissent; un rien le met en extase. Je parle pour moi-même, qui ai noté avec soin toutes les phases de la crise. »

Voilà certes un tableau peu fait pour rassurer ceux qui s'exposent à l'action des effluves des marais; des explorateurs tels que Stanley et Livingstone qui ont traversé le continent mystérieux, souvent obligés de séjourner et de se reposer, harassés de fatigue et exténués

par des privations, ne peuvent échapper aux atteintes des fièvres propres aux contrées tropicales.

L'urticaire, éruption de la peau avec chatouillement semblable à celui produit par l'ortie, est souvent l'avant-coureur de la fièvre, l'accès qui lui succède se prolonge pendant quatre jours, avec remittance, ce qui est le genre de fièvre le plus dangereux, celui qui a fait tant de victimes parmi les explorateurs du Zambèze, du Nil blanc, du Niger et du Congo.

Cependant les fièvres n'ont pas toujours cette intensité, elles revêtent le caractère bénin de nos fièvres intermittentes et, de l'aveu même de Stanley, l'accès de fièvre n'a souvent pas plus d'importance et n'est guère plus redoutable en Afrique qu'un simple rhume contracté en Europe.

On ne parvient jamais à s'acclimater au point de pouvoir affronter impunément l'effet des effluves maremattiques ; c'est-à-dire qu'on n'est jamais certain d'échapper à leur action et même une première atteinte, loin de préserver, est au contraire une condition favorable pour les récidives ; l'observance des lois de l'hygiène, avec cinq à dix centigrammes de sulfate de quinine par jour constitue un excellent préservatif et un tonique bien plus efficace que les stimulants alcooliques. C'est surtout à l'époque des pluies que les fièvres sont fréquentes et que la quinine joue un rôle prépondérant. Du reste, les blancs sont obligés d'y recourir en toute saison au moins une ou deux fois par mois. C'est à peu près le seul remède souverain, le plus constant contre la malaria, bien que son usage prolongé et à dose élevée finisse par produire l'engorgement du foie et de la rate et irrite les voies digestives ; c'est à ce prix que les Européens doivent de pouvoir supporter le climat des contrées marécageuses ; le séjour en mer, sur un navire

situé seulement à un mille du rivage suffit pour guérir ces états morbides; on obtient le même résultat en choisissant pour habitation un endroit élevé et à l'abri des vents propagateurs des effluves, enfin par un changement de résidence; en un mot, tout moyen qui joint à un air pur l'éloignement du foyer produit cet heureux résultat. Mais, une fois déclarée, il faut combattre la fièvre avec énergie; pour atteindre ce but, Livingstone et Stanley qui, dans leurs voyages d'exploration ont été fréquemment atteints de la fièvre d'Afrique se sont fort bien trouvés d'une forte dose de quinine précédée d'un purgatif énergique; c'est aussi le traitement qui réussit le mieux dans les régions marécageuses de notre pays; ils conseillent aux voyageurs d'Afrique d'emporter des purgatifs de différentes natures, car l'usage excessif du même drastique en affaiblit l'effet; ils leur conseillent la coloquinte, la résine du Jalap, le calomel et le sulfate de magnésie, tous purgatifs, capables non seulement, de nettoyer les intestins, mais de stimuler les fonctions du foie. La quinine ne devra être prise que lorsque l'un ou l'autre de ces médicaments lui aura préparé les voies (1). Il faut prendre le purgatif au moment où l'on sent les premières atteintes de cette langueur et de cette fatigue excessives qui, en Afrique surtout, sont les avant-coureurs de la fièvre; l'effet du médicament sera hâté en donnant une tasse de café noir, sans sucre; il ne convient d'administrer la quinine que quand le purgatif aura produit son effet. Pour un homme affaibli par le séjour dans les pays chauds l'émétique ne peut remplacer avantageusement le purgatif.

(1) Livingstone compose sa pilule de 3 grains de résine de Jalap; 2 grains de calomel; de la teinture de cardamoine en dose strictement suffisante pour prévenir l'irritation de l'estomac.

On ne saurait mettre trop de soins à prévenir le développement de la fièvre la plus bénigne; faute de précaution elle peut prendre un caractère pernicieux ou revêtir une forme bilieuse, dysentérique et conduire aux conséquences les plus funestes. Aussi ne saurions-nous trop insister sur les recommandations pratiques signalées par les explorateurs expérimentés tels que Livingstone et Stanley.

Voici en résumé les moyens élémentaires et les précautions à prendre :

Il convient de commencer le traitement par des évacuants; ils ont pour but de débarrasser l'estomac et les intestins de l'accumulation de la bile et de dégorger le foie; soit 2 à 4 pilules purgatives ou quatre grammes de poudre de Jalap.

Dès que l'accès de fièvre est passé prenez deux à quatre grammes de quinine dans l'intervalle d'un accès à l'autre. Soit cinquante centigrammes toutes les quatre heures.

Pendant la période de froid couvrez le malade de couvertures en lui donnant des boissons chaudes.

Pendant le stade de chaleur donnez des boissons fraîches et épongez le corps avec de l'eau vinaigrée.

Pendant le stade de transpiration évitez le refroidissement en ayant soin de couvrir le patient d'une ou de plusieurs couvertures.

Dans les pays à fièvre le thé et surtout le café pris comme boisson a une double utilité. L'eau bouillante qui sert à l'infusion rend l'usage de l'eau sans danger et ce breuvage fortifie l'économie; son action stimulante et tonique lui permet de réagir contre le poison des marais. Un excellent moyen pour prévenir leur action délétère est de prendre journallement le matin un grand verre de vin de quinquina : soit environ cent grammes surtout au mois d'avril, mai et octobre qui

sont au Congo les mois les plus meurtriers, tout en ayant soin d'entretenir la parfaite liberté du ventre. C'est à ces périodes de transition saisonnière, à brusques changements de température, que la santé des Européens court le plus de danger et les expose aux fièvres bilieuses, mais il n'est pas bon de faire un usage journalier de la quinine; car, comme nous l'avons dit plus haut, cette erreur ou excès de précaution conduit à l'engorgement du foie et de la rate.

Quand on est particulièrement exposé aux effluves paludéennes, comme quand on traverse des contrées marécageuses surtout par les temps humides, il est bon de prendre comme moyen préventif vingt cinq centigrammes de sulfate de quinine avant le déjeuner, au sortir du lit. Quand on est exposé à devoir camper la nuit dans un endroit malsain, rien de mieux que de suivre le conseil des médecins anglais aux colonies qui recommandent de prendre vingt-cinq à cinquante centigrammes de sulfate de quinine dans un peu d'eau de vie et d'eau au moment de se coucher.

Au déclin du jour le danger est plus grand que lorsque le soleil agit dans toute son ardeur, parce que les effluves retombent vers le soir avec la vapeur d'eau condensée en brouillard et aussi le matin sous l'action de la rosée; de là l'indication d'habiter de préférence au rez de chaussée et les étages supérieurs des maisons et de prendre l'habitude de faire clore exactement les fenêtres au coucher du soleil.

La diarrhée et la dysenterie qui naissent des mêmes causes s'ajoutent aux maladies palustres et leur disputent la prééminence dans les statistiques orbituaires de l'Afrique. Les statistiques anglaises et les récentes recherches de plusieurs chirurgiens de la flotte française établissent que la mortalité, sous les tropiques, est à l'avantage de:

l'hémisphère sud; les dysenteries, les fièvres palustres, les hépatites y sont plus rares (1).



Dysenterie.

Autre affection des climats chauds, est précédée dans les cas graves d'un frisson, tandis que les cas simples débutent par une diarrhée avec coliques.

Comme *symptômes*, il se manifeste des douleurs constrictives dans l'abdomen, le ventre est sensible à la pression surtout au côté gauche. Il y a de fréquentes envies de défécation. Le malade se présente fréquemment à la garde robe, il évacue des matières glaireuses et sanguinolentes. Le ventre se ballonne. Dans les cas légers la soif et la fièvre sont légères.

Dans les cas graves ces symptômes sont plus marqués et la maladie prend une forme typhoïde. Dans cet état de prostration la langue est sèche et sale, quelquefois noire, le pouls accéléré et faible. Le malade ramasse les couvertures, éprouve du hoquet, de légers phénomènes nerveux et finalement tombe dans un état comateux.

La mort peut survenir par hémorrhagie, épuisement ou par perforation des intestins.

Traitement. — Donnez un gramme (20 gouttes) de laudanum; un quart d'heure après, faites prendre un gramme de poudre Ipéca dans de l'eau.

Le malade doit garder le lit sans prendre nourriture ni boisson pendant une heure.

Cette dose peut être renouvelée trois ou quatre fois, à quatre ou huit heures d'intervalle.

(1) *Traité d'hygiène.* LEVY.

Après, donnez toutes les six heures 50 centigrammes à un gramme de sulfate de quinine avec 25 à 50 centigr. de poudre de Dower (ipéca et opium).

Des fomentations chaudes faites sur le ventre avec des infusions aromatiques, à l'aide d'une flanelle arrosée de 20 gouttes de laudanum, procurent un grand soulagement.

Régime. — Il faut s'abstenir de donner de la nourriture solide et des stimulants : ni vin, ni café.

Soutenez les forces du malade en lui donnant du thé de bœuf (1), bouillon de poulet (2), blanc d'œuf crû (3) ou de l'arrow-root (4), donnés en petite quantité toutes les deux heures ou plus ou moins selon les besoins.

. Dans des cas graves avec symptômes typhoïdes et

(1) Pour préparer le thé de bœuf, on prend une demi livre de viande de bœuf ou d'antilope que l'on coupe en petits morceaux qu'on place dans une casserole avec un peu de sel et une pinte d'eau chaude. On la met près du feu pendant une heure en ayant soin de munir le récipient de son couvercle. On fait bouillir ensuite pendant 15 minutes, on filtre et on peut ajouter une cuillerée à café d'extrait de viande de Liebig.

(2) Coupez les os et la chair d'un poulet en menus morceaux, mettez les dans une casserole avec du sel et un quart de litre d'eau chaude. Couvrez le récipient et bouillissez doucement pendant deux heures sur un petit feu. Après quoi vous placez l'autoclave près du feu pendant une demi heure; écumez ensuite toute la graisse.

L'addition d'un peu de riz et une ou deux cuillerées à café d'extrait de viande Liebig rend ce bouillon savoureux et nutritif. Ou bien on ajoute un jaune d'œuf crû battu avec un peu d'eau.

(3) Battez un ou deux œufs en écume avec un peu d'eau ou du lait, ajoutez une cuillerie à café de cognac. Cette préparation est très nourrissante.

(4) *Arrow-root.* Prenez une cuillerée à soupe de poudre d'arrow-root que vous remuez avec une petite quantité d'eau froide, jusqu'à ce que le mélange soit bien uni. Versez alors petit à petit une demi pinte d'eau bouillante en remuant jusqu'à consistance épaisse. On peut ajouter un peu de sucre, d'aromate ou de cognac.

rapide déperdition des forces on peut donner chaque jour 4 à 8 onces (120 à 240 grammes) d'eau de vie (cognac) avec du lait et des œufs crus.

Si le cognac enlève l'enduit brun sale de la langue, c'est un indice que les stimulants font du bien.

Dans la dysenterie chronique prescrivez un régime nutritif doux tel que bouillon de poulet, riz, gruau (1), etc; donnez toutes les quatre heures une pilule avec opium, ipeca et sulfate de cuivre ou bien 10 à 20 gouttes de teinture de fer toutes les quatre heures.

Quelquefois à la suite de la dysenterie il se forme un abcès du foie. On le peut soupçonner si la douleur siège à la région du foie (au flanc droit); en pareil cas soutenez les forces du malade jusqu'à ce qu'on puisse prendre l'avis du médecin.



Fièvre jaune et fièvre bilieuse.

Jusqu'à ce jour la fièvre jaune n'a pas fait son apparition dans les régions intertropicales de l'Afrique; le Congo en particulier semble devoir en être préservé, circoncrit qu'il est en deça du huitième degré de latitude; or, à cette distance de l'équateur on n'a observé, jusqu'ici, sous ces régions tropicales, aucun cas isolé ni aucune épidémie de fièvre jaune. On n'a jamais vu la fièvre jaune franchir le 48° ni descendre au dessous du 8° de latitude.

Il serait néanmoins dangereux de se laisser aller à

(1) *Gruau*. Prenez une cuillerée à soupe de farine d'avoine et remuez-la insensiblement dans une pinte d'eau. Bouillissez-la pendant deux minutes au moins en la remuant bien. Versez le tout dans un bôl en y ajoutant un peu de sucre et de noix muscade.

une fausse sécurité en négligeant les moyens de la prévenir. Le relâchement dans les mesures de surveillance, l'absence de précautions, l'incurie ou le peu de vigueur de l'autorité sanitaire ont été causes des grands ravages qui ont signalé dans le monde civilisé l'apparition de diverses épidémies exotiques dont l'histoire fait mention.

Ce n'est que longtemps après ses fréquentes communications avec le nouveau monde que Cadix, Gibraltar, Barcelone, Malaga, Séville et Livourne ont vu apparaître fréquemment aux dix-septième et dix-huitième siècles, et avec une intensité sans égale, la fièvre jaune dans les péninsules de l'Espagne et de l'Italie.

L'expérience a démontré, du reste, que certaines maladies s'aggravent lorsqu'elles sont transportées dans de nouveaux climats et une maladie, quelquefois bénigne dans son pays d'origine, devient presque toujours très meurtrière sur un autre continent jusqu'à son entier acclimatement, à raison des circonstances opportunes et des conditions toutes nouvelles et favorables à son importation et à sa facile éclosion; telles sont l'idiosyncrasie ou l'aptitude particulière des populations, la présence des marais, l'insalubrité des lieux, la prédominance des vents chauds, etc.....

Il importe donc de ne pas laisser pénétrer sur le sol Congolais ce nouvel élément pestilentiel, dans la crainte trop justement fondée que ce germe léthifère étranger ne vienne à se développer dans ce nouveau milieu avec une vigueur juvénile fort redoutable, à l'instar de ce qui se passe en l'économie rurale pour des graines étrangères qui fructifient au centuple dans le nouveau terrain qui les reçoit et s'épanouissent en arbres fruitiers avec des variétés nombreuses, tout en conservant l'homogénéité et l'identité du germe créateur.

Remédier au mal c'est bien, le prévenir c'est mieux; les précautions hygiéniques sont préférables à toutes les formules thérapeutiques pour prévenir ou arrêter une épidémie. L'État indépendant du Congo, confié à une sage et vigilante direction, saura opposer une barrière à l'invasion du monstre ou l'étouffer dans son berceau par des précautions minutieuses et des conseils éclairés. Ne pas admettre les navires contaminés à la libre pratique, étendre les cordons sanitaires, établir des lazarets et de vastes hôpitaux, fournir une nourriture saine, veiller à l'exécution des préceptes hygiéniques dans la construction des maisons et l'aération des rues, conseiller au besoin l'émigration, voilà en quoi consiste le véritable code sanitaire qui doit inspirer les magistrats prudents et soucieux de la santé publique.

Quoiqu'il en soit, la fièvre bilieuse, la fièvre jaune, le choléra et le typhus d'Amérique puissent naître en dehors de toute influence paludéenne, on peut néanmoins considérer la fièvre des marais comme la forme la plus bénigne d'une série d'affections endémiques nées d'un germe, dont la dégénérescence ou la transformation donne lieu à un type plus redoutable sous forme de fièvre remittente, pernicieuse, bilieuse, cholériforme, dysentérique, typhoïde ou amarille.

Ces diverses affections peuvent se rapporter à une source pathologique commune tout en se rattachant à un germe spécifique qui leur est propre. Ces affections influencées par une cause identique, miasmatique ou autre, ont des troubles constants et marqués qui se ramènent tous à des altérations fonctionnelles et anatomiques des voies digestives avec des manifestations morbides plus ou moins tranchées.

Bien que le diagnostic différentiel de ces affections permette de les classer d'une manière bien définie dans

le cadre nosologique, elles se trouvent généralement toutes heureusement influencées par un traitement analogue; leur état fébrile se trouve aisément abattu par les adoucissants; il ne faut pas toutefois perdre de vue les indications spéciales révélées par la marche, les caractères prédominants et l'action pernicieuse de l'élément paludéen qui, dans certains cas, peut réclamer l'emploi du sulfate de quinine.

Le cadre de notre travail nous oblige de passer uniquement en revue les fièvres continues spéciales aux régions intertropicales. La fièvre bilieuse et la fièvre jaune sont filles de la région torride; elles attaquent surtout les européens non encore acclimatés, surtout à la fin de la saison des pluies ou estivale.

Lorsque l'accès n'est pas subit ces deux maladies sont précédées d'un sentiment de malaise, de nausées, de dégoût pour les aliments, de douleurs dans les régions rontales, dorsales et dans les membres, désignées sous le nom de barre. Dans la fièvre jaune l'accès est souvent subit. Ces affections débutent parfois par un frisson; mais le stade de froid n'est pas prolongé comme dans la fièvre intermittente et la température monte rapidement de 39,3° à 40,5° c. et même au-delà avec une peau brûlante et sèche, de l'insomnie et quelquefois du délire. Dans la fièvre bilieuse la peau et les yeux prennent souvent une teinte jaunâtre dès le début; tandis que la coloration jaune ne survient ordinairement que deux ou trois jours après l'invasion de la fièvre jaune. La coloration rouge de la peau et des yeux avec tuméfaction de la face précède dans la fièvre jaune.

Le vomissement de bile est un symptôme ordinaire pendant l'accès; les matières vomies sont parfois sanguinolentes; mais plus fréquemment et plus promptement noires dans le vomito negro ou fièvre jaune.

Les selles sont souvent décolorées dans la fièvre bilieuse; elles sont noirâtres dans la fièvre jaune; cette coloration est due à la présence de la bile altérée ou mêlée de sang.

L'urine sécrétée en petite quantité est souvent foncée en couleur ou sanguinolente.

La langue est chargée, encrassée surtout dans la fièvre bilieuse; les lèvres desséchées, une soif ardente tourmente les malades.

Le creux de l'estomac est le siège d'une pesanteur intensive et sensible à la pression, douleur qui se manifeste surtout dans la fièvre bilieuse à la région du foie et de la rate, par suite de la congestion et de l'augmentation de volume de ces organes.

Un mal de tête violent avec un grand abattement des forces sont des symptômes qui manquent rarement dans ces affections.

Tous ces symptômes peuvent diminuer après six ou douze heures ou continuer pendant deux jours ou plus, la température tombant d'un à deux degrés dans la matinée et s'élevant vers le soir.

Dans la fièvre bilieuse l'amélioration est d'une durée variable et peut être suivie d'un paroxysme plus grave que le premier accès de fièvre.

La durée de la fièvre jaune est de 5 à 10 jours, la fièvre bilieuse a une durée plus longue.

La guérison est souvent précédée d'une franche transpiration ou bien s'établit graduellement.

Avant la mort, qui arrive ordinairement par épuisement, le malade devient comateux et il survient des symptômes typhoïdes.

La convalescence est longue surtout pour la fièvre bilieuse.

Quant aux morts promptes qui frappent quelque-

fois les victimes, ce sont là des accidents extraordinaires qui peuvent être attribués à l'absorption d'un germe concentré; elle est l'effet d'une véritable sidération telle qu'en produit l'élément paludéen dans son action pernicieuse, ou semble être le résultat d'une asphyxie foudroyante analogue à celle occasionnée par l'inhalation de gaz délétère ou irrespirable de l'acide carbonique et de l'azote.

Les lésions anatomiques presque constantes que l'on rencontre du côté du foie et des organes digestifs dans ces deux affections sont celles d'une inflammation très intense de la muqueuse gastro-intestinale.

Il est aisé de le voir, la fièvre jaune, comme la fièvre bilieuse à forme gastrique se développent sous l'influence de la chaleur continue et se caractérisent par une pléthore ou surabondance de la sécrétion bilieuse. On comprend dès lors que cette bile sécrétée puisse avoir subi une altération dans sa composition sous l'influence de ces états morbides; devenue concentrée, elle pêche par son abondance et son âcreté; devenue toxique, elle irrite et enflamme les muqueuses à la façon d'un poison corrosif. Les qualités nuisibles et âcres de la bile sécrétée en abondance produisent des inflammations locales sur le foie et le trajet du tube intestinal en excitant, en brûlant, en corrodant, pour ainsi dire, les parties qu'elle touche. Cette action mécanique de la bile explique les vomissements et le hoquet si fréquents dans ces affections. L'absorption et la reprise de la bile par le sang qui le verse dans tout l'organisme par le torrent circulatoire rend compte des phénomènes de malaise et de prostration communiqués à tout l'organisme.

Ces considérations nous mettent sur la voie pour instituer avec succès un traitement rationnel, préventif et curatif commun à ces funestes maladies.

Le traitement de ces affections comporte une multi-

tude de moyens tour-à-tour vantés et dépréciés et dont il est bien difficile d'apprécier l'utilité. L'expérience des derniers temps n'a contribué à la thérapeutique de la fièvre jaune qu'en nous montrant, comme cela a lieu pour toutes les autres maladies aiguës, l'influence nuisible des anciennes tentatives violentes et toute la valeur des soins hygiéniques.

Aussi ne donnerons-nous pas la nomenclature spéciale des matériaux qui composent le vaste arsenal destiné à combattre la fièvre jaune, bilieuse et gastro-intestinale. Nous nous arrêterons de préférence au traitement le mieux à la portée de chacun qui, à la fois, satisfait la raison, que l'expérience sanctionne et qui entraîne notre conviction la plus ferme par les résultats heureux dont nous avons été nous-même témoin sous les régions tropicales.

Depuis longtemps on a renoncé justement aux remèdes toniques donnés au début, telles que les préparations de quinquina; ils ne font qu'aggraver la maladie parce qu'ils ne font qu'incendier par leurs qualités stimulantes; ils sont mal supportés par les malades, là où il n'était nécessaire que de calmer en adoucissant.

Le traitement sauveur que nous avons vu établir en 1879 au lazaret de la Miséricorde de Rio-de-Janeiro n'a été signalé, que nous sachions, nulle part; cependant, nous n'hésiterions pas, le cas échéant, de l'appliquer pour combattre la fièvre jaune et l'hépatite, tant le soulagement fut prompt et les succès constants.

Ils furent nombreux les malades frappés de la fièvre jaune et presque aussi nombreux ceux qui en échappèrent, en marchant rapidement vers une franche guérison, sous l'influence de cette médication.

Ce traitement est essentiellement émoullient :

Le petit lait gommeux, la limonade légère, l'huile d'amandes douces, combinée avec l'huile de ricin, la décoction d'orge, de riz, de graine de lin, de lavements huileux fréquents, répétés, les fomentations adoucissantes, les frictions huileuses, parfois, au début, les sangsues à l'anus et à l'épigastre forment la base de ce traitement.

C'est surtout l'usage de l'huile à l'intérieur et à l'extérieur qui forme la base de la médication. Sans être formulé nulle part, d'une façon bien précise, les peuples intertropicaux recourent, comme par instinct, au traitement à l'huile. Aux Antilles, aux Indes anglaises, dans les îles Orientales de l'Afrique, l'huile, ce produit naturel et si abondant de ces régions, joue un grand rôle dans la cure des affections endémiques, tant comme moyen prophylactique que comme remède curatif; nous savons aussi que dans quelques contrées du Levant les frictions d'huile constituent un excellent moyen pour se préserver de l'infection pestilentielle.

On conçoit du reste très bien que l'huile d'olives ou de ricin fraîchement exprimée tend à corriger et à adoucir, tout à la fois, l'acrimonie de la bile et l'irritation que ce fluide produit sur la membrane muqueuse gastro-intestinale, en même temps que par sa vertu laxative elle favorise l'évacuation de ce liquide qui engorge trop souvent les canaux du foie sous la zone torride. Quelques médecins considèrent aussi le développement de ces affections terribles comme devant leur origine à des animalcules; or, les partisans de cette théorie doivent également approuver l'usage des huiles qui sont le poison le plus subtil des animalcules comme de tous les insectes en général.

Les adoucissants sont nécessaires, dès le début, pour prévenir et arrêter l'inflammation interne. Comme moyen

préventif et curatif on donnera donc des *boissons copieuses* composées de beaucoup d'eau chaude ou bouillie avec de l'huile et du citron ; il faut boire ce breuvage aussi chaud que possible, vider, dans l'espace de trois à quatre minutes, coup sur coup, quatre à six tasses ; après deux heures de repos, pendant lesquels le malade peut boire de l'orangeade sucrée, reprendre le breuvage huileux ; donner dès le début et en grand nombre des *lavements* d'huile auxquels on peut ajouter du vinaigre et du miel : vinaigre, huile, miel, de chaque une cuillerée à soupe pour une pinte d'eau tiède. On administre une douzaine de lavements à court intervalle ; on complète le traitement en faisant des onctions sur le corps avec de l'huile chaude aromatisée ; on masse les membres avec cet adoucissant ; on répète ce traitement pendant deux ou trois jours jusqu'à l'abattement des symptômes fébriles et des douleurs de tête.

Dès qu'il s'établit une transpiration abondante, le malade peut être considéré comme sauvé.

Cette méthode si simple, si facile, donne des résultats vraiment surprenants ; elle a l'avantage de pouvoir s'instituer sans l'intervention du médecin, elle mérite de devenir populaire ; elle peut s'étendre encore à toutes les inflammations gastro-intestinales, aux flux dysentériques aigus, aux fièvres puerpérales gastriques et surtout au choléra-morbus où l'inflammation est si intense, si rapide et bien des fois promptement funeste. C'est au médecin à juger si l'état pernicieux et grave ne demande pas l'administration du sulfate de quinine.

C'est du reste sur les évacuations par le bas et par le haut qu'est basé le traitement des médecins aux colonies anglaises contre la fièvre jaune, fièvres bilieuses, etc.

Dès le début ils administrent un gramme de poudre

d'ipéca dans une grande quantité d'eau chaude ou de thé en boisson.

Après l'effet vomitif obtenu ils donnent quatre grammes de poudre de Jalap composée.

Aussitôt que la fièvre est un peu tombée ils donnent 25 centigrammes de quinine toutes les quatre heures.

Dans les cas graves ils n'attendent pas la fin de la fièvre pour donner la quinine. Mais ils la donnent tout de suite une ou deux heures après la purgation.

Si l'estomac ne tolère pas la quinine, ils le donnent en lavement.

En tout état de cause la quinine a toujours l'avantage de relever et de soutenir les forces.

Quand le mal de tête est excessif, baignez la tête avec un mélange d'eau et de vinaigre dont on peut imbiber constamment un mouchoir.

On calme l'ardeur et la sécheresse de la peau en épongeant chaque jour le corps avec de l'eau tiède ou de l'eau vinaigrée.

Les efforts de vomissements, les vomissements et le hoquet sont soulagés par des cataplasmes à la moutarde ou emplâtres Rigollot, placés sur le creux de l'estomac, ou par une injection sous-cutanée à un centigramme de morphine.

Aussitôt que les symptômes fébriles et inflammatoires sont conjurés il faut relever les forces.

Régime. Donnez du thé de bœuf, du bouillon de poulet, des œufs crus battus avec du lait sucré et aromatisé avec un peu d'eau de vie, de l'arrow-root, etc., le tout préparé selon la méthode anglaise que nous avons indiquée pour le traitement de la dysenterie.

Quand les forces baissent rapidement on donnera de la nourriture chaque deux heures ou plus souvent.

Quand il survient des symptômes typhoïdes, tels

que langue brune, sèche, brillante, abattement, délire, tremblement musculaire, mouvement des mains pour ramasser couvertures on peut hardiment suivre les habitudes des médecins anglais qui donnent, dans ce cas, du vin de Champagne ou du brandy, six onces (180 grammes) ou plus par jour du dernier.

Quand l'estomac ne peut retenir la nourriture, il faut ordonner des lavements donnés avec douceur, composés d'œufs battus avec du lait et du cognac ou de thé de bœuf. On donne des boissons rafraîchissantes, limonade ou jus de citron, etc.

Convalescence. Quand le malade est entré en convalescence, donnez journellement cinquante centigrammes de sulfate de quinine, soutenez les forces par un régime substantiel, en allant progressivement vers une nourriture solide. Les convalescents se trouvent bien des vins de Bordeaux, de Champagne, de Porto et d'un tonique ferrugineux, soit, par exemple, dix gouttes de teinture de mars dans un verre d'eau, trois fois par jour.



Maladies du foie.

Dans les pays intertropicaux, les affections bilieuses, les maladies du foie sont fort communes; elles y règnent en permanence et rares sont les personnes qui à un degré quelconque n'en souffrent pas.

Mais à côté du mal la nature a placé le remède. Il existe un médicament fort répandu dans les pays chauds, bien connu et journellement employé par les habitants de l'Inde. C'est la *Frangule des Indes* (*Rhamnus Frangula indica*).

Les médecins Anglais, l'administrent communément aux Indes à leurs malades atteints d'affections bilieuses; ils en obtiennent des effets certains et immédiats.

La Frangule *des Indes* est la seule qui possède ces propriétés médicinales; celle de nos contrées ne jouit que de peu ou point de vertus.

Ils le prescrivent contre toutes les affections bilieuses en général : *Engorgement du foie, vomissements bilieux, jaunisse, développement exagérée du foie, coliques et calculs hépatiques, constipation opiniâtre, hémorroïdes.*

Traitement. On fait une infusion, un thé avec l'écorce de Frangule. On prend froid un verre à vin matin et soir de cette préparation.

Le docteur Darlings de Boméo a fait une préparation à l'aide du véritable Frangule des Indes d'après la méthode indienne. Il en prescrit 2 à 3 cuillerées à soupe par jour, une heure avant les repas; moitié dose pour les enfants.

Comme moyen préventif de ces affections nous recommandons la sobriété, l'usage modéré des alcooliques, l'abstention de substances alimentaires féculantes et grasses; à plus forte raison, pendant toute la durée du traitement curatif, ces malades devront s'abstenir de pareille alimentation, faire usage de lait, de soupes maigres, de viandes rôties, d'œufs frais, d'eau rougie (eau et vin). Dans le chapitre « Précautions à prendre » on trouvera toutes les indications utiles pour prévenir ces affections ou les atténuer par un régime et une hygiène convenable.



Anémie.

Parmi les maladies, les inconvénients principaux et les accidents propres aux pays chauds, nous avons à signaler l'Anémie.

L'Anémie constitue pour ainsi dire le fond du tempérament des populations tropiques; elle ne peut être évitée

sous l'action de la chaleur continue des tropiques, qui produit à la longue l'alanguissement dans l'énergie des fonctions digestives. Mais on peut l'atténuer sous l'influence du régime et d'une hygiène bien comprise. C'est là son traitement et nous aurons occasion d'y revenir en parlant de l'alimentation dans les pays chauds.

Il existe au Gabon une anémie galopante qui donne lieu à une rapide déperdition des forces et contre laquelle le repatriement est urgent.

En dehors de l'anémie ordinaire des tropiques, il existe dans les régions une anémie particulière, connue sous le nom d'*hypoémie intertropicale*, de *chlorose d'Egypte* ou des *tropiques* et que l'on constate également en Italie, en France, en Hongrie et même en Belgique; le docteur Van Lair, professeur à l'Université de Liège, l'a signalée chez les ouvriers mineurs et la rattache à un helmenthe (ver intestinal du nom d'ankylostome) et dont la guérison peut être obtenue par l'extrait éthéré de fougère mâle.

La maladie du sommeil (hypnosie) est une affection qui règne à la côte occidentale d'Afrique surtout chez les noirs du Congo, plus fréquente de 12 à 18 ans; elle emporte lentement ceux qui en sont atteints.



Eczéma tropical.

La peau, siège d'une incessante stimulation, se couvre d'éruptions diverses : sudamina, papilles, ecthyma, eczéma, érythèmes, psoriasis, érysipèles, rougeole, variole; la lèpre, l'éléphantiasis; le Bouton d'Alep, du Nil.

Sous l'influence du climat des tropiques on voit fréquemment se développer les *bourbouilles* ou eczéma

des tropiques; elles sont directement liées à la poussée sudorale que déterminent les températures élevées et constantes. Sous l'influence de cette cause permanente, chaque glande sudoripare devient le siège d'une petite irritation sécrétoire, qui détermine à la peau une éruption avec vésicules et papules, accompagnée d'une sensation de picotement ou de prurit très incommode. Ces bourbouilles ont leur siège de prédilection au dos, à la région antérieure de la poitrine, aux poignets, aux aisselles, à la face interne des cuisses.

Elles affectent presque tous les Européens, surtout ceux qui ont la peau fine et qui transpirent facilement. En même temps que diminue la transpiration habituelle, après un certain temps de séjour dans les pays chauds et torrides, la prédisposition à contracter les bourbouilles s'affaiblit graduellement.

On pourra souvent prévenir l'éruption des bourbouilles en portant directement appliqués sur la peau des vêtements poreux, gilet et caleçon de coton léger, par l'usage des bains frais, des ablutions froides, par l'abstinence des boissons aqueuses abondantes. Si par imprudence, dans le cours de l'éruption, on ingère un verre d'une boisson aqueuse, cela suffit pour déterminer au moment de la sueur qui suit de très près l'ingestion, le prurit si incommode de l'eczéma tropical. Si on déchire par le grattement, la mince paroi des vésicules ou le sommet des papules il peut survenir des plaques humides d'érythème fort rebelles au traitement.

C'est une erreur de croire que l'éruption une fois déclarée il faut la respecter par crainte de répercussion; il convient, au contraire, de la soigner par les moyens que nous venons de signaler. Le médecin réservera l'emploi des lotions rendues astringentes par l'addition d'une très faible quantité de perchlorure de fer, d'alun.

ou de tanin au cas où les plaques humides d'érythème sont venues compliquer la maladie.

Les ulcères phagédéniques, très rebelles à la guérison, se produisent à la moindre blessure, égratignure; surtout chez les personnes, qui courent jambes et pieds nus dans l'eau. En Océanie on les attribue à la blessure occasionnée par les coraux.

La chaleur favorise le développement des parasites.

1° La *puce pénétrante* ou chique, hante les lieux bas; elle est exclusivement limitée dans la région équatoriale de l'Amérique. — Le *Ciron*, petit insecte, fréquent au Brésil, se glisse sous les ongles en rongant les chairs et progresse tant qu'on ait fait une légère incision pour le retirer.

2° La *Lucilia hominivorax* produit des accidents graves et même la mort quand cette mouche dépose ses œufs dans les cavités nasales.

3° Le *ver de Médine*, de Guinée, du Congo, du golfe Persique est connu depuis deux mille ans. Il a son siège aux pieds, aux malléoles, aux jambes; on l'attribue à l'imprudence de traverser jambes nues les flaques d'eau stagnante.

Les lieux bas et humides sont affectionnés par les serpents; la morsure de quelques uns est vénimeuse.

Les moustiques et les maringouins, ou cousins de la zone équatoriale, sont de petits insectes ailés qui incommodent par leur morsure et leur bourdonnement nocturne; ils apparaissent et disparaissent avec la saison des pluies et pullulent là où l'eau et la végétation sont abondantes.

Un fait qui mérite d'être noté c'est que la rage se rencontre rarement dans la zone torride.

Nous parlerons à la fin de ce travail du traitement préventif et curatif de ces divers inconvénients et accidents.

En dehors de l'influence morbide due aux modifications physiologiques et aux imminences morbides propres aux climats chauds, il y a bien d'autres causes non moins prépondérantes à la production des maladies spéciales; ce sont avant tout les mauvaises habitudes, les excès, la prédilection pour les aliments assaisonnés de condiments incendiaires, stimulants ou excitants, l'abus des alcooliques qui produisent les dysenteries mortelles et les gastrites chroniques.

Au demeurant, à mesure que ces régions sont mieux connues et qu'une expérience toujours durement acquise par les explorateurs hardis et les premiers qui viennent s'implanter dans des contrées nouvellement mises en culture, profitant des épreuves et des leçons de nos devanciers, il devient plus facile de conjurer les dangers, de prévenir et de combattre les affections endémiques ou locales.

Ce qui occasionne les maladies aux tropiques, comme dans les climats du Nord, ce n'est pas tant la chaleur ni le froid. Ceux qui échangent leur séjour dans des pays éloignés font volontiers du climat, nouveau pour eux, le bouc émissaire d'Israël qu'ils chargent de tous les maux; tandisqu'il convient de les rapporter pour la plus grande part au bilan des infractions inconscientes des lois de la santé, à l'incurie, à l'insouciance ou à la violation flagrante des lois les plus élémentaires de l'hygiène.

L'hygiène joue conséquemment un rôle immense pour lutter avec succès contre les causes énergiques d'affaiblissement et de destruction, causes éloignées ou

prochaines qui doivent surtout être recherchées et anéanties avec promptitude et vigilance dans les pays chauds; il importe donc qu'elle soit admise dans le conseil des administrations supérieures, officielles et privées et munie d'autorité et d'initiative; sans cela les ressources dont disposent ces administrations seront battues en brèche et n'empêcheront guère le développement des épidémies meurtrières. Il y a, sans doute, des causes qui échappent à l'action de l'hygiéniste, telles sont l'imprudence, l'audace, la témérité d'une jeunesse turbulente, trop confiante dans les ressources de l'âge et de la constitution; mais par sa vigilance, ses instructions, l'autorité dissipera l'ignorance et se fera écouter par une sollicitude éclairée.

Dans son dernier et remarquable ouvrage (1) Stanley insiste longuement sur les causes des décès; de l'enquête qu'il a faite pendant son long séjour en Afrique il conclut qu'on a énormément exagéré l'influence des miasmes et des fièvres sur la mortalité du Congo. Ce fleuve a du reste l'avantage sur ses rivaux en grandeur et en majesté d'avoir une marée haute en toute saison.

Il est utile de faire l'énumération des causes de mortalité, selon l'ordre de leur fréquence; elles s'étendent du reste à la généralité des contrées intertropicales.

1° Les courants d'air froids affrontés témérairement exercent le plus de ravages.

Ce ne sont pas seulement les miasmes qui produisent la fièvre. On gagne les fièvres en s'exposant à l'atmosphère nocturne. Sous le ciel serein et scintillant d'étoiles des tropiques les nuits sont fraîches, parfois même froides, et le corps se refroidit avec d'autant plus

(1) STANLEY. *Cinq années au Congo*. 1885.

de facilité qu'on conserve des vêtements humides ou chargés de transpiration : il importe donc de se prémunir avec grand soin contre l'effet des brouillards, de la rosée et de la fraîcheur du soir et de la nuit.

Pendant 3 mois il fait, dit Stanley, positivement froid au Congo (1), pendant le reste de l'année la chaleur est tempérée par les nuages et les brises soufflant du Sud de l'Atlantique; il fait plus chaud après l'orage, alors le ciel s'éclaircit, l'action du soleil est devenue plus directe.

La moyenne des plus hautes températures pendant la saison chaude est au Congo de 32° c. et de 19° c. pour les plus basses températures.

Elle est de 37 à 41° c. au soleil pendant les temps clairs. Il importe de prévenir les effets des brusques changements du calorique; car *on doit se préoccuper beaucoup plus de se prémunir contre les changements de température que contre les miasmes.*

2° Le séjour dans le creux des terrains vient en second lieu pour la fréquence des décès.

Ceux qui habitent des gorges, des vallées, des ravins et des dépressions du sol, s'exposent à un double danger; ils subissent l'influence paludéenne, l'ardeur du soleil qui concentre ses rayons fait soulever des buées de miasmes que le vent transporte dans les gorges.

Le docteur Van Dankelman, cité par Stanley, constate que 90 % des vents qui règnent dans la gorge du Congo, sont des vents froids du S. O. venant de la mer et remontent le fleuve. La présence de ces vents explique la salubrité plus grande de la côte; en remontant le Congo ce souffle perfide passe sur ses îles mal-

(1) *Cinq années au Congo.* 1886. STANLEY.

saines, sur les marais et les dépôts de vase noire qu'il rencontre sur son passage; à l'action maremmatique s'ajoute les chances de refroidissement que ces vents produisent en traversant les gorges et les vallées resserrées entre les montagnes.

3° L'impureté des mœurs et l'intempérance des jeunes gens.

Cette cause n'a pas besoin de commentaires; plus l'organisme sera débilité par les excès, ou surexcité par l'usage des alcooliques, moins il résistera aux causes morbides. Les ivrognes, les gourmands et les paresseux ne résistent pas longtemps dans les pays chauds.

4° L'insuffisance de nourriture.

Dans les débuts d'une installation naissante la nourriture est souvent difficile à se procurer sur place ou aux environs. Une bonne nourriture variée, contribue à résister aux désordres physiques occasionnés par le changement de climat.

5° Les accidents occasionnés par la légèreté, l'irritation, la témérité ou la faiblesse organique.

Bien des accidents sont dus à de véritables actes de folie, à des imprudences, à des excès de fatigues et à des bravades que l'on met ensuite injustement sur le compte du climat ou d'un organisme trop jeune ou trop débile pour affronter les climats tropicaux.

Enfin, les maladies les plus fréquentes du Congo sont les dysenteries et les fièvres, qui se développent sous l'influence des causes précitées.

Le fièvre intermittente qui dure de 1 à 3 jours, est moins redoutable, dit Stanley, qu'un rhume en Europe.

La fièvre remittente, n'est le plus souvent qu'une fièvre intermittente aggravée par l'exposition au soleil, la transpiration et le refroidissement. Elle dure souvent plusieurs jours.

La fièvre bilieuse, aggravation de la fièvre remittente, plus dangereuse, amène de redoutables complications. Son intensité dépend des habitudes de tempérance alcoolique ou alimentaire du malade.

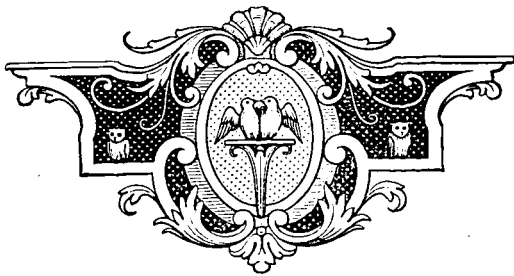
On peut donc conclure avec Stanley que le climat du Congo est moins dangereux que certaines régions des Indes Anglaises, de l'Amérique équatoriale ou des Indes Occidentales.

(A continuer).

Bruxelles.

D^r P. DE GROOTE.







LES VACANCES D'UN NOTAIRE.

—
AU CAP NORD!

SOUVENIRS DE VOYAGE.

—

(Suite, voir page 617.)

NOUS naviguons en plein *Gröt-Sund*, entre l'île escarpée de *Reinö* à gauche, et le continent à droite.

Vers 9 heures du soir, après avoir doublé le Cap *Lyngstuen*, immense rempart s'avancant dans la mer pour défendre l'embouchure du majestueux *Lyngenfjord*, un grand émoi se produit sur le pont : les passagers se précipitent à tribord pour voir une baleine qui prend ses ébats à cent mètres du navire.

C'est la première qui daigne paraître depuis notre départ de *Throndhjem*. Le capitaine nous en promet d'autres et s'engage à pousser au retour une pointe dans le golfe de *Lyngen* pour nous montrer les contre-forts des glaciers réputés comme les plus beaux du monde.



Au sortir de l'étroit chenal de *Kaag-Sund* séparant les îles d'*Arnö* et de *Kaagö*, le *Sverre* plonge dans la *Mer de Loppe*.

Cette partie de l'océan glacial est superbe. Le ciel étincelant d'étoiles se reflète dans les ondes unies, on aperçoit au loin les têtes blanches des glaciers autour desquelles les astres tracent des auréoles lumineuses. Malgré le froid piquant nous ne quittons le pont qu'après avoir passé le détroit de *Stjernö* qui conduit à l'*Altenfjord* au fond duquel se trouve la fertile vallée d'*Alten*, l'Eden de la Laponie.

Ce lieu est cité comme un phénomène par les naturalistes. « Et n'est-ce pas un vrai phénomène, s'écrie X. Marmier, que ces coteaux qui verdissent au milieu d'une contrée couverte de neige, et cette terre septentrionale qui tout-à-coup semble se ranimer, recueille ses forces et porte dans les airs de grandes tiges de pins et des forêts de bouleaux? »

Au milieu de cet oasis des contrées arctiques s'étale *Altengaard*, la plus ancienne station catholique du Nord.

La Mission du Pôle y possède, dans une construction en bois servant jadis de résidence aux gouverneurs du Finmark, sa petite Eglise de Saint-Joseph, son presbytère et une école très-fréquentée dont la section des filles est dirigée par une institutrice laïque danoise. Les deux Missionnaires de la Station, les *RR. PP. Ad. Jacquemet* et *Isid. Vinc. Burille*, sont prêtres français de la Salette (1).

On y trouve encore un hôpital, réservé surtout aux pauvres pêcheurs atteints de la lèpre et aux incurables.

Tout le rivage de l'*Altenfjord* est parsemé d'habitations : à une demi-lieue de la Mission est *Bossekop*

(1) Il y a quelques années, cette importante station était desservie par un prêtre belge, M^r l'abbé *Émile Macsfranck*, aujourd'hui directeur du couvent des Sœurs de la visitation à Gavre.

(baie de la Baleine), joli hameau avec bonne auberge. Vis-à-vis est *Talvig*, chef-lieu du district, et à un mille de là *Kaafjord*.



Kaafjord n'était qu'une baie déserte quand un habile négociant anglais y fonda une colonie.

Une mine de cuivre, découverte dans la montagne voisine et exploitée avec intelligence, est devenue pour lui un moyen de fortune, pour tout le pays une source de prospérité.

Dès le XVII^e siècle, cette mine avait été renseignée au Gouvernement danois, mais à cette époque les moyens d'extraction n'étaient pas aussi faciles qu'ils le sont devenus depuis, et après une étude superficielle de la position de la mine l'entreprise fut abandonnée.

En 1825, une femme laponne trouva sur les rochers un morceau de cuivre si brillant aux rayons du soleil qu'elle le prit pour de l'or; cet échantillon tomba entre les mains de M. *Crowe*, alors négociant à Hammerfest, qui le porta en Angleterre.

A son retour, il savait qu'il y avait à *Kaafjord* des veines de cuivre plus riches que celles de Suède; il visita le sol avec des ingénieurs, reconnut l'étendue des gisements et sollicita un privilège d'exploitation. Le Gouvernement norvégien se montra très-libéral dans ses concessions; il lui accorda le produit net et exclusif des mines pendant dix ans, à partir du jour où il fondrait à *Kaafjord* le premier lingot; ce privilège est daté de 1826.

En 1827, M. *Crowe* envoyait déjà en Angleterre plusieurs bâtiments chargés de minerais.



Ces mines sont loin d'offrir l'aspect grandiose et pittoresque de celles de *Danemora* et de *Fahlun*, qui descendent jusque dans les entrailles de la terre; mais ce qui est curieux à Kaafjord, c'est de voir cette ruche humaine si promptement formée par la volonté d'un seul homme, et ce mélange d'ouvriers russes, danois, anglais, allemands, norvégiens et japonais, rassemblés sur le même filon. Au printemps arrivent des suédois et des finlandais qui travaillent là tout l'été, vivent pauvrement, épargnent presque tout ce qu'ils gagnent et s'en retournent au commencement de l'hiver avec un petit pécule de 200 à 300 francs.

Et tous ces hommes, de nature rude, vivent ensemble en bonne intelligence. Il est rare qu'on ait à signaler parmi eux une rixe ou quelque autre infraction aux règlements. Les directeurs des mines sont les juges des conflits, et si le coupable est condamné à payer une amende, elle est versée dans la caisse des pauvres.

En même temps que le maître cherche à maintenir parmi les ouvriers une discipline sévère, il travaille à leur donner des garanties de sécurité pour l'avenir. S'ils tombent malades, le médecin les visite gratuitement; s'ils sont hors d'état de travailler, la caisse des pauvres vient à leur secours.

Une loi d'équité les gouverne dans leurs jours de travail, une loi de bienfaisance les soutient dans leurs jours d'infortune. Ces sages institutions les retiennent dans le devoir et les attachent à l'établissement (1).

(1) X. MARMIER. *Lettres sur le Nord*.



28 juillet. — *Hammerfest*. — *Mythologie scandinave*. — *Superstitions des Lapons*. — *Le Cap des Oiseaux*.

A 6 heures du matin, l'abbé *Stanley* vint nous éveiller. Nous étions en rade d'*Hammerfest*, à quelques encablures du quai.

« C'est aujourd'hui dimanche, nous dit-il, si vous « voulez assister à la messe, en avant! »

Peu après nous faisons notre entrée dans la chapelle de l'hôpital catholique.

Monseigneur *Cl. Hagemann*, prêtre Westphalien, prévôt de la Mission du Finmark, était à l'autel, assisté de son vicaire français M. l'abbé *P.-Ch. Maitrehut*. Les Comtes *Odolfredi* et *Albani* vinrent nous rejoindre et le révérend M. *Stanley* put dire sa messe, qui fut servie par notre compagnon, M. le Bon *Maurice Pycke de Peteghem*.

Le service divin célébré sans pompe dans ce petit temple en bois le plus septentrional du monde, nous émut profondément.



Nous fûmes cordialement reçus par Mgr *Hagemann* et par son vicaire. Ils nous présentèrent aux bonnes sœurs grises de Neisse en Silésie, qui desservent l'Hôpital, et à la maîtresse laïque norvégienne chargée de la direction de l'École catholique.

Ces sœurs hospitalières de *Sainte-Elisabeth*, au nombre de cinq, sont bénies par la population d'*Hammerfest*, généralement pauvre et si souvent éprouvée par les accidents de la pêche et par la misère de ces parages arctiques, les plus stériles et les plus inclements de la terre.



Nous avons carte blanche jusqu'à 1 heure, donc plus de temps qu'il ne fallait pour bien explorer la ville.

Hammerfest, capitale du Finmark, est située au 70° 45' latitude Nord, au fond de la baie de l'île de *Qualö*, défendue contre les fureurs des vents du Nord par la presqu'île de *Fuglenæs*.

Les hauts sommets du *Ijven*, arides et dénudés comme le restant de l'île, où ne croit ni arbre ni brin d'herbe, lui servent de barrière contre les frimas de l'est.

Ses rues, bordées de masures en bois aux toits formés de blocs de pierre et de mottes de terre, sont sinueuses, sombres et boueuses.

Quand De Buck visita *Hammerfest* en 1807, il n'y compta que 40 habitants et 9 maisons. En 1837 Marmier trouva cette population portée à 400 âmes et le professeur Parlatore à 800 en 1851. Le dernier dénombrement accuse une population stable de 2500 habitants.

Son commerce avec le sud et plus encore avec la Russie, progresse de jour en jour; son port est rarement dégarni de navires. Nous en comptâmes seize à l'ancre et nous étions amarrés à côté d'une canonnière russe ayant pour mission de surveiller la pêche dans les eaux du Finmark.



Le long du quai s'étend une ligne de magasins construits sur pilotis et de fabriques d'huile de foie de morue « *Tranbrænderierne* » qui exhalent une odeur nauséabonde.

On ne peut se faire une idée du tableau répugnant que présente l'intérieur de ces usines, vrais antres de

pourriture. On n'y voit que baquets où les foies de poisson séjournent pendant des mois, se résolvant en pâte brune sur laquelle flotte l'huile « *surfine* » primée à l'Exposition universelle d'Anvers. Cette pâte est soumise à ébullition pour en extraire une huile de qualité inférieure.

Le sol est imprégné de produits fétides, on glisse partout sur un mélange de boue grasse et de débris de foies putrides.

Viennent ensuite s'ajouter à ces odeurs les effluves des magasins où s'engouffrent des millions de *stokfisk* et de *klipfisk*, et les émanations des ateliers où se préparent les peaux des phoques, des chiens et des veaux marins pris au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble.

Ce bouquet parfait est capable de provoquer le mal de mer chez le marin le plus endurci.



Les rues de Hammerfest offraient ce jour-là un aspect très pittoresque et des plus mouvementés.

Le Russe à longue barbe, enveloppé dans sa grande houpelande et coiffé d'une espèce de bonnet persan en fourrure, côtoyait de bon matin le Lapon habillé de peaux de renne.

On rencontrait plus nombreux les Quäners vêtus de blouses de laine épaisse, les reins ceints d'une lanière en cuir où pend l'inséparable *Knife*, et les jambes emmaillottées au moyen de bandelettes aux vives couleurs.

Les pêcheurs Finlandais, chaussés de grosses bottes, la tête couverte d'un chapeau de toile goudronnée, revêtus de peaux de veaux marins maculées d'huile et de sang, viennent décharger sur le quai leurs barques pleines de *morues* et de *sei*.



Le golfe de *Qualö* est très poissonneux et jamais il ne se gèle, alors même que tous les ports de la Baltique sont bloqués par la glace. Cela tient à l'influence du *Gulf Stream*, ce courant immense qui charrie les eaux tièdes des régions tropicales à travers les mers septentrionales de la Norwège.



La place publique où se trouve le temple luthérien, était encombrée de Finois, Lapons, Quäners, etc. attendant l'heure du service divin.



Les *Quäners* sont des Finois qui, au siècle dernier, quittèrent les rives de la Baltique pour s'établir comme cultivateurs ou comme pêcheurs, sur les côtes de l'Océan glacial. Ce sont en général des gens robustes et laborieux.



La petitesse des Lapons est proverbiale : la plupart d'entre eux ne dépassent pas cinq pieds ; ils ont le buste très long, les jambes courtes et les genoux noueux, surtout ceux qui s'adonnent à la pêche et se sont accoutumés dès l'enfance à se tenir dans les barques, accroupis comme nos tailleurs sur leurs établis.

Malgré l'exiguité de sa taille, le Lapon est très fortement musclé et bien peu de Norwégiens pourraient soulever les fardeaux qu'il transporte sans peine.

En hiver, il sert de *Wappus* (guide) aux marchands qui veulent se diriger par *Kautokaieno* et *Tornéa*, le long du *Muonio* et des côtes du golfe de Bothnie, vers Stockholm.

C'est le grand chemin vers la capitale de la Suède,

le seul praticable pour les habitants des régions arctiques.

Ces voyages se font en traîneaux qu'on appelle *Pulk*, attelés de rennes. Les Lapons les dirigent à travers les immenses plaines couvertes de neige sans jamais s'écarter du bon chemin, escortant le *Pulk* sur leurs longues raquettes (1).



Nous pénétrâmes avec tout ce monde dans le temple.

Les Lapons et les Quäners professent généralement par habitude, machinalement et sans la moindre conviction, le luthérianisme d'Etat qui leur a été imposé.

Ces enfants de la nature se contentent d'un culte tout extérieur et ne croient guère qu'aux fabulations de la Mythologie du Nord et aux histoires fantastiques qui se content au coin du feu pendant les longues nuits arctiques.

Le soleil du midi n'est pas seul à faire éclore les Olympes, et de l'imagination des peuples hyperboréens est sortie une Mythologie aussi touffue que celle de la Grèce antique.

En voici le résumé.

Création de la Terre, des Dieux et des Hommes.

Alfadur est le Roi de l'Olympe du Nord ; il existe de toute éternité et c'est lui qui a créé la Terre, les Dieux et les Hommes.

Au commencement il n'y avait que le chaos, et

(1) La raquette est le patin des Lapons. C'est une simple planchette de sapin un peu plus large que le pied et longue de près de deux mètres, relevée en pointe aux deux bouts et revêtue en dessous de peau de renne poil à rebours pour empêcher la reculade.

dans l'immensité sans bornes croissait le frêne *Ygdrasil*, cachant sous ses racines le *Passé*, le *Présent* et l'*Avenir*, c'est-à-dire le *Temps limité*.

Par la toute-puissance d'*Alfadur* le chaos se divisa en deux parties bien distinctes : la zone torride et la zone glaciale, d'où prirent naissance deux mondes : *Muselheim*, terre de feu, et *Niselheim*, terre de froides vapeurs.

Muselheim lumineuse, brûlante, n'est habitée que par le noir *Surtur*, qui, à la fin des temps, vaincra les dieux et détruira l'univers par le feu.

Dans *Niselheim* se trouvait la fontaine *Wergelmer*, source des fleuves, infestée de serpents. Le venin des reptiles se coagula et finit par se transformer en glace. Les vapeurs empoisonnées des eaux se condensèrent et devinrent givre qui, sous l'influence du vent brûlant de *Muselheim*, se liquéfia et se transforma en gouttelettes; de cette métamorphose naquit *Ymer* (la pluie).

Une nuit, pendant qu'*Ymer* dormait profondément, une forte transpiration envahit son corps et il sortit de ses aisselles un petit garçon et une petite fille, tandis que son pied droit engendrait un géant, le père des *Géants des glaces*.

Audumbla, la vache nourricière d'*Ymer*, ayant léché un bloc de glace salée, il y poussa le soir des cheveux, le lendemain une tête et le surlendemain un corps humain tout entier.

Cet être prit le nom *Bure*. Son fils *Bor* épousa la fille du géant *Bergthors*. Il naquit de cette union trois fils : *Odin*, *Wile* et *We* qui devinrent les maîtres du *Ciel* et de la *Terre*.

Ces trois Dieux déclarèrent la guerre aux géants; ils tuèrent *Ymer*. Des flots de sang jaillirent de ses blessures et inondèrent le pays des géants; c'en était

fait de leur race si l'un d'eux, *Bergelmer*, n'était parvenu à se sauver dans une barque avec femme et enfants.



Odin lança le cadavre d'*Ymer* au milieu du chaos. De sa chair naquit la Terre; de son sang les mers et les fjords; de ses dents et de ses os les pierres et les rochers; de ses cheveux les forêts; de sa cervelle éparpillée, les noirs nuages; son crâne devint le ciel que supportent quatre nains nommés : *Nord*, *Sud*, *Est* et *Ouest*, sous la surveillance de *Windhalf* qui leur ordonne de souffler à tour de rôle.

D'étincelles échappées à *Muselheim*, *Odin* fit les astres du firmament, étoiles fixes et planètes.



La Terre était ronde, séparée par l'Océan du Royaume des Dieux et des Géants fils du *Temps*.

Pour la protéger mieux encore contre l'invasion des Géants, les fils de *Bor* construisirent des forteresses avec les sourcils d'*Ymer*.



Dans une de leurs promenades au bord de la mer, ils trouvèrent deux blocs de granit : en les retournant ils mirent à découvert deux corps humains. *Odin* souffla dessus et les dota de la raison; *Wile* leur donna le mouvement et *We* leur accorda la parole, l'ouïe et la vue. Ils les vêtirent, et appelèrent l'homme *Askur*, la femme, *Embla*.

Ils devinrent sur la *Terre* la souche de l'espèce humaine.



Le géant *Njorwi* qui habitait *Jotunheim*, avait une fille *Nott* (la Nuit), noire comme toute sa race.

Elle eut trois maris : *Nagelfari*, *Anar* et *Dellinger* (Aurore, Jour et Crépuscule).

Alfadur les plaça tous les trois dans le Ciel ; il leur donna un char attelé de deux juments, avec mission de faire tous les jours le tour de la terre. *Nott* les précède, montée sur son coursier *Rymfare* (à crinière noire) dont la bouche laisse échapper l'écume blanche qui le matin humecte la terre de rosée. *Nagelfari* la suit : la crinière brillante de son destrier *Skinfare* éclaire le monde.



Mundilfare (qui meut l'axe) avait deux enfants si beaux qu'il appela la fille *Mani* (Lune) et le fils *Sool* (soleil).

Son orgueil blessa les Dieux ; ils lui enlevèrent ses rejetons et chargèrent *Sool* de conduire le char du *Soleil*. L'un des chevaux de l'attelage s'appelle *Allswidur* (béniissant tout), l'autre *Arwakur* (qui s'éveille tôt).

Sous le poitrail des chevaux était fixé *Farnkoll*, le Zéphyr matinal.

Mani fut préposée à la marche de la Lune ; elle est accompagnée de deux jumeaux qu'elle a ravis à la terre : *Bil* (lassitude) et *Hwicke* (repos).



Après *Alfadur*, *Odin*, *Thor* et *Frigga* occupent le premier rang dans l'Olympe.

Frigga, fille du géant *Fjorgyn*, est la chaste épouse d'*Odin*, la *Cérès* et la *Junon* des Scandinaves : elle accueille dans son palais les femmes qui se sont distinguées par une héroïque fidélité.

De leur union naquirent huit enfants :

Thor, le dieu de la guerre, la terreur des géants;

Balder, le plus beau, le plus aimable et le plus brillant des immortels; il apaise les tempêtes, se mêle peu aux autres dieux et habite dans le ciel les blancheurs de la voie lactée;

Bragor, le dieu des arts et de l'harmonie;

Idnna, l'épouse de Bragor, qui distribue des pommes procurant, comme l'ambrosie, l'immortalité;

Forcète, dieu de la paix, toujours occupé à reconcilier les hommes entre eux;

Vara, qui préside à la foi des serments;

Hoedur, né aveugle, comme le destin.

Et *Freya*, la *Vénus* du Nord, la déesse de l'amour et de la beauté, honorée aussi sous le nom de *Vanadis*, lorsqu'elle représente l'Espérance.



Le géant *Farbante* épousa *Lanseya*, mère de *Loke*, de *Bileister* et d'*Helblinder*.

Loke, le génie du mal, s'unit à la géante *Augerbode* qui engendra le loup *Fenris*, le serpent *formungandur*, dont les anneaux ensèrent la sphère terrestre, et *Hela* (la mort).



Les Dieux fondèrent dans l'Olympe une ville appelée *Asgaard*, à laquelle on n'avait accès que par la voie irisée de l'arc-en-ciel.

Heimdall était préposé à la garde de cette route céleste; il avait l'ouïe si fine qu'il entendait le zéphir se jouer à travers l'herbe des prairies et la laine des moutons.

La capitale de l'empire éthéré ne se compose que

de palais d'or et d'argent. Parmi les plus brillants nous citerons *Walaskiof* où *Odin*, assisté de douze juges, rend la justice aux dieux et aux hommes, — et *Walhalla*, la demeure des vaincus.

Là sont réunis depuis le commencement des siècles tous les héros de la terre tombés les armes à la main et ils y demeureront jusqu'à la fin du monde. Ce jour, de chacune des 540 portes de cristal de *Walhalla* sortiront 800 guerriers qui viendront se ranger sous la bannière d'*Odin* pour combattre les perturbateurs de la nature.

Dans ce temple de la Gloire chaque matin les héros sont réveillés par le chant du coq à la crête d'or. Ils se rendent dans l'*Odinstuen*, champ clos établi devant *Walhalla*, pour s'y livrer à de brillants tournois.

A l'heure où le soleil a fourni la moitié de sa course, ils rentrent au palais pour s'asseoir à la table d'*Odin*.

Les déesses versent abondamment aux convives le nectar divin, l'*Aul*.



« Mais ce monde organisé par *Odin* doit s'écrouler un jour et rentrer dans le chaos.

« La mort de *Balder* a été prédite et entrainera la débacle de l'Olympe scandinave; *Odin* a lu ce terrible décret dans la fontaine du destin. *Siona*, la déesse de la sympathie; *Snotra*, qui inspire la modestie et la prudence; *Lowna*, qui préside à la fidélité conjugale; les trois *Nornes*, qui règlent la destinée des mortels; les douze *Walkijries*, nymphes qui accompagnent les héros aux combats; tous les dieux enfin, ont frémi en apprenant l'avenir qui les menace; tous ont conjuré la nature soumise à leur empire de ne fournir aucune

arme fatale à la vie de *Balder* : Le feu, l'eau, les végétaux et les rochers ont été liés par ce serment; une seule plante parasite, le *gui*, a été oubliée.

« *Loke*, le génie du mal, a reconnu cette fatale omission, et le chétif végétal lui servira à accomplir l'arrêt du destin.

« Assuré que tous les éléments respecteront ses jours, *Balder*, dans les exercices guerriers du *Walhalla*, se fera un plaisir de présenter sa poitrine invulnérable aux traits lancés par les dieux et les héros.

« Mais *Loke*, dans une de ces réunions célestes, engagera *Hoedur*, quoique aveugle, à se mêler aux joutes; il lui remettra la branche de *gui*, et, dirigeant son bras, le génie du mal verra ses vœux s'accomplir par un fratricide.

« *Loke* rassemblera alors les géants, ses fils; il ouvrira les portes du *Nastrond*, enfer glacé où le fleuve empoisonné *Giool* conserve son venin à l'état liquide; il en fera sortir les parjures, les assassins et l'horrible *Héla*, déesse de la mort. *Surtur*, le génie du feu, s'échappera de *Muselheim*, son séjour enflammé, et tous ces monstres réunis voleront à l'assaut de l'Olympe. Le serpent *Formungadur* brisera la terre dans ses replis immenses; le loup *Fenris* dévorera l'astre du jour et le valeureux *Odin*; les étoiles se détacheront de la voûte azurée; les deux armées tomberont mutuellement anéanties, et l'Univers, désorganisé par tant d'efforts opposés, n'offrira plus qu'un vaste mélange d'éléments broyés!



« La sibylle *Vola* ne s'arrête point à cette catastrophe : elle invoque un Dieu plus grand que tous

ceux qui succomberont dans la conflagration générale.

« Cet Esprit supérieur apparaîtra pour établir des lois éternelles ; une nouvelle terre naîtra du chaos, brillante de jeunesse ; les climats du Nord n'auront plus ni glaces ni frimas : un printemps éternel y règnera ; et le dieu *Balder*, ressuscité, rassemblera tous les hommes vertueux pour demeurer éternellement avec lui dans le nouvel empire céleste appelé *Brymer*. » (1)



Superstitions des Lapons.

Chez les Lapons établis sur les côtes de l'Océan glacial entre *Vadsö* et la mer Blanche, et qui rarement s'approchent des parties civilisées de la Norvège ou de la Russie, chaque famille possède ses dieux lares : *Tiernes* (thor), *Storjunkare* et *Baiwe*. Elle les honore, suivant le hasard du campement, sur les rochers, dans les cavernes, au sommet des montagnes, dans les îles des fjords, après que le père a consacré le lieu saint qu'il entoure d'une haie de branches de bouleau.

Il place là l'effigie de *Tiernes*, une souche d'arbre plus ou moins grossièrement taillée, surmontée d'une pierre de silex et traversée d'un marteau. De là vient pour *Tiernes* le nom de *Muora Jumbel* (dieu de bois).

Storjunkare est représenté par une pierre creusée par les eaux, ramassée sous les cascades : c'est le dieu de pierre ; des cailloux plus petits représentent sa femme *Baiwe*, ses enfants et ses serviteurs.

(1) *Précis de la Géographie Universelle*, par MALTE-BRUN.

Dans une île de la rivière *Darra* qui se précipite du lac *Torna*, se trouve une pierre célèbre, taillée à cinq faces dont chacune représente un dieu lare. Ce lieu saint, d'un abordage dangereux, est très-fréquenté.



En automne, une quinzaine de jours avant la Saint-Michel, le Lapon interroge le sort pour savoir à laquelle de ces 3 divinités un sacrifice sera offert; s'il est défavorable à toutes les trois, c'est un signe que les dieux sont en colère, et le sacrifice est remis à l'année suivante.

Voici comment cela se pratique.

Les images saintes sont peintes sur la peau d'un tambour que l'on nomme *Quobdas* ou *Kannus*; au centre de la peau est fixé un grand anneau auquel sont enfilés d'autres anneaux plus petits.

Le père de famille bat le tambour et les assistants chantent : « *Maiide Aiiikik Jetti, maiide werro?* » (comment, mon vieux dieu, veux-tu mon sacrifice?) Si un des petits anneaux touche l'image de *Tiernes* et reste dans son cadre, c'est que *Tiernes* accepte le sacrifice, — sinon le roulement recommence pendant que les assistants chantent : « *Maiide sioel kak tun stourra passe Seite?* » (Et toi que dis-tu, grand Seite?) *Storjunkare* refusant aussi on interroge *Baiwe*.



On sacrifie à *Tiernes* un jeune renne mâle. La victime est menée dans le lieu sacré : on lui enfonce un couteau dans le cœur et on recueille le sang dans une écuelle de bouleau, puis on en barbouille l'idole qui est parée des bois de la victime; on dépouille ensuite le

renne et on présente à *Tiernes* un morceau de chair de chaque membre; le reste est servi au festin sacré auquel prennent part les amis et les voisins. Les os et les pieds sont enterrés.

Le vieux renne mâle est sacrifié à *Storjunkare*, de même que le chat, le chien et la brebis. Avant d'immoler la victime on lui passe un fil rouge dans l'oreille droite.

A *Baiwe*, la déesse du soleil, échoit le jeune renne femelle qui a l'oreille traversée d'un fil blanc.



On offre aussi des sacrifices aux Esprits des morts appelés *Sitte*, car l'âme à la sortie du corps devient un être supérieur, un Esprit bon ou mauvais que l'on tâche de se rendre favorable par les cérémonies de l'enterrement.

Quelqu'un devient-il malade, c'est le tambour magique qui décide s'il doit guérir ou mourir.

Tout le monde fuit l'habitation du mort par crainte de son Esprit. Un seul homme est désigné pour vaquer aux préparatifs de l'inhumation : il porte comme amulette contre les mânes du défunt une bague en laiton appartenant à l'un des proches de celui-ci.

Le mort, revêtu de ses meilleurs habits, est cousu dans un linceul de laine, et enfermé dans un tronc d'arbre creusé pour la circonstance; on dépose à ses côtés une barre d'acier, une pierre à fusil et une hache. Le cercueil est ensuite traîné par un renne jusqu'à la caverne qui doit servir de tombeau. Là, au roulement du tambour magique et au chant de : « *Maiite werro jabmike Sitte?* » (Esprit, voulez-vous un sacrifice ?) le renne auquel on a passé un fil noir dans l'oreille droite, est immolé.



Chez les Lapons de la rivière *Kola*, il existe d'autres usages mortuaires où l'on peut démêler l'influence des idées chrétiennes.

Six heures après le décès, le défunt est roulé dans une peau d'ours et placé dans un cercueil : sa figure et ses mains restent à découvert. On lui met dans la main droite une bourse renfermant quelques piécettes d'argent, et dans la gauche un passeport à l'adresse de Saint-Pierre, certifiant que son esprit est digne d'entrer au Ciel. Une bouteille d'eau-de-vie, du poisson fumé et de la viande d'élan sont placés à côté du mort pour le nourrir en route; au dessus de la tête sont déposées des branches de pin, probablement pour servir de torches et permettre au défunt de se guider en chemin.

Ces préparatifs terminés, les assistants se livrent à une danse effrénée autour du cadavre, hurlant à tue-tête et interpellant le mort sur le point de savoir si sa femme ou ses enfants n'ont pas été cause de son décès, s'il ne lui a rien manqué en ce bas-monde, s'il a faim ou soif.

Entretemps les pontifes aspergent le cadavre d'eau bénite et, au lieu de crucifix, déposent sur sa poitrine l'image de Saint-Nicolas.

Toute la partie chrétienne de ces cérémonies est d'origine russe; le reste est emprunté aux Samoyèdes.

(*A continuer.*)

PAUL RAEPSAET.







LA TACHE AU PLAFOND.

(Suite et fin.)

QUELQUES jours après, mon oncle revint aux ruines, avec sa femme. Un architecte les accompagnait.

Mon oncle voulait tirer parti des bâtiments restés debout, mais l'architecte rêvait de « faire du neuf ». En Angleterre, les lords possesseurs de couvents, eurent du moins l'intelligence ou le triste bon goût de conserver comme documents du passé et de convertir en décors de paysage ces grandioses débris d'architecture gothique. Sous la République et l'Empire, rien de semblable. Les uns, poussés par la haine de l'ancien régime, les autres par spéculation ou sottise, détruisirent stupidement de vraies merveilles.

Et puis, je crois vous l'avoir dit, mon oncle se faisait un certain scrupule d'anéantir une belle église, où tout enfant il avait entendu le chant des moines et vu monter les fumées de l'encens dans les rayons du soleil, colorés par les vitraux. Chez tout homme au cœur bien placé, ces impressions demeurent. Moins par souci du pittoresque que par respect instinctif, il résolut de conserver les murs de l'église.

Madame se récria : « Quoi, une ruine affreuse, tous les souvenirs des moines et de la superstition à

côté de leur demeure? Dans leur parc un repaire de corbeaux et de hiboux? Comme ce serait gai! Autant habiter le voisinage d'un cimetière. » L'architecte, lui aussi, trouva l'idée malheureuse. Ses vues bornées n'apercevaient rien au delà du style grec. La boîte carrée qu'il se proposait de construire allait perdre son effet devant ces grands murs à contreforts et arcs boutants, restes d'une époque « barbare ».

Un beau jour, le capitaine finit par se ranger à leur avis, mais pour des motifs que vous apprendrez bientôt.

J'ai dit que dans la partie laissée intacte par l'incendie, se trouvait la bibliothèque. C'était une vaste salle voutée, à hautes fenêtres. On y arrivait par un escalier de pierre. Cette salle était à présent vide, jonchée d'éclats de vitre et de volumes dépareillés. Les commissaires du gouvernement avaient fait main basse sur les livres et le mobilier en chêne sculpté pour créer des bibliothèques municipales dans le département.

A l'extrémité de la salle, il y avait une porte basse, dissimulée par un amas de vieilles planches.

Nos visiteurs l'ouvrirent et se trouvèrent dans une cellule, mais ils s'arrêtèrent surpris; un homme était là, devant eux, assis à une table et lisant. Cet homme se leva; aussitôt mon oncle reconnut le vieillard de haute taille qui la veille lui était apparu dans l'église. Un étonnement réciproque fit qu'on se tut pendant quelques instants. La cellule était tristement meublée; à peine le nécessaire; un lit de pauvre, un vieux coffre à grandes ferrures, au mur un crucifix et par terre çà et là une pile d'infolios. Le vieillard portait des vêtements usés; sa figure amaigrie avait une expression de douce gravité mêlée de souffrance.

Qui était donc ce personnage?

Les paysans des environs le connaissaient bien mais ils n'en parlaient qu'entr'eux. Lorsqu'un enfant naissait, quand une personne se mourait, on allait chercher furtivement l'habitant des ruines. Souvent il s'absentait la nuit ou disparaissait pendant plusieurs jours. Vers le soir, on le voyait agenouillé sur les marches du maître-autel dévasté où mon oncle l'avait rencontré lors de sa première visite au monastère.

« — J'ai appris, dit-il d'une voix lente, que l'abbaye était vendue. En seriez-vous les acquéreurs, messieurs?

— L'acquéreur, c'est moi, répondit mon oncle.

— Est-il vrai que ces murs vont disparaître pour faire place à une maison de plaisance? ajouta-t-il avec quelque hésitation.

— C'est bien possible, mais puis-je savoir qui vous êtes monsieur? » demanda le capitaine, car ces questions commençaient à l'importuner.

Alors l'étranger déclara qu'il n'était autre que l'abbé du monastère.

Votre tante, j'en suis sûr, dut se reculer à ces mots comme à l'aspect d'un basilic.

« Oui, continua le moine, j'ai voulu revoir un jour
« ce lieu de paix et de prière où j'ai passé les plus
« chères années de mon existence. Il y a du temps de
« cela, en 1793. Malgré le danger d'être reconnu, je
« parvins jusqu'à l'Aulneraie. O spectacle lamentable!
« la dévastation, l'incendie, la profanation avaient aussi
« passé par notre abbaye tant aimée... Et pourquoi Dieu
« dans sa colère nous eut-il épargné?... A la vue de tant
« de ruines, la pensée me vint de rester ici, pour
« réparer par mes prières, ma pénitence et mes larmes,
« les sacrilèges commis dans l'église et mériter par ce
« moyen d'assister quelque jour, à la restauration de
« l'abbaye. Les anciens tenanciers nous étaient dévoués;

« ils s'entendirent pour me cacher. J'eus la consolation
« de ne pas laisser le pays sans secours religieux, même
« à l'époque de Robespierre. Depuis que les temps sont
« meilleurs j'habite cette cellule épargnée par le feu.
« J'ai rassemblé ici nos livres et nos archives oubliés
« dans le pillage de la bibliothèque... Oui, j'espérais
« maintenant en une réaction politique qui rétablirait
« le culte de notre religion; j'espérais trouver une âme
« généreuse qui rachetât l'abbaye afin de la rendre à
« ses légitimes possesseurs.... Hélas, me suis-je fait
« illusion? »

Mon oncle interloqué, avait écouté ce discours sans proférer un mot, mais sa femme piquée au vif lui dit à voix basse : « Cet homme se moque-t-il de nous?... Pour un moine que nous pourrions faire arrêter, il est bien osé ». Elle allait prendre la parole et se permettre sans nul doute quelques invectives, quand le capitaine lui imposa silence d'un geste.

L'entretien ne pouvait se prolonger. Froidement, le capitaine engagea le vieillard à ne plus insister et à déloger au plus vite. Il n'aurait du reste rien à craindre; aucun des visiteurs ne serait assez déloyal pour le dénoncer.

L'abbé attacha un regard triste sur ses interlocuteurs.

« On peut me dénoncer, dit-il,.. eh, que m'importe
« désormais la vie! Hors d'ici, je serai toujours en
« exil... » Sa voix devint plus grave quand il ajouta :

« Vous allez donc devenir les maîtres, les déten-
« teurs d'un bien volé... d'un bien voué au service de
« Dieu... et vous ne craignez pas d'attirer sur vous et
« sur vos descendants, la malédiction de tous ceux
« qui depuis des siècles ont cru aider au salut de
« leurs âmes, en formant ce patrimoine, par des actes
« de charité... Je vous dis au nom de Dieu que cela
« vous portera malheur! »

Là-dessus, il décrocha le crucifix de la muraille, prit son bréviaire et se retira, le regard sévère.

« — Mais jetez donc ce vieux fou dehors ! » s'écria ma tante en regardant son mari. Celui-ci demeurait songeur ; sa conscience remuée le mettait mal à l'aise.

« Allons, fit-il brusquement, ce qui est fait est fait. N'en parlons plus. Monsieur l'architecte nous commencerons les travaux de suite. Qu'on m'enlève tout cela d'ici ! » et il désignait le mobilier de la cellule.

Ces vieux livres et ces manuscrits entassés dans le coffre existent encore. Je les ai chez moi. Ces archives sont pour nous... des pièces accusatrices, oui, des pièces accusatrices, Albert. On croirait y lire quelquefois le testament du dernier abbé de l'Aulneraie.

Mon oncle devait connaître cet abbé. Dans sa jeunesse, il l'avait probablement rencontré soit ici, soit en ville, soit dans la maison paternelle. Ces abbés étaient des personnages, quelque chose comme un évêque. Les meilleures familles se faisaient un honneur de les recevoir.

Le surlendemain, des escouades d'ouvriers commencèrent la démolition de ces murs, six fois séculaires. Le capitaine vint voir les travaux. Il arriva à temps pour assister à un drame.

Devant le portail de l'église, stationnait un groupe compact d'ouvriers et de paysans silencieux. L'ouvrage avait cessé. En s'approchant, mon oncle vit un homme étendu sur le sol ; cet homme était l'abbé du monastère : affreusement pâle, les yeux fermés, la tête entourée de linges sanglants, il semblait insensible aux soins qu'on lui prodiguait.

Voici ce qui venait d'arriver :

A peine eut-on commencé la destruction des murs

de l'église, que le vieux moine, fidèle une dernière fois à sa dévote habitude, vint s'agenouiller devant l'autel. Faisait-il ses adieux à ce chœur, où durant les années de paix il psalmodia quotidiennement l'office avec ses religieux? Le chœur, c'étaient les douces émotions de Noël, le triomphant Alleluia de Pâques, la lumière jaillissant des profondeurs du psaume inspiré pour consoler et transporter l'âme attentive. Et dans le lointain de ses souvenirs il entendait les harmonies de l'orgue accompagnant le chant grégorien, tandis que le pic retentissait sur la pierre, alternant avec le rire grossier des maçons. Chaque coup trouvait un écho dans le fond de son cœur; on le vit debout, les yeux en larmes et suivant d'un air navré les progrès de la démolition. Un pignon de l'abside, lézardé par l'incendie, menaçait ruine. Les ouvriers, usant de précaution, s'apprêtaient à le renverser tout d'une pièce, à l'intérieur du temple. Ils crièrent plusieurs fois au vieillard de s'en aller; celui-ci, absorbé dans sa contemplation pénible, ne bougeait pas. Alors des maçons, impatientés, lui lancèrent brutalement des pierres, et l'une de ces pierres le frappa violemment à la tête. Il tomba pour ne plus se relever.

Mon oncle, impressionné par ce malheur, s'emporta contre les ouvriers. Ils s'excusèrent comme ils le purent. Qui sait si parmi eux ne se trouvait point quelque graine de jacobins, ex-pillards du monastère, capables de faire ce mauvais coup s'ils avaient reconnu le moine?

Tandis que le nouveau propriétaire de l'abbaye s'apprêtait à remonter à cheval pour aller quérir un médecin, l'abbé agonisait. Il ouvrit un instant les yeux, fit un effort pour joindre les mains, puis son regard dirigé vers le ciel devint fixe. Il expirait.

Le lendemain, on l'enterra dans le cimetière du

village. L'église était fermée, les cloches restaient muettes, aucun prêtre, nul emblème religieux n'accompagnèrent les funérailles du dernier abbé de l'Aulneraie. On ignore même le lieu de sa tombe, car personne n'osa y planter une croix. Il a disparu de ce monde, loin de ses frères, au moment où sonnait la dernière heure de l'abbaye dont il portait le deuil. »

M^r D. se tut.

Au dehors, le feuillage des vieux chênes, contemporains des moines, gémissait longuement avec des grondements de marée lointaine. Les rafales du vent leur prêtaient une voix tantôt éplorée, tantôt menaçante comme si en nous racontant à leur tour les faits dont ils furent témoins, ils nous jetaient de temps en temps une annonce de malheur.

« Tout fut détruit, jusqu'aux fondements », reprit brusquement M. D. « Mon oncle ne voulut plus rien voir debout qui put rappeler le souvenir du malheureux abbé et du monastère. Les briques et les dalles servirent non seulement à la construction de cette maison, mais encore à la réparation des granges et des fermes. Autels, sculptures et pierres tombales furent vendus à des archéologues anglais; ce qu'on ne put emporter, on le brisa. Quel vandalisme!... mais je le comprends, après ce qui venait de se passer.

Notre capitaine ne jouit pas longtemps des loisirs de sa vie de chatelain. Napoléon était là. Je vous ai déjà raconté bien souvent les campagnes de mon oncle. Aujourd'hui j'ai autre chose à vous dire... Il aimait son métier de soldat, il avait fait ses preuves et l'avancement arrivait vite en ce temps là. Vers 1804, je crois, il fut nommé colonel d'un régiment de dragons.... Le voilà, tel qu'il était alors, jeune encore; un air martial. »

M. D. s'arrêta pour regarder avec une certaine complaisance le portrait du colonel.

« Comme cette époque guerrière, dit-il, a facilement infusé l'esprit militaire dans la bourgeoisie ! Le peuple aussi a vu surgir des héros, de grands hommes dans son sein... tout cela cependant, grâce à la Révolution, car ces maréchaux de l'Empire ne seraient-ils pas restés bas-officiers sous l'ancien régime ? Nous n'étions pas d'une race de soldats, nous autres... Vos ancêtres, Albert, étaient faits au maniement de la balance, non à celui de l'épée, et pourtant, voilà un beau colonel, avec des états de service et certes, il n'a point la tournure d'un épicier en garde national... Il serait devenu général, bien sûr, comme tous ses collègues, s'il n'avait pas rencontré cette donzelle-là. »

Ici M. D. but lentement un nouveau verre de punch et tint son regard attaché aux portraits.

« Tu as pourtant raison, mon fils, ajouta-t-il, ce n'est pas mal peint... et ma tante était réellement une jolie personne. Avez-vous observé, Monsieur, remarquait-il en s'adressant à moi, combien les types militaires d'alors diffèrent de ceux d'aujourd'hui ? Sous la République et l'Empire, les officiers sont rasés, avec des cheveux pendants ou frisottant sur le front. De nos jours, ils se trouveraient ridicules en portant comme mon oncle de légers favoris et des cheveux longs... mais je continue mon histoire. »

Après un nouveau silence pendant lequel, la tête renversée en arrière dans son fauteuil, il fixa son regard au plafond sur la mystérieuse tâche, M. D. reprit :

« La campagne de 1806 venait de s'ouvrir et mon oncle eut grand'peine à quitter ses foyers. Il laissait sa femme seule, sans enfants, en proie aux anxiétés de

l'attente et dans une solitude complète, car de notre côté, on frayait peu avec l'Aulnerie à cause de Madame.

Le déchirement de cœur du brave officier se traduisit par des lettres successives envoyées des haltes d'étape et des bivacs d'Allemagne, écrites au crayon la plupart du temps. On y devinait la pensée constante de rassurer et de consoler une femme aimée.

Au bout de huit mois, après Iëna, Eylau, Friedland, la paix fut signée à Tilzitt. Le 9^e dragons, régiment de l'oncle, reçut l'ordre d'aller se refaire dans une garnison de la Marne avant de prendre la route d'Espagne et mon oncle obtint un congé. Il écrivit une dernière fois à sa femme pour lui annoncer son arrivée, termina promptement ses affaires de service et fila droit vers le département du Nord, en compagnie de son ordonnance, un nommé Louis Moulins dont je me souviens. Si le cœur lui battit en approchant de l'Aulneraie, je vous le laisse à penser!

Il faisait presque nuit lorsqu'il atteignit le château.

A sa grande surprise, pas une lumière ne brille aux fenêtres; les contrevents sont fermés. Il frappe à la porte, il appelle; personne. Le château paraît inhabité. Seuls, ses chiens de chasse lui répondent du chenil par un aboiement furieux que répètent les échos.

Pendant que le colonel fait le tour de la maison, survient le vieux jardinier mis en éveil par les chiens et le pas des chevaux. Ce brave homme était un ancien tenancier du monastère. Mon oncle l'avait conservé et lui témoignait de la confiance. C'est ce Jean-Baptiste Leroy dont vous avez oui parler.

Jean tomba des nues.

« Mon Dieu, c'est Monsieur! s'ecria-t-il... je cours
« chercher les clefs. »

Le colonel s'imagine que sa lettre n'était pas arrivée

à temps. Jean revint, balbutia quelques mots de banale explication et ouvrit la porte. Une obscurité profonde régnait à l'intérieur de la maison.

— « Tout le monde est donc couché? » dit mon oncle avec un accent de gaité. « Allons, je vais surprendre « l'ennemi... » et il s'élança dans l'escalier.

Baptiste lui dit alors que Madame n'y était pas.

— Comment, elle n'y est pas... et où est Madame? fit-il en s'arrêtant soudain. Au lieu de répondre, Baptiste alluma une lampe. Son maître eut quelque crainte et le questionna coup sur coup. C'est qu'il avait l'air très embarrassé le vieux jardinier. Il s'assura que l'ordonnance était allé mettre les chevaux à l'écurie et dit à mon oncle :

« Monsieur... c'est bien triste, allez ce qui se passe « ici, mais tout de même, faut que je dise la vérité... « Elle va bien Madame, pour la santé s'entend, mais... »

Ces reticences exaspérèrent le colonel. Alors Jean-Baptiste lui avoua que Madame était partie depuis plusieurs mois, après avoir donné congé aux domestiques.

Mon oncle respira. Sans doute, sa femme s'ennuyant de la solitude, était retournée dans sa famille. Tout s'expliquait.

Le jardinier vit qu'il ne comprenait pas ; sans détours cette fois, il le mit au courant de la cruelle vérité : sa femme était à Paris avec un Monsieur inconnu, qui était venu passer quelques jours avec elle à l'Aulneraie.

Oui, cette femme se jouait de l'affection de son mari. Pendant que chaque jour, il risquait glorieusement sa vie pour la France, pendant que la nuit sur la dure, le jour devant l'ennemi, dans les fatigues et les combats, sa première et sa dernière pensée était pour elle, cette femme le trompait et déshonorait son nom en compagnie de fréluquets qu'autrefois elle avait connus à Paris.

Après tout, elle était fille de son éducation. Sans religion, pas de morale... et puis, ce mariage de mon oncle et de ma tante?... qu'était-ce que ces liens contractés devant « l'autel de la nature » en présence d'un délégué municipal?

Le colonel demeura comme frappé de la foudre. La colère s'empara de lui.

« — Tu mens, coquin! » hurla-t-il en secouant rudement son jardinier. Jean Leroy tout ému, lui jura ses grands dieux qu'il ne mentait pas; tout le pays du reste était au courant de cette scandaleuse affaire.

En proie à une agitation terrible, mon oncle, les bras croisés, se promenait de long en large. Son séjour à Paris lui revint à la mémoire; oui, un jour, il avait douté de sa femme, mais ces doutes se dissipèrent devant l'affection qu'elle lui témoigna dans la suite. Il n'accusa que son amour jaloux et l'inexpérience d'une jeune femme jetée dans le tourbillon de Paris. Était-elle donc capable, Hélène, de cette perfidie? L'honnête Jean Baptiste n'eut pas osé se faire l'écho d'une calomnie, et d'interroger d'autres personnes, le colonel en avait honte.

« Hélène, Hélène! répétait-il, est ce possible?.. »

« — Le nom de ce misérable! » s'écria-t-il, mais Leroy ne connaissait pas le nom de ce monsieur; il ne savait qu'une chose, c'est que ce monsieur venait de Paris.

Le colonel monta à la chambre de sa femme; instinctivement, il inspecta tous les meubles, ouvrit les tiroirs y cherchant des lettres, un indice quelconque qui le mit sur la trace de l'amant maudit. Il ne trouva rien, ou plutôt il mit la main sur quelques unes de ses propres lettres; celles-ci n'étaient pas même décachetées.

A cette vue, l'infortuné se laissa tomber sur un siège. On l'entendit murmurer : « en temps de guerre!... oublié!... Qui sait si elle ne comptait pas sur ma mort?... Hélène, toi que j'aimais! » et se levant, il se frappait le front avec désespoir. Son agitation croissait; il parcourut les appartements en regardant d'un air distrait les estampes suspendues au mur, s'arrêta dans son cabinet de travail, devant une panoplie, en détacha deux pistolets d'arçon et faisant appeler Louis Moulins, il lui ordonna de seller les chevaux. « Nous allons à Paris », dit-il, « ah, je les retrouverai, je les retrouverai! » Au bout d'un instant mon oncle se ravisa et forma le projet de partir en poste. L'ordonnance dut aller quérir une voiture à la ville.

En attendant, le colonel arpentait à grands pas son cabinet de travail. Le brave Jean Baptiste, présent à cette scène, s'évertuait en vain à trouver des mots pour consoler son maître.

On entendit le trot d'un cheval.

— Qui est là? fit le colonel en tressaillant. C'était l'ordonnance qui courait à la ville. Mon oncle lui donne contre-ordre. Il renonçait subitement à son projet d'aller à Paris, puis ouvrant les fenêtres, car on était au mois d'août, il se prit à regarder la campagne.

Des nuages lourds et orageux montaient en voilant la lune; une frange lumineuse dessinait leurs contours et faisait songer à l'aspect funèbre d'un drap mortuaire bordé d'argent. Sur la pelouse du parc se détachaient des massifs aux formes mystérieuses et au loin, le bois de l'Aulneraie étendait horizontalement son rideau noir d'où s'échappait un vague frémissement de feuilles. Au milieu du grand silence de cette nature endormie on entendait seulement le cri mélancolique de la hulotte,

le coassement des grenouilles au bord de l'étang et dans l'éloignement, le roulement d'une voiture sur la chaussée.

A quelques mètres du château, s'élevait autrefois l'église du monastère. Dans sa rêverie, mon oncle revit-il tout-à-coup la figure livide du dernier abbé de l'Aulneraie, expirant sur les marches du portail? Peut-être, car il s'éloigna brusquement de la fenêtre et murmura : « la mort de ce vieux moine m'a porté malheur! » S'asseyant ensuite devant son bureau, la tête dans les mains, il congédia Jean-Baptiste et Louis.

Cependant, le bruit de roues sur la chaussée s'amorçait. Une chaise de poste arrivait au grand trot dans l'avenue. Elle amenait à l'Aulneraie une dame et cette dame était ma tante. Oui, ma tante... Voulait-elle prévenir son mari et lui faire prendre le change? Je le crois. Elle avait quitté Paris en apprenant le retour des troupes françaises.

Cette femme ne se doutait pas que mon oncle était là, frappé au cœur et désespéré, après avoir brûlé postes et étapes pour la revoir plus tôt.

Là bas, devant les dépendances s'arrête la voiture; le jardinier est mandé pour ouvrir les portes et donner un coup de main au postillon, mais la fille du jardinier est seule à la maison; sans autre explication, elle informe ma tante du retour de monsieur, en ajoutant que son père est avec lui, à sa chambre. La châtelaine de l'Aulneraie aperçoit alors de la lumière aux fenêtres du premier, dans le cabinet de son mari. Une terrible appréhension la saisit. Elle se dirige vers la maison. La porte est ouverte; elle entre. Mais au lieu de monter, elle se réfugie dans le salon où nous sommes, se jette sur un sofa et demande de la lumière. Probablement sa vertu offensée prenait-elle le temps de combiner quelque histoire, car les mauvaises langues iraient leur train à la campagne.

Pendant qu'elle cherchait à calmer son émotion et ses remords... avait-elle des remords?... voilà que des gouttes tièdes lui tombent sur le front, sur les joues, sur la main. Elle s'essuie la figure et recule; les gouttes continuent à tomber en frappant à intervalles inégaux un petit coup étouffé sur le tapis du plancher et le velours du sofa. En son absence, le bâtiment s'était-il donc détérioré au point de laisser passer la pluie à travers les étages? On apporte une lampe; à peine sa lumière a-t-elle dissipé les ténèbres que ma tante jette un cri d'effroi; sa main est ensanglantée. A côté d'elle, sur le tapis du parquet il y a du sang. En sursaut, elle se lève; aussitôt, dans la glace de la cheminée, se dresse devant elle une femme, un spectre, au visage et aux cheveux maculés de sang. Elle se rejette en arrière, épouvantée; l'apparition de la glace en fait autant. Ce spectre n'est autre que sa propre image. D'un mouvement fébrile, irréflechi, elle veut essuyer ce sang, et ses mains l'étendent comme un masque rouge sur sa figure.

De l'eau, de l'eau!... s'écrie-t-elle éperdue et alors levant les yeux pour se rendre compte d'où venait cette hideuse pluie, elle aperçoit là, au plafond, une tache sombre d'où le sang suintait lentement, constamment, imprégnant de ses gouttes vermeilles, la laine du tapis et le velours du sofa.

Jean Leroy survint, accompagné de sa fille qui portait une aiguière. Tout en se lavant avec soin — la coquetterie ne perdait jamais ses droits chez elle — ma tante interrogeait le jardinier d'une façon incohérente; un tremblement convulsif agitait ses membres. — Jean Leroy, pâle, avec des larmes dans les yeux, lui dit : « Madame, il vient d'arriver ici un malheur, un bien grand malheur.

« — Mon mari?... et la voix de ma tante s'éteignit dans sa gorge.

« — Oui Madame, il est là haut dans sa chambre...
« Oh, vous pouvez le voir, allez... » Jean disait cela sur un ton qu'autrefois il n'avait pas en parlant à ses maîtres.

Ma tante monta péniblement l'escalier. La porte du cabinet du travail était ouverte ; il s'en échappait une odeur de poudre. O l'affreux spectacle qui s'offrit aux regards de cette femme coupable ! Le colonel gisait sur le plancher, le corps roide, la tête fracassée, méconnaissable, au milieu d'une mare de sang ; sa main droite appuyée sur la poitrine tenait un pistolet. A côté de lui, son ordonnance agenouillé, pleurait. Ma tante vit cette scène à la lueur d'une lampe fumeuse posée sur le bureau, au travers d'une vapeur bleuâtre suspendue dans l'appartement. Il lui sembla que le sang de son mari lui brûlait le front comme un fer rouge. Elle gémit douloureusement et tomba privée de connaissance. »

« — Mais c'est horrible ! » interrompit la femme d'Albert.

— A donner le cauchemar, « ajouta mon ami, en frissonnant.

Nos yeux se fixaient au plafond. La tache à demi effacée me parut douée tout à coup d'un pouvoir fascinateur. Et sur son portrait, madame Hélène, en robe de bal, souriait toujours, et à côté d'elle, les mains appuyées sur son sabre, le colonel nous regardait, d'un air sombre.

« Le lendemain, au point du jour, continua Mr D. d'une voix plus calme, Louis Moulins courut chez mon père. Celui-ci vint en toute hâte, mais il n'eut plus même la consolation de contempler une dernière fois les traits de son malheureux frère, tant ce coup de feu l'avait défiguré. Mon père était navré. Rien

d'affreux comme l'aspect d'un suicidé; je ne sais quelle réprobation s'attache au cadavre d'une créature entrant dans l'éternité par un acte de révolte suprême contre le Créateur. Mais mon oncle s'est donné la mort dans un moment de furieux désespoir. Avait-il encore toute sa raison? Dieu seul le sait.

On trouva sur le bureau, une lettre à l'adresse de mon père. Elle contenait en peu de mots que mon oncle léguait à son frère tous ses biens, meubles et immeubles, y compris l'Aulneraie. Au bas du testament on lisait :

« Ma femme est cause de ma mort » puis un mot raturé, et au dessous : « Je lui pardonne. »

Quand ma tante reprit ses sens, elle eut un accès de délire accompagné d'une forte fièvre, mais son heureuse constitution triompha de cette crise et au bout de vingt-quatre heures, elle se leva. A la vue de mon père ses sanglots éclatèrent. Eh, qu'eut-on pu dire pour la consoler?... Mais voici autre chose : à la lecture du testament, ses larmes séchèrent comme par enchantement. Le jour même, elle partit pour la ville, se logea à l'hôtel, ne sortit pas, et après l'inhumation de son mari, sans même prendre congé de nous, ma tante fit ses malles et alla retrouver son père dans le midi. Un an après, nous apprîmes qu'elle était mariée; depuis lors on n'eut plus de ses nouvelles. Bien des fois, j'en suis sûr, par les pluies d'orage, quand de larges gouttes attiédies lui tombaient sur le front, elle a songé à l'Aulneraie et à cet homme dont le sang la marqua d'un sceau de malédiction.

Mon père hérita donc de l'Aulneraie, mais il ne voulut point y habiter; non seulement de funestes souvenirs l'éloignaient d'ici, mais il avait encore des scrupules touchant l'origine de cette propriété. Mon père ne partageait point les idées de son frère.

Il s'empressa de faire disparaître les traces du drame. Une partie du mobilier fut vendue, une autre transportée à la maison. On renouvela le plancher du cabinet de travail mais on eut beau gratter et regratter la tache du plafond, jamais elle ne disparut.

Depuis lors, une légende a couru sur cette tache ; on dit que vers le mois d'août, elle rougit, pour devenir tout à fait sanglante la nuit anniversaire du suicide. On dit aussi que son apparition à d'autres époques annonce un malheur dans la famille. Enfin, ce château a passé pour être hanté.. De tout cela, croyez en ce que vous voulez », ajouta M. D. en allumant un nouveau cigare... « quant à moi, j'attribue la persistance de cette tache à l'infiltration dans le bois et dans le plâtre de cette substance colorante, de ce composé de fibrine et de graisse, particuliers à la matière du sang. Les médecins m'ont expliqué cela... Pourtant, mes amis, je vous dirais comme Hamlet : « Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre, qu'on ne l'imagine dans les rêves de la philosophie. »

Plusieurs fois, mon père manifesta l'intention de consacrer l'Aulneraie à une bonne œuvre. Du vivant de l'abbé, je crois bien que cette maison fut redevenue un monastère. En attendant, le parc, le jardin, les dépendances subirent les modifications que vous savez. On eut dit que mon père ne reconnaissait pas aux embellissements exécutés par mon oncle, le droit de supplanter l'œuvre séculaire des bénédictins. Pour un peu, on eut rasé le château. Tout fut sacrifié à l'utile. Econome et soigneux de sa nature, mon père ne pouvait se résoudre à laisser incultes un bon terrain et des bois de rapport. Au bout de quelques années, il ne parla plus de se débarrasser de l'Aulneraie ; il se contentait de faire des aumônes abondantes. Savez-vous bien, qu'il en était venu

à faire rapporter une vingtaine de mille francs à ce domaine?.. C'est égal, vers la fin de sa vie, mon pauvre père eut de nouveau l'intention de disposer de ce bien par testament en faveur d'un orphelinat dirigé par des religieux, mais il mourut subitement, avant d'avoir pu prendre aucune disposition. »

Ici, le narrateur s'arrêta et s'abandonna au cours de ses pensées en regardant le feu mourant du foyer.

Le vent grondait dans la cheminée; il nous arrivait des profondeurs de l'air avec ces soupirs étranges et ces plaintes sourdes qui font rêver aux âmes en peine quand leur voix vient importuner les vivants.

« — Ainsi, mon père, cette propriété donnait un « rendement de 20,000 fr.? » demanda Albert.

M^r D. regarda son fils, secoua lentement les cendres de son cigare et répondit :

— Oui, cher fils, hélas oui... je dis hélas, parce que je connais le proverbe : « bien mal acquis, ne profite pas ».

— Cependant, le Concordat...

— Tant que vous voudrez, mais « bien mal acquis « ne profite pas ».

Et il scandait ces paroles avec intention.

« Dans les cartulaires de l'abbaye, — j'en ai chez moi — il n'y a pas d'acte de fondation qui ne fasse mention de ceux qui oseraient s'emparer des biens légués au monastère, pas un seul de ces actes qui ne contienne des menaces et des imprécations contre les spoliateurs futurs... Croyez-vous qu'il soit agréable et rassurant de lire dans ses titres de propriété : « le donateur qui s'est dépouillé de ce patrimoine pour « le consacrer à Dieu, à l'Église et aux pauvres, « demande au Seigneur de frapper de sa malédiction « ceux qui porteront atteinte à ladite donation —

« demande à Dieu de le maudire comme Cham fut
« maudit par son père — demande à Dieu de le
« frapper comme Dathan — comme Abiron — comme
« Héliodore — comme Judas? » Croyez-vous enfin,
que l'on puisse mourir en paix après avoir frustré
tant d'âmes des prières et des messes qu'elles atten-
dent au Purgatoire?... Connaissez-vous la formule de
ces donations d'autrefois? Celui qui voulait poser cet
acte charitable, dressait un état de ce qu'il voulait
donner, se présentait à l'autel en tenant cet écrit à
la main et disait à haute voix : « J'offre et je consacre
« à Dieu tous les biens mentionnés sur ce papier,
« pour la rémission de mes péchés, de ceux de mes
« parents et de mes enfants »... Dérober les biens de
son ami est un vol, je présume, mais après une telle
consécration, se rendre possesseur des biens de l'Eglise
est un vol sacrilège. »

A ces mots prononcés d'une voix animée, M. D. se
leva et se promena de long en large dans le salon.

Je me demandais, comment avec de pareilles idées,
il avait pris la peine de restaurer l'Aulneraie pour y loger
ses enfants.

Madame Albert paraissait toute bouleversée et mon
camarade sous l'impression de cet accablant discours
baissait la tête. Chacun se taisait.

Le vent continuait sa chanson monotone dans le
tuyau de la cheminée et ravivait les braises sur le point
de s'éteindre.

M. D. s'arrêta devant nous.

« — Eh bien, mes enfants, trouvez-vous encore
beaucoup de charmes au séjour de l'Aulneraie? »

— Vraiment non, répondit la femme d'Albert;
pour rien au monde je voudrais m'y voir désormais
seule, surtout, la nuit!

— Pourtant, mon père, objecta Albert, vous ne songez pas à rebâtir l'ancien monastère ... et puis il me semble que tout cela ne nous a pas porté malheur. »

M. D. fixa son fils :

« — Et la mort de mon oncle? Et la mort subite de mon père?... Et puis, l'avenir, l'avenir de vos enfants, si Dieu vous en donne?... Et l'histoire des princes spoliateurs de biens d'Eglise?... Tenez, je lisais dernièrement dans l'histoire de France, — et cela m'a frappé comme tout ce qui regarde les monastères bénédictins me frappe depuis quelque temps — je lisais que Hugues Capet disait en mourant à son fils Robert : « Garde-toi surtout, mon fils, d'enlever « ou de distraire quelque chose du bien des couvents « et veille à ne jamais attirer la colère de leur chef « commun, le grand St Benoit. » Ce furent ses dernières paroles. »

Et M. D. continua sa promenade dans le salon. Au bout de deux tours il s'arrêta encore et poursuivant son idée :

« — Le Concordat?... mais notez bien ceci : de ce que l'Eglise a déclaré ne pas vouloir inquiéter les spoliateurs, autrement dit les acquéreurs, il ne s'en suit pas que ceux-ci ont eu le droit d'acquérir du bien volé.

Une tache originelle plus difficile à effacer que celle de ce plafond marquera l'héritage acquis injustement et toute injustice demande réparation ou exige le châtement. »

Le ton de M. D. était devenu brusque et dur. Ce diable d'homme semblait trouver du soulagement à se flageller. Il nous tourna le dos, se planta un moment devant les portraits, s'assit, jeta le restant de son cigare et reprit avec calme :

« Voici mes enfants... Pendant un an, peut-être deux, je vous laisserai jouir de l'Aulneraie. Après, je prendrai des dispositions afin de rendre à l'Eglise ce qui vient de l'Eglise... Je l'avoue, notre fortune en sera diminuée mais je compte pour quelque chose de ne plus être troublé par la mémoire de mon père et d'avoir la conscience en paix... de cette façon mes enfants n'auront rien à me reprocher... J'en connais, des propriétaires de biens noirs; chez tous avec la fortune est entré le malheur. Réfléchissez à tout cela, mon cher Albert... et sur ce, bonsoir; je vois qu'il est minuit. » Il embrassa son fils et sa belle-fille, me serra cordialement la main, s'empara de son bougeoir et sortit. Nous en fîmes autant et Albert me souhaita la bonne nuit sans ajouter un mot.

Les pendules du château sonnèrent minuit, celle-ci sur un ton grave, celle-là avec un timbre fêlé, une autre précipitait son battement grêle, ailleurs une étourdie en était au coup de trois heures. Dans cette maison aux souvenirs lugubres, après le sombre récit que nous avions écouté anxieusement, l'heure de minuit exigeait un peu de mise en scène, quelque vieille horloge par exemple « frappant douze fois sa langue de fer » comme dit Schakespeare. Au lieu de cela, ces pendules bourgeoises grandes et petites, carillonnant à vous agacer les nerfs!

Cette nuit, peut-être grâce au punch, je dormis mal. Moines, officiers de l'Empire, jacobins, et puis la tante en robe de bal, et Jean Leroy et M^r D. jouaient un rôle absurde dans l'incohérence de mon rêve. Je les vis sous une pluie d'orage qui se transformait en pluie de sang. L'Aulneraie s'écroulait tout à coup, mais ses ruines étaient celles de l'église abbatiale; Albert et moi nous n'eûmes aucun mal, malgré la chute sur nos

épaules, de deux étages, plus un toit. Seul M^r D. fut écrasé par un pan de mur; nous trouvâmes son corps devant le maître autel de la vieille église.

Le lendemain au déjeuner, je jugeais peu divertissant de raconter ce songe à mes hôtes. M^r D. s'en retourna chez lui. Je ne devais plus le revoir.

Je restais quelques jours à l'Aulneraie. Albert, tantôt morose, tantôt rieur, était au fond préoccupé, quelquefois mécontent. Une grande partie de nos journées se passait heureusement à la chasse qui exige peu de loquacité. Mais chaque soir, après le dîner, on passait au salon et alors, fatalement, les yeux se dirigeaient vers le plafond et la conversation avait beau se porter sur d'autres sujets, l'histoire de l'oncle revenait sur le tapis. Cela faisait des soirées lugubres et je me gardais bien, quand madame se mettait au piano, de redemander la marche funèbre de Beethoven; c'eût été impertinent.

Enfin, malgré les instances de mes hôtes je quittais le château, et vraiment, une fois dans le train j'éprouvais du soulagement. Cette Aulneraie, avec sa tache au plafond, les dévastations sacrilèges dont elle était sortie, et les remords de M^r D. ne devenait rien moins qu'un lieu de plaisance. Je crois aussi qu'Albert en voulait un peu à son père de m'avoir mis en tiers dans confidences de famille.

Avant de retourner à la maison paternelle, je dus m'arrêter dans le pays de Namur pour répondre à l'invitation d'un parent. Quand je rentrais, une lettre de faire part, bordée de noir m'arrivait. Je la relus plusieurs fois, tant ma surprise était grande.

Elle m'annonçait la mort de M. D. Trois jours après son dramatique récit il était entré dans l'éternité. Le rêve que j'avais fait au château de l'Aulneraie me traversa la mémoire.

Un accident avait-il enlevé M. D.? « Après une « courte maladie et muni des sacrements de l'Eglise » disait la lettre dans sa formule banale. J'écrivis à mon ami pour essayer de le consoler. Il me répondit. Coïncidence bizarre et terrible! Une attaque d'apoplexie foudroyante avait frappé M. D. Son fils n'avait pu le revoir vivant. La lettre d'Albert respirait une douleur profonde; le besoin de consolation qu'éprouvait son âme chrétienne lui faisait énumérer les actes charitables accomplis par son père. Il revenait sur les paroles de M. D. pendant sa dernière soirée à l'Aulneraie. Hélas! la mort l'avait surpris; il n'existait aucun écrit relatif à ses intentions, que moi aussi je connaissais; mais Albert se faisait un devoir sacré de remplir ces intentions, et le plus tôt possible. C'était du reste par affection pour lui et pour sa femme, que son père différait d'accomplir une bonne action, un acte de juste réparation. Et les biens noirs, il en était convaincu, ne portent pas bonheur. Voilà son père et son aïeul mourant d'une façon inopinée après avoir été tourmentés l'un et l'autre par l'inquiétude et même par le remords.

Cette lettre donnait à réfléchir. « Il ne faut pas « remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour « même. » Si ce proverbe s'applique aux choses ordinaires de la vie, il devient d'une vérité redoutable quand il s'agit d'œuvres pies, d'injustices à réparer, de tout ce qui de loin ou de près touche aux intérêts de l'âme.

IV.

Trois ans s'écoulèrent.

Je me trouvais à Ostende, flanant sur la digue, à la fin d'une brûlante journée. Le soleil descendait à

l'horizon, en allongeant sur les flots des trainées de diamants. La mer du Nord revêtait ses teintes du soir, ici d'un bleu d'acier, là d'un vert assombri mais transparent, plaquées d'argent dans le lointain. Des barques de pêche, toutes voiles dehors, se détachaient en noir sur cette immensité resplendissante. Elles semblaient immobiles, tant la mer était calme. J'écoutais la voix mugissante, profonde, continue des grandes eaux célébrées par les psaumes : l'oreille ne s'en lasse jamais et elle impose à nos faibles voix humaines un silence fécond en pensées.

Reportant mon regard sur la digue, je vis tout à coup Albert. Il marchait rapidement parmi les promeneurs et semblait ne pas m'avoir reconnu. Je vins à lui, nous échangeâmes une chaleureuse poignée de main, Albert manifesta malgré lui plus de surprise que de joie de me rencontrer et la conversation roula sur quelques banalités. J'appris bientôt qu'il faisait un séjour au bord de la mer pour la santé de sa femme ; les médecins avaient déclaré qu'en été l'air de l'Aulneraie ne lui convenait pas.

Me rappelant aussitôt sa lettre après la mort de Mr D. je lui demandais sans façon : « Comment, l'Aulneraie existe donc encore ? »

Il me regarda pendant un instant avec embarras.

« — Ecoute, mon cher, dit-il ; entre nous, mon pauvre père avait un peu l'imagination frappée par la mort de son oncle et cette fameuse tache que vous savez... Mon grand-oncle a eu le malheur d'épouser une femme qui le trompait ; cela arrive tous les jours, mais il a fait la folie de se brûler la cervelle. Ailleurs que chez nous, il y a des exemples de cela. Quant à la tache de sang, j'ai tout bêtement fait renouveler le plafonnage et il n'y paraît plus rien.

— Et tu vas donc conserver l'Aulneraie?

Albert se mordit les lèvres à cette question.

« — Eh, pourquoi pas? fit il, comme s'il se préparait à refuter des arguments connus d'avance.

« — Pourquoi?.. Mais enfin, mon cher ami, jadis tu ne parlais pas ainsi. Et les biens noirs?... Et les intentions de ton père?... Tu me permets de parler franchement, n'est-ce pas? »

Albert regarda vaguement la plage, haussa les épaules et se tournant vers moi :

« — Les biens noirs?.. Un mot suranné. Mais à quoi donc servent les articles du Concordat? Je le répète..... Comment! je connais des familles catholiques, des gens dévots (il insista sur ces mots avec malice), qui héritent bel et bien de propriétés quatre fois grandes comme l'Aulneraie et de la même provenance... et ils n'ont garde de s'en défaire, et quoique fils de commis ou de manœuvre, ils marient leurs filles à des comtes et personne ne songe à les traiter de malhonnêtes gens... Pourquoi donc serais-je dupe des scrupules de mon père? »

Ce langage m'étonna. J'avais une autre opinion de mon ancien condisciple.

« — Albert, lui répondis-je, tu as grand tort de mépriser les dernières volontés de ton père. Cela n'a pas d'excuses. Je me crois autorisé à te le dire parce que, malgré moi, tu sais bien, j'ai été pris à témoin des intentions de M. D.

« — Je le sais, » reprit-il avec un certain dépit, « je le sais, mais chacun a ses idées et ses intérêts. » « Ses intérêts », pensai-je, ce mot dépeint Albert. Il révéla tout à coup le fond de sa pensée en ajoutant d'un ton bref : « Et puis, ces abbayes, ces moines ont fait leur temps. Le clergé et les couvents ont intérêt, remarquez-le bien, à encourager des resti-

tutions qui viennent remplir leur bourse déjà trop garnie. » Il termina cette phrase imbécile par un ricanement particulier aux voyageurs de commerce exempts de préjugés religieux.

Il en était là le pauvre garçon? Je fus consterné. Décidément la conscience d'Albert s'éclairait à la lanterne des petites feuilles anticléricales.

Mécontent de moi, mécontent surtout de lui-même, il cessa l'entretien, me serra froidement la main et s'éloigna. Le lendemain je crus observer qu'il évita ma rencontre.

Depuis, il ne m'arriva plus aucune invitation du château de l'Aulneraie.

B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





LA DIVINE COMÉDIE DE DANTE

SA CARACTÉRISTIQUE, SON IDÉE FONDAMENTALE.

(Suite de la page 696, 3^e année.)

VIII.

SEMBLABLES à ces chefs-d'œuvre artistiques, dont les fondations font déjà présager tout l'édifice, les deux premiers chants de l'Enfer contiennent l'idée fondamentale du poème. En les comprenant bien, nous saisissons donc la pensée créatrice dans son ensemble.

Au milieu du chemin de la vie, le poète se trouve, sans savoir comment, au milieu d'une forêt sombre et sauvage. Alourdi par le sommeil, il s'est écarté du droit chemin :

I' non so ben ridir com'io v'entrai,
Tant' era pien di sonno in su quel punto,
Che la verace via abbandonai (1).

Après avoir cheminé plein d'angoisses, il arrive au

(1) *Enfer*, I, 10. « Je ne saurais bien expliquer comment j'y entrai, tant j'étais plein de sommeil au moment où j'abandonnai la véritable route ».

bout du ravin obscur ; devant lui se dresse une montagne, dont le sommet est éclairé par le soleil. Cette vue le ranime et il commence à monter, mais une panthère au pelage tacheté, se place sur son chemin et le fait songer à retourner en arrière. La lumière du matin, la douceur du printemps l'encouragent cependant ; il espère échapper facilement à la bête à la peau nuancée (1), lorsqu'une nouvelle terreur s'empare de lui à la vue d'un lion affamé, accourant vers lui, et d'une louve, dont l'extérieur décharné révèle la convoitise. L'aspect de ces animaux lui enlève tout espoir de gravir la montagne et le repousse de plus en plus dans la forêt obscure.

Dans sa descente rapide de la montagne, il rencontre quelqu'un et ne peut distinguer si c'est un homme ou une ombre. Il élève la voix pour l'implorer. Virgile, car c'est lui, lui révèle son nom et lui demande pourquoi il retourne vers une misère si grande, au lieu de gravir la colline de délices, qui est le commencement et la source de toute joie. Le poète, pénétré de respect, supplie son Maître et son modèle, celui auquel il doit le beau style qui lui donne la gloire, de le délivrer de la terrible bête, la louve.

Virgile lui répond : « Si tu veux échapper à ce désert, il te faudra entreprendre un bien autre voyage ; car cette bête ne permet à personne de poursuivre son chemin, arrêtant les hommes jusqu'à ce qu'elle les ait tués. Elle est si maligne de sa nature que jamais son instinct de convoitise ne s'assouvit. Au contraire, plus elle mange, plus elle est affamée. Elle s'unit et s'unira encore à plusieurs autres bêtes, jusqu'à ce qu'apparaisse

(1) D'après la leçon : « Di questa fiera alla gaietta pelle ».

le lévrier qui la fera mourir de douleur. Celui-ci, né entre Feltro et Feltro, ne se nourrira que de sagesse, de vertu et d'amour, et sauvera la pauvre Italie. Il chassera la louve par toutes les villes, jusqu'à ce qu'il l'ait rejetée dans l'enfer, d'où l'a tirée la première envie ».

Virgile s'offre à guider Dante dans l'Enfer et le Purgatoire; mais pour le Paradis, un guide plus digne lui est réservé. Dante accepte et marche sur les pas du poète.

Mais bientôt il s'aperçoit que sa résolution a été trop prompte. Il n'est ni Enée, ni Saint Paul. S'il a été permis au premier de descendre aux enfers, c'est qu'il devait proclamer l'avenir réservé à Rome, comme siège de l'empire et de la papauté :

La quale e il quale, a voler dir lo vero
Fur stabiliti per lo loco santo,
U' siede il successor del maggior Piero (1);

Si le second a été ravi au Paradis, c'est qu'il devait confirmer, par ce qu'il avait vu, la foi qui est le principe de tout bien :

A quella fede
Ch'è principio alla via di salvazione (2).

C'est alors que Virgile lui annonce pourquoi il est venu à lui. Une femme belle et bienheureuse lui est apparue. Elle avait vu que son ami, Dante, était sur le point de rebrousser chemin, par frayeur, et elle a

(1) *Enfer*, II, 22. « Cette Rome et cet empire, à dire vrai, furent fondés pour être un jour le lieu saint où siège le successeur du grand Pierre ».

(2) *Enfer*, II, 29. « Cette foi, qui est l'entrée de la voie du salut ».

envoyé Virgile à son secours. Cette femme, c'est Béatrice. Elle vient, mue par la compassion et par l'amour, de ce lieu où elle aspire à retourner :

Donna è gentil nel ciel, che si compiangi
 Di questo impedimento, ov' io ti mando,
 Sì che duro giudizio lassù frange (1).

Cette femme bénie s'adresse d'abord à Lucie, l'ennemie de tout ce qui est cruel, et celle-ci engage Béatrice à voler au secours de son bien-aimé qui se débat contre la mort. Béatrice descend vers Virgile et l'envoie délivrer Dante de la bête. Ce récit, la certitude que trois femmes bénies du Paradis s'intéressent à son sort, rendent un nouveau courage au poète,

Quale i fioretti dal notturno gelo
 Chinati e chiusi, poi che il Sol gl' imbianca,
 Si drizzan tutti aperti in loro stelo (2),

et il se décide à suivre, dans le sentier encaissé de la forêt, Virgile, son guide, son seigneur et son maître.

IX.

Tels sont ces deux chants de la Divine Comédie. Demandons-nous maintenant ce que signifient cette forêt sauvage, dans laquelle Dante s'égare, ce droit chemin, ces trois bêtes téroces qu'il rencontre.

L'action poétique commence dans la nuit du Jeudi-

(1) *Enfer*, II, 94. « Il est dans le ciel une noble dame qui s'afflige de cet obstacle que je t'envoie combattre, et qui casse là-haut le dur jugement ».

(2) *Enfer*, II, 127. « Comme les petites fleurs que la gelée nocturne incline et ferme, dès que le soleil les éclaire, se redressent tout épanouies sur leur tige ».

saint au Vendredi-saint, le 25 mars 1300, pour finir avec l'octave de Pâques (1). Dante était alors âgé de 35 ans (2), c'est-à-dire au milieu de la vie humaine, comme il le déclare par une allusion à Isaïe (38, 10). Ce jour était celui de l'Annonciation de la S^{te} Vierge, le matin de l'Incarnation, par lequel Dante, d'après la coutume des Florentins, commence le nouveau siècle de l'année 1301. C'est donc à l'anniversaire du jour où, d'après lui (3), Dieu créa le monde dans sa forme très-parfaite, à l'équinoxe d'ailleurs et à la pleine lune, qu'il se trouve devant la montagne illuminée par le soleil.

Dante, représentant de l'humanité, s'est écarté du

(1) Dante se trouve dans la sombre forêt, dans la nuit du Jeudi au Vendredi-saint (du 24 au 25 mars, fête de l'Annonciation). C'est le matin du Vendredi-saint qu'il se trouve au pied de la colline des délices; le Vendredi-saint au soir, il entre avec Virgile, dans l'Enfer. Le Samedi-saint, au soir, ils en atteignent le dernier cercle, la Giudecca. Le matin de Pâques, à 1 1/2 heure, ils se trouvent à l'entrée du grand passage, qui conduit à l'autre hémisphère. Le lundi, une heure et demie avant le point du jour, ils revoient les étoiles du côté opposé de l'Enfer, au pied de la montagne du Purgatoire; le tout par conséquent a duré quatre nuits et trois jours.

Dante passe dans le Purgatoire quatre jours et quatre nuits (*Purg.*, II, 1; IX, 13; XIX, 1; XXVII, 133; *Parad.*, I, 43) jusqu'au vendredi dans l'octave de Pâques. Il parcourt les sept cieux le vendredi et le samedi (*Parad.*, XXVII, 79) et monte le dimanche à l'Empyrée. L'action poétique a donc duré en tout dix jours.

(2) *Conv.* IV, 23. La trente-cinquième année est en même temps la dernière année de la vie mortelle du Christ, l'année de l'âge d'homme accompli. *Comp. Ps.* 89, 20. La vie humaine est de 70 ans. Cf. *Тром. Аку. Summ*, III., *Suppl.*, q. 71, art. 1 : Dicitur *Eph.*, 4, 13 : Donec occurramus omnes in virum perfectum in mensuram aetatis plenitudinis Christi. Christus resurrexit in aetate juvenili, quae circa triginta annos incipit, ut Augustin. dicit *Civ. Dei* XXII. 15. Natura humana perfectissimum statum habet in aetate juvenili . . . ad quam terminatur motus augmenti et a qua incipit motus decrementi.

(3) *Enfer*, I, 36.

droit chemin, le siècle nouveau doit le conduire à une nouvelle naissance. La forêt symbolise le *désordre intellectuel, moral et politique de l'humanité*, l'état d'erreur, de péché (1), d'éloignement de Dieu, la vérité et la bonté suprêmes.

Dante reconnaît son égarement; il voudrait se relever et gravir le mont de délices, qu'il voit illuminé des rayons du soleil levant; mais les trois passions principales de l'humanité déchue, la volupté, l'orgueil et la cupidité, se placent sur sa route et lui barrent le passage. Il espérait encore vaincre la panthère de la volupté; mais voilà que le lion de l'orgueil s'est joint à elle, et enfin apparaît la bête la plus terrible de toutes, la louve de la convoitise.

« Le droit chemin », nous dit Dante, « est celui qui nous mène à Dieu. Le désir le plus impérieux d'un être, par nature, est de retourner à sa source (2). Or Dieu étant le principe et le créateur de ceux qui lui ressemblent, selon qu'il est écrit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance », l'âme désire par dessus tout retourner vers Lui. Et, comme un pèlerin qui, cheminant par une route qu'il n'a pas encore parcourue, prend chaque maison, vue de loin, pour l'auberge, et qui, s'apercevant de son erreur, met toute son espérance dans la maison suivante, et ainsi de maison en maison jusqu'à ce qu'il arrive à l'auberge; ainsi notre âme, aussitôt qu'elle a entamé ce chemin

(1) Cf. *Convito*, IV, 24 : Le jeune homme, qui entre dans la forêt embrouillée (*selva erronea*) de cette vie. Lettre aux cardinaux italiens : « C'est à vous qu'il appartenait d'éclairer les déserts de ce pèlerinage ».

(2) ТНОМ. АҚ., *C. Gent.* I. I. Finis universi est etiam universitatis principium, *Summ.* I. q. 12, art. 1.

tout nouveau de la vie, qu'elle parcourt pour la première fois, tourne ses regards vers le bien suprême, comme vers le but à atteindre, et croit le trouver à chaque objet qu'elle rencontre, s'il paraît contenir quelque bien... Il en résulte que de petits biens lui semblent grands et qu'elle commence par désirer ceux-là... La fin dernière de tout désir et le fondement de toutes choses, c'est Dieu... Il est vrai qu'on peut perdre le chemin de la vérité par l'erreur, comme l'on perd sa route dans la campagne; car il y a toujours un chemin direct, d'une ville à une autre et un autre, en sens contraire, qui s'en éloigne toujours davantage. Ainsi de la vie humaine. Elle offre diverses routes, dont une est la meilleure, une autre la plus mauvaise. Et comme nous voyons que celui qui marche droit vers la ville, atteint le but de ses désirs et s'y repose, tandis que celui qui marche en sens contraire, ne l'atteint jamais et ne se repose jamais, ainsi en est-il de notre vie (1) ».

Dante a représenté symboliquement par les trois animaux, la triple racine du péché, telle que l'a caractérisée l'Apôtre (2). Il existe, dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, une symbolique parfaitement définie des animaux, qui se développe dans les siècles chrétiens et dont Novatien indiquait déjà l'importance en disant que ces images sensibles représentent les mœurs et les vices de l'humanité (3). Les trois animaux se rencontrent déjà réunis, comme image prophétique, dans Jérémie (V, 5). — « C'est pourquoi le lion sauvage les dévorera, le loup nocturne les engloutira et la panthère

(1) *Conv.* IV. 12.

(2) I S. Jean, 2, 16.

(3) *De cibis judaicis*, c. 3. Ita in animalibus, dit-il, per Legem quasi quoddam humanae vitae speculum constitutum est.

guettera leurs cités pour déchirer ceux qui sortiront ». « L'homme irascible », dit Saint Jean Chrysostome, « est un lion, l'homme rapace est un loup » (1).

Ce symbolisme des animaux prend surtout de l'extension dans Saint Augustin et Saint Anselme. Le lion est l'image du malin, du séducteur, de l'ennemi de la justice et de Dieu (2), Satan. Comme c'est par orgueil qu'il est tombé, le lion symbolise l'orgueil qui éloigne de Dieu. Le loup ravisseur est l'image de la cupidité et de la ruse chez Ezéchiel (3), Sophonias, et même dans la bouche du Sauveur (4). Le pourceau (5) et le chien symbolisent l'impudeur dans l'Écriture et chez les premiers Pères. Tandis qu'en Occident on voit dans le chien l'emblème de la fidélité, en Orient, les Grecs aussi bien que les Juifs, le regardent comme le symbole de toute impureté (6).

Les trois vices capitaux sous la figure du lion (colère), de la louve et du pourceau se trouvent aussi dans Boèce (*De Consol.*, IV, 273), l'auteur favori de Dante et de son siècle. C'est d'ailleurs par la manière de voir du temps, que nous trouverons l'explication la plus naturelle des trois animaux. Le poète lui-même dit en désignant la cause des luttes de partis :

(1) *In Lazar.*, VI, 5. *In Orat. Domin.* n. 3.

(2) *Enarrat. in Ps.* IX, 27, XXI, 14. *Enarr.* II. in Ps. XXI, 22, in Ps. LXXXVIII. *Serm.* II, 7. *Serm.* in Ps. CIII, 19, en relation avec la 1^{re} épître de St Pierre, V, 8, où Satan est appelé lion rugissant. Cf. HEIDER, *Ueber Thiersymbolik und das Symbol des Lowen*. Vienne, 1849. MARTIN et CAHIER, *Sur quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux peints*. Paris 1842.

(3) 27, 7. Sophonias, 3, 3; Actes des Ap. 20, 28.

(4) St Matth. 7, 15.

(5) St Matth. 7, 67; 8, 31. Ep. Barnab., 10.

(6) Isaïe, 56, 11. AUGUSTIN. *De serm. Domini in monte*. II, 69 : Utrumque autem animal immundum est, et canis et porcus.

Superbia, invidia ed avarizia sono
Le tre faville, che hanno i cori accesi (1).

C'est l'envie infernale qui a apporté au monde la cupidité, symbolisée par la louve (2) :

Questi la caccerà per ogni villa,
Fin che l'avrà rimessa nell' Inferno
Là, onde invidia prima dipartilla (3).

Cette cupidité, source de tous maux pour l'humanité, l'est aussi pour l'Italie.

il mal che tutto il mondo occupa.

.....
Maladetta sie tu, antica lupa,
Che più che tutte l'altre bestie hai preda
Per la tua fame senza fine cupa (4).

(1) *Enfer*, VI, 74. « L'orgueil, l'envie, l'avarice, sont les trois brandons qui ont embrasé les cœurs ».

(2) *Sagesse*, 2, 24 : Le péché est entré dans le monde par l'envie du démon et par la cupidité d'Ève.

(3) *Enfer*, I, 109. « Celui-ci poursuivra la louve de ville en ville, jusqu'à ce qu'il l'ait replongée dans l'Enfer, d'où jadis l'Envie la fit sortir ».

(4) *Purgatoire*, XX, 8. « Le mal dont le monde entier est couvert. Maudite sois-tu, louve antique, qui engloutis plus de proies que toute autre bête fauve dans le gouffre de ta faim sans fond ».

Comp. Baruch, 3, 18 : Et son désir d'acquérir n'a pas de bornes. *Тном. Аку. Summ.* 2^a II., q. 2. art. 1 : *Appetitus divitiarum artificialium est infinitus, quia deservit concupiscentiae inordinatae, quae non modificatur. Convit.* IV, 12 : Les choses, qui ne montrent pas dès l'abord leurs défauts, sont les plus dangereuses, parce que souvent on ne se défie pas d'elles; c'est comme le traître qui feint d'être notre ami, pour capter notre confiance et cache sa haine sous le masque de l'amitié, le vice de l'inimitié. C'est de cette façon que les richesses en augmentant ne sont qu'un danger de plus, parce qu'elles apportent le contraire de ce qu'elles promettaient. Et voilà pourquoi Boèce les appelle dangereuses dans son livre de la Consolation... car à mesure qu'on en amasse, elles enflamment le cœur fiévreux d'une soif insupportable et au lieu de jouissances, elles ne font que poser de nouveaux buts, c'est-à-dire qu'elles excitent un désir encore plus grand, de sorte qu'en réalité elles ne satisfont pas, mais apportent au contraire plus de soucis qu'on n'en avait

Dans la religion de Zoroastre le malin esprit Aeschmo a aussi pour symbole le loup; et le loup Fenrir, dans la mythologie allemande, est fils de Loki, l'ennemi de Wodan.

D'après Saint Thomas (1), la cupidité a pour conséquence les sept vices capitaux. C'est pourquoi Dante dit en parlant de la louve :

Molti son gli animali, a cui s'ammoglia (2).

D'après les passages cités plus haut, il est tout simple que le lion symbolise l'orgueil. Quant au choix du chien, comme figure de l'impureté, elle était exclue par le lévrier, destiné à repousser la louve dans l'enfer. Un même symbole ne pouvait servir à deux significations totalement différentes. Le pourceau aussi fut remplacé dans l'intérêt de l'action poétique, par la panthère (3), qui seule pouvait barrer le chemin d'une façon assez menaçante pour que Dante puisse dire

Ch' io fui per ritornar più volte volto (4).

auparavant. Qu'est-ce qui menace et anéantit journallement autant de villes, de pays et d'individus que le désir d'amasser? Qu'est-ce que les deux droits, je veux dire le canonique et le civil, ont plus en vue que de régler cette fièvre d'intérêt, qui augmente avec l'accroissement des richesses, etc. Dante parle aussi de la cupidité, comme obstacle à la justice, dans son ouvrage *De Monarchia*, I, 13; mais ici il a en vue la cupidité en général, et non l'avarice seule : *Justitiae maxime contrariatur cupiditas, ut innuit Aristoteles in V ad Nicomachum. Remota cupiditate omnino, nihil justitiae restat adversum ... Ubi ergo non est, quod possit optari, impossibile est, ibi cupiditatem esse; destructis enim objectis, passionem esse non possunt. Sed Monarcha non habet, quod possit optare; sua enim jurisdictione terminatur Oceano solum, quod non contingit principibus aliis.*

(1) *Summ.*, 2^a II, q. 118, art. 8.

(2) *Enfer*, I, 100. « Nombreux sont les animaux auxquels elle s'unit ».

(3) Cf. *Apoc.* 12, 1, suiv.

(4) *Enfer*, I, 36. « Je fus plusieurs fois tenté de retourner en arrière ».

De plus, peut-être le pelage multicolore de l'animal se prêtait bien à représenter l'attrait sensuel de l'impureté. L'Apocalypse avait déjà fourni à Dante cette image (13,2 Cf. 17,3). C'est sur un de ces animaux que chevauche Babylone, avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus.

« Une femme bénie » procure à Dante les moyens de sortir de la forêt sombre et sauvage, de la « vallée des douleurs ». La première impulsion de ce pèlerinage qui aboutit aux saintes contemplations de la lumière éternelle, vient d'elle. Cette femme, c'est la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Elle personnifie la Miséricorde divine, qui vient, par la grâce, au devant du pécheur égaré et l'appelle à la pénitence. Dante ne la nomme pas, car personne ne pouvait ignorer qu'il parlât d'elle, lorsqu'il disait :

Donna è gentil in ciel che si compiange
Di questo impedimento, ov'io ti mando,
Sì che duro giudizio lassù frange (1).

Dans le cercle des bienheureux, elle est la plus rapprochée de Dieu, la plus semblable à son Fils (2) dans la gloire; c'est son intervention que Saint Bernard invoque pour faire parvenir le poète à la contemplation de la splendeur divine, et c'est à son intercession que le Père accorde la grâce de la foi et de la pénitence :

Qui se' a noi meridiana face
Di caritate, e giusto, intra i mortali,
Sei di speranza fontana vivace.

(1) *Enfer*, II, 94. « Il est dans le ciel une noble dame qui s'afflige de cet obstacle que je t'envoie combattre, et qui casse là haut le dur jugement ».

(2) *Parad.*, XXXIII, 83, 88.

Donna, sei tanto grande, e tanto vali,
 Che qual vuol grazia, ed a te non ricorre,
 Sua disianza vuol volar senz'ali.

La tua benignità non pur soccorre
 A chi dimanda, ma molte fiato
 Liberamente al dimandar precorre.

In te misericordia, in te pietate,
 In te magnificenza, in te s'aduna
 Quantunque in creatura è di bontate (1).

La Bienheureuse Vierge Marie apparait donc au commencement de la Divine Comédie comme celle qui obtient au poète la grâce première, et, à la fin, comme lui faisant atteindre le but suprême, la vision béatifique. Dante a exprimé ainsi le principe fondamental de la doctrine catholique, que, sans la grâce prévenante, il est non seulement impossible à l'homme d'arriver à la vue de Dieu, mais encore de se convertir, de faire aucune bonne œuvre surnaturelle ou même d'en avoir la volonté ou la pensée (2).

La Femme bénie s'adresse à Lucie,

E disse : Or hê bisogno il tuo fedele
 Di te, ed io a te lo raccomando (3).

(1) *Paradis*, XXXIII, 10. « Tu es pour nous ici un soleil de charité dans son midi, et là-bas, parmi les hommes, une source vive d'espérance. Femme, tu es si grande et si puissante, que celui qui souhaite une grâce et ne s'adresse pas à toi, veut que son désir vole sans ailes. Ta bonté ne vient pas seulement en aide à ceux qui demandent, mais souvent elle devance les vœux avec libéralité. En toi est la miséricorde, en toi la piété, en toi la magnificence, en toi se réunit tout ce qu'il y a de bonté dans la créature ».

(2) *Concil. Trident.* Sess. VI. Can. 3. *Thom.* 1^a II. q. 109, art. 1 : Reducuntur omnes motus in primum movens simpliciter, quod est Deus.

(3) *Enfer*, II, 98. « Et lui dit : Ton fidèle a besoin de toi, et je te le recommande ».

Ici encore nous avons sous les yeux une personnalité réelle et historique, la martyre de Syracuse, si honorée dans la liturgie catholique, si vénérée dans la patrie de Dante, et invoquée spécialement pour les maladies de la vue (1). Dante s'intitule un « fidèle de St^e Lucie » à cause de sa dévotion particulière envers elle. Les plus anciens commentateurs racontent en effet qu'ayant eu recours à St^e Lucie dans une grave maladie des yeux, il lui offrit ici un ex-voto reconnaissant.

Comme son nom l'indique, Lucie symbolise la lumière surnaturelle, la grâce illuminante, qui précède tout bon acte de la volonté (2). « Ennemie de toute rigueur », elle obéit à la grâce prévenante, se trouvant à son service et non à celui de la justice. Voilà pourquoi elle s'empare du poète pendant son sommeil et le porte jusqu'à l'entrée du Purgatoire, où il expie, avec les âmes justifiées, ses égarements passés. La grâce, en effet, s'empare de l'homme sans sa participation, (*gratia operans*) mais pour achever l'œuvre il lui faut sa coopération (*gratia cooperans*) (3).

(1) D'après une légende (MENZEL, *Symbolik*, II, 43), St^e Lucie se serait arraché les yeux, pour les envoyer sur un plat d'or, à celui qui s'était épris d'elle. C'est pourquoi la St^e Vierge lui avait procuré des yeux plus beaux. Cela expliquerait pourquoi on l'invoque pour les maladies de la vue. Malheureusement les actes fort anciens des martyrs publiés par Surius ne contiennent rien sur ce fait.

(2) THOM. AQU., L. c., 1^a II., q. 113, art. 5 : *Deus movet animam hominis, convertendo eam ad se ipsum. Et ideo requiritur motus mentis; prima autem conversio ad Deum fit per fidem.*

(3) THOM. AQU. L. c., q. 109, art. 6 : *Homo non potest se ad gratiam praeeparare nisi per auxilium gratuitum Dei interius moventis.* 111, art. 2 : *In illo effectu (gratiae) in quo mens nostra est mota et non movens, solus autem Deus movens, operatio Deo attribuitur; et secundum hoc dicitur gratia operans... Habitualis gratia, in quantum animam sanat vel justificat sive gratiam Deo facit dicitur gratia operans; in quantum vero est principium operis meritorii, dicitur cooperans.*

Lucie se pressant vers Béatrice lui dit :

Beatrice, loda di Dio vera,
Chè non soccorri quei, che l'amò tanto,
Che uscio per te della volgare schiera (1).

Ici encore c'est un être réel que le poète met en scène. Béatrice lui était apparue dans sa neuvième année, et dès lors, ce fut un amour pur et idéal qu'il éprouva pour elle et qui donna à son esprit cet élan et cette élévation, au dessus du « vulgaire ». Il contemplait en elle un principe plus élevé, le principe surhumain de la sagesse et la bonté divines. Aussi l'ayant contemplée merveilleusement grande et noble, dans une vision, il résolut, à la fin de sa *Vita Nuova*, de ne plus parler d'elle, jusqu'à ce qu'il put le faire d'une manière digne de sa grandeur. Son grand poème flottait dès lors devant son regard (2) et Béatrice lui semblait déjà la figure de la grâce réparatrice. Dieu l'a tellement élevée, que nul de ceux vers lesquels elle se tourne, ne saurait périr. Aussi l'appelle-t-il

Quella donna, ch'a Dio mi menava (3).

Le plan divin de la Rédemption qui saisit l'homme dans son essence la plus intime; aussi bien par l'intelligence que par la volonté, pour l'élever à la ressemblance avec Dieu-même, lui apparaît en Béatrice. Elle

(1) *Enfer*, II, 103. « Beatrice, vraie louange de Dieu, que ne secours-tu celui qui t'aima tant, qu'il est sorti pour toi de la foule vulgaire ».

(2) *Vita nuova*, c. 19.

E che dirò nell' Inferno a' malnati —
Io vidi la speranza de' beati.

(3) *Parad.*, XVIII, 4. « Cette femme qui me conduisait à Dieu ».

implique, comme son nom l'indique, cette béatitude vers laquelle nous marchons, par un double chemin : l'illumination de l'intelligence par la science divine révélée : la théologie ; la force surnaturelle de la volonté : la grâce. Béatrice est dans le ciel, à côté de Rachel, qui symbolise la vie contemplative et est abimée dans cette contemplation bienheureuse.

C'est Béatrice dont le beau regard contemple toute chose, qui résout tous les doutes du poète, élève l'humanité au dessus de tout ce qui est terrestre. Dès ici-bas, par le trésor de la foi, elle nous procure des vérités salutaires, mais dans le ciel elle nous fait voir Dieu tout entier.

Li si vedra ciò che tenem per fede,
 Non dimostrato, ma fia per sè noto,
 A guisa del ver primo che l'uom crede (1).

A mesure que le poète monte, de cercle en cercle, elle lui découvre de nouvelles vérités, qui, à la fois l'éclairent et augmentent sa félicité ; à chaque nouvelle connaissance les yeux de Béatrice brillent d'un éclat plus divin (2), à mesure qu'elle se rapproche du séjour de la divinité (3).

La seconde partie de Faust se termine d'une manière analogue. Marie accueille Faust, à la prière de Marguerite sa bien-aimée, parce qu'il a lutté, quoiqu'il

(1) *Paradis*, II, 43. « Là, on verra ce que nous croyons par foi, et non par démonstration ; mais cela deviendra clair par lui-même, comme ces vérités premières que l'homme croit ».

(2) *Parad.*, IV, 118, 139.

(3) *Parad.*, XXX, 14. Des commentateurs récents ont discuté si Béatrice était le symbole de la Théologie (Ruth) ou de la grâce (Philalethes). Elle est l'un et l'autre ; car, sans la grâce, pas de foi et, par conséquent, pas de vision béatifique.

soit mort sans la foi et le chœur mystique chante :

Alles Vergängliche ist nur ein Gleichnis,
Das Unzulängliche, hier wird's Ereignisz,
Das Unbeschreibliche, hier ist's gethan,
Das ewig Weibliche, zicht uns hinan (1).

Ce dernier vers à la vérité n'est qu'un écho bien affaibli de cette grande parole de Dante :

L'amor che muove il sole e l'altre stelle.

C'est Béatrice qui envoie Virgile ; car la grâce, comme l'enseigne la théologie, se sert de la nature et les sciences profanes servent de précurseurs à la théologie (2). Il est vrai que la théologie surpasse toute science humaine, surtout la théologie des bienheureux qui repose sur la vue même de Dieu, mais la raison et la science préparent les voies à la vérité suprême (3).

(1) « Tout ce qui passe n'est qu'un symbole ; l'insuffisant, ici, devient une réalité ; l'indescriptible s'y accomplit ; l'éternel féminin nous attire au ciel ». Ce sont les quatre vers qui terminent le Faust. Nous avouons, qu'en dehors de l'Allemagne, où l'on est moins fasciné qu'au delà du Rhin, par le merveilleux talent de Goethe, on songera rarement à rapprocher ces paroles sybillines des conceptions, toujours si précises au fond, du grand poète catholique italien. TRAD.

(2) ТЮМ. АҚУ., *Summ.* I. q. 1. art. 5 : Hæc sacra doctrina accipere potest aliquid a philosophicis disciplinis... ad majorem manifestationem eorum quæ in hac scientia traduntur... Et hoc ipsum, quod sic utitur eis, non est propter defectum vel insufficientiam ejus, sed propter defectum intellectus nostri, qui ex his, quæ per naturalem rationem, ex qua procedunt alia scientiæ, cognoscuntur, facilius manudicitur in ea, quæ sunt supra rationem.

(3) БОЕТИ. in *Porphyr.* Dial. I. init. : Est enim philosophia amor et studium et amicitia quodammodo sapientia vero non hujus, quæ in artibus quibusdam et in fabрили aliqua scientia notitiaque versatur, sed illius sapientia, quæ nullius indigens, vivax mens et sola rerum primaeva ratio est. Est autem hic amor sapientia intelligentis animi ab illa pura sapientia illuminatio et quodammodo ad seipsam retractio atque advocatio, ut videatur studium aequè sapientia, studium divinitatis et puræ mentis illius amicitia.

Beatrice descend donc du séjour des bienheureux dans l'enfer et demande à Virgile de servir de guide à son bien-aimé, aussi loin que cela lui sera possible. C'est elle-même qui se chargera de Dante lorsque Virgile devra l'abandonner :

Donna mi chiamò beata et bella,
Tal che di comandare io la richiesi.

Lucevan gli occhi suoi più che la stella;
E cominciommi a dir soave e piana,
Con angelica voce, in sua favella :

O anima cortese Mantovana,
Di cui la fama ancor nel mondo dura,
E durerà, quanto il moto lontana.

L'amico mio, e non della ventura,
Nella diserta piaggia è impedito
Sì nel cammin, che volto è per paura :
.....

Or muovi, e con tua parola ornata,
E con ciò ch'è mestieri al suo campare,
L'aiuta sì, ch'io ne sia consolata (1).

X.

Ces derniers vers nous ont livré le sens de la figure de Virgile, la tâche qui lui incombe. Il vole à la rencontre du poète égaré, l'encourage, le décide à

(1) *Enfer*, II, 53. « Je fus appelé par une femme si heureuse et si belle, que je la requis de me donner ses ordres. Ses yeux brillaient plus que l'étoile, et elle commença à me parler, suave et douce, avec une voix angélique en son langage :

« O belle âme de Mantoue, dont la renommée dure encore dans le monde et durera autant que le mouvement, mon ami, qui n'est pas celui de la Fortune, est tellement empêché d'avancer dans la plage déserte, qu'il recule d'effroi.....

« Va donc, et avec ta parole ornée, et avec tout ce qu'il faut pour le sauver, secours-le si bien que j'en sois consolée ».

entreprendre le pèlerinage qui doit le tirer de ce lieu sauvage. La lumière seule de la raison suffit en effet, à montrer à l'homme la laideur et la culpabilité du péché, la nécessité de la pénitence (1). Virgile guide Dante sur ce chemin et résout, d'après les principes de la philosophie, toutes les questions et tous les doutes de son protégé, jusqu'à ce qu'il le remette entre les mains de Béatrice.

Ceci a lieu à l'entrée du Paradis terrestre, où Virgile prend congé de Dante :

E disse : Il temporal fuoco e l'eterno
Veduto hai, figlio; e se' venuto in parte,
Ov'io per me *più oltre non discerno*.

Tratto t'ho qui con ingegno e con arte,
Lo tuo piacere omai prendi per duce;
Fuor sei dell' erte vie, fuor sei dell' arte.
.....

Non aspettar mio dir più, nè mio cenno;
Libero, dritto, sano è il tuo arbitrio,
E fallo fora non fare a suo senno
Perch'io te sopra te corone e mitrio (2).

C'est une existence plus haute, une vie surnaturelle qui commence à l'entrée du Paradis terrestre.

(1) Cf. le Gorgias de Platon. *De Monarch.* II. 8 : *Quaedam judicia Dei sunt, ad quae humana ratio propriis pedibus pertingere potest.*

(2) *Purgat.*, XXVII, 127. « Et lui dit : Tu as vu le feu qui n'a qu'un temps, et le feu éternel, ô mon fils ! et tu es venu en ce lieu, où je ne vois pas plus loin par moi-même. Je t'ai conduit ici avec adresse et avec art ; prends désormais ton plaisir pour guide, tu es hors des chemins étroits et hors des chemins raides.... N'attends donc plus mes paroles ou mes conseils ; ton jugement est libre, droit et sain, et ce serait une faute de ne pas faire à ton gré ; c'est pour cela que, t'élevant au-dessus de toi, je te couronne et je te mitre ».

Voilà pourquoi Virgile, qui a conduit Dante jusque là à l'aide de la raison théorique et pratique, ne peut plus faire de ces distinctions, qui conduisent à la connaissance. Car Dante, avec l'école, fait reposer toute connaissance sur d'exactes distinctions (1).

Le poète, d'ailleurs, n'a plus besoin de la direction de Virgile. Sa volonté est libre désormais; aucun péché ne l'enchaîne plus, aucune convoitise mauvaise n'entrave plus sa tendance vers le bien. Ce n'est plus le mal qui l'attire; il est guéri de la blessure que la concupiscence fait à la volonté. Il se trouve dans cet état que les théologiens appellent *status integritatis*. C'est pourquoi la nature elle-même l'entraîne vers le bien naturel, il n'a plus qu'à la suivre (2).

La mission de Virgile était donc d'amener Dante, par la philosophie et la science, à la connaissance la plus haute, au but suprême de l'humanité, la possession de la vérité éternelle, du bien infini.

Voilà pourquoi Dante l'appelle « Celui, che onora ogni scienza ed arte » (3), « quel savio gentil, che tutto seppe » (4), « il mar di tutto il senno » (5), celui qui veut conduire son disciple aussi loin « quanto il potrà menar mia scuola » (6). Mais Virgile l'avertit que

(1) Per compositionem et divisionem intellectus. THOM. AQUIN. 1 *Periherm.* Lect. 3. *Conv.* IV. 8 : « Lo più bello ramo, che dalla radice rationale consurge si è la discrezione ».

(2) THOM. AQU., *Summa*, 1^a II, q. 110, art. 2. *Instatunaturae integrae, quantum ad sufficientiam operativae virtutis, poterat homo per sua naturalia velle bonum suae naturae proportionatum, quale est bonum virtutis acquisitae, non autem bonum superexcedens, quod est bonum virtutis infusae.*

(3) *Enfer*, IV, 73 « Celui qui honore toute science et tout art ».

(4) *Enfer*, VII, 3. « Ce noble sage, qui savait tout ».

(5) *Enfer*, VIII, 7. « Cette mer de toute science ».

(6) *Purgatoire*, XXI, 33. « Que le pourra mener mon école ».

Quanto ragion qui vede,
 Dir ti poss'io; da indi in là t'aspetta
 Pure a Beatrice, ch'è opra di fede (1).

La raison dispose l'homme individuel à la foi et, par elle, à la vision béatifique. Nous atteindrions le but au moyen de la raison et de la foi, si les passions ne nous égaraient pas. Aussi l'homme a-t-il besoin de deux chefs, voulus de Dieu : l'empereur et le pape; celui-ci pour nous conduire au bonheur éternel, celui-là pour nous procurer la prospérité temporelle. Cette corrélation intime entre la raison et la foi, entre la philosophie et la théologie, a été clairement exposée par Dante dans son ouvrage : *De Monarchia* et c'est ce qui nous donne aussi le plan de la Divine Comédie (2).

(1) *Purgatoire*, XVIII, 46, « Je ne puis te dire ici que ce que la raison y comprend; au-delà, Béatrice t'attend, car c'est une question de foi ».

(2) *De Monarch.* III. 16 : Duos igitur fines Providentia illa enarrabilis homini proposuit intendendos; *beatitudinem scl. hujus vitae*, quae in operatione propriae virtutis consistit, et per terrestrem Paradisum figuratur; et beatitudinem vitae aeternae, quae consistit in fruitione divini aspectus, ad quam propria virtus ascendere non potest, nisi lumine divino adjuta, quae per Paradisum coelestem intelligi datur.

Ad has quidem beatitudines, velut ad diversas conclusiones, per diversa *media* venire oportet. Nam ad *primam* per *philosophica documenta* venimus, dummodo illa sequamur, secundum virtutes morales et intellectuales operando. Ad *secundam* vero per *documenta spiritualia*, quae humanam rationem transcendunt, dummodo illa sequamur secundum virtutes theologicas operando, Fidem, Spem scl. et Caritatem. Has igitur conclusiones et media (licet ostensa sint nobis haec ab humana ratione, quae per philosophos nobis tota innotuit, haec a Spiritu sancto, qui per Prophetas et Hagiographas, qui per coaeternum sibi Filium Jesum Christum et per ejus discipulos supernaturalem veritatem ac nobis necessarium revelavit) humana cupiditas postergaret, nisi homines tanquam equi, sua bestialitate vagantes, in camo et freno compescerentur in via. Cf. *Conv.* IV. 6 : Congiungasi la *filosofica* autorità colla imperiale, a bene e perfettamente reggere.

Propter quod opus *fuit duplici directivo*, secundum duplicem

Virgile nous apparaît dans celle-ci, comme le docteur de la science rationnelle (1) et de la politique, le représentant du paganisme, le chantre inspiré de l'Empire, qui fondé en même temps que Rome, par Enée, est tombé bien bas maintenant, mais sera relevé par un puissant héros (2). Plein de désirs, il pressent et entrevoit déjà, dans l'avenir, la Rédemption du genre humain.

Ce dernier trait explique le choix symbolique de Virgile : Toute l'antiquité chrétienne voyait en lui un prophète de Jésus-Christ, à cause de sa quatrième églogue, dans laquelle l'aspiration du temps vers un Rédempteur s'était fait jour, dans des termes analogues à ceux des prophéties inspirées (3). Aussi Dante a-t-il représenté

finem; scilicet *Sommo Pontifice*, qui secundum revelata humanum genus prouderet ad vitam aeternam; et *Imperatore*, qui secundum philosophica documenta genus humanum ad temporalem felicitatem dirigeret.

(1) Cf. *Enfer*, I, 30, IV, 25, XI, 18. *Purg.*, VII, 10, XVII, 86.

(2) *Enfer*, I, 105. Annoncé sous la figure du Lévrier (Veltro) qui, né entre Feltro près de Trévis et Montefeltro dans la Romagne, doit repousser la Louve dans l'Enfer. Dante songeait probablement ici (par allusion à son nom) à son ami Can Grande, prince de Vérone, qui devait sauver l'Italie du désordre dans lequel elle était tombée par suite de l'absence de l'Empereur d'Allemagne. Cf. *Parad.*, XVII, 73. D'autres voient ici Ugucconne della Faggiuola ou un grand empereur. D'après E. BÖHMER (*Jahrbuch der Dantesgesellschaft*, II, 363 et suiv.) Dante s'est rappelé ici le chien de Roland, qui attaque les ennemis de son maître, dans la célèbre chanson de geste.

(3) Egl. IV :

Ultima Cumaevi venit jam Carminis aetas;
Magnus ab integro saeculorum nascitur ordo;
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna;
Jam nova progenies coelo demittitur alto....
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras....
Ipsa lacte domum referent distenta capellae
Ubera; nec magnos metuent armenta leones....
Occidet et serpens, et fallax herba veneni

en Virgile ces nobles païens qui, reconnaissant la nécessité d'une révélation divine (1), soupiraient après les bénédictions du Christianisme (2).

Le poète Stace, s'adressant à Virgile, lui dit :

Facesti come quei che va di notte,
Che porta il lume dietro, e sè non giova
Ma dopo sè fa le persone dotte;

Quando dicesti : Secol si rinnova
Torna giustizia, e primo tempo umano,
E progenie discende dal ciel nuova.
Per te poeta fui, per te cristiano (3).

Virgile est en outre *le poète de l'empire romain* : Le pape conduit les peuples au bonheur éternel par les préceptes de la foi. L'empire est destiné par Dieu à procurer à l'humanité la félicité et la paix tempo-

Occidet; Assyrium vulgò nascetur amomum....

Talia saecla, suis dixerunt, currite, fuis,
Concordes stabili fatorum numine Parcae.

Aggredere ô magnos, aderit jam tempus, honores,
Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum
Adspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque, tractusque maris, coelumque profundum;
Adspice venturo laetentur ut omnia saeclo.

(1) *Purgat.*, III, n2.

(2) *Enfer*, IV, 34 et surtout *Purg.*, VII, 4, 28.

(3) *Purg.*, XXII, 67. « Tu as fait comme celui qui va la nuit portant derrière lui une lumière dont il ne se sert pas, mais dont s'éclairent ceux qui le suivent, lorsque tu as dit : « Le siècle se renouvelle; la justice revient avec le premier âge humain, et un nouveau rejeton descend du ciel ». Par toi je fus poète, par toi chrétien ».

Il est très vraisemblable que Virgile prit l'idée de son églogue dans la prédiction d'un Rédempteur, mentionnée par Flavius Josèphe (*Bell. jud.*, VII, 31) et rapportée par Tacite (*Histor.*, V, 13) Suétone (*Vespasian.*, c. 4) et Dion Cassius (LXVI, 1). Seulement son regard au lieu de se porter vers l'Orient, cherchait le libérateur dans Rome même. Comparez, avec sa description, Isaïe 7 et 9.

relles, par les maximes de la raison (1). Ce n'est pas seulement comme poète que l'Enéide a rendu Virgile célèbre (2). Par elle, il a rendu témoignage à la fondation de l'empire romain d'après le plan de la divine Providence, à sa grandeur, à sa domination sur le monde entier (3), pour le rétablissement de la paix universelle (4). Cette mission providentielle de l'empire est cependant purement terrestre; aussi est-ce la raison qui doit guider l'empereur dans son administration. La monarchie universelle de Dante, voulue de Dieu, est une institution humaine, s'étendant à tout l'univers, dans le domaine des aptitudes et les facultés naturelles. Elle vient de Dieu, mais seulement d'une manière médiate, comme un produit de la raison et de la liberté humaines, créées par Dieu. L'empire romain, dans l'intention divine, doit se développer historiquement pour aboutir à la monarchie universelle (5).

Symbole de la philosophie et de la raison, de l'existence morale et politique, Virgile est encore choisi comme guide dans les royaumes souterrains, parce que

(1) *Enfer*, I, 73, 83, 85, II, 13-30, IX, 22-29.

(2) *Enfer*, I, 82.

(3) *De Monarchia*, II, 3, 4, 7.

(4) L. c., I, 11. Saturnia regna.

(5) *De Monarch.* II. 7 : Patet, quod natura ordinat res cum respectu suarum facultatum; qui respectus est fundamentum juris in rebus a natura positum. Ex quo sequitur, quod ordo naturalis absque jure servari non possit, quum inseparabiliter juris fundamentum ordini sit annexum... Romanus populus ad imperandum ordinatus fuit a natura... *Natura* in nulla perfectione deficit, quum sit opus divinae intelligentiae; ergo media omnia intendit, per quae ad ultimum suae intentionis pervenitur. S'appuyant sur l'autorité d'Aristote, Dante arrive à cette conclusion : Non dubium est, quin natura locum et gentem disposuerit in mundo ad universaliter principandum. Dante trouve d'ailleurs que le principe de tout droit, c'est la volonté de Dieu, qui se manifeste par l'autorité des sages et par des miracles.

nul mieux que lui n'a dépeint la nécessité de la pénitence et les maux de ceux que leurs vices ont plongés dans le Tartare (1).

(A continuer.)

(1) Aeneid., VI, 566 et suiv.





LIBRE ÉCHANGE ET PROTECTION.

(Suite de la page 805, 3^e année.)

Le libre échange et la protection considérés au point de vue national.

NOUS avons défini dans la première partie de notre étude la loi économique absolue qui régit naturellement les rapports d'échange de l'humanité.

Considérant ensuite la division actuelle de l'humanité en groupes distincts, nous avons été amenés à rechercher la loi économique spéciale qui doit régler ces mêmes rapports entre les sociétés diverses telles que les circonstances de temps et de lieux les ont faites.

Ces notions théoriques posées, le moment nous semble venu de tirer la conclusion pratique des principes que nous avons soutenus en les appliquant à l'état économique actuel de la Belgique.

La question qui se pose est celle-ci : quelle doit être en matière d'échange le régime adopté par la Belgique, la liberté commerciale ou le système protectionniste?....

Notre réponse la voici :

La Belgique doit être *sainement libre échangiste*, mais il importe de ne pas prendre l'ombre pour la

proie, et de ne pas accepter, par un aveugle amour des principes, un régime de relations internationales excluant la loi d'égalité entre parties qui est de l'essence même du libre échange.

La loi de la conservation nationale et le principe même du libre échange s'opposent à ce que la libre entrée soit concédée, quand cette situation existe.

En fait, la situation économique actuelle de la Belgique vis à vis des peuples étrangers présente ce caractère.

Il importe donc de dire : ce qui est ce qui devrait être.



I. — Ce qui est.

Ce qui est nous semble impossible à définir.

Le régime que nous subissons, est le régime du gâchis, de l'anarchie économique. Chacun se récrie, se plaint, chaque classe de producteurs s'efforce selon une expression vulgaire de tirer à soi la couverture. Il n'y a pas en Belgique de système défini, rationnel, suivi, dirigeant la conduite de nos gouvernants dans le règlement de nos rapports d'échange avec l'étranger et dans l'établissement des bases de l'impôt.

Les considérations d'intérêt politique ou privé, la tyrannie bureaucratique, font sentir en matière économique, comme en toutes autres matières, leur influence néfaste. Nous vivons au jour le jour, sans souci du lendemain, nous bornant à imposer silence, par des concessions souvent déplorables, à ceux qui ont le verbe le plus haut, les appétits les plus voraces.

Le reproche adressé naguère par un jurisconsulte éminent, dans un journal spécial, aux auteurs de nos

lois, s'applique fort justement aux agissements de nos gouvernants en matière économique; aucune étude consciencieuse ne précède le plus souvent le vote des mesures économiques prises par la législature.

Les lois fiscales et les traités de commerce sont votés au pied levé ou conclus avec une impardonnable légèreté. Dans maintes circonstances les mesures adoptées présentent bien plus le caractère d'expédients momentanés, que celui de moyens efficaces, de nature à nous faire atteindre un but déterminé.

Il serait injuste d'imputer en tout cas la responsabilité des vices de notre état économique à nos gouvernants, à nos ministres. Ceux-ci restent trop peu de temps au pouvoir pour qu'il leur soit permis d'aborder résolument l'étude, ou d'amener aucune solution radicale, des problèmes économiques. Un rouage important manque à notre organisation politique. La Belgique n'a point de conseil d'état, elle ne possède aucun comité d'étude des lois, dont l'existence soit à l'abri des caprices de la majorité, ou des gouvernants du moment.

En l'absence d'un conseil supérieur, permanent et indépendant, arrêtés par la crainte de voir bouleverser au lendemain de leur chute l'œuvre ébauchée pendant leur passage aux affaires, nos hommes d'état sont contraints de sacrifier leurs idées propres à la pression exercée sur eux par des bureaux dont la compétence est souvent douteuse, et dont la soumission à des influences étrangères politiques ou traditionnelles ne l'est aucunément.

La situation économique qui résulte pour la Belgique de l'état de choses que nous venons de décrire, est celle-ci.

Sans expérience pratique des affaires, imbus de prin-

cipes théoriques absolus, livrés à la merci de bureaucrates politiciens, les cabinets qui se succèdent ont des tendances, ou pour mieux dire des prétentions libre-échangistes, et cependant ils nous éloignent davantage chaque jour du libre échange et nous engagent dans la voie d'un protectionisme bâtard et antinational.

Le régime fiscal qui nous régit en *matière d'Impôt* et en *matière de relations internationales* est la négation la plus complète non seulement du libre échange international, mais encore de la liberté des échanges entre citoyens Belges. Il entraîne des conséquences, qui, loin de nous procurer les bénéfices que nous serions en droit d'espérer du libre échange, conduisent à la ruine du pays. Nos lois d'Impôts, aussi bien que nos traités internationaux, créent des privilèges odieux soit en faveur de certains producteurs nationaux, soit en faveur de l'étranger. Il est aisé de démontrer ces affirmations : l'examen du tarif douanier, et celui de notre système fiscal interne établissent à toute évidence leur exacte vérité (1).

(1) Le ministère Beernaert échappe en certaine mesure au reproche de légèreté que nous avons articulé contre les gouvernants Belges. Des commissions spéciales ont été depuis l'avènement du ministère actuel chargées de l'étude des lois d'intérêt économique, des commissions d'enquête ont entendu les intéressés; on a consulté le consul supérieur d'agriculture pour le règlement des questions intéressant l'agriculture.

Malheureusement, le plus souvent les commissions élues sous les inspirations de la bureaucratie, ou subissant l'influence de l'opinion publique du moment, n'ont pas rempli le but recherché. Leurs avis sont demeurés sans autorité. Dans les régions mêmes du pouvoir qui avait appelé en consultation ces conseils mobiles, on n'a tenu aucun compte de leurs avis quand ceux-ci étaient désagréables, en certains cas on a même agi contrairement à l'opinion émise par eux; leur préférant l'avis des bureaux. (Institution des ingénieurs agricoles. Le conseil supérieur d'agriculture

§ 1^{er}. Le tarif douanier. Ses conséquences.

Pour se rendre un compte exact de l'état économique du pays dans nos rapports d'échange avec les peuples étrangers, il suffit d'étudier attentivement notre tarif douanier.

Les objets sujets à échange peuvent se diviser en deux catégories distinctes :

Les matières dites premières.

Les produits manufacturés ou ouvrés.

Nous subdivisons, pour mieux éclairer le débat, les matières premières, en produits du sol et du sous-sol que la Belgique produit en concurrence avec d'autres peuples, et en produits de provenance étrangère exclusive et qui par conséquent ne peuvent donner lieu à aucune concurrence.

Cette division établie, examinons comment le tarif douanier traite les divers objets d'échange.

Aucun droit d'entrée ne frappe les matières premières similaires aux richesses naturelles que le travail Belge tire du sol national :

Les animaux vivants, les bois, hormis les bois exotiques, les charbons, les engrais, les fruits, les matières animales brutes, les matières minérales brutes, les métaux non ouvrés (*fer, étain, plomb, zinc, cuivre*), les matières textiles brutes, les récoltes et fourrages, les pierres brutes, les sucres bruts, les végétaux et substances végétales, peuvent être introduits en Belgi-

avait repoussé cette mesure comme insuffisamment étudiée, l'administration n'en a pas voulu démordre. L'organisation faite à la hâte, et l'incompétence d'une partie du personnel choisi rendront peut-être aussi vaine que coûteuse, une mesure qui pouvait être bonne — si elle eut été suffisamment étudiée.)

que et exposés en vente en concurrence avec nos produits agricoles et miniers sans acquitter aucun droit d'entrée. Tout au contraire, les matières premières qui manquent au consommateur Belge, qu'il ne peut trouver chez lui, sont frappées de droits d'entrée.

Les bois de construction d'ébénisterie, le cacao, le café, les épiceries, les fruits sauf les pommes, les thés, les vins, acquittent des droits d'entrée, ou paient des droits d'accises. Le caoutchouc, le platine, l'or, l'argent, les cotons restent indemnes, sans doute parcequ'ils échappent à la consommation populaire.

Abandonnons les matières premières et passons aux produits ouvrés ou manufacturés.

Le plus grand nombre de ces produits sont soumis à des taxes d'importation souvent fort onéreuses.

Les bières et boissons fermentées, certains bois ouvrés, les bougies, les fils de laine de coton, les habillements, les instruments de musique, les liquides alcooliques, les machines, mécaniques, outils, la mercerie, quincaillerie, parfumerie, les métaux ouvrés, les meubles, les papiers, les peaux ouvrées, les pierres d'ardoise, certaines poteries, la poudre à tirer, les produits divers pour industrie, les savons, les sucres, etc., le tabac fabriqué, les tissus de laine de soie, de coton, les verreries ouvrées, les vinaigres, les voitures, etc., etc., sont soumis à des droits d'entrée. L'amidon, les armes, les conserves alimentaires, les cordages (*chanvre*), fils de lin ou d'autres filaments végétaux, de poils, de soie, les huiles, les navires, les bateaux, les tissus de lin, de chanvre, les dentelles, les pailles etc. etc. jouissent de la libre entrée.

Il ressort de l'analyse que nous venons de faire :

1^o) Que toutes les matières premières que la Belgique produit en concurrence avec l'étranger ne sont frappées d'aucun droit d'entrée.

2^o) Que parmi les matières premières que notre sol ne produit point celles qui servent à l'alimentation populaire sont frappées de droits d'entrée; tandis que, celles qui sont destinées à être ouvrées, ne sont soumises à aucune taxe d'importation.

3^o) Que la majeure partie des matières ouvrées et fabriquées, que la Belgique produit en concurrence avec l'étranger, sont défendues contre cette concurrence par des droits protecteurs.

4^o) Que parmi les produits fabriqués qui se voient refuser la protection, la plupart usent de matières premières agricoles, ou de produits miniers similaires à ceux que notre sol produit.

En résumé :

La Belgique protège son industrie contre la concurrence étrangère hormis quand elle use de certaines matières premières nationales (Bois, lins, Colza, chanvres), tandis qu'elle livre sans défense à la concurrence étrangère le producteur de matières premières indigènes.

Elle frappe de droits d'entrée toutes les matières premières étrangères échappant à l'industrie et servant à la consommation populaire, celles que notre sol ne peut produire.

Voyons les conséquences économiques de ce système douanier.

Ces conséquences les voici :

Dans les rapports commerciaux internationaux le vendeur des produits naturels du sol et du sous-sol Belge, non ouvrés et parfois même ouvrés, se trouve placé dans une position défavorable et ruineuse, car il vend ses produits au prix de la concurrence et rachète au prix de la protection les produits ouvrés ou manufacturés dont il a besoin et les objets de consommation indispensables. Cette situation désastreuse

se trouve empirée encore, quand l'étranger refuse la libre entrée à nos matières premières ; en ce cas le Belge ne jouit pas comme vendeur du prix de la concurrence, mais subit celui du monopole étranger.

Dans les rapports commerciaux entre nationaux la situation faite au producteur de matières premières présente le même phénomène. Le régime douanier crée un privilège à l'industrie et au commerce. Ceux-ci vendent cher grâce à la protection, et achètent bon marché grâce à la concurrence.

La situation que l'état présent des choses crée au producteur de matières dites premières, répond en tout point, à celle redoutée par Bastiat et décrite par lui dans ses réflexions sur les pétitions des commerçants et industriels de Bordeaux, le Havre et Lyon...

Le plus loyal et le plus convaincu des libres échangistes, répondait en ces termes aux réclamations du commerce et de l'industrie demandant l'abolition des droits frappant les matières premières :

« Rien n'est plus propre à égarer l'opinion que
« les écrits qui réclament la liberté en s'appuyant sur
« les doctrines du monopole...

« On demande que toute protection soit retirée
« aux matières premières, c.-à-d. à l'industrie agricole
« et qu'une protection soit continuée à l'industrie
« manufacturière, je ne viens pas défendre la protection
« qu'on attaque mais attaquer la protection qu'on
« défend....

« On réclame le privilège pour quelques uns, je
« réclame la liberté pour tous.

« L'agriculture doit de bien vendre au monopole
« qu'elle exerce et de mal acheter au monopole qu'elle
« subit, s'il est juste de lui retirer le premier, il ne
« l'est pas moins de l'affranchir du second.

« Vouloir nous livrer à la concurrence universelle
« sans y soumettre les fabricants, c'est nous léser dans
« nos achats, c'est faire justement le contraire pour
« les manufacturiers.

« Si c'est là la liberté qu'on me définisse donc le
« privilège?... »

Le régime douanier que Bastiat repoussait énergiquement au nom des producteurs agricoles et miniers français, est exactement celui que supportent les producteurs Belges.

Il est plus mauvais encore, car Bastiat semble supposer l'existence du libre échange pour les matières premières et cette situation n'est pas la nôtre. L'étranger fermant sa frontière à nos produits par des droits que leur quotité rend prohibitifs, nous ne jouissons pas pour nos ventes du prix de la concurrence, mais subissons celui du monopole étranger.

Tel est le système douanier digne d'admiration que patronnent des hommes qui se croient libres échangistes. — A l'agriculteur, à l'extracteur des produits miniers, travaillant dans des conditions plus défavorables que l'étranger et auxquels celui-ci ferme son marché, on répond tant pis pour vous!.. Au nom de la liberté de la vie à bon marché on les condamne. Mais si les fabricants sont plus malhabiles que les étrangers, si au nom de la vie à bon marché, de la liberté, l'agriculteur ou l'extracteur demandent à leur tour le libre échange pour l'industrie, au nom du privilège on les condamne encore.

Avec Bastiat nous nous écrions : « si c'est là la
« liberté qu'on nous définisse le privilège ».

Si vous décorez cela du nom de libre échange que nommez-vous protection ?

§ 2. L'impôt. Ses conséquences.

Nous avons décrit le régime de faveur dont jouissent en vertu de nos traités de commerce, le commerce et l'industrie Belge; le régime désavantageux imposés aux produits naturels du sol. Ce régime n'a pu cependant satisfaire les appétits voraces de notre grande industrie et de ses auxiliaires naturels le commerce et la haute finance, qui seuls ont, parait-il, en Belgique le droit de vivre.

Les producteurs malmenés par le tarif douanier, ne jouissent pas d'une position plus avantageuse en matière d'impôt. Il n'a pas suffi à ceux qui règnent et gouvernent d'être protégés contre la concurrence étrangère, il leur a fallu mieux... Pour obtenir à bas prix la matière première de provenance étrangère, ou la fournir dans pareilles conditions à nos voisins, en concurrence à nos produits, besoin était de créer des ports, des canaux, des tarifs de transit privilégiés, des lignes de transport subsidiées, etc., etc.; pour ce faire, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, des impôts nouveaux.

La justice demandait, semble-t-il, que le commerce, l'industrie, la finance payassent ces engins, ces faveurs dont seuls ils devaient tirer profit, qui devaient nuire aux produits du sol : erreur manifeste..... ne touchez pas au travail!... La matière première est là, c'est elle qui paiera, et avec elle le consommateur de denrées alimentaires.

On augmente l'impôt foncier qui frappe l'agriculture, les droits de succession, de mutation; bien mieux, on taxe le tabac, la boisson du peuple, on frappe de droits d'accises les industries qui emploient certaines matières premières indigènes, la distillerie, la sucrerie, la brasserie. Halte là pourtant, en faisant au consom-

mateur belge l'honneur de le gober, en tuant la distillerie et la sucrerie agricoles on a tordu la largeur de la langue du pré de la grande industrie. La distillerie monstre, la sucrerie grand modèle, la raffinerie qui travaillent les produits étrangers se récrient.

Demeurez en paix, gros marchands, l'accise ne vous en veut pas, c'est le produit Belge, le consommateur indigène seuls qui doivent l'impôt; votre clientèle est étrangère, on vous rendra à l'exportation le droit payé; et par un truc ingénieux, on vous rendra plus qu'on ne vous a pris.

Le consommateur et la distillerie agricole paieront de beaux deniers pour que l'étranger obtienne ses alcools et ses sucres à bas prix; quand il nous faudra payer les produits vinicoles et les eaux-de-vie à des taux élevés.

Voilà ce qui est...

La justification de ce régime absurde, est la même qu'au temps où Bastiat lançait sa protestation contre les prétentions du commerce et de l'industrie.

La matière fabriquée représente le travail, les matières premières sont des dons de la nature vierges de travail humain.

Empruntons au célèbre économiste sa judicieuse réponse.

« La nature, dit Bastiat, crée les éléments de ces choses (les produits du sol) mais c'est le travail humain qui en produit la valeur...

« L'agriculteur n'a pas la prétention d'avoir créé la laine, mais il a celle d'en avoir produit la valeur... que fait de plus le manufacturier qui la convertit en drap....

« L'agriculteur, dira-t-on, n'a pas comme le fabricant tout exécuté par lui-même, la nature l'a aidé

« et s'il y a du travail tout n'est pas travail dans le
« blé... Mais tout est travail dans sa valeur, répéterai-je.
« Je veux que la nature ait concouru à la formation
« naturelle du grain, que cette formation soit exclusi-
« vement son ouvrage, mais je l'y ai contrainte par
« mon travail, et quand je vous vends du blé, ce n'est
« pas le travail de la nature que je fais payer mais
« le mien. »

La prétention du manufacturier de représenter seul le travail est absurde, il est faux qu'il ait exécuté tout par lui-même, bien au contraire sa part de travail est moindre, car la nature lui fournit la matière première et l'agriculture, c'est à dire le travail de l'homme l'ont mise en valeur, l'ont arrachée à la terre. Deux facteurs ont donc coopéré à l'œuvre du manufacturier; de plus lui-même se fait seconder par la nature, tout comme le premier producteur. « Ne s'empare-t-il pas, dit Bastiat, « à l'aide de la machine à vapeur du poids de l'at-
« mosphère comme à l'aide de la charrue je m'empare
« de son humidité...

« La distinction entre les matières premières et
« les matières fabriquées, est donc futile en théorie
« comme base d'une inégale répartition de faveurs, elle
« serait inique en pratique. »

L'iniquité signalée par Bastiat est grave dans notre pays, car il est aisé d'établir qu'en Belgique la production de la matière première représente la plus grande somme de travail. Le chiffre de la population ouvrière agricole et celui de celle de nos grands centres d'extraction opposé à celui des ouvriers que l'industrie occupe suffirait à le démontrer. Et cependant l'iniquité persiste, se perpétue et trouve chaque jour de nouveaux défenseurs.

On dit aux hommes penchés sur la terre ou

accroupis dans ses entrailles : vous vendrez vos produits au prix de la concurrence et achetez au prix du monopole; vous vendrez à vil prix vos grains, vos lins, vos minerais, vos charbons, et paierez chèrement vos vêtements, vos outils, les denrées que vous ne pouvez tirer du sol. Et l'on demande aux populations ainsi traitées, — car la situation faite au cultivateur, au producteur intermédiaire retombe sur le producteur primitif, sur l'ouvrier — la mort sans phrases.

On arrache au travailleur le pain de chaque jour et l'on s'étonne qu'il s'insurge et se soulève.

Où donc dans tout cela est la justice?... l'Égalité. Je n'y vois que privilèges odieux, qu'un état de choses qui crie vengeance et je viens à me demander comment une production ainsi traitée a pu résister jusqu'à ce jour.



II. — Ce qui doit être.

Interrogeant le diagnostic économique de la Belgique nous avons décrit le mal dont elle souffre, et les causes auxquelles nous croyons devoir attribuer cet état de malaise.

Ces causes sont diverses, le mal est la résultante des vices de notre état économique interne, de causes externes provenant du fait des peuples étrangers.

Le remède à apporter à une situation économique ancienne et troublée n'est pas aisé à découvrir; quelque audacieux qu'il puisse paraître d'oser rechercher la solution du problème, nous voulons tenter de dire quelle elle doit être à notre avis.

Pour ramener à la santé tout être dont la vie organique est troublée, il convient avant tout de le

soumettre aux règles rationnelles de l'hygiène, il importe encore d'écarter les causes externes qui peuvent troubler *l'exercice* régulier des organes de la vie. S'il est impossible d'écarter immédiatement ces causes, il faut en rétablissant facticement l'équilibre des fonctions vitales, s'efforcer de pallier leurs effets morbides, et de maintenir la vie organique.

Ce principe de la thérapeutique physique est applicable au fonctionnement régulier de la vie économique des nations. Le libre échange est la loi économique naturelle. La Belgique doit donc s'efforcer de rétablir ce régime bienfaisant.... Doit-elle, comme d'aucuns le prétendent, le ramener brusquement dans les circonstances présentes?

Nous ne le pensons point : Son état hygiénique propre, des causes externes morbides qu'elle ne peut supprimer, s'opposent au rétablissement immédiat du régime normal naturel.

Le peuple Belge doit :

A. *Corriger son régime hygiénique interne* et rétablir l'égalité dans les rapports d'échange entre nationaux. Il convient de rétablir la liberté à l'intérieur avant de la demander à nos voisins ou de la leur concéder.

Pour arriver à ce résultat il importe de réformer nos lois d'impôt et d'accise qui frappent lourdement certaines productions, et laissent indemne la part la plus considérable de la fortune publique, la propriété mobilière et industrielle. Nous demandons l'égalité dans l'impôt.

Cette égalité nous la demandons encore dans le régime douanier. Nous avons montré le privilège accordé à l'industrie, au commerce; ce privilège doit disparaître. Si la protection, ou pour mieux dire la restriction de la libre entrée est nécessaire, nous la voulons égale pour tous, un tarif général est nécessaire.

B. Dans nos relations avec l'étranger, l'obtention du régime de la liberté internationale doit être le *but* de nos efforts.

Aux peuples qui consentent à accorder à la Belgique pour l'écoulement de ses produits les bénéfices du libre échange, nous croyons qu'il est de notre intérêt de concéder les mêmes faveurs.

Nos industries, notre production agricole et minière peuvent, l'expérience le démontre, soutenir le choc de la concurrence étrangère, elles succombent aujourd'hui parce qu'elles sont aux prises non avec la concurrence loyale, mais bien avec le monopole injuste que l'étranger assure à ses produits (1).

Dans l'état présent des relations économiques internationales, l'établissement du libre échange nous paraît impossible sous une autre forme que celle de l'union douanière, il suppose l'abolition dans les traités commerciaux de la clause stupide de la nation la plus favorisée.

L'union douanière doit exister pour empêcher l'étranger de profiter d'un bienfait qu'il nous refuse en usant de l'issue ouverte pour introduire en fraude ses produits en Belgique, en passant par le territoire de la nation à laquelle la libre entrée a été accordée. Le retrait de la clause de faveur doit empêcher les nations qui protègent leur production de jouir chez nous de la libre entrée.

Pour tous les produits que le pays ne produit

(1) Les libres échangistes radicaux et les soi-disant libres échangistes, protecteurs du commerce et de l'industrie, se basent dans tous leurs calculs optimistes sur les statistiques antérieures à 1880 et 1882, c'est-à-dire, à une époque où les droits protecteurs établis par nos voisins n'existaient point ou n'avaient pu encore produire leur effet ruineux pour notre production.

point, et en général pour toute production qui n'a rien à redouter de la concurrence du monopole étranger, le règne de la liberté commerciale ne doit inspirer aucune crainte. Supprimer celle-ci, ou la restreindre, serait nuire à la production nationale et au consommateur belge. Celle-là perdrait une source de débouchés, celui-ci l'occasion de se procurer à bon marché les objets nécessaires à ses besoins.

S'il convient d'accorder la libre entrée partout où la loi d'égalité de réciprocité existe, s'il peut même être utile de concéder la libre entrée là où la concurrence ne peut nous nuire, où le monopole est impuissant contre nous, il importe de la refuser énergiquement à qui nous la refuse, chaque fois qu'elle met en danger notre production nationale, sans nous permettre de jouir des bénéfices que la liberté doit nous procurer en retour.

Partout, où la concurrence étrangère nous met en présence du monopole, la vraie notion de la liberté nous ordonne de lui opposer le monopole. La liberté suppose l'égalité dans les droits comme dans les obligations, la solidarité des intérêts; elle ne peut être là où l'inégalité règne, où le privilège apparaît. Quand l'étranger rompt l'équilibre économique par des mesures restrictives, le devoir de toute nation qui a souci de son existence économique est de rétablir artificiellement l'égalité rompue à son détriment. La loi qui doit en pareille occurrence inspirer les gouvernants est celle de la conservation sociale. Au nom même de la liberté, là où la liberté d'exportation nous est refusée, la restriction de la libre entrée s'impose, elle nous conduira plus sûrement et plus promptement au libre échange que le régime de la liberté d'importation illimitée, qui nous en éloigne chaque jour davantage. Les pays étrangers voyant se

fermer les débouchés nécessaires à leurs produits, se hâteront d'ouvrir leurs barrières aux nôtres, et de nous accorder la réciprocité qu'ils nous refusent aujourd'hui. Obligés de nous vendre à des prix avilis leurs excédants pour soutenir la concurrence des produits indigènes protégés, nos rivaux sacrifieront le bénéfice du monopole dont ils jouissent, pour obtenir la suppression du monopole dont ils pâtissent.

Les faits prouvent la vérité de cette assertion. Les producteurs américains, protectionnistes décidés tant qu'ils ne se sont vus l'objet d'aucune représaille, réclament de leurs gouvernants le rétablissement du libre échange, depuis le jour où ils ont vu les grandes nations de l'Europe taxer leurs produits de droits d'entrée élevés.

L'intérêt national, le désir de nous rapprocher de l'idéal économique, font donc à la Belgique une loi de se défendre contre le monopole étranger, de rétablir des droits d'entrée défensifs partout où la protection la menace. En agir autrement, serait soustraire l'étranger à l'impôt que paie chez lui l'indigène et créer en sa faveur un privilège.

Mais pour produire le bien que nous attendons d'eux, pour être légitimes et efficaces, les droits d'importation doivent présenter les caractères propres de tout impôt bien établi; ils doivent être modérés, proportionnels, c.-à-d. égaux pour tous, enfin temporaires.

La protection accordée aux produits indigènes ne doit pas dépasser la limite de la défense et prendre le caractère prohibitif; si elle empruntait ce caractère elle écarterait la concurrence, qui est un principe de vitalité pour les peuples tout comme l'émulation est le stimulant de l'activité humaine.

La protection doit encore être proportionnelle. Les droits d'importation doivent être fixés en tenant compte

de la part du travail dans l'objet sujet à échange. En ce sens, les matières ouvrées, celles-là surtout, qui sont de production nationale pure, c'est à dire celles qui mettent en œuvre les matières premières indigènes^s représentant le travail national à double titre ont droit à une protection plus efficace; mais il est profondément injuste de refuser toute protection aux matières premières qui sont le produit de l'activité de la classe la plus intéressante du travail national, celle qui est la plus nombreuse, la plus attachée au sol, parceque c'est au sol qu'elle dérobe sa richesse.

La protection doit encore être égale pour tous. Nous avons déjà démontré qu'elle ne présentait point ce caractère dans notre pays.

Est-ce à dire, qu'en tout état de choses, pour établir l'égalité de la balance, la protection doit frapper d'un droit uniforme à raison de leur valeur tous les produits similaires à nos produits nationaux? Nous avons protesté contre cette théorie. En certains cas, le producteur, se trouvant en même temps consommateur, serait lui-même lésé par l'application absolue, rigoureuse du principe de l'égalité; c'est ce qui arriverait dans le cas où la production nationale ne suffit point aux besoins nationaux.

En vertu de cette règle, la Belgique pourra parfois, comme nous l'avons dit antérieurement, accorder dans les traités internationaux la liberté d'importation partielle à certains produits; réduire les droits d'entrée, les abroger même, si nous produisons à meilleur marché que l'étranger, en vue d'obtenir une réduction des droits d'entrée établis par une nation étrangère sur les produits Belges d'une autre nature; mais elle ne pourra, comme elle le fait, dans le moment actuel, sacrifier une production toute entière aux intérêts d'une autre

classe de producteurs. La libre entrée des grains, des bestiaux, des charbons étrangers a pu être légitime, quand la concurrence était modérée, car l'intérêt du consommateur la réclamait ; aujourd'hui ce régime est inique parcequ'il rend toute concurrence impossible, et mène à l'écrasement de l'agriculture et de nos charbonnages.

Il ne suffit point que la protection soit modérée et proportionnelle, il faut encore qu'elle soit *temporaire*, c'est-à-dire limitée dans sa durée à l'existence des causes qui la justifient ; si elle revêtait un autre caractère, elle cesserait à un moment donné d'être une mesure défensive, pour devenir un instrument prohibitif nuisible à notre développement économique et frappant directement sans utilité le consommateur national. Elle manquerait son but, qui n'est autre que de rétablir l'égalité détruite.



Accorder le bénéfice du libre échange aux peuples qui nous le concèdent, opposer la restriction à la restriction qu'on nous fait subir, est en résumé la ligne de conduite que nous voudrions voir imprimer aux relations internationales du pays à l'heure présente.

Nous sommes persuadés que le régime économique transitoire que nous avons indiqué, permettrait à la Belgique de traverser sans trop grand dommage, les temps difficiles où nous vivons, ou de préparer ses armes pour les temps meilleurs où d'un commun accord les peuples abatteront les barrières internationales.

Ne craignons pas la vraie, la saine liberté qui vivifie tout, que Dieu a accordée à l'homme ; mais n'oublions pas que Dieu n'a comblé l'homme de ce don précieux que pour l'aider à atteindre le but pour

lequel il l'a mis sur terre. De même que l'homme qui a la liberté morale ne peut en user pour se nuire en poursuivant le mal qui doit le conduire à sa perte, de même qu'il ne peut s'opposer à l'exercice de la liberté d'autrui que si celui-ci prétendait en user pour nuire; ainsi dans sa vie économique il doit se restreindre dans l'usage de sa liberté, ou restreindre l'usage abusif que l'étranger prétend faire de la sienne, si l'exercice de ce droit naturel doit nuire à son bien-être matériel.

Sans doute la liberté de l'échange est l'idéal des rapports de peuple à peuple, mais gardons-nous, en nous jetant à la poursuite de la liberté, de nous laisser entraîner sur les pas d'un fantôme qui a emprunté ses traits.

Ne nous lançons point sans armes la poitrine découverte, dans la mêlée où nos adversaires se présentent armés jusqu'aux dents et bardés de fer.

Acceptons le combat à armes égales si on nous l'offre, refusons de livrer bataille avec des armes impuissantes.

Voilà la vraie voie à suivre, celle qu'indiquent à la fois l'intérêt national et celui de la grande cause de la liberté internationale qui doit être le but de nos efforts.

L'égalité, la justice doivent nous mener à la liberté, à la paix économique et sociale.

B^{on} HERMANN DELLA FAILLE D'HUYSSÉ.





MARIAGES CONTEMPORAINS.

Conférence donnée à la Société générale des Étudiants de l'Université catholique de Louvain, le 13 Janvier 1887.

MESDAMES ET MESSIEURS,

LE commence par une anecdote.

Le Pape Grégoire XVI, de grande et glorieuse mémoire, aimait, lorsqu'il recevait des pèlerins à la veille de quitter la ville éternelle, à les interroger.

« Mon fils, disait-il, depuis quand êtes-vous à Rome? — Depuis quinze jours, Saint Père! » — Alors *adieu!* — Et vous, mon fils? — Depuis trois mois, Saint Père! — Alors *au revoir!* »

Il me semble, Messieurs, que votre ville universitaire, si romaine à tant d'égards, participe au privilège de la capitale du monde chrétien.

Le touriste traverse Louvain et n'y revient guère après avoir visité la collégiale, l'hôtel de ville, les Halles, les stalles de *St^e Gertrude*; mais lorsqu'on a joui de la bourgeoisie académique, lorsqu'on s'est assis pendant quatre ou cinq ans au foyer de l'*Alma Mater*, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de résister à l'attraction magnétique qui s'empare ici tout à la fois de la mémoire, de l'esprit et du cœur.

C'est le sentiment qui me domine en abordant cette tribune, et j'ai hâte de vous le dire : « Je me sens si bien chez vous que je me crois chez moi ! »

Louvain, lorsqu'on gravit les sommets de la cinquante, vous apparaît, déjà dans le lointain, comme le riant poème de la jeunesse, comme l'île bienheureuse où s'abritaient les rêves d'antan, comme le radieux foyer où s'allumaient les ardeurs, les enthousiasmes — et pourquoi ne pas le dire — les dévouements qui ont décidé plus tard du cours entier de notre vie!

Louvain, c'est l'Eglise, c'est la Patrie, toutes deux aimées comme on aime à vingt ans; c'est la liberté goûtée dans son virginal épanouissement; c'est notre premier effort, notre premier diplôme, notre premier et légitime orgueil!

O chères années d'autrefois, joyeuses et pleines, légères et pourtant fructueuses, vous avez fui comme le brouillard sur la mer et cependant votre souvenir nous relève, nous reconforte et nous rajeunit!

Le vieil étudiant, Messieurs, retourne à Louvain comme le dévôt pèlerin retourne à Rome. Vous me rendez, avec mes vingt ans, mes illusions, ma témérité, ma bonne humeur, et, puisqu'ainsi vous l'avez voulu, j'inaugure ma conférence — disons plus modestement ma causerie — par ce refrain plus banal qu'académique :

Et l'on revient toujours
A ses premières amours !

Les premières amours!... Entre nous soit dit, c'est la transition que je cherchais pour descendre de mon exorde à l'exposition de mon sujet.

Je viens vous parler, Messieurs, tout juste de *vos premières amours* dans leurs rapports avec votre

félicité individuelle, avec le bien public, avec l'économie générale de la société.

Allons! n'y mettons ni façons, ni ambages! Laissez moi pénétrer, par une soirée d'hiver, dans votre chambrette d'étudiant. — Accoudé à votre table, près de la lampe traditionnelle, vous avez devant vous un volume, un cahier de cours, et vous êtes censé vous élever aux hauteurs de la philosophie, étudier l'économie de nos lois, approfondir les mystérieuses harmonies de la physiologie comparée, vous initier aux arcanes du calcul différentiel. C'est très bien et l'œil satisfait d'un père se mouillerait d'une larme en vous contemplant si studieux et si appliqué. Mais un observateur plus perspicace aura bientôt remarqué qu'un doux sourire épanouit vos traits, que vos regards s'élèvent bien au dessus de vos papiers et de vos livres et caressent, dans une lointaine pénombre, je ne sais quelle charmante apparition. — Vous n'étudiez pas, vous rêvez!

A quoi rêvez-vous donc? A Marie, à Jeanne, à Marguerite, à Louise; à un point d'interrogation peut-être, mais à un point d'interrogation dont vous voudriez bien être la réponse; à cette fée de la jeunesse et de l'amour que vous espérez bien délivrer un jour de sa prison allégorique pour l'introduire dans les réalités de la vie.

Or, mon cher étudiant, pendant que ces rêves hantent votre chambre, il y a quelque part une jeune fille que peut-être, vous ne connaissez pas encore et qui, elle aussi, se sent ce que Lamartine appelait « du vague à l'âme ». Voyez là donc assise au foyer de la famille! Machinalement son aiguille traverse la toile; mais l'imagination et le cœur font de bien fréquents et de bien doux voyages. La mère s'inquiète : « qu'a « donc notre Berthe? — Bah! répond le père, à

« cet âge là toutes les jeunes filles sont un peu romanesques : il faut qu'elles rêvent ! »

Et à quoi rêvent-elles ? Vous devinez déjà la réponse. — Elle est le décalque, au féminin, de celle que je vous donnais tout à l'heure. Elles rêvent à Pierre, à Jacques, à Georges, à Albert ; elles cherchent à tirer de l'urne de l'inconnu le nom qu'elles doivent un jour porter ; elles se demandent à qui leur cœur va se donner tout entier par cet *oui* solennel que l'Eglise bénit sur la terre et que Dieu recueille dans le ciel !

Vous le voyez bien : il y a ici un phénomène en partie double, un chant à voix inégales, mais harmonisées, une efflorescence simultanée qui a sa raison d'être et sa fin. Regardez dans un jardin butiner deux papillons : ils semblent d'abord n'obéir qu'à leur fantaisie ; mais bientôt ils se rapprochent, ils se croisent et ils s'entrecroisent dans leurs capricieux zigzags et ils finissent par s'arrêter sur la même fleur. — Papillonnez, Messieurs, papillonnez, jeunes filles, sous le beau soleil du bon Dieu : la fleur vous attend !

Remarquez aussi que ce même phénomène est universel : il est de tous les temps et de tous les pays, il domine, en la perpétuant l'humanité toute entière, sauf une glorieuse mais restreinte élite, appelée par une vocation privilégiée à une mission plus haute, à des dévouements plus larges, à de plus pures amours.

Ce double caractère d'harmonie et d'universalité m'autorise, selon toutes les règles de l'induction, à affirmer que nous nous trouvons en présence d'une loi et d'une loi d'autant plus auguste qu'imposée à l'homme, elle doit émaner d'une autorité supérieure à l'homme, c'est-à-dire de Dieu. Au fond de notre raison s'éveille ainsi l'écho de cette parole divine qui bénit le berceau de l'humanité : « *Crescite et multiplicamini!* Croissez et multipliez ! »

Armé de ce principe qui me paraît de bonne trempe, je préconise, Messieurs, les mariages — non pas *précoces*, entendez le bien — mais les mariages jeunes, chrétiennement conclus, source des familles heureuses et nombreuses.

Cette thèse n'est pas nouvelle et j'ai eu l'occasion de l'esquisser, il y a quatre ans, dans une conférence donnée au Cercle catholique de Bruxelles. Elle s'adresse, par sa nature même, d'une manière toute spéciale aux jeunes gens. C'est ce qui m'engage, Messieurs, à la développer plus amplement devant vous, à la défendre contre quelques objections et à signaler les obstacles que les mœurs et les préjugés contemporains opposent trop souvent à son succès pratique.

Après ma conférence de Bruxelles, je reçus, parmi plusieurs félicitations précieuses et autorisées, une lettre d'un vieux curé luxembourgeois que j'avais eu le malheur de scandaliser, au point qu'il jugea nécessaire de braquer sur moi un canon du Concile de Trente : « Si quelqu'un « enseigne que l'état du mariage doit être préféré à la « virginité et au célibat et que ce n'est pas une condition « meilleure et plus heureuse de demeurer dans la virginité « ou le célibat que de contracter mariage, — à celui-là « l'anathème! »

Je ne voudrais pour rien au monde, Messieurs, vivre et encore bien moins mourir dans la peau d'un hérétique. D'un esprit humble et d'un cœur docile, j'accepte sans restriction tous les enseignements de l'Eglise. C'est ce qui fait ma force, ma sécurité, mon honneur. Si je vaudrais quelque chose, c'est par là que je vaudrais.

Loin donc, bien loin de moi, la pensée de méconnaître un seul instant la prééminence de la virginité chrétienne et de vouloir ternir le moins du monde l'éclat de cette transfiguration angélique de la nature humaine!

J'admets et j'affirme que ce célibat sacré a une

fonction sublime et incomparable dans le monde : il y maintient la notion intégrale de la perfection religieuse ; il est l'auréole de tous les apostolats et de tous les dévouements ; il est la beauté suprême de ces innocentes pénitentes qui expient pour un monde coupable des blasphèmes et des crimes dont elles ignorent jusqu'au nom !

Quant au célibat sacerdotal, il est la couronne et l'honneur du clergé catholique, mais il l'est précisément parce qu'il fait du sacerdoce une tribu distincte et choisie dans la masse du peuple chrétien. Toute paternité charnelle offusque et amoindrit la paternité spirituelle du prêtre. Que reste-t-il donc du Père Loyson depuis qu'il est devenu Loyson père ? Rien que le stigmate du sacrilège et de l'apostasie !....

Voilà, je l'espère, des déclarations qui me mettent hors de portée des canons du Concile de Trente. S'il fallait accentuer encore ma pensée, je l'expliquerais par une comparaison.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont fait le voyage de Suisse savent qu'il y a deux routes pour aller de Martigny à Chamounix. L'une, par le col de Balme, gravit les hauteurs : elle est rude et pleine d'aspérités, mais les touristes d'élite, les membres de l'*Alpen club*, la préfèrent parce qu'elle est sauvage, pittoresque et qu'on y jouit d'un panorama splendide : ils sont largement payés de leurs fatigues et de leurs peines. — L'autre route s'engage dans la vallée par le passage de la *Tête noire*. Elle est belle aussi et ombragée de verts sapins, mais l'horizon y est plus étroit. La masse des voyageurs la choisit de préférence parce qu'elle est moins ardue que l'autre et qu'on y trouve des auberges confortables.

Eh bien ! Messieurs, appliquez cette comparaison

au voyage de la vie : les marcheurs d'élite prennent par les hauteurs du sacrifice et du célibat, ils voient mieux et de plus haut ; nous prenons par la vallée du mariage, moins courageux sans doute, mais avec l'espoir d'arriver également au but.

Laissez moi le dire enfin, Messieurs, le célibat religieux, le célibat, inspiré par le dévouement et le renoncement, n'a rien de commun avec le célibat égoïste, paresseux et souvent suspect que nous ne voyons que trop se multiplier dans les sociétés en décadence. Or, c'est aux célibataires de cette catégorie, laïques parfois jusqu'au libéralisme, que j'en ai. Combien répudient le devoir pour le plaisir, le travail pour l'oisiveté, la vie pleine et féconde pour la vie stérile et vide ! Si j'avais à ma disposition les canons du Concile de Trente, c'est sur eux que je voudrais les braquer. Les vieilles filles ont droit à l'indulgence, souvent même au respect et à l'admiration. Beaucoup d'entre elles n'ont jamais eu l'occasion de prononcer le oui sacramentel. Leur délaissement ne leur est donc pas toujours imputable et la plupart savent noblement l'occuper. Mais les vieux garçons, les volontaires de l'isolement et de l'égoïsme, les invalides de l'inaction, les rhumatisés de la paresse, que voulez-vous donc que j'en dise et que j'en fasse ? Ce sont des non-valeurs sociales et je crains fort qu'au jour de la liquidation générale et du jugement de Dieu, beaucoup d'entre eux ne soient portés au rôle des insolvables.

Or, Messieurs, si vous pouviez interroger ces déclassés inamovibles, si vous pouviez pénétrer dans les replis de leur conscience et de leur vie, vous reconnaîtrez que bien souvent ils en sont arrivés où ils sont pour avoir étouffé les premiers élans de leur cœur, pour s'être repliés sur eux-mêmes, pour avoir été plus

calculateurs que généreux, pour avoir voulu s'amuser plus souvent plutôt que d'aimer fidèlement et pour toujours. Au foyer domestique, qui leur apparaissait trop modeste, ils ont préféré l'appartement luxueux du vieux garçon; au budget, laborieusement dressé de la famille, ils ont préféré la liste civile du baccarat, du faux ménage et de l'écurie!

Ne vous effarouchez donc pas trop, pères et mères, de ces premiers mouvements du cœur qui apprennent à l'adolescent qu'il devient homme! C'est la brise printanière qui agite les lilas et répand leurs parfums. Elle n'enrhume pas et il n'est pas besoin de s'en préserver comme d'un froid courant d'air. Défiez vous, au contraire, des cœurs qui sentent le renfermé : demain peut-être, ils sentiront le moisi!

Aussi bien qu'un autre, je crois connaître les séductions et les périls de notre temps. Bossuet entendrait partout retentir aujourd'hui ce qu'il nomme, dans sa langue immortelle, « le formidable hennissement de la luxure. » La vie moderne avec son activité vertigineuse, avec sa sensualité débordante, avec sa fièvre d'indépendance, est fatale à bien des jeunes gens. C'est une mer toujours agitée et pleine d'écueils. Que d'âmes elle a dévorées! Et que d'inconsolables Rachel lui demandent leurs fils!

Eh bien! j'en appelle au témoignage des hommes d'expérience, j'en appelle surtout à ceux que leur ministère initie au secret des misères morales : cet océan vorace est beaucoup moins funeste aux cœurs qui aiment qu'aux cœurs qui n'aiment pas.

Je vais même plus loin et j'ose dire qu'après les grands remèdes de l'ordre surnaturel, il n'est pas de préservatif plus efficace pour la vertu d'un jeune homme que la sécurité d'une pure et légitime affection. Si d'ignobles tentations viennent l'assaillir, deux voix aussitôt

l'avertissent : celle de sa conscience qui lui dit sévèrement : « tu fais mal » et une voix plus tendre qui lui demande : « Vas-tu me trahir ? » J'en connais qui se sont arrêtés ainsi sur le seuil de l'infâmie et l'on ne me persuadera jamais qu'un cœur, ouvert à un noble amour ou à de tendres espérances, se laissera facilement entraîner à s'initier au mariage et aux augustes devoirs de la paternité par l'ignoble noviciat de la débauche!...

Mais j'entends quelques papas et même quelques mamans murmurer à l'unisson : « Voilà des propos incendiaires ! Il y a de quoi mettre sens dessus-dessous les têtes et les cœurs ! Que faites-vous donc du sérieux de la vie ? Est-ce qu'on va, par hasard, chercher le billet de confession, préalable au mariage, comme on court au guichet du chemin de fer prendre un coupon pour Bruxelles ? Est-ce qu'on se marie sans prévoyance, sans position, sans égard aux vues des familles et à l'équilibre des fortunes ? »

Non, Mesdames et Messieurs, je ne patronne ni l'imprévoyance, ni la légèreté, ni les folles amourettes ; je considère le mariage comme l'acte le plus sérieux de la vie ; j'admets qu'il faille tenir compte des convenances sociales, des aptitudes intellectuelles, des qualités physiques et morales des futurs époux ; je vous concède donc tout ce que vous demandez, sauf cette maxime qui se cache, un peu honteuse, derrière vos objections : « Le mariage est une affaire et doit être traité comme une affaire ! »

Si encore vous disiez « l'affaire du mariage » comme les prédicateurs disent *la grande affaire du salut*, je vous comprendrais et je vous approuverais. Mais quoi ! vous ne parlez pas le langage de la chaire, vous parlez le langage du comptoir et de la Bourse et vous rabaissez un sacrement au niveau d'un contrat de vente ou d'hypothèque !

Non! non! sur ce chapitre, nous ne nous entendons jamais!

Malheureusement, Messieurs, ces idées sordides se propagent et envahissent même les familles chrétiennes. La notion du mariage tend à se mercantiliser de plus en plus. On y voit bien moins l'union des cœurs que la juxtaposition des dots. Le contrat de mariage prend le pas sur le sacrement et la question capitale est la question des capitaux.

Si j'ai gardé quelque mémoire de mon cours d'histoire du droit romain, la législation matrimoniale du peuple-Roi est marquée par trois phases caractéristiques et bien distinctes.

Dans la première, le mariage nous apparaît enveloppé d'un rite symbolique et mystérieux : c'est la *confarreatio*; plus tard il revêt les formes prosaïques d'un contrat de vente : c'est la *coemptio*; finalement apparaît l'*usucapio* qui n'est que la reconnaissance officielle du fait brutal et banal de la possession.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que nous recommençons un peu cette vieille histoire? Le sacrement est de plus en plus éclipsé par le contrat, *coemptio*, et, pour peu que la morale indépendante fasse des progrès, l'union conjugale risque fort de se perdre dans les marécages de l'*usucapio*.

Franchement les raisonnements biscornus dont on se sert pour étayer ce malthusianisme épicier ne tiennent pas devant le bon sens le plus vulgaire.

Vous, Monsieur, vous refusez solennellement d'accorder la main de votre fille à un jeune homme de vingt-cinq ans, intelligent, loyal, irréprochable, mais qui a le tort irrémédiable de n'avoir pas encore de position!

Une position : c'est-à-dire des rentes assurées! Mais depuis quand donc voulez-vous qu'à la saison

des fleurs mûrissent déjà les fruits? L'intelligence, l'honneur, l'activité, l'aiguillon même qui pousse un homme fier et courageux à conquérir sa place dans le monde, ne valent-ils pas quelques actions en portefeuille?

Et vous même, Monsieur, à l'âge que vient d'atteindre ce malheureux éconduit, où en étiez-vous? Vous végétiez péniblement; vous avez fait votre carrière, grâce à votre activité et à la vigilante sollicitude de votre chère moitié; vous étiez boutiquier, vous êtes devenu négociant, courtier, banquier, éligible au sénat peut être. Tout se voit en ce siècle où la roue de la Fortune est activée par la vapeur et par l'électricité! Pourquoi vouloir défendre à d'autres de suivre le même chemin que vous? Pourquoi donc écrire à l'entrée de ce chemin : « Route interdite à la jeunesse! »

Prenez garde d'ailleurs de subir la loi du talion! Vous avez rêvé et vous croyez avoir trouvé pour votre jeune fille un mari plus cossu que le jeune soupirant que vous venez de rebuter. Ce phénix est chauve, il porte bien ses quarante ans, mais il a des rentes. Vous le cultivez, vous le choyez et il a l'air de répondre à ces soins. Fort bien! Mais savez-vous le motif réel de cette évolution?... Vous avez voyagé, la semaine dernière ensemble, en revenant de la Bourse de Bruxelles : il vous a pénétré, il a vous jugé, il vous a condamné. « Cou ramassé, teint congestionné, œil poissonneux et injecté, somnolence symptomatique. Ce serait un beau-père de première catégorie : d'ici à deux ans une succession à recueillir. Demandons la fille et risquons le paquet! » — Je vous plains, Monsieur, et je plains votre enfant!

La vérité m'oblige à ajouter que ces préoccupations mercantiles ne sont pas l'exclusif apanage de la maturité; elles obsèdent aussi l'esprit de la jeunesse.

Ecoutez le murmure des salons, interrogez le langage usuel, ce fidèle et vivant miroir de la société. Que nomme-t-on, dites-le moi sincèrement, un beau mariage?... C'est un mariage d'argent.

Voici un cortège nuptial qui s'avance vers l'église! La grande nef est déjà pleine et la foule des curieux déborde dans les bas côtés. On jase, on rit, on se pousse, on se presse pour mieux voir. La porte s'ouvre : les futurs époux apparaissent accompagnés d'une suite somptueuse. C'est un éblouissement d'élégance parisienne, salué par un ébahissement d'admiration belge. Mais écoutez les conversations! Côté des dames : « *Ciel, comme il est vieux et laid; c'est une vraie ruine!* » Côté des hommes : « *Mon Dieu quelle bécasse déplumée!* » — Et cependant, Messieurs, c'est un *beau mariage!* Vous avez vu défiler devant vous deux millions..... sans compter les espérances!....

Nos mœurs publiques et privées accusent de toutes parts cette funeste oblitération du sens traditionnel et chrétien. Il est des promenades, des fêtes mondaines, des bals, parfois même des assemblées plus graves, qui dégénèrent en exhibitions, en foires conjugales. On s'y prépare comme à un « grand événement commercial, » et l'on en revient, joyeux ou soucieux, suivant le plus ou moins de succès de l'épreuve. Chacun analyse et étudie les fluctuations de l'offre et de la demande et je soupçonne bien quelque syndicat de courtiers anonymes d'établir en secret le cours de la bourse.

En attendant qu'ils publient ce bulletin commercial d'un nouveau genre, les journaux accueillent des annonces ébouriffantes qui eussent stupéfait nos grands pères.

Un jeune homme demande une jeune fille à épouser comme il demanderait à louer un appartement

ou à reprendre une brasserie. — « Rien des agences, envoi de portrait, discrétion absolue! »

Les jeunes filles, de leur côté, sollicitent « un placement avantageux » et offrent leur main, leur cœur et leur dot, entre deux annonces dont l'une signale une vente de vieux meubles et l'autre un superbe envoi de canaris saxons.

A quand l'affichage au coin des rues?...

Il est utile, Messieurs, de vous montrer, en passant, la cause première de cet abaissement du mariage dans l'opinion commune de notre temps : c'est la révolte de la paresse humaine contre la loi providentielle du travail.

On veut jouir sans travailler et l'on demande au mariage cet argent que l'on dédaigne de devoir au labeur de chaque jour.

Célimène épouse un hôtel et Valère épouse une dot.

Que devient l'amour vrai, sincère et profond, dans ces combinaisons financières? Vous le devinez sans peine!

Demandez le d'ailleurs à cette jeune femme, pimpante et parée, qui vient de faire, elle aussi, un brillant mariage? — Madame qu'est-ce qui vous plait le plus en votre nouveau mari? — Franchement, si j'y pense bien, Monsieur, c'est son petit coupé!

Après cette tirade, un peu brutale peut-être, nul ne m'accusera, je l'espère, de ménager l'égoïsme moderne.

Je me sens d'autant plus à l'aise pour reconnaître que certaines appréhensions de l'ordre matériel qui arrêtent, au seuil du mariage, des esprits, d'ailleurs élevés et généreux, sont parfaitement fondées. Le désintéressement n'exclut pas une juste prévoyance et les mariages d'amour peuvent être des mariages raisonnables : ils n'en seront que meilleurs. « Un cœur et une chaumière »,

c'est très joli dans une romance, mais le bons sens riposte avec le vieux Molière :

Je vis de bonne soupe et non de langage.

Or Messieurs, — l'observation des faits l'atteste — ce vulgaire souci du pot au feu devient tous les jours un obstacle plus invincible aux unions les mieux assorties.

J'ai l'honneur de vous présenter, un jeune magistrat, juge au tribunal ou substitut du Procureur du Roi. C'est très-beau, n'est-ce pas, lorsque l'on n'a pas trente ans? De toutes parts, on l'engage à se marier et, je vous le confie, sous le sceau du secret de Polichinelle, l'envie ne lui manque pas. Cependant aux discours qu'on lui tient, aux attractions qu'il subit, au penchant qui le pousse, il oppose une réponse toujours la même : « Me
« marier, je le désirerais bien, mais il me faut attendre
« le hâvre de la cour d'appel : une femme de première
« instance coûte trop cher!... Voulez-vous donc que la
« voyant passer à mon bras, élégante et parée, mes justi-
« ciables, qui sont parfois de fins experts, s'écrient :
« *Elle porte sur le dos tout le traitement annuel de
« son mari?* »

Je ne voudrais pas, Mesdames et Mesdemoiselles, passer pour un censeur trop sévère, pour un partisan puritain des bandeaux plats et des robes unies et je n'ai nulle envie de rééditer ici le fulgurant réquisitoire de feu le procureur-général Dupin contre « le luxe effréné des femmes. »

Rassurez-vous donc! Je comprends, j'apprécie, j'admire l'élégance, la distinction et le bon goût. Avec Saint Paul, j'admets que la femme peut et doit se parer pour plaire à son mari. Avec Saint François de Sales, je tolère et j'approuve que la jeune fille se délecte en ces « *affiquets* » qui favorisent son établissement. Mais

l'excès en tout est un défaut, et la stratégie trop raffinée de l'étalage aboutit parfois à des mécomptes et à des défaites irrémédiables. On éloigne au lieu d'attirer, on inspire des défiances au lieu d'enhardir. Le chef éventuel de la communauté retourne d'instinct certaines confections trop somptueuses, pour découvrir le prix marqué dans la doublure et il recule épouvanté devant le résultat de son calcul : « *soixante francs le mètre!!!* »

Ici, Messieurs, je suis tellement sûr de mon fait et j'ai si bien conscience de rendre service en proclamant la vérité que je me ferais scrupule de ne pas la dire toute entière.

Voyons, chère Madame, vous avez six filles, aimables, belles, élancées, douées de cœur et d'intelligence, mais peu faites, ce semble, pour habiter les hauteurs du célibat religieux.

Votre instinct maternel l'a compris : vous mettez toutes voiles dehors, vous pavoisez vos filles comme des frégates, un jour de parade, et vous poussez droit sur le cap du mariage! — Ah! je crains bien que votre aimable *armada* n'arrive jamais au port!

Lorsqu'on vous aperçoit de loin, dans la rue, escortée de votre élégant sextuor, on s'imagine aller à la rencontre d'une vitrine ambulante des Grands magasins du Louvre. C'est le dernier bulletin de la mode, ce sont les petits chapeaux les plus coquets, les jupes les mieux troussées, les « *visites* » les plus réussies. Les jeunes gens regardent, lorgnent, admirent, réfléchissent, prennent peur et... s'en vont. — Certaines toilettes tapageuses ressemblent aux écriteaux placés au coin des propriétés : « *Prenez garde aux pièges à loups* » ou, comme l'on dit en Flandre : « *hier liggen wolvenijzers en schietgeweren!* » — On se tient à distance et l'on passe son chemin.

Il y aurait d'ailleurs de l'injustice, je suis le premier à le reconnaître, à accuser trop exclusivement les goûts dépensiers des femmes. Les hommes aussi ont leur luxe et il fait de larges brèches au budget, quelquefois même à l'honneur. Il laisse la pauvre femme, désolée au coin du foyer désert, pendant que le mari court se refaire, ou plutôt se défaire, autour du tapis vert d'un tripot!

Pour parler plus sincèrement encore, le luxe est devenu un mal universel et ce n'est pas sans motifs que la voix magistrale de l'évêque de Liège le signalait naguère comme une des grandes plaies du monde contemporain.

La société domestique est la première atteinte par ce fléau qui attaque directement la simplicité des mœurs et le gouvernement régulier de la vie. Nous nous sommes fait des besoins factices et des plaisirs nécessaires. Nul ne veut plus se priver de rien. Non seulement le jeune homme qui s'établit prétend être aussi bien logé que son père, mais il prétend l'être bien mieux. Il nous faut des boudoirs Louis XV, des salons Louis XVI, des salles à manger Renaissance, des tabagies orientales, des tableaux de maître, des billards Toulet, des baignoires turques, des jardins d'hiver et le reste. — Comment voulez-vous qu'un budget, même largement établi, suffise à tant de dépenses? Tous, Messieurs, nous avons sous ce rapport des reproches à nous faire et, pendant que je parle, je suis à me demander quelle figure ferait mon grand père s'il voyait reléguées dans ma cuisine les solides chaises en bois de cérisier dont il ornait son salon?...

Oserais-je ajouter, Messieurs, que l'éducation actuelle des jeunes filles les prépare assez imparfaitement aux graves obligations du mariage? L'esprit frivole et superficiel de notre temps se retrouve dans cette œuvre si délicate de la formation de celles qui sont appelées

aux augustes fonctions d'épouses et de mères. Même à vingt ans, beaucoup de jeunes filles ne semblent guère se douter que la vie n'est pas une fête, mais un labeur toujours renouvelé. Elles ne songent qu'à cette existence toute en dehors qu'on appelle le monde et elles ne comprennent pas que la femme n'est vraiment reine qu'au foyer domestique et un enfant sur les genoux!...

Interrogeons un peu cette « *perfection* » qui vient de recevoir dans la capitale *le dernier vernis* d'une éducation distinguée.

Vraiment je lui trouve un air trop suffisant et trop rogue! Elle ne parle pas, elle pérore; elle ne se laisse pas discrètement admirer, mais elle se pavane et fait la roue. Comme le bonhomme Chrysale, je veux bien qu'une femme ait des clartés de tout, mais celle-ci, au bout d'un quart d'heure de conversation, m'a fait voir trente-six chandelles. Elle parle philosophie, sciences, arts, chimie, astronomie, littérature — littérature surtout! Mademoiselle a lu *l'abbesse de Jouarre* et me demande mon avis. Elle même a un roman en portefeuille, un roman philosophique et social! Ah! que le Ciel nous préserve des bas bleus!... J'en atteste l'immortelle et charmante marquise de Sévigné : les lettres de femme vaudront toujours mieux que les femmes de lettres.

Mais poursuivons notre examen.

Vous êtes, Mademoiselle, une petite encyclopédie en jupons, mais malgré toute votre littérature, j'ai des doutes sérieux sur la correction de votre orthographe.

Vous avez des notions d'anglais, d'allemand, d'italien : je vous en félicite; mais vous ignorez le flamand, votre langue maternelle, cette langue que vos fils devront savoir sous peine d'être des déclassés dans leur pays!

Vous devisez d'économie politique; mais savez-vous tenir un livre de ménage?

Vous peignez des aquarelles et vos petits doigts effilés caressent agréablement le piano; mais ne croiriez-vous pas déroger en débarbouillant vos enfants?

Vous brodez au plumetis, mais votre coûture est lâche et court de travers!

Vous gouvernez le monde, vous déclarez que le Pape se trompe et que M. le prince de Bismarck a fait une fausse manœuvre, mais comment vous y prendrez vous pour conduire vos domestiques et pour gouverner votre maison?...

J'arrête ici, Messieurs, cette litanie d'apostrophes. A quoi bon les prolonger d'ailleurs puisqu'elles ne sauraient atteindre la plus jeune et la plus aimable partie de mon auditoire? Si j'ai parlé si librement, ce soir, Mesdemoiselles, c'est que je n'ai jamais eu à parler de vous. Une forte éducation chrétienne vous a préservées des travers que j'ai eu à signaler. En ridiculisant ceux-ci, j'ai mieux fait ressortir par le contraste les qualités qui vous distinguent. Pendant toute ma vie je me féliciterais si ces qualités pouvaient bientôt trouver des appréciateurs dignes de vous. Comme l'empereur Titus alors, j'aurais le droit de dire : « Je n'ai pas perdu ma journée! »



Il est temps, Messieurs, de mettre un terme à ce trop long entretien, plus grave, au fond, que donneraient à le croire certaines réflexions humoristiques dont je me suis permis de l'égayer.

Ma conclusion s'inspirera d'un rapide coup d'œil jeté sur la situation du monde moderne.

Nous traversons une crise morale, économique et sociale d'une importance décisive. Beaucoup de bons esprits ont le pressentiment ou même l'intuition de bouleversements profonds, de transformations radicales.

D'autres se demandent avec inquiétude si nous approchons des douleurs de l'enfantement ou bien des convulsions de l'agonie.

Je ne suis pas pessimiste, Messieurs. Comme le dit un grand évêque, Mgr Gerbet : « Un chrétien conclut toujours à l'espérance ! » — Nous servons deux causes immortelles : la justice et la vérité.

Mais il n'est pas moins vrai qu'un chrétien doit toujours combattre.

Si la société peut être sauvée, régénérée, elle ne le sera que par le catholicisme.

Or le catholicisme, ce n'est pas une abstraction, c'est l'Eglise vivante, c'est l'ensemble des catholiques, unis dans l'affirmation des mêmes croyances et dans l'accomplissement des mêmes œuvres.

Plus les autres forces sociales s'émiettent, se dissolvent et s'atrophient, plus cette grande force, demeurée debout, doit se développer et se répandre.

La réforme sociale que prêchent tant de voix autorisées, doit commencer par la réforme chrétienne de la famille, cette unité première de la société; et c'est ici, Messieurs, que s'appliquent directement les considérations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

L'avenir est aux longs mariages et aux familles nombreuses.

Retenez bien cette parole et pratiquez la dans la ferme sérénité de vos croyances et dans la générosité de vos cœurs! C'est au matin de la vie que l'homme doit se mettre en route. Ne vous abritez pas contre les bénédictions divines et ne dites point au prêtre qui vous

fait entrevoir la troisième et la quatrième génération :
« c'est trop ! » Fondez ces foyers bénis où la mère
rayonne au milieu d'un joyeux essaim d'enfants et où
le père sait allier à l'intelligence des temps nouveaux
les mœurs et la foi des anciens jours !

G. VERSPEYEN.





BIBLIOGRAPHIE.

Souvenir d'Oostacker. Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes en Flandre, S. J. Prix : 1 franc.

CE petit livre du R. P. Denys sera pour Oostacker, ce que l'admirable *Histoire de Notre-Dame de Lourdes* a été pour le pèlerinage aux grottes Massabiellès. En démontrant à l'évidence la réalité des apparitions, en signalant au monde entier les prodiges par lesquels Marie n'a cessé de confirmer le témoignage que lui a rendu Bernadette, M. Lasserre a ouvert la voie par où des millions d'hommes sont allés à Lourdes; le Père Denys conduira des multitudes à Oostacker. Ici, il est vrai, la Sainte Vierge n'a pas apparu, mais sa main paraît dans toutes circonstances qui ont fait de ce lieu de plaisance un lieu à jamais béni. Elle n'a point dit, ici comme à Lourdes, qu'elle voulait qu'on y vînt; mais ses actes, ici comme à Lourdes, manifestent cette volonté. Voilà ce que le P. Denys met en pleine lumière. Après avoir résumé les faits de Lourdes et raconté brièvement les origines d'Oostacker, il détaille avec une tranquille et pénétrante simplicité les grâces spirituelles et temporelles de toute nature, dont Notre-Dame de Lourdes se montre si prodigue envers ses pèlerins d'Oostacker. N'est-ce pas la marque du divin? Aux envoyés de saint Jean-Baptiste qui l'interrogent sur sa mission, Notre-Seigneur répond : Allez et rapportez à Jean ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. — Telle est aussi la réponse que fait ce petit livre à ceux qui demandent ce qu'il y a à Oostacker. Il y a la toute-puissance de Dieu confiée à la maternelle bonté de Marie : il y a la bonne nouvelle pour les pauvres qui y sont les privilégiés, et c'est justice. Ils ne pouvaient aller à Lourdes, Notre-Dame de Lourdes est venue à eux.

Ajoutons que l'auteur ne tait ni les noms, ni les adresses, ni les dates; les faits sont d'hier, les témoins sont vivants; le con-

trôle est aisé, si aisé qu'il est inutile ; on n'invente par ces choses-là. Et voilà pourquoi quiconque aura lu ce petit livre se souviendra dans ses peines de Notre-Dame d'Oostacker.



L'ART de MÉDITER. Réflexions et méthodes d'après saint Ignace de Loyola par un religieux de la Compagnie de JÉSUS. Prix : fr. 0,75.

L'ART de méditer, *Réflexions et Méthodes*. C'est le titre du livre qu'on pourrait encore intituler : HISTOIRE DE LA MÉDITATION. Elle naît dans un cœur soucieux de connaître parfaitement et de parfaitement accomplir la volonté divine : son but comme sa fonction est de faire l'accord entre l'homme et Dieu, c'est-à-dire de soumettre la créature au Créateur en tout ce que le Créateur ordonne à sa créature. Grand travail qui n'est autre que celui de la sainteté ! D'après les enseignements de saint Ignace, l'auteur indique les obstacles qui arrêtent les progrès de l'oraison, et les vertus qui la protègent ; il enseigne à s'y disposer, à s'y préparer, à s'y persévérer, à en récolter tout le fruit. Sans doute Dieu seul éclaire l'âme dans l'oraison, mais, sans méconnaître en rien le travail de la grâce, n'est-il pas nécessaire de dire par quels efforts de bonne volonté l'homme se dispose à recevoir et à suivre ces fidèles lumières ?



Almanach Catholique, pour 1887. Un volume grand in-4^o, illustré, fr. 1,00. — Édition de luxe, fr. 3,00. — Édition de grand luxe, fr. 5,00.

L'ALMANACH catholique a désormais son public, nous pouvons dire ses abonnés, et leur nombre va grandissant par suite de la propagande qu'ils veulent bien faire en plaçant l'*Almanach catholique* parmi les volumes de choix rangés sur la liseuse, ou bien au milieu des riches albums étalés sur la table du salon. L'édition de 1887 n'est pas moins réussie que les précédentes. Sans entrer dans une analyse complète, nous signalerons cependant les deux grandes chromolithographies : *N.-D. de*

Lourdes et Ste Cathérine de Siemie, la 1^{re} accompagnée de l'admirable lettre écrite par l'évêque de Tarbes pour venger la dévotion à N.-D. des injures du ministre des cultes, la 2^{de} servant de frontispice à un très inattendu et très piquant parallèle, entre Dante, Pétrarque et Ste Catherine de Siemie, dû à la plume éloquente du cardinal Capecelatro, l'un des écrivains les plus autorisés de l'Italie.



Almanach des Enfants, pour 1887. fr. 0,50.

PUBLIÉ l'an dernier pour la première fois, ce petit *Almanach* a conquis dès son apparition la faveur du public. Nous espérons que l'*Almanach* de 1887 obtiendra le même accueil, rien n'a été négligé pour le rendre attrayant : le nombre des images en couleur est augmenté comme aussi celui des illustrations en noir. Quant au texte on s'est efforcé de le varier de façon à offrir à ses jeunes lecteurs à la fois récréation et enseignement (1).



Studiën over Vondel en zijn Jozef in Dothan,
door A. M. VERSTRAETEN, S. J. — Gand, Leliaert
et Siffer, in-12°, 316 pages.

P. Verstraeten, déjà favorablement connu dans le monde littéraire par sa belle édition du « Lucifer », de Vondel, nous offre aujourd'hui le fruit de ses nouvelles études sur le grand poète néerlandais. Cette fois, c'est la tragédie « Jozef in Dothan » qui a fait l'objet, ou pour parler plus exactement, qui a été l'occasion de ses recherches. Nous ne pouvons qu'applaudir à cet heureux choix.

Si « Lucifer » l'emporte par l'élévation des pensées et la richesse de l'expression, « Jozef in Dothan » est remarquable par la vive peinture de scènes toutes patriarcales, et par la représentation animée, parfois naïve, toujours vraie des sentiments du cœur

(1) Ces 4 ouvrages sortent des presses de la Société de Saint-Augustin, à Bruges.

humain. La diction atteint parfois au sublime, dans les chœurs, mais le plus souvent elle est simple comme le sujet : « Joseph vendu par ses frères ». Souvent on croirait lire une idylle, on entend le langage pittoresque de nos bons gens de la campagne, tant le style de Vondel est ici populaire dans le bon sens du mot. Voilà pourquoi les élèves de l'enseignement moyen comprennent et goûteront cette pièce dès la première lecture. Telle jeune intelligence qui ne pouvait s'empêcher de trouver quelque aridité dans « Lucifer », se réconciliera facilement avec Vondel en lisant son « Jozef in Dothan ».

Qu'on ne croie pas cependant que le livre du P. Verstraeten soit destiné uniquement aux classes. Le titre même d'« Etudes » devrait nous détromper. Nous espérons bien — pour le dire en passant — que l'auteur ne tardera pas à faire paraître aussi une édition classique littéraire. Ce genre de littérature, éminemment propre à cultiver l'esprit et à perfectionner le goût, n'a guère encore eu de représentants parmi nos écrivains flamands; à ce titre le livre du P. Verstraeten est une véritable innovation. Unissant le charme de la causerie au fond sérieux d'un livre d'étude, il sait plaire et instruire. Ce n'est pas seulement telle ou telle tragédie en particulier que l'auteur nous y fait connaître, c'est Vondel lui-même avec ses qualités, ses défauts, et le rang que lui assignent ses œuvres parmi les poètes des divers âges et des divers pays. Ce plan a été parfaitement réalisé; quelques indications sommaires suffiront à le prouver.

Dans la première partie, le P. Verstraeten nous donne un aperçu rapide du milieu où vivait Vondel, et de la tragédie « Jozef in Dothan ». A partir de ce moment nous sommes introduits auprès du grand poète, et admis à l'interroger sur tout ce qui concerne la composition de son œuvre. Première conception du sujet, sources, personnages, caractères, plan : tout nous est expliqué suivant les principes, et, chose plus remarquable, le plus souvent avec les termes mêmes du poète. Désire-t-on savoir comment l'artiste exprimera sous une forme sensible l'idéal que son esprit a conçu? Un chapitre spécial consacré au style et à la langue du tragique néerlandais va nous l'apprendre. Nous sommes ainsi naturellement conduits à la seconde partie, où nous trouvons le texte même de la tragédie enrichi de quantité de notes littéraires et philosophiques.

Dans la troisième partie l'auteur, élargissant son cadre, envisage « Jozef in Dothan » comme faisant partie d'une trilogie, dont les deux autres tragédies sont : « Jozef in Egypten » et « Jozef in 't Hof. » Ces deux pièces sont aussi rapidement analysées par l'auteur. Puis portant encore plus loin ses vues et généralisant davantage, il examine le théâtre entier de Vondel. Il nous en montre le but, les sources, la forme littéraire, bref tout ce qui caractérise ses

tragédies. Ces considérations sur la valeur des œuvres dramatiques de Vondel se terminent par un parallèle entre le poète néerlandais et les poètes étrangers, en particulier les poètes français.

Enfin trois appendices complètent l'ouvrage. Le premier contient les allusions faites à l'histoire, à la mythologie; on y admirera la grande érudition du poète. Le second est consacré à la langue et à la grammaire de Vondel. Le troisième, qui plaira surtout aux bibliophiles, s'occupe du texte et des variantes. Il montrera une fois de plus avec quelle exactitude rigoureuse le P. Verstraeten a procédé dans tout son ouvrage.

Tout dernièrement M. l'abbé Brouwers, à la réunion solennelle du *Davidfonds* de Gand, proposait Vondel comme le lien qui doit unir tous ceux qui s'intéressent à la langue néerlandaise en Belgique et en Hollande; puisse ce vœu se réaliser pour la gloire et l'avenir prospère de nos lettres flamandes! Des ouvrages comme celui que le P. Verstraeten publie aujourd'hui y contribueront pour une large part. On peut en conclure légitimement que ce nouveau livre « *Studiën over Vondel* » rencontrera partout l'accueil le plus sympathique.

D. J.



Les calendriers pour 1887 de la Société de Saint-Augustin, à Bruges.

L'ANNÉE finit et le vieux calendrier d'antan ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Ses feuilles sont tombées l'une après l'autre, emportant avec elles nos joies, nos espoirs, nos illusions, et aussi, disons-le, nos chagrins et nos peines. Pauvre petit calendrier, voyez comme il pend triste et morose en son coin délaissé. Nul n'en veut plus, tous aspirent à son dernier jour, car déjà le calendrier de *l'an qui vient* nous arrive tout frais et tout pimpant, il nous apporte, lui, le renouveau, l'inconnu, l'espérance. Salut, petit calendrier dont les pages, encore recouvertes de leur carton doré, nous cachent tous les bonheurs que nous rêvons encore.

Mais parmi les jolis calendriers de 1887 qui se pressent aux vitrines, il est, pour nous, de vieux amis dont le succès constant s'affirme chaque année, que l'on revoit d'avance au foyer domestique, qui font, ce semble, partie de la famille : ce sont les bons, ce sont les beaux calendriers religieux et profanes que la société de Saint-Augustin édite depuis quelques années.

Voici d'abord les calendriers pieux : calendriers de saint Dominique, de saint Benoît, de saint Ignace, de sainte Thérèse, de saint Alphonse, de saint François de Sales, de saint Vincent de

Paul, de saint François d'Assise, de la sainte Vierge, du Sacré-Cœur; ici les éditeurs ont remplacé les éphémérides par des sentences pieuses, des maximes, des pensées extraites des écrits de ces grands serviteurs de Dieu.

Vient ensuite le *Calendrier littéraire*, qui nous offre pour chaque jour de l'année une page, délicatement choisie, de tous les écrivains, de tous les penseurs célèbres. Nul auteur n'est exclu et l'on y rencontre des noms fort étonnés de se trouver voisins. Mais si tous sont admis, toute chose n'est pas reçue : Il n'y a pas une page qui ne joigne à la perfection du style, la moralité du fond.

Citons encore le *Calendrier des éphémérides* qui nous rappelle tous les grands faits de l'histoire; le *Calendrier des rébus* qui nous apporte chaque matin un intérêt piquant, un joyeux éclat de rire, et enfin toute une série de calendriers plats, dont l'usage a résisté aux divers caprices de la mode; ceux-là ne sont point seulement jolis, ils sont indispensables.

Inutile n'est-ce pas de rappeler que ces divers calendriers sont en vente un peu partout et notamment dans toutes les bonnes librairies.





LES MONASTÈRES

ET LA

TRANSCRIPTION DES MANUSCRITS

AU XII^e SIÈCLE (1).



Le moyen âge s'ouvre au milieu des ténèbres de la barbarie. L'ancienne société était tombée sous les excès du matérialisme, dernière corruption du sens pratique qui distingue toutes les générations à leur berceau et qui présida si longtemps aux splendeurs de Rome. Des peuples nouveaux, poussés de tous côtés par la colère de Dieu sur le cadavre de l'empire, s'agitaient au milieu d'une enfance grossière, et effaçant par la dévastation et par la mort jusqu'au nom de la civilisation ancienne, s'acheminaient lentement vers l'endroit qui leur était réservé dans l'économie du nouveau monde. Tandis que s'accomplissait cette révolution, dans laquelle Bossuet voyait la plus haute manifestation de la *loi du changement*, comment les trésors de l'Ausonie et de l'Hellade ont-ils échappé à la destruction, et comment des siècles barbares ont-ils

(1) Étude présentée à la *Société littéraire de l'Université de Louvain*.

pu être les fidèles dépositaires de ces chefs d'œuvre que souvent ils ne comprenaient pas? L'antiquité est vaincue, mais elle continue à dominer par sa littérature, et l'esprit étonné se demande ce qu'il faut admirer davantage, ou sa défaite ou sa résistance.

L'Église est la plus belle figure du moyen âge; « c'est l'esprit planant sur le chaos pour le débrouiller »; et de même qu'en se donnant pour mission de corriger et d'unir les éléments de la société nouvelle, elle substitua au *caput mortuum* païen une force jeune et immortelle qui devait enfanter un jour l'Europe chrétienne, de même, en se déclarant dans ces âges ignorants l'amie et la protectrice des sciences et des lettres, elle fut la Providence des œuvres du génie et accomplit ce qu'on peut appeler « le miracle des temps barbares ». La papauté et le monarchisme sont les deux institutions tutélaires des lettres pendant le moyen âge. Mais c'est surtout dans les cloîtres que les œuvres des anciens, semblables à ces génies errants dont parle la fable, trouvèrent un abri contre les révolutions qui les eussent infailliblement englouties dans l'abîme du néant.

Il serait intéressant de suivre pas à pas les destinées des chefs d'œuvre de l'antiquité, de les poursuivre à travers tous les pays et tous les âges, jusqu'à l'avènement de l'imprimerie qui devait à jamais leur assurer l'immortalité. Ces pérégrinations ne seraient pas sans péripéties, car il semble que l'ami des lettres doit ressentir une secrète inquiétude, en rencontrant, au début du moyen âge, un nom connu que les siècles suivants ignorent ou méconnaissent. Mais ces recherches approfondies dépasseraient les limites d'une modeste étude, et demanderaient toute la science d'un travailleur érudit. Pour nous, nous nous bornerons à jeter un rapide coup-d'œil sur une époque déterminée de l'histoire

des manuscrits, et nous avons choisi de préférence celle qui nous en paraît être l'apogée.

I.

Le XII^e siècle peut être appelé le grand siècle littéraire du moyen âge et l'éclat dont il brille est rehaussé en quelque sorte par le contraste des âges qui l'entourent. C'est ce que nous essaierons de montrer d'abord.

« Il y a pour ainsi dire un mur d'airain qui sépare le moyen âge proprement dit en deux parties distinctes et presque étrangères l'une à l'autre : avant le dixième siècle, c'est le reflet des âges antiques, c'est la continuation de l'époque gallo-romaine, c'est la lutte de la civilisation et de la barbarie, et celle-ci paraît avoir triomphé au X^e siècle. Tout s'éteint, tout se meurt. Le dixième siècle couvre d'un linceuil de plomb le monde ancien comme le monde nouveau. On croirait que de ce tombeau ne sortiront jamais le mouvement ni la lumière. Mais dès que l'influence du XI^e siècle se fait sentir, la lumière renaît, d'abord faible et incertaine ; puis elle grandit et s'étend ; le mouvement se communique par degrés à tous les membres du corps social qui se ranime d'une vie plus forte et plus active ; la barbarie défend encore ses conquêtes et ne les cède pas sans résistance, mais la civilisation ne s'arrête plus, et bientôt elle règne seule au milieu du splendide développement des mœurs, des sciences, des lettres et des arts » (1).

Un épanouissement si magnifique de tout ce qui

(1) LACROIX, *Histoire du Moyen âge et de la Renaissance*, Introduction, p. 3.

fait la grandeur d'une société devait trouver un reflet dans toutes les branches de l'activité de cette époque : c'est au XII^e siècle aussi que la question de la transcription des manuscrits qui nous occupe présente tout l'intérêt que peut offrir dans sa phase la plus brillante, la tradition des annales de la pensée, — débris merveilleux d'une société antique dont elles sont la plus belle émanation.

D'ailleurs le XII^e siècle est placé entre une ère de troubles et de guerres qui laissent peu de place au travail pacifique de l'étude au cloître, et une époque de profond découragement, qui se déclare l'ennemie des sciences et des lettres : la splendeur de son apogée n'en ressort que davantage, et on peut dire que les dernières invasions et les croisades d'un côté, le XIII^e siècle avec son indifférence de l'autre, marquent mieux encore la place du XII^e siècle dans l'histoire du moyen âge.

Dès les premiers siècles de notre ère, nous voyons les disciples de Cassiodore se consacrer aux rudes labeurs de la transcription des manuscrits. Mais les dernières invasions faillirent replonger l'Europe dans la barbarie. Des conquérants nouveaux, venus des contrées septentrionales, s'abattirent sur le continent. Ce sont les Normands, « cette nation barbare, qui comme une épée sortie du fourreau, vint faucher la moisson du genre humain ». Tandis que les cénobites se livraient à l'étude de l'antiquité, des bandes d'incendiaires et d'idolâtres troublaient souvent leur solitude et détruisaient en un instant les fruits de leurs longues et laborieuses veilles. L'âge suivant réveilla l'Europe en flattant les deux passions favorites d'alors : la religion et la guerre. Mais les premières croisades absorbent presque toute l'activité en ouvrant un champ d'explorations inconnu jusqu'alors. Enfin le XII^e siècle

vint et les sciences et les lettres prirent un essor nouveau. « Pendant tout le moyen âge, point d'époque plus belle que le XII^e siècle. Des écoles s'étaient formées pour toutes les études et pour toutes les occupations de l'esprit humain; Paris avait été surnommé la *cité des livres* . Il y avait alors deux chemins ouverts aux intelligences que pressait un vague instinct d'émigration : le chemin de l'Orient et le chemin des solitudes. Il fallait aux imaginations inquiètes Jérusalem ou le monastère. Durant les grandes luttes des peuples et des rois contre les barbares de l'Asie, une foule de monastères s'élevaient dans les forêts de l'Occident et chaque cloître qui naissait de l'effervescence religieuse était un sanctuaire où le feu sacré de la science trouvait un autel » (1).

Allons visiter pendant quelques moments ces centres de l'étude, où ce feu sacré s'entretenait dans toute sa pureté sous la garde austère de la virginité du cloître. Allons voir de plus près ces héros dont le courage et la patience ne sont surpassés que par l'obéissance et le sacrifice : les impressions personnelles qu'ils communiquent au lecteur, et que leurs travaux confirment, nous montreront pendant ce siècle une espèce d'engouement universel pour l'étude des lettres, en même temps que parfois ils trahiront des défaillances. Puis la perfection qu'on avait atteinte au monastère dans la fabrication des matériaux nécessaires à cette occupation capitale qui s'appelle la transcription des livres, s'harmonisera parfaitement avec les monuments impérissables que le XII^e siècle nous a laissés (2).

(1) POUJOLAT, *Les Classiques latins au moyen âge*. — *Revue de Paris*, 1828.

(2) Nous citerons ici à l'appui de notre thèse, le témoignage

II.

De bonne heure l'étude et la transcription des manuscrits entrent dans les règlements monastiques, et deviennent une occupation journalière à côté de la prière et du travail manuel. Au XII^e siècle on peut dire qu'il n'est pas d'abbaye où l'on n'imposât l'étude des lettres. C'est à cette époque que nous voyons apparaître et briller des abbayes célèbres, comme Cluny, Cîteaux, Grammont, Clairvaux et tant d'autres dont le nom est inséparable du souvenir d'immortels travaux. C'est ce siècle encore qui peut se glorifier d'avoir donné naissance aux ordres des Chartreux et des Prémontrés. Fidèles aux préceptes de leur fondateur, les enfants de Saint Bruno font de l'étude une occupation capitale; Guigue qui rédigea les coutumes de l'ordre, nous apprend qu'on enseigne l'écriture, autant que possible, à tous ceux qui entrent au monastère. Le culte des livres est aussi de tradition chez les Prémontrés : « ils remuent ciel et terre pour se faire une bibliothèque choisie et avoir beaucoup de copistes » (1).

de savants autorisés, qui reconnaissent d'une manière explicite cette gloire du XII^e siècle et sa fécondité prodigieuse. MEINERS entre autres en convient dans une dissertation publiée dans les *Mémoires de Goettinger*, (t. XII) : « Inter clarissimos viros, quorum duodecimum post Christum natum sæculum imprimis ferax fuit.... » — Cfr. P. CAHIER, *Nouveaux Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, t. IV, p. 67. Paris 1877. — Voici encore ce que dit le P. REMI DE BUCK dans sa dissertation sur la transcription des manuscrits dans les monastères de religieuses : « Talis enim erat sæculo XII ad studia literarum ardor, ut bene multæ etiam regiæ stirpis mulieres in artium palestra mœruerint. » (*Acta Sanctorum*, Octob., t. XIII. — *Appendix ad vitam B. Idæ*, p. 133). — Cfr. RIVET et JOURDAIN, *Mémoires de l'Institut de France*, t. XXVIII, part. I, pp. 89 et seq.

(1) « Omnes pene quos suscipimus, si fieri potest, scribere docemus.... ». Præmonstrates, ab exordio sui instituti omnem

Sans doute à l'origine les œuvres profanes avaient été peu copiées ; mais nous rencontrons les noms des classiques dès les premiers temps. Et grâce à la faveur que leur témoignaient des hommes comme Charlemagne et Alcuin, Gerbert et Loup de Ferrières, on ne tarda pas à mettre les classiques sur le même pied que les ouvrages religieux. Du reste il ne faut pas s'étonner de cette complaisance des moines à se livrer à des études, qui, à première vue, semblent être en opposition avec l'esprit monastique. « Quoi d'étonnant, dit Ozanam, si les moines conservèrent l'antiquité. Ils étaient l'antiquité même. Ils en avaient la langue, le costume, la forme des habitations. » L'Église aussi était seule instruite, et les orateurs chrétiens, prenant leurs modèles là où ils les trouvaient, s'inspiraient dans les chefs-d'œuvre inimitables de l'antiquité. Le XII^e siècle fait un pas de plus : sans négliger les études religieuses, les moines ont une secrète préférence pour les ouvrages païens. C'est là le grand trait qui caractérise cette époque. Dès ce moment les bibliothèques s'enrichissent et se multiplient. Didier de Montcassin qui devint pape après Grégoire VII, fait transcrire Horace et Sénèque, le traité « *de Natura Deorum* », les *Fastes* d'Ovide. Saint Bernard, qui fonda l'abbaye de Cîteaux, nous apprend que la lyre d'Ovide charmait ses loisirs et il épure le texte de son manuscrit au moyen d'autres exemplaires. Sur la demande de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, il lui envoie l'histoire d'Alexandre le Grand et un traité de Saint Augustin (1). Les corres-

moverunt lapidem ut libros egregios sibi compararent et in suis monasteriis multos scriptores haberent. » P. DE BUCK, *Acta Sanctorum*, Oct., t. XIII. p. 126. (*Appendix ad vitam B. Idæ*).

(1) ACHERY (ou le P. CAHIER, dont ACHERY n'est que l'ana-

pondances gardées dans les archives des monastères nous montrent un commerce continu, un échange incessant de services entre les hommes d'élite de cette époque.

« Il y a dans notre monastère, écrit le coutumier de Saint Victor, des moines à qui l'abbé a confié le soin de transcrire les livres. Le bibliothécaire est chargé de leur donner des ouvrages à copier et de leur fournir tout ce qui est nécessaire. Les copistes ne peuvent rien transcrire sans son consentement. Une salle particulière leur est destinée, afin qu'ils soient plus tranquilles et qu'ils puissent se livrer à leur travail loin du trouble et du bruit. Là, les copistes sont assis et doivent garder le silence. Il leur est défendu de quitter leur place pour se promener dans la chambre. Personne ne peut aller les visiter, exceptés l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire (1) ».

Autrefois, ce n'était pas sans scrupules et sans hésitation que les moines vivaient en familiarité avec les penseurs du paganisme. Mais maintenant les dieux et les déesses ne les effraient plus. D'ailleurs la croix posée devant l'écritoire n'est-elle pas là pour épurer leurs sentiments? Il n'est pas rare de rencontrer de nouveaux disciples dont le zèle s'exalte jusqu'à découvrir des prophéties du Messie dans les écrivains de l'âge antique. « Je n'en suis pas surpris, dit Ozanam, quand je vois que les écoles monastiques consacrent quatre ans à la lecture et à l'imitation des poètes latins : toute la mythologie y prenait place. Le démon des vers

gramme). « *Si le christianisme a nuï aux sciences* » dans *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XVIII, p. 33 — Cfr MONTALEMBERT, *Les Moines d'Occident*, t. VI, p. 205.

(1) *Liber ordinis S. Victoris*. — ACHERY, *op. cit.*, p. 151.

tourmente les cénobites; l'hexamètre et le pentamètre envahissent la chronique et la légende » (1).

A Cluny, on ne croyait plus aux apparitions merveilleuses qui avaient défendu l'étude de Virgile et on les traitait d'élucubrations nées dans des têtes d'ignorants. Les cénobites s'y étaient épris d'une telle passion pour les anciens que plusieurs négligèrent les devoirs de la discipline claustrale. Ils ne pensèrent plus qu'avec leurs poètes favoris et allaient jusqu'à commenter par leurs vers les textes sacrés soumis à leur méditation. L'autorité s'en émut, et le bibliothécaire reçut les instructions les plus formelles. Désormais quand les moines avaient à lui demander un Virgile ou un Salluste « ils devaient se gratter l'oreille avec le doigt, comme le chien le fait avec la patte quand l'oreille lui démange, parce que ce n'est pas sans raison qu'un païen est comparé à un chien (2) ».

D'ailleurs la manie d'invoquer à tout propos les écrivains de la Grèce et surtout de l'Italie, est le défaut capital du XII^e siècle; ce qui fait dire à un écrivain de l'époque en parlant des religieux, que c'étaient des nains montés sur des épaules de géants (3).

(1) OZANAM, *Les Sources poétiques de la divine comédie*, dans le *Correspondant*, t. IX, p. 514.

(2) « . . . ut aurem tangat digito sicut canis cum pede pruriens solet, quia nec immerito infideles tali animali comparantur ». *De antiq. monach. ritibus*, cité par MONTALEMBERT, *Op. cit.*, t. VI, p. 208.

(3) Des hommes d'élite comme Saint Bernard (1091-1153) signalèrent déjà cet abus de leurs contemporains et c'est à cet esprit dominant que Mabillon fait probablement allusion dans le chapitre où il parle de la réforme de Cîteaux et de Cluny : « Il faut éviter l'excès de certaines gens qui ont une estime si aveugle de l'antiquité, qu'ils se font scrupule de se servir de quelques mots latins qui ne se trouvent pas dans Cicéron et dans les auteurs profanes du siècle d'or; en sorte qu'ils ne peuvent même se résoudre à

Les moines de la Germanie et de la Hollande se distinguèrent eux aussi par leur zèle infatigable. Wattenbach, professeur à l'université de Berlin, dont les savantes recherches nous ont aidé plus d'une fois, cite des exemples d'activité qui étonnent les travailleurs de notre siècle. Un chartreux du nom de Emo se rend aux universités de Paris, d'Orléans, d'Oxford, pour y étudier les manuscrits des bibliothèques. Il passe des nuits entières à rassembler et à copier des auteurs que l'on ne possédait pas dans son monastère. Devenu plus tard abbé de Wittewierum, il nous apparaît toujours avec la même passion pour les lettres : il consacre ses loisirs à enluminer les manuscrits ; et quand après les Matines tous les moines cherchent dans le repos des forces nouvelles pour les travaux du lendemain, lui seul se rend encore à la bibliothèque et y passe une partie de la nuit à commenter des livres (1).

Les couvents de religieuses ne restèrent pas étrangers à ce mouvement universel qui poussait alors toutes les intelligences vers l'étude des lettres. D'ailleurs ce fut toujours une prérogative de la femme d'activer ou de ralentir le courant et l'impulsion du siècle par la sympathie ou l'antipathie qu'elle lui témoigne. Les religieuses rivalisaient de zèle avec les moines pour agrandir et féconder le champ de la science. La principale occu-

se servir de mots que la religion chrétienne a consacrés, et substituent d'autres à leur place qui vont quelquefois jusqu'à l'impiété. Ainsi quelques-uns se servent de « persuasio » au lieu de « fides », — ce que St Bernard a repris autrefois avec raison dans les écrits. d'ABÉLARD ». — *Traité des études monastiques*, P. II, ch. XI, p. 377. Mabillon est un des moines les plus illustres du XVII^e siècle.

(1) « Scripsit, notavit et illuminavit » — *Kronijken van Emo en Menko*, dans W. WATTENBACH, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipzig, p. 258.

pation de ces bénédictines lettrées était en effet la transcription des livres, et nous devons encore à ces délicates mains de femmes quelques précieux monuments qu'on n'a point surpassés par l'attention et la finesse de la calligraphie, et la richesse et l'élégance des enluminures. Elles connaissaient d'ailleurs Cicéron et Démosthènes tout comme leur livre d'heures et leurs ouvrages ascétiques. Leukardis (1172-1176), religieuse de Mallerstorf, transcrivit plusieurs classiques et à côté de l'allemand et de l'irlandais, elle entendait parfaitement le latin et le grec (1). Sainte Diemude qui vécut après Grégoire VII transcrit une foule d'ouvrages, qui formaient toute une bibliothèque, se nourrissant comme une autre Roswitha des souvenirs des Plaute et des Térence (2).

L'honneur et l'importance qu'on attachait aux fonctions de scribe étaient bien faits du reste pour entretenir et augmenter l'ardeur des cénobites. Dans chaque monastère il y avait des jours de prière pour les copistes, et c'était une croyance générale au XII^e siècle que les bons copistes allaient droit au Ciel. Il n'est pas rare de trouver des textes et des souscriptions faites dans cet esprit. A la frise du *scriptorium* de Citeaux se trouvait ce vers :

Scriptori pro penna dantur celestia regna (3)

et Rodolphe de Saint Vaast écrit ces paroles à la fin d'un manuscrit : « Tandis que j'écris mon livre, du haut des régions éthérées Vaast me contemple. Il annote com-

(1) WATTENBACH, *Op. cit.*, *Die Mönche als Schreiber*, p. 258.

(2) « Scripsit tam ad cultum divinum quam ad bibliothecam publicam » (*Acta Sanctorum, Appendix ad vitam B. Idæ*). Suit une liste complète des ouvrages transcrits par cette religieuse. Le P. De Buck cite un grand nombre de religieuses copistes du XII^e siècle, p. 131.

(3) WATTENBACH, *Ibid.*, p. 253.

bien de lettres ma plume trace, de combien de lignes une page est sillonnée, de combien de points la plume de sa pointe aiguë a de toute part lacéré la feuille. Et alors souriant à mon travail et à ma peine : autant il y a de lettres, me dit-il, autant il y a de lignes, enfin autant il y a de points dans ce livre, autant de péchés je te remets dès maintenant (1) ».

On usait du reste de représailles envers les récalcitrants et nous trouvons encore aujourd'hui dans les statuts de l'époque les peines les plus curieuses. Dans les règlements de l'ordre des Chartreux il est dit que le moine lettré qui se refusait à copier des livres, ne pouvait plus boire de vin. « Qui scribere scit et potest et noluerit, a vino abstineat arbitrio prioris (2) », et sous la signature d'un manuscrit « Jacob scripsit », une main étrangère ajouta ces lignes « il écrivit une partie du livre non de plein gré, mais forcé de le faire en ayant les pieds liés, comme il convient de lier un vagabond et un fugitif (3) ». Le pauvre moine avait été emprisonné dans sa cellule, forcé d'y mettre la dernière main à son ouvrage.

La légende qui joua un rôle si prépondérant pen-

(1) Voici ces curieux vers :

Cum librum scribo, Vedastus ab æthere summo
 Respicit e coelis, notat et quot grammata nostris
 Depingam calamis, quot aretur pagina sulcis,
 Quot folium punctis hinc hinc laceretur acutis,
 Tuncque favens operi nostro nostroque labori :
 Grammata quot, sulci quot sunt, quot denique puncta
 Inquit, in hoc libro, tot crimina jam tibi dono »

(2) WATTENBACH, (*ibid.*).

(3) WATTENBACH, (*ibid.*). Jacob scripsit... Quendam partem hujus libri non spontanea voluntate sed coactus, compedibus constrictus sicut oportet vagum atque fugitivum vincire ».

dant tout le moyen âge et dont les moindres détails reflètent souvent les sentiments les plus intimes de la société, s'est aussi préoccupée de la transcription des manuscrits pour en rehausser le mérite. On racontait au XII^e siècle qu'à la mort d'un bon copiste sa main droite échappait à la corruption de la tombe et que trois doigts resplendissaient comme de l'or pur. Didier, premier abbé de Saint Evroul, pour exciter l'ardeur de ses copistes, avait l'habitude de leur raconter l'histoire d'un moine — quelque peu relâché — qui avait dû le salut à son zèle pour transcrire des livres. En dehors de sa besogne habituelle il avait copié un splendide in-folio, et quand à sa mort, les démons réclamèrent son âme, les anges apportèrent le gros volume devant le tribunal du Tout-Puissant. Il fut placé dans la balance de la Justice, et Dieu décida que chaque majuscule effacerait un péché. Or, il arriva qu'il avait fait une lettre de plus qu'il n'avait commis de fautes. Alors Dieu permit à son âme de se joindre de nouveau au corps pour faire pénitence et expier par des mortifications les fautes de la vie (1).

Tels sont les moines au XII^e siècle. Telle est, à part quelques cas particuliers qui n'en contribuent pas moins à mettre en relief l'esprit de l'époque, cette noble ardeur des cénobites que notre siècle s'est plu à taxer de paresse et d'ignorance.

III.

Après tout ce que nous venons de dire on comprendra aisément que ce goût passionné pour les lettres supposait une organisation assez complète et on la

(1) WATTENBACH, *Op. cit.*, p. 252.

découvre sans peine sous la simplicité des règlements qui distinguent toute la vie religieuse d'alors. La transcription des manuscrits donne aussi naissance à une foule d'industries secondaires qui sont séparées de nos jours, mais qui dans le monastère s'étaient donné rendez-vous et y avaient créé une foule de dépendances.

C'est dans l'enceinte même du cloître que nous trouvons les copistes (1). Mais avant d'entrer dans ces lieux où le profane ne mettait pas le pied, recueillons-nous un moment et réservons au moins une pensée d'admiration et de reconnaissance pour ceux que nous y verrons à l'œuvre.

L'école de calligraphie est la première classe du copiste : c'est là que l'abbé initie les novices à ce grand art de copier les livres. Les plus grands savants ne dédaignaient pas cet humble office. Emo de Wierum, Bernard et d'autres s'en faisaient un doux devoir. Écoutons un instant les paternelles leçons qu'un moine expérimenté donne à ses élèves. Ce sont les préceptes de l'art à cette époque et peut-être y retrouverons-nous ceux qu'on nous donna autrefois. « Mes frères... ne revenez pas sur les lettres que vous avez formées, votre main les tacherait.... Ne croyez pas qu'écrire soit une besogne si facile : si vous n'employez que trois doigts, il n'en est pas moins vrai que tout le corps travaille.... Que si par inadvertance vous avez souillé le parchemin, passez avec l'éponge au dessus de l'endroit maculé, puis vous recommencerez à écrire (2) ». Mais tous les maîtres n'ont pas la même indulgence pour des commençants. Gozechin de Mayence (1060) en réponse

(1) Ils portaient différents noms : *Cancellarii, scribæ, chartularii, notarii, bibliatores, etc.*

(2) WATTENBACH, *Op. cit.*, *Das Schreiben*, p. 162.

au moine Gautier qui avait été son élève et qui lui envoyait un manuscrit, lui écrit ces mots : « Décidément je triomphe, car c'est moi qui un jour t'appris à écrire, et corrigeai à force de coups sur le dos, les raies mal formées par tes articulations rebelles » (1).

Après cette éducation préparatoire qui souvent commençait à un âge avancé, le copiste passait au *scriptorium* sous la surveillance du bibliothécaire. Il me semble que le *scriptorium* devait être une de ces magnifiques salles comme on en voit encore dans les vieilles abbayes et dont la seule vue inspire le respect et le recueillement, les murs couverts de boiseries en chêne où le sculpteur a prodigué les ornements ; la croix faisant face à l'entrée de sorte que c'est à l'ombre du crucifix que le religieux travaille ; puis des statues, des figures, des ornements de tout genre, témoins muets des travaux et des veilles. C'est là que nous voyons le commentateur savant concilier l'amour de l'étude avec le renoncement à toute gloire humaine ; c'est là qu'une main inconnue applique avec une patience admirable la feuille d'or et l'encre de pourpre sur le parchemin, et que l'enlumineur avec un art dont sa modestie se refuse à dévoiler le secret, peint ces miniatures merveilleuses dont le raffinement de luxe défie l'imitation des artistes modernes.

Des mains du copiste le manuscrit passe entre celles des correcteurs. C'était encore une de ces fonctions délicates que les supérieurs aimaient à se réserver. Mayeul de Cluny et Saint Anselme ne l'ont pas dédaignée et nous ont laissé un témoignage de l'importance qu'ils y attachaient. L'instruction du scribe ne pouvait sup-

(1) WATTENBACH, *Op. cit.*, *ibid.*

pléer au travail de la révision. Un manuscrit de Bourges du XII^e siècle se termine ainsi :

Corrigat id ferrum (le grattoir) quod pinxit pennula falsum
Quæ volat effrenis, credula soepe sibi.

Notre copiste savait faire un distique, mais ne s'en reposait pas moins sur plus habile que lui pour tout ce qui regardait l'exactitude de son texte. Robert, abbé de l'abbaye normande de Thorigny au XII^e siècle, nous apprend qu'il revisa les œuvres de Pline (1) et Saint Étienne III, abbé de Citeaux, fit venir dès 1109, plusieurs juifs habiles pour corriger un manuscrit de la Bible (2). On peut dire d'ailleurs que c'est cet usage de rectifier tout ce qui sortait du *scriptorium* — un moment négligé pendant le X^e siècle et une partie du XI^e — qui vaut au XII^e siècle une si grande place dans l'histoire littéraire du moyen âge.

Au *scriptorium* nous rencontrons un personnage bien important alors qui porte dans le langage du temps le nom d'*armarius* ou *librarius*. C'est un moine plein de gravité et d'expérience qui jouit de toute la confiance de l'abbé et qui cumule les fonctions de libraire et de bibliothécaire. C'est lui qui surveille les entrées et les sorties à la bibliothèque, et qui désigne les ouvrages à copier. C'est lui aussi qui fournit aux copistes tout ce dont ils ont besoin pour écrire et qui, en conséquence, fait les contrats avec les étrangers ou surveille la fabrication des manuscrits au monastère. Au XII^e siècle le couvent se suffit à peu près à lui-même : avant cette époque déjà des associa-

(1) CAHIER, *op. cit.*

(2) MABILLON. « *Traité des études monastiques.* » Part. I, ch. X, p. 79.

tions de gens mûs par l'appât du lucre, s'étaient emparés de la fabrication du parchemin et exploitaient les monastères par la cherté et la mauvaise qualité des produits. Un moine va jusqu'à maudire un fabricant qui l'a trompé. « Que cette feuille qui macule, dit-il, serve de preuve éternelle de la malice de cet homme. » C'est pourquoi nous voyons les religieux s'occuper eux-mêmes de la préparation de tous les articles. Dès lors apparaissent une foule de petites industries subordonnées les unes aux autres : encre noire, rouge, argentée, dorée (1); parchemin, vélin; encrier ou *atramentarium*; canif, pupitre, boîte à poudre, craie, vermillon, *style*, crayon, ou mine de plomb (2), *epicausterium* ou planchette sur laquelle on reposait la main pour ne pas tacher la feuille, éponge pour enlever l'encre encore humide (*spongia deletilis*); tels sont les articles de la librairie du XII^e siècle (3).

D'ailleurs à l'époque où nous nous plaçons, on avait fait un progrès remarquable dans l'art d'écrire : le papyrus était généralement remplacé par le parchemin moins coûteux et plus durable (4), la plume d'oie était

(1) Cependant l'encre d'or fut surtout employée du VIII^e au X^e siècle. Elle est d'un moindre usage du XI^e au XIII^e, mais reprend faveur dans les trois siècles suivants. Notons qu'alors au lieu d'encre métallique, on appliquait ordinairement sur le velin des feuilles d'or, bien que cet usage remonte au moins jusqu'au XI^e siècle. Cfr NATALIS DE WAILLY, *Paléographie*, part. III, ch. 1, art. 2.

(2) Jusqu'au XIII^e siècle on traça avec la pointe du *style* les raies qui devaient guider la main du copiste. Cependant on s'est servi du crayon ou de la mine de plomb dès le XI^e siècle, et cet usage devint général au XII^e siècle. Ibid., part. II, ch. 1, art 3.

(3) WATTENBACH, *Op. cit.* « *Die Schreibgeräthe und ihre Anwendung* », passim.

(4) A cette époque on connaissait déjà le papier de coton ou « *carta bombycina* », mais le papier de chiffon « *carta lintea* » n'apparaît qu'à la première moitié du XIII^e siècle.

d'un usage universel et certains monastères se font gloire de posséder le secret de précieuses formules. Les limites de cette étude ne permettent pas d'en examiner le détail, mais si l'art moderne s'en préoccupait, peut-être ces recettes ne seraient-elles pas entièrement inutiles même en plein XIX^e siècle. Nous nous bornerons, à titre de curiosité, à dire quelques mots de la préparation du parchemin, en prenant pour cicerone un *armarius* qui se plaît à donner le détail de ses occupations : lorsque la peau de la bête était bien séchée, dit-il, on l'égalisait au moyen d'un rasoir afin d'enlever les grandes aspérités; puis la pierre ponce enlevait la trace des nerfs et donnait au tissu une blancheur sans tache. Sans cette précaution, l'écriture ne se conservait guère. Il ajoute que c'était lui qui avait la haute surveillance de cette préparation. Après cela le parchemin est plié en feuilles et ligné afin de guider la main du copiste. Parfois cette dernière occupation incombait aux copistes eux-mêmes. C'est ainsi que le soir après les complies chaque moine se retire dans sa cellule, et là il doit étudier, ou en vue du travail du lendemain ligner du parchemin ou l'égaliser au moyen de la pierre ponce « vel studet, vel lignat, vel pumicat » (1). Ajoutez-y le travail héroïque de la copie elle-même et vous comprendrez le poids de l'épreuve et le mérite du sacrifice. Aussi plus d'un aveu tombe de la plume du laborieux copiste. « Bons lecteurs qui vous servez de ce travail, écrivait un moine à la fin du commentaire de Saint Jérôme sur Daniel, n'oubliez pas, je vous prie, celui qui l'a écrit. C'est un pauvre moine ayant nom Louis, et tandis qu'il transcrivait ce volume apporté

(1) WATTENBACH, *Op. cit.*, *Das Zubereitung des Stoffes.*

d'un pays étranger, il avait froid, et il a dû terminer la nuit ce qu'il n'avait pu transcrire à la clarté du jour. Mais Vous, Seigneur, serez pour lui la digne récompense de ses travaux ».

Aussi voyez quels soins on prend du manuscrit terminé. Comme on s'ingénie à le protéger en le recouvrant d'une cuirasse qui défie les intempéries de l'air et les outrages du temps. Dans les âges précédents on se contentait d'attacher les cahiers à deux ou trois lanières de cuir qu'on clouait sur du bois, et c'est un fait reconnu par les archéologues que ces simples matériaux où il n'y avait aucune cause prochaine de fermentation ou de génération d'insectes étaient éminemment propres à assurer la conservation des parchemins (1). Mais on ne tarda pas à donner au livre un extérieur en rapport avec son importance et sa destination. A partir du XI^e siècle le luxe de la reliure suit le luxe des ornements et on voit des reliures plus précieuses que le parchemin qu'elles sont appelées à protéger. Les princes séculiers se firent même une gloire d'alléger les charges du monastère et plusieurs donnent à cet effet le droit de chasser les animaux dont la dépouille servait à relier les livres. Nous lisons dans le cartulaire de Sainte Marie de Saintes qu'au XI^e siècle le comte d'Anjou accorde comme privilège *perpétuel* à l'abbesse le droit de tuer chaque année dans les forêts du comte une paire de sangliers, daims, chevreuils et lièvres pour son amusement, *ad recreandam femineam imbecillitatem*. La peau devait servir à la reliure des livres (2).

(1) LACROIX, *Op. cit.*, *Les Manuscrits*.

(2) *Ibid.*

L'ouvrage est entièrement achevé quand il sort de l'atelier de reliure. Il ne reste plus qu'à consacrer solennellement à Dieu le fruit de tant de travaux : le jour de la dédicace est un jour de fête pour tous les habitants du monastère. En effet l'offrande d'un de ces volumes se fait avec éclat : il est déposé sur l'autel principal et on célèbre une grand' messe pour le bénir ; même quand il s'agit d'une œuvre profane. Puis on le porte solennellement dans la place de la bibliothèque qui lui a été réservée ; l'abbé l'inscrit au registre et le monastère compte un trésor de plus.

Une bibliothèque claustrale ! Que de souvenirs ces mots éveillent ! Ne voit-on pas aussitôt d'immenses corridors, des manuscrits poudreux, des rayons sans nombre où sont alignées par ordre les annales de l'esprit humain — et tout cela plongé dans le silence le plus absolu. C'est bien là la bibliothèque du XII^e siècle avec ses longues allées où sont entassés des milliers de volumes. L'abbaye de Croyland en comptait au delà de 3000 à la fin du XI^e siècle. Hirschau renfermait encore plus de manuscrits. Partout la bibliothèque est le grand trésor des monastères. Un cloître sans bibliothèque, d'après un dicton de l'époque, c'est un château sans arsenal (1). Si nous nous approchons de ces rayons, nous y verrons avant tout des livres sacrés, mais les auteurs classiques y occupent aussi une large place ; nous y verrons des ouvrages de toutes les grandeurs. « A Cluny, dit le P. Cahier, il y en avait un qu'on appelait le *manuscrit monstre*, un homme avait peine à l'embrasser et il pesait plus de 100 livres (2) » ;

(1) « *Clastrum sine armario (armoire) quasi castrum sine armamentario.* » WATTENBACH, *Op. cit.*

(2) CAHIER, *Op. cit.*

peut-être y rencontrerons-nous des merveilles d'un âge passé, de ces vélin empourprés — monuments précieux où l'on voit ces lettres d'or, qui n'ont fait qu'apparaître pendant le moyen âge et que le progrès orgueilleux et railleur de nos contemporains cherche en vain à imiter (1); toujours il y aura quelque œuvre d'art et des ouvrages de prix datant de ce siècle, un livre merveilleux enfermé dans une cassette non moins merveilleuse, une reliure tout en or battu avec des figurines d'argent, le tout émaillé de pierres précieuses montées sur du filigrane en or. Ne croyez pas cette description exagérée : ce sont les propres termes d'un catalogue du Musée britannique.

Ces bibliothèques constituaient aussi la richesse du pays d'alentour. A une époque où le parchemin était fort cher et où les manuscrits étaient rares, on considérait comme une œuvre de miséricorde de prêter des livres, de sorte qu'on peut dire en toute vérité que ces monastères étaient un foyer de vertu et de science rayonnant au loin sur la population chrétienne (2).

(1) Les parchemins pourprés étaient fabriqués dès l'antiquité, mais le secret s'en est perdu au IX^e siècle. REINACH, *Manuel de philol. classique*.

(2) Les monastères possédaient aussi dans leur sein des écoles pour toutes les sciences et pendant toute cette époque c'est un usage constant qu'ils reçussent des écoliers venant de toute part « comme des abeilles à la ruche ». — Certaines abbayes célèbres comme Cluny et Saint-Gall étaient de véritables universités populaires et c'est ce qui fit dire à un savant moderne qu'« on distribuait la science au peuple à la porte des couvents, comme du pain aux pauvres et des médicaments aux malades ». CHARLES MAGNIN, *Revue des deux mondes*, t. VII, 1^{re} série. — De même dans les monastères de religieuses il y avait des écoles de filles, fournissant sans cesse à la société chrétienne une élite de femmes aussi distinguées par l'intelligence que par la piété. Nous n'avons pas voulu passer sous silence ce fait important, bien qu'il ne se rapporte qu'indirectement à la question qui nous occupe. Cfr MONTALEMBERT, *Moines d'occident*, t. VI, pp. 165-193.

Enfin, voici une dernière innovation du XII^e siècle. C'est à cette époque que nous voyons apparaître les premiers règlements dont le but est d'entretenir ou de renouveler les bibliothèques du monastère. Le premier remonte à 1145 et fut publié par Udon, abbé de Saint-Père-en-Vallée. Il fut signé par tous les moines et imposait une taxe annuelle à payer au bibliothécaire par tous les obédienciers. L'abbé de Corbie suit son exemple. D'autres monastères trouvent d'autres moyens pour recruter des livres. A Bèze (XII^e siècle), on impose aux obédienciers une taxe en denrées. A Fleury, chaque élève de l'école devait chaque année copier deux livres à titre de tribut et, on comprend aisément le grand nombre des volumes de la bibliothèque, attendu qu'au XI^e siècle déjà les écoliers de Saint-Benoît-sur-Loire à Fleury étaient, dit-on, au nombre de 5000 (1). Presque tous les monastères ont adopté des dispositions analogues. (2)

C'est par ces détails que nous terminerons cette étude. Nous ne pouvons mieux saluer le XII^e siècle qui marque l'apogée du développement intellectuel dans l'enceinte du cloître, qu'en signalant une dernière création née de ses plus intimes tendances, et en donnant ainsi un suprême témoignage du zèle qu'on y a montré pour la transcription des manuscrits.

Mais hélas, comme dans toutes les choses d'ici bas, l'apogée touche à la décadence et c'est un fait démontré par l'expérience que chaque siècle emporte avec lui son esprit et ses inclinations. Avec le XIII^e siècle s'ouvre une ère de relâchement momentané. La

(2) CAHIER, *op. cit.*

(2) Voyez sur cette question P. CAHIER, *Mélanges d'archéologie*, t. IV, p. 87.

société s'était épuisée dans des émotions généreuses et des actions d'éclat. Comme un homme qu'une course trop rapide a exténué, elle avait besoin de repos; elle fut forcée de s'arrêter un moment dans la dangereuse voie de la civilisation. La lassitude en philosophie engendre le scepticisme; la lassitude dans l'étude et la littérature engendre l'indifférence et presque toujours le dédain et le mépris. Aussi c'est à cette époque que nous rencontrons les ennemis acharnés de tout ce qui est science, des Vandales d'un âge nouveau qui vont jusqu'à traiter les savants de « bœufs d'Abraham ». Les monastères furent débordés par cet esprit et ne purent réagir contre sa funeste influence (1).

De temps en temps nous voyons apparaître un nom illustre qui, comme un phare bienfaisant, nous guide d'étape en étape à travers cette époque ténébreuse. Enfin le XIV^e siècle s'ouvre, réveille l'Europe de sa léthargie et prépare l'avènement de l'imprimerie qui devait amener une si profonde perturbation dans l'histoire des livres.

Quelles actions de grâces n'avons-nous pas à rendre aux religieux du moyen âge qui nous ont conservé tant de monuments et nous ont rendu des services que nous ne saurons jamais assez apprécier!

« Moine, avait dit Voltaire, quelle est cette profession-là? C'est celle de n'en avoir aucune, de s'engager par un serment inviolable à être absurde, esclave et à vivre aux dépens d'autrui ».

Mais nous ne vivons plus au siècle de Voltaire et les promoteurs mêmes des vieilles erreurs ont été forcés

(1) LE BŒUF donne dans ses *Dissertations* des exemples curieux de cette décadence.

de les retirer : la calomnie ne dénote que la haine ou l'ignorance. Représentants des plus augustes libertés humaines, les moines ont été les grands civilisateurs de l'Europe chrétienne; et cette vérité, Veillot l'appelait un « lieu commun d'économie politique ». Les œuvres de génie ont trouvé dans les monastères un refuge d'abord, une garantie d'immortalité ensuite : c'est ce qu'on pourrait appeler, me semble-t-il, un « lieu commun dans l'histoire du moyen âge ».

MAURICE DE WULF.





L'EUROPÉEN AU CONGO.

(Suite de la page 83.)

Acclimatement.

Tempéraments et constitution. — Causes qui s'opposent à l'acclimatement. — Condition favorable de l'air maritime. — Possibilité pour l'Européen de s'acclimater dans la zone torride et au Congo. — L'homme est un être cosmopolite.

APRÈS avoir passé en revue les influences physiologiques qui régissent l'organisme humain sous la zone torride, et les transformations fonctionnelles qu'elles lui font subir; après avoir étudié les prédispositions et les imminences morbides auxquelles elles donnent lieu et énuméré la nosologie des affections propres, caractéristiques et dominantes des climats chauds, nous abordons la grave question de l'acclimatement.

L'homme né et élevé dans les climats tempéré et froid, peut-il s'acclimater dans les pays chauds?

En d'autres termes : l'homme peut-il se plier aux modifications physiologiques que ce nouveau climat va imposer à ses organes et, lui est-il possible de résister aux maladies que ce climat tend à développer pour troubler l'harmonie dans les fonctions de l'organisme?

Cette question complexe exige l'examen préalable des tempéraments les mieux adaptés au climat torride et celui des moyens qu'il convient d'employer pour

lutter avec avantage contre les changements météorologiques et les perturbations morbides qui se dégagent pour lui de ce nouveau milieu.

L'adaptation de l'organisme au nouveau milieu ne se fait jamais brusquement. En effet, l'indigénat ou l'acclimatement est un conflit, une lutte prolongée entre les forces extérieures et l'homme voyageant et séjournant sous un ciel nouveau.

L'organisation la mieux adaptée à un climat est indubitablement celle où une suite de générations a développé les qualités et les aptitudes héréditaires pour affronter les causes perturbatrices du climat; c'est assurément celle de la population indigène implantée depuis un temps immémorial qui condense ces avantages. Les aborigènes apportent en naissant la constitution la mieux assortie pour établir l'équilibre spécial entre les influences extérieures et le jeu de ses fonctions.

On comprend déjà que dans les régions tropicales, l'organisme en parfaite harmonie avec ce milieu ne correspond pas au type que nous avons pour habitude de prendre comme l'expression la plus complète de la santé. Chez les indigènes de ces contrées la forme ordinaire de la *santé* ne sera pas le tempérament sanguin dans toute sa pureté, considéré, à juste titre, dans nos régions froides pour le plus vigoureux et le plus résistant. Dans cette organisation privilégiée, la chylification et l'hématose se font dans des conditions de vitalité parfaite. Nous avons vu par l'étude des influences météorologiques les transformations que les diverses fonctions subissent sous l'influence de la chaleur, de la lumière et de l'humidité. Dans un atmosphère raréfié et humide la circulation et la respiration sont accélérées, les fonctions digestives sont moins énergiques, le sang pauvre en globules rouges cède la prépondérance.

aux liquides blancs et développe l'action du fluide nerveux dans l'organisme; il en résulte une atonie musculaire avec rupture de l'équilibre nerveux; de là nous pouvons dire que les tempéraments nervoso-sanguin et nerveux réagiront le mieux et contrebalanceront avantageusement l'action permanente des climats chauds. Un tempérament exclusivement sanguin ou pléthorique viendrait se briser contre l'excitation nerveuse; un tempérament tout à fait lymphatique serait trop vite abattu, il lui manque du ressort pour réagir.

Nous arrivons à cette conclusion par des vues rationnelles puisées dans l'étude des modifications physiologiques; elle se trouve corroborée par l'observation faite parmi les belges et les étrangers qui font et ont fait partie de l'expédition internationale africaine. Nous nous trouvons ici, quelque peu en contradiction, ou du moins en désaccord apparent, avec certains physiologistes et entre autres avec l'hygiéniste Le Roy qui place dans le caractère avec prédominance bilieuse le plus de garantie d'un facile acclimatement par son rapprochement avec le type indigène (1). A notre sens leur appréciation est erronée; elle constitue une erreur d'autant plus dangereuse et déplorable qu'elle tend même à prendre pour un état physiologique un véritable processus pathologique. Si parmi les nègres et les créoles des pays intertropicaux nous remarquons cette physionomie à cachet bilieux, c'est que dans ces régions, sous l'action non interrompue d'une chaleur énervante, le foie finit toujours pas être plus ou moins atteint; la même chose se remarque à un moindre degré chez les méridionaux à teint brunâtre. En donnant la pré-

(1) LE ROY. *Hygiène publique et privée*. Paris 1862.

férence dans le choix des colons à apparence bilieuse on s'expose à voir les maladies du foie décrire chez eux une évolution rapide sous les tropiques.

Ceux qui attribuent au « tempérament » bilieux la convenance la meilleure pour les climats chauds versent dans une double erreur : non-seulement les personnes bilieuses sont plus exposées aux maladies hépatiques, mais il n'y a, à proprement parler, pas de tempérament bilieux.

Il n'y a que trois tempéraments ; ils correspondent aux trois principaux systèmes vitaux répartis dans tout l'organisme. Ce sont : les tempéraments sanguin, lymphatique et nerveux.

Le tempérament sanguin se caractérise par le développement et le fonctionnement le plus actif du système circulatoire et respiratoire ; c'est celui qui réagit le mieux contre les réactions du dehors.

Dans le tempérament lymphatique prédomine la lymphe ou liquide blanc. Dans cette forme, les fonctions et les appareils sont moins puissants et offrent le moins de résistance aux causes perturbatrices.

Le tempérament nerveux réagit par son influx vital sur les appareils de la vie organique ; l'action de la volonté ajoute un énergique et puissant moyen de réaction contre toutes espèces de causes néfastes. Rarement, pour ne pas dire jamais, il ne se rencontre un organisme où l'harmonie soit parfaite entre les organes, ni un tempérament sans mélange ; aussi aurons-nous des constitutions fortes ou faibles avec les apparences de l'un des trois tempéraments ; en outre, tout individu a toujours l'un ou l'autre organe plus ou moins disproportionné, plus faible en fonctions, plus susceptible de donner prise aux affections ; ces idiosyncrasies se manifestent plus facilement quand des causes spéciales trou-

blent la fonction de tel ou tel organe plus délicat que les autres. Chez les personnes que nous qualifions bilieuses, l'idiosyncrasie, ou disposition particulière, se localise dans le foie; mais cette prédisposition malade du foie peut se greffer sur un des trois tempéraments sanguin, lymphatique ou nerveux; l'on comprend que l'individu bilieux se trouve placé dans de mauvaises conditions d'acclimatement dans les pays chauds, où le foie subira nécessairement une surcharge de travail; là prédominent les fièvres bilieuses, les fièvres jaunes, les dysenteries et les fièvres paludéennes, auxquelles il faut ordinairement opposer de fortes doses de quinine, médication préjudiciable au foie comme à la rate qu'elle détériore et hypertrophie à la longue. Le bilieux, comme le tuberculeux, en arrivant sous la zone torride, se trouvera en présence d'une cause débilante continue: la chaleur humide qui la caractérise; ces conditions météorologiques, spécialement la chaleur, s'attaquent surtout aux organes digestifs et respiratoires; ces organes sont plus sensibles, plus vulnérables aux causes atmosphériques et morbigènes; de là, les affections du foie, comme celles des poumons, marchent avec plus de rapidité sous ces latitudes qu'en Europe. La suractivité du foie, n'est donc pas même à mettre en cause dans les pays chauds pour expliquer la fréquence des maladies hépatiques; conformément à l'opinion des D^{rs} Layet de Bordeaux et Nielly de Brest, deux médecins de marine et hygiénistes distingués, nous les rattachons, au contraire, à l'inertie ou à la faiblesse fonctionnelle du tube digestif tout entier dont le foie est un important annexe; or, dans cet état de paresse organique, il réagit difficilement, comme l'estomac et les intestins; obligé de réagir, il sort d'une torpeur qui lui devient fatale et l'on voit apparaître, suivant les circonstances, la dyspepsie, les

congestions hépatiques, l'engorgement, l'inflammation du foie, les flux diarrhéiques et intestino-sanguins si fréquents sous les tropiques. — Le manque de réaction, ou le surcroît d'activité forcée, nous explique également la tenacité et la lenteur de résolution des bronchites, des anémies et des affections cérébro-spinales qui luttent contre les influences déprimantes propres aux latitudes équinoxiales.

Les tropiques ne conviennent guère mieux aux poitrines délicates; il leur faut un climat doux, à température uniforme. Madère, située en face de l'Afrique, répond admirablement à ces conditions; nous pourrions en dire autant des régions de la Plata et d'une foule de petites îles parsemées dans le grand Océan pacifique; aussi, l'île Madère est-elle bien plus recommandable que les stations d'Italie, composées d'une agglomération de localités disparates quoique situées à de faibles distances. Si Nice et Pise peuvent être favorables, Gênes, Naples et Rome ne sauraient être conseillées et on doit leur préférer même les îles équatoriales; leur température est plus uniforme et moins sujette aux brusques changements de température, elles ont un air plus sain et plus pur.

Le séjour au bord de la mer, au milieu de cette atmosphère vivifiante dont nous avons étudié le mode d'action sur l'organisme humain, facilite l'acclimatement. Celui-ci s'acquiert, en général, plus aisément aux lisières maritimes que dans l'intérieur des continents. Cette facilité plus grande tient à des causes diverses.

Le long des côtes la différence est moins sensible entre les maxima et minima de température, maintenue en équilibre par l'action uniforme et alternante des brises de terre et de mer.

Sous l'influence de l'agitation continue de l'atmo-

sphère maritime les fonctions de la peau s'activent et contribuent à augmenter la révivification du sang en débarrassant l'économie des éléments nuisibles.

La pression barométrique plus forte au niveau des mers rend l'air que l'on respire plus dense; sous l'influence de cette augmentation de pression atmosphérique, les mouvements du corps sont plus faciles, on éprouve un bien-être marqué, la respiration est plus libre.

L'air maritime est pur et riche en éléments vivifiant le sang. La quantité d'oxygène, ou gaz vivifiant, absorbée par les poumons, est plus forte sous un même volume d'air inspiré le long des côtes. Le gaz acide carbonique, gaz nuisible à la respiration, entre pour une proportion minime au bord de la mer et augmente à mesure qu'on s'éloigne de la côte pour aller vers l'intérieur du pays, où l'on est plus exposé aux émanations malfaisantes, aux miasmes et aux effluves paludéennes. L'air marin tient en outre en suspension des particules salines, mêlées de molécules d'iode et de brome; aussi, Anderson dit avec raison : que « l'air de la mer a la même propriété d'égayer l'esprit, d'aiguiser l'appétit, d'activer la digestion et de régulariser les sécrétions ». C'est bien à la réunion de ces conditions de salubrité que nos populations maritimes sont redevables de cette brillante santé, de cette force corporelle et de cette belle incarnation des gens du Nord.

L'air de la mer contenant une proportion plus notable de vapeurs aqueuses, donne l'explication du bien-être que les personnes asthmatiques trouvent en général au bord de la mer; les muqueuses des bronches et des poumons sont constamment lubrifiées par cette douce humidité, tandis que un air sec les irrite. La présence de particules salines, d'une ténuité extrême, rend cet air légèrement excitant pour ces personnes dont les

poumons paraissent se plaire au contact de cet air imprégné d'une humidité bienfaisante.

Nous fermons cette parenthèse que nous avons cru nécessaire d'ouvrir pour nous élever contre une erreur funeste qui consiste à croire que les personnes bilieuses et à poitrines délicates ou malades pourront s'acclimater facilement et affronter impunément la chaleur dans les régions tropicales.

Si l'acclimatement a pour but et pour terme la transformation des nouveaux venus au type organique des indigènes, il est juste de remarquer que ces deux types ne se confondent néanmoins jamais; il faudrait qu'une longue série de siècles eût passé sur des générations soumises aux mêmes travaux, aux mêmes mœurs et à une alimentation identique pour arriver à effacer les traces originaires; mais toujours, les peuples qui émigrent portent avec eux leur civilisation, leur manière de se nourrir, leurs habitudes, et ne les transforment qu'à la longue, sous l'impérieuse nécessité du climat et l'usage incessant de ses produits alimentaires.

Les colons anglais ou hollandais, longtemps après avoir quitté leur froide et brumeuse patrie, ont conservé sous le ciel brûlant de l'Inde, au Cap de Bonne Espérance comme à Sumatra les traits bien reconnaissables de leur structure originaire. La supériorité de la race Européenne se fera toujours sentir sur les peuplades barbares ou demi-sauvages. Chez ces races primitives, restées pour ainsi dire à l'état d'enfance, la grande impressionnabilité et la facile excitabilité du système nerveux rendent sensibles la fougue des passions, les saccades d'activité physique et morale auxquelles succèdent l'apathie ou l'indolence; on s'explique, dès lors, aisément comment, sous l'action énervante d'un climat brûlant, ces peuples d'un caractère ardent finissent par se sou-

mettre jusqu'à la servilité et subissent, sans résistance, le joug d'un despote indigène ou d'un maître étranger.

Pour plaider la non susceptibilité de l'acclimatement on a eu recours à la statistique, ce criterium si maléable et si élastique pour les besoins des sciences spéculatives. On perdait de vue que la plupart de ces statistiques portaient sur des classes de la société, peu soucieuses des soins hygiéniques et chez lesquelles il existe, au contraire, une grande tendance à les enfreindre; on n'a pas tenu non plus, grand compte des influences paludéennes qui jouent un si grand rôle dans les maladies des pays chauds et peuvent, à elles seules, s'opposer à l'acclimatement. C'est pour s'être appuyé sur la grande mortalité des militaires, des habitants des villes et des colons qui traînent derrière eux l'inséparable cortège de la misère, de la débauche, du découragement, de l'ivrognerie ou de l'incurie des préceptes de l'hygiène, qu'on a été conduit à exagérer la difficulté d'acclimatement des habitants transplantés de la zone tempérée et froide dans les latitudes équatoriales; la plupart des statistiques de colonisations civiles et militaires reposent sur des assises vicieuses.

Nul n'ignore qu'à l'inobservance des préceptes hygiéniques, le soldat joint presque toujours les excès alcooliques, l'abus des stimulants, une vie désordonnée; il s'expose inconsidérément à toutes les influences météorologiques du climat; la vie des camps, les marches, les fatigues, les combats, sont autant de circonstances qui contribuent à l'épuisement et favorisent l'invasion des maladies propres aux pays tropicaux. Ajoutez à cela ces costumes pernicioeux, ces uniformes conservés en dépit de toutes les lois de l'hygiène. Ne voyons-nous pas les militaires anglais dans les Indes serrés

dans un étroit justaucorps, comme dans un véritable étouffoir qui les presse et les inonde de sueur.

Que de fois les missionnaires eux-mêmes ne reviennent-ils pas chercher dans leur pays d'origine le moyen de refaire une santé altérée par les fatigues de l'Apostolat, par les privations d'une vie accidentée et distribuée à l'encontre de toutes les lois de l'hygiène!

On ne peut assurément, accuser le climat de ces délabrements de santé ni des méfaits pathologiques qui ont exercé leurs ravages jusque sur les organismes les mieux constitués, les tempéraments les plus heureusement doués et les caractères les mieux trempés, vivant sans souci du lendemain, et loin des préoccupations de la vie agitée des affaires. Les altérations que subissent ces santé robustes, privilégiées et choisies ont précisément pour cause les rudes travaux de l'apostolat, le peu de soins, l'impossibilité dans laquelle se trouve souvent le missionnaire d'imprimer à sa vie la régularité nécessaire; sa vie nomade et ses occupations multiples ne lui permettent guère de consacrer à sa santé tous les soins voulus; le dévouement sans bornes et l'amour du sacrifice éloignent encore de son esprit toute préoccupation des soins hygiéniques et de ceux qui ont pour objet sa personne, le dernier de ses soucis. Il en est tout autrement de l'immigrant qui reste fixé au sol et règle ses journées, ses repas et ses habitudes d'après une occupation constante et le genre de profession qu'il exerce dans ce nouveau milieu, où il cherche avant tout à vivre pour ses intérêts et ceux des siens.

Nous voyons aussi l'état déplorable que produit sur la santé des colons italiens établis au Brésil, un système de colonisation mal entendu; ils se trouvent là relégués bien loin de toute communication, soumis à l'action incessante d'insalubres localités infectées par

les effluves marécageux contre lesquels l'écorce du Pérou, elle-même, reste impuissante; là aussi les colons ne résistent guère aux maladies qui les déciment; déjà ils ne laissent plus de descendants après la troisième génération. On ne peut rien conclure des résultats défavorables obtenus dans de semblables conditions. Ces tentatives de colonisation sont dirigées sans sollicitude, sans intelligence, ni prudence, dans des régions dont l'insalubrité est flagrante. Pareil sort attendent partout les émigrants que la misère chasse en foule de leur pays et qui, dès le jour de leur embarquement vers leur destination lointaine, fléchissent sous le poids de la nostalgie, des souffrances passées et s'exposent aux fatigues d'une longue route.

Grâce à l'élasticité de sa fibre, grâce à l'amplitude de ses oscillations fonctionnelles, *l'homme peut s'implanter partout où l'humanité est représentée par quelques unes de ses nombreuses tribus*. Ce fait, soit dit en passant, constitue une grande preuve de l'unité de la race humaine que certains géologues, actualistes philosophes, voudraient rattacher à des origines ou à des créations différentes.

Le mélange des races, l'échange des habitants qui vivent et se propagent depuis des siècles sous les différentes latitudes, sans jamais se confondre avec la race primitive, ne sont-ce pas là des preuves palpables de la possibilité que possède en particulier la race européenne de s'indigéniser dans les pays chauds? Ce fait permanent, et déjà ancien, prouve qu'il est donné à l'homme de lutter victorieusement contre les influences climatologiques extrêmes. Les descendants des Espagnols peuplent les îles Philippines, le Sud de l'Amérique et le Mexique; les Portugais, le Brésil, les îles Canaries et Madère; les Français se reconnaissent au Canada, à la Marti-

nique, à la Guadeloupe, à la Guyane, au Sénégal, à l'île de la Réunion. Les Hollandais à Java et au Cap de Bonne-Espérance.

La tolérance du nouveau milieu dans lequel vivent les immigrants, finit par s'acquérir au prix de certaines précautions; les chances de longévité paraissent même, d'après de Humboldt, plus favorables aux acclimatés qu'aux indigènes. Rochoux dit aussi : « Les Européens qui parviennent jusqu'à la soixantaine peuvent presque compter sur une augmentation de leurs chances ultérieures de vie et de santé plus stable qu'ils ne l'auraient en Europe ». Ces propositions s'expliquent aisément : le développement physique du colon qui vient des pays froids ou tempérés a mis plus de temps pour arriver à la formation complète de sa structure organique; tandis que l'indigène par son développement précoce n'a pas la résistance vitale assez énergique. Nous inspirant de cette pensée profonde de Bossuet : « Le temps ne respecte pas ce qui a été fait sans lui », l'homme du Nord, comme le chêne de la forêt arrive lentement à son plein développement; mais comme lui, il est plus robuste et sa puissante vitalité lui promet une existence prolongée.

L'émigrant qui arrive dans les climats chauds dans la plénitude des forces de l'adolescence ou de l'âge mûr a une plus forte chance de longévité que l'indigène des régions tropicales; une tiède température infusera un sang nouveau à l'homme qui descend la pente de son existence; pour le grand nombre on peut dire que changer de climat, c'est naître à une autre vie.

Nous pouvons aussi déduire de ces considérations quelles sont les contrées du globe qui fournissent les éléments les plus favorables à l'émigration vers la zone torride.

C'est incontestablement parmi les nations des zones tempérées que l'on rencontre les tempéraments les plus heureusement combinés pour lutter avantageusement contre le froid, le chaud, le sec et l'humide; l'activité de leurs fonctions organiques se contrebalance dans les actes de la vie et n'est point asservie à une allure uniforme comme pour les habitants qui vivent dans le milieu perpétuellement chaud des tropiques et constamment froid des régions boréales. Si d'une part on constate, comme cela s'est vérifié pendant les guerres du premier empire et aussi pendant la campagne de Crimée, que les gens du Midi résistent mieux au froid et que les gens du Nord supportent admirablement les climats chauds, cette double circonstance n'est qu'une contradiction apparente et vient encore à l'appui de notre thèse de l'universalité d'aptitude pour l'espèce humaine aux acclimatements opposés. Il semble résulter de cet accommodement fonctionnel que, dans les régions extrêmes, les appareils qui n'ont pas eu à lutter ou à réagir sous le climat natal développent une activité restée latente quand l'organisme se trouve transporté dans un autre milieu; tandis que les organes longtemps surexcités par l'influence du milieu qui les a vu naître se reposent maintenant dans le nouveau climat. Il s'établit là comme un balancement de fonctions; pour l'homme du Midi, les fonctions digestives ont languï, la respiration et la circulation ont été accélérées; arrivé en bonne santé dans les pays froids, le foie revient à son état physiologique. Rien d'étonnant ni d'extraordinaire dans cette transformation de rôle; il est reconnu et établi que les deux organes, foie et poumons, se suppléent, à tel point que dans la vie fœtale, c'est le foie qui remplit à lui seul le rôle purificateur du sang à défaut des poumons inaccessibles à

l'air; après la naissance la fonction révivifiante du foie est amoindrie. Réciproquement, l'homme boréal en arrivant dans les pays chauds respirera un air moins riche et moins excitant; par suite, les mouvements respiratoires sont ralentis et néanmoins la décomposition chimique de l'air exigera plus d'activité; pour remédier à cette action insuffisante le foie viendra suppléer à l'acte respiratoire par un surcroît de travail fonctionnel.

On comprendra sans peine que les Européens du Nord qui se présentent dans les pays chauds avec un excès d'activité digestive, d'hématose et de pouvoir calorique à laquelle suffit l'activité des poumons, devront pour arriver à un prompt acclimatement, réduire, surtout au début, cette activité digestive par un régime sobre et substantiel dès leur arrivée dans la zone torride; les Belges, les Allemands, les Anglais, tous les peuples du nord plus enclins à se nourrir copieusement que les gens du midi devront surtout veiller à renoncer à leur régime copieux. Ce ne seront donc pas les pléthoriques, ni même les personnes à tempérament sanguin, type de la santé boréale, qui conviendront le mieux à l'acclimatement et nous pouvons conclure de rechef que le tempérament nervoso-sanguin est celui qui convient le mieux pour l'acclimatement dans les pays chauds; par sa moyenne force il se rapproche davantage du type des indigènes; chez les méridionaux les habitudes nutritives sont mieux en rapport avec l'alimentation des pays tropicaux. Mais, l'homme du nord comme celui du midi, sous l'empire de l'exaltation des organes antérieurement condamnés à un repos relatif, perdra cet avantage quand l'acclimatement s'est établi. On reconnaît de prime abord que les Européens sont arrivés à l'indigénat, ou ont acquis l'acclimatement sous les tro-

piques, à leur teint pâle, à la couleur *patate*, à la nuance pâle, ictérique propre aux créoles. Cet équilibre arrive ordinairement au bout de deux ans et la force fonctionnelle des organes est réduite alors au même diapason que chez les indigènes et comme eux les acclimatés ressentent le chaud comme le froid; ils y deviennent sensibles avec une promptitude et une intensité égales.

Il ressort de ces considérations que l'acclimatement deviendra d'autant plus facile que la personne qui émigre dans une région tropicale vient d'un climat chaud. Toutefois si l'émigrant se fait aux conditions météorologiques, à la pluie et à la chaleur des pays tropicaux, on ne peut en dire autant des miasmes. L'acclimatement contre les fièvres palustres ne peut pas plus s'acquérir en Afrique qu'en Europe tant qu'on reste dans les foyers palustres; dans les contrées basses et marécageuses on ne saurait obtenir l'immunité contre les maladies endémiques; tandis que l'acclimatement s'acquiert aisément en habitant les localités montagneuses soustraites aux effluves maremattiques.

A l'appui de la thèse sur la possibilité pour l'Européen d'affronter en particulier le climat du Congo, nous lisons dans le récent ouvrage de M. J. M. Wauters (1) : « Des exemples nombreux prouvent, du reste, qu'un homme sain et fort ne doit pas tant craindre l'Afrique et que, s'il est prévoyant, il peut y vivre relativement en bonne santé pendant un certain temps. C'est l'avis de M. le Dr Pogge. C'est celui de M. le Dr von Danckelmann. C'est aussi celui de M. le Dr Chavanne.

« Actuellement il y a dans les factoreries du bas

(1) *Le Congo au point de vue économique*. 1885.

Congo et de la côte de nombreux Européens : Hollandais, Anglais, Français, Portugais et Belges, qui y sont installés depuis nombre d'années. M. le Dr Lucan, un médecin français, est établi depuis 9 ans à Landana, avec sa femme; il y a deux ans et demi, celle-ci lui a donné un bébé, qui se porte à merveille. C'est le seul enfant blanc né dans ces parages. Un autre agent blanc, M. Oliviera, un Portugais, habite la côte depuis 28 ans. A Banana la maison Daumas, Béraud et Cie compte un agent qui est en Afrique depuis 16 ans, et notre compatriote M. Delcommune, en ce moment agent à Boma, a quitté la Belgique, pour le Congo, depuis 8 ans, avec une seule absence de quelques mois, en 1883.

« Les agents supérieurs de la maison hollandaise, MM. Müller, de Bloeme, Greshoff et Gray, ont également fait, au Congo, des séjours qui varient de 5 à 17 ans. L'un des chefs de la maison Daumas, Béraud et Cie nous disait l'autre jour que sur 40 agents blancs que cette maison a dans ses 12 factoreries au Congo et de la côte voisine, elle n'avait eu à déplorer, depuis six ans, que le décès d'un seul homme, et encore était-il mort à Banana, par accident. Ne sont-ce pas là des preuves que, pour certains tempéraments, l'Afrique n'est pas aussi fatale à la race blanche que l'on veut bien le dire. « Ce sont des exceptions », nous dira-t-on. Soit, nous en convenons volontiers, mais nous n'en avons pas moins la conviction que ces exceptions ne feront qu'augmenter au fur et à mesure de l'occupation européenne, de l'introduction du confort, du dessèchement des marais et de l'assainissement des pays par de grands travaux publics. En attendant ce progrès, la seule règle de conduite à adopter est celle suivie par toutes les maisons de commerce qui ont des factoreries à la côte occidentale : choisir avec soin

les agents, leur procurer tout le confort possible, les approvisionner abondamment de conserves européennes et leur faire faire la navette entre l'Afrique et l'Europe tous les deux ou trois ans, suivant que leur santé et les circonstances l'exigent. »

La malaria, la dysenterie, qui entraînent à leur suite l'anémie profonde, constituent l'obstacle le plus sérieux à l'acclimatement des blancs sous les tropiques. A mesure que l'occupation européenne fait des progrès dans ces parages, elle peut maîtriser les conditions défavorables et changer cet état de choses. L'acclimatement de la race blanche suivra une proportion d'autant plus rapide qu'on opère avec activité le dessèchement des marais, l'endiguement des cours d'eau, le boisement et la culture de la terre et qu'on met plus de soins dans l'installation de ports et de centres bien approvisionnés où l'on peut se procurer une nourriture fortifiante et rafraîchissante par l'élevé du bétail et la culture des légumes.

L'étude des climats et de l'acclimatement nous conduit à dire que l'homme est un être *cosmopolite*, il peut vivre sous les zones torrides comme sur les terres boréales ; d'un pôle à l'autre il peut répandre la vie et se montrer partout comme le roi de la création. Malgré les conditions climatiques si différentes, il est le seul parmi les êtres de la nature que l'on rencontre partout et qui partout parvient à braver les intempéries ; tandis que les animaux et les plantes ne se rencontrent plus ni à une certaine élévation ni à une certaine latitude ; confinés dans un espace limité ils périssent ou ne se reproduisent guère au delà ; l'homme seul a pu s'établir de l'équateur au pôle, dans les plaines, au niveau des mers et à la cîme des montagnes les plus élevées, il peut lutter contre

le chaud et le froid extrêmes grâce à son génie d'observation qui lui a permis de trouver les moyens de se défendre ; néanmoins, il faut le reconnaître, ce n'est que par une suite de générations, qui ont payé de larges tributs aux vicissitudes atmosphériques des climats, que la race humaine a pu s'établir et peupler presque toutes les contrées du globe ; mais à mesure que la civilisation progresse, que le génie de l'homme suppute les ressources de la science, que les connaissances hygiéniques s'assimilent aux masses comme aux administrations publiques et privées, les chances de salubrité et de longévité prennent de l'extension et il est permis aujourd'hui de lutter avec avantage contre les conditions mieux connues de l'acclimatement ; cependant celui qui, né sous un climat différent, veut former souche, perpétuer son nom, communiquer à sa race la vigueur et l'acclimatement permanent dans sa descendance, devra lui et les siens se retremper aux sources de vie qui ont présidé au développement héréditaire de ses organes et de ses fonctions.



Précautions à prendre dans les régions intertropicales.

Conditions préalables d'un prompt acclimatement. — Dispositions morales. — Sobriété. — Constitution, sexe et âge. — Précaution à l'arrivée : mal de mer, régime, aliments et boissons. — Exercice. — Vêtements. — Etude du terrain : culture, travail, emplacement de l'habitation. — Habitudes à prendre. — Moyens de se prémunir contre les insectes. — Rapatriement.

Il nous est permis d'aborder maintenant avec fruit la question pratique des précautions à prendre. Les considérations précédentes ne sont pour ainsi dire que des préliminaires, des vues rationnelles sur lesquelles

nous voulons baser nos conclusions; au lieu d'une nomenclature sèche et aride nous avons préféré entrer dans des explications marchant de pair avec des notions générales; c'est, nous paraît-il, le moyen de se faire mieux écouter et de voir nos conseils acceptés et suivis. Chemin faisant, nous motiverons encore certains préceptes; mais nous croyons superflu de nous perdre dans l'énumération de détails inutiles, dans la nomenclature de ces mille et une précautions banales et de ces recommandations d'une hygiène élémentaire connues de tous; les intelligences les plus vulgaires savent les mettre à profit, il suffit de le vouloir avec constance et énergie pour se les appliquer dans tous les pays. Nous bornerons nos indications à celles puisées dans les circonstances nouvelles ou particulières des contrées tropicales.

Quelles sont donc ces circonstances et les indications à suivre par les Européens pour arriver promptement à l'acclimatement dans les pays intertropicaux ?

Pour acquérir le bénéfice de l'acclimatement le plus promptement possible et dans toute sa plénitude, il importe que l'émigrant en connaisse les conditions favorables, les moyens de lutter avantageusement contre les éléments et les circonstances nouvelles qui l'attendent, qu'il connaisse les précautions à prendre; ces conditions sont à la fois subjectives et objectives; elles se rapportent à sa personnalité physique et morale ou tiennent du pays, du nouveau milieu auquel son organisme sera soumis et du genre de vie sociale mêlée à celles d'autres vies se mouvant dans une civilisation, qui diffère parfois d'une manière notable de celle où il a passé son existence antérieure. Avant tout, il faut que le colon sache briser les entraves de l'esprit et du corps que l'habitude et les préjugés leur ont imprimé,

il faut qu'il puisse plier son caractère, renoncer à des habitudes prises et céder aux influences physiques et morales qui l'entourent.

En pays sauvage ou barbare, les rapports avec les indigènes exigent un tact particulier et des qualités morales pour les aborder et frayer avec eux. Généralement l'homme blanc jouit d'un prestige qu'il doit savoir maintenir par ses procédés honnêtes et justes; la morgue, la cruauté et la faiblesse ne peuvent que lui être défavorables. « Un mauvais accueil — dit Stanley — est réservé aux blancs qui commettent la faute de se draper dans leur dignité. Ceux là ne se doutent pas que la rigidité glace dès l'abord les indigènes. Leurs façons d'être paraissent aussi inintelligibles aux enfants d'Afrique que la langue qu'ils parlent et c'est de l'éloignement, de la répulsion qu'ils inspirent. Mais que les traits de l'étranger se détendent, qu'un rayon de vie, de joie, de bonne humeur se mette à briller dans ses yeux et brusquement la sympathie naît, comme par un courant électrique. »

L'Européen ne pourra donc se rendre dans les régions lointaines avec l'idée préconçue d'y mener une vie européenne, d'y transplanter ses habitudes ni même de juger les choses, comme on est habitué de les apprécier selon des idées justes ou les préjugés de notre civilisation européenne; il faut qu'il sache conformer ses habitudes aux circonstances, à l'imprévu et se faire tout à tous. Ceci exige au préalable une éducation virile et chrétienne, un caractère bien trempé, un esprit large, un cœur dévoué, un but honnête à poursuivre et la ferme volonté de se rendre utile à lui-même, aux siens ou à sa patrie. Arrière donc les esprits légers, les pusillanimes, les gens qui ne savent ni combattre, ni résister aux épreuves, ni dominer les passions, ni vaincre les diffi-

cultés de l'existence; tout pour eux sera bientôt déception; incapables de travail et de productions matérielles ou intellectuelles, ne possédant pour toute énergie qu'une fougue passagère, tout sera stérile pour ces êtres turbulants même sous un ciel riche, productif et fécond en ressources; désillusionnés ou arrivés au terme de leurs fugitives jouissances dans un pays où ils ne cherchaient que les émotions, de la nouveauté, ou le libre cours à des passions mauvaises; ils reviendront accusant de leur insuccès cette terre fertile qu'ils n'ont pu faire fructifier, l'inclémence d'un ciel qui les a favorisés en les épargnant au milieu de leurs infractions multiples et téméraires; et, pour étendre sur toutes choses leur insolence inconsidérée, leur arrogance ira jusqu'à manquer de respect et de reconnaissance pour ceux qui, après ne leur avoir épargné ni les bons conseils, ni la dissuasion ont cédé devant leurs instances, se sont fiés à leurs bonnes dispositions et ont mis entre leurs mains les moyens de réussite.

Il importe donc que celui qui veut affronter un changement de vie complet, jeté à des milliers de lieues de sa famille, de ses amis, de sa patrie, suppose les conditions nouvelles, ses ressources et la trempe de son caractère, s'il ne veut courir au devant de bien de mécomptes, de déceptions et de misères.

L'influence en faveur d'un heureux et facile acclimatement doit en conséquence précéder le départ; la mélancolie, le manque d'énergie morale, la crainte de devenir victime des maladies particulières aux climats chauds, d'où naît la nostalgie, sont de fâcheuses dispositions contre un acclimatement convenable. Les heureuses *dispositions morales* facilitent l'acclimatement en augmentant la résistance de l'organisme aux effets morbides du nouveau milieu; une volonté énergique,

une grande dose de belle humeur sont indispensables pour lutter avec fruit contre les difficultés et les ennuis inséparables de l'isolement, de l'éloignement et de la rupture avec d'anciennes habitudes de confort social. Les caractères les mieux trempés fléchissent souvent momentanément sous la pensée de la patrie absente. Peu de nouveaux venus réussissent à se défendre d'une espèce de terreur secrète qui plane sur la première période de séjour ; autour de lui il croit lire sur les visages l'empreinte d'une froideur inusitée ; la gaité et l'expansion vive lui font défaut ; nulle trace de cette agitation qui distrait l'habitant des cités européennes ; enfin, il éprouve « ce vague besoin des lieux où il n'est pas ». Poussée à un haut degré cette tendance mélancolique prend le caractère pathologique de la nostalgie.

La *préparation à la sobriété* par la rupture de tous les excès, par une tempérance non débilante dans les aliments et les boissons, est chose fort utile quelque temps déjà avant le départ et pendant la traversée ; cet acheminement lent et progressif à la modération nécessaire dans les pays tropicaux, dispose bien l'organisme, tandis que une rupture brusque dans le régime alimentaire est toujours nuisible pour le maintien d'une bonne santé.

L'influence des *constitutions* est aussi à considérer dans la question de l'acclimatement ; nous avons établi à propos de l'étude des tempéraments, que c'est le type nervoso-sanguin qui offre les meilleures garanties d'acclimatement. Les constitutions saines, tout en étant d'une complexion en apparence délicate mais qui observent rigoureusement les lois de l'hygiène, s'acclimatent plus facilement que les personnes obèses à tempérament sanguin, à cachet pléthorique, à robuste

et forte constitution, à cause surtout des habitudes d'alimentation trop copieuse dont ils continuent à ressentir le besoin.

La sobriété habituelle de *la femme* et l'absence pour elle d'occupations fatigantes, sont deux prérogatives qui facilitent au sexe faible l'acclimatement, plus pénible pour le sexe fort dans les régions équatoriales.

L'*enfant*, créature peu résistante de sa nature, s'acclimatera mieux, s'il est robuste et bien constitué, que l'enfant chétif ou délicat. Ce dernier s'assimile facilement les causes de débilité et de maladies propres au pays; l'intelligence et la raison lui font défaut pour lutter avantageusement contre les éléments dépressifs et les dangers qui l'entourent.

L'homme arrivé à un certain âge et le vieillard lui-même, exempt d'infirmités ou de maladies, se trouvera bien sous les climats constants des tropiques.

Tous feront bien de se faire *revacciner*; la variole est une maladie des plus terribles et fort fréquente sous les tropiques.

Les colons ou les émigrés doivent autant que possible *fixer leur départ* de façon à faire correspondre l'époque de leur débarquement avec la saison hivernale ou sèche des pays intertropicaux. C'est alors que s'éteignent les maladies endo-épidémiques. Lorsque les prescriptions de l'hygiène nautique sont bien observées sur le navire, que rien n'est négligé pour entretenir les hommes en bonne situation morale et physique, une traversée, même relativement longue, est plutôt favorable que nuisible à la santé. Il est évident qu'en dehors de l'influence nautique proprement dite, il faut évidemment tenir compte des conditions climatiques auxquelles les passagers se trouvent soumis.

Il est bon de *s'exposer progressivement à l'influence*

de la chaleur, surtout quand il s'agit d'aller habiter un milieu ardent, des climats variables et excessifs. La navigation par voilier favorise les dispositions de l'acclimatement, par la lenteur de sa marche, elle habitue insensiblement le colon aux extrêmes de température. Les nombreuses escales que font les vapeurs avant d'arriver à destination ont le même avantage. Cette précaution n'est pas nécessaire quand l'émigrant se dirige vers des régions exceptionnellement favorisées par un excellent climat; il existe dans la région intertropicale des climats et des localités salubres par eux-mêmes; nous citerons entre autres les îles de l'archipel Taïti, l'île Bourbon, la Nouvelle-Zélande, la Gorée, le groupe des Saintes à la Guadeloupe, Guemas au Mexique etc. qui, malgré l'absence des pluies et la température de 36 à 40° c. à l'ombre est, d'après Celle, un des lieux les plus sains de la terre.

« Les navires, dit Dutrouleau, qui se transportent sur tous les points des mers tropicales sans voir modifier leur état sanitaire, à la condition de ne point aborder des points insalubres, ne sont-ils pas la preuve de l'innocuité du climat sidéral sous ces latitudes » (1)?

L'examen des incommodités, des malaises, des souffrances et des moyens à opposer au *mal de mer* trouve ici sa place naturelle. Peu de personnes, surtout celles qui s'embarquent une première fois, échappent à ses étrointes; il ne respecte aucune constitution, aucun âge; cependant les nourrissons et les très jeunes enfants n'en sont point sensiblement incommodés; il débute par le vertige, par le trouble visuel, survient ensuite

(1) *Essai sur la topographie hygiénique et médicale de la Nouvelle Calédonie*. Paris 1860.

un malaise épigastrique, un état nauséeux suivi de vomissements parfois navrants, leur répétition conduit à une prostration extrême, à une faiblesse générale et au brisement des membres, le frisson alterne avec des bouffées de chaleur, la face devient livide, les oreilles transparentes, le corps pâle est couvert d'une sueur glaciale; des bâillements et des soupirs bienfaisants soulagent par intervalle pour faire place à un état de somnolence et d'anéantissement tel que le malade n'attache plus aucun prix à son existence et se comporte sans le moindre souci des convenances. Il a pour cause initiale le vertige produit par l'inconscience des déplacements du navire par rapport à l'horizon et la difficulté ou l'impossibilité de plier les mouvements du corps aux oscillations diverses du navire balloté par les flots. Quand on a été exempt du mal de mer dans les premières traversées on peut n'en pas être exempt pour les voyages ultérieurs. Nous n'avons jamais éprouvé personnellement ces inconvénients de la navigation même dans les traversées les plus longues et par les temps les plus mauvais. Ce peut être là une heureuse disposition particulière; nous sommes cependant porté à croire que le plus souvent une volonté ferme et patiente qui ne se laisse pas rebuter par une légère fatigue et par quelques sensations désagréables, peut aisément éviter le mal de mer surtout quand on arrive à prendre le pied marin; dans cette attitude les jambes sont légèrement pliées, les genoux souples impriment au corps les mouvements correspondant à la descente, à la montée et aux inclinaisons alternatives du navire; on évite le vertige en se rendant compte du mouvement, pour cela il faut porter le regard au loin, vers l'horizon et non le fixer sur le navire lui-même. Pour prévenir les vomissements nous ne connaissons rien de mieux que d'envelopper

l'abdomen d'une large ceinture : elle a pour but de fixer les organes internes, l'estomac et les intestins, de prévenir les vomissements et, en tous cas, de les rendre moins douloureux; il convient de faire immédiatement avant le départ un repas ordinaire; si l'estomac se contracte et produit des éjections, ces contractions stomacales ne se faisant pas à vide seront mieux supportées. dès les premiers dérangements il est bon de lutter contre eux et de se placer au centre du navire, près du grand mat, là les oscillations sont moins sensibles.

Les spécifiques contre le mal de mer se détrônent les uns les autres sans jamais atteindre sérieusement le but; les sucs acides, la succion de citrons, préviennent les crampes et les apaisent quelque peu; dès les premières atteintes du mal, le moyen le plus efficace pour ceux qui n'ont point le courage de lutter énergiquement contre la tendance à l'inertie, c'est la position horizontale avec la tête un peu basse et s'il y a moyen se coucher dans un cadre bien suspendu. Le mal de mer dure plus ou moins longtemps, quelquefois pendant toute une traversée; mais les angoisses cessent comme par enchantement dès que l'on touche le sol; il n'occasionne aucun préjudice à la santé; il est souvent un bien et une cause de dépuración utile pour lutter avantageusement contre l'acclimatement.

M. Manasséin, professeur à St Pétersbourg, a utilisé l'action anesthésiante de la cocaïne contre le mal de mer; il dit avoir obtenu constamment du succès.

Comme moyen préventif on peut donner à des personnes sujettes au mal de mer une cuillerée à café de deux en deux heures de la solution suivante : chorhydrate de cocaïne 15 centigrammes; esprit de vin rectifié, quantité suffisante pour les dissoudre; eau distillée 150 grammes.

Grâce au remède, et quoique la traversée eût été très agitée, les symptômes du mal de mer ne se produisirent pas. Comme moyen curatif il a administré aux personnes atteintes quatre cuillerées à café toutes les demi-heure de la même potion. Les effets ont été rapidement satisfaisants.

Ce qu'il y aurait de plus commode pour ceux qui entreprennent des voyages en mer serait d'avoir des pastilles bien solubles de cocaïne (Pastilles Houdé).

Le plus souvent on n'est incommodé que les premiers jours ou par les temps mauvais et lors du passage des golfes et des détroits, toujours plus ou moins agités.

Très fréquemment le voyage en mer s'effectue sans accident et l'émigrant, après avoir longtemps aspiré la brise saline à pleins poumons, ne s'en porte que mieux; une série de modifications, une révolution psychique et organique s'opère chez le colon depuis le jour qu'il a dit adieu à sa famille et à son pays, depuis son débarquement dans une contrée tropicale jusqu'à l'époque où il se rapprochera des indigènes par les caractères de son extériorité; arrivé dans de bonnes conditions et des dispositions heureuses il lui faudra utiliser les dons de cette santé florissante; en mer il a joui d'un air relativement frais, en mettant le pied à terre son premier soin consistera à prendre des précautions contre les effets de la transpiration qui commence à le travailler dès que le navire a jeté l'ancre. Qu'il n'aille pas, après le débarquement, s'exposer au frais; le frisson le prendrait bien vite sous ses habits trempés de sueur; il changera de vêtements.

Dans la suite un esprit observateur et l'étude des mœurs des colons, du pays et des indigènes lui donnera la clef de bien des précautions à prendre et de coutumes à observer pour s'acclimater rapidement.

Nous inspirant des influences climatologiques que nous avons examinées et aussi des usages et coutumes que nous révèlent les colons et les indigènes des contrées intertropicales, il nous reste à examiner le régime, la manière de se vêtir, de s'abriter, d'accomplir, de partager les travaux et les distractions, il nous faut étudier la nature du sol, ses conditions topographiques, etc. En un mot : *quelles sont, pour l'émigrant arrivé dans sa nouvelle patrie, les précautions à prendre pour s'acclimater dans les pays chauds ?*

(A continuer.)

Bruxelles.

D^r P. DE GROOTE.





LES VACANCES D'UN NOTAIRE.

—
AU CAP NORD!

SOUVENIRS DE VOYAGE.
—

(Suite, voir page 103.)

PAR un temps brumeux et une mer houleuse nous doublons le promontoire de *Qualö* au haut duquel se trouve la colonne de *Fuglenæs*, surmontée d'un globe terrestre : elle marque le point le plus septentrional du méridien.

Les derniers contreforts de la Norwège sont nus et arides. Des rochers noirs émergent droits de l'Océan. Toute trace de végétation a disparu et quelques oiseaux représentent seuls la vie dans ces parages désolés.



L'après-midi se passe à naviguer sur le *Rolfsö-Sund* et le *Kob-fjord*, entre quelques îles rocheuses : *Bjornö*, *Rolfsö*, *Ingö*, *Havö* et *Maasö*.

Xavier Marmier raconte dans ses lettres sur le Nord, qu'en 1795 Louis Philippe, alors étudiant au collège de Reichenau, visita *Maasö* avec le comte de Montjoye et y logea une nuit chez un pêcheur. Ils

voyageaient incognito sans suite, et rien dans leur costume ne pouvait faire soupçonner de hauts personnages.

La vieille épouse du pêcheur, à qui Louis-Philippe avait fait l'aumône, lui dit en lui prenant la main pour le remercier : « les gens de ce pays te regardent comme un de ces voyageurs que nous voyons quelquefois passer; mais moi, je sais bien que tu es plus grand que le *Fogde* et l'*Amtmand*, et même que l'évêque de Throndhjem. Je sais que tu es un prince, et, vois-tu, la vieille *Brite* ne ment pas, tu seras un jour roi! »

Le comte Goblet d'Alviella, dans son récit de voyage au Cap Nord publié en 1873, affirme qu'il a vu dans cette station de pêcheurs le buste de ce monarque. « Etrange rapprochement de la destinée, écrit-il, pendant que le Roi des Français, déchu du trône, mourait en exil, que ses biens étaient séquestrés, ses enfants bannis, ses statues brisées, ses emblèmes proscrits, son image restait debout aux confins de l'Europe civilisée, là où sa popularité survivait à sa chute, parcequ'elle avait devancé son avènement.

« On sait que pendant la première révolution, le fils de Philippe-Egalité, suspect à la fois aux alliés et aux terroristes, vint chercher un refuge parmi les honnêtes populations de la Norvège Septentrionale.

« Il habita entre autres localités *Maasö*. Partout on y montre encore, avec un certain sentiment d'orgueil national, les moindres traces de son séjour. »



Nous entrons dans le *Passanger-fjord*, dont les eaux viennent directement de la mer glaciale, par la passe étroite qui sépare la terre ferme de l'île *Magerö* (Ile Maigre) où se trouve le Cap Nord.

Nous traversons en diagonale ce beau golfe ; ses flots fouettés par le vent du Nord se soulevaient comme des montagnes.

Le navire stoppe au pied d'un rocher de 800 pieds d'altitude appelé le *Cap des Oiseaux* (*Fuglebjerg*).

Les étages de cette montagne de granit, semblables aux gradins d'un cirque romain, sont couverts d'oiseaux accroupis sur leur nid : la paroi que nous avons en vue en est littéralement tapissée.

La couche épaisse de terre sablonneuse mêlée au guano qui revêt les parties horizontales de la montagne, est perforée de trous profonds de 4 à 5 pieds où éclosent d'innombrables nichées.

Devant le rocher les mâles voltigent par nuées, s'élevant dans les airs ou rasant les flots et plongeant pour pêcher les petits crustacés, qui constituent la principale nourriture des couveuses.

L'approche du navire inquiétait manifestement cette fourmillière d'oiseaux ; une série de fusées lancées contre les roches, les fit se lever dans un vaste tourbillon. Une immense clameur discordante éclata dans le ciel et l'on ne peut mieux comparer le bruit produit par toutes ces aîles affolées qu'aux mugissements de la tempête à travers les arbres de la forêt.



Sur ces rocs verticaux les oiseaux sont à l'abri des poursuites de leurs plus cruels ennemis, les renards surtout, aussi friands des œufs que des couveuses ;

ils n'y ont plus à craindre que les aigles de mer qui planent sans cesse au-dessus de ces refuges.



A six h. du soir nous quittons le *Fuglebjerg*.

La mer est si mauvaise que le capitaine ne juge pas prudent de contourner l'île Magerö par l'océan glacial, et se tient dans les eaux abritées par les rochers. Une pluie fine transperce nos vêtements et glace nos membres; — le brouillard est devenu si épais que nous ne distinguons plus rien à 5 mètres au delà de la proue. Il ne nous restait qu'à nous confiner dans le salon de l'entrepont pour y tuer le temps à lire ou à jouer aux cartes.



29 juin. — *Le Cap Nord*. — *L'Ulfsfjord*.
— *Le soleil de minuit*.

Vers 8 heures la cloche du bord se met à sonner à toute volée!

Était-il arrivé malheur? — Non, l'exclamation « *Northcape* » sortant de vigoureux gosiers américains, nous apprend que nous venions d'atteindre le but de notre voyage.

En effet, à 200 mètres du navire se dresse l'énorme bloc de granit, la pointe extrême de l'Europe septentrionale!

Le *Swerre* était au repos dans la crique de *Hornviken* (de la Corne) formée par ce dernier rempart du vieux continent.

Une grande animation règne sur le pont : les matelots dérivent les chaloupes qui doivent nous mener à terre.

Le signal d'embarquement est donné : les rameurs

frappent vigoureusement de leurs avirons les eaux transparentes de la baie et nous abordons la plage étroite tapissée de lichens blancs, de blocs de rochers, et de cailloux arrondis par le frôlement continu des vagues.

A droite se dresse à 1000 pieds au-dessus du niveau des eaux la masse imposante du *Cap Nord*, falaise noire, fantastique, inaccessible, semblant marquer la fin du monde habitable. Devant nous une pente raide, comme celle du Vésuve entre la station funiculaire et le cratère, envahie jusqu'à mi-hauteur par la neige durcie formant glacier.

Dans un premier mouvement d'enthousiasme, tout le monde s'élance à l'assaut. Mais la montée est plus raide qu'elle ne le paraissait, — la moraine présente une inclinaison de 65 centimètres par mètre, — de sorte que le courage et les jambes mollissent et que le nombre de ceux qui renoncent à l'escalade augmente de minute en minute.

Mes deux compagnons de voyage tiennent bon et atteignent le plateau du cap où se trouve la colonne de marbre rappelant l'ascension du Roi Oscar en 1873.

Mes amis ne furent pas récompensés de leurs fatigues, car le brouillard de plus en plus épais emprisonnait le soleil de minuit, et ils n'entreurent qu'un moment la mer glaciale au delà du mur granitique qui termine les terres Européennes, et contre lequel les lames énormes venues du Groënland, du Spitzberg ou de la Nouvelle-Zemble, se brisent en mugissant.

Voici comment *M. le Baron Maurice Pycke de Peteghem* raconte son ascension dans son charmant souvenir de voyage intitulé « *Deux jours au Cap Nord* ».

« Le temps était toujours à la pluie, mais nous ne nous décourageons pas, et une quinzaine des plus intrépides font, avec *Léon de Séjournet* et moi, l'ascension du Cap.

« Jamais je n'ai vu une grimpette aussi périlleuse,
« nous devons nous servir sans cesse de nos mains. Les
« touffes de gazon, qui semblaient faciliter la montée,
« étaient devenues si glissantes par suite de l'humidité,
« qu'à chaque instant nous sentions le sol se dérober
« sous nos pas. Enfin, nous arrivâmes sur un plateau
« obscur, sorte de fjeld, et pendant une heure nous
« errâmes à travers la pluie et le brouillard, sans décou-
« vrir aucune trace d'êtres vivants.

« On ne voyait pas à dix pas de soi, lorsque tout-à-
« coup, un de nos guides s'arrête pour nous montrer
« la mer. Sur la lande le vent courbait les quelques
« myosotis décolorés et rabougris qui fleurissaient triste-
« ment dans cette immense désolation.

« Voilà tout ce que nous vîmes au sommet du Cap
« Nord ! Nous étions au 71^{me} degré de latitude. »

Adolphe Joanne, l'auteur des guides français, a décrit
aussi son escalade du Cap Nord dans une lettre datée
d'Hammerfest le 22 août 1846 (1).

« Oui, mon ami, j'ai vu le Cap Nord, et je suis
« très-content de l'avoir vu, mais je te promets que je
« n'y retournerai jamais et que je n'engagerai aucun de
« mes amis à venir lui rendre visite. C'est, comme tu
« dois le savoir, la pointe la plus septentrionale de l'île
« Magerö, ou l'île maigre, située à l'extrémité du continent
« scandinave. Il ressemble à une grande tour carrée flan-
« quée de quatre épais bastions. Le sommet qui s'élève
« à trois cent quinze mètres au-dessus de la mer, est
« plat comme une terrasse et couvert d'une terre jaunâtre
« parsemée çà et là de mousse de renne et de morceaux
« de quartz d'une blancheur éclatante. On y découvre

(1) *Voyage en Norvège, en Laponie et en Russie.*

« un panorama si triste que j'ai encore le spleen rien
« que d'y penser. A l'est s'élève la terre ferme, le Nordkyn,
« la dernière pointe de l'Europe; au sud s'étend une
« longue ligne de montagnes nues et échanrées; et au
« nord la mer Glaciale se confond avec l'horizon. Une
« tempête perpétuelle souffle dans ces parages. On n'y
« entend que le mugissement du vent et des flots, et,
« quand les brouillards, qui y règnent presque constam-
« ment, se dissipent, ou se déchirent, on n'aperçoit de
« quelque côté que l'on porte ses regards, que des vagues
« noires et furieuses et des rochers sombres, déchirés,
« arides et sillonnés par des torrents de neige. Qui n'a
« pas vu cette solitude ne sait pas ce que c'est que le
« désert!.. »



En attendant le retour de nos intrépides alpinistes le capitaine organisa une partie de pêche.

Nous reçûmes chacun une palette garnie d'une ficelle au bout de laquelle pendait un gros morceau de plomb armé d'un double hameçon en fleur de lys. Nous voilà tous à l'œuvre, dévidant notre ligne par-dessus le bastin-gage à une profondeur de vingt ou trente mètres, et lui imprimant, en mesure, des mouvements de retrait de la longueur du bras.

Ces moyens primitifs ne sont peut-être pas à conseiller sur le bord de nos rivières, mais dans le Noordland et le Finmarken c'est le poisson qui vient au pêcheur, et il n'est pas besoin d'appât.

Au bout d'une demi-heure, une partie du pont était encombrée de morues.

C'était vraiment une pêche miraculeuse!



Minuit se passait, mais hélas! sans soleil! Le sifflet du *Sverre* rappela les retardataires, qu'au moyen de nos jumelles nous vîmes dégringoler le long des talus de neige, autrement que sur leurs jambes. Tout-à-coup le lieutenant *Arnet* qui fermait la marche, manque le pied, pique une tête en avant et roule jusqu'au bas du glacier, franchissant un espace de plus de 60 mètres. Il se relève sain et sauf... mais couvert de contusions.



A 1 heure du matin, le capitaine donne le signal du retour.

Pour nous faire jouir de l'aspect général de ce dernier promontoire de l'Europe, il prend le large et double le Cap Nord, qu'on pourrait appeler plus justement le Cap des tempêtes. La mer est toujours tourmentée dans ces parages, car les houles de tous les gros temps de l'Atlantique, de la mer Glaciale et de la mer Blanche, se heurtent sans cesse contre cette jetée qui s'avance dans l'Océan entre les vastes continents de l'Amérique et de l'Asie.

Bientôt nous contourrons la pointe de *Knivskjörödde* pour nous engager dans l'archipel des noirs écueils de *Stappene* qui s'élèvent comme des tours au sein des flots.

De nombreux oiseaux de mer, des mouettes, des goélands, des stercoraires volent autour de ces récifs. Les *Stercoraires*, vrais forbans inhabiles à la pêche, pourchassent les oiseaux qui viennent de capturer un poisson. Pour échapper à la poursuite, le pêcheur heureux lâche sa proie, et le stercoraire la happe au vol avant qu'elle soit retombée dans l'eau.

On a cru longtemps que c'était une proie déjà *digérée* qu'il recherchait : de là son nom.

Encore une réputation non justifiée!

Mais nous ne nous attardons pas à suivre de l'œil les oiseaux; il ne fait plus tenable sur le pont.

Les lames longues et violentes de l'Océan Atlantique n'ont rien de commun avec les lames courtes et saccadées de la Méditerranée. Ce ne sont pas des plis mais de vraies montagnes d'eau couronnées d'écume se déroulant en chaînes immenses. A certains moments le navire disparaît, proue en avant, dans le gouffre qu'elles ont creusé et ses membrures craquent comme si elles allaient se rompre!

Nous subissons une tempête arctique de premier ordre jusqu'au moment où le *Sverre* mouille en vue d'Hammerfest à 8 h. du matin.

Nous n'eûmes pas le temps de faire une nouvelle visite à cette intéressante localité; le navire n'attendait que le paquet de dépêches pour se remettre en route vers Thronhjelm.

Nous affrontons de nouveau l'océan en courroux : il ne s'apaise que vers 1 heure à l'entrée du *Maur-Sund* aboutissant par le *Bot-Sund* au grand *Lyngenfjord*.

Le soleil qui nous avait totalement abandonné depuis trois jours, reparait subitement à l'horizon, en chasse les noirs nuages et imprime au tillac un véritable air de fête; avec le soleil c'est la bonne humeur qui renaît.

Pour nous dédommager de nos ennuis vite oubliés, le capitaine nous promène dans ce superbe golfe de Lyngen.



Nous contournons le cap *Lyngen-Stuen* et nous voici en plein *Ulsfjord*, bordé de glaciers immaculés dont les coulées, scintillantes comme de l'argent sous les reflets du soleil couchant, se perdent dans les flots.

Nous naviguons longtemps sur ce lac aux eaux vertes et transparentes, jouissant du plus beau crépuscule arctique qu'on puisse voir.

Malgré la présence au zénith de l'astre du jour, on sent que la nature est endormie : pas un oiseau dans le ciel, pas un souffle dans l'air, pas un bruissement sur les rives du fjord, pas une ride sur la surface des eaux. Tout était plongé dans ce calme et cet apaisement suprêmes que l'on ne retrouve qu'à cette heure et sous ces latitudes.

Le soleil descend toujours, enveloppé d'une légère vapeur frangée d'or qui le couvre comme d'une gaze transparente : il va se perdre dans les flots, dit-on à mes côtés ! Mais, non, il ne fait qu'effleurer l'eau pour remonter aussitôt à l'horizon dans tout son éclat et dépouillé de tout voile, illuminant de ses rayons dorés les nuages floconneux qui lui font escorte.

La cloche du bord sonne *Minuit* ! que nous saluons d'un triple hurrah !

« Est-ce l'illusion d'un esprit prévenu, se demande le Comte Goblet d'Alviella — qui a vu « *the Midnight-Sun* » du haut d'Avasaxa (1) — instantanément les symptômes de l'aurore nous parurent remplacer les apparences du crépuscule : l'azur passa du violet au lilas, l'air devint plus vif, une brise glacée s'éleva de l'Est et le sommet des montagnes qui enserrent le fjord s'illuminait sous les premiers feux du jour. »

On ne peut mieux dire, et ce spectacle laisse loin derrière lui tous les levers classiques du soleil qu'on va contempler du haut des montagnes du Jura et des Alpes !



(1) *Sahara et Laponie.*

30 juin. — *Les Baleines.*

Tout à coup une indicible émotion se répand à bord : *Des baleines!* s'est écrié l'homme de quart. Les lorgnettes sont braquées sur l'horizon : au loin quelque chose d'extraordinaire agite les eaux et nous voyons comme des fontaines jaillissantes se projeter dans les airs.

Le navire met le cap sur le troupeau de baleines pendant qu'on interroge fiévreusement l'équipage : le démon de la chasse s'est emparé de nos cœurs! Mais les matelots ne sont pas outillés pour ce sport dangereux : tout manque depuis le harpon qui se lance à la main, jusqu'aux flèches barbelées des espingoles et aux balles explosibles des canardières.

Nous approchons de plus en plus sous petite vapeur et bientôt nous ne sommes plus qu'à 150 mètres des monstres.

Ils sont cinq prenant leur ébats dans les eaux tranquilles du golfe et ne paraissant nullement s'inquiéter des spectateurs, ni pressés d'échapper à leurs regards. Chaque individu mesure, au dire des matelots, de 10 à 12 mètres de long.

Les baleines ont une manière à elles de nager à fleur d'eau : leur progression est une ondulation, de sorte que nous pouvions voir d'abord émerger leurs énormes têtes noires, lançant avec des bruits de soupape des colonnes de vapeur dans les airs, puis pendant que la tête replongeait, nous découvriions successivement tous les points de leurs dos, et enfin leurs queues, pareilles aux hélices des gros navires.

Nous ne pouvions nous détacher de ce spectacle si nouveau pour nous, et le capitaine avec son amabilité habituelle, consentit à poursuivre pendant toute

une heure ces monstres qui nous entraînent au delà de l'île de *Karlsö* en plein Océan.



Souvent les habitants des côtes capturent les baleines qui s'égarant dans quelque fjord étroit. Ils en barrent l'issue avec leurs pirogues, épouvantent par leurs cris l'animal, éminemment craintif de sa nature, et le poursuivent jusqu'à ce qu'il échoue sur la plage.

Là, dans l'impossibilité de se défendre, il est tué à coups de lances et d'épieux.

A *Vardö*, cependant, habite un pêcheur ou mieux un chasseur de baleines de profession. Il possède un steamer construit et armé pour ces courses, portant sur le gaillard d'avant un canon perfectionné se chargeant par la culasse, et dont le modèle a figuré à l'Exposition d'Anvers. Ce terrible engin peut envoyer à de très grandes distances un projectile conique du poids de 4 kilogrammes.



Joanne donne sur la pêche à la baleine des détails intéressants :

« Le bâtiment de pêche, dit-il, est généralement un grand trois-mâts de 400 à 500 tonneaux, équipé, approvisionné avec soin et disposé de manière à pouvoir braver les mers orageuses et les glaces des régions polaires.

« Il est monté par une trentaine d'hommes qui remplissent à bord une foule de fonctions distinctes.

« Quatre ou cinq officiers, y compris le capitaine, le maître de manœuvre, et un chirurgien, un charpentier, deux tonneliers, un cuisinier et un maître d'hôtel pour l'Etat-major, un coq ou cuisinier pour l'équi-

page et dix-huit ou vingt matelots, composent le personnel. Mais, parmi ces derniers, il y a encore des attributions diverses.

« Chaque navire est muni de six ou sept pirogues baleinières, légères embarcations spécialement construites pour la pêche, et chacune de ces pirogues, commandée par un chef, est en outre montée par un harponneur, homme d'élite qui passe bien avant les simples matelots.



« Dès qu'on a pris la mer, on établit un rôle de pêche : Le chef, le harponneur et les quatre autres rameurs de chaque baleinière sont désignés tour à tour.

« Chaque harponneur reçoit vingt harpons, six lances, deux pelles tranchantes, une hachette, deux couteaux d'embarcation, une grande provision de manches de harpons, de lances et de pelles, et une quantité suffisante de lignes et menus cordages d'un usage indispensable.

« La pirogue baleinière, dit M. de la Landelle, est le premier des instruments du bord, c'est elle qui décidera la victoire ; il faut qu'elle vole comme la flèche. On l'espalme, on la grée de ses appareils, on la dispose pour la chasse et pour le combat. Rien de plus gracieux que ses formes fines, vives, élancées ; rien de plus marin que ses proportions : 25 ou 26 pieds de long, 4 pieds 10 pouces de large, 10 pouces de creux sous les bancs de nage. En guise de gouvernail, elle a un aviron de queue, long de 21 ou 22 pieds, que maniera le chef de pirogue ; les cinq rames de travers ont 16 ou 17 pieds de longueur ; toutes sont de qualité supérieure et garnies au portage soit de cuivre, soit de basane, suivant le poste qui leur est dévolu.



« Après la pirogue, le harpon joue le rôle le plus important. C'est un dard en fer formant un angle obtus d'environ 120 degrés, dont les côtés tranchants ont 3 pouces de hauteur; nous ne connaissons pas d'arme plus affilée ni plus terrible. Le troisième côté du triangle, épais d'environ 6 lignes, tient par le milieu à une branche en fer d'une extrême souplesse, dans laquelle s'emboîte le manche en bois qui sert à lancer le harpon. Le métal doit être assez malléable pour se tordre en tous sens et ne jamais rompre; il faut qu'en quelques coups de maillet on puisse le redresser, lors même qu'il aurait pris la courbure d'un tire-bouchon. »



« Je naviguais, continue Joanne, assez monotone-ment depuis cinq jours sur un de ces bâtiments, lorsque tout à coup, au moment où j'y pensais le moins, une voix cria du haut du grand mât : **Elle souffle!**

— Dans quelle direction! demanda aussitôt le capitaine, qui semblait avoir l'oreille au guet.

« Je te fais grâce de la réponse trop technique du matelot placé en vigie, je ne l'ai pas comprise et tu ne la comprendrais probablement pas davantage. Le capitaine ordonna une manœuvre, puis pendant qu'on l'exécutait il s'écria :

— Ohé! grand mât, vois-tu cette baleine maintenant?

— Oui, oui, monsieur, une *école* toute entière de jeunes baleines. Elle souffle, elle souffle.

— Est-elle encore loin?

— Elle s'approche. Elle n'est plus qu'à deux milles et demi. Elle souffle.

— Eclairs et tonnerres, si près!

« Des ordres nombreux inintelligibles pour moi,

accompagnèrent cette exclamation. L'équipage obéit avec une promptitude qui tenait du prodige.

« Trois embarcations, mises à la mer en quelques minutes, se dirigèrent à force de rames dans la direction que la vigie leur indiquait avec un ballon de papier blanc attaché au bout d'un long bâton. C'était à qui arriverait le premier auprès de la baleine.

« J'avais obtenu du capitaine la permission d'accompagner le contre-maître qui montait la barque de bâbord, et, je te l'avouerai, je n'étais pas sans inquiétude.

« Le vent avait tourné brusquement et la mer devenait de plus en plus houleuse.

— Courage, enfants, criait le contre-maître ! Encore un effort et la baleine est à nous !

« En effet, nous distinguons déjà à une faible distance, les jets d'eau que le monstre lançait en l'air. Mais, au moment où nous allions l'atteindre, notre proie nous échappa. Elle plongea brusquement, et quand elle reparut au dessus des vagues, elle avait gagné sur nous plus d'un mille.

« Bien que le vent augmentât de violence et que nous fussions déjà trop éloignés du bâtiment, nous n'hésitâmes pas à continuer la chasse. Nos rameurs étaient tout ruisselants de sueur.

« Heureusement, tant d'efforts devaient être récompensés. Cette fois, nous arrivâmes à distance sans avoir été aperçus ; mais il n'y avait pas une minute à perdre. Le harponneur, un Dieppois, nommé Dumont, s'élança sur l'avant de la barque, son harpon à la main.

— Doucement, doucement, mes enfants, s'écria le contre-maître.

— Oui, oui, monsieur.

— Silence et doucement. A toi, Dumont.

« Dumont lança son harpon, qui s'enfonça profondément dans le dos de la baleine.

— Jette-lui en un autre, s'écria le contre-mâitre. Puis quand le second eut été lancé, il ajouta d'une voix de tonnerre :

— Au large tous !

— Au large tous ! répétèrent les matelots.

Et nous nous éloignâmes le plus vite possible du monstre blessé, qui ne tarda pas à lancer en l'air un jet d'eau rougeâtre.

— Elle ! jette du sang, dit Dumont, c'est une baleine flambée. Il n'y a pas besoin de lui donner le coup de lance.

« Dumont ne s'était pas trompé. Avant que le contre-mâitre lui eut plongé dans la partie extérieure qui correspond aux poumons une longue lance aiguisée de tous côtés, la baleine, blessée à mort et épuisée par la perte de son sang, commença à s'agiter dans les dernières convulsions de l'agonie ; elle se jetait de côté et d'autre et battait la mer de sa queue en poussant des hurlements de plus en plus faibles. Elle n'était déjà plus à craindre.

« Nos rameurs s'arrêtèrent pour contempler tranquillement ce spectacle, qui m'avait causé une vive émotion, et, quand le monstre expirant se pencha en tournant sa tête vers le soleil, un long et éclatant hurra de joie s'échappa simultanément de toutes les bouches.



« Presque au même moment un des deux autres canots remportait à un mille de nous, une victoire aussi facile et aussi bruyante. Mais, comme nous étions menacés d'une tempête, renonçant à donner la chasse aux autres élèves de cette école, nous revînmes au bâtiment en remorquant nos prises.

« La plus petite de ces deux baleines avait environ 8 mètres de long et la plus grosse 14, la tête de cette dernière n'avait guère moins de 4 mètres et contenait une cavité assez vaste pour loger trois hommes après que l'huile en eut été extraite.



« Lorsque plusieurs baleines sont en vue, on plante sur le cadavre de celle qui a été capturée un bâton d'un à deux mètres, surmonté d'un petit drapeau, puis on l'abandonne pour poursuivre les autres. Sans cette précaution on courrait le risque de ne pas retrouver ses prises; car les masses noirâtres des baleines mortes s'élèvent à peine au-dessus de la surface de l'eau ».



Au IX^e et X^e siècle, les baleines venaient jusque dans la Manche : elles ont même laissé près d'Anvers des ossuaires immenses; — on les appelait *Baleines Basques*, parce que les Basques surtout les pêchaient : ce furent eux qui apprirent aux Européens l'usage du harpon. Cette espèce de baleines, jadis pêchées sur nos côtes, a été totalement détruite.

Les cinq baleines que nous avons poursuivies dans l'Ulsfjord appartenaient à la famille des *baleines franches* qui habitent les mers septentrionales, et atteignent de 30 à 40 mètres de long.

La tête de ce cétacé égale le quart de sa longueur totale. Deux canaux ou événements, partant du fond de la bouche et aboutissant au sommet du crâne, lui servent pour respirer et rejeter l'eau entrée dans sa gueule en plongeant. Ces événements sont des narines, et d'après le savant naturaliste *Van Beneden*, il est faux de dire que

les baleines jettent de l'eau : c'est leur respiration qui se condense.

On aperçoit de plus de deux lieues cette double colonne de poussière d'eau, qui s'élève parfois à 7 ou 8 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'ouverture de la bouche de la baleine franche est assez grande pour qu'un homme y puisse passer debout. La mâchoire supérieure est garnie des deux côtés de quatre à cinq cents fanons, lames parallèles et flexibles servant à tamiser l'eau et qu'on vend dans le commerce sous le nom de *baleines*. Dépourvu de dents, le monstre ne se nourrit que de mollusques : il a le gosier trop étroit pour laisser passer un cabillaud.



La nature a donné à la baleine des nageoires d'une structure et d'une force proportionnées à sa masse, composées non d'arrêtes reliées entre elles par des membranes, mais d'os articulés comme ceux de la main et des doigts de l'homme. Une queue gigantesque disposée horizontalement, complète son appareil locomoteur.

L'œil, placé à l'arrière de la tête, est proportionnellement très-petit, il n'est pas plus gros que l'œil du bœuf; l'oreille n'admettrait pas le petit doigt, — mais la vue est perçante et l'ouïe fine de sorte que l'ennemi est découvert de loin.



On a exagéré la rapidité de la nage des baleines; elles ne peuvent filer que trois milles à l'heure. Leur progression est ondulante et, comme nous l'avons dit, on

voit apparaître d'abord la tête, puis, pendant que celle-ci replonge, émergent le dos et finalement la queue.



Les baleines sont très-dévouées à leurs petits et les défendent vigoureusement.

Les baleineaux semblent très-attachés les uns aux autres et n'abandonnent qu'à la dernière extrémité le compagnon blessé ou capturé.

Les mœurs de ces grands animaux sont familiales et douces; il arrive cependant que deux baleines se prennent de querelle et se livrent à d'épouvantables combats.



Voici, d'après Joanne, les procédés employés pour l'exploitation d'une baleine.

L'animal capturé est solidement amarré le long du navire puis on procède à son dépècement.

Des hommes descendent sur la baleine flottante, armés de pelles tranchantes par un côté, que les travailleurs manœuvrent avec ensemble.

Bientôt une large tranche de lard avec le premier aileron s'élève au bout de la grande poulie à hauteur de la vergue, et le corps de la baleine, délesté par cette amputation, tourne sur lui-même comme un poulet à la broche.

Lorsque l'animal est complètement dépouillé, il reste à lui détacher la tête du tronc — une grosse opération qui se pratique à coups de hache — puis les fanons sont arrachés de la machoire.

La carcasse est abandonnée aux requins, aux oiseaux de proie et aux crustacés qui se la partagent avec une égale voracité.

Le lard qui encombre le pont est ensuite coupé en morceaux qui s'engouffrent dans de vastes chaudières installées au pied du mat de misaine.

La nuit est employée à la fonte du lard. Les fourneaux sont chauffés au moyen de *scarps*, cretons encore imprégnés d'huile. Sur les flammes colorées de mille teintes fantastiques se détachent en vigueur les baleiniers, noirs de fumée, semblables aux démons faisant leur sabbat.



La cale d'un baleinier de capacité moyenne peut contenir l'huile d'une trentaine de baleines. Aussi une saison ne suffit-elle pas toujours pour la remplir et il arrive qu'il faut prolonger la campagne pendant deux ou trois ans pour compléter la cargaison.

Une baleine qui rend 70 barils d'huile représente une valeur de 10,000 francs, et ce n'est certes pas trop pour compenser les fatigues et les dangers de la chasse.



Du 1 au 7 juillet. — Retour au Pays.

Nous avons effectué dans les conditions les plus heureuses notre voyage aux régions hyperboréennes et nous aspirons à regagner au plus vite le *pays* : c'est le desideratum du touriste qui atteint le but de son voyage.



Le navire tourne définitivement sa poupe au Cap Nord et s'engage dans la passe étroite entre les îles

Hingvadsö et *Reinö*, canal naturel qui relie le *Gröt-Sund* à l'Atlantique.



Nous débarquons à *Tromsö* de bon matin. Le retour du *Sverre* était déjà signalé au presbytère où le couvert nous attend.

Nous fîmes honneur à un *Frukost* (le breakfast des Anglais) qui nous est cordialement offert.

Au dessert, avec la délicieuse *öl* (bière) du pays, des toasts sont portés en norvégien, en anglais, en français et en flamand, à la santé de nos excellents amis les missionnaires *Crul* et *Erick Wang*.



Nous quittons *Tromsö* à 11 heures.

La journée est sombre et pluvieuse; le temps ne s'éclaircit un peu que vers le soir.

A 9 heures, nous croisons l'*Haakon-Jarl* de la même compagnie que le *Sverre*.

Les navires frères stoppent un instant pour échanger des signaux.

Quelques minutes plus tard nous saluons dans le lointain le groupe des îles *Loffoden*, brillamment éclairé par le soleil de minuit.



Avant de repasser le cercle polaire, le *Sverre* dévie une dernière fois de sa route et s'enfonce dans le *Skarsfjord*. Le capitaine veut nous faire voir de près le *Swartissen* (le glacier noir), le plus important des glaciers de la Norvège après le *Justedalbrai*, et qui recouvre 1300 kilomètres carrés de terrain.

Nous avons à traverser toute une vallée tapissée de mousse de renne pour atteindre ce fleuve congelé qui descend en pente douce des plateaux supérieurs.

L'ascension de cette mer de glace est réputée comme très-dangereuse : nous n'avons guère le temps d'en faire l'essai.



Avant de quitter l'Océan arctique, nous sommes assaillis par une épouvantable tempête à laquelle nous n'échappons qu'après avoir doublé le *Cap de Bejan*.



Le 2 juillet à 2 heures de l'après-midi, nous arrivons à Throndhjem et nous nous séparons à regret de l'équipage du *Swerre-Sigurdsson*, de l'excellent capitaine *Holtfodt* et de ses braves lieutenants.



A 4 heures l'express de Christiania nous emporte, trop rapidement hélas, à travers les superbes vallées de *Guldalen*, de *Soknedalen* et de *Glommen*, par *Hamar* et les rives du lac *Mjosen*, dont nous avons vu l'autre bout à *Lillehammer*.

A *Eidsvold* les voyageurs pour Christiania changent de train.

Nous mettons pied à terre dans cette ville le vendredi 3 juillet, à 11 heures du matin. Nous nous installons cette fois à l'hôtel *Scandinavia*, nouvellement construit dans le Carls-Johans-gade.

Décidément le guignon nous poursuit dans la capitale de la Norwège : à notre grand désappointement le

bâteau pour Gothembourg et Copenhague ne lèvera l'ancre que le lendemain soir.

Nous en prenons bravement notre parti, et nous passons le temps à flâner, et à naviguer sur le fjord.



Enfin, le 4 juillet à 4 heures du soir, nous prenons ce même *Christiania* qui nous a amenés au début de notre voyage de Copenhague à Gothembourg.

Nous fendons les eaux du fjord par un temps à souhait, mais avant d'arriver à *Laurvig*, le steward vient nous demander si nous voulons souper. Nous lui répondons qu'il est trop tôt.

— « Oh! Messieurs, réplique-t-il, plus tard vous « n'en aurez plus l'occasion car nous allons danser. »

En effet, à peine entrés dans le *Skagger-Rack*, nous sommes battus, jusqu'à notre arrivée à Gothembourg le lendemain matin, par une tourmente effroyable.

Par contre, notre traversée du *Kattegat* est égayée par un beau soleil.



Copenhague était endimanchée et respirait un air de fête.



L'Ægir qui chauffait en rade de *Korsør*, nous embarque à 10 1/2 heures du soir et à 3 1/2 heures du matin nous dépose à *Kiel*, juste à temps pour prendre le train qui nous fait arriver par Hambourg à *Cologne* à 6 heures du soir.



Un joyeux dîner au vieil *Hôtel de Hollande*, dans la belle salle à manger donnant sur l'embarcadère des bateaux à vapeur du Rhin, fut le dernier épisode de notre escapade au Cap Nord. (1)

PAUL RAEPSAET.

(1) *Ce récit de voyage au Cap Nord, illustré de 8 planches phototypiques, est en vente chez les Editeurs du « Magasin littéraire », au profit de l'hôpital catholique de Christiania, dirigé par les Sœurs de la S^{te} Espérance. — Prix fr. 5,00.*





LA NAVIGATION AÉRIENNE

ET

L'ÉLECTRICITÉ.

II.

La direction des ballons jusqu'en 1881.

LES frères Montgolfier les premiers comprirent qu'il manquait à leur invention un complément indispensable. L'aérostat qui ne peut pas régulariser sa marche, c'est le navire livré sans agrès à la fureur des vents et des flots. Il fallait créer l'art de diriger les ballons. Cela seul pouvait assurer leur avenir et répondre à l'enthousiasme qui suivit leur naissance.

Après réflexion sérieuse, les inventeurs résolurent de tenter des combinaisons mécaniques qui semblaient devoir les conduire au but. Mais le manque de ressources et surtout les événements de 1789 les arrêtrèrent dans leur entreprise. Ils avaient voulu d'abord se servir de rames. Mais vers la fin de 1783, Joseph écrivait à Etienne : « En grâce, mon ami, réfléchis, calcule bien; si tu emploies des rames, il te les faudra faire grandes ou petites; si elles sont grandes, elles seront trop lourdes; si elles sont petites, il faudra les faire

mouvoir avec d'autant plus de rapidité. Faisons le compte sur un globe de cent pieds de diamètre »... Et calcul fait, il arrive à conclure que la puissance de trente hommes, employés à faire des efforts qu'ils ne soutiendraient pas cinquante minutes sans se reposer, ne suffirait pas pour faire deux petites lieues à l'heure : « Je ne vois moyen efficace de direction, poursuit Joseph, que dans la connaissance des différents courants d'air, dont il faudrait faire une étude; il est rare qu'ils ne varient suivant les hauteurs » (1). Les deux frères n'en poursuivirent pas moins leurs essais. D'après le comte de Boissy d'Anglas, ils eurent même l'idée de donner à leur aérostat une forme lenticulaire et d'y « *appliquer la puissance de la machine à vapeur*, dont ils avaient étudié la théorie avec une extrême attention » (2).

Le savant Lavoisier croyait à la possibilité d'une solution. Dès la première séance de la commission nommée pour s'occuper des recherches relatives aux aérostats, il précisait en quelques mots les conditions du problème : « En employant la force des hommes, dit-il, il paraît constant qu'on pourra écarter la machine de la direction du vent sous un angle de plusieurs degrés » (3).

Guyton de Morveau fit en 1784 des tentatives sérieuses, dont les résultats ne furent point inutiles. Nous citerons un extrait de son rapport à l'Académie de Dijon, au sujet d'une expérience faite en cette ville à la date du 12 juin.

« Ayant suffisamment fait jouer les soupapes pour nous tranquilliser sur l'effet de la dilatation, nous réso-

(1) *Magasin pittoresque*, 1853, p. 269.

(2) D^r HOEFER. *Nouvelle biographie générale*, p. 279

(3) *Comptes rendus*, T. LXXI. 1870. p. 608.

lûmes d'essayer les manœuvres à la vue de toute la ville, et de la tourner de l'est au nord; nous reconnûmes avec plaisir qu'elles produisaient leur effet : le gouvernail déplaçait l'arrière et portait le cap du côté que nous désirions, en changeant à chaque fois la direction d'environ 3 degrés à 4 degrés sur la boussole ».

On resta loin du but marqué. Le vent emporta la machine bien que les voyageurs fissent force de rames, et la fatigue les contraignit bientôt de suspendre les manœuvres.



Blanchard, peut-être le plus audacieux des aéronautes, crut pouvoir mieux réussir. Mécanicien d'un mérite incontestable, il avait depuis longtemps imaginé un vaisseau volant (fig. 2), qui, suivant les chroniqueurs

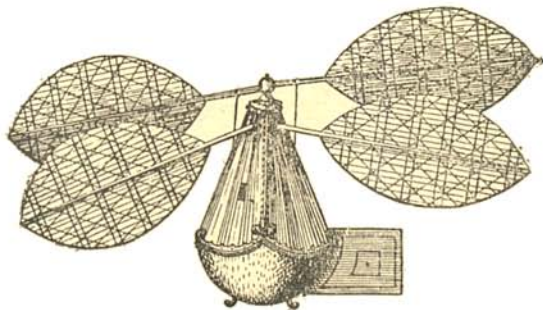


Fig. 2. — Vaisseau volant de Blanchard, d'après une ancienne gravure.

d'alors, pouvait au moyen d'un contrepoids de six livres seulement, s'élever à vingt pieds au dessus de terre. Méconnu et raillé par ses contemporains, il commençait à perdre courage, quand il apprit les expériences récentes d'Annonay. Son esprit pénétrant sut tirer parti de la découverte. Il relia donc son bateau avec un ballon à gaz (fig. 3), persuadé qu'il réussirait à diriger tout le

ystème. Le premier essai se fit le 2 mars 1784, en présence de tout Paris. Après le voyage, Blanchard prétendait avoir louvoyé contre le courant d'air, à l'aide de son gouvernail et de ses rames; mais les savants qui l'avaient observé, démentirent ses assertions et attribuèrent les déviations successives aux mouvements divers des couches atmosphériques. Enhardi par ce prétendu succès, et désormais téméraire plutôt que courageux, Blanchard conçut le projet le plus extravagant que l'on puisse imaginer. Malgré les incertitudes de la navigation aérienne et l'imperfection notoire de ses appareils, il annonça dans les journaux qu'il traverserait la Manche en *ballon dirigeable*. Il tint parole. Le 7 janvier 1785, Blanchard accompagné du docteur John Jeffries, quitta Douvres en ballon et passa d'Angleterre en France.

« Ce jour là, dit Tibère Cavallo (1), le ciel était serein; une faible brise soufflait du nord-nord-ouest. On commença à emplir le ballon (fig. 3) vers dix heures, et pendant cette opération, on lança deux petits ballons pour connaître la direction du vent... A une heure, Blanchard ordonna qu'on livrât le ballon à lui-même; mais le poids se trouvant trop considérable, les deux voyageurs furent obligés de jeter presque tout leur lest et finirent par s'élever lentement; il ne leur restait plus alors que trois sacs de sable de dix livres chacun. Il faisait beau et même assez chaud. Le docteur Jeffries, dans une lettre adressée au président de la société royale de Londres, décrit avec enthousiasme le spectacle qui s'offrit à leurs yeux; les campagnes situées derrière Douvres, semées de villes et de villages, dont

(1) TIBÈRE CAVALLO. *Histoire et pratique de l'aérostation*. Paris 1786.

on comptait au moins trente sept, formaient une perspective charmante. De l'autre côté, les rochers escarpés, contre lesquels la mer venait se briser en passant sur les bancs de sable de Godwin, leur offraient un aspect formidable.

« Ils passèrent par dessus plusieurs navires; mais le ballon était trop distendu, il descendait : ils jetèrent un sac et demi de lest et s'élevèrent de nouveau; ils avaient déjà franchi un tiers de la distance et n'apercevaient plus le château de Douvres. Comme le ballon descendait toujours, ils sacrifièrent le reste de leur lest, et comme cela ne suffisait pas, ils ajoutèrent quelques livres, et se relevèrent; ils pouvaient être à moitié du trajet entre les côtes de France et d'Angleterre. A

deux heures un quart, le mercure montant dans le baromètre, leur fit voir qu'ils descendaient encore : le reste des livres y passa. A deux heures vingt-cinq minutes, étant aux trois quarts du chemin, ils aperçurent les côtes de France leur offrant un aspect enchanteur. Mais, par suite ou de la perte de l'air inflammable ou de la condensation du gaz, le ballon descendait

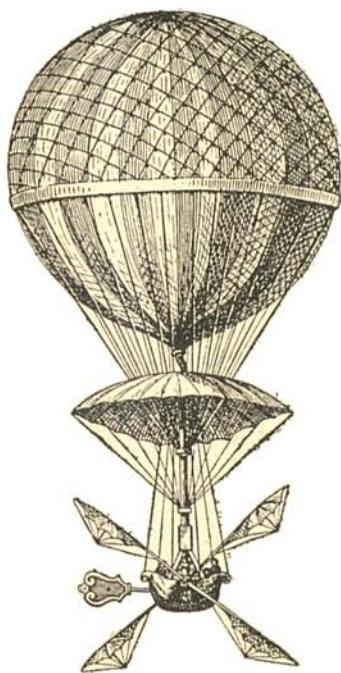


Fig. 3. — Le vaisseau volant de Blanchard adapté à un ballon.

toujours, et, nouveaux Tantales, ils étaient très-incertains de toucher jamais cette terre si désirée; ils lancèrent alors leurs provisions de bouche, *les ailes du bateau* et plusieurs autres objets.... En dépit de tout, le ballon descendait toujours.

« On dit que dans ce moment suprême, le docteur Jeffries offrit à son compagnon de se jeter à la mer : « Nous sommes perdus tous les deux, lui dit-il; « si vous croyez que ce moyen puisse vous sauver, je « suis prêt à faire le sacrifice de ma vie ».

« Néanmoins une dernière ressource leur restait encore : ils pouvaient se débarrasser de leur nacelle, et s'attacher aux cordes du ballon. Ils se disposaient à essayer cette dernière et terrible ressource et se tenaient tous deux suspendus aux cordages du filet, prêts à couper les liens qui le retenaient, lorsqu'ils crurent sentir un mouvement léger d'ascension : le ballon remontait; ils étaient à 4 milles des côtes de la France, et leur marche était assez rapide. Toute crainte fut bientôt bannie; la côte de France paraissait à leur vue et plus grande et plus belle; ils apercevaient une vingtaine de villes et de villages.... A trois heures précises, ils passèrent sur les terres élevées qui se trouvent environ à la moitié de la distance entre le cap Blanc et Calais. Dans ce moment le ballon s'éleva rapidement et décrivit un grand arc, et ils montèrent plus haut qu'ils n'avaient été dans toute la traversée; le vent augmenta et changea un peu de direction. Nos deux voyageurs jetèrent leurs scaphandres devenus inutiles, et, étant descendus à la hauteur des arbres de la forêt de Guines, le docteur Jeffries se saisit d'une branche et leur marche fut arrêtée. L'on ouvrit la soupape, le gaz s'échappa avec bruit et quelques minutes après ils prirent terre entre une ouverture formée par les arbres, après avoir

accompli une entreprise dont le souvenir passera peut-être à la postérité la plus reculée. »

Blanchard cette fois n'eut pas l'audace d'attribuer à son *vaisseau volant* l'heureuse issue de cette périlleuse traversée.

Cinq mois plus tard, Pilâtre de Rozier, emporté par un funeste élan d'émulation, tenta de franchir la mer, de Boulogne à Londres, en se livrant sans merci aux courants aériens. Pour disposer à son gré d'une force ascensionnelle supplémentaire, il avait suspendu un ballon à air chaud au dessous d'un aérostat à gaz hydrogène. Les expériences brillantes du faubourg S^t Antoine avaient prouvé qu'en activant ou ralentissant le feu du réchaud, on règle à volonté les mouvements verticaux de la montgolfière. Notre héros croyait-il grâce à la combinaison adoptée, pouvoir se maintenir à la hauteur qu'il voudrait? On l'ignore. Le fait est que le 5 juin 1785 Pilâtre de Rozier et Romain, jeune physicien de Boulogne, s'élevèrent de la côte de France. A une hauteur de 400 mètres, le ballon à gaz se dégonfla tout d'un coup, retomba sur la montgolfière et entraîna tout le système avec une vitesse effrayante. Les infortunés aréonautes furent écrasés dans leur chute.... La machine s'était abattue à quelques pas de l'endroit où l'on venait d'élever une colonne de marbre en souvenir de l'expédition de Blanchard!

Le goût des expéditions aventureuses ne s'est pas encore perdu. En 1886 plusieurs aréonautes ont essayé de franchir le Zuiderzée, la Manche ou la Méditerranée. Bientôt l'on fera le tour du monde en ballon. D'après le Cosmos, un américain M. Van Tassel se propose de traverser l'Océan Atlantique. A cet effet il vient de faire construire à San Francisco le plus gros aérostat qui ait jamais existé. Le monstre n'aura aucun appareil de direction; les courants aériens seuls régleront

sa marche et le porteront en Europe avec une vitesse de 160^{km} par heure! Quinze personnes prendront place dans la nacelle. Succès garanti!



Meusnier, colonel du génie français et membre de l'Institut, aborda d'une manière plus sérieuse le problème si complexe de la direction des ballons. Dès 1784, il écrivit sur l'équilibre des machines aérostatiques, plusieurs mémoires (1) dont les idées principales ont été reprises avec un plein succès dans les célèbres expériences de Chalais-Meudon. Il proposa de donner au ballon une forme allongée afin de réduire la résistance de l'air dans le sens du mouvement. Ce n'est pas le seul perfectionnement qu'il imagina.

La pression atmosphérique varie avec la hauteur. Par suite le poids qui presse le ballon et équilibre à tout moment la force élastique du gaz, diminue à mesure que l'on s'élève. Le gaz obéissant à son expansibilité se dilate et tend à faire crever l'enveloppe. On évite un accident si fâcheux en ne gonflant l'aérostat qu'aux deux tiers.

Ce procédé, excellent dans les circonstances ordinaires, présente des inconvénients sérieux au point de vue de la direction des ballons. La surface du tissu se ride et les plis qui en résultent, augmentent considérablement les résistances passives. Pour maintenir la rigidité du ballon, Meusnier imagina de placer à l'intérieur du sphéroïde une poche à air, gonflée ou dégonflée mécaniquement, suivant les manœuvres à exécuter. L'ingénieur constructeur destinait encore le ballonnet à l'importante fonction de vessie natatoire

(1) *Comptes rendus* T. LXXI. 1870. p. 569.

ou de moteur vertical. L'accumulation d'air atmosphérique injecté au moyen d'une pompe foulante, devait augmenter le poids du système et le faire descendre; pour le faire remonter, il suffirait de donner issue à l'air comprimé. Dans la pensée de l'auteur du projet on aurait été dispensé de la sorte d'ouvrir la soupape et de jeter du lest pour évoluer à volonté dans le sens de la hauteur. C'était donner au ballonnet un rôle que la légèreté de son enveloppe et la faiblesse du tissu ne comportaient pas. L'expérience a montré du reste que la variation de densité de tout le système due à la présence de ce sac aérien est peu sensible.

Quant aux moyens de direction, Meusnier proposa d'employer l'hélice, à son avis l'agent le plus efficace. Il devança donc Sauvage et tous ceux qui se disputent la priorité de l'application de cet engin à la mise en mouvement d'un bateau. L'équipage serait employé à faire tourner l'axe de l'hélice. La vitesse propre du ballon, les calculs l'établissaient, atteindrait jusqu'à 5^{km} à l'heure. Cette vitesse est évidemment insuffisante pour résister même à une brise légère. Meusnier le savait; aussi ne se proposait-il que de trouver au moyen de sa machine un courant d'air propice, auquel il devait ensuite s'abandonner. L'uniformité de mouvement des couches atmosphériques *de même hauteur* constatée depuis montre qu'une déviation horizontale quelconque ne peut que dans des cas exceptionnels conduire à des courants de directions différentes. Les principes du grand géomètre n'en méritent pas moins toute l'attention des savants. C'est pour les avoir oubliés que les aéronautes n'aboutirent plus tard qu'à d'humiliants échecs.

Il est impossible d'énumérer tous les systèmes de ballons dirigeables imaginés depuis 1784. Les prétendus inventeurs se comptent par milliers. Chose étrange! Bon

nombre des combinaisons proposées sont manifestement contraires aux lois les plus élémentaires de la physique. On dirait que le désir d'attacher son nom à une découverte nouvelle suffise pour aveugler les esprits les plus judicieux.

Comme il n'y a pas de vent en ballon, l'aérostat se déplace avec la masse d'air qui le porte, et une voile qu'on y attacherait resterait flasque. Un inventeur eut l'idée charmante de la gonfler au moyen d'une soufflerie placée dans la nacelle! Un autre proposa de construire un ballon cylindrique en aluminium de 100000^{m³} et capable d'emporter 5000 voyageurs. Les parois seraient façonnées à la manière d'une spire gigantesque. Au moyen de pédales ingénieusement combinées, l'équipage ferait pivoter l'appareil autour de son axe et lui donnerait un mouvement en tout semblable à celui de la vis qui avance en pénétrant dans un morceau de bois! On a élaboré des conceptions bien plus ingénieuses encore!

Lorsqu'un navire marche en mer sous le jeu combiné des voiles et du gouvernail, deux forces très diverses le sollicitent : la force active du vent et la force passive de la résistance latérale de l'eau. Tout écart de la ligne du vent suppose l'action combinée de ces deux forces et s'effectue suivant leur résultante. L'une d'elles, la résistance de l'eau se développe grâce au mouvement même du navire. Il suffit donc qu'il y ait sur mer une brise même légère pour qu'on soit jusqu'à un certain point maître de suivre toutes les directions et de remonter presque les courants aériens. Le ballon nage dans l'air seul, il y est immergé tout entier; alors que le navire flotte à la séparation de deux fluides de densité très-différente. Le vaisseau aérien n'est sollicité que par une force unique, la force même du vent. Il doit obéir entièrement à cette sollicitation, et les voiles sont des engins de direction nécessaire-

ment inefficaces.... Un expérimentateur s'avisa de combler la lacune. Des aimants très puissants, déposés dans la nacelle, se placeraient sous l'action directrice de la terre dans le plan du méridien magnétique, et le ballon « *serait toujours attiré vers le pôle nord* ». A son avis, voilà la résistance latérale trouvée. Avec une voile et un gouvernail, notre aéronaute croyait pouvoir se diriger dans les airs tout aussi bien qu'à la surface des eaux. Cette idée théorique, vague d'ailleurs et mal raisonnée, ne supporte pas l'examen. Les attractions magnétiques, outre qu'elles ont une puissance mécanique relativement faible, constituent un couple d'intensité variable, pouvant tout au plus orienter le système d'une manière constante, et empêcher les mouvements giratoires. Le ballon n'en était pas moins livré aux courants aériens, et la parité que l'auteur du projet prétendait établir entre son ballon dirigeable et le navire à voiles n'existait que dans sa pensée.

Monge étudia lui aussi la question épineuse de la navigation aérienne. Un système de vingt-cinq ballons sphériques, reliés entre eux comme les grains d'un chapelet formant un assemblage flexible en tous sens, lui paraissait être susceptible de prendre dans l'espace telle direction qu'on voudrait. Chaque ballon aurait sa nacelle et son pilote; sous les ordres du chef de la flottille, les différents globes auraient, d'après des signaux convenus, à monter ou à descendre, et les changements successifs des positions relatives imiteraient dans l'air le mouvement de l'anguille dans l'eau. Le projet est digne du pays des beaux rêves!

Le 5 octobre 1812, Deghen, horloger français d'un certain mérite, essaya au Champ de Mars à Paris un appareil assez original (fig. 4). Un ballon d'une force ascensionnelle égale à la pesanteur portait l'aéronaute

de façon à lui laisser le libre usage des mains et des pieds. Deux ailes complétaient le système. Deghen espérait pouvoir à leur aide se diriger dans les airs.

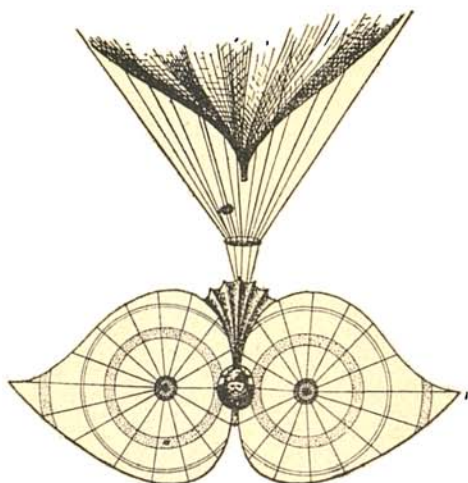


Fig. 4. — Appareil de Deghen.

Il ne réussit pas seulement à s'élever du sol. Telle fut l'irritation de la foule, qu'il faillit en coûter la vie au malheureux inventeur.

En 1825, Edmond Genet, établi aux Etats-Unis, prit un brevet du gouvernement américain pour un *aérostat dirigeable*. La machine décrite par l'inventeur comprenait un porteur ovoïde allongé d'avant en arrière, un générateur de gaz hydrogène destiné à réparer les pertes imposées par les exigences des manœuvres, enfin un manège mû par des chevaux comme moyen mécanique de propulsion. La hardiesse d'une conception scientifique n'est pas toujours une garantie de succès. Les combinaisons étranges de Blanchard, de Monge et de Genet, et bien d'autres non moins

bizarres, dont nous ferons grâce au lecteur, en sont la preuve convaincante.



Toutefois il y aurait injustice à se railler sans discernement des premiers essais d'un art dans l'enfance. C'est déjà beaucoup que les inventeurs aient songé à construire des aérostats de forme allongée et les aient munis de propulseurs se rapprochant plus ou moins des types actuellement employés. Les moyens d'exécution leur faisaient absolument défaut : le moteur humain était insuffisant, et la machine à vapeur ne pouvait pas encore être construite avec la légèreté requise pour son application pratique à la navigation aérienne. D'ailleurs l'idée même d'adapter une chaudière à un ballon rempli d'un gaz essentiellement inflammable et destiné à enlever des voyageurs, effrayait les plus entreprenants. Henri Giffard ne recula pas devant la difficulté. Ce jeune ingénieur, que son mérite devait plus tard élever au rang des plus grands inventeurs, imagina les dispositions les plus favorables pour l'installation du foyer. En 1851, il prit un brevet qui avait pour titre : *Application de la vapeur à la navigation aérienne*. Avec une netteté de vues et une précision de travail marquées au coin du génie, l'auteur y décrit la construction et indique les calculs mathématiques qui servirent de base à son projet. La théorie demandait la sanction de l'expérience. Mécanicien d'un rare talent, Giffard réussit à faire une petite machine à vapeur de la force de trois chevaux, marchant à grande vitesse et ne pesant que 45^{kg}. C'était la démonstration expérimentale de la possibilité d'un moteur convenable pour les navires aériens. Il ne fallait plus qu'un ballon, pour faire l'essai en ascension libre. Vers la fin

de 1852 il était construit et équipé. La première ascension eut lieu le 24 septembre. Dès le lendemain Giffard publia dans le journal *La Presse* la description de son appareil et le récit du voyage. Nous empruntons à cette pièce les détails les plus intéressants.

Le navire (fig. 5) a une forme allongée et se termine par deux pointes. Il mesure 44^m de longueur, et son diamètre au milieu est de 12^m. Le porteur cube 2500^m, et, rempli de gaz d'éclairage, il possède une force ascen-

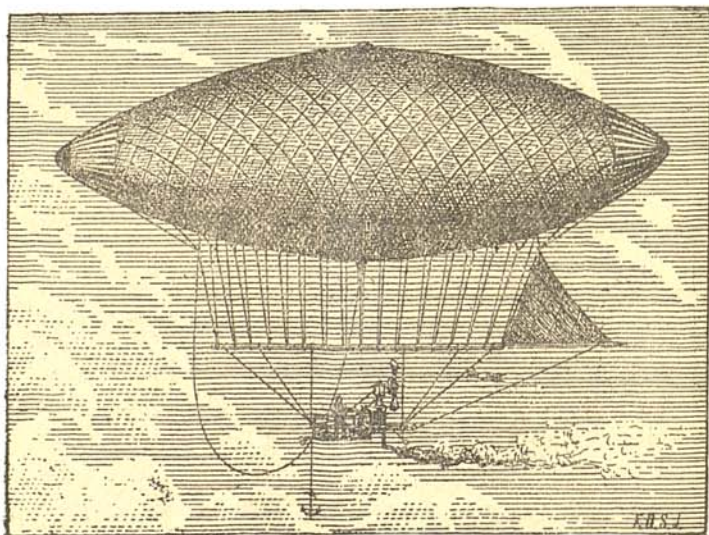


Fig. 5. — Premier aérostat dirigeable à vapeur, construit par Giffard.

sionnelle totale de 1800^{kg} environ. Les extrémités du filet qui l'enveloppe à la partie supérieure se réunissent à une traverse horizontale de bois de 20^m de longueur. Une voile triangulaire assujettie à l'extrémité de cette traverse représente le gouvernail et la quille. Placée suivant l'axe du ballon, elle sert à maintenir l'ensemble du système dans la direction du vent relatif; inclinée à droite

ou à gauche, elle produit au gré de l'aéronaute une déviation correspondante de tout l'appareil. A 6^m au-dessous de la traverse est suspendue la machine à vapeur avec tous ses accessoires. La chaudière est verticale et la cheminée dirigée de haut en bas. Le tirage s'y opère au moyen de la vapeur qui vient s'y élancer avec force, et entraîne les produits de la combustion le plus loin possible en dessous de l'aérostat. Le propulseur est une hélice à trois palettes planes, faisant 110 tours par minute avec une force de trois chevaux-vapeur, ce qui représente la force de 25 à 30 hommes. Le poids du moteur proprement dit, est de 150^{kg} c'est-à-dire de 50^{kg} par force de cheval, ou de 5 à 6^{kg} par force d'homme; de sorte que s'il s'agissait de produire le même effet par ce dernier moyen, il faudrait, ce qui serait impossible, enlever 25 à 30 hommes représentant un poids moyen de 1800^{kg}, c'est-à-dire un poids douze fois plus considérable.

Dans un air parfaitement calme la vitesse de transport en tous sens est de 2 à 5 mètres par seconde; cette vitesse est évidemment augmentée ou diminuée, par rapport aux objets fixes, de toute la vitesse du vent, suivant qu'on marche avec lui ou contre lui, absolument comme pour un bateau montant ou descendant un courant quelconque; dans tous les cas l'appareil a la faculté de dévier plus ou moins de la ligne du vent, et de former avec celle-ci un angle qui dépend de la vitesse de ce dernier.....

Suit la narration de l'expérience. Giffard la présente en ces termes : « Je suis parti seul de l'Hippodrome le 24 à 5^h15^m. Le vent soufflait avec une assez grande violence. Je n'ai pas songé un seul instant à lutter directement contre le vent; la force de la machine ne me l'eût pas permis, cela étant prévu d'avance et démontré par le calcul; mais j'ai opéré avec le plus grand succès diverses manœuvres de mouvement circulaire et de déviation latérale.

« L'action du gouvernail se faisait parfaitement sentir, et à peine avais-je tiré légèrement une des deux cordes de manœuvre, que je voyais immédiatement l'horizon tourner autour de moi. Je suis monté à une hauteur de 1800^m et j'ai pu m'y maintenir horizontalement à l'aide d'un nouvel appareil que j'ai imaginé et qui indique immédiatement le moindre mouvement vertical de l'aérostat. Cependant la nuit approchait, je ne pouvais rester plus longtemps dans l'atmosphère; craignant que l'appareil n'arrivât à terre avec une certaine vitesse, je commençai à étouffer le feu avec du sable, j'ouvris tous les robinets de la chaudière, la vapeur s'écoula de toutes parts avec un fracas horrible. J'eus un moment la crainte qu'il ne se produisît quelque phénomène électrique, et pendant quelques instants je fus enveloppé d'un nuage de vapeur qui ne me permit plus de rien distinguer.

« J'étais en ce moment à la plus grande élévation que j'aie atteinte. Le baromètre marquait 1800 mètres. Je m'occupai immédiatement de regagner la terre, ce que j'effectuai très-heureusement dans la commune d'Elancourt, près Trappe, dont les habitants m'accueillirent avec le plus grand empressement et m'aidèrent à dégonfler l'aérostat.

« A 10 heures, j'étais de retour à Paris. L'appareil a éprouvé dans la descente quelques avaries insignifiantes (1) ».

En 1855, Henri Giffard recommença l'expérience avec un ballon oblong de 4500^{mc}. La vitesse du vent au moment du départ dépassait la vitesse propre du ballon, et l'inventeur n'obtint par le jeu combiné

(1) *Comptes rendus*, T. LXXI. 1870, p. 685.

du gouvernail et de l'hélice qu'une déviation latérale de quelques degrés. Son succès eût été plein, s'il avait persévéré et attendu un temps calme pour exécuter ses ascensions. Mais le manque de ressources l'engagea pour quelque temps dans d'autres études. Une fois riche, Giffard reprit ses recherches et ses travaux. C'est lui qui en 1878 installa dans la cour du Carrousel à Paris, l'immense ballon captif à vapeur de l'Exposition.

Depuis 1852, le grand ingénieur étudiait les conditions d'une expérience décisive. Il rêvait un aérostat de 50000 ou de 100000^mc. « Plus les ballons sont gros, se disait-il, plus ils sont forts contre le vent ». Il disait vrai : à cause de la forme plus ou moins sphérique, le volume croît en plus grande proportion que la surface de résistance, quand on augmente les dimensions d'un navire aérien.

Sûr de son fait, Henri Giffard promettait d'aller, lors de sa première ascension, déposer une couronne sur la croix du Panthéon. Un million, pris sur sa fortune personnelle, était déposé à la banque pour couvrir les frais de l'entreprise. Les circonstances ne lui permirent pas de donner suite à son projet. Il n'en était pas moins établi que les aérostats allongés sont stables dans l'air et qu'ils s'animent d'une vitesse propre sous l'action d'un propulseur mécanique.



Quinze ans durant, le problème de la direction des ballons semblait être abandonné, lorsque le siège de Paris vint réveiller les hommes de science de leur long assoupissement.

La grande métropole est cernée par les légions Allemandes, voilà deux millions d'hommes condamnés

à endurer toutes les horreurs de l'investissement... Il faut tout à prix mettre la capitale en communication avec la province. C'est le seul moyen de venir en aide à la patrie en danger : le silence de Paris c'est la perte de la France. Dans cette extrémité, le comité de défense fait un appel au génie scientifique. Il s'agit d'organiser un service postal aérien; il faut des ballons pour emporter de la capitale les dépêches officielles et les lettres du public; il faut des ballons pour faire parvenir en mains sûres, les pigeons voyageurs destinés à faire entrer à Paris les dépêches microscopiques envoyées de divers points de la France. Mais les ballons, ce sont des messagers encore enfants, incapables par eux-mêmes de tromper la vigilance des Prussiens. Comment leur tracer la route à suivre? Comment les faire aborder sur un sol ami?...

La question était loin d'être résolue, que déjà des aéronautes improvisés sortaient de la ville, heureux de mourir, s'il le fallait, pour le salut commun.

Pendant Dupuy de Lôme, l'inventeur du bâtiment cuirassé, et le réformateur de la marine de guerre, entreprit de construire un ballon dirigeable. Le 17 octobre un premier projet fut présenté à l'Académie des Sciences (1), et le Gouvernement de la Défense nationale accorda sur le champ une somme de 40000 francs pour couvrir les frais d'exécution.

Une nécessité pressante stimule le génie d'invention et conduit parfois à de brillantes découvertes; mais le calme et le temps peuvent seuls mûrir une conception scientifique. Malgré son habileté et son expérience, Dupuy de Lôme ne réussit pas à procurer

(1) *Comptes rendus*, T. LXXI. 1870, p. 502.

à la ville investie les précieux avantages qu'on pouvait attendre d'un ballon dirigeable. Il n'était pas facile de se procurer dans Paris avec son industrie désorganisée, les matériaux indispensables à la construction. Des accidents imprévus, tels que l'insurrection du 18 mars, interrompirent les travaux à plusieurs reprises. La guerre était terminée avant que le nouvel aérostat pût être conduit dans les airs. Cette mémorable expérience n'eut lieu que le 2 février 1872.

Le ballon de Dupuy de Lôme (fig. 6), de forme

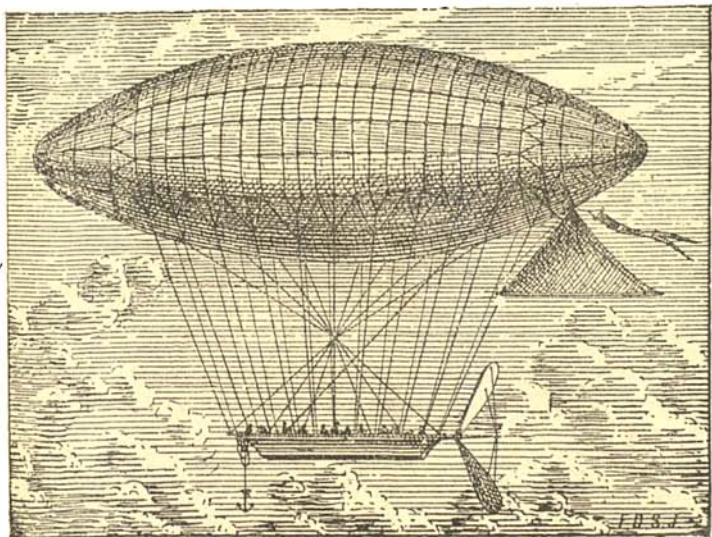


Fig. 6. - Aérostat à moteur animé de Dupuy de Lôme.

allongée comme celui de Giffard, mesurait 36 mètres de longueur et cubait 3500^m. On employa l'hydrogène pur pour le gonfler. Le gouvernail se composait d'une voile triangulaire placée sous le ballon, près de la pointe arrière. Quatorze hommes formaient l'équi-

page : huit d'entre eux mettaient en mouvement l'appareil de propulsion, les autres étaient chargés des différentes manœuvres. Une hélice à deux ailes et de 6^m de diamètre était directement portée par la nacelle. Le treuil destiné à la mettre en action, se composait d'un arbre en fer coudé formant huit manivelles d'avant en arrière.

Le 1^{er} février au soir le ballon était prêt; il avait fallu trois jours pour le gonfler. Le lendemain le ciel était couvert, la pluie était imminente, il ventait assez fort à Paris. L'essai ne pouvait plus être ajourné; à 1 heure de l'après-midi les cordes de retenue furent lâchées, et l'aérostat s'éleva avec un excédant de force ascensionnelle de 150^{kg}. Peu de minutes après le départ, l'hélice fut mise en mouvement par les huit hommes à la fois, doucement d'abord, plus vite ensuite. L'influence du gouvernail se fit immédiatement sentir dans le sens voulu; et un anémomètre présenté au courant d'air à l'avant de la nacelle, restait immobile seulement quand l'hélice avait stoppé (1); cela prouve que l'aérostat avait une vitesse propre par rapport à l'air ambiant. On prit terre à 3 heures précises, après avoir pendant tout le trajet soigneusement observé les mouvements de la machine et les déviations obtenues.

Malgré la forme oblongue, la stabilité fut parfaite, grâce au mode de suspension adopté par le constructeur. Une sorte de chemise remplaçait le filet ordinaire à la partie supérieure du porteur. Deux filets étaient fixés à la lisière de cette housse. Le filet extérieur portait directement la nacelle; le filet intérieur formait

(1) Comme nous l'avons dit, il n'y a pas de vent en ballon, à moins que sous l'influence d'une force motrice propre, l'appareil ne se rende indépendant des mouvements de l'air qui le porte.

au dessous du ballon deux cônes opposés dont le sommet commun était entre le ballon et la nacelle sur l'axe vertical qui reliait les deux centres. La vitesse propre de l'aérostat, mesurée à l'anémomètre, a atteint 2^m82 par seconde soit 10^{km} environ par heure; et il a été possible d'obtenir une déviation appréciable de la ligne du vent, malgré quelques embardées dues en grande partie à l'inexpérience du timonier (1).

Dupuy de Lôme ne s'était pas dissimulé l'infériorité de son *moteur animé*. Mais il savait qu'une machine à feu ne fonctionne pas avec un poids constant; de plus il redoutait les dangers que présente un foyer porté par un ballon à gaz hydrogène. Pour s'en préserver efficacement on pourrait, ce semble, éloigner la nacelle du ballon; seulement la stabilité serait compromise. En effet la résistance du milieu ambiant se fait sentir principalement sur le porteur, tandis que la force motrice est concentrée en un point de la nacelle. Il s'ensuit que le haut et le bas seront continuellement sollicités en sens contraire; et ce moment perturbateur ne cessera d'imprimer à tout le système un mouvement de tangage très-nuisible.

Malgré tout cela Dupuy de Lôme « a été l'initiateur et le maître de tous ceux qui ont abordé sérieusement la question de la navigation aérienne, depuis la publication de son beau mémoire sur l'aérostat à hélice, expérimenté par lui en 1872.

« Pour le public éclairé cette expérience avait atteint son but aussi complètement qu'on pourrait l'espérer avec les ressources limitées dont disposait

(1) *Comptes rendus*, T. LXXIV. 1872, p. 345-354.

l'éminent ingénieur et dans les conditions défavorables où elle avait été entreprise (1) ».



Les tentatives de navigation aérienne faites jusqu'en 1872 ne réalisèrent pas les espérances qu'elles avaient fait concevoir. Toutefois les plus sérieuses ne furent pas stériles en résultats. La forme allongée du porteur, le ballonnet compensateur à air et l'hélice comme agent de propulsion sont actuellement adoptés par tous les aéronautes. On a perfectionné le mécanisme, diminué les résistances, empêché le centre de gravité de se déplacer outre mesure, et trouvé des procédés nouveaux pour rendre l'étoffe du ballon parfaitement imperméable au gaz hydrogène. L'aéronautique est devenue ainsi peu à peu ce qu'elle est aujourd'hui. Sans les travaux d'un Meusnier, d'un Giffard, d'un Dupuy de Lôme, les progrès actuels eussent été impossibles. Un mot pour le prouver.

Le 9 août 1884, les capitaines Renaud et Krebs, essayèrent pour la première fois le ballon dirigeable de Chalais-Meudon. Dans leurs rapports à l'Académie des sciences, ils déclarèrent avoir suivi pas à pas les indications de Dupuy de Lôme, ce qui les mit à même de construire la machine dans des conditions particulièrement avantageuses.

Mais ne devançons pas les faits. Il nous reste à parler de l'emploi de l'électricité comme force motrice des aérostats.

Louvain.

FR. DIERCKX, S. J.

(A continuer.)

(1) Lettre de M. le colonel Laussedat à l'Académie des sciences, lue dans la séance du 1 sept. 1884.



HISTOIRE D'UN ARCHEVÊQUE.

1538.

L'HISTOIRE ecclésiastique n'offre pas de figure plus haute que celle de saint Charles Borromée, pas d'existence plus héroïque et plus féconde que la sienne. Le seizième siècle s'était soulevé contre l'Église au nom de la Réforme : saint Charles Borromée apparut comme la vraie réforme en personne, restaurant dans son vaste diocèse, et au-delà, l'esprit du sacerdoce, et montrant que le vieux tronc du catholicisme pouvait se couronner encore de fleurs et de fruits, que Luther et Calvin n'avaient pas su faire naître. Grand évêque, conseiller et appui des papes dans l'œuvre difficile de l'achèvement et de la promulgation du Concile de Trente, saint Charles témoigna surtout à son troupeau le zèle le plus ardent et le dévouement le plus entier : sa conduite pendant la peste de Milan l'a rendu cher et vénérable à ceux même qui ne partagent pas sa foi (1).

Le 2 octobre 1538, la noble comtesse Borromeo, Marguerite de Médicis, sœur du marquis de Médicis et du cardinal Jean-Ange, qui devint le pape Pie IV,

(1) *Le P. Augustin Largent* (de l'Oratoire).

donnait le jour à un fils qui fut appelé Charles, et qui naquit dans une salle du château d'Arona, appelée la *Chambre des trois lacs*, parce que de ses fenêtres on avait trois points de vue différents sur le lac Majeur.

Dans la nuit même de la naissance de cet enfant, les officiers du château virent planer sur les tours un météore lumineux, dont les clartés étaient resplendissantes. C'était là un de ces signes dont Dieu se plaît parfois à accompagner la naissance des saints illustres, pour préparer le monde aux grandes choses qu'il a le dessein d'opérer par eux.

Le comte Gilbert Borromée eut outre Charles, un fils qui épousa une sœur du duc d'Urbin, et quatre filles dont l'une fut mariée à un prince de la maison de Gonzague.

A peine au sortir de l'enfance, Charles reçut la tonsure et prit l'habit ecclésiastique, selon un usage qui était alors en vigueur, et qui a heureusement disparu. Il eut une jeunesse très-studieuse, religieuse et pure, et déjà l'on admirait ses vertus précoces. A douze ans, son oncle César lui résigna en commende l'abbaye des SS. Gratinien et Félix d'Arona. Charles supplia son père de disposer en faveur des pauvres des revenus de ce bénéfice et ne voulut en distraire à son profit personnel que les frais de son éducation. Dispensateur des biens de l'Eglise, il reconnaissait qu'il en devait à Dieu un compte exact.

Il avait à peine vingt et un ans lorsque son oncle, le cardinal Médicis, patrice milanais, fut élevé au pontificat. Le nouveau pape prit le nom de Pie IV. L'année qui suivit son élection, il créa son neveu Borromée, cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, titre qui fut plus tard échangé contre la diaconie de Saint-Martin du Mont. Le 8 février 1561,

Charles qui n'avait pas encore atteint la moitié du cinquième lustre de son âge, fut nommé archevêque de Milan, quoiqu'il n'eût pas reçu encore les ordres sacrés.

Sans doute c'était agir en dehors de l'esprit de l'Eglise que de combler ainsi d'honneurs et de dignités un jeune homme, vertueux il est vrai, mais dont la parenté avec le chef de l'Eglise pouvait faire accuser justement celui-ci de népotisme. Mais Dieu se sert de tous les moyens pour faire triompher les siens. Ni l'abondance des richesses, ni l'exercice de la puissance ne changèrent rien aux dispositions de Charles Borromée, et le travail prodigieux qu'il s'imposait le jour et la nuit, pour remplir consciencieusement toutes ses charges, ne put le détourner de ses pieux exercices. Plus tard, il avait coutume de dire que Dieu, au lieu de lui imposer au début de la vie des épreuves et des tribulations, l'avait fait entrer à son service par la voie des honneurs, des prospérités et des applaudissements, afin que, convaincu par lui-même de leur néant, il les foulât aux pieds avec plus de mépris pour ne s'attacher qu'à la recherche des biens du ciel.

Il se fit ordonner prêtre en 1562, à la mort de son frère Frédéric, et parce qu'il voyait que, devenu l'héritier d'un nom illustre, de domaines immenses, on désirait qu'il quittât l'Eglise pour rentrer dans le monde. Il reçut alors le titre cardinalice de Sainte-Praxède.

Il prit une part active à plusieurs des sessions du Concile de Trente où son influence fut très-grande, et il fit ensuite partie de la commission des huit cardinaux, instituée pour être la gardienne fidèle de l'esprit du Concile. C'est sous sa direction que fut composé le célèbre catéchisme du Concile de Trente.

En 1565, il fit son entrée à Milan, d'où il était parti six ans plustôt, sortant des bancs de l'école. Son

premier soin fut de réunir un concile provincial auquel assistèrent, en personnes ou par procureurs, seize évêques.

Puis il quitta Milan pour aller recevoir avec saint Philippe de Néri, son ami, le dernier soupir de Pie IV, qui expira entre leurs bras.

1569.

Charles Borromée exerça une grande influence sur le conclave qui élut Pie V, mais il repartit ensuite pour Milan. Ce diocèse, duquel dépendaient quinze grands évêchés, et qui renfermait deux mille deux cents prêtres, plus de cent couvents de réguliers et soixante dix monastères de femmes, était tombé dans un lamentable état d'abandon. L'absence de ses archevêques pendant quatre-vingts ans, le tumulte de la guerre, les révolutions des États, la rivalité de Charles-Quint et de François 1^{er}, la peste, tous les maux enfin, avaient produit d'immenses ravages, même parmi ceux qui auraient dû servir de modèle aux fidèles, et qui étaient au contraire devenus pour eux un sujet de scandale. La corruption des mœurs faisait comparer Milan avec l'ancienne Rome des Césars.

Quelle douleur pour un cœur pur, comme celui de Charles Borromée ! Il voulut entreprendre sans retard la réforme d'un état de choses qui menaçait d'une ruine absolue la vaste métropole de l'Italie du Nord. Son premier soin fut de tenir la main à l'exécution des décrets de son Concile. Pour accomplir cette tâche, il fallait des efforts surhumains : il ne s'effraya d'aucune difficulté, et se mit à l'œuvre, convaincu qu'il réussirait, la Providence aidant. Il restaura d'abord les cérémonies du culte, résigna la plus grande partie de ses bénéfices, aliéna tous ses biens, et employa cette immense fortune en fondations, en œuvres de bienfaisance.

Il organisa ensuite l'administration de son diocèse, bâtit les séminaires de Saint-Jean-Baptiste, de la *Canonica*, et plusieurs autres, auxquels il donna d'admirables règlements. Il publia une ordonnance qui enjoignait aux titulaires de plusieurs bénéfices d'opter et de n'en retenir qu'un seul, avec obligation d'y résider. Il supprima plusieurs couvents, rétablit la clôture, et réforma les abus qui s'étaient introduits dans plusieurs maisons religieuses.

Toutes ces mesures suscitèrent contre lui de violentes oppositions. Il n'en tint nul compte, et voulut user des droits de la juridiction ecclésiastique. Après avoir épuisé la douceur et les avertissements paternels vis-à-vis des personnes qui donnaient les plus grands scandales, le cardinal fit procéder à quelques arrestations. Le bruit s'en répandit aussitôt et produisit une vive émotion. Les magistrats protestèrent, mais n'osant s'attaquer directement à l'archevêque, ils firent prévenir son prévôt ou *Barigel*, que s'il avait encore la hardiesse de porter la main sur des laïques en exécution d'un jugement ecclésiastique, il aurait à s'en repentir, et qu'en vertu d'un édit du gouverneur il lui était interdit de porter des armes à feu. Ces menaces n'ébranlèrent pas la résolution de l'archevêque. « Ce qui aurait abattu un courage vulgaire ne servit qu'à relever celui de Borromée, dit M. de Falloux dans sa *Vie de saint Pie V*. Il avait voulu recevoir l'onction sainte au jour anniversaire de saint Ambroise, et ce fut les yeux fixés sur ce grand modèle qu'il se voua aux travaux, aux souffrances, au martyre même de la vie pastorale. »

Il y aurait de magnifiques pages à écrire sur la lutte qui s'engagea dès lors entre l'archevêque, le municpe milanais, le pape et le roi d'Espagne. En voici un épisode.

Le duc d'Albuquerque, gouverneur du Milanais, publia, à l'instigation des mécontents, un édit par lequel il défendait à qui que ce fût de rien entreprendre sur la juridiction royale, sous les peines portées contre les rebelles à l'État. Cet édit minait jusque dans ses fondements la juridiction de l'archevêque et violait ses droits épiscopaux.

Or il y avait à Milan des chanoines dits de Sainte-Marie de la Scala. Le patronage de ce chapitre appartenait au roi d'Espagne comme duc de Milan, et c'était sur sa présentation que l'archevêque conférait les bénéfices. François Sforza avait obtenu du pape Clément VII, en 1531, plusieurs privilèges dont le principal était l'exemption de la juridiction épiscopale, pourvu que l'archevêque de Milan *expressus ad id accesserit assensus*.

Le cardinal Borromée voulut faire une visite pastorale à ces chanoines, qui vivaient licencieusement; ils lui firent alors savoir que, exempts de sa juridiction en vertu d'un privilège spécial, et s'abritant derrière les droits du roi d'Espagne, ils ne souffriraient pas sa visite. Le cardinal fit examiner l'affaire par un conseil qui déclara ses droits indiscutables. Il en référa au Pape, et en reçut une bulle qui confirmait cette opinion, et l'invitait à procéder à la visite projetée. Par prudence, il attendit deux mois encore. Ce délai ne servit qu'à enhardir la résistance du chapitre qui élut pour conservateur de ses privilèges un prêtre de Pavie, Pierre Barbesta. Celui-ci, une fois élu, excommunia le vicaire criminel et le procureur fiscal de l'archevêque, comme ayant violé le privilège de la Scala, et fit afficher sa sentence dans la ville.

Charles Borromée ne recula point. Le 30 août 1569, il fit prévenir les chanoines qu'il visiterait le chapitre

dans la journée. Les chanoines célébraient l'office; ils l'interrompirent aussitôt, fermèrent les portes et se retirèrent en habit de chœur dans le cimetière, déclarant que l'église et les chanoines de la Scala étant au roi, ils déclinaient la compétence de l'archevêque.

A cette nouvelle, le cardinal monta sur sa mule et se dirigea vers la Scala, suivi de ses gens à cheval. Les chanoines vinrent à sa rencontre, escortés de gens armés, outragèrent le porte-bannière et le prêtre qui portait la croix archiépiscopale. Le cardinal descendit de sa mule, prit la croix entre ses mains, et vint droit aux rebelles. Les chanoines, fous de rage, saisirent leurs armes et fondirent sur lui, en criant :

— Espagne! Espagne!

Puis ils le repoussèrent et le poursuivirent en tirant des coups d'arquebuse. Pendant tout le temps que dura ce tumulte, Charles Borromée eut les yeux fixés sur l'image du Sauveur, et ne cessa de prier Dieu pour le salut de ces malheureux.

Pierre Barbesta poussa l'insolence jusqu'à proclamer, au son des cloches, l'archevêque suspendu de ses fonctions, et cette déclaration inouïe fut affichée sur toutes les places publiques.

Le cardinal envoya des courriers à Rome et à Madrid pour informer le Pape et le roi de ce qui s'était passé, et le différend fut décidé entièrement en sa faveur.

Parmi les moines qui s'étaient le plus relâchés non-seulement de la vie religieuse, mais même des plus simples devoirs de la vie civile, on citait particulièrement les *Frères humiliés*, ordre fondé par quelques seigneurs milanais sous l'empereur Conrad. Charles Borromée voulut leur imposer une réforme, de concert avec le Saint-Siège, mais les chefs de l'ordre résistèrent,

employant sans succès les prières, la brigue, la violence, et s'emportant jusqu'à commettre des actes insensés sans pouvoir fléchir l'archevêque. Vaincus enfin par la grande autorité et la persévérance inébranlable du prélat, les membres de l'ordre formèrent l'horrible projet de l'assassiner. Un nommé Farina s'offrit de lui-même pour être l'instrument de ce crime, et, comme un autre Judas, ce fut pour quarante écus que le misérable vendit son pasteur.

Le 26 octobre 1569, Farina déguisé entra dans la chapelle privée du cardinal, se glissa au milieu des assistants et se plaça à cinq ou six pas seulement de la victime désignée à ses coups.

On chantait le motet d'Orlando qui commence par ces mots : « *Tempus est ut revertar ad eum qui me misit* ». L'archevêque, à genoux devant l'autel, méditait. Au moment où l'on prononçait ces paroles : « *Non turbetur cor vestrum, neque formidet* », l'assassin tira un coup d'arquebuse.

La musique cesse aussitôt, chacun se regarde avec stupéfaction ; mais l'archevêque, sans se relever, fait signe à tout le monde de reprendre sa place, puis continue son oraison avec autant de tranquillité et de sérénité sur son visage que si rien n'était arrivé. Farina profita de cet instant pour s'échapper.

L'arme avait été chargée d'une grosse balle et de plusieurs carreaux. Quand Charles reçut le coup, il se crut frappé à mort, et levant aux ciel les yeux et les mains, il remercia Dieu de perdre ainsi la vie pour la défense de la justice, et pria pour l'assassin et ceux qui le persécutaient. Mais après la prière on s'aperçut qu'il n'était pas blessé. La balle qui l'avait frappé au milieu des vertèbres, et qui devait le percer d'outre en outre, n'avait pas même traversé ses habits ; seul

son rochet portait une trace noire et la marque d'une balle. Un des carreaux avait déchiré ses vêtements et atteint sa chaise; mais ces projectiles étaient tombés sans force à ses pieds sans se teindre de son sang innocent.

« Après un accident si merveilleux, dit Giussano, on ramassa la balle et les carreaux que des personnes pieuses gardèrent avec dévotion. La soutane, percée en plusieurs endroits, comme on la voit encore aujourd'hui, fut conservée par Lanfranc Rigna, prévôt de Saint-Ambroise-le-Majeur. Jean Pétruic, aumônier de Saint-Charles, ramassa la grosse balle qu'il garda longtemps et remit ensuite aux mains des Oblats du Saint Sépulcre, qui la conservent encore. Le rochet marqué d'une balle fut envoyé à Rome au cardinal Sfondrat, du titre de Sainte-Cécile, qui depuis en fit don au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux; ce prélat le mit à son tour en l'église des Chartreux de cette ville. »

Peu de temps après, les chanoines de la Scala se décidèrent à reconnaître la juridiction de l'archevêque et à lui faire publiquement amende honorable. Il leva l'interdit qui pesait sur eux, leur imposa une pénitence, et les rétablit dans leurs anciens droits. Il obtint la grâce de Barbesta, mais il ne put, malgré tous ses efforts, obtenir celle de ses assassins.

L'ordre des Humiliés fut aboli par une bulle pontificale du 8 février 1570.

1576.

Au moment où Charles Borromée célébrait les obsèques de l'évêque de Lodi, un courrier lui apporta une terrible nouvelle. La peste avait éclaté à Milan.

Aussitôt il partit et revint au milieu de son peuple

consterné qui courut en foule à sa rencontre, et qui, prosterné dans la poussière, les yeux baignés de larmes, ne proférait que ce cri :

— Miséricorde, Seigneur! miséricorde!

Charles Borromée alla aussitôt à l'endroit où la peste avait frappé ses premiers coups. Son premier soin fut d'essayer de circonscrire le foyer du mal.

Quand il revint dans son palais, il y trouva ce qui restait à Milan d'officiers royaux, de magistrats, de gens du municipe, qui le conjurèrent de prendre soin de son peuple, puisque ceux qui devaient le gouverner l'avaient lâchement abandonné. Charles les reçut avec une bonté touchante, et s'engagea sans hésiter à dévouer son bien, sa personne et sa vie au service des pestiférés; il les conjura de seconder ses efforts et de ne point abandonner la ville, comme tant d'autres l'avaient fait.

Il commença par demander à Dieu de laisser fléchir sa colère, ordonna des processions et des prières publiques. Puis il prit de mesures pour pourvoir à tous les besoins des malades : on en envoya le plus grand nombre à la maladrerie de Saint-Grégoire, sous les murs.

Charles, sollicité de fuir le péril, répondit que le devoir du bon pasteur est de donner sa vie pour ses brebis. Il promit néanmoins de ne pas s'exposer inutilement et d'éviter de toucher les pestiférés sans nécessité. Mais chaque fois qu'il sortait, le peuple surpris de le voir mépriser un danger si évident, courait après lui, se jetait à ses pieds, s'efforçait de le toucher et de baiser ses habits. Il ne pouvait alors le repousser, son cœur débordait de compassion et lui qui détestait jadis les ovations de la foule, ne s'en éloignait plus et souffrait ses dangereuses étreintes. Il visita les maisons

des pestiférés, et y découvrit tant de misère et d'abandon, tant de gens expirant sans secours et sans sacrements, qu'il en fut comme anéanti. Il visita aussi la maladrerie de Saint-Grégoire, triste lieu où la police de Milan jetait parfois sur un simple soupçon de malheureuses familles. On enfermait les suspects pêle-mêle avec les mourants; ensuite on les abandonnait à eux-mêmes sans secours pour subsister. Ni médecins ni prêtres pour les assister; ceux qui survivaient pendant quelques heures s'efforçaient de donner la sépulture à leurs pauvres morts, en attendant l'instant prochain où d'autres agonisants leur rendraient aussi ces funèbres soins.

Le cardinal, rentré chez lui, fit porter à la maladrerie non seulement tout l'argent qu'il avait, mais une partie de ses meubles et jusqu'à son lit. Il envoya ce qui lui restait de vaisselle précieuse à la monnaie, fit quêter dans Milan, et put ainsi organiser les premiers secours. Il fit venir des prêtres des vallées suisses de son diocèse et leur assigna pour poste l'hôpital Saint-Grégoire.

Une misère sans exemple envahit bientôt la ville : ce n'était pas cette pauvreté décrite par le poète antique, qui pousse l'homme au travail et sans laquelle l'or du riche n'aurait pas de valeur, mais une pauvreté atroce, inexorable, irrémédiable, et tellement cruelle, que ces malheureux, hâtant la mort de leurs vœux, portaient envie même aux pestiférés, dont les souffrances au moins étaient de courte durée.

Milan offrait un spectacle horrible : les boutiques étaient fermées, les manufactures ne marchaient plus; les habitants ne sortaient de leurs logis que pour les choses indispensables, cependant les rues étaient encombrées par une population hâve et mourante. Les arti-

sans, les serviteurs, les gens sans emploi erraient de porte en porte ou se couchaient le long des maisons. Ceux que la honte ne retenait plus mendiaient, pâles, décharnés, abattus par la faim. Des enfants, des femmes, des vieillards parcouraient la ville en implorant un morceau de pain. Epuisés, ne sachant quel parti prendre, ces malheureux s'assemblèrent et résolurent d'aller trouver le cardinal pour le conjurer d'avoir pitié d'eux et de les secourir. Un matin, ils se mirent en marche deux à deux, et cette lamentable procession entra bientôt dans le palais archiépiscopal ; beaucoup de ces infortunés se soutenaient à peine, on eût dit qu'ils allaient mourir ; ils s'avancèrent en chancelant, se prosternèrent aux pieds du cardinal et le supplièrent avec des paroles navrantes d'avoir pitié d'eux. Saint Charles fondit en larmes, il accueillit ces malheureux comme ses enfants bien aimés et les consola de son mieux ; mais il ne possédait plus rien et n'avait plus rien à vendre. Il parvint cependant à les secourir.

Les horreurs de la faim furent enfin conjurées, mais vint l'hiver et avec lui, le froid. Le cardinal ne sachant comment vêtir les pauvres, recourut à un expédient singulier. Il prit tous ses habits, fit détacher les rideaux, les tentures, les tapis qui ornaient son palais, et se trouva riche de quinze cents aunes d'étoffe dont on confectionna des vêtements. Ce fut un spectacle étrange que présentaient tous ces gens vêtus de couleurs disparates et d'étoffes luxueuses ; mais cette inspiration de la charité ne fut pas stérile ; stimulés par cet exemple, les riches se dépouillèrent de leur superflu, et beaucoup de dames milanaïses apportèrent à l'archevêque leurs bijoux et leurs pierreries pour qu'il en distribuât le prix aux pauvres.

Cependant la fureur de la contagion allait toujours

croissant. L'archevêque, persuadé que le fléau était un châtiment divin, reconnut l'impuissance des remèdes humains. Il ordonna des actes publics de pénitence et d'expiation, des jeûnes, des prières, pour apaiser la colère de Dieu.

A la procession générale qui eut lieu le 7 octobre, le cardinal marchait pieds nus, la corde au cou, comme un criminel, et tenait entre ses mains une grande croix sur laquelle il attachait ses yeux baignés de larmes. A l'imitation du saint roi David il pria l'ange exterminateur de le frapper et d'épargner son peuple, et tout le temps de la cérémonie, il s'offrit à Dieu en holocauste. La foule, saisie de compassion, pleurait.

Le fléau ne ralentissait pas son cours. Des bruits d'empoisonnement et de maléfices circulaient. La population, frappée d'effroi, se livrait à des soupçons monstrueux, plus affreux que la peste elle-même; chose horrible à dire, l'ami se défiait de son ami, le fils de son père, l'époux de son épouse; la table de famille, le foyer domestique même, étaient considérés comme des lieux suspects, et comme des asiles où le crime pouvait pénétrer.

Le nombre des pauvres qu'on nourrissait tous les jours d'aumônes publiques montait à plus de soixante dix mille. Les magistrats en furent réduits à vendre et à engager quelques impôts dont jouissait la ville, afin de pouvoir assister le peuple. Religieux, prêtres, seigneurs et bourgeois rivalisaient de zèle et de charité, sous l'impulsion ardente du vénérable pasteur de cet infortuné troupeau. Les serviteurs de Borromée furent plus d'une fois obligés d'aller mendier son repas et le leur.

Saint Charles était vivement préoccupé aussi du sort des petits enfants dont les mères étaient mortes

de la peste, et dont le nombre était tel qu'on ne pouvait plus trouver de nourrices; il les fit allaiter par des chèvres. Dans ses courses de nuit, il en trouvait parfois d'exposés sur les portes, à l'entrée des maisons; il les prenait et les emportait dans ses bras, les réchauffait et les caressait avec la tendresse d'un père.

Le saint pasteur rendait tour à tour visite aux malades de la ville et à ceux du lazaret et des calvaires. Le plus souvent, au cœur de l'hiver, il ne rentrait chez lui qu'à onze heures ou minuit; il avait passé toute sa journée à consoler, à surveiller ou à secourir ses enfants bien-aimés. Il consolait ceux qui souffraient avec une charité incomparable; il donnait ici des vivres, là de l'argent, partout des encouragements et de saintes paroles. On le voyait sans cesse au chevet des malades, et lorsque la porte des maisons était close, il se servait d'une échelle et pénétrait par la fenêtre dans la chambre des pestiférés, pour qu'aucun ne mourût sans assistance ni consolation. Il administrait lui-même, dans toutes les occasions, les derniers sacrements.

Enfin le terrible fléau cessa peu à peu ses ravages, et après une année de douleur et de désespoir, Milan renaquit à la vie, grâce à l'infatigable dévouement de son premier pasteur. Près de vingt-cinq mille victimes succombèrent tant dans la ville que dans la banlieue. Le peuple, dans sa reconnaissance naïve, a conservé le souvenir inépuisable de ce dévouement, et il l'exprime par un mot, appelant cette épidémie la peste *di San Carlo*. « Tant est forte la puissance de la charité! » dit Manzoni dans son beau livre des *Fiancés* où sont décrites avec un si magnifique talent les horreurs du fléau. Et il ajoute : « La charité peut faire planer la mémoire d'un homme sur la mémoire d'une vaste

et solennelle infortune de tout un peuple, parce qu'elle a inspiré à cet homme des sentiments et des actions plus mémorables encore que les maux ; elle peut graver son nom dans tous les cœurs, exprimer par ce seul nom et y rattacher le souvenir de douloureux événements, parce qu'elle l'y a fait entrer comme un guide, un bienfaiteur, un exemple vivant, une victime volontaire d'un malheur général ; elle peut faire pour cet homme autant qu'une glorieuse entreprise, attacher son nom à une calamité publique, comme d'autres attachent le leur à une conquête ou à une découverte.

1584.

Au mois d'octobre 1584, et à son retour d'un voyage qu'il venait de faire en Savoie pour y négocier le mariage du duc Charles Emmanuel avec l'infante Catherine-Michelle, fille de Philippe II, le cardinal Borromée fut saisi coup sur coup de plusieurs accès de fièvre. Il venait de faire une retraite à la Chartreuse de Varalle, pour se préparer à la mort. Pendant sa durée, il ne dormait que trois ou quatre heures, couché sur des planches et n'ayant qu'une mauvaise couverture. Il se nourrissait de pain et d'eau, flagellait son corps avec tant de cruauté que son linge était ensanglanté, et faisait chaque jour six heures d'oraison mentale. Lorsqu'il célébrait la messe, il ne pouvait retenir ses larmes, et son visage rayonnait alors de lumière ; on eût dit une lampe d'albâtre, éclairée par une flamme intérieure.

Après le troisième accès de fièvre, il se décida à partir pour Milan, où il devait officier pontificalement le jour de la Toussaint. Pendant le voyage, il récita l'office des morts ; il chercha à préparer ceux qui l'accompagnaient à une séparation prochaine. Mais pour la première fois peut-être ses paroles ne trouvèrent pas

d'écho; personne ne voulait comprendre; on ne pouvait croire que Dieu voulût priver son Eglise d'un tel pasteur, tant qu'il resterait un abus à détruire, ou un hérétique à convertir.

Le jour de la Toussaint, il célébra pour la dernière fois le saint sacrifice.

Le jour des Morts il se rendit à l'église pour y assister, et communia avec une ferveur touchante. Il arriva à Milan le même jour avec ses cousins le comte René Borromée, le comte Altemps et Fabrice Corregge. Il fit d'abord une visite à sa chapelle, et se couchant enfin, il abandonna son corps aux médecins et son âme à Dieu.

Le 3 novembre, il se fit lire l'office des morts, et ordonna qu'on dressât un autel dans sa chambre. Les médecins eurent une consultation, et déclarèrent que l'état de l'illustre malade était désespéré, et qu'il touchait à ses derniers moments.

Le cœur brisé de douleur, et d'une voix entrecoupée par les sanglots, le confesseur de l'archevêque lui annonça que son heure était venue et qu'il allait paraître devant Dieu. Les comtes Altemps et René Borromée étaient au pied du lit, ainsi que toute la maison du cardinal; chacun fondait en larmes et gémissait sur la perte d'un tel maître! Il voulut lever la main pour les bénir tous, mais la force lui manqua; il fallut l'aider à faire le signe de la croix.

L'archiprêtre du Dôme, accompagné de tous ses chanoines, lui apporta le Saint-Viatique; l'archevêque rassemblant toute son énergie, voulut se lever pour recevoir son Sauveur avec plus de respect, mais sa faiblesse l'en empêcha. On lui mit au cou son rochet et son étole qu'il baisa une dernière fois, puis il reçut le pain des mourants et l'extrême-onction, avec les

cérémonies accoutumées; pendant qu'on l'administrait, on s'aperçut qu'il essayait encore de répondre au prêtre; quelques instants après, il entra en agonie; il était alors cinq heures.

Ses officiers se rappelèrent qu'il avait demandé plusieurs fois à mourir dans la cendre et le cilice; l'un d'eux le revêtit alors d'un cilice et le couvrit de cendres bénites.

La chambre était remplie de prêtres qui priaient en sanglotant; lorsqu'ils virent leur archevêque bien aimé aux prises avec la mort, sans connaissance, les yeux levés au ciel, étendu sur son lit dans un habit de pénitence, les pleurs, les cris et les gémissements éclatèrent de toutes parts, et ce fut un moment déchirant.

Pendant ce temps, les Milanais en proie aux plus vives inquiétudes, encombraient les rues, demandant des nouvelles, pleurant, et ne pouvant croire à l'affreux événement. Pendant toute la soirée une foule immense, prosternée au pied des autels, fit retentir les églises de prières et de lamentations, et l'affluence fut telle, aux abords du palais archiépiscopal, qu'il fallut envoyer des troupes pour maintenir l'ordre. Le duc de Terranova, instruit de l'état du cardinal, vint le visiter, mais le trouvant sans connaissance apparente, il ne put que mêler ses pleurs aux gémissements de tous.

Enfin, après trois heures d'une agonie fort paisible, pendant laquelle il ne cessa de contempler le crucifix, Charles Borromée rendit à Dieu sa belle âme, et s'endormit dans le Seigneur, en murmurant d'une voix éteinte :

« *Ecce, Venio.* »

Don Charles Bascapé lui ferma les yeux : le visage du Saint était radieux, on eût dit qu'il souriait encore.

C'est à huit heures du soir que le saint archevêque rendit le dernier soupir. Les cloches de toutes les

églises de Milan sonnèrent aussitôt; leurs tintements lugubres apprirent au peuple que tout était consommé. Une consternation générale succéda à l'agitation : les Milanais n'avaient plus de père.

Nous laissons raconter à Giussano la scène qui suivit; il y a des récits qu'on affaiblit en osant y toucher.

« Pendant qu'on accommodait le corps de ce malheureux archevêque pour l'ensevelir, tous ses domestiques ne pouvaient se lasser de le baiser et de le laver de leurs larmes. On remarqua sur ses épaules de grandes meurtrissures que ses grandes disciplines lui avaient faites; sa chair était fort rude, à cause du cilice qu'il portait toujours, et son corps si maigre et si abattu, qu'il n'avait que la peau collée sur les os; on y voyait encore au milieu des vertèbres la marque de la balle qui le frappa lorsqu'un coup d'arquebuse fut tiré sur lui. Après l'avoir revêtu de ses habits pontificaux blancs, on le porta dans la chapelle de l'archevêché, où tout le reste de la nuit ses domestiques le veillèrent, récitant l'office des morts pour le repos de son âme, quoiqu'ils fussent persuadés qu'elle jouissait déjà dans le ciel de la gloire des Bienheureux, et, dans cette pensée, chacun tâcha d'avoir quelque chose de ce qui lui appartenait ou qui lui eût touché.

« L'un prit son chapelet, l'autre l'*Agnus Dei* qu'il portait à son cou, l'autre sa calotte; les plus adroits s'emparèrent des choses les plus précieuses, comme teintes de son sang; et ils se les partagèrent entr'eux; d'autres prirent ses livres, ses images, ses habits, et ceux qui ne purent avoir autre chose emportèrent la paille sur laquelle il était couché quand il mourut. »

On eut beaucoup de peine à contenir la foule, qui assiégeait les abords de l'archevêché. Le lendemain les

portes furent ouvertes, et le peuple s'y précipita avec une telle impétuosité, qu'on fut obligé de percer un mur dans la chapelle pour ménager une issue au public. Le large escalier du palais ressemblait à une mer mouvante roulant des flots humains. Le cercueil avait été entouré d'une forte balustrade qui ployait sous l'effort des visiteurs, tous voulant baiser le corps ou du moins contempler ce visage vénérable et comme empreint déjà de la béatitude céleste.



Saint Charles Borromée a tellement excellé dans l'exercice de toutes les vertus, qu'il est impossible de déterminer avec exactitude celle qu'il pratiqua le plus parfaitement. Il reçut le don de la foi avec une si grande plénitude, que cette lumière éclaira toujours sa route d'un éclat divin, semblable à l'étoile bénie qui conduisit les rois mages à Bethléem.

Plein d'humilité, il était néanmoins attentif à faire respecter les droits augustes de son rang de prince de l'Eglise : — Je ne porte cet habit rouge, disait-il souvent, que pour me faire souvenir continuellement que je dois être dans la disposition de donner mon sang pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise.

Il fut l'ennemi déclaré du népotisme, et mécontenta souvent ses parents en refusant de servir leur ambition; bien qu'il fût tendrement attaché aux siens, il disposa de la plus grande partie de sa fortune en faveur des pauvres et de son Eglise.

Lorsqu'il vint à Milan, il ne s'y trouvait qu'une trentaine d'écoles pour les enfants; à sa mort on en comptait environ *sept-cent-quarante*, dirigées par *mille sept-cent-vingt-six* officiers; plus de *trois mille* catéchistes donnaient l'instruction religieuse à plus de *quarante mille*

écoliers. Saint Charles prit toute sa vie un soin minutieux de ces écoles; il les inspectait dans toutes ses tournées, et mit à leur tête des prêtres aussi zélés qu'instruits.

Sa piété était vraiment extraordinaire : « En voyage, à l'Eglise, dans son palais, au milieu des rues, à travers ses conversations, on sentait qu'il respirait en quelque sorte une atmosphère surnaturelle. Dieu était pour lui comme un vaste océan où son cœur tout brûlant d'amour trouvait un bain d'ineffable rafraîchissement..... Aussi, comme saint Paul, désirait-il, soumis néanmoins à la volonté divine, la prompte dissolution de son corps, non pas qu'il refusât le travail, mais parce qu'il avait hâte de vivre de cette vie angélique que ne trouble même plus la crainte de la perdre (1) ».

Il était d'une tolérance bien rare à cette époque, et sacrifiait, par charité, ses plus chères habitudes. Saint François de Sales écrivait à ce sujet à sainte Jeanne de Chantal : « Je veux que vous considérez le cardinal Borromée, qu'on va canoniser dans peu de jours. C'était l'esprit le plus exact, roide et austère qui se puisse imaginer; il ne buvait que de l'eau et ne mangeait que du pain, et néanmoins cet esprit si rigoureux, mangeant souvent avec les Suisses, ses voisins, pour les gagner à mieux faire, ne faisait aucune difficulté de faire des *carroux* ou *brindes* (c'est-à-dire de trinquer et de porter des santés) avec eux, à chaque repas, outre ce qu'il avait bu pour sa soif. Voilà un trait de sainte liberté en l'homme le plus rigoureux de cet âge. Un esprit dissolu eût trop fait; un esprit contraint eût pensé pécher mortellement, un esprit de liberté fait cela par charité. »

(1) *L'esprit de saint Charles Borromée*, par un prêtre du diocèse de Nancy.

Charles Borromée possédait à un haut degré cette rectitude d'esprit et de conscience qui veut et cherche le bien sans considération humaine, sans pusillanimité, comme sans présomption; lorsqu'il avait entrepris une chose, ni l'autorité des puissances souveraines, ni le crédit de sa famille, ni les instances de ses amis, ni les promesses, ni les menaces n'étaient capables de l'ébranler.

Le cardinal Sirlet a fait de notre saint patron ce magnifique portrait : « Charles Borromée, pendant cette vie, était dans son corps comme dans une prison; son esprit demeurait toujours occupé du ciel comme de sa propre demeure; il n'avait rien de la terre que l'apparence.

« Il était un homme par nature, un ange par grâce, un exemple de toutes les vertus par la piété. Il était le modèle des évêques, l'honneur des cardinaux, et le fidèle défenseur des gens de bien contre les impies.

« Il a été l'ornement le plus illustre de l'Église de Dieu; le sel, la lumière, la ville établie sur la montagne de Sion, et la lampe ardente de l'Évangile. Il a été le sel de l'Église par sa vie sainte et ses bonnes mœurs; il en a été la lumière par sa doctrine et ses prédications; la ville, par ses forces et ses défenses; et la lampe, par les ardeurs de sa charité.

« Il a éclaté dans l'Église par sa foi, sa sagesse, sa bonne vie et sa conduite. Il a éclaté par sa foi comme un martyr, car il n'a pas manqué au martyre, mais le martyre lui a manqué; par sa sagesse, comme un docteur; par sa bonne vie, comme un confesseur; et par sa conduite, comme un pasteur.

« Il a été un Abel en innocence, un Noé en probité, un Abraham en foi, un Isaïc en obéissance,

un Joseph en chasteté, un Moïse en charité, un David en humilité et un Elie en zèle. Il a été un ouvrier irréprochable et jamais oisif, un digne ministre de la parole de vérité, un prêtre saint qui ne faisait rien que pour Dieu, et dont l'esprit était tellement rempli de piété, qu'elle le rendait invincible et presque invulnérable; en un mot, il était un trésor de tous les dons du Saint-Esprit. »

CHARLES BUET.





RACINE ET VICTOR HUGO.

Quelques nouveaux livres de Critique.

RACINE ET HUGO! — Ce titre n'est pas de moi; mais qui ne l'a rêvé souvent parmi ceux qui s'occupent des Lettres françaises!

Ce rêve que nous avons fait avec plus ou moins de complaisance, se trouve aujourd'hui réalisé dans l'intéressant livre que vient de publier sous ce titre, M. Paul Stapfer, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

M. Stapfer demande à son lecteur, dans sa préface, de lire *entièrement* son livre, et il a raison : sa manière de procéder l'exige. C'est pour l'avoir lu par fragments que les uns ont taxé l'auteur d'hugophobie, et les autres, d'hugolâtrie. Sa façon de procéder est celle-ci : il établit d'abord la critique sans l'atténuer et ensuite, au moment même où vous croyez votre idole renversée, quelle qu'elle soit, il la redresse en faisant lui-même la réponse à la critique. Reste à savoir quelle sera l'impression dernière, et si la défense vaudra mieux que l'attaque.

Ce qui me semble ressortir le plus clairement de cette étude, c'est que les deux grands noms de Racine et de Hugo ne peuvent être rapprochés que pour prouver qu'il est mieux de ne les pas rapprocher trop

par système; et que, dans les genres qu'ils ont tous deux traités avec supériorité, il faut faire la part de trop de différences essentielles, pour les comparer avec sûreté. Les termes de comparaisons seraient plus abondants et plus précis entre Racine et Lamartine, et même Musset, lorsqu'il parle le langage des grandes passions.

Tel est en somme, l'avis de M. Stapfer; il ne trouve qu'une raison toute fortuite du rapprochement des deux noms de Racine et Hugo : ils sont, dit-il, les « deux centres principaux de la poésie française ».

Le volume s'ouvre sur un chapitre intitulé *V. Hugo juge de Racine*. Naturellement tout ceci nous reporte aux années de l'éclosion bruyante du romantisme, aux luttes folles soutenues par ces jeunes littérateurs d'immense talent, qui devaient remplir le siècle du bruit de leurs noms, et surtout par celui d'entre eux qui était, sans conteste, le Jason de ces nouveaux Argonautes à la recherche de la gloire littéraire, que gardaient jusque là avec un soin jaloux, les vieux dragons du classicisme.

Au soir de sa vie, comme nous l'apprend M. Stapfer, V. Hugo dépréciait fort l'auteur de *Phèdre*, comme poète dramatique et comme écrivain. C'est un peu leste, il faut en convenir. — « Racine! disait Hugo dans un entretien familial, mais il fourmille de fautes de français et d'images fausses! » — Telles étaient donc les deux principales imputations.

Personne n'ignore en effet qu'on trouve dans Racine des fautes de français. Mais V. Hugo n'a-t-il pas sur ce chapitre, jugé Racine trop au point de vue de la langue française du XIX^e siècle, de sa langue à lui, Hugo? Et pour le dire en passant, c'est une erreur dans laquelle tombent fréquemment ceux qui critiquent tel ou tel détail dans le style des écrivains du grand siècle.

A ce propos, puisque je suis dans le domaine de la bibliographie, qu'il me soit permis de faire une courte digression. M. de Chenevières soutient actuellement un bien étrange paradoxe grammatical. Il ne s'agit de rien moins que de l'abolition totale des conjonctifs ou relatifs dans le style; et ce paradoxe il le soutient habilement, puisqu'il vient d'écrire un volume de 400 pages (1) sans employer un seul relatif. — Franchement, puisqu'on est en quête de réformes, j'aurais préféré, pour ma part, une tentative d'abolition de tous les mots étrangers qui envahissent le français. Mais soit! — Où nous trouvons que M. de Chenevières a tort, c'est dans les attaques et, pis que cela, dans les lazzis dirigés par lui contre Bossuet dont le style, chacun le sait, est chargé de relatifs. Les oreilles en ce temps-là, n'étaient point faites aux délicatesses de style auxquelles on les a accoutumées par après.

M. de Chenevières en narguant Bossuet, comme V. Hugo en jugeant Racine, n'a point tenu compte des développements progressifs que deux siècles ont nécessairement apportés à la langue.

Et l'on va répétant sans cesse, sur le ton menaçant d'un défi, qu'on ne trouverait pas une seule faute de français dans tout l'œuvre de Hugo. Soit! je ne chicanerai pas longuement. Qu'on me permette cependant une petite vengeance à l'adresse de l'impeccable écrivain du XIX^e siècle.

Dans une des plus belles odes de V. Hugo, « *La Mort de Mademoiselle de Sombreuil*, » nous lisons ces vers que le poète met sur les lèvres de l'héroïque victime :

(1) *Contes sans qui ni que.*

« Laissez mon âme encor sur leurs maux se répandre,
 « Je n'aurai plus au ciel d'opprimés à défendre,
 « Ni d'oppresseurs à pardonner. »

Ce dernier vers renferme évidemment une grossière faute de français; on doit dire pardonner à ses oppresseurs.

Il était simple de dire, sans nuire à la mesure du vers :

« D'oppresseurs à qui pardonner. »

Je me garderai de pousser plus loin mes investigations, persuadé qu'il y a très peu de fautes semblables dans Hugo. Mais alors pourquoi tant de sévérité à juger les autres?

Je me sens également tout disposé à reconnaître qu'il y a dans Racine et plus encore dans Corneille, bon nombre d'images fausses. Eh bien! n'en déplaise aux admirateurs quand même de Hugo, je tiens qu'on en trouverait davantage même dans le poète des *Odes et Ballades*.

Dans un des plus purs chefs-d'œuvre non-seulement de ce recueil, mais de toute la poésie française, *Louis XVII*, je lis ces vers :

« D'un châtiment sans fin languissante victime,
 « De ma tige arraché comme un tendre arbrisseau,
 « J'étais proscrit bien jeune et j'ignorais quel crime
 « J'avais commis dans mon berceau. »

Je trouve cette comparaison du jeune arbrisseau bien mal exprimée : un rejeton peut être arraché d'une tige; quant à un arbrisseau, c'est avec ses racines, non d'une tige, mais du sol qu'on l'arrache.

Je me hâte d'ajouter que l'ensemble de ces vers est tellement beau, que l'esprit ne prend pas même garde de s'arrêter à ces menus défauts qui d'ailleurs ne défraîchissent pas l'œuvre.

Écoutons encore V. Hugo dans une autre charmante pièce de genre différent, *la Pluie d'été* :

« Le petit ruisseau de la plaine
« Pour une heure enflé, roule et traîne
« Brins d'herbe, lézards endormis ;
« Court et précipitant son onde
« Du haut d'un caillou qu'il inonde,
« Fait des Niagaras aux fourmis. »

Quelle ravissante aquarelle, n'est-ce pas ! Oui, mais dites-moi, peut-on supposer qu'un ruisseau gonflé par la pluie, surprenne un lézard sur le flanc d'un rocher et l'entraîne *tout endormi* ? L'image est ridicule, parce qu'elle est fausse.

Certes cette besogne d'épluchement me répugne ; mais encore une fois, tant de rigueur sied-elle à V. Hugo, lorsqu'il se pose en juge de Racine et qu'il lui reproche des fautes de français et des images fausses ?

Il est à peine nécessaire d'ailleurs de faire remarquer qu'il entre dans toute critique que Hugo a pu adresser à Racine, un élément qui doit nous la faire tenir en suspicion. Ne s'agit-il pas ici en effet, d'une haine aveuglée et invétérée, qui ne s'est donné de relâche de loin en loin que pour adresser de parcimonieuses louanges à l'auteur d'*Athalie* ? C'est ainsi que Voltaire, jaloux de la gloire de Corneille, comme du reste de toute gloire qui n'était pas la sienne, lui fit la guerre à coups d'épingle et publia ses fameux *Commentaires* qui n'ont nullement entamé la renommée de l'écrivain du *Cid*.

M. P. Stapfer ne manque pas d'établir la parenté de Hugo avec le grand Corneille. Deux liens la rendent étroite ; c'est d'une part leur antipathie commune contre Racine, et d'autre part, la ressemblance de leur génie.

Tout en disant ses vérités à V. Hugo, M. P. Stapfer le juge supérieur à tous les poètes français dans

trois genres au moins : l'ode non religieuse, le récit épique et la satire. Je crois en effet qu'il serait téméraire de contester la supériorité de Hugo dans l'ode non religieuse; mais en est-il ainsi de l'épopée? Certes la *Légende des siècles* est la plus vaste conception épique qu'ait jamais pu rêver un poète; encore me semble-t-il qu'en asseyant un jugement, on oublie trop le passé. Compterez-vous donc pour rien par exemple *Eloa* et la *Divine Epopée*? Ces deux œuvres manquent, il est vrai, d'une donnée juste au point de vue de l'orthodoxie; *Eloa* manque en outre d'étendue, mais à les prendre par fragments (et c'est ainsi qu'on doit également prendre la *Légende des siècles*), il est clair que la supériorité n'est pas toujours fatalement acquise à l'œuvre de Hugo. Le chantre de la *Légende* a écrit ou plutôt forgé de splendides vers sur la chute du colosse napoléonien, n'est-ce pas? Eh bien Alexandre Soumet en a aussi buriné, qui ne le cèdent pas à ceux de Hugo, pour la sublimité des idées, l'harmonie de la langue, la grandeur des images et même pour la richesse des rimes. Je ne résiste pas à la satisfaction de citer le passage en entier. La *Divine Epopée* d'Alex. Soumet est par malheur trop oubliée; cette citation, indépendamment de sa valeur intrinsèque, offrira au lecteur l'intérêt d'une évocation de la poésie qu'on peut appeler d'autrefois.

Tel, quand Moscow levant sa torche indépendante,
 Se faisait, pour sa mort, une chapelle ardente,
 Un géant, qu'ombrageaient cent drapeaux frémissants,
 Dans le cercle embrasé tordait ses bras puissants.
 Il explore en fureur le réseau de murailles,
 Où son aigle, surpris dans les brûlantes mailles,
 Interrompait ce vol dont l'arc universel
 S'appuyant sur Cadix, penchait vers Archangel.
 Il a vu contre lui s'allumer sa conquête.
 Tout labouré de feux, de sa base à son faite,
 Il lutte; et le Kremlin, du sol déraciné,
 Tombe, heurté par lui, sur Moscou calciné.

Mais ce combat éteint, un autre le remplace;
La mer de feux le jette à l'ouragan de glace.
La lutte recommence, et le colosse altier,
Le colosse vaincu se levant tout entier,
Plus haut que le nuage a redressé sa tête :
Ses bras, pour l'étouffer, s'ouvrent à la tempête.
Il ne croit pas encor, en le sondant à fond,
Pour l'engloutir armé l'hiver assez profond;
Et dans cette nature aux glaces asservie,
Son sein respire encor la gloire, air de sa vie.
Vain espoir qu'entretient le portrait d'un enfant!!
Sa cuirasse de fer sous les frimas se fend.
Que lui sert d'écraser le Russe qui l'assiège!
Chaque champ de triomphe est un tombeau de neige;
Et dans ces longues nuits dont se voile son sort,
Le sommeil, comme à Sparte, est frère de la mort.
Et la faim, spectre blême, en pleurs dans l'ombre noire,
Ronge les chevaux morts qu'attelait la victoire.
Devant ses yeux lassés, dévorants horizons,
Vous dérôlez sans fin vos steppes de glaçons!
Fleuves, que le Géant traverse sous l'armure,
Vous tressez de glaçons sa noire chevelure!
Son pied, fumant encor, sur le sol se roidit.
Au chaos de frimas dont le cercle grandit,
Il jette, en s'enfuyant, son trophée en ruine;
La croix du grand Ivan tombe de sa poitrine;
Et de ses doigts crispés roule sur le chemin,
Le globe impérial mal rivé dans sa main.
O chute d'un héros! fatidique naufrage!
L'âme de l'avenir gémit dans cet orage.
A force d'augmenter son poids de demi-dieu,
Du char de la victoire il a rompu l'essieu;
Et, comme cette neige au vent glacé, du pôle,
Le monde qu'il créait en poussière s'envole.
Lancé par le destin, plus haut que tous les rois,
Il écrase son trône en tombant du pavois!!!
Bientôt l'exil, la mort... immesurable perte!
Qu'un seul homme de moins rend la gloire déserte!

Il ne convient pas davantage, sans faire plus de réserve, d'accorder toute supériorité à Hugo dans la satire. Les *Châtiments* resteront comme l'expression satirique de son génie; mais, on l'a fait remarquer, la moitié des *Châtiments* n'est que « fureurs haletantes et vocabulaire

« d'injures à la Vadius ». — On dirait vraiment à lire M. Stapfer, qu'il oublie que la France a donné le jour à Auguste Barbier. Celui-ci du moins a le mérite incontestable d'avoir quelquefois élevé la satire jusqu'au poème, comme dans *Erostrate*.

Où le litige devient de moins en moins possible, c'est sur le terrain dramatique. Ici toute comparaison, et encore faut-il qu'elle soit possible, est évidemment à l'avantage de Racine. On ne cessera pas de le redire, le drame de Hugo est *lyrique* avant tout et aussi un peu trop épique. Son théâtre peut plaire grâce à des mises en scène et à des procédés secondaires frappant l'esprit et plus encore l'imagination ; mais, je le demande, où est dans ces œuvres, la grande passion dramatique ? Qu'est-ce que tout l'appareil et le clinquant hugotique auprès de cette riche complexité racinienne, où la lutte intérieure se mêle habilement à la lutte extérieure ?

M. Stapfer écrit une suite de pages vraiment remarquables sur le génie dramatique de Racine, sur sa puissante concentration et sa psychologie profonde. Remarquons cependant d'accord avec M. Stapfer, que Racine n'excelle pas précisément à exprimer la passion ordinaire, l'amour calme et sans grand obstacle, tel que celui de Roméo et de Juliette, de Faust et de Marguerite. Non, ce n'est point en cela qu'est l'excellence de Racine. Il est le peintre inimitable des grands mouvements de la passion, des tempêtes et des bouleversements de l'âme humaine ; et à mesure que grandit la passion, le génie de Racine croît dans l'expression qui la rend toujours sans défaillance notable.



Dans la multitude de livres de toutes sortes qui encombre périodiquement les librairies parisiennes, nous

signalons aux amateurs de Lettres françaises, trois volumes de bonne critique.

L'un est une série d'Etudes de M. Emile Faguet, sur les écrivains le plus en renom du XIX^e siècle (1). M. E. Faguet dit beaucoup de choses qui ont eu cours avant lui; seulement il les dit très souvent mieux que d'autres; et puis il a sa pointe d'originalité surtout quand il parle de Châteaubriand et de V. Hugo. Cette originalité était déjà à remarquer dans un autre bon livre de M. Faguet, *Les grands Maîtres du XVII^e siècle*.

C'est en second lieu, la deuxième série des *Contemporains* par J. Lemaître (2). On y remarquera une belle étude et des appréciations bien justes sur le roman de mœurs sacerdotales, à propos de Ferdinand Fabre. Les lecteurs et les auditeurs du conférencier actuel de Notre-Dame de Paris, liront avec plaisir le chapitre sur le R. P. Monsabré, écrit d'une plume pourtant un peu trop profane en ces matières.

Le troisième de ces ouvrages est le 3^e volume d'*Histoire et de littérature* de Ferd. Brunetière, un des fidèles de la Revue des Deux Mondes (3). Il est toujours intéressant de lire les critiques de F. Brunetière, sous leur forme archaïque qui tend à nous reporter à l'époque du XVII^e siècle dont le critique s'est épris.

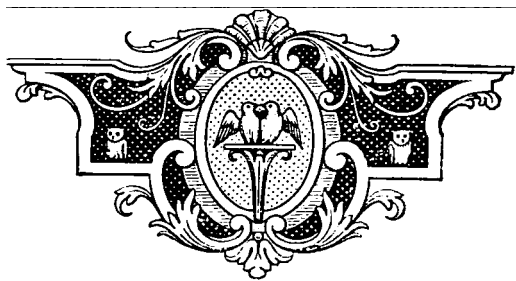
Les écrivains dont nous venons de parler sont à l'heure présente, les maîtres de la critique en France, et l'on retrouvera disséminés dans leurs œuvres, bien des traits, des aperçus et des jugements, qui serviront à éclaircir des points douteux et à parfaire l'histoire de la littérature du XIX^e siècle.

M-A. COUSOT.

(1) *Etudes littéraires sur le XIX^e siècle*. Lecène et Oudin, Paris.

(2) Lecène et Oudin, Paris.

(3) Calman Lévy.





VIEILLES SERVANTES.

BONJOUR Marie; comment allez-vous, ma vieille Marie? »

Elle resta un moment stupéfaite, jeta sur l'appui de la fenêtre le linge qu'elle ourlait, ôta ses lunettes, les remit. Puis ce fut une explosion.

— « Ah! mon Dieu, c'est lui! Seigneur mon Dieu! Je te reconnais bien, sais-tu, monsieur..... Tu as maintenant de la barbe à ton menton.... Seigneur! En voilà une surprise! Et la maman? Et la petite sœur? Et tout le monde? Prends une chaise, monsieur, prends une chaise... non, tiens, mets-toi là, monsieur, près du poêle; tu seras mieux..... Pardonne-moi, tu sais, la chambre n'est pas belle.... il ne vient jamais personne ici, vois-tu.... »

Il fallut l'embrasser, et encore; et elle rougissait, la vieille bonne, gardant, à soixante-cinq ans qu'elle avait, des pudeurs toutes naïves de jeune fille. Avec son bonnet flamand à la mode de Cassel, elle s'empres-sait tellement dans les dix pieds carrés qui composaient son domicile, que son fichu, croisé sur sa poitrine et retombant en pointe sur son dos, faisait mine de s'envoler comme un aileron.

Quel flot de paroles tout d'abord! et qui débordait vite pour avoir été trop longtemps contenu ;

que d'apostrophes, d'interjections! Tout cela coupé d'exclamations dans sa langue native; mais elle avait l'air si réjoui et parlait flamand de si bonne humeur, que l'on comprenait sans peine ce qu'elle devait baragouiner.

Toute la famille fut passée en revue; elle n'oubliait rien, pas une date, pas un détail : c'était le jour où monsieur avait été si méchant... (*Monsieur* avait sept ans à l'époque dont elle parlait, et il aurait eu fort à se souvenir s'il lui eût fallu compter tous les jours où il avait été « si méchant; ») puis, c'était le jour où monsieur avait été si gentil... (cela flatta *monsieur* qui fit un effort pour se rappeler ce jour exceptionnel). Tout avait fait impression sur sa mémoire, les plus petites choses, les plus menus faits. Elle n'avait pas vu monsieur depuis douze ans... monsieur était si grand aujourd'hui qu'il lui faisait peur. Douze ans! Et pendant ces douze années, que d'événements!



Le Grand-père était mort; la famille, ainsi qu'une nichée dispersée, s'en était allée aux quatre vents du ciel. La maison avait été vendue; ceux qui l'avaient acquise l'avaient trouvée trop grande : on en avait fait deux maisons... et, du jardin, deux jardins...

Seules, Marie, la vieille bonne, et Sophie, la vieille cuisinière, étaient restées là, débris de la famille, servantes du temps où les servantes étaient de la famille; toutes deux trop âgées pour rien faire, confinées dans le logis que le testament du maître leur avait laissé pour qu'elles y demeurassent en paix.

Oui, douze ans s'étaient écoulés; elles avaient assisté toutes deux, muettes d'horreur, — ce qui ne les avait pas empêché de se plaindre comme si on les eût

démembrées — aux bouleversements que les nouveaux propriétaires avaient faits dans la maison. Ce grand bâtiment, bien que remis à neuf et blanchi, n'était plus qu'une ruine pour elles; la porte qui communiquait de leur maisonnette avec le jardin avait été mûrée : ç'avait été comme si on les eût définitivement cloîtrées.... bien pis : comme si on les eût enterrées vivantes. La sortie qu'on leur réservait sur la rue n'avait pas pour elles la même importance ni la même nécessité.

Pendant que la famille s'était construit un autre nid, elles étaient restées à se désoler devant l'ancien qui leur était à présent interdit. A côté d'elles vivaient des étrangers; pis que des étrangers : des ennemis, puisqu'ils remplaçaient les maîtres. La maison était devenue, partagée en deux comme elle l'était, un double lieu réprouvé, puisqu'il n'y avait plus trace des habitants d'autrefois. Elles avaient considéré comme une profanation chaque changement qu'elles savaient qu'on y avait apporté. Autant elles l'avaient aimée, autant elles étaient arrivées à s'en défier; l'affection qu'elles avaient eue avait été trop grande pour qu'elle pût faire place seulement à l'indifférence. Et pourtant elles n'avaient point de haines, les pauvres vieilles! Si jamais cœurs ont été sans fiel, c'étaient bien ceux de ces douces créatures du Bon Dieu.

Elles avaient fait leur petite guerre entre elles deux, guerre de leurs souvenirs contre le nouvel état de choses. Elles comparaient simplement. Ainsi, les habitants d'autrefois avaient arboré des rideaux neufs à leurs fenêtres : le jour où Marie en avait eu connaissance, elle l'avait appris à Sophie; et toutes deux, éternellement d'accord, avaient pensé quelque chose comme ceci : « Du temps où la famille était là, il y avait

de plus beaux rideaux ». Les enfants, les chiens, tout ce qui sortait de la maison voisine immédiatement mis en parallèle avec les enfants qu'elles avaient aimés, les chiens qu'elles avaient caressés, avec tout ce qui avait vécu de leur vie. Lutte inégale dans laquelle le passé triomphait toujours du présent. Chères vieilles bonnes ! elles regardaient avec les yeux : elles voyaient avec le cœur.



Dans cette chambre qu'elles avaient habitée toutes deux et que Marie occupait seule maintenant, il y avait je ne sais quelle odeur de renfermé. C'était propre et tiède comme une cage d'oiseau bien tenue qui serait chauffée par un poêle ; il n'aurait fallu à la cage que des barreaux qui eussent permis à l'air de circuler un peu. Comme dans une cage il y avait du sable fin répandu sur le plancher, de peur des ordures ; du plafond descendait une sorte de lustre en carton découpé qui ressemblait fort aux amusettes qu'on met dans la demeure des serins prisonniers. Il n'y manquait que du mouron. Elle-même, la vieille Marie, toute mûre et rondelette qu'elle était, allait et venait, vive, alerte, pétulante, se posant de chaise en chaise, de perchoir en perchoir.

Il faisait là une température de serre chaude ; sans doute pour permettre aux fleurs en papier qui étaient sur la cheminée de s'épanouir davantage. D'autres plantes du même genre ornaient une petite table sur laquelle était placé, entre deux flambeaux de porcelaine, un crucifix d'ivoire jauni ; — un cadeau du maître qui avait voulu que ses servantes pussent penser à lui aux pieds du divin Maître. Autour du crucifix étaient fixées au mur quelques photographies toutes passées : c'étaient

les portraits de monsieur, de madame, des enfants, des petits enfants. Pour les vieilles bonnes, comme pour les philosophes qui sont simples de cœur, la famille fait partie de la Religion.

Ah! cette petite table propre comme un autel, comme l'autel du foyer domestique, avec son Christ bénissant de ses deux bras ouverts, cette petite « chapelle » ainsi que l'appelait la vieille Marie, c'était l'âme de cette chambre. Il fallait là une chapelle, de même que dans une chambre d'enfants. Et cette âme était en rapport avec le reste, où tout était calme, tranquille, honnête, jusqu'au chat qui occupait l'unique fauteuil, et qui faisait les yeux en coulisse tout en filant son rouet.



— « Marie, ma bonne, pourquoi ne mettez-vous pas de vraies fleurs à votre chapelle? Ce serait plus joli que ces fleurs artificielles. »

De vraies fleurs plus jolies que....? Voilà bien une folie de jeune homme, une folie absurde, une folie de révolutionnaire qui veut renverser l'idée que les vieilles servantes se font du beau artistique!

Le visage de Marie prit l'expression d'une terreur profonde, celle qu'aurait un sculpteur qui verrait mettre au mortier la Vénus de Milo.

Remplacer ces fleurs? Mais il valait autant tout remplacer, et le mobilier, et la chapelle, et la vieille Marie elle-même! Mais ceci était fait pour cela et n'eût pas eu raison d'être sans cela!

Marie comprit le pas de clerc que *monsieur* avait fait; et, pour lui donner plus de regret :

— « Vois-tu, monsieur, c'est Sophie qui a mis là ces fleurs en papier le jour de sa mort, sais-tu bien? »

simples et vulgaires prenaient dans son récit une réalité si touchante, que l'enfant qu'elle avait élevé et qui était un homme aujourd'hui sentit son cœur tout près d'éclater.



Oh! maintenant, qui rappellera la famille? Qui racontera intimement et familièrement les tristesses du passé? De temps en temps un souvenir traverse notre esprit, écho de la chanson plaintive qui nous a bercés. Si rapide qu'il soit, ce souvenir, si fugitif qu'il puisse être, l'écho de cette chanson, c'est un monde disparu qu'ils nous font revivre, et les impressions qu'ils nous apportent sont si fraîches et si pures qu'on voudrait s'y plonger tout entier.


Le passé et l'avenir, ce sont les deux termes qui contiennent toute vie. Devant vous le port que vous devez atteindre : c'est celui du salut et de l'éternel repos. Là-bas, bien loin derrière vous, le port que vous avez quitté. Et l'existence n'est qu'une lutte perpétuelle contre l'orage, entre le regret du berceau et l'espérance de la tombe.

G. MAILHARD DE LA COUTURE.





LA CIRCULATION DES HOMMES ET DES CHOSES (1).

 deux reprises différentes déjà j'ai eu la bonne fortune d'avoir à analyser un ouvrage de M. Brants. Il s'agissait la première fois des *Lois et Méthode de l'Économie politique* (2), la seconde de *La lutte pour le pain quotidien* (3).

M. Brants vient de publier la 3^{me} partie de son cours d'économie politique et c'est sur cette œuvre remarquable que je viens appeler un instant l'attention des lecteurs du *Magasin littéraire*.

M. Brants poursuit la réalisation d'une œuvre de science économique complète. Son premier volume fixait la nature et le caractère de l'économie politique; le deuxième rappelait les principes relatifs à l'économie industrielle et à la question sociale; celui-ci traite de l'économie de la circulation.

Nous ne sommes certes pas à même de juger ce plan avec toute la rigoureuse compétence que demande

(1) *Précis des leçons d'économie politique* données par M. Victor Brants, professeur à l'Université catholique de Louvain. — Louvain, Ch. Peeters; Paris, Champion, 1887.

(2) *Polybiblion*. Revue bibliographique. — Octobre 1883.

(3) *Magasin Littéraire*. — 15 Janvier 1886.

un tel sujet. Qu'on nous permette de remarquer cependant que M. Brants est, à notre connaissance, le premier de nos professeurs contemporains qui ont rompu avec la division méthodique adoptée jusqu'ici : production, consommation, distribution, circulation.

Dans sa pensée, les diverses parties de l'économie politique — science tout de faits, et complexe — ne supportent pas une classification si rigoureuse. Les faits y sont trop enchevêtrés, trop dépendants, les uns des autres, trop *inanalysables* séparément pour les encadrer méthodiquement. Il a semblé plus rationnel à M. Brants d'abandonner le vieux plan pour grouper simplement les faits et les questions se rapprochant le plus, et les traiter ainsi. Nous ne pouvons que l'en féliciter.

Le présent ouvrage aborde la partie technique, sèche, de la science économique : Échanges, monnaie, commerce, transports, crédit etc. La matière est aride et demande de la part de celui qui veut la traiter avec succès, de la science, du jugement et beaucoup d'énergie morale.

L'ouvrage est divisé en deux parties : liv. I, *l'Échange et le Commerce*, liv. II, *le Crédit et les Institutions qui s'y rattachent*.

Comme le titre l'indique, il ne s'agit donc ici que de la circulation des hommes et des choses : c'est l'agitation des affaires.

Il y a autant de conseils pratiques à donner pour la réussite pécuniaire à poursuivre, que pour l'honnêteté à y garder.

Il s'agissait d'une part d'être clair, succinct, précis ; et d'autre part, moraliste rigoureux. Le livre de M. Brants n'est pas seulement l'exposé de ce qui se fait, mais aussi le code de ce qu'il est permis de faire pour s'enrichir.

Tout le volume atteste une fois de plus les deux qualités maîtresses de l'auteur : d'abord un bon sens de jugement, une clarté d'exposition, un sens pratique parfaits; en second lieu un but moral précis qui ne le quitte pas : montrer que la richesse ne doit pas être poursuivie pour elle-même.

Notons en passant parmi les chapitres qui nous ont frappé davantage, d'abord une excellente théorie sur la *constitution de la valeur monétaire* où M. Brants se déclare bimétalliste de principe et monométalliste d'occasion. Et cela selon nous avec raison, car le point de vue qui prime tout dans un temps de circulation aussi considérable que le nôtre, est l'état d'infériorité d'un état bimétalliste placé entre plusieurs nations monométallistes. — Mais d'autre part il paraît puéril d'attribuer à l'un ou à l'autre phénomène monétaire toutes les variations des prix; car ici aussi un fait domine, la proportion de hausse ou de baisse n'atteint pas tous les articles : ce qui devrait nécessairement se produire s'il n'y avait pas d'autre cause de dépression des prix que la *contraction* monétaire.

Dans le chapitre du *Commerce* l'auteur montre le même esprit pratique quand il nous dit : « l'étude des débouchés est la principale à laquelle doit se livrer celui qui veut produire.... L'industrie doit connaître ses débouchés et y limiter sa production.... Consommer et produire ne sont pas le but de la vie des peuples. »

Nous eussions voulu, dans ce même chapitre, à propos des sociétés coopératives de consommation, voir M. Brants prendre nettement parti dans le débat.

Faut-il oui ou non, favoriser le mouvement coopératif?

Beaucoup craignent que ce mouvement ne soit la disparition de la classe moyenne, classe si intéressante au point de vue social.

M. Brants ne répond pas.

Il y a, me semble-t-il, un intérêt trop vital en jeu pour se désintéresser de la question.

Aussi, en parlant avec tant de justesse des inconvenients du trop grand nombre d'intermédiaires; en exposant « que la coopération ne portera jamais sur tout; que la classe intermédiaire, sans disparaître, se transformera insensiblement; qu'elle recourra elle-même au groupement coopératif, et que la coopération chrétienne sera puissante contre le socialisme », M. Brants nous laisse peut-être entrevoir que ses sympathies pourraient bien être acquises à l'extension du mouvement coopératif.

Nous ne pourrions que l'en féliciter, car en appelant aussi ce mouvement de tous nos vœux, nous croyons faire œuvre utile à la classe ouvrière : utile au point de vue moral, en nous emparant d'un mouvement aujourd'hui déjà universel; utile au point de vue matériel en rapprochant le plus possible les prix d'achats des frais de production.

Et quant à l'objection tirée de la disparition des classes moyennes, on peut ajouter à ce que dit M. Brants cette remarque judicieuse que M. de Baets faisait au congrès de Liège : « Au profit de qui la coopération a-t-elle donc été réalisée d'abord, si ce n'est au profit de cette même classe moyenne pour laquelle on semble appréhender maintenant la coopération? »

Tout le chap. VI, *De l'esprit d'entreprise et des relations commerciales*, est un enseignement précieux pour nos populations belges, hélas! si casanières. La fondation de comptoirs commerciaux est une richesse pour un pays. Si le pouvoir peut y coopérer, la large part incombe cependant à l'initiative privée. Mais comment y arriver? « Il faut préparer les jeunes hommes

au travail. Au lieu de considérer le négoce et l'industrie avec dédain ou effroi, il faudrait, dans toutes les classes de la Société, les joindre au travail de la terre, les préférer à la bureaucratie et surtout à l'oisiveté. »

Avec le *Patriote* du 9 décembre et la *Gazette de Liège* du 24 décembre, arrêtons-nous un peu plus longuement à cette question rendue aujourd'hui la plus importante par les nuages dont l'ont entourée les polémiques quotidiennes, je veux dire l'étude du système douanier renfermant la question du libre-échange et de la protection.

Dans le fatras d'arguments déjà produits sur cette question, au milieu de la foule d'arguments sérieux et de contre-vérités jetés dans le débat par les mille voix de la polémique et de la presse, il est à notre sens impossible de produire un exposé plus clair, un résumé plus impartial et une solution plus sage.

Quel drapeau faut-il suivre, celui du libre-échange ou de la protection? Le libre-échange, dit M. Brants n'est pas un principe, c'est une *thèse* : thèse dont l'application est subordonnée aux mille faits contingents et variables qui constituent la vie économique d'un peuple. Le 1^{er} fait, est la division de l'humanité en nations. Ces entités morales ont le droit imprescriptible de vivre, de se développer, de se fortifier, et les gouvernements qui sont à leur tête ont le devoir de tout mettre en œuvre pour favoriser ces intérêts. Ce devoir doit être le régulateur des lois sur la protection ou le libre échange.

Il n'y a pas ici de principe qui tienne : « *Salus populi prima lex* ». Tout est subordonné au plus grand intérêt des nationaux. Mais comment découvrir et apprécier si cet intérêt est d'importance suffisante pour nécessiter une protection? Là est toute la question : question de pur examen.

Il n'y a pas, il ne peut y avoir de règle absolue pour la résoudre; il y a néanmoins des points qui peuvent servir de guide. Ces points les voici, d'après M. Brants : — « L'industrie en question intéresse-t-elle sérieusement la vie nationale? » — « Quelle charge le droit protecteur inflige-t-il aux consommateurs? » — « Enfin quelles sont les dispositions du marché étranger? »

Donc le vrai guide ici n'est pas l'axiome des libre-échangistes : « le bon marché est le bien suprême ». Il n'est pas davantage celui des protectionnistes : « le travail est le bien suprême ». C'est le progrès national, c'est le *vrai bien général* du pays qui doit parler.

Aussi M. Brants conclue-t-il avec raison : « On voit, d'après ce qui précède, que la politique commerciale peut avoir bien des nuances diverses, d'après les pays et d'après les époques, tout en ayant pour but de développer les forces nationales et de les rendre capables, par les moyens légitimes, de soutenir la lutte de la concurrence sous le régime le plus libre possible ».

Le chapitre *Des crédits spéciaux* n'est pas moins judicieux : « Le but du crédit agricole, nous dit l'auteur, ne peut être que l'escompte du papier agricole, et *très-accessoirement* les avances à l'exploitation ». Et à propos des *Banques populaires* : « Les établissements de crédit populaire ne doivent pas être des bureaux de prêt à des gens besogneux et incapables, mais de vrais établissements de crédit prêtant au travail pour le rendre plus fructueux ». C'est qu'en effet deux courants opposés se dessinent dans l'institution des Banques populaires. Les uns n'y voient qu'une œuvre de charité fonctionnant en quelque sorte à titre d'aumône perfectionnée, tandis que les autres veulent y consacrer le *Self-help*

absolu. Le vrai caractère de la Banque a été parfaitement discerné par M. Brants. La Banque populaire doit être une *affaire* dans le sens rigoureux du mot, mais une affaire poursuivant la paix sociale par la protection des classes dirigeantes.

Une partie où M. Brants eût pu être plus étendu, (pour nous surtout lecteurs et non auditeurs de son cours,) c'est le paragraphe traitant *De l'exécution des droits réels* où intervient la question du *Homestead*, et des lois destinées à rendre le foyer de famille inaliénable. Dans quelques pays, cette idée commence, certes, à prendre corps suffisamment pour attirer l'attention des esprits les plus indifférents et les plus routiniers. Il y a là une institution féconde, une source énorme de prospérité dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral. La stabilité de la famille ne sera reconquise chez nous que par la transmission intégrale de cette partie des biens du père constituant vraiment le foyer de la famille. — L'opinion publique a attaché au mot *paysan* français une réputation proverbiale d'aisance, de courage et d'énergie sociale. C'est en quelque sorte, pour cette opinion, la réalisation d'un idéal entrevu par les poètes et rêvé par les économistes! Hélas! où se trouve encore aujourd'hui ce petit propriétaire! Le Play, dans ses *Ouvriers de l'Occident* (t. VI, chap. III), déclare avec tristesse l'avoir rarement rencontré.

Après avoir utilement morcelé les trop grands héritages, dit-il, la loi continuant à exercer fatalement la même influence, détruit sans cesse, à leur tour, les modestes existences qu'on avait voulu organiser. Le régime du partage forcé « provoque dans la plupart des cas, à la mort du propriétaire le morcellement de l'unité agricole dont la création avait été l'œuvre d'une vie entière de travail et d'épargne ».

Mais que d'obstacles cette réforme rencontrera? Elle est restée jusqu'ici en dehors des préoccupations du public : notre devoir est de l'y faire entrer.

Nous avons lu aussi avec un grand intérêt un paragraphe que nous croyons nouveau dans un cours d'économie politique : celui relatif aux *tarifs et prix de transport*. M. Brants nous y donne les traits essentiels de l'organisation des tarifs. C'est du technique, mais du technique trop rapproché de nous pour l'ignorer complètement.

Un aperçu général sur *les Crises* termine l'ouvrage. « La sagesse chrétienne, conclut M. Brants, enseigne la modération dans la poursuite de la fortune et par suite la prudence, elle donne en même temps la sécurité ».

Ces trois dernières lignes sont le trait final qui achève de peindre tout l'ouvrage. Plus qu'aucune autre science l'économie politique avait besoin d'être adaptée à notre époque si troublée.

Trop souvent jusqu'ici elle n'avait quitté les sphères éthérées de la philosophie que pour ramper dans les sentiers du positivisme. M. Brants, nous l'avons dit maintes fois, a su rendre à cette science le caractère de science morale et pratique, qui lui est essentiel.

RAOUL DU SART DE BOULAND.





LA DIVINE COMÉDIE DE DANTE

SA CARACTÉRISTIQUE, SON IDÉE FONDAMENTALE.

(Suite de la page 154)

XI.

UNE tradition de cinq siècles a consacré l'explication que nous venons de donner du plan de la Divine Comédie. Le sujet de cette œuvre immense est l'homme, arrêté par le péché sur le chemin de la vertu. La foi, symbolisée par Béatrix, vient à son secours; elle prend la raison (Virgile) à son service, et après avoir ébranlé le coupable par les terreurs de l'enfer, qui expriment en même temps l'horreur du péché, elle le purifie par le repentir et une rude pénitence, pour le conduire aux joies du Paradis.

Sauf sur un point essentiel, cette interprétation est conforme à celle de K. Witte (1), le Nestor des commentateurs de Dante en Allemagne. Hugo Delff (2), Wegele (3) et d'autres se rallièrent à son avis. D'après

(1) Loc. cit., p. 54 et suivantes.

(2) *Jahrbuch der Dantegesellschaft*, III, 59.

(3) Ce dernier cependant s'est rétracté dans la seconde édition de son ouvrage sur Dante (Jéna, 1865, p. 93). Voir, par contre, RUTH (*Studien über Dante*, 1853, p. 230) et surtout KLACZKO (*Revue contemporaine*, 1854, N^o XVI).

lui, la *Vita Nuova*, le *Convito* et la *Divine Comédie* forment une trilogie, qui correspond au développement des idées de Dante. Dans la *Vita Nuova*, Dante a chanté, en Béatrix, l'amour de Dieu, pur et tranquille. Ce livre serait donc celui de la piété de l'enfant qu'aucun doute ne troubla jamais. Le *Convito* au contraire est consacré à la philosophie. C'est cette compatissante *donna gentile* qui doit consoler le poète d'avoir perdu Béatrix; mais les yeux rayonnants de cette nouvelle conductrice ne peuvent lui procurer la lumière nécessaire pour atteindre le but. Seule, la révélation divine en est capable; aussi Dante erre-t-il à l'abandon, esclave de cette vie périssable par l'orgueil et l'égoïsme, éloigné de la religion, livré à toutes les passions, et sans foi dans l'espérance et dans l'amour. Des animaux sauvages le repoussent de la montagne au sommet de laquelle luit le soleil de vérité. Enfin, touché par la grâce, il voit combien étaient coupables les recherches d'une raison téméraire; il se repent d'avoir nourri dans son âme l'orgueil de la philosophie : son ancienne foi, son ancien amour pour Beatrix se réveillent, et le jour de la Rédemption du monde, lui aussi est sauvé. L'idée fondamentale du poème, d'après Witte, est donc une idée religieuse et morale, mais avec cette différence que la source de l'égarement de Dante gît dans la spéculation.

Le commentateur se trompe sur ce dernier point, quelque juste que soit, en général, son interprétation. Un autre critique a indiqué la cause de cette erreur. Witte, dit-il, « n'était pas suffisamment familiarisé avec l'essence de l'Eglise catholique; il ne connaissait pas assez le concours que le ciel et la terre ont prêté à cet édifice vénérable, s'élevant par assises régulières depuis Adam lui-même. C'est pourquoi l'importance de la Divine Comédie, dans l'histoire de la philosophie,

lui a échappé (1). Ce n'est pas un amour différent que Dante ressent pour la *Donna gentile* du Convito, la Philosophie (2), et pour la *Donna gentilissima* de la Divine Comédie, la Théologie, mais un seul et même amour. Seulement, dans la Divine Comédie, les yeux de sa conductrice rayonnent d'un éclat toujours plus grand, à mesure qu'elle rapproche son bien-aimé du trône de Dieu. Cette image exprime d'une façon tout-à-fait correcte les rapports de la raison et de la foi, de la philosophie et de la théologie, de Virgile avec Béatrix. La sagesse divine est aussi supérieure à la science humaine, que le ciel est éloigné de terre :

E veggì vostra via dalla divina
 Distar cotanto, quanto si discorda
 Da terra il ciel che più alto festina (3).

mais *il n'y a point entr'elles de contradiction*. C'est la doctrine expresse des théologiens.

Ni Saint Thomas d'Aquin, ni Saint Bonaventure, ni Boèce, le maître vénéré, que Dante place dans le cercle des douze grands théologiens, ni aucun de ceux qu'il y fait figurer (4), n'admettent de contradiction entre la philosophie et la foi.



(1) SCHÜNDELEN, *Theologie und Philosophie bei Dante* (Bonn. Litteraturblatt, 1869, N° 25).

(2) II, 13.

(3) *Purgatoire*, XXXIII, 88. « Que tu t'aperçoives que votre voie s'éloigne autant de la voie divine, que la terre s'éloigne du ciel qui tourne le plus haut. »

(4) *Paradis*, X, 100.

XII.

Il s'agit maintenant d'examiner une seconde espèce d'interprétations de la Divine Comédie, les interprétations historico-politiques. Ce genre d'explication fut introduit à la fin du siècle dernier, par Dionisi, et beaucoup de commentateurs modernes, tant en Allemagne qu'en Italie, s'y sont ralliés. C'est ainsi qu'en Italie même les partis politiques ont tous cherché, depuis 1820, à faire de la Divine Comédie le manifeste poétique de leurs principes (1).

D'après ces commentateurs, le but de Dante était de célébrer la victoire de l'Empire sur le parti Guelfe et la Papauté, son alliée. Il rêvait par conséquent une réforme totale de la législation, du gouvernement et des institutions civiles. La forêt, dans laquelle le poète s'égaré, représente le tourbillon politique qui l'a entraîné (Fraticelli), ou l'exil qui en a été la suite (Marchetti). La panthère symbolise Florence, le lion, la France, la louve le parti Guelfe (*Welf* de *Wolf*, le loup, d'après Rossetti) dont le Pape est le chef. Cette explication se réfute elle-même, car, dans ce cas, les guelfes auraient été amenés dans le monde « par l'envie infernale ».

Du reste, Dante accuse aussi bien les Gibelins que les Guelfes d'injustice et ne rejette pas tous les Guelfes (2),

Si ch' è forte a veder qual più si falli (3).

(1) Surtout ROSSETTI, *Dello spirito antipapale della Div. Com.*, London, 1852 (Witte appelle ce livre un *brillant non sens*). — VECCHIONI, *Della intelligenza della Div. Com.*, Napoli, 1832. — E. AROUX, *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste*, 1854.

(2) *Enfer*, XVI, 13.

(3) *Paradis*, VI, 103. « Si bien qu'il serait difficile de dire lequel des deux est le plus coupable ».

Ensuite, les deux interprétations moralo-religieuse et politico-historique, loin de s'exclure ou de se contredire, au contraire, s'éclairent et se complètent mutuellement. On en trouvera la preuve dans ce que nous avons dit plus haut des différents sens de la Divine Comédie. Là où l'erreur commence, c'est lorsqu'on veut exalter exclusivement un des deux éléments aux dépens de l'autre et sans tenir compte de leur corrélation. Dante s'est exprimé lui-même sur le but de son grand poème. Il peint la route que l'humanité doit suivre pour parvenir au bonheur temporel et éternel. On atteint le premier par la raison unie au libre arbitre. Surmontant ainsi les convoitises, on s'élève à la liberté morale par la pratique des vertus naturelles, surtout des quatre vertus cardinales : la sagesse, la justice, la tempérance et la force. Pour parvenir au bonheur éternel, c'est la foi qui sert de guide et qui procure les vertus surnaturelles de l'espérance et de la charité, lesquelles nous rendent capables d'atteindre le but suprême, la vision béatifique.

Mais l'homme n'est pas un être isolé, existant pour lui seul, il vit au contraire dans la société (1), et ne peut atteindre sa fin que par elle. La question de l'état social voulu de Dieu, tant pour la vie naturelle que pour la vie surnaturelle, se trouve donc posée d'elle-même ; et c'est ainsi que la politique a une importance essentielle dans la Divine Comédie.

Le péché originel, ayant corrompu l'homme (2),

(1) *De Monarchia*, I, 2.

(2) *De Monarchia*, I, 16. Lapsus primorum parentum diviticulum fuit totius nostrae deviationis.

l'a mis hors d'état d'atteindre seul son double but (3). La monarchie universelle, dans la forme historique que l'Empire romain a revêtue, semble à Dante l'expression la plus parfaite de la vie civile (2); elle tient en bride ses convoitises, elle exerce la justice, elle mène l'humanité au but terrestre et la dispose à la béatitude surnaturelle. C'est le pape qui conduit l'homme à cette dernière fin, à laquelle il est destiné comme citoyen d'un royaume surnaturel, l'Eglise. Le Pape est le chef de l'Eglise et de la chrétienté, le Vicaire de Jésus-Christ et le Successeur de Pierre.

L'empire et la papauté ont pour mission de conduire l'humanité à son double but. Toute erreur se glissant dans l'un ou l'autre de ces deux domaines a des conséquences funestes pour le genre humain dans le domaine des mœurs et le détourne du droit chemin. Voilà pourquoi les questions philosophiques et politiques sont aussi bien traitées par Dante que les questions théologiques et religieuses. Cela concordait avec la manière de voir du temps, car au moyen-âge, la théologie comprenait la politique.

Dante ne donna pas à son poème une forme purement scolastique. Homme de vie et d'action, il exposa ses idées sous des figures historiques et vivantes. L'idéal et la réalité, la destinée et les défaillances, la tâche et le résultat, la grâce et le péché, le but et l'égarément, tels sont les contrastes au milieu desquels se joue son puissant génie, harmonisant le tout dans une conception élevée du monde, destinée à enflammer ses contemporains pour la vie et l'action.

(3) *De Monarchia*, III, 4. Si homo stetisset in statu innocentiae, in quo a Deo factus est, talibus directivis non indigisset.

(1) *De Monarchia*, I, 5 sqq.

Son œuvre, à ce point de vue, est didactique si l'on envisage le but de l'écrivain, mais si l'on considère ce qu'il a créé, c'est bien une épopée, c'est-à-dire la synthèse poétique de toute une civilisation. La Divine Comédie est une véritable théodicée, dont les puissantes fondations sont la science de la nature et la philosophie de son époque, la théologie scolastique et mystique, la politique et l'histoire.

C'est tout le plan divin que le poète esquisse dans cette œuvre unique : la nature et la grâce, la raison et la révélation, la liberté et la loi, le principe temporel de l'état et le principe spirituel de l'Église, l'Empire et la Papauté, tout coopère harmonieusement à la délivrance de l'humanité, conduite au but suprême. Et cette image rayonnante ressort avec d'autant plus de force et d'éclat qu'elle se détache sur le fond sombre des erreurs, des fautes et des faiblesses humaines, dont le poète a eu soin de l'entourer.

XIII.

Parvenus à cette hauteur, jetons encore un regard sur le plan d'ensemble de la Divine Comédie, et mettons-nous pour cela au point de vue d'où Dante lui-même dominait les royaumes visibles et invisibles.

Plusieurs sphères célestes, les unes supérieures, les autres inférieures, composent ce vaste univers. Régies par des lois propres, et des forces qui leur sont particulières, elles ne s'excluent pas l'une l'autre, mais se complètent et s'influencent plutôt mutuellement, comme des membres différents d'un seul corps; et c'est dans cette harmonie que consiste la beauté de l'univers :

Questi organi del mondo così vanno,
 Come tu vedi omai, di grado in grado,
 Che di su prendono, e di sotto fanno (1).

La grande œuvre du plan divin n'est pas autrement constituée. Chaque membre existe séparément, il est vrai, mais là aussi, il y a réciprocité d'influence et d'attraction, et c'est dans cette harmonieuse unité que réside l'ordre, image de Dieu, cette source de toute vérité et de toute beauté.

La félicité des créatures consiste à contempler cette divine harmonie :

Le cose tutte quante
 Hann' ordine tra loro, e questo è forma
 Che l'universo a Dio fa simigliante.

Qui veggion l'alte creature l'orma
 Dell' eterno valore, il quale è fine,
 Al quale e fatta la toccata norma.

Nell' ordine, ch'io dico sono accline
 Tutte nature, per diversi sorti,
 Più al principio loro, e men vicine.

.

Nè pur le creature, che son fuore
 D'intelligenza, quest' arco saetta,
 Ma quello ch'hanno intelletto ed amore (2).

(1) *Paradis*, II, 122. « Les organes du monde procèdent ainsi, comme tu vois, de degré en degré; ils reçoivent d'en haut et ils transmettent en bas ». [Le système astronomique de Dante est celui d'Eudoxe complété par Aristote. TRAD.]

(2) *Paradis*, I, 103. « Toutes les choses ont un ordre entre elles, et cet ordre est la forme par laquelle l'univers ressemble à Dieu. Ici, les créatures sublimes voient la trace de la puissance éternelle, qui est le but pour lequel est créée la loi dont je parle. Dans cet ordre, toutes les natures marchent par diverses voies, plus ou moins rapprochées de leur but... Et non-seulement les créatures qui sont hors de l'intelligence sont atteintes par cet arc, mais encore celles qui ont la raison et l'amour ».

Et quels sont ces membres constitutifs de l'univers? Avant tout, les deux domaines de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel. L'ordre naturel comprend tout ce que l'homme est en état de connaître, d'obtenir et de créer, tant individuellement, que dans la société, par ses propres forces. L'ordre surnaturel comprend tous les dons gratuits de Dieu. L'homme a de lui-même la connaissance rationnelle, mais la science de la foi lui est donnée. Il en est de même pour la volonté : il a la puissance naturelle du vouloir, mais la grâce est un don d'en haut. L'état et la société dépendent des forces naturelles de l'homme, mais l'Église est d'institution divine.

Deux ordres de choses se partagent donc l'univers et chacune est composée de trois termes. D'un côté, nous trouvons la raison, la morale naturelle et l'état. De l'autre, la foi, la vertu surnaturelle et l'Église. Toute vérité, toute beauté, toute organisation de la vie, de la paix et du bonheur reposent sur l'harmonie de ces différents termes. Examinons-les en détail.

1. *La raison et la foi, leurs relations et leur harmonie.* La raison est le signe distinctif, la gloire de la nature humaine. Le besoin de connaître est inné à l'homme, il ne le perdra jamais. La raison cherche la vérité et la trouve, mais non la vérité pleine, infail-
lible et totale. Aussi Virgile ne conduit-il le poète que jusqu'au paradis terrestre, aussi loin que la raison peut aller.

Le doute lui-même a sa racine dans le besoin de connaître et projette son ombre sur tous les domaines de l'esprit. C'est alors que la foi vient à la rencontre de la raison et, la conduisant dans le royaume de l'infini, satisfait sa soif de vérité :

Io veggo ben che giammai non si sazia
 Nostro intelletto, se il ver non lo illustra,
 Di fuor dal qual nessun vero si spazia.

Posasi in esso, come fera in lustra,
 Tosto che giunto l'ha; e giugner puollo;
 Se non, ciascun disio sarebbe *frustra*.

Nasce per quello, a guisa di rampollo,
 Appiè del vero il dubbio : ed è natura,
 Ch' al sommo pinge noi di collo in collo (1).

La foi seule apaise la soif de connaître,

La sete natural, che mai non sazia
 Se non con l'acqua onde la femminetta
 Samaritana dimandò la grazia,
 Mi travagliava (2).

Ce serait le plus surprenant des miracles que cette foi se fut établie dans le monde, si elle ne s'était établie par des miracles :

(1) *Paradis*, IV, 124. « Je vois bien que jamais notre intelligence ne sera rassasiée, si elle n'est pas illuminée par cette vérité, en dehors de laquelle il n'y en a pas d'autre. Notre intelligence se repose en elle, comme la bête fauve dans sa tanière, aussitôt qu'elle a pu la saisir, et il faut bien qu'elle le puisse, car sans cela tous nos désirs seraient vains. C'est pour cela que le doute croît comme un rejeton au pied de la vérité, et il est dans sa nature de nous pousser jusqu'au sommet de colline en colline ».

THOM. AQU., I. c., I, q. 2, art. 1 : Inest enim homini naturale desiderium cognoscendi causam, cum intuetur effectum, et ex hoc admiratio in hominibus consurgit. Si igitur intellectus rationalis creaturae pertinere non possit ad primam causam rerum, remanebit inane desiderium naturae.

(2) *Purgatoire*, XXI, 1. « Cette soif naturelle, qui ne s'apaise jamais, si ce n'est avec l'eau dont la femme samaritaine demanda la grâce ».

THOM. AQU., I. c., 2^a II. q. 2, art. 3 : Natura rationalis, in quantum cognoscit universalem boni et entis rationem, habet immediatum ordinem ad universale essendi principium. Perfectio ergo rationalis creaturae consistit non solum in eo quod ei competit secundum suam naturam sed in eo etiam, quod ei attribuitur ex quadam supernaturali participatione divinae bonitatis.

Se il mondo si rivolse al Cristianesimo,
Diss' io, senza miracoli, quest' uno
È tal, che gli altri non sono il centesimo (1).

2. *La liberté et la grâce.* La liberté est le plus noble des dons de Dieu, celui qui rapproche le plus l'homme de son Créateur. C'est elle qui crée le domaine de la morale. Aussi Virgile sert-il de guide à Dante dans les cercles de l'enfer et jusqu'à la montagne du Purgatoire; car la raison reconnaît la nécessité de la pénitence et rend hommage à la justice divine en admettant la punition du péché :

Lo maggior don, che Dio per sua larghezza
Fesse creando, ed alla sua bontate
Più conformato, e quel, ch'ei più apprezza,

Eu della volontà la libertate
Di che le creature intelligenti,
E tutte e sole furo e son dotate (2).

Mais cette liberté est si affaiblie, que notre élan vers le ciel s'alanguit bientôt :

O gente umana, per volar su nata,
Perchè a poco vento così cadì (3)?

(1) *Paradis*, XXIV, 106. « Si le monde, dis-je, s'est converti au christianisme sans miracles, cela seul en est un si grand, que les autres n'en sont pas le centième ».

AUGUSTIN., *Civ. Dei*, XXII, 5 : Si per Apostolos Christi, ut eis crederetur, resurrectionem atque ascensionem praedicantibus Christi, etiam ista miracula facta esse non credunt, hoc nobis unum grande miraculum sufficit, quod eis terrarum orbis sine ullis miraculis credidit. THOM. AQU., *C. Gent.*, I., 6 : Est enim omnibus signis mirabilibus, si ad credendum tam ardua et ad operandum tam difficilia et ad sperandum tam alta mundus absque mirabilibus signis inductus fuisset a simplicibus et ignobilibus hominibus.

(2) *Paradis*, V, 18. « Le plus grand don que Dieu, dans sa sagesse, fit à l'homme en le créant et le plus conforme à sa bonté, et celui qu'il apprécie le plus, ce fut la liberté de la volonté, dont les créatures intelligentes furent et sont toutes douées ».

(3) *Purgatoire*, XII, 95. « O race humaine! née pour voler en haut, pourquoi tombes-tu ainsi au moindre vent »?

C'est alors qu'apparaît la grâce, force supérieure et invisible d'amour, qui se répand dans l'âme, nature supérieure et étrangère, entée en quelque sorte sur une racine différente (1) et par laquelle la vie de la vertu devient pour l'âme une seconde nature :

Quando

Lo raggio della grazia, onde s'accende
Verace amore, e che poi cresce amando,

Multiplicato, in te tanto risplende,
Che ti conduce su per quella scala,
U' senza risalir nessun discende,

Qual ti negasse il vin della sua fiala
Per la tua sete, in libertà non fora,
Se non com' acqua, ch'al mar non si cala (2).

3. *L'état et l'Eglise*. L'ordre social est une condition de notre développement, un élément nécessaire de toute vie vraiment humaine. Aussi la société civile est-elle voulue de Dieu :

Ond' egli ancora : Or di', sarebbe il peggio
Per l'uomo in terra, se non fosse cive?
Sì, rispos' io, e qui ragion non cheggio (3).

C'est pourquoi la Providence a fondé l'empire romain, forme la plus parfaite de l'état social. Tous les désordres proviennent de la décadence de l'empire :

(1) *Convito*, IV, 22.

(2) *Paradis*, X, 82. « Puisque le rayon de la grâce auquel s'allume l'amour véritable, et qui s'accroît par cet amour même, brille en toi avec tant d'éclat, qu'il te conduit en haut par cette échelle que personne ne descend sans la remonter; celui qui refuserait à ta soif le vin de sa gourde ne serait pas libre autrement que l'eau arrêtée dans sa course vers la mer ».

(3) *Paradis*, VIII, 115. « Or, réponds-moi, vaudrait-il moins pour l'homme sur la terre, qu'il ne fut pas citoyen? Oui, répondis-je, et je n'en demande pas de raison ». Cf. ARISTOT., *Polit.*, I, 1.

Tu, perchè non ti facci maraviglia,
 Pensa che in terra non è chi governi;
 Onde si svia la umana famiglia (1).

L'empire cependant n'est que la forme extérieure, favorable au développement de la vie humaine. C'est de plus haut que lui vient sa grandeur. L'empire conduit l'humanité au bonheur temporel, mais pour parvenir à la félicité infinie, un autre guide lui est nécessaire (2).

Aussi Dante dépeint-il l'Eglise comme un char triomphal, s'avançant à travers les siècles, dépositaire des vérités révélées, qui nous procurent le bonheur :

Non che Roma di carro così bello
 Rallegrasse Africano, o vero Augusto,
 Ma quel del Sol saria pover con ello (3).

Ce char est trainé par un griffon mystérieux, figure du Christ. Béatrice y trône, représentant la science divine et l'amour.

Le Pape est le chef visible de l'Eglise :

La quale e il quale (a voler dir lo vero)
 Fur stabiliti per lo loco santo,
 U' siede il successor del maggior Piero (4).

(1) *Paradis*, XXVII, 139. « Toi, pour n'avoir pas de surprise, sache que sur terre nul ne gouverne, ce qui fait que la famille humaine est hors de son chemin ». Cf. *De Monarchia*, passim. [Il est à peine nécessaire de faire remarquer ce qu'il y a d'exagéré dans l'*impérialisme* de Dante. Son livre *De Monarchia* est à l'Index. TRAD.]

(2) *De Monarchia*, III, 16.

(3) *Purgatoire*, XXIX, 115. « Non seulement l'Africain ou Auguste ne réjouissent pas Rome d'un char si beau, mais encore auprès de celui-là est bien pauvre le char du soleil ». Cf. l'écrit de Dante aux cardinaux italiens.

(4) *Enfer*, II, 22. « Cette Rome et cet empire, à dire vrai, furent fondés pour être un jour le lieu saint où siège le successeur du grand Pierre ».

Ainsi donc, la vérité pleine, totale et infaillible découle de l'accord entre la raison et la foi ; la moralité, la noble vertu chrétienne, de l'harmonie entre la liberté et la grâce ; la paix des peuples, de la concorde entre l'empire et la papauté. Dieu fit lever sur Rome deux soleils qui illuminent les sentiers du monde et de l'éternité :

Soleva Roma, che il buon mondo feo
 Due Soli aver, che l'una e l'altra strada
 Facean vedere, e del mondo e di Deo (1).

XIV.

Mais Dante ne s'est pas tenu froidement, en dehors et au dessus de son temps, à un point de vue purement objectif. Lui-même se donne comme le fils de son époque, ayant sa part des fautes de sa nation, des faiblesses de la nature humaine. Comme elle, il se laisse séduire par ce charme du présent, qui alourdit l'élan vers ce qui est éternel et immuable. Aussi l'avoue-t-il humblement à Béatrice :

Le presenti cose
 Col falso lor piacer volser miei passi,
 Tosto che il vostro viso si nascose (2).

Et son repentir amer s'exhale dans ces paroles, adressées à l'âme de son ami Forese Donati :

(1) *Purgatoire*, XVI, 106. « Rome, qui instruisit l'univers, avait deux soleils éclairant les deux routes qui mènent au monde et à Dieu ».

(2) *Purgatoire*, XXXI, 34. « Les choses présentes avec leur faux plaisir détournèrent mes pas aussitôt que votre visage eut disparu ». Axiôme de l'École : *Praesentia movent animum*.

Se ti riduci a mente
Qual fosti meco e quale io teco fui,
Ancor fia grave il memorar presente (1).

Il s'accuse de fautes d'orgueil (2), de colère (3). C'est précisément parce qu'il n'est pas « en dehors de l'humanité (4) », c'est parce qu'il en fait partie, que son œuvre nous touche si profondément. Chaque chant livre quelques traits de son existence et de sa destinée; aussi la Divine Comédie est-elle, à ce point de vue, la plus noble expression de la poésie lyrique ou subjective. Mais là ne se borne pas sa signification : l'histoire de Dante, de son égarement et de sa pénitence, devient pour tous le miroir de notre destinée finale, un encouragement à rejeter ce qui est terrestre pour s'attacher à la contemplation de Dieu et à la poursuite de son amour, unique source d'éternelle félicité.

Religion, patriotisme, humanité, tel est l'accord sublime qui retentit dans l'immortel poème de Dante, poème aussi puissant dans sa conception que dans la réalisation des détails.

Avec quelle vie les figures se détachent, en quelques traits tracés de main de maître! Prenons par exemple la peinture de l'orgueil blasphémateur et endurci :

Chi è quel grande, che non par che curi
L'incendio, e giace dispettoso et torto
Si che la pioggia non par che il maturi ;

E quel medesmo, che si fue accorto
Ch'io dimandava il mio Duca di lui,
Gridò : Qual io fui vivo, tal son morto.

(1) *Purgatoire*, XXIII, 115. « Si tu rappelles à ton esprit ce que tu fus avec moi, et ce que je fus avec toi, dans la vie du monde, le souvenir t'en sera douloureux, même en ce moment ».

(2) *Purgatoire*, XI, 119.

(3) *Purgatoire*, XV, 117.

(4) Comme dit RUTH, ouvrage cité, p. 175.

Se Giove stanchi il suo fabbro, da cui
 Crucciato prese la folgore acuta,
 Onde l'ultimo dì percosso fui;
 E s'egli stanchi gli altri a muta a muta,
 In Mongibello alla fucina negra,
 Gridando : Buon Vulcano, aiuta, aiuta!
 Si com' ei fece alla pugna di Flegra,
 E me saetti di tutto sua torza,
 Non ne potrebbe aver vendetta allegra (1).

Mettons en regard l'image de l'amour céleste chez
 Saint Bernard :

Vidi un sene
 Vestito con le genti gloriose
 Diffuso era per gli ochi e per le gene
 Di benigna letizia, in atto pio,
 Quale a tenero padre si conviene.

Le poète est ravi

mirando la vivace
 Carità di colui, che in questo mondo,
 Contemplando, gustò di quella pace (3).

Dante a illustré son poème par le récit de faits

(1) *Enfer*, XIV, 44. « Quel est ce grand qui paraît mépriser l'incendie, étendu sur le sable, se tordant de rage, et que la pluie de feu ne parait pas dompter. Et le maudit voyant que je parlais de lui à mon guide, s'écria : Tel je fus vivant, tel je suis mort. Que Jupiter fatigue son forgeron, auquel il demanda dans sa colère la foudre aiguë dont je fus frappé à une dernière heure, qu'il lasse les autres tour à tour dans la forge noircie du mont Gibel, en s'écriant : Bon Vulcain! à mon aide, à mon aide, comme il le fit au combat de Phlégra; qu'il me foudroie de toute sa force, il ne jouira pas de sa vengeance ».

(2) *Paradis*, XXXI, 59. « Je vis un vieillard vêtu comme ces esprits glorieux. Ses yeux et son visage étaient pleins d'une joie bienveillante, et il se tenait dans la douce attitude qui sied à un tendre père ».

(3) *Paradis*, XXXI, 109. « En admirant la charité ardente de celui qui dans ses extases terrestres eut un avant-goût de cette paix ».

vrais. Tout en restant parfaitement fidèle à la réalité historique, il a su donner à ces épisodes une réalité poétique plus haute, en nous faisant pénétrer, pour ainsi dire, dans l'âme de ses héros; son imagination ajoute à l'histoire l'éclat de la poésie, comme dans cet épisode d'Ugolin, connu de tous ses contemporains (1) :

Quando fui desto innanzi la dimane,
 Pianger senti' fra'l sonno i miei figliuoli,
 Ch'erano meco, e dimandar del pane.

Ben se' crudel, se tu già non ti duoli,
 Pensando ciò, che'l mio cor s'annunziava :
 E se non piangi, di che pianger suoli?

Già eran desti; e l'ora s' appressava
 Che il cibo ne soleva essere addotto,
 E per suo sogno ciascun dubitava :

Ed io sentii chiavar l'uscio di sotto
 All' orribile torre : ond'io guardai
 Nel viso a' miei figliuoli senza far motto.

I' non piangeva, sì dentro impietrai :
 Piangevan elli; ed Anselmuccio mio
 Disse : Tu guardi sì, padre : che hai?

Però non lagrimai, nè rispos'io
 Tutto quel giorno, nè la notte appresso,
 Infin che l'altro sol nel mondo uscìo.

Come un poco di raggio si fu messo
 Nel doloroso carcere, ed io scorsi
 Per quattro visi lo mio aspetto stesso;

Ambo le mani per dolor mi morsi,
 E quei, pensando ch'io il fessi per voglia
 Di manicar, di subito levorsi,

(1) Les Pisans jetèrent au mois de mars 1229, le comte de Donoratico, Ugolino della Gherardesca, dans une tour, avec ses deux fils Gaddo et Ugucione et ses petits-fils Nino et Anselmuccio. Après qu'on eut fermé la porte, on jeta les clefs dans l'Arno et l'on n'ouvrit qu'au bout de huit jours, pour enterrer les cadavres, les fers aux pieds.

E disser : Padre, assai ci fia men doglia,
 Se tu mangi di noi; tu ne vestisti
 Queste misere carni, et tu le spoglia.

Queta'mi allor, per non farli più tristi;
 Quel dì e l'altro stemmo tutti muti :
 Ahi dura terra, perchè non t'apristi!

Posciachè fummo al quarto dì venuti,
 Gaddo mi si gittò disteso a' piedi,
 Dicendo : Padre mio, che non m'aiuti?

Quivi morì : E come tu me vedi,
 Vid' io li tre cascar ad uno ad uno
 Tra il quinto dì e il sesto : ond' io mi diedi.

Già cieco a brancolar sovra ciascuno,
 E tre dì li chiamai poi che fur morti;
 Poscia, più che il dolor, potè il digiuno (1).

(1) *Enfer*, XXXIII, 37. « Quand je fus réveillé avant l'aurore, j'entendis mes enfants, qui étaient avec moi, pleurer en dormant et demander du pain. Tu es bien cruel si tu ne me plains déjà, en songeant à ce que mon cœur présageait, et si tu ne pleures pas, de quoi donc pleures-tu? »

Déjà ils étaient réveillés, et l'heure approchait où l'on nous apportait notre pain, et chacun de nous tremblait de son rêve, quand j'entendis clouer sous moi la porte de l'horrible tour, alors je regardai fixement mes enfants sans prononcer un mot. Je ne pleurais pas; mon cœur était devenu de pierre. Ils pleuraient, eux et mon Anselmuccio me dit : Tu me regardes ainsi, père, qu'as-tu?

Cependant je ne pleurais pas, je ne répondis pas, tout ce jour ni la nuit suivante, jusqu'à ce que le soleil se leva de nouveau sur le monde. Comme un faible rayon se fut glissé dans la prison douloureuse, et que j'eus reconnu mon propre aspect sur leurs quatre visages, je me mordis les deux mains de douleur, et mes enfants croyant que c'était de faim, se levèrent tout à coup en disant : O père! il nous sera moins douloureux si tu manges de nous; tu nous as vêtus de ces misérables chairs, tu peux nous en dépouiller.

Alors je m'apaisai pour ne pas les contrister davantage; tout ce jour et l'autre qui suivit nous restâmes tous muets. Ah! terre, dure terre, pourquoi ne t'ouvris-tu pas?

Lorsque nous atteignîmes le quatrième jour, Gaddo se jeta étendu à mes pieds en disant : Tu ne m'aides pas, mon père! Là il mourut, et comme tu me vois, je les vis tomber tous les trois, un à un, entre le cinquième et le sixième jour, et je me mis, déjà aveugle, à les chercher à tâtons l'un après l'autre, et je les appelai pendant trois jours alors qu'ils étaient déjà morts... Puis la faim fit ce que n'avait pas fait la douleur ».

Si l'histoire d'Ugolin, dit Schlegel (2), n'offrait aux regards qu'un acte de cruauté sauvage, on pourrait la recouvrir du voile éternel de l'oubli. Mais dans la prison où est enterrée vivante toute une famille, l'héroïsme, l'abnégation règnent encore. La pitié ennoblit la douleur du malheureux père, en la doublant. La compassion pour ses enfants éteint en son âme jusqu'au souvenir de son implacable ennemi. Comme le langage innocent des fils et des petits-fils peint bien leur âge tendre et confiant ! Comme leur horrible proposition exprime la reconnaissance, l'amour filial qui les anime ! A l'horreur succède l'admiration devant un art aussi parfait, et l'émotion poignante qu'on éprouve se calme par l'étude même de ce qui l'a produite.

La supériorité de Dante dans le genre descriptif ressort de tous les sujets que l'art plastique lui a empruntés, depuis Orcagna jusqu'à Koch et Doré. Quelques traits lui suffisent pour dessiner ses figures ; mais ces lignes, tracées de main de maître, révèlent tout un caractère. Telle est la peinture de Sordello, ennemi né de tout ce qui est vulgaire.

Venimmo a lei. O anima Lombarda,
Come ti stavi altera e disdegnosa,
E nel muover degli occhi onesta e tarda!

Ella non ci diceva alcuna cosa ;
Ma lasciavane gir solo guardando,
A guisa di leon quando si posa (1).

Dante est unique également, tant pour la variété que pour la forme de ses images. On n'en lit pas la

(2) A. VON SCHLEGEL, *Werke*, 2^me éd., t. III, p. 332.

(1) *Purgatoire*, VI, 61. « Nous allâmes à elle ; ô âme lombarde, comme tu te tenais altière et dédaigneuse, et combien le mouvement de tes yeux avait de gravité et de lenteur ! Elle ne nous disait rien, mais nous laissait passer, nous regardant seulement à la manière d'un lion quand il se repose ».

description, on les voit. Aucun poète n'a employé autant de figures; cela tenait à l'essence de son sujet; mais toujours elles sont neuves et distinguées, en parfait rapport avec l'idée qu'elles expriment. C'est là une des grandes perfections de la Divine Comédie, car sous ces symboles se cachent les idées les plus élevées et les plus basses, les images les plus belles et les plus hideuses, l'amour suprême et la haine radicale, les pures vertus et les vices les plus monstrueux, la sainteté absolue et la chute irrémédiable, les délices des bienheureux et les tortures des damnés, en un mot, le ciel et l'enfer; et le souffle idéal de la poésie la plus noble et la plus pure anime tout cet ensemble.

Jamais l'élévation ne dégénère en boursouffure, la grâce et la tendresse, en mièvrerie. Même les peintures des damnés restent artistiques, grâce à cette atmosphère idéale, propre aux âmes vraiment grandes, aux esprits de premier ordre, qui impriment à tout ce qu'ils touchent le cachet de la beauté.

Dante ne recule pas devant le terrible; il en pousse au contraire la description jusqu'aux dernières limites, mais il ne cesse pas un seul instant d'être élevé et par conséquent véritablement beau (1). Lui seul pouvait réaliser ce tour de force, grâce à sa féconde imagination, à la clarté de ses idées, aux trésors de science, d'observation et d'expérience, que de longues études et une vie agitée lui avaient procurés.

Avec quelle grâce il peint la douceur de l'espérance :

Come l'augello, intra l'amate fronde,
Posato al nido de' suoi dolci nati
La notte, che le cose ci nasconde,

(1) SCHELLING, l. c.

Che per veder gli aspetti disciati,
 E per trovar lo cibo onde gli pasca,
 In che i gravi labor gli sono aggrati,
 Previene il tempo in sull'aperta frasca,
 E con ardente affetto il sole aspetta,
 Fiso guardando, pur che l'alba nasca (1).

Trois vers lui suffisent pour décrire le sentiment que l'on éprouve en échappant à un grand danger :

E come quei, che con lena affannata
 Uscito fuor del pelago alla riva,
 Si volge all' aqua perigliosa e guata (2).

Le néant de la gloire lui inspire les pensées suivantes :

Non è il mondan romore altro che un fiato
 Di vento, che or vien quinci ed or vien quindi,
 E muta nome, perchè muta lato.

.....

La vostra nominanza è color d'erba,
 Che viene e va, e quei la discolora,
 Per cui ell' esce della terra acerba (3).

Dante a puisé ses images dans la nature et dans l'histoire, dans les œuvres de l'art et dans les théo-

(1) *Paradis*, XXIII, 1. « Comme l'oiseau posé près du nid de ses petits, sur les branches qu'il aime, la nuit, lorsque les choses sont voilées, désireux de voir leurs têtes chéries, et pour trouver la pâture qui les nourrit, tendre soin par lequel sont adoucies ses dures fatigues, épie le temps par l'ouverture du feuillage, et avec d'ardents désirs attend le soleil, en regardant fixement l'aube près de naître ».

(2) *Enfer*, I, 22. « Comme celui qui, l'haleine oppressée, étant monté de la mer au rivage, se retourne vers l'eau périlleuse et regarde ».

(3) *Purgatoire*, XI, 100, 115. « Le bruit du monde n'est autre chose qu'un souffle du vent qui vient maintenant d'ici, maintenant de là, et qui change de nom parce qu'il change de côté... ».

« Votre renommée est comme la couleur de l'herbe qui naît et qui s'éteint, et celui qui la fane est le même qui la fait sortir encore tendre de la terre ».

ries de la science; il les emprunte également à la mythologie antique et aux mœurs du peuple.

Le style de la Divine Comédie se distingue par trois qualités que peu de chefs-d'œuvres littéraires possèdent à un degré égal : la concision et l'énergie de l'expression, l'harmonie du vers et la variété du langage, suivant les différences des situations.

Shakespeare et Tacite seuls peuvent être comparés à Dante pour la puissance mystérieuse avec laquelle il s'empare du lecteur et concentre toutes ses idées, tous ses sentiments sur un seul point. Encore Dante a-t-il plus de profonde passion que Shakespeare, plus de véritable grandeur que Tacite, plus de simplicité et de noblesse que tous deux. D'après Macaulay, le style de Dante n'a jamais été égalé (1). Il lui suffit quelquefois d'un vers pour peindre toute une existence. Par exemple, celle de Célestin V :

Vidi e connobi l'ombra di colui,
Che fece per viltate il gran rifiuto (2),

En décrivant sa terreur à la vue des tourments, il dit :

E caddi, come corpo morto cade (3).

Le désespoir d'Ugolin se traduit par un geste :

Ambo le mani per dolor mi morsi.

On entend dans le premier vers la lourde chute d'un corps, on voit dans le second la rage impuissante de l'infortuné père.

(1) Dans son essai sur Dante.

(2) *Enfer*, III, 59. « Je regardai, et je vis l'ombre de celui qui fit par lâcheté le grand refus ».

(3) *Enfer*, V, 142. « Et je tombai comme tombe un corps mort ».

Les vers de l'Enfer résonnent par moments comme une plainte, tantôt sauvages et âpres, tantôt durs et impitoyables. Ce n'est que rarement et en passant, comme dans l'épisode de Francesca di Rimini, que des images plus gracieuses se mêlent à ces sombres horreurs. L'inscription gravée sur l'entrée de l'Enfer est intraduisible dans sa mélancolie profonde, dans sa terrible grandeur :

Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell' eterno dolore,
Per me si va tra la perduta gente.

Giustizia mosse il mio alto Fattore,
Fecemi la divina Potestate,
La somma Sapienza e il primo Amore.

Dinanzi a me non fur cose create,
Se non eterne, ed io eterno duro;
Lasciate ogni speranza, voi, ch' entrate! (1)

Au contraire, l'entrée du Purgatoire respire un charme doux et consolant :

Dolce color d'oriental zaffiro,
Che s'accoglieva nel sereno aspetto
Dell' aer puro infino al primo giro,

Agli occhi miei ricominciò diletto,
Tosto ch'ï uscii fuor dell' aura morta
Che m'avea contristati gli occhi e il petto (2).

(1) *Enfer*, III, 1. « Par moi l'on va dans la cité dolente, par moi l'on va dans la douleur éternelle, par moi l'on va chez la race damnée. La justice a guidé mon sublime créateur; je suis l'œuvre de la divine puissance, de la souveraine sagesse et du premier amour. Avant moi rien ne fut créé qui ne soit éternel, et moi, je dure éternellement. Laissez toute espérance, ô vous qui entrez »!

(2) *Purgatoire*, I, 13. « Une douce couleur de saphir oriental se répandant dans le serein aspect du ciel pur jusqu'au premier cercle, recommença à charmer mes yeux aussitôt que je fus sorti de l'air mort qui avait contristé ma vue et mon cœur ».

Enfin le Paradis s'ouvre par des paroles célestes embaumées de lumière, d'amour et de paix.

La gloria di colui che tutto muove
Per l'universo penetra, e risplende
In una parte più, e meno altrove (1).

« L'Enfer, renfermant les situations les plus terribles, est aussi la partie la plus vigoureuse comme expression, la plus forte comme style et les mots mêmes y ont quelque chose de terrifiant et de sombre. Une profonde paix règne dans une partie du Purgatoire. Les cris de l'abîme s'éteignent ; tout se colore sur ces hauteurs qui sont comme le parvis du Paradis. Le Paradis lui-même est comme le concert mélodieux des sphères éternelles » (2).

Et cependant la Divine Comédie elle-même est l'œuvre de son époque ; c'est dire qu'elle n'est pas exempte de tout défaut ; mais ce qui fait la véritable grandeur de ce poème c'est qu'il envisage les choses terrestres d'un point de vue éternel ; qu'il embrasse, dans l'unité du plan divin, le ciel et la terre ; qu'il montre les choses invisibles sous des formes visibles ; qu'il incarne les mystères de la foi dans des symboles saisissants de vie et de mouvement.

Ici se rencontrait un écueil que Dante ne sut pas toujours éviter : les explications savantes et multipliées, dont il remplit son œuvre, ne sont plus du goût moderne, mais ce point faible même vient de sa grandeur. Qui a tenté comme lui de représenter l'inexprimable ?

(1) *Paradis*, I, 1. « La gloire de celui qui meut tout pénètre et resplendit dans l'univers, un peu plus dans une partie, et un peu moins dans une autre ».

(2) SCHELLING, l. c.

Les critiques ont aussi blâmé la forme de son œuvre, les mots latins qu'il a empruntés aux hymnes de l'Église. Mais le peuple les comprenait de son temps; la langue latine était familière aux contemporains de Dante; maintenant encore elle est plus généralement comprise en Italie que dans d'autres pays. D'ailleurs la délimitation entre le latin et la langue du peuple (*lingua volgare*) n'était pas encore aussi nettement tracée qu'elle l'est aujourd'hui et le latin, ayant plus de valeur à cette époque comme langue de l'Église et de la science, n'était pas encore devenu une langue étrangère.

Ce qu'on peut reprocher à Dante avec raison, c'est l'obscurité de certaines allégories, la multiplicité des périphrases, les explications scientifiques qu'il mêle à ses fictions. Tout cela rend son poème difficile à comprendre pour beaucoup de lecteurs.

Mais il est juste d'ajouter aussi que l'auteur n'écrivait pas dans le but de procurer une jouissance esthétique passagère. Son but était le salut de l'humanité et il écrivait pour les hommes instruits.

Au surplus, la Divine Comédie est assez riche de grandes idées, de peintures chaudes et colorées, de scènes vraiment pathétiques, pour que même le lecteur peu initié ne la dépose pas sans se sentir édifié et ennobli par cette lecture.

XV.

Deux poètes seuls méritent d'être comparés à Dante, l'un dans l'antiquité, Homère avec l'Illiade, l'autre dans les temps modernes, Goëthe avec Faust. Cette dernière œuvre se rapproche de la Divine Comédie, mais elle ne l'égale ni pour le fond, ni pour la forme. Faust est le seul poème allemand d'une portée universelle, où les

destinées finales de l'humanité dans sa lutte pendant le temps, soient représentées, dans la personne de Faust. Mais, comme Schelling le remarque, c'est beaucoup plus une comédie dans le genre d'Aristophane et elle est divine seulement dans un sens poétique.

Gœthe peut être comparé à Dante sous le rapport du génie, de la culture intellectuelle et des facultés poétiques, mais la puissance créatrice n'égale pas chez lui la force de l'idée. Aussi a-t-il recours à des images arbitrairement choisies, difficiles à comprendre qu'il emprunte ordinairement au domaine de l'allégorie.

Presque tous les poètes qui ont eu recours à l'allégorie, ont présenté leurs idées sous ce vêtement d'emprunt qui ne fait pas du tout corps avec le fond, de sorte que l'action parait toujours factice, l'absence de réalité se faisant trop sentir au lecteur. Il en est tout autrement de Dante, dont les figures existent par elles-mêmes, indépendamment de leur signification allégorique. Ces réalités vivantes ne sont pas de simples symboles. On se trouve toujours sur la terre ferme du monde réel et visible (1).

Peut-être Gœthe, tel que son Faust nous le révèle, possède-t-il un fond plus varié, plus riche de situations et de personnages. Mais Dante a puisé dans l'idée fondamentale du christianisme une telle élévation d'esprit, une telle unité de pensée qu'il domine complètement son sujet : la symbolisation, l'exposition pleine de vie d'idées éternelles réalisées dans l'histoire du monde. C'est cette concentration vivante des idées chrétiennes qui assure à la Divine Comédie une supériorité incontestable sur la classique élégance de Faust, d'autant plus

(1) Cf. A. v. SCHLEGEL, *Werke*, 2^{me} éd., t. III, p. 226.

que ce dernier poème, dans sa forme presque ébauchée, ne supporte pas la comparaison avec la vigoureuse poésie dantesque, coulée d'un seul jet (1).

Comparons encore Dante à Homère. A première vue, ce dernier semble rejeter le poète italien dans l'ombre. Homère, en effet, a été, comme Dante, un poète initiateur, ouvrant à son peuple une ère nouvelle, lui créant une langue, et avec la langue, une nationalité. C'est à lui que l'art est redevable de son premier idéal; c'est son œuvre qui sert de modèle à tous les genres de poésie, à toutes les espèces de style. Comme la Divine Comédie, la création d'Homère offre le miroir de toute une époque, en reflétant les vues, les impressions, la vie intime et externe, les joies et les douceurs, les espérances et les craintes. Il y a plus : ce monde de la Grèce, avec ses idées simples et primitives, ses images naïves du ciel et de la terre, ses dieux, si semblables aux hommes, ses combats de héros, ses tableaux si naturels et si originaux de la vie publique et privée, ce monde, Homère l'a rendu si accessible et si familier, que son épopée est devenue le livre classique de la jeunesse, même en dehors de sa patrie.

Il n'en est pas de même de la Divine Comédie. C'est précisément parce qu'elle possède un fond si riche de science positive et de faits historiques, qu'elle exige une initiation. Aussi le cercle de ses lecteurs sera-t-il toujours plus ou moins restreint et composé d'esprits choisis.

Malgré cette infériorité apparente, il n'y a pas de comparaison à établir entre l'épopée d'Homère et

(1) Cf. V. HUBER, *Jahrbuch der deutschen Dantegesellschaft*, II, p. 50.

la Divine Comédie, dont le sujet embrasse le christianisme entier. C'est de ce point central que partent tous les rayons; c'est vers lui qu'ils convergent tous. Là, dans ce soleil,

Che mena dritto altrui per ogni calle (1),

Dante contemple toutes choses, transfigurées dans sa lumière.

Et cette observation n'est pas seulement vraie des éléments extérieurs de son poème, tels que les faits concernant l'Église, la politique, la nationalité. Elle l'est surtout pour l'élément intime, tout ce monde de science et de foi, avec ses espérances et ses amours, que Dante domine par son génie poétique et qu'il représente par des symboles vivants. Le christianisme a créé un monde nouveau et invisible composé des éléments les plus purs et les plus puissants qui soient capables d'émouvoir le cœur de l'homme. C'est ce monde que Dante a peint, monde de l'esprit et du cœur, où les impressions les plus profondes de l'âme, telles que le sentiment de la culpabilité, le repentir, la joie sans fin des élus, trouvent un écho prolongé.

Mais là ne se borne pas le mérite de la Divine Comédie. L'idée chrétienne dont elle est pénétrée l'élève, à un autre point de vue, bien au dessus de tout autre poème. Schelling, Schlosser et d'autres auteurs ont déjà remarqué qu'il y avait deux poètes dans le Dante, l'un appartenant à tous les temps et à tous les pays, l'autre portant l'empreinte particulière de son siècle (2). Aussi Schlosser dit-il avec raison, quoique ses paroles

(1) *Enfer*, I, 18. « Qui mène droit les hommes par tous chemins ».

(2) WEGELE, ouvrage cité, p. 577. SCHLOSSER, *Dantestudien*, p. 44.

ne soient vraies què dans un sens différent de celui qu'il indique : « Les significations multiples d'un poème d'une aussi grande portée que la Divine Comédie s'adressent aux esprits les plus différents. Il est par conséquent de peu d'importance de savoir ce que le poète lui-même a pensé ou voulu exprimer, puisqu'il n'est que l'organe de la pensée humaine, s'exprimant par tel ou tel esprit, par conséquent multiple comme eux ».

C'est parce que le principe et le contenu de la Divine Comédie sont si profondément chrétiens, qu'il est facile de séparer dans cette œuvre l'élément universel de ce qui se rapporte uniquement au temps. La conception chrétienne du monde seule est universelle ; car le christianisme a adopté tout ce que l'antiquité contenait de vérité et de tendance morale et posé en principe tout ce que veut l'humanisme classique.

Le Christ étant véritablement homme, tout ce qui est vraiment humain est nécessairement chrétien. Le vrai humanisme et le christianisme ne sont pas des choses différentes, mais plutôt deux noms d'une chose identique : l'élévation, la sanctification, la divinisation du genre humain par la vérité et la grâce du Christ, telles que Dante nous les a dépeintes dans son langage éloquent. Le dogme chrétien n'est point une conception temporelle et passagère de ce qui est divin, de la vérité éternelle : c'est une parole divinement humaine, à laquelle le ciel et la terre, la révélation et la science ont contribué dans un sens plus élevé encore que Dante ne le dit dans son poème :

Al quale ha posto mano e cielo e terra (1).

(1) *Paradis*, XXV, 2. « Auquel ont mis la main le ciel et la terre ».

En lui, par conséquent, se trouve l'expression de toute vérité. Il est l'écho, l'organe et l'affirmation de cette vérité que l'esprit humain a cherché de tout temps et qui seule peut le satisfaire.

Les règles de la morale chrétienne, par lesquelles la vie intime de l'homme est gouvernée, ne sont de leur côté que les formules de ces lois éternelles par lesquelles Dieu régit le monde et conduit les peuples dans les sentiers de l'histoire. Seulement la volonté de l'homme les accepte et les accomplit librement, tandis que la nature inconsciente suit par nécessité les ordres du Créateur et c'est sur cette obéissance passive que repose l'ordre de l'univers.

En ce sens, Schlosser a raison. En effet, le christianisme, sorti de Dieu, source de toute vérité et idéal de tout bien, porte en son sein la force et le germe d'une civilisation universelle, embrassant tous les temps et toutes les périodes de progrès. Tout en écrivant pour son temps, Dante a donc élevé pour tous les siècles le miroir dans lequel ils peuvent voir le sens de leurs luttes et de leurs efforts. C'est qu'il puisait dans les profondeurs de la vérité divine et qu'ainsi son œuvre est imprégnée d'idées qui ne vieillissent pas, qui, au contraire, trouvent dans chaque progrès de l'humanité, dans chaque nouvelle époque de civilisation, une signification plus profonde, une application plus directe.

Dante, bien plus qu'Homère, et dans un sens plus élevé, est donc le poète de l'humanité. Le genre humain, sauvé par le Christ et élevé par sa grâce à une existence infiniment plus haute, a trouvé dans le Dante l'expression de sa vie intime et personnelle, de ses pensées et de ses sentiments dans toute leur plénitude. Voilà pourquoi la postérité reconnaissante élève avec raison ses regards vers le poète italien, pourquoi un de ses

compatriotes, aussi grand que lui, quoique dans une autre branche de l'art, Michel-Ange, s'écrie :

Dal mondo scese ai ciechi abissi, e poi
Che l'uno e l'altro inferno vide, e a Dio
Scorto dal gran pensier vivo salio,
E ne diè in terra vero lume a noi.

Stella d'alto valor coi raggi suoi
Gli occulti eterni a noi ciechi scoprio,
E n'ebbe il premio al fin che'l mondo rio
Dona sovente ai più pregiati eroi.

Dì Dante mal fur l'opre conosciute
E'l bel desio da quel popolo ingrato
Che solo ai giusti manca di salute.

Pur fuss'io tal! ch'a simil sorte nato
Per l'aspro esilio suo con la virtute,
Darei del mondo il più felice stato (1).

FR. HETTINGER (2).

(1) MICHEL-ANGELO BUONARROTTI'S *Gedichte*, herausgegeben von G. Regis (Berlin, 1842), p. 72. « Du monde, il descendit dans les abîmes ténébreux et, après avoir vu l'enfer et le purgatoire, guidé par la grande pensée, il s'éleva vivant jusqu'à Dieu; et il nous en donna sur la terre la véritable lumière. Etoile de haute puissance, il nous révéla, avec ses rayons, à nous aveugles, les secrets éternels et il eut, à la fin, la récompense que le monde coupable donne souvent aux héros les plus estimés. Les œuvres et le beau désir de Dante furent méconnus de ce peuple ingrat qui seul refuse le bonheur aux justes. Et pourtant, plutôt à Dieu que je fusse comme lui! Pour un sort semblable au sien, pour son âpre exil, avec sa vertu, je donnerais la plus grande félicité du monde ».

(2) Traduit de l'allemand par M. B. et P. MANSION.







CORRESPONDANCE DE PARIS.

I.

Le théâtre à Paris : FRANCILLON, pièce en trois actes de M. Alexandre Dumas fils, représentée pour la première fois au théâtre français, le 17 janvier 1887.



ES mois de janvier et de février se sont signalés par l'apparition de plusieurs pièces nouvelles et les amateurs du théâtre ont dû être satisfaits : en outre les succès ébauchés à la fin de l'année 1886 s'affirment de plus en plus et c'est ainsi qu'Hamlet, adaptation d'Alexandre Dumas et Paul Meurice, continue à tenir l'affiche du théâtre français et alterne avec Francillon la nouvelle pièce de M. Alexandre Dumas fils, dont nous allons parler tout à l'heure. On dit que plusieurs Anglais sont étonnés de voir comment Hamlet a été bien rendu et il est certain que le côté dramatique de l'œuvre de Shakespeare a été parfaitement compris par MM. Dumas et Meurice : on peut dire sans exagération qu'ils ont fait ce qu'il était humainement possible pour rendre intéressante et compréhensible une œuvre qui même en Angleterre reste une énigme mais qui force quand même l'admiration, car le poète y a mis peut-être la meilleure part de son génie.

La mode est de plus en plus à la création de pièces tirées des romans en vogue : cette mode est malheureuse, car jamais une pièce ne vaut le roman dont elle provient, et la plupart du temps il faut bien connaître le roman pour apprécier la pièce. C'est ainsi qu'au Gymnase on joue la « Comtesse Sarah » de M. Georges Ohnet. Notre confrère M. Dijon ayant entrepris une étude sur ce romancier, nous aimons mieux nous taire sur cette pièce, car tout ce que M. Dijon dira du roman vaudra mieux que ce que nous dirions de la pièce; non qu'elle soit mauvaise, tant s'en faut, mais enfin il est préférable de parler du roman. — De même l'Odéon vient de nous donner Numa Roumestan. Ce que M. Daudet a voulu peindre dans Numa Roumestan, c'est l'homme du Midi, hâbleur, bavard, exubérant, arrivant à quelque chose et par le bruit qu'il fait et par l'engouement de ses bouillants compatriotes à tous les enthousiasmes, sacrant volontiers grand homme l'ami qui comprend leur langue et leurs manières et l'imposant ensuite au reste de la France. Dans la pièce le côté méridional du roman, si on peut ainsi parler, fait forcément place au côté dramatique mais commun à tous les climats : ce qui ressort principalement c'est la lutte de Rosalie pour arracher Numa à Rosine, la petite chanteuse pour laquelle il oublie sa femme, c'est la terrible révélation que la mère de Rosalie est obligée de faire à sa fille par laquelle elle lui avoue qu'elle-même a été autrefois trompée par son mari, par le père de Rosalie!

Mais le succès de ces deux mois, succès de curiosité, car nous n'osons pas dire mérité, a été et est encore pour la Francillon de M. Alexandre Dumas.

Une pièce de M. Alexandre Dumas est toujours un événement à Paris : Francillon a défrayé et défraie encore

les conversations mondaines, tout comme la guerre, les articles du « Times » ou de la « Post », et les soubresauts du marché financier. Dans les salons on passe facilement de ces sujets-là à ce sujet-ci, et on oublie un peu les premiers en parlant du second. Mais faire cette remarque, c'est rééditer un lieu parfaitement commun. Les lecteurs du « Magasin » ne nous demandent pas des réflexions philosophiques sur la légèreté humaine : il vaut mieux aborder de suite notre sujet. Faisons-le donc sans détour.

Il y a dans toute pièce de M. Alexandre Dumas une théorie, une thèse soutenue avec plus ou moins de vigueur, avec la volonté plus ou moins arrêtée d'en faire un axiome. La thèse ou peut-être seulement le point d'interrogation posé par M. Alexandre Dumas dans *Francillon* est celui-ci : Une honnête femme trompée par son mari peut-elle se livrer à un autre sans amour, sans passion, uniquement pour punir l'infidèle, pour user envers lui de représailles, pour lui appliquer la loi du talion ?

On le voit, le sujet est assez scabreux, et la thèse appelle forcément la contradiction. Mais avant de la discuter, examinons comment M. Alexandre Dumas l'a traitée.

Francine de Riverolles vient de recevoir chez elle les amis de son mari, Stanislas de Grandredon, Henri de Symeux, Jean de Carillac et une amie à elle qui lui sert de confidente, Thérèse Smith. Que le lecteur ne se laisse pas tromper en lisant ces noms : l'étiquette vaut mieux que ce qu'elle renferme. Les amis de M. de Riverolles et M. de Riverolles lui-même sont des viveurs, c'était facile à deviner, mais il faut avouer qu'ils ont eu une assez singulière idée. Comme seul d'entre eux M. de Riverolles est marié, ils se sont entendus pour procurer à sa femme « toutes les distractions... que la morale

approuve en cas d'infidélité du mari ». Donc ils sont là, et sans doute pour amuser M^{me} de Riverolles ils lui tiennent en présence de son mari des propos plus ou moins lestes et que nous ne rapporterons pas tous : l'un deux l'embrasse même sous prétexte qu'elle lui a cassé son éventail sur le bras en voulant le faire taire. M^{me} de Riverolles, que les amis de son mari appellent Francillon tout court, ne paraît pas plus offusquée qu'il ne convient de ces manières ne ressemblant que de fort loin au marivaudage. Ne dit-elle pas à M^{me} Smith : « Qu'est-ce qu'il y a de sérieux dans une vie où l'on entre sans le demander et d'où l'on sort sans le vouloir ? » Il est cependant une chose que Francillon prend au sérieux, c'est la fidélité conjugale et les devoirs de la maternité. Or elle a nourri contre le gré de son mari leur enfant et depuis ce temps elle croit s'apercevoir que M. de Riverolles n'est plus le même, qu'il s'absente plus souvent, qu'il l'aime beaucoup moins. Elle espère peut-être que les propos de ses amis vont un peu éveiller sa jalousie et réveiller sa tendresse : elle va donc s'en plaindre à lui, en riant pour la galerie, mais au fond très-sérieusement. M. de Riverolles ne paraît ni s'émouvoir de la conversation de ses amis ni goûter les plaintes importunes de sa femme, et quand Grandredon, Symeux et Carillac sont partis, quand sa femme lui demande de rester avec elle et de ne pas aller finir la soirée au cercle ou au bal de l'opéra, il lui reproche et son insistance et le tort qu'elle a eu de nourrir leur enfant ; puis quand s'animant M^{me} de Riverolles lui déclare que si jamais elle apprend qu'il a une maîtresse, une heure après elle aura un amant, il ne trouve à répondre que des plaisanteries et finalement conseille à sa femme d'aller se reposer, car elle semble en avoir besoin.

Nous avons appuyé sur ces détails, car ils mettent bien en lumière le caractère des personnages.

et l'explication, la possibilité et l'intérêt de la thèse de M. Alexandre Dumas dépendent beaucoup à notre sens du milieu où il les a placés.

Francine tient parole : elle sort à la suite de son mari, l'attend dans une voiture à la porte de son cercle, s'assure qu'il va ensuite à l'opéra, achète alors chez un costumier un domino et un masque et se rend elle-même au bal masqué. Elle ne tarde pas à apercevoir M. de Riverolles dans une loge avec une certaine Rosalie Michon dont Grandredon et les autres lui ont quelquefois parlé et qu'elle reconnaît à sa chevelure, objet d'admiration de tous ces messieurs. Afin de suivre son mari jusqu'au bout, M^{me} de Riverolles se laisse offrir le bras par un jeune homme, conduire par lui dans un cabaret à la mode et soupe avec cet inconnu dans le cabaret voisin de celui où sont réunis M. de Riverolles et Rosalie Michon. Pour ne rien devoir à son amant passager, Francine a payé la note du restaurant!

Tel est le récit que la malheureuse femme fait le lendemain à son mari devant M^{me} Smith, Henri de Symeux et Grandredon, car elle veut que sa vengeance soit connue de tous comme l'infidélité de son mari. On juge qu'à la scène il y a là matière à des mouvements dramatiques et fort habillement développés. Lucien de Riverolles essaie d'abord de douter de la véracité du récit de sa femme : allez chercher, lui répond-elle, mon manchon que j'ai laissé chez le costumier! Veut-il lui reprocher sa faute, Francine lui a vite répondu : « Pour invoquer les droits du maître il faut remplir les devoirs de l'époux.... Tout est fini entre nous, je me méprise moi-même, mais ainsi je me suis débarrassée de vous. »

M. de Riverolles ne songe pas un seul instant à

s'excuser près de sa femme des torts qu'il avait eus envers elle : il appartient à cette nombreuse catégorie de maris qui estiment la fidélité nécessaire aux femmes mais inutiles pour eux-mêmes. Il se met en campagne pour contrôler les faits avancés par Francine, il met aussi en campagne ses amis, tient conseil avec eux, ce qui nous paraît par parenthèse absolument déplacé dans une querelle aussi intime. Un fait est particulièrement important à connaître : est-ce bien avec un inconnu que Francine a soupé; n'avait-elle pas un amant? Or rien ne vient révéler à M. de Riverolles le nom de cet inconnu, mais d'autre part il acquiert la certitude que le récit de Francillon est absolument exact. Il reste cependant un dernier espoir à ceux qui veulent sauver Francine du déshonneur : elle est allée à l'opéra et au cabaret, soit, mais c'est tout. « Dis à ton mari que tu n'es pas coupable, supplie M^{me} Smith et il te tend la main. » Mais Francine affirme son infamie. « Si tu es coupable, insiste M^{me} Smith, nie-le, pense à ton fils. » « Mon fils, s'écrie Francine, c'est le premier grief que M. de Riverolles ait eu à me reprocher. Hélas ce sera un homme, il faudra qu'il méprise les honnêtes femmes, autant qu'il ait commencé par sa mère, ça ira plus vite ».

Tout semble donc perdu et M. de Riverolles a annoncé qu'il allait se séparer de sa femme et qu'il chercherait ensuite à faire annuler son mariage religieux et à faire rompre son mariage civil : il a mandé son notaire pour régler de suite quelques affaires d'intérêt. Le premier clerc, M. Pinguet, se présente. A sa vue Francine ne peut retenir un cri et dit à son mari en s'enfuyant : « voilà l'homme que vous voulez connaître : demandez lui la vérité, je vous en défie. » M. Pinguet fort habilement interrogé ne nie pas avoir soupé avec

une femme masquée, mais naturellement n'en dit pas plus long. Alors M^{me} Smith qui n'a pas douté un seul instant de l'innocence de son amie prend le parti de lui en arracher l'aveu à elle-même : « M. Pinguet, lui déclare-t-elle, a raconté avec toutes les preuves qu'on peut donner en pareil cas que tu avais été sa maîtresse. » La pudeur de la femme se révolte à ces paroles et Francine ne peut plus longtemps s'accuser elle-même : « Il en a menti, » s'écrie-t-elle ! La pièce finit sur ce mot.

On le voit, la donnée générale est hardie mais admissible sur la scène : ajoutons, ce qui n'étonnera personne, que ces trois actes sont supérieurement écrits, et que les deux derniers sont d'un puissant effet dramatique. Mais quelle est la valeur de cette nouvelle théorie soutenue par M. Dumas ?

Tout d'abord on pourrait rappeler que pour ceux qui considèrent le mariage comme indissoluble, la trahison de l'époux n'autorise pas l'épouse à manquer à ses devoirs, et que de même le crime de l'épouse n'excuse pas l'abandon de l'époux. Il va donc falloir vivre avec un être méprisable ? et cela pour toujours ? Vivre, non, mais rester fidèle dans le sens étroit et précis de ce mot, oui. Mais avec M. Alexandre Dumas nous ne pouvons nous placer sur ce terrain, car il manquerait sous nos pas. Supposons donc avec lui qu'une femme dans un moment d'égarement ait agi comme Francine de Riverolles. D'abord, est-ce bien croyable ? L'infidélité de l'époux peut porter sa femme à en aimer un autre, et alors elle présentera comme excuse de son nouvel amour les délaissements qu'elle a subis, les affronts peut-être qu'elle a endurés, sa solitude qui lui fait chercher un appui. Mais tout cela, qu'on nous pardonne le mot, c'était le vieux jeu,

et M. Dumas a voulu trouver du nouveau. Vieux jeu, c'est possible; mais n'est-ce pas le jeu auquel le monde s'oublie, n'est-ce pas celui qu'on peut observer, et serait-il facile de citer un cas comme celui que suppose M. Alexandre Dumas? Oui, à côté des épouses abandonnées qui supportent courageusement leur douleur, s'efforçant de la cacher à tous les regards, il y en a qui moins vertueuses, plus légères, appliquent comme Francine de Riverolles la loi du talion et rendent à leur mari œil pour œil et dent pour dent. Mais le point de départ de cette infidélité n'est pas celui imaginé par M. Alexandre Dumas. Une femme encore honnête ne se dira pas : mon mari me trompe, je vais le tromper à mon tour avec le premier venu.

Et si maintenant nous admettons l'hypothèse choisie par M. Alexandre Dumas, devons-nous dire qu'une femme peut trahir son mari dans les conditions où Francine est censée le faire? Les raisons que nous invoquions tout à l'heure pour infirmer la possibilité de cette hypothèse nous la fait repousser également comme moyen de vengeance d'une femme contre son mari, non seulement bien entendu au point de vue de la stricte morale, mais encore au point de vue de la morale habituelle, de la morale facile des gens du monde. Non, une honnête femme, quel que soit l'égarément de sa douleur, ne peut trouver des paroles justificatives dans une semblable occurrence. Se couvrir d'infamie et cela de la façon la plus basse, la plus répugnante ne trouve jamais d'excuse, quels que soient les torts de l'un ou de l'autre époux. Si une femme faisait cela, elle serait tellement méprisable, le monde à tort ou à raison, s'éloignerait si bien d'elle que M. Alexandre Dumas n'a pas osé aller jusqu'au bout de sa thèse. Francine n'est pas coupable et elle a donné

seulement à son mari une leçon profitable qui lui rendra son amour. C'est là, à notre avis, le défaut capital de la pièce et de la thèse. Car supprimez-en les paroles dramatiques, remplacez-les par de gais propos et avec un peu de musique vous brodez sur ce thème une opérette. Une femme qui va au bal masqué pour éveiller la jalousie un peu endormie de son mari et se laisse emmener par un inconnu, n'est-ce pas là un sujet d'opérette avec son dénouement obligatoire, l'innocence de l'épouse reconnue au dernier acte et le mari, par la frayeur que cette escapade lui a causée, guéri à tout jamais de l'envie de courir de son côté de nouvelles aventures?

Une thèse qui ne se poursuit pas jusqu'à la fin est une thèse compromise et M. Alexandre Dumas en se dérochant au dernier moment nous en a montré le peu de vraisemblance et disons-le aussi, toute l'inconvenance. Mais en supposant Francine coupable que serait-il devenu de ce ménage non pas désuni moralement, car Francine a continué dans le fond du cœur à aimer son mari, mais séparé par un fait inébranlable, l'adultère de la femme, et dans quelles conditions! La sanction, M. Alexandre Dumas l'a assez finement indiquée en mettant dans la bouche du père de M. de Riverolles un conte de Brantôme, quoique, soit dit en passant, il soit toujours assez risqué de parler de Brantôme, quand on a l'intention d'agiter un problème de morale conjugale. Donc un mari dans le cas de M. de Riverolles, doit se dire : J'avais péché, je n'ai que ce que je mérite... j'en demande pardon à ma femme et je reviens à elle. Dite d'une façon aussi brutale, la solution, quoique acceptable dans le fond déconcerte un peu dans la forme : indiquée par M. Alexandre Dumas, on se sentirait mieux disposé à l'accueillir

si M. de Riverolles était un autre homme, si en dehors d'un mot qu'il prononce à la fin de la pièce (ma femme se croyait veuve et elle a retrouvé son mari) il eût songé un instant à reconnaître ses propres torts et à y trouver une excuse pour ceux de sa femme.

Je suis bien persuadé que le public qui assiste à une représentation de Francillon ne se doute pas un seul instant que c'est peut-être là la sanction voulue par M. Alexandre Dumas : il faut relire la pièce à tête reposée pour ne pas voir seulement dans le conte de Brantôme un élégant hors d'œuvre fort pimenté du reste, mais bien une solution sérieuse et approfondie. Les romanciers sont comme les poètes : l'idée de pardon hante leurs esprits, mais M. Alexandre Dumas ne nous avait pas habitués à cette idée-la et en vieillissant il s'est singulièrement adouci. C'était bon à noter en passant.

Autrefois le théâtre nous présentait le divorce comme une solution : le divorce était passé dans nos lois avant qu'il ne le soit dans nos mœurs, il a fallu chercher autre chose, et ce quelque chose de nouveau c'est indifféremment ou tout ensemble la loi du talion et le pardon réciproque ! Autrefois M. Alexandre Dumas conseillait au mari trompé de tuer sa femme, aujourd'hui il lui conseille de lui pardonner, à condition qu'au fait d'infidélité il n'ait rien lui-même à lui envier. Beaucoup de maris s'accommoderaient mal et de ce pardon et de cette tolérance réciproque. La seule conclusion sérieuse qui s'en dégage, c'est que les auteurs dramatiques comme les jurisconsultes ne pensent plus qu'il faille être sévère pour les fautes de la femme et indulgent pour celles du mari, sous prétexte que les fautes du mari font courir moins de dangers à la famille que celles de la femme. Ce raisonnement qui

n'est pas toujours vrai est enfin abandonné et nous entrons dans une période d'égalité de traitement qui ne nous déplaît pas et où les torts du mari seront comme ils doivent l'être aussi sévèrement jugés que ceux de la femme.

Si de l'examen de la thèse en elle-même nous descendons à l'examen du caractère de chaque personnage, il nous semble que le rôle de Francillon eût été beaucoup plus attachant si l'auteur en avait fait non seulement une honnête femme dans le fond du cœur, mais encore une femme absolument réservée dans son maintien et sa conversation. Son égarement devenait alors la folie du désespoir. Mais si les libres allures de Francillon, qui indiquent tout au moins une dépravation superficielle, rendent plus explicable l'escapade de la Maison d'Or, elles la rendent aussi moins intéressante et somme toute on se dit qu'une femme comme elle devait bien un jour ou l'autre commettre quelque imprudence, cette imprudence dût-elle être grossière et entraîner les plus odieuses suppositions. M. Alexandre Dumas a espéré poétiser son héroïne par l'amour maternel. Mais une femme qui aimerait profondément son enfant, qui aurait souffert pour lui, serait retenue par cet amour dans le sentiment du devoir; on oublie donc l'amour de la mère pour ne se souvenir que des légèretés de la femme : On n'estime guère Francillon au premier acte; il est difficile de s'enthousiasmer pour elle aux deux derniers.

On cherche en vain dans cette pièce un caractère absolument sincère, loyal, sur lequel on puisse se reposer, et c'est là à notre sens un défaut capital, car la loi des contrastes, si nécessaire au théâtre veut qu'à côté des sentiments mauvais ou dangereux nous trouvions un sentiment élevé qui parle au cœur, or ce sentiment fait absolument défaut. Que M. de Riverolles soit un mari

peu scrupuleux comprenant mal ses devoirs d'époux, c'est le rôle qui lui convient. Mais y aurait-il beaucoup de maris qui sans être meilleurs que lui attireraient chez leurs femmes des compagnons de cercle et de plaisir, comme Stanislas de Grandredon, un sceptique rabelaisien, comme Jean de Carillac qui finit par épouser et à fortune égale (!) cette Rosalie Michon, ancienne et présente maîtresse de Riverolles ! Henri de Symeux a plus de noblesse dans le caractère et les manières, aussi épousera-t-il la sœur de M. de Riverolles, M^{lle} Annette. Une drôle de petite personne que cette Annette. Son rôle, son langage, sa manière de rechercher un mari, tout est incompréhensible, et elle reste pour nous une énigme dont M. Alexandre Dumas aurait bien dû nous fournir l'explication. Pauvre Annette, nous ne sommes pas complètement rassurés sur son bonheur car Henri de Symeux lui a dit : « Ne demandez pas au mariage plus qu'il ne peut vous donner, et s'il vous a rendue mère, tenez-vous heureuse et n'en demandez pas plus ». Ces paroles ne me font guère espérer en la fidélité de M. de Symeux et Annette pour le rappeler à ses devoirs aura sans doute besoin comme sa belle-sœur Francine de lui appliquer, au moins en menace, la loi du talion. Quant à M^{me} Smith, elle est plus philosophe, elle ne comprend pas ou plutôt trouve dangereuses les jalousies de Francine et lui déclare que pour être heureuse en ménage les femmes doivent fermer les yeux sur les défauts de leurs maris.

M. Alexandre Dumas excelle à peindre les Sociétés mélangées qu'on rencontre à Paris : mais quand il place une scène dans le monde, il devrait en adopter scrupuleusement les usages et les manières. C'est ce qu'ont toujours compris les Sandeau, les Emile Augier, les Octave Feuillet, et c'est ce que M. Alexandre Dumas a une tendance constante à oublier. Si le monde est perverti,

il conserve du moins en apparence une retenue et une dignité que quelques-uns appelleront peut-être de l'hypocrisie, mais que nous appellerons nous, un reste d'honneur et de délicatesse traditionnels. Enfin M. Alexandre Dumas devrait chercher comme sujet de ses comédies autre chose que l'adultère, car à force de vouloir rajeunir cet éternel sujet en indiquant des solutions nouvelles il finit par rencontrer sur son chemin des invraisemblances. Il nous souvient de lui avoir entendu dire dans son discours de réception à l'Académie française qu'il était fort simple d'écrire une tragédie comme le *Cid*, mais qu'il fallait être Corneille pour faire de cette tragédie un chef d'œuvre. Il nous semble qu'il serait assez facile d'écrire une fort mauvaise pièce sur un sujet comme Francillon et qu'il faut le talent de M. Alexandre Dumas pour le rendre supportable. Mais n'est-ce pas là un talent dépensé en pure perte, et n'eût-il pas mieux valu l'employer à une œuvre plus saine et plus durable? Il appartiendra à la postérité d'en décider et nous souhaitons pour M. Alexandre Dumas que son jugement ne soit point trop sévère. En tous cas nous ne craignons pas d'affirmer que Francillon ne comptera point parmi ses meilleures pièces.

CLÉRENVILLE.

II.

La Peinture à Paris : les expositions des Mirlitons et du cercle de la rue Volney. — Les aquarellistes.

Les expositions de peinture du cercle de l'Union Artistique de la place Vendôme (Mirlitons), du cercle artistique et littéraire de la rue Volney et de la société des aquarellistes viennent de s'ouvrir comme toujours simultanément. Ces expositions ont un commun défaut :

les membres des cercles ou de la société des aquarellistes sont admis de droit, ou à peu près; y-a-t-il un semblant de jury, je n'en sais rien; mais tout fait supposer qu'on s'arrange entre amis. Aussi chacun apporte sa petite toile, si bien qu'au cercle artistique et littéraire on voit de ces tableaux que le jury du salon annuel refuserait peut-être et c'est beaucoup dire. Mais au moins les envois sont en petit nombre et la cimèse est généralement réservée aux œuvres les meilleures : c'est une supériorité sur l'exposition du Palais de l'Industrie.

L'exposition de la rue Volney est faible, très-faible même. Il y a naturellement des toiles qui font exception. Lefebvre a une fort belle étude, un profil de femme couronnée de lauriers et qu'il intitule Clémence Isaure. Je n'y ferai qu'un reproche, c'est de donner sous un autre nom ce même profil qu'il a déjà placé sur les épaules d'une Psychée. Aux Mirlitons, il a un ravissant portrait de petite fille blonde, aux yeux bleus. Delanoy a deux portraits, l'un d'eux, un officier de marine, très largement traité, est une des meilleures choses du cercle. Je passe Benjamin Constant qui a aussi un portrait mais supérieur à celui des Mirlitons où nous le retrouverons. Que dire de la femme nue d'Henner, sinon ce qu'on a souvent dit de ses œuvres : que c'est quelque chose de très-blanc, dans quelque chose de très-sale. Doucet nous montre un portrait d'homme qui est rendu avec autant de talent que de vulgarité.

Quelque chose de bien vulgaire aussi c'est un facteur rural en tournée que Cazin place dans un paysage intitulé le chemin de traverse qui n'en reste pas moins, cependant, un fort bon paysage. Montenard cherche toujours le soleil, et son quai de Toulon en est véritablement inondé. N'oublions pas Flameng qui a deux

vues du bord de la mer, très justes d'impression. Il y aurait bien encore à glaner par ci par là quelques bonnes toiles; mais il est inutile de nous attarder plus longtemps, dirigeons-nous de suite vers la Place Vendôme.

Le cercle des Mirlitons a toujours été l'exposition des portraits et des bons portraits. Il y en a plus que jamais cette année, et ils valent ceux qui les ont précédés. Nous en avons déjà cité un de Lefebvre. Carolus Duran a aussi un portrait d'enfant, une délicieuse petite poupée habillée de rouge. Son portrait de M. W. aurait été beaucoup mieux à mon avis, sans un rayon de soleil qui vient frapper sur la draperie vieil or du fond, et tue quelque peu une figure déjà sans beaucoup de relief.

Le prince Poniatowski de Blanche est traité avec un grand talent; mais pourquoi l'avoir assis sur une table, et lui donner un air aussi misérable, si bien qu'on pourrait intituler son œuvre : méditations sur les destinées de la Pologne. Le portrait de la Vtesse de Gouy d'Arcy par Stewarts, celui de M^{me} F., par Brouillet, un autre de fillette par Sains sont si entourés qu'on a de la peine à en approcher. Je ne puis les détailler tous, ce qui d'ailleurs serait monotone; je remarque seulement qu'il n'y a que des portraits de jolies femmes, ce qui est bien un peu dans le succès d'un portrait. Qui est-ce qui regarde au Volney un portrait de Robert Fleury, un gros homme roux, à double menton, type vulgaire au dernier point. Je crois que Rembrandt lui-même n'aurait pu en faire quelque chose d'agréable. Pour clore cette série déjà un peu longue, mentionnons deux portraits sortis du pinceau de Boulanger. Ils sont aussi désagréables de couleur, que secs de dessin. Au reste, c'est la même facture que sa Mère des Gracques exposée il y a peu d'années. Dans la peinture de

genre, citons comme une des meilleures toiles, une marchande de poissons de Dagnau-Bonoret. C'est lui, qui au salon dernier, se faisait un réel succès avec une scène d'intérieur d'église, le pain bénit, actuellement au Luxembourg, où elle occupe une place d'honneur. Sa petite composition des Mirlitons n'est pas traitée avec moins de fraîcheur et de vérité. Le sujet est bien simple : une jeune bretonne à la figure colorée, la tête serrée dans une coiffe blanche, qui attend les pratiques derrière une table couverte de poissons. C'est si bien rendu que ça cesse d'être banal. Citons en passant un intérieur arabe de G. Ferrier, d'un coloris brillant et harmonieux. Béraud ne s'écarte pas de ses sujets de prédilection. Dans une toute petite toile, on voit un boulevardier assis à une table de café en face d'une fille de brasserie qui fume sa cigarette. C'est pris sur le vif, mais ça manque un peu d'imprévu. Qu'on me pardonne si une singulière association d'idée me fait passer de Béraud à Bonnat. Dans sa chapelle sixtine, il place une petite dame braquant son binocle sur le public ; si ce n'est pas un hors d'œuvre, on m'accordera que c'est au moins tout à fait insuffisant pour meubler et animer la partie vide et nue qu'il nous présente. Il a aussi une étude d'Italienne, une fillette qui suce son pouce, et qui attend d'un air ennuyé la fin de la pose. Il y a des fragments de vase à ses pieds, pour motiver le titre : la cruche cassée. Le tout sur le fond de bois cher à Bonnat.

Une excellente composition pleine de lumière et bien vivante, c'est « la réponse » d'Edelfeld : une jolie mondaine écrit à son bureau, et tient à la main l'enveloppe ouverte qu'elle vient de recevoir. Le soleil filtre à travers le papier bleu, et se joue sur ses doigts mignons. Voilà un Norvégien qui prouve que les gens du Nord peuvent être des coloristes.

Il paraît que nous n'avons pas eu la primeur de l'étude de Giron; une jeune fille blonde, la taille emprisonnée dans un corsage très collant, couleur Gorge de pigeon : elle était à Genève l'année dernière. La jeune fille se soulève légèrement sur les mains dans un mouvement familier aux femmes qui veulent s'assurer que leur toilette leur va bien. Il y a beaucoup de talent dans cette étude, mais elle est plus intéressante pour un artiste que pour un amateur à l'esprit duquel elle ne parle pas assez.

Il m'est impossible, malgré mon désir d'être bref, de quitter les Mirlitons sans donner un coup d'œil à l'admirable portrait de femme de Benjamin Constant : Madame X. une brune au nez aquilin, lèvres fines et pincées, menton rond et charnu, et dans les yeux très-brillants quelque chose qui fait penser que cette femme doit avoir un diable de caractère. J'espère me tromper. Le manteau de velours et les gants noirs sont traités avec tout l'art de l'homme qui a fait Justinien et ses patrices. Jetons rapidement un coup d'œil sur les paysages que Japy est venu chercher dans les marais de Picardie et passons aux Aquarellistes.

La société, composée à son début d'un nombre d'artistes fort restreint, s'est pendant longtemps montrée très-difficile sur l'admission des nouveaux. Aujourd'hui elle commence à ouvrir ses portes toutes grandes aux jeunes, et elle a le droit de s'en féliciter, car si cette année comme les précédentes les vieux soutiennent brillamment leur réputation, les jeunes promettent de marcher sur leurs traces. Jamais il n'y a eu tant d'œuvres exposées, et la salle Petit où a lieu l'exposition a été divisée en trois parties, afin de pouvoir placer sur les panneaux supplémentaires un grand nombre d'aquarelles.

Là, plus que partout ailleurs, chacun a sa spécialité, et rarement il s'en écarte.

Madeleine Lemaire a ses fleurs toujours jolies, ses fruits (framboises et raisins cette année) véritables trompe l'œil qui vous font venir l'eau à la bouche. Lambert a ses chats, Detaille, des scènes militaires, Lewis Brown, des chevaux violets, Lamy, des sujets Louis XV très-brillants de couleur. Enfin chacun garde son genre, ce sont des variations sur le même motif, mais l'air est si joli qu'on l'écoute toujours sans se lasser. Seulement on peut se dispenser de le redire, et il vaut mieux parler des nouveaux.

Se rappelle-t-on une femme jaune exposée au dernier Salon par Besnard, et qui a eu un succès colossal... de fou rire? Besnard nous exhibe aujourd'hui quarante-deux aquarelles plus extravagantes les unes que les autres; au moins je l'ai cru et je me flatte de n'être pas seul de mon avis, mais ce peintre plus qu'original a trouvé tant d'admirateurs passionnés, que ce n'est pas sans quelques hésitations que je formule ma critique. En voyant son envoi je suppose qu'il a dû rechercher dans tous ses cartons, décrocher de son mur ses moindres pochades, des idées jetées sur le papier après un joyeux souper et qu'il a expédié le tout chez l'encadreur. Il a entre autre un panneau en longueur qu'il intitule la terre, l'eau... etc. figurées par des femmes nues, grandeur nature, absolument incompréhensibles... J'ai cru qu'il avait voulu faire de l'art japonais, art fort estimable du reste; il n'en est rien, et c'est ce qu'il y a de plus admiré par ses fidèles. Je signalerai aussi certaines aquarelles couleur d'arc-en-ciel, où avec une très-grande attention, on découvre au milieu de nuages multicolores, de vagues silhouettes de femmes jaunes comme celle dont il a fait le portrait au Salon. Le seul plaisir que j'éprouve à regarder ces rêveries, c'est celui du traducteur qui découvre le sens d'un texte obscur.

Loustoneau, un nouveau encore, donne dans le militaire : son officier de chasseurs qui se détourne au coin d'une rue pour voir passer deux grisettes, et la salle d'escrime, sont des scènes très-amusantes et qui dénotent une très-grande habileté; mais s'il n'y prend garde il pourrait bien tomber dans le petit art, et l'article de commerce. Tout le monde ne fait pas impunément du Meissonnier.

Deux architectes, Escalier et Pujol, montrent qu'ils savent faire autre chose que de l'architecture. Escalier nous présente un soudard Louis XIII, morceau tiré d'un grand panneau décoratif exposé à l'un des derniers salons, qui n'est pas moins bien à l'aquarelle qu'il ne l'était à l'huile. — Adrien Marie s'est montré moins bon coloriste que dessinateur. Il ne devait pas sortir de son genre, qui est l'illustration des publications et journaux, et dans cet art il est vraiment supérieur.

On reproche à la société d'avoir admis Boutet de Monvel, sous ce prétexte qu'il ne fait pas d'aquarelle, mais du dessin colorié. C'est possible, mais ses bébés sont si naïfs, si gauches, si amusants, qu'on serait désolé de ne pas les voir à l'exposition. Il fait rire et le rire, c'est une si bonne chose. Il a aux Mirlitons un portrait de jeune fille, d'une facture aussi primitive et aussi simple que ses dessins, mais qui rend bien la simplicité et la pureté de ligne d'une femme jeune. Quand on sait toutes les difficultés que présente l'aquarelle, et combien ce procédé offre peu de ressources, on est émerveillé de l'habileté de nos maîtres actuels. Ils exécutent de véritables tours de force, alors même qu'ils se servent de gouache, ce qui est toujours une grosse querelle entre artistes, mais il est inutile d'entrer ici dans une question de métier, et il vaut mieux s'en tenir à la simple narration de ce que nous avons rencontré sur notre route, et parfois admiré. X.*.





CONSTANTIN MEUNIER.

LE MARTELEUR.

NOUS ne faisons pas de critique d'art et n'avons pas couru les ateliers; on y cueille cependant une fleur de gâité qui ne pousse pas ailleurs.

Mais un jour nous écrivions : « La grande vie moderne n'a pas encore trouvé une brosse pour la broser : on n'a peint que les délicatesses ou les turpitudes. La vie politique et sociale, le club et le meeting, l'atelier et la fabrique, toutes manifestations spéciales à notre époque, ne sont pas encore transportées sur la toile et les générations qui jugeraient notre civilisation dans nos musées n'en sauraient pas grand'chose. Le XIX^e siècle attend encore son peintre ».

Nous avons oublié le Pudleur, le Débardeur de Meunier. Depuis on a pu voir dans plusieurs expositions la superbe statue du Marteleur, disant si bien la vie d'atelier et la vie d'usine et alors nous revenait cette phrase commise, lancinante comme un remords. Oh! ces phrases qui échappent dans le premier jet d'écriture et qui, par une circonstance fortuite, reviennent à la mémoire laissant une arrière-saveur d'amertume, pourquoi les écrit-on, pourquoi, pourquoi?

Et les visiteurs défilaient au pied du socle : artistes.

recueillis apportant leur tribut d'admiration muette, vulgaire inattentif jacassant, gommeux qui dans la salle voisine, venaient de promener leur monocle sur des Salomé quelconques, sur des déshabillages sans art et qui avaient des haut-le-corps et des mouvements d'épaule. S'il était passé là, quelqu'homme de la glèbe, nourri de forte sève, rudement taillé par le travail il se serait campé devant cette œuvre, inconsciemment, attiré par une sympathie.

Car l'œuvre de M. Meunier en dit plus long que des figures de style, elle empoigne mieux que les raisonnements.

Seule, l'intention serait méritoire : cette réaction contre la statuaire conventionnelle et archaïque pour en revenir à la nature vraie. Malgré les incartades et les excentricités de quelques-uns, il faut reconnaître à l'école moderne le mérite d'avoir fait comprendre au profane que dans la nature tout est digne de l'observation et de l'interprétation de l'artiste.

Sans doute, il restera en matière d'art, des principes absolus et immuables que l'engouement d'une manière ne pourra effacer. Ainsi ne sera-t-il jamais possible d'établir que la tenue de bal soit pittoresque, car rien dans la nature ne vaut que par les lignes ou la couleur : or l'habit et le plastron sont d'une banalité de lignes horrible, et la négation de la couleur même. Mais on a rétabli la norme, en faisant remarquer qu'il ne faut pas chercher des lignes et de la couleur bien loin, dans une beauté de convention, tandis que tout autour de soi et dans les choses réputées vulgaires il y a des teintes et des harmonies charmantes, des lignes d'une admirable beauté.

Voyez le Marteleur : Avec son rude tablier de cuir, ses guêtres grossières, pour le préserver des éclats

du fer, son couvercle sur la tête, tenant à la main des pinces. Et toutefois il a grande allure, aussi grande allure qu'un Hercule remuant une massue, qu'un preux casqué tenant son glaive. Comme eux, et mieux qu'eux, il symbolise lui aussi une idée grande; il est le chevalier du travail moderne, luttant la dure lutte pour la vie et son masque énergique mais fatigué, la rude saillie des omoplates, ses épaules puissantes retombant dans une lassitude disent son labeur.

Au seul point de vue de la statuaire, l'ordonnance et l'attitude sont conçues de telle sorte que l'œuvre est empreinte d'un grand caractère. Ce n'est pas seulement un marteleur dans tout l'attirail de son métier, mais une synthèse du travail moderne.

Puis voyez le Pudleur ou les hiercheuses aux formes sveltes, aux pommettes saillantes, aux cheveux ramenés sous le mouchoir et après avoir éprouvé du respect pour l'athlétique travailleur vous vous sentirez pris d'une sympathie pour ces pauvres filles qui s'en iront de la poitrine, si le grisou les épargne.

Ainsi, M. Meunier, indépendamment du faire, se distingue des tendances de l'école par l'impression que laisse son œuvre; une impression attirante d'idéal, d'une commisération profonde.

Raffaëli, par exemple, dessine avec vigueur ses types; les détails sont caractéristiques, le coup de crayon sûr; mais, c'est toujours le même hébètement, la même déformation stupide par le travail de toutes ces figures de terrassier et de chiffonnier; c'est la notation consciencieuse des dégradations de la bête humaine. Cela écœure et c'est tout.

La vulgarité, le détail brutal et cru ne nous effraye pas, mais le terre-à-terre de l'idée, la suppression complète de l'idéal nous semble exclure les vrais principes

de l'art et ravaler l'œuvre. L'idéal ce n'est pas le bleu, la convention, le rêve invraisemblable. Soit; mais c'est le beau dans la vie quotidienne et coutumière, que cela se rencontre sur un visage d'aristocrate ou dans une figure d'ouvrier, dans des parures ou des loques, que cela se nomme la force, l'amour, le courage, la pitié, qu'importe! pourvu que cela imprime cet élan vers l'au-delà.

Le Marteleur de M. Meunier est beau de cette beauté : il respire la force, le courage, la résignation au travail; ses formes sont sculpturales et dans l'évolution des idées artistiques il aura apporté sa part de lumière et de progrès.

EUG. DE GROOTE.





POÉSIE.



LE VENDREDI SAINT.

LE crêpe a recouvert chaque image pieuse,
Le temple prend le deuil pour la mort de son Dieu,
L'orgue n'anime plus la nef silencieuse
Et les psaumes plaintifs montent seuls au saint lieu.

Au dehors cependant la nature est joyeuse :
Sur l'horizon riant luit un soleil de feu,
L'oiseau fait retentir sa voix mélodieuse,
Et les premières fleurs brillent sous le ciel bleu.

C'est que le sang du Christ, rougissant notre terre,
Est le germe de vie et le bain salulaire :
C'est qu'un divin espoir naît de sa Passion;

Elles vont nous guérir, ses blessures saignantes ;
Et le Vendredi saint, jour des douleurs poignantes,
Présage à notre foi la Résurrection.

JEAN CASIER.







CONCOURS LITTÉRAIRE.

1000 FR. DE PRIMES.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, ouvre
un concours public :

1^o pour une nouvelle ou un roman d'une
étendue d'environ 200 pages du format de la Revue;

2^o pour une critique sur l'ensemble des œuvres
d'un auteur ou d'une école ou sur tel genre de litté-
rature durant une période déterminée, le tout relatif à
l'époque contemporaine ;

3^o pour un poème, dramatique ou autre.



*Il sera attribué pour la 1^o section une prime de
400 francs ; pour chacune des deux autres une prime
de 300 francs. Il sera accordé aussi des mentions
honorables.*

Les manuscrits devront être envoyés avant le
1^r Novembre 1887.



REVUE CHAMPENOISE.

Programme du Concours littéraire annuel ouvert pour 1887. — 1^{re} Section. — Sujets imposés. (Prose : maximum, 120 lignes. — Poésie : 80 vers).
 1^o ÉLOGE DE DOM PERIGNON, Créateur du Vin de Champagne mousseux; 2^o ÉLOGE DE LA FONTAINE.

NOTA. — Le second sujet de notre futur concours doit coïncider avec l'érection, à Paris, d'une statue au grand fabuliste, pour laquelle une souscription est ouverte.

Le Président du Comité du monument est M. Sully Prudhomme de l'Académie française et le Vice-Président, M. Marmottan, maire de Passy; ce dernier, chargé de recueillir les souscriptions.

M. Armand Bourgeois, président de l'*Académie Champenoise*, vient d'entrer à cet égard en pourparlers avec M. Sully Prudhomme, et voici les principaux passages de la réponse de l'illustre poète :

Monsieur et cher confrère,

Je suis bien touché de votre intéressante communication. Je vous prie de vouloir bien remercier chaleureusement, au nom du Comité La Fontaine, l'*Académie Champenoise*, de la gracieuse et généreuse pensée qu'elle a eue de faire participer notre œuvre au succès de la sienne, en y intéressant ses nombreux clients littéraires.

Sa belle fête, où le souvenir de Jeanne d'Arc a inspiré tant de poètes, a parfaitement réussi et j'en félicite les organisateurs. Je communiquerai spécialement votre lettre à notre trésorier pour que les sommes que vous pourrez nous envoyer soient régulièrement encaissées

Veillez, etc...

Signé : SULLY PRUDHOMME.

Par suite, ceux de nos concurrents qui désireront souscrire, voudront bien augmenter leur droit de concours de la somme qu'ils jugeront à propos, à partir de 0.25 c., pour souscription à la statue du grand fabuliste, qui, s'il appartient à la France en général, appartient à la Champagne en particulier.

Une liste des versements sera publiée dans la *Revue Champenoise*.

2^e SECTION. — SUJET LIBRE.

Prose, maximum, 150 lignes. — Poésie, 120 vers.

Il est fait exception, bien entendu, quant au nombre de lignes ou de vers pour le vaudeville ou la comédie en un acte.

Genres spéciaux : Nouvelle. — Proverbe. — Portrait. — Légende. — Vaudeville en un acte. — Comédie en un acte, pour la prose.

Ode. — Sonnet. — Quatrain. — Monologue. — Fable. — Conte. — Comédie en un acte, pour la poésie.

Bien qu'appelant l'attention sur les genres, ils seront tous admis dans les deux premières sections.

3^{me} SECTION. — PÉDAGOGIE.

Sujet imposé, en prose seulement : L'Instruction et l'Éducation comparées.

On ne devra pas dépasser 120 lignes.

CONDITIONS DE RIGUEUR.

1^o Les manuscrits seront écrits d'un seul côté du papier et ne seront rendus dans aucun cas.

2^o Ils porteront en tête une devise, laquelle sera reproduite sur l'enveloppe qui contiendra le pli cacheté aux nom et adresse de l'auteur.

3^o Tout manuscrit signé sera retourné, en invitant à se conformer au programme.

4^o On pourra concourir à la fois dans chaque section et dans chaque genre; mais il y aura à verser un droit de concours de 2 fr. par chaque pièce envoyée.

5^o Le concours, ouvert le 1^{er} novembre 1886, sera clos le 1^{er} mars 1887.

6^o La distribution des récompenses aura lieu le jour de la Pentecôte, à Epernay.

7^o Des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, des ouvrages de librairie, de riches diplômes, du vin de Champagne, des accessits, différentes natures de mentions, seront décernés.

8^o Toute communication devra être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

9^o Les manuscrits, le droit de concours, les souscriptions à la statue La Fontaine seront adressés franco à M. Armand Bourgeois, Président de l'Académie, à Pierry, près Epernay (Marne).

10^o Les dons de prix qu'on voudra bien faire seront également adressés à M. Armand Bourgeois.

Pour le Comité :

Le Président de l'Académie,
ARMAND BOURGEOIS.





L'EUROPÉEN AU CONGO.

(Suite de la page 252.)

POUR se bien porter dans les pays chauds, des mutations sont nécessaires dans le régime, les vêtements, les habitudes morales et sociales de la part des personnes qui viennent se soumettre au nouveau climat.

En ce qui concerne la *nourriture* le nouveau venu sera obligé de réduire au minimum l'action digestive tout en évitant de trop se débilitier. Toute surcharge alimentaire a pour conséquence d'élever la chaleur du corps, ce qu'il faut absolument éviter.

Le régime doit être doux, restreint, mais substantiel, nullement excitant, composé d'une alimentation mixte, parties égales de viandes et de légumes avec des stimulants et du vin pris avec modération.

Les personnes qui veulent s'en tenir sous le climat de l'équateur à une alimentation exclusivement européenne, principalement à l'usage exagéré des vins et surtout des liqueurs alcooliques, vont au devant de toutes sortes de souffrances physiques; bien plus, elles se vouent volontairement à la maladie de foie qui finit presque toujours par les emporter; c'est là le danger permanent des pays chauds; ce n'est que par le régime convenable et la sobriété que l'on peut l'éviter. Pour empêcher les engor-

gements et les maladies de foie il faut prévenir, faire disparaître l'accumulation de la bile, et éviter qu'elle ne soit résorbée par l'organisme; il faut donc veiller à la faire évacuer régulièrement et éviter avec le plus grand soin la constipation; il convient, dans les régions tropicales, d'avoir chaque jour deux évacuations alvines; 1 à 2 pilules à l'aloës, pilules dites gourmandes, ou grains de santé, produisent ordinairement les deux selles par jour.

Le nombre des repas peut être réduit à deux par jour; on en bannira avec soin le gibier et les condiments incendiaires; on s'abstiendra de beurre, d'huile et de graisses: ces substances occasionnent fréquemment des nausées sous les tropiques; elles sont nécessaires au contraire dans les pays froids.

Stanley engage de partager et de composer les repas en Afrique de la manière suivante :

Déjeuner du matin au café, thé, sans viande.

A 11 heures, cesser tout travail, prendre un léger déjeuner, composé de viandes, poissons, légumes, pain sec, thé noir, lait condensé, pas de vin — reprendre le travail à 1 1/2 heures. Dîner à 6 heures du soir; composé de poisson, de poulet, mouton, légumes, riz, tapioca, sagou, macaroni, le tout arrosé de Bordeaux faible, avec du Champagne coupé d'eau et peu de Madère.

Stanley proscrit les fruits au repas; il les défend au repas du soir comme à celui de 11 heures; il les conseille le matin avant le premier déjeuner et engage à ne prendre de l'ananas que le jus. Sa sévérité n'est pas moins grande pour le vin; jamais, au grand jamais, on ne fera usage, dit-il, du vin pendant le jour, mais seulement au repas du soir; pas de bière, elle excite la bile ou surcharge l'estomac. Le vin, dit judicieusement l'intrépide explorateur, enhardit et fait oublier les précautions les plus élémentaires qu'im-

pose la présence de l'ardent soleil du Midi. Pour le premier arrivant un verre de vin du Portugal est aussi énervant sous la température de 40 à 43° qu'une bouteille entière de Champagne (1).

En principe il faut une alimentation convenable, une bonne nourriture substantielle qui permette de résister aux désordres physiques occasionnés par le changement de climat; cette condition n'exclut pas la frugalité.

Une fois que la constitution de l'immigrant a pris droit de domicile sous le nouveau climat, il importe qu'il suive une régime progressivement plus substantiel afin d'arrêter l'épuisement des forces; mais il devra toujours éviter de passer de la sobriété au luxe des repas abondants et toniques; cet état de créolisation ou de tolérance est ordinairement atteint au bout de deux années de séjour; le colon est créolisé quand il blêmit et perd de son embonpoint.

Un certain temps est nécessaire pour s'accoutumer à un changement radical dans la manière de se nourrir; mais cette période passée, on ne se porte jamais mieux qu'en vivant à l'Indienne ou à l'Arabe. Le plus sage parti à prendre est d'adopter un genre de nourriture approprié au pays qu'on habite sans vouloir s'obstiner à conserver intacts les usages européens.

Le comte de Beauvoir, dit avec beaucoup de justesse (2) : « Les Hollandais, au contraire des Anglais, cherchent à fusionner leurs mœurs avec celles des indigènes, et il est certain d'après la statistique, qu'ils réussissent, malgré toutes les douleurs à réduire de quatre cinquièmes la mortalité qui frappe leurs imprudents voisins. L'absorption par les Anglais des *roast-beefs* et des spiritueux à des doses

(1) STANLEY, *Cinq années au Congo*, 1885.

(2) C^{te} DE BEAUVOIR. *Voyage autour du monde*. Paris 1869.

surhumaines est plus que notoire dans l'Inde, elle est passée en proverbe. Ici (à Java), au contraire, la sobriété de la race conquérante nous frappe au plus haut point. Nous nous trouvons parfaitement bien de ce régime; à nous trois, depuis près d'un mois, nous n'avons certainement pas mangé pour six francs de viande, ni bu pour vingt francs de vin. Des montagnes de riz cuit à l'eau, du piment et du kari en abondance pour stimulants, quelques fruits sains pour nous rafraîchir, nous ont permis de courir la poste pendant quinze heures par jour, tandis que les Européens faisaient la sieste, et éviter les routes de nuit ».

Les régions intertropicales fournissent en abondance les épices, *les condiments*, les stimulants; la nature toujours prévoyante les a placés là à la portée des indigènes qui s'en servent avantageusement pour relever l'activité des fonctions digestives et nerveuses altérées sous l'influence de la chaleur continue; l'Européen s'en abstiendra dans les premiers temps de son séjour, mais une fois qu'il sera acclimaté, les épices, les condiments poivrés, le piment, le kari, le gingembre, pris sans abus, n'ont rien d'échauffant pour lui; leur excès occasionne à la longue, non seulement une paresse stomacale qui ne se réveille que sous leur influence, mais aussi une irritation gastro-intestinale qui prédispose aux affections du foie et à la dysenterie.

Nous pouvons en dire autant des *fruits*: Dans ces régions favorisées par une puissante et luxurieuse végétation la nature offre des fruits délicieux à parenchyme succulent, aromatique et sucré. Ne touchez pas aux fruits, sinon vous êtes perdu! vous dit-on, dès votre arrivée aux colonies. Erreur profonde. La nature ne les a pas prodigués en aveugle ni fait croître dans ces régions sans répondre aux besoins et à l'utilité qu'en peuvent tirer les habitants de ces belles contrées; seulement, il convient

d'en prendre avec modération. Pris dans une juste mesure, ils étanchent la soif; leur abus occasionne souvent des dysenteries extrêmement rebelles. Le corps, une fois fait à son alimentation nouvelle, a même besoin du complément rafraîchissant des fruits; les fruits, pour la plupart exquis, ne débilitent point ceux qui suppriment l'abus mortel des vins et l'usage du brandy.

Boissons. *L'eau coupée avec du lait* ou d'un vin généreux est la boisson qui convient le mieux aux Européens pendant les premiers mois de l'acclimatement.

L'abstention du vin n'est pas indiquée dans les pays chauds; l'abus seul en est nuisible; il faut le prendre avec modération et jamais hors des repas; prise au repas du soir, après le coucher du soleil, une demi bouteille de vin pour un adulte, coupée avec de l'eau, exerce, au contraire, une action calmante sur le système nerveux et procure un sommeil réparateur qui rend dispos au travail du lendemain. On l'a dit depuis longtemps : le vin est avant tout le lait des vieillards et rien ne peut remplacer à un âge avancé ce précieux stimulant.

Une *petite quantité d'eau légèrement alcoolisée* produit une action bienfaisante et rafraîchissante dans les pays chauds; jamais il ne convient d'étancher sa soif par des boissons prises en grande quantité, ni surtout froides pendant la transpiration; l'action stimulante d'un peu de vin ou d'alcool mêlé à l'eau, comme l'action légèrement excitante des condiments, rafraîchit par une température chaude; cette affirmation paradoxale en apparence s'explique par l'effet que produit la chaleur sur l'organisme; si la chaleur énerve, abat, cette prostration ne provient pas de la déperdition des forces par la transpiration, celle-ci n'est pas suffisante pour expliquer cet affaiblissement, puisque une perte de sang considérable ne le produit pas à ce point; il ne provient

pas non plus chez l'homme sain d'une alimentation insuffisante; il faut donc admettre que l'abattement produit par la chaleur provient de son action sur le système nerveux; le vin, par sa petite quantité d'alcool, excite aussi un peu l'appétit, comme le fônt les condiments par leur saveur et leur arôme; ils sont utiles pour détruire les ferments organisés et vivants qui peuvent être ingérés avec l'eau potable et les aliments solides. Il est prudent de ne pas boire l'eau pure à moins de la soumettre au préalable à la filtration et à l'ébullition.

Le thé, production Asiatique, n'est vraiment une boisson stimulante que s'il est bien pur et de première qualité; il est rare qu'on le trouve dans ces conditions en dehors des lieux de production; il est légèrement astringent.

La « Yerba », herbe par excellence du Paraguay, provient d'une espèce d'Ilex, ressemblant assez à l'oranger; il en existe de grandes forêts dans l'Amérique méridionale. Ses feuilles grillées et concassées donnent par infusion un breuvage auquel on attribue des vertus nutritives spéciales. C'est la boisson nationale des Américains du Sud, ils la mettent dans une espèce de calebasse d'où ils l'aspirent lentement au moyen d'un chalumeau, généralement en argent, nommé « bombilla ». Cette infusion légèrement sucrée et aromatique stimule l'estomac et le système nerveux; il possède des propriétés sudorifiques, mais il a l'inconvénient de produire la soif.

Le coca fait les délices du Péruvien qui le chique; il est incontestable que cette substance soutient les forces en l'absence de toute autre alimentation. Son infusion produit une excitation légère suivie, le plus souvent, d'un peu d'insomnie, calme la faim et dispose à supporter les longues marches. Son alcaloïde, entré

dans le domaine de la thérapeutique moderne, dévoile chaque jour des propriétés précieuses pour calmer la douleur et produire l'insensibilité des muqueuses.

Le cacao forme la base du chocolat; il a l'inconvénient d'exciter la bile.

Le café, originaire d'Afrique, est un excellent breuvage; pris froid, il n'y a peut-être pas de boisson plus rafraîchissante et plus inoffensive dans les climats chauds; il convient de le prendre avec le marc comme le font les Turcs et les Arabes.

Ceux qui en font usage en infusion froide ou chaude y puisent une stimulation nécessaire dans un climat dont les chaleurs énervent et où pullulent les foyers d'intoxication paludique, en entretenant le mouvement éliminateur vers les téguments externes et par son principe amer il facilite la digestion, il favorise et active aussi le travail intellectuel; par son action passagère sur le système nerveux il n'a pas les inconvénients des stimulants alcooliques.

Le vin de palme provient de la sève du cocotier, il est rafraîchissant et stimulant. Comme il se rancit avec une extrême facilité il doit être pris à l'état frais.

Le bananier fournit par écrasement le *zoyga*, vin liquoreux fort agréable.

Enfin les boissons glacées, aromatisées, les sorbets remplacent dans les pays chauds la bière et les alcooliques.

Une fois acclimaté on peut, comme pour les condiments, faire un large usage du thé, du café et du vin de palmier.

L'Arack, ou rack, liqueur alcoolique tirée par la distillation du riz fermenté, est une liqueur très capiteuse, fort usitée dans les Indes anglaises, elle est à peine tolérable en petite quantité; il en est de même du

Tafia ou eau de vie des cannes à sucre; les Indiens n'en boivent pour ainsi dire pas, à moins que par leur contact avec les Européens ceux-ci leur aient communiqué le goût des liqueurs fortes. Les Européens seuls en consomment et ils savent trop souvent ce qui leur en coûte s'ils ne le coupent d'eau chaude.

On peut en dire autant du rhum blanc, ou l'eau-de-vie tirée de la canne à sucre, et connue au Brésil sous le nom de *Caña*.

Alcooliques. Les boissons alcooliques doivent à la présence de l'alcool la majeure partie de leur action sur l'organisme; la question de l'alcoolisme est assez grave pour nous permettre en abordant ce sujet de physiologie de sortir un instant du cadre de l'hygiène. Des recherches précises dues aux médecins militaires français Maurice Perrin et Ludgen Lallemand sont venues démontrer la présence de l'alcool en nature dans le sang des individus alcoolisés. Ce produit s'accumule dans le foie, dans le système nerveux périphérique et dans le cerveau. Un produit qui s'accumule ainsi en nature et qui est ensuite éliminé *en nature* par les urines et par les sécrétions, celle de la peau en particulier, ne peut, dit avec raison le docteur G. Morache (1), ne peut être considéré comme un aliment; le propre de l'aliment, c'est de se transformer dans l'organisme, d'y perdre son identité, de devenir partie intégrante du sang. L'alcool, au contraire, par sa fixation sur les appareils nerveux, agit spécialement sur l'innervation, à la façon de tous les stimulants nervosiques: en déterminant d'abord une excitation, puis au contraire une réaction, sous forme de sidération. Suivant les doses, l'alcool serait donc un *excitant*, puis un *stupéfiant*.

(1) *Traité d'hygiène militaire.* Paris 1874.

Avec un régime abusif de l'alcool, l'homme le plus vigoureux marche vers l'alcoolisme chronique et s'il rencontre quelque influence épidémique sérieuse ou qu'un accident quelconque, maladie ou blessure le jette sur le lit, au moment où toutes les forces de l'organisme devraient être employées pour réagir contre l'influence morbide, cette réaction ne se fait point, ou irrégulièrement, et bien souvent la guérison est indéfiniment retardée, si même elle se produit. C'est ainsi que l'on est surpris de voir des hommes de constitution vigoureuse en apparence, tomber sans résistance à la moindre influence morbide; si l'on cherche dans leur passé, on trouve l'alcoolisme chronique comme cause première du désastre.

L'usage habituel des alcooliques est un fléau partout, il ne saurait donc être un bienfait sous les tropiques. C'est à tort qu'on a rangé l'alcool parmi les aliments respiratoires, il chauffe par l'excitation générale et l'accélération de la circulation, il est plutôt asphyxiant; il est impropre par lui-même à la nutrition; il peut l'aider indirectement dans les organes dont il est un excitant général; mais c'est à condition qu'il soit pris à menues doses et qu'il n'apporte aucun trouble aux fonctions de la digestion. L'alcool pris en quantité immodérée produit sur les muqueuses une sensation de brûlure que beaucoup de gens croient être une action tonique; à la longue l'estomac et l'intestin privés de leur épithélium, à la suite d'un usage abusif des spiritueux se défendent mal; le premier souffle impur qui traverse l'atmosphère ne trouvant aucune résistance dans l'économie y cause des ravages tels que la mort est inévitable; l'intempérant et l'ivrogne voués fatalement au *délirium tremens* et à la folie deviennent la proie facile des maladies endémiques : fièvres bilieuses, malaria, fièvre jaune, choléra, etc.

Le précepte de l'Alcoran qui défend l'usage du vin n'a peut-être eu d'autre vue que de prévenir les inflammations du foie, si communes dans les pays chauds à la suite de l'usage des liqueurs spiritueuses; ces habitudes alcooliques nous expliquent aussi les grands ravages causés par l'hépatite dans l'armée d'Orient.

On a dit avec raison qu'en Algérie, l'absinthe, cette liqueur homicide par excellence, a tué plus de soldats que les balles des Arabes.

L'action funeste des alcooliques est si bien connue des Anglais et des Anglo-Américains qu'ils s'en sont servi comme d'une arme de destruction contre les naturels des contrées où ils s'implantèrent. Ils ont poussé les indigènes à en consommer largement, ces habitudes d'intempérance unies à l'abrutissant abus de l'opium conduisirent sûrement à la disparition de la race aborigène; plusieurs peuplades sauvages de l'Amérique et de l'Océanie ont complètement disparu au contact de cette civilisation fratricide. Dans l'Amérique du Sud, au contraire, et au Mexique les races soumises ou en contact avec le peuple espagnol subsistent encore dans toute leur vigueur; les races latines qui se mêlent à ces peuples sont d'autant plus sobres qu'elles appartiennent à une région plus méridionale; elles sont aussi plus sociables et cherchent à s'assimiler et à civiliser ces peuplades sauvages.

L'emploi des alcooliques, à dose modérée, peut être avantageusement remplacé par le *vin*. Un vin généreux et pur de toute falsification, à raison de ses principes alcooliques et astringents reconstruit les forces assimilatrices et donne aux organes la résistance vitale, grâce à laquelle ils peuvent échapper aux influences morbides extérieures et régularise les fonctions de nutrition dont l'allanguissement accompagne tant de maladies chro-

niques. Son emploi convient à l'ouvrier épuisé par le travail, au malade ruiné par la diète et les privations, dans les maladies accompagnées de prostration avec abaissement de la calorification ; mais à condition de les donner à doses minimales et convenablement espacées. Car les alcooliques sont promptement absorbés comme aussi ils disparaissent vite de l'économie.

S'il faut se prémunir contre les excès de tout genre dans les pays tropicaux, la vie trop sédentaire et l'inaction sont également préjudiciables au maintien comme au développement d'une bonne santé. Ces excès, plus que sous d'autres latitudes, sont causes d'un prompt épuisement.

Un *exercice* modéré et peu fatigant est à conseiller pour maintenir la santé dans l'heureuse harmonie de ses fonctions physiques et intellectuelles.

A son défaut l'influx nerveux est affaibli, il y a moins de liquide sanguin qui circule, la nutrition se ralentit, l'économie tout entière se modifie sous l'influence de l'inertie prolongée ; le repos exagéré annule les forces, il rend obèse et flasque, comme chez les Bédouins asiatiques, tandis que les peuples arabes agiles et lestes, doivent la fixité de leur système musculaire à leur vie active, à leur sobriété et aux ablutions fréquentes.

Un travail modéré de chaque jour est indispensable. La nécessité du travail est une loi physiologique, elle croît pour l'homme en allant de l'équateur aux pôles. Il ne faut jamais négliger non plus le travail intellectuel, il convient de s'y livrer après la stimulation produite par le café.

La gymnastique est un des meilleurs moyens préventifs de l'imminence morbide ; dans les localités infestées par des foyers marmittiques, l'inertie comme la fatigue et les excès de mouvement sont également

nuisibles. Le repos absolu livre l'organisme désarmé à l'atteinte des effluves; la fatigue comme toutes les causes débilitantes dispose à l'infection.

Les personnes sédentaires sont donc plus exposées aux fièvres que celles qui mènent une vie active; tous les jours ils effectueront des marches de 6 à 7 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir. Ceux qui font des excursions d'exploration les effectueront entre 6 et 11 heures du matin.

Pendant les marches, pour éviter les excès de fatigue, il faut opérer des haltes fréquentes et ne point entreprendre, sauf exception imposée par les circonstances ou la nécessité, des étapes de plus de 20 à 25 kilomètres. Au moment de la halte ou de repos il faut éviter le refroidissement en s'enveloppant d'un pardessus ou d'un manteau; boire peu en route, et se munir d'une eau sucrée avec poudre acide, d'une bouteille de thé sucré, de café, d'eau de vie ou d'autres boissons légèrement excitantes afin de combattre l'influence fébrile. Le campement sera pris sur une hauteur, surtout lorsqu'il existe au voisinage des terrains humides et à marécages. On évitera de remuer le sol pour l'installation du campement passager, afin de ne pas ouvrir ainsi des issues aux effluves telluriques dont l'influence nuisible est indéniable. De grands feux seront entretenus pendant la nuit, activés au moment du réveil, car dans les pays chauds le lever du soleil est souvent marqué par un refroidissement général du sol, puis par le dégagement des miasmes qui, condensés pendant la nuit, remontent dès que le soleil chauffe l'atmosphère ambiante. Ces grands feux ont encore l'utilité d'éloigner les bêtes fauves qui rodent dans le voisinage de préférence pendant la nuit.

Les distractions et le franc rire alternant avec les

occupations intellectuelles ou professionnelles soutiennent les caractères et ne donnent point accès aux fléaux qui atteignent de préférence les gens maussades et les hypocondriaques.

L'homme qui travaille de corps ou d'esprit, sans se donner de distraction, a une grande tendance à subir le joug de ce mal insupportable que les Anglais désignent sous le nom de « *Spleen* », que nous connaissons sous celui « d'ennui de la vie ». Et, « l'homme qui ne fait rien — dit Franklin — est bien près de mal faire ». L'oisiveté, en effet, mère de tous les vices, énerve l'esprit et le corps et engendre toutes les tortures physiques et morales.

Se *coucher* de bonne heure, vers 9 heures du soir et se lever dès l'aurore, à 6 heures du matin, est la meilleure des coutumes, celle qui assure le plus de régularité dans l'existence et répond aux indications et aux besoins de toute la nature qui se repose et sommeille, dès la disparition du soleil, pour se réveiller et s'épanouir à son retour. Rien de plus vrai que le précepte anglais :

Early to bed, and early to rise makes man healty whealty and wise.

Dans les pays intertropicaux l'impression du corps a deux écueils à éviter; l'action de la chaleur par un atmosphère souvent de plusieurs degrés au-dessus de la chaleur naturelle du corps qui est de 37° 5 c., celle de l'atmosphère s'élevant parfois à 40° c.; le second écueil c'est le refroidissement occasionné par l'évaporation produite sous l'influence de la transpiration, surtout en présence des brusques changements de température du soir au matin, si fréquents dans les régions tropicales; sous ces latitudes l'écart brusque d'un degré, produit par le vent ou par le refroidissement de

l'atmosphère, est plus préjudiciable et même beaucoup plus dangereux qu'un changement de température de plusieurs degrés en Europe.

Les indigènes luttent contre ces dangers par habitude, par les qualités physiologiques acquises et héréditaires et aussi à l'aide de certains moyens et précautions que la tradition et l'expérience leur ont appris. Du reste, l'épaisseur de la peau, la couleur noire chez les nègres neutralisent déjà quelque peu l'action de la chaleur; les nègres de l'intérieur de l'Afrique comme les Esquimaux ont recours à des *onctions huileuses*; elles défendent du froid, de la chaleur et préservent contre les influences des brusques changements de la température. Ces onctions n'agissent pas à la façon des enduits imperméables; car, si elles modèrent la transpiration, elles ne l'entravent pas. Ces frictions huileuses ont en outre l'avantage de donner de la souplesse à la peau, elles préviennent son dessèchement et la préservent des piqures douloureuses des insectes; l'huile les empoisonne ou les repousse par l'odeur nauséabonde des graisses rancies. Les peuples du Midi de l'Europe imitent ces coutumes autant par coquetterie que par sensualité; ce n'est pas sans avantage que les dames espagnoles font un si grand usage de poudres pour se préserver la peau de l'action du soleil et diminuer la transpiration. Pour préserver le corps des brusques changements de température et lui conserver l'uniformité de sa chaleur, sous le climat des tropiques, il faut, comme sous tous les climats, lutter contre les intempéries par le genre de nourriture, les vêtements et l'habitation, Nous avons vu que la frugalité et un régime doux développent le moins de calorique interne; nous devons chercher dans la manière de nous vêtir dans les pays chauds, le moyen de conserver au corps

la température uniforme de 37. 5° c. en empêchant le calorique extérieur de lui communiquer une chaleur trop grande ou de l'exposer à un brusque refroidissement.

Pour répondre à cette indication *les vêtements* doivent être confectionnés avec des tissus, mauvais conducteurs du calorique, c'est-à-dire qui s'opposent à la déperdition de la chaleur du corps comme à la pénétration de la température extérieure. Ces tissus doivent être légers et confectionnés de façon à ne pas entraver ni gêner les mouvements du corps. Il faut donc s'affranchir des modes étriquées et gênantes imposées à la civilisation européenne.

C'est encore aux peuples orientaux et aux Arabes qu'il faut emprunter le meilleur mode de se vêtir ; leurs vêtements larges, amples, permettent la libre circulation de l'air, d'envelopper et de se couvrir tout le corps avec des draperies légères qui préservent de la chaleur extérieure par la propriété qu'ont la flanelle et la soie de se laisser peu traverser par le calorique.

La grande question d'un habillement bien approprié réside conséquemment dans le choix des tissus. Arrêtons nous un instant à cette étude.

Il est un principe que nous ne devons pas perdre de vue c'est la propriété plus grande qu'ont les tissus fabriqués ou confectionnés avec des substances animales telles que la plume, les crins, la soie et la laine, de préserver mieux le corps de l'influence de la température extérieure ; en un mot, ces tissus sont plus mauvais conducteurs de la chaleur que les tissus de provenance végétale, tels que le coton, le lin, le chanvre, la soie végétale et les fibres ligneuses.

La soie d'une finesse textile idéale, d'une grande résistance, est formée d'un fil absolument supérieur à

tous les fils connus par sa durée, son élasticité, ses propriétés caloriques et électriques; elle a l'inconvénient d'être d'un prix inabordable pour la généralité des personnes.

La laine possède à un haut degré deux propriétés d'un incontestable priorité : elle est mauvaise conductrice du calorique et possède à un suprême degré la propriété hygrométrique; par cette double qualité elle rend les plus grands services dans les pays chauds. Elle empêche d'une part la chaleur du corps de se perdre, de subir l'impression d'un abaissement ou d'une élévation de la température extérieure, elle forme écran avec l'air du dehors; d'autre part, en absorbant la transpiration, elle s'imbibe de ce liquide sans le faire passer à l'évaporation et empêche ainsi la surface cutanée de se refroidir; car par l'évaporation le liquide sudorifique passant à l'état gazeux enlève au corps une notable quantité de son calorique latent; cette soustraction devient même excessivement rapide et brusque quand l'atmosphère est agitée par les vents ou les courants d'air; le vêtement de laine, au contraire, se sature de sueur sans qu'il y ait déperdition de chaleur et sans perdre de sa souplesse. Les produits de l'excrétion cutanée sont d'autant mieux retenus que la texture du tissu offre plus de laxité, celui-ci s'en imbibe; la laine largement tissée contient une certaine quantité d'air dans les interstices de ses mailles et constitue une étoffe qui isole le mieux l'homme de la température extérieure; elle expose d'autant moins au refroidissement que la flanelle est de qualité supérieure, plus fine, plus molle, plus lâche et plus épaisse. Si parfois l'habitude permet de nous abstenir du gilet de flanelle dans les pays froids, son usage est indispensable dans les pays chauds.

Le coton est, parmi les tissus végétaux, celui qui

est le plus hygrométrique et le plus mauvais conducteur de la chaleur; il laisse moins échapper la chaleur du corps et moins pénétrer le calorique de l'atmosphère que la toile; en absorbant une portion de la transpiration, il expose donc moins au refroidissement; s'il ne possède pas, à un degré aussi élevé que la laine, la qualité d'écran et d'absorbant, il a sur elle l'avantage d'être plus moëlleux, moins irritant pour la peau. La laine par ses aspérités irrite parfois certaines peaux délicates, donne lieu à des démangeaisons; le coton doit lui être préféré quand la peau est le siège d'éruptions; il convient même de préférer alors le linge de toile fine placé en dessous des vêtements de laine ou de coton.

Le caoutchouc a pris une grande extension pour la confection des habillements; il doit être proscrit comme usage habituel; tout au plus peut-il servir momentanément à affronter les averses passagères des tropiques. Ces vêtements imperméables nuisent à l'exhalation de la transpiration insensible, concentrent l'humidité et par leur pesanteur contribuent encore à donner trop d'activité à l'excrétion sudorale.

Les vêtements de coton ou de laine sont donc les meilleurs tissus qui doivent entrer dans l'habillement aux pays chauds, ils absorbent bien la sueur, préservent d'un brusque refroidissement et déterminent sur toute la surface cutanée une légère excitation salutaire à l'organisme.

La couleur n'est pas sans importance dans le choix des nuances. Les étoffes de couleur blanche transmettent plus lentement au corps la température du dehors; elles sont donc mauvaises conductrices du calorique, elles ont en outre l'avantage de forcer à la propreté et présentent encore une grande résistance au méphitisme et aux miasmes; cette propriété est mise à profit

dans les hôpitaux où les médecins adoptent le costume blanc, prescrivent la blancheur du linge, des rideaux et des murs. La couleur noire est la plus mauvaise à adopter, elle absorbe au lieu de réfléchir les rayons solaires ou caloriques et retient les miasmes avec la plus grande facilité.

Nous avons donc raison de le dire : le costume blanc adopté par le peuple arabe est le plus rationnel et réunit les meilleures conditions hygiéniques; par son ampleur il permet la libre circulation de l'air, celui-ci constamment renouvelé conserve sa pureté.

L'ampleur, la légèreté du costume musulman conservent aux mouvements aisance et liberté; ce costume évite toute pression et toute constriction nuisible à la circulation et à la respiration. Les Arabes se couvrent la tête du capuchon qu'ils ne quittent jamais avec leur burnous blanc aux dimensions majestueuses et aux plis élégants entourant tout le corps; la poitrine reste ainsi dégagée; chez eux les reins et l'abdomen ceints de larges étoffes de soie, de flanelle ou de coton, laissant moins pénétrer la chaleur extérieure, conservent au corps une chaleur uniforme et une permanente fraîcheur.

C'est conséquemment de ce type d'habillement que le costume des Européens doit s'efforcer de se rapprocher davantage.

L'abdomen est l'organe le plus exposé à ressentir les effets pernicieux de la variation de la température tropicale; c'est l'organe le plus sensible, le plus exposé comme le sont les organes du thorax dans les pays froids; d'amples ceintures de coton, de laine ou de soie enveloppant le ventre de leurs replis moëlleux préservent les organes intestinaux des atteintes de la dysenterie et des affections du foie; il est préférable qu'elles soient appliquées directement sur la peau plutôt

que par dessus le pantalon; c'est sur ce principe qu'on s'est basé pour recommander la ceinture anti-cholérique dans les épidémies de choléra-morbus; le coton est préférable à la laine, et surtout à la toile; celle-ci se refroidit trop facilement, et la flanelle en s'imbibant de la sueur alourdit le poids et irrite la peau.

La tête, exposée aux coups de soleil, doit toujours être couverte. En été surtout la chaleur intense est accablante et le soleil extrêmement dangereux. Il faut l'éviter avec soin, surtout après un orage; lors même qu'il est caché par les nuages, son action s'exerce terrible et la réverbération de la lumière occasionne souvent des transports au cerveau presque toujours mortels; on prétend même que l'action de la lumière des clairs de lune est pernicieuse sous les zones équatoriales; nous avons entendu recommander par des navigateurs anglais de ne pas s'exposer nu-tête à sa lumière! Quoiqu'il en soit, des chapeaux de paille doublés de flanelle et à larges bords, des ombrelles doublées, à grande dimension, à canne longue pouvant s'implanter dans le sol et servir au besoin de tente et d'abri momentané entreront dans l'équipement du colon. La coiffure pour réunir les qualités requises doit être souple, légère, assez épaisse pour ne pas laisser percer les rayons du soleil, perméable à la circulation de l'air, ne comprimer sur aucun point du crâne. On pourra adopter la casquette haute en flanelle fine ou la coiffure à étage pour la facile circulation de l'air telle que les Anglais l'adoptent aux Indes, en forme de casques à visières fortement inclinées en avant et en arrière de façon à préserver les yeux et la nuque de l'action directe et de la réverbération des rayons solaires.

Pour préserver *l'épine dorsale* de l'ardeur du soleil on conseille de faire coudre une épaisse couche de

flanelle tout le long de la chemise sur la partie correspondante de cette région.

Les Européens dont les *yeux*, d'une nuance claire, sont généralement fort sensibles à la lumière éclatante qui inonde l'atmosphère des tropiques feront chose utile de se prémunir de conserves ou lunettes à verres foncés, noirs, bleus ou verts; il faut les prendre à verres grands de forme ronde; trop petits ces verres ne préserveraient guère suffisamment l'œil de la lumière latérale et d'autant moins que les verres seraient de couleur obscure, par le contraste des rayons qui arrivent latéralement avec ceux qui traversent le champ des surfaces vitrées.

Les habits seront larges; la chemise en fine flanelle et les pantalons courts et amples. Les souliers larges en étoffe blanche dans la vie sédentaire; des bottes ou des guêtres pour les longues marches à travers les terrains incultes. Il convient d'être bien chaussé sous les tropiques, des bottes fortes, larges remontant jusqu'au genou permettent de traverser des terrains raboteux, les longues herbes, les marais, les forêts privées de chemins battus; elles préservent de la morsure du serpent que l'on foule souvent sans s'en douter; or, la moindre érosion de la peau, si elle n'est pas immédiatement couverte, dégénère en ulcère rebelle dans les climats intertropicaux; les mouches choisissent les parties ulcérées ou blessées pour y déposer leur virus.

L'application des saines notions d'hygiène, conduit à la solution pratique du régime à suivre et du mode de se vêtir dans les pays chauds; nulle part l'étude de cette branche qui nous guide dans le maintien de la santé et nous aide à écarter les maladies épidémiques, ne manifeste mieux son importance et son utilité que quand il s'agit de se choisir un abri de jour et

de nuit. Le choix et la connaissance des conditions favorables à l'amélioration de l'emplacement du colon est pour lui la véritable sauvegarde des épidémies ; il importe donc de faire pénétrer dans son esprit, dans ses habitudes et jusque dans ses mœurs les conditions favorables à l'emplacement de son « home » où le rappellent à chaque instant les repas, le sommeil et les occupations de tous les jours.

Il faut se préoccuper avant tout de la *composition et de la configuration du sol*, de la porosité et de l'imperméabilité du terrain ; ne pas perdre de vue la présence ou l'absence des marécages et l'élévation du terrain ou du pays au-dessus du niveau de la mer ; par ces connaissances l'immigrant pourra anéantir dans une large mesure les influences morbides spéciales à la contrée nouvelle. Quand il s'agit de la santé de l'homme la nature du sol s'érige comme un facteur d'une importance considérable et cette influence n'a nulle part autant d'intérêt que dans les pays chauds ; là, le calorique uni à l'humidité est l'agent le plus puissant pour le développement des effluves marécageux et des miasmes de toute nature.

Les terrains argileux offrent toujours du danger au point de vue de la santé ; ils donnent naissance aux fièvres paludéennes et c'est là aussi que se développe la fièvre jaune. L'imperméabilité de ces terrains engendre ces maladies, les eaux pluviales qui entraînent avec elles des détritiques de matières végétale et animale en putréfaction sont retenues à la surface du sol ; la chaleur agit activement sur ces terrains humides, les effluves sont entraînés par la vapeur d'eau et inhalés par les poumons de l'homme. Ce danger existe toutes les fois que l'imperméabilité du sol se trouve de 10 à 50 centimètres. — Les terrains d'alluvion modernes, formés par les lacs et relais des rivières, des fleuves

ou des mers quand ils ont une grande étendue peuvent devenir les foyers d'épidémies, de fièvres palustres ou de maladies contagieuses.

La règle la plus importante pour assainir une contrée, où règnent les fièvres intermittentes, consiste à établir une *culture intensive* sur un sol profondément perméable. Rien de mieux que la culture de la vigne et de l'Eucalyptus pour améliorer le terrain et l'air ambiant. Une *culture* suivie et intense assainit donc une localité, à condition de ne pas laisser se produire des mares et des flaques marécageuses par un chômage trop prolongé. Un drainage actif remédie à l'inconvénient d'un sol qui n'est pas suffisamment perméable; le pouvoir épurateur du sol enlève ainsi aux eaux leur nocuité.

Le *défrichement* doit être suivi de culture permanente, sinon on voit les sources se tarir et les inondations des fleuves augmenter de fréquence.

Pour obtenir des *cultures profitables* sur les terrains mis en friche, il est indispensable de pouvoir disposer de grandes masses d'eau pour permettre les irrigations convenables, il importe donc de pouvoir retenir les eaux dans des lieux élevés et d'y établir de vastes réservoirs.

Les immenses réservoirs d'eau ont le triple avantage de prévenir les inondations, de régulariser le débit des cours d'eau et de pourvoir au besoin des irrigations.

Ces réservoirs rigoureusement retenus ne donnent lieu à aucun danger au point de vue des effluves marécageux, pas plus que les canaux maintenus dans leurs lits, pourvu qu'ils soient retenus par des digues bien construites et constamment entretenues; aussi les bords taillés à pic empêcheront les eaux de se répandre au loin, une plantation d'arbres retiendra les bords; de préférence on choisira l'Eucalyptus, arbre qui pousse

avec une extrême rapidité dans les climats chauds; ses émanations odoriférantes préservent et combattent les effets de la malaria. Un sol dénué, inculte est plus chaud, plus sec qu'un sol bien cultivé. Il est donc de toute nécessité quand la culture porte sur une grande surface de pouvoir l'irriguer; sinon, il se produirait de désolantes sécheresses comme celles qui ont stérilisé de grands espaces en Afrique comme en Espagne; tandis que le sol couvert de culture est plus humide, les sources plus abondantes, plus durables et les pluies y tombent avec une grande régularité.

L'Européen qui veut cultiver le sol dans les pays compris entre deux lignes isothermes de 18° c. de température doit annihiler l'influence calorifique de la latitude par l'altitude. En dehors de ces conditions, c'est à une autre race qu'il appartient de confier la culture du sol.

Aux Antilles, à la Guyane, au Brésil, dans le Sud des Etats-Unis, aux îles Bourbon et Maurice ce sont les nègres qui travaillent la terre; à Java, aux îles Philippines, dans l'Inde Orientale ce sont les indigènes et les Malais, et en Egypte, ce sont les Fellahs qui cultivent le sol. Ni les Carthaginois, ni les Romains, ni les Vandales, ni les Turcs, ni les Espagnols qui se sont succédé dans la domination Africaine n'ont cultivé cette terre échue aux descendants de Cham. De nos jours encore, les Hollandais de Java et de Sumatra s'adressent aux Malais et les Anglais de l'Inde aux coolies chinois de race asiatique pour la mise en culture des plantations qu'ils se contentent de diriger.

De même sous les tropiques, la grande culture de la terre ne semble pas réservée à la race européenne; cependant elle peut se livrer sans danger à un certain travail de la terre. A la Réunion les blancs

cultivent eux-mêmes; dans les hautes Antilles, les habitants et les militaires exécutent sans inconvénient des travaux de jardinage et des voieries.

L'opportunité des *travaux* de dessèchement doit correspondre à l'époque où la fermentation des marais est nulle; ce précepte s'indique tout seul dans les pays tropicaux. Le temps pour l'exécution des travaux correspond à la période sèche; pendant la saison humide et chaude les effluves marécageux se dégagent avec une intensité redoutable. Les directeurs de travaux et les ingénieurs, poussés par le stimulant de l'intérêt, oublient trop souvent de se conformer à ce précepte d'une importance capitale pour la santé des ouvriers. Il faut *faire coucher les ouvriers* loin du lieu où se produisent les effluves; pour réaliser cette condition on fait placer des rails allant de la localité à assainir jusqu'au centre salubre, les communications rendues ainsi faciles permettent aux ouvriers de se rendre rapidement aux endroits à défricher; c'est en procédant avec prudence que la réussite d'une colonie est assurée; il ne faut pas se le dissimuler il ne faudra pas moins d'un siècle pour faire ainsi pour l'humanité la conquête agricole de l'Afrique.

Les ouvriers doivent être choisis parmi les plus robustes et les mieux constitués, ils peuvent être vêtus pendant le travail comme ils le sont pendant les fortes chaleurs dans leur pays d'origine, la tête couverte de larges chapeaux de paille; ils ne se rendront pas à jeun sur les lieux de terrassement. Les travaux commenceront une heure après le lever du soleil jusqu'à 11 heures, pour reprendre les travaux vers deux heures après midi, ils cesseront avant la fraîcheur du soir; on n'imposera pas plus de six heures de travail par jour. Les ouvriers auront des vêtements de rechange épais et

laineux, des chaussures hautes et imperméables. Leur nourriture sera réconfortante, assaisonnée; une ration de vin leur sera distribuée; on leur donnera une infusion de café froid pour étancher la soif pendant les travaux; ne jamais leur servir d'eau pour boire qu'elle n'ait été, au préalable, bouillie et filtrée.

Les habits de travail trempés de sueur ou mouillés par des averses seront séchés avec soin à des feux établis sur la campagne. Les grands feux ont encore l'avantage d'assainir la contrée, les Indiens y ont recours et bien souvent on a vu disparaître les épidémies meurtrières par ce moyen comme aussi après de vastes incendies.

L'expérience a établi avec évidence qu'une infusion de quinquina prise journellement entre les repas est un préservatif efficace pour prévenir les fièvres paludéennes dans les contrées maremmatiques et sur les terrains nouvellement défrichés.

L'homme qui s'expose aux influences des pays torrides y vit dans des conditions souvent bien différentes; tantôt il passe d'une contrée ou d'une localité dans une autre, en voyageur; ailleurs il vit sur place comme le marin et le soldat pour un temps déterminé; là, au contraire, il s'établit d'une manière qu'il espère rendre durable. Commerçant, industriel, agriculteur il cherche souvent à y faire souche. Dans toutes ces circonstances, et sans qu'il soit besoin de tracer pour chacun une hygiène spéciale, l'homme peut se garantir dans une certaine limite de l'infectieux palustre. Nous avons signalé la nécessité de recourir aux préparations de quinquina; que tous se garantissent des brusques changements de température, qu'ils se gardent de l'humidité des nuits et de la rosée du matin. On évitera, le jour, l'action vive du soleil souvent provocatrice de l'accès de fièvres; marin, il choisira pour son navire

un mouillage salubre; voyageur, il plantera sa tente à l'abri des vents qui passent sur les marécages. Ceux qui ne prennent pas ces précautions et que les dangers ne font pas pâlir, la fièvre qui hante les lieux insalubres se charge de décolorer leur teint et de les abattre sans résistance. Les *tentes* ne forment, la plupart du temps, qu'un abri provisoire pour se préserver des ardeurs du soleil. Les tentes tendues extérieurement d'étoffe blanche avec une doublure bleue à l'intérieur sont celles qui donnent le plus de fraîcheur. La couche d'air interposée est mauvaise conductrice de la chaleur; elle tamise la lumière, les rayons solaires trop intenses ne pénètrent pas à l'intérieur; car la couleur bleue s'oppose au passage des rayons caloriques de la lumière.

Il est plus important encore de bien choisir l'emplacement d'une *habitation* stable et de l'établir dans les conditions les plus favorables à l'immunité des effluves palustres.

Le régime alimentaire, la manière de se vêtir, les bonnes habitudes, les précautions utiles, le choix même de l'emplacement et la réunion de certaines conditions de salubrité du sol, autour de sa demeure passagère ou permanente, sont autant de conditions qui sont sous la dépendance de l'initiative privée pour neutraliser les effets de l'insalubrité du climat ou d'une localité. Livré à ses propres ressources l'homme seul ou aidé par une association restreinte, ne pourra effectuer des travaux ni prendre des mesures efficaces pour modifier sensiblement et améliorer la salubrité ni d'une localité ni d'une contrée; pour atteindre ce but il faut encore le concours supérieur à tous les efforts individuels; cette œuvre humanitaire sollicite l'intervention active de l'administration; cette tâche incombe aux gouvernements éclairés et soucieux de la prospérité du pays et

des intérêts de ses nationaux; c'est à lui à obvier par les grands et rapides travaux de drainage et de canalisation à l'humidité des sols marécageux, à corriger la sécheresse des terrains par des irrigations étendues, à prévenir la stagnation des grandes flaques d'eau croupissante, de faire tantôt, des plantations d'arbres pour sécher et assainir les terres marécageuses, tantôt d'effectuer le déboisement, d'abattre des grandes forêts pour rendre le climat moins pluvieux. Par les grandes plantations on rend l'atmosphère moins sec tout en prévenant les inondations par le ralentissement des torrents.

Les premiers travaux que nécessitent ces améliorations exposent toujours à des graves dangers par le remuement d'un humus riche en débris organiques qui donne lieu à un dégagement redoutable d'effluves et de miasmes délétères, surtout pendant la saison chaude et humide; en accélérant les travaux de défrichage et de dessèchement, on concentre les dangers sur une courte période et on hâte l'époque de l'établissement définitif de la salubrité. Néanmoins l'agriculteur, le colon, l'homme même, dont le principal soucis est de se créer une habitation et une propriété pour son utilité et l'agrément de sa famille, peut imiter le genre de travaux appropriés à l'assainissement de son domaine et suivre certaines règles pour l'emplacement et la construction de son habitation. Un aperçu général ne nous permet pas d'entrer dans les détails; nous resterons dans les indications générales, nous bornant aux considérations et aux précautions principales se rapportant aux contrées intertropicales.

C'est principalement sur les plages sablonneuses qui touchent immédiatement au rivage, couvertes de cocotiers, que les indigènes établissent leurs cases. C'est sous leur frais ombrages que sont parsemées leurs

habitations. Rien de plus simple que ces demeures; une palissade de roseaux, de bambous, de cactus ou de pieux sert de mur; des nattes qui couvrent la terre tiennent lieu de plancher. Le vent souffle à travers la palissade. Ce genre de construction convient à merveille dans un pays où règne un printemps éternel et où les arbres ne se dépouillent jamais de leur feuillage. Derrière les cases sont les plantations diverses, le fond du tableau est ordinairement formé par des collines.

L'instinct de conservation et l'expérience des mesures bonnes et utiles guident partout les indigènes dans le choix de l'emplacement de leurs habitations et de leurs villages.

Au Congo ils s'établissent de préférence dans les plaines ouvertes ou sur des plateaux bien exposés, ils délaissent les bords des fleuves et préfèrent le voisinage de la mer ou les flancs des collines; ils évitent les entonnoirs formés par les montagnes, où les vents violents s'engouffrent et produisent le refroidissement de l'atmosphère; où, par les temps de chaleur, le calorique se concentre, le soleil darde et réfléchit ses rayons avec plus d'intensité; là, en effet, se développent les conditions morbigènes des lieux humides, par des nuages de vapeur et des buées malsaines qui émanent du sol; rarement on voit les indigènes installer leurs demeures au pied des grandes montagnes, leur présence trop rapprochée occasionne des courants d'air irréguliers.

A moins qu'ils ne soient descendus au dernier degré de l'état sauvage, les indigènes habitent rarement l'intérieur des bois, ils en évitent l'humidité et l'obscurité, ils préfèrent se fixer sur les lisières des forêts.

Il convient de choisir l'emplacement de son habitation *dans des régions d'autant plus élevées que le pays est chaud*; nous avons vu que les miasmes ne

s'élèvent pas indéfiniment dans l'atmosphère; selon le degré d'altitude on échappe à l'action des effluves marécageux et des miasmes des maladies endémiques; cette précaution suffit déjà pour s'assurer les bénéfices d'un air pur, sain et frais, inconnu dans les vallées et au pied des montagnes; car l'influence salutaire de l'altitude se résume dans l'action du froid, de la ventilation et de la pureté de l'air.

Les flancs des montagnes, comme le voisinage des forêts, fournissent d'excellentes conditions pour établir sa demeure. Placés dans une direction convenable et de façon à permettre une bonne exposition, ils servent d'écran pour intercepter les effluves et les miasmes émanées des foyers insalubres situés derrière eux; dans des contrées sèches, ils corrigent l'aridité de la chaleur par les nuages plus fréquents que les cîmes des montagnes, comme aussi la masse de la forêt, accumulent autour d'eux, ces nuages se résolvent en pluie bienfaisante et féconde. Le voisinage des forêts outre qu'il jouit d'une douce température participe aux émanations balsamiques des végétaux et des arbres odoriférants qui développent la qualité ozonisante ou électrique de l'air; les propriétés oxydantes de l'ozone ont pour effet d'exclure ou de détruire les miasmes morbigènes en empêchant l'existence de certaines matières organiques nuisibles, incompatibles avec cet oxygène actif; on prétend n'avoir jamais remarqué d'épidémie de choléra dans un air fortement ozonifié. C'est une raison de plus pour ne pas priver les maisons d'air et de lumière; même dans les régions tropicales, la chaleur n'est pas nuisible dès qu'elle n'agit pas sur des fonds humides ou sur des foyers de matières animales, en putréfaction; car, les miasmes de celles-ci sont plus incommodes et plus nocives que les effluves des marais. Les

effluves, ou émanations de matières végétales en putréfaction, donnent naissance aux fièvres palustres, à la fièvre jaune; les miasmes émanés des matières animales font éclore les fièvres malignes, putrides, typhoïdes.

Le *drainage* a pour but d'entraîner l'humidité des couches profondes du sol; il ne faut donc pas le négliger surtout quand il s'agit de constructions d'une certaine importance; les travaux de drainage sont indépendants des autres travaux entrepris à la surface du sol. Quelle que soit, du reste, la nature du sol, et même s'il paraît sec, il est désirable que des travaux de drainage très complets soient entrepris avant l'édification du bâtiment et d'assurer l'écoulement régulier des eaux ménagères. La profondeur des conduits de drainage varie de 1^m50 à 3^m et la distance entre les conduits ne peut dépasser 4 à 6^m; soit dit en passant, rien n'est plus important au point de vue d'une bonne hygiène; les magasins de vivres doivent être frais mais secs afin de retarder, s'il se peut, la décomposition de la viande par les grandes chaleurs.

Pour construire dans de bonnes conditions telluriques on aura soin d'éviter les terrains d'alluvion, boueux, marécageux et de choisir un sol sec et calcaire; car l'eau n'agit pas seulement comme source d'humidité et comme agent de réfrigération, mais bien aussi comme véhicule des matières organiques et comme agent favorable à leur décomposition.

Dans la construction des bâtiments il faut donc remplir trois indications principales :

1^o Le drainage et assèchement bien entendu du sous-sol.

2^o L'imperméabilisation de la surface du sol par un passage serré légèrement incliné. On peut rendre les planchers imperméables à l'humidité en les badigeon-

nant d'une ou de plusieurs couches d'*huile de lin bouillante*, ce qui facilite singulièrement le nettoyage.

3° Le nettoyage facile de toutes les rigoles au moyen de cours d'eau déclives.

Il est difficile d'établir à priori l'*orientation* convenable à donner aux habitations; elle est subordonnée à tant de conditions et de circonstances variables qu'on ne peut rien préciser à cet égard; il faut éviter de les exposer à l'action des vents qui occasionnent les brusques variations de la température et hors de l'atteinte de ceux qui portent avec eux les miasmes des régions insalubres. Dans les pays chauds, où la chaleur devient un élément qu'il faut combattre, il convient de disposer les bâtiments de telle sorte que l'on ressente ses rayons le moins longtemps possible; ou bien de les disposer de façon que l'une face regarde l'Est et l'autre l'Ouest; il est préférable, quand rien ne contre-indique le choix d'un bon emplacement, de préférer l'exposition au Nord, ou mieux encore au Nord-Est, et, si cette direction est perfide il vaut mieux choisir alors l'exposition franchement orientale pourvu qu'on ait soin de garantir les appartements contre l'action directe du soleil.

La seule indication réclamée par l'hygiène pour assurer un *éclairage* convenable est une suffisante diffusion de ce puissant agent de salubrité; un éclairage bien entendu doit s'étendre aux moindres coins des chambres où, sans cela, les immondices de toute nature ne tarderaient pas à s'accumuler en devenant moins apparents. Sans *éclairage* pas de *propreté* possible; il constitue le premier élément de la propreté des habitations, trop négligée dans les pays chauds et dont l'absence est plus préjudiciable encore que dans les régions froides, par l'éclosion rapide que la chaleur communique aux fermentations des miasmes et des effluves.

Il faut avoir soin de balayer au moins une fois par semaine les planchers, après l'avoir saupoudré de sciure de bois légèrement imbibée d'une solution faible, 25/1000, d'acide phénique, afin d'arrêter ainsi toutes les fermentations qui se produisent sur le sol et laver de temps en temps les murs avec une solution d'1/100 de sulfate de fer. Ce sont là de petits moyens prophylactiques contre les épidémies pour écarter toute cause de méphitisme et offrir une plus grande résistance aux maladies.

A défaut des avantages qu'offre un endroit imposé par les circonstances pour y fixer sa demeure, il faut, comme dans un pays marécageux, suppléer à cet inconvénient par des *plantations* qui formeront rideau dans la direction des eaux stagnantes et par l'occlusion complète des ouvertures que l'habitation peut avoir du côté des marais. Les plantations d'arbres ne contribuent pas seulement à intercepter le passage de l'air vicié mais leur feuillage absorbe les miasmes et assainit le sol par la culture autour de l'habitation.

Les plantations ont l'avantage de contribuer, dans une faible mesure, il est vrai, à l'apuration de l'atmosphère en raison de la propriété que présentent les végétaux d'absorber l'acide carbonique pendant le jour et d'émettre de l'oxygène. On peut les considérer également comme des drains verticaux pompant l'humidité du sol. Les parties du sol voisines des habitations peuvent être assainies par la présence de couches de gazon, semé et entretenu avec soin; ces végétaux absorbent les gaz du sol, par leurs racines, et préviennent leur dispersion dans l'atmosphère. Les herbages sont en général salubres; dans les pays chauds ils rafraîchissent le sol en le protégeant des rayons du soleil; l'on ne saurait trop chercher à multiplier ces planta-

tions dans les terrains sablonneux; dans les pays chauds ces derniers sont dangereux, car ils conservent une température élevée même pendant la nuit.

La culture de l'Eucalyptus, convient admirablement pour les localités sujettes aux fièvres paludéennes; cet arbre de la zone chaude pousse avec une rapidité étonnante et répand des émanations qui ont la vertu de préserver de la fièvre; les heureux résultats obtenus en Afrique par les Trappistes établis à Staouëli et ceux de l'Italie qui ont assaini les marécages de Trois-fontaines proclament les heureux effets qu'on peut espérer par la plantation de cet arbre d'une culture si facile dans les pays chauds; leur plantation au bord des fossés et des canaux d'irrigation serviront à affermir le sol, à maintenir les digues et à empêcher les eaux de se répandre au loin et d'y produire une nouvelle cause d'émanation insalubre. Les arbres, surtout amassés en forêt, rafraîchissent l'atmosphère par la multiplication des lames foliacées qui offrent une grande surface susceptible de se refroidir par rayonnement, et par l'évaporation produite à ces mêmes surfaces par la transpiration tégumentaire. Ceux qui ont vu flotter, au-dessus de ces majestueuses forêts du Nouveau-monde, ces énormes masses de fumée et de brouillard, ne peuvent douter de l'intensité de cette action réfrigérante des plantes?

L'étude de la culture, celle des moyens de la rendre conforme aux lois de l'hygiène, nous entraînerait dans des considérations et des détails qui sont du ressort de l'agronome; nous ne pouvons aborder davantage celle des grands travaux de colonisation ni de défrichement, ni de toutes les constructions et édifices que la charité et le développement de la civilisation font naître; ces problèmes inspirés par l'esprit de sacrifice, par l'amour du bien public et du patriotisme éclairé sont du domaine

de l'hygiène publique et appellent le concours ou l'encouragement des gouvernements et des administrations.

Dans les climats chauds le rapport hygiénique à établir entre la surface des bâtiments et le nombre de ses habitants est évalué à 9^m carrés de terrain bâti, comme minimum de surface à allouer à chaque personne. Cependant c'est bien moins la question de surface qu'il convient d'envisager au point de vue de la santé que celle du *cube d'air* dévolu dans les appartements à chaque habitant.

Ce cubage est estimé minimum à 30^m cubes par individu et à 60 quand il s'agit de la construction des hôpitaux.

Nous ne pouvons pas entrer dans la distribution et l'aménagement des habitations, alors même que nous les supposons des plus simples. L'emplacement convenable choisi, il convient dans les pays humides, marécageux, ou envahis par de hautes herbes, d'élever le rez-de-chaussée au-dessus du sol, d'enduire le parquet de ciment ou d'asphalte, tout autour de l'habitation, pour y entretenir plus facilement une propreté toujours à recommander par l'éloignement des broussailles malsaines et des hautes herbes qui poussent avec une rapidité extrême.

Dans les pays chauds on ne saurait trop conseiller l'usage des *vérandhas*, c'est-à-dire d'auvents ou de galeries couvertes, de 1^m50 de large, couvertes par un prolongement de la toiture, sur l'une ou les deux faces de l'habitation; elles offrent l'avantage de fournir un abri aéré, de permettre de se tenir à l'extérieur, d'empêcher les rayons solaires et la pluie de venir frapper directement les parois de l'habitation. Il y aurait de l'avantage à doubler les parois en maintenant entre elles une couche d'air formant matelas et favorisant la ventilation.

Les quelques considérations que nous venons de formuler demeurent entières et sont plus importantes encore, lorsqu'il s'agit de diminuer l'effet fâcheux d'une agglomération d'hommes malades. Le sous-sol d'un *sanitarium* ou hôpital doit-être complètement drainé et asséché, imperméabilisé même dans sa couche superficielle, par un bon pavage ou un lit de béton. Au lieu d'hôpitaux monumentaux, il est préférable de construire des pavillons multiples reliés par des corridors ou des galeries dans des conditions telles que la ventilation et la lumière naturelles s'y exercent en toute liberté. Les pavillons doivent se trouver pour ainsi dire dans un bain d'air continu, orientés de façon que le soleil frappe successivement les deux faces principales et que les vents régnants balayent largement l'intérieur des pavillons, percés de nombreuses fenêtres. Les salles et les chambres devront être suffisamment vastes de manière à fournir 60^m cubes d'air par heure et par lit.

Les *désinfectants* sont avec les soins de propreté les agents prophylactiques contre les épidémies.

Les principales substances qui ont une propriété désinfectante reconnue sont : Le *charbon* qui a la propriété d'absorber les gaz méphitiques. L'*eau de chaux*, avec laquelle on lave les murs, nettoie et absorbe.

Les pièces d'étoffe ou de drap imbibées d'une solution de *permanganate de potasse*, de *chlorure de zinc*, d'*alumine*, d'*azotate de plomb*, suspendues dans les appartements à désinfecter, forment une série de tamis que l'air, mis en mouvement, est forcé de traverser et qui se purifie par ce contact.

Le *chlore*, le brome, l'iode, substances avides d'hydrogène agissent comme agents oxydants. L'oxygène qui se dégage à l'état naissant effectue la combustion rapide des matériaux organiques au contact du chlore qui se

dégage du chlorure de chaux, de l'eau de javelle (hypochlorite de potasse), de la liqueur Labarraque (hypochlorite de soude); sous cette influence l'hydrogène sulfureux, l'hydrogène phosphoré, l'ammoniaque et les composés organiques sont détruits; les organismes inférieurs, les spores sont frappés de mort; par cette substance la désinfection paraît donc réelle et complète.

L'ozone est un agent désinfectant en tant qu'oxydant. Il se dégage en se servant d'une bouteille remplie d'eau tenant du phosphore en suspension ou bien par un mélange de permanganate de potasse et d'acide sulfurique.

L'acide phénique dégage des vapeurs qui peuvent détruire les germes organiques en suspension dans l'atmosphère.

L'acide sulfurique est un oxydant énergique. On met sur une platine de fer 1 kilogramme de soufre par chambre de 60 m. cub., on imbibe le soufre d'un peu d'alcool pour l'enflammer avec facilité; on tient l'appartement parfaitement clos pendant 36 à 48 heures.

L'ameublement des habitations ne doit pas nous arrêter longuement; mais il est un meuble qui dans ces régions appelle tout particulièrement notre attention; il vaut du reste la peine qu'on s'en occupe autant que de l'habitation elle-même, puisqu'en moyenne on y passe la moitié de son existence. Il est donc question du *lit*; pour ceux qui font le rude métier d'explorateur, exposés à passer la nuit à la belle étoile, des couvertures de laine, et mieux encore une peau de mouton, les préservera de l'humidité du sol et du refroidissement causé par le rayonnement sidéral. Les lits seront exhaussés au-dessus du sol, ou en forme de cadres suspendus en hamac.

Le Dr Morache insiste beaucoup pour l'introduction

de ce mode de couchage (1). Le hamac offre un système de couchage qui ne tardera pas à trouver de nombreux partisans à mesure qu'on en connaîtra les avantages; il est adopté dans la marine et dans les pays chauds. Il peut servir de mode de couchage et de repos pendant le jour pour prendre le frais à l'ombre; pendant la nuit il est adapté à des colonnes ou des poteaux suffisamment espacés les uns des autres et garnis de crochets. Le hamac, dans sa forme la plus simple, consiste en une double enveloppe de toile rectangulaire, percée sur les petits côtés d'orifices garnis de métal, d'où partent des cordelettes venant se réunir à un anneau de fer. Si l'on suspend ce hamac par les deux bouts, l'action de ces cordelettes tend à donner à la toile une excavation dans le sens du petit axe et une légère courbure dans le sens du grand axe. Entre les deux doubles de la toile, se glisse un léger matelas de laine, et le reste de la literie se complète avec les draps et des couvertures.

Lorsque l'homme est couché, son poids tend à augmenter la concavité dans le sens transversal, mais diminue la courbure dans le sens de la longueur. Les marins ont l'habitude de placer une petite pièce de bois entre les cordelettes extrêmes dans le sens de la largeur, afin d'en augmenter l'écartement et d'élargir ainsi le hamac.

Les grands avantages de l'adoption du hamac sont de rendre toute la literie plus portative, de sorte qu'on peut facilement l'exposer au grand air; il est un peu plus frais que le lit, moins volumineux et facilite beaucoup la propreté et la ventilation.

Les lits à sommiers métalliques réunissent au bon

(1) MORACHE, *Traité d'hygiène militaire*. Paris 1874.

marché, l'élasticité, la fraîcheur et la propreté; il suffit d'un matelas de crin peu épais. Ce lit se fait avec rapidité, il se prête facilement à tous les mouvements du dormeur, lui assure une position commode sans pression sur les parties saillantes du corps. Aussi, passer de bonnes nuits, sous les régions tropicales, n'est pas toujours facile; l'insomnie est l'un des tourments des Européens. « Leur rendre le sommeil, dit Andral, c'est mettre en leur faveur une grande chance de santé ». Aussi pour chasser les insectes, tels que moustiques et maringouins dont la présence d'un seul trouble le sommeil par sa musique monotone et aigue autant que par sa piqûre douloureuse, insectes surtout abondants pendant la saison pluvieuse et dans les appartements à proximité des citernes de flaques d'eau et de végétation, il faut opposer le moustiquaire ou enveloppe de mouseline fine qui entoure tout le lit; le moindre interstice leur livre passage; il faut pour les éviter fermer les fenêtres à la tombée du jour ou les clôturer par des écrans à jour métalliques et gazeux; battre chaque jour avec grand soin le moustiquaire avant de le replier sur les tiges du lit et le déplier le soir en l'examinant avec soin pour en chasser ou détruire ces hôtes incommodes, le fermer hermétiquement vers le soir et pénétrer avec précaution au lit en livrant le moins de passage aux insectes.

Une bonne précaution c'est l'usage des *bains* froids de 18 à 20° c. pris le soir, ils disposent au repos de la nuit; pris plusieurs fois par jour, pendant cinq minutes, suivis de frictions énergiques, ces bains froids préviennent dans les régions équatoriales l'énervation du climat et préservent du lugubre tribut que les nouveaux venus paient à la fièvre jaune; car, il ne faut pas oublier que les sécrétions cutanées sont l'un des véhicules les

plus actifs que la nature emploie pour l'élimination des agents morbides; il faut donc que les pores soient constamment ouverts et que, d'une façon générale, les fonctions de la peau puissent s'exercer en toute liberté. Il convient de prendre les bains seulement quatre heures après le repas.

Le bain tiède de 24 à 30° c. est des plus utile contre la fatigue qu'il dissipe rapidement et auquel succède un sentiment d'un bien-être marqué; sa durée peut être d'un quart d'heure.

Les bains chauds doivent être réservés aux cas pathologiques et donnés sous la direction d'un médecin.

Les bains dégordis pris fréquemment, entretiennent la propreté du corps, enlèvent les matières de la transpiration, modèrent cette fonction et débarrassent le corps d'un excès de calorique qui l'accable. Il est bon de les prendre journellement et de les faire suivre de frictions jusqu'à production de rougeur.

Il est préférable de le prendre dans une eau courante ou dans la mer; il suffit que l'immigrant y reste de deux à cinq minutes; le matin dans la saison chaude, le soir dans la saison froide, la différence entre la température de l'eau et de l'air est moindre dans ces circonstances. Malheureusement dans les régions tropicales, là précisément où le bain de mer est si agréable et où on pourrait le prolonger sans crainte de prendre froid, la présence des requins, des hippopotames ou des crocodiles oblige les baigneurs à une extrême prudence ou mieux à une abstention complète; il ne faut pas imiter les imprudents indigènes, tous bons et adroits nageurs; ils paient trop souvent de leur vie ces prouesses téméraires.

Il est d'autres habitudes qu'il est bon d'imiter; nous signalerons pour terminer le soin que les indigè-

nes mettent à *rester à l'intérieur des habitations*, ou à l'abri de la chaleur excessive pendant les heures les plus brûlantes de la journée; les insulations font des victimes parmi les blancs qui n'observent pas cette précaution pendant la saison brûlante. — Évitez de marcher l'estomac chargé pendant la partie la plus chaude de l'année. Arrêtez-vous avant le second déjeuner et reposez-vous une heure avant de reprendre la marche. En négligeant cette précaution on augmente fortement les dangers et la fréquence des *coup de soleil*.

Sous les latitudes équatoriales la population se tient à l'ombre ou fait la sieste aux heures d'insolation les plus intenses. La mesure de consigner les troupes dans leurs forts ou casernes pendant ces mêmes heures est une de celles qui contribuent le plus au maintien de leur santé dans les contrées méridionales.

On évitera aussi de rester trop longtemps dehors, dans une position de repos ou d'immobilité, après le coucher du soleil; la rosée et la fraîcheur pénétrante des soirées ne sont pas moins à craindre; aussi rien n'est plus avantageux dans les pays chauds que de se coucher de bonne heure et de déjeuner aussitôt que possible au sortir du lit avant de s'exposer aux émanations de la nuit.

Quand l'émigrant, armé des précautions que nous venons de passer en revue, aura mis en pratique les préceptes d'une bonne hygiène et les règles spéciales qui lui assurent un prompt acclimatement, il aura acquis la vigueur du corps et de l'esprit, équilibre si nécessaire partout, mais surtout pour celui qui se décide à parcourir du pays et à changer de patrie; il aura justifié la vérité de l'aphorisme si utile à réaliser du « *mens sana in corpore sano* », il puisera dans sa force physique et morale de quoi surmonter

les obstacles et de quoi réagir contre les assauts de l'ennui. Pour lutter avantageusement contre la dépression de la température chaude il connaît les moyens et le régime à suivre; pour lutter contre les dépressions morales, il faut qu'il jouisse, dès le départ, d'une excellente santé mais surtout d'une bonne dose d'énergie, de sangfroid, de ténacité dans le caractère. La belle humeur, l'égalité dans le caractère, le dévouement, la générosité sont de puissants moyens pour lutter contre les sombres pressentiments, les préoccupations mélancoliques, et ce vague besoin de la patrie absente; poussés à un haut degré, ces sentiments impriment leur action déprimante sur l'économie entière et conduisent à cet état pathologique connu sous le nom de *nostalgie*; on ne saurait trop veiller à le prévenir, et à le combattre dès ses premières manifestations.

Il n'est de meilleur moyen dans une réunion d'hommes que de les occuper sagement à des récréations, à des exercices physiques, à la danse, à la gymnastique modérée et d'organiser des jeux en commun. Ces exercices variés suggèrent des idées nouvelles par le mélange des caractères et font place à la torpeur et à l'oisiveté de l'esprit qui favorise essentiellement le développement de la nostalgie.

La musique exerce une influence morale que les missionnaires savent utiliser à merveille pour attirer et distraire les indigènes.

Il sera bon d'organiser dès le principe des sociétés ou associations de musique, elles font naître partout sur leur passage l'animation et la vie, délassent des travaux et chassent les noires idées. « La musique militaire, dit Levy, contribue à éloigner la nostalgie des rangs de l'armée; la musique en général, est puissante à calmer, à exciter, à dériver les passions ».

Quand ces malheureux nostalgiques rencontrent dans

ceux qui représentent l'autorité un cœur compatissant, c'est pour eux un soulagement suprême; l'attachement, la confiance, l'intérêt qu'on leur témoigne procurent une sorte de détente intime d'une douleur cachée et refoulée par l'indifférence de l'entourage : « La nostalgie, dit le même auteur (1), sévit plus particulièrement dans les régiments où le commandement revêt des formes acerbes, où la discipline se fait inexorable et prétend passer son niveau jusque sur les affections du cœur; l'état militaire se montre alors aux jeunes soldats comme une servitude sans compensation, et ils comparent avec amertume la liberté du foyer domestique, les soins de la famille avec cette sévérité brutale qui repousse la confiance et l'attachement ».

Quand la nostalgie n'a pas compliqué une maladie, c'est à l'époque de la convalescence qu'elle se fait ordinairement sentir et le valétudinaire qui soupire après le ciel de la patrie doit être satisfait dans le plus bref délai, sous peine de voir l'émaciation et l'anéantissement physique et moral s'emparer de tout son être et le conduire à la mort.

Pour d'autres maladies l'unique ressource est souvent dans un prompt *départ* ou du moins dans l'éloignement; c'est au médecin de discerner de l'opportunité et de la direction du départ. Disons seulement que les fièvres palustres contractées dans un endroit disparaissent quand le malade va habiter une localité exempte de l'influence des effluves maremmatiques.

Les affections du foie s'accommodent du froid, elles s'améliorent déjà pendant la traversée, grâce à la tempé-

(1) LEVY. *Traité d'hygiène publique et privée*, 1862.

rature plus uniforme, à la pureté de l'air maritime et à la régularité du régime.

Les dysenteries, surtout les dysenteries miasmatiques, gagnent toujours à l'éloignement du foyer infectant; mais le retour dans un climat froid les exaspère; soulagées par le mouvement du navire, par l'air doux et tiède des mers tropicales, elles s'aggravent aux approches de la terre, les vents froids et les brumes enveloppent le navire d'un air froid et humide toujours redoutable aux dysentériques.

La vie réglée et modelée, d'après le régime et conformément aux précautions que nous avons cherché à condenser dans cet aperçu sommaire, permet à l'Européen d'endurer la rigueur des climats tropicaux; néanmoins des années passées dans un milieu à température constamment élevée, avec une diète nécessairement peu variée, finissent toujours par énerver et par abattre l'organisme de l'Européen; pour obvier à cette action débilitante qui à la longue produit l'anémie, il lui sera nécessaire de se refaire du sang par un séjour sous un climat tempéré; par cet échange de milieu il remettra en fonction les organes qui ont sommeillé et donnera du repos à ceux dont l'activité a été plus vigoureuse. Missionnaires, planteurs, agriculteurs, fonctionnaires se trouveront bien, s'ils veulent demeurer dans un parfait état de santé, de s'éloigner après chaque deux années de séjour dans les climats chauds.

Pour la période de retour, on observera les mêmes précautions qu'au départ, en ayant soin de faire coïncider l'arrivée en Europe avec une saison se rapprochant de celle que l'on vient de quitter.

Une absence de six mois est suffisante, il est bon de consacrer un séjour de trois mois au Nord de l'Europe. En prolongeant trop longtemps le séjour en Europe,

l'absence prolongée loin des pays chauds peut faire perdre les bénéfices de l'acclimatement.

C'est en prenant des précautions de cette nature et bien d'autres encore (1) « que les Anglais ont pu mener à bonne fin leur expédition d'Abyssinie, où la mortalité des troupes n'a pas été supérieure à celle des troupes stationnées en Angleterre. C'est également, grâce à ces principes, que la même armée peut, en ce moment, opérer une expédition sur l'un des points les plus insalubres de la côte occidentale de l'Afrique, avec des troupes en grande partie venues directement d'Angleterre, et sans que les pertes soient proportionnellement très-fortes. C'est grâce à cette constante sollicitude que la mortalité des troupes anglaises de l'Inde qui, jusqu'en 1856 s'élevait de 62 à 70 pour 1000, est tombée pour la période 1860-1869 à 31 pour 1000 dans la présidence du Bengale, à 22 dans celle de Bombay, qu'en 1871 enfin ces mêmes valeurs n'atteignaient que 17,83 et 14,02 ».

Ces exemples sont concluants et encourageants pour l'œuvre Africaine.

Si, après une longue absence, l'on veut obtenir de nouveau les bénéfices de l'acclimatement, il est nécessaire de s'exposer une seconde fois à toutes les chances de l'acclimatement; de retour dans les pays chauds, l'Européen redevient alors tributaire des endémies qui y règnent; il est obligé de reprendre le même régime et les mêmes précautions que ceux qui se rendent pour la première fois dans les régions intertropicales.

Une absence de six mois convient généralement, ce temps suffit pour corriger l'anémie au contact d'un air riche et vif, respiré sous nos climats tempérés; une nour-

(1) MORACHE. *Traité d'hygiène militaire*. Paris 1874.

riture appropriée et plus substantielle donnera plus de plasticité au sang et avec cette provision nouvelle de santé et de vigueur l'émigrant pourra reprendre le régime, les habitudes et les occupations qui l'attendent au delà de l'Océan.

Les personnes épuisées par les maladies ou les excès ont besoin d'un temps plus prolongé pour refaire leurs forces, c'est au médecin à diriger leur santé et à fixer l'époque d'un retour opportun.

D^r P. DE GROOTE.







Sans préface — parce qu'elle serait trop longue.

UN CANDIDAT EN DROIT.

I.

EN VACANCES.

Edmond Pracid a passé son examen de candidat en droit.

L'ÉTUDIANT en droit se reconnaît aisément partout. Il n'est ni beau, ni laid, ou bien l'un des deux. Il y en a qui zézaient, d'autres grasseyent, quelques-uns nasillent, bégaiement ou bredouillent; certains ont un timbre musical; celui-ci la voix d'un ténor léger, celui-là, d'une basse profonde et cavernieuse. Là, aucun signe distinctif. Il peut aussi être haut ou petit de taille. Mais ce qui le signale entre mille, c'est sa tournure plus aisée, sa mise plus recherchée. Cela tient-il à la nature de ses études qui s'appliquent à des objets plus nobles, plus immatériels et un peu apparentés à l'art littéraire et à la philosophie — ou bien faut-il en chercher la cause dans le degré plus élevé de la famille dont il sort? Je ne sais d'ailleurs un tel critérium n'est pas toujours infaillible. Pour obtenir une conviction irréfragable, la pierre

basaltique à employer est la discussion. Frottez votre sujet à une proposition douteuse et s'il est étudiant en droit, à l'instant, il sursaute, comme le cheval du régiment aux accents de la trompette; il s'anime, échafaude prémisses et conclusions, vous prouve *a positivo*, *a contrario*, par tout moyen, que vous avez tort. Etes-vous intime avec lui? Il ne se borne plus alors à battre en brèche des paradoxes. Il discutera tout, à l'instant; voudra vous démontrer la fausseté, l'inanité de choses certaines, de vérités admises universellement, pour peu que vous les avanciez. Contre votre enceinte de pierres, il élève une tour de bois, joue de la chèvre, lance tous ses traits et prétend que vous devez vous rendre. Il vous assaille, vous entoure, vous enlace, et si vous êtes faible, vous vous trouverez empêtré dans un lacis inextricable de ronces et de lianes, décontenancé, perdu comme le danseur novice à la fin d'une valse tourbillante. Vraiment, ce n'est pas à lui qu'on pourrait appliquer l'éloge fait de Fontenelle par un tragique Français : « On dirait quelquefois qu'il craint d'avoir raison ».

Cette frénésie de discourir, de contredire est accusée de fausser le jugement et de dessécher le cœur; ce reproche se conçoit : par l'habitude de prétendre toujours le contre-pied de ce qu'avance autrui et d'user de tout argument, la raison s'émousse, se diffuse; — par l'habitude de prendre en main toutes les causes, de s'enflammer pour la défense de tous les intérêts, le cœur devient aride, se carapace et ne sent plus les généreux élans que soulève la vraie misère. Pinard, dans son livre sur le Barreau au XIX^e siècle, pense à peu près la même chose. « Le barreau, dit-il, rend l'esprit indécis : c'est un de ses écueils; à force de trop voir, l'avocat voit mal; à force de se promener sur tous les sujets, il ne se fixe sur aucun, sa vue se trouble ».

L'amour des discussions, Edmond le possédait comme tous ses condisciples, mais avec moins d'intensité que la plupart : il savait ne pas avoir la régie de l'intelligence et comprenait que mille circonstances peuvent diversifier les jugements. Toutefois, lorsqu'il s'attelait à une cause, il mettait à la défendre toute son énergie et tout son cœur.



Bien fait de corps — cheveux brun-châtain coupés en brosse — nez arqué — œil pénétrant et profond : tel est son portrait.



Voilà déjà deux semaines qu'il savoure l'*ad campos*, les délicieuses vacances au sommeil que n'abrègent plus les soucis d'une science aride, — aux bonnes flâneries, le nez au vent, les mains en poche et le cigare à la bouche.

Un certain jour, au saut du lit, il jette — sans vanité aucune — un regard dans la glace. Heureuse surprise : la lèvre supérieure s'ombre, se noircit. Faisant des deux mains aux deux extrémités de la bouche le geste tournant et martial que vous savez : « Ma foi, dit-il, je sens que je deviens homme ! J'ai trois ans d'université, il est temps, diantre ! » Tout fier, après avoir bien serré sa redingote taillée de main de maître et tiré au jour le bout blanc de ses manchettes, il sort absorbé par le sentiment plein de charmes d'être né enfin à la virilité.

Malheur à qui lui écraserait la pointe du pied !

Mais il est à peine dans la rue qu'accourt à lui une petite vieille portant lunettes, dès l'aube aux aguets

d'une consultation gratuite, — et le tire discrètement, respectueusement par la manche, du bout de ses doigts jaunes : « Elle veut me faire sans doute quelque grave communication. Que serait-ce bien? se demande-t-il. Pas une déclaration, à coup sûr... »

— Monsieur l'avocat, dit la vieille avec volubilité, sans paraître voir que son jeune interlocuteur réprime avec peine un sourire, tout en redressant sa taille par un mouvement involontaire, j'ai à prendre de vous un renseignement. Vous connaissez toutes les règles et toutes les lois — et je voudrais que vous me disiez si je puis chasser un locataire. Ah! vous ne pouvez imaginer ce qu'il m'en a fait voir depuis dix mois. C'est Sandronet, le charcutier. Il occupe le rez-de-chaussée, fume chez lui ses jambons, empeste toute la maison de la cave au toit, et puis il est d'une malpropreté! Je voudrais tout vous dire que je n'aurais pas assez d'une semaine. Je ne peux plus le supporter, il faut que je m'en débarrasse..... n'est-ce pas que je puis le chasser? »

Les hum! hum! sont, pour les gens dans l'embarras, d'une utilité qu'on ne saurait estimer trop; aussi notre jeune homme en exhala-t-il quelques-uns, les distançant avec une sage mesure pour se donner de l'importance, et plus encore le temps de la réflexion. L'avis, en effet, est conséquent... Son bon génie lui découvrit heureusement un échappatoire. — « Mais, madame, — notez qu'il ne songe pas à récuser son titre d'avocat — je voudrais d'abord voir votre bail. Le bail est un contrat, continua-t-il, s'enhardissant tout-à-coup, c'est un pacte qui stipule ce dont vous, propriétaire et rentière — échange de bons procédés — et lui, locataire, êtes convenus. C'est ce bail qui est à la base de vos engagements, et nous devons y recourir. »

Le bail était clair, la résiliation facultative d'année en année pour les deux parties.

Quand il fut débarrassé de la petite vieille à lunettes et de ses remerciements sans fin pour lui avoir rendu le calme, dont ses jours proches de la tombe avaient si grand besoin, il reprit sa marche plus souriant que jamais. Ses yeux errent vaguement devant lui, oublieux des passants, attachés seulement aux perspectives dorées que crée l'imagination. Sans s'en apercevoir, il sort de la ville et continue sa route dans la campagne.

Soudain, il est tiré de sa rêverie par la discussion animée de deux hommes, deux paysans dont l'un ne voulait pas laisser passer l'autre sur sa terre.

Il s'approche, croyant qu'il allait, d'une parole magique, comme la fée Urgèle, dissiper toute contestation. Mais par prudence, il se contient — les écoute : question de servitude — cherche une solution.... En vain! semblable au marin sans boussole qui attend avec inquiétude, dans la nuit, l'étoile qui doit le guider, il veut s'orienter, mais au ciel, rien de brillant; sous les pieds, rien de solide!

Alors il s'éloigne confus; les belles perspectives s'évanouissent, tout se couvre. Tantôt ce ne sont pas ses connaissances juridiques qui l'ont éclairé; mais un esprit tout ordinaire — et s'il a paru supérieur, c'est qu'il était en présence d'une personne tout ignorante.

Le néant de son savoir le glace : il est comme l'enfant — pour employer une image de Pascal — emporté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans savoir où il est et sans moyen d'en sortir.

« Je suis fait pour donner aux gens qui m'envi-
ronnent un salutaire avis, les guider dans les méandres

du droit, soutenir l'homme équitable et la faiblesse trompée. J'aime, j'adore la justice et la paix, deux sœurs, et ma plus grande ambition est de les faire régner sans conteste. Ma vie est vouée à cette cause noble et difficile. Eh ! quoi ! depuis trois ans, je feuillette cahiers et livres avec ardeur et persévérance — je recueille l'essence des études faites par des maîtres émérites. — J'ai veillé — j'ai pâli — j'ai souffert mais toujours soutenu par mon but, ranimé par mon espérance ! Et je ne puis rien encore. Je n'ai pas fait un pas dans la science du droit...

« Que me font à moi, les grands de la Grèce et de Rome — que m'importent à moi, les rêveries insensées de Kant et les discussions vieillottes de Mommsen ?

« Droit, toi à qui j'ai voué ma vie, toi que j'appelle de toutes mes forces, apparais enfin... Qui es-tu ? Je ne sais... A vrai dire, tu représentes la mise en œuvre des lois éternelles, mais que cette idée est vague et souvent oubliée. Non, tu es pour moi un être inconnu, car l'étude du droit romain ne m'a révélé qu'un petit nombre de principes immortels ; et à côté de cela mille subterfuges burlesques abandonnés par les âges nouveaux ; ajoutons-y les variations des commentateurs que Nodier parodiait si bien en les montrant comme des hommes très-versés dans toutes les lois et qui ont perdu leur route en cherchant une nouvelle manière de comprendre un texte embrouillé dont les juristes donnent déjà 132 interprétations différentes.

« Je devrais être à bout de courage, mais je me sens si fortement attiré vers toi. Oh ! viens donner à mon âme un breuvage qu'elle aimera, viens lui dire des paroles qui la charmeront ! »

.
Tout surexcité, il marchait, marchait avec rapidité. Ainsi, ce qui agit sur l'esprit, réagit sur le corps.

Surpris de se trouver devant sa demeure et se rappelant la consultation de la vieille voisine, il sourit et chassa ses noires pensées en disant à demi-voix : « Prêteurs, questeurs, édiles et vous, dignes acolytes de ces honnêtes gens, demeurez paisibles en vos tombeaux, je n'irai pas vous y retourner.... mais que de temps vous m'avez fait perdre. »



Le jour même, Edmond Pracid se rendit chez un libraire de la ville et demanda un code.

— Quel code, interrogea-t-on? serait-ce le code de la Politesse.... des Bonnes Manières?

— Mais un code, un code.... au fait, c'est un peu cela. C'est le code Napoléon qu'il me faut. Et si vous ne l'avez pas en magasin, faites-le moi revenir au plus tôt.



Il est enfin devant lui, ce Petit Gros Volume.

Avec quelle délicatesse, il l'ouvre, en en reposant le dos et les ailes cartonnées, sur l'empan de la main gauche, tandis que les doigts de la main droite en retiennent et tournent les feuillets. Avec quel respect, il le ferme et le dépose au milieu de sa table. Il a des tentations de s'agenouiller devant; il tend vers lui l'oreille, dans l'illusion que ce livre sybillin va parler et lui dire les destinées des hommes. Mais la Pythie est muette et sur son tréteau, se drape impassible dans son peplum sombre.

Au lieu, cependant, de rester dans son attitude dévote et soumise, l'étudiant veut scruter, avoir ses apaisements sur le grand problème qui le tourmente; il veut palper du droit. Il ouvre son code au hasard de la main, lit un article, en lit deux, trois, mais loin de trouver une

vérité nette, claire, il n'aperçoit que des ombres falotes et des nains moqueurs, courant, fuyant, sautant, apparaissant, disparaissant; il cherche à saisir, mais tout lui échappe!

De lassitude, il laisse tomber, encore avec quelques précautions, le Petit Gros Volume qui lui semble plus sombre que tantôt.

— Il faut donc une initiation longue, douloureuse comme un Calvaire; une étude minutieuse, acharnée de tous les jours; un examen scrupuleux des détails. Il lui faut, dans une forêt sombre et vaste, croisée, coupée de mille sentiers, s'avancer, pas à pas, en tâtonnant, à la reconnaissance de tous les défilés, de toutes les gorges, de toutes les routes, des moindres sentiers! Il est comme le collectionneur qui doit fureter partout à la recherche des insectes de toute espèce jusqu'à remplir ce grand casier vide! Roulant à grand effort pierre sur pierre, il élèvera une pyramide gigantesque. O le moment d'inénarrables joies quand il pourra hisser le drapeau victorieux au sommet de son œuvre!

La tâche est rude, mais il ira jusqu'au bout! Dans deux ans, le terme!

Mais non! Il se le rappelle — on le lui a dit — alors même, à cette époque, il ne saura rien. Il ne connaîtra que son ignorance; ses yeux seront dessillés, mais ce bienfait ne servira qu'à lui laisser voir sa misère et sa nudité.

.

Serait-il donc condamné au même supplice que le brigand Sisyphe?



Edmond, imagination ardente, à revenir sans cesse sur sa situation qu'il trouvait insoutenable, allait gagner:

une humeur atrabilaire; il lui prenait, selon le langage de Molière

. des mouvements soudains,
De fuire dans un désert l'approche des humains...

quand un incident heureux brusquement changea la tournure de son esprit.

Deux lettres qu'il m'envoya et où son âme exaltée jetait toute sa joie furent pour moi une révélation :

Tirlemont, 29 juillet 1886.

MON CHER,

Hier encore, devant plusieurs amis, me faisant un piédestal de ma lassitude et de mes dégoûts, j'avais péroré contre l'amour, ce mot trompeur, disais-je, qui sert à couronner, à enguirlander de fleurs ou le caprice, ou l'appétit charnel ou la soif des richesses! Je parlais ainsi parce que mon âme était triste et silencieuse comme un ciel nocturne alors que la lune semble une nacelle d'argent arrêtée par des glaçons énormes et lents... Mais un souffle puissant a fait vibrer des cordes assoupies. J'ai renié mes paroles; ne me le reproche pas : l'homme n'est pas un; il y a en lui *deux hommes*, ou bien *deux âmes* ou, comme on le dit encore, *la bête et l'autre*.

Ah! quelle vision était dans mes yeux! Accoudé tristement à ma fenêtre je regardais tomber les dernières gouttes d'une averse orageuse. Le ciel était d'un gris-bleu foncé. Tout paraissait terne, sombre, quand le soleil soudain écarta deux nuages et déversa ses rayons. L'atmosphère s'éclaircit et étincela, l'écorce des arbres devint moire, les gouttelettes d'eau attachées aux feuilles scintillèrent, l'herbe prit une teinte merveilleuse. Dans cette embellie, j'aperçus traversant l'allée coupée bizarrement de flaques d'eau miroitante — et se retroussant avec grâce sans souci d'un coin de bas blanc qui se montrait, une jeune fille drapée dans un mac-farlane aux reflets brun-doré. Une chevelure blonde ramenée sur le haut de la tête — un profil ciselé — des yeux doux et des cils d'or — le sourire aux lèvres... un regard franc et chercheur... Ce regard pénétra du coup dans le profond de mon âme, de cette âme qui tantôt était affreusement vide et qui maintenant est peuplée des mille souvenirs d'un instant plus rapide que l'éclair.

Si mes amis aujourd'hui m'interrogeaient sur l'amour je ne dirais plus que c'est un sentiment apocryphe; mais bien que c'est un sentiment réel, doux et violent qui donne à l'homme un bonheur plein de voluptés célestes — une force à soulever des montagnes, force audacieuse ne redoutant nul obstacle, les aimant

au contraire et les recherchant avec passion — une force qui imprime une personnalité étrangère, car l'homme sent battre son sang et sourdre ses idées quand elle sourit ou quand il voudrait la voir sourire, tandis qu'il est vide de pensées et privé de vie s'il oublie ou ne connaît pas.

Avant, j'étais semblable au temple antique sur le fronton duquel on lisait ces mots : « *Au Dieu Inconnu* ». Mais depuis, une douce révélation a instruit mon cœur.

Adieu !



Tirlemont, 18 août 1886.

MON CHER,

A quelques jours de là, pour distraire mon cœur poursuivi par le souvenir de cette enfant que j'avais aperçue dans un rayon de soleil, je parcourais la campagne.

La terre était couverte de pousses élancées qui en masse tendaient la tête au soleil flamboyant. Cà et là travaillaient courbés vers le sol des groupes de laboureurs. Sur le chemin passaient des femmes aux pieds nus, la tête chargée d'un sac rebondi. Au loin reluit un soc tandis que le bœuf qui le traîne s'arrête essoufflé avant d'entamer un nouveau sillon et ne se remet en marche qu'aux excitations répétées du paysan. Sur un vert remblai, des femmes agenouillées, le visage rougi par la chaleur du jour, arrachaient l'herbe à la main ou la coupaient avec leur faucille.

Pour moi, selon mon habitude, je cherchais, dans le chemin ou sur le bord des prés, des insectes, des pierres bizarres ou quelque plante peu commune. Et cela sans nulle prétention — tu n'en doutes pas — car je ne suis ni entomologiste ni botaniste ni géologue et si je peux distinguer un silex d'une marne schisteuse ou pierreuse, un arachnide d'un myriapode, la primula officinalis de la stellaria holostea, je n'en ai pas grand mérite car ma science ne va pas au-delà.

.... Tu te souviens de la vieille complainte en la mineur du pauvre cœur meurtri aux cailloux du chemin? Tu me la transposeras en fa dièze car écoute!

J'errais ainsi à l'aventure, lorsqu'au tournant d'une haie je *la* revis — au milieu de cette belle nature — riant, courant, la joue enflammée, toute à ses fleurs et aux baies des ronces du chemin tandis que sa mère un peu plus loin se reposait sur le vert gazon.

Tu me connais champêtre, pastoral et tu sais que hors ville dans la franche nature de Dieu, sous son beau ciel, j'ai hâte

d'oublier étiquette et raides manières et ne recours qu'à la simple allure d'un homme des champs. Cela me valut un bonheur infini. A l'aide de mon canif je coupai les deux plus belles branches de framboisier bien chargées que l'on pût rêver. Je portai la première à sa mère qui me remercia gentiment — et vainquant mon émotion, je me dirige vers *elle* et lui offre l'autre.... Quelles paroles, mon cher, quel sourire!

Toute ma vie ne vaut pas ce court instant.

Adieu.

II.

A LOUVAIN.

Les vicissitudes inflexibles amenèrent octobre et cette émigration de jeunes esprits vers les centres intelligents. Emporté par le torrent, on est précipité dans le gouffre — gouffre illuminé où l'âme inquiète voltige et papillonne longtemps avant que le remous des eaux ne remonte et ramène au dehors — à l'air libre — à la vie indépendante.

Une sensation glaciale saisit Edmond quand il rentra, après un abandon de trois mois, dans sa chambre d'études. Le froid de cette chambre inoccupée — le désordre qu'avait occasionné le départ — le souvenir des derniers jours consacrés aux répétitions hâtives et fiévreuses — l'ancienne angoisse de l'examen : tout cela le saisissait, le serrait à la gorge et puis aussi la douleur de l'éloignement du foyer et d'une jeune fille aimée.

Sans s'être débarrassé de son paletot et de son chapeau il parcourait la chambre, envahi par de molles pensées. Enfin, il s'arrêta, secoua vivement la tête comme pour en détacher ses tristesses — et descendit à la recherche de ses amis.



Les voilà recommencées ces longues traînées dans la grand'rue rectiligne que ferment la gare d'un côté — de l'autre, la Table Ronde et plus loin l'Hôtel de Ville, disposés obliquement; et où s'avance avec une bruyante lenteur et des mouvements de vague mourante un tram à l'aspect misérable frappé comme d'une malédiction sans merci. On croirait à voir ces allées et venues de jeunes gens, pas à pas, groupe par groupe, ou des moines à robe courte comme le disait je ne sais quel voyageur, ou des galériens sans boulet se promenant au préau.

Les voilà reprises ces causeries au café dans la buée bleue des cigares et des pipes — ces parties de billard où l'on fait plus de fausses-queues que de carambolages — ces veillées qui se prolongent dans l'animation d'un whist ou d'un piquet.

Mais si tard qu'on joue, qu'on lise, il faut à l'heure fixe être aux Halles.



Le premier jour de la reprise des cours, Edmond se rappelle soudain ses tristes déconvenues des vacances, son ignorance du droit. Cependant loin de se démoraliser comme autrefois, il constata froidement et se fit la résolution de prendre la tâche à cœur, sans découragement; d'ailleurs saisi dans l'engrenage des études, comment se délivrer? et puis l'eut-il pu que raffermi par un amour plein de promesses il n'eut plus voulu. Il tenait son but, il y parviendrait coûte que coûte.



Il est à l'œuvre.

Au cours, il suit avec une attention inflexible les développements du professeur — de retour chez lui,

s'abstrayant de tout, il scrute, sonde, épuise son esprit sur le texte car il *veut* enfin connaître le mot de l'énigme : qu'est-ce que le droit? il *veut* faire prendre corps à ce mot jusqu'à présent enveloppé de brouillards, vaporeux et insaisissable comme la Loreley.

Dans la solitude de sa chambre, dédaigneux de contempler les gravures des deux splendeurs, qui ont nom la Joconde et la Fornarina et qui trônent au-dessus de son bureau, contre le mur, — maudissant les derniers échos des bruits de la rue, il travaille, examine article par article; dans chacun, il distingue un détail, puis un autre détail et puis un troisième qui se complètent, s'appellent logiquement, se motivent, se réunissent pour faire un tout.

Il continue procédant de même; analysant et ramassant. Enfin il classe en groupes, saisit l'idée-mère.



Après un mois de ce labeur, un cri joyeux déchira sa poitrine.

« Le nuage qui bornait ma vue est crevé! Devant moi, dans les airs, reposant sur un groupe de chérubins, semblable au Dieu Créateur de Michel-Ange, le Droit plane et jette à la cohue des humains qui s'agitent dans la vallée ses ordres et ses conseils! »



Ainsi est née lentement et brusquement en lui la compréhension du Droit.

Il ne connaît qu'un fragment de l'immense amoncellement des lois; mais ce fragment lui suffit pour saisir la nature du Droit, son essence, son but, son caractère,

sa forme. Aujourd'hui son âme n'est plus inquiète : ses lèvres ont bu, ses oreilles ont entendu.

Son ardeur s'encourage du résultat : plus que jamais, sans relâche il dissèque, il pénètre le corps de la Loi comme un vivisecteur qui du bistouri découvre un animal, en met à nu chaque vaisseau, chaque ligament, chaque viscère dont il fait un examen minutieux.

Mais lui, l'étudiant, ce n'est pas la matière qu'il fouille et sonde : c'est la société — car la société, il le sait maintenant, est toute pétrie de droit — et dans ce corps immense et complexe que l'étude lui rend translucide, il admire tout le jeu des organes : le squelette et ses sutures — les circuits du sang — les tractions nerveuses — les palpitations gastriques et péristaltiques : en deux mots les grands mouvements et les importantes ossatures. Le Droit agit dans toutes les molécules du grand organisme social, sans bruit, sans éclat mais avec une puissance irrésistible, universelle — comme les règles de la nature, connues ou ignorées, auxquelles rien n'est soustrait, pas même l'atome.

Il comprend ce que *Mon Oncle le Jurisconsulte* disait du Droit :

« C'est bien en ce qui le concerne qu'on peut parler de ce qu'on voit, presque rien, le fait bruyant et éphémère, et de ce qu'on ne voit pas, l'immensité des choses poursuivant avec une activité silencieuse, le développement de leurs forces et de leurs destinées ».

Oui ! la Loi est là ! il la devine, la pressent, la sent : atmosphère inaperçue qui donne à tous la vie — mur invisible qui arrête les dérèglements — main puissante qui guide la faiblesse — conseil propice aux citoyens — justice inflexible qui frappe et qui répare.

Que le Droit est sublime ! — et qu'il doit être grand

celui qui le seconde, pareil aux anges porte-glaive qui aident Dieu dans ses desseins.



Connaître enfin ce qu'est le droit après s'être longtemps interrogé et ne pas douter de sa dignité et de sa grandeur, voilà ce qui remplit le cœur d'Edmond de paix et de contentement.

Il ne se transforme pas soudain par une féerie en un jurisconsulte; ainsi que tous il faut qu'il peine dur, mais son travail il le fait avec amour, avec un véritable culte. Il ne croit pas non plus que deux ans de labeur lui donneront une complète connaissance du droit; il ne dira pas après ce terme le vers que Regnard gravait dans la pierre du rocher :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis,

mais le long travail, la fréquentation journalière des lois, leur discussion l'auront façonné, initié. A mi-côte de la montagne, il verra déjà sous lui tout se distribuer avec ordre : les pâtés de maisons groupant leur masse; les rues tirant et contournant autour leur cordon bizarre; les routes qui, semblables à des pattes de faucheur, partant du centre, vont dans toutes les directions, échouent au pied de la montagne ou s'évanouissent dans l'horizon.

M. BODEUX.







LES VOYAGEURS BELGES

ET LE

PATRIA BELGICA.

NOUS croyons qu'un généreux enthousiasme a présidé à la création du recueil qui porte le titre grandiose de *Patria Belgica*. C'est une noble pensée, en effet, de renfermer dans un cadre comparativement restreint, toutes les gloires qui ont brillé sur le sol qui nous a vus naître, et de redire aux contemporains, ce qu'ils doivent aux travaux, aux luttes, aux souffrances de leurs pères.

Plusieurs savants de premier ordre ont voulu concourir à cette œuvre de patriotisme, et avec un empressement admirable ils ont consacré leurs talents à l'érection du monument.

Je n'ai pas l'intention de dénigrer les travaux d'écrivains estimables qui, en condensant les fruits de leurs veilles et de leurs études, nous apprennent en quelques lignes, ce que nous ne parviendrions à connaître, qu'au prix d'un travail infini et de la lecture d'une foule de traités spéciaux. Seulement, je me permettrai de relire, le crayon à la main, le tableau, où M. Goblet d'Alviella analyse les relations des voyageurs belges. Plusieurs de ses assertions ont attiré mon

attention; et j'oserai demander compte à l'auteur de certaines accusations gratuites; j'examinerai en même temps les principes de sa critique.

Il s'agit d'un membre de la vaste corporation à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir; je me reconnais donc une certaine compétence à traiter ce sujet, et le devoir de défendre l'honneur d'un de mes confrères.

Lorsque, dans un ouvrage sur les gloires nationales, on trouve une section consacrée aux « Voyageurs », on se demande avec raison, quels titres cette catégorie de citoyens peut avoir à l'estime, à la reconnaissance d'une nation. Les simples touristes, oiseaux de passage, ne peuvent commander notre intérêt. Ils racontent leurs aventures personnelles vraies ou supposées, nous font part de leurs impressions fugitives; mais là s'arrête leur action. Ils n'ont pas la prétention — ils ne sauraient l'avoir — d'enrichir de notions nouvelles la science moderne; leur témoignage n'a pas même de valeur pour confirmer les notions anciennes.

D'une autre part, il est des hommes qui, avec un désintéressement parfait, renonçant aux jouissances les plus légitimes, s'imposent un exil volontaire pour aller porter à des nations inconnues, sur des plages lointaines, le flambeau de la civilisation. Des hommes qui font estimer, glorifier, bénir le nom de leur patrie chez des nations étrangères. Certes, de pareils voyageurs, à meilleur droit que les apôtres de la science, peuvent revendiquer une place distinguée dans les fastes de leur patrie.

Tel ne paraît pas être l'avis de M. Goblet d'Alviella.

« Les missionnaires belges, dit-il, sont fort nombreux depuis le XVI^e siècle; avec les pèlerins, ils constituent *malheureusement* la seule catégorie de « voyageurs par laquelle la Belgique puisse se comparer « aux autres nations de l'Europe. »

Ce *malheureusement* que nous avons souligné est délicieux! Ainsi, M. Goblet d'Alviella ne compte pour rien des hommes tels que De Lannoy, Cleynaerts, Busbecq, Gramaye, De Aranda, Solvyns? C'étaient des laïcs, ni missionnaires, ni pèlerins. De l'aveu, bien involontaire sans doute, de notre auteur, les autres voyageurs appartenant au clergé, non seulement sont dignes d'estime, mais encore tels que, grâce à eux, la Belgique peut rivaliser sur le terrain des sciences géographiques, avec les autres nations. Dès lors nous ne comprenons pas le malencontreux adverbe, par lequel M. Goblet d'Alviella se plait à exhaler son dépit. Est-ce un malheur pour la Belgique, que des prêtres, des moines, ont contribué à sa gloire? Mais s'ils ont contribué à la gloire de la patrie, ils ne peuvent pas, par le fait même, la rendre malheureuse. Ces deux notions *gloire* et *malheur* s'excluent mutuellement. Si donc ce *malheureusement* ne peut s'appliquer à la Belgique, et que cependant M. Goblet d'Alviella s'obstine à le maintenir, il faut qu'il parle au nom d'un parti auquel s'intéresse notre auteur. Dans ce cas, puisque l'avantage est tout pour la patrie, nous ne saurions regretter que des missionnaires aient contribué à sa gloire, nous nous permettons au contraire d'applaudir; tant pis pour M. Goblet d'Alviella et pour son parti.

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver pour le moins étrange, la manière dont notre auteur rédige le tableau de nos gloires nationales, l'accent avec lequel il en parle. On dirait qu'il regrette d'avoir à enregistrer les nobles actions de ses compatriotes, catholiques, il est vrai, et prêtres. En ce cas, pourquoi a-t-il entrepris cette tâche? Que ne la laissait-il à d'autres, moins préoccupés, moins aveuglés par l'esprit de parti?

La France accepte franchement le devoir qu'elle

a de compter parmi ses gloires les Jésuites du XVII^e siècle, qui ont découvert — non la Chine, mais les Chinois. Ils nous les ont fait connaître dans leur vie civile et intime; ils nous les montrent dans leurs pagodes, dans leurs armées, dans leurs académies, dans leurs familles. Ils font plus; ils s'installent dans les académies, dans les observatoires, dans les cours de justice; ils en prennent la direction. Et, notez bien, M. Goblet d'Alviella, ce n'est pas par la théologie, ni par l'ascétisme qu'ils ont forcé les frontières de ce pays fermé et jusqu'alors inconnu; c'est par la science, par le génie, et, si vous le voulez, par l'habileté. En tout cela, ils ne cherchèrent ni leur gloire, ni leur intérêt; ils n'avaient en vue que la gloire de Dieu et le salut des hommes. Mais du même coup ils illustrèrent le noble pays qui les avait vus naître et qui contemplait avec fierté leurs travaux dans ces contrées lointaines (1).

Eh bien, l'un de ces Jésuites, l'un des premiers, des principaux, était Ferdinand Verbiest, un Belge, un enfant de la Flandre. Or dites-moi, aurait-il fait ce qu'il a fait, s'il n'avait été prêtre, missionnaire? Et vous regretteriez de célébrer la gloire d'un compatriote dont la Chine anoblit les parents, pour avoir donné au monde un bienfaiteur de l'humanité.

Chose triste que l'esprit de parti! Certes, il peut devenir le mobile d'une grande action, mais il est trop souvent une source féconde d'injustices. Pourquoi, par exemple, dans un travail sur les voyageurs belges, l'auteur n'a-t-il pas un mot pour rappeler à notre souvenir le célèbre Pierre de Mura, le vaillant Fran-

(1) Voir les volumineux *Mémoires concernant les Chinois* et les *Lettres curieuses et édifiantes*.

ciscain de Gand? Demandez au gouvernement du Mexique les raisons de la célébrité de votre compatriote, M. Goblet d'Alviella. Demandez-lui pourquoi il a dressé à la mémoire de l'humble frère une statue en marbre; pourquoi il a baptisé de son nom une des grandes rues de la capitale; pourquoi naguère, il faisait des recherches dans les deux mondes, afin de pouvoir composer une biographie du frère Gantois.

C'est que le Mexique vénère en ce simple frère lai, un homme qui a travaillé pendant un demi siècle à faire triompher l'idée chrétienne dans une société sauvage. Sans autres moyens que l'ascendant de sa sainteté, sans autres armes que la croix, la prière et la parole, il s'est interposé entre le conquérant et le vaincu et a mérité le nom — j'allais dire, la dignité — de *Père des Indiens*. Et cet homme ne trouvera pas sur les rouleaux de nos fastes ce qu'il faut d'espace pour y inscrire son nom! (1)

Voici une autre célébrité. Le P. Josse de Rycke de Marselaer, Franciscain comme le premier. M. Goblet d'Alviella lui consacre deux lignes, et dans ces deux lignes, il y a deux erreurs. L'auteur fait naître à Gand le P. de Rycke et le confond avec un savant, Justus Rycquius, qui naquit un siècle plus tard. Le P. Josse de Rycke né à Malines, d'une famille noble et riche, fit profession au couvent des Franciscains à Gand, et devint le premier apôtre de l'état de Quito.

(1) Voyez dans les *Précis Historiques*, année 1880, un intéressant travail du R. P. KIECKENS S. J. sur *Les Anciens Missionnaires Belges en Amérique*. Le gouvernement Espagnol, dans le splendide volume in-folio *Cartas de Indias*, a publié plusieurs lettres très importantes du frère Pierre de Mura, qu'au Mexique on appelle Pédro de Gante.

Ce serait là un mérite fort mince aux yeux de M. Goblet d'Alviella et de son parti, mais nous sommes heureux de pouvoir ajouter, que le P. de Rycke fut pour les populations incultes au milieu desquelles il s'était établi, le grand initiateur à la vie civilisée, même sous le rapport matériel. Il fut leur protecteur, leur avocat, auprès des conquérants et surtout auprès du roi d'Espagne, tellement, que, lui aussi, il fut salué du titre de *Père des Indiens*. Et cette appellation, il ne la doit pas aux déclamations de Raynal et aux effusions naïves de Marmontel (1), elle lui vient de la gratitude des Indiens, de l'affection de ces peuples opprimés qu'il avait traités comme ses enfants, comme les enfants de Dieu (2).

Il est cependant un voyageur belge, catholique, religieux, que, bien loin de passer sous silence, M. Goblet d'Alviella traite avec une certaine distinction. Le lecteur verra bientôt pourquoi.

Pierre Fardé, né à Gand en 1650, appartenait à la communauté des Récollets de cette ville. Il partit, en qualité de commissaire de Terre Sainte, pour Jérusalem, en 1685. Il n'y arriva jamais. Après deux naufrages, il fut, la seconde fois, pris par les corsaires algériens, vendu comme esclave, et conduit dans l'intérieur de l'Afrique, à Agadès, au centre de l'oasis d'Ahir. Il fut racheté par sa famille; trahi et abandonné par ses guides, qui le devaient conduire à S. Georges d'Elmina. Recueilli par une caravane, il

(1) Dans son insipide roman *Les Incas*; ouvrage médiocre qui eut cependant une vogue immense, et, chose plus étonnante, une certaine autorité historique!

(2) On trouvera un travail spécial sur cet homme célèbre dans le tome IX du *Messager de S. François d'Assise*.

parvint jusqu'à Loanda, dans le Congo portugais, et de là, il s'embarqua sur un navire en partance pour la côte de Guinée.

Mais il fit naufrage une troisième fois, se sauva sur un récif stérile, où il demeura onze mois, seul, sans vêtements, sans abri, jusqu'à ce qu'enfin il fut recueilli par un négrier qui le conduisit à Salé dans le Maroc.

On voit que la vie de cet humble frère a été très accidentée, et, en effet, toutes les robinsonades pâlisent devant les aventures surprenantes et à peine croyables, de ce vaillant et entreprenant religieux. La relation de son voyage consiste dans une série de lettres écrites en flamand par le frère Fardé lui-même et en partie par d'autres, compagnons de son voyage et de ses infortunes (1).

Voici comment M. Goblet d'Alviella apprécie d'abord la portée scientifique de la relation qui nous occupe. Après avoir observé que « personne n'a jamais révoqué en doute l'authenticité de cette relation », il ajoute un peu plus loin : « Toutefois personne jusqu'ici « ne semble avoir saisi l'importance géographique de, « l'odyssée accomplie par le frère Fardé, car on n'eût « pas manqué de faire ressortir que nous avons là,

(1) *Copie van de Brieven van den godvruchtigen religieus Broeder Pieter Fardé, Minderbroeder-Recollect van de provincie van S. Joseph, in 't Graefschap van Vlaenderen, en ander Brieven van diversche Perzoonen, Die schryven wat hem overkomen is onderwege, als hy voor de tweede mael zoude gaen naer Jerusalem, waerom hy deze Reyze anveerde, en hoe hy gevangen is van de Algiersche zee-roovers, enz. Tot Brugge, bij de wed. van Fr. Beernaerts (1778).*

Il y a deux autres éditions de ce recueil : la première, aussi de Bruges, de 1708 ; la deuxième de Gand, imprimée chez Aug. Graet, en 1720.

« parmi nos gloires nationales, un prédécesseur des
 « Barth et des Livingstone. Pierre Fardé est, en effet,
 « d'après son itinéraire, *le seul Européen* qui, depuis
 « les temps de Pline, ait pénétré dans l'Oasis d'Air,
 « l'*Agysimba regio* des Romains, et *le seul voyageur*
 « *connu* qui ait jamais passé par terre de la Guinée
 « au Congo » (1).

La dernière phrase est de la plus grande justesse, sauf, qu'il fallait dire, que le voyage par terre de Fardé s'est étendu depuis Bône, sur la Méditerranée, jusqu'au Congo. Mais c'est une mauvaise plaisanterie de mettre sur une même ligne avec les Livingstone et les Barth, le pauvre frère, qui certes n'était pas un explorateur et n'avait jamais songé à l'être. M. Goblet d'Alviella n'a l'air de l'exalter que pour le précipiter ensuite plus profondément dans l'abîme du mépris. Car notre auteur continue :

« Malheureusement » — M. Goblet d'Alviella semble affectionner cet adverbe; — « Malheureusement un
 « examen quelque peu attentif de ses lettres démontre
 « clairement que nous nous trouvons purement et
 « simplement devant une ingénieuse supercherie litté-
 « raire. »

Examinons, nous aussi, la phrase que je viens de transcrire.

Quelques lignes plus haut, notre auteur, parlant de la Relation du Père Fardé, fait la remarque suivante : « M. P. A. Tiele la cite parmi ses précieux
 « Matériaux pour une bibliographie des relations des
 « voyages néerlandais » (*Bibliographische Adversaria*, la
 « Haye, 1873). M. Ph. Blommaert l'a élogieusement

(1) *Patria Belgica*. III^e Partie, 28^e livraison, page 200 et sqq.

« analysée dans le *Vlaemsch België* de 1844, et de « Saint-Genois dans ses *Voyageurs Belges*, où il fait « ressortir « l'énergie et le courage dont cet homme « en apparence frêle et maigre fit preuve dans toutes « ses infortunes » (1).

Il est évident que les auteurs cités, admettant l'authenticité de la relation du frère Fardé, n'en ont pas fait « d'examen quelque peu attentif », et c'est très flatteur pour ces messieurs, surtout pour M. Blommaert, qui en a fait l'analyse. Ajoutez que « l'examen quelque peu attentif » démontre et non seulement cela, mais démontre « clairement » la supercherie littéraire. L'auteur nous laisse dans l'obscurité sur l'auteur de la supercherie, mais en revanche il nous donne les preuves sur lesquelles il appuie sa grave accusation.

C'est d'abord « l'étrangeté des aventures qu'on y relate ». A ce compte, il faudra nier l'authenticité de bien des histoires très avérées. Il paraît, d'après l'auteur, que dans le cours de la vie humaine, il est certaines bornes, que désormais, dans ses plans, la Providence ne pourra franchir, sous peine de pécher contre les lois de la vérité, contre le décorum philosophique. C'est vraiment fâcheux. En examinant les notions de M. Goblet d'A. sur le vrai et le vraisemblable, nous nous apercevons bien qu'il appartient à l'école qui renie Boileau et tout le bagage classique du passé. Continuons l'examen des preuves.

— « Leur merveilleux agencement. » C'est à dire « l'agencement » des aventures. Comme c'est encore ici l'affaire de la Providence, nous pourrions nous dispenser de répondre à cet argument, seulement nous trouvons

(1) *Patria Belgica*. Ibidem.

l'accusation un peu niaise; car cela revient à dire : que les aventures du frère Fardé se suivaient naturellement, le plus aisément du monde; que l'une faisait naître l'autre, et que ce naturel s'est même communiqué à la relation. Mon Dieu! c'est presque un éloge. Passons.

— « Cet échange de correspondance régulier et continu entre les Pays-Bas et le fond du Soudan. » Cet « échange *régulier et continu* » doit être mis sur le compte de M. Goblet d'A. comme une pure imagination de sa part. Il n'y a pas l'ombre de chose pareille dans la relation; au contraire : la correspondance se faisait par occasions *très irrégulières*, à peu près comme les vaisseaux échangeant leurs dépêches en pleine mer. La lettre du frère Fardé écrite en novembre 1686 et expédiée de Targa (1), arriva à Gand par Amsterdam en juillet de l'année suivante.

— « L'absence de toute réflexion sur les caractères distinctifs des populations arabes, Touaregs et Nègres qui habitent cette région, comme sur l'aspect particulier de cet Air que Barth devait appeler l'Helvétie du Soudan. » — Cela passe un peu la mesure du ridicule. Figurez-vous un captif, un esclave des états barbaresques, écrivant un traité sur la géographie et sur l'ethnographie; un homme roué de coups, trouvant à peine un moment de loisir pour écrire à son frère une lettre, dans laquelle il devra forcément se borner au récit de ce qui lui est

(1) *Targa* est probablement le *Tin-Telloust* de Barth, le *Touarik* et le *Teravnek* d'autres géographes, l'emplacement de ces villes étant le même. Nous avons trouvé *Targa* sur une carte de 1666, précisément à l'extrémité de la partie orientale du Sahara, appelée alors le désert de *Targa*, et dont le nom se retrouve dans le *Ta-Rha-Djit* de Barth. Léon l'Africain appelle *Targa* ou *Targh* les Touaregs. On prétend que le mot *Targa*, en berbère, est le singulier de *Touareg*.

arrivé, de ce qu'il a eu à souffrir. Je soupçonnerais plutôt de la fraude s'il avait fait autrement. Il me viendrait à l'esprit telle relation, dans *le Tour du Monde* ou dans tout autre recueil semblable, entièrement due à l'imagination et à la vanité de l'auteur. Non, certes, le pauvre frère Fardé, par exemple, ne pouvait se douter qu'un jour, d'après M. Goblet d'A., Barth appellerait l'oasis d'Ahir l'Helvétie du Soudan. Il n'eût pu comprendre les rapports existant entre les deux pays. Continuons notre commentaire.

— « La banalité et l'inexactitude des quelques détails géographiques que l'auteur doit produire pour la liaison de son voyage, en un mot, le manque de couleur locale est déjà plus qu'il n'en faut pour éveiller les défiances du lecteur. » — Et d'abord, « la banalité » le frère Fardé l'a en commun avec tous les traités de géographie et avec tous les voyageurs auxquels il répugne d'inventer là où ils n'ont qu'à répéter ce que personne n'ignore. « L'inexactitude de quelques détails géographiques. » M. Goblet d'A. oublie de les signaler, nous ne pouvons donc y répondre. Du reste, pareille inexactitude n'aurait rien d'étonnant de la part d'un homme qui, n'ayant jamais songé à l'intérieur de l'Afrique, s'y trouvait tout d'un coup transporté par le plus grand des malheurs — l'esclavage!

Mais ce qui précède n'est rien; tout pourrait encore s'expliquer, ne fût l'énormité que nous révèle l'auteur. « Le manque de couleur locale est déjà plus qu'il n'en faut » etc. M. Goblet d'A. oublie ici encore de nous dire ce qu'il faudrait tout juste. Cependant, puis-je en croire mes yeux? Y-a-t-il réellement *couleur locale*? Et cela à propos des lettres du frère Fardé? M. Goblet d'A. veut plaisanter. Car quiconque aura seulement jeté un coup d'œil sur le recueil de ces lettres, trouvera la prétention

de notre critique risible au dernier point. La couleur locale? Nous l'exigeons actuellement dans les poètes et les romanciers qui nous peignent les hommes et les choses du temps jadis ou de contrées lointaines. Et cette couleur locale consiste à faire parler aux hommes, le langage de l'époque où ils ont vécu et des pays qu'ils habitent. Mais la couleur locale dans des lettres écrites au fond d'un cachot, ou furtivement, dans les champs! Et bien oui, il y a une couleur locale, celle du bagne des esclaves. Elle est aussi vive dans les lettres du frère Fardé, que dans la relation et les nouvelles de Cervantès et dans celle d'Emmanuel de Aranda. Peut-être M. Goblet d'A. récusera-t-il l'autorité de l'ancien soldat de Lépante, du grand Cervantès, parce qu'il était catholique et frère du Tiers-Ordre de S. François.

Si vous croyez maintenant que le réquisitoire de M. Goblet d'A. contre le frère Fardé est terminé, vous êtes dans l'erreur. Tout ce qui précède est du pain bénit en comparaison de ce qui va suivre.

— « Il y a en outre, deux raisons pleinement suffisantes pour faire éclater l'évidence de cette mystification géographique aux yeux de quiconque possède quelques notions sur l'intérieur du continent africain. C'est d'abord l'impossibilité matérielle, si l'on s'en réfère aux itinéraires décrits par Barth, Duveyrier et le colonel Mirche, que Pierre Fardé, débarqué le 24 octobre à Bône, puisse être arrivé à Agadès le 24 décembre suivant, et qu'il ait pu recevoir dans cette ville à la date du 7 septembre, une lettre envoyée de Gand le 9 juillet de la même année. »

En consultant les cartes et les itinéraires on voit que les distances, parlant *in abstracto*, sont égales pour tous. Mais conclure de là que deux voyageurs, par exemple, franchiront la même distance dans un laps

égal de temps, serait se tromper grossièrement. Barth, pour nous borner à cet éminent explorateur, a fait son voyage en zigzag dans l'espace à peu près de huit mois. Il a eu pendant ce temps mille aventures; il s'est écarté souvent de son chemin pour ses explorations et ses études de botanique. Il est demeuré deux mois à Tintellsut afin de conclure, au nom du gouvernement anglais, plusieurs transactions commerciales. Ajoutez que, son point de départ étant Tripoli, son chemin passait par plusieurs chaînes de montagnes. Pierre Fardé partit avec une caravane marchande de Bône. Ici la route était unie, presque en ligne droite, jusqu'à Agadès. Et pour peu qu'on « possède quelques notions sur le continent africain » on saura que les caravanes marchandes vont assez rapidement, droit à leur but, se gardant bien de perdre du temps. M. Goblet d'A. admire la prodigieuse célérité des correspondances du Soudan avec le continent européen, au point de la croire impossible. Il l'exagère même un peu; car ce n'est pas le 7 mais le 17 septembre que Pierre Fardé reçut la lettre expédiée de Gand le .9 juillet. Les lettres venaient souvent *viâ S. Georges d'Elmina*, Agadès étant la station intermédiaire des villes barbaresques et des factoreries de la côte de Guinée. Continuons.

— « C'est ensuite la fable de cette caravane qui, pour « la première fois, se serait rendue par terre de la Guinée « au Congo, dédaignant la voie naturelle de l'eau salée « pour couper à angle droit, par une route chimérique, « les fleuves, les marécages et les déserts (couper à « angle droit un désert!) encore inexplorés de toute (!) « l'Afrique équatoriale. »

N'en déplaise à M. Goblet, cette phrase est tout simplement absurde. Dites aux nègres du Congo d'aller par mer au Soudan, sur les bords du Niger, pour y

trafiquer et acheter des esclaves. Car c'était bien au Congo qu'appartenait la dite caravane; au Soudan on ne dressait pas les éléphants à servir de bêtes de somme; les Portugais avaient importé cet usage au Congo. La caravane qui recueillit sur le chemin de Bornou le frère Fardé, se composait de 200 chameaux et de 50 éléphants. M. Goblet d'A. eût voulu que les marchands du Congo eussent fait le trajet par mer, depuis Loanda sans doute jusqu'au fond du golfe de Guinée. Ce n'était pas la moitié de leur route; alors depuis le point de débarquement, dans le royaume de Biafra, jusqu'au bassin du Niger, il eût fallu — la flotte du désert : une caravane! Vous voyez que le plan de M. Goblet d'A. est très économique. Ajouter à une caravane une flotte marchande, et cela au XVII^e siècle, parmi des nègres du Congo! Nous livrons ce fait aux méditations des négociants et des économistes pratiques. M. Goblet d'A. parle avec beaucoup de sentiment des obstacles qu'avait à vaincre une caravane, des fleuves, des marécages, des déserts; et couper tout cela « à angle droit » et par une route chimérique! *ibi nodus!* C'est un peu l'histoire de toutes les caravanes, non seulement au Soudan, mais dans l'Afrique orientale, dans l'Arabie, et sur le plateau central d'Asie. Mais si, d'après notre auteur, ces contrées, qui nous occupent, sont encore inexplorées, comment se fait-il qu'il les connaisse si bien? On suppose que la caravane devait trouver sur son chemin le Benoué, mais on ne connaît encore ni la source, ni le cours entier de ce fleuve, on ne peut donc pas dire non plus si la caravane l'a franchi à gué ou si elle l'a tourné. Du reste, la distance du Niger au Congo n'égale pas celle de Bône à Agadès, et la caravane mit deux mois à franchir cette distance. Je laisse à M. Goblet d'A. la responsabilité

de son assertion, à savoir, que cette bienheureuse caravane a traversé : les fleuves, les marécages, les déserts de toute l'Afrique équatoriale ».

La conclusion de l'auteur est un chef-d'œuvre de critique moderne.

— « En résumé, dit-il, les lettres du frère Fardé, « à part les citations édifiantes dont a abusé l'auteur « suivant le goût de son époque et l'habitude de sa « profession, conservent tout l'attrait d'un roman. »

Ces « citations édifiantes » qui offensent notre critique, sont des textes de l'Écriture Sainte, commentés littéralement et illustrés par des considérations pieuses. Ce sont des récapitulations de la prédication par laquelle le frère Fardé, sur la route de *S. Michel* à Bône, et pendant sa captivité, convertit au catholicisme plusieurs calvinistes. Le critique ajoute :

— « Il est possible que le frère Fardé ait réellement existé, il est même possible qu'il soit tombé « entre les mains des pirates barbaresques », bien entendu, s'il a réellement existé.

Ici l'auteur commence à se rapprocher un peu de la réalité. Nous avons devant nous la lettre circulaire, en latin et en flamand, par laquelle le Père Provincial des Récollets de Flandre envoie à tous les couvents de sa juridiction, la nouvelle de la mort du frère Pierre Fardé, avec un résumé de ses aventures tragiques. Ce résumé est conforme à la relation publiée quelques années plus tard. La lettre est datée de 1691; cette même année le frère Fardé était mort à Aix-la-Chapelle, où peu d'années après le P. Pacifique Smit, en route pour le Levant, vit la tombe et lut l'épithaphe de son saint confrère. Les Franciscains de France possèdent l'acte de profession du frère, entièrement écrit de sa main. On m'en a envoyé le calque. Dans les

archives du couvent des Récollets de Saint-Trond nous conservons une copie authentique d'une lettre de Daniel Van Breuckel, compagnon du frère Fardé, écrivain du vaisseau *La charité*. Elle est datée d'Agadès, le 15 mars 1687, et adressée au frère de son ami, banquier à Gand. Cette lettre parvint au destinataire *viâ* Amsterdam. Une copie authentique de la sixième lettre du frère Fardé, et provenant de Hamme, gros bourg du pays de Waes, en Flandre, est entre les mains de M. Boufflers à Eecloo et m'a été obligeamment communiquée. Nous avons encore dans nos archives, au couvent de Saint-Trond, une lettre adressée au R. P. Gardien des Récollets de Gand par le R. P. Recteur des Jésuites de la même ville, dans laquelle ce père témoigne sa gratitude des services rendus par le frère Pierre Fardé lors d'un incendie au collège de la compagnie. Enfin, le recueil des lettres si fortement incriminé parut à Bruges en 1708 quand vivaient encore une foule de personnes, contemporaines du frère, qui pouvaient contrôler les faits allégués sur son compte.

— « Mais il est certain », continue notre critique, « qu'il (Pierre Fardé) n'est jamais allé à Aghadès ou du moins qu'on n'en a jamais rien su. » Voilà un homme qui n'est pas bien sûr de son fait. D'abord il tient pour *certain* que son *héros* n'est jamais allé à Agadès. Cependant, malgré cette certitude, il se pourrait bien que la chose fût autrement, et que frère Fardé eût réellement été à Agadès; mais dans ce cas il est encore certain que jamais personne ne l'a su! Ceci vraiment, est plaisant. Pierre Fardé est allé, *bien contre son gré*, à Agadès; nous l'avons su par ses lettres et par celles des compagnons de son infortune; ce fait est prouvé d'après toutes les règles de la saine critique historique, et nous y croirons jusqu'à preuve évidente — mais réellement évidente, du contraire.

M. Goblet d'Alviella termine son triste réquisitoire par un comble. Il en a fini avec l'humble frère, c'est à présent tout l'ordre de St-Francois qu'il insulte.

« Dans une des lettres publiées à son sujet, on
« parle de prédications et de quêtes destinées à recueil-
« lir chez les âmes pieuses l'argent nécessaire à sa rançon.
« Là est peut-être le secret de toute cette histoire. »

Ce *peut-être* est une pure méchanceté de la part de l'auteur. S'il était certain du fait qu'il met en avant, il avait le droit de le dire, mais n'ayant pour appui qu'un *peut-être*, il devait se taire. On m'a dit que M. Goblet d'Alviella est avocat; il sait donc comment en termes de procédure on qualifie pareille manière d'agir. Voici le fait travesti par notre exact écrivain.

Le frère Fardé avait rendu de grands services à son maître, et Soura-Belin, c'était le nom du musulman, n'était pas éloigné de se convertir au christianisme. Il avait promis au frère de lui rendre la liberté, mais ayant eu à payer au Cadi une somme assez ronde pour faire sortir de prison son esclave puni à cause de son zèle de prosélytisme, il prétendait devoir être remboursé de ces avances. Pierre Fardé s'adressa par lettre à ses deux frères, le curé de Wondelghem et le banquier de Gand, les priant de lui faire passer, comme une aumône, l'argent nécessaire à sa rançon. Les supérieurs des Récollets de Flandre, ayant appris ce dont il s'agissait, s'adressèrent à leur tour aux deux frères Fardé, déclarant que, si ces Messieurs se trouvaient dans l'impossibilité de sacrifier la somme exigée, ils tâcheraient, du consentement de l'évêque, de recueillir l'argent nécessaire, par des quêtes publiques. Mais ces Messieurs ne se laissèrent pas ravir cette occasion de prouver leur charité fraternelle, et d'après les indications de leur frère captif, ils payèrent la somme de 200 risdales à la banque de

MM. Colck, à Amsterdam, d'où l'argent passerait à la succursale de cette maison dans la factorerie de S. Georges d'Elmina. Le représentant de ce comptoir, frère de M. Colck d'Amsterdam, ferait passer au frère Fardé à Agadès la lettre de change avec d'autres lettres de ses frères (1). Ainsi l'on voit — et ceci pour rassurer notre critique scrupuleux — que pas un centime n'a été touché par les Récollets de Flandre, et qu'ils n'ont pas eu l'occasion de faire la quête parmi ces âmes pieuses pour lesquelles M. Goblet d'Alviella éprouve un si tendre intérêt. Et voilà « le secret de toute cette histoire. » Si nous étions animé du même esprit que le critique, que nous aurions ici l'occasion belle pour nous livrer à toutes sortes d'insinuations perfides ! Nous ne le ferons pas ; mais voici ce que nous croyons devoir ajouter au commentaire fait sur le texte de notre auteur.

Si le frère avait été tel que M. Goblet d'Alviella nous l'a présenté, il n'eût pas mérité une mention honorable dans les fastes de la nation. Le recueil *Patria Belgica* est fait pour célébrer les illustrations du pays, et non pas ses gloires douteuses ou négatives. Dans ce cas il fallait passer sous silence le frère Fardé, et l'auteur l'a fait, à l'égard de bien d'autres.

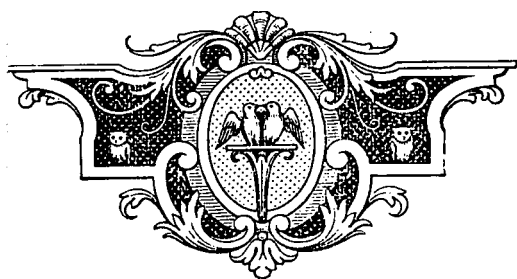
Les Belges devraient protester contre le titre d'un recueil, qui prétend être l'interprète de la « Patrie belge », tandis que, dans plusieurs de ses pages, elle ne représente qu'une faction. Cet ouvrage heureusement est peu répandu, peu connu. Cela explique pourquoi nous avons attendu si longtemps de répondre à M. Goblet d'Alviella. Un hasard nous a mis sur la voie, et nous en avons profité aussitôt.

(1) On peut voir les détails de cette affaire dans le recueil des lettres cité plus haut, pp. 69, 70, 86 et sqq.

Nous nous résumons. De toutes les insinuations calomnieuses répandues dans l'article que nous venons d'examiner, pas une seule n'a été prouvée, ni même appuyée sur un doute sérieux. M. Goblet d'Alviella appartient à cette école d'écrivains qui s'appellent « critiques », mais ne le sont guère. La critique repose sur des principes ; elle a des règles certaines universellement acceptées, sanctionnées par le bon sens. La critique de ces Messieurs n'a pour source que l'arbitraire, l'humeur, le parti pris, la haine de sectaire ; elle nie *a priori* ce qu'elle ne peut pas même battre en brèche. Elle ne cesse de démolir ; elle n'a jamais rien édifié, parce qu'elle prend dans ses discours un air convaincu, elle fait avaler à un public qui n'y regarde pas de si près, ses *peut-être*, ses *évidemment*, enfin les suppositions les plus absurdes que, par ses allures triomphantes, elle fait passer pour des démonstrations. Mais le règne de la fausse critique touche à sa fin ; la science, les arts, les belles-lettres, reviennent à l'esprit primitif, à la source du vrai, du beau et du bien, au Christianisme dogmatique, historique et pratique. Et nous avons le bonheur de constater que tacitement et sans accord préalable, une ligue de jeunes écrivains s'est formée, qui prend pour tâche, de combattre, sur leur propre terrain, les charlatans de l'histoire.

F. SERVAIS DIRKS, O. S. F.







PRÊTRE ET RELIGIEUSE.

MESDAMES, MESSIEURS,

DERNIÈREMENT je lisais l'histoire touchante d'une folle. La pauvre femme avait été mariée; mais, bientôt après son mariage, devenue veuve, elle était restée seule avec un petit enfant, un fils. Elle avait mis dès lors tout son cœur et toute sa vie à l'élever bien; et, en vérité, à huit ans, c'était un ange, si doux, si aimant, si bon, si pieux qu'on l'admirait et qu'on l'aimait dans tout le village. Le vieux curé avait annoncé à la mère qu'il en ferait bientôt son enfant de cœur. C'était le rêve de la pauvre veuve... voir son fils, à l'autel, dans la petite soutane rouge, sous le surplis blanc, balançant des flots d'encens, avec des sonorités argentines, devant le bon Dieu... Elle lui fit de ses mains la soutane et le surplis... Ce fut long à travailler, car elle voulut que même les dentelles sortissent de ses doigts... Or, quand tout fut fait, la veille même du grand jour fixé... elle entendit tout à coup, près de sa porte, des bruits de voix contenues et des pas étouffés... Elle ouvrit... Le pauvre enfant, jouant avec un camarade de son âge, était tombé dans le grand étang où les troupeaux s'abreuvaient. On était accouru bien vite, mais... on ne l'avait pu retirer que trop tard, et maintenant l'on rapportait le petit mort à sa mère.

Immobile, muette, les yeux grands ouverts, elle contempla ce petit cadavre pâle et mouillé. Elle n'eut pas un cri, pas un mot, pas une larme, mais sa raison s'évanouit avec ses espérances. Depuis lors, elle vit, seule, bonne, souriante et douce. Souvent elle sort; elle s'est fait une robe rouge avec des lambeaux blancs, comme un surplis; elle tient dans les mains trois petites cordes au bout desquelles elle a attaché un vase à fleurs, et elle va à travers les champs, encensant les arbres, les blés, les buissons d'églantiers et les aubépines... On l'appelle la folle à l'encensoir. Pas un enfant ne rirait d'elle, car toutes les mères la comprennent et ont raconté à leurs petits sa douloureuse histoire.

Autrefois, au temps des familles profondément chrétiennes, la mère rêvait plus haut; ce n'était pas sous l'habit enfantin des servants de messe, que dans l'avenir elle entrevoyait son fils, non elle espérait mieux... quand sa pensée s'en allait ainsi au loin, elle le revêtait de l'habit grave et solennel du prêtre. Avoir un de ses enfants prêtre de son Dieu, il lui semblait que c'était le suprême honneur que pouvait ambitionner son orgueil, le don privilégié que pouvait implorer son amour. Et elle l'implorait, tous les jours dans sa prière, en secret, de peur de se voir déçue.

Et si son rêve s'était accompli, si elle avait pu voir de ses yeux son fils à l'autel, recevoir sur son front courbé la bénédiction de son enfant, l'heure venue elle s'endormait plus tranquille, sachant que l'onction de Dieu reposait au milieu de sa famille.

Aujourd'hui, Messieurs, en même temps que s'est affaiblie la foi, se sont affaiblis les sentiments qui en dérivent. Ce désir des mères se fait plus rare. L'auréole qui entourait le prêtre, palit de jour en jour.

Et pourtant c'est de lui que je me propose de vous parler ce soir.

Je viens solliciter votre charité en faveur de Monseigneur l'évêque de Périgueux; je viens vous demander de l'aider généreusement à reconstruire son Grand Séminaire ruiné par l'incendie. Le Séminaire, n'est-ce pas la pépinière du prêtre? Comment ne vous parlerais-je pas de lui?

Mais, si je vous parle du prêtre, comment ne vous parlerais-je pas de la religieuse? Elle n'est pas appelée à l'honneur des autels, non! mais elle partage avec le prêtre l'honneur d'un même sacrifice et des mêmes travaux. Quand Dieu vous prend vos fils, il en fait ses prêtres... Quand Dieu vous prend vos filles, il en fait ses religieuses. Vous ne les séparez pas dans vos cœurs, je ne les séparerai pas dans mon discours.

Je vous dirai comment Dieu se les choisit et le rôle qu'il leur fait jouer en ce monde. Je le ferai en laissant de côté, autant que possible, toute considération surnaturelle et religieuse; je veux vous en parler surtout comme en parlerait un penseur, dans des méditations de philosophie sereine.

Je trouve à ce sujet un double avantage : d'abord je vous parlerai de ce que je sais... chose assez rare en ce monde où la coutume s'étend de plus en plus de parler de ce que l'on ne sait pas.

Ensuite, Messieurs, j'espère, je ne vous le cache pas, j'espère conquérir au prêtre votre respect... et pourquoi n'irais-je pas jusqu'au bout de mes aveux? Jamais le cœur humain ne s'est contenté du respect... il cherche mieux, il ambitionne un bien plus doux, l'affection, l'amour. Je me souviens qu'un vieil auteur me toucha beaucoup en terminant une de ses préfaces par ces beaux mots : « Vale, amice lector, nosque ama ». Adieu, ami lecteur, aimez nous... Eh bien, tantôt en vous quittant, moi aussi j'espère pouvoir vous dire avec confiance : Adieu, Aimez-nous! « Vale, nosque ama! »

Je vous disais tantôt le désir des mères chrétiennes. Elles avaient la foi aux présages... l'un des mieux assurés se rattache à des souvenirs d'enfance très répandus et très doux. Un jour, l'enfant, frappé par les cérémonies du culte et les solennités de l'autel, s'est mis à les reproduire à sa manière. On l'a encouragé, on lui a fait à lui aussi une petite soutane noire, une aube blanche; avec une robe de soie défraîchie, dont les nuances étaient peut-être bien étrangères aux couleurs de l'Eglise, sur les patrons découpés par une vieille religieuse, qui compte de la famille depuis qu'elle en a enseveli et veillé les morts, on lui a fait l'étole et la chasuble, et le voici prêt maintenant le petit curé. Il a pour auditoire, sa mère, une grand'mère peut-être déjà bien émue, rien qu'au seul aspect de ce petit fils ainsi vêtu, et quelques camarades. La messe commence, en dépit de toutes les rubriques elle est souvent servie par une petite sœur... L'autel est une étagère dépouillée de son service de table. Un grand dictionnaire de l'Académie sert de missel. Le curé chante le latin qu'il peut. On lui répond de même... A l'Evangile, il prêche... puis les cérémonies se précipitent, rapides, jusqu'à la communion, où les choses bien souvent se brouillent. Car si le Papa où la Maman ont donné à l'offrande du bon vin de Tours, bien doux et bien sucré, prêtre et servants revendent une large part du sacrifice, ce qui compromet grandement la dignité du culte et coupe court très souvent à la cérémonie.

Je ne sais pourquoi, Messieurs, au premier abord d'un sujet si grave, ce souvenir si enfantin m'est revenu : mais je n'aurais pas su le taire. Est-il vrai que beaucoup de vocations sacerdotales ont leur première racine dans ces souvenirs là? Je ne sais, toujours est-il qu'il doit être fort aisé d'en rompre l'enchantement, car je

connais peu d'hommes qui, dans leur enfance, n'aient pas joué ce jeu là... ce qui ne les a pas empêchés de devenir de très bons et très dignes pères de famille. Les petites filles, elles aussi, à certains jours, mettent une robe noire, plissent sur leurs fronts des linges blancs, jettent un voile par dessus, et les yeux dévotement baissés, les mains croisées sous leur scapulaire, dans les attitudes de mysticisme charmantes, font avec beaucoup de grâce la petite religieuse. Toutes ne sont pas entrées au couvent. Au reste, un quart d'heure après avoir chanté sa messe, le petit curé battra du tambour et fera faire l'exercice à ses soldats de plomb, et la petite religieuse, au milieu de cinq ou six poupées jouera la maman; et si l'une des poupées est de taille à permettre l'illusion, elle jouera même la grand' maman!

On ne saurait donc chercher là, sans quelque folie, la raison secrète des vocations futures, et les parents les plus craintifs peuvent impunément, je pense, permettre à leurs enfants ces récréations inoffensives.

Je suis loin de nier que le caractère, les goûts et l'attrait d'un enfant ne se dessinent pas dès son premier âge. Une légende très touchante raconte que, dans l'atelier de St Joseph, l'enfant Jésus cherchait de petites planches, les clouait en croix et, souriant à sa mère attristée, se couchait dessus et étendait les bras, préluquant au Calvaire. Dans beaucoup de vies des Saints, dans beaucoup de légendes surtout, vous découvrirez des traits semblables. Mais je voudrais aujourd'hui écarter tout ce merveilleux, tout cet extraordinaire, et suivre dans sa réalité nue, le travail de l'âme qui, sous le souffle de Dieu, engendre le prêtre et la religieuse.

Vous avez, Messieurs, un mot pour le définir, ce mot est entré dans le langage du monde et les moins croyants d'entre vous pourront me dire :

« Mais... c'est bien simple, c'est affaire de vocation. »

Je suis de votre avis : c'est affaire de vocation, mais je ne trouve pas que ce soit si simple. Car enfin, vocation!.. qu'est ce que c'est? N'est-ce pas que pour vous la vocation est une manière de penchant, d'inclination naturelle, d'attrait irrésistible? Eh bien non! très souvent, presque toujours la vocation contrecarre le penchant, l'inclination et l'attrait : elle leur répugne, elle les refoule, elle les soumet au joug, elle les brise et les broie. Ne nous laissons pas prendre par des mots. Il est très certain, que dans la pensée de Dieu, tout homme a devant lui une destinée à remplir, un rôle à jouer dans le monde. C'est là, et point ailleurs, que Dieu le veut et l'appelle. C'est là sa vocation.

Mais cette pensée de Dieu... comment la puis-je connaître? Comment saurai-je le rôle et la destinée qu'il m'a choisie?

Nous ne recevons pas tous, vous le savez bien, Messieurs, le coup de foudre de l'Apôtre St Paul. Nous ne lisons pas, nous, dans cette lumière surnaturelle, la volonté de Dieu sur nous... La nuit profonde des incertitudes nous entoure, et c'est en tâtonnant dans son ombre noire, que nous allons à la recherche du chemin qu'il nous a tracé... Le dirais-je? Le choix de l'homme m'en paraît plus solennel, parcequ'il est plus libre. Devant la volonté divine évidente, que peut la volonté de l'homme sinon se soumettre? Mais quand la volonté divine se cache et reste dans le mystère, c'est d'un libre élan que la volonté humaine se détermine, et si elle s'attache alors à ce qui est grand, noble, élevé, magnanime, c'est elle qui en recueille l'honneur et la gloire, parceque c'est elle qui a porté sa vie sur ces hauteurs.

En réalité, Messieurs, c'est ainsi que se passent les choses. Le jeune homme, la jeune fille arrivent à 17 ou 18 ans, sans qu'aucune révélation d'en haut leur soit venue. L'heure est là pourtant de décider de l'avenir.



Il se recueille donc, et autour de son âme il fait la solitude de toutes les choses d'ici bas. Puis, dans le silence, seul devant Dieu, il se pose les grandes questions de l'homme.

Que suis-je ?

Ce que tu es, mon enfant ? Une créature passante, à qui Dieu a fait le don de la vie.

Pourquoi suis-je en ce monde ?..

Dieu t'a fait vivre ici pour que ton intelligence le connaisse, pour que ton cœur l'aime et que ta volonté le serve. Tu n'es pas au monde pour autre chose ; toute la créature finie qui t'entoure, sur le sol de la terre, dans les nuages de l'air, dans les eaux de l'océan, les hommes tes frères, la société, le monde, tout cela est de second ordre, mon enfant, ce sont comme des outils que Dieu t'a donnés pour travailler ton grand œuvre, des lumières et des secours pour te conduire à sa connaissance, à son amour et à son service.

Et par où Dieu veut-il que je marche... Comment veut-il que je le serve ?..

Cherche, mon enfant, à la lumière de ta raison et de ton cœur.

Messieurs, parcourez tous les trésors de la philosophie antique, interrogez Platon, Socrate, remontez même aux vieux sages de l'Inde, je vous défie de rencontrer rien qui approche de ce spectacle... Un jeune homme, j'allais dire un enfant, dans le premier épa-

nouissement de la vie, le cœur ouvert à toutes les espérances et à tous les rêves, ignorant les déceptions et les trahisons, qui nous éclairent nous de leur lumière tardive et triste, un enfant candide, pur, ingénu, beau dans la sincérité de son innocence et de ses générosités, et là, seul, le front dans ses deux mains, jugeant ainsi la vie et la débattant à part lui.

Il cherche donc. Il y a dans son cœur, un attrait, un désir, dont à certaines heures, il a senti l'aiguillon... Est-ce là que Dieu m'appelle?.. Et, toujours devant Dieu, tenant sa volonté bien en équilibre, d'une part il écrit les raisons qui l'inclinent à le suivre... d'autre part les raisons qui l'en écartent et l'en détournent. Il dresse le procès à son désir... C'est l'heure des débats... Voici l'heure du verdict.

Ces raisons pour et contre, comment les va-t-il peser, à quelle lumière va-t-il juger la cause?

Ah! c'est à la lumière de la vie, n'est-ce pas... de cette vie qui rayonne dans ses yeux limpides, de cette vie chaude dont on vit à 18 ans.

Non, Messieurs, c'est à la lumière de la mort!

Mon enfant, tiens pour peu la vie de ce monde, elle passe si vite, tu es bien jeune crois-tu, mais tu as déjà fourni le quart au moins de ta course; tu es jeune, mais tu peux mourir demain. Songe à mieux, songe à ta vie définitive, immortelle celle-là... c'est ta mort qui te l'ouvrira, mets-toi à cette heure, demande toi, comment, quand tu seras là, couché sur ton lit d'agonie, comment t'apparaîtront les désirs contraires qui t'agitent aujourd'hui, comment tu jugeras alors des choses dont tu dois juger aujourd'hui. Fais aujourd'hui ce que tu voudrais avoir fait alors!..

Et dans sa pensée l'enfant se couche sur son lit d'agonie, et du seuil de l'éternité, il juge cette vie qui passe.

C'est fait... L'enfant se relève, ce n'est plus un enfant, c'est le Prêtre, le religieux, le moine, la Sœur de charité, la petite Sœur des pauvres, la victime que Dieu s'est choisie en holocauste et qui brûlera sur son autel.



Croyez vous, Messieurs, qu'au sortir de ce débat solennel le cœur trouve toujours, dans la décision de sa volonté libre, le bonheur, la joie et la paix?... Non, Messieurs, la nature humaine n'est pas si souple au sacrifice, et il y a eu là un sacrifice. Souvent, dans ce jeune cœur, au moment où la volonté s'est prononcée, il s'est fait une grande déchirure. L'esprit et la foi ont beau dire que la vie passe vite, que le monde est éphémère et trompeur, qu'il convient de le tenir en mince estime,... à nos yeux de chair et de sang la vie n'en paraît pas moins fort belle, le monde souriant et charmant. Le jeune homme en connaît fort peu, mais que de choses il pressent qui l'enchantent!.. et précisément à raison du peu qu'il en connaît, il le voit plus aimable... Croyez m'en, son cœur l'y portait, comme votre cœur; il l'aimait comme vous l'aimiez; ce qui vous a semblé bon, doux, et désirable, lui semble bon, doux et désirable; il a senti comme vous l'attrait suave des chaudes et saintes affections de la famille, il a vu le sourire de la fortune et de l'or, il a tressailli sous la caresse enivrante de la gloire.... Eh bien non! il a saisi de ses deux mains son cœur qui s'échappait, il l'a couché sous la loi du devoir nouveau qui vient de lui apparaître, il l'a ployé sous le joug de sa volonté, il l'y enchaîne, il l'y tient, frémissant, mais vaincu.

Encore une fois, Messieurs, je vous demande de me trouver un plus beau spectacle dans toute l'histoire de

la philosophie antique ou contemporaine, quelque chose qui approche de cette ordonnance sublime, dans un jeune homme de 18 ans, dans une jeune fille de 18 ans... Dieu, c'est à dire la vérité, commandant à la raison, la raison commandant à la volonté, et la volonté commandant au cœur, et le concours libre de ces forces de l'homme aboutissant au sacrifice irrévocable et sanglant de toute la passion humaine.



Je voudrais rencontrer ici quelques idées qui circulent dans le monde, comme monnaie courante, au sujet des vocations sacerdotales et religieuses.

La première qui me vient à l'esprit me force à sourire. Elle représente la vie religieuse comme la cité de refuge des âmes désespérées... C'est dans un livre très sérieux d'ailleurs — dans « la Propriété », par M. Thiers — que je lus pour la première fois cette belle découverte... La vie religieuse est pour lui, comme une manière de suicide moral, remplaçant avantageusement l'autre. A ce titre, il la bénit. Si un esprit aussi élevé que l'était M. Thiers, envisageant ainsi les choses, aboutit à un résultat aussi divertissant, vous pouvez deviner aisément où aboutissent tant d'autres, qui s'y agrippent après lui, et qui ne sont pas des Monsieur Thiers... Oh! non!...

Il y a une réponse fort simple à donner à ceci, c'est que l'immense majorité de ceux qui font choix de la vie sacerdotale ou religieuse le font à 18 ans!.. 18 ans n'est pas, que je sache, l'âge des désespérances définitives!..

Sans doute il peut arriver qu'une âme, toute déchirée par les expériences de la vie, comme un navire dépareillé par la tempête, se réfugie dans le port de la vie religieuse. Mais c'est bien rare, les abbés de Rancé, les Madame de la Vallière, se comptent sur les doigts. Et je vais vous

en dire une raison que vous saisissez vite. Les désespoirs de l'homme ne sont pas de longue durée... l'illusion qu'il a maudite ne tarde pas à lui sourire encore. Les juifs avaient poussé des cris déchirants sous le fouet des Pharaons. Moïse les sauva, les conduisit au désert et les nourrit de la manne... Ah! quels chants de délivrance et de joie les premiers jours!... Mais bientôt la manne leur parut fade... le souvenir du fouet se perdit doucement dans la brume lointaine et ils redemandèrent, gémissants, les oignons d'Égypte... Eh bien, aux naufragés du monde, la manne de la vie religieuse paraît bientôt aussi édulcorée et fade et, sans beaucoup tarder, eux aussi, gémissants, redemandent les oignons d'Égypte.

Une seconde idée, très voisine de la première, fait de la vie religieuse non plus le refuge du désespoir, mais le refuge des amours contrariés ou déçus. La nuance est plus douce mais le fonds est bien le même.

Mon Dieu, Messieurs, si tous les amours contrariés ou déçus devaient conduire au couvent, nous devrions, je pense, agrandir beaucoup les monastères!... Généralement ce mal des cœurs ne demande pas un remède aussi énergique. Sans compter qu'il n'est pas mortel, on le traite un peu comme les rhumes en hiver, en laissant faire le temps, qui d'habitude fait très vite. Faut-il que j'insiste davantage? Non, n'est-ce pas?

La vocation religieuse n'a point ses racines dans les drames du cœur : elle sort, comme je vous l'ai montré, de la considération calme et sereine, de la vie et de l'éternité. C'est un devoir reconnu et librement accepté, ce n'est pas la détermination passionnée d'un esprit, troublé par la douleur et la souffrance.



Mais j'entends ici un autre reproche, plus sérieux peut-être. « Quoi, me direz-vous... détermination calme et sereine ! Comment, vous jetez dans l'esprit de cet enfant, et dans son imagination fiévreuse, ces pensées de la mort et de l'éternité, ces pensées troublantes devant lesquelles l'homme frémit... et vous parlez de calme et de sérénité... Vous le mettez à l'agonie, au flanc de la tombe, et vous lui dites : jugez de là le monde et la vie, et puis vous venez nous parler d'acceptation libre !... Mais la pauvre petite tête que vous exaltez ainsi va courir droit au fanatisme. Ce jeune homme n'a plus ni la vue claire des choses, ni le libre mouvement de sa volonté, c'est un délirant, c'est une manière d'hypnotisé, livré corps et âme aux suggestions étrangères. »

J'ai hâte, Messieurs, avant toute réponse, de vous rassurer : le danger que vous redoutez n'est guère à craindre. Et la preuve, c'est que la plupart de ces pauvres jeunes gens ainsi troublés, fanatisés, délirants, hypnotisés, la plupart, même en jugeant du bord de la tombe, les choses du monde et de la vie, les préfèrent cependant et les choisissent, et y mettent beaucoup d'empressement. Nous formons en effet dans le monde, même dans le monde chrétien, une minorité si petite, qu'à ce point de vue, elle doit vous paraître très rassurante.

J'ajouterai que, même en admettant cette grande agitation de l'âme et ce trouble, la décision prise alors n'est pas irréformable : le troublé se rasserènera, le fanatique se refroidira, le délirant se calmera, l'hypnotisé se réveillera et, si bon lui semble alors, il changera. Ce qui n'est pas sans exemple.

Mais maintenant je répons et je vais droit au fait. Vous nous reprochez de considérer la vie et d'y

choisir notre voie, en hommes qui devons mourir.

Vous voulez que nous la considérons et que nous choissions comment?... en hommes qui ne doivent pas mourir?... Non, ce n'est pas là votre pensée... en hommes qui, devant mourir, ne veulent pas songer qu'ils doivent mourir!...

Voici déjà un procédé assez étrange... Évidemment vous ne voulez pas fausser les données du problème à résoudre... toutefois, parmi ces données, il en est une, la mort, qui vous semble gênante et que vous tâchez de mettre dans l'ombre. Avouez que de nous deux c'est moi qui ai le jeu le plus franc!

Ce qui, de ma part, à plusieurs d'entre vous, pourra sembler étrange!

Mais ce n'est pas tout, je prétends avoir le jeu le plus vrai, le seul vrai.

Combien de temps va notre vie en ce monde?... Tantôt 30 ans, tantôt 40, 50, mettons la moyenne à 70 ans.

Nous vivons donc 70 ans ici bas. C'est la première part de notre vie. La seconde part... nous vivons là haut. Et combien dure-t-elle?... Vous me répondez : l'éternité.

Eh oui, Messieurs, je dois vous répondre aussi l'éternité, mais c'est un mot fâcheux à mon avis : il parle à l'esprit et ne dit rien à l'imagination, et c'est par l'imagination que les mots nous frappent. Je me souviens que, dans ma jeunesse, les prédicateurs y obviaient par des comparaisons étourdissantes... La mer, l'immense mer, et un enfant qui, tous les siècles, en venait tirer une goutte, et quand goutte à goutte la mer est épuisée, qu'est-ce que l'innombrable trainée de siècles passés?... rien, en vérité, face à face avec l'Éternité. Ou bien une immense tour de bronze, qu'un petit oiseau, en y posant ses petits pieds, tous les siècles, durant une

seconde, finit par user jusqu'à la terre... Que sont encore en face de l'éternité les siècles passés à faire cette ruine, rien... vraiment rien. Ces étranges comparaisons saisissaient nos imaginations effarées. Et pourtant combien elles sont insuffisantes!

Me permettez-vous de vous dire celle dont j'aime à me servir, pour mon usage personnel, durant ma retraite de chaque année? Les astronomes vous diront qu'il existe des étoiles dont la lumière, en chemin depuis l'origine du monde, n'a pas encore eu le temps d'arriver jusqu'à nous. La lumière va bon train pourtant, Messieurs, elle fait environ 70000 lieues par seconde. Eh bien, imaginez à travers l'espace immense, dans ce lointain vertigineux, cette petite étoile; il y a 100000 ans, des milliers de siècles peut-être, que de là, plus rapide que l'éclair, un rayon de lumière est parti; pendant ces milliers de siècles, il a couru, il a volé, toujours en ligne droite, sans un détour, sans un repos, à raison de 70000 lieues par seconde... et il n'a pas encore atteint nos yeux!... Refaites la route à pied, Messieurs, à raison d'une lieue par heure, et tachez de voir, dans l'affolement de votre imagination tout étourdie, l'amoncellement de siècles qu'il vous faudra cheminer pour aboutir au terme... En réalité, ce serait un rien à côté de l'éternité. Et la raison en est fort simple... C'est qu'à toutes ces conceptions, la mer, la tour de bronze, la trajectoire idéale de la lumière, il y a une mesure, une fin, un terme... Tandis qu'à l'éternité il n'y en a pas. Le temps et l'Eternité sont deux idées sans analogie possible, parcequ'elles appartiennent à deux ordres distincts. On démontre parfaitement ces choses en mathématiques, elles sont à la base du calcul infinitésimal. Mais je ne puis pas entrer ici dans des considérations mathématiques.

Quoiqu'il en soit, vous reconnaîtrez que 70 ans, en regard d'une éternité, devient chose à peu près dérisoire, une quantité qui, sans être rigoureusement nulle, est cependant en présence de l'infini rigoureusement négligeable.

Voici donc ce que je dis au jeune homme, moi : Mon enfant, ne songez pas trop à ces 70 ans... Songez au reste... C'est l'infini.

Et voici ce que vous lui dites : Mon ami, songez à vos 70 ans et... ne vous souciez pas du reste; ce n'est que l'infini.

Qui de nous deux, je vous le demande, met mieux le jeune homme face à face avec la vérité? J'avais le jeu franc, avouez que j'ai le jeu vrai.



Je veux me fixer à l'étranger, sans esprit de retour, je demande conseil à un ami. Il me conduit à la gare, m'ouvre un waggon de première et m'y installe... « Un moment... où va me conduire ce train-ci? » — Ne vous occupez pas de cela... vous avez cinq heures à passer en voiture, assoyez vous bien, voici des cigares, des journaux, un roman, mettez vos pieds sur les bouillottes, couvrez-vous. — « Fort bien tout cela, mais encore un coup, où vais-je débarquer? » — N'y songez donc pas, c'est trop troublant... Soyez tout entier à l'heure présente, c'est l'heure du voyage... quand vous arriverez au bout, il sera toujours temps de voir où vous êtes...

Vous reconnaîtrez que mon ami n'a pas le sens commun. Or, Messieurs, n'est-ce pas ce qui arrive, fatalement hélas! au pauvre jeune homme qui vous suivra? Il se choisira sa destinée dans la vie présente,

pour la vie présente... Il s'est fait un but, et il le poursuit, au barreau, dans la magistrature, à l'armée, dans les sciences, dans la littérature ou les arts, il travaille, il peine... Enfin le voici au sommet. Faisons le bien heureux, s'il vous plaît... Il a la fortune, il a l'honneur, même la gloire, il a toutes les affections qui font la vie bonne, il est « arrivé » suivant une expression reçue et bien faite pour ma pensée. Il est arrivé et, dans le faste somptueux de sa demeure, entouré de sa femme et de ses enfants, toutes les joies lui souriant, tous les succès le couronnant, il se repose et jouit. Tout à coup, sa porte s'ouvre, il se retourne... C'est la mort pâle, droite dans les plis rigides de son suaire : « Frère, il faut mourir... » Mourir!.. mourir!.. Ah! que ce mot grince à son oreille!.. Quoi! mourir!.. mais... il n'a pas encore songé à mourir!.. Mourir! mais il n'a rien de prêt pour mourir... il avait tout préparé pour vivre!.. Oh! comme son instinct et sa pensée se révoltent!.. Comme il se débat sous l'étreinte de cette main osseuse... Mais qui donc a vaincu la mort?.. Impitoyable, elle l'a déjà couché seul et nu dans son cercueil...

Sa vie, cette vie à laquelle vous aviez fixé sa pensée, qui avait été le but unique, le but final de tout son travail et de toute sa peine... qu'est-ce qui lui en reste?.. De l'amour de sa femme et de ses enfants, qu'est-ce qui lui reste? De sa fortune et de son luxe, qu'est-ce qui lui reste?.. De ses succès, de ses honneurs, qu'est-ce qui lui reste? De ses joies, de ses bonheurs et de ces plaisirs... qu'est-ce qui lui reste?.. Voyez moi partir ce pauvre cercueil, il s'en va, sans rien de ce qui fut sa vie et la passion de son cœur. Et il aborde, effaré, de l'autre côté de la tombe, dans cette vie pleine, définitive, la vraie, la grande, l'immor-

telle vie de l'homme... Croyez-vous qu'il soit encore temps alors de s'y préparer les entrées?

Voilà les surprises que les délirants et les hypnotisés de tantôt se sont évitées. Même en choisissant le monde, ils n'y auront vu qu'une étape pour les mener au delà, et ils auront disposé leur marche en conséquence, ce qui me semble prudent... Car, Messieurs, on ne revient pas d'outre-tombe... quand on y va, c'est bien hélas! sans esprit de retour, et l'on ne peut pas s'y prendre à deux fois pour bien faire ce voyage.



Il est une autre compassion que le monde éprouve pour les jeunes gens et les jeunes filles qui le désertent. « A 18 ans!... dit on, mais on ne sait pas ce que l'on fait à cet âge! » — Ici, Messieurs, je suis bien de votre avis!..

Hélas! que c'est vrai! Non! on ne sait pas ce que l'on fait, à cet âge; on ne le sait pas même à vingt ans, ni à trente. On ne le sait pas toujours à quarante, et il n'est pas mal de gens qui passent, sans le savoir, leur vie tout entière. Cette ignorance du fond des choses et de l'avenir infecte toutes les déterminations humaines, et leur donne un caractère aléatoire parfois très redoutable. Mais il faut bien s'y résigner... et je vois que vous vous y résignez très courageusement vous mêmes. N'est-ce pas vers cet âge, à 20 ans, à 18 ans, que vous aussi vous décidez de votre vie, que vous aussi, le cœur léger, l'œil brillant d'espoir, les lèvres pleines de sourires, vous vous jetez dans des bras dont vous ne vous dégagerez plus jamais... N'est-ce pas à cet âge que vous enchaînez

votre existence dans des liens que rien, ni du ciel ni de la terre, ne rompra?

Je me suis laissé dire — on raconte tant de choses!.. — que parfois, comme un réveil triste après un beau rêve, la désillusion vous venait et que, le soleil des premiers temps ayant pâli, une lumière plus calme et plus distincte vous faisait découvrir, entre l'idéal rêvé et la réalité choisie, d'assez profonds contrastes.

Devant ces découvertes tardives que fait un galant homme, une femme d'esprit et de caractère?.. Eh, Messieurs, ils prennent leur mal en patience et dans l'honneur d'une grande âme, dans la fidélité d'un grand cœur, ils portent courageux le poids d'un devoir qu'ils se sont fait.

S'il arrivait que plus tard dans la vie, le prêtre, le religieux, la religieuse en arrivassent pour leur compte à semblable découverte, ils feraient comme vous : dans l'honneur d'une grande âme et la fidélité d'un grand cœur, ils porteraient le poids du devoir qu'ils se sont fait.

Je viens de détruire ce que j'appellerais volontiers la légende et le roman de la vocation religieuse.

Croyez m'en, Messieurs, la réalité vaut mieux. Que de choses je pourrais vous conter, simples, ingénues, candides, mais grandes, solennelles et touchantes! Le temps ne me le permet pas. Laissez-moi du moins vous en conter une qui s'est passée presque sous mes yeux.



Dans ma ville natale, bonne petite ville des Flandres, très calme, très pieuse, un peu morte, pas bien peuplée, un homme qui ne remplissait pas ses devoirs de chrétien, était aussitôt connu de tous et le nombre n'en

était pas bien grand : les enfants qui entendaient dire d'eux : « Hélas ! ils ne font pas leur Pâques » les voyaient avec je ne sais quelle impression effrayée et triste. Or il en était un parmi ceux là, honnête comme la justice, droit et loyal comme une épée, digne et grand, miséricordieux et très donnant au pauvre, le cœur large et toujours prêt au bien. Il appartenait à l'une des plus grandes familles de la ville, on le respectait, on l'aimait, on n'avait que des éloges en parlant de lui, mais on ajoutait toujours... « Quel malheur qu'il ait rompu avec l'église... il ne fait pas ses devoirs ! »

Il avait deux filles charmantes. Que de fois, dans leurs conversations intimes, elles avaient déploré, respectueuses, l'indifférence religieuse de leur père ! Que de fois elles avaient prié Dieu, pour qu'il changeât ce cœur qu'elles aimaient. Un jour, une pensée leur vint... elles s'embrassèrent, le sort en était jeté!..

Quelque temps après l'ainée abordant son Père : « Père, lui dit elle, je voudrais me faire religieuse ! »

Le Père, pâlit, se rejeta en arrière : « Oh ! ma fille !.. Oh ! mon enfant », lui répondit-il... et il demeura sans voix... mais bientôt reprenant le calme et la virilité de son caractère... « Mon enfant, ajouta-t-il, si tu crois que le bonheur est là, je ne m'opposerai pas à ton bonheur, mais réfléchis bien, je te demande d'attendre un an encore. » Elle attendit, elle fut avec son Père voir l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France, puis, comme elle demeurait inébranlable, il la conduisit lui-même à Paris, au couvent des Oiseaux, il l'embrassa une dernière fois... la lourde grille se referma sur elle, et il s'en revint seul, l'âme en deuil, dans la petite ville des Flandres !

Un an se passa !.. Un jour la plus jeune de ces bien aimées à son tour vint à son Père : « Père, moi aussi, je voudrais me faire religieuse ! » C'était trop dur

cette fois, le Père ne sut pas répondre, il prit son enfant dans ses bras et il pleura sur elle! Mais il ne résista point, il fit avec elle le même douloureux voyage qu'il avait fait avec l'ainée... et dans ce grand Paris, sur ses deux filles adorées, la porte du cloître se referma!..

Au retour que se passa-t-il dans l'âme désolée du Père?... Dieu seul le sait!.. Un jour on le vit, pensif et songeur, prendre le chemin de la vieille Eglise, il y entra... quand il en sortit il était redevenu chrétien.

Le jour même, une amie qui savait le mystère, annonça, rapide, la bonne nouvelle aux cloitrées de Paris. Fièvreuses, elles ouvrirent la dépêche; un cri leur échappa et, tout en larmes, elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre... Dieu avait agréé leur sacrifice... Elles s'étaient toutes deux, l'une après l'autre, offertes en victimes pour l'âme de leur Père!...

Dieu fut bon pour le vieillard, Messieurs... Pendant la guerre franco-prussienne, à la veille de l'investissement de Paris, épouvantées, toutes ces saintes filles se dispersèrent. Les deux sœurs vinrent se réfugier chez leur Père... Une aile de la maison paternelle leur fut réservée : un des grands salons devint leur chapelle, les sœurs converses qui les avaient suivies y formèrent avec elles comme un petit couvent... et le vieux Père put encore jouir de ses filles... Quand la paix fut faite, elles s'en retournèrent.

Les adieux furent encore tristes, mais plus doux; ce fut encore un sacrifice mais mieux résigné, plus chrétien et plus voisin de la récompense. Quelques mois après le Père alla la recevoir au Ciel.

Ce genre de roman là, Messieurs, vous le pourrez trouver au seuil des cloîtres, mais le drâme convulsif que le monde imagine, oh! non!..



Je vous ai dit comment se font les vocations sacerdotales et religieuses. Elles sont suivies de ce que l'on appelle le séminaire et le noviciat. Là, durant un temps fort long, on accumule à plaisir les épreuves, on y boit, si je puis m'exprimer ainsi, toute la quintessence du calice, on éprouve dans ce qu'elle a de pénible, de froid et de dur, la vie choisie; si bien qu'au sortir de ces années là, c'est à bon escient que le jeune homme ou la jeune fille s'engage.

On a dit que si le mariage avait son noviciat, cet ordre compterait peu de profès... je ne le pense pas.... Mais je crois bien, qu'avant d'y faire des vœux définitifs, on changerait plusieurs fois de couvent.

Après l'heure arrive, l'heure solennelle !.

Ils sont là, rangés dans le chœur de la vieille cathédrale, debout, devant l'autel. L'évêque, dans la splendeur de son costume liturgique, la mitre au front, sa main droite tenant la crosse d'or, les interpelle une dernière fois : « Mes fils très aimés, réfléchissez encore à la charge que vous ambitionnez aujourd'hui. Jusqu'ici, vous êtes libres, il vous est encore loisible de passer aux désirs du siècle... Tantôt, il ne vous sera plus permis de revenir sur vos desseins. Tandis qu'il en est temps encore, réfléchissez... »

L'évêque se tait et il se fait sous les voûtes du temple un grand et émouvant silence.

« Mais, reprend l'évêque, si vous persévérez dans votre volonté sacrée, au nom du Seigneur, avancez. »

Et ils avancent, ils font le pas!... Ce pas vient de creuser entre eux et le monde un abîme que rien ne comblera jamais!..

Et la jeune fille? Ah! Messieurs, l'Eglise a entouré son sacrifice d'une pompe plus touchante. Je veux vous décrire la vêtue d'une pauvre Claire et sa profession;

dans d'autres ordres le rite peut changer, mais son symbolisme est le même.

Le jour venu, elle se pare, comme une fiancée pour l'autel du mariage... La voici, elle s'avance au bras de son Père, sur sa robe blanche il y a des fleurs... les fleurs du monde, sur son front des fleurs encore tressées en couronne, et par dessous s'échappent ses longs cheveux pendants... Elle s'avance souriante. Navrés dans l'amertume de leur sacrifice, sa Mère, ses frères, ses sœurs la suivent, tous ses bien-aimés de la terre.

L'orgue chante : « Venez, Esprit Créateur ; pénétrez dans nos âmes, remplissez nos cœurs de la force suprême ». Elle est arrivée à l'autel : « Ma fille, lui demande le Prêtre, que désirez-vous ? »

Elle, d'une voix émue mais vibrante :

— « La grâce de me donner à Dieu. »

— « Que Dieu vous l'accorde!.. » Et il lui tend une corbeille... la vraie corbeille de son mariage; là se trouvent les trésors qu'elle ambitionne... la robe de bure, le voile noir, la corde noueuse qui va serrer sa taille... Et tandis que les chants reprennent elle s'en va... Sa robe de soie, ses dentelles, ses bijoux, ses fleurs, tombent. « Ma fille, lui dit l'abbesse, que Dieu dépouille votre cœur de l'amour du siècle, et qu'il y répande les saints désirs de la vie qui ne finit pas », et tandis qu'elle parle, l'acier des ciseaux grince, et ses beaux cheveux tombent!..

Elle revient bientôt, précédée de toute la procession des religieuses, elle, la dernière, un grand crucifix dans les bras... O Père, o Mère, reconnaissez-vous votre enfant? La retrouvez-vous sous les plis sans grâce de cette robe grossière, sous les voiles blancs qui cachent son front dépouillé?

— « Ma fille, lui demande encore le Prêtre, persévérez-vous dans votre désir ? » —

Et elle, toujours forte : « Je veux me séparer du monde pour toujours. »

« Amen », répond le chœur ému...

Alors, Messieurs, devant l'autel, sur les dalles bleues, on étend le drap noir des funérailles... La jeune fille y dépose le grand Christ qu'elle tenait dans ses bras. Elle se retourne, une dernière fois, elle embrasse son Père, sa Mère, tous ceux qu'elle aime et qu'elle va quitter à jamais, puis, sur ce drap funèbre, elle se couche, étendue, tout au long, les bras en croix, les lèvres sur les pieds du Sauveur... La cloche tinte le glas funèbre, le chœur chante des litanies et le Prêtre, sur la morte, répand l'eau bénite et l'encens des tombeaux. Derrière elle, on entend les larmes et les sanglots étouffés de ceux qu'elle abandonne!.. et qui la voient mourir!..

Elle se relève enfin, et prenant son divin fiancé dans les bras, une dernière fois elle se présente au prêtre. Il y a là une couronne d'épines, il la prend, il la lui met sur le front : « Ma fille, recevez la couronne des épouses du Crucifié. » Et ainsi parée, ainsi couronnée, le Christ toujours dans ses bras, la céleste épousée, au chant du *Te Deum*, s'avance dans les corridors silencieux du cloître... bientôt les chants s'éteignent, la vieille porte roule sur ses gonds, le fer des verroux glisse dans la pierre. C'est fini!... La jeune fille n'est plus de cette terre.



Messieurs. Les voilà désormais, elle et lui, dans leur vie. Quelle est-elle cette vie là? Quel est le rôle

que ce prêtre, cette religieuse vont remplir dans la Société, quelle sera leur influence sur le progrès moral de l'humanité? Je me le demande et ma réponse n'est pas malaisée.

La religieuse va instruire les petits enfants, ou soigner les malades, elle se fera la mère des orphelins, la consolatrice et l'amie des pauvres, elle recueillera les vieillards pour les soigner et les servir, elle viendra ensevelir et veiller vos morts, elle courra sur un champ de bataille aux blessés et aux mourants : il n'y aura pas de douleur, il n'y aura pas de souffrance, ni un dénuement, ni une misère, il n'y aura pas de cœur blessé à qui elle n'ouvre ses bras et son propre cœur. Voyez ce grand corps social, couché là, sur le monde, malade, fiévreux, convulsif, toujours à la veille des crises fatales.... Voyez ses plaies, sondez-les... il n'y en a pas une seule qui n'ait sa religieuse pour la panser et la guérir.

Elle est la dévouée des ignorants, des souffrants et des faibles.

Et le prêtre?... Le rôle primordial du prêtre quel est-il?

Enseigner aux hommes la loi de leur intelligence, c'est-à-dire la vérité; la loi de leur volonté, c'est-à-dire le devoir; et non pas la leur enseigner dans des discours théoriques, mais les conduire comme par la main à en faire l'âme de leur vie; prendre l'homme et le façonner au devoir, l'y ramener quand il s'en écarte, l'y rappeler sans cesse en le fortifiant contre ses défaillances. Et pour arriver à ce but, pour accomplir cette mission, lui aussi commencera par enseigner les petits enfants, par consoler ceux qui souffrent, par porter aide au pauvre, par courir à toutes les douleurs et à toutes les misères.

Lui aussi est le dévoué des ignorants, des souffrants et des faibles.

N'allons pas plus loin, Messieurs, mettons que leur rôle se borne à cela. Il ne me faut pas davantage.

Mettre de la lumière dans l'intelligence humaine.

Mettre de l'énergie dans la volonté humaine.

Mettre de la résignation dans les cœurs humains.

Et bien, qu'est-ce que c'est que cela?

Cela... Ce n'est ni plus ni moins que sauver la Société.

Sauver la Société, vous dis-je!... Car ce qui perd les Sociétés et les ronge à en mourir :

C'est l'ignorance et la nuit dans les intelligences.

L'indiscipline dans les volontés.

La révolte dans les cœurs.

On reconnaît assez généralement, Messieurs, que le prêtre et la religieuse, en prêchant la soumission au pouvoir hiérarchique et la résignation aux déshérités de ce monde font œuvre vraiment sociale, mais on conteste très vivement que leur enseignement fasse la lumière dans les intelligences. On nous dénie absolument la capacité voulue à cet effet. Nous sommes des ignorantins, des éteignoirs, des obscurantins.... le dictionnaire est plus long, mais comme il est peu distingué, je me dispense d'en réciter davantage en bonne compagnie!

Je ne vais pas, vous le comprenez, m'attarder à vous démontrer le contraire; je ne puis pas m'offrir à passer devant vous mon examen de docteur en sciences, ce serait bien peu récréatif pour vous. Je me borne à quelques remarques rapides.

J'ai dans diverses circonstances rencontré des savants sérieux, esprits supérieurs, qui réellement jetaient des lumières dans le monde : je les ai fréquentés beaucoup,

je m'honorais de leur amitié et de leurs leçons... ils ne partageaient pas mes croyances, en vérité, souvent ils n'avaient point de croyances. Je les ai trouvés tous respectueux, modestes, indulgents, même à l'ignorance, ne s'abaissant pas à des discours sonores pour faire valoir leur mérite qui éclatait d'ailleurs, et, n'étant pas offusqués du mérite d'autrui, le reconnaissant avec bienveillance.

J'en ai rencontré d'autres, demi-savants cette fois, assez dédaigneux, faisant sonner volontiers leurs titres, très désireux de croiser le fer, et je ne m'y refusais pas, mais leur jeu demeurait correct et courtois.

Enfin, Messieurs, j'en ai rencontré aussi, auxquels d'aucune façon je ne pouvais reconnaître de droits sur la science, et qui toujours ne partageaient pas ma foi religieuse, semblaient s'autoriser de ce différend pour me faire de grands discours sur les découvertes modernes, les conquêtes de la science moderne, les progrès modernes... et l'obscurantisme du passé. Le moderne c'était eux... le passé c'était moi.

Je ne résiste pas à vous raconter une petite aventure, qui me survint un jour et me divertit beaucoup. C'était en voiture de chemin de fer. Nous n'étions que deux, lui et moi. Une allumette, que je lui passai pour allumer son cigare, mit le feu à la conversation. Il me donna du « Monsieur le curé » gros comme le bras et puis, s'embarqua dans des considérations solennelles sur la science moderne. Je le laissai aller, voulant d'abord juger un peu mon homme... ce fut assez tôt fait; il en était arrivé à discuter des beautés du télégraphe... « Que diraient les morts d'il y a un siècle s'ils revenaient etc. » Toutes considérations très nouvelles, très profondes et très scientifiques. Je l'interrompis, et le jetai dans la télégraphie duplex... arrêt subit!.. Télégraphie duplex! télégraphie duplex!..

Evidemment le brave homme ne savait ce que c'était, et ne pouvant pas déceimment lui, moderne, demander au passé : « Qu'est ce que c'est? » il s'échappa sur un de ces « oui » vagues qui ont l'avantage de ne rien dire, et par une brusque volte-face, il sauta sur le soleil... il venait de lire dans son journal qu'il avait encore provision de feu pour 20,000,000 d'années. Je le jetai sur l'équivalent mécanique de la chaleur... Nouvel arrêt subit... j'étais devenu d'une cruauté impitoyable : je lui parlai spectroscopie solaire, déplacement des raies des étoiles, scintillation par interférence et par réfraction... je le voulais à mes pieds... le pauvre homme y vint de lui-même. Ce grand prêtre de la science moderne était un digne commerçant retiré, qui avait fait sa fortune dans les draps, et lisait d'ordinaire la revue scientifique d'un journal à deux sous. Le moderne c'était lui, le passé c'était moi, et je vous garantis que le moderne était plein de dédain pour le passé.

Eh bien, Messieurs, mettons dehors les savants de tantôt; mettons même dehors si vous le voulez les demi savants; je suis prêt si vous le voulez à me ranger à leur suite. Mais quand je considère les autres, très nombreux et très bruyants, qui nous font ce reproche d'obscurantisme, à quelque position d'ailleurs qu'ils appartiennent, politiciens ou pédagogues, ingénieurs, médecins, épiciers très souvent, fonctionnaires, écrivains, et que je me dis, moi, éteignoir : « Regarde, ce sont des astres », malgré toute la bonne volonté que j'y peux mettre, malgré toute la charité et toute l'humilité que je me commande, je ne parviens pas à m'en convaincre, ni surtout à me le démontrer... Cela! des astres!... Non! je ne vois pas la grande action civilisatrice de ces messieurs là, ni le grand progrès qu'ils font faire aux sciences, ni la grande lumière qu'ils rayonnent sur la société contemporaine...

Après tout, peut-être mes yeux ne sont-ils pas faits pour la saisir et d'autres en sont-ils éblouis. Cela n'est pas impossible. Quand le singe montre sa lanterne beaucoup de bêtes n'y virent goutte... j'aurais été de celles-là... mais le dindon y vit quelque chose.

Mais je me suis arrêté trop longtemps devant cet embarras de rue : je poursuis.



Je vous ai dit le rôle et la fonction sociale du prêtre et de la religieuse. Dans cet organisme très compliqué des sociétés humaines, toute fonction concourant d'une manière quelconque, si éloignée qu'elle soit d'ailleurs, au but commun, toute fonction, dis-je, est honorable et mérite respect. C'est bien ce que voulait dire le vieux proverbe : il n'y a pas de sot métier.

Ce maçon et même ce manoeuvre de maçon qui passe là, dans son rude habit maculé de chaux, avec l'outil de son travail sur l'épaule, si j'ai de l'esprit, je le respecte car il fait sa tâche dans la société comme moi j'y fais la mienne, et si j'ai du cœur, je ne rougirai pas de mettre ma main dans sa main calleuse, car c'est un frère, un frère de la même chair et du même sang que moi !...

Toutefois si je dois honneur à tous, je ne dois pas à tous un honneur égal. Les fonctions ont dans la société une échelle d'ordre et de prééminence; pour les y poser à hauteur voulue, il est une règle très simple et très claire. La dignité d'une fonction se mesure sur la dignité de son objet. Ce brave homme de cordonnier, qui chausse la société très honorablement d'ailleurs, a droit à mon respect, mais non pas dans

la même mesure que le législateur qui lui fait ses lois et le jurisconsulte qui les interprète.

Tout cela est bien clair, et vous ne demandez pas que j'insiste.

Eh bien, dans l'échelle des dignités sociales où donc allez-vous placer le prêtre et la religieuse?..

L'objet de leurs fonctions... mais c'est le cœur humain, la volonté humaine, l'intelligence humaine, c'est-à-dire toute l'âme humaine, c'est-à-dire ce qu'il y a de grand, de noble, d'élevé — je dirais volontiers de divin —, dans la nature humaine, ce qui seul dans la nature humaine est grand, noble, élevé, divin... Car, en vérité, qu'est-ce que le reste de l'homme, des muscles, des nerfs et des os, une fourniture d'amphithéâtre. Où donc est la place de la religieuse et du prêtre? Aux sommets, Messieurs! avec le Ciel par dessus la tête et la terre à leurs pieds.

Saint-Simon rapporte qu'un jour le jeune duc de Bourgogne, frémissant sous les reproches de Fénelon, s'échappa à lui dire : « Monsieur, je sais qui je suis et je sais qui vous êtes »... Fénelon laissa passer l'orage, mais quand le calme fut revenu : « Monseigneur, lui dit-il à son tour, vous m'avez dit hier que vous savez qui vous êtes et qui je suis : il est de mon devoir de vous montrer que vous ne savez ni l'un ni l'autre. Vous vous croyez mon roi, vous êtes mon élève ; vous me croyez votre sujet, je suis votre évêque. »

Et plus fier peut être, Bossuet, en plein carême devant la Cour, s'écriait : « Humble sujet du roi partout ailleurs, dans la religion le prince n'est que mon second. »

Je vous étonne, Messieurs, et peut-être bien êtes vous tenté de me dire que ce sont là des prétentions d'ancien régime. Je vous avoue que personnellement

j'ai peu regret de l'ancien régime, pourtant si ma prétention remontait à ce temps là, il faudrait bien que je m'y résigne. Mais démontrez-moi que je raisonne mal, j'y renoncerai.

Au reste, je vous assure que je ne rêve ni le retour des dîmes, ni la résurrection des États du clergé.

Non! non! laissons dormir de leur grand sommeil toutes ces choses mortes. Ce que je demande, ce que je rêve, si vous voulez, c'est que vous au moins, vous qui voyez clair et qui sentez juste, c'est que vous donniez au prêtre et à la religieuse, le respect et l'honneur auxquels ils ont droit.



Messieurs, vous parliez d'ancien régime. En ces temps là la vie sacerdotale et la vie religieuse se présentaient au jeune homme et à la jeune fille, sous deux aspects qu'elles n'ont plus de nos jours.

Au moment de la délibération que je vous peignais tantôt, dans la colonne des « raisons pour », il pouvait inscrire : « Grande considération et grande fortune ». Le sacerdoce et la vie religieuse pouvaient alors conduire, et de fait conduisaient assez souvent, à l'un et à l'autre. Je ne nie pas que ces motifs impurs n'aient eu parfois leur influence sur les déterminations d'alors. Mais aujourd'hui, Messieurs, ces motifs là passent à la colonne des « raisons contre », il faut écrire là maintenant : « peu de considération, pas de fortune ».

Au reste, Messieurs, la fortune n'est pas le bonheur... ce n'est pas même l'honneur, et c'est l'honneur seul que je vous demandais.

Mais la considération!.. C'est un bien si doux et si précieux au cœur de l'homme! Il est si bon de se sentir estimé, si dur de se voir méprisé!

Eh bien, la considération ne nous vient pas plus que la fortune. Que de gens, Messieurs, qui rougiraient de nous connaître, qui nous connaissant s'en cachent et, avant de nous donner la main, considèrent autour d'eux si on ne les regarde... Que de gens qui pour venir à nous, attendent que la nuit tombe et, furtifs, se glissent à l'ombre des réverbères pour qu'on ne les découvre pas ! La considération,.. mais, Messieurs, dans les rues de vos grandes villes, le dernier des manants, les enfants même se donnent le droit de nous jeter l'injure !

Par bonheur elles viennent de si bas d'ordinaire que l'on peut sans hausser trop son orgueil, marcher dessus !

N'importe, le cœur sent la blessure !

Quoi ! j'ai passé quinze ans de ma vie à étudier les sciences et les lettres, la philosophie et l'histoire, depuis lors je ne vis que pour éclairer, fortifier et consoler les autres, je me dévoue, je m'épuise, je me sacrifie au bien, je n'ai pas un remords dans mon cœur, pas une honte sur mon front,.. et ce voyageur de commerce, frais sorti d'une arrière boutique, avec un argot de français et ses quatre règles fondamentales pour toute science, pourra, entre deux placements de mélasse ou de calicots, m'insulter à la figure !

« Mon fils, le Serviteur ne vaut pas mieux que le Maître. Ils m'ont injurié, moi, le Maître ; laissez-les vous injurier, vous, les Serviteurs. »

C'est vrai, mon Dieu ! et vous leur pardonnez !

Il est des circonstances où ce pardon est bien facile.

Un jour, fort pressé, car l'heure était là, j'entrai précipitamment, avec un ami dans un waggon de chemin de fer... Toujours le chemin de fer... c'est le lieu des rencontres, des observations fines et des études

morales très divertissantes parfois, je vous l'assure... Mon habit visiblement ne souriait pas aux voyageurs placés avant moi. Celui qui m'était le plus voisin me regarda longuement des pieds à la tête, avec un œil dédaigneux et plein d'une incontestable supériorité; puis, son examen fini, il me tourna le dos brusquement. Je n'en fus point fort marri, j'avais, moi aussi, timidement contemplé le personnage et il me parut que je ne perdais pas beaucoup au changement de front. J'étais fort intrigué pourtant, et j'aurais voulu savoir quel était ce monsieur qui le prenait de si haut avec les prêtres, et quelle était sa position dans la hiérarchie sociale.

A la descente du train, j'interrogeai mon ami.

« Connaissez vous mon voisin de tantôt? »

« Un peu, de vue. »

« Et qu'est-ce que c'est? »

« Un marchand de bœufs! »

« Oh! Oh!... un marchand de bœufs! »

Je vous assure que le pardon me fut facile, et plus encore la consolation de ne pas avoir conquis, du premier coup, l'estime de ce digne homme.

Mais, Messieurs, parfois le cœur se révolte, le sang bat aux tempes, et l'exaspération bouillonne!

Après tout qu'un homme injurie un homme, soit! mais qu'un homme injurie une femme, une de ces pauvres femmes, si inoffensives, si bonnes, si saintes, si humbles, si rougissantes, si timides et si désarmées...

Oh! c'est lâche, n'est-ce pas? Dites, n'est-ce pas que c'est lâche?... Eh bien de ces lâchetés là, les « astres » de tantôt se font parfois un plaisir!...

N'avez-vous jamais vu, à la porte ou sous le vestibule d'un hôtel, deux petites Sœurs des pauvres attendant l'aumône : elles sont là toute enveloppées dans les plis de leur manteau noir, les yeux baissés,

silencieuses, modestes, avec un divin sourire de bonté sur leurs figures pâles.

Elles attendaient un jour ainsi, et comme devant elles passait un étranger — un cocher de fiacre enrichi sans doute — l'une d'elles s'avança et lui demanda l'aumône : « pour nos vieillards, s'il vous plaît, Monsieur. » Il eut un mot ignoble et, se détournant, il lui cracha à la figure.

Droite sous l'injure, sans qu'une fibre de sa belle figure ne s'émut, et se ressouvenant, sans doute, que le Christ aussi s'était laissé cracher à la face, la petite Sœur se mit devant le misérable et, tandis qu'elle s'essuyait : « C'était pour moi ceci, Monsieur, maintenant pour nos pauvres vieillards, s'il vous plaît. »

Il y avait un vieux reste de cœur dans cette brute, il tomba à genoux et lui demanda pardon.



Messieurs, je n'ai envisagé le Prêtre, la religieuse et leur action sociale, qu'au point de vue naturel : je voulais me faire entendre même de ceux qui, ne partageant pas nos convictions religieuses, se renferment dans un naturalisme étroit et ne sortent pas de l'enceinte très resserrée des opinions philosophiques. Ah! j'ai bien amoindri par là le rôle du prêtre... Ce n'est plus un prêtre, ce n'est plus qu'un sage qui, à la manière des philosophes antiques, travaille à la perfection morale de son peuple et de sa patrie. Il est grand, je le veux bien, dans ce rôle écourté, mais ce n'est pas le Prêtre. Ce Prêtre qui au premier jour de votre pèlerinage a baptisé vos fronts de chrétiens et de chrétiennes. Ce Prêtre qui a mis sur vos lèvres candides, à 10 ans, au jour béni de la première communion, le corps

et le sang de Jésus-Christ, ce Prêtre qui a écouté l'aveu tremblant de vos fautes et les promesses de vos repentirs, ce Prêtre qui a béni votre mariage et qui, recommençant son rôle dans une génération nouvelle, a baptisé vos petits enfants... Ce Prêtre enfin qui, lorsque l'heure sera venue pour vous de dire adieu à la scène de ce monde, au milieu des larmes et des déchirements du départ, ayant versé les grandes eaux du pardon sur les orages de votre vie, doucement, à votre oreille mourante, dira cet hymne d'immortelle espérance : « Partez, âme chrétienne, partez de ce monde, au nom du Dieu qui vous a créée et qui vous a sauvée... qu'aujourd'hui déjà votre demeure soit dans Sion : que les anges viennent à votre rencontre, et le sénat glorieux des apôtres, et l'armée sanglante des martyrs et le chœur immaculé des vierges, que le Christ enfin vous apparaisse et vous reçoive dans le baiser de la paix. »

Non ! je ne vous ai pas montré ce Prêtre là, le vrai Prêtre, car il est placé dans ces régions de la vie surnaturelle, où l'aile de la Foi peut seule emporter le cœur.

Mais n'importe ! Le peu que j'ai dit suffit à montrer que de l'ordre social, même dans nos sociétés contemporaines, l'instrument le plus actif, l'appui le plus solide, le défenseur le plus invincible, c'est le prêtre.

Et, Messieurs, l'on ne s'y trompe pas au sein des couches nouvelles, dont l'apparition terrifiante glace d'effroi notre société mal assise.

Vous souvient-il des jours où régnait à Paris cette horde de barbares dont l'armée de Versailles a mal étouffé la graine?..

On était à la fin du second siège. La commune en désarroi, affolée par ses défaites, est prise d'une

rage de fauve. Elle a brûlé dans des flots de pétrole, les Tuileries, le Louvre, l'Hôtel de ville, elle veut détruire et brûler encore, elle voudrait mettre en cendres et jeter aux vents du Ciel les restes de cette société de l'Ordre qui renait...

Eh bien, voyez... c'est le soir déjà, des hommes, des femmes, des enfants se précipitent dans les corridors de la Roquette... du fond de leurs cellules solitaires les otages entendent, avec le cliquetis des armes, des cris confus et des rires féroces. Tout à coup le silence se fait... Une voix retentissante appelle : « Bonjean, Deguerry, Clerc, Ducoudray, Allard, Darboy. » A chaque nom une cellule s'est ouverte et une victime s'est livrée. Puis, entre les deux rangées de bourreaux, elles sont conduites au chemin de ronde.

Ah ! quel cortège !.. Un brigadier ouvrait la marche, puis Monseigneur de Paris donnant le bras au Président Bonjean. Ensuite, soutenu par les deux Jésuites, Clerc et Ducoudray, le vénérable curé de la Madeleine courbé sous ses quatre vingts ans : enfin M. Allard ; et derrière eux, se poussant pour arriver plus vite, armant leurs fusils et leurs revolvers, pour l'honneur des premiers coups, ces hommes, ces enfants et ces femmes.

Au fond du chemin de ronde, contre une haute muraille, on rangea debout ceux qui devaient mourir. On vit alors s'abaisser toutes ces armes en désordre, et la foule viser, puis sur un signal tous les coups partir... les victimes tombèrent labourées et sanglantes...

Relevez ces morts, Messieurs, qui sont-ils ? Un magistrat et des prêtres : la Religion et la Justice. Quand l'anarchie veut se venger de la société, c'est là ce qu'elle tue.

Elle voit juste : elle vise à la tête !



Une nuit, dans un songe, François Xavier vit apparaître le Christ, suivi d'un pauvre nègre, aveugle, nu et affamé. Il contemplait cette vision étrange, quand, tout à coup, le Sauveur prit le misérable noir et le lui mit sur les épaules. Toujours en rêve, Xavier le porta : il se sentait fléchir sous la charge, mais il la soutint, vaillant ; quelque temps après Ignace de Loyola, son chef, lui donnait l'ordre de partir pour les Indes. Il comprit alors la vision mystérieuse : il fit raccommoder sa soutane, dit son biographe, prit son bréviaire et son bâton et dès le lendemain il partit.

Messieurs, le pauvre nègre apparaît encore au prêtre et à la religieuse, ils le voient encore aveugle, nu et affamé et, comme Xavier, ils partent, à travers les mers, vers des régions toujours lointaines, souvent mortelles, lui porter, à lui aussi, la lumière de son intelligence, la force de sa volonté et la paix de son cœur. Le prêtre, la religieuse deviennent Missionnaires.

Son rôle à lui et à elle ne change pas : c'est toujours le grand rôle illuminateur, moralisateur et pacificateur, que je vous disais tantôt, mais le théâtre change et la scène ! Laissez-moi les suivre avec vous, là-bas, au loin, où ils se sont exilés et où ils mourront sans nous revoir !...

Les statistiques Romaines portent à 6000 environ le nombre des Missionnaires européens, actuellement disséminés dans le monde.

Ce chiffre suffit à montrer que le missionnaire n'est pas précisément un personnage exceptionnel dans les rangs du sacerdoce : son apparition n'y excite aucun étonnement. Quand un de nos amis vient nous serrer la main et nous dire : Adieu ! je pars... je vais aux Indes,.. notre cœur est touché peut-être, mais notre esprit n'éprouve pas le choc d'une surprise. Le phénomène est dans l'ordre.

Il pourrait sembler, Messieurs, qu'après le sacrifice de la famille, de l'avenir, de la fortune, après tous les abandons faits déjà par le prêtre, le sacrifice de la patrie et du sol natal ne demande pas un bien grand surcroît de courage. Oh! détrompez-vous!.. Je puis recevoir, moi aussi, à chaque heure, l'ordre de partir, et s'il arrivait, j'espère bien que Dieu aidant, j'obéirais avec vaillance... Mais, quand la pensée me vient du départ et que devant mon imagination se déroule la perspective de cette vie nouvelle, je sens ma chair frémir et se tordre mon cœur!.. Oh! ce n'est ni l'honneur, ni la fortune, ni les aises et le confort de la vie qu'il coûte de laisser là : le riz de la Chine vaut bien le froment d'Europe et l'on se fait même au soleil de l'Inde. Mais il y a mieux que cela, n'est-ce pas dans la vie?

Nous avons renoncé à la famille, c'est vrai; mais il nous reste nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs... nous ne vivons pas sous leur toit, mais ici du moins l'heure du revoir arrive : ils viennent s'asseoir dans nos presbytères, dans nos couvents, dans les parloirs de nos cloîtres. Oh! que cette heure est toujours impatiemment attendue, comme le cœur bat... et quand ils sont là enfin, leurs mains dans nos mains, et que nos yeux les contemplent... Ah! vous ne savez pas, non, vous ne savez pas, combien, même à travers la grille, combien c'est une douce et réconfortante vision que la physionomie d'une mère!

Nous avons renoncé à la famille, c'est vrai, mais nous avons des frères et des sœurs qui ont eux de petits enfants, auxquels tout jeunes ils ont appris notre nom, que nous avons vus grandir, que nous aussi nous avons portés dans nos bras, qui nous sourient, qui nous aiment!.. et nous font la douce illusion de la paternité.

Nous avons renoncé à la famille, c'est vrai, mais

nous n'avons pas renoncé à l'amitié. « L'amitié, disait Lacordaire, rare et divine chose, la plus haute des récompenses visibles assurées à la vertu. » Que de cœurs sont venus à nous, blessés parfois et saignants des expériences de la vie, et se sont attachés à nos cœurs par des liens doux et tendres.. que d'âmes se sont entrelacées à nos âmes et ne s'en détacheront plus, parcequ'aucun limon de la terre ne se peut glisser entre elles. Et que de joies Dieu nous donne de goûter dans cette « possession réciproque de deux pensées, de deux vouloirs, de deux vertus, de deux existences, libres de se séparer toujours et ne se séparant jamais ».

Eh bien, Messieurs, dites-moi, quand à l'oreille du prêtre et de la religieuse Dieu dit un jour : « Venez, mon fils, laissez là ces dernières douceurs de votre vie, laissez-les là et venez!... » Oh! comprenez-vous la blessure qui se fait dans l'âme!

Et il va, il part!... La grande machine du navire a jeté son sifflement sinistre, l'hélice tourbillonne avec des clapottements d'écume et des vagues blondes. Il est là, sur le pont, regardant la jetée d'où ses biens-aimés lui crient leur dernier adieu... il les voit désolés et pleurant comme devant une tombe... Oh! combien vite entre eux la mer se fait large!.. Il ne les entend plus, leur voix pour lui est déjà morte, mais ses yeux les possèdent encore, il voit leurs mains qui le saluent, il voit leurs mouchoirs blancs... Prêtre! lève bien haut ton bras vers le ciel, pour que ta vieille mère le voie encore et qu'elle comprenne et qu'elle sache, que Dieu seul peut demander ce martyre là au cœur de l'homme, et que là, du moins, tu viendras la revoir!...

Oh! Messieurs, si vous saviez les tristesses de ces départs suprêmes, de ces adieux sans espoir en ce monde!



Il y avait autrefois, dans la vie de missionnaire un cachet particulier, qui pouvait lui donner un charme humain et des attraits réels bien qu'inférieurs. C'était comme une vie de voyages à travers des régions inconnues, une vie aventureuse, dégagée des conventions asservissantes de notre vieille société européenne. une vie plus large et plus libre, où le zèle et l'initiative personnelle pouvait prendre son vol à l'aise. Quand l'esprit y rêvait, il voyait passer devant ses yeux des forêts vierges et des peuplades ingénues!.. C'est au passé qu'il faut mettre tout cela, Messieurs : toute cette poésie est morte. Que de fois le missionnaire, en abordant par delà les mers, se retrouve devant des rudiments de latin et de grec à enseigner là bas, à Calcutta, à Zika-Wei, à Alexandrie, comme il les fallait enseigner ici dans nos collèges séculaires. Vous avouerez que ce n'est point une perspective bien fascinante.

Mettons qu'il soit assez heureux pour échapper à ce vieil outillage académique. Le voici dans les jungles de l'Inde, dans le camp d'un roi du Zambèze, dans un village de Tonkin et de l'Annam : il se fait sa petite cabane de bois et de terre glaise, il élève de ses mains sa petite église au toit de chaume... il prêche, on l'écoute, il convertit, il se fait un petit troupeau d'outailles, il sauve des âmes! Ah! Messieurs, c'est pour lui le triomphe et le bonheur! Comme il remercie Dieu! Comme il le bénit! Comme il tient pour rien ses sacrifices et sa souffrance!..

Mais que de fois aussi, sa parole, ses prières, ses efforts tombent sur un terrain stérile, que de fois des années entières de prédication lui font à peine un néophyte, que de fois, même quand il a réussi, même quand il s'est fait sa petite famille chrétienne, l'or d'un envoyé des sociétés bibliques lui arrache, une à

une ces âmes qu'au prix de tant de douleurs il avait engendrées à la lumière.

Ah! c'est une rude vie, Messieurs, et qui demande des cœurs forts comme l'acier. Car le découragement et la tristesse y viennent à leur heure, comme dans toute vie d'homme, vous le savez bien!.. Cherchez alors, je vous en prie, cherchez autour du missionnaire, dans la solitude de son exil, cherchez une consolation humaine!.. La trouvez-vous?

J'en sais une, moi!.. mais je n'en sais qu'une : les lettres d'Europe!... Oh! les bien aimées lettres, oh! les douces pages écrites par tous les cœurs laissés là bas, c'est la langue de la patrie, c'est l'accent de la mère, du frère, de la sœur, des amis, c'est leur âme retrouvée là dans ces signes muets où vit leur pensée... Oh! oui les bienheureuses lettres, comme elles sont attendues avec impatience, fiévreusement ouvertes, lues, relues, dévorées, puis précieusement cachées comme la délicieuse réserve pour les jours mauvais!.. Quand viennent alors le découragement et la tristesse, après la consolation demandée à Dieu, il ira là, les retrouver et les relire... leurs pages seront déjà jaunies qu'il y retrouvera encore une suavité et des douceurs nouvelles, il verra, un instant du moins, passer et repasser devant ses yeux la figure bénie de ceux qu'il aimait et qu'il a quittés.

Ah! Messieurs, les lettres de la patrie!... Un jour il en arrive une, je ne sais quel signe inattendu le frappe, un pressentiment cruel le saisit, il l'ouvre,.. au premier mot, il pâlit... Oh! Oh! morte sa mère! Là bas, loin de lui, sans qu'il ait pu la revoir, sans qu'elle ait pu le bénir, sans qu'il ait pu lui fermer les yeux!... Et seul, dans sa petite cabane, sans un cœur à qui s'ouvrir, seul il pleure. Demain, à l'autel, toujours seul,

lui aussi il célébrera les obsèques de sa mère, et si quelque sauvage assiste au sacrifice, étonné, il se demandera pourquoi son prêtre pleure et prie en noir, car il n'y a pas de mort autour de lui!

Il y a alors une pensée de foi qui console le prêtre, la pensée du revoir là haut. C'est elle qui vous console aussi devant vos tombes, mais elle est plus douce au missionnaire car, pour lui, l'heure du revoir n'est jamais fort tardive. La mort vient vite dans sa vie.

C'est parfois, Messieurs, ce que Lacordaire appelait la belle mort de l'échafaud, ou le martyr dans les massacres de la Chine et du Tonkin... Mais, je ne sais, ces morts là ont un éclat glorieux qui semble contraster avec une vie si solitaire et si effacée.

Il en est une qui me semble la vraie mort du missionnaire.

François Xavier avait passé dix ans dans l'Inde, il avait établi la foi dans 52 royaumes, parcouru dans tous les sens plus de 3000 lieues de pays, baptisé de sa main plus d'un million de néophytes : il rêvait davantage et voulait évangéliser la Chine. Il monta sur un navire portugais qui devait l'y conduire. Comme il arrivait devant l'île de Sancian la fièvre le prit. Le ballonnement des vagues le faisant beaucoup souffrir il demanda qu'on l'y descendit. On l'y transporta et on le laissa sur le rivage... avec un Indien de Goa qui s'était attaché à lui. Il voulut marcher mais il ne le put longtemps... Il dû s'arrêter et, tandis que le Goanais à travers les grands bois courrait chercher du secours, il roula son manteau pour s'en faire un oreiller et se coucha sur le sol. Devant lui se dressaient dans la brume lointaine les côtes de la Chine, à sa gauche la mer immense balançait ses vagues murmurantes, dans les grands arbres de la côte le vent poussait des gémis-

sements sombres, un ciel gris étendait par dessus sa tête sa voûte monotone, pas un bruit des hommes ne venait à son oreille, c'était la grande solitude du monde... si vaste dans son morne silence, « *vasta silentio* ». Xavier prit dans ses mains son crucifix, il le serra sur sa poitrine, et les yeux au ciel, souriant à la mort qui venait : « Seigneur, murmura-t-il, j'avais mis mon espoir en vous, vous, vous ne m'abandonnerez jamais ! » Puis, sa belle tête se pencha sur son épaule, et seul, sur cette plage déserte, seul lui qui avait remué deux mondes, seul lui si grand qu'on l'a comparé à St Paul, seul, abandonné, il mourut !



Je vous ai fait, Messieurs, à traits rapides l'histoire du prêtre et de la religieuse ; je vous ai dit leur ministère et le rôle qu'ils ambitionnent dans la société.

J'ai laissé de côté, à dessein, autant qu'il est possible en un tel sujet, les considérations surnaturelles.

Mais comment n'y pas recourir à présent ?

Car enfin, je vous le demande, qu'est-ce qui les peut pousser à cette vie ?

L'intérêt, la recherche des aises et des douceurs de l'existence, la soif de la fortune ?

Mais ce serait folie, n'est-ce pas ?

Le désir des grandes influences et des primautés, celui de dominer et de gouverner les hommes ?

Mais il y a longtemps que le prêtre est dépouillé de ce pouvoir là, et le peu de gouvernement qui lui reste sur les âmes lui vient de leur volonté, toujours libre d'en secouer le joug.

Quoi donc, Messieurs ?

Le fanatisme.

Ah ! le fanatisme !.. Il faudrait pourtant s'entendre sur la valeur des mots. Voici comment le Dictionnaire le définit : « Exaltation religieuse qui a perverti la raison », et il cite ce mot de Voltaire : « Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. »

Messieurs, voyez dans sa petite cure des Ardennes, ce pauvre curé passer oublié, inconnu, misérable, dix ans, vingt ans, trente ans de sa vie ; voyez la religieuse dans son hôpital et son orphelinat ; voyez le missionnaire dans sa hutte de jonc et de feuilles sur les bords du Gange, au pied des Montagnes rocheuses.... Où est l'exaltation, la perversion de l'esprit, la rage?.. Où est même la fièvre et la colère? Et dites-moi donc, dans vos annales de pathologie, un cas de colère de fièvre, de transport, d'exaltation qui persévère trente ans, quarante ans, cinquante ans, toute une vie?

Il en est, je le sais bien.... aux petites maisons, mais avouez que, pour résoudre le problème qu'offre à vos yeux le prêtre et la religieuse, les déclarer tous fous serait une solution un peu leste!

Et pourtant, Messieurs, oui, nous sommes fous! Oui nous sommes fous, mais de cette grande folie de St Paul qui fait compter pour rien votre monde qui passe et qui meurt, et qui fait compter pour tout le ciel qui ne passe pas et qui ne meurt pas, oui nous sommes fous, mais de cette folie dont l'âme est à jamais enivrée, dès qu'elle a mis à ses lèvres le vin de la Foi, de l'Espérance et de la Charité divines.

Le secret du prêtre et de la religieuse le voici : il croit, il aime, il espère.

Quand au premier pas dans la carrière, l'évêque lui coupe les cheveux, il s'écrie, le jeune prêtre :

Dominus, pars hæreditatis meæ et calicis mei,
tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.

« Seigneur, c'est vous que j'ai choisi pour mon partage, c'est au calice de votre amour que je veux boire. Je sais, Seigneur, que vous me rendrez un jour les biens charmants que je perds pour vous! »

C'est là ce qui lui fait l'âme forte et la volonté trempée, c'est là ce qui lui donne l'énergie des sacrifices et le courage de tous les abandons, c'est là ce qui lui fait déchirer son cœur en deux, c'est là, quand toutes les douceurs qui vous enchantent passent devant lui, si attrayantes, si fascinatrices, quand il sent que ses bras s'ouvrent pour les saisir et que son cœur se précipite, c'est là ce qui lui fait fermer ses bras et repousser son cœur en se disant : « Non, non, plus tard!... Au ciel! Au ciel! »

Il croit, il aime et il espère!

Je vous demandais pour le prêtre et la religieuse votre respect : je vous ai montré qu'ils y ont droit.

Je vous demandais davantage... je vous demandais de les aimer : c'est à vos cœurs de décider s'ils en sont dignes et je le leur abandonne!

Vale! ama nos!..

Adieu! aimez-nous!

VICTOR VAN TRICHT, S. J.





LA NAVIGATION AÉRIENNE

ET

L'ÉLECTRICITÉ.

III.

Les ballons dirigeables et l'Electricité.

PERSONNE n'ignore que depuis quelques années la création des machines dynamo-électriques a ouvert la voie aux applications industrielles de l'électricité.

Si l'on en croit le *Cosmos* (11 sept. 1884. p. 10), une des premières tentatives faites pour utiliser un moteur électrique remonte à 1840. Déjà alors « il parut à New-York un journal spécial imprimé avec une presse qui était actionnée par une machine électro-magnétique inventée par un forgeron ingénieux ». Chose curieuse : la même année MM. Patterson présentèrent à l'Académie des Sciences de Paris un moteur électrique. Il devait servir à l'impression d'un journal hebdomadaire et ne servit en réalité à rien du tout. Aurait-on mieux réussi en Amérique? Il y a lieu d'en douter; car on ne connaît aucun générateur d'électricité antérieur à

1850, pouvant fournir un travail supérieur à quatre kilogrammètres (1).

Peu importe d'ailleurs ce fait d'un intérêt purement historique. Il est certain que des perfectionnements remarquables ont été récemment apportés aux machines dynamo-électriques. Réalisent-elles les conditions multiples auxquelles doit satisfaire le propulseur d'un navire aérien ? Nous allons voir.



M. Gaston Tissandier conçut le premier la possibilité de diriger les ballons au moyen de l'électricité. Pour s'assurer la priorité de l'invention, il prit dès le commencement de l'année 1881 un brevet ayant pour titre : *Application de l'électricité à la navigation aérienne.*

Les expériences d'essai furent faites avec des petits aérostats de forme allongée. Le premier cubait un peu plus de 2^m et pouvait, gonflé d'hydrogène, enlever un poids de 2^{kg}. Un moteur électrique modèle Siemens, ne pesant que 220 grammes, était fixé à la nacelle, et mettait en rotation rapide une hélice à deux ailes de 40 centimètres de diamètre. Des accumulateurs Planté de puissance différente mais d'un poids toujours inférieur à la force ascensionnelle, furent successivement employés comme source d'électricité. Avec trois éléments de 500 grammes chacun, une hélice de 60 centimètres de diamètre imprimait à l'aérostat une vitesse de 3^m à la seconde, pendant environ 10 minutes.

Le petit ballon fut d'abord assujéti à un arbre

(1) E. HOSPITALIER. *Les principales applications de l'électricité.* p. 337.

tournant très léger qui réglait ses mouvements, tout en lui permettant de démontrer sa vitesse propre ; puis on le fit fonctionner en liberté, en le maintenant à une hauteur invariable au moyen d'un *guide-rope* (1).

Durant l'exposition d'électricité de 1881, un aérostat du même genre fut installé au Palais de l'Industrie à Paris. « Ce petit ballon gonflé d'air, dit M. Gaston Tissandier (2), était disposé au milieu de la grande nef et attelé à un manège. Sous l'action de son moteur actionné par deux couples secondaires (accumulateurs) Gaston Planté montés en tension, j'obtenais, par la rotation de l'hélice de propulsion, une vitesse de translation de 3^m environ à la seconde. Lors de la séance d'ouverture de l'Exposition d'Electricité, le 11 août 1881, mon petit aérostat dirigeable fonctionna dans ces conditions, guidé par un fil métallique qui lui permettait de traverser la grande nef du Palais de l'Industrie. »

Le monde savant saisit toute la portée de cette application nouvelle. Une machine dynamo-électrique commandant une hélice de propulsion, et animée par des piles légères et suffisamment énergiques, offre sur les autres moteurs des avantages incontestables au point de vue aérostatique.

« Ces avantages sont les suivants : le moteur électrique fonctionne sans aucun foyer et supprime ainsi le danger du feu sous une masse d'hydrogène ;

(1) Le *guide-rope* est une corde, longue quelquefois de 120^m, qu'on laisse pendre hors de la nacelle. Elle se pose peu à peu à terre au moment de l'atterrissage, déchargeant ainsi le ballon de tout le poids de la partie traînante. Ce délestage insensible ralentit ou arrête même la chute de l'aérostat et lui permet au besoin de continuer sa route avec de très faibles oscillations verticales.

(2) GASTON TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*. p. 6.

il offre un poids constant et n'abandonne plus à l'air des produits de combustion, qui délestent sans cesse l'aérostat et tendent à le faire monter dans l'atmosphère. Il se met en marche avec une facilité inconnue jusqu'ici, par le simple contact d'un commutateur. (1) »

L'idée de l'inventeur plut beaucoup au public. On se disait déjà : « le petit ballon de l'exposition pourrait bien grandir ».



Des essais si encourageants inspirèrent le projet de faire des expériences avec un ballon monté. La première ascension eut lieu le 8 octobre 1883. M. Gaston

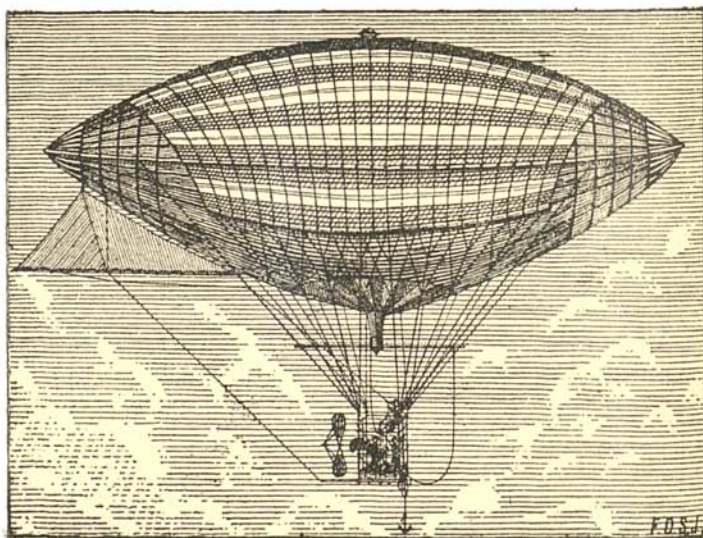


Fig. 7. — L'aérostat électrique à hélice de MM. Tissandier frères, lors de l'expérience du 8 octobre 1883.

(1) *Comptes-rendus*, T. XCIII. 1881. p. 254.

Tissandier en rendit compte à l'Académie, dans la séance du 15 octobre. Voici en quels termes il s'exprimait :

« L'aérostat électrique (fig. 7) qui a été construit par mon frère Albert, a une forme semblable à celle des ballons de M. H. Giffard et de M. Dupuy de Lôme. Il a 28^m de longueur de pointe en pointe et 9^m.20 de diamètre au milieu. Il est muni à sa partie inférieure d'un cône d'appendice terminé par une soupape automatique. Son volume est 1060^{mc}.

« Une housse de suspension remplace le filet ordinaire; elle est formée de rubans cousus à des fuseaux longitudinaux et maintenus dans la position géométrique qu'ils doivent occuper, par deux brancards latéraux flexibles, qui empêchent la déformation du système.

« La nacelle est une véritable cage parallépipédique, construite à l'aide de bambous, consolidés par des cordes et des fils de cuivre recouverts de gutta-percha, qui passent dans la vannerie inférieure....

« L'aérostat électrique, avec son moteur pouvant fonctionner trois heures, et tous ses accessoires, pèse 704^{kg}. En montant dans la nacelle, mon frère et moi, nous avons emporté une quantité de lest considérable, du poids de 386^{kg}. Cet excès de force ascensionnelle, dû à la bonne préparation du gaz, nous aurait permis d'avoir un propulseur deux fois plus puissant que celui dont nous nous servions.

« Nous nous sommes élevés lentement de notre atelier d'Auteuil, à 3^h 20^m du soir, par un faible vent est-sud-est. A terre le vent était presque nul; mais, comme cela se présente souvent, il augmentait de vitesse avec l'altitude et, à 500^m de hauteur, il atteignait une vitesse de 3^m à la seconde.

« Quelques minutes après le départ, nous avons fait fonctionner notre moteur électrique à l'aide de

notre batterie divisée en quatre auges de 6 éléments; un commutateur à godets de mercure nous permet de faire fonctionner à volonté 6, 12, 18 ou 24 éléments montés en tension et d'obtenir ainsi quatre vitesses différentes de l'hélice, variant de 60 à 180 tours à la minute. Cette dernière vitesse correspond à un travail de 100 kilogrammètres. Dès que nous avons fait fonctionner notre moteur à grande vitesse, la translation de l'aérostat par rapport à l'air ambiant est devenue subitement appréciable, et nous avons immédiatement ressenti l'action d'un vent frais produit par notre déplacement horizontal. Quand l'aérostat faisait face au vent, il tenait tête au courant aérien et restait immobile, ce que nous constatons en prenant sur le sol des points de repère au dessous de notre nacelle. Malheureusement l'aérostat ne gardait pas longtemps cette position favorable; il se trouvait tout-à-coup soumis à des mouvements giratoires que le jeu du gouvernail était impuissant à maîtriser complètement. Malgré ces rotations, que nous trouverons le moyen d'éviter dans des expériences ultérieures, nous avons recommencé la même manœuvre pendant plus de vingt minutes, ce qui nous a permis de stationner au-dessus du bois de Boulogne.

« Après avoir procédé aux expériences que nous venons de décrire, nous avons arrêté le moteur et l'aérostat a passé au-dessus du Mont-Valérien. Dès qu'il eût bien pris l'allure du vent, nous avons recommencé à faire tourner l'hélice. En descendant le courant aérien, la vitesse de l'aérostat s'est trouvée aussitôt accélérée; par le jeu du gouvernail, nous obtenions alors des déviations à droite et à gauche de la ligne du vent.

« A 4^h 35^m nous avons opéré notre descente dans le voisinage de Croissy-sur-Seine et l'atterrissage a été exécuté dans les meilleures conditions. L'aérostat est

resté gonflé toute la nuit sans perdre le gaz et il a été dégonflé le lendemain.

« Nous ajouterons en terminant, que notre ascension du 8 octobre doit être considérée seulement comme une expérience d'essai préliminaire; nous avons le projet de la renouveler avec les améliorations que comporte notre matériel. Nous ferons observer surtout que nous avons dans la nacelle un excès considérable de lest et qu'il nous serait facile dans la suite d'employer un moteur beaucoup plus puissant.

« La navigation aérienne ne sera pas créée en une seule fois; elle nécessite des essais nombreux, des efforts multipliés et une persévérance à toute épreuve. » (1)



Sous la première république on avait créé en France une compagnie d'*aérostiers militaires*, en vue de pourvoir les armées de postes d'observation mobiles. A son retour d'Egypte, Bonaparte ferma l'*Ecole nationale aérostatique de Meudon* qui avait été affectée à la formation de ce corps spécial.

En 1877, le ministère de la guerre réorganisa cet établissement : le siège de Paris avait montré de quelle utilité les aérostats pourraient être en temps de guerre. La commission instituée sous la présidence du colonel Laussedat entreprit de généraliser l'emploi des ballons captifs; depuis, les Français s'en sont servis déjà aux grandes manœuvres et pendant l'expédition au Tonkin. Mais les ballons ne rendront de vrais services à l'art militaire que du jour où on les dirigera au sein de l'Océan aérien.

(1) *Comptes rendus*. T. XCVII. 1883. p. 831.

Le directeur actuel de l'établissement de Chalais-Meudon, M. le capitaine Renard, l'avait compris. Aussi depuis les expériences de MM. Tissandier, s'est-il occupé de créer un moteur électrique propre à la direction des aérostats. Personne n'ignore ses succès. Une vitesse de 6^m.50 à la seconde a été obtenue à l'aide d'une machine dynamo-électrique et d'une pile puissante construites l'une et l'autre dans des conditions exceptionnelles de légèreté.

Le 9 août 1884, *La France*, le premier ballon véritablement dirigeable, s'est élevé dans les airs et est venu prendre terre au point même d'où il était parti.

Dès le lendemain, le *Moniteur Universel* rendit compte de l'expérience :

« Hier samedi, un aérostat ayant la forme d'un cigare très allongé, muni d'une hélice et d'un gouvernail, et mis en mouvement par un moteur mystérieux d'une puissance étonnante, eu égard à sa légèreté, s'est élevé majestueusement des ateliers d'aérostation de Meudon.

« Les aéronautes laissèrent d'abord le ballon monter à une hauteur un peu supérieure à celle du plateau de Châtillon. A ce moment ils mirent en mouvement leur hélice et l'on vit alors un merveilleux spectacle.

« L'aérostat s'ébranla lentement d'abord (fig. 8. 1^o) accéléra peu à peu son allure et on le vit se diriger vers l'est, avec la vitesse d'un cheval au galop. Bientôt il sortit de l'enceinte du parc de Chalais et s'engagea au-dessus de la forêt de Meudon.

« Au bout de quelques moments, on vit le gouvernail se mouvoir et le ballon évoluer avec la précision d'un steamer; l'aérostat atteignit bientôt le Petit-Bicêtre et Villacoublay. Il effectua en ce moment un virage complet et revint sur ses pas en décrivant une courbe majestueuse.

« Enfin après vingt-cinq minutes de voyage, il atteint exactement son point de départ et descendit, après une série de manœuvres habiles, dans la pelouse même d'où il s'était élevé.

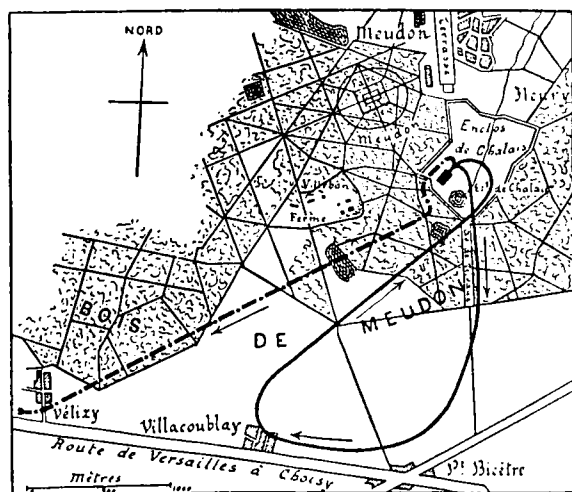


Fig. 8. — 1° ——— Tracé du voyage aérostatique exécuté le 9 août 1884, par MM. Ch. Renard et Krebs.
2° - - - - - Tracé du voyage du 12 septembre 1884.

« Nous avons eu l'heureuse chance d'assister du bois de Meudon à cette magnifique expérience, que tous les habitués de cette charmante forêt ont pu voir comme nous.

« Nous avons vu la pelouse du départ et de l'atterrissage. Ses dimensions sont très exigües : 150 mètres de longueur, sur 75 de largeur environ.

« Elle est entourée d'obstacles redoutables : grands arbres, bâtiments élevés, étang de plusieurs hectares, etc.

« Il fallait aux aéronautes une grande audace et une prodigieuse confiance dans leur appareil, pour essayer d'atterrir dans un aussi petit espace. Pour tous les spectateurs de cette expérience c'est là un véritable tour de force.

« Après une pareille expérience, on peut dire, sans aucune exagération, que le problème si longtemps cherché est enfin résolu et que la route de l'air est ouverte.

« Ce qui semblait hier une utopie est aujourd'hui passé dans le domaine des faits. Un ballon est parti de son port et y est fidèlement revenu avec une précision telle qu'on n'aurait pu mieux faire avec un bateau à vapeur.

« La ballon était monté par le capitaine du génie Ch. Renard, directeur des ateliers d'aérostation de Meudon, et à qui notre pays doit déjà tant de découvertes utiles et d'applications heureuses de l'instrument des Montgolfier et des Charles à l'art de la guerre.

« Le capitaine Ch. Renard était accompagné du capitaine Arthur Krebs, qui a été pendant près de six années son collaborateur et qui doit partager avec lui tout l'honneur de cette merveilleuse invention.

« C'est une gloire pour l'armée française d'avoir dans son sein des hommes de cette valeur.

« C'est aussi une grande gloire pour la nation française d'avoir complété la découverte de Montgolfier en transformant la bouée aérienne en un navire dirigeable.

« La navigation aérienne est aujourd'hui doublement un art français ; mais les bienfaits de la nouvelle découverte s'étendront évidemment sur le monde entier.

« Nous sommes à la veille d'une révolution complète dans l'art de la locomotion, révolution dont les conséquences sociales et internationales dépasseront probablement les prévisions les plus optimistes. Heureux ceux qui vivront assez pour assister à cette transformation et en goûter les bienfaits ! »



Nous aurons l'occasion d'examiner si ces brillantes espérances ont un fondement sérieux. Constatons seule-

ment que le nouvel essai du 12 septembre suffit pour étouffer cette explosion d'enthousiasme. Le ballon n'obéit plus cette fois avec la précision presque mathématique qui avait fait crier victoire un mois auparavant. Des laboureurs durent le ramener à Chalais.

Le voyage n'a pas été raconté par les aéronautes; nous emprunterons donc le récit aux rares témoins de cette excursion improvisée :

« Je reviens de Meudon, dit M. Chincholle, journaliste parisien. L'école d'aérostation est absolument fermée à tous. A la porte, un planton interdit l'entrée aux profanes.

« Je n'ai pas à dire comment j'ai pu cependant, sans déguisement ni fraude, — on le comprend — voir enfin hier le fameux ballon.

« Il n'a pas du tout l'apparence qu'on lui a donnée. Il ne ressemble en rien à un cigare. Dans les airs, à distance, il doit plutôt avoir l'air d'une immense baleine qui aurait au dessous d'elle une petite jonque chinoise.

« Il n'est réellement pas laid à contempler. On voit qu'il a été fait par des militaires. Il est propre comme un sou, et tiré à quatre épingles. Toujours gonflé, il se tient à l'ancre sous un immense hangar en briques rouges et en fer, complètement ouvert d'un côté (fig. 111). Quand on veut le lancer dans les airs, on le décroche et on le conduit au milieu de la vaste plaine, qui tout enclose fait face à la baie ouverte.

« Depuis un mois, le ballon est ainsi. Jeudi, le temps était très beau. Tout à coup, sans s'être fait annoncer, le ministre de la guerre arrive.

« Il était quatre heures. Le ministre voyait pour la première fois l'aérostat. Il s'en est fait expliquer les détails. La nacelle surtout l'a étonné. Elle lui a semblé bien maigre, bien légère. Ai-je dit qu'elle est en bambou? Elle est recouverte d'une espèce de mansarde

en toile, percée de petites fenêtres, par lesquelles on peut à peine passer la tête.

« Une idée aussitôt a troublé le ministre.

« — Cette nacelle est trop frêle, a-t-il dit. Etes-vous sûrs de pouvoir la faire atterrir sans danger par les moyens ordinaires, comme on pourrait y être contraint en temps de guerre?

« Les capitaines ont déclaré la chose plus que possible, facile... »

Ici notre reporter cesse d'être bien informé; des comptes rendus postérieurs en font foi. Il se plaint d'ailleurs que la presse ne soit pas invitée aux expériences : « Que l'on tienne, dit-il, à garder le secret sur les moyens, cela se comprend. Mais il n'y aurait aucun mal à ce que les résultats fussent constatés par les journaux. » —

M. le ministre enchanté demanda une expérience. Le moteur fut essayé à terre, et les spectateurs placés sur les hauteurs du bois de Meudon purent voir, à travers les vitres de la remise, les mouvements rapides et puissants de l'hélice de propulsion.

A 4^h-45^m, l'aérostaf, détaché de ses amarres et transporté dehors sur la pelouse, s'éleva en ascension libre en gardant une stabilité parfaite. Un vent nord-est l'entraîna d'abord dans la direction tracée une heure auparavant par un petit ballon d'essai (fig. 8, 2^o). Bientôt on fit tourner l'hélice. Sous le jeu combiné du gouvernail et du propulseur, le navire aérien se plaça vent debout et pendant 10 minutes, il resta absolument stationnaire à 200^m environ au dessus es arbres. La vitesse propre du ballon était donc précisément égale à celle du vent. Or, au moment de l'expérience, le courant d'air faisait 25^{km} à l'heure, soit à peu près 7^m à la seconde.

Tout-à-coup l'hélice cessa de fonctionner : l'échauffement des organes avait mis hors de service l'anneau mobile du moteur électrique. L'aérostat, livré aux courants de l'atmosphère, fut poussé vers Vélézy, à l'ouest de Villacoublay et atterrit, sans aucun dégât du matériel, dans une carrière située au delà du bourg.

D'après *Le Temps* (1) « une équipe de soldats accourus de Meudon et plusieurs cultivateurs des environs ont ramené le ballon jusqu'à son point de départ. Pour faciliter cette opération, on avait enlevé l'hélice et on l'avait déposée dans la nacelle.

« Ce n'est pas sans peine qu'on a fait franchir au ballon les bois qui séparent Meudon de Vélézy, d'autant plus qu'à maintes reprises, sous l'énergique impulsion du vent, le ballon s'est élevé de quelques mètres, en enlevant les travailleurs de bonne volonté qui s'étaient suspendus à la nacelle et qui faisaient l'office de lest....

« Nous pouvons ajouter que, dès hier soir et malgré leur apparent insuccès, les capitaines Renard et Krebs affirmaient que, si un accident ne s'était pas produit, ils seraient revenus contre le vent. Ils en donnaient pour preuve ce fait que, malgré la rupture de l'une des piles (2), ils avaient pu opérer leur descente dans une carrière dont la superficie totale ne dépasse pas vingt mètres carrés. Il fallait même être doué d'une extrême confiance pour risquer cette descente ; car il eût suffi que le ballon se fût écarté de

(1) *Le Temps*, 13 sept. 1884.

(2) Il paraît que l'insuccès de l'expérience eut une autre cause. Les isolants de l'anneau du moteur auraient été partiellement brûlés, ce qui donna lieu à une déperdition assez notable d'électricité.

quelques mètres, dans un sens ou dans un autre, pour qu'il vînt s'accrocher dans les arbres et, avec le vent qui soufflait, il est à prévoir qu'on eût eu un accident à déplorer. »

Les frères Tissandier avaient été prévenus assez tôt pour qu'il leur fût possible d'assister au moins de loin à cette grande expérience. Dès que le ballon commença à descendre, ils se précipitèrent dans la direction où il alla jeter l'ancre, et jouirent à leur aise du spectacle vraiment curieux du transport de l'aérostat électrique.

Pendant la route ils examinèrent soigneusement les détails de construction du navire aérien. Les capitaines Renard et Krebs n'en avaient parlé qu'avec réserve, même dans leur note à l'Académie des Sciences.

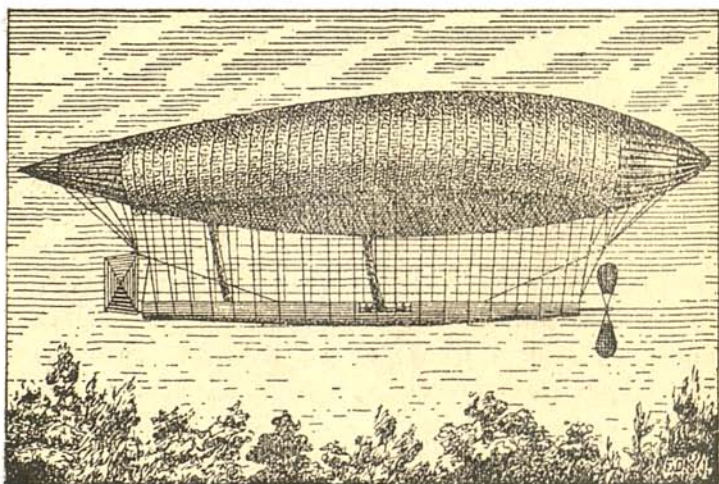


Fig. 9. — L'aérostat dirigeable électrique de MM. Ch. Renard et Krebs.

Voici la description qu'en a donnée M. Gaston Tissandier dans son opuscule sur *Les ballons dirigeables* :

« Le ballon proprement dit (fig. 9) est enveloppé

d'une housse ou chemise de suspension, dans laquelle il se trouve parfaitement sanglé de toutes parts, sauf à la partie inférieure. L'avant est d'un diamètre plus considérable que l'arrière..... La nacelle est formée de quatre perches rigides de bambous, reliées entre elles par des montants transversaux. Elle a environ 33^m de longueur et 2^m de hauteur au milieu. Trois petites fenêtres latérales sont réservées vers le milieu, afin que les aéronautes puissent voir l'horizon et distinguer la terre. Cette nacelle très légère et de forme élégante est recouverte de soie de Chine tendue sur ses parois. Cette enveloppe a pour but de diminuer la résistance de l'air et de faciliter le passage du système à travers le milieu ambiant. L'hélice est à l'avant de la nacelle; elle est formée de deux palettes et a environ 7^m de diamètre; elle est faite à l'aide de deux tiges de bois reliées entre elles par des lattes recourbées suivant épure géométrique et recouvertes d'un tissu de soie vernie parfaitement tendue.

« La nacelle est reliée à l'aérostat par une série de cordes de suspension très légères, réunies entre elles au moyen d'une corde longitudinale qui, attachée vers le milieu, donne de la rigidité au système. Le gouvernail placé à l'arrière, est à peu près rectangulaire, ses deux surfaces en étoffe de soie bien tendues sur un châssis de bois sont légèrement saillantes en forme de pyramides à quatre faces de très faible hauteur. Le navire aérien est muni de deux tuyaux qui descendent dans la nacelle; l'un de ces tuyaux est destiné à remplir d'air le ballonnet compensateur, au moyen d'un ventilateur que l'on fait fonctionner dans la nacelle; le second tuyau sert probablement à assurer une issue à l'excès de gaz produit par la dilatation. A l'arrière de la nacelle, deux grandes palettes en forme de rames.

sont fixées horizontalement ; elles servent probablement à écarter à droite et à gauche les cordes du gouvernail. Nous ne savons pas quel est l'usage de cet organe ; il est possible qu'il soit utilisé dans le but de modérer la descente. L'hélice est actionnée par une machine dynamo-électrique et le générateur d'électricité est une pile au sujet de laquelle M. le capitaine Renard garde le secret. »



Le 8 novembre 1884 les aéronautes de Meudon prirent une revanche éclatante de leur apparent échec du 12 septembre, et le double succès de cette journée prouva que l'accident survenu à la machine n'enlevait rien à la valeur du système.

Deux fois en un seul jour, le ballon dirigeable de



Fig. 10. — 1° ——— Tracé du premier voyage aérien du 8 novembre 1885, de midi à midi 45".
2° Tracé du second voyage, de 3 h. à 3 h. 35".

Meudon quitta la pelouse du parc et exécuta des évolutions variées, dont le lecteur peut suivre le tracé sur le plan ci-joint (fig. 10).

La première ascension eut lieu à midi. Après 45 minutes de voyage, le ballon atterrit au point de départ, sans aucune difficulté apparente.

A 3^h, les aéronautes partirent une seconde fois, et imprimèrent au navire aérien divers mouvements dans toutes les directions. Le capitaine Renard voulait probablement éprouver l'efficacité de son moteur et la stabilité de tout le système, car on vit l'aérostat évoluer successivement à droite et à gauche, descendre

le courant aérien, marcher avec vent debout et revenir encore au point d'où il était parti.

La vitesse propre du ballon était cette fois de $6^m.50$; celle du vent de $2^m.22$ à la seconde. L'hélice faisait 50 tours à la minute et développait une puissance effective de 5 chevaux.

« Quand le ballon fonctionnait dans le sens du courant aérien, sa vitesse pouvait être de $23^{km}.5 + 8^{km}$ ou de $31^{km}.5$ à l'heure; quand il remontait le courant avec vent debout, sa vitesse propre était au contraire de $23^{km}.5 - 8^{km}$ ou de $15^{km}.5$ à l'heure. Les officiers de Meudon ont donc pu facilement aller et venir dans tous les sens dans l'atmosphère (1). »



Pendant qu'à l'Ecole aérostatique de Meudon les recherches se poursuivaient avec un succès relatif indiscutable, on n'était pas resté inactif dans les ateliers d'Auteuil.

A la suite de l'ascension du 8 octobre 1883, MM. Albert et Gaston Tissandier s'occupaient de modifier quelques parties du matériel. Lors de leur première expérience, le gouvernail se trouvait entre le ballon et la nacelle, non loin de l'axe vertical. Il fut porté à la pointe arrière extrême (fig. 7), relié par le haut aux brancards longitudinaux de l'aérostat et par le bas à une pièce de bois de noyer très solide, fixée au dessous de l'hélice, à la partie inférieure de la nacelle. Le gouvernail était un châssis de bambou, revêtu de percaline et divisé en deux parties distinctes de surface à peu près égale. L'une maintenue fixe constituait la quille du navire aérien; l'autre,

(1) G. TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*, p. 96.

mobile autour d'une charnière, pouvait être inclinée à droite ou à gauche et déterminer une déviation corrélative de tout le système.

Le vendredi 26 septembre 1884, le ballon dirigeable fut essayé pour la seconde fois. Un ancien marin, M. Lecomte, accompagna les expérimentateurs. Chargé des manœuvres du gouvernail, il prit place à la partie supérieure de la cage de bambou, sur un petit banc construit à cet effet. M. Gaston Tissandier s'était réservé de régler le moteur et de prendre le point; son frère Albert s'occupa de maintenir le ballon à une hauteur invariable, en jetant du lest en temps opportun.

Avant le départ on lança de petits ballons d'essai; ils furent rapidement entraînés par les courants aériens supérieurs : il était à présumer qu'il serait difficile de revenir au point de départ.

Le résultat fut satisfaisant. L'aérostat a pu exécuter au dessus de Paris une suite d'évolutions dans des directions très diverses. Des milliers de spectateurs l'ont constaté.

Nous présentons au lecteur la communication que M. Gaston Tissandier fit le 29 septembre 1884, à l'Académie des sciences, au sujet de cette expérience :

« L'ascension a eu lieu à 4^h-20^m. A 400^m d'altitude, nous avons été entraînés par un vent assez vif du nord-est, et aussitôt l'hélice a été mise en mouvement, d'abord à petite vitesse. Quelques minutes après, tous les éléments de la pile montés en tension ont donné leur maximum de débit. Grâce aux dimensions plus volumineuses de nos lames de zinc et à l'emploi d'une dissolution de bichromate de potasse plus chaude, plus acide et plus concentrée, il nous a été donné de disposer d'une force motrice effective de un cheval et demi, avec une rotation de l'hélice de 190 tours à la minute.

« L'aérostat a d'abord suivi presque complètement la ligne du vent, puis il a viré de bord sous l'action du gouvernail et, décrivant une demi-circonférence, il a navigué vent debout. En prenant des points de repère sur la verticale, nous constatons que nous nous rapprochions lentement, mais sensiblement de la direction d'Auteuil (notre point de départ), ayant une complète stabilité de route. La vitesse du vent était environ de 3^m à la seconde et notre vitesse propre, un peu supérieure, atteignait à peu près 4^m à la seconde. Nous avons ainsi remonté le vent au dessus du quartier de Grenelle pendant plus de quinze minutes.

« Après notre première évolution, la route fut changée et l'avant du ballon tenu vers l'Observatoire.

« On nous vit recommencer dans le quartier du Luxembourg une manœuvre de louvoyage semblable à la précédente et l'aérostat, la pointe en avant contre le vent, a encore navigué à courant contraire. Après avoir séjourné pendant plus d'une heure au dessus de Paris, l'hélice a été arrêtée et l'aérostat, laissé à lui-même, tout en étant maintenu à une altitude à peu près constante, a été aussitôt entraîné par un vent assez rapide. Il passa au dessus du bois de Vincennes et à partir de cette localité, il nous a été facile de mesurer, par le chemin parcouru au dessus du sol, notre vitesse de translation et d'obtenir ainsi très-exactement celle du courant aérien lui-même. Cette vitesse variait de 3^m à 5^m par seconde; elle a changé fréquemment au cours de notre expérience. Arrivés au-dessus de la Varenne-Saint-Maur, au moment du coucher du soleil, nous avons profité d'une accalmie pour recommencer de nouvelles évolutions. L'hélice fut remise en mouvement et l'aérostat, obéissant docilement à son action, remonta avec beaucoup plus de facilité le cou-

rant aérien devenu plus faible. Si nous avions eu encore une heure devant nous, il ne nous aurait pas été impossible de revenir à Paris.

« L'ascension du 26 septembre 1884 aura donné une démonstration expérimentale des aérostats fusiformes, symétriques, avec hélice à l'arrière, et cela sans qu'il y ait nécessité de rapprocher dans la construction les centres de traction et de résistance. La disposition que nous avons adoptée, favorise considérablement la stabilité du système, sans exclure la possibilité de construire des aérostats très-allongés et de très-grandes dimensions, *qui peuvent seuls assurer l'avenir de la locomotion atmosphérique.*

« MM. les capitaines Renard et Krebs ont brillamment démontré d'autre part, que l'hélice pouvait être placée à l'avant et qu'il était possible de rapprocher considérablement la nacelle d'un aérostat pisciforme auquel elle est attachée; ils ont obtenu, grâce à l'emploi d'un moteur très léger, une vitesse propre qui n'avait jamais été atteinte avant eux. Nous rendons hommage au grand mérite de MM. Renard et Krebs, comme ils l'ont fait eux-mêmes à l'égard de l'antériorité de nos essais en ce qui concerne l'application de l'électricité à la navigation aérienne. »

Cette expérience, plus modeste sans doute que celles des officiers de Meudon, n'en figurera pas moins avec honneur dans les fastes de l'aéronautique. Les conditions n'étaient pas les mêmes de part et d'autre; les chances de succès ne pouvaient pas être égales. Le Ministère de la Guerre soutenait de forts crédits les essais du capitaine Renard; MM. Tissandier n'avaient pour toute ressource que leur fortune personnelle et leur bonne volonté. Un tel dévouement n'est pas de ceux qui durent. Bientôt il leur fut impossible de suivre

celui dont ils avaient été les devanciers. Les aéronautes d'Auteuil abandonnèrent leurs tentatives et se livrèrent à d'autres études. Depuis deux ans ils cherchent à réaliser, pour la photographie en ballon, des appareils spéciaux appelés à rendre de grands services à l'art militaire (1).



Il est intéressant de comparer les dimensions, les poids, les forces motrices et les propriétés des deux ballons électriques dirigeables.

Remarquons tout d'abord que l'un et l'autre s'écartent notablement de la forme sphérique.

« La nécessité de maintenir la direction de l'aérostat sensiblement en ligne droite, et de faire qu'elle ne se modifie qu'à la volonté de l'aéronaute agissant sur le gouvernail, exige que l'ensemble de l'appareil présente, d'une façon très caractérisée, un axe horizontal de moindre résistance, ainsi qu'une surface de résistance latérale placée à l'arrière du centre de gravité. Ce n'est donc pas seulement pour la convenance de réduire la résistance de l'aérostat à la marche horizontale, qu'il faut renoncer à la forme du ballon ordinaire, dont la surface est engendrée par la révolution d'un méridien autour d'un axe vertical. Un pareil aérostat, muni d'un moteur, serait sans cesse pour sa direction dans un état d'équilibre instable, exposé à tourner sur lui-même, en faisant ce qu'on appelle en marine des *embardees* intolérables (2). »

(1) LOUIS FIGUIER. *L'année scientifique industrielle*. 1885. p. 96. — 1886. p. 179.

(2) *Comptes rendus*. T. LXXI. 1870. Projet d'aérostat dirigé, par Dupuy de Lôme. p. 505.

La forme allongée facilite encore les manœuvres de l'atterrissage, si les engins d'arrêt sont attachés dans le voisinage d'une pointe de l'appareil (1). Une fois que l'ancre a mordu, tout le système s'oriente sous l'action du vent, à la manière d'une girouette, le courant d'air en contourne les parois, et les rafales n'amènent plus les effets désastreux, qui, par un temps agité, rendent la descente d'un ballon sphérique très dangereuse.

L'allongement de l'*aéronef* de Chalais-Meudon — c'est le nom consacré — est poussé jusqu'à la limite extrême : il est de 6 diamètres. Elle n'a pas du reste ses deux pointes symétriques. « On a reconnu en effet que, pour remédier à certaines irrégularités de marche, il vaut mieux donner à la proue une forme plus obtuse qu'à l'arrière qui s'allonge en s'amincissant peu à peu, de manière à s'opposer plus efficacement aux embardées. C'est tout à fait la forme des poissons à grande vitesse (2) ». Mais poursuivons.

Le ballon Renard a une longueur presque double de celle du ballon Tissandier; il est aussi beaucoup plus lourd. Le 9 août, le poids total enlevé et par suite la force ascensionnelle était de 2000^{kg}; le matériel de l'aérostat d'Auteuil, voyageurs compris, ne pesait guère plus de 1240^{kg}.

Faut-il appeler l'attention sur la différence, la plus apparente peut-être, des nacelles? Suivant les uns, la forme parallépipédique et ramassée de la cage du ballon Tissandier contribue à maintenir plus aisément le centre

(1) G. TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*. p. 68, note.

(2) G. ESPITALIER. *Les ballons et leur emploi à la guerre*. Conférence donnée à Grenoble aux officiers de la garnison. Mars, 1887.
(Revue scientifique.)

de gravité au milieu de l'appareil et lui donne plus de fixité. Suivant d'autres, la nacelle allongée avec l'hélice à l'avant constitue un véritable progrès : « L'hélice à l'avant, dit M. Duroy de Bruignac (1), a l'avantage de *trainer* l'appareil, ce qui le guide et diminue beaucoup la chance d'inversion sous l'action du vent relatif ».

En somme, au point de vue de la stabilité, de la facilité des mouvements, l'aérostat d'Auteuil et celui de Chalais-Meudon semblent se valoir.

Mais le moteur du capitaine Renard, la partie la plus importante du système, a une supériorité manifeste.

« La machine motrice a été construite de manière à *pouvoir* développer sur l'arbre 8.5 chevaux, représentant pour le courant aux bornes d'entrée, 12 chevaux (2). Elle transmet son mouvement à l'arbre de l'hélice par l'intermédiaire d'un pignon engrenant avec une grande roue....

« Quelques expériences ont été faites pour mesurer la traction au point fixe (3), qui a atteint le chiffre de 60^{kg} pour un travail électrique développé de 840^{kg}, et de 46 tours d'hélice par minute » (4).

La formule posée par Dupuy de Lôme établissait

(1) *Génie civil*. Remarques sur l'essai de navigation aérienne du 9 août 1884.

(2) Nous avons vu que la puissance effective moyenne ne dépassait pas 5 chevaux. Celle du moteur d'Auteuil était de un cheval et demi.

(3) Pour mesurer en kilogrammes l'effort de traction d'une machine dynamo-électrique commandant une hélice, on suspend le système à une poutrelle, de manière que le propulseur agisse par sa rotation sur un peson ou dynamomètre fixé à un obstacle inébranlable.

(4) *Communication de MM. Ch. Renard et Krebs à l'Académie des Sciences*.

qu'une force de traction de 60^{kg} suffit pour donner à un aérostat semblable à celui du capitaine Renard, une vitesse de plus de 5^m par seconde dans un air parfaitement calme. L'évènement, nous l'avons vu, a vérifié les résultats du calcul.

Ces données font bien ressortir la difficulté d'obtenir un résultat satisfaisant. Lors de l'essai du moteur, le travail utile, c'est-à-dire, celui qui sera employé à vaincre la résistance du ballon à la marche, est au travail théorique produit par les piles, comme 60 est à 840, soit environ dans le rapport de 1 à 14. La presque totalité de la force est donc absorbée en pure perte, et employée soit à vaincre les résistances passives de la machine, soit à déterminer l'échauffement des organes, soit à déplacer les molécules d'air qui doivent servir de points d'appui au propulseur. Enfin la transformation de l'électricité en travail se fait toujours d'une manière très imparfaite; il s'ensuit que le travail mesuré aux bornes du moteur électrique est *sensiblement le double* du travail développé sur l'arbre. Cette déperdition formidable ne doit pas trop nous étonner : la meilleure machine à vapeur n'utilise que 10 pour 100 du travail théorique.

La pile inventée par le capitaine Renard et construite pour le ballon dirigeable, est divisée en quatre sections pouvant être groupées en surface ou en tension, de trois manières différentes. « Par cheval réellement disponible sur l'arbre de la machine et par heure, cette pile ne pèse que 25^{kg}, tandis que celle de M. Tissandier pèse 68^{kg} dans les mêmes conditions; en revanche, elle s'épuise un peu plus vite que celle-ci et ne peut agir que deux heures au maximum » (1).

(1) Confér. de M. G. ESPITALIER.

Quant aux détails, tout est mystère pour les profanes. Personne ne connaît, ni le modèle de la machine dynamo-électrique, ni les propriétés particulières du générateur du courant. On sait tout au plus que celui-ci est une pile nouvelle au bichromate de potasse d'une puissance et d'une légèreté exceptionnelles. La note présentée à l'Académie des Sciences par M. Hervé Mangon ne laisse rien soupçonner : « Chacun, disait-il, comprendra mon silence »..... MM. Renard et Krebs avaient reçu ordre du ministre, d'entourer leurs essais du secret le plus absolu.

Il est donc impossible de dire nettement en quoi le moteur des officiers de Meudon, l'emporte sur celui des frères Tissandier.

Ce dernier (1) se compose de trois parties distinctes :

1° d'un propulseur à deux palettes hélicoïdes de 2^m.85 de diamètre ;

2° d'une machine dynamo-électrique Siemens, nouveau type réduit à son minimum de poids ;

3° d'une batterie de piles électriques légères au bichromate de potasse.

Le propulseur est formé d'un moyeu métallique entièrement creux, dans lequel sont fixées deux longues tiges de bois de sapin bien sec. Ces tiges servent de support à des lattes préalablement gauchies suivant épure géométrique. Les palettes ainsi constituées sont recouvertes de soie vernie à la gomme laque et maintenues à l'état de fixité à l'aide de tendeurs en fils d'acier. Cette hélice ne pèse que 7^{kg}.

Les pièces de montage de la machine dynamo-électrique sont en acier fondu. Il y a quatre électros

(1) G. TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*, p. 16.

dans le circuit. La bobine est longitudinale, ou très-longue par rapport au diamètre ; elle comprend trente-six faisceaux parallèles à l'axe. L'appareil est réduit au minimum de poids et monté sur un châssis à jour. Il pèse 55^{kg} (1). La bobine fait 1200 tours à la minute ; grâce à une transmission par engrenage, l'hélice n'en fait que 120.

La batterie électrique comprend quatre auges d'ébonite à six compartiments. Chaque élément de pile renferme, montés sur des tiges de cuivre plombé, onze charbons minces et dix zincs, placés alternativement les uns à côté des autres... Chaque compartiment est muni à sa partie intérieure, d'un mince tube d'ébonite qui communique à un conduit latéral, relié par l'intermédiaire d'un tube de caoutchouc à un grand seau d'ébonite très léger, contenant la solution acide de bichromate de potasse. Quand on lève le seau, la pile se remplit et le courant passe ; quand on baisse le seau, la pile se vide et cesse de fonctionner. Dans la nacelle de l'aérostat électrique, chaque auge est alimentée par un seau d'ébonite contenant trente litres de la dissolution acide. Un commutateur à mercure permet de lancer à volonté dans le moteur le courant de 6, 12, 18 ou 24 éléments, et d'avoir ainsi quatre vitesses de l'hélice. La pile montée en tension, développe un travail effectif maximum de 100 kilogrammètres. Son poids est de 180^{kg}.

Le poids total du moteur, de l'hélice et des piles était de 280^{kg}. ; pour le ballon Renard cette même partie du matériel pesait 652^{kg}. soit à peu près le triple.

La supériorité de l'aérostat de Chalais-Meudon est

(1) L'hélice du ballon de MM. Renard et Krebs pèse 41^{kg}. ; l'arbre moteur 30^{kg}. 500 ; la machine avec bâtis et engrenage, 145^{kg}.

par conséquent due en partie à sa force ascensionnelle plus grande. En effet, dans un porteur plus volumineux, la surface est plus petite par rapport à la capacité. On peut donc embarquer un moteur plus lourd et ce moteur agira dans des conditions beaucoup plus favorables, puisque la résistance à la marche sera proportionnellement moindre, en raison de la diminution relative de la surface.



Les aéronautes de Meudon ont continué, en 1885, de s'occuper d'expériences relatives à la direction des ballons.

A la date du 31 août, *Le Pèlerin* écrivait :

« Les capitaines Krebs et Renard sont sortis mardi de leur hangar de Meudon pour remonter : une faible course du côté de Versailles. — Ils ont avancé, évolué,

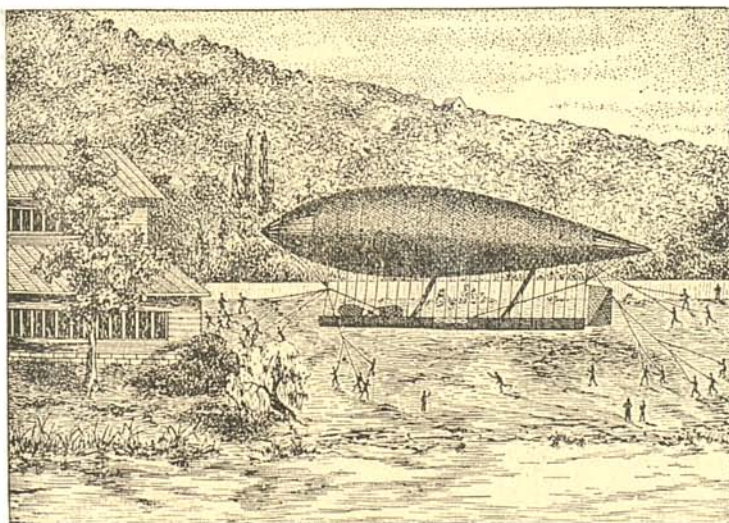


Fig. 11. — Le ballon *La France* remorqué à terre et ramené sous le hangar de Chalais-Meudon.

sont descendus, et des soldats ont ramené le ballon avec une corde à l'écurie. » (fig. 11.)

En effet le 25 août, le capitaine Renard, aidé cette fois de son frère, a essayé un nouveau propulseur électrique. Malgré le vent qui était assez vif, toutes les manœuvres ont bien réussi et le ballon a atterri à l'endroit désigné d'avance, dans l'enclos de la ferme de Villacoublay, près du Petit-Bicêtre. (fig. 8.)

« Le mardi 22 septembre 1885, à 4 h., l'aérostat, monté par les capitaines Paul et Charles Renard et par M. Duté-Poitevin, aéronaute civil attaché à l'établissement de Chalais, s'élevait au dessus du bois de Meudon, évoluait pendant quelques instants et changeait de direction au gré de ses conducteurs; puis vers 4 h. et demie, mettant le cap sur le nord, il arrivait rapidement au dessus de la gare de Meudon. Poursuivant ensuite sa route, le ballon passait au dessus de la Seine à la hauteur de l'île de Billancourt et s'arrêtait au Point-du-Jour. A ce moment les personnes qui descendaient la Seine sur un bateau-hirondelle ont aperçu les navigateurs aériens et les ont salués de leurs joyeuses acclamations....

« Il semble que depuis la dernière ascension les aéronautes de Meudon aient réalisé certains progrès. Ils n'avaient plus l'air d'ébranler à grand' peine une machine inerte. Dès que l'hélice était mise en mouvement, l'aérostat fendait les airs avec précision et rapidité.

« A plusieurs reprises, les aéronautes ont jeté du lest; au lieu de tomber verticalement sur le sol, ce lest formait dans l'espace une longue traînée horizontale. C'est qu'au lieu de s'élever purement et simplement, comme les ballons ordinaires, l'aérostat de MM. Renard avançait en même temps dans la direction qu'ils avaient choisie à l'avance.

« Un petit ballon de quelques décimètres de dia-

mètre, abandonné au moment où l'aérostat dirigeable passait au dessus de la Seine, fut promptement dépassé par les voyageurs aériens.

« Au Point-du-Jour l'aérostat vira de bord et mit le cap sur le bois de Meudon. Il avait cette fois le vent pour auxiliaire; aussi la distance qui sépare le Point-du-Jour du camp de Chalais, fut-elle franchie en quelques minutes. A 6 h., l'aérostat arrivait au dessus du camp. Il descendit sans secousses et sans incidents juste au milieu du parc.

« Le lendemain, l'expérience a été renouvelée en présence du Ministre de la Guerre » (1).



Le moteur électrique, employé dans les expériences de 1884 et qui ne pesait que 100^{kg}, était dû au capitaine Krebs; mais « les ascensions du 25 août et des 22 et 23 septembre 1885, furent exécutées avec une machine de même poids, construite par M. Gramme. Pour arriver à lui faire développer 9 chevaux de force, sans augmentation de poids, il fallut doubler la vitesse de l'anneau qui peut tourner maintenant à 3600 tours par minute. Cette énorme vitesse a nécessité des transformations importantes et des précautions multiples pour empêcher les axes de chauffer : des améliorations sensibles furent aussi apportées à la transmission et au mode de graissage » (2).

Les expériences de 1885 n'amenèrent du reste aucune solution nouvelle du problème de l'aéronautique et ne

(1) LOUIS FIGUIER. *L'année scientifique et industrielle*. 1885, p. 161.

(2) Confér. de M. G. ESPITALIER

servirent qu'à mieux en fixer les bases. Les inductions du calcul et les mesures au repos laissaient trop d'incertitude au sujet de la loi de résistance de l'air; on en fit des déterminations plus précises. Certaines parties du ballon avaient été considérablement allégées et il fut possible d'enlever un troisième aéronaute spécialement chargé d'enregistrer à chaque instant la vitesse de l'aérostat en marche.



Aucun essai de quelque importance n'a marqué l'année 1886, et les aéronautes de Meudon ont cessé d'occuper l'attention publique. Les résultats obtenus n'en sont pas moins incontestables. Rien de plus simple, en théorie, que la direction des ballons : un siècle entier, dont chaque année, pour ainsi dire, pourrait rappeler d'infructueuses tentatives, en a démontré les difficultés pratiques. Dans une terre encore inconnue chaque pas est une conquête. Aussi la Commission de l'Académie des Sciences a-t-elle, à l'unanimité, décerné le prix Ponti, pour l'année 1886, à MM. Renard et Krebs, pour les résultats de leurs différentes expériences.

Dans la même séance, l'Académie a proposé pour sujet du prix Fourneyron, qu'elle décernera, s'il y a lieu, dans sa séance publique de 1887, la question suivante : « Etude théorique et pratique sur les progrès qui ont été réalisés depuis 1880 dans la navigation aérienne » (1).

L'aéronautique est une science toute nouvelle; elle commence à peine à se créer un corps de doctrine. On le voit, l'évidence des faits lui a conquis droit de

(1) *Comptes-rendus*. T. CIII. 1886. p. 1393 et suiv.

cité à l'Académie des Sciences. On y discute aujourd'hui de la direction des ballons après en avoir médité autrefois. Des encouragements venus de si haut soutiendront les savants dans leurs recherches persévérantes.

Le ballon *La France* n'était, dans la pensée des constructeurs, qu'un appareil de démonstration. Déjà le commandant Renard a annoncé à l'Institut la construction d'une aéronef plus considérable. Elle cubera 3200^m environ, portera une machine de 35 à 40 chevaux et pourra probablement se déplacer avec une vitesse de 10^m par seconde.

« En Russie, on paraît s'occuper sérieusement d'appliquer la machine à vapeur à la propulsion des aérostats. Le général Boreskoff a envoyé à M. Gabriel Yon, aéronaute de Paris, l'ordre de faire commencer la construction d'un ballon dirigeable à vapeur, d'après le système proposé par cet ingénieur. » (1)

Il est donc probable qu'on possèdera sous peu des navires aériens capables de *tenir tête* à une brise fraîche ou à un vent de moulin; mais il s'en faut de beaucoup qu'on *remonte* les courants d'air régnant le plus communément dans nos contrées. Reste toujours, selon l'expression aussi juste qu'originale de Jules Verne, à « mettre un cheval-vapeur dans un boîtier de montre! »

Louvain.

FR. DIERCKX, S. J.

(A continuer.)

(1) LOUIS FIGUIER. *Année scientifique*, 1886. p. 180.







LE PRÊTRE

DANS « L'ABBÉ CONSTANTIN ».

NOUS vous rappelez cet heureux livre qui a rapidement fait fortune presque à l'égal des plus mauvais? Reparlons-en un peu, non point pour en refaire l'analyse ou la critique, ce ne serait plus de saison; mais bien pour étudier de plus près le caractère du personnage dont il porte le nom, du prêtre, l'abbé Constantin.

Il y a beaux jours que les romanciers et les dramaturges ont introduit le prêtre dans leurs œuvres; les uns, et en très grande majorité, pour le vilipender et l'avilir; les autres, pour lui faire tenir un rôle pas trop choquant, le plus souvent naïf et bon enfant dans les drames vulgaires de la vie profane. M. Ferdinand Fabre, qui a tenté plus ou moins heureusement dans ses romans d'être le peintre fidèle de la vie et des mœurs sacerdotales, en fait la déclaration avec certaine emphase dans la préface de « Julien Savignac ». — « Comme l'homme d'état, le médecin, le laboureur et le bourgeois, le prêtre, dit-il, appartient au romancier; c'est un fait accompli. » — Nous ne pouvons que protester contre la brutalité du fait, puisqu'il

s'impose; mais il nous reste beaucoup à dire sur le droit que s'arrogent les romanciers.

Il va de soi que nous contestons absolument ce droit aux auteurs qui ont fait jouer au prêtre un rôle absurde ou odieux en contradiction évidente avec le caractère sacerdotal. Ajoutez à cela qu'ils ont présenté *ce* prêtre à leurs lecteurs ou à leurs spectateurs en leur disant clairement ou par sous-entente : tel est le *type*; tous les prêtres ressemblent à celui-ci, *ab uno disce omnes*. — Tel le prêtre des Flaubert, des Zola, des Goncourt, des Péladan. Nous n'aurons qu'un mot à dire en passant à ces écrivains : ils n'ont vu ou imaginé qu'un prêtre, sans comprendre *le* prêtre; et cette inintelligence est pour eux un premier châtement.

D'autres écrivains par un reste de foi et par respect du sentiment des convenances dont ils ne se sont point totalement départis, ont présenté le prêtre sous un jour relativement favorable, nous ne le contesterons pas; mais il leur a été presque généralement impossible de se maintenir dans les limites de la vérité, qu'il est d'ailleurs malaisé de respecter dans les œuvres de pure imagination, alors même qu'elles se donnent pour réalistes. Voici comment ces derniers ont erré. Ils se sont inclinés sans difficulté devant le caractère surhumain du prêtre; mais dans le prêtre, ont-ils dit, il y a l'homme et c'est l'homme qui est justiciable de notre tribunal; c'est à l'homme que nous appliquons notre « procédé commun d'analyse ».

Ce dédoublement du prêtre est illusoire. Il est par trop évident qu'aux yeux de la masse des lecteurs, les coups iront au-delà de la personne et atteindront le caractère, et que les communes faiblesses de l'homme (qui les niera?) amoindriront le ministre de Dieu. Pourquoi, dès là qu'il ne s'agit plus que de l'homme,

mélez-vous le prêtre aux mille caprices de la vie? Introduisez dans vos récits tel autre personnage qu'il vous plaira et qui remplira avec quelques variantes le rôle du prêtre. Ce qui a manqué et ce qui manquera presque infailliblement aux écrivains de pure imagination pour nous donner une exacte représentation du prêtre, c'est la connaissance et surtout l'expérience intime et personnelle de l'action mystérieuse et divine du prêtre remplissant sa sublime mission au profit de l'individu et de la société.

J'aurais attendu avec confiance un type sacerdotal dans un roman qu'aurait fait Louis Veillot, par exemple : les suaves et touchantes pages de « *ce que c'est qu'un curé* » me donnaient des gages d'une réussite presque certaine. Assurément le grand écrivain ne m'aurait offert qu'un type parfait dans sa dignité; mais je crois, malgré tout, que ce type, dans telle ou telle circonstance, eût encore été dépaycé dans un roman. Lamartine nous a tracé en quelques lignes de sa prose poétique, un admirable portrait du curé de campagne. Et bien! lorsqu'il s'est agi de transporter ce curé de campagne dans un roman et d'en faire le curé de Valneige, nous avons eu en *Jocelyn* un prêtre d'une orthodoxie plus que douteuse et d'un caractère vapoureux et romanesque tout à fait outrageant, un prêtre déiste à la façon de Rousseau.

Il y a cinq ans environ, M. Ch. Buet eut l'audace de mettre le prêtre au théâtre. L'intention était des meilleures et franchement l'œuvre eut un succès auquel on ne devait pas s'attendre, non certes à cause de l'infériorité de l'œuvre qui était remarquable sous bien des rapports, mais eu égard aux idées du public en matière de théâtre. Quoi qu'il en soit des excellentes intentions de l'auteur et du dénouement chrétien du drame, le rôle du prêtre est quelquefois choquant malgré tout, et le caractère sacerdotal n'y est pas exempt de défaillances.

Tant il est vrai, pour nous, qu'il est presque toujours inconvenant de mêler les personnes sacrées aux personnes profanes, quand ce commerce ne peut qu'amoin­drir les premières. Ce rapprochement nous blesse autant que la présence effective d'un prêtre, sans nécessité, dans un milieu d'où s'exhaleraient à bouffées trop fortes, les parfums de la mondanité, pour ne rien dire de plus.



Puisque le fait est accompli et s'accomplit encore, subissons-le et étudions le caractère du prêtre dans un des romans les plus honnêtes de l'époque, l'Abbé Constantin par Ludovic Halévy. C'est cette honnêteté que M. Ed. Pailleron a fait longuement ressortir dans la dernière partie de son discours de réception académique, à l'entrée d'Halévy au palais Mazarin. « Car, pour « vertueux, Monsieur, il l'est, votre roman, il l'est abso-
« lument, cyniquement. C'est même la seule critique
« qu'on lui ait faite; le charme, le talent, le succès,
« on n'y pouvait mordre. Mais trop de moutons, pas
« assez de loups! trop d'honnêteté! trop de vertus! trop
« de fleurs, Monsieur! Cette bonne Américaine qui a un
« bon mari et une bonne sœur aimée d'un bon officier neveu
« d'un bon curé, tout ce bon roman qui, de bonnes
« actions en bonnes actions, finit par un bon mariage...
« Cela n'est pas dans la vérité, cela n'est pas dans la
« nature! Voilà ce qu'on lui reprochait et voilà juste-
« ment ce qui nous charme, moi et vos milliers de
« lecteurs; voilà ce qui nous détend, nous repose, nous
« soulage et surtout nous change. »

Il faut convenir que, pour un juif, M. L. Halévy n'a pas trop maltraité le prêtre catholique, et qu'il lui a même fait jouer dans son récit un rôle assez

sortable. La qualité maîtresse du vieux curé de Longueval, tel que nous le représente le romancier, c'est l'amour qu'il porte à ses ouailles et surtout sa charité envers les pauvres. Il y est fait allusion en bien des endroits. S'il est triste du départ des seigneurs de Longueval, c'est avant tout à la pensée que ses pauvres en souffriront; la châtelaine a disparu, qui s'était constituée la providence des malheureux. « C'était elle qui, deux fois
« par semaine, dans son grand landau tout encombré
« de petits vêtements d'enfant et de gros jupons de
« laine, venait prendre l'abbé Constantin et faisait avec
« lui ce qu'elle appelait la chasse aux pauvres. » Malheureusement elle n'est plus là! La tristesse du prêtre, qui nous paraît exclure un peu trop dans ses excès, l'abandon à la céleste Providence pour une providence toute terrestre, se dissipe dans l'âme du vieux curé à l'annonce que les nouvelles châtelaines de Longueval sont catholiques; un instant trompé par leurs noms et leur origine américaine, il les avait crues protestantes. Bien plus, le bonheur tranquille fait place aux dernières appréhensions du vieux pasteur, lorsqu'il palpe de ses mains charitables, les milliers de francs de ses généreuses donatrices. La caisse des pauvres n'est plus jamais tarie; elle finit même par ressembler au fameux tonneau des Danaïdes aussitôt vidé que rempli et s'emplissant sans relâche. Car à la longue, la charité du vieux curé de Longueval devient étourdiment dépensière et prodigue, malgré les scrupules intéressés peut-être de la servante du presbytère. Bref, cette charité, sauf en ses derniers aveuglements, est toute à l'honneur de l'abbé Constantin. Et cependant elle ne nous rassure pas et laisse s'élever en nous des doutes sur son principe vivifiant et inspirateur, bien que le prêtre nous dise une fois en passant, qu'il donne « *pour se faire pardonner* ».

C'est que l'abbé Constantin ne brille pas précisément par son discernement. Ainsi n'est-il pas convenable de nous le montrer dans sa foi et dans ses espérances, d'une condescendance et d'une ignorance naïves telles, qu'on ne se défend pas d'un sentiment de pitié à son adresse. « Parmi les tombes du cimetière, nous dit
« Halévy, il y en avait une qui, plus souvent que les
« autres, avait sa visite et ses prières. C'était la tombe
« de son vieil ami, le docteur Reynaud, mort entre ses
« bras en 1871, et dans quelles circonstances! Le doc-
« teur était comme Bernard, jamais il n'allait à la
« messe et jamais il n'allait à confesse; mais il était
« si bon, si charitable, si compatissant à ceux qui
« souffraient!... C'était la grande préoccupation, la
« grande inquiétude du curé. Son ami Reynaud, où
« était-il? Puis il se rappelait la noble vie du médecin
« de campagne, toute de courage et d'abnégation, il se
« rappelait sa mort, surtout sa mort! et il se disait :

« — Au paradis! il ne peut-être qu'au paradis!
« Le bon Dieu lui a fait faire *peut-être* un peu de
« purgatoire... *pour la forme*... mais il a dû l'en tirer
« au bout de cinq minutes. »

Il faut avouer que ces croyances ne sont point d'une franche orthodoxie. On dirait toutefois que le vieux curé conserve par devers lui ses béates espérances et garde, à ce sujet, de la retenue en public. Lorsque M^{me} Scott et Bettina traversant le cimetière en compagnie du curé et de Jean Reynaud pour se rendre à l'église, remarqueront la tombe du docteur Reynaud, le prêtre se contentera de dire du défunt en montrant Jean : « C'était son père! »

Remercions-le de n'avoir pas fait encore ici, à ses catholiques visiteuses, le panégyrique que nous venons de lire.

Puisque nous en sommes arrivé à ce passage du récit, arrêtons-nous à un détail que nous ne goûtons que médiocrement. Le curé de Longueval est agenouillé au pied de l'autel dans son église pour l'office du soir du mois de Marie. Bettina joue sur l'harmonium une rêverie de Chopin et le vieux prêtre se prend à pleurer. « Pour qu'il se trouvât encore des larmes dans les yeux du vieux prêtre, il avait fallu qu'une petite Américaine passât les mers et vînt jouer une rêverie de Chopin dans l'église de Longueval. » — Nous trouvons cela un peu forcé et exprimé avec trop d'emphase. Rien dans le simple curé de village, l'abbé Constantin, rien ne nous fait deviner, au contraire, une âme d'artiste capable de s'émouvoir aux harmonies étrangement mélancoliques et passionnées de Chopin, que les seuls initiés ou de mystérieux malades peuvent comprendre et sentir à ce point d'émotion profonde.

Pour faire accepter le prêtre même soucieux de sa dignité, le romancier, nous l'avons déjà donné à entendre, le montrera à son public avec certaines faiblesses. C'est une concession malheureuse mais fatale, devant laquelle les mieux intentionnés même ne reculent pas.

Aussi ne tardons-nous pas à apprendre que l'abbé Constantin, au demeurant simple et austère dans son presbytère, aime la bonne chère à l'extérieur. Après avoir déploré pour ses pauvres, le départ des anciens châtelains, il le regrette pour lui-même. Le romancier y met cependant de la délicatesse et ne l'avoue chaque fois que grâce à un honnête correctif. Lisez plutôt : « Puis il pensait aussi, — les plus grands saints ont leurs petites faiblesses, — il pensait aussi à ses chères habitudes de trente années brusquement interrompues. Tous les jeudis et tous les dimanches, il dînait au château... Comme il était gâté, choyé, câliné!... »

— « Il ne reculait pas devant deux ou trois verres de vin de champagne. Il ne haïssait pas la bonne chère. La perfection n'est pas de ce monde, et si la gourmandise était, comme on le dit, un péché capital, que de bons curés iraient en enfer ! »

Eh bien ! n'en déplaise au sémite M. Halévy, qui s'est trop fait ici un écho affaibli de Rabelais, la gourmandise est bel et bien un péché capital. Il y a des degrés, il est vrai ; et nous voulons croire, malgré le romancier lui-même, qui en parle à l'étourdie, que l'abbé Constantin n'en est pas arrivé sur ce vilain chapitre, au point où M. Halévy semble nous dire.

Pourquoi mettre encore à découvert la simplicité d'esprit du curé de Longueval, en lui décochant ce petit trait satirique : « Jean était intelligent et laborieux ; il fit de tels progrès que les deux professeurs, — *le curé surtout*, — se trouvèrent, au bout de quelques années, un peu embarrassés. »

Loin d'admirer la condescendance du vieux curé à l'égard de Paul de Lavardens, nous la blâmons absolument. Comment ! voilà un gaillard qui vient raconter devant un prêtre, en termes au moins libres, ses fredaines de jeunesse dans le monde interlope, et c'est à peine s'il est réprimandé, alors qu'il aurait dû être sévèrement tancé !

Comme presque tous les romans, *l'Abbé Constantin* se termine par un mariage ; mais à la différence de beaucoup d'autres, ce mariage se prépare en toute honnêteté, et le rôle du prêtre est aussi correct que possible en ces circonstances, où il ne nous plaît pourtant point de le voir se mêler, en dehors de ses attributions spirituelles.

L. Halévy fait bien de nous montrer le vieux prêtre en prières pour attirer la bénédiction du ciel sur ses

bienfaitrices et pour obtenir à Bettina un mari selon son cœur. C'est bien du ciel en effet, que doivent descendre dans les âmes, comme les rayons du soleil bienfaisant, les grâces nécessaires en ces sacrées et solennelles situations de la vie. Mais encore une fois, comme tout cela est étrange dans un roman! Comme cela détonne! Et cependant nous le redisons aussi, puissent les romanciers, à défaut d'une plus parfaite intelligence, comprendre toujours de cette façon, le respect dû aux choses saintes! Le roman serait plus présentable assurément et ne ferait plus si souvent monter le rouge de la honte aux fronts qui savent rougir encore.

Le vieux curé de Longueval a donc souvent et longuement interrogé M^{me} Scott, au sujet de Bettina la fiancée, et il a autant parlé de Jean Reynaud le fiancé. Ce fut un échange de renseignements de part et d'autre où se trahit, sans y prendre garde, l'excessive bonhomie d'un entremetteur honnête et naïf tout à la fois.

Or je ne trouve qu'une excuse meilleure que toutes les autres pour l'abbé Constantin, c'est que Jean Reynaud, son filleul, est seul au monde et n'a plus personne qui s'intéresse à lui, si ce n'est le vieux pasteur de Longueval.

C'est surtout en la comparant à d'autres tentatives du même genre, que, malgré ses défauts, nous trouvons honnête l'œuvre de M. L. Halévy.

Gustave Droz dans « *Autour d'une source* » voudrait aussi nous intéresser à un certain abbé Roche, qu'il met en relations familières avec les châtelaines de Manteigney, à peu près par le même procédé que l'abbé Constantin avec les dames de Longueval. Mais il s'agit dans G. Droz, de tout autre chose que de charité et de mariage honnête. L'auteur des « *Courbezon* », F. Fabre, nous présente également un prêtre dans une

situation en beaucoup de points analogue à celle de l'abbé Constantin dans l'affaire du mariage, à cette différence près que c'est pour aboutir, lui, F. Fabre, à cette moralité ridicule et forcée : « l'éducation cléricale a rendu le prêtre incapable de comprendre et de combattre assez tôt les passions naissantes de son protégé ».

C'est de là que nous devons inférer que, si M. Halévy n'a pas inventé de toutes pièces les situations de son roman, il a du moins le mérite de les avoir considérablement amendées dans le sens catholique, qui est, sans nul doute, plus conforme à la vérité.



Nous rappelons, pour finir, ce que nous écrivions aux premières pages. Si les romanciers et les faiseurs de drames veulent absolument mettre le prêtre en situation, qu'ils ne le fassent qu'à la condition de montrer en lui, non pas exclusivement le caractère de l'homme avec ses faiblesses que le monde exagérera toujours, mais surtout dans le dessein de mettre en relief un caractère vraiment sacerdotal.

Dieu l'a dit par la bouche du psalmiste royal : « Nolite tangere Christos meos ». Gardez-vous bien de toucher à mes oints *pour les insulter ou les amoindrir*.

Si des écrivains de talent veulent faire œuvre utile et honnête, qu'ils travaillent plutôt à détruire les appréciations erronnées et passionnées des foules à l'endroit du prêtre catholique.

« Non seulement les lecteurs des feuilles radicales, mais même les rédacteurs, non seulement les neuf dixièmes des ouvriers des villes, mais beaucoup de bourgeois et de lettrés sont intimement convaincus

« que le plus grand nombre des prêtres manquent à
« leur vœu de chasteté et détournent les femmes au
« confessionnal, et que d'ailleurs ils ne croient guère à
« la religion dont ils sont les ministres. Or, pour
« ceux qui savent un peu les choses, ce sont là deux
« cas *très rares, et même le second se rencontre à*
« *peine*. Les gens qui ajoutent foi à ces lourdes
« calomnies, ignorent ce qu'est l'éducation des prêtres
« et quelle empreinte elle leur enfonce au plus profond de
« l'âme. Puis ils ne songent point combien serait dure
« et de peu de profit jouer la comédie qu'ils leur attri-
« buent, et de quels horribles sacrifices les prêtres
« incroyants payeraient d'assez minces avantages. »

C'est en ces termes un peu crus et énergiques que M^r J. Lemaître, qu'on n'accusera pourtant point de faiblesse pour le catholicisme, dénonce dans son dernier livre, l'erreur des esprits ameutés contre Dieu et ses ministres. Et si l'on croit encore que le prêtre est un individu banal, incapable de sacrifices, impuissant en face de l'héroïsme et finalement rivé à l'ignorance et au repos absolu, qu'on lise la page du même écrivain, que nous reproduisons ci-dessous, avec un plaisir égal à celui que nous éprouvâmes en la lisant pour la première fois.

« Songez donc qu'à moins d'un mensonge sacrilège,
« qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre, quelles
« qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli, le
« jour où il s'est couché tout de son long au pied de
« l'évêque qui le consacrait, la plus entière immolation
« de soi que l'on puisse imaginer ; qu'il s'est élevé, à
« cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale,
« et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un
« instant. Et qu'on ne dise pas : « Cela n'est rien,
« c'est très facile ; ils font cela pour être mieux recom-

« pensés au ciel. » Car l'espoir d'un petit surcroît de
« félicité dans la béatitude absolue ne saurait provo-
« quer un tel effort; ou bien, si je ne m'étonne plus
« du sacrifice, ce qui m'étonnera, ce sera la profondeur
« et l'intensité de sentiment, amour ou foi, qui le rend
« facile, et cela reviendra au même. Des hommes qui
« ont été un jour capables soit de cet effort, soit de
« cet élan, en restent pour toujours respectables et sacrés.
« Et pensez un peu à ce que c'est que la continence
« absolue, la nécessité de promener partout sa robe
« noire, le renoncement à toutes les curiosités de l'esprit,
« l'idée que l'on porte un signe indélébile et qu'on ne
« s'appartiendra jamais plus.

« Rien que d'y songer, cela fait froid. Non, non,
« ceux qui méprisent ou raillent les prêtres ne les com-
« prennent point. »

M. A. COUSOT.





LA PRESCIENCE DE DIEU

ET LE

LIBRE ARBITRE HUMAIN.

En'ai pas la prétention, en touchant aujourd'hui un problème philosophique qui a préoccupé les meilleurs esprits — et les plus forts parmi les meilleurs — de dire du neuf, de donner la solution que d'autres n'ont pas trouvée. C'est une simple et brève étude que je présente humblement, et je suis tout disposé à m'incliner devant la menace des coups de férule peut-être trop mérités par ma témérité. D'autre part, je ne puis ni ne veux me taire, parce que je suis convaincu. L'explication que j'offre dans ces pages, me satisfait. Ce n'est pas dire grand' chose. Satisfera-t-elle le public philosophe et les théologiens? Cela serait infiniment préférable. Que si le seul résultat obtenu est une leçon pour moi, il me restera je le répète, à me soumettre, et à retourner à mes roses.



Voici comment un spiritualiste de bonne école, M. Jules Simon — je choisis intentionnellement un écrivain qui n'est pas des nôtres — pose l'objection : « Dieu connaît l'avenir; il connaît donc aussi l'action

« que je vais faire et toutes les conséquences qui doi-
 « vent s'ensuivre. Cependant, au moment de faire cette
 « action, je me crois libre, c'est-à-dire que je me crois
 « maître de ne pas la faire. *Il n'en est rien*, et si je
 « ne la faisais pas, *je ferais mentir la prescience de*
 « *Dieu*. De deux choses l'une : ou mon action est
 « connue avant que je la fasse et *par conséquent (!)*
 « ma volonté ne peut la changer; ou ma volonté est
 « parfaitement et réellement libre de faire ou de ne
 « pas faire, et *par conséquent*, jusqu'à ce qu'elle ait
 « fait, *on ne peut conjecturer ce qu'elle fera (?)*, ou
 « du moins *on ne peut le savoir (?)* Donc, il est
 « contradictoire que l'homme soit libre si Dieu con-
 « nait l'avenir, ou que Dieu connaisse l'avenir si
 « l'homme est libre. » (1)

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble certain que ce raisonnement est complètement faux et sophistique. J'ai souligné les passages qui me paraissent donner entorses sur entorses à la saine et vieille logique, laquelle se confond avec le bon sens.

M. Jules Simon répond victorieusement à la difficulté proposée par l'argumentation aussi ancienne que devenue vulgaire aujourd'hui. Il établit qu'en Dieu il n'est ni passé, ni avenir, ni temps, ni succession de durée et de temps. La prescience de Dieu n'est autre chose que son omniscience, son omniprésence. Dieu est un témoin oculaire *éternel*. Tous les points de la durée sont *simultanément* présents à son intelligence et la suite de tous les événements est contenue pour Lui, dans le premier. Cette façon de s'exprimer n'est pas même exacte : Dieu est l'éternelle unité, *actus immanens* (2).

(1) JULES SIMON. *Le devoir*, 1^{er} partie. *La liberté*.

(2) ST. THOMAS D'AQUIN. Commentaire du XII^e livre de la *Méta-physique*.

Cela posé et admis, l'objection tombe. Celui qui est témoin d'un acte, celui qui le *voit* faire par un autre dans le présent, n'est pour rien dans cet acte. Comment gênerais-je ou détruirais-je le libre arbitre d'autrui par le seul fait que je vois l'action qu'il accomplit, *au moment* où il l'accomplit librement ?

La réponse est claire et certainement péremptoire. La seule difficulté qui subsiste est tout entière renfermée dans ceci : comprendre Dieu, comprendre l'infini, comprendre l'omniscience de Dieu, comprendre comment Dieu peut tout savoir, tout connaître, comment Dieu sait tout. Question qui n'en est plus une au regard du philosophe sensé, puisque la saine raison affirme qu'il est impossible et déraisonnable de vouloir que l'homme *comprenne* Dieu, que le *fini* ait l'intelligence complète, adéquate de l'Infini.

Quoique M. Jules Simon exprime une opinion contraire, je pense pour ma part que l'observation faite par Bossuet pourrait déjà suffire. La prescience ou plutôt l'omniscience de Dieu est un fait; le libre arbitre de l'homme est un autre fait; tous deux certains, tous deux démontrés. Lors même donc que la conciliation entre ces deux vérités serait impossible à l'esprit de l'homme, il n'en faudrait pas moins « tenir les deux bouts de la chaîne », et affirmer paisiblement, comme une double vérité d'évidence, et que Dieu sait tout et que l'homme est libre.

Il ne faut pas soutenir ici, avec M. Jules Simon, ordinairement plus logique : « La coexistence de ces deux *faits* n'en serait pas moins contradictoire, et « l'acceptation d'une contradiction manifeste est une « véritable abdication de la raison ».

Oui l'acceptation d'une contradiction certaine est une abdication de la raison, mais il ne peut pas y

avoir de contradiction réelle entre deux faits, pas plus qu'entre deux vérités. Un fait est un fait. Si un autre fait vient contredire celui-là, la contradiction est nécessairement apparente; elle repose sur une erreur, elle n'a pas de base, ou le premier fait n'en était pas un. La conciliation entre deux faits réels nous échappe-t-elle? Nous avons à accuser notre ignorance, notre infirmité intellectuelle; rien de plus.

M. Jules Simon redevient lui-même quand il écrit un peu plus loin, ces lignes qui tranchent le débat :

« Nous savons que nous sommes libres, parce que nous le sentons; et nous savons que Dieu connaît tout parce que nous le prouvons; mais nous ne savons pas *comment* Dieu connaît tout, parce que Dieu est incompréhensible ».

On connaît cette autre explication : le pur néant n'est ni visible ni intelligible. L'acte émané d'une cause libre *n'est pas* avant que cette cause le pose; il est néant pour Dieu aussi bien que pour l'homme. Dieu par conséquent, dans cette opinion, ne *prévoit* pas les actes libres de l'homme qu'il a doué par un don purement gratuit, du libre arbitre. Mais Dieu *connaît* les éventualités en nombre *infini* que renferme chaque instant, de sorte qu'aucun événement n'arrive qui ne soit prévu par Dieu dans toutes ses circonstances. Parmi ces événements, les uns sont nécessaires, par exemple ceux qui rentrent dans le monde mécanique; les autres sont simplement *possibles*, comme ceux qui appartiennent au monde moral. Dieu donc, voit tous ces événements ensemble, *comme ils sont*, chacun avec la mesure de sa certitude *ou de sa possibilité*, et ainsi sa prescience ne porte aucune atteinte à la liberté des êtres intelligents.

Je signale cette opinion sans la discuter. J'ai

rappelé plus haut que le mot *prévoir* ne peut pas s'appliquer au Créateur du temps comme tout le reste.

L'erreur de M. Jules Simon, on va le voir, provient à mon sens, de ce que l'éminent écrivain avec une foule d'autres, avec presque tout le monde, considère l'objection posée comme sérieuse, très sérieuse même, alors qu'en réalité elle ne l'est pas, elle est un pur et remarquable sophisme. Je voudrais espérer réussir à le démontrer.

Ma pensée est, je pense, suffisamment claire.

Il y a des difficultés en philosophie, en théodicée, en science théologique; personne ne le nie. Ainsi, c'est une difficulté de concilier le pouvoir de l'homme, résultant de son libre arbitre, avec la toute puissance de Dieu. C'en est une autre de concilier *l'infinie* bonté de Dieu avec l'existence du mal. La théologie et la philosophie chrétienne donnent certes des réponses qui constituent des éclaircissements de ces mystères; mais le mystère reste au fond. Tandis que, si j'ai raison, si la solution que je présente est admissible, la conciliation entre la science de Dieu et le libre arbitre humain n'est plus une difficulté, n'est plus même une question.



« Osons dire — écrit M. Jules Simon — que
« quand on comprend l'existence de Dieu comme une
« durée sans fin ni commencement, comme une suc-
« cession, et non comme une éternelle unité, *actus*
« *immanens*, l'objection tirée de la prescience devient
« insoluble et la liberté humaine impossible. »

C'est précisément là ce que je ne puis ni admettre, ni comprendre. Défions-nous en philosophie, des affirmations gratuites, des pétitions de principe. N'affirmons

que ce qui est évident, ou ce qui est *démontré*.

J'ai dit et tous admettent que le *témoin* d'un acte n'est pour rien dans cet acte, et ne paralyse ni ne peut paralyser son auteur. En est-il autrement dans l'hypothèse de la prescience vraie, en d'autres termes, dans l'hypothèse où quelqu'un saurait d'avance et pourrait prévoir avec certitude, infailliblement, un ou des actes accomplis par d'autres?

M. Jules Simon le croit et le soutient. « Ou mon action est *connue*, écrit-il, *avant que* je la fasse, et « *par conséquent* (??) ma volonté ne peut la changer... »

C'est ce *par conséquent* qui ne me paraît pas du tout logique. Eclaircissons la question par un exemple.

X sait *infailliblement*, par hypothèse, le 1^{er} mai 1887, que A tuera B le 5 mai 1887 d'un coup de revolver. Le 5 mai en effet, A tue B d'un coup de revolver. **Donc** — dit M. Jules Simon, **donc**, dit-on généralement, — A n'était pas libre de ne pas tuer B puisque X savait infailliblement cinq jours auparavant (ou mille ans, peu importe), ce qui devait arriver...

Eh bien, c'est précisément ce *donc* qui m'étonne, qui me scandalise, qui me paraît illogique. La prescience de X, pour moi, *n'a rien de commun* avec l'acte libre posé par A. Ce sont deux lignes situées dans deux plans différents, deux quantités incommensurables. Qui est-ce qui a jamais établi, *démontré*, je le demande, que A ne peut pas être libre de ne pas tuer B, parce que X sait cinq jours auparavant que A tuera B?

Ceux qui l'affirment, oublient d'allumer leur lanterne. Je les supplie de réfléchir et de nous donner la démonstration réclamée.

Ce n'est pas parce que X savait que A tuerait B, que A a tué B; c'est parce que A devait tuer B, *librement*, que X le savait.

Comment X savait-il cela? C'est une autre question, un autre mystère. Mais qu'importe?

Au lieu de X, mettons Dieu, l'Être nécessaire, Éternel, infini, parfait, auteur, créateur, souverain seigneur de tout ce qui est, tout puissant et sachant tout... Nous nous retrouvons certes en présence de « l'écrasant mystère de l'Infini », mais l'objection tirée de la prétendue impossibilité de concilier la prescience divine avec la liberté humaine, doit être écartée comme un sophisme, ne reposant sur rien (1).

JUIES CAMAUËR.

(1) Je lis dans un *Fragment sur la liberté* publié en 1848 dans le *Magasin pittoresque*, sans indication de nom d'auteur, les lignes suivantes :

« Il s'agit de savoir si la vue *actuelle* que j'ai d'un homme « *tombe* du haut de sa maison n'est pas pour moi et au besoin « pour lui la preuve assurée qu'*actuellement* il n'a déjà plus la « *faculté de ne pas tomber?* »

Sans aucun doute, puisqu'il *tombe*... Mais qu'a de commun ceci avec une difficulté? L'auteur anonyme déclare que pour lui, la question posée n'est pas douteuse. Elle ne l'est pas davantage pour toute raison droite, dans le sens opposé.

Un homme qui se précipite d'un toit n'est plus libre de ne pas tomber quand il tombe déjà... Mais n'était-il pas libre de se précipiter ou non quand il l'a fait? Qu'importe qu'il existe un témoin?

Le libre arbitre par rapport à une action déterminée, n'existe plus du premier instant où cette action est accomplie. Il est incroyable qu'on ne comprenne pas cela. Comment donc l'auteur en question peut-il ajouter : « Je vous laisse à penser si je puis « entendre dire que l'assassin est libre quand j'aurai accordé que « Dieu le *voit* égorger sa victime! »

Sophisme, pur sophisme!







LA QUESTION BRULANTE.

I.

NOUS trouvions, il y a quelques semaines, dans le journal *La France*, une lettre de M. Dubut de Laforest, où le romancier naturaliste répond, à sa façon, au reproche que lui avait adressé M. Francisque Sarcey, de faire juger piteusement, à l'étranger, notre monde par notre littérature.



Il ne nous paraît pas que la question, ainsi posée et contenue dans ces bornes étroites, présente un bien vif intérêt.

Mais où elle prend une actualité saisissante, c'est lorsque, délaissant le point de départ de la polémique, M. Dubut de Laforest expose, en un style un peu trop héroïque, mais avec force et clarté, le dogme du naturalisme contemporain.

Il faut, — dit-il en substance, — que le romancier s'attache à peindre, fidèlement, cruellement, toutes les laideurs et les infamies de l'homme et de la société; il faut qu'il « promène le fer rouge » sur toutes les plaies et toutes les hideurs; il faut qu'il descende dans tous les bas-fonds, qu'il visite tous les hôpitaux intel-

lectuels, qu'il visite aussi tous les mauvais lieux de l'âme humaine, tous les replis tortueux du cœur, ceux où se cachent les vices et les crimes; il faut qu'il remue la boue, et qu'il y plonge, et qu'il y entraîne son lecteur après lui; il faut qu'il note toutes les faiblesses, toutes les défaillances, toutes les hontes, toutes les tristesses et toutes les lâchetés; il faut qu'il analyse l'éternel combat de l'âme et de la bête, pour nous montrer ensuite le triomphe de la bête sur l'âme. Tel est en fin de compte, selon M. Dubut de Laforest, — qui s'est fait, ne l'oubliez pas, le porte-voix de toute une école, — tel est, dis-je, le but de l'école naturaliste. C'est dans cette absolue brutalité qu'est sa raison d'être, c'est pour ce perpétuel dissèquement que sa plume doit devenir scalpel, c'est en vue de cette tâche qu'on doit préparer les écrivains futurs. Et le romancier ajoute même, pour couronner sa profession de foi, que l'on devrait faire jurer aux jeunes auteurs, comme aux témoins à la barre d'une cour d'assises, de dire « la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ».

II.

Sans doute, à première vue, cette assertion ne manque pas d'une certaine grandeur. Elle est, ma foi, très-crâne et même assez courageuse. Si tous les écrivains naturalistes partaient de ce point de vue, en oubliant le succès mercantile, le chantage et le scandale, nous aurions affaire à une école malsaine sans doute, à une école de paradoxe effréné, à une école de vue incomplète et d'observation faussée, mais à une école vraiment digne de tout respect. Il en est autrement, — et c'est là ce qui fait, pour notre plus grande sécurité, la faiblesse de l'école actuelle : elle croule par la base, et, si le

haut de l'édifice reste solide, les fondements, — toutes les œuvres inférieures qui s'entassent aux pieds de M. de Maupassant et de M. Zola, — les fondements, dis-je, ont la massivité d'un château de cartes. Modifions la comparaison pour la rendre plus vive et plus nette : Dans cette armée, dans cette horde plutôt, qui s'appelle l'école naturaliste, les chefs sont sincères, puissants, un peu Don Quichotte parfois, — ce qui est une gloire et un courage de plus. M. Zola est arrivé grâce à un travail de Bénédictin et à une énergie de défricheur; M. de Maupassant a créé de toutes pièces un genre tout nouveau; M. Camille Lemonnier est un athlète aux muscles fermes et et aux poings puissants; il n'y a point jusqu'à MM. Henry Céard et Paul Alexis qui n'aient une belle fougue de sincérité. Mais, derrière eux, voici venir la foule, la tourbe des petits malpropres, de ceux qui déposent des livres, sournoisement, comme des ordures, ou qui les étalent en plein soleil, à grands coups de réclame, en ayant l'air de crier : « C'est moi qui ai fait ça... » comme le rhétoricien raconte à ses camarades qu'il est allé, dimanche, avec son cousin, chez une de « ces demoiselles ».

Les petits naturalistes sont tous un peu rhétoriciens, vantards d'expérience et fanfarons de vice. Ils imitent, ils copient, ils ramassent de vieux sujets tombés dans la rue, — ils descendent quelquefois jusqu'au ruisseau, — et c'est ainsi que nous recevons, chaque année, cette avalanche de mauvais romans à couvertures roses ou jaunes, où les amours de filles nous sont racontées à grands coups d'attendrissement brutal ou de descriptions épiciées, tandis que des râtés, — admirablement dépeints, et pour cause, — traînent, de chapitre en chapitre, leur mélancolie déliquescence. A l'heure actuelle, la littérature n'est plus un cabaret de joie comme au temps de

Rabelais, ni un salon folâtre comme au temps de Marot, ni un bouge bruyant comme au temps de Mathurin Régnier, ni une cour policée comme sous le grand Roi, ni une cour polissonne comme sous Voltaire, ni un temple néo-grec comme sous l'Empire, ni une taverne moyen-âge comme au temps d'Hugo et de Gautier : la littérature contemporaine, c'est une brasserie où les bonnes s'étirent et où les clients s'ennuient.

Mais laissons là les petits naturalistes, la foule des soldats sans vigueur et des braillards sans voix. Revenons aux chefs, — et abordons de face leurs idées.

M. Dubut de Laforest nous l'affirme : Le romancier actuel doit dire « la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité ».

Il n'y a là, vous le comprenez du reste, qu'un dogme exprimé, un but posé, — moins encore : un vœu émis. Car la littérature naturaliste, même celle des écrivains les plus vigoureux et les plus conséquents, est encore singulièrement loin d'atteindre à cet idéal. M. de Maupassant est le seul auteur vivant qui nous paraisse suivre à la lettre le dogme qu'il a accepté. Il fait bien quelques petits écarts — mais ce sont à peine des frasques légères, des échappées vers l'idéal, vers ce que le tribunal naturaliste flétrirait comme vide et faux. En général, M. de Maupassant, qui est d'ailleurs un maître, fait de la photographie merveilleusement exacte, — comme dessin, s'entend, car, à notre sens, la couleur et l'âme y manquent. Mais, autour de lui, comme tout s'éloigne des règles admises ! M. Lemonnier ne dit-il que la vérité, et dit-il toute la vérité ? Non. Lui aussi, tout comme un vulgaire idéaliste, lui aussi a fait du rêve. Ses *Charniers*, sa *Thérèse Monique*, son *Hystérique*, sans parler des *Contes* et des descriptions des cathédrales belges et du terroir natal, — comme tout cela

est peu de l'observation exacte, précise, mathématique et géographique! Ce qui pêche justement dans ces riches et somptueuses toiles, c'est le dessin : la couleur en est superbe, d'un rouge sombre ou d'un gris velouté; l'âme des choses y flotte, mystérieuse et troublante comme ce je ne sais quoi d'inconnu qu'on devine et dont on a peur; il y a, là-dedans, des fuites d'horizons « suggestives », selon le mot du jour, et des lointains pleins de mystère, et un art merveilleux où le cœur se berce et où la raison s'endort : — ce qui manque, c'est précisément le dessin bien net, bien sobre, ce que nos naturalistes appellent la vérité.

La même observation peut s'appliquer, — dans un autre genre, je l'accorde, — aux œuvres de M. Joris-Karl Huysmans. Sont-elles assez fantaisistes, ces œuvres où l'auteur prétend étudier, fidèlement et comme à la loupe, toutes les manifestations micrographiques de la névrose moderne! Et qu'est-ce que des Esseintes, par exemple, ce trop célèbre des Esseintes, sinon un être d'exception, qui prend la vie à rebours, qui, — moralement, s'entend, — marche la tête en bas, et qui atteint, dans ses manies, jusqu'aux suprêmes limites de l'in vraisemblable? M. Huysmans pourrait nous répondre par un vers de Boileau, mais M. Huysmans tient Boileau en trop petite estime pour user d'armes pareilles.

Et puis, il serait, je crois, par trop malaisé de faire entendre à quelqu'un que le type de des Esseintes puisse être vrai. Le jour où l'on trouverait au monde, sur le milliard d'êtres que nous sommes, six cents gailards de cette trempe, il n'y aurait plus qu'à quitter la terre pour se réfugier au pays des autres étoiles, — à moins qu'un inextinguible éclat de rire ne secouât si bien la pauvre humanité, qu'elle en fût morte avant d'être revenue à elle.

Voilà donc ce qu'est la vérité chez MM. Lemonnier et Huysmans! Allons plus loin et plus haut, et montons jusqu'au chef suprême de l'école, jusqu'à la volonté qui la dirige, jusqu'à la robuste intelligence qui la porte toute entière en lui, jusqu'à M. Zola enfin, puisque M. Zola tient à demeurer cantonné dans les limites étroites d'une secte, lui qui eût pu s'en affranchir ouvertement, et qui s'en affranchit si souvent sans paraître le savoir. M. Zola dit-il la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

A *Thérèse Raquin* de répondre, et à *Une page d'amour*, et à *Madeleine Féral*, et à *L'Assommoir*, et à *Germinal*, et même à *L'Œuvre*!

Non, M. Zola ne fait pas, — et combien nous l'en félicitons, et combien nous l'en remercions! — M. Zola ne fait pas de l'étroite vérité plate et vulgaire. Sous son style massif et pâteux, sous la couleur désagréable de certaines de ses descriptions, sous la laideur voulue de certains de ses personnages, il y a de l'idéal et du rêve. Sans doute cet idéal n'apparaît pas à la lecture superficielle, et il faut, pour le trouver, sentir et savoir que le rêve existe. Mais, à qui a eu la patience d'étudier cette œuvre par le détail, elle apparaît, non pas comme une longue analyse à la Flaubert, non pas même comme une vaste observation à la Balzac, mais bien comme la plus grandiose des épopées romantiques. Romantique, — M. Zola l'est plus que Victor Hugo lui-même, ce Victor Hugo qu'il a si cruellement bafoué, sans se douter des ressemblances étranges entre l'insulté et l'insulteur. Victor Hugo, dans ses romans, dans ses drames surtout, nous a montré les êtres qui se relèvent : M. Zola, lui, nous montre les êtres qui s'abaissent. Voilà toute la différence : c'est celle qui sépare les deux plateaux d'une balance, dont l'un descend tandis que l'autre monte.

Quoi de plus absolument romantique, je vous prie, que cette farouche histoire de *Thérèse Raquin*? Deux amants ont tué le mari, — presque sous les yeux de la vieille mère, qui, paralysée et muette, ne les peut dénoncer, et demeure là comme leur remords vivant, comme leur crime éternellement dressé devant eux, comme une victime leur criant le nom de l'autre victime. Première situation romantique, déjà poussée à l'extrême comme intensité de tragique horreur. Les deux assassins se marient. Ils pensent trouver la paix et l'oubli sous l'aplatissement de la tranquillité bourgeoise. Mort et damnation! Le cadavre du noyé est là, dans le lit, entre l'homme et la femme... Désormais plus un baiser d'amour, plus une étreinte, plus une seconde d'ivresse. Toujours ce gluant des chairs mortes, toujours ce froid du cadavre, toujours ces bras, déjà décomposés, qui les enlacent et les étouffent! Est-ce la vérité, cela? Oui, peut-être, en principe, — mais en réalité? Hélas! la réalité est plus banale et plus lâche... La réalité, c'est que l'assassin s'habitue à son remords, c'est qu'il finit par le traiter en bon camarade, c'est qu'il s'hébéte dans sa faute irrémédiable. Si c'était à recommencer, il ne le ferait plus, quoi! Mais enfin c'est fait, — et voilà... Ainsi pensent et vivent les neuf-dixièmes de ceux qui ont commis des monstruosité impunies.

Mais non. Les criminels de M. Zola souffrent, saignent, hurlent, s'étreignent, se repoussent, se maudissent, s'appellent en pleurant, essaient toujours, et toujours en vain, de trouver l'illusion de l'oubli. Romantisme encore, — romantisme superbe, romantisme de génie, mais romantisme.

Puis d'autres évènements se succèdent. Un soir, la vieille paralysée essaie d'écrire sur la table, avec son doigt lourd et lent, la dénonciation des coupables. Il

y a dans cette scène un paroxysme d'épouvante qui vous fait couler de la glace dans les moëlls. Est-ce là de la simple vérité banale, est-ce là de la vie réelle et vulgaire, je vous prie?

Et plus loin, quand, après les infamies commises, après la chute dans le ruisseau, les promenades dans les bas-quartiers et les longues indolences troublées, de cauchemars déchirants, quand, dis-je, les deux misérables, soûls de vie, écœurés d'eux-mêmes, se tuent comme des bêtes traquées, quand la vieille infirme les regarde se tordre d'agonie à ses pieds et les écrase « de ses regards lourds », n'est-ce pas là d'admirable et merveilleux romantisme, du romantisme auquel Victor Hugo lui-même n'atteint que dans certaines pages des *Misérables*?

Et *Une page d'amour*! Et *La faute de l'abbé Mouret*, avec ses superbes descriptions presque idéales? Et *Madeleine Férat*, cette belle et invraisemblable étude, aussi fausse qu'elle est magistrale, et consolante par son horreur même, car il y a là la terrible idée de l'irréparable, et je ne sais quelle austérité de morale qui n'est plus de ce temps! Est-ce que tout cela est de la vérité exacte? Dites plutôt que c'est du rêve, — car ces hommes et ces femmes sont à la fois plus vils et plus nobles que nature. On dirait qu'ils ont tous dix-huit ans, et que la vie ne les a pas rapetissés ni raplatis. Et l'on appelle cela de la vérité exacte! Dites plutôt de l'idéal, et de l'idéal plus beau peut-être, plus sévère assurément que celui des idéalistes purs. Et que sera-ce si nous abordons des œuvres comme *L'Assommoir*, comme *Nana*, avec son épouvantable fin, comme *Pot-Bouille* même, — *Pot-Bouille*, ce mauvais et vilain livre, à l'odeur fétide comme la puanteur d'un égoût! Même dans *Pot-Bouille*, même en plein vice bourgeois

et petit, nous retrouvons cette vaste et sombre idée de l'irréparable, — c'est-à-dire, entendez-le bien, l'idée qui, avec celle du pardon chrétien, est la plus haute et la plus sérieuse de toutes les idées. Vous souvenez-vous de cette page où, après ses longues visites dans la maison encanaillée, le prêtre, de retour dans son église, tombe à genoux, pleurant sur les autres et sur lui? Tout est silencieux, et le silence fait peur. Le grand Christ en ivoire saigne au fond de la nef. Le prêtre a beau prier, — le pardon et la paix ne descendent pas. Oh! l'horreur des vaines supplications! Et quand il relève la tête, encore pâle de cette torture, — là-bas, au fond de la nef, « le grand Christ en ivoire n'a plus une goutte de sang ».

Voilà du rêve, certes, et du rêve qui ne s'astreint plus guère à la simple et piteuse réalité. Ce rêve, nous le retrouverons plus loin, dans *Germinal*. Ce ne sera plus l'aspiration mystique vers Dieu : ce sera un rêve de haine et de vengeance, un appel du sang vers le sang. Et dans tout ce livre, emporté, violent, hideux, superbe, dans ce ramassis de vilains mots, de vilaines actions, de vilains crimes, nous sentirons passer comme le souffle éperdu où toute une race opprimée a mis ses souffrances et ses férocités.

Romantisme encore, et romantisme exagéré, gonflé, démesuré comme un chapitre de poème épique.

Il n'y a pas jusqu'à l'*Œuvre* qui ne soit une manifestation triomphante de ce qu'est le romantisme chez M. Zola.

L'*Œuvre*, c'est la lutte de l'homme avec l'art. C'est, poussé à sa dernière limite, élevé à sa centième puissance, le sonnet d'Auguste Barbier sur Michel-Ange. Romantisme encore, romantisme toujours!

Voilà donc ce grand écrivain de la vérité stricte!

Lui-même, le réaliste, n'a fait, tout au long de son œuvre, que monter du réel dans l'idéal, remuer des pensées vastes, synthétiser la vie humaine, et nous donner, en fin de compte, une œuvre douloureuse et agitée, où passe un cri de pitié et de terreur. Car enfin, et je sais qu'ici je vais dire une chose presque monstrueuse, mais je la crois vraie, et, surmontant toutes les questions d'écoles, je la dirai, — enfin, et malgré les malpropretés de détail, malgré les mots sales et les tableaux ignobles, cette œuvre de Zola, si cruelle, si dure, si impitoyable au crime et au vice, cette œuvre demeure vengeresse et grande comme un commentaire de la Bible.

III.

Vous me le concédez, n'est-ce pas? Quoi qu'elle prétende ou qu'elle veuille laisser croire, l'école actuelle a bien rarement dit, selon le mot de M. Dubut de Laforest, « la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ».

Doit-elle la dire? Là est la question capitale.

Ou bien la vérité est triste, l'âme humaine reste éternellement asservie à la bête, la vie n'est qu'une orgie et qu'un ennui, rien ne demeure pur, rien ne demeure sain, rien ne vit de la vie normale. L'universelle débauche et la fausseté universelle conduisent à l'universel dégoût. C'est cette donnée qu'acceptent les romanciers naturalistes. C'est de là que, poussant à l'extrême leur manie de description exacte, ils en viennent à écrire, pour notre plus grande fatigue, ces œuvres pathologiques dont la multiplicité pullule davantage d'année en année. Tout est amer dans ces œuvres de bile, de lymphé et de fiel. La femme vous adore et vous trompe; l'homme n'est qu'un dénicheur de plaisirs et un assoiffé d'ambition

bête; la fatalité nous mène et nous torture; nos affections ne sont qu'autant de masques jetés sur nos intérêts; nous n'avons ni idéal sûr, ni amis fidèles; notre pensée ne vaut pas la peine qu'on s'arrête à examiner ses rouages : c'est une machine depuis longtemps détraquée, si jamais elle a pu marcher; notre cœur n'est qu'un tourment de plus donné par la nature mauvaise; toute joie finit en douleur, tout plaisir en remords; il y a, au fond de tout, la tache de sang de Lady Macbeth ou le *Que sais-je?* de Montaigne; nous ne sommes que des esclaves, — esclaves de nos nerfs, esclaves de nos sens, esclaves des bouleversements intimes et des caprices extérieurs; rien en nous n'est demeuré fort et simple, rien ne nous prépare pour un « au-delà » quelconque, rien ne nous pourra sauver de la sinistre catastrophe finale : tel est, selon nos romanciers naturalistes, le bilan de la vie humaine. Triste et vulgaire bilan, qu'ils tournent et retournent sans jamais rien voir à côté. Si du moins ils nous offraient, — comme M. Paul Bourget a tenté, après Tolstoï, de le faire en son avant-dernier roman, — si du moins, dis-je, ils nous offraient une lamentable image de notre misère, un de ces tableaux devant lesquels on a peine à retenir ses pleurs! Une littérature pareille, si amère qu'elle soit, est encore consolante à demi. En prêchant ce que M. Bourget appelle « la religion de la souffrance humaine », cette littérature peut encore élargir le cœur à force de l'attendrir. Elle l'ouvre à l'amour de tous les malheureux et de tous les fous, elle l'initie au pardon de tous les crimes, elle lave les impuretés dans la douleur : elle a une morale, une morale à la fois douce et grande dans sa mélancolie, et qui n'est que du christianisme déguisé. Mais non, — ce que prêchent nos romanciers naturalistes, ce n'est pas la religion de la souffrance humaine,

c'est la religion de l'abrutissement bestial. Leur œuvre n'excite en nous ni tendresse ni compassion : elle nous dégrade ou elle nous écœure, elle nous rend mauvais par vice ou elle nous rend dédaigneux par orgueil. Des deux façons, de quelque côté qu'on le prenne, elle fait œuvre également débilitante.

Car enfin, — et en admettant même que la vérité pessimiste doive être admise, en admettant que tout soit mal fait et malfaisant, que l'homme reste un fauve plus rusé que les autres, que la femme demeure à jamais la femelle de Caïn, qu'il n'y ait rien après la vie, et que le ciel ne soit qu'un immense papier gris collé par dessus la terre, — enfin, dis-je, et en admettant toutes les plus navrantes suppositions sur nous, sur nos origines, sur nos destinées, quel rôle assignons-nous à la littérature? A supposer que la vie humaine ait été ce long pèlerinage au milieu d'ennemis, entre les souffrances du corps et les plaintes du cœur, — quelle aurait été la tâche des écrivains, sur ce monde désolé et glacial? Leur tâche...

Mais, au fait, est-il bien besoin de l'indiquer, leur tâche? Leur tâche, au milieu des hommes tristes, leur tâche aurait été de relever les autres en se relevant eux-mêmes, et de crier tout haut d'admirables mensonges, et d'exalter le rêve, le rêve splendide, le rêve divin, le rêve où l'on oublie la mort, et l'inconnu, et le néant, — le rêve qui fait l'homme semblable aux dieux ! Leur tâche aurait été, non point de découvrir toujours, dans la misérable vie humaine, quelque souffrance encore inexplorée, — mais bien de faire croire les autres, de se faire croire eux-mêmes au bonheur, à la gloire, à l'amour, à la bonté, à tout ce qui rassure et à tout ce qui enivre ! Leur tâche, — et vous le comprenez bien vous-mêmes, vous qui ramassez pourtant, de ruis-

seau en ruisseau, toutes les laideurs et toutes les tristesses, leur tâche aurait été de donner à ce pauvre monde en larmes l'illusion du sourire, et de le bercer comme on berce un enfant qui pleure, et de lui dire que ces larmes finiraient un jour, et d'entretenir en lui les illusions, absurdes peut-être, qui nous sauvent du moins de l'immense désespoir et du suicide universel.

Voilà, si la vie était absolument triste, — et nous le nions, — voilà ce que devraient faire les écrivains soucieux de leur œuvre, les écrivains qui veulent vivre et faire vivre. Ils devraient mentir, mentir superbement, mentir avec l'assurance du bien poursuivi dans l'ombre, mentir pour sauver leur race, mentir de ce mensonge qui a côtoyé l'infâme, mais qui est arrivé, d'un bond, jusqu'au sublime.

Et comme le devoir de l'écrivain se présente plus clair et plus simple encore, à cette heure où nous sommes, et qui n'est ni désespérée, ni même absolument douloureuse. Je le sais, la vieille humanité subit, à cette heure, une maladie qui la laissera lassée et peut-être flétrie. Elle a renié son passé, et elle doute de l'avenir. Peut-être, et je l'espère, renouera-t-elle la chaîne des saintes traditions; peut-être, la vieille humanité reviendra-t-elle au Dieu de son berceau. En attendant, elle cherche et elle souffre. Mais il lui reste la suprême joie, — celle d'une ardente activité. Et tant que cette activité existera, tant qu'il nous demeurera cette joie, nous n'aurons pas le droit de nier le bien. Le bien existe, il s'affirme chaque jour par d'éclatants exemples : on peut même dire qu'il croît avec chaque progrès du mal. Il y a encore, ici-bas, tout près de nous, dans la rue, dans la maison d'à côté, des êtres qui ont du cœur, des femmes qui aiment, des hommes qui pensent, toute une immense race que les pessimistes n'ont pas encore navrée,

et qui vit de la bonne vie naturelle et simple, de cette vie que les romanciers naturalistes voudraient nous faire désapprendre, comme si on pouvait désapprendre la vie!

Du jour où, comme ils paraissent se le proposer pour but, ils diraient : « la vérité, toute la vérité et rien que la vérité », — de ce jour-là, leurs œuvres prendraient cette maturité et cette santé qui leur manquent. Il ne s'agirait plus, alors, d'étudier un simple cas médical, un assassin, une fille hystérique, une grande dame éprise de son cocher, ou la lente dégradation d'une race royale, ou les turpitudes de la petite vie bourgeoise. Tout cela, c'est la vérité de détail, — ce n'est pas la grande vérité. La grande vérité, on ne la trouverait que dans l'étude sérieuse de la vie telle qu'elle nous est faite, variée, j'en conviens, partagée entre la beauté et la laideur, mais enfin supportable et noble par bien des côtés. L'homme qui fera du roman *vrai*, absolument vrai, cet homme-là sera le grand, l'admirable, l'inimitable écrivain du XX^e siècle. Mais qu'il lui faudra de courage pour résister au pessimisme de ses devanciers, ou à l'instinct de réaction qui le pousserait dans un optimisme aveugle! Et je crois qu'en définitive, après avoir atteint à la vérité la plus exacte, à l'observation la plus précise, à l'analyse la plus complète, — il finira, si jamais il arrive, par faire, avec toutes ces analyses, comme une immense synthèse de la vie humaine et du cœur humain. Ce jour-là, il aura atteint à quelque chose de plus haut que la réalité des faits, des êtres et des choses : il aura trouvé plus vrai que la vérité elle-même, — il sera en plein idéal, terrestre et divin.

Paris.

CHARLES FUSTER.





POÉSIES.

OOSTACKER.

NON loin de ma cité natale, dans la plaine
Où Gand sous les vapeurs s'efface à l'horizon,
Du côté que le Nord touche de son haleine,
Dans l'atmosphère pure et de chants d'oiseaux pleine,
Il est un lieu de paix, un lieu de guérison.

Cette terre que l'œil de la Vierge caresse,
Deux tours sveltes de loin l'annoncent au regard ;
De près, l'église avec grâce et fierté se dresse,
Et sous les arbres hauts qu'en couronne Dieu tresse
Marie au pèlerin se révèle à l'écart...

Si son front a pour dais la brillante verdure,
Ses pieds ont pour modeste et naïf piédestal
Des rocs qu'a disposés l'homme et non la nature...
Mais ce trône lui plaît dans son humble structure ;
Sa grâce en coule avec le filet de cristal...

C'est là que les maux vont chercher tous un remède,
Là qu'ils trouvent un prompt et plein soulagement :
Leur cause, aux yeux du monde en vain petite ou laide,
Par la voix d'une mère éloquemment se plaide,
Et toujours à ses vœux Dieu souscrit largement.

Le paralysé meut ses membres immobiles,
L'aveugle, qui veut voir Marie, ouvre les yeux ;
La force et la santé rentrent aux corps débiles :
Les esprits inquiets redeviennent tranquilles
Et la paix refléurit dans les cœurs soucieux.

A mon tour je vais là demander le dictame
Pour mon cœur que le monde use à son frottement :
J'y viens, portant ma foi que la fatigue entame,
Et gardant, de la mer, dans ma languissante âme,
L'impression du rude et long ballotement..

Je m'agenouille; dans la ferveur je m'enfonce :
 Je prie, et mon regard interroge le ciel;
 A mes doutes j'entends une intime réponse :
 Et le nom que ma bouche avec amour prononce
 M'est comme un fruit vital dont le goût est de miel.

Quand je pars, mon esprit est devenu limpide,
 Ma foi brille à nouveau dans un ciel calme et pur ;
 Je suis libre et léger, mon pas même est rapide :
 Pour les prochains combats je me sens intrépide,
 Et dans mon cœur tout chante et plus rien n'est obscur.

JEAN CASIER.



SUR LA MORT

DE

M^{me} LA M^{isc} DE COURTEBOURNE.



EMME, elle rehaussa le blason des ancêtres...
 Son cœur portait fardeaux et douleurs sans effroi ;
 Ses mains, ayant orné le trône du Christ-roi,
 Servaient son humble cour, les pauvres et les prêtres.

Au fond du château blanc voilé par les grands hêtres,
 Elle coulait ses jours d'héroïsme et de foi ;
 Tout horizon suffit à ceux que le ciel voit :
 Elle, voyait s'étendre un ciel sous ses fenêtres :

Dans les bosquets profonds de l'antique séjour
 La Vierge Immaculée avait pris place un jour,
 Fleur ayant les divins miracles pour corolle ;

La sainte s'endormit sous son œil maternel.
 C'en est fait; point de bruit de cuivre ou de parole...
 C'est la paix de la mort, c'est le calme éternel !

JEAN CASIER.

10 *Janvier* 1887.





BIBLIOGRAPHIE (1).

Traité des études historiques, par JEAN MÖLLER,
Professeur d'histoire à l'Université de Louvain,
publié avec des additions par le Prof. CH. MÖLLER.
— Louvain. — Ch. Peeters. — 1^e livraison (2).

TOUTE science a sa méthode à elle, est basé sur des principes générateurs spécifiques, puise ses éléments dans des sources qui lui sont propres. Celui qui veut se rendre maître de cette science, doit y renoncer, s'il ne veut commencer par s'initier parfaitement à sa méthode, s'inculquer profondément ses principes et se familiariser avec ses sources. Tant qu'il n'aura pas passé par ce labeur ardu mais fécond, l'étudiant pourra bien parvenir à acquérir une certaine dose de savoir, mais jamais il ne deviendra un savant dans l'acceptation rigoureuse et austère de ce mot, jamais il n'arrivera à produire un travail quelque peu original. Abandonné à ses propres forces, à sa sortie de l'Université, il ne saura comment s'y prendre, lorsqu'il voudra étudier et approfondir par lui-même la science dont son professeur n'a pu forcément lui enseigner que les éléments. Encore moins pourra-t-il, avec quelque fruit, initier les autres aux secrets d'une science, qu'il ne possède que superficiellement, par suite d'un vice fondamental dans sa manière d'étudier. La tâche principale d'un professeur consiste donc, avant tout, à initier ses élèves à la méthode de la science qu'il professe. C'est par là qu'il doit commencer, c'est à cela qu'il doit revenir et revenir sans cesse, durant tout le cours de son enseignement. Il doit exercer lui-même, par des leçons pratiques, ses élèves, à l'application de cette méthode, afin de les rendre aptes à travailler un-jour par eux-mêmes et sans le

(1) Les ouvrages mentionnés dans la Bibliographie sont en vente aussi chez les Éditeurs du *Magasin littéraire*.

(2) Prix de souscription à l'ouvrage complet : 4,50 fr.

secours d'autrui, le champ scientifique dont il ne fait que leur faciliter les abords. C'est cette vérité capitale, mais trop souvent méconnue ou négligée par les maîtres, qu'a parfaitement compris le professeur actuel d'histoire générale à l'Université de Louvain, Monsieur Charles Møller. Marchant sur les traces de son illustre Père, le regretté professeur Jean Møller, le premier qui a eu l'honneur d'enseigner l'histoire à Louvain, Monsieur Charles Møller, continuant en cela les traditions de son prédécesseur, donne chaque année, à l'élite de ses élèves, une série de conférences sur les études historiques. C'est le résumé de ces conférences qu'il vient de publier sous le titre de *Traité des études historiques*. Par cette publication, le professeur Møller n'a pas seulement en vue de faciliter le travail à ses propres élèves, mais encore et surtout de venir en aide à tous ceux qui voudraient, par eux-mêmes, s'initier aux secrets des études historiques, et particulièrement aux professeurs, qui, appelés par leur vocation, à communiquer leur science aux autres, ne parviendront jamais à s'acquitter de leur tâche avec fruit, s'ils n'y travaillent d'après la méthode et les principes fondamentaux de la science de l'histoire. Ce que nous venons de dire, montrera suffisamment toute l'importance et toute l'utilité de la publication que nous faisons connaître et que nous recommandons ici.

Le traité des études historiques du professeur Møller sera complet en trois livraisons. La première vient de paraître : elle comprend outre une conférence préliminaire sur le plan du traité, une série de conférences des plus intéressantes et des plus substantielles sur les principes fondamentaux des sciences historiques, sur la géographie, sur l'ethnographie et sur la chronologie.

Pour faire bien saisir à nos lecteurs l'esprit dans lequel le professeur Møller a entrepris son travail et le but qu'il a eu devant les yeux, nous ne saurions mieux faire que de terminer ce compte-rendu par un extrait de la préface de son savant traité :

« L'ouvrage dont je commence aujourd'hui la publication et « qui est destiné à servir d'introduction aux études historiques, « est tiré des conférences données par mon père sur ce sujet, il « y a quarante ans.

« Le même motif qui l'avait engagé à inaugurer ces conférences alors, me décide à les publier aujourd'hui : il s'agit de « venir en aide aux débutants, à ceux qui désirent s'initier aux « procédés de la science par la pratique, en essayant de les appliquer à leur tour dans des recherches personnelles...

« Mon Père s'était donné la mission plus spéciale de professer dans nos écoles la science et les procédés recueillis dans « sa jeunesse auprès des premiers maîtres de l'Allemagne... Il « voulait que le professeur, avant de monter en chaire, fut « instruit à fond de tout ce qui concerne son état. C'est dans

« ce but qu'il institua ces conférences, où il initiait quelques disciples, « aux parties fondamentales de son art. *Règles de critique, géographie, ethnographie, chronologie, sources anciennes, contro-verses modernes*, etc., parcourant ainsi le cercle presque entier « des sciences historiques.

« Ces leçons et ces exercices sont tombés depuis en désuétude par la disparition de l'Institut philologique, qui n'a pas « survécu à ses fondateurs.

« Mais voici que dans ces dernières années on s'est pris d'un « nouveau zèle pour les méthodes allemandes, dont la supériorité « n'est plus contestée. On a vu renaître dans notre pays des « tentatives de séminaires scientifiques sous les noms nouveaux « de *cours pratiques, conférences, sociétés philologiques*, etc. On « ne saurait assez louer le zèle de cette élite de notre jeunesse, « qui n'entend plus laisser à l'Allemagne le monopole du culte « austère de la science pure et désintéressée. Mais ce n'est pas « assez de louer ce zèle, notre devoir est de le seconder. J'ai cru ne « pouvoir mieux le faire qu'en communiquant à ces débutants « les leçons, où j'ai puisé moi-même les éléments de la science,.... « en vue de faire naître et de stimuler, dans l'étudiant, l'esprit « d'initiative, la spontanéité, le travail indépendant et personnel.

« J'en ai été amené ainsi à faire imprimer un résumé des « conférences de mon père.

« Transmises oralement autrefois, ces leçons d'un maître ont « formé la génération de professeurs à laquelle j'appartiens. Puis-« sent-elles encore, sous la forme du livre, guider la génération « nouvelle, qui se relève pleine de zèle et d'ardeur pour l'avance-« ment des sciences historiques. »



L'Éloquence Scientifique. Choix d'éloges prononcés en séance de l'Académie des sciences, avec une introduction et des notes par M. AIMÉ WITZ, professeur à la Faculté catholique des sciences de Lille. — Un beau volume in-8°. Prix : 4 francs. — Saint Augustin à Bruges.

L'ÉLOQUENCE... scientifique : Voilà un substantif bien étonné de se voir ainsi qualifié. Quoi ! la science, cette vieille à lunettes, au geste algébrique, au langage hérissé de formules, la science serait éloquente?... Mais c'est le cœur qui rend éloquent, et le premier effet des études scientifiques n'est-il

pas de dessécher le cœur? N'a-t-on pas reproché à la science d'atrophier l'âme humaine, quand la bifurcation, nom barbare d'une chose plus barbare encore, livrait la jeunesse à sa merci? Ainsi raisonne le préjugé. Il y a beau temps, cependant, que la science a dépouillé ses dehors rébarbatifs, qu'elle s'est civilisée, et qu'elle a trouvé bon d'ajouter à ses moyens de démonstration l'art de persuader et de plaire. Déjà, au siècle dernier, un aimable homme, Fontenelle, réussissait à intéresser les dames aux problèmes les plus ardu de la cosmologie; il a fait école, et l'on peut affirmer que, si les gens de lettres font fi de la science, les savants pourraient souvent en remontrer aux gens de lettres en matière de littérature.

Voulez-vous en avoir la preuve? Ouvrez ce livre.

Toutes les sciences sont représentées par les vingt-deux savants dont ce livre contient l'éloge. La géométrie et l'astronomie doivent d'admirables théories à l'Hôpital, Cassini, Newton, Halley, Fontenelle, Bradley, Fontaine, Méchain et Laplace. Du Fay, le duc de Chaulnes, Fresnel, Volta, Oersted, Faraday et Regnault ont puissamment aidé aux merveilleux progrès de la physique et de la chimie. Enfin dans le domaine des sciences naturelles, on ne pourrait guère citer de plus grands maîtres que Réaumur, Linné, Buffon, Daubenton, Lacépède et Cuvier. Leurs éloges, empruntés à tous les secrétaires perpétuels qui se sont succédé depuis Fontenelle, jusqu'au plus éloquent de tous, J.-B. Dumas, sont aussi divers par le ton et le style que variés par le sujet. Ils ont été pris à la source la plus sûre, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*.



Études morales et littéraires. *Epopées et romans che-*

valeresques, par LÉON DE MONGE. Prix : 4 francs.

— *Les Niebelungen*. — *La Chanson de Roland*.

— *Le Poème du Cid*. — Bruxelles, A. Vandembroeck, rue des Paroissiens.

LES *Niebelungen*, la *Chanson de Roland*, le poème du *Cid*, trois récits épiques du moyen-âge qui sont autant de chefs-d'œuvre. Chacune de ces conceptions poétiques résume le génie et les inspirations les plus élevées d'une des grandes races qui ont fondé l'Europe moderne. De ces récits qui ont fait battre le cœur de tant de générations, découle un intérêt intarissable pour l'érudite et l'historien, pour le poète, l'artiste et le philosophe, comme pour ceux dont l'attrait suprême en littérature est l'étude éternelle du cœur humain.

C'est cet intérêt multiple que l'auteur a fait goûter en donnant la parole, en une suite de dialogues, à quatre ou cinq interlocuteurs, tous hommes du monde, bien que différents d'âge, de profession ou de tendance d'esprit. Les nuances qui distinguent les interlocuteurs se traduisent dans leur causerie, tantôt familière ou plaisante, tantôt éloquente pathétique, et toujours naturelle autant que variée. Leur langage n'est pas celui du professeur en chaire, c'est celui de la bonne compagnie, avec ce surcroît de bons sens et d'érudition dont la réunion est la plus agréable chose du monde, disait Lord Chesterfield.

Au volume qui vient de paraître, qui ne concerne que le haut moyen-âge, en succédera un second où l'auteur poursuivra l'étude des productions épiques et romanesques des phases suivantes.

Nous souhaitons au livre de M. de Monge des lecteurs d'esprit et de cœur, et comme ce serait mauvaise grâce à nous de n'avoir point la meilleure opinion du public, nous comptons sur le succès.



Un ami du peuple au XVIII^e siècle. — Vie du père

X Rocco, par Son Eminence le Cardinal CAPECELATRO, traduit par ADELAÏDE ANDRÉ. — Un volume in-12. 2 fr. St Augustin à Bruges.

UN écrivain que ses œuvres ont mis hors de pair, tant pour l'éclat du style que pour l'élévation de la pensée et certaine façon très personnelle et très moderne de rajeunir la vieille histoire et la vieille vérité, Alphonse Capecelatro, duc par droit de naissance, oratorien par libre choix, archevêque et cardinal par la volonté du Pape, n'a pas cru déroger en racontant tout simplement aux gens du peuple la vie d'un fils d'ouvrier qui, sans tapage humanitaire, fut, au XVIII^e siècle, un sincère et puissant ami des misérables, le Père Rocco. — Ce nom, qui ne vous dit rien, est célèbre à Naples; il n'est pas ignoré en Suisse, où le bon religieux a trouvé, chez les calvinistes, un biographe; ni à Londres, où, suprême honneur, son buste a été placé dans les salons de la Société Royale.

Maître du peuple, écouté du roi, ce moine calme les séditions, réforme les abus, assure l'hygiène publique, éclaire les rues, crée des cimetières, des hôpitaux, des orphelinats, des écoles d'arts et de métiers, fait face à l'épidémie, à la famine et tient tête au Vésuve.

Comment s'étonner, après cela, qu'il se soit trouvé un grand écrivain pour donner à ce grand cœur l'immortalité?



Les prêtres et les religieux déportés, par l'abbé MANSEAU, curé-doyen de St-Martin-de-Ré, 2 beaux vol. in-8°. Prix : 14 fr. St Augustin à Bruges.

Il semble que tout ait été dit sur la Révolution française et qu'il ne manque aucun trait au tableau de cette sombre époque; cependant, voici du nouveau. Voici, du moins, présenté d'une façon nouvelle, avec des détails inédits, l'héroïsme du clergé sous la Terreur. Ce livre, en effet, n'a pas une moindre portée. Il déborde son titre, et sous couleur de traiter un point d'histoire locale, c'est l'Église entière qu'il glorifie, l'Église de France surtout et l'Église de Belgique dont tous les diocèses ont compté des représentants dans les îles et sur les pontons de la Charente.

M. Manseau dédie avec raison son œuvre *au Clergé français et belge, digne héritier des charges et des vertus de ses héros*. Des deux côtés de la frontière cet appel sera entendu : il le sera certainement dans nos diocèses belges qui tous ont eu part à l'exil de Rochefort : Malines y compte 99 de ses prêtres, entre autres le recteur de l'Université de Louvain; Gand, 37, Bruges, 96, Tournai, 29, Namur, 27, Liège, 50. Nous retrouvons dans ce livre des vestiges de trois cents Belges dont il ne faut pas laisser oublier les noms, et dont les exemples, selon le mot de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, « formeront les confesseurs de la foi et, s'il le fallait, des martyrs. »



L'histoire du Culturkampf en Suisse (1871-1886), par CHARLES WOESTE. Imprimerie VAN DEN BROECK, à Bruxelles. Prix : fr. 3,75.



WOESTE est un revuiste abondant et remarqué. L'histoire, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, le passionne. C'est sa matière de prédilection.

Il donne à tout ce qu'il écrit là-dessus un tour piquant, parce qu'il s'intéresse et intéresse à ces choses; il les ramène, quelque sujet qu'il traite, à la question du jour.

Ainsi, cette *Histoire du Culturkampf en Suisse*, M. Woeste l'a écrite en quelque sorte au jour le jour, sous l'impression des événements. Chaque trait du tableau a été mis là d'après nature, il est pris sur le vif de la situation toute chaude.

Qu'on ne s'y méprenne pas, toutefois : il ne s'agit pas ici d'une série d'articles reliés tellement quellement, par le seul fil

de la chronologie, et qu'on aurait jetés à la réimpression bâciée à la diable.

Nullement. Le volume a été conçu sur un plan nouveau : il vit de sa vie propre.



M. PIERRE DE DECKER, ancien ministre, membre de l'Académie royale de Belgique, vient de publier sous ce titre : **l'Église et l'ordre social chrétien**, un livre dont nous tenons à signaler l'apparition.

L'AUTEUR, il nous l'apprend lui-même, répond à l'appel que, dans sa mémorable Encyclique du 18 août 1883, Léon XIII adressait au dévouement des écrivains laïcs pour la défense de l'Église et de la Papauté, rendues suspectes et odieuses par des travaux historiques dans lesquels le comte de Maistre dénonçait, déjà de son temps, « une conspiration contre la vérité. »

Cette savante étude sur l'action sociale de l'Église pendant les dix-huit siècles de l'ère chrétienne, prendra certainement rang parmi les productions les plus remarquables de l'apologétique contemporaine.

Nous en félicitons l'éminent écrivain, en même temps que nous le remercions du nouveau service qu'il vient de rendre à la cause de la religion.

Quant à la jeunesse belge, nous aimons à lui proposer comme modèle la féconde activité de l'homme d'État qui, après avoir si largement payé sa dette à la patrie, utilise sa laborieuse retraite en produisant des œuvres qui défendent efficacement l'Église contre les erreurs modernes, en même temps qu'elles honorent la littérature nationale.

Ce livre est édité chez Ch. Peeters à Louvain, et coûte fr. 5,00.



Du Réalisme dans la Littérature Contemporaine.
Lettres sur « la Jeune Belgique », par CH. TILMAN,
Docteur en droit, en philosophie et en lettres,
Bruxelles, F. Larcier.

LE livre de M. Ch. Tilman est ce que nous appellerions volontiers un mauvais bon livre. La juxtaposition de ces deux adjectifs qui se heurtent, s'expliquera d'elle-même par la suite.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Ch. Tilman; mais nous savons pertinemment, et son livre en témoigne bien haut, que ses intentions sont excellentes. Nous nous sommes réjoui extraordinairement en voyant cingler de belle façon, les clowns de la *Jeune-Belgique*.

Les idées (mon Dieu! doit-on appeller cela des idées!) les idées de ces ineptes révolutionnaires sur l'art en général, sur l'amour et sur la morale en particulier, sont victorieusement combattues par Ch. Tilman. Et c'est ici que le livre devient mauvais. Il fallait bien citer la *Jeune-Belgique*, mais il fallait sans doute moins les commenter. C'est ici que le procès devient une affaire de Cour d'assises et du plus strict huis-clos.

Certes, il en a coûté à la plume de M. Tilman d'écrire des platitudes et des turpitudes; mais le peu de retenue qu'elle a mise à sa répugnante besogne est précisément ce qui rend au public le livre dangereux et scandaleux même.

Un remarquable article bibliographique de M. J. Camauër, paru dans le *Bien Public* de Gand, a déjà fait ces réserves que nous accentuons de toutes nos forces.

M. Ch. Tilman s'étend avec discernement sur tout ce qu'il y a d'inouï dans la langue de la *Jeune-Belgique*. Depuis longtemps la bonne vieille langue française, marquée de l'empreinte des différents siècles qu'elle a traversés, suffisait à exprimer clairement ce que l'on conçoit bien. Ainsi n'en ont plus jugé les *Jeune-Belgique*, qui se sont crus tout à coup assez riches pour lui faire l'aumône de leur pauvreté; et c'est de la sorte que la langue de Montaigne, des Pascal, des Bossuet et des Châteaubriand s'est trouvée surchargée, après quelques années d'exercices de la *Jeune-Belgique*, d'un tas d'expressions bizarres et grimaçantes, venant à la rescousse d'idées saugrenues et tout à fait inédites dans le domaine de la pensée saine.

Certes, pour tout juge impartial, le procès de M. Ch. Tilman est gagné et bien gagné; mais avec quel vilain monde il a eu affaire et quels vilains commentaires il a cru, à tort selon nous, devoir donner à sa plaidoirie, qui ne manque pas, en bien des endroits, d'éloquence et d'élévation, de traits dignes de Veuillot et de Juvénal.

C'est à la fois l'éloge et la critique que nous faisons de ce livre.

M. A C.



Le Socialisme, considéré au point de vue du droit naturel, par L. HALLEUX, avocat à Bruges, membre de la *Société belge d'économie sociale* à Bruges. — Beyaert-Storie. — Prix : fr. 1,50.

NOUS appelons la sérieuse attention du public sur cet ouvrage intéressant et substantiel, court et cependant complet. Tout le monde aujourd'hui — et avec raison — s'intéresse au socialisme qui se développe sous nos yeux : mais bien peu de personnes ont le temps de l'étudier à fond dans de grands ouvrages ou sur des documents originaux : qu'elles se procurent donc ce livre où sont traitées en 125 pages avec une netteté remarquable les questions multiples que le socialisme soulève.

M. Halleux n'est pas de ceux qui se contentent d'apprécier superficiellement des faits extérieurs. On juge l'arbre socialiste à ses fruits, haine et violence, et on le condamne : on fait bien ; mais en plongeant jusqu'aux racines de l'arbre on verrait mieux encore ce qu'il est et ce qu'il peut donner. C'est là que M. Halleux descend ; et nous affirmons qu'il y a grand profit à le suivre dans l'examen qu'il fait des négations qui sont à la base du socialisme. Son exposé et sa défense des principes du droit naturel, que les doctrines socialistes détruisent, ont quelque chose de solide et de pleinement lumineux qui satisfait à la fois l'esprit et la conscience.

Le socialisme réfuté en général, ses théories (sur la propriété, sur la production et distribution de la richesse, sur l'impôt, sur la souveraineté) sont prises une à une et anéanties — non sans que l'auteur reconnaisse d'une manière impartiale les petites parts de vérité qu'elles renfermeraient accidentellement.

Les conclusions pratiques sont données dans les deux derniers chapitres où M. Halleux montre que socialisme et libéralisme ne sont pour ainsi dire qu'une nuance et que l'Eglise catholique seule peut combattre le socialisme et en triompher.

Cet ouvrage approfondi quoique succinct, se recommande aux prêtres absorbés par leur ministère, autant qu'aux gens du monde — comme un précieux manuel à consulter souvent.

Le style est en rapport avec le sujet et a un vrai mérite de clarté et de simplicité élégante.



CONCOURS LITTÉRAIRE.

1000 FR. DE PRIMES.

L'E MAGASIN LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE, ouvre un concours public :

1^o pour une nouvelle ou un roman d'une étendue d'environ 200 pages du format de la Revue;

2^o pour une critique sur l'ensemble des œuvres d'un auteur ou d'une école ou sur tel genre de littérature durant une période déterminée, le tout relatif à l'époque contemporaine;

3^o pour un poème, dramatique ou autre.



2:

Il sera attribué pour la 1^e section une prime de 400 francs; pour chacune des deux autres une prime de 300 francs. Il sera accordé aussi des mentions honorables.

Les manuscrits devront être envoyés avant le 1^r Novembre 1887.





TABLE DES MATIÈRE

DE L'ANNÉE 1887.

(Premier semestre.)



1^{re} LIVRAISON. — 15 janvier 1887.

	Pages.
I. La navigation aérienne et l'électricité. FR. DIERCKX, S. J.	5
II. Cœur de mère. FRÉDÉRIC COUSOT	35
III. Les deux pigeons. FRÉDÉRIC COUSOT	39
IV. Georges Ohnet et les batailles de la vie. EUGÈNE DIJON	43
V. L'Européen au Congo (<i>suite</i>). DR P. DE GROOTE	55
VI. Au cap Nord! (<i>suite</i>). PAUL RAEPSAET	85
VII. La tâche au plafond (<i>suite et fin</i>). BON KERVYN DE VOL- KAERSBEKE	105
VIII. La divine comédie de Dante (<i>suite</i>). P. MANSION	131
IX. Libre échange et protection (<i>suite</i>). BON HERMANN DELLA FAILLE D'HUYSSSE	155
X. Mariages contemporains. G. VERSPEYEN	175
XI. Bibliographie	195



2^e LIVRAISON. — 15 mars 1887.

I. Les Monastères et la transcription des manuscrits au XII ^e siècle. MAURICE DE WULF	201
II. L'Européen au Congo (<i>suite</i>). DR P. DE GROOTE	225
III. Au Cap Nord! (<i>suite et fin</i>). PAUL RAEPSAET	253
IV. La navigation aérienne et l'électricité (<i>suite</i>). FR. DIERCKX, S. J.	277
V. Histoire d'un archevêque. CHARLES BUET	299
VI. Racine et Victor Hugo. M. A. COUSOT	321
VII. Vieilles servantes. G. MAILLARD DE LA COUTURE	331
VIII. La circulation des hommes et des choses. RAOUL DE SART DE BOULAND	339
IX. La divine comédie de Dante (<i>fin</i>). P. MANSION	347
X. Correspondance de Paris. X ^e	379
XI. Constantin Meunier. Le Marteleur. EUG. DE GROOTE	399
XII. Le Vendredi Saint. (Poésie). JEAN CASIER	403
XIII. Concours	405

3^e LIVRAISON. — 15 mai 1887.

	Pages.
I. L'Européen au Congo. (<i>fin</i>). Dr P. DE GROOTE.	409
II. Un candidat en droit. M. BODEUX.	455
III. Les voyageurs belges et le « Patria Belgica ». F. SERVAIS DIRKS, O. S. F.	471
IV. Prêtre et religieuse. VICTOR VAN TRICHT, S. J.	491
V. La navigation aérienne et l'électricité (<i>suite</i>). FR. DIERKX, S. J.	535
VI. Le Prêtre « dans l'abbé Constantin ». M. A. COUSOT.	567
VII. La prescience de Dieu et le libre arbitre humain. J. CA- MAUËR.	579
VIII. La question brûlante. FUSTER.	587
IX. Poésies. JEAN CASIER.	601
X. <i>Bibliographie</i>	603





TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

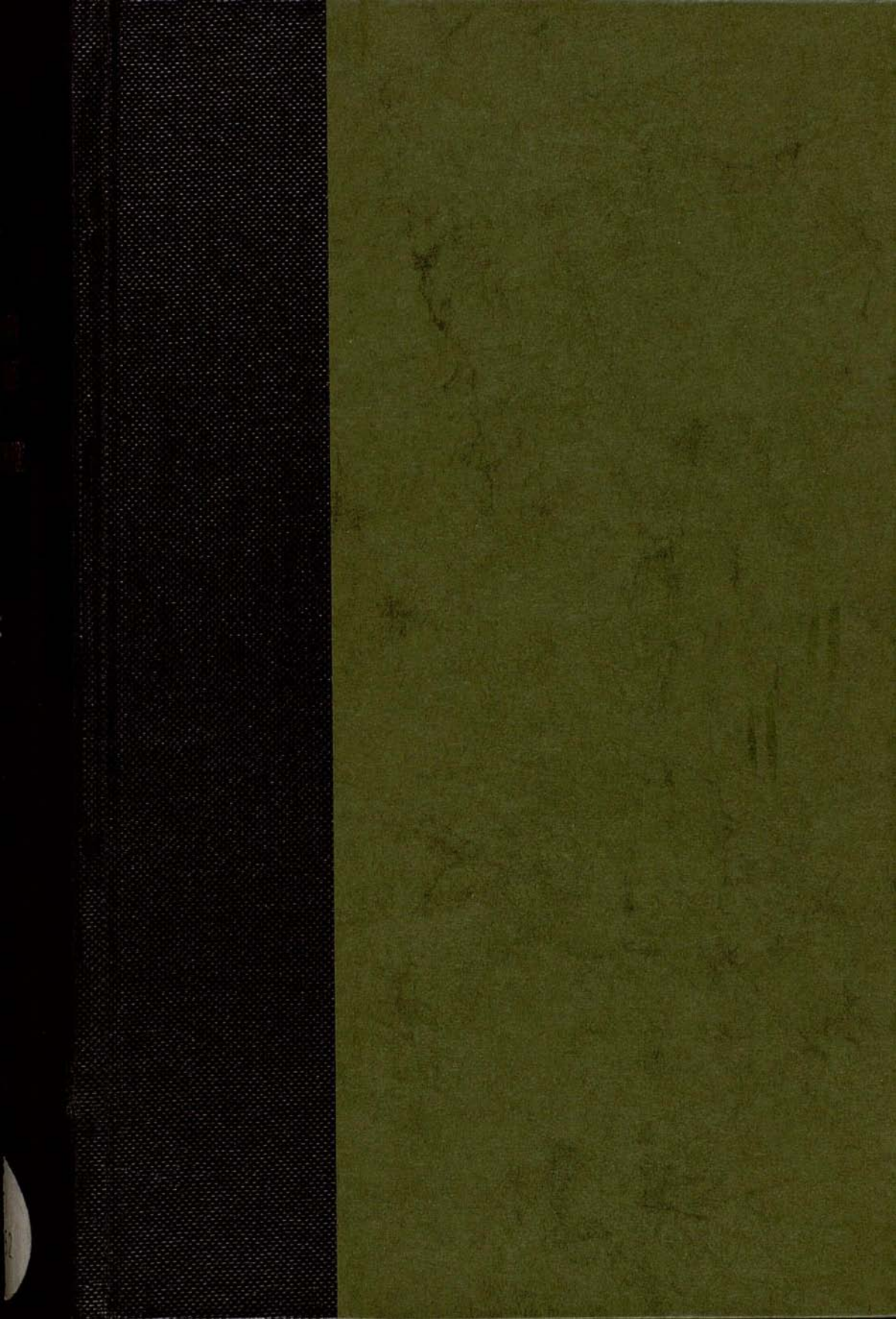
(Premier semestre.)

	Pages.
BODEUX (M.). — Un candidat en droit	455
BUET (CHARLES). — Histoire d'un archevêque	299
CAMAUËR (J.). — La prescience de Dieu et le libre arbitre humain	579
CASIER (JEAN). — Le Vendredi Saint. (Poésie). — Poésies	403-601
COUSOT (FRÉDÉRIC). — Cœur de mère.	35
Les deux pigeons.	39
COUSOT (M. A.). — Racine et Victor Hugo.	321
Le prêtre dans « l'abbé Constantin ».	567
DE LA COUTURE (G. M.). — Vieilles servantes	331
DIERCKX (FR. S. J.). — La navigation aérienne et l'électri- cité	5-277-535
DIJON (EUGÈNE). — Georges Ohnet et les batailles de la vie	43
DIRKS (F. SERVAIS, O. S. F.). — Les voyageurs belges et la « Patria Belgica	471
DELLA FAILLE D'HUYSSÉ (B ^{on} HERMANN). — Libre échange et protection	155
FUSTER. — La question brûlante.	587
DE GROOTE (EUG.). — Constantin Meunier. Le Marteleur	399
DE GROOTE (D ^r P.). L'Européen au Congo.	55-225-409
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (B ^{on}). — La tâche au plafond :	105
MANSION (P.). — La divine comédie de Dante	131-347
RAEPSAET (PAUL). — Au cap Nord !	85-253
DE SART DE BOULAND (RAOUL). — La circulation des hom- mes et des choses	339
VAN TRICHT (VICTOR S. J.). — Prêtre et religieuse	491
VERSPEYEN (G.). — Mariages contemporains	175
DE WULF (MAURICE). — Les Monastères et la transcription des manuscrits au XII ^e siècle	201
X. ^s . — Correspondance de Paris.	379









II
82752
A

BVL
012/23 1621

II
80752
A.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE



HISTOIRE

d'UN

CHEF-D'ŒUVRE ARTISTIQUE.



UI ne connaît la page sublime où le génie des deux premiers peintres de l'École flamande, Hubert et Jean Van Eyck, a retracé avec une perfection inimitable la scène grandiose de l'Apocalypse, celle où l'Agneau sans tâche est adoré « par la multitude innombrable de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue » ? (1)

Qui ignore encore que ce chef-d'œuvre fut commandé aux éminents artistes par JOSSE VYDTS, Seigneur de Pamele, époux de Isabeau Borluut, patricien gantois et protecteur éclairé du talent, pour servir d'ornement à sa chapelle dans l'église de Saint-Jean, (aujourd'hui S. Bavon), à Gand? Qu'il a demandé douze années de travail? Que Hubert, l'aîné des frères, a succombé à la tâche, laissant à Jean le soin de mener à bout cette gigantesque entreprise? L'on sait que six ans après la mort de Hubert, qui arriva le 18 septembre 1426,

(1) *Apocalypse*; Ch. VII, v. 9 et ss.



l'ouvrage entièrement achevé fut exposé pour la première fois aux regards émerveillés du public (1).

D			I			E
III *	IV •	A *	B *	C *	V *	VI *
VII •	VIII •	II			IX *	X *

VOILETS OUVERTS.

	C*	D*	
A•			B*
I•	II	I•	I•
VI•	IV•	V•	VII•

VOILETS FERMÉS

Les panneaux marqués d'un astérisque sont attribués à Hubert, et ceux d'un point noir à Jean.

(1) 6 mai 1432.

Tous les auteurs (1) qui ont pu admirer cette production ne tarissent pas d'éloges, et l'on formerait une bibliothèque des ouvrages de critique artistique et historique ayant trait à l'immortel chef-d'œuvre dont s'enorgueillit la 10^{me} chapelle de l'église de Saint-Bavon à Gand.

Nous n'avons pas la prétention de trouver du neuf ou de vouloir mieux dire que n'ont fait les savants. Il suffira, je pense, de renvoyer aux sources et d'esquisser à larges traits ce qui pourra le plus intéresser le lecteur.

La vaste composition comprend un panneau central fixe et enchassé au-dessus de l'autel. Ce panneau est subdivisé en deux parties : l'une, (I) **supérieure**, représentant la **Sainte Vierge** (A), assise sur un trône, prêtant toute son attention à un livre qu'elle tient ouvert dans les mains, à côté le **Père éternel** (B), sous les traits d'un homme âgé, la tête couronnée d'une tiare, la main droite levée et donnant la bénédiction. De la main gauche Il tient un sceptre de cristal richement décoré; devant ses pieds est placée une couronne de perles et de pierres précieuses; et enfin formant pendant à la S. Vierge, **saint Jean-Baptiste** (C) aux traits

(1) *Tous*, c'est peut-être trop dire. J.-B. Descamps, peintre du Roi, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, etc., etc., fit un voyage artistique en Flandre et en Brabant; il consigna ses impressions dans un ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, avec des réflexions relativement aux arts....*, qui parut à Paris en 1769 avec approbation et privilège du Roi. Son prédécesseur A. Cochin, chevalier de l'ordre du Roi, secrétaire et historiographe de l'Académie royale de peinture et de sculpture, avait fait un travail analogue, mais écrivait plus timidement. Descamps a plus d'indépendance. Écoutez ceci entr'autres : Dans la 11^e chapelle « est le tableau où les « vieillards adorent l'agneau; composition curieuse peinte par les « frères van Eyck.... Ce tableau est le premier, je crois, qui a « été peint à l'huile, c'est son plus grand mérite (!) » T. II, p. 220.

austères, désignant du doigt Celui dont il était le précurseur; sur ses genoux repose un livre ouvert. Ces trois tableaux sont chacun dans un cadre séparé.

L'autre partie du grand panneau, placée en dessous (II) de la première, fait voir l'Adoration de l'Agneau, la pièce capitale. Autour de l'Agneau mystique, dont le sang coule dans un calice, sont agenouillés quatre anges portant les instruments de la Passion; huit autres sont en adoration et deux encensent la divine Hostie.

Des côtés s'avancent quatre groupes comprenant :

1° les saints qui ont scellé de leur sang la doctrine du Christ; parmi eux on distingue saint Liévin et saint Étienne;

2° les vierges martyres et à leur tête les saintes Agnès, Barbe et Dorothée, des palmes ou des attributs en main;

3° Sur le devant, à la droite, des papes, confesseurs, évêques et fondateurs d'ordres; devant ceux-ci, les prophètes de l'Ancien Testament, à genoux;

4° à la gauche, un nombre considérable de personnages enveloppés d'amples manteaux, représentant les Patriarches, parmi lesquels on distingue surtout un personnage à longue barbe, en toge blanche, la tête couronnée de laurier et tenant dans la main droite un rameau d'oranger. Certains critiques ont pensé y retrouver la représentation du poète latin Virgile. Près de ce groupe, les Apôtres, premiers héros de la Nouvelle Alliance, adorent à genoux l'agneau mystique et constatent dans les saintes Écritures l'accomplissement des célestes promesses.

Sur l'avant plan se trouve la limpide fontaine de vie qui épanche son onde cristalline dans un pré émaillé de fleurs; bien loin, au milieu d'un paysage ravissant, on distingue les tours de la divine Jérusalem.

Le *Saint-Esprit*, sous la forme d'une colombe, illumine toute la scène.

Latéralement à chacun de ces panneaux sont attachés de chaque côté deux volets à charnières peints sur les deux faces et qui fermés couvrent complètement la scène principale.

Sur la face intérieure du volet supérieur de gauche, on voit *Adam inquiet* et honteux de sa désobéissance (III); à côté, sous un cadre cintré, un groupe de *vierges qui chantent* les louanges de Dieu (IV); sur le volet de droite, un groupe correspondant de *vierges qui jouent de divers instruments* et que sainte Cécile accompagne de l'orgue (V); ensuite *Eve tenant le fruit défendu* (VI). Au dessus des panneaux d' « Adam et d'Eve », dans un coin arrondi, on remarque : ici, le sacrifice de Caïn et d'Abel (D), là, la mort d'Abel (E), deux sujets de dimensions très-restreintes, traités en grisaille.

Les deux volets inférieurs nous montrent à gauche deux groupes de cavaliers aux chevaux richement harnachés et caparaçonnés (VII et VIII); l'un composé des *bons juges*, parmi lesquels on trouve les portraits des frères Van Eyck, l'autre (VIII), à l'allure plus militaire, ayant en tête saint Sébastien, saint Georges et saint Michel, patrons des trois gildes principales de la capitale des Flandres à l'époque des ducs de Bourgogne et bannières déployées, représentant la *milice du Christ*; à droite le cortège des *anachorètes* (IX), où saint Paul l'ermite et saint Antoine ouvrent la marche que ferment Marie-Madeleine et sainte Marie d'Égypte, puis *saint Christophe*, le géant, à la tête d'une *troupe de pèlerins* se rendant au triomphe de l'Agneau (X).

Les volets supérieurs fermés, représentent dans leur ensemble l'Annonciation; *L'archange Gabriel*,

offrant un lys fleuri à la Vierge, forme le revers des « vierges qui chantent » (I); *la Mère de Dieu en prières* (II), celui des « vierges qui jouent des instruments ». Les revers des deux panneaux étroits d' « Adam et d'Eve » montrent réunis la continuation de la *chambre de la Vierge* (III). Au fond de celle-ci on découvre une vue de ville (1) et une espèce de piscine de style ogival à niche trilobée, garnie d'un vase d'airain suspendu à une chaîne en fer et d'un plat en cuivre.

Au dessus du plafond lambrissé on voit les bustes des prophètes *Michée* (A) et *Zacharie* (B) et à côté d'eux *la sibylle d'Erythrée* (C) et *celle de Cumes* (D). La partie extérieure des ailes inférieures contient *saint Jean-Baptiste* (IV) et *saint Jean l'Evangeliste* (V), correspondant respectivement au compartiment des « bons juges » et à celui des pèlerins.

De chaque côté on admire les portraits des *donateurs en prière*, traités de main de maître (VI et VII). (2)

(1) Probablement de la ville de Gand; car on sait que les Van Eyck ont séjourné dans cette ville et ont logé dans un *steen* formant le coin du marché aux oiseaux et de la rue aux vaches. Abattu en 1828, ce *steen* a été remplacé par la maison si coquette qu'on voit aujourd'hui et au fronton de laquelle l'architecte Minard a rappelé par deux cartouches représentant les bustes des deux frères, Hubert et Jean, à quels hôtes elle a donné l'asile.

(2) L'inscription suivante dont le dernier vers est en forme de chronogramme a été trouvée en nature en 1823, tracée sur le côté extérieur d'un des volets acquis par Berlin. M^r DE BAST en avait signalé l'existence peu de temps avant que le nettoyage ne l'eût fait apparaître, grâce à la connaissance qu'il avait d'un recueil d'inscriptions de la Flandre copiées vers le milieu du XVI^e siècle par CHRISTOPHE VAN HUERNE :

Pictor Hubertus ab Eyck, major quo nemo repertus
 Incipit, pondus que Joannes arte secundus
 Perfecit? lætus, Judoci Vyd prece fretus,

VOSV SEXTA MAL VOS COLLOCAT ACTA TVERI.

Après la critique approfondie qu'ont faite de cette œuvre de premier ordre les G. F. Waagen et les H. G. Hotho, on peut dire que la matière est épuisée.

Une question pourtant est encore ouverte à la discussion; c'est celle de la part exacte qui revient à chacun des artistes dans la collaboration à cette œuvre.

On est généralement d'accord pour attribuer exclusivement à Hubert : les tableaux du Père Eternel, de la Sainte Vierge et de saint Jean Baptiste (I), le groupe de vierges qui jouent des instruments (V), ainsi que les études d'Adam et d'Eve, dans la série supérieure. Dans la série inférieure, outre l'Agneau, les anges adoreurs et les deux groupes de martyrs, le côté des apôtres, celui des papes, confesseurs, évêques et fondateurs d'ordre (II), le panneau des anachorètes (IX) et celui des pèlerins (X).

Jean est l'auteur des « *vierges qui chantent* » (IV), du groupe des *Prophètes* de l'Ancien Testament et de celui de *Patriarches*, dans le panneau principal de l'« Adoration »; des volets représentant les « *bons juges* » (VII) et la « *milice du Christ* » (VIII), ainsi que du *paysage* des différents panneaux. La *partie extérieure des volets* est encore tout entière de sa main, à l'exception des prophètes *Zacharie* (B) et *Michée* et des *sibylles de Cumes* (D) et *d'Erythrée* (C), où il faut reconnaître le talent moins exercé d'un élève, soit de Gérard Van der Meeren, soit de Marguerite Van Eyck, ou peut-être de Lambert Van Eyck, le plus jeune des frères de ce nom, dont l'existence et les travaux artistiques ont été révélés il y a à peine une quarantaine d'années (1).

(1) V. ABBÉ CARTON. *Les trois frères Van Eyck*. Bruges 1848.



Quelle longue et touchante odysée que l'histoire des périls auxquels le précieux polyptyque a échappé! Passant des mains redoutables des retoucheurs dans celles des iconoclastes et des accapareurs, on le voit encore quoique mutilé, à son ancienne place, manifestant toujours l'éclat et la fraîcheur de sa première jeunesse.

Du 10 mai 1432 au 15 septembre 1550, il n'est presque pas fait mention, dans nos sources, de nettoyage que l'« Agneau de l'Apocalypse » aurait subi. A cette dernière date *Lancelot Blondeel* et *Jean Schoreel*, chanoine à Utrecht, deux peintres en renom, furent convoqués à Gand aux fins de rendre au tableau le lustre que 118 ans avaient terni (1).

Philippe II, roi d'Espagne, ambitionnait la possession de cette perle artistique; les chanoines lui donnèrent pour réponse, qu'étant un bien d'église, ce tableau ne pouvait être aliéné; mais que s'il était du bon plaisir de sa Majesté d'en avoir une copie, ils accorderaient toute facilité au peintre qu'il nommerait. Sur quoi on en chargea en 1558 *Michel de Coxie* de Malines, qui mit deux années à terminer toutes ces peintures de la même grandeur, avec tant d'exactitude et de succès, que le Roi le récompensa pour ce nouveau chef-d'œuvre d'une somme de 4000 florins d'or. Le bleu d'azur employé dans la draperie de la Vierge, fut envoyé, dit-on, de Venise par le célèbre Titien, pour la valeur de 32 ducats (2).

Lors de la tourmente calviniste de 1566, les chanoines avaient caché soigneusement le tableau dans les combles de la tour, afin de le soustraire à la rapacité

(1) MARCUS VAN VAERNEWYCK : *Historie van Belgis*, édition D. J. Vanderhaeghen, t. II; p. 203.

(2) Ibid. p. 204. — *Description de Saint-Bavon*, par P. T. DE GOESIN-VERHAEGHE, 1819; p. 14.

des forcénés (1). Les troubles apaisés, l'espoir d'une paix définitive ramena les trésors des églises des cachettes où il avait fallu les réfugier, aux lieux sacrés dont ils faisaient l'ornement. C'est ainsi que l'« Agneau » fut réinstallé l'année suivante dans la chapelle de Josse Vyds.

L'illusion fut vite dissipée; en 1578, les gueux commandés par Hembyze et Ryhove, dévalisèrent les temples catholiques. La cupidité et l'abus de pouvoir eurent vite fait de mettre la main sur les œuvres d'art que la rage aveugle de destruction avait épargnées quelques années auparavant. L'« Agneau mystique » fut enlevé. Transporté à l'hôtel-de-ville, pour servir à la politique des sectaires, il fut offert par le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, à Elisabeth, reine d'Angleterre, dont les gueux espéraient obtenir des secours (2). Ce projet fut déjoué par la fermeté de Josse Triest, Seigneur de Lovendegem, descendant des donateurs, qui fit valoir ses droits sur ce trésor (3).

Ce n'est qu'en 1584 que, sous la direction du peintre-ingénieur François Hoorenbault, on le réintégra à son ancienne place (4).

L'incendie du 1 juin 1641 embrasa les toits de la grand'nef et causa de notables dommages au tableau qu'on ne put sauver qu'avec d'incroyables difficultés (5).

(1) MARC VAN VAERNEWYCK : *Van die beroertieke tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt*; 1566-1568. Édition des « bibliophiles flamands » : au XIX août 1866.

(2) Partie flamande du *mémoire de Corneille Breydel*, litt. J; dans KERVYN DE VOLKAERSBEKE.

(3) V. *Crayon généalogique* dans KERVYN DE VOLKAERSBEKE; p. 289.

(4) Comptes de la Cathédrale. 1584.

(5) *Ad epichoremata politica sive animantium hominumque certamina litesque et lusus Ἀπαρτησις, sive appendix Fan; D. Bavonis incendium. Gandavi, apud Joan. Kerchovium, 1642; in-4°, par EGIDE BURGUNDUS, jurisconsulte et patricien gantois.*

ANTOINE VAN DEN HEUVEL fut chargé en 1663 de le restaurer (1).

En 1794, les Français, poursuivant leur idée orgueilleuse de centraliser à Paris les monuments de l'histoire politique, administrative et artistique de l'Europe, enlevèrent les précieux panneaux I et II du plan figuratif, qu'ils ne restituèrent qu'en 1815 (2).

L'année 1819 marque une date bien néfaste dans l'histoire de notre bijou artistique.

Pour faire face à des dépenses de restauration, le chapitre et les marguilliers de Saint-Bavon, accédant aux offres d'un brocanteur bruxellois, cédèrent au prix de 3000 florins de Hollande, soit environ 6350 francs, six panneaux du polyptyque (3). M. Solly, amateur anglais, en fit plus tard l'acquisition à Aix-le-Chapelle et les revendit au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, pour la somme de 100000 thalers. Le peintre de ce monarque, M. W. HENSEL († 26 novembre 1861), vint à Gand en 1826 pour copier les panneaux qui manquaient dans la galerie royale.

(1) V. Comptes de 1663. Le peintre reçut III livres de gros en rémunération de son travail.

(2) *Rapport à M. le ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815, par CH. PIOT, archiviste adjoint aux archives du Royaume... Bruxelles; E. Guyot, 1883.*

(3) Ce sont les panneaux marqués au plan figuratif : IV, V, VII, VIII, IX et X.

Voici la quittance de ce regrettable marché :

« Ontvangen van Mynheer L.-J. Van Nieuwenhuyze dry duyzend guldens courant tot voldoening van zes stuks deur schilderyen aen hem afgeleverd.

— Gent 19 December 1819.

Signé : De Volder. »

La ville intenta un procès aux chanoines vendeurs : DE VOLDER et LESURRE. V. pièces aux archives de la ville et extraits dans *la Belgique judiciaire*; t. XXII; p. 237 et t. XXVII; p. 1215.

Le 11 septembre 1822, un nouvel incendie, causé comme le premier, par l'imprudence des plombiers qui avaient travaillé aux gouttières, envahît avec une rapidité effrayante tout le pourtour des combles des bas-côtés de l'église haute. Une pluie de plomb fondu tomba sur le tableau qu'on arracha à grand'peine (1).

En 1825, sur les instances de M. Liévin De Bast, le panneau de la « Vierge » fut retouché à titre d'essai par J. LORENT, père.

En 1828 les autres panneaux furent également soumis à un nettoyage complet (2).

Enfin les commissaires délégués par la commission royale des monuments : MM. Navez, De Keyzer et Leroy, après un examen minutieux de la restauration de l'« Agneau de l'Apocalypse » confiée à M. Donselaer de Gand et terminée en octobre 1859, exprimèrent leur haute satisfaction au sujet du scrupuleux et intelligent travail de notre concitoyen. Les amis des arts doivent également un tribut d'éloges au chanoine Stauthamer qui a secondé cette opération capitale par son activité et par sa fortune.

(1) *Notice sur l'incendie de 1822*, par P.-F. DE GOESIN-VERHAEGHE, dans sa *Description de St-Bavon*; 1819; p. 51.

(2) Nous donnons ici à titre de curiosité la note du peintre, conservée dans l'album P. J. Goetghebuer, litt. V :

1828. Note de restaurations faites par moi Jean L. Lorent, peintre à Gand, par ordre de la commission des beaux-arts de Gand aux tableaux des frères Van Eyck de St Bavon.

1825.... 10 jours pour la Vierge
 12 jours pour Dieu le père
 15 jours pour le St Jean
 18 jours pour l'adoration de l'agneau

55 total des journées à Raison de quinze francs par jour font 825 francs représentant 389,81 de pays-bas, la besogne a été terminée le 23 juin 1828. Pour acquit Bruxelles le 20 novembre 1828.

Signé : J. LORENT, père.

Les deux volets d'« Adam et d'Eve », considérés comme indécents et perdus pour les artistes, étaient depuis de longues années relégués dans les archives de la cathédrale. En 1861 (1), le gouvernement belge en a fait l'acquisition pour le musée de Bruxelles aux conditions suivantes : 1^o le paiement de 50,000 francs pour verrières et œuvres d'art à exécuter dans l'intérieur de la cathédrale;

2^o L'abandon des six volets peints par Michel de Coxie;

3^o L'exécution aux frais de l'Etat d'Adam et d'Eve légèrement modifiés (2).

De cette façon l'église de Saint-Bavon possède la représentation complète de l'œuvre immortelle des Van Eyck et « la somme payée pour la rançon d'Adam et d'Eve aura trouvé un emploi dont se féliciteront tous les amis des arts » (3).

Carel Van Mander est le seul auteur qui parle d'une frise ou sorte de pied qui supportait le tableau principal de l'« Agneau ». On y avait représenté les damnés obligés de reconnaître l'Agneau sans tâche. Cette peinture étant faite à la colle, fut enlevée par des retoucheurs ignorants. Le nom du peintre et l'époque où son œuvre disparut sont inconnus.

Nous avons parlé de la célèbre copie que Philippe II fit faire *sur panneau* du tableau de l'« Agneau

(1) Arrêté royal du 22 janvier 1861.

(2) Ce travail a été confié au peintre V. Lagaye. — V. *Catalogue descriptif et historique du musée royal de Belgique* (Bruxelles), précédé d'une notice historique sur sa formation et ses accroissements, par EDOUARD FÉTIS; 5^e édit, Bruxelles; 1882.

(3) *Messenger des sciences historiques*. Notice signée : P. C. V. D. M. (Van der Meersch).

de l'Apocalypse » et que le digne élève de Van Orley exécuta en 1558. Celle-ci fut placée dans la chapelle du Vieux palais à Madrid, d'où elle a passé dans les mains du général Belliard lors de l'invasion française en Espagne (1808), puis dans celles de M. Dansaert-Engels, fabricant à Bruxelles ; elle fit partie de la galerie du roi Guillaume I^{er} de Hollande et après la révolution de 1830 resta à l'Etat belge qui en fit l'usage que l'on sait.

Il existait encore une reproduction *sur toile* du tableau des Van Eyck, sans peinture sur les revers et sans les académies d'Adam et d'Eve. Conservée par le magistrat dans la chapelle échevinale de la *Keure* à l'hôtel-de-ville de Gand, elle y est restée jusqu'en 1797 (1). Vendue à l'encan, elle fut acquise à cette date par M. Hisette, mécanicien à Gand, qui la transmit par héritage à M. Aders. Elle passa ensuite dans le cabinet de M. L. Lemmé, amateur à Londres.

Nous retrouvons le polyptyque dans l'exposition d'art (art treasures of the united Kingdom), qui eût lieu à Manchester en 1857. Il y était mentionné au catalogue : Salon A, N^o 375.

Un des héritiers du propriétaire venant s'établir à Anvers, en gratifia en 1866, sous forme de don anonyme, le musée de cette ville où il figure actuellement sous les N^{os} 413 à 424 (2).

On ne sait quand, par qui et à quel artiste cette

(1) *Inventaire dressé à Gand en septembre 1777* par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, des ouvrages de peinture en possession de la main-morte religieuse et séculière, faite par PH. SPRUYT, professeur à l'Académie de Gand.

(2) Note bienveillante communiquée par M. G. Kempeneers, administrateur du Musée de l'Académie royale des beaux-arts à Anvers.

copie a été commandée. Elle ne manque du reste pas de mérite (1).

En face de l' « Adoration de l'Agneau », Hubert et Marguerite Van Eyck avaient un cénotaphe dans la belle chapelle de Josse Vydt. Luc de Heere (XVI^e s.), cité à propos de Marguerite deux vers d'une épitaphe qu'on y lisait autrefois :

Hij rust begraven hier, de zuster hem omtrent
Die met haer schilderij oock menig heeft verwondert (2).

Marc Van Vaernewyck de son côté affirme avoir vu à cette place un squelette en pierre blanche, tenant une plaque de cuivre sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

Spieghelt u een my, die op my treden,
Ick was als ghy, nu ben beneden,
Begraven, dont. Als is an schyne
My ne help raedt, const, noch medicque.
Const, eer, wysheydt, macht, ryckheydt groot,
Is onghespaerd, als raemt die dont.
Onrecht van Eyck was ick ghenant,
In, synse der wormen, voormaels bekant,
In schilderye seer hanghe gē-reedt;
Kort nae was yet in niete verkeerd.
In 'tjaer des Weeren, des syt gheweis,
Ons sendt, vier honderdt, twintich en ses
In de maendt September, achtchien daghen viel,
Dat ick met pynen Godt gaf myn siel.
Bidt Godt voor my, die const minnen,
Dat ick syn aensicht mocht ghewinnen,

(1) E. DE BUSSCHER l'attribue à Raphaël Van Coxcie. *V. Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand au XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*; (XVI^e siècle) Gand 1866, p. 173.

(2) Van Eyck repose ici, sa sœur à ses côtés,
Dont le brillant pinceau fit aussi des merveilles.

En nliedt sander, keert u ten besten,
Want ghy my nalghen moet ten lesten. (1)

Le même historien ajoute que dans le cimetière de Saint-Jean (Saint-Bavon), on exposait l'os du bras d'Hubert, attaché à un monument funèbre par un anneau de fer.

C'est ici que Jean de Maubeuge, Hugues Van der Goes et Albert Dürer, après avoir sollicité comme une grande faveur de pouvoir imprimer un baiser sur le chef-d'œuvre des Van Eyck, saluèrent respectueusement le cénotaphe érigé comme hommage au génie.

Tout a été détruit pendant les troubles religieux du XVI^e siècle, et aujourd'hui encore, pas une pierre

(1) Traduction :

Passants, reconnaissez qui gît sous cette dalle ;
Comme vous j'ai vécu, comme moi vous mourrez.
Éclat, honneur, talent, puissance sans égale,
Tout est anéanti quand la mort a frappé.

On m'appelait Hubert van Eyck, et maintenant
Je suis en proie aux vers. L'immense renommée
Que m'acquit le pinceau guidé par mon talent,
Hélas ! a disparu comme vaine fumée !

L'an mil et quatre cent vingt six, date cruelle !
Dans le mois de septembre au dix-neuvième jour,
Mon âme prit son vol vers la vie éternelle.
Puisse Dieu me garder dans son suprême amour !

Et vous tous dont le cœur bat d'amour pour le beau,
Pour mon âme au Seigneur offrez une prière,
Fuyez le noir péché, songez à ce tombeau
Qui clôt pour tout mortel la terrestre carrière.

ne rappelle à la mémoire de la postérité les noms des créateurs de l' « École flamande » (1).

A. GOETGHEBUER, Juge de paix.

(1) A consulter : WAAGEN, G.-T.; *Handbüch der deutschen und niederländischen Malerschulen*; 1862; traduit en français par MM. HYMANS et J. PETIT, 3 vol. Paris, 1863. — H.-G. NOTHO; *Geschichte der deutschen und niederländischen Malerei*; 1840-1843, 2 vol. — Du même écrivain : *Die Malerschule Hüberts van Eyck*, 1855-1858, 2 vol. et la *Geschichte der christliche Malerei*; 1867-1872, ouvrage resté inachevé par la mort de l'auteur, (24 décembre 1873). — *Messenger des sciences et des arts*; année 1823, p. 257; 1824, pp. 195, 457; 1825, p. 153. — Vol. XXXV, (1861), p. 262; XXXIX, p. 165; XLVIII, p. 497; LIV, p. 501, LVI, p. 487, etc... — *Les anciens peintres flamands etc.*, par J.-A. CROWE et C.-B. CALVASSELLE, traduit de l'anglais par O. DELEPIERRE, annoté et augmenté de documents inédits par A. PINCHART et CH. RUELENS; 2 vol. 8°, 12 planches, 1862.





ESQUISSES HISTORIQUES.

L'ANTIPAPE FÉLIX.

Fulsit lux mundo : cessit Félix Nicolao.

I.

Sil l'on passe en revue la série des princes de la maison de Savoie, on est tout d'abord étonné du grand nombre d'hommes supérieurs qu'on y rencontre. Ce n'est pourtant pas là le trait le plus saillant de cette famille. Ce qui est vraiment singulier, c'est qu'on n'y découvre pas un seul de ces princes incapables, voluptueux, fainéants ou étourdis, qui semblent prendre à tâche de détruire les progrès accomplis par leurs prédécesseurs et de préparer à leurs héritiers l'ingrate besogne de ramener les hommes et les choses au point où les uns ou les autres étaient parvenus deux générations auparavant. Tous les princes de la maison de Savoie ne sont pas également grands par l'esprit ou par le caractère, mais aucun n'est entièrement dépourvu des qualités qui constituent un bon prince (1).

(1) La princesse Christine Trivulzio BELGIOJOSO : *Histoire de la maison de Savoie.*

Amédée VIII, premier duc de Savoie, mérite un éloge plus complet; Eneas Sylvius Piccolomini a pu dire de lui qu'il eût été le plus grand prince de son temps, sans l'ambition qui le porta à briguer les dignités ecclésiastiques.

Amédée naquit au château de Chambéry le 4 septembre 1384, du comte Rouge, Amédée VII, et de Bonne de Berry. Il avait à peine sept ans lorsque la mort prématurée de son père l'appela au rang suprême. Son gouverneur, homme juste et sévère, était Oddon de Villars, de cette antique famille qui étalait orgueilleusement cette devise :

« Point de plus, peu de pairs, prou de pires. »

La minorité du jeune prince fut troublée par des luttes de famille qui faillirent devenir désastreuses. Par son testament, le comte Rouge laissait la tutelle de son héritier, non point à sa femme Bonne de Berry, mais à sa mère, Bonne de Bourbon. Blessée dans son orgueil plus encore peut-être que dans ses sentiments maternels, puisqu'elle se préparait à convoler à une seconde union avec Bernard d'Armagnac, Bonne de Berry prétendit frustrer de ses droits la noble veuve du comte Vert, aïeule du jeune Amédée VIII. Elle avait parmi ses partisans tous les seigneurs, fauteurs habituels de désordres, qui profitaient de toute agitation pour s'agrandir, et particulièrement les sires de la Chambre et de Miolans.

Il fallut recourir pour trancher le différend à l'intervention officieuse de princes étrangers; l'on peut néanmoins reprocher à Bonne de Bourbon d'avoir accordé une part trop considérable d'influence à ses parents français, en les appelant à son aide. Charles VI, les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Orléans, envoyèrent à Chambéry les évêques de Noyon et de Châlons, les

seigneurs de Coucy, de la Tremouille et de Gyac. Louis, duc de Bourbon, y vint en personne, et après de longs pourparlers, qu'entravèrent souvent de sérieuses difficultés, il fut résolu que Bonne de Bourbon conserverait la régence, avec un conseil composé du prince d'Achaïe, des sires de Villars, de Beaujeu, de Montjouvot, de Gruyères, de la Baume, de Pierre Colomb, prieur de Saint-Pierre de Mâcon, et de Guichard Marchand, docteur ès-lois. Il fut stipulé en outre que le jeune comte Amédée VIII, concluerait à Châlons-sur-Saône, le jour de Saint-Michel de cette année 1393, le mariage depuis longtemps projeté entre lui et la princesse Marie, fille de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de France.

Lorsque le moment d'exécuter cette clause du traité fut venu, les princes français se rendirent à Tournus et firent prier la régente de Savoie d'y amener le jeune comte. Oddon de Villars exigea d'eux, au préalable, la promesse par écrit, avec serment, qu'ils ne retiendraient point le prince, et qu'ils le renverraient aussitôt après le mariage accompli. De leur côté, les syndics de Chambéry obtinrent de Bonne de Berry, qui devait accompagner son fils, une promesse semblable.

Mais, les contrats passés, au lieu de ramener Amédée en Savoie, sa mère le retint en Bresse et il fallut que deux ambassades vinsent au nom des syndics lui rappeler ses engagements. Elle ne put résister davantage et revint. Seulement les ducs de Bourgogne et de Berry avaient placé auprès du jeune prince des hommes qui leur étaient absolument dévoués et qui l'élevaient suivant leurs ordres, de telle sorte que l'autorité de la régente, purement nominale, allait s'amoindrissant de jour en jour. Le peuple de Savoie supportait impatiemment ces maîtres étrangers, usurpateurs d'un pouvoir qui ne

leur appartenait à aucun titre, si bien que le duc de Bourgogne, en présence du mécontentement général, crut devoir écrire aux « prélates, chevaliers, bannerets, justiciers, officiers, bourgeois, et communes de la Savoie, » une lettre où il se justifiait en ces termes : *Et pour ce qu'il nous a esté rapporté que aucuns ont publié que nous avions intention de faire partir notre fils (Amédée) de le mener avecques nous et de mettre sur ses subjects tailles impositions et aultres servitudes non accoutumées nous vous signifions que nous nous tenons malcontents de ceux qui ont semé de telles paroles, etc. (1) ».*

La régence finit en 1398, Amédée ayant atteint sa quatorzième année. Bonne de Bourbon fit régler son douaire, non sans difficultés, et se retira à Mâcon où elle passa le reste de ses jours. Quant à Bonne de Berry, elle avait épousé l'année qui suivit son veuvage, Bernard d'Armagnac, comte de Fézensac et de Rodez, et quelques discussions s'étant élevées entre elle et les conseillers de son fils au sujet de son douaire, elle y renonça moyennant la somme énorme de 192,000 francs d'or.

En 1401, Amédée, accompagné d'une suite nombreuse et brillante de seigneurs, se rendit à Paris pour y recevoir l'épouse que son père lui destinait dès son berceau. Le mariage fut célébré avec une grande solennité au château de Bicêtre, en présence de Charles VI, du roi de Sicile, des ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Bretagne, de Bavière et de Clarence. Marie de Bourgogne reçut une dot de cent mille francs d'or. Elle fut conduite jusqu'au Pont-de-Vesle par le prince d'Orange, de la maison de Châlons,

(1) Lettre du 24 juillet 1395. — *Livre vert* des Archives Municipales de Chambéry (A).

qui la remit aux comtes de Valpergue et de Saint-Martin, lesquels l'escortèrent jusqu'à Chambéry, où on lui fit une réception magnifique.

C'est à Paris qu'Amédée VIII recueillit un héritage convoité depuis de longues années par ses ancêtres, celui des comtes de Genève. Genève et son territoire appartenaient à deux maîtres : l'évêque et le comte. Une déclaration de l'assemblée générale du peuple genevois en 1428, dit que : « Depuis plus de quatre cents ans, la ville de Genève avec ses faubourgs, son territoire et sa banlieue, est sous le haut domaine et sous la pleine et entière juridiction de l'évêque, et le peuple se plaît à reconnaître aujourd'hui, comme l'ont fait ses ancêtres, la domination et la puissance de l'Eglise de Genève et de son évêque. » D'une très-curieuse charte de 1224, citée par Spon (1) « il conste que la seigneurie et la justice de la ville, la police des marchés, la perception des bans ou amendes, la faculté de battre monnaie, appartenaient à l'évêque seul. En 1153, l'évêque Arducius de Faucigny, avait obtenu de l'empereur Frédéric Barberousse un diplôme confirmatif de tous ses droits. Toute justice venait de l'évêque, comme souverain, et il avait à ce titre le droit de faire grâce. Les causes civiles étaient portées devant un lieutenant laïque, le vidame, qui recevait sa mission de lui. On ne pouvait plaider à son tribunal que verbalement, et en langue connue ou en patois; le latin et les écritures étaient formellement exclus (2) ».

Les comtes de Savoie avaient déjà tenté à diverses

(1) SPON, *Histoire de Genève*, Preuves, n° 51.

(2) MAGNIN, *Histoire de l'Etablissement de la Réforme à Genève*, livre I, chapitre I.

reprises de déposséder les évêques de ces droits et de l'autorité qu'ils en recevaient. Ainsi en 1287, à la mort de Robert de Genève, Amédée V s'empara du château de l'Île, forteresse communale de la cité, et après des débats sans nombre, sous le coup d'une excommunication fulminée contre lui par le successeur de Robert, Guillaume de Duingt, une convention passée à Asti intervint, et le comte obtint le château de l'Île et l'investiture du vidomnat.

Le comté de Genève étant, par héritage, tombé aux mains d'Odon de Villars, le gouverneur d'Amédée VIII cédant enfin aux sollicitations de son royal élève, à l'intervention du dauphin de France et du cardinal de Thurey, fit cession pleine, complète et définitive de ses droits sur Genève à Amédée par acte passé à Paris, en l'hôtel de Nesle, le 5 août 1401, et moyennant la somme de 45,000 francs d'or.

Quelque temps après son mariage, Amédée VIII prit part à la guerre que Jean de Bourgogne fit aux Liégeois qui, révoltés contre leur évêque, l'assiégeaient dans Maestricht. Lors de la fameuse querelle entre Armagnacs et Bourguignons, il vint à Paris avec six cents hommes d'armes et parvint à négocier le traité de Bicêtre. Il eut également part au traité de Bourges qui mit fin à la guerre entre le dauphin et les ducs d'Orléans et de Berry. Deux mille Savoyards, commandés par le seigneur de Viry, combattirent dans les rangs français à la funeste bataille d'Azincourt.

De retour en Savoie, Amédée s'occupa de réformes nécessaires, et de fondations chevaleresques.

Son aïeul, le comte Vert avait institué, en 1350, la Compagnie du *Cygne-Noir*, association offensive et défensive entre chevaliers qui s'engageaient à porter, brodé sur leurs vêtements, un écu *d'argent au*

cygne de sable becqué et membré de gueules; quelques années plus tard cette compagnie ayant cessé d'exister il institua l'ordre du *collier*, qu'il composa de quinze chevaliers, en l'honneur des quinze mystères joyeux du Rosaire, et quand il mourut, il légua son collier d'or « large de trois doigts avec ces lettres FERT et des entrelacs » aux religieux de l'abbaye d'Hautecombe. Il bâtit la chartreuse de Pierre-Châtel dont les moines devaient célébrer chaque jour quinze messes pour le repos de son âme.

Ce fut cet ordre du Collier qu'Amédée VIII reconstitua, avec une pompe et une solennité inouïes. Il tint chapitre à Pierre-Châtel et promut chevaliers du collier Louis de Savoie, prince de la Morée, Oddon de Villars, Jean de la Baume-Montrevel, maréchal de France, Antoine de Grolée, Jean de Lugny de cette famille qui avait pour devise : *Il n'est oiseau de bon nid qui n'ait plume de Lugny*; Jean de la Chambre, Girard de Ternier et Humbert de Villars.

A la même époque, Amédée fonda le monastère de Ripaille sans se douter qu'il en partirait un jour pour aller usurper le trône de Pierre. Par acte passé à Thonon, *in camera paramenti*, Amédée céda aux chanoines Augustins pour l'ériger en prieuré, son manoir de Ripaille, sur la rive du lac Léman, avec toutes ses dépendances contenues dans l'enceinte des remparts ou clôtures, et tout autour une étendue de terrain « de quarante pieds de comte ». Le prieuré devait être composé de quinze chanoines réguliers soumis à la règle de Saint-Augustin, à l'habit et aux statuts de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, au diocèse de Sion (1).

(1) *Notice historique sur Ripaille en Chablais*, par M. LECQV DE LA MARCHE.

Sigismond, margrave de Brandebourg, élu empereur d'Allemagne, alla se faire couronner selon l'usage, à Aix-la-Chapelle, où le comte de Savoie lui envoya pour ambassadeurs François de Miez, évêque de Genève, et Jacques, prieur d'Ambronay. L'empereur étant venu en Italie, Amédée VIII le reçut à Rivoli et le fit accompagner par ses plus illustres chevaliers.

En 1414, Sigismond convoqua le Concile de Constance dans le but de mettre un terme au déplorable schisme qui divisait l'Eglise. On sait que trois papes régnaient alors en même temps, reconnus chacun par quelques-uns des souverains chrétiens : à Rome c'était Grégoire XII, élu en 1406; à Avignon, Pierre de Lune, sous le nom de Benoit XIII; et enfin Balthazar Cossa, élu en 1410 par le concile de Pise, irrégulièrement formé, et qui portait le nom de Jean XXIII (1). Trois patriarches, vingt-deux cardinaux, vingt archevêques, près de cent évêques, une foule immense de prêtres et de princes se rendirent à Constance. Le comte de Savoie y envoya une ambassade ayant pour chef Gaspard de Montmayeur, maréchal de Savoie.

L'avis unanime de concile fut que les trois Papes devaient abdiquer. Jean XXIII et Grégoire XII y consentirent. Benoit XIII, qui refusa, fut solennellement déposé, et le conclave élut Othon Colonna, qui prit le nom de Martin V.

C'est en se rendant à Constance que l'empereur Sigismond s'arrêta en Savoie. Il voulait consulter Amédée, en la sagesse duquel il avait grande confiance. Il se souvenait aussi du faste que son fondateur avait déployé, à son premier voyage.

(1) J. CHANTREL, *Histoire populaire des Papes*, tome III, p. 678.

Alors, en effet, Amédée avait fait préparer à Seyssel, pour conduire l'empereur à Avignon, huit grandes barques dont un peintre genevois, Pierre Nitard, décora les deux principales où furent dressés deux lits splendides. Il avait offert de magnifiques présents à son impérial suzerain et à sa suite ; à Sigismond, une vaisselle de vermeil composée de cinquante-six pièces, au comte de Hongrie trois pièces de damas noir broché d'or, à cinquante écus la pièce ; au vice-chancelier, six gobelets d'argent ; aux autres personnages, pour plus de sept cent cinquante écus de présents (1).

Sigismond, par lettres patentes, données à Chambéry le 19 février 1416, érigea la Savoie en duché. Ce document se termine par ces mots : « Si quelque téméraire osait attaquer le présent décret d'illustration, érection, sublimation et décoration, outre notre indignation la plus grave, il encourrait l'amende de mille marcs d'or très-pur, applicable moitié à notre trésor impérial, moitié à celui des successeurs des ducs susdits ».

Les fêtes, les joûtes, les tournois, qui accompagnèrent cette cérémonie, durent être splendides, car la cour de Savoie était à cette époque une des plus brillantes de l'Europe. Si aucun chroniqueur contemporain n'en a laissé la description, on sait néanmoins que de grands préparatifs avaient été faits au château de Chambéry pour recevoir l'empereur ; qu'Amédée VIII fit venir d'Italie le peintre Grégoire Bono pour décorer les salles, et — détail

(1) Comptes des trésoriers généraux, aux archives de la Chambre des Comptes. Chapitre relatif au voyage de Sigismond, roi des Romains, de Seyssel à Avignon, et chapitre intitulé : *Ci se contiennent des livrées faites du commandement de Monseigneur par Guignonnet Maréchaux, trésorier général de Savoie, à Lyon le premier jour du mois d'aoust l'an MCCCXV.*

curieux — ce même Bono, attaché au service du prince pour *tout* ce qui concernait son art, fut obligé, dix ans plus tard, de peindre les chapeaux des juifs condamnés à mort.

On sait aussi qu'un superbe festin eut lieu dans la grande salle de la demeure ducale. Des seigneurs, armés de toutes pièces, et montés sur leur chevaux de bataille apportaient les mets sur la table et servaient les hôtes augustes du suzerain. Les viandes étaient dorées, ornées de banderolles; on servit, au dessert, un gigantesque gâteau représentant la carte en relief des Etats de Savoie, et la plus haute sommité des Alpes en miniature qui s'élevaient avec leurs forêts et leurs glaciers, supportait une couronne ducale.

Il y eut, au Verney, un tournoi auquel prit part toute la noblesse.

En guise de don de joyeux avènement, Amédée fit une bonne action que l'histoire doit mentionner à sa louange. La ville de Morat, au pays de Vaud, ayant été détruite par un incendie, le duc, pour permettre à ses habitants de la rebâtir, leur accorda la jouissance du lac pour cinq ans, un impôt de douze deniers par charriot de vin, les exempta de tous péages en ses Etats pour dix ans, et de tout cens pour quinze.

Les fêtes, d'ailleurs, succédèrent aux fêtes. Le pape Martin V traversa la Savoie, le duc lui fit un accueil somptueux à Genève, et le fit escorter en grande pompe jusqu'à Saint-Jean de Maurienne où l'évêque, Amédée de Montmayeur, le reçut avec faste.

Cette première période du règne d'Amédée VIII fut signalée par de petites guerres qu'il entreprit pour vaincre les résistances de quelques grands vassaux. Il fit alliance avec Berne et Fribourg. Il acheta de Jean Galéas Visconti la vallée de Domo d'Ossola qui lui ouvrait une entrée en Lombardie. Héritier des comtes de Genève,

il ajoute encore à son patrimoine et à ses Etats, la ville de Verceil, tout le Piémont, la succession considérable de Louis, prince d'Achaïe, son cousin, si bien que, selon l'expression d'un historien allemand, *la maison de Savoie régnait alors du lac de Neuchâtel à la Méditerranée.*

II.

Lorsqu'on étudie l'histoire des républiques italiennes au moyen-âge, on est épouvanté de la série de crimes qui la compose, des luttes sans merci, des révolutions sanglantes, des trahisons de toute sorte, qui se reproduisent dans chacune de ses pages. Quoi de plus effrayant que les annales de la dynastie des Visconti à Milan? Ce ne sont que meurtres et forfaits pires encore que l'homicide. Marco Visconti est assassiné par son neveu Azzo; Lucchino, par sa femme, Isabelle du Fiesque; Mathieu, par ses frères; Barnabo, par son neveu Jean Galéas; enfin Jean-Marie qui empoisonna sa mère, et qui nourrissait ses chiens avec de la chair humaine, fut tué par son cousin Astorre; Philippe Marie-Visconti, fils de Jean Galéas et frère de Jean-Marie, succéda à celui-ci en 1412. Il épousa la veuve de son frère, Beatrix de Tenda, qu'il fit décapiter peu de temps après. Si laid, qu'il n'osait pas se montrer au jour, si lâche qu'il tremblait au bruit du tonnerre, on l'avait surnommé *la couleuvre*, par allusion au serpent dévorant un enfant, armoiries de sa famille.

Il avait pour capitaine un aventurier, le fameux condottière François Bussone Carmagnole, qui détruisit les nombreuses petites républiques formées dans le Mitannais, à la mort de Jean Galéas, soumit Gênes à la domination de son maître, et l'assista si bien dans

ses visées ambitieuses que l'ambassadeur florentin qui courait le monde à la recherche d'alliés qui pussent renverser le Visconti, pouvait dire au grand Conseil de Venise : « Votre lenteur, en sacrifiant Gênes, a fait Philippe duc de Lombardie; en sacrifiant Florence, vous allez le rendre roi d'Italie; prenez garde, s'il nous conquiert, que nous ne le fassions empereur! »

Philippe avait, en effet, pris Gênes dont il fit doge Carmagnola, s'était emparé d'Imola et de Forli, en Romagne, et déclarait tout haut qu'il prétendait ceindre son front de la couronne des rois lombards. Il eut l'ingratitude de dépouiller de ses biens Carmagnola qui, sans scrupule, passa au service de Venise, employa tous ses efforts à créer des ennemis à son ancien maître, et décida le doge Foscari à conclure un traité d'alliance avec Florence, le duc de Ferrare, le roi d'Arragon et le duc de Savoie. Celui-ci devait rester maître de toutes les conquêtes qu'il ferait à l'ouest de Milan. Philippe n'avait pour capitaines que des condottieri, Carlo Malatesta, Nicolas Picinno, et François Sforza qui ne prévoyait pas encore qu'il succéderait un jour à son prince.

Le duc de Savoie réunit une armée comme peu de souverains en possédaient alors. Elle comptait 1367 lances, chacune de trois hommes, chevalier, coutelier et page. L'armée réunissait environ 14,000 hommes, sous l'autorité de Mainfroy de Saluces, maréchal de Savoie. Elle avait de l'artillerie, dirigée par les bombardiers Pyrillino de Maignadello, Jean de Berne, Martin du Terrain, Barduriat, Mathieu de Cremet, Mathieu de Liérais et Beaudoin de Lucys, qui recevaient vingt florins à titre de salaire mensuel. Une grosse couleuvrine appelée *Madame Amédée*, fut transportée d'Avigliano à Yvrée, avec la *Landinette*, lombarde qui lançait un boulet de

Pierre de 190 livres, construite par Pierre Laudinet de Chambéry. Cette pièce historique fut depuis lors refondue à Bourg, en 1443, par Jean Giles, maître bombardier de Mâcon. « Soixante hommes, dit le texte du compte de Jean de Maréchal, trésorier général de Savoie, vauaient depuis dix heures devant mydi iusques près neuf heures devant minuy et à mener les souffles pour fere fondre le métal. »

La campagne s'ouvrit. Les troupes savoyardes envahirent toute la province de Verceil et les pays limitrophes du Tessin. Carmagnola emporta Brescia d'assaut et vainquit les Milanais à Macola. Aussitôt Visconti fit porter au duc de Savoie des propositions de paix que celui-ci accepta, pour empêcher la sérénissime république de Venise de recueillir tout le fruit d'une guerre à laquelle elle ne s'était associée que pour augmenter sa puissance. Le pape Martin V, à l'exemple des pontifes ses prédécesseurs, médiateurs nés des princes chrétiens, usa de son influence. Il envoya à Venise un légat, le cardinal Abbagatti, qui intervint dans les négociations, et le 30 décembre 1426, un traité fut conclu entre le légat, Henri de Colombier et Pierre Marchand, député d'Amédée VIII; Paul Cornaro, procureur de Saint-Marc, Dandolo et Micheli, mandataires du doge; Renaud Albizzi et Strozzi, envoyés florentins et Philippe Pieraux, commandeur de Saint-Antoine, représentant le duc de Milan. Ce traité donnait à Amédée tout ce qu'il avait conquis en Lombardie, aux Vénitiens, Brescia, Valcamogna et une partie du Cremonais.

Mais Philippe Visconti négocia secrètement avec le roi d'Aragon et refusa de tenir ses engagements. Les Vénitiens envoyèrent Contarini au duc de Savoie pour le presser de déclarer la guerre de nouveau, et dès que

ses anciens confédérés eurent repris les hostilités, le duc chargea le héraut de Savoie de porter son défi au duc de Milan. Le maréchal de Saluces vainquit les troupes milanaises de Lancelot Guiniggi, et la paix fut de nouveau proposée pour la seconde fois. Elle fut conclue à Turin le 2 décembre 1421, et sa principale clause fut que Philippe-Marie Visconti épouserait Marie de Savoie, fille d'Amédée VIII.

Le duc de Milan fit demander en grande solennité, la main de Marie de Savoie, par les ambassadeurs Barthélemy Capra, archevêque de Milan, le prince de Saint-Antoine, Louis Crotti et François Gallina. Ces personnages furent reçus avec de telles cérémonies au château de Chambéry, que le duc Amédée emprunta la vaisselle d'argent de l'évêque de Lausanne, que Guillaume de Renty, fourrier de la cour, alla chercher. La jeune princesse eut en dot cent mille florins d'or et un trousseau, dont l'inventaire a été conservé. Elle fut accompagnée à Milan par une suite royale.

L'année 1428 fut funeste à Amédée VIII. Une peste effroyable, sur laquelle n'existe aucun document, ravagea ses Etats, et la duchesse Marie fut une des victimes du fléau. L'épidémie sévit à Turin avec une telle fureur que l'on dut transporter à Quiers, petite ville du Piémont, l'université fondée en 1405 par le prince d'Achaïe.

Amédée s'occupait dès cette époque d'améliorer les lois et de constituer une nouvelle organisation judiciaire.

Pierre, le Petit Charlemagne, avait établi des juges chargés de régler les différends de ses sujets immédiats et des vassaux dont les seigneurs ne possédaient pas la juridiction omnimode (1). Le comte Aymon institua,

(1) BURNIER : *Hist. du Sénat de Savoie*.

en 1329 un conseil résidant à Chambéry, tribunal suprême modelé sur les parlements français (1) et plaça à la tête de l'ordre judiciaire un chef qui fut le chancelier de Savoie. Sous Amédée VIII la Savoie était divisée en circonscriptions ayant chacun un juge; ces juges qui siégeaient à Chambéry, Bourg, Salins en Tarentaise, Bonneville, Saint-Maurice d'Agaune, Rossillon en Bugey et Annecy, étaient assistés de procureurs fiscaux remplissant l'office de ministère public. Les châtelains, derniers officiers de l'ordre judiciaire, correspondaient à nos juges de paix. Mais l'archevêque de Tarentaise, les évêques de Maurienne, de Genève, de Lyon, de Lausanne, d'Aoste, plusieurs chefs d'abbayes avaient le droit de rendre la justice, ainsi que beaucoup de seigneurs laïques, des villes et des bourgs libres.

Amédée VIII voulut une réforme et chargea le chancelier Jean de Beaufort, et Nicod Festi, de Salanches, son secrétaire, de rédiger un code complet de législation qui sous le titre de *Statuta Sabaudicæ*, fut proclamé avec une grande solennité le 17 juin 1430, devant une foule immense, et en présence d'un grand nombre de personnages illustres (2).

Les *Statuta Sabaudicæ* étaient divisés en cinq livres. Le premier contenait une profession de foi catholique, suivie des lois relatives au culte, à la police ecclésiastique et à la tolérance des juifs. Le second, spécifiant

(1) CAPRÉ : *Traité de la Chambre des Comptes de Savoie*.

(2) Le manuscrit autographe des *Statuta*, au dire de Grillet, se trouvait au commencement de ce siècle dans les archives du sénateur Viallet de Montbel. Ils furent imprimés pour la première fois à Turin, par Jean Fabre de Sangres, en 1476, puis à Turin et à Genève en 1513, et à Bourg-en-Bresse en 1775. Voy. GRILLET : *Dictionnaire historique du mont Blanc et du Léman*.

les devoirs des princes, des grands officiers de l'État et de la cour criminelle, commençait par ce préambule, si plein de nobles enseignements, et animé par un esprit si chrétien : « Pour acquitter notre dette envers nos chers enfants et successeurs, nous leur recommandons du fond du cœur, et avec les plus vifs sentiments de sollicitude paternelle d'imiter nos illustres ancêtres par leur attachement à la foi catholique. Qu'ils observent avec humilité les préceptes divins, qu'ils évitent l'orgueil, l'avarice et la luxure, qu'ils aiment la justice et s'exercent à la pratique des vertus. Ils doivent être modérés dans la perception des tributs, réfréner les mouvements de la vengeance et se montrer miséricordieux. Dans l'intérêt de leurs sujets, qu'ils recherchent la paix et évitent les guerres injustes. Qu'ils s'entourent de conseillers sages et prudents, afin que la Savoie continue à mériter l'étymologie de *Salva Via* qu'on lui donne parmi nous et à l'étranger ». Le troisième livre renfermait de nombreux règlements de police; le quatrième, un tarif des honoraires dus aux officiers judiciaires, le cinquième, enfin, une série de lois somptuaires.

L'organisation de la justice créée par Amédée VIII était complète. Le conseil ducal, composé du chancelier garde des sceaux, de deux collatéraux, docteurs en droit et de seigneurs laïques, connaissait des causes des barons et des hauts seigneurs, des contestations entre les communes et les villes, des procès *des pauvres qui avaient des adversaires puissants*, enfin de toutes les affaires ayant parcouru les degrés inférieurs de juridiction. Dans les affaires étrangères à la politique, le chancelier et ses collatéraux seuls avaient le droit de siéger, et les autres conseillers ne possédaient pas voix délibérative. Ce conseil ducal se réunissait tous les matins, entendait d'abord la messe, expédiait ensuite

les affaires diplomatiques, celles du patrimoine ducal, et enfin les requêtes de grâce et de justice (1). Venait ensuite le conseil résident de Chambéry, simple cour de justice, exerçant la même juridiction que le conseil ducal, à ceci près, qu'il ne connaissait que des causes à lui déferées par un accord des parties ou par délégation souveraine. Les appels de ces deux conseils, au lieu d'être portés, comme avant le comte Aymon, par devant la Chambre Impériale, étaient jugés chaque année dans la réunion solennelle des assises ou *Auditorium générale*. Ces assises, semblables à celles que les comtes de Champagne tenaient à Troyes, étaient présidées par le prince. Amédée VIII avait coutume de dire que « des deux oreilles du souverain, il en faut une ouverte à l'accusateur et l'autre à l'accusé ». « Ces grandes réunions où l'on déployait une pompe extraordinaire, dit M. Eugène Burnier, et qui étaient toujours précédées ou suivies de cérémonies religieuses, avaient un but conforme à la politique intérieure de la maison de Savoie. On voit nos premiers princes chercher tout d'abord à consolider leur pouvoir en rabaissant l'orgueil des barons, qui prétendaient traiter d'égal à égal avec leur maître. Dans la séance des Grands Jours (ou *assises*) le comte exigeait indistinctement de tous ses sujets un serment d'hommage et fidélité. Tous les rangs semblaient un moment confondus devant la majesté suprême; le noble et le roturier, le magistrat et le prêtre, courbaient la tête sous le même sceptre. A cette première humiliation s'en ajoutait une plus poignante encore pour les possesseurs de grands fiefs; c'était le compte qu'ils devaient rendre

(1) BURNIER : *Hist. du Sénat de Savoie*.

de leur administration judiciaire, compte parfois terrible, quand la main qui dirigeait l'État, était assez ferme pour oser punir. Les rôles étaient changés; le juge ordinaire comparaisait comme prévenu, et son humble justiciable soutenait l'accusation. Après un court examen de l'affaire, le comte rendait publiquement à chacun selon ses œuvres ».

Amédée VIII conserva les avocats fiscaux institués dès le treizième siècle, pour défendre les intérêts du domaine des personnes privilégiées, des pupilles et des mineurs. Il confirma en outre l'admirable institution de l'Avocat des pauvres. « De crainte que le défaut des ressources pécuniaires n'empêchent les personnes pauvres et misérables de faire valoir leurs droits par devant nos conseils, dit-il au chapitre IV livre II, nous voulons qu'un avocat général des pauvres réside continuellement dans notre ville de Chambéry, et qu'on choisisse pour cette affaire un homme capable et de grande probité. Il défendra les causes des gens dénués de fortune par devant nos conseils, nos tribunaux inférieurs et même les tribunaux ecclésiastiques. Il sera payé par nous et n'exigera des parties aucun salaire (1) ». Amédée fit plus encore pour la cause de la civilisation. Il supprima le jugement de Dieu, ou duel judiciaire en matière criminelle. En matière civile, cette institution, d'origine allemande, était supprimée de fait depuis 1382. Il abolit également l'usage des épices, cadeaux faits par les plaideurs aux juges, déclarant que ceux-ci recevant un salaire, doivent exercer leur charge *gratis et cum omni puritate*. Les lois somptuaires, utopie que d'autres souverains poursuivirent avant

(1) L'avocat des pauvres existe encore dans les pays gouvernés par la maison de Savoie, il a existé en Savoie jusqu'à l'année 1860.

et après lui, contiennent de curieux détails. En voici un exemple : « Le costume de souverain sera la robe longue de soie, de velours, de drap d'or, le bonnet d'hermines, les perles et pierreries. — Les barons useront de ces choses avec discrétion et ne porteront de pierres précieuses que sur leurs armes et à leurs doigts. — Défense aux bannerets de porter drap d'or, brocart, hermine, et chaîne d'or d'un poids excédant six marcs. — Les vavasseurs seront plus discrets, et leurs épouses, plus simplement vêtues que celles des bannerets, et celles de ceux-ci que les épouses des barons. — Permis aux docteurs chevaliers de porter damas et fourrures de ventre de martre; défense aux simples docteurs de porter habits à bandes tailladées, à crevés, à franges, à bords galonnés, traînant à terre ou plus courts que jusqu'aux genoux. — Défense aux bourgeois de porter plus d'un demi-marc d'argent en chaînes et d'autres fourrures que la fouine et le putois, ni écarlate, ni satin, ni souliers à bec. — Les artisans ne porteront point d'ornement et le simple capuche; les paysans auront l'habit court, de gros tissus à huit gros l'aune, et l'étoffe de capuche à douze gros au plus, etc. »

Enfin le duc conclut, à la même époque, un concordat avec les évêques de Savoie, pour fixer les limites de la compétence des tribunaux ecclésiastiques et laïques. On ignore quels furent les termes de ce concordat, mais on a des raisons de croire qu'Amédée, si grande que fut sa sagesse, voulut empiéter sur le domaine spirituel et provoqua des réformes, car le pape Martin V députa l'archevêque de Tarentaise et l'évêque de Maurienne, *segne reformatione patire cismontana* (1).

(1) *Degli statuti d'Amedeo VIII^o e d'un concordato del medesimo conchinso coi vescovi di Savoia nel 1430*, par M. CIBRARIO.

L'œuvre d'Amédée VIII en tant que législateur est absolument remarquable. Elle dénote un esprit très élevé et très-supérieur aux préjugés de son temps; une grande sollicitude pour les pauvres, les déshérités et les humbles; un désir puissant d'abattre la féodalité, ce qui est le caractère principal du travail politique des princes savoyards; une connaissance profonde des hommes qui l'entouraient, et desquels il estimait surtout le mérite et la probité. Amédée ne voulait point abaisser la noblesse, institution dont il comprenait la nécessité et l'utilité, comme rouage, pour ainsi dire fondamental, de l'organisation sociale. Mais il voulait refréner les prétentions de ce corps et le soumettre aux lois.

Toutes ses dispositions législatives tendent à la réalisation efficace de cet axiôme qui est un principe : *Fus suum cuique tribuere*. Le sentiment qui apparaît comme la base de cette œuvre qui est immense, quelle qu'ait été l'infériorité politique de la Savoie vis-à-vis des Etats plus vastes et plus puissants, est celui d'une foi absolue. Les réformes, si on se reporte à une époque régie encore par des lois barbares, furent merveilleuses, et l'on conçoit que le chroniqueur Olivier de la Marche ait pu tracer ce portrait court, mais complet, d'Amédée VIII : « Il publia des lois si sages, que la Savoie, sous son règne, fut le pays le plus riche, le plus sûr et le plus plantureux de son voisinage ».

(A suivre)

CHARLES BUET.





LA NAVIGATION AÉRIENNE

ET

L'ÉLECTRICITÉ.

IV.

L'avenir de l'aéronautique.

LES faits relatés dans cette notice suffisent pour donner une idée très exacte de l'état actuel de l'aéronautique. Les derniers progrès, nous l'avons vu, ne répondent pas encore aux espérances que l'application de l'électricité avait fait concevoir.

On comprend à peine comment, à une époque remarquable entre toutes par le développement universel et rapide des sciences, une découverte, qui à l'origine semblait devoir être le point de départ de tant d'applications fécondes, soit restée pendant tout un siècle à peu près stérile. Sans doute Giffard et Dupuy de Lôme ont imaginé des combinaisons qui peuvent donner un succès partiel, et les essais des capitaines de Meudon ont réussi au delà de tout ce qu'on aurait osé se promettre il y a dix ans. Mais la navigation atmosphérique est loin d'être organisée comme la locomotion terrestre et la navigation maritime. Avec

les ressources actuelles de la science, un service aérien régulier est encore une utopie.

Comment se pose donc à présent le problème de la direction des aérostats? Peut-on espérer qu'un jour ils se déplaceront avec des vitesses très supérieures à celles qui ont déjà été obtenues? Les ballons monteront et descendront-ils au gré de l'aéronaute, sans qu'il soit nécessaire de jeter du lest ou de lâcher du gaz? Et les difficultés de pratique, qui grandissent avec les résultats qu'on se propose, céderont-elles devant le calcul et l'expérience au service du génie?... Autant de questions auxquelles il nous faut au moins tâcher de répondre.

Il n'est jamais prudent de s'ériger en prophète. Sans avoir la prétention de prédire l'avenir, contentons-nous de résumer l'esprit des publications les plus autorisées sur la question qui nous occupe.



Depuis quelques vingt ans le problème des ballons dirigeables a fait du progrès dans l'opinion.

En 1836, le célèbre Green fit une ascension nocturne à Londres, franchit la Manche et alla prendre terre en Allemagne. Il n'avait aucun moyen de régler sa marche et s'abandonna aveuglément aux courants atmosphériques. Ignorant pour quelles régions du globe il partait, il s'était muni d'une quantité de vivres suffisante pour pouvoir pendant quelque temps demeurer sur la mer, s'il était jeté de ce côté. Voici les réflexions que cette audacieuse tentative inspirait quatre ans plus tard à un physicien, correspondant du *Magasin pittoresque* (1) :

(1) *Magasin pittoresque*. 1840. 8^e année. p. 178.

« Il est à remarquer que les aérostats, malgré leur imperfection, présentent un avantage considérable; c'est que bien que nous n'ayons pas trouvé le moyen de leur imprimer la direction qui nous plaît, nous pouvons cependant en jetant une partie de leur lest, les forcer à s'élever, et en faisant écouler une partie de leur gaz, les forcer à s'abaisser. Or, comme il arrive fréquemment qu'il y a des vents différents aux différentes hauteurs de l'atmosphère, on peut dès lors tenter d'élever ou d'abaisser la machine jusqu'à ce que l'on arrive dans un courant d'air qui la conduise dans la direction désirée. A la vérité, on ne saurait avoir la certitude de trouver toujours un tel courant, mais c'est quelque chose d'en avoir au moins la chance... C'est ce que paraissent avoir compris les aéronautes anglais, et particulièrement le célèbre M. Green, qui s'est appliqué à ce genre de voyages avec une persévérance digne d'éloges. Il serait à souhaiter qu'il trouvât plus d'imitateurs, et *que l'on renonçât un peu aux chimériques entreprises dans le gouvernement des ballons*, pour tirer simplement parti de la découverte de Montgolfier telle qu'elle est.... »

Louis Figuier est beaucoup moins absolu dans son *Exposition des principales découvertes scientifiques modernes* (T. IV, p. 118), publiée en 1858.

« Dans l'état actuel de nos ressources mécaniques, disait-il, la direction des aérostats doit être regardée comme un problème d'une solution impossible.

« Il n'en serait pas de même si les arts mécaniques, par des perfectionnements que l'avenir nous tient sans doute en réserve, parvenaient à créer un moteur qui n'exigeât pour être mis en action, que des pièces d'une grande légèreté. A ce point de vue, et ce grand progrès accompli, on peut annoncer hardiment que la

direction des aérostats n'a plus rien d'irréalisable. Il serait donc imprudent de condamner aujourd'hui par un arrêt formel cette magnifique espérance. Il est sans doute réservé aux générations prochaines de voir s'accomplir la découverte de la navigation atmosphérique; un jour viendra apportant avec lui cette création tant désirée. Mais dans tous les cas, ce n'est point dans les stériles efforts des aéronautes empiriques que l'on trouvera jamais les moyens de l'accomplir. C'est *la mécanique seule*, c'est cette science tant décriée à cette occasion, qui par ses progrès, nous permettra un jour de réaliser ce fait immense qui doit doter l'humanité de facultés nouvelles, et ouvrir à son ambition et à ses désirs une carrière dont nous laissons à l'imagination de nos lecteurs le soin de mesurer l'étendue. »

Pour la méthode à suivre dans les recherches, le célèbre vulgarisateur semble être revenu sur son jugement depuis les essais mémorables de Chalais-Meudon :

« Au point de vue purement mécanique, écrivait-il au commencement de 1886, *l'appareil produisant la direction des ballons* nous paraît acquis;.... *le moteur* est encore à découvrir (1) ».

Il n'y a là qu'une contradiction apparente. Le savant mémoire de Dupuy de Lôme et les recherches expérimentales des capitaines Renard et Krebs ont prouvé que l'appareil directeur de Giffard était encore susceptible de bien des perfectionnements. Au reste, que l'avenir de l'aéronautique soit lié aux progrès ultérieurs de l'électricité ou à la découverte de quelque autre force naturelle, la mécanique n'en gardera pas

(1) LOUIS FIGUIER. *L'année scientifique et industrielle*. 1885. p. 164.

moins le rôle capital de mieux approprier les organes du moteur lui-même, et d'en augmenter le rendement aux dépens des résistances passives.



Déjà bien avant 1858, la possibilité pratique de la locomotion aérienne avait séduit plus d'un esprit sévère. Pour ne pas revenir sur des noms déjà cités, Bertholon, Lalande, Garnerin, Conté, le capitaine du génie Carnot et bien d'autres n'hésitaient pas à l'admettre. Cependant leurs opinions furent vivement combattues dès l'origine par des ingénieurs et des géomètres de grand mérite.

« L'Académie des sciences, écrit M. G. Tissandier, comptait jadis des adversaires déclarés de la direction des ballons (Babinet doit être cité parmi les plus ardents d'entre eux). Elle n'en compte plus aujourd'hui, et la savante Compagnie s'est montrée, depuis les belles expériences de M. Dupuy de Lôme, disposée à encourager les tentatives de ce genre. Le monde des ingénieurs est éminemment favorable à la question de la navigation aérienne par les aérostats, et nous avons été récemment appelé à exposer l'état de la question devant la réunion des ingénieurs des Arts et Manufactures qui se tient à l'hôtel Continental. La Société des ingénieurs civils ne s'est pas désintéressée de ce grand problème, et l'un de ses membres les plus compétents M. Duroy de Bruignac y a récemment présenté un très intéressant mémoire, qui a été publié sous le titre de *l'Etat présent de l'aéronautique*. M. Duroy de Bruignac résume les expériences fondamentales de M. Henri Giffard, de M. Dupuy de Lôme, de MM. Tissandier frères et de MM. Ch. Renard et A. Krebs; il étudie les avantages et les inconvénients des différents systèmes,

et il conclut en disant que *l'aéronautique est près d'atteindre son but*. « Il faut, dit-il, perfectionner les « dispositions du navire aérien, trouver un moteur de « plus en plus léger et améliorer le rendement du pro- « pulseur (1) ».

C'est là une solution possible. Il s'en présente une seconde, meilleure peut-être parce qu'elle n'exclut pas la première. Elle consiste à donner aux ballons des dimensions considérables. La suite nous permettra d'apprécier l'une et l'autre.



Mais, dira-t-on, est-il bien indispensable pour la direction des ballons de les pourvoir d'une force mécanique qui leur soit propre? Le meilleur moyen de régler leur marche dans les airs n'est-ce pas, comme Green le croyait, de rechercher les courants atmosphériques favorables et de s'y maintenir une fois qu'on les aura trouvés?

Il y a nombre d'années certains aéronautes aux abois en ont jugé de la sorte. Cette idée, si séduisante à première vue, n'est pourtant rien moins que chimérique.

Sans doute les courants aériens superposés ont souvent des directions sensiblement différentes, quelquefois même diamétralement opposées. Mais d'abord ces courants sont peu nombreux; tant s'en faut que le voyageur ait l'embarras du choix. Dans le résumé de vingt cinq ascensions aérostatiques (2), les frères Tissan-

(1) G. TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*. Appendice. p. 104.

(2) G. TISSANDIER. *Observations météorologiques en ballon*. pp. 4 et suiv.

dier n'en signalent jamais plus de deux *dans la zone abordable au ballon*. L'aéronaute peut-il raisonnablement espérer qu'un des deux courants le conduira au but? Du reste le ballon n'obéit pas indéfiniment aux caprices du voyageur. La déperdition de gaz, due à l'endosmose et aux défauts de l'enveloppe, est continue : l'appareil tend donc bientôt à descendre. Pour le maintenir, il faut jeter du lest et la provision s'épuise vite. Veut-on monter aux régions élevées, il est parfois nécessaire de sacrifier dès l'abord la plus grande partie du sable. Or l'aérostat, délesté au départ, une fois qu'il a atteint son maximum de hauteur, ne peut plus que descendre.... N'insistons pas. La recherche des couches atmosphériques favorables, par la variation de densité du système n'est pas possible avec les combinaisons réalisées jusqu'à présent par les aéronautes.



Quelle doit donc être la ligne de conduite de ceux qui s'appliquent à réaliser des globes aérostatiques dirigeables? Leur objectif, leur point de mire, quel sera-t-il? Bien déterminer les éléments de la question, c'est à moitié la résoudre.

Les ballons qui planent dans les airs, peuvent être comparés à ces bateaux sous-marins d'invention récente. Les uns et les autres sont portés par des milieux qui les tiennent en équilibre. Si le bateau se meut sous l'action d'un propulseur, il semble que le ballon doit pouvoir en faire autant. Toutefois la densité des milieux est fort différente. Il en résulte. *abstraction faite des résistances extérieures contraires au mouvement*, qu'une même force mécanique ne sera pas également efficace dans les deux appareils.

En effet pour tout déplacement d'un corps immergé dans un milieu quelconque, il faut que ce milieu prête un point d'appui résistant au propulseur destiné à effectuer ce déplacement. Si l'appui n'est pas parfaitement inébranlable, toute la force tendant à le déplacer dans l'espace, est perdue pour le résultat à obtenir. Or, tout le monde le sait, les molécules de l'air jouissent d'une mobilité extrême et de beaucoup supérieure à la mobilité des molécules de l'eau. La résistance du fluide gazeux n'est même pas sensible, quand on le refoule avec lenteur. Toutefois le mouvement de compression est-il assez rapide, la résistance du milieu devient très appréciable, attendu qu'elle croît à peu près suivant le carré de la vitesse de la surface motrice. La puissance de l'appareil directeur d'un aérostat est donc une condition absolue de succès. Mais n'exagérons pas les difficultés. Si l'on compare les bateaux et les aérostats au point de vue de la locomotion, il faut bien en convenir, tout n'est pas au désavantage de ces derniers. Etant admis que la résistance extérieure à la marche d'un solide successivement plongé dans des milieux de densités différentes, est proportionnelle à ces densités, cette force sera relativement très faible pour le ballon dont la section aura été réduite au minimum (1). C'est là un avantage réel et incontestable. L'infériorité du moteur est ainsi compensée, du moins en partie.

Concluons : plus l'aéronaute augmente la surface et la vitesse du propulseur, plus il diminue les résistances de l'air sur les diverses parties de l'aérostat; plus aussi la vitesse de translation du vaisseau aérien est considéra-

(1) La résistance à la marche est, à vitesse et section égales, plus de 800 fois moindre dans l'air que dans l'eau.

ble. L'utilité de la forme allongée du porteur est donc également établie. En effet « on sait que la pression d'un courant d'air, comme d'un courant d'eau, diminue dans une très grande proportion quand ces courants n'ont qu'à contourner des solides façonnés pour faciliter la division de l'air ou de l'eau à l'avant et leur remplacement à l'arrière (1) ».

Il est probable que la configuration donnée aux ballons dirigeables depuis l'expérience de Giffard n'est plus susceptible d'importantes modifications. L'aéronautique n'a pas grand chose à attendre de ce côté. Voyons s'il en est de même pour les différents moteurs employés depuis 1783; voyons lequel d'entre eux semble devoir faire l'avenir de la navigation atmosphérique.



Ne parlons pas de la godille, des rames et des roues à palettes : c'est ne pas comprendre les données du problème que de croire à leur efficacité. Toutefois la force musculaire de l'équipage, *convenablement utilisée*, ne constitue-t-elle pas un moyen de direction efficace? Dupuy de Lôme n'a-t-il pas eu recours à ce moyen? — Sans aucun doute, le mémoire du savant ingénieur et encore mieux son expérience du 2 février 1872, ont établi qu'un ballon à *moteur animé* peut avoir une vitesse propre appréciable. Le calcul l'avait conduit à admettre que pour obtenir un déplacement de 2^m,22 par seconde, soit 8^{km} à l'heure, le travail total sur l'hélice de son ballon projeté ne serait que de 30 kilogrammètres. Or, dit-il, « quatre hommes peuvent, sans fatigue,

(1) *Comptes rendus*. T. LXXI. 1870. p. 509.

soutenir pendant une heure, en agissant sur une manivelle, ce travail de 30^{kgm} , qui n'exige de chacun d'eux qu'un travail de 7^{kgm} ,5. Avec une relève de deux hommes, chacun d'eux pourra travailler une heure, se reposer une demi-heure, et ainsi de suite, pendant les dix heures du voyage, qui sont une des données de cette étude. Dans certains moments, pour atteindre par exemple un point voulu du sol à la descente, on pourra mettre à la fois six manœuvres sur le treuil au lieu de quatre; chacun d'eux pourra en outre, pendant quelques minutes doubler son travail. La puissance transmise à l'hélice sera alors momentanément triplée, ce qui fera que la vitesse de l'aérostat deviendra de $3^{\text{m}},20$, soit de $11^{\text{km}},5$ à l'heure (1) ».

Il est douteux que l'essai du 2 février ait pleinement répondu à ces vues théoriques. Huit hommes furent employés au lieu de quatre : ils développaient un travail de 60 kilogrammètres. La vitesse propre, mesurée à l'anémomètre, n'a pas dépassé $2^{\text{m}},82$ par seconde soit 10^{km} un quart à l'heure (2).

Dans nos climats la vitesse moyenne du vent est de 5 à 6 mètres par seconde (3). L'aérostat, mû par l'équipage, ne pourra donc que par exception, faire route en tous sens, et son utilité pratique sera dans tous les cas absolument nulle.



Est-ce à la vapeur qu'il faut demander la force motrice nécessaire pour les ballons dirigeables? Il semble

(1) *Comptes rendus*. T. LXXI. 1870. p. 512.

(2) *Ibid.* T. LXXIV, 1872. p. 354.

(3) GANOT. *Physique*. p. 1082.

que non. La chaudière, le moteur, les provisions de combustible et d'eau, les bâches et autres accessoires constituent un poids encombrant qui suppose une force ascensionnelle énorme. Ce n'est pas tout.

« La machine à vapeur nécessite l'emploi d'une chaudière qui exige elle-même un foyer, c'est-à-dire du feu. On a dit avec raison que placer une machine à vapeur sous un ballon gonflé d'hydrogène, c'était mettre le feu sous un baril de poudre. Il y a là en effet, un danger permanent d'incendie, un péril sans cesse menaçant, dont l'esprit des aéronautes et des voyageurs ne saurait se soustraire; ce danger pourrait se traduire souvent par d'épouvantables catastrophes auprès desquelles les drames de la mer ne sont rien.

« La machine à vapeur offre un autre inconvénient non moins important : elle ne fonctionne pas sous un poids constant; il faut pour la faire travailler, brûler un combustible solide ou liquide qui se convertit en produits gazeux; il faut évaporer de l'eau. Éléments de la combustion et vapeur d'eau se perdent dans l'air et diminuent constamment le poids de l'aérostat. Une machine à vapeur de petite force consomme pour le moins 15 à 18^{kg} de vapeur d'eau par heure, et 4 à 5^{kg} de charbon dans le même espace de temps. Quand un ballon est équilibré dans l'air, il suffit d'une perte de poids très minime pour le faire monter; le moteur à vapeur, en fonctionnant, délesterait donc constamment l'aérostat et tendrait à le faire monter sans cesse. Pour arrêter le mouvement d'ascension, on pourrait, il est vrai, perdre du gaz; mais on diminuerait alors constamment la force ascensionnelle et l'on réduirait singulièrement la durée du voyage. Danger d'incendie, perte de poids, tels sont les inconvénients de la machine à vapeur au point de vue de la navigation aérienne.

Ce sont ces inconvénients qui ont assurément empêché M. Dupuy de Lôme, d'employer un moteur à vapeur dans son expérience de 1872, et qui l'ont décidé à recourir au moteur animé (1) ».



Avant l'application de l'électricité aux ballons dirigeables on a encore proposé l'emploi de l'air comprimé ou de l'acide carbonique liquide.

L'air comprimé actionnera un moteur à hélice ordinaire; ou bien encore les cylindres, où il est emmagasiné, porteront un ajutage articulé, mobile en tous sens, et placé à l'arrière de la nacelle. C'est alors le tuyau de décharge qui dirige l'appareil sans autre gouvernail. Un jeu convenable de soupapes donne issue au fluide à des intervalles de temps réguliers. La rupture d'équilibre qui en résulte, produit un mouvement de recul parfaitement semblable à celui de la fusée qui monte. — Admettons que la seule pression de l'air sur la paroi opposée au jet soit capable d'effectuer un travail mécanique si considérable. Dans les deux cas, on dépensera une énorme quantité d'air comprimé dans un voyage de quelques heures. Il faudra des cylindres de grande capacité *très résistants, très lourds*, et par suite peu en rapport avec leur destination.

On aurait tort d'attendre mieux des moteurs à gaz acide carbonique comprimé. Ils exigent un matériel considérable, et n'agissent bien que montés sur des piliers assez massifs pour résister à leurs brusques mouvements d'oscillation.

(1) G. TISSANDIER. *La direction des aérostats*. — (Revue scientifique.)

L'emploi simultané des deux systèmes ne supprime pas ces inconvénients. De plus si une machine à gaz acide carbonique commande un *compresseur d'air* à grande vitesse, le travail utile sera encore diminué de toute la force absorbée par les intermédiaires et le poids du matériel ne fera qu'augmenter. Ce genre de moteur n'en a pas moins été préconisé au récent congrès de Blois pour des raisons que nous ignorons. Bien appliqué il serait, dit-on, capable de doter l'aérostat d'une source d'énergie puissante, sans dépasser un poids de 25 à 30^{kg} par cheval (1).

D'après les feuilles américaines de 1885, le général Russell Thayer de Philadelphie, inventeur de cette méthode mixte, a reçu ordre de l'appliquer à un *ballon militaire dirigeable*, commandé par le ministère de la guerre de Washington. Ce ballon (fig. 12) aura

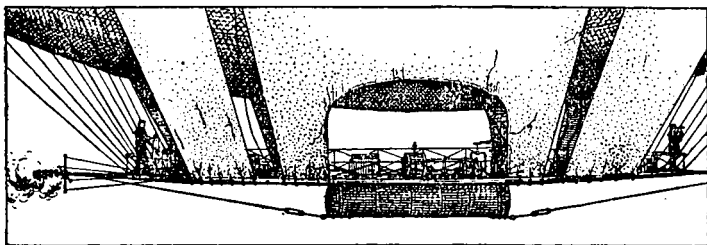


Fig. 12. — La nacelle du ballon Thayer.

18^m de largeur, 56^m de hauteur, avec une force ascensionnelle de 7000^{kg}. Il atteindra facilement une vitesse de 40 à 50^{km} à l'heure, soit 14^m par seconde!

« Il existe, dit le Cosmos, des modèles des ballons de M. Thayer, et l'un d'eux n'aurait pas moins de 9^m de diamètre; mais on sait combien il faut se défier,

(1) *Bulletin de la compagnie internationale des téléphones*, 22 septembre 1884.

surtout en aérostation, des résultats donnés par les modèles, résultats dont on ne retrouve même plus le souvenir dans les appareils de grandeur normale. Nous ne croyons pas que cette invention soit la solution du problème si désiré. Au surplus, peut-être, ne dit-on pas tout sur l'invention du général américain, et ce qu'on dit n'est sans doute pas l'absolue réalité (1) ».

Dans la pensée de l'inventeur *le ballon à la dynamite* — c'est le nom pompeux qu'il lui donne — sera une machine de guerre des plus redoutables. Il lancera sur les armées ennemies ou sur les villes assiégées des bombes qui éclateront en tombant. Le *Globe Illustré* en signalant l'invention du ballon Thayer, ajoute :

« Espérons qu'il ne servira jamais. »

Aucun essai n'a prouvé qu'il y a lieu de trop s'inquiéter.



L'électricité permettra donc seule un jour d'organiser sérieusement les communications atmosphériques ! Il en est qui l'ont cru dans l'enivrement d'un premier succès.

Au commencement de 1883, huit mois avant l'essai en ascension libre du ballon électrique d'Auteuil, M. Gaston Tissandier donnait une conférence à l'*Association Scientifique*. Il venait de faire les expériences préliminaires que nous avons exposées. Leur résultat avait pleinement fixé le célèbre aéronaute sur la solution prochaine de la question si longtemps discutée :

« Le moteur de l'aérostat dirigeable, dit-il, *son moteur par excellence*, nous a été donné tout récemment par cette nouvelle branche de la physique, dont les progrès

(1) *Cosmos*. 25 janvier 1886. — Ibid. 15 juin et 3 août 1885.

prodigieux nous étonnent sans cesse ; il nous est fourni par l'électricité, sous forme de machine dynamo-électrique.»

Les faits nous ont permis de juger si le mystérieux agent a droit à cet excès d'honneur.

Sans doute la première tentative vraiment heureuse de direction des aérostats dans un air relativement calme est due à l'emploi des piles électriques comme source de force motrice, et d'une machine électrique comme moteur. Sans doute « les piles ont l'avantage de contenir, sous un poids constant et sans manœuvres compliquées, une quantité considérable d'énergie : depuis les améliorations introduites dans les éléments à bichromate de potasse ou à chlorure d'argent, on dispose pendant quelques heures d'une force suffisamment régulière et constante. *Si la direction des ballons ne doit pas sortir du domaine expérimental*, on peut donc ne pas chercher plus loin. Quant au moteur électrique, il se recommande par la simplicité de son action ; attelé directement sur l'arbre de l'hélice, il lui imprime le mouvement de rotation, sans avoir besoin de commande intermédiaire ou de dispositions spéciales qui absorbent une partie de l'effort.

« *Si nous nous plaçons au point de vue d'une exploitation normale*, il nous faut bien regarder le revers de la médaille. La pile exige un entretien minutieux, pour que son fonctionnement ne laisse rien à désirer ; elle emploie des matières premières coûteuses et difficiles à se procurer en dehors des grandes villes ; elle est incapable de donner ce qu'on appelle vulgairement un coup de collier et ne renferme qu'une quantité limitée d'énergie disponible ; enfin, elle est fragile, et, dans une descente, les chocs peuvent la mettre hors de service.

« Quant au moteur, il veut être manié avec précaution, et pour peu qu'on dépasse la mesure, il s'échauffe, brûle les isolants et abandonne l'aéronaute à la discrétion du

vent. Somme toute, pile et moteur constituent un outil de laboratoire (1) ».

On a d'abord annoncé avec un certain fracas que les accumulateurs Planté fournissaient le maximum d'effort sous le minimum de poids. C'était attribuer à l'invention de la pile secondaire une portée qu'elle n'avait pas.

Je le veux bien, il y a possibilité d'accumuler dans un flacon une somme assez considérable d'énergie, de mettre l'électricité en bouteille et de la soutirer suivant les exigences de la consommation. La pile secondaire est moins fragile, plus maniable; mais en somme, elle est lourde eu égard au courant qu'elle peut donner (2). Un moteur dynamo-électrique de six chevaux de force pèse environ 300^{kg}; on peut l'alimenter pendant plus d'une heure avec un poids de 900^{kg} d'accumulateurs (3). Un voyage de 6 heures avec une vitesse de 5^m,55 à la seconde exigerait donc, pour la force motrice seulement, un total de 5700^{kg}! Encore ces évaluations sont-elles faites pour un ballon d'une force ascensionnelle de 3500^{kg}, évidemment incapable d'enlever la masse dont nous avons parlé.

La théorie faisait prévoir et l'expérience a démontré qu'il serait avantageux dans les essais faits sur de plus larges proportions, de substituer à l'accumulateur une pile puissante au bichromate de potasse. Avec un

(1) *Bulletin de la Compagnie internationale des téléphones*. 22 sept. 1884. — P. 154.

(2) M. Reynier vient de construire à l'Hôtel-de-ville, à Paris, un grand accumulateur destiné à régulariser le fonctionnement de 2200 lampes Edison. La batterie pèse 11 tonnes! Sa puissance est d'un peu plus de 100 chevaux électriques (*Cosmos*. 14 mai 1887). — Ces chiffres en disent assez, si l'on admet même que le poids des accessoires n'a pas été réduit au minimum.

(3) HENRI DE PARVILLE. *L'électricité et ses applications*. p. 203.

poinds relativement moindre, les aéronautes d'Auteuil et de Chalais-Meudon ont obtenu un travail mécanique plus considérable. Et la pile au bichromate elle-même n'assure point l'avenir de l'aéronautique. Son action est insuffisante et surtout de trop courte durée.

Louis Figuier est à ce sujet très explicite, et il ne laisse aucun nuage sur sa pensée.

« Au point de vue purement mécanique, écrivait-il au commencement de l'année 1886 (1), l'appareil produisant la direction des ballons nous paraît acquis, grâce aux capitaines Renard et Krebs, qui ont fait une heureuse synthèse des dispositions imaginées et employées avant eux par Giffard, Dupuy de Lôme et les frères Tissandier. Mais il est temps de poser une réserve à l'approbation générale avec laquelle on a accueilli les expériences aérostatiques des capitaines de Meudon. Il est temps de dire que, si l'appareil directeur est trouvé, *le moteur est encore à découvrir*, et que par conséquent le problème général de la direction des aérostats n'est point résolu.

« En effet, qu'on le comprenne bien, le moteur qui doit actionner le ballon n'est toujours qu'un moteur électrique. Or le moteur électrique a une action d'une durée si courte, qu'on ne peut réellement le considérer comme une force. Le moteur employé par les capitaines de Meudon, ainsi que par les frères Tissandier, est animé par le courant électrique engendré par une pile au bichromate de potasse. Mais un tel courant dure à peine 4 à 5 heures. Au bout de ce temps, toute action s'arrête : il faut descendre. C'est pour cela que les aéronautes de Meudon n'ont jamais pu faire un voyage

(1) LOUIS FIGUIER. *L'année Scientifique et industrielle*. 1885. p. 164.

de plus de 5 ou 6 heures. Peut-on prendre au sérieux une puissance motrice qui dure si peu de temps? En mécanique, une puissance qui ne dure pas, n'est pas une puissance : c'est un effort momentané; mais la durée lui faisant défaut, on peut lui refuser le nom de force proprement dite. A ce point de vue, le moteur de Dupuy de Lôme, qui consistait simplement dans les bras de quelques ouvriers embarqués avec l'aéronaute, était supérieur au moteur électrique, simple jouet qui s'arrête, épuisé, au bout de quelques heures. »

Les vues que le célèbre vulgarisateur ajoute à la suite, sont particulièrement dignes d'attention; nous aurons à nous y arrêter.

« Selon nous, dit-il, un seul moteur répondrait jusqu'ici aux conditions du problème, c'est-à-dire, donnerait à la fois puissance et durée : c'est la machine à vapeur. Seulement il faut chercher à disposer le foyer de manière à ne pas mettre le feu au gaz combustible renfermé dans l'aérostat. Le moyen est difficile sans doute, mais il n'est pas au dessus des ressources de l'art, puisque, il y a plus de trente ans, l'intrépide Giffard traversa les airs dans un ballon poussé par une machine à vapeur. Giffard a montré un exemple que les aéronautes n'ont qu'à suivre, s'ils veulent réellement créer la navigation aérienne. Si l'on continue à faire promener dans les airs, pendant un après-midi, des ballons dirigeables électriques, on amusera les badauds, mais on ne fera pas avancer la question d'un pas. »

La vapeur reprendra-t-elle donc un jour dans l'aéronautique le rôle que l'électricité lui a ravi? Cela n'est pas impossible, si du moins on en vient à construire des aérostats plus volumineux. En effet « Henri Giffard dans son grand projet, évitait quelques uns des inconvénients de la machine à vapeur, par divers pro-

cédés des plus ingénieux. Il se promettait de munir la machine à vapeur d'un condensateur à grande surface et de liquéfier la vapeur dégagée de la chaudière, afin de la recueillir à nouveau, et d'utiliser presque indéfiniment le même liquide. Il voulait enfin chauffer la chaudière avec le gaz hydrogène pur du ballon lui-même, dont une partie, on le sait, se perd pendant l'ascension, par le fait de l'augmentation de volume déterminé par la diminution de pression avec l'altitude. Employant l'hydrogène pur comme combustible, M. Giffard formait, par la combustion, de la vapeur d'eau qu'il pouvait encore condenser et recueillir à l'état liquide. Ces conceptions étaient remarquables; mises à exécution par l'inventeur, elles eussent conduit à d'excellents résultats. Mais leur exécution nécessite un ballon de grand volume, une très grande complication du matériel, une dépense énorme; et il est peu d'hommes qui se sentiraient de taille à y réussir comme Henri Giffard eût pu le faire (1) ».

Il semble donc que l'emploi de la vapeur permettrait d'écarter certaines difficultés de pratique. Mais il demeure prouvé que pour des aérostats de grandeur moyenne, l'électricité développe une force motrice relativement plus considérable. Reste l'influence des dimensions sur les résultats : un mot à ce sujet.



Il n'est pas difficile d'établir que la grandeur des appareils est un facteur capital dans le problème de la navigation aérienne. Sans lui toute solution radicale est impossible.

(1) G. TISSANDIER. *La direction des aérostats*. — (Revue scientifique.)

En effet le matériel d'un ballon est proportionnel à sa surface; sa force ascensionnelle totale proportionnelle à son volume. Or, le volume croît beaucoup plus rapidement que la surface. Le développement du ballon n'augmentera donc que de peu son poids total, alors qu'il permettra d'embarquer dans la nacelle des machines beaucoup plus puissantes (1).

M. Gaston Tissandier a fait comprendre par des chiffres l'avantage incontestable des grands aérostats, quelle que soit la nature de la force motrice employée.

« Comparons, dit-il, deux aérostats allongés l'un de 1000^{mc}, et l'autre trois fois plus volumineux, de 3000^{mc} (environ), ayant tous deux la même forme : longueur triple du diamètre :

	Aérostat allongé de	
	953 ^{mc}	3069 ^{mc}
Longueur de pointe en pointe	27 ^m	40 ^m
Surface	523 ^{mq}	1118 ^{mq}
Cube total	953 ^{mc}	3069 ^{mc}
Poids total du matériel fixe (Ballon verni, filet, nacelle, brancards, cordages, engins d'arrêt, etc.)	500 ^{kg}	1100 ^{kg}
Force ascensionnelle totale avec l'hydrogène pur	1143 ^{kg}	3682 ^{kg}
Force ascensionnelle disponible pour moteur, voyageurs et lest	643 ^{kg}	2582 ^{kg}
{ Trois voyageurs	210 ^{kg}	210 ^{kg}
{ Lest pour faire route	80 ^{kg}	248 ^{kg}
{ Restera pour le poids du moteur	353 ^{kg}	2132 ^{kg}
Force du moteur avec générateur fonctionnant trois heures	1 $\frac{1}{3}$ ^{chev}	10 ^{chev}
Vitesse propre par seconde	4 ^m	7 ^m
Vitesse en kilomètres à l'heure (en nombre ronds)	15 ^{km}	25 ^{km}

(1) « Pour les ballons, disait Alph. Penaud, le volume c'est la puissance, la surface c'est l'obstacle. »

« On voit que le second aérostat, trois fois plus volumineux que le premier, a une surface deux fois plus grande seulement ; sa force ascensionnelle disponible est quatre fois plus grande, et la machine qu'il pourrait enlever aurait une force dix fois plus considérable ; au lieu d'avoir une vitesse de 15^{km} à l'heure, il en aurait une de 25^{km} à l'heure.

« Je ne parle encore ici que d'un aréostat de 3000^{m} , c'est-à-dire de dimension très modeste et d'un faible allongement. Il y a intérêt à augmenter cet allongement le plus possible pour diminuer la résistance de l'air. MM. Renard et Krebs ont démontré qu'on pouvait atteindre sans danger pour la stabilité six fois la longueur du diamètre. On pourra faire mieux encore dans l'avenir. Que serait-ce si l'on confectionnait des aérostats très allongés de 30000^{m} , 50000^{m} , 100000^{m} ? On arriverait à atteindre la vitesse de nos trains express et à dominer presque tous les vents.

« Considérons par exemple pour fixer nos idées ce que l'on pourrait obtenir avec un aérostat de grande dimension, de 50000^{m} .

« Un tel navire aérien de la forme de celui que nous avons expérimenté, mon frère et moi, et d'une longueur dépassant 4 fois son diamètre au fort, aurait en chiffres ronds les dimensions suivantes :

« Diamètre : 30^{m} , 50. Longueur 120^{m} .

« La totalité de sa surface serait de 8000^{m^2} . Le poids du matériel aérostatique complet serait de 24000^{kg} .

« Gonflé d'hydrogène pur, ce navire aérien aurait une force ascensionnelle de 60000^{kg} , son poids étant de 24000^{kg} ; l'excès de force ascensionnelle pour la machine motrice, les voyageurs et le lest, serait de 36000^{kg} . En réservant 10000^{kg} pour les voyageurs et le lest, il resterait un poids disponible de 26000^{kg} pour

le moteur. On pourrait disposer dans ces conditions d'une force de quelques centaines de chevaux, qui donnerait au navire aérien une vitesse propre supérieure à celle des vents déjà forts.

« Sans entreprendre dès à présent des constructions aussi importantes, rien n'empêche de donner naissance à de véritables navires aériens de 5000^m, de 10000^m, qui fonctionneraient presque tous les jours. Quand il y aurait des vents violents, ou des tempêtes, ces navires resteraient au port, comme cela arrive parfois pour les bateaux sur l'océan (1) ».



A lire ces lignes, on ne soupçonnerait guère le jugement que l'auteur porte un peu plus loin sur l'importance des derniers progrès.

« Les aérostats dirigeables électriques qui viennent d'être expérimentés, ne doivent, dit-il, être considérés que comme d'*humbles appareils de démonstration*; ils sont à la navigation atmosphérique ce qu'étaient à la navigation maritime les bateaux à vapeur des marquis de Jouffroy et de Fulton (2) ».

N'est-ce pas dire que la question des voyages réguliers n'a pas encore été sérieusement traitée? — La conclusion est de nature à surprendre; et pourtant, il n'est pas difficile d'en faire ressortir toute la justesse.



(1) G. TISSANDIER. *Les ballons dirigeables*. p. 99.

(2) Le marquis de Jouffroy remonta la Saône à l'aide du premier bateau à vapeur le 15 juillet 1783. En 1807, Fulton partit de New-York, sur son bateau le *Clermont*, pour entreprendre le premier voyage pratique, sur un navire à vapeur.

Dès 1783, Lavoisier attira sur quatre points fondamentaux, l'attention de tous ceux qui songeraient un jour à organiser les communications aériennes. D'après lui, la perfection des aérostats exigeait l'imperméabilité parfaite du tissu, l'emploi d'un gaz facilement maniable, la découverte d'un appareil moteur efficace et la possibilité de changer la densité du système. Il s'agit, dit-il, « de trouver un moyen de faire monter ou descendre la machine à volonté, dans une limite de deux ou trois cents toises, sans perdre ni le gaz, ni le lest ».

Les recherches n'ont guère encore porté sur ce dernier objet. Tant qu'on ne l'abordera pas de front, les tentatives les mieux conduites resteront inutiles.

Toujours en équilibre instable l'aérostat ou monte, et alors il faut abandonner du gaz, ou descend, et il faut jeter du lest; à ce jeu, l'un et l'autre viennent bientôt à manquer, et au bout de quelques heures, le ballon le mieux construit, le plus imperméable est obligé de prendre terre. Pour remonter ensuite, il devrait tirer à la remorque le générateur d'hydrogène avec tous les accessoires! Les ballons employés de nos jours ne se prêtent donc pas aux voyages de longue haleine.

Mais ici nous heurtons encore une seconde difficulté. Si l'aéronaute n'est pas maître des mouvements verticaux de la machine, comment « connaître à chaque instant et dans toutes les circonstances, la véritable direction de la marche du ballon. L'aiguille aimantée, qui sert de guide dans la navigation maritime, ne pourrait s'appliquer à la navigation aérienne. En effet, le pilote d'un navire ne se borne pas à consulter sur la boussole la direction de l'aimant; il a besoin de comparer cette direction avec la ligne qui représente la marche du vaisseau. Il consulte le sillage laissé sur les flots par le passage du navire,

et c'est l'angle que font entre elles les deux lignes du sillage et de l'aiguille aimantée, qui sert à reconnaître et à fixer sa marche. Mais l'aéronaute, flottant dans les airs, ne laisse derrière lui aucune trace analogue au sillage des vaisseaux. Placé au dessus d'un nuage, le navigateur aérien ne peut plus reconnaître la route de la machine aveugle qui l'emporte; perdu dans l'immensité de l'espace, il n'a aucun moyen de s'orienter. *Cette difficulté, à laquelle on songe peu d'ordinaire, est cependant un des obstacles les plus sérieux qu'aurait à surmonter la navigation aérienne*; elle obligerait probablement les aéronautes, même en les supposant munis des appareils moteurs les plus parfaits, à se maintenir toujours en vue de la terre (1) ».

Il faut donc se rendre maître de la force ascensionnelle d'un ballon, car aussi bien de fréquentes « ruptures d'équilibre proviennent de la pluie, de la grêle, de l'action du soleil, de celle des nuages ou du rayonnement vers les espaces célestes (2) ».

On voit à l'instant que la modeste montgolfière l'emporte à cet égard sur les ballons à gaz hydrogène. Si elle parvenait à enlever un organe moteur, la chaleur dégagée par le foyer pourrait peut-être en même temps développer la puissance mécanique requise pour son fonctionnement.



Jules Godard qui, pendant trente ans, a joué un rôle si important dans l'aérostation, voyait là la solution

(1) LOUIS FIGUIER. *Principales découvertes scientifiques modernes*. T. IV. p. 118.

(2) WILFRID DE FONVIELLE. *Le spectateur militaire*.

du problème actuel (1). M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en reprenant cette idée, l'a modifiée d'une manière très originale. Il a lui-même exposé son procédé dans un essai d'aéronautique, publié en 1883 par la *Revue Scientifique*. Son poisson aérien (c'est le nom qu'il donne à l'appareil) n'a pas de propulseur proprement dit. Le déplacement horizontal dans une direction déterminée s'obtient par la seule transformation du mouvement vertical en un mouvement oblique. L'aéronaute peut à son gré monter ou descendre, car le procédé fournit le moyen de faire varier à volonté et sans pertes de gaz la densité relative du ballon.

La machine (fig. 13.) est un ballon allongé à enve-

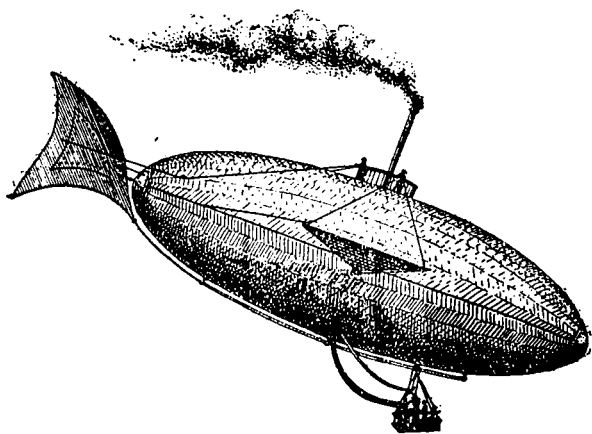


Fig. 13. — Le ballon *Duponchel* opérant la descente. (La charge mobile placée à l'avant donne à l'axe de l'appareil une inclinaison de 25° sur l'horizon.)

loppe rigide. Une membrane flexible partage la capacité intérieure en deux chambres superposées. La chambre supérieure est destinée à contenir l'hydrogène, plus ou

(1) *Cosmos*. 14 sept. 1885.

moins dilaté par l'injection de vapeur d'eau qui se fait dans la chambre inférieure. Deux nageoires tendues à volonté et de position fixe dans le plan de l'équateur horizontal servent à augmenter la résistance verticale de l'air et à faciliter le déplacement oblique du ballon; au besoin on y ajoutera des nageoires dorsales pour assurer la stabilité de l'ensemble. Un cadre triangulaire en forme de queue tient lieu de gouvernail. L'axe vertical de l'aréostat est formé par une colonne métallique creuse, munie en haut et en bas d'une plate-forme réservée à l'équipage. Un escalier hélicoïdal, dont l'axe sert de cheminée au foyer de la chaudière, établit une communication entre les différentes parties de l'appareil à l'effet de faciliter les manœuvres.

Le ballon ainsi constitué est muni à sa partie inférieure d'une tringle mécanique à engrenage. Un chariot portant les approvisionnements, la chaudière et une partie de l'équipage, peut à l'état de charge mobile, courir sur cette tringle, de manière à déplacer le centre de gravité du système.

Pour établir le principe de la marche, M. Duponchel part de ce fait qu'en élevant de 40° la température de l'hydrogène, on détermine une dilatation du gaz de 22 pour 100, avec un surcroît corrélatif de la force ascensionnelle. Cette augmentation atteindrait à peu près 1400^{kg} pour un volume de 10000^{m^3} .

Imaginons maintenant qu'un ballon de cette capacité, gonflé d'hydrogène à la température ambiante, soit plus lourd que l'air, de 400^{kg} . Abandonné à lui-même, il tendra à descendre. Si, par un artifice quelconque on le chauffe de 40° , il montera avec une force de 1000^{kg} . Pour monter ou descendre à volonté, il suffit donc que l'aéronaute réalise par moments cette élévation de température. A cet effet l'inventeur propose d'injecter

dans la cavité inférieure la vapeur d'eau de la chaudière.

Les expérimentateurs sont prêts à partir. L'aérostat est incliné par la mise à l'arrière du poids de la charge mobile. On injecte une quantité de vapeur suffisante pour dilater le volume gazeux d'un cinquième. L'équilibre est rompu : l'appareil obéissant en même temps à la force ascensionnelle et à la résistance des molécules d'air qui le frappent obliquement, monte suivant la résultante et s'oriente sous l'action du gouvernail. Quand le gaz s'est refroidi, on rend l'aérostat horizontal en ramenant la charge sur le centre. La marche en vertu de la vitesse acquise cesse bientôt, et on opère la descente par la mise à l'avant de la même charge mobile (fig. 13). Le ballon, redevenu plus lourd que l'air par suite du refroidissement, obéit cette fois à la pesanteur et à la résistance des couches atmosphériques : il descend suivant un plan incliné, sous l'action combinée de ces deux forces. « Parvenu au voisinage du sol, on recommence la même opération par une nouvelle injection de vapeur, et le voyage se continuera dans le sens déterminé par la manœuvre du gouvernail, suivant une série d'ondulations ou de bonds successifs.

« Dans le cas d'un ballon de 20000^m, le maximum d'élévation serait de 3000^m, et l'ondulation de 11^{km} serait parcourue en 33 minutes, soit une vitesse de 20^{km} à l'heure, avec une dépense de 150^{kg} de combustible environ. Dans ces conditions on devrait s'arrêter toutes les deux ou trois heures, soit à des étapes de 50^{km} environ, pour renouveler les provisions de combustible brûlé en route, ou les remplacer par un poids équivalent d'eau ou de lest quelconque (1) ».

(1) *Revue scientifique*. 6 novembre 1886. — *Cosmos*. 27 décembre 1886. p. 91.

M. Duponchel n'a pas de doutes sur la valeur de ces nouveaux principes d'aérostation. Mais, il l'avoue lui-même, des expériences préalables devraient établir qu'on peut surchauffer sans inconvénient le gaz d'un aérostat et régler par ce procédé la force ascensionnelle du système.

Supposons donc que ces expériences réussissent; l'éventualité d'une explosion due à la présence du feu est encore loin d'être écartée. De plus l'invariabilité de la forme ovoïde est souverainement importante pour l'action régulière des forces motrices. Or des sangles élastiques et une membrane intérieure en osier suffiront-elles pour la maintenir? Enfin l'action du gouvernail sera-t-elle assez efficace pour prévenir les embardées, et pour orienter l'aérostat dans toutes les directions?

Quoi qu'il en soit, le poisson aérien n'est pas encore un engin pratique. Car, avec un volume de 20000^{m³}, soit dix fois au moins le volume du ballon du capitaine Renard, on n'obtient qu'une vitesse de 20^{km} à l'heure, vitesse réalisée déjà par les aéronautes de Chalais. Et nous ne disons rien des difficultés de la manœuvre, des fréquentes avaries qu'amènerait dans un appareil peu consistant, le déplacement mécanique souvent répété d'une lourde charge mobile!

Sans discuter le principe théorique de l'idée de M. Duponchel, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'elle reste stérile pour la navigation aérienne proprement dite, qu'elle est condamnée à l'oubli, tout comme les innombrables projets d'aérostation qui, depuis 1870, encombrant les archives de l'Académie des Sciences.



« J'éprouve le besoin de recapituler », disait Töpffer après une digression charmante, « non pas pour vous,

lecteur plein d'intelligence, mais pour moi. Le fait est que j'ai perdu ma route ».

Tant d'objets divers ont fixé notre attention dans ce chapitre, que nous nous sommes égarés peut-être nous aussi. Le caustique genevois nous donne un bon exemple : il n'y aura pas de honte à le suivre. Résumons.

De nos jours l'aéronautique a sérieusement repris ses magnifiques efforts du commencement de la découverte. Il n'y a plus de sceptiques qui nient de parti pris la possibilité *absolue* d'un ballon véritablement dirigeable. Depuis l'application des machines dynamo-électriques à la navigation aérienne, il est démontré que le problème ne doit pas être confondu avec la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel.

Quant à une solution *vraiment pratique* qui permette d'organiser, en cas de guerre par exemple, un service postal aérien *régulier*, elle suppose des ressources que la science ne connaît pas encore.

Le moteur humain, nous l'avons montré, est absolument insuffisant. L'air comprimé, l'acide carbonique n'ont encore donné lieu à aucun essai sérieux. Enfin la machine à vapeur et les moteurs électriques se prêtent sans doute à des démonstrations *expérimentales et isolées*; mais leur *emploi dans une mesure plus étendue* ne se peut prédire que sur des conjectures (1).

M. de Fonvielle écrivait il y a deux ans : « Depuis le 9 août 1884, il n'y a rien de changé dans la naviga-

(1) Avec une puissance effective de 5 chevaux, le ballon *La France* avait une vitesse propre d'environ 6^m par seconde. D'après les essais du capitaine Renard, il faudrait une machine de 31 chevaux de force, pour donner à l'aérostat une vitesse de 10^m. Quelle devrait être la légèreté de construction d'un tel moteur, pour ne pas excéder à lui seul la force ascensionnelle du ballon!

tion aérienne ». Ce mot a suscité bien des protestations; il n'est encore aujourd'hui que l'expression de la vérité. Sans doute M. Hervé Mangon a dit à l'Académie des Sciences dans la session du 10 novembre 1884 : « Le problème est aujourd'hui pratiquement résolu. Les plus sceptiques ne peuvent plus élever un doute. La France possède dès aujourd'hui un petit navire de l'air; elle fera construire dès qu'elle le voudra, le vaisseau de ligne de l'Océan aérien ».

L'éminent académicien parlait le lendemain d'un progrès capital, mais non définitif. L'enthousiasme du premier jour et l'entraînement de l'opinion publique lui ont arraché ce cri de victoire. Les expériences des officiers de Chalais-Meudon ont ouvert une période d'essais fructueux sans doute; mais encore ne sont-ce que des essais.

La question de la navigation aérienne est certainement des plus ardues : l'avenir nous apprendra peut-être qu'elle n'était pas insoluble.

Louvain.

FR. DIERCKX, S. J.





ÉTUDES MORALES ET LITTÉRAIRES.

EPOPÉES ET ROMANS CHEVALERESQUES,
par LÉON DE MONGE.

Les Niebelungen. La chanson de Roland. Le poème du Cid.

Paris. Victor Palmé. — Bruxelles. Société belge de Librairie.

NOUS arrivons bien en retard déjà, pour rendre compte aux lecteurs du *Magasin littéraire* du dernier livre de M. le Professeur de Monge. Il inaugure, comme l'annonce son titre, une série d'études et nous en offre la primeur. C'est une bonne fortune assez rare, en notre pays, de voir éclore des œuvres de cette valeur et de cette portée. Non pas qu'il n'y paraisse des travaux littéraires sérieux, mais généralement, ou bien ils manquent de cachet personnel, ou bien ils cachent mal des préoccupations pédagogiques. Bien que M. de Monge occupe à l'Université de Louvain la chaire de littérature française, ce n'est point le cours d'un professeur qu'il publie, ce sont bien plutôt les études, les impressions, les méditations de l'homme de lettres et du penseur, qu'il nous livre. De là naît un attrait particulier que n'ont point les livres de cours. Il en sort comme un parfum des salons de la vieille société française. Rien n'y porte l'esprit aux souvenirs, toujours froids et

secs, des bancs noirs et des murs blancs d'une salle des conférences.

M. de Monge a traité dans le premier volume de trois grandes épopées traditionnelles : les Niebelungen, la chanson de Roland, le poëme du Cid. Lorsque j'en terminai la lecture, je me demandai, suivant une vieille habitude, à quel autre livre je l'apparenterais plus volontiers. Je n'en trouvai qu'un : le Cours de littérature dramatique de S^t Marc Girardin. Encore celui-ci ne s'est-il pas affranchi de la marche méthodique et monotone d'une leçon classique.

M. de Monge y a échappé par la forme dialoguée qu'il a choisie, sur le conseil d'un de ses amis, qui fut aussi le mien, et dont j'ai retrouvé, avec émotion, le nom vénéré à la première page des *Études*.

« En vous confiant le dessein d'écrire ce livre, je vous ai demandé : « Quelle forme lui donnerais-je ? » Vous m'avez répondu : « Si vous essayez de changer la forme qu'il a prise naturellement dans votre esprit, vous ne ferez rien qui vaille ». — Je suis votre conseil. Ce livre a deux sources : l'enseignement et la causerie ; de là sa forme, dialogues et conférences. »

Et aussitôt la causerie s'ouvre, dans une maison de campagne de la province de Namur, entre le commandant, un officier français blessé à Rionville — le Président de la cour d'appel de... — le jeune abbé Robert de Lucan, encore un peu gauche dans sa soutane de Séminariste, — et l'Archiviste.

Chacun de ces personnages éprouve et juge à sa manière ; ses impressions et ses jugements reflètent admirablement l'éducation spéciale, l'habitude professionnelle, et l'influence du milieu où sa position sociale l'a fait vivre. De là, sur un même objet, des appréciations contrastantes qui d'abord semblent incompatibles, mais

qui ne tardent pas à s'emboîter — si je puis m'exprimer ainsi — et à former, dans leur ensemble, une appréciation complète et achevée.

Nous ne voyons les choses que d'un côté; nos voisins les voient d'un autre : ni nous, ni nos voisins nous ne sommes dans le vrai. Mais qu'un tiers survienne, qu'il réunisse nos impressions diverses : il aura dans nos vues rassemblées, l'impression totale de l'objet, la seule vraie. Il aura tourné tout autour et nul côté ne lui aura échappé.

Il est vrai que chacun de nous aurait pu tourner tout autour lui même. Mais ceci demande des habitudes d'esprit assez rares chez les humains.

Le commandant, le président, l'abbé et l'archiviste de M. Monge sont placés en partie carrée. L'objet à voir est mis au milieu d'eux, et chacun en décrit l'aspect qui lui fait face.

Ce n'est pas le seul avantage de la forme dialoguée. Elle permet tous les abandons et toutes les échappées soudaines de la causerie. Il faut ici que je donne, comme ils se suivent, les titres des chapitres du livre. On jugera du nombre et de la variété des sujets qui y sont traités :

Morale chevaleresque et morale chrétienne — Les Niebelungen. — La chanson de Roland. — Soldat et vassal. — Soldat, vassal et chrétien. — Clovis et la France. — Science et Poésie. — Charlemagne et l'Europe. — Le Cid. — Un peu de critique. — Le Cid et Roland. — La date du poème du Cid. — Mon Seigneur le Roi. — La Tolérance. — Le duel. — Le Mariage. — L'auteur du Cid. — Fonction du Beau.

On conçoit qu'il est impossible de donner l'analyse d'un pareil ouvrage. C'est une mine d'or, d'où sortent

à la fois, la littérature, l'érudition scientifique, l'esprit fin et délicat d'une société supérieure, les émotions chaudes et généreuses d'un noble cœur, la flamme religieuse qui exalte et élève les pensées; tous ces grands sentiments, toutes ces connaissances, l'âme les trouve dans ce livre, elle s'en nourrit et elle en devient meilleure.

Ne pouvant l'analyser, je veux au moins en donner une page pour en montrer l'allure. On discute le mérite des Niebelungen, mis en regard de la chanson de Roland : on en est au chapitre : Clovis et la France.

« *L'abbé*.... On dit en Allemagne, et l'on commence à répéter ailleurs, que Richard Wagner est l'homme, qui a le mieux compris l'esprit véritable des Niebelungen. Je crois que c'est vrai. Dans ce poème le christianisme et la chevalerie ne sont qu'un placage. Il faut essayer de ressaisir le thème primitif, d'en revenir par un effort d'imagination à l'esprit, au sentiment qui a fait les vieux contes de dieux et de monstres... Tel est le Volsung aux yeux de flamme, vainqueur du dragon Fafnir, du dragon dont la bouche souffle du poison comme l'haleine empestée des lagunes.... N'est-elle pas d'une incomparable beauté l'histoire de cette créature étrange, de cette Walkyrie, que la vengeance d'un Dieu condamne à dormir d'un long sommeil, enfermée dans une gaine de fer, sur la cime d'un roc entouré d'un triple rempart de feu, jusqu'à l'heure où « le plus brave de tous les hommes », Sigurd, averti par les aigles dont il entend le langage, aura gravi le sommet le plus haut du Hindarfjald, traversé les flammes, et fendra de son épée cette chrysalide humaine. Alors, la vierge au cœur d'acier, l'amante de la mort, en sortira transformée, femme, saluant à la fois lumière et l'amour, les dieux bienfaisants et les puissances de la terre féconde.

Le commandant. Mais ce sont des contes à dormir debout, tout ça ! C'est *la Belle au bois dormant* !

L'archiviste. Hélas ! Oui, commandant. Les épopées sont comme nous, pauvres créatures humaines : à force de vieillir elles radotent.

.
L'abbé... Ah ! ces vieux germains savaient aimer et savaient mourir ! Nulle race au monde n'a chanté d'un accent plus fier la vaillance dans la bataille. Sans le secours du Christ, nulle race au monde n'a trouvé accent aussi chaste pour chanter l'amour.

Le commandant, grommelant. Oh ! le pays des bonnes mœurs et de la crainte de Dieu ! Ils étaient donc déjà cafards de ce temps là, vos germains... Voyons, archiviste, toutes blagues poétiques à part, est-ce qu'ils étaient chastes ?

L'Archiviste. Peuh ! La chasteté des Mérovingiens... Chilpéric...

.
L'Archiviste. Mais, commandant, prenez garde ! Vous me paraissez en train de manquer de respect à vos aïeux.

Le commandant. Mes aïeux ne sont-ils pas gaulois ?

L'Archiviste. S'il s'agit d'hérédité psychologique et morale, ils sont germains !

Le Président. Mais non ! Les vrais aïeux psychologiques du commandant ne sont pas tudesques ; ils sont celtes.

Le commandant, nerveux. Ah ça, mettez-vous donc d'accord.

Le Président. C'est difficile, mon commandant. L'archiviste et moi, nous avons sur les éléments constitutifs de la France actuelle des opinions absolument opposées.

Le commandant. Et vous, l'Abbé ?

L'Abbé. Moi, voyant la divergence d'autorités si graves, je m'abtiens et j'attends...

Le commandant. Allez tous au diable! »

La boutade du commandant ne refroidit pas l'enthousiasme de l'abbé pour la poésie germanique. Ce n'est d'ailleurs pas la seule qui le lui inspire; nous le verrons bientôt s'enflammer pour le poème du Cid et lui donner la palme.

Les Niebelungen, la chanson de Roland, le poème du Cid, qui de nous n'avait lu ces grandes œuvres? Si pas dans leur idiome natal, du moins dans quelque-une de leurs traductions multiples?

J'avoue pourtant que, les ayant lues, je ne les connaissais pas, et que le livre de M. de Monge me les a révélées.

V. V. T.





LA FRANCE JUIVE.

DEU de livres ont eu dans ces dernières années un succès comparable à celui de *la France juive*. Dépassant au bout de quelques mois sa centième édition, l'œuvre de M. Drumont a pénétré partout. Attaquée avec passion par les uns, vivement défendue par les autres, elle a été pour tous l'un des grands événements littéraires de ces dernières années. M. Drumont n'est pas cependant le premier écrivain qu'aient effrayé les progrès incessants de la juiverie parmi nous ; il n'a pas le premier signalé le péril et jeté le cri d'alarme.

L'Allemagne et l'Autriche où la puissance israélite s'exerce depuis longtemps déjà, connaissent mieux que nous le génie puissant de cette race immortelle et absorbante qui petit à petit attire à elle toutes les forces vives des nations qui l'hébergent et ne se déclare satisfaite que lorsqu'elle a soumis ses hôtes à sa suprématie absolue. En France la domination sémitique ne date que de quelques années : tout le monde voit une transformation rapide s'opérer au profit des Juifs, mais sans comprendre la portée réelle de ce mouvement. C'est dans ces circonstances que le livre de Drumont paraît tout à coup, répondant au sentiment unanime de la nation, disant tout haut, comme l'écrit l'auteur lui-

même, ce que d'autres pensent tout bas. Si nous nous rendons bien compte de cette conformité de la thèse de Drumont avec le sentiment public, si d'autre part nous nous rappelons le style incisif et attrayant de l'œuvre, si enfin nous songeons aux nombreuses personnalités qui encombrant les deux volumes de *la France juive*, où sont cités paraît-il plus de 3000 noms (1), nous aurons le secret du retentissement énorme qu'a eu la publication de cet ouvrage.

Avant M. Drumont des écrivains consciencieux et distingués s'étaient occupés de la question juive et même en France, où cependant cette étude offrait moins d'actualité que dans d'autres pays, les livres importants de Toussenel et surtout de des Mousseaux avaient indiqué le danger qui menaçait la société chrétienne.

« Quarante ans s'étaient écoulés depuis le premier appel et l'on avait oublié les révélations faites par Toussenel dans *les Juifs, rois de l'époque*. On avait lu peut-être avec distraction les livres importants sur les juifs : Un hasard a mis en lumière *la France juive* et non seulement ce livre rempli de révélations mais aussi ceux qui l'avaient précédé et dont il n'est parfois que le vulgarisateur (2) ».

Ces dernières réflexions tirées d'un article intitulé *l'invasion juive* et paru dans une revue française me semblent parfaitement apprécier le rôle de Drumont dans la lutte qu'il a entreprise contre la juiverie de son pays. — Vulgarisateur dans la première partie de son travail, il nous a présenté sous une forme attrayante

(1) *La France juive*, par M. F. NAUTET. — *Revue générale*, juillet 1886.

(2) *L'invasion juive*, par M. PAUL BELLET. — *Revue du Monde catholique*, janvier 1887.

et vivante tout ce que d'autres auteurs avaient écrit déjà sur le juif, sa race, son caractère cosmopolite, sur sa religion enfin si défigurée par les préceptes inhumains et superstitieux que renferme le Talmud; vulgarisateur encore lorsqu'il nous fait assister aux vicissitudes des israélites, tour à tour bannis du royaume et admis sous certaines réserves par les anciens rois de France, il est vraiment révélateur dans les derniers chapitres de son livre, lorsqu'il nous fait assister à l'abaissement et à la décadence de son pays et qu'il nous montre les juifs profitant des événements de 1870 et de 1871 comme plus tard des guerres de la Tunisie et du Tonkin pour s'enrichir aux dépens de leur patrie. Toute cette partie de l'œuvre de Drumont est à lire de même que le chapitre fameux intitulé : *Paris juif et la société française*, qui valut à l'auteur de si amères reproches et des haines si persistantes.

A vrai dire, il a fallu à Drumont une bonne dose de courage et d'énergie pour s'attaquer d'une façon aussi directe non seulement aux juifs, ces véritables rois de l'époque selon l'expression si juste de Toussenel, mais encore à tous ces judaïsants du grand monde qui ne rougissent pas de ternir leur blason au contact de l'or d'Israël. Drumont avait conscience du combat qu'il aurait eu à livrer, il avait le pressentiment de voir son livre contrecarré par l'influence sémitique moisir chez l'éditeur, lorsqu'il écrivait dans sa préface : « Combien
« de fois m'est-il arrivé après quelque séance dans une
« bibliothèque de songer à un écrivain dont l'ouvrage
« souvent inconnu m'avait donné la révélation du
« passé, bien fait voir, bien expliqué un point d'histoire
« énigmatique; ce guide revivait vraiment pour moi,
« il était immortel; l'image que je me faisais de ce
« contemporain des jours disparus cheminait quelque

« temps avec moi à travers les rues de Paris. Mon
« livre mal apprécié dans le présent, me vaudra plus
« tard quelqu'ami qui lui aussi pensera à moi. Il me
« saura gré de lui avoir fait comprendre comment cette
« France, la terre des lys, le royaume du manteau
« bleu comme l'azur du ciel, s'est laissé enjuiver,
« affubler de la loque jaune (1) ».

Heureusement pour les contemporains de Drumont, ces tristes pressentiments ne se sont pas réalisés : La *France juive* a fait sa trouée, la tactique ordinaire du sémite qui écrase sous le poids de son or les livres qui lui déplaisent a échoué complètement mais d'autres manœuvres ont été entamées pour réduire au silence le vaillant champion de l'ancienne civilisation française. L'étouffement ne réussissant pas, on a eu recours à l'épée et maintenant c'est à coup de procès que l'on veut abattre l'auteur de la *France juive*. Les journaux nous apprennent que M. Marcel Deprez, l'un des lieutenants de la puissante armée des Rothschild, vient d'assigner M. Drumont devant le tribunal de la Seine et qu'il demande la saisie et la destruction de tous les exemplaires de la *France juive devant l'opinion*.

Quelle que soit l'issue de ce procès il n'abattra pas le courage de l'auteur qui ne verra dans cet incident qu'une conséquence prévue de sa courageuse attaque ; les juifs ont à faire cette fois à forte partie, car comme le dit M. Nautet : « Drumont a pu calculer d'avance le
« nombre d'ennemis qu'il allait se créer et qui ne lui
« pardonneront pas les pages valeureuses et indignées
« qu'il a écrites ; il a déjà payé de son sang sa témérité
« et il est à prévoir que sa terrible franchise le tiendra

(1) *La France juive*, T. 1, p. XVII et XVIII.

« en une sorte d'exil; mais quelles que soient ses
« intempérances de plume et les injustices qu'il a
« commises c'est un fier et c'est un brave! (1) »

Il met en pratique ces paroles de St-Louis qui nous sont rapportées par le sire de Joinville : « Ainsi
« vous dis-je, fit le roi, que nul, s'il n'est très-bon clerc
« ne doit disputer avec les juifs, mais un laïque quand
« il entend médire de la loi chrétienne ne doit pas
« défendre la loi chrétienne seulement par paroles mais
« aussi avec l'épée dont il doit donner dans le ventre
« autant qu'elle peut entrer ».

Si Drumont avait vécu au moyen âge, nul doute qu'il n'eût cherché les occasions de frapper d'estoc et de taille et de pourfendre les juifs et autres mécréants. En plein XIX^e siècle il adopte le même système, il attaque l'ennemi de front, sans se soucier des obstacles il se jette dans la mêlée et frappe au cœur l'adversaire qu'il parvient à atteindre. De tels hommes sont trop rares à notre époque pour que nous ne les admirions pas franchement. N'y a-t-il aucune réserve à faire dans notre admiration? Toutes les appréciations de Drumont sont-elles également justes, toutes ses conclusions sont-elles également inattaquables? Ce serait trop dire évidemment, et nous nous en convainçons sans peine dans l'examen que nous ferons des diverses parties de la *France juive*.

I.

Comme nous en avons déjà fait la remarque tantôt c'est surtout dans les deux premiers livres que nous trouvons des traces nombreuses d'emprunts faits par

(1) NAUTET, art. cité page 95.

Drumont aux auteurs anciens. Le spectacle véritablement surprenant d'un peuple traversant des vicissitudes inouïes, tour à tour toléré et persécuté dans toutes les sociétés, dispersé depuis des siècles parmi les diverses nations du globe et malgré cela conservant intact son caractère propre et le sentiment de sa nationalité distincte était bien fait pour préoccuper depuis longtemps tous les esprits sérieux. Et à vrai dire, ce caractère de la nation juive universellement constaté, nul ne parviendra à l'expliquer par des causes purement naturelles. Tandis que toutes les races humaines que l'histoire nous montre transportées au milieu de peuples d'origine différente, s'assimilent peu à peu les qualités et les défauts des nations qui les entourent, le juif reste invariablement ce qu'il était il y a dix huit siècles; il vit parmi les nations sans s'y mêler et sans se confondre avec elles. La race juive se maintient dans toute son intégrité en Occident comme en Orient et ce n'est pas seulement la communauté de religion mais le sentiment d'une véritable nationalité qui unit ces hommes nés sous des climats si divers. Et chose remarquable, non seulement ces juifs dispersés comme ils le sont et ne formant partout qu'une infime minorité se regardent comme constituant encore une nation, mais ils se considèrent comme la race supérieure à laquelle toutes les autres finiront par se soumettre. Comme au temps de Moïse et des prophètes, ils se disent encore le peuple élu de Dieu; le Messie que leur aveuglement opiniâtre espère doit étendre son empire sur le monde entier et relever de ses ruines la Sainte Jérusalem.

Certes quelques textes des livres saints, détournés de leur sens véritable par les docteurs israélites, peuvent avoir contribué à répandre et à maintenir parmi les descendants d'Israël l'esprit de domination qui y règne encore aujourd'hui, mais le Talmud surtout, qui pendant

des siècles a été la règle de conduite de la nation entière et qui de notre temps encore est scrupuleusement observé par les juifs orthodoxes, favorise l'orgueil extrême qui caractérise les juifs. A ce point de vue il est curieux de comparer les préceptes de l'évangile et les prescriptions du Talmud. Pour le chrétien tout homme est un frère ; qu'il appartienne à sa religion ou qu'il en professe une autre il a droit au respect et à l'estime de celui qui le nomme son prochain. Pour le juif la situation est tout autre : Les hommes se divisent en deux grandes catégories : l'israélite et le goy ou chrétien. Tandis qu'il faut aimer le premier et le secourir dans ses besoins, le second ne mérite aucun égard, ce n'est pas un frère, ce n'est pas même un homme, c'est une brute ; il est donc permis de tromper le chrétien et de le voler, bien plus d'après un texte du livre saint des Juifs, *on peut et on doit tuer le meilleur des goins* (1).

Tels sont les préceptes sauvages du Talmud : Il est bien évident que les israélites considérant les chrétiens comme des brutes ne peuvent pas traiter avec eux d'égal à égal. Ils seront bas et rampants devant leurs ennemis s'ils croient de leur intérêt d'en agir ainsi, mais au fond ils les regarderont comme leurs victimes fatalement destinées par la Providence à devenir tôt ou tard leurs esclaves. Ces sentiments d'indicible orgueil, se font jour sous une forme mitigée il est vrai, jusque dans la plus haute société juive de notre époque. La suprématie définitive du juif sur le chrétien a été prophétisée il y a peu d'années par Renan, devant un auditoire israélite présidé par un Rothschild. « La conclusion du discours du conférencier, « disent les « archives israélites », c'est que l'avenir appar-

(1) Texte du Talmud cité par DRUMONT. *France juive*. T. 1, p. 20.

« tient au judaïsme. C'est à cette religion épurée et débar-
« rassée de ses scories que l'humanité se ralliera, car elle
« seule assurera le règne de la justice, cet idéal si super-
« bement décrit par les grands prophètes d'Israël (1) ».

Si l'israélite considère le monde entier comme une terre promise qui lui a été destinée par Dieu même, il faut avouer que son caractère réunit toutes les qualités nécessaires pour conquérir la souveraine puissance. Il faut en effet rendre au juif cette justice qu'il ne compte guère que sur lui-même pour atteindre le but qu'il a en vue. Sous le rapport de l'énergie et de la persévérance il pourrait servir de modèle à bien des chrétiens.

Je crois inutile d'insister sur la tenacité proverbiale du juif : On a souvent traité le juif de lâche ; avec Drumont nous dirons que c'est là une exagération, si en effet l'israélite n'est pas courageux à l'attaque il possède au plus haut degré cette autre forme du courage : la résistance. Honnis et persécutés pendant des siècles par les nations payennes et musulmanes comme par les sociétés chrétiennes, les juifs ont supporté vaillamment ces malheurs que le plus souvent du reste ils s'attiraient par leur rapacité et leurs crimes. Ils ont gardé au fonds des ghettos leur foi et leur nationalité et ces luttes séculaires ont trempé leur énergie et les ont préparés à devenir les conquérants de notre société efféminée.

Les juifs ont un autre grand avantage sur les chrétiens. Nous ne pouvons être citoyens que d'un seul pays ; nous sommes belges, français ou allemands mais rien de plus. Le sémite lui, depuis que les constitutions modernes l'ont imprudemment assimilé au régnicole, ajoute à la nationalité qui lui est commune avec son voisin la

(1) *La France juive*. Tom. I, p. 15.

qualité de juif et c'est en cela surtout que réside sa supériorité.

Les ennemis de l'église font souvent aux catholiques un reproche analogue mais non fondé. Ils nous accusent d'être plutôt citoyens de Rome que de notre pays. Il existe cependant une différence radicale entre la solidarité chrétienne et le cosmopolisme israélite. Les juifs ne sont pas seulement unis par un lien religieux semblable à celui qui relie les catholiques du monde entier au chef visible de l'Église; ce qui domine en eux ce n'est pas tant une religion unique qu'un lien politique puissant. Quoi d'étonnant donc si un juif habitant Paris par exemple met les intérêts du juif allemand bien au dessus de ceux du goy français qui en somme, d'après l'enseignement du Talmud n'est qu'une brute dont l'assassinat est permis et même louable. C'est là un aspect de la question juive qui a complètement échappé aux législateurs modernes lorsqu'ils se sont montrés assez naïfs pour proclamer dans leur codes la complète égalité politique du sémite et du chrétien. Égalité ici n'est qu'un vain mot. En réalité nous nous trouvons en présence de l'inégalité la plus choquante, du plus manifeste des privilèges. Les principes de fraternité et de solidarité des individus et des peuples si puissants à la fin du siècle dernier nous ont menés aux conséquences les plus dangereuses. « Si l'égalité
« est la loi suprême des êtres intelligents, si cette égalité
« doit exister dans les rapports de peuple à peuple aussi
« bien qu'au sein de chaque société, si les peuples
« réunis d'abord en corps de nation doivent s'unifier
« ensuite et ne plus former qu'une famille, une répu-
« blique universelle et unique, la conséquence qui découle
« de ces prémices c'est que l'homme est ou que tôt ou tard
« il doit être et sera le subordonné, le sujet du juif (1) ».

(1) DES MOUSSEAUX. *Le juif*, page 335.

On le voit les théories égalitaires des philosophes du XVIII^e siècle ont été on ne peut plus favorables à la propagation de la puissance juive qui est essentiellement cosmopolite. Les Rothschild par exemple ont eu soin de se diviser les nations chrétiennes qu'ils voulaient exploiter, et qui oserait soutenir que lors d'une commotion violente qui mettrait en péril l'existence des nations européennes, ces puissants banquiers des gouvernements et des rois établis à la fois en Allemagne, en France et en Angleterre, feraient passer les intérêts de leur patrie d'adoption avant ceux de leurs coréligionnaires et parents?

Il serait intéressant de relever dans l'histoire les faits nombreux qui nous montrent la puissance juive cosmopolite, s'interposer entre une population israélite et le gouvernement dont elle dépend. Bornons-nous à un épisode relativement récent et qui, sous ce rapport, est véritablement typique. Chacun sait que la Roumanie est depuis nombre d'années le véritable paradis terrestre des juifs. La population israélite y est plus dense que dans aucune contrée et peut être évaluée approximativement à un demi million d'âmes. Comme ils ne manquent jamais de le faire dès qu'ils en ont la puissance, les juifs ont remercié les Roumains de leur hospitalité en les expropriant peu à peu; dans certains cantons on peut dire en toute vérité qu'ils ont mis leurs hôtes à la porte et se sont installés à leur place. Les Roumains qui passent cependant pour être une des populations les plus douces du globe, ont fini par perdre patience et ont voulu enrayer les progrès inquiétants de leurs incommodes voisins. Mais ils avaient compté sans la puissance énorme de l'alliance israélite universelle. Deux des chefs de l'armée d'Israël, les mêmes qui étaient déjà lors de l'assassinat du Père

Thomas à Damas, parvenus à soustraire à la justice leurs frères assassins, partirent pour la Roumanie et n'eurent de repos que lorsque la juiverie de ce pays fut complètement rassurée.

On ne sait trop de quoi s'étonner davantage : de l'audace de ces deux juifs qui traitent d'égal à égal avec un gouvernement européen, ou de la faiblesse de ces hommes d'état qui leur écrivent des lettres véritablement étonnantes. Le 28 juillet 1867, Crémieux, le célèbre israélite français, écrivait au prince Charles de Roumanie une longue lettre qui contenait le passage suivant : « J'ose espérer, Prince, qu'après cette terrible « tourmente, votre Altesse voudra donner à la popula- « tion juive dont vous êtes aussi le chef et le protec- « teur naturel, les gages de concorde et de paix que je « réclame en leur faveur (1) ». Et quelque temps après le souverain répondait à une missive analogue du juif anglais Montefiore : « M^r le Baronnet, j'ai reçu votre « lettre du 24 août dernier..... les israélites sont l'objet « de toute ma sollicitude et de toute celle de mon gou- « vernement, et je suis bien aise que vous soyez venu « en Roumanie pour vous convaincre que la persécution « religieuse dont la malveillance a fait tant de bruit, « n'existe point.... Je tiendrai toujours à honneur de faire « respecter la liberté religieuse et je veillerai sans cesse « à l'exécution des lois qui protègent les Israélites comme « tous les autres Roumains dans leurs personnes et « dans leurs biens (2) ».

Voilà donc un Prince réduit à répondre bien humblement aux réclamations impérieuses que lui adressent

(1) Cité par DES MOUSSEAUX. *Le juif*, page 425.

(2) Id., pages 425 et 426.

deux personnages dépouillés de tout caractère officiel ! Ce simple fait ne jette-t-il pas un jour éclatant sur la puissance énorme de l'alliance israélite universelle ?

Certes la solidarité qui unit les juifs dispersés du monde entier est admirable à plus d'un titre, et nous aurions peu de motifs de nous en plaindre, si dans leurs relations avec les chrétiens ils se laissaient guider je ne dirai pas par les principes de l'équité mais par ceux de la simple justice. Malheureusement il n'en est pas ainsi et l'absence de tout scrupule lorsque les intérêts des chrétiens sont en jeu, caractérise l'action juive et favorise singulièrement les succès inouïs de cette race.

Nous avons dit un mot tout à l'heure des sentiments que le juif professe à l'égard du chrétien. Deux courtes citations empruntées au maître livre de des Mousseaux nous édifieront complètement à ce sujet.

« Lorsqu'un chrétien pénètre chez un Israélite, « nous dit un rabbin devenu moine, celui-ci l'accueille « amicalement et l'accompagne quand il le quitte. Mais « dans ce cas l'Israélite doit répéter cette phrase : Que « les maladies, que les afflictions et les mauvais songes, « destinés à moi ou à quelqu'un de ma famille puis- « sent retomber sur la tête de ce chrétien ! Et lorsque « les juifs voient passer un chrétien mort que l'on « porte en terre, ils s'écrient ou disent mentalement : « Aujourd'hui est mort un impie, qu'il en meure deux « demain (1) ».

« D'autre part Sixte de Sienne, juif converti du « seizième siècle, indique les endroits du Talmud aux- « quels il emprunte les passages suivants :

« 1^o Nous ordonnons que tout juif maudisse trois

(1) *Les juifs*, p. 137.

« fois par jour tout le peuple chrétien et prie Dieu
« de le confondre et de l'exterminer avec ses rois et ses
« princes; mais que les prêtres surtout fassent cette
« prière dans la synagogue en haine de Jésus.

« 2° Dieu a ordonné aux juifs de s'approprier les
« biens des chrétiens, autant de fois qu'ils le pour-
« ront, soit par fraude ou par violence, soit par usure
« ou par vol.

« 3° Il est ordonné à tous les juifs de regarder
« les chrétiens comme des brutes et de ne pas les
« traiter autrement que des animaux.

« 4° Que les juifs ne fassent aucun bien ni aucun
« mal aux payens, mais qu'ils tâchent par tous les
« moyens de tuer les chrétiens.

« 5° Si un hébreu en voulant tuer un chrétien,
« tue par hasard un juif il mérite le pardon.

« 6° Si un juif voit un chrétien sur le bord d'un
« précipice il est tenu de l'y précipiter aussitôt (1) ».

On le comprend sans peine, ces révélations de la doctrine du Talmud à des *chiens de chrétiens* devaient plaire médiocrement aux juifs, aussi n'ont-ils eu de repos que lorsqu'à prix d'or ils furent parvenus à supprimer tous les exemplaires du livre qui les compromettait si étrangement. Par bonheur, le bruit qui s'est fait en ces derniers temps autour du nom de Drumont a rappelé l'attention du public sur les agissements juifs et une nouvelle édition de l'œuvre de des Mousseaux a vu le jour. Revenons en maintenant à notre sujet. Comment serait-il possible qu'un juif fit un contrat loyal et sérieux avec l'homme qu'il regarde comme son ennemi mortel et que sa religion lui repré-

(1) *Les juifs*, page 140.

sente comme livré, pieds et poings liés à sa mauvaise foi et à sa malice? Evidemment il le trompera de toute manière, il s'ingéniera à trouver les moyens de lui ravir ses biens et sa réputation et dans cette œuvre malsaine rien ne l'arrêtera, un faux serment même sera incapable de l'effrayer, que dis-je le faux serment s'il peut contribuer à ruiner un goy est excusé et même loué par le Talmud.

Grâce au tribunal judaïque *des trois*, tout engagement avec un chrétien est remis et remis d'avance au juif qui desire user de ce privilège. « De nos jours « encore (1827) c'est devant un tribunal de trois que « se donnent les lettres de divorce etc. et trois juifs « quelconques qu'un autre juif fait asseoir, ont pleine « autorité de le délier de ses serments et d'annuler ses « promesses, ses engagements tant pour le passé que « pour l'avenir (1) ».

L'institution de ce fameux tribunal où les juges sont obligés de rendre la sentence réclamée par leur coréligionnaire explique bien la nature des relations commerciales ou autres qui peuvent exister entre juifs et non juifs. Le premier aura toujours sur l'autre un avantage marqué; il sera sans scrupules en traitant avec lui; il restera sans remords quand il l'aura ruiné, et sa quiétude de conscience il l'aura puisée dans la doctrine même de ses docteurs.

Les caractères principaux de la race juive que nous venons d'examiner expliquent suffisamment l'envahissement sémitique auquel nous assistons. Il faut reconnaître du reste que pour accomplir sa conquête paci-

(1) Drach. Rabbm Converti, lettre deuxième p. 82-83. Cité par DES MOUSSEAUX, p. 150.

fique Israël dispose de moyens puissants. Il me suffira de signaler la double supériorité intellectuelle et physique du juif sur les populations qui l'entourent. Admis depuis peu d'années seulement dans la société moderne, les descendants d'Israël parcourent avec honneur les carrières les plus diverses. Sans rappeler les noms de leurs grands hommes comme Disraëli, le comte d'Arnim, Soult, etc. etc.⁽¹⁾, sans parler de leurs succès inouïs sur le terrain de la finance qui est leur spécialité, constatons seulement qu'en Allemagne ils sont devenus les principaux éducateurs de la jeunesse et qu'en France ils comptent dans l'armée, proportionnellement à leur nombre, trois fois plus d'officiers que les chrétiens. — Quant à leur force de résistance physique elle est réellement étonnante : les juifs qui pour la plupart sont grêles et mal bâtis, semblent exempts de la majeure partie des maladies contagieuses et l'observation prouve que la moyenne de la vie humaine est plus élevée chez eux que chez les autres nations. Une statistique dressée à Francfort en 1855 établit que dans cette ville la moitié des chrétiens meurt à 36 ans et 6 mois, tandis que pour la moitié des juifs le décès est reculé jusqu'à 53 ans et un mois. Ce privilège d'une race en face de la mort semble digne d'être relevé. Serait-ce un effet de la bénédiction accordée jadis par Jeovah aux tribus d'Israël ? Car ne l'oublions pas, les juifs sont les descendants de ce peuple que le Seigneur selon l'impression des livres saints chérissait comme la prunelle de son œil. Or les promesses divines étant éternelles doivent aujourd'hui encore trouver leur accomplissement. Les juifs ont rejeté les grâces qui leur ont été offertes lors de l'apparition du Messie, il leur reste

(1) *La France juive*. T. 1, p. 49.

une part de la protection divine qui s'applique à l'existence terrestre comme à la vie future. Ne dirait-on pas en effet que Dieu ait résolu de dédommager cette nation de la perte de la vérité religieuse en lui donnant les moyens de conquérir la terre ?

A coup sûr le juif moderne possède les deux puissants leviers capables de soulever le monde : l'or et la presse. Pour nous borner à la France, dont Drumont s'occupe principalement, rappelons-nous les noms des banquiers de Paris et nous constaterons facilement la réalité de l'expression de rois de la finance appliquée à cette nouvelle féodalité juive. Dans toute l'Europe reparaît le même phénomène, et la Belgique aussi semble de moins en moins épargnée sous ce rapport. L'or juif est devenu la grande puissance de l'époque, les états et les gouvernements sont à la remorque de ces opulentes familles, qui décident de la paix et de la guerre d'après leurs intérêts privés, tout en ayant soin de guider adroitement l'opinion publique dans le sens de leurs aspirations secrètes au moyen de la presse qui leur est vendue.

A Paris on n'en est plus à compter les journaux appartenant à des juifs. La liste incomplète cependant des publications dirigées par Israël prend une page entière de la *Revue du Monde Catholique* dont la livraison de janvier 1886 renferme un travail sur la question sémitique. La presse autrichienne entière est à la dévotion des juifs depuis nombre d'années, à tel point que des organes catholiques eux-mêmes subissent l'influence des israélites ; enfin hier encore les journaux nous annonçaient l'acquisition du « *Times* » de Londres par M. M. de Rothschild.

Partout donc la même tactique est suivie ; partout la population chrétienne reçoit une nourriture intellec-

tuelle que les juifs lui ont préparée et sur ce terrain pas moins que sur tous les autres les sémites ne se font faute d'appliquer les préceptes du Talmud. Ne pouvant pas en général tuer le goy, ils se contentent de l'empoisonner, de fausser graduellement ses idées, de l'amener peu à peu à admettre même à son insu les principes israélites et la domination juive.

II.

Si nous nous sommes étendus quelque peu sur le sujet du premier livre de la *France juive*, il nous sera permis d'être d'autant plus bref sur les autres et notamment sur celui qui traite *des juifs dans l'histoire de France*. Non pas que cette partie de l'œuvre de Drumont soit inférieure au reste de l'ouvrage; bien au contraire le tableau exact et vivant de la situation de la race juive sous les divers régimes qui se sont succédé en France offre au lecteur le plus vif intérêt. Comme le fait remarquer fort bien une étude sur Drumont publiée dans le journal *l'Univers*, ceux qui n'ont voulu voir dans la *France juive* qu'un pamphlet éloquent n'ont sans doute pas lu ces pages pleines d'érudition et qui accusent de longues et minutieuses recherches.

Deux conclusions principales ressortent de la lecture de ce chapitre :

1° Les états chrétiens en édictant contre les juifs des lois sévères et exceptionnelles ont eu pour but non la persécution d'une religion rivale de la leur mais la conservation de l'ordre social établi, sans cesse battu en brèche par les menées judaïques.

2° Si dans l'application des règlements relatifs aux juifs, dans certaines villes et à certaines époques des abus peuvent être signalés, les actes de cruauté ont

cependant été rares et même dans les temps les plus troublés, les juifs ont toujours été protégés par le clergé et par Rome, contre les excès dont les chrétiens se rendaient parfois coupables.

Que la question sémitique ne soit pas à vrai dire une question confessionnelle mais bien plutôt une question d'existence des peuples, et que par conséquent les souverains du moyen âge en portant des lois contre les juifs n'aient fait que défendre leurs états contre l'invasion étrangère, je crois inutile de le démontrer. Pour quiconque s'est donné la peine d'étudier le juif non d'après les certificats de bonne conduite qu'il ne manque pas de se donner à lui même, mais d'après les leçons impartiales de l'histoire, il ne peut exister aucun doute à cet égard.

Quant à la protection que les juifs ont de tout temps trouvée dans le clergé catholique c'est là un fait qui ne peut être nié en présence des déclarations des principaux intéressés. Rome est je pense la seule ville de l'Europe où la population juive ait constamment pu vivre et se développer en repos. Il est vrai que dans la cité des Papes plus que partout ailleurs, la liberté accordée aux Israélites était strictement réglementée et sans doute est-ce à cause de cette sage législation que les juifs n'ont pas pu comme dans d'autres pays s'élever d'une façon inquiétante à côté de la population chrétienne et causer ces mouvements populaires si fréquents au moyen âge et dont ils étaient les premières victimes. Au sein des diverses nations catholiques et notamment en France les juifs n'ont jamais eu de plus chauds défenseurs ni de protecteurs plus zélés que les évêques et les prêtres. Je n'en veux pour preuve que la déclaration solennelle votée par le grand Sanhédrin réuni à Paris en 1807.

Voici cette résolution adoptée en séance du 5 février sur la proposition du rabbin M. Avigdor :

Les députés Israélites de l'empire de France et du royaume d'Italie au synode hébraïque décrété le 30 mai dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passés aux Israélites de divers états de l'Europe ;

Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers Pontifs et plusieurs ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les juifs du sein des sociétés,

Arrêtent :

Que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée, pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques des divers pays d'Europe (1).

III.

Le troisième et le quatrième livre de la *France juive* mettent en lumière deux personnalités des plus marquantes du monde israélite moderne. Chose digne de remarque, comme Rothschild dont la fortune date de Waterloo ces deux hommes ont acquis leur célébrité incontestable à l'une des époques les plus néfastes pour leur patrie d'adoption. Les noms de Crémieux et de Gambetta sont pour nous indissolublement liés aux événements sinistres

(1) *La France juive*, T. I, p. 307.

de 1870-71. Ni l'un ni l'autre n'a tiré la France du gachis dans lequel elle se débattait vainement, mais tous deux ont su se servir des circonstances l'un pour favoriser l'émancipation des juifs et préparer la ruine des chrétiens, l'autre pour se créer une fortune scandaleuse. Serait-il donc vrai de dire que le juif est une sorte de champignon vénéneux qui ne lève qu'aux époques troublées, une plante malsaine qui pour prospérer doit être battue par la tempête révolutionnaire et arrosée du sang des meilleurs citoyens?

C'est plaisir de voir Drumont attaquer résolument Gambetta, ce type parfait de la juiverie moderne; pièce par pièce il lui arrache le manteau d'honnêteté dont il paraît encore affublé aux yeux de bien des gens. Au cours d'un chapitre entier il le tourne et le retourne dans tous les sens et l'exécution terminée, il nous livre d'un air tranquille et satisfait un vulgaire coquin, en qui nous sommes tout surpris de reconnaître le pauvre grand homme de jadis.

Le composé d'un juif et d'un empereur voilà Gambetta : « Un juif modernisé, croisé et métissé, tant « que vous voudrez, un tempérament d'empereur de « l'ordre le plus vil et le plus bas, je vous l'accorde, « mais enfin c'est l'un et l'autre (1) ».

S'il faut en croire Drumont, Gambetta ne naquit pas de parents étrangers car « somme toute, être étranger c'est avoir une patrie quelque part (2) ». Il a pour générateurs des forains d'origine juive.

Ce que Gambetta était lorsqu'à Paris, jeune encore, il faisait ses débuts au barreau, A. Daudet l'auteur de « Numa Roumestan » va nous l'apprendre :

(1) *La France juive*, T. I. p. 529.

(2) *Id.*, p. 350.

« Quel train c'était de notre temps à l'heure des repas! Il y avait là une douzaine d'étudiants méridionaux — mais du vilain midi — avec des barbes en palissandre, trop noires, trop luisantes, un accent criard, des gestes désordonnés et de grands nez tombants qui leur faisaient à tous des têtes de cheval. Mon Dieu, que ces jeunes gascons étaient donc insupportables! Quelle agitation dans le vide, quelle niaiserie, quel aplomb, quelle turbulence! Un d'eux surtout, le plus criard, le plus gesticulant de la bande, m'est resté particulièrement dans le souvenir. Je le vois toujours arriver dans la salle, le dos voûté, roulant des épaules, borgne avec cela et le visage tout enflammé.

« Dès qu'il entra les autres têtes de cheval se dressaient autour de la table et un hennissement formidable l'accueillait :

« Ah! Ah! voilà Gambetta!

« Ils disaient *Ghambethâh*, ces monstres et ils en avaient plein la bouche. Lui s'asseyait bruyamment, s'étalait sur la table, se renversait sur sa chaise, pérorait, frappait du poing, riait à fendre les vitres, tirait la nappe à lui, crachait loin, se grisait sans boire, vous arrachait les plats des mains, les paroles de la bouche et après avoir parlé tout le temps s'en allait sans avoir rien dit! (1) »

L'éloquence de taverne en effet bien plus que l'éloquence judiciaire caractérisait à cette époque le jeune avocat qui s'attira un jour d'un de ses clients, compétent cependant dans la matière, cette apostrophe peu flatteuse : Vous avez plaidé comme un fiacre, Monsieur!

Jusqu'à la fin de sa carrière son talent conserva

(1) *La France juive*, T. I. p. 568 et 569.

quelque chose de sauvage et d'indiscipliné qui aisément tournait au ridicule et au burlesque. Témoins ces phrases étonnantes : Audacieux coursiers, élancez-vous sur cette mer qui vous sollicite par devant..... Vos applaudissements font plus que de couronner mon passé, ils illuminent mon avenir..... (1)

Quoiqu'il en soit, Gambetta avait du talent; ses coréligionnaires eurent le pressentiment de l'avenir qui lui était réservé et alors fut organisée la réclame monstre qui devait coûte que coûte faire percer le fils du juif de Cahors. Car qu'il s'agisse d'un orateur ou d'une cantatrice d'avenir le système juif est identique et la réputation de Sarah Bernhardt a la même origine que celle de Gambetta. Un beau jour le mot d'ordre est donné, la presse juive avec un ensemble parfait entreprend de faire un nom à l'homme jusqu'alors inconnu et le bon public se laisse prendre et contribue lui-même à accroître la renommée du protégé d'Israël.

Gambetta fut placé chez Crémieux. Ce jour là il fut célèbre : « Bien prévenu, resté dans une demi-
« réserve, Gambetta était l'homme de la situation quand
« éclata la guerre de 1870, la guerre juive. » (2)

« Achille à la cour de Lycomède, se trahit en se
« précipitant sur l'épée cachée sous un monceau d'étoffes
« et de bijoux; le fils du juif, si quelque doute était
« resté, se fut vite révélé dès son arrivée à Tours.
« Ecartant toutes les épées loyales et luisantes au soleil,
« il cria : Où est l'or? où est le coup de bourse? » (1)

« Ce n'était rien de jouer le rôle d'empereur pendant
que les Allemands envahissaient de plus en plus le sol

(1) *La France juive*, T. I, p. 565.

(2) Id. T. I, p. 536.

français. Ce n'était rien encore de faire disparaître des sommes fabuleuses pendant que les soldats manquaient de tout sur les champs de bataille. Il fallait faire ratifier cette conduite étrange par l'assemblée nationale. Certes on eut pu croire qu'un compte sévère allait être demandé à l'homme qui sans mandat aucun s'était emparé du pouvoir suprême et en avait fait l'usage que l'on sait !

« Il n'en fut rien cependant.

« Jamais les actes du gouvernement de la défense nationale ne furent discutés. On accepta les histoires les plus invraisemblables qu'il plut à Gambetta de raconter, la légende notamment des pièces de comptabilité qu'on aurait justement choisi l'époque du 18 mars pour envoyer à Paris et qui auraient été détruites dans l'incendie du ministère des finances; le récit du second incendie en chemin de fer, celui-là, d'autres pièces qu'on se hâtait également d'envoyer à Paris. On ratifia le paiement d'une somme de 75,138,978 francs pour laquelle on n'apportait aucune justification, absolument aucune. On n'eut pas même l'idée de dire : il y a des gens qui ont payé et autres qui ont reçu, qu'ils fournissent un duplicata de leurs pièces de comptabilité » (2).

« Un beau jour, un député du nom de Baihant, était venu en souriant proposer aux représentants de la France d'approuver à la fois les dépenses de 1870, montant à deux milliards cinq cent dix millions six cent vingt et un mille cinquante sept francs quatre vingt treize centimes, plus les dépenses effectuées sur ce même budget jusqu'à la clôture du compte de

(1) *La France juive*, T. I, p. 535.

(2) Id. T. I, p. 536.

liquidation et fixées à deux milliards quatre cent quarante huit millions six cent soixante treize mille cinq cent quarante neuf francs vingt neuf centimes, plus encore des dépenses restant à payer montant à soixante et un millions neuf cent cinquante sept mille cinq cent huit francs soixante quatre centimes..... La chambre, servile comme d'habitude, avait voté cette bagatelle de quelques milliards sans une seule discussion, sans demander une seule explication, sans rechercher ce qu'il avait du se commettre là dedans d'actes irréguliers et frauduleux » (1).

J'ai cru devoir donner quelques extraits relativement longs qui ont trait à cet épisode invraisemblable de l'histoire de France. Avais-je tort de dire qu'aux yeux du lecteur impartial Gambetta tel qu'il nous apparaît mêlé aux événements de 1870, est le pire des fripons ?

Crémieux, lui, est un tout autre personnage; c'est le type du vieux Juif : c'est un rongeur. Il n'a pas les appétits gloutons de Gambetta, qu'il surpasse de loin sous le rapport de l'honnêteté; il use de sa puissance moins pour se remplir les poches que pour étendre le royaume d'Israël. Quelle était, pensez-vous, la préoccupation de cet homme, lorsque membre du Gouvernement de la défense nationale, il se voyait imposée la tâche de relever la France de ses ruines ? Son premier soin fut de porter cinquante deux décrets modifiant le régime de l'Algérie, proclamant là-bas l'émancipation des juifs et préparant leur suprématie. Incapable de résister aux Prussiens victorieux, il employait toute son énergie à favoriser les juifs algériens qui

(1) *La France juive*, T. 1, p. 558.

n'avaient jamais rendu aucun service à la France, aux dépens des Arabes qui avaient versé leur sang pour la mère patrie !

Ce que Crémieux fit comme membre du gouvernement de la France, il le fit aussi comme président de l'alliance israélite universelle; partout il fut le plus fort soutien et le plus ardent propagateur de l'invasion sémitique.

IV.

Nous voici arrivés à ce fameux cinquième livre qui a eu le don d'exciter l'indignation de tant de personnes! *Paris Juif et la société française* : c'était bien le titre qui convenait à cette étude d'une actualité frappante. Pour ceux qui n'ont pas vécu de la vie parisienne les faits et récits sans nombre recueillis par Drumont et accumulés dans cette partie de son œuvre constituent une véritable révélation. Nous savions bien que la haute juiverie s'était fait ouvrir les salons les plus aristocratiques de France; nous n'ignorions pas non plus que les rois de la finance, habitués à occuper partout la première place, avaient réussi à se mettre à la tête des cercles et sociétés de toute nature, mais nous ne pensions pas que cette transformation sociale eut été acceptée et favorisée même par la vieille noblesse française; nous ne nous doutions pas du degré d'aplatissement auquel était arrivé à Paris une bonne partie de ce qu'on est convenu d'appeler la société.

A la première lecture de toutes ces misères et de toutes ces lâchetés, on se prend involontairement à douter; on se demande si l'auteur dans l'intérêt de sa thèse ne grossit pas les faits qu'il nous révèle. Il n'y a pas à hésiter cependant; comme le dit quelque part

Drumont, les détails qu'il rapporte sont publics et connus des habitués des boulevards; tous les récits que l'auteur nous communique sont tirés des journaux les plus répandus et les plus considérés de Paris.

Pour peu que l'on y réfléchisse sérieusement, on se convaincra du reste, que cette situation de la société parisienne quelque triste qu'elle nous apparaisse ne doit pas nous étonner outre mesure. Dans cette sphère comme dans toutes les autres, l'or juif a pénétré et a produit les résultats que l'on pouvait logiquement en attendre. N'est-ce pas l'amour du luxe et le désir d'assister à des fêtes d'un éclat inconnu jusqu'ici qui attire dans les salons d'un Rothschild ou d'un Hirsch, les descendants des plus anciennes familles de France? N'est-ce pas peut-être aussi le désir de plaire au Crésus moderne et de mériter ses bonnes grâces et ses sympathies qui gagne les plus récalcitrants? Et enfin ne peut-on pas supposer que certaines avances de fonds, que quelques sacrifices d'argent adroitement combinés ont amené aux pieds d'Israël la foule des grands seigneurs, désireux de se procurer les moyens de mener une vie inutile et luxueuse? Toujours l'or qui joue son rôle souverain et qui dans les salons comme à la bourse fait monter le juif jusqu'au rang le plus élevé!

Il est triste de voir ceux qui devraient être les chefs naturels de la nation, les autorités sociales selon l'expression de Le Play, abandonner le poste qui leur a été assigné par la Providence et borner toute leur ambition à rehausser le prestige des juifs dont ils consentent à devenir les humbles vassaux! C'est l'ancienne noblesse de race surtout qui est prise à partie par Drumont, et je comprends l'indignation de cet honnête homme quand il voit la pléiade de familles illustres au lieu d'occuper la place que Dieu leur assigne dans

la société et dans une patrie fécondée par leur sang, s'empresser aux chasses à courre de Ferrières ou se ravalent au niveau des clowns du cirque.

Je voudrais pouvoir affirmer que cette lamentable peinture des mœurs parisiennes ne nous intéresse qu'au point de vue purement historique; mais hélas! il n'en est pas ainsi pour notre malheur et sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres l'influence de nos voisins du midi ne se fait que trop sentir en Belgique. N'avons-nous pas lu l'autre jour que le duc d'Aumale récemment arrivé à Bruxelles, s'est empressé d'aller dîner chez M. Lambert-de Rothschild et la fièvre des plaisirs mondains qui en France a mis la haute aristocratie aux pieds de la finance juive ne sévit-elle pas parmi nous? Certes il faut nous garder de toute exagération; si à Paris la noblesse n'est pas seule responsable de la triste situation dévoilée par *la France juive*, si d'autre part on trouve encore en grand nombre parmi ces vieilles familles des noms qui sont synonymes d'honneur et de dévouement, nous pouvons rendre à notre pays cette justice qu'il s'est bien moins encore que la France écarté des principes chrétiens en cette matière. Quoiqu'il en soit, le danger existe, espérons que *la France juive* qui le signale magistralement contribuera à l'écartier de notre patrie. Cet ouvrage qui est actuellement dans toutes les mains ouvrira les yeux n'en doutons pas, à ceux qui seraient tentés de calquer leur conduite sur les exemples de la société parisienne.

Il y aurait bien des passages à noter dans cette partie de l'œuvre de Drumont; je me borne à citer quelques fragments du compte-rendu d'une fête mondaine dont tous les journaux de l'époque se sont occupés :

« Quelle vision encore du Paris contemporain que

ce bal des bêtes donné au mois de mai 1885 par la princesse de Sagan ! Cette fois c'était bien à l'âme de la femme française elle-même que le gouvernement s'attaquait ; on venait de profaner le sanctuaire de la douce et poétique patronne de Paris, de Geneviève, la sainte et la bergère dont le nom rayonne sur les commencements de notre histoire avec une fraîcheur d'aurore. A défaut d'une foi bien vive, la plus élémentaire délicatesse aurait dû commander à de grandes dames comme la duchesse de Bisaccia, qu'Etincelle appelle en toute occasion « une chrétienne incomparable » de ne pas choisir ce moment pour se déguiser en animal.....

« Le *Gaulois* énumère un par un tous les figurants de cette saturnale et nous fait assister à leurs ébats :

« Des coqs marchent en se pavanant par les salons. Nous reconnaissons sous ces crêtes les vicomte Roger de Chabrot, M. d'Heursel, le vicomte de Dampierre, etc. etc., suit toute la description du bal.

.... Voilà ce que faisaient des chrétiennes, au mois de mai 1885 pour fêter la profanation de l'Eglise S^{te} Geneviève ! » (1)

V.

L'œuvre de Drumont se termine par un livre intitulé *la Persécution juive*. S'il faut en croire les auteurs israélites jamais semblable persécution n'a existé ; les seuls coupables ce furent de tout temps les chrétiens, et nul sémite n'a eu l'âme assez noire pour vouloir faire le moindre mal à l'un de nous. Examinons de

(1) *La France juive*, T. II, p. 177 et suiv.

plus près l'accusation si grave qui pèse sur la synagogue.

Assez souvent déjà il a été démontré que juifs et francs-maçons ont des aspirations identiques. Si ces deux expressions ne sont pas équivalentes il est certain cependant que les sociétés secrètes ont toujours trouvé dans les juifs leurs plus chauds partisans et leurs plus ardents propagateurs. Le conseil supérieur de la franc-maçonnerie se compose de neuf membres dont cinq doivent d'après les statuts être israélites. En présence de ce simple fait n'est-il pas juste d'attribuer en grande partie les violences auxquelles les chrétiens sont en but de la part de la franc-maçonnerie à l'influence sémitique ? Or que les franc-maçons soient persécuteurs pas n'est besoin de le démontrer. Au point de vue spécial de la France rappelons seulement l'expulsion des congrégations religieuses et la laïcisation des hôpitaux et des écoles. Drumont établit aussi certains points de contact entre les protestants et les juifs. Il est indubitable en tout cas que les organes juifs ne se font pas faute d'applaudir aux nombreuses injustices commises par les héritiques de toute nature au détriment des catholiques. Mais sans nous arrêter à l'action juive qui se manifeste d'une façon détournée par l'intermédiaire des franc-maçons et des protestants, les israélites ne sont-ils pas directement et en vertu même de leur croyance les persécuteurs des chrétiens ?

S'il existe une tradition fermement enracinée dans l'esprit de tous les peuples, c'est la croyance aux nombreux assassinats commis par des juifs sur des enfants chrétiens. On voudrait pour l'honneur de l'humanité pouvoir affirmer que ce sont là des légendes qu'aucun fait précis ne vient corroborer. Mais il n'en est pas ainsi malheureusement et les preuves les plus accablan-

tes sont réunies par l'histoire contre les juifs talmudisants. Car le motif de ces crimes affreux il faut encore le chercher dans ce code trop célèbre qui en ce point comme en bien d'autres dérive non pas de la loi de Moïse mais des superstitions empruntées par les Rabbins aux prêtres des faux dieux. Certains juifs donc, ceux qui restent fidèles et scrupuleux observateurs du Talmud emploient le sang des chrétiens dans leurs rites principaux. Leur haine du Christ est ainsi partiellement assouvie en même temps que leur attrait pour la magie orientale est satisfait par ces pratiques cruelles. En effet, si nous en croyons le savant et consciencieux des Mousseaux (1) les rabbins attribuent une vertu merveilleuse à ce sang dont il usent dans les circonstances solennelles et qu'ils mélangent au pain dont doit se nourrir le peuple fidèle. Les rites honteux du judaïsme voilà donc l'origine d'un crime spécial que l'on a pu appeler l'assassinat talmudique. Dans les pays d'Orient où les disparitions d'enfants sont relativement fréquentes, on comprend sans peine que les juifs aient pu assez facilement se procurer des victimes. Ils n'avaient pas à redouter outre mesure les suites de leur scélératesse. En Europe au contraire les pourvoyeurs de la synagogue payèrent bien souvent de la vie leur crime abominable. Tout le monde connaît l'histoire du châtement que subirent les Juifs de Trente au 15^me siècle, à la suite de l'assassinat d'un enfant que l'Église honore sous le nom de S^t Simon (2).

Notre époque si policée et si douce s'il faut en

(1) *Les Juifs*, page 226.

(2) On peut lire à la page 382, T. II de *la France juive*, la longue liste des assassinats les plus célèbres commis par les Juifs depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours.

croire ses panégyristes attirés n'a pas encore vu disparaître l'assassinat talmudique. Certes les juifs des grandes villes, les sémites croisés et métissés comme les appelle Drumont, ne se rendent pas coupables de ces horreurs. Depuis plus d'un siècle un mouvement important s'est en effet produit au sein de la synagogue et tandis que le gros de l'armée israélite restait franchement orthodoxe et fidèle aux enseignements du Talmud, l'indifférence religieuse s'emparait des plus civilisés, qui tout en refusant de reconnaître la vérité de la religion chrétienne avaient honte de la doctrine de leurs rabbins. Il n'en reste pas moins vrai de dire que l'ensemble de la nation est encore aujourd'hui ce qu'il était il y a dix huit siècles. L'histoire de l'assassinat du père Thomas en 1840 est instructive sous ce rapport. Drumont nous fait assister à tous les détails de ce drame lugubre. Il nous montre le vieux père Thomas habitant Damas depuis de longues années et s'y conciliant les sympathies de la population. — Un jour les juifs veulent du sang chrétien et malgré leur vénération pour le père Thomas qui les secourait dans leurs besoins et les soignait dans leurs maladies, ils attirent le vieillard chez l'un d'eux, l'égorge lâchement, et recueillent avec soin son sang pour l'envoyer aux rabbins. — Tous les détails de cette scène sauvage, les moindres circonstances du crime furent révélés dans l'instruction dirigée par le consul de France.

Les témoins oculaires et dignes de foi ne manquaient pas, mais grâce à l'intervention énergique de deux chefs de l'alliance israélite universelle le forfait resta impuni et l'affaire fut étouffée dans la mesure du possible.



VI.

En terminant ce rapide compte-rendu d'un livre qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques sérieuses, il nous reste à dire un mot des théories sociales de l'auteur.

On soutient quelquefois que *la France juive* préconise le massacre en masse de tous les israélites : Or, dans l'ouvrage entier on ne saurait trouver rien qui corrobore cette supposition. Ce que Drumont réclame, et il le fait sans réticences et en termes parfaitement clairs, c'est *l'expropriation* plus ou moins violente des juifs et la restitution des biens qu'ils possèdent injustement et qu'ils détiennent au détriment des chrétiens.

Écoutons-le poser nettement la question : « Il a
« plu aux sémites, ces perpétuels agités, de détruire
« les bases de l'ancienne société, l'argent qu'ils ont
« dérobé servira à en fonder une nouvelle; ils ont créé
« une question sociale, on la résoudra sur leur dos.
« On distribuera tous ces biens mal acquis à tous
« ceux qui prendront part à la grande lutte qui se
« prépare, comme on a jadis distribué des terres et
« des fiefs aux plus courageux (1) ».

Ces mêmes principes sont développés et expliqués dans le passage suivant :

« Pourquoi un prince chrétien, un chef aux con-
« ceptions fermes et larges qui, au lieu de voir les
« questions à travers des lieux communs, les regarde-
« rait en face, ne confisquerait-il pas les biens juifs?
« Pourquoi avec les ressources ainsi créées, ne permet-
« trait-il pas aux ouvriers d'expérimenter leurs théories

(1) *La France juive*, T. I, p. 136.

« sur l'exploitation collective et directe des mines et
« des établissements industriels ?

« La plupart des propriétaires se prêteraient très-
« volontiers à cette expropriation à l'amiable, dès qu'ils
« seraient convenablement indemnisés. On pourrait juger
« par les résultats des avantages et des inconvénients
« que présentent avec leur constitution différente, les
« syndicats ouvriers purement laïques, et les syndicats
« formés sur le modèle des cercles catholiques d'ou-
« vriers (1) ».

Certes il y a quelque chose de séduisant à cette conception grandiose qui nous représente un prince chrétien, justicier comme Saint Louis, scrutant l'origine de ces fabuleuses fortunes juives, séparant le gain honnête du fruit de la rapine et de l'usure et employant les ressources considérables provenant de la punition de l'injustice à améliorer le sort du pauvre. C'est une illusion généreuse, mais ce n'est qu'une illusion. Sans parler des difficultés sans nombre que présenterait l'organisation du travail telle que la rêve Drumont, sans parler de la ruine qui attendrait probablement ces nouveaux ateliers nationaux, d'où viendra ce prince loyal qui sans peur et sans reproche fera régner parmi ses sujets les principes de la justice éternelle ? Car évidemment l'expropriation des juifs supposée par Drumont et appelée de ses vœux ne peut être qu'une liquidation juste et régulière. Qu'après l'orgie actuelle, un pouvoir réparateur se lève, fasse une enquête sur l'origine de certaines fortunes scandaleuses, et fasse rendre gorge aux financiers enrichis par l'usure, personne n'y trouverait rien à redire. Mais hélas, ce n'est pas la solution juive que

(1) *La France juive*, T. I, p. 520 et 521.

l'avenir semble nous réserver. Dieu, qui souvent laisse agir les événements humains pour exécuter ses justes arrêts, ne permettra-t-il pas l'éclosion d'une nouvelle tourmente révolutionnaire qui au milieu des ruines qu'elle accumulera, emportera la puissance juive dans son tourbillon? Nous n'éprouvons évidemment pas la tentation d'appeler de nos vœux des événements aussi néfastes, mais il doit nous être permis de prévoir comme probables de telles commotions. Fourniraient-elles du moins une solution à l'éternelle question juive? Non; le remède serait provisoire et sans effet durable. Le vrai remède évidemment c'est celui qui est indiqué incidemment par Drumont et développé dans l'article de *l'Univers* dont j'ai parlé déjà :

« Vous vous plaignez du juif; il vous dépouille. Le
« juif fait son métier; faites votre devoir en travaillant
« à une réorganisation des conditions économiques de
« la société. Établissez la propriété sur ses véritables
« bases, donnez au travail les garanties auxquelles il a
« droit; constituez le crédit conformément aux lois de
« la justice chrétienne; refaites les mœurs saines, fortes;
« formez des générations ayant souci d'accomplir tous
« leurs devoirs, et qui fassent passer les intérêts supé-
« rieurs de la vie morale avant l'argent et l'amour de
« la jouissance; et dans une société ainsi reconstruite
« le juif sera impuissant. Bref, la réponse à la ques-
« tion juive, comme à toutes les questions qui troublent
« le monde actuel est dans l'*ordre social chrétien* » (1).

B^{on} E. VAN CALOEN.

(1) G. DE PASCAL : dans le journal *l'Univers*.





LETTRES A MES FILLES.

1^{re} LETTRE.

Prologue.

QH ! que je suis à plaindre, mes filles ! Et vous ne vous doutez pas, avec la douce et confiante insouciance de votre âge, que c'est vous-mêmes qui êtes la cause et l'objet de mon infortune !

Vous avez tort, voyez-vous, d'être de votre sexe, et surtout d'être trop nombreuses. Des filles, à quoi peuvent-elles prétendre ? Les carrières publiques leur sont fermées ; les honneurs, les dignités, la gloire et la fortune sont l'apanage à peu près exclusif du sexe fort ; tout au plus le progrès de l'époque permet-il à vos pareilles d'aspirer à la fêrule de la maîtresse ou au maniement d'un appareil télégraphique. Par contre, les filles coûtent cher, le luxe des toilettes épuise les bourses paternelles ou maritales, et, qui plus est, pour me servir de l'argot en honneur, c'est une marchandise encombrante et difficile à placer. Les qualités de l'esprit et du cœur, les vertus qui font l'ornement d'une jeune fille ne comptent plus guère de nos jours ; les charmes de la grâce et de la beauté même ont perdu leur empire : le reflet fauve de l'or seul fascine les cœurs ; et si plus tard vous n'avez pas à mettre dans la corbeille de nocés, à côté de bijoux et de

parures de prix, un livret de dix mille francs de rente, il faudra renoncer à l'espoir de l'hyménée et vous résigner à coiffer S^{te} Catherine.

Je sais bien qu'à ce tableau passablement sombre il y a quelques éclaircies; les jeunes gens de nos jours ne sont pas sans occasionner de grandes dépenses, les unes justifiées, les autres passablement folles, aux parents dont ils font l'orgueil et parfois le déshonneur et le désespoir. Par ce temps de militarisme à outrance, on n'a pas encore songé à endosser l'uniforme aux femmes, ce qui est un souci de moins aux malheureux pères comme moi. Mais ces minces avantages ne sauraient entrer en ligne de compte pour compenser la condition inférieure du sexe faible.

Passe encore pour une fille ou deux! Le mélange est même très-bien vu, et l'on dit qu'un garçon et une fille sont un souhait de roi, quoiqu'on connaisse des rois très-malheureux, parvenus à ce comble de leurs désirs. Mais un petit troupeau comme vous! Vous allez faire de l'auteur de vos jours une légende, sinon une fable. Vous ignorez sans doute que les grandes familles ne sont plus de mode en notre siècle de progrès; autrefois c'était une bénédiction, dit-on, et je crois même que cela est écrit dans la Bible; aujourd'hui on est bien près de professer que c'est une calamité, d'autant plus que les mœurs de nos ancêtres et les traditions bibliques passent pour être tout au plus bonnes pour les vieilles femmes et les esprits faibles. En Chine on expose les enfants qui gênent; chez nous on les met au ban de la vie. Trop d'enfants dépassent les revenus, troublent les nuits du père et effacent sur les traits de la mère les lis et les roses, ornement indispensable pour figurer avec décence dans le tourbillon des bals ou aux premières loges d'un

théâtre. Le plaisir use, il est vrai, les veilles prolongées flétrissent la jeunesse et rien ne blase comme la vie du monde! Qu'importe, pourvu que ce ne soit pas le labeur maternel et les soins insipides que réclame l'enfance!....

Les moralistes ont beau gémir sur la décroissance de la population; c'est en vain même que les gouvernements se préoccupent de cette situation, et que des hommes de génie ont essayé d'y porter remède. Ne sait-on pas que Napoléon I accordait ces exemptions de milice, si pénibles pour lui et si appréciées sous son règne, aux familles où il y avait un certain nombre de jeunes gens? N'a-t-on pas vu récemment la troisième République française décider par une loi que de sept enfants le dernier serait élevé aux frais de l'État? Et chez nous, en Belgique, l'usage n'est-il pas que le Roi soit parrain du septième garçon, honneur réservé exclusivement, comme vous le voyez, aux germains et aux utérins? Foin de ces moralistes sévères! Et quant aux Napoléon et aux Grévy, ce sont des rétrogrades et des réactionnaires; le progrès est au nombre limité des enfants.

Ainsi raisonne le monde, mes filles, j'entends la foule des esprits légers et des âmes cupides et vénales, quelles que soient d'ailleurs leurs croyances ou leurs opinions affichées. Or, vous savez déjà que je ne suis ni ne veux être de ce monde-là, dussé-je passer pour un morose ou un excentrique; je ne veux pas davantage, investi des droits et esclave des devoirs de mon autorité sur vous, que vous épousiez les maximes de ce monde. C'est assez vous dire que je ne partage aucunement les préjugés ni les théories que je viens de vous exposer brièvement.

Oh! vous ne l'ignorez pas, j'ai versé bien des

larmes et mon cœur saigne encore au souvenir de votre frère aîné, Ange envolé vers les cieux : sacrifice bien douloureux que Dieu m'a demandé des prémices de ma paternité. Puis vous vous êtes succédé l'une à l'autre; et chaque fois que votre céleste précurseur venait vous annoncer à mon cœur de père, oh! que j'étais ému en attendant le jour et l'heure de votre arrivée! Et lorsqu'enfin la fée des enfants vous avait déposées dans le berceau de fête, ma main tremblait en écartant les rideaux bleus où vous reposiez, fleurs fraîchement écloses.... A travers les larmes de mon bonheur, j'étouffais un gros soupir, et je reportais mon regard humide vers votre heureuse mère, qui cherchait à lire dans mes yeux la trace d'un désappointement fugitif.... Un jour encore, deux frères jumeaux sont venus combler mes vœux, doux envoyés des cieux; hélas! ils sont remontés aussitôt, et votre tendre mère a failli les rejoindre... Depuis ce jour-là, je n'ai plus été tenté de murmurer, et je n'ai plus rien désiré.

Et de quoi me plaindrais-je, en vérité? Oserai-je pleurer amèrement mes trois fils, qui n'ont pu s'acclimater sur cette terre d'exil, et sont remontés au séjour du vrai bonheur et de la lumière, où, anges d'amour et d'intercession, ils prient pour nous et pour vous, en nous attendant? Un vénérable religieux franciscain m'a un jour assuré que les parents qui ont envoyé au ciel trois petits anges sont certains de leur salut, en vue de la bienheureuse Trinité.

Et vous, mes chères brebis, croyez-vous que vos longs cheveux soyeux et votre bande joyeuse me soient à charge? A Dieu ne plaise! Je serais bien embarrassé de dire laquelle de vous je préfère, à moins peut-être bien que ce ne soit la dernière; car, phénomène étrange du cœur paternel, ma tendresse suit une marche ascen-

dante avec votre nombre, ce qui revient à dire que je vous aime toutes également.

Encore une fois, de quoi me plaindrais-je, puisque vous avez toutes la santé et la joie du cœur, dons inestimables de la Providence qui vous a envoyées à bon escient, je présume, sur cette terre de combat et d'épreuves? L'essentiel est que vous remplissiez votre tâche et que vous accomplissiez votre destinée; c'est pourquoi n'écoutez pas le monde qui cherchera à vous séduire, mais entendez la voix de votre père qui vous aime véritablement.



2^e LETTRE.

Sur la condition de la femme.

Et d'où vient donc, en dernière analyse, la défaveur qui s'attache à vos pareilles, mes filles? Seriez-vous par hasard d'une condition inférieure à l'homme? La Bible, qui est le dépôt de la vérité et où il faut toujours chercher la clef de tous les mystères sur l'origine et les destinées de l'humanité, la Bible répond à cette question : Dieu a créé la femme semblable à l'homme et la lui a donnée pour compagne. La femme est donc par essence et par nature l'égale de l'homme; ils ont tous deux la même origine et la même fin, mais chacun a reçu, comme nous le verrons tout-à-l'heure, des dons différents et des qualités diverses, d'où résultent des différences de vocation et des missions spéciales; en outre, comme dans toute société bien organisée il faut un chef, et qu'un seul doit nécessairement, en cas de conflit, faire prévaloir son autorité, Dieu a proclamé l'homme le chef de cette société particulière qui s'appelle la famille.

N'allez pas croire, mes enfants, que cette égalité des deux sexes ait été observée dans tous les temps et chez tous les peuples. A mesure que le genre humain s'est éloigné de son berceau, il a oublié ou méconnu les traditions de son origine et dénaturé ses titres de noblesse. C'est ainsi qu'au mépris des droits les plus sacrés de l'individu, une partie de l'humanité s'est dite et proclamée d'une condition supérieure, et s'est arrogé des droits exorbitants et cruels sur l'autre : l'esclavage, cette plaie honteuse de notre race, a pris naissance, s'est développé dans l'histoire et s'est maintenu jusqu'à nos jours, à l'état d'institution légale, chez un certain nombre de peuples. De même, grâce à l'oblitération des croyances primitives et à la corruption des mœurs, la femme était descendue de son rang auguste de compagne et d'égale de l'homme, jusqu'à devenir l'instrument de ses passions et le jouet de ses caprices : telle elle était dans la société payenne, où le mari avait droit de vie et de mort sur elle.

Le christianisme est venu relever la femme de cette profonde déchéance; et ceci n'est pas une légende inventée par les apologistes de la doctrine nouvelle, mais un fait certain attesté par l'histoire. En même temps que la loi nouvelle promulguée par le Christ sur l'égalité et la fraternité de tous les hommes portait un coup mortel à l'esclavage, répandu alors dans le monde entier et consacré par les mœurs et les législations, cette même loi d'amour rappela la femme à sa dignité originelle et restaura avec l'intégrité de ses droits la grandeur de sa mission. Joignant l'exemple au précepte, le christianisme a mis au front d'une femme une auréole d'une beauté et d'un éclat incomparables : inclinons-nous devant cette femme auguste, Vierge et Mère, que la Religion et la Poésie célèbrent à l'envi, Marie, le

type et le modèle de toutes les femmes. Il est bon de rappeler à celles qui seraient tentées d'oublier, entre tous les bienfaits de la civilisation chrétienne, celui du relèvement de la femme.

Il y a égalité naturelle entre l'homme et la femme, sous réserve des droits de l'autorité dans la société conjugale; est-ce à dire qu'il y ait entre eux identité d'aptitudes et de mission, et que leurs rôles dans la société puissent être confondus? En d'autres termes, les femmes peuvent-elles prétendre comme règle aux fonctions et aux carrières publiques? La question est vivement discutée dans la presse et dans l'opinion; il y a même une tendance marquée dans la pratique à accorder sous ce rapport les mêmes droits aux deux sexes. A mes yeux c'est là une étrange aberration, et qui peut avoir les conséquences les plus funestes. Je comprends à la rigueur que des théories pareilles trouvent cours chez les écrivains libéraux, descendants et partisans de la révolution politique et sociale de 1789, et adeptes des rêveurs ineptes du 18^e. siècle; mais ce que je ne conçois pas, c'est que des écrivains et hommes d'Etat conservateurs inclinent vers cette innovation dangereuse, qui ne tend à rien moins qu'à défaire l'œuvre du Créateur et des siècles. Il y a une ligne de démarcation profonde tracée par la nature entre la mission de l'homme et de la femme, appropriée chacune à un tempérament et à des aptitudes diverses : à l'un la force physique, la maturité d'esprit et l'énergie de volonté nécessaires pour les dignités et les emplois publics, pour le gouvernement des peuples ou des armées ou pour les carrières libérales; à l'autre les grâces, la tendresse, le dévouement et tous les trésors du cœur propres à orner le foyer domestique ou à consoler et à soulager tous les genres d'infirmités humaines. Ce sont

là, non des situations de commande ou de fantaisie, mais des rôles assignés à des dispositions diverses par la Providence, et qu'on ne renverse pas impunément. Lancez la femme dans le tumulte des affaires publiques, vous ferez violence à son tempérament, vous risquez de faner les grâces et les délicatesses de sa pudeur, et vous porterez atteinte aux sources de la famille en troublant le calme et les joies de l'intérieur. Que deviendra le *home*, le *sweet home*, que deviendront les enfants pendant que l'épouse ou la mère vaqueront au-dehors aux soins d'une profession qui absorbera leur temps et leur attention ?

N'ambitionnez pas, je vous prie, mes filles, ni le bâton de maréchal, ni le bonnet d'Esculape, pas même la toge du barreau. Pendant que vous péroreriez à la tribune, le rôl pourrait brûler, ce qui est toujours un mal même pour les plus acharnés sectateurs de l'idéal. N'en déplaise aux idéologues et aux utopistes de toute école et de toute couleur, j'aime mieux vous voir en blanc tablier de cuisine, ou un crochet à la main, ou encore occupées à déchiffrer une sonate de Beethoven.

Le rôle de la femme, dans ses diverses manifestations, est assez beau pour qu'elle n'en ambitionne pas d'autre. Y a-t-il au monde des fonctions plus assujettissantes et plus nécessaires, mais en même temps plus grandes et plus nobles que celles de la mère ? Est-ce que l'épouse chrétienne ne partage pas avec son époux les fatigues, les soucis, le mérite et la gloire des dignités publiques, de l'éloquence et des armes ? Et ces autres épouses du Christ qui se dévouent dans le silence du cloître, au chevet de la souffrance, sur les champs de bataille ou entre les quatre murs d'une salle d'école, ces servantes de l'humanité coupable, infirme ou ignorante, ne sont-elles pas d'admirables et saintes

créatures? Ou enfin, si Dieu ne vous appelle ni à la vie de mariage ni à celle du cloître, un jour peut-être, pieuses Antigones, consolerez-vous la vieillesse de votre père ou de votre mère et adoucirez-vous leurs derniers instants...

La femme est riche en trésors de tendresse et de dévouement; c'est ce qui fait son éternel honneur et sa gloire la plus pure. Le monde, ce vaste hôpital; l'humanité, cette pauvre exilée, ont besoin de sœurs de charité. Qui répandra encore dans le temple ses larmes et ses prières? Qui intercédéra pour les criminels et les égarés? Qui consolera le cœur d'un Dieu délaissé et aimant? Qui sinon la femme, qui l'a accompagné dans sa voie douloureuse et se tenait debout au pied de la Croix?

Étudiez, mes filles, dans la Bible, dans l'Évangile, dans l'histoire, les types gracieux ou sublimes de tant de femmes célèbres dont ce n'est pas ici le lieu de vous retracer la vie et les vertus. Efforcez-vous de conformer votre vie à celle de ces pieux modèles, selon les tempéraments et les circonstances; vous verrez qu'il ne vous restera rien à envier des prérogatives de l'homme.



3^e LETTRE.

Sur la fortune.

Donc, il est convenu, aux yeux d'un certain monde, qui forme l'immense majorité des hommes, que la fortune est un élément essentiel du bonheur, et qu'elle est tout-à-fait indispensable aux femmes. Posséder, jouir, tel semble être le seul but de la vie; on sacrifie tout, santé, repos, honneur, à la soif des richesses et au

démon de l'argent. Les doctrines politiques et sociales pivotent, dans un certain milieu, autour d'un monceau d'or : il y a les repus, puis les affamés qui se disputent les lambeaux du butin, et c'est à qui se partagera les dépouilles opimes du pouvoir. Le désintéressement est devenu la chose la plus rare du monde.

Est-il vrai de dire que la richesse donne le bonheur? Pour la solution de cette question, je pourrais me contenter de vous renvoyer au code le plus parfait de toute morale, à l'Évangile : je n'aurais qu'à vous rappeler les malédictions proférées par le Sauveur Jésus contre l'attachement aux biens de la terre, et l'exemple divin que ce Pauvre sublime et volontaire a joint au précepte; je pourrais enfin ajouter qu'il n'y a ni bonheur ni salut en dehors de la morale évangélique, et que le plus sage est de s'en tenir là. Mais vous pourriez peut-être me reprocher de vous prêcher et me renvoyer à notre curé commun; soit! Allez à votre pasteur, écoutez-le, et vous ne courrez aucun risque de vous égarer. Pour moi, je veux me borner à vous entretenir amicalement et laïquement, de façon à convaincre par le raisonnement vos jeunes intelligences.

Vous savez sans doute, sous quelle forme on représente communément la Fortune : c'est une femme, ayant un bandeau sur les yeux et un pied appuyé sur une roue. Voilà bien tous les traits, ne vous en déplaise, de l'aveuglement et de l'inconstance : une femme, les yeux bandés, qui distribue au hasard d'une roue qui tourne sans cesse ses dons et ses faveurs. Rien de plus inconstant, en effet, ni de plus capricieux, que la fortune; on a vu des rois tombés du faite des grandeurs et de l'opulence dans un état voisin de la gêne et de la misère. Il ne faut pas remonter bien haut dans l'histoire pour trouver de ces exemples-là : vous

lirez ou vous avez déjà lu que Louis-Philippe, roi des Français, avant son avènement au trône et après la dispersion de sa famille royale, fut obligé de se faire maître d'école en Suisse pour gagner sa vie. Les grandes destinées ont de ces revers subits, surtout à notre époque; de même on voit tous les jours d'immenses fortunes, qu'on croyait inébranlables, s'effondrer tout-à-coup à l'improviste, anéanties par un coup de bourse ou dans la fièvre de l'agiotage.

Quel réveil pour ces rois de la finance, pour ces heureux du monde, choyés, adulés et surtout enviés? Peut-on appeler du nom de bonheur cet état d'instabilité perpétuelle, et n'est-ce pas le cas de répéter avec le fabuliste :

« Fi du plaisir que la crainte peut corrompre. »

L'argent permet de satisfaire tous les désirs, tous les caprices, toutes les exigences de l'intérêt ou de l'amour-propre; mais est-ce qu'il donne la paix du cœur, le repos de la conscience, l'union des âmes, sans lesquels il n'y a pas de vrai ni de durable contentement?

A mesure que vous avancerez dans la vie, mes filles, si vous écoutez les leçons de l'expérience, vous constaterez le malheur irrémédiable des unions fondées uniquement sur l'intérêt, et où l'affection et l'estime mutuelle sont absentes. N'approfondissons pas ces choses-là; inutile d'insister : il suffit de regarder autour de soi, pour être témoin des drames lamentables qu'amènent les convoitises vulgaires.

Loin que l'or apaise la soif de bonheur du cœur humain, combien de fois n'est-il pas une cause de perte et de scandale? Combien de familles ruinées moralement par l'abus des richesses, lesquelles trop souvent engendrent la mollesse et l'oisiveté?

Combien de jeunes gens, gâtés par la fortune, ont tourné au mal, malgré les dons les plus précieux de l'intelligence et du cœur?

Et que peuvent donc faire à l'homme les caisses remplies d'or et les grandes possessions territoriales, sinon lui créer des tourments et des soucis? Rappelez-vous combien de fois je vous ai dit dans nos promenades à travers champs et bois : « Voyez ces immenses prairies émaillées de fleurs, contemplez ces riches moissons et ces grandes forêts aux dômes de verdure ; toutes ces magnificences sont l'œuvre du Créateur. Elles sont à vous ; jouissez-en. Admirez, regardez, bénissez l'Auteur de toutes ces merveilles. Vous n'en êtes pas propriétaires ni usufruitières aux yeux de la loi ; eh ! qu'auriez-vous de plus si vous l'étiez, et quel autre profit personnel pourriez-vous en tirer ? Laissez au possesseur le terrain avec les ennuis et les désagréments, car la sagesse des nations l'a dit : qui terre a, guerre a ; pour vous, préférez le sort du papillon et de l'abeille qui se posent sur chaque fleur, ou encore de ces chantres ailés qui, libres de toute attache terrestre, habitent ces lieux charmants, se contentant d'y ramasser le grain de mil oublié par la main du laboureur.

Qu'avez-vous donc, je vous prie, mes filles, besoin de plus que les lis des champs et les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, la nourriture, les vêtements et un doux foyer qui vous abrite contre le froid, la pluie et les loups ravisseurs ? Tout cela, c'est le pain de chaque jour que vous demandez à votre Père céleste et qu'Il ne vous refusera pas, Lui qui donne la pâture aux petits des oiseaux lorsqu'ils crient vers Lui. Le reste, c'est le superflu ; usez-en modérément, si la Providence vous l'envoie, mais surtout gardez-en une bonne part pour les pauvres et les déshérités de la fortune. Vous

n'emporterez rien dans l'autre vie, excepté vos bonnes œuvres et le bien que vous aurez fait autour de vous. Le Juge des vivants et des morts ne vous demandera pas, au grand jour de la discussion des âmes immortelles, si vous avez amassé beaucoup de trésors en ce monde, mais si vous avez partagé avec ses amis préférés, les pauvres, et avec ses membres souffrants.

Non, non, la fortune ne vous donnera pas le bonheur, ni en ce monde ni en l'autre. Il n'y a pas de joie complète ni de bonheur sans mélange en cette vallée de larmes; une ombre de tristesse voilera toujours les plus radieuses félicités, car l'exilé porte toujours au cœur le regret de la Patrie. Mais toute la part de bonheur à laquelle vous pouvez aspirer, vous la trouverez dans l'amour de Dieu et la pratique des vertus chrétiennes; le devoir a des joies austères qui surpassent toutes les réjouissances, et le témoignage d'une bonne conscience est un festin continuel. C'est à vous procurer le seul vrai bonheur que je mets toute mon ambition et toute ma tendresse pour vous.



4^{me} LETTRE.

Sur l'importance de l'éducation.

Vous n'êtes pas, mes chères enfants, comme ces libellules au corsage constellé d'émeraudes et de saphirs, charmantes éphémères qui sortent le matin de leurs coquilles, décrivent en bourdonnant mille circuits dans l'air avec une rapidité étonnante, comme si elles voulaient se hâter de jouir de leur existence passagère, et qui le soir replient leurs ailes, tombent et meurent sans regret et sans espoir. Vous n'êtes pas l'oiseau léger, qui passe les quelques années que la nature lui donne à chanter

et à voler, et qui disparaît en livrant au vent « sa plume blanche et sa voix pure, » non plus que la fleur de la solitude dont le passant cherche en vain la trace à l'arrivée des frimas.

Non : vous êtes des êtres raisonnables, doués d'une âme immortelle, et qui avez une destinée à remplir sur cette terre, et un état immuable à attendre par-delà le tombeau. Mais, comme tous les enfants des hommes, vous êtes nées faibles, souffrantes, et votre premier cri a été un vagissement de douleur. Que de soins vous avez coûtés à votre mère ! Que d'inquiétudes vous lui avez données ! Que de nuits pénibles elle a passées près de votre berceau, épiait vos moindres mouvements, heureuse de sacrifier son repos et sa santé pour apaiser votre agitation et peut-être pour vous sauver !

Vos infirmités physiques n'étaient pas les seules ; vous avez en naissant apporté des infirmités morales plus graves que les premières : le penchant au mal, la faiblesse pour le bien. C'est un fait incontestable, reconnu chez tous les peuples et par tous les philosophes. La Religion seule nous donne la clef de ce mystère : l'homme est frappé d'une déchéance originelle dont les funestes effets le suivent à travers toutes les générations. Mais, ô économie admirable de la Providence ! O divine beauté de la Religion ! A côté du mal se trouve le remède : le Réparateur est venu tendre une main secourable à l'humanité déchue et l'a relevée, brisée et mourante, sur le chemin du calvaire. En sorte que tous nous avons en nous deux principes opposés et deux tendances contraires : l'appétit sensuel, la révolte de la chair, l'aiguillon du mal, d'un côté ; de l'autre, l'idéal divin, les aspirations nobles et élevées, fortifiées par ce secours surnaturel qui s'appelle la grâce, baume salutaire qui découle du côté percé de notre Rédempteur.

De cette coexistence de deux tendances contraires en nous dérive, comme une conséquence nécessaire, un combat et une lutte incessante, qui durera jusqu'au dernier battement de notre cœur ; la vie de l'homme sur la terre n'est que cela. Heureux qui sortira vainqueur de l'arène !

Or, l'enfance est malléable et mobile ; c'est une cire molle qui reçoit et conserve les impressions extérieures ; c'est un jeune arbre qui se laisse plier et conduire. La fin de l'éducation est précisément de combattre dans les jeunes organisations les penchants mauvais, et de fortifier par l'enseignement et par l'exemple les inspirations de la raison et de la grâce. Et voilà la grande et noble tâche dévolue aux parents d'abord, aux maîtres et maîtresses ensuite : Anges gardiens visibles, ils doivent vous conduire dans les sentiers du bien et de la vertu, de façon à vous faire éviter les ronces et les précipices du chemin, et à tenir constamment vos regards fixés vers l'Etoile qui brille dans le lointain au haut du firmament, je veux dire le but de votre vie et la bienheureuse Eternité. A eux de donner à votre complexion frêle et délicate les soins nécessaires pour fortifier et développer votre constitution et votre organisme ; mais à eux, surtout, d'orner votre esprit de toutes les connaissances nécessaires ou utiles pour la suite de votre vie, à peu près comme l'abeille amasse ses doux trésors pour la saison mauvaise ; à eux de faire germer et de développer en vous l'amour de la vertu et les sentiments généreux et élevés, qui feront de vos cœurs des parterres gracieux où l'on verra briller à l'envi les fleurs les plus belles et les plus parfumées.

Oh ! le beau spectacle que celui d'un enfant bien élevé ! Qu'elle est belle, la génération qui craint Dieu et aime la vertu ! Sur ces jeunes fronts on voit comme le signe de la prédestination ; tout respire la candeur

dans leurs traits, et il sort de ces âmes virginales je ne sais quel parfum qui ravit les bons et trouble les méchants. Vivez, aimables enfants sur qui s'arrêtent avec complaisance le regard de Dieu et des heureux parents! Vivez! vous êtes, fleurs printanières, la parure de notre pauvre humanité, et l'espoir de l'Eglise et de la Patrie!

Par contre, la jeunesse dissolue et légère est le fléau de la famille et de la société. Semblables à ces arbustes sauvages qu'aucune main intelligente n'a jamais cherché à redresser ni à amender et qui ne produisent que des fruits amers, les naturels indomptés et livrés à leur propre direction préparent une vieillesse triste et déshonorée à ces parents aveugles qui se sont désintéressés de la grande tâche de l'éducation. Voilà la jeunesse où se recrutent les milices socialistes et révolutionnaires qui sont en train de nous perdre, si Dieu n'a pitié de nous et si les parents ne réagissent enfin avec énergie, par les efforts indispensables de l'éducation, contre le courant qui nous entraîne!

Vous devez comprendre maintenant, mes chères filles, pourquoi le constant souci de l'Eglise a été la formation des jeunes générations, et pourquoi Elle a toujours lutté, avec une sollicitude toute maternelle et une inébranlable fermeté, contre les sectes hostiles qui cherchaient à lui ravir les âmes des enfants. Rappelez-vous les efforts héroïques du peuple belge, pendant la période néfaste de 1879 à 1884, pour défendre sa foi menacée et celle de l'enfance! Songez avec admiration et reconnaissance au dévouement de nos pasteurs, et aux sacrifices de tous les catholiques belges durant cette tourmente impie! Pour moi je n'oublierai jamais les saints enthousiasmes de cette époque mémorable, qui restera inscrite en lettres d'or dans les annales de l'Eglise et de notre petit pays catholique.

Oh! si tous les parents comprenaient la gravité de

leurs devoirs et la grandeur de l'œuvre qui leur incombe! Mais combien n'y en a-t-il pas, parmi les meilleurs, qui cédant à l'entraînement général, croient pouvoir se relâcher sur une tâche assujettissante toujours, parfois ingrate, mais indispensable, et aujourd'hui plus nécessaire que jamais! Combien qui, pour sacrifier aux préjugés en honneur, par faiblesse ou par respect humain, croient devoir lâcher tant soit peu la bride aux instincts de précoce indépendance ou de secret orgueil qui travaillent les jeunes têtes de nos jours plus qu'à aucune autre époque! Mais aussi, je le dis avec conviction et tristesse, combien de familles chrétiennes, catholiques, dévouées au bien, qui gémissent sur les égarements d'un fils prodigue, peut-être parce qu'elles n'ont pas apporté une attention assez soutenue à l'œuvre par excellence de l'éducation!

Ah! fasse Dieu, mes chères filles, que nous, vos père et mère, nous prenions à cœur cet intérêt considérable, qui doit primer tous les autres et dont nous aurons un jour un compte sévère à rendre à l'Auteur de toute paternité. Et vous, soyez pénétrées de l'importance de nos devoirs envers vous, et répondez à nos efforts par votre docilité et par votre application!



5^e LETTRE.

Sur l'obéissance.

Vous connaissez maintenant, mes filles, le prix de l'éducation, la grandeur de l'autorité paternelle et la grave responsabilité des parents; à vous de nous faciliter cette mission et d'en recueillir les fruits. Le succès de cette œuvre capitale dépend, de votre côté, d'une qualité

essentielle et maîtresse qui résume toutes les autres : l'obéissance et la docilité.

N'allez pas croire, mes enfants, que la soumission à l'autorité légitime soit un joug bien pesant, ni que vous soyez seules à le porter. Rien n'est plus difficile que de commander, rien plus aisé que d'obéir, dès qu'on a fait le sacrifice de l'amour-propre excessif et du secret orgueil qui dominant plus au moins tous les descendants d'Adam. Loin d'ailleurs que l'obéissance abaisse l'homme et ravale sa dignité, elle le relève et le grandit, car toute autorité légitime vient de Dieu, et le roseau pensant qui s'appelle l'homme, comme l'a défini un grand génie, ne s'humilie certes pas en se conformant à la raison souveraine et au souverain bien. Rappelez-vous qu'un jour ensemble nous avons lu sur le monument funèbre d'un déiste qui n'avait pas eu le courage d'accepter la vérité tout entière, cette parole vraie mais incomplète : « obéir à Dieu, voilà la liberté ». Il aurait suffi d'ajouter « et à ses Représentants sur la terre », ou encore « en toute chose », pour faire de cette pensée un bel aphorisme chrétien.

Tous, qui que nous soyons, au demeurant, nous avons un maître, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas ; l'indépendance absolue n'est qu'une chimère et une utopie. Et s'il se trouvait par hasard sur la terre quelqu'un qui pût se targuer de ne dépendre de personne, Roi, Empereur ou Pape, encore devrait-il s'incliner devant Celui qui règne dans les cieus et de qui relèvent les empires. Que les apparences sont souvent trompeuses ! Les grands et les puissants gémissent de mille liens et de mille sujétions qui font parfois de leur condition un véritable esclavage, et tel dont on envie la somptueuse demeure, les richesses et les dignités, envie à son tour le sort de l'ouvrier qui trouve

son bonheur dans le travail et le contentement. Lisez, pour vous en convaincre, dans le bon Lafontaine, la fable du financier et du savetier.

L'obéissance est le pivot du monde moral et religieux, le fondement de la famille et de la société. Toute réunion d'individus suppose un chef et des lois, sans lesquels elle se désagrègerait aussitôt et tomberait dans le désordre et l'anarchie. Mais de nos jours on remarque partout une tendance à secouer tout joug, quel qu'il soit ; la révolte est générale contre toutes les autorités légitimes. Vous connaissez celui qui le premier a levé l'étendard de l'orgueil, et le cri qu'il proféra, devenu la devise de tous ses imitateurs : Je ne servirai pas. Depuis lors l'histoire du monde est devenue celle de toutes les insubordinations et de toutes les révoltes : révolte contre le vrai Dieu pour se livrer au culte des idoles, révolte contre l'Eglise par les apostasies, les schismes et les hérésies, révolte contre les gouvernements établis, révolte contre la société elle-même. La grande révolte de nos temps dont vous entendrez parler souvent, c'est la Révolution française de 1789, qui mit à mort le pieux Roi des Français, Louis XVI, exila ou massacra les prêtres, abolit la Religion catholique et toutes les anciennes institutions du pays. C'est cette grande coupable qui a jeté dans le monde un ferment de haine et de discorde, et qui surtout a mis au cœur du peuple des convoitises ardentes et une colère frémissante contre les heureux possesseurs du capital et de la terre.

Des sphères politiques et religieuses la fièvre égalitaire est descendue dans les familles et dans tous les rangs de la société : l'autorité des parents et des maîtres n'est plus respectée, la jeunesse supporte avec impatience le frein de la contrainte et rêve une émancipation précoce.

Quoi d'étonnant? Le premier lien que nous apportons en naissant, c'est celui de la divinité de qui nous tenons l'existence; notre premier devoir est donc de rendre l'hommage de notre adoration et de notre servitude au Créateur et à l'Auteur de toutes choses, et c'est lui qui est la source et le principe de toute autorité sur la terre. Si donc le lien religieux se relâche ou est rompu, les autres ne peuvent subsister; renier Dieu, c'est être bien près de renier son père et sa mère, c'est ébranler en soi le respect de la puissance et de l'autorité légitime. C'est une vérité banale à force d'être redite, et cependant on ne peut la répéter assez aux générations indisciplinées de notre époque. Voilà pourquoi, mes enfants, il faut vouer une haine à mort à ces doctrines subversives, sociales ou politiques, qui sous prétexte d'émancipation et de perfectionnement de l'humanité, prêchent le mépris de Dieu, de son Eglise et de ses Ministres.

Donnez par contre, toujours et partout, l'exemple de la soumission et du respect pour les autorités tant civiles que religieuses. N'oubliez pas que le monde, perdu par l'esprit de révolte, a été sauvé par le sacrifice et l'obéissance, et que votre divin modèle a lui-même donné l'exemple de la soumission : l'histoire de son enfance et de sa jeunesse est résumée dans les livres saints par ce simple trait : Il leur était soumis. Ah! si tous les parents chrétiens comprenaient bien le prix de l'obéissance! S'ils avaient assez de fermeté et d'énergie pour ne jamais broncher sur cette condition essentielle de l'éducation! Malheureusement combien parmi eux ne donnent pas sous ce rapport le spectacle d'une honteuse faiblesse et, je dirai le mot, d'une lâche condescendance pour les exigences et les caprices des enfants? Combien de fois n'entend-on pas, dans la bouche des meilleurs,

cet étrange raisonnement : N'usez pas de contrainte; l'indulgence vaut mieux que la sévérité; ne brisez pas le ressort de la volonté; prenez garde que l'autorité ne dégénère en tyrannie!... Sans doute, il faut éviter les excès d'une sévérité outrée et minutieuse; il faut savoir fermer les yeux à l'occasion sur les saillies d'une humeur primesautière et sur des défauts de légèreté et d'étourderie; mais on sait ce que le langage des parents faibles et de certaines personnes inexpérimentées et sans responsabilité veut dire : Laissez faire, laissez passer! Il arrivera un jour où cette théorie facile et commode de l'abstention et du désintéressement aura si bien enraciné la volonté propre et tendu le ressort chez les enfants, qu'ils seront, eux, devenus les maîtres, et qu'ils feront peser sur leurs parents cette tyrannie odieuse qu'on redoutait tant chez ceux-ci.

Aveugles que nous sommes! Nous ne voyons pas que par cette politique égoïste et faible au premier chef, nous ne cherchons que notre propre satisfaction et l'intérêt de notre repos ou de notre vanité, et que nous sacrifions à cette déplorable faiblesse le bonheur et l'avenir de nos enfants. Le jour où, de plein gré, nous aurons cédé devant la résistance d'un enfant à un commandement formel et exprès, ce jour-là nous aurons porté une atteinte peut-être irrémédiable à l'autorité paternelle et au succès de l'éducation.

(A continuer.)

J. M.







TOURNAI AU XIII^e SIÈCLE (1).

I.

AU XIII^e Siècle, Tournai était habité par une population plus considérable qu'aujourd'hui et présentait un aspect tout autre.

Jusque vers l'an 1300, son territoire actuel était occupé par quatre véritables villes, bien distinctes, auxquelles l'Escaut servait de limite.

Sur la rive gauche, s'étendait la *Cité*, protégée par des murs datant des Romains et entourée de faubourgs populeux.

De l'autre côté de l'eau se trouvaient le *Bourg* (paroisse Saint-Brice), le *Bruille* à gauche du Bourg, et la *Terre de S^t Jean des Caufours* à droite.

Le *Bourg* était enfermé dans une enceinte et se terminait par une agglomération de maisons du côté des portes Morel et Marvis.

Le *Bruille* (paroisse Saint-Nicolas) était domaine des châtelains de Tournai. La forteresse féodale de ceux-ci s'élevait « en l'*isle* de l'Escaut nommée *Saint-Pancrease* », île formée par le fleuve et la *Rivière de Jennes* ou *Jennes*.

(1) Travail lu à l'*Union Tournaisienne* de Louvain.

Le Bourg et le Bruille étaient séparés par un terrain vague, le *Biekeriel*, où se voyait la *Pierre fameleuse* (de *famelicus*, affamé). Le *Biekeriel* se composait d'un certain nombre d'habitations misérables. Il servait habituellement de refuge à des gens sans aveu, qui, bénéficiant de ce qu'il relevait des Seigneurs du Bruille, y pouvaient braver impunément l'autorité du magistrat de Tournai.

Quant à la *Terre de St Jean des Chauffours*, elle dépendait des Seigneurs de Leuze, de la maison d'Avesnes.

Le désir d'établir l'unité de juridiction sur ces différents quartiers et d'agrandir la ville; celui, plus vif peut-être encore, de se débarrasser de voisins dangereux — les Seigneurs du Bruille et de St Jean des Chauffours — qui molestaient volontiers les habitants de la Cité et du Bourg, engagèrent le magistrat à acquérir leurs terres.

Allain, Warchin, le bois de Breuze, les Chauffours et toute la seigneurie, avec la justice haute, moyenne et basse, furent achetés en 1289, au prix de 4500 livres tournois. Les *droits de cens* et de *dîme* qu'avait l'abbaye de Saint-Amand sur cette seigneurie lui furent conservés. D'autre part, Hue de Chatillon, tout en la vendant, s'y réserva le *droit de gîte* (1).

En 1295, le Bruille devenait définitivement propriété de la ville; on le paya 8600 livres à la châtelaine, Marie de Mortagne.



La sécurité était, à la fin du XIII^e siècle, si complète à Tournai que, au dire de *Li Muisis*, « les gens à pied

(1) Droit en vertu duquel les habitants devaient loger le Seigneur de qui relevait le fief, quand il le visitait.

« et à cheval pouvaient en sortir en tout temps, la nuit
« comme le jour ; les portes n'avaient pas même de ser-
« rures et elles étaient ouvertes à tout venant. »

On résolut cependant — les anciens murs ne répon-
dant plus à ce qu'exigeait la défense de la ville — de
la mettre, avec ses accroissements de territoire, derrière
une « *fortereche* » capable de résister aux agressions
de voisins jaloux de sa prospérité et à qui déplaisait son
attachement à la France.

La nouvelle enceinte de la *Cité*, commencée en 1277
et arrêtée la même année à la porte *Kokeriel*, fut reprise
et achevée en 1295.

Dans les principales rues on scella des chaînes de
fer, afin d'entraver éventuellement la marche de l'ennemi.

Il restait à fortifier la rive droite, le vieux *mur de
Saint-Brice* étant également insuffisant. On commença
par les remparts du Bruille.

Comme ils l'avaient fait pour la « *fermeté* » de la
rive gauche, les Consaux *chargèrent huit hommes nota-
bles de la direction* des travaux. Pauvres et riches travail-
lèrent « *par conestableries*, desquelles il y en avait
tous les jours XII qui allaient à la besogne, chaque
conestablerie ayant sa *bannière* ».

Une série de bans très curieux furent « *criés à plains
cris* » à cette occasion. En voici quelques uns :

« On a ordonnet par assent (avec l'autorisation) dou
conseil de le vile et de toute le commugne, que ceulx
de la paroche (paroisse) Notre-Dame voisent (aillent) *le
luns (lundi)* au matin, au son de le cloke (de la cloche)
de le ville, à *Moriau porte*, cescuns (chacun) avec sen
connestable, et se tiengne avec, etc..., etc..., — Et
porteront cescuns *pele* ou *huyel* ou *civière*, *brouaite*,
ou autres *ostieus* (instruments) qui soient able à (dont
ils puissent se servir pour) faire levure (creuser) des fossés.

— Huers mis (hormis) les *carpentiers*, les *machons* et les *fèvres* (ouvriers qui travaillent le fer), qui feront les estrumens et les ostieus devant nommés. — Et chil et celles qui ne voront aler ouvrer (ne voudront pas aller travailler) envoiche (envoient) j ouvrier souffisant. — Et que chil qui nont V soudées (gage ou rente) de dras i voisent ouvrer à loier (salaire) de XII s'il pueent (peuvent) avoir loier ou il voisent ouvrer pour nient (rien) s'il ne pueent avoir loier et *s'il ne vont ouvrer on les boutera huers* (on les chassera) de le vile.

— « Et *mardi*, chil de Saint-Piat, et *mercredi* chil de Saint-Pierre, et *ioedi* chil de Saint-Quentin, et *venredi* chil de Saint-Jacks, et *samedi* chil de Saint-Brisse. Et chil dou Bruille et des Caufours le deluns (lundi) apriès ».

— « Et ne soit nus (aucun) *carpentiers*, ne maçons, ne autres ouvriers qui vois ouvrer (qui n'aille travailler) à autre œuvre qu'à leuvre de le vile sur (à peine de) X liv. (d'amende) ». — « Que tous chil et celle qui ont vallant XX livres voisent (aillent) *fouir* as fossés à Moriau porte à leur tour ou ils macent (envoient) j ouvrier souffisant. — Et chil qui n'ont vallant XX livres ne voisent mie (pas) s'il ne leur plaist. — Et tous chil et celles qui ont vallant V^e livres ou plus en macent ij.

— Et que contre ce ban fera il sera (celui qui contreviendra à ce ban en sera) à V sous *que li compaignons de sa connestablie aront*. — Et *que nul ne laisse* (ne quitte) *œuvre se* (avant que ne) *sonnera li cloke*. — Et ne crie *Olela! Olela!* — Et que ceskuns rapporte au viespre (soir) à sin connestable, seur (sur) leuvre, tous les ostieus de leuvre qui sont de le vile, desquels (avec lesquels) il aront ouvré. — Et que nul ne retiègne (retienne) nul (outil) dore en avant (dorénavant) seur (sous peine de) i estre banis à j an ». — « Que trestout (tous) les ouvriers des fossés de le ville *mignussent* (mangent) *seur leur*

œuvre (sans abandonner leur ouvrage), se ce nest au *mignier* (repas) *dou midi*, seur (sous peine de) XX sous. »

Les murs du Bruille élevés, on en construisit d'autres, partant du Bruille et aboutissant à l'*huisset d'Antoing* (1).

Pour défendre l'entrée de l'Escaut, on édifia deux portes d'eau : en amont, les *Arcs des Chauffours*, que les bateliers finirent par désigner sous le nom de *Machine*, et, en aval, le *Pont des trous*.

Les magistrats n'eurent plus dès lors qu'à veiller à l'entretien des fortifications. A cette fin, ils les visitaient de temps en temps, accompagnés d'ouvriers expérimentés. Après ces visites, — *ô tempora ! ô mores !* — tous ensemble allaient festoyer démocratiquement dans quelque taverne, buvant et mangeant *aux frais du trésor public*. — Le poste suivant des comptes communaux de 1399 en fait foi : « A Melle Meigne du Puch, veuve de feu Jacque de Baustoeil, pour *despens de bouce*, fais en son hostel, le jeudi second iour de décembre par les récepteurs, les VI eslus, les ouvriers de le ville, le sargent desdits récepteurs avec le clerc des VI eslus dessus dis, au revenir de visiter les pons, portes, tours, pietvoies et crestiaux de la nouvelle forteresse de le ville, en *manière acoustumée*, XXXIIJ sous ».

De nombreuses portes, garnies de ponts-levis et de *bailles* (palissades), permettaient de sortir de la ville.

C'étaient : sur la rive gauche, la portelette ou *Wiquais du Bourdiel*, près du pont des Trous, puis les portes *de la Sainte-Fontaine*, *Froyennoise*, *Blandinoise*, *Kokeriel* (de Lille), *de Saint-Martin*, *Del Vingne*, *des Wasiers*, *de Valenciennes* et la *Portelette des Frères*

(1) Ce nom vient d'une petite porte ouverte dans l'une des tours de l'*Arc des Chauffours*.

Mineurs, près des moulins à eau; sur la rive droite, en continuant, le *Wiquais d'Antoing*, les portes *Marrvis*, *Morel*, de la *Poterie*, du *Bruille* et finalement le *Wiquais de la Thieulerie*, percé dans une tour du pont des Trous.



L'Escaut avait à Tournai, au XIII^e siècle, une très grande largeur. — La berge, aux endroits où elle n'était pas couverte de constructions, s'inclinait en pente douce, comme dans la campagne. Aussi les débordements étaient-ils fréquents. — Rien ne les favorisait mieux d'ailleurs que les voûtes étroites des ponts, les nombreux îlots, moulins sur pilotis, barrages ou *haies* (1), qui obstruaient complètement le cours du fleuve (2).

La navigation était impossible à l'intérieur de la ville où l'on ne pouvait se servir que de nefs légères. Il fallait nécessairement « *rompre charge* », c'est-à-dire, à l'aide de camions ou d'allèges conduites par les *piremans* (3), transborder les marchandises amenées par eau dans des bateaux qui stationnaient à l'autre extrémité de la ville.

Elle donnait lieu, de temps immémorial, à la perception de certains droits (4).

En 1293, le chapitre abandonna à la commune, sauf quelques restrictions, le *winage* de l'eau (péage), le *forage* des vins et des liqueurs vendues en gros

(1) L'entretien des pilotis et barrages incombait aux *meuniers*.

(2) Les maisons qui empêchaient de circuler le long des rives et les moulins bâtis sur l'Escaut ne disparurent que sous le règne de Louis XIV.

(3) Longtemps les pilotes portèrent à Tournai cette dénomination.

(4) Au profit du fisc d'abord, des Evêques plus tard.

et en détail sur la rivière, le *pontnage*, etc. etc., moyennant une rente perpétuelle de trois cents livres parisis. Exemption d'impôts pour le winage et le pontnage fut stipulée en faveur des chanoines, des prêtres des paroisses, de quelques abbayes et du seigneur d'Antoing.



Les quais font aujourd'hui le plus bel ornement de Tournai. Ils lui donnent un air de coquetterie, de fraîche originalité, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, en Belgique. Aucun d'eux n'existait au XIII^e siècle.

En descendant le fleuve à gauche, on rencontrait d'abord, « *là u on talle pière* » (chirog. de 1259), le clos des Frères-Mineurs et la *Tour d'Arras*, l'*Arche*, qui reliait les murs de la seconde enceinte de la *Cité* aux murs de Saint-Brice, puis le *pont à Larcq*, simple ponceau de bois à l'usage des piétons jusqu'en l'an 1400.

Sur le « *Piscenerie, là où on vent les pissons de douce aive* (1) » (chirog. de 1300), la circulation était libre jusqu'au bas de la rue des Carliers.

De là partait un groupe de maisons s'étendant jusqu'au *Pont-à-Pont*, qui, contemporain des Romains, était alors un pont en bois où l'on dressait des échoppes. « *Marchands de harengs, tripes et autres comestibles* », *merciars, barbiers, chirurgiens* s'y installaient côte à côte et y faisaient aussi bon ménage que possible.

Du *Pont-à-Pont* au *pont Tournu* l'Escaut formait un bassin dans lequel avaient été élevés des moulins, notamment les « *Moulins as Clouwes* ». Ses eaux baignaient les maisons de la rue de la *Triperie* — dite « le *Macelerie*, le *Machekelerie* ou le *Vieze Mache-*

(1) Là où l'on vend les poissons d'eau douce.

kelerie (1) — ». celles de la rue du *Pot d'étain* (2) et les murs de l'hôpital Notre-Dame. A la hauteur de celui-ci se voyait une île, et en face un îlot, nommé *Ligneau* : l'île lui servait de jardin et l'îlot de cimetière.

A l'endroit où fut établi plus tard le pont Notre-Dame, six moulins étaient rangés sur une même ligne. Ils étaient en 1401, et probablement déjà au XIII^e siècle, reliés à la rive droite par le *pont du Havron*.

L'emplacement du quai Notre-Dame était couvert de maisons. C'était à cette époque la rue de la *Taintenerie*, sur laquelle débouchait le *pont Tournu*, presque en face de la rue *dame Odile*. Un peu plus bas que le pont actuel dit « *de fer* », et qui ne date que du règne de Louis XIV, était le *pont du Château* ou du *Bruille*. Les magistrats, à raison des différends surgissant parfois entre la Cité et le châtelain, avaient fait construire une tour à l'entrée même de ce pont, sur la rive gauche. Cette tour était percée d'un passage tellement étroit qu'on ne pouvait en user qu'à pied et un à un.

Au *pont du Château*, comme au *Grand pont* (Pont-à-Pont), se percevait un droit de pontonage sur les chariots et le bétail; les bourgeois et les manants du Bruille, qui avaient charge d'entretien, en étaient toutefois exempts.

Au delà venaient les *Salines*, où il n'y avait que quelques *aubettes* et quelques *grues*.

Sur la rive droite, on trouvait d'abord l'*île Saint-*

(1) Elle devait ces noms aux *maceliers* (bouchers) qui l'avaient occupée, probablement avant la construction des deux Halles à la viande.

(2) La rue du *Pot d'étain* était habitée par les tripiers à l'époque où la *Machekelerie* l'était par les bouchers.

Panrace, entre l'Escaut et le *canal du chateau* (rivière de Jennes) qui quittait le fleuve en face de la rue du Désert pour le rejoindre vis-à-vis de la rue des Meules (1).

On rencontrait ensuite, en remontant le fleuve, le *fossé de la Vieze fermeture*, au pied des remparts de Saint-Brice.

L'emplacement du quai Saint-Brice était occupé partie par des maisons, partie par le lit de l'Escaut.

Puis (à l'endroit du quai Vifquin actuel) venaient l'étroite et infecte rue des Tanneurs (*le Tanerie*), qui allait jusqu'au pont de l'Arche, et enfin l'*huisset d'Antoing*.

Il est probable que, au XIII^e siècle déjà, des *bascules* pour puiser l'eau nécessaire aux usines (2) étaient établies sur les rives du fleuve, ainsi que des « *puisots* », pour descendre jusqu'au bord de l'eau, et des « *wez* », abreuvoirs à l'usage des chevaux et du bétail.



Ce serait chose peu utile que de faire le relevé des rues qui existaient alors, pour la plupart étroites et tortueuses, et dont une partie seulement était pavée (3). Nous nous bornerons à constater qu'on en a conservé un assez grand nombre, dont les noms anciens eux-mêmes n'ont pas été changés.

On s'y groupait ordinairement par profession : ainsi, les *macekeliens* avaient leur rue; les *lormiers*, les tripiers, les tanneurs, les charrons (*kareliers*), les

(1) Les moulins construits sur cette rivière donnèrent aux châtelains, jusqu'en l'an 1267, une rente de *deux muids d'avoine*.

(2) Particulièrement aux *salines* et aux *brasseries*.

(3) Sauval affirme que les villes ne commencèrent à être pavées que sous Philippe-Auguste (1179-1223).

menuisiers (*hugiers*), les cordonniers, les corroyeurs, les vachers également.

De ci, de là, un peu partout, elles étaient, en l'absence d'aqueducs maçonnés, traversées par des fossés à ciel découvert (*warwandes*), comme on en rencontre dans nos villages. C'était par là que s'écoulaient les eaux pluviales et... les autres.

Plus réjouissants que ceux d'aujourd'hui, les *ouvriers sans travail* de l'époque trouvaient, *sur le pavé* des rues, des divertissements fort discrédités de nos jours. L'auteur de la *Chronique des Pays-Bas, de France, etc.....* nous a heureusement transmis le souvenir de l'un d'eux. « Et ne faisaient » dit-il, « plusieurs gens ne œvre ne serviche (ni ouvrage ni service), nien (rien) plus que le dimenche, et s'occupoient de faire pierpersonnages de naige (neige), grasieusement ouvrés (faits), devant lesquelz ils faisoient esbatemens, tant en ditiers comme en jeux de pierpersonnages pour eus oublyer, et se fist-on (c'est ainsi qu'ils firent) en le Cordoinerie (rue de la Cordonnerie) le grand *Locabus* (?). » Les choses se passaient ainsi au cœur du rude hiver de 1363. Où sont les neiges d'antan ?

Les rues de Tournai étaient sans doute « ramonées », comme on disait alors, puisqu'un ban de 1302 enjoit « que cescun connestable fache ramoner les caucies (chaussées) en se conestablie et a sanler (rassembler) les ordures par devant cescun huis (porte), sans brouter (pousser) *merde* (!) devant sen voisin, seur XX sous (1) ».

(1) Que chaque connétable fassé « *ramoner* » les rues de sa connétablie et rassembler les ordures devant chaque porte en empêchant que personne ne les pousse devant celle de son voisin (fait puni d'une amende de 20 sous).

Elles n'en étaient pas moins littéralement obstruées par les décombres, les « *fiens* », les « *groisses* », les ordures qu'on y déposait!

Ajoutez à cela qu'elles étaient régulièrement fréquentées par une population à quatre pattes, pour qui certainement elles n'avaient pas été faites.

Des chiens sans maîtres, il y en avait en telle quantité et ils se montraient si peu respectueux à l'endroit des passants qu'il fallut en faire, à la fin du XIV^e siècle, un « *tue-quiens* » en règle!

« Jehan le Norman », ainsi le portent les comptes communaux de 1396, tua en la dite ville V^e XXX (530) kiens, depuis le darain (dernier) jour de march (mars) jusqu'au premier iour de juing (juin) au dit an, au foer (prix) de V deniers par IIJ kiens, qui font (ce qui fit) pour sa peine et déserte (récompense) LXXIJ sous XJ deniers. »

Horresco referens! — les pourceaux eux-mêmes prenaient librement leurs ébats en pleine ville, trop librement même, puisque ces peu aimables péripatéticiens s'attirèrent jusque trois *bans* en une année et qu'il fallut bon gré, mal gré, les reléguer *extra muros*.

« Que nus ne nulle (que personne) ne face aller pourchiaus », dit l'un de ces bans, « très (depuis) le premier wignerou de le vile jusques au wignerou del journée, seur XX sous » (à peine d'une amende de 20 sous). — « Et que ne sois nus (que personne) », dit autre, « ki (qui) devens (devant) les darains (derniers) murs, ne (ni) devens les premiers tiegne (tienne) porcheaus, se chou n'est en seut ce qu'il voist à camp (sauf ceux qui vont aux champs). Ne que nus ki porchiel ait (a) en sen pourpris (clôture), ne le lesse aler pour *pisser ne por femer*, et le attache en les suis (chez lui); les puest trouver par le ville, li porcheaus sera a XX

sous (celui qui trouvera un par la ville, le pourra tenir pour XX sous) ».

Le boulanger avait ses « porcheaus », les machekeliers (bouchers) avaient les leurs, les *sainnières* (saigneurs, chirurgiens) n'en manquaient jamais, et il n'y avait pas jusqu'aux barbiers qui n'eussent cru déroger en n'en possédant pas. « Et kil ne soit », dit le troisième ban, « nus boulenghiers, ne nus machekeliers, ne sainnière, ne barbuère ki tiegne nul pourchiel devens le ville ne devens les darrains murs, sor C sous ».

On dut redoubler de sévérité plus tard.

Les « pourchiels » de la confrérie St. Antoine — les privilégiés — jouirent seuls jusque vers la fin du XVI^e siècle du droit de *franche pâture*.

En messidor an IV (1796) les rues de Tournai étaient encore, au dire de *Doignon*, et depuis toujours, d'une malpropreté sans exemple.

Ses anciens habitants ont d'ailleurs pris le soin louable de nous faire connaître celles qui leur rappelaient le moins l'Orient et ses parfums, en leur appliquant les noms significatifs de « *rue de Bève* (boue, ordure), *Rulette du Fumier*, *rue Merdenchon*, *Orde Ruelle* (ruelle aux ordures) et *Orde rue* (1). » Le temps lui-même s'est associé à leur ressentiment en n'effaçant point jusqu'ici cet outrage, devenu ainsi irréparable!

Cette insigne malpropreté rendait Tournai fort peu salubre.

Les cimetières qui entouraient les églises paroissiales — on enterrait même dans celles-ci et jusque dans les couvents — exposaient également la popula-

(1) Les historiens n'ont pas manqué de nous apprendre que, dans l'*Orde rue*, il y avait même des « *Commodités communes* », dites « *Basses cambres* ».

tion à de fréquentes épidémies. Or, au XIII^e siècle, cette ville ne comptait pas moins de onze paroisses, outre Notre-Dame, et de onze couvents, non compris plusieurs béguinages.

Pour le dire en passant, la vieille cité nervienne présentait à cette époque un aspect des plus pittoresque : chaque couvent, chaque église paroissiale avait son clocher ; les hospices, les hôpitaux, les établissements publics étaient ordinairement dominés d'un clocheton, et les hôtels aristocratiques de tourelles rondes ou fasciculées, couronnées de bannières armoriées, réminiscence du donjon féodal. On eût dit, de loin, une armée de clochers commandée par les *Choncq Clotiers*, avec le *beffroi* pour aide de camp.

II.

Le XIII^e siècle fut le plus religieux de tout le moyen âge, celui où l'esprit chrétien atteignit en Europe l'apogée de son efflorescence.

Dans le cours d'aucun autre la piété des Tournaisiens ne fut plus grande et n'affirma davantage la puissance de sa fécondité.

Certes, on se départissait parfois du respect qu'on professait en temps ordinaire pour les clercs.

L'usage pratiqué le jour des Saints-Innocents le démontre surabondamment. Il se conserva jusqu'à la fin du XV^e siècle, et se résumait alors en ceci : Ce jour-là, les enfants de chœur éalisaient l'un d'eux, ou un vicaire, *évêque des fous* et, revêtu d'habits pontificaux, l'installaient sur un trône dressé en face du grand portail de la cathédrale. Il n'était point de plaisanterie qu'on ne se permît à cette occasion pour

ridiculiser les gens d'église. On ne clôturait ces folies qu'après avoir, huit jours durant, promené l'évêque improvisé de cabaret en cabaret et l'avoir fait asseoir à un banquet pour lequel le chapitre lui-même fournissait le pain et le vin (1).

Antérieurement, la licence était encore poussée plus loin. A la *fête de l'évêque des fous*, les chantres et les choraux se livraient à des danses plus qu'indécentes jusque dans le sanctuaire et contrefaisaient les plus saintes cérémonies du culte sur l'autel même. La simplicité des mœurs était telle que, en agissant de la sorte, on ne songeait point un seul instant à se moquer de la religion.

Sans doute — chose plus grave — dans un accès de mauvaise humeur contre le clergé, le magistrat interdit à un moment donné de faire des legs à l'église et à divers établissements pieux, mais Louis IX se hâta d'intervenir pour lever cette défense (1235).



Cinq paroisses nouvelles — *Saint-Jean, Sainte-Catherine, Saint-Nicaise, Sainte-Marguerite* et *Sainte-Marie-Madeleine* — furent ajoutées, entre les années 1200 et 1300, aux sept qui existaient déjà, savoir : *Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Pierre, Saint-Quentin, Saint-Piat, Saint-Nicolas* et *Saint-Brice*. Ces deux dernières, et plus tard Saint-Jean, relevaient de la métropole de Cambrai; les autres ressortissaient de l'évêché de Tournai qui, lui, dépendait alors de la métropole de Reims.

(1) BOZIÈRE, *Tournai ancien et moderne*.

Les paroisses de la rive gauche n'eurent, jusqu'en l'an 1200, que des desservants nommés par le chapitre de la cathédrale. Cette année-là, Demoiselle Agnès de l'Escaut, « vierge dévote et louable en Nostre-Seigneur », leur fit donation d'un certain nombre de bonniers de terre, ce qui leur permit d'avoir leurs curés particuliers.

Saint-Brice, moins bien partagé, ne doit au XIII^e siècle que sa singulière tour carrée, percée de rares fenêtres ogives et d'ouvertures semblables à des meurtrières.



Tournai comptait au XII^e siècle trois communautés religieuses : les *Bénédictins* de la célèbre abbaye Saint-Martin, les *Moines de Saint-Médard* à l'abbaye Saint-Nicolas des Prés, les *Sœurs hospitalières de l'hôtellerie* à l'hôpital Notre-Dame; il en possédait onze au commencement du XIV^e.

Les *Frères-Mineurs* s'y établirent en 1230; en 1232, ce furent les *Chanoinesses de Notre-Dame du bon Conseil*, auxquelles les *Filles Dieu*, ou repenties, eurent la faculté de se joindre; et, en 1235, les *Sœurs Grises* (1).

En 1238, l'*abbaye du Saulchois* était fondé par *Jean à li Take*, bourgeois de Tournai et frère de la Dame Odile qui donna à la commune une propriété dans laquelle fut percée la rue dite, encore aujourd'hui, rue *Dame Odile*.

En 1238 également, un règlement, calqué sur d'anciennes coutumes, était donné aux *Sœurs hospitalières de l'Hôtellerie*.

(1) On appelle aujourd'hui à Tournai *Sœurs grises* les *Sœurs de la sagesse* à cause de la couleur de leur robe. Elles n'ont aucun rapport avec la communauté qui s'y fixa en 1235.

En vertu de ce règlement on n'y recevait, pour soigner les malades, que des femmes « saines et sans enfermetez de corps, doubtans (redoutant) Dieu...., qui ne mangent point le pain oyseus (dans l'oïveté), qui en une volonté et en concorde habitent ensemble, castement (chastement) et religieusement ». — Lecture de la règle était faite à la sœur que l'on recevait. Elle en promettait l'observance, obéissance au maître, renoncement à toute propriété, etc... Ces formalités remplies, on lui délivrait l'habit monastique. Il consistait en « blanche cotte et blans mantiaus, fourrés de piaux de aigniaux, et semblablement couvertoirs blans et fourrés, et lors pelices seront de piaux daigniaux; les escapulaires seront sans caperons. Les femmes aront cœure-chiefs (couvrechefs) blans, et voilles noirs porteront ».

La nouvelle élue prononçait ainsi ses vœux : « Je offre moi meismes à Dieu à servir les povres et les malades en ceste maison, tous les iours de ma vie, el non dou Père, dou Fil et dou Saint-Esprit, amen ». Prenant le livre et le pain, le maître lui répondait : « Et ie te rechoy et investi par ce livre et ce pain, des biens espirituels et temporelz de la maison, el non dou Père etc... » Enfin elle était aspergée d'eau bénite et « recheue en le compagnie des soers par baisier de pais ».

La règle prescrivait la discipline, des jeunes nombreux, des prières, notamment pour les bienfaiteurs de l'hôpital. On observait le silence au réfectoir et au dortoir.

La clôture était de rigueur.

Des peines étaient prononcées contre les soeurs qui ne traitaient pas convenablement les malades, qui révélaient les secrets du chapitre, ou détournaient des vivres. « Si aucune fait sang esprendre al autre, ou li fait boce (contusion), ou plaie, ou li trait (tire) les cheviaus (cheveux), ou esrache (arrache), ou giete (jette) par terre », elle était

condamnée à garder le silence pendant trois semaines, à vivre de pain et d'eau, à manger sur la terre devant les sœurs et à se donner la discipline. — « Si aucune fait fornication ou larechin (larcin), par XL iours soustiegne la paine devant dite. Si aucune occit (tue) ou fait homécide, grand larechin ou engendre, ou enfante enfans, soit gettés et mi hors de la maison à tous iours ». On la gardait si l'exemple de son repentir pouvait être profitable à la communauté. Mais alors elle devait, par pénitence, d'abord rester quarante jours à la porte de l'hôpital, coucher avec les pauvres et ne se nourrir que de reliefs des viandes; ensuite, manger par terre quarante jours en présence de la communauté, trois fois la semaine faire abstinence, et se contenter de pain et d'eau.

En 1238 encore, Jacques le Tondeur, bourgeois de Tournai comme Jean à li Take, fondait un béguinage près de la porte de Maire. Deux ans plus tard (1240) Walter de Marvis en fondait un autre près du couvent des Frères-Mineurs, en même temps qu'un collège dit « des *Bons enfans* », auquel il donnait des manuscrits et une rente de 10 livres. Cette même année 1240, le béguinage établi près de l'église S^{te} Catherine se transformait en couvent des *Sœurs Noires*.

En 1249 était instituée la communauté des *Sœurs de St André*, « dont la règle était de faire l'office de Marthe aux pauvres malades ».

Au début, le couvent de St André était un hospice dans lequel on logeait les pèlerins. Il se divisait en deux quartiers dont l'un était occupé par des religieux vivant d'aumônes et se livrant, comme les sœurs, au soulagement des malades. Ces frères disparurent plus tard, sans que l'on sache précisément à quelle date.

En 1261, arrivaient à Tournai les *Frères de Sac*, au froc en forme de sac.

Cette même année, Gui de Chatillon, Seigneur de Leuze et de la terre de S^t Jean des Chauffours, fondait le *couvent des Croisiers*, « pour le remède de son âme, de celles de sa femme et de ses enfants. » A cet effet, il octroyait « en perpétuelle ausmosne à la paroche Saint-Jehan des caus fours, qui est de lès Mont Paliart, et mis en main-morte, à frère Jehan de Haru, prieur de Condrieu, de l'ordene de Sainte-Croix, un manoir et toute haulte iustice dans le pourpris, et toute Seigneurie en tèle manière que le dis frère et ses successeurs tinront ledit manoir des ores en avant de nous et de nos hoirs, franchement et quitement, *parmi* (sauf) *uns gans blans du pris de IV deniers parisis qu'ils rendent à nous et à nos hoirs, en le jor de la Sainte-Croix, en Septembre* ». Cette paire de gants était offerte aux Seigneurs, comme signe de vassalité et de dépendance.

Lorsque la terre de S^t Jean des Chauffours devint propriété communale, les droits seigneuriaux des premiers possesseurs revinrent au grand prévôt de Tournai. Tous les ans, le supérieur des Croisiers attendait près de la *bretèque* le prévôt de la ville, marchant à la grande procession, et lui remettait la paire de gants blancs.

Enfin, en 1293, s'établissaient à Tournai les *Pères Augustins*. Leur érudition leur valut une grande considération. Ils s'adonnaient spécialement à la prédication. En carême, ils recevaient du *trésor communal*, pour leurs sermons, un salaire et des gratifications *en nature*.

C'est ainsi qu'on lit dans les comptes communaux, de 1405 : « A Jehan de Gherles, fournier (boulangier), pour un cent de grandes *miches* par lui livrées à la dite ville et qui, le 28^e jour d'aoust passé, qui fu li jour de Saint-Augustin, furent, avec certain nombre de *los de vin*, présentées aux religieux dudit couvent, à la

manière habituelle, au pris de II deniers la pièche, et X d. pour le portage, valent XXJ s. et VIIJ d. »

Quand les Frères-Mineurs leur eurent cédé leur droit de préséance contre celui de *prendre gratis un poisson dans chaque marée arrivant au Mynck*, les Augustins marchèrent à la procession immédiatement après les chanoines et les suppôts du chapitre.

Ceci nous amène à dire un mot de la façon dont se faisait autrefois la grande procession de Tournai, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Instituée en 1092 par l'évêque Rabod II, pour combattre une terrible peste qui ravageait la ville, elle attirait un concours prodigieux de fidèles. Elle se composait en réalité de trois processions ayant lieu le même jour. — La première se mettait en marche à minuit : une multitude de pèlerins suivaient dévotement la Sainte Croix, pieds nus, « recouverts simplement de linge ». — La deuxième avait lieu vers quatre heures du matin, plus particulièrement pour les Gantois. Quatre à cinq mille bourgeois de Gand, formant une confrérie en l'honneur de la Vierge, arrivaient, en effet, la veille de la cérémonie, ayant à leur tête leurs premiers magistrats, parfois même le Comte de Flandre. On allait les recevoir à la porte de la Sainte Fontaine au son des trompes d'argent. « C'était alors », dit Poutrain, « à s'embrasser (les Gantois et les Tournaisiens) et à s'entre-donner des marques d'amitié ». — La troisième procession commençait à sept heures et se faisait dans la campagne. — Plus de cent mille fidèles assistaient à la procession de l'Exaltation de la S^{te} Croix, si bien que parfois « quelques-uns estoient *esteincts* et *suffoqués* en la presse ». Il y en eut quarante-et-un « d'esteincts » à la porte Prime en 1229; vingt-six en 1277 et cent vingt en 1287.

Au premier rang des corporations qui assistaient à la procession brillait la *confrérie des Damoiseaux* ou des gentilshommes non chevaliers, établie en 1280. Ils portaient une châsse remplie de reliques précieuses. Ils étaient « vestus de robes blanches, violettes, vertes ou escarlattes, ou autres robes d'une même couleur, le plus semblable que les confrères advisoient, royées et semées de fleurs de soye et d'autres diverses parures. Davantage et outre les dictes robes, un temps a été qu'ils portoient une verge blanche avec un chapeau de roses ou autres fleurs, et chascun devoit avoir une image de Nostre-Dame en un soleil passant sur une lune, le tout d'or, du poids d'une once ». (Cousin IV, XLVIII.)

Les Souverains, les Doyens et Sous-Doyens des Arts et Métiers s'y rendaient également. Les magistrats de la cité eux-mêmes s'associaient à la dévotion générale; ils tenaient leur place dans le cortège, une « *hache* (flambeau) » à la main.

« Après vespres », dit Cousin, « Messieurs les Prévôts, avec les Damoiseaux et soixante-douze que Doyens, que Soubdoyens des mestiers de la ville de Tournay vont offrir à Nostre-Dame, et porter chascun son offrande avec grande solemnité, comme il s'en suit. Iceux sortans de la halle ou maison de ville, la cloche et le carillon du beffroy et la grosse cloche de l'église retentissans par toute la ville, marchent deux à deux vers l'église. — Premièrement les hautbois et cornets vont devant, puis deux hommes portant les confanons des saints : après eux les Doyens et soubdoyens en robes rouges avec une bende de velour ou satin noir dessus l'espaule, et le bonnet rond noir, chascun un serviteur devant luy, portant un flambeau ardent avec des marques et armoiries de leurs mestiers. S'ensuivent autres joueurs

de hautbois et cornets, et deux hommes portans les confanons des saints. Tous ceux de la confrérie des Damoiseaux vont après en habillemens selon leur estat et qualité, avec chascun un flambeau ardent devant soy : Messieurs les Prévôts ferment la procession de leurs huissiers, porte-masses et porte-verges, costoyés et suivis de leurs sergians portans javelines ou hallebardes sur l'espaule.

« Chascun dessus dicts Doyens, Soubdoyens, Damoiseaux et Prévosts a l'une des mains appuyée sur un baston peint de bleu céleste, avec un chapeau de fleur au bout, et une petite bourse pendante à un ruban de soye devant la poitrine, où est leur offrande. Estans tous entrés et rangés dans l'église, les chantres vis-à-vis l'autel Nostre-Dame et les orgues alternativement font la musique, tandis qu'ils vont tous par ordre audict autel adorer et baiser la sainte croix, que monsieur le trésorier et chanoines de la mesme église leur font présenter : adonc ils tirent leur offrande hors la bourse, et en font présent à Nostre-Dame. Les canonniers avec leurs harquebuses, ou mousquets en colletins et écharpes rouges attendent hors du grand portail en bel ordre et parade pour conduire par le grand marché toute la compagnie. Somme c'est une des plus belles et honorables cérémonies, qu'on puisse vesir en aucune procession de ville de par-deçà ».



Les Tournaisiens ne se bornèrent pas, au XIII^e siècle, à enrichir les églises, à en ériger de nouvelles, à fonder des monastères; leur foi enfanta aussi ou dota nombre d'établissements charitables et d'œuvres de bienfaisance.

Plusieurs hôpitaux existaient déjà en leur ville, tellement anciens même que l'on manque totalement de renseignements sur leur origine. La charte de 1187 est le premier document connu qui révèle leur existence. Elle parle des *charités* (hôpitaux) de *Saint-Christophe*, des *Caufours* et du *Gué*.

En 1215, le châtelain Everard Radou donna à *l'hôpital de Marvis* ou des *Caufours* — que la tradition fait remonter à l'an 600 — une *rasière de sel à prendre chaque année sur le premier bateau, chargé de cette marchandise, qui passerait par la ville*.

A différentes époques, entre les années 1200 et 1300, des libéralités furent faites par des citoyens généreux à *l'hôtellerie de Notre-Dame* ou du *Gué*, qui datait probablement du IX^e siècle.

La règle de 1238, dont nous avons parlé plus haut, nous apprend des choses très intéressantes sur le régime intérieur de la *charité du Gué*. On était tenu d'y recevoir « aux vespres (soir) les pèlerins et povres » qui avaient besoin d'asile.

On leur donnait un lit et du feu « pour eux causer (se réchauffer) et yaue caude (de l'eau chaude) pour laver leurs pies, et li relief des viandes et potages ».

Les pauvres devaient prier pour les bienfaiteurs de la maison, les pèlerins reçus la veille étaient congédiés le lendemain matin.

Quant aux personnes malades, on ne recevait que celles dont les affections étaient susceptibles de guérison : « Ceuls desquels la maladie est curable, ensy comme sont plaies, qui ont fièvres aguez (aigües) ou cotenues; qui ont flux du ventre, qui ont fistules ou cancre ou aultres maladies desquelles, selon nature, poent escaper et garir... » — « Ceuls qui ont maladie incurable et

perpétuels, si comme aveule (aveugle), contrait (contre-fait, estropié), *ancyen* et décrépit, ayant maladie dont on chiet (tombe) à terre (le haut mal) et paralytique selonc nature, ils puissent iamais estre sanés ne garis... on ne les doit point recepvoir à la maison sans grand difficulté ».

Les incurables n'étaient pas abandonnés à eux-mêmes. On avait institué à l'hôpital, en l'honneur du Saint-Esprit, « la queste que on dist le *bachin* pour soustenir et pourveir à ceulx qui par aval la ville languissent ».

On accordait aussi des secours aux gens qui, sans être malades, étaient « par grief (grave) cas, cheus (déchus) de rikeches en pouvreté et de prospérité en adversité ».

On ne recevait point à l'hôtellerie de Notre-Dame ceux qui étaient « infects ou entechiés de aucune manière de mélésie (lèpre) ». Ceux-ci devaient se tenir *extra muros* aux endroits leur assignés et « *hors des herberges (auberges) de Israhel* ».

Dès qu'un malade y entrait, il devait se confesser. Après absolution, on mettait à sa disposition « herbes, onguemens (onguents), emplastres et aussy viandes saines et délicieuses et bons buvrages, » sans parcimonie mal entendue. « Il est plus seure chose », disait la règle, « de trépasser les mettres, en donnant trop as malades, que en leur donnant moins pour retenir et épargner ».

On devait éviter de courroucer les malades « par d'âpres paroles »; il fallait au contraire leur prodiguer des consolations et les exhorter à se résigner à leurs maux.

On admettait encore à cette *charité* les personnes qui désiraient y vivre de leurs biens. « Si aucun veoit demorer en le maison comme familier, et il plaist au dyen (doyen) et capitre, et al hostelier, veingne et y

demeure, et ne face point de grief à le maison, vive de son propre (bien) et vivans et morans, c'est à savoir : en sa vie et à le mort doive le règhement observer et face bien à le maison, et se teigne (tienne) ordencement (littéralement : en bon ordre) et honestement, et se garde et absteigne de chans (chants) deshonestes et de lais (complaintes) ou ors dis (propos orduriers) ou dictiers, soit loyaus et paisible et vive castement (chastement) ».

La *maison del Val d'Orcq*, — une léprosie placée sous l'invocation de S^t Lazare et située hors ville sur la paroisse S^t Quentin, — reçut cinq sous, en 1200, d'Agnès Li Fièrière et une maison, en 1224, du chantre Mathieu de S^t Piat. — En 1232, le chanoine Jehan de Laon donnait, aux « *ladres* » du Val d'Orcq et à l'hôtellerie de Notre-Dame, une partie des deniers provenant de la vente de sa maison. — En 1242, Walter de Marvis faisait une donation de quarante sous parisis à la *maladrerie* del Val, une semblable aux hôpitaux de Notre-Dame et de Marvis, et une de quatre livres aux pauvres honteux de Tournai. — En 1276, c'était le chanoine Arnould de Maldeghem qui donnait soixante sous à chacune des léproseries de Tournai, Gand et Bruges. — Dans les lettres de cens et d'arrentement des droits de pontenage etc., que le chapitre céda en 1293 au magistrat, on lit que « les *messiaus del Val* (méseaus, lépreux) retiennent quelques revenus des sommes perçues. »

La léproserie del Val était sous la dépendance du magistrat et du chapitre. Une communauté d'hommes et de femmes y soignait les malades. Deux maîtres, l'un sain, l'autre lépreux, gouvernaient la maison et rendaient compte hebdomadairement de leur gestion aux échevins. Les bourgeois de Tournai y étaient admis moyennant

soixante sous parisis, mais les étrangers laissaient une partie de leurs biens à la communauté.

On acceptait aussi des personnes ne participant point aux distributions journalières. Celles-ci comprenaient une certaine quantité de pain, de poisson, d'œufs, de vin et de *cervoise* (bière).

Chacun récitait par jour cinquante *pater* et autant d'*ave* « à l'intention des bienfaiteurs et de *soi même* ». On disait trente *pater* et trente *ave* pendant trente jours au décès d'un membre de la communauté.

A leur prise d'habits, les convers des deux sexes promettaient de ne rien posséder en propre, d'obéir passivement et de vivre chastement. Il était interdit aux frères de manger avec les sœurs, d'entrer chez elles et réciproquement, sauf en cas de maladie.

On distinguait plusieurs sortes de pénitences infligées pour infractions aux règlements. Il y avait la *menre* (*minor*) *penance*, la *graindre* et la *souveraine*. — Les deux premières consistaient en un nombre plus ou moins grand de jours de jeûne; quiconque méritait l'application de la troisième était expulsé de la maison un an et un jour. — On ne pouvait médire ou maltraiter, ou battre quelqu'un, ou dérober, sans encourir l'une de ces peines. Elles doublaient s'il s'agissait de médisances ou de mauvais traitements contre le chapelain de la maison ou les maîtres, ou de ceux-ci sur des personnes confiées à leurs soins. — « Cil qui de pecié de luxure prouvé (était) ou qu'il ait conçu fol amour qu'il ait à sereur (sœur), ou à *meskine* (servante), u à autre femme, on lor (devait) « amolester ambe deus (*ambo*, tous deux) qu'ils se wardent (gardent) de parlemens, de runnemens, dencontremens, de tous fols maintiens sour penance de XL jours ». — Quiconque se mariait après sa réception, était congédié. — On ne pouvait sortir sans permission

et sans être accompagné. — Il fallait assister aux offices et se confesser au moins trois fois l'an. — Enfin il était interdit de jurer, d'entrer dans la cuisine, de toucher les ustensiles de la maison.

A la mort d'un frère ou d'une sœur la communauté héritait de ses biens; mais son linge revenait de droit aux malades.

D'après un règlement de 1347 :

Le lépreux, admis dans la « Bonne Maison del Val », payait alors soixante livres que l'on distribuait aux frères et aux sœurs. Il devait apporter « un list estoffet (lit complet), IJ pos de keuvre (cuivre), IJ payelles darain, IJ bouteilles de lot et demi-lot, J hanap de madre (vase à boire en pierre), un autre d'argent de IIIJ onches, une louche d'argent pesant une onche, une table et hestaulx, J escring (coffre), J mestier à mettre viande, VJ pièches de vaissaulx destain (pièces de vaisselle d'étain), J trépied, J greil, J queminiel, IIJ kayères (chaises), IIJ coussins, une kayère adossée (chaise à dossier), J bachin et un orchuel (orceau, vase), IJ nappes et IJ truelles. Item, vesture (vêtements) souffisant selon l'estat de la personne. Item, un sacq de rasière pour recevoir son blé ».

Il existait, en l'an 1200 déjà, d'autres maladreries, notamment celle des « *Froides parois* (murailles) » et celle de *Warchin* (1). Dans la première, on recevait des lépreux concurremment avec des individus de toute origine atteints de la gale ou d'une autre affection cutanée. En 1291 seulement, le magistrat décida que l'on n'y admettrait plus que des malades natifs de Tournai

(1) Agnès Li Fiérière leur fit des donations.

ou domiciliés dans la ville depuis cinq ans au moins. On défendit en même temps aux ladres de sortir de la maison pour mendier.

Les maladreries des Froides parois et de Warchin dépendaient des Consaux. Les échevins de S^t Brice et du Bruille avaient « pouvoir et auctorité de pugnir et corriger lesdis ladres s'ils se mesfont (méconduisent) et de les condempner en amendes, telles que ordonné est, et que puent faire les maistres de la Bonne Maison de le Val, selon la qualité (gravité) de leur meffais et tant de leur roster (ôter) leur provende, comme de les débouter des habitations et demeures des dites maisons ».

Toute une série de *fondations*, de *veuvés*, de *refuges*, dont l'énumération serait trop longue, furent institués au XIII^e siècle; entre autres : l'*hospice des anciens prêtres*, créé en 1241 par Walter de Marvis; le *veuvé S^t Nicaise*, érigé en 1255; *celui de Notre-Dame*, en 1286.

La fondation des *Anciens Bourgeois*, destinée à recevoir en l'honneur des douze Apôtres, douze bourgeois natifs de Tournai, remonte à l'an 1272. Elle fut créée par acte passé devant les prévôts, jurés, échevins et eswardeurs.

Un règlement de 1437 nous apprend la manière de vivre des *Anciens Bourgeois*; il est probable qu'elle fut la même, à peu de chose près, dès le début.

Un nouvel admis ne pouvait « prétendre à aucun bénéfice » avant le paiement de sa *bienvenue* à ses camarades.

Il lui était interdit de tenir une maison en ville « où il eût son repaire de nuit ou de jour ».

Il devait apporter « ung lict estoffet (lit complet), ung pot et une paëlle de ceuvre, ung pot ou bouteille destaing,

deux platteaux, deux sausserons (saucières), ung hanap de madre, une cayère (chaise) et deux coussins ».

Quiconque se livrait à un travail retribué devait rendre le tiers de son salaire à la communauté.

On expulsait celui qui se servait contre un de ses compagnons « de baston, coutel (couteau) ou espée qui le maiche (mît) en péril de mort ou de foulure ».

Si un *Ancien bourgeois* se permettait de jurer « villain serment au refreitoir ou dans le pourpris de la maison », il payait une amende de six deniers tournois.

Sauf en cas de maladie, on ne pouvait s'abstenir de la prière faite en commun à la chapelle pour les âmes des bienfaiteurs.

Chacun recevait quotidiennement « un pain de vingt-trois au hotieau de blé » et, au dîner, « ung éculée potage de poits, porés ou fèves et en le saison des verdes feuves doivent avoir tous ensenle quinze potées de verdes fèvres et trente lots (pots) de laict ».

A la procession de Tournai, les *Anciens bourgeois* touchaient « X livres tournois pour leur auwé (avoir) et faire récréation avec les maistres et recepveurs de la maison. Au jour de Toussaint, chascun X sols et XXX gros pour accater ung *quartier de porcq* ». On leur remettait encore de l'argent à la S^t Martin, à la Noël et à la fête des Rois. Enfin on donnait « à la Candeleur, en le *nuît des Carmiaux (Carnavals)*, à Pasque et à la Pentecoste, une candelle de chire (chandelle de cire) poisant (pesant) ung quarteron ».

Le règlement spécifiait les devoirs de la *mesquenne* (servante) de la maison. Elle devait « netier et buer (nettoyer et laver) les aornemens de le capielle, aller querre (chercher) le porée de potage, cuire le potage, dreschier les esquielles (écuelles) à heure accoustumée, ramoner le maison, aller querre à boire pour les dixts

anchiens, s'il leur plaïct, écurer (récurer) les vaisseaux de la cuisine et allumer le feu à l'heure introduite ».

Les *Anciens Bourgeois* assistaient aux funérailles, portaient les morts, comme ils le font encore, et recevaient salaire de ce chef.

Une autre fondation, *celle de Sainte-Arrache*, fut instituée en 1291 pour servir à recevoir « povres femmes sans barons (sans maris), veuves ou demiselles de bone renommée, de Tournai, de quarante ans et plus ». Les échevins en furent nommés administrateurs et collateurs.

Le local de cette fondation est aujourd'hui au Béguinage. L'ancien local (sur le quai Notre-Dame) possédait une chapelle en l'honneur de la sainte patronne, spécialement invoquée contre... la colique.

Les *pourvues S^{te} Arrache* payaient 36 sous d'admission, 2 gros par tête à leurs compagnes pour bienvenue et 14 deniers au sergent de l'échevinage. Elles recevaient annuellement 50 fagots, 2 rasières de braises, 1 de *charbon de herechon* (bois), 2 *blancs wastelets* à la Noël, 2 à la S^t Jean, 20 deniers aux fêtes *dato*, une rasière de blé etc. Elles avaient part aux « enseignes » de Notre-Dame.

La coutume des *enseignes* est une des plus anciennes de Tournai : en carême, aux Avents, on distribuait aux pauvres des potages, des pains, des harengs ; aux funérailles des gens aisés, c'étaient des miches. Les noms des indigents qui avaient droit à ces aumônes étaient inscrits sur un tableau, « enseigne », placé à l'entrée de chaque église. De là cette locution encore usitée de nos jours par les pauvres de Tournai : « donner l'enseigne ». On ne donne plus aujourd'hui l'enseigne que très rarement et seulement à l'occasion de funérailles. Ce sont alors des bons de pains que l'on distribue, parfois des bons de charbon, voire même de viande.

(A continuer)

JOS. HOYOIS.





LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN

PAR

J. BARBEY D'AUREVILLY

(chez Frinçine. Paris.)



VOICI que la voix d'un des critiques les plus autorisés s'élève à son tour contre les débordements insensés du théâtre moderne. Quand on prend en main un volume de Barbey d'Aurevilly, on doit nécessairement s'attendre à de l'originalité puisante, et de fait, cela ne manque jamais. C'est que Barbey d'Aurevilly est un écrivain de race, nullement habitué à entortiller sa pensée ou son style, lorsqu'il s'est fait une opinion sur les hommes ou sur les choses. On lui a cependant reproché avec raison, quelques tendances au paradoxe et une vivacité telle, dans ses attaques acerbes, qu'elle lui a fait commettre, ça et là, des injustices flagrantes à l'adresse d'écrivains qui commandent le respect, ou du moins l'impartialité à leurs juges.

C'est donc au théâtre que Barbey d'Aurevilly s'en prend aujourd'hui avec la verve endiablée et la crânerie qu'on lui connaît. Quels massacres de pièces de théâtre ! Quelles exécutions capitales de dramaturges modernes !

« Je vous plains de tomber dans ses mains redoutables. »

Et notez que ce sont les meilleurs eux-mêmes qui ne trouvent pas grâce devant Barbey d'Aurevilly. On aurait cru, je ne sais pourquoi cependant, mais telle est la force de l'habitude, on aurait cru que les noms de Dumas père et fils, de V. Sardou, d'Emile Augier défiaient toute critique. Eh bien ! lisez Barbey d'Aurevilly, et vous les verrez, moins heureux que les faucheurs de Perrault, hachés menu comme chair à pâté. Seul Félicien Mallefille est quelque peu épargné dans cette vaste hécatombe.

Mais ne nous arrêtons pas à des noms.

La préface du livre est une déclaration nette. Et tout d'abord Barbey d'Aurevilly, c'est habituel chez lui, n'hésite pas à appeler les choses par leur noms et en quatre lignes il vous juge le théâtre d'aujourd'hui, en homme qui s'y connaît :

« Il y a, dit-il, dans les mœurs de ce temps, un « phénomène qui va tous les jours grandissant davan-
« tage, et qui, présentement, touche au monstrueux. C'est
« ce qu'on peut appeler l'*histrionisme*, ou l'amour du
« théâtre et des choses de théâtre. »

Le théâtre, c'est le *tyran moderne*, c'est le seul despotisme dont personne ne se plaint. Les gouvernements eux-mêmes ont pour lui des faiblesses inexplicables, et jusques à des tendresses ridicules qui laissent dans les budgets des traces profondes.

Il est bien à remarquer que ce n'est ni au point de vue moral ni au point de vue religieux que Barbey d'Aurevilly juge le théâtre, c'est uniquement au sens littéraire.

« Tous les moralistes un peu profonds, dit-il, et, « en particulier, les Pères de l'Église, se sont inscrits
« en faux contre les spectacles au point de vue de la
« moralité humaine et des symptômes de décadence

« que l'amour effréné du théâtre accuse toujours chez
« les nations; mais *c'est là une thèse épuisée d'évidence,*
« à laquelle il serait fastidieux de revenir. »

Inutile donc de rééditer la célèbre lettre de Bossuet au Père Caffaro et les *Maximes sur la Comédie*; le côté religieux de la question a été entendu et est jugé.

La Littérature elle-même, celle qui devrait être la vraie et l'incorruptible, a des complaisances incroyables pour sa fille bâtarde, la littérature de théâtre. On accorde de nos jours une importance ridicule aux reporters de théâtre. On se passera facilement d'un critique sérieux, qui tiendra le public au courant des livres à idées fortes et saines; mais un faiseur de chroniques théâtrales trouvera larges ouvertes devant lui toutes les avenues des bureaux de rédaction.

Le journal s'est donc fait le continuateur du théâtre, et cela avec un manque de discernement vraiment pitoyable.

L'idolâtrie publique, entretenue par la presse, est devenue en outre la grande complice.

Dans son ardente protestation contre le théâtre en général, Monsieur Barbey d'Aurevilly devait pourtant rencontrer les ombres vénérées des grands créateurs de la scène, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Shakespeare et Caldéron, Corneille et Racine, Molière et Beaumarchais.

Mais..... respect à ces glorieux du passé!

Aucun de ceux d'aujourd'hui ni d'hier ne les rappelle, même de loin; aucun n'a mis un chef-d'œuvre nouveau sur la scène.

Cette satisfaction une fois donnée aux grands tragiques et à leurs appréciateurs, Barbey d'Aurevilly se trouve à l'aise pour s'exprimer sur leur compte avec sa franchise native.

Soit! ils sont grands; soit! ils sont inimitables! mais « n'auraient-ils pas gardé leur génie plus grand, « en ne se pliant pas aux règles étroites et uniformes « du théâtre, et, ce qui est bien pis, aux goûts toujours « grossiers et aux passions toujours bêtes des publics « les plus spirituels!... Pour mon compte, à moi, je « ne serais pas embarrassé de prouver que les fautes « reprochables aux œuvres de ces hommes qui furent, « après tout, les maîtres dans l'art dramatique, vinrent « du théâtre et non pas d'eux ».

Barbey d'Aurevilly plaint Shakespeare et surtout Molière d'avoir sacrifié aux appétits souvent grossiers du spectateur, ou du moins, à ses goûts peu délicats.

Voilà ce qui met l'art dramatique au-dessous de toutes les manifestations de la pensée. C'est la nécessité, vaille que vaille, de se plier aux exigences populaires et même populacières.

Barbey assimile heureusement l'art dramatique à l'architecture. Ce sont deux arts composites; d'une part l'harmonie de la statuaire, du dessin, de l'ornementation, de la géométrie; de l'autre, c'est le concours des acteurs, des chanteurs, des figurants de toutes sortes et des décors. Trop souvent les ressources matérielles ne font qu'aider aux indigences de la pensée.

L'auteur déplore, à la fin de sa préface, le peu de sérieux des critiques de théâtre, à une époque où la rigueur ne serait que justice. C'est cette œuvre de raison et d'équité que Barbey d'Aurevilly entreprend et mène à bonne fin dans son intéressant livre *Le Théâtre Contemporain*.

A. C.





LES MOINES

DE EM. VERHAAEREN.

LA poésie semble avoir perdu parmi nous de son autorité et de son prestige. On ne voit plus guère le livre de poésie briller à la place d'honneur sur la table du salon, dans la chambre commune de la famille. Hormis ceux qui aiment la poésie au point de la cultiver à l'occasion, peu de gens aujourd'hui, même lettrés et délicats, achètent des volumes de vers. Qui a enlevé à la poésie son auréole? Certes notre siècle, trop positif, trop ennemi de l'idéal, est le grand coupable; mais est-il le seul? Les poètes n'ont-ils pas contribué aussi en choisissant mal l'objet de leurs chants ou en adoptant une forme étrange, à éloigner de la Muse les générations nouvelles? Ces deux causes ont peut-être réagi l'une sur l'autre, et les poètes se voyant trop dissemblables d'avec leur temps, se sentant repoussés par lui, se sont repliés sur eux-mêmes et ont formé entre eux comme une caste d'incompris et d'illuminés. L'école décadente et pessimiste nous offre ce spectacle; ses adeptes cherchent toute leur inspiration dans les fibres, hélas! presque toujours malades, de leur propre cœur : et les vagues pensées, les douloureuses sensations trouvées là, ils les revêtent d'une forme absolument personnelle et fantaisiste qu'il leur suffit de comprendre et de goûter seuls.

N'est-ce pas un fait déplorable autant qu'étonnant que notre pays, si sage en toutes choses et si respectueux des traditions, ait vu naître précisément en ceux qu'on nomme les « Jeune-Belgique » un des groupes les plus fougueux et les plus compacts de cette nouvelle école? Le public n'a-t-il pas ici un reproche à se faire, et n'est-ce pas un peu son indifférence qui a poussé tant de talents réels à s'unir loin des sentiers tracés pour aller à l'inconnu et se fourvoyer ensemble?.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, nous voulons saluer aujourd'hui avec sympathie et examiner avec impartialité une œuvre poétique sortie de la jeune école belge. Félicitons d'abord l'auteur d'avoir trouvé cette fois une inspiration morale. C'est après les grossièretés voulues des « Flamandes » que M. Emile Verhaeren nous donne ses « Moines ». Ce sujet-ci, hâtons-nous de le dire, n'est pas traité partout de la manière réellement religieuse et digne qu'il eût fallu : la vérité non plus n'est pas la qualité dominante; mais l'admiration, même purement poétique, de l'auteur pour les moines, est un sentiment élevé que l'on constate avec plaisir chez l'ancien élève des jésuites.

Les Moines! Après le Christ et après l'Eucharistie il n'est point de sujet plus sublime. Les moines, c'est l'élite du catholicisme qui représente lui-même l'élite de l'humanité. M. Verhaeren a certainement vu et senti la grandeur du moine : il n'insiste point, il est vrai, sur la source de cette grandeur qui est l'union parfaite avec le Christ par les vœux de religion, mais sa qualité de poète lui donnait le droit sans doute de ne s'occuper que de ce qui se voit et se sent, des vertus du moine manifestées dans sa vie du cloître et dans la vie sociale. Aussi, tout en reprochant à M. Verhaeren les couleurs outrées ou fausses dont en beaucoup d'en-

droits il peint ses héros et la conclusion finale de son livre (sur laquelle nous reviendrons), lui accorderons-nous pour l'ensemble de son inspiration des éloges sincères.

Écoutons avec quelle ardeur dès ses premiers vers il s'adresse aux moines :

« Je vous invoque ici, Moines apostoliques,
 Chandeliers d'or, flambeaux de foi, porteurs de feu,
 Astres versant le jour aux siècles catholiques,
 Constructeurs éblouis de la maison de Dieu;

 Vitraux avivés d'aube et de matin candides,
 Vases de chasteté ne tarissant jamais,
 Miroirs réverbérant comme des lacs lucides
 Des rives de douceur et des vallons de paix;

 Clairons sonnans le Christ à belles claironnées,
 Tocsins battant l'alarme à mornes glas tombants,
 Tours de soleil de loin en loin illuminées
 Qui poussez dans le ciel vos crucifix flambants. »

L'ouvrage est une suite de tableaux, de méditations, d'apostrophes d'un souffle large et d'un caractère moitié lyrique, moitié épique, qu'entrecouperont des pièces plus courtes intitulées *Croquis de cloîtres* et *Soirs religieux*.

Parmi les morceaux de la première catégorie il en est que nous n'aimons pas du tout, et qui choquent ouvertement toute vérité et toute convenance, par exemple le « Moine Epique », le « Moine Sauvage » et surtout les « Fêtes monacales » ; dans presque tous les morceaux il faudrait signaler, à côté des défauts du style, des idées déplacées, contraires ou injurieuses au vrai caractère des moines, comme les idées d'orgueil et de bataille qui reviennent constamment et conviennent précisément si peu — l'histoire l'affirme autant que la raison — aux disciples du Crucifié et du Dieu de paix. Reconnaissons d'autre part que dans presque tous aussi étincel-

lent des beautés véritables. Passons en revue ces morceaux où nous trouvons à faire la part de l'éloge et citons-en quelques vers, de préférence les meilleurs.

Dans une « Vision » le poète voit la procession des Moines qui depuis dix-huit cents ans marchent vers l'Hostie, placée au fond du temple assis sur une montagne.

« Et tous s'en vont ainsi vêtus de larges voiles
Comme des marbres blancs qui marcheraient la nuit :
Qu'il fasse aurore ou soir une clarté les suit
Et sur leur front grandi s'arrêtent les étoiles.
Et parvenus au temple ouvrant au loin son cœur
Dans un recourbement d'ogives colossales,
Ils tombent à genoux sur la splendeur des dalles
Et jettent vers leur Dieu tout le sang de leur cœur. »

Les « Crucifères » sont grandioses :

« C'est eux, la voix, le cœur et le cerveau du monde. »

Ils sont exagérés aussi, surtout comme inquisiteurs. Puis ce titre de « Crucifères » désigne-t-il les moines en général ou un Ordre en particulier? C'est à deviner, et le poète n'a pas eu sans doute d'intention certaine en l'adoptant.

Nous aimons bien le « Moine Doux » et tout autant le « Moine Simple » :

« Ce convers recueilli sous la soutane bise
Cachait l'amour naïf d'un saint François d'Assise.
Tendre, dévotieux, doux, fraternel, fervent,
Il était jardinier des fleurs dans le couvent.
Il les aimait le simple avec toute son âme...
Au temps de Mai....
Il étalait sa joie intime et son bonheur
A parer de ses mains l'autel, pour faire honneur
A sa douce dame et mère sainte Marie,
Patronne de son cœur et de sa closerie.
Il ne songeait à rien...
Qu'à lui tendre son âme entière à respirer,
Rose blanche, si frêle et si claire et si probe
Qu'elle semblait n'avoir connu du jour que l'aube

Et qu'au soir de la mort....
 Le parfum, exhalé dans un soupir dernier
 Serait depuis longtemps connu du ciel entier. »

« L'Hérésiarque » Luther

« Damné sombre et fatal, que Satan ronge et mord,
 Lépreux moral, chauffant contre sa peau la mort. »

offrait à M. Verhaeren un personnage en rapport avec son goût de peinture violente; il devait ici moins qu'ailleurs forcer le sujet pour trouver de l'horrible : cependant les couleurs et les expressions dépassent la mesure en hardiesse.

La pièce « les Cloîtres » fait l'histoire des Moines en deux tableaux et une conclusion. Nous voyons d'abord l'époque féodale, où la grandeur monastique revêt un grand éclat extérieur;

« Ils tronèrent pareils, les cloîtres lumineux,
 Jusqu'aux jours où les vents de la Grèce fatale
 Jetèrent brusquement leurs souffles véneneux
 A travers la candeur de l'âme occidentale.
 Le monde émerveillé s'emplit d'esprit nouveau.
 Mais les moines soudain grandirent à sa taille;
 La puissance monta des bras à leur cerveau :
 Eux qui jadis, géants d'orgueil de la bataille,
 Passaient, pennons au vent, dans les rouges assauts,
 Se dressèrent géants d'étude et de pensée. »

Voilà donc la 2^e période de l'histoire monacale.

« Tels se maintinrent-ils — et rien de leur orgueil
 N'était depuis mille ans descendu de leur tête. »

Mais aujourd'hui, dit le poète,

« Dans le dédain, c'est à jamais qu'ils sont défunts,
 Qu'ils sont couchés, qu'ils sont endormis dans leurs coules,
 Qu'ils sont les morts, les morts sans cierges, sans parfums,
 Sans pleurs, les morts géants insultés par les foules. »

Et il termine par ces deux vers :

« Pauvres moines! — ou Dieu vous a-t-il consolés
 « Et donné votre part de ciel et de lumière? »

Oui, sans aucun doute, Dieu dans les consolations intimes du cloître dédommage amplement les moines de l'oubli et des outrages du monde moderne.

Écoutez dans l'apostrophe *Aux Moines* ces vers, tout à fait beaux parce qu'ils sont justes en même temps que forts :

« Moines grandis parmi l'exil et les défaites,
Moines chassés mais dont les vêtements vermeils
Illuminent la nuit du monde et dont les têtes
Passent dans la clarté des suprêmes soleils. »

Le *Moine féodal* gardant mais au service du Christ quelque chose de la fierté rigide de son rang, n'est pas pour nous trop déplaire :

« Ils sont les gardiens blancs des chrétiennes idées,
Qui restent au couchant sur le monde accoudées ;
.....
Et jusqu'au bout leur foi luira d'un feu vermeil
Comme un monument d'or ouvert dans le soleil. »

Une Estampe nous semble une pièce assez bien réussie, originale et attachante :

« Le corps émacié sous des voiles ballants,
La couronne de fer et d'or mordant la tempe,
L'impérière (?) la mort règne dans une estampe,
Noire d'usure et d'ombre et vieille de mille ans. »

Cette estampe de la mort ornait jadis une hôtellerie de cloître où logeaient des pèlerins :

« Que de regards avaient passé sur cette image !
Que de baisers chrétiens et de pleurs pénitents,
Sur le macabre et grand squelette, à qui le temps
Avait donné le ton d'un rugueux étamage !
.....
Oh ! les bouches en feu qui l'aimeront encor,
Les innombrables mains qui de leurs doigts d'argile
L'attoucheront, avec un tremblement fébrile,
Et qui toutes seront mortes, avant la mort ! »

Les deux pièces intitulées *Méditations* et l'apostrophe à la *Mort chrétienne* sont empreintes du plus pur sentiment religieux :

« Heureux, ceux-là, Seigneur, qui demeurent en toi,
 Le mal des jours mauvais n'a point rongé leur âme,
 La mort leur est soleil et le terrible drame
 Du siècle athée et noir n'entame point leur foi. »

La seconde méditation est croyons-nous la meilleure pièce du recueil ; c'est la seule où nous ne trouvons ni inexactitude de pensée ni aucun trait de mauvais goût positif à reprendre.

La pièce à la mort chrétienne renferme ce vers :

« O mort qui fait la vie ! ô mort, qui fait les saints ! »

et se termine par cette strophe d'une belle simplicité biblique :

« Le juste ne craint pas ta fidélité sombre,
 Il regarde au delà des horizons flottants :
 Que sont les ans ? une ombre errant après une ombre
 Dans le brouillard trompeur de l'espace et du temps. »

Dans *Quelques Moines* le poète demande :

« De quels horizons noirs ou de quels lointains d'or
 Accourez-vous au seuil du cloître aride et terne,
 Grands ascètes chrétiens qui seuls tenez encore
 Debout, votre Dieu mort, sur le monde moderne ? »

et il montre quatre convertis. Le premier a quitté une vie de fêtes et de voluptés, le second une vie d'orgueil scientifique. « Et toi », dit-il au troisième,

... « tu fus conquis par l'immobilité
 Et le vide du cloître et les poids de silence
 Qui pesant sur le cœur lèvent la volonté.
 Les hommes te lassaient avec leur turbulence. »

Le quatrième avait été soldat, brillant soldat ;

« Maintenant les combats sont choses de naguères
 Et ta vie a changé comme un fleuve de cours ; »

il est devenu simple frère sans doute, car il garde les troupeaux ;

« Tu laisses la nature. . . .
 Entrer avec son calme et sa douceur en toi ; »

mais le souvenir du passé le hante encore :

« Pourtant, quand tu reviens, le soir, vers l'oratoire
Et que dorment déjà les étables, parfois
Un clairon très lointain sonne dans ta mémoire
Le défilé guerrier des choses d'autrefois,
Et ton esprit s'échauffe à ces soudains mirages
Et tes yeux, réveillés de leur claustral sommeil
Suivent longtemps, là-bas, la charge des nuages,
Qui vont, les flancs troués des glaives du soleil. »

Ces huit vers ne sont-ils pas magnifiques?

Les *Matines* et les *Vêpres*, espèces de litanies où les vers tombent deux à deux, coupés non seulement par la disposition typographique comme dans d'autres pièces mais aussi par le sens, produisent assez bien la double impression, joyeuse ou mélancolique, voulue par le poète. De même l'*Agonie de Moine*. D'ailleurs il est là comme presque partout des expressions ou des idées choquantes. Quant au *Cimetière* on s'y attendait à une fin plus sérieuse et plus élevée.

Venons-en maintenant aux pièces de la 2^{de} catégorie.

Voici un *Soir religieux* où :

« Flottent au son du vent des formes de fantômes
Qui rasant les gazons de leurs pieds suspendus; »

ce sont les anges qui descendent cueillir

« Dans les plaines de l'air muet, le lys dormant,
Le lys surnaturel qui fleurit la légende. »

.....
Et tel est le silence éclos autour du cloître
Et le mystère épars autour de l'horizon
Qu'ils entendent la pure et belle floraison
Du pâle lys d'argent sur les montagnes croître. »

Voici un autre *Soir* où :

« Sur l'horizon plus rien ne marque si ce n'est
Une allée infinie et géante de chênes,
Se prolongeant au loin jusqu'aux fermes prochaines
Le long des champs en friche et des coins de genêt. »

L'imagination du poète voit dans ces deux rangs d'arbres, deux rangs de moines processionnant

« Vers leur Dieu dont l'azur d'étoiles s'ensemence
Et les astres, brillant là haut sur leur chemin
Semblent les feux de grands cierges tenus en main
Dont on ne verrait pas monter la tige immense. »

Cette image est hardie, mais à notre avis elle est belle et bien rendue.

Citons cette chute d'un sonnet :

« L'âme des jours anciens a traversé la pierre
De sa douleur, de son encens, de sa prière
Et resplendit dans les soleils des ostensoirs.

Et tel avec ses toits lustrés comme un pennage
Le temple entier paraît surgir au fond des soirs
Comme un châsse énorme où dort le moyen âge. »

Le dernier vers est superbe.

Les *Croquis de Cloître* sont des sonnets descriptifs. La poésie claustrale, faite tantôt de silence et tantôt de chants, s'y manifeste avec son charme pénétrant et indéfinissable. C'est surtout et avec raison le calme qui impressionne le poète. L'intérieur d'un cloître! c'est là un sujet par lui-même si pur et si suave que l'auteur n'a guère pu y faire entrer les détails grossiers ou désagréables sur lesquels par sa tendance habituelle il appuie ailleurs. Voici par exemple un sujet bien vulgaire, le vestiaire, traité avec noblesse (que M. Verhaeren le naturaliste ne prenne pas cet éloge pour une injure!)

« Les coules restent pendre à l'abandon. Leurs plis
Solennellement droits descendent des murailles
Comme des tuyaux d'orgue et des faisceaux de lis,
Et les derniers soleils les tachent de médailles. »

Ceci est un tableau pris sur le vif, et bien religieux :

« Et de large et de long des couloirs clairs et sombres,
Tantôt dans la lumière et tantôt dans les ombres
Avec un bruit frôlant de coules et de pas,

Des moines recueillis vont, se croisent, s'effacent...
Et tous prient Dieu les uns pour les autres et passent
Et tous s'aiment en lui, ne se connaissant pas. »

Le trait final peut être vrai au moins pour des trap-
pistes.

La *Rentrée des Moines* qui tient le milieu entre
les pièces descriptives et les morceaux à grand effet
renferme des vers très-hardis, très-recherchés, très-« déca-
dents » en un mot, comme ceux-ci :

« Brusques sonnent au loin des tintements de cloche
Qui cassent du silence à coups de battant clair
Par dessus les hameaux, jetant à travers l'air
Un long appel qui long parmi l'écho ricoche. »

et d'autres aussi peu naturels, quoique tout à fait
naturalistes, que nous préférons ne pas citer.

Disons un mot maintenant de la dernière pièce
du recueil où le poète a mis, avec toute sa vive
imagination, tout son cœur. La description du temple
de l'Art est belle et grandiose; l'accent de la pièce est
chaud et sincère. Mais nous regrettons que pour terminer
un ouvrage, si chrétien malgré les défaillances, l'auteur
s'arrête et insiste sur cette idée que les moines finiront
avant l'Art et qu'il ne reste dès à présent que celui-ci

« Pour tenter un cerveau puissant et solitaire. »

Nous sommes d'avis que la Religion en nos jours
autant et plus que jamais est l'idéal le plus digne de
nos aspirations et la réalité seule capable de les satis-
faire. Le Catholicisme — car il ne pourrait s'agir du
Protestantisme, religion incomplète et stérile — peut
être aujourd'hui comme hier l'objet où se concentrent
toutes les affections et tous les enthousiasmes d'une âme,

et il demeure le phare où doivent se fixer nécessairement, sous peine d'errer toujours dans une nuit sans aurore, les regards de l'intelligence humaine. L'art mérite certainement d'avoir ses amants jaloux et passionnés : mais ceux-ci ne peuvent oublier qu'il est quelque chose de plus élevé et de plus essentiel pour eux comme pour tous les hommes, à savoir la Religion. L'Art, si vous le voulez, c'est une couronne précieuse, étincelante des joyaux les plus riches : pour produire tout son effet, elle doit être posée et la Vérité chrétienne est le seul front digne de la recevoir. Si vous prétendez tenir la couronne suspendue dans les airs sans appui et sans destination, vous voulez une impossibilité et un nonsens ; et si vous en couronnez au hasard tantôt la Vanité, tantôt la Volupté, tantôt même l'Athéisme, vous la dégradez en la profanant. La Religion doit donc être la base, le soutien de l'inspiration poétique. Elle peut aussi en être l'objet direct, et M. Verhaeren lui-même le prouve par son livre, auquel la pièce finale donne une conclusion si peu attendue. Plus la Poésie se rapproche du Catholicisme qui est son foyer naturel, plus elle devient pure et forte : pour la première fois M. Verhaeren a abordé un sujet chrétien, et pour la première fois il a trouvé quelques chants solides et beaux !

Quant à dire que les Moines ne comprennent plus rien à notre temps et à supposer qu'ils disparaîtront bientôt

« Au pas religieux d'un long cortège errant »

il suffit d'opposer à cette mélancolique affirmation la parole du Christ : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Oui, Jésus-Christ est à travers tous les temps et sera jusqu'à la fin avec son Église : et les Moines, c'est-à-dire ces hommes s'unissant pour la pratique parfaite des Conseils évangéliques,

forment une partie essentielle, la meilleure et la plus vitale, de ce corps mystique du Seigneur. Ils ne finiront donc que lorsque l'Église elle-même finira ici-bas dans sa forme actuelle pour se transformer et devenir là-haut l'assemblée triomphante des élus.

Le style de M. Verhaeren — car il est temps de l'appécier brièvement après avoir insisté sur le fond — frappe de prime abord par sa force mais plus encore par son étrangeté. Ce sont des épithètes violemment accolées entre elles ou à des substantifs qui les repoussent, des mots nouveaux ou pris en dehors de tout sens traditionnel : de ce mélange formé au hasard par l'imagination échevelée du poète jaillissent en assez grand nombre des traits heureux, mais se dégage une impression d'ensemble qui ne doit guère charmer que que les vrais « décadents », admirateurs de parti-pris du heurté et du baroque. Si c'est ainsi que les « Jeune-Belgique » prétendent renouveler la poésie et s'imposer à l'indifférence du public, ils se trompent : la raison chez nous comme partout et aujourd'hui comme au temps de Boileau garde ses droits, l'imagination et la fantaisie ne peuvent prendre impunément le pas sur elle; d'autre part si une certaine hardiesse d'expression est permise, elle ne peut aller jusqu'à l'audace et au mépris avec lesquels M. Verhaeren traite la langue.

Quant au vers en lui-même, il est richement rimé et d'une sonorité harmonieuse : mais nous ne trouvons pas qu'il gagne à la suppression si fréquente d'une césure régulière ou même de toute césure. Est-il possible par exemple de lire d'une manière agréable, si l'on veut respecter le sens, un vers comme celui-ci :

« Et s'étendent sur les tombes en blanc suaire? »

Nous signalons à M. Verhaeren comme une distraction des plus étonnantes ou plutôt comme une impardonnable coquille d'impression *porche* rimant avec *ombre* dans ces vers :

« Et quiconque franchit le silence du porche
N'aperçoit rien, sinon, au fond, à l'autre bout
Une lyre d'airain qui l'attend là, debout,
Frémissante, parmi les ébènes de l'ombre. »

Pour avoir la rime il suffisait de dire par exemple :

« Et quiconque franchit le seuil muet et sombre. »

En résumé nous croyons que si M. Verhaeren visait moins à l'extraordinaire, il atteindrait mieux le beau qui est inséparable du juste. L'imagination est la qualité maîtresse de notre poète, elle est chez lui vraiment vigoureuse et riche : malheureusement les principes de l'école qu'il suit ne lui apprennent pas à la brider sagement. Qu'il rompe désormais avec cette prétendue école — qu'il a, il est vrai, contribué à fonder ; qu'il soit à lui-même... et au bon sens puisé dans l'esprit national et dans le souvenir de sa propre éducation. Il serait alors aussi mieux goûté du public, et la faveur de celui-ci le soutiendrait et l'aiderait à faire de nouveaux progrès.

Qu'il continue enfin à puiser ses inspirations aux sources chrétiennes, et tout naturellement il quittera les basses régions du naturalisme et montera jusqu'à ces hautes sphères où l'imagination s'épure, où le cœur se dilate et où la poésie devient l'aîle emportant l'âme vers Dieu.

JEAN CASIER.







LE SALON DE PARIS.

CORRESPONDANCE.

LE Salon de peinture de 1887 est-il ou n'est-il pas inférieur à ceux des années précédentes? Cette question paraît préoccuper bien vivement les visiteurs, et la mode est, cette année, d'affirmer qu'il n'y a rien de bon. La critique me paraît sévère, et il me semble plus juste de dire qu'il n'y a rien de saillant ni en bien ni en mal. On ne s'aborde pas en disant : avez-vous vu le tableau de X, ou la croûte de Z. Il n'y a pas une toile qui s'impose et cependant, à part quelques rares défaillances, les envois des peintres en renom ne me semblent pas inférieurs à ceux des années précédentes. Seulement on abuse un peu des expositions à Paris, et le public blasé trouve très-fatigante, et de fait elle l'est, cette visite à plus de 2,500 tableaux, que la plupart voient en une fois.

Je n'abuserai pas non plus de la patience du lecteur, et je ferai, le plus rapidement possible, cette promenade artistique, m'arrêtant au hasard devant les tableaux qui me frapperont, sans souci de leur ordre ni des indications du catalogue. Je n'essaierai pas davantage de classer les peintres ou leurs tableaux par catégories : les artistes ont de nos jours la prétention

de reproduire tout ce qui les impressionne et ils abordent tous les genres, — avec plus ou moins de succès.

Quand on a gravi les marches du grand escalier, on se trouve en face de l'immense panneau de Puvis de Chavanne. Ce que beaucoup ignorent, c'est que la première manière du peintre a été toute différente de celle qu'il a adoptée depuis quelques années. Il a au musée d'Anvers des peintures décoratives d'un coloris assez puissant, et d'une grande pureté de lignes; du reste les croquis qu'il exposait naguère aux beaux arts, auraient pu être signés par un des vieux maîtres. Le dessin de sa décoration pour la Sorbonne est, comme celui de ses dernières œuvres, raide, anguleux et d'un archaïsme voulu, et ceux qui connaissent sa coloration grise et terne, n'auront pas de peine à se figurer le tout achevé. Ce ne sera pas sans grandeur ni sans poésie; mais je doute que ce soit très-gouté du public.

La médaille d'honneur a été décernée à Cormon. Assurément c'est tout l'œuvre du peintre, et non pas seulement le tableau des *vainqueurs de Salamine*, qui lui a valu cette récompense. Je cherche en vain dans sa toile de cette année, cette peinture très-puissante et très-personnelle, à laquelle il nous avait habitués, cependant la couleur en est fort agréable; il a aussi retrouvé son secret du mouvement perpétuel, et ses grecs d'aujourd'hui comme ses fils de Caïn, marchent avec un entrain endiablé.

Duez a fait quelquefois de bien jolis éventails. Je voudrais voir son paysage de cette année réduit à ces petites dimensions. Pourquoi faut-il une aussi grande toile pour trois vaches, deux pommiers, un bout de mer et un coin de pré? Et quel pré! le vert le plus intense,

le plus criard, tranchant brutalement sur une eau argentée. Oh! par exemple le fond est délicieux, et l'on ne peut se lasser de regarder cette mer, qui va se perdre si loin, si loin dans le brouillard et le ciel gris. Les flamands et les hollandais donnaient en général à leur sujet un cadre bien plus restreint, sachant que beaucoup de scènes y gagnent en intérêt et en intimité. Dans toute l'exposition de Millet où le tout Paris s'est pressé le mois dernier, il n'y avait pas une toile atteignant deux mètres. Cette importance exagérée donnée à un sujet suffit quelquefois pour en faire disparaître tout le charme, et je dis que Gilbert aurait bien mieux fait de ne pas peindre grandeur nature son coin de marché à l'automne. Toutes ces volailles plumées, qui montrent leurs ventres jaunes et leurs cous sanguinolents, ces lapins dépotés sont très désagréables à voir à cause de leur taille exagérée.

Un Teniers agrandi, n'aurait, je crois, rien de bien séduisant, témoin ce repas de noce, grandeur nature, œuvre d'un peintre très-habile, je le reconnais, mais par trop réaliste. Pourquoi dépenser ainsi son talent pour une chose si banale et si commune. — Un jeune peintre, M. Nozal, a traité absolument le même sujet que Duez et s'en est tiré avec un rare bonheur.

Clairin a été moins bien inspiré par son sujet : *la veillée des funérailles de Victor Hugo* : tout est noir, tout est sale. Les deux gardes à cheval, placés de chaque côté du catafalque, semblent s'être barbouillés de suie. Je trouve leurs chevaux aussi morts que le mort lui-même, et, s'il n'y avait quelque chose d'assez grandiose et d'assez théâtral on aurait peine à retrouver la main de Clairin.

Signalons encore dans le Salon carré deux jolis paysages de Damoye, une vue de marais et des champs en automne.

L'entrée au couvent de M^{lle} Rougier est fort spirituelle, et rien n'est plus drôle que les petites mines boudeuses des fillettes, que l'heure de la classe arrache au parloir. Le paysage de Normann est loin de valoir ses fiors de Norwège si remarqués au salon de 1886. C'est le même sujet; mais ses montagnes sont lourdes, ses chalets trop poussés reviennent en avant, et les vagues de la mer se succèdent avec une monotonie désespérante. Après ce qu'il nous avait montré on pouvait espérer mieux.

Le convoi de blessés de Protais est fort admiré. Je trouve très-juste d'impression cette longue file d'hommes et de voitures, qui serpentent à travers une étroite vallée et se perdent dans la brume. Il n'y a pas d'inconvénient à ce que le paysage absorbe tout l'intérêt; le peintre a même droit à nos remerciements pour nous avoir épargné la vue du sang et tous ces détails navrants, exploités par d'autres avec un réalisme outré. On a fait cette remarque que le Salon de 86 avait peint la misère sur toutes ses faces et sous le côté le plus répugnant. Était-ce l'écho de la gêne publique, du malaise général, il est permis de le penser. Cette année les bruits de guerre ont dû hanter le cerveau des peintres, car jamais on n'a vu autant de sujets militaires, dans la sculpture aussi bien que dans la peinture. L'Etat, il est vrai, a fait plusieurs commandes pour les salles d'honneur des régiments, ce qui explique en partie ces charges de cavalerie, dont on nous accable. Mais il n'y a pas que des batailles : ce sont des épisodes des manœuvres, des scènes de la vie de caserne, et dans la sculpture, des groupes allégoriques, ayant trait à la revanche ou à la défense du foyer. N'oublions pas les nombreux bustes et portraits du général Boulanger.

Un des meilleurs tableaux de bataille, c'est très-

certainement *la charge de Reischoffen* d'Aimé Morot. Celle longue ligne de cuirassiers, penchés sur le cou de leurs chevaux, le sabre menaçant, emportés par l'allure effrayante de leurs montures, produisent un effet saisissant. Les peintres comme Delahaye, qui abusent de la photographie instantanée, pourraient se convaincre qu'avec des mouvements très simples et une grande sobriété de détails, on peut néanmoins arriver à un effet très-puissant. Peut-être le fond du tableau de Morot est-il par trop sacrifié, à dessein du reste.

Rien de plus poignant que ces deux petits êtres chétifs et grelottants, les yeux rougis par le froid, serrés l'un contre l'autre, sous de misérables hardes qui ne suffisent pas à couvrir leur nudité. Pauvres petites plantes étiolées auxquelles l'air et la lumière ont manqué ! Je ne ferai qu'un reproche à Pelez, c'est d'être trop vrai. Citons en passant le tableau de Réalier Dumas : *Bonaparte nouveau à l'École de Brienne* ; il ne lui manque qu'un peu plus de vie pour être excellent.

Décidément Rochegrosse ne répond pas à ce que le public attendait de lui. La réclame des journaux et des coteries est une arme très-dangereuse, qui se retourne quelquefois contre celui qu'elle voulait protéger. On l'a placé si haut, après son succès très mérité par *la mort d'Andromaque*, qu'il était désormais condamné à ne produire que des chefs d'œuvre. Sa *curée* du Salon de 1887 est généralement très-critiquée. C'est une scène peu intéressante, froide et nue. Les figures peu expressives des conjurés se détachent brutalement sur le marbre blanc de l'amphithéâtre ; les mouvements sont raides et parallèles. C'est le dernier acte d'un opéra ; on chante le chœur des conjurés et ceux-ci donnent en cadence et sans conviction leurs coups de poignard. Il a été plus heureux dans *la Salomé dansant devant Hérode* : c'est chaud,

harmonieux et vigoureux en même temps. Les détails du décor, partie grec, partie assyrien, sont fort intéressants, trop peut-être; car le pavé de mosaïque multicolore attire autant les yeux que le sujet principal. Enfin Rochegrosse est un chercheur, qui finira certainement par trouver sa voie.

Les pompiers ont beau être des hommes d'un admirable dévouement, souvent même des héros, comme ils l'ont prouvé récemment, leur casque ne fera jamais un très bon effet en peinture; et, malgré son réel talent, Renard ne réussira pas à les idéaliser, malgré cela son effet d'incendie est fort curieux.

On reproche à Chaplin d'avoir choisi un sujet aussi lascif; et de fait, est-il bien nécessaire de suivre ce qu'on appelle le courant, quand on a un tel talent et une telle réputation. Cette femme à demi-nue, rêvant tout éveillée sur sa couche, n'est pas une nouveauté : c'est sa rieuse du Luxembourg beaucoup plus..... décolletée. A part cette critique, on y retrouve toutes les qualités du maître : sa touche fine, délicate, vaporeuse, si admirée dans ses portraits de jeunes femmes. Non loin de là, je remarque un lever de lune sur des bruyères par Verstraete, très joli de couleur et d'inspiration.

Ne pourrait-on pas laisser de côté une fois pour toutes la *grève des forgerons* : le sujet me semble complètement épuisé. Il est vrai que c'est une occasion de faire des muscles puissants; mais, il y a des sujets plus amusants et plus nouveaux qui y prêteraient fort bien.

Il est fâcheux que Le Blant, le peintre attitré des scènes de la Chouannerie, soit si absorbé par ses illustrations, qu'il ne puisse plus nous rien donner. Bock nous en dédommage par un épisode des guerres

de Vendée. Charrette vient d'être blessé à la tête. Debout devant le portail d'une Eglise, le regard fier et triste, il semble attendre les balles des bleus, qu'on aperçoit à l'extrémité de la place, au travers de la fumée. De sa petite troupe il ne reste plus que quelques hommes, qui font encore le coup de feu; les cadavres des autres gisent sur les marches du parvis. Il est impossible de ne pas être ému devant ce drame rendu avec autant de sobriété que de talent. Bastien Lepage aurait pu être fier de son élève.

Après Cormon, c'est Tattegrain qui a eu le plus de voix pour la médaille d'honneur. On voit s'affirmer dans chacune de ses nouvelles œuvres, le talent du jeune peintre; pour la première fois c'est dans l'histoire qu'il est allé chercher son sujet : *les Casselois dans les marais de St Omer se rendant à merci au Duc Philippe le Bon*. Les vaincus pressés comme un troupeau de moutons, agenouillés dans la fange du marais, tête nue et nu-pieds, contrastent très-heureusement avec la troupe rangée en bataille de l'armée ennemie. La procession du Clergé s'avance vers le duc, luttant avec peine contre le vent qui s'engouffre dans les bannières, et la pluie qui tombe à torrent. Philippe le Bon, fièrement campé sur son cheval, et dominant toute la scène, attend les ambassadeurs de l'autre côté de la rivière, qui sépare les deux troupes. Je ne dis pas que toutes les attitudes, tous les mouvements soient rigoureusement exacts : dans toute chose il y a matière à critique; mais ici la critique ne peut s'adresser qu'au détail. Ce peintre, qui pousse l'amour de la vérité jusqu'à faire ses études en plein hiver par le vent et par la pluie, ne pouvait manquer d'arriver à une impression juste. Cette toile est une des plus admirées au Salon.

Il est agréable de rencontrer de temps à autre

une scène qui vous déride. Le vieux chasseur surpris par la pluie, de Denneulin, et ailleurs ce groupe d'héritiers assis devant un coffre fort, par Buland, sont des sujets qui reposent un peu de la peinture classique. J'en dirai autant de Béraud, toujours heureux et toujours vrai dans ses compositions. Le spectacle que nous offre la salle des pas-perdus au palais de Justice, est une scène reçue, comme on dit de nos jours : il faudrait plus de temps que je n'en ai pour analyser tous les groupes, ces avocats et ces clients, dont les attitudes, les gestes et les jeux de physionomie sont exprimés d'une façon si humoristique. La grande salle aux murs blancs est vue dans un jour très transparent et très tamisé : l'habileté extraordinaire avec laquelle Beraud rend la lumière du soleil et du gaz s'y retrouve tout entière.

Après nous avoir montré le mari, Benjamin Constant veut nous faire voir la femme. Sa Théodora, comme son Justinien, sont un succès de costume ; je veux dire que le costume est si merveilleux, qu'il absorbe un peu trop l'attention. Le peintre en effet n'a pas besoin de ces moyens artificiels pour se faire un succès, témoin son Orphée qui n'a que sa lyre pour tout vêtement.

Je vous signale une étude de fromage mou par Claude ; on en mangerait, c'est le cas de le dire. Mais sa toile est tellement empâtée, que son procédé est un milieu entre la sculpture et la peinture ; gare à la poussière. — Citons le tableau très amusant de Brispot ; une noce au village surprise en plein champ par l'orage, et plus loin une arrestation en Espagne, d'Aranda.

Gervex nous représente une malheureuse femme, sur laquelle le Docteur Péan est en train de faire une expérience. Il devrait y avoir une salle spéciale

pour ces sortes de sujets malpropres. J'ajouterai que ce monsieur en habit noir, entouré de carabins très-modernes, n'a pas du tout le charme de la leçon d'anatomie de Rensbrandt. Ceci s'applique aussi à l'immense tableau de Brouillet, représentant une clinique à la Salpêtrière. Non loin de là heureusement, se trouve *le passeur* de Baillard : un beau gaillard, transportant à l'autre rive sur ses robustes épaules, deux fillettes, qui rient aux éclats; ce sujet léger et gracieux repose agréablement les yeux.

Commerre a un fort bon portrait, notons le cas, il est rare.

Je ne comprends pas très-bien la charge de cavalerie le Lewis Brown : elle me rappelle assez les quadrilles à cheval, qui terminent souvent les représentations de l'hippodrôme. Les deux troupes, gelées sans doute par le froid de la Russie où la scène se passe, s'abordent avec aussi peu d'ardeur que s'il s'agissait d'une parade. Je ne parle même pas des chevaux jaunes et violets, auxquels il nous a habitués dans ses aquarelles. — Pourquoi Fournier n'a-t-il pas été récompensé pour son envoi de Rome? Le public s'en étonne.

Je reconnais qu'il manque bien à son œuvre un peu de vibration, mais, en trouvera-t-on beaucoup, qui soient conçues avec un sentiment plus vrai, plus profond, exprimé avec une plus réelle habileté? Les jeunes lui reprocheront certainement de sortir de la villa Médicis; mais le jury ne partage pas cette antipathie pour tout ce qui vient de notre école de Rome. Il faut reconnaître que la peinture classique n'est pas toujours amusante : témoin la Cléopâtre essayant des poisons par Cabanel. La belle Egyptienne, étendue sur des tapis aux dessins bizarres, regarde sans émotion,

en respirant le parfum d'une fleur de lotus, des esclaves qui se roulent dans les affres de l'agonie. Le spectateur non plus n'est pas ému. C'est fort bien peint, le dessin est irréprochable, les détails archéologiques soigneusement étudiés. C'est sans défaut, mais je l'ai dit : ce n'est pas amusant.

Il faut un Breton, comme Daguau Bouveret, pour rendre avec autant de vérité et de poésie un Pardon en Bretagne. Il y a du Memling dans les figures douces et tranquilles de ces petites bretonnes aux coiffes blanches, et, au charme des primitifs, Daguau Bouveret sait allier les qualités du réaliste. — Je ne dirai rien du portrait de Carolus Duran : une dame entourée de ses enfants. Le jour où leur talent n'est plus contesté, quand ils sont sûrs d'être bien accueillis par le public, certains peintres en prennent quelque peu à leur aise. Les enfants du portrait sont lourds, certains vêtements sont d'un bleu cru très-désagréable et tout l'ensemble manque absolument d'intérêt. Le peintre expose en même temps une très-belle étude de nu.

Jules Breton est un poète, et ses deux tableaux : *à travers champs*, et *la fin du travail*, sont une page de poésie. Plus idéaliste que Bastien Lepage, tout aussi vrai que lui, épris comme lui des scènes champêtres, il sait donner aux choses les plus vulgaires un charme inexprimable. Cependant je ne puis m'empêcher de regretter sa première manière, plus simple dans les moyens, plus sobre de détails, où la lumière ne venait pas s'attacher à chaque brin d'herbe et à chaque pli du vêtement. - Lhermitte, lui aussi, est fidèle à son genre. Ses faucheurs se reposant au milieu des foins coupés, ont eu un très réel et très-légitime succès. Je regrette seulement cette tendance moderne à placer l'horizon si haut, ce qui enlève de l'air et de la lumière, surtout

quand les lointains reviennent en avant, comme dans le cas présent. — Le sujet choisi par Dantan aurait valu à son tableau un succès de curiosité, si le succès ne lui était déjà assuré par son talent. L'idée est fort originale, et ce modèle que deux artistes sont en train de mouler est une des meilleures figures nues que nous ayions au salon.

Il est de mode de dire que Bouguereau fait de la baudruche, du cold-cream, de la crème fouettée. Je ne m'amuserai pas à discuter sa couleur, ce qui ne convaincrat personne, bien que la critique mondaine me semble un peu dure à son égard. On conviendra du moins que rien n'est plus gracieux, plus aérien et mieux dessiné que ses deux amours. Son portrait de jeune fille anémique me séduit beaucoup moins.

On se souvient de la folle, exposée l'année dernière par Deschamps. Cette tête, qu'il a mise à toutes les sauces, il la place cette année sur les épaules d'une femme, qui tient sur ses genoux un petit enfant nu; les paysans, qui l'entourent, regardent d'un air béat, la mère et l'enfant. Si je n'avais consulté le catalogue, jamais je ne me serais douté qu'il fût question du Sauveur nouveau né et de l'adoration des bergers. On appelle ça du réalisme, ce qui devrait être la recherche de la vérité; ce n'est que de la vulgarité. Pourquoi le peintre prend-il un sujet religieux, s'il ne voit dans la nuit de Noël que la naissance d'un enfant comme tous les autres, et comment ne comprend-il pas qu'en supprimant l'idéal religieux, il détruit tout le charme de la scène. A défaut de l'inspiration qu'il n'a pas, et qu'il ne pourrait faire passer dans son œuvre, ne devrait-il pas se pénétrer de la tradition, mettre dans son tableau au moins autant de sentiment que dans un groupe mythologique? — Je me permettrai d'adresser cette critique aux auteurs d'une

Sainte Cène, d'une autre Adoration des bergers, d'un Sermon sur la montagne, toutes toiles où le sens religieux fait complètement défaut.

Avez-vous vu un bon curé lisant son bréviaire sur un banc de son jardin? C'est la fin d'une chaude journée d'été; le vieux, fatigué de sa lecture, a fermé son livre, et ses yeux se promènent avec amour sur ses choux et ses dahlias. Tout est calme, pas un souffle de vent, et la fumée bleue des toits voisins monte tout droit vers le ciel. C'est signé Meslé: je ne connais pas cet artiste mais sa peinture est pleine d'harmonie et de sentiment.

Jules Lefebvre a deux portraits d'enfants; peut-être l'ensemble est-il un peu froid, un peu gourmé, mais c'est bien le dessin et la peinture savante du maître; sa manière fine et délicate dans la coloration et le modelé des chairs. C'est du Jules Lefebvre et du meilleur. — Décidément Henner a l'imagination peu fertile. Quand donc nous donnera-t-il autre chose que des études et ne pourrait-il pas les varier? Ceux qui ont vu son *Orpheline* de l'année dernière connaissent son Hérodiade du Salon de 87. C'est la même tête vue de profil; le vêtement est rouge au lieu d'être noir; l'année prochaine je m'attends à voir le dos. — On retrouve dans *l'agitateur du Languedoc* de Jean Paul Laurens, sa peinture solide, chaude et vigoureuse aussi bien que sa haine antireligieuse. Quoiqu'il en soit du sujet, le contraste entre le moine et ses juges, l'éclairage de la salle qui met dans une lumière éclatante le sujet principal, laissant apercevoir les fonds au travers d'un jour tamisé, l'harmonie des couleurs voyantes, la sobriété de la décoration, tout contribue à produire un effet très puissant.

Encore un tableau militaire : *une colonne d'infanterie dans une marche en avant*, par Roll. On peut se demander si c'est bien juste d'impression; de plus les

figures, les costumes aussi bien que le paysage sont bien gris, bien sales, bien monotones. J'aime beaucoup mieux *la charge à la bayonnette* de Hornis Roy, bien que certains personnages ne me paraissent pas absolument à leurs plans; peut-être aurait-il pu voiler un peu tout ce sang et ces blessures horribles sans nuire à l'effet.

Loustoneau peint à l'huile comme il peint à l'aquarelle : c'est la même facture très-léchée, très-proprette, très-habile. Comme Toulmouche et bien d'autres, il travaille pour le bourgeois, comme on dit dans les ateliers; et j'ajouterai, pour Goupil, qui reproduira certainement ses artilleurs faisant une expérience d'aérosation. Il y a un effet de lumière bien puissant dans *les moines* de Montenard, auxquels je reprocherai seulement un peu de dureté. Il est vrai que je ne connais pas comme lui les effets de ce soleil ardent du midi, qui découpe brutalement les silhouettes et les ombres et embrase tout ce qu'il touche. — Dans une gamme toute différente, mais sous un soleil non moins puissant, Monchallon a peint une *fenaison* pleine d'air, de lumière et de poésie.

Falgnières, quand il a fait son étude de femme nue, ne savait pas évidemment sous quel titre il l'exposerait. On dit-même qu'il s'en vante. Il paraît qu'une tête de mort et une croix mises dans un coin ont fini par donner comme résultante une Magdeleine. Pour moi cela restera une étude, dont le dessin et la couleur laissent à désirer.

Dans les sujets de genre où je n'ai fait que glaner à droite et à gauche, je pourrais encore nommer Mosler, Rally, Loir, Luigi, Liebermann, Couturier... etc. Et c'est à regret que je passe, sans m'y arrêter, devant un délicieux intérieur d'église par Smith, une des meilleures toiles que nous ait donné cette année l'école de Munich.

Que de jolis paysages je pourrais citer si déjà je n'avais été trop long : celui de Paul Sain absolument remarquable : la mare aux environs d'Avignon, ceux de Pelouse, Barillot, etc... Dans ce genre, la tendance réaliste, qui nous envahit de plus en plus, a produit moins d'erreurs que dans les autres. La vérité y a même beaucoup gagné, sans que le sentiment y ait trop perdu. Là aussi le manque d'imagination, l'absence d'idéal, se font moins sentir : le moindre coin de la nature, pourvu qu'il soit rendu avec vérité, est presque toujours agréable à voir. Mais quand l'artiste ne se contente plus de copier, quand il veut inventer, composer de toutes pièces une scène de genre ou d'histoire c'est alors qu'on s'aperçoit des défauts de notre école moderne. Chez beaucoup de jeunes artistes, c'est la base qui fait défaut, le fond qui manque le plus. La plupart entrent très jeunes dans les ateliers, l'esprit absolument vide, après des études vraiment trop incomplètes. Le public s'en aperçoit quand ils en sortent habiles ouvriers, très habiles même, au bout de quelques années, et vous voyez alors ces banalités, ces sujets vulgaires et grotesques qui font la joie des journaux de caricature. Et, chose étrange, ceux qui se préoccupent tant de la forme, peut-être parcequ'ils sont incapables d'aller au delà, sont en général pleins d'admiration pour les primitifs. Pourquoi alors ne pas s'inspirer du sentiment dont leurs œuvres gardent l'empreinte. Notre peinture moderne est dans une époque de transition; si jamais notre école retrouve l'inspiration des anciens, avec son habileté incontestable, elle aura presque atteint l'idéal, autant du moins qu'on peut l'atteindre.

Résumons-nous. Ici comme partout l'art est le reflet de la civilisation, l'expression esthétique de cette personnalité morale que l'on appelle un peuple, une époque.

Oui, ce Salon de 1887 est bien, comme celui des années précédentes, l'image de notre société contemporaine. Époque de désorganisation, de démolition, de décadence en un mot, disent les uns; époque de progrès, de rénovation, d'affranchissement disent les autres. Faut-il être optimiste avec ceux-ci, ou bien pessimiste avec ceux-là? Ni l'un ni l'autre. Époque de transition repondrai-je aux enthousiastes comme aux désespérés. On ne change pas les lois éternelles de l'art pas plus que celles du monde et de la société; mais il ne saurait être question non plus de revenir en arrière et de faire revivre stupidement le passé. Ils ont tort assurément ceux qui ne voient rien de bien dans les siècles écoulés; mais ceux-là ont tort aussi qui n'y voient que du bien et ne voient que du mal dans le présent. Le présent a ses erreurs et ses horreurs; mais il dispose de puissantes ressources; il multiplie et perfectionne les moyens d'exécution, il a parfois d'admirables élans; et jusque dans ses écarts et ses excès on peut distinguer des qualités, des aspirations, qui sont un gage d'espérance pour l'avenir. Emprunter au passé tout ce qui fut conforme à ces lois éternelles et fit ainsi sa force et sa grandeur; rejeter tout ce qui n'est que pure routine; discerner avec soin et adopter courageusement tout ce que le présent peut renfermer de généreux, de véritablement nouveau et progressif, — tel doit être dans l'art comme dans toute le reste, le programme des esprits sincères et indépendants, le programme de quiconque n'est inféodé à aucun parti, de quiconque n'a qu'un seul culte, celui de la beauté. Et quel autre culte avoir? La beauté! Mais c'est tout, c'est le rêve inassouvi de l'artiste, c'est aussi le sommet, le résumé idéal de toutes choses, puisque selon l'admirable définition du prince des philosophes, le Beau n'est que la splendeur du Vrai et du Bien.





POÉSIE



INTÉRIEUR D'ÉGLISE.

.....
LES reflets des vitraux baignés par le soleil
Jetaient des tons d'azur, de pourpre et de vermeil
Sur les riches tapis et sur les nappes blanches,
Et faisaient ruisseler sur chacune des branches,
Aux bouquets de l'autel, les plus riches joyaux
Dont se pourraient parer des ornements royaux.

.....
Ces reflets vifs faisaient pâlir l'éclat des cierges
Se consumant pour Dieu comme des cœurs de Vierges.
Le pur encens montait lentement vers les cieux,
Bleussait en passant dans les rais lumineux,
Enveloppait l'autel de tourbillons étranges
Où se jouait l'essaim des invisibles anges.
— Comme une douce brise à travers les grands bois,
L'orgue emplissait la nef de murmurantes voix,
Préludes d'ici-bas aux célestes cantiques
Que disent les élus des éternels portiques.

.....
Sur le Saint Tabernacle un reflet plus brillant
Venait de se glisser; l'or était rutilant
Et jetait alentour des éclats de topaze.

.....
Et mon âme admirait, comme dans une extase,
Tout ce qu'il y avait d'harmonie et d'amour,
De suaves parfums, de joyeuse lumière,
D'appels mystérieux à la douce prière,
Sur cet autel doré des feux naissants du jour.

(Eglise de Dinant.)

A. Cousot.



Huiselijke Godsdienst onzer voorvaderen, *geschreven naar familiepapieren, wettelijke en andere echte oorkonden van vroegeren tijd*, door FRANS DE POTTER. — 2^{me} édition, considérablement augmentée. — Gand, chez Leliaert et Siffer. Un vol, in-8^o de 146 pages. Prix : un franc.

NOUS avons sous les yeux une nouvelle édition de cet excellent livre, et nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs flamands en le signalant à leur attention toute spéciale.

On sait tout le succès qu'ont obtenu en France les ouvrages de M. de Ribbe sur *la Société domestique*, sur les *Livres de Raison* ou *de famille*. Les bonnes et généreuses résolutions que, à notre connaissance, ces livres ont fait prendre à bien des chefs de famille, sont une preuve incontestable de l'impression profonde qu'ils ont produite chez nos voisins du Midi et même dans notre pays... Nous sommes heureux de pouvoir dire que grâce à M. Frans de Potter, notre littérature flamande s'est enrichie d'un bon et beau livre inspiré par les publications de M. de Ribbe et qui ne le cède en rien à celles de l'écrivain français.

M. de Potter a tracé dans *Huiselijke Godsdienst onzer Voorvaderen* une esquisse fort complète des mœurs domestiques de nos ancêtres.

C'est l'ancienne Flandre prise sur le vif et reproduite dans une série de tableaux pleins de vérité et de charme.

L'auteur décrit tout d'abord le foyer domestique, la chambre où se réunit la famille, et il reproduit à cette occasion bon nombre d'anciennes inscriptions qui décoraient autrefois la cheminée, les vitraux, les meubles, inscriptions gracieuses et charmantes, où se réflètent les vertus traditionnelles de la Flandre. La bibliothèque amène tout naturellement une digression sur les *livres de raison* (*handboek of geslachtboek*), conservés dans beaucoup d'anciennes familles et auxquels M. de Potter a fait des emprunts intéressants et variés.

Les chapitres suivants : *l'Ecole, l'Atelier*, nous font connaître bien des faits ignorés attestant l'esprit chrétien qui animait jadis toutes nos institutions sociales. Les recherches faites par M. de Potter, dans les archives de nos communes flamandes, lui ont fait découvrir de véritables trésors, enfouis sous la poussière du temps et que sa plume intelligente a remis en lumière.

Sous le titre de *Dagelijks Verkeer* (Relations quotidiennes), l'auteur passe en revue les anciens usages, les traditions locales, les fêtes de famille et de paroisse ; et le chapitre des *Contrats de mariage et testaments* lui fournit l'occasion de reproduire des extraits nom-

breux d'anciens actes, qui prouvent que la foi vive de nos vieux Flamands se manifestait dans toutes les relations de la vie civile.

Citons aussi les *Lettres de faire part* de nos aïeux annonçant les mariages et les décès, et dont la rédaction est si différente du pauvre style télégraphique moderne.

Dieu reconnu par la loi civile (*God erkend door de burgerlijke wet*) tel est le sujet qui forme la conclusion et le couronnement du beau livre de M. de Potter. L'auteur s'y élève aux considérations politiques et sociales les plus élevées, et il n'a pas de peine à démontrer que c'est par la restauration de la société domestique, de la famille chrétienne que l'Etat lui-même doit recouvrer sa force et sa grandeur.

Nous voulons espérer que le livre de M. de Potter trouvera de nombreux lecteurs. Nous le recommandons à nos établissements d'instruction; les distributions de prix offrent un excellent moyen de répandre ce volume dans les familles de Flandre : il est appelé à y opérer beaucoup de bien.

L.



L'Européen dans les climats chauds, ou guide raisonné et pratique des conditions climatiques et sanitaires de l'explorateur et du colon, par le docteur Paul DE GROOTE, ancien médecin de marine. S. Leliaert, A. Siffer & Co, éditeurs, Gand. Prix : 4,00 francs.

CET ouvrage sera certainement d'une très grande utilité à nos compatriotes qui vont se fixer au loin, qui veulent prendre part à un essai de colonisation ou au développement de tout centre colonial dans les pays chauds. Il est le fruit des études et de l'expérience, résultat d'un séjour prolongé de l'auteur sous les latitudes intertropicales.

Dans un exposé méthodique, le docteur de Groote a traité des sujets en apparence d'une grande aridité, de manière à rendre attrayante la lecture de ce livre. Dès les premières pages il démontre toute l'opportunité de cette intéressante étude qui, jusqu'ici, n'avait pas été traitée avec toute la précision et l'opportunité voulues au point de vue médical et hygiénique, et il entraîne dès les premières lignes le lecteur avec un intérêt soutenu d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Notre compatriote, en passant en revue toutes les régions intertropicales, a pris pour principal objectif l'Afrique centrale, et dans un langage patriotique, il s'est élevé à des considérations très intéressantes qui se rattachent à l'étude hygiénique et au mouvement colonial de notre époque.

Après avoir donné, d'une manière succincte, la quintessence des notions climato-géologiques des régions torrides, il passe à l'étude de l'influence physiologique et pathologique des climats chauds sur l'organisme des colons européens. Il consacre un important chapitre particulièrement à l'action paludéenne et revient fréquemment sur cette condition tellurique, qui domine toute la pathologie des pays chauds en dehors de l'action non moins puissante de la chaleur continue. Il rattache à ces deux causes capitales tout le processus morbide des maladies endémiques.

Un chapitre tout spécial est consacré au Congo. L'étude des ouvrages de pathologie exotique, les relations écrites des explorateurs tels que Stanley, Livingstone, etc., les conférences données par les agents belges dans cette région et les entretiens qu'il a eus avec quelques-uns d'entre eux, ont servi de base à cet exposé. L'auteur arrive à cette double conclusion consolante pour nos compatriotes : la salubrité relativement plus grande du Congo que du Brésil, des Indes Anglaises et Néerlandaises : l'immunité quasi certaine de la fièvre jaune en Afrique centrale.

La question vitale de l'acclimatement de l'Européen sous les tropiques et notamment au Congo, se dégage du fait de l'implantation et de la migration des races humaines et des inspirations que revèlent à l'homme la nature et l'activité de son intelligence.

Dans un chapitre spécial, le plus long, le plus instructif, l'auteur prend sur le vif les indications nécessaires pour se bien porter et comporter dans les zones équatoriales. Il démontre les conditions et les qualités physiques et morales requises pour trouver santé et bien-être dans ces pays éloignés. Il indique avec une méthode synthétique et particulièrement féconde en enseignements et en faits pratiques, le régime, la manière de se vêtir, les précautions à prendre, les habitudes à suivre ou à éviter, les conditions d'un bon emplacement, les moyens d'assainir le milieu de son choix. Ces conseils ne constituent pas une énumération sèche et banale des soins hygiéniques; ce ne sont pas de simples aphorismes, mais ce sont des déductions rationnelles qui satisfont l'esprit et qui sont conformes aux notions de la médecine moderne. Elles dénotent de la part de l'auteur une étude approfondie et une connaissance sérieuse des coutumes, des usages et des besoins hygiéniques des contrées tropicales.

Non seulement les explorateurs et les colons trouveront dans cet exposé des indications précieuses; mais les administrations qui s'occupent de la colonisation exotique y puiseront largement et le médecin lui-même y recueillera plus d'un enseignement profitable.

Enfin, le docteur de Groote complète son travail par une annexe d'une grande importance et d'une utilité incontestable pour les colonisateurs et les personnes qui vivent éloignées de tout secours médical. C'est un exposé succinct, complet, simple et

clair, mis à la portée de chacun, des soins immédiats à donner en cas d'accident.

A notre avis, cet ouvrage remplit une lacune dont pourront profiter avec grand fruit tous ceux qui se dirigent vers les régions du soleil et en particulier nos intrépides explorateurs et nos agents au Congo.

(Extrait de *La Clinique*) Dr J. THIRIAR.



Le jubilé de l'Œuvre des Flamands à Paris, par un ami de l'Œuvre. Imp. Leliaert et Siffer, Gand.

IL y a quelques semaines, des fêtes jubilaires de l'*Œuvre des Flamands* à Paris se sont célébrées dans la capitale de la France. Un « ami de l'Œuvre » a eu l'heureuse idée de publier la relation de ces fêtes.

Le récit de la célébration du jubilé de 1887 y est précédé d'une notice sommaire sur l'origine et sur les progrès de la colonie religieuse flamande, fondée à Paris en 1862 par l'initiative de Mgr Delebecque, évêque de Gand, et sous les auspices de tout l'épiscopat belge.

La brochure contient aussi le texte flamand des remarquables discours prononcés par MM. les sénateurs Lammens et van Ockerhout à la belle fête du 17 avril 1887.

Cette relation se lit avec plaisir et émotion et nous sommes convaincu que ceux qui l'auront lue, tiendront à la conserver comme un patriotique et religieux souvenir. — Elle se vend au profit de l'œuvre à fr. 0,75.



Le vrai socialisme. Petit catéchisme populaire d'après la loi de Nature, par PEDRO NADA. Gand 1887, S. Leliaert, A. Siffer et Cie, rue Haut-Port. — fr. 0,20.

LES *Semaines Religieuses* de Gand et de Cambrai, et de nombreux journaux catholiques et indépendants ont rendu compte de ce petit volume avec éloges et en ont recommandé la lecture.

Outre le mérite de l'à-propos, cet écrit a un caractère original qui l'élève au dessus des mesquines discussions des partis. Le droit naturel voilà sa base. Il y ramène logiquement toutes les questions. Puis il fait la part des circonstances, des conditions factices de la société actuelle, démontre les dangers de toute innovation brusque et propose des moyens de conciliation.

Après avoir reconnu et hautement proclamé les droits inhérents à notre nature, et vivement appuyé les revendications légitimes des ouvriers, il leur montre par des exemples frappants, que d'autres prétentions, acclamées dans des meetings, sont irréalisables, et que si elles pouvaient être admises en pratique, elles seraient fatales aux ouvriers mêmes.

Si l'Homme a des droits, il a aussi des devoirs. Ces devoirs sont une conséquence même de notre liberté qui ne serait pas respectée si nous ne respections pas celle des autres.

Indépendamment des devoirs sociaux, il y a les devoirs moraux. Ces devoirs existeraient même en l'absence de toute religion positive, parceque la loi morale tient à notre nature et qu'on ne la viole jamais impunément. C'est ainsi que l'alcoolisme tue annuellement en Angleterre plus de 60,000 personnes et amène sur les bancs de la Justice répressive les neuf dixièmes des prévenus.

Mais la morale sans religion manque de sa sanction la plus puissante et est exposée à sombrer dans toutes les erreurs des hommes.

La Religion est-elle une superstition, un mal, comme on le crie très haut dans certains conciliabules? C'est ici surtout que l'auteur s'écarte des voies battues. Parlant à la Libre-Pensée, il se place avec elle sur le terrain du Positivisme et ne la combat que par ses propres armes, les faits scientifiquement établis. Il prouve matériellement la vérité de la Religion et l'inanité des diverses sectes libres-penseuses. Vous vous arrosez, dit-il, le monopole de la Science et de la Raison. Le Catholique n'est pour vous qu'une tête de pipe, une charrue croyant en Dieu. Eh! bien, c'est vous qui manquez de science et de logique. Vous avez parmi vous des hommes de haute valeur, des maîtres dans toutes les branches des connaissances humaines; mais en ce qui concerne les causes premières et le but final, par la nature même de vos doctrines, vous ne savez rien. A cet égard la Libre-Pensée n'est que la libre ignorance, et c'est au nom de l'ignorance, que vous prétendez bannir tout ce qu'il y a de saint et de vénéré dans le monde!

Si cette conclusion vous déplaît, formulez donc votre principe fondamental, non pas à l'aide de rêveries et de dogmes de votre invention, mais de faits matériels, scientifiquement démontrés. C'est là que nous vous attendons.


— Voilà en un résumé fort pâle et fort incomplet, la substance de ce volume, petit de forme, mais gros de faits et d'arguments, auxquels s'ajoute le charme d'un style toujours littéraire, d'une clarté à la portée de tous et qu'anime constamment la chaleur du cœur et de convictions dues à de longues et sérieuses études.





TOURNAI AU XIII^e SIÈCLE.

III.

 U sein des désordres et des luttes qui mettaient sans cesse aux prises l'évêque, le comte de Flandre, le chapitre, le châtelain et l'avoué, une *commune bourgeoise*, avec un régime municipal semi-libre semi-dépendant, s'était formée à Tournai au milieu du XI^e siècle, sous Baudouin de Mons, ou tout au moins au commencement du XII^e. Cette commune, l'une des plus anciennes *franchises* de France et de Belgique, avait été soit l'œuvre de sa population de marchands et d'artisans, irritée des entraves que le pouvoir féodal apportait à l'essor de l'industrie, soit celle d'un évêque cherchant, dans la bourgeoisie locale, un appui contre des influences qui lui étaient contraires.

En 1187 l'évêque, voyant les Tournaisiens lui refuser l'aide qu'ils lui devaient, sa seigneurie chanceler et l'autorité temporelle sur le point de lui échapper pour toujours, avait fait remise de la ville à Philippe-Auguste en ces termes, à peu près :

« Je la tiens. . . .
« De Notre Dame et de Dieu, sire,
« Si comme li veske d'ançois,
« Et de vous et autres rois,
« Qui g'en siers à X cevaliers,
« Quand besoin leur est et mestiers
« Mais faire mi doivent ayde
« Li bourgeois; et si n'en font mie,

« Ne ne m'en tiennent à Signour,
 « Quar jou sui kéus en langour.
 « *Si vos renc, sire, la citet.* (1) »

Ce changement de maître n'avait pas empêché la commune de se maintenir et la charte qu'elle avait reçue de Philippe-Auguste avait confirmé ses droits et ses coutumes en vigueur.

« Nous avons accordé », lit-on dans la partie finale de cette charte, « à nos bourgeois de Tournai une institution de paix, un droit de commune *conforme aux us et coutumes dont les dits bourgeois jouissaient auparavant...* Toutes les coutumes ci-dessus dont les habitants de Tournai sont en possession de jouir, et autres que nous pourrions avoir omises, nous avons approuvées et confirmées pour y être observées perpétuellement et à toujours, *ainsi qu'elles l'ont été jusqu'à nos jours.* »

Les Tournaisiens n'étaient point jaloux de leurs privilèges. La charte autorisait tout homme libre, de quelque région qu'il fût, à venir s'établir dans la commune et à jouir de tous les droits attachés au titre de *bourgeois tournaisien*, à condition d'observer les lois et coutumes de la cité (1).

(1) « Je la tiens
 « De Notre-Dame et de Dieu, Sire,
 « Comme les évêques d'autrefois,
 « Et de vous et des autres rois,
 « Que je sers par (à qui je preste) X chevaliers,
 « Quand besoin leur est et nécessité.
 « Mais les bourgeois me doivent
 « Aide. Et ils n'en font rien
 « Et ne me tiennent point pour Seigneur,
 « Car je suis tombé en impuissance.
 « Je vous rends, Sire, la cité. »

(1) Art. 21 de la charte.

Les serfs à qui les seigneurs accordaient la manumission, d'ordinaire « *pour le remède de leur âme* », se hâtaient d'user de cette précieuse faculté.

Parfois ces serfs demeuraient astreints au paiement d'une légère redevance. Ainsi, quand en 1241 le seigneur de Calonne donna à St-Eleuthère « Gilles, dit le Gris, et Martin son frère », ce fut sous la condition qu'ils payeraient annuellement 2 deniers, 6 à leur mariage et 12 à leur décès, pour *droit de morte-main*. Quand le sire de Cisoing émancipa ses esclaves et toute leur race, ce fut à charge de semblable redevance envers l'église Notre-Dame.

Bozière (1) ne croit pas que pareil affranchissement fût suffisant pour que ceux à qui on l'octroyait pussent réclamer le bénéfice de l'art. 21 de la chartre. D'après lui, les *anciennes* donnés soit à un couvent, soit à St Eleuthère, soit à St^e Marie, soit au « *réfectoire du chapitre* », etc., et tenus à un droit de *canage* (cens capital) envers l'église qui en obtenait la propriété, ne devenaient pas des hommes libres. Ils prenaient le nom d'*hostes* de cette église et demeuraient en servage.

Ceci du moins est certain : comme *hostes*, ils étaient défendus et aidés en cas de nécessité; dans les marchés ils ne payaient rien pour occuper un étal taxé à une *maille* et ils étaient exempts de tout droit de tonlieu et de winage ne dépassant pas cette valeur.

Les nouveaux venus en bourgeoisie devaient vraisemblablement acquitter, au profit de la commune, une *sorte de droit d'entrée*. On leur faisait en outre prêter ce serment : « Vous iurés sur saints évangiles que vous

(1) *Tournai ancien et moderne*.

« porterez foy et loias (loyauté) au roy nostre, à le ville
 « de Tornai, warderés (garderez) ses drois, les drois
 « des bourgeois, manans et habitans d'icelle, et main-
 « tinrés loialement à vo pooir (pouvoir) le paix, le trans-
 « quilitet et le quomum proufit de le dite Citet. » —
 On ajoutait pour les clerks, au moins à partir de 1275 :
 « Et aiderés à soustenir (vous supporterez) les charges
 « et les frais de le ville, si comme (tout comme) les autres
 « bourgeois qui ne fut clerk (laïcs) ». (Ms. CCXV, folio
 37 recto).

Philippe-Auguste avait octroyé aux bourgeois de Tournai le droit d'avoir une cloche, « en un lieu convenable », et destinée à les convoquer quand les affaires de la ville le réquéraient. Ils en profitèrent pour faire élever un *beffroi*, signe visible de leur affranchissement. Le *ban cloke* y fut placé. On le sonnait chaque fois qu'il y avait lieu de réunir le peuple, pour les délibérations, les *catches* — poursuites judiciaires faites par les bourgeois armés à l'effet d'appréhender au corps les criminels —, les exécutions capitales, ou à l'approche de l'ennemi.

Il suffit de lire la charte de 1187 — « conforme aux us et coutumes dont ses bourgeois jouissaient auparavant » — pour se convaincre que, de bonne heure, Tournai connut les bienfaits d'une large liberté. Tandis que le joug de la féodalité pesait encore lourdement sur presque toute l'Europe, cette ville s'en était déjà partiellement émancipée : les militaires, la noblesse, le châtelain, l'avoué étaient justiciables du Prévôt et obligés de comparaître en son prétoire pour réparer les torts causés aux *communiers*.

Ce ne fut cependant pas avant le XIV^e siècle que la *franchise* tournaisienne devint entièrement indépen-

dante. Au début du XIII^e, elle ne l'était encore qu'à demi : l'avoué, le châtelain, l'Eglise y exerçaient certains droits. Et Philippe-Auguste avait déclaré expressément, dans la charte même, qu'elle ne préjudiciait en rien à leurs privilèges, pas plus qu'à ceux « *des Maîtres de la Monnaie, du Maire, et des nobles, tant de la ville que des environs* ».



A Tournai, les *avoués* étaient originairement, à la fois des *patrons* de la ville et de l'église, chargés de les défendre et de les soutenir contre toute entreprise violente, et des *administrateurs*, les représentant en tout ce qui regardait leurs droits et leurs intérêts. — Leur charge n'avait pas tardé à devenir héréditaire. Hommes liges de l'Eglise, à raison des biens et des droits qu'elle leur avait donnés en fiefs, ils lui devaient foi et hommage. — De plus, ils portaient un cierge à l'offrande le jour de la Chandeleur. En 1275, année terrible, paraît-il, où *cheurent (tombèrent) du ciel à Tournay des gresles et pierres contenant en tous six poulces, qui tuèrent hommes et bestes*, Regnier le Borgne manqua à ce devoir. Le chapitre, mécontent, admonesta vivement l'avoué récalcitrant et lui fit prendre l'engagement de ne plus à l'avenir déroger à l'usage.

Ce fut ce même Regnier le Borgne qui, en 1287, vendit à la commune les *droits utiles* de l'avouerie. Ces droits consistaient « en une certaine part aux émoluments de justice et aux amendes, en la pêche de l'Escaut, en vinage et en différentes autres attributions (1) ».

Trente-six ans après, Richard d'Aigremont se dépouil-

(1) POUTRAIN, *Hist. de la ville et de la cité de Tournai*.

lait au profit de Charles-le-Bel des droits *honorifiques* qui étaient seuls demeurés attachés à la charge d'avoué, à savoir : le rang et la dignité d'avoué, l'entrée solennelle, le droit de présider et de juger aux assises des *Pairs* (1).



La source de l'autorité des châtelains n'était pas des plus pure. Quand, en effet, quatre riches bourgeois revenus de Noyon avaient, en 912, relevé Tournai, dont les Normands avaient fait trente ans auparavant un amas de ruines, l'un d'eux s'était emparé de toutes les terres vacantes, avait construit un château sur la rive droite de l'Escaut — au *Bruille* — et s'était de lui-même créé châtelain de Tournai et du Tournaisis. Pour légitimer cette usurpation, il ne s'était — ou son successeur — donné d'autre peine que celle de prêter serment entre les mains de l'évêque et de se reconnaître son homme lige.

Les châtelains s'intitulaient pompeusement — jusqu'à la fin du XII^e siècle bien certainement — *princes des Tournaisiens par la divine Providence* et ils faisaient la guerre ou la paix *selon que les décrets éternels en avaient ordonné*.

Leur entrée à Tournai était solennelle et ils recevaient, en cette circonstance, les mêmes honneurs que des princes à leur joyeux avènement.

Lors de la vente de sa terre seigneuriale du Bruille, Marie de Mortagne, qui ne possédait plus aucune souveraineté sur la Cité, conserva seulement le château avec

(1) Les *Pairs* étaient en ce temps-là les hommes du fief que le seigneur supérieur choisissait entre ses vassaux pour l'aider à exercer la justice de son fief.

le droit de juridiction à l'intérieur. Son oncle, son successeur, vendit en 1313 sa châtellenie à Philippe-le-Bel. Ainsi s'éteignit à Tournai la dignité de châtelain, établie depuis trois siècles et demi. Philippe-le-Bel y envoya pour exercer cet office Pierre de Galart, qui reçut « du prévôt et des bonnes gens du conseil de la ville serment de féauté au roi ».



Vers la même époque, l'évêque aliéna au profit du roi de France tous les droits que ses prédécesseurs avaient exercés à Tournai en vertu de la charte de Chilpéric (1). En échange, il obtint certaines terres seigneuriales situées hors ville. Il se réserva, au reste, exemption d'imposition et toute juridiction dans le palais épiscopal.

Mais, au XIII^e siècle, l'Eglise défendait encore énergiquement ses droits et privilèges, tant vis-à-vis des châtelains que de la commune; elle employait au besoin l'interdit et l'excommunication.

D'ailleurs, ce fut à partir de 1222 seulement, que les chanoines, les prêtres et leurs familiers « *jurèrent la loi de la commune, comme les autres citoyens* ». Les Prévôts et les jurés s'étaient en retour engagés, envers l'évêque et le chapitre, à faire justice des « méfaits contre la personne des gens d'église et leurs serviteurs, comme si ces méfaits étaient commis contre des bourgeois de la cité ».

Nous n'énumérerons pas ici les multiples droits dont jouissait alors l'église de Tournai.

(1) L'authenticité de cette charte peut être, croyons-nous, sérieusement contestée.

Le plus singulier assurément était son *droit à la dîme des roses*. Le chapitre ne fut pas troublé, que nous sachions, dans la possession de cette dîme avant le milieu du XIV^e siècle. La convention passée à cette occasion — le 20 juillet 1363 — est, sinon des plus importantes par son objet, du moins des plus curieuses. On y lit : « Les prévôts, jurés, échevins et eswardeurs, pour le bien de paix et de concorde, et pour ôter toute matière de plaid et de dissention, octroyèrent que pour satisfaire au nom et pour la *dîme des roses naissantes et croissantes au pouvoir de Tournai*, les doyens et chapelains auront chaque année à toujours *sept capeaux* (1) *de bons boutons vermaux de roses bien faits*, à livrer par une ou deux personnes honnêtes les jours de St.-Barnabé ou de la Nativité de St.-Jean Baptiste, avant la grand'messe, en l'église de Tournai, au grand autel ».

Les Grecs déjà avaient consacré la rose — l'emblème de la grâce, de la pudeur, de la volupté — aux autels des dieux et leur riante imagination lui avait créé une origine divine : le sang d'une déesse l'avait teinte de l'incarnat dont elle brille.

L'église de Tournai ne fut pas la seule à perpétuer son culte. A Rome, au jour que l'on appelait *Dominica in alba*, les papes bénissaient des roses d'or que l'on distribuait ensuite aux princesses chrétiennes.

Chaque année, le jeudi saint, on répand à Tournai de l'eau de rose sur les autels. Peut-être les roses de la dîme servaient-elles autrefois à faire cette eau (2).

(1) Couronnes ou chapeaux.

(2) Ajoutons que, comme les Gaulois et peut-être à leur imitation, Tournai a eu et a encore *sa Baillée des roses*. Car c'est encore l'usage aujourd'hui de couronner d'un *capeau de roses* le premier enfant présenté aux eaux lustrales après la bénédiction des fonds baptismaux à Pâques et à la Pentecôte.

Les conflits auxquels donnèrent lieu, entre les années 1200 et 1300, les privilèges de l'Église furent fréquents.

Parmi les plus graves, nous citerons celui qui se termina par la construction de la Halle aux draps. Voici à quel propos il éclata :

En 1216, un certain Jacques Leclerc accusé d'homicide s'étant réfugié dans le cloître de Notre-Dame, les prévôts et jurés le réclamèrent au chapitre. Celui-ci refusa de le livrer. Le magistrat le fit enlever de force, expédia son procès et l'envoya au gibet. Le chapitre protesta contre cette violation de son *droit d'asile* et l'évêque, choisi comme arbitre, condamna les prévôts et jurés à *dépendre le cadavre, à le baiser, à faire célébrer à Jacques Leclerc des funérailles auxquelles ils assisteraient en robe, et à fonder un obit pour le repos de son âme*. Le magistrat ne goûta pas la sentence, un peu trop humiliante à la vérité, et ne consentit point à s'y soumettre. De là de nouvelles difficultés qu'une transaction finit par applanir : les prévôts et jurés cédèrent à l'évêque les Prés-Porcins, où il fonda une abbaye, et la *maison al Treille* sur la Grand' Place. Le prélat fit de celle-ci une halle pour la vente des comestibles et des produits manufacturés de toute espèce (1). Deux

(1) La *Maison al Treille* avait sa légende. Du temps de saint Eleuthère, « ceux de Tournay, dit Cousin, avoient un faux oracle en la ville, auquel, durant leur paganisme, ils alloient demander conseil de leurs entreprises et du succès de leurs affaires publiques et privées, et il y avoit là un esprit maling qui leur rendoit réponse : au moyen de quoi il les retenoit en leurs lacs, erreurs et crimes de l'idolâtrie ancienne. Cet esprit maling s'appelait Ebron ou Ebroin; son repaire et logis estoit au grand marché, au lieu où a esté depuis la *Maison al Treille*, ou la halle au drap et autrement dict le corps de garde. Ce diable faisait là le maître docteur », mais saint Eleuthère l'exorcisa en présence de tout le peuple et l'envoya en enfer. Vers l'an 1500, on remarquait encore, sur la façade de l'édifice, une figure de démon, y placée en mémoire de l'oracle chassé par saint Eleuthère.

bourgeois et deux ecclésiastiques furent chargés de la surveillance des travaux. Le magistrat ayant fourni la *maison al Treille*, le chapitre abandonna, pour les frais d'érection, la moitié de son droit de *tonlieu* sur la vente des draps, la balance etc. Les revenus des échoppes de cette halle, dite « *halle as dras* » (chirog. de 1280), devaient se partager entre la commune et le chapitre.



La construction de cette *Halle aux draps* à Tournai ne doit point surprendre. Les drapiers y étaient alors extrêmement nombreux et ils formaient une puissante corporation. Ce n'était point la seule qui existât.

La *Chronique des Pays-Bas* (p. 210) rapporte qu'au XIV^e siècle les métiers suivants se rangeaient sous 43 bannières :

« Blayers (marchands de blé). — Brasseurs. — Mierchiers (merciers). — Laniers (apprêteurs de laine). — Drapiers. — Foullons. — Tisserans de dras. — Tondeurs de dras. — Tondeurs de grant forche (de grands ciseaux). — Caucheteurs (faiseurs de chausses). — Détailliers de dras. — Basteurs à l'argent. — Tainteniers de Wede (teinturiers au pastel). — Tainteniers de bouillon. — Bouciers. — Pissonniers. — Taneurs. — Cordoiniers (1). — Coryers et Tasseteurs (corroyeurs

(1) La corporation des cordonniers était placée sous le patronage de St Crépin. Appelés tous *maîtres sueurs* (du latin *sutor*), les cordonniers se divisaient en plusieurs catégories : les cordonniers bottiers, les cordonniers pour la fabrication des chaussures de femmes et d'enfants, et les cordonniers pour la fabrication des chaussures d'hommes. On distinguait aussi les *cavetons*, *cavetiers* ou *chavatiers*, fabricants de souliers de basane; c'est du nom de ceux-ci que nous est venu le mot *savetier*, lequel a une toute autre signification.

et faiseurs de tasses ou bourses). — Boursiers. — Parmentiers (tailleurs, garnisseurs d'habits). — Orfèvres. — Boullenghiers. — Monniers. — Vinniers (vignerons). — Navieurs ou *piremans* (bateliers). — Carpentiers. — Pletiers de viesse oèvre (pelletiers raccommodeurs). — Carliers (charrons). — Estringniers (fabricants d'écrins, de coffrets). — Cuveliers et scieurs d'ais (faiseurs de cuves et scieurs de planches). — Plaqueurs. — Couvreur de tieulle et de gluy (de tuille et de paille). — Fruitiers. — Barbieurs (barbiers). — Fustalleurs (faiseurs de futailles). — Vies-Wariés (fripiers). — Tapisseurs et quiételeurs (tapissiers et faiseurs de mattelas appelés *hieutes*). — Moullequiniers (tisseurs de mollequin, sorte d'étoffe précieuse). — Telliers de toile et cureurs (tisserands de toile et blanchisseurs). — Crasseurs (marchands graissiers). — Cordiers et Ghehorliers (faiseurs de garrots de cheval). — Machons. — Courteleurs ou courtiliers (jardiniers). — Fèvres (ouvriers façonnant le fer). — Caudreliers (chaudronniers). — Armoyeurs ou armoiriez et fondeurs de letton (armuriers et fondeurs de cuivre). — Cavetiers et Baseniers (savetiers et faiseurs de chaussures en basane).

Il n'en était probablement pas encore tout à fait ainsi au XIII^e siècle. — Ce qui est hors de doute, c'est que, dès les premières années du XII^e, des corps de métier étaient organisés à Tournai. — Certains au moins, sinon tous, se placèrent même alors sous la dépendance des châtelains, comme il appert de ce passage des registres

Au XIV^e siècle, une riche boutique de cordonnier était garnie de bottines vertes, noires, blanches, jaunes, bleues. On y trouvait des souliers feutrés, fourrés de peau, dorés. A cette époque des souliers de voyage coûtaient 4 sous, les plus communs se vendaient la moitié de cette somme, ceux de femmes 18 deniers (Monteil).

de la ville : « Li cordiers de Tornai tous ensenle doibvent au castelain quatre paires de traits, un chief de grelle corde et demi-chief de grosse corde de tille; et tous li carliers de Tornai un car batard sans fier et comme ils le vendent, et au revenir lor doibt rendre; et li foulons une caudière et rendre lor doibt au revenir » (1).

Peut-être les orfèvres avaient-ils jugé préférable, dès le début, de se placer sous la protection de l'évêque. En tous cas, au XIII^e siècle, ils lui devaient l'hommage du *franc marteau*. D'où un différend sérieux qui se termina par l'accord suivant vers 1277 : tout orfèvre qui voudrait tenir boutique payerait à l'évêque, lorsque celui-ci prendrait possession du siège épiscopal, un marc d'argent, il lui demanderait licence et promettrait sûreté. « Emprises pour bien de païs, » dit le contrat, « l'évesque de Tornai, de l'une parte, et cil (ceux) de le citet d'autre, s'accordèrent à cou (pour cela) par devant nous que aulcuns orphèvres voloit leuer forge de nouviel en le chitet de Tornai, il doibt venir à l'évesque quérir congié et l'y payer une marck pour le droiture de l'évesque. »

C'était le magistrat qui avait poussé les orfèvres à s'affranchir du « franc marteau ».



Le gouvernement municipal était, au XIII^e siècle, exercé à Tournai par trois *Consistoires* ou *Consaux* :

(1) Les cordiers de Tournai tous ensemble doivent au châtelain quatre paires de traits (de chevaux), une boule (*chief*) de fine (*grelle*) corde et une demi-boule de grosse corde de chanvre (*tille*); tous les charrons de Tournai un charriot bâtard non cerclé de fer (*batard sans fier*), comme ils le vendent, et, au retour de la guerre, le châtelain le leur rendra; les foulons lui doivent une chaudière (pour cuisiner), qu'il leur restituera pareillement, la campagne achevée.

celui des *Prévôts et Jurés*, d'institution romaine, celui des *Mayeurs et Echevins*, d'origine franque, et celui des *Eswardeurs*, remontant à l'époque carolingienne.

Les membres des deux premiers consistoires étaient choisis tous les ans par les Eswardeurs (1).

Trois cents *chefs d'ostel* (prud'hommes notables) de toutes les paroisses procédaient à la Sainte-Lucie au renouvellement de la *loi*, c'est-à-dire du magistrat.

Il est probable que, à cette époque déjà, les *chefs d'ostel* se réunissaient dans l'église de leur paroisse pour élire les eswardeurs et que, ceux-ci désignés, ils les accompagnaient à l'hôtel-de-ville. Là, réunis en conclave, les eswardeurs demeuraient sans communications avec l'extérieur jusqu'à ce qu'ils eussent nommé le magistrat.

Avant d'entrer en charge les élus n'avaient à solliciter aucune espèce d'investiture d'une autorité quelconque. Seulement, ils étaient astreints à prêter, les uns entre les mains de l'évêque, les autres entre celles du chapitre, le serment d'être fidèles à l'Eglise et de ne pas enfreindre ses privilèges.



De temps immémorial le *Bourg de Saint-Brice* possédait ses magistrats, mayeur et échevins, jouissant de quelques droits honorifiques, de celui, entre autres, de *porter des gants aux plaids du Bourg*. C'était, paraît-il, un honneur insigne, car il leur fut contesté en 1274 par le chatelain et l'avoué. Le procès fut solennellement porté devant les prévôts et jurés de la Cité. Ceux-ci, trouvant sans doute que « toutes choses établies doivent demeurer stables », confirmèrent la prérogative des *Brisoux*. — Ce ne fut qu'en 1666 que le *Bourg* perdit sa magistrature propre;

il conserva toutefois un échevinage séparé pour les actes d'intérêt privé.

Il importe de faire remarquer que, au XIII^e siècle, la terre et la justice de Saint-Brice constituaient un fief, dont Guillaume de Mortagne, le titulaire, fit abandon entre les mains du bailli de l'évêque en 1288. Il rapportait alors 60 livres Flandre l'an. « L'évêque en adhêrita, comme fief relevant de l'évêché, demoiselle Pentecoste que le dit Guillaume devait épouser, pour en jouir par Pentecoste sa vie durant, et ce, du consentement de Thomas, l'héritier légitime de cette dernière (1) ».

Le *Bruille* garda ses Consistoires, quand Marie de Montagne l'aliéna. Le magistrat de *Saint Jean des Caufours* fut au contraire réuni à celui de Saint-Brice, lors de l'acquisition de ce quartier par la ville (2).



Il serait fort difficile de préciser les attributions de chacun des trois Consistoires *de la Cité*.

Les Prévôts et Jurés rendaient la justice, réprimaient les crimes et délits.

Les *Échevins* qui, tout comme les Jurés, avaient une certaine compétence financière, recevaient les actes d'intérêt privé et étaient les « *chef-tuteurs des orphelins et mineurs* ».

Outre qu'ils exerçaient un pouvoir électoral considérable, les *Esmardeurs* participaient vraisemblablement à la répartition de certaines tailles (contributions fon-

(1) DE SAINT GENOIS, *Monuments anciens*.

(2) Voir ce qui a été dit au commencement de cette étude sur l'ancienne division de la ville en quatre quartiers.

cières), à la conservation des *titres et œuvres de la loi*. Un statut de 1277 prouve qu'ils se préoccupaient d'assurer la sécurité de la ville.

En matière de recettes, du moins pour certaines d'entre elles, des *notables* agissaient à côté des magistrats.

Sans aucun doute, au surplus, le *peuple* entier était consulté sur toutes les questions qui touchaient à l'intérêt général de la ville : on ne pouvait se dispenser de le réunir pour les examiner et ses décisions faisaient souvent loi.

On pourrait établir plus d'un rapprochement — Bozière le remarque justement — entre l'ancienne magistrature tournaisienne et celle de Rome. Les Décurions ressemblaient aux Eswardeurs : les premiers élaient annuellement, aux calendes de mars, les magistrats pris dans leur sein, de même que les Eswardeurs renouvelaient les leurs chaque année. Les deux premiers Prévôts de Tournai correspondaient aux Duumvirs; les *Principes*, les Ediles et les Censeurs étaient des collèges présentant beaucoup d'analogie avec les Consistoires.

Les deux premiers Consistoires de la cité pouvaient prendre des ordonnances, chacun dans l'ordre de ses attributions respectives.

Quant aux Eswardeurs, il est certain qu'ils firent des « *estatuts pour les miols (mieux) de le ville* ». Étaient-ce de véritables ordonnances? Probablement. Avaient-ils le droit de les édicter seuls? Nous l'ignorons. Toujours est-il que, en 1282, défense leur fut faite d'innover par des réglemets à ceux existant, sans le concours des Prévôts, Jurés et Échevins. Peut-être avaient-ils une plus grande liberté d'allures pour les objets non encore réglemétés.

La loi exige aujourd'hui que les règlements communaux soient affichés et proclamés à son de trompe ou à son de cloche. Au XIII^e siècle, les ordonnances étaient « *criées* », à Tournai, voire même « *criées à plains cris* ». Il est à croire que cette formalité était indispensable pour leur donner force obligatoire.



La *Halle* ou siégèrent les Consaux depuis 1234 ou 1237, et qui demeura l'Hôtel municipal jusqu'au commencement du 19^e siècle, était située rue Garnier.

Elle était dominée par la *Tour des Six*, qui renferma longtemps les « *titres, lettriages et autres choses de soigneuse garde* ».

La pièce y affectée à la conservation des archives était appelée *le Ferme* ou *l'Arche*. On y trouvait les chartes, les pièces de comptabilité, les actes d'intérêt privé passés devant le magistrat (1) (testament (2), donations, partages, ventes d'immeubles, de charges etc.), tous les documents dont des ordonnances de 1275 prescrivait la conservation en ces termes : « Que les cartes (chartres) qui ont ars des recorres (*recors de justice*, reconnaissances de droits) de le ville soient mises par le conseil des eswardeurs là u on vera que

(1) C'était l'expédition *originale* de ces actes.

(2) Les échevins avaient, au moins en l'an 1294, le droit du 240^e denier sur la valeur des biens compris dans les testaments passés devant eux.

En 1214, pour le testament d'une personne *en bonne santé* ils ne pouvaient percevoir plus de 5 s., et pour celui d'une personne *malade* plus de 1 denier par livre.

boin iert (bien il est). — Et que tout li registres de le ville ki appartiegne au iugement des iurés soient tout par devers les iurés et en lor warde (garde) ».

Le *Ferme* de la Cité et celui de l'échevinage de Saint-Brice étaient distincts.

Les plus grandes précautions étaient prises pour interdire aux profanes l'entrée des *Fermes*.

La *Halle des Consaux* ne brillait point par le luxe de son ameublement. Les magistrats s'y asseyaient primitivement sur des bancs de bois. Vers la fin du 14^e siècle seulement, ils se décidèrent à imposer à la commune une dépense de cent-dix-neuf sous pour faire recouvrir leurs sièges de nattes de paille.

Les salles de la Halle étaient chauffées au 14^e siècle, et probablement aussi au 13^e, au moyen de charbons brûlés dans un charriot de fer que l'on traînait de l'une dans l'autre. — C'était d'ailleurs un mode de chauffage également usité alors dans les autres édifices civils et dans les églises. — Plus tard, on allumait certainement du bois dans des foyers. On trouve en effet, dans les comptes communaux de 1414, un poste ainsi libellé : « ij gros de fassiels (fagots) pour faire feu en le halle de le ville pour cauffer le conseil de le dite ville et les *bonnes gens qui y sont à besoigner* ».

Pour s'éclairer, les Consaux n'employaient que des chandelles. Les « *coppons de chire* » n'apparaissent qu'aux grandes circonstances. On en vit notamment au « soupper des Eswardeurs » qui fut donné le 23^e jour de février 1398.

Le concierge de la Halle portait le titre de *hallier*. Sa place devait être fort lucrative, car c'était chez lui que les membres des Consistoires mangaient et buvaient, quand ils le faisaient aux dépens du trésor communal. Or, renouvellement de la magistrature, affaires retenant

les fonctionnaires à l'hôtel de ville plus tard que midi, exécution capitale, réception d'un personnage de marque, célébration d'une victoire, publication de la franche foire, tout servait de prétexte à festins payés des deniers de la ville. Cette coutume, on s'en doute, se perpétua longtemps.

Les « despens sourtenus pour les disners et souppers de le récréation de la loi », les 26, 27 et 28 mai 1562, coûtèrent 521 livres 7 sous 3 deniers. A l'un des soupers, on ne servit pas moins de « six poulets, une épaule de mouton, une pièce de bœuf, un *broud* de veau, un cuissot de veau, des pommes d'orange, un membre de venaison pour le hochepot et deux pâtés ».



Afin de faciliter l'administration de la ville, on la divisa très tôt en *connestablies*, ou *ruages*, auxquelles présidaient des *connestables*, espèces de juges de paix nommés annuellement par les Consaux sur la présentation des habitants. Leurs attributions étaient variées : ils aidèrent notamment les collecteurs à percevoir les impôts, organisaient les fêtes, entretenaient les engins destinés à prendre de l'eau aux puits publics, remettaient la concorde entre les voisins et — chose plus malaisée sans doute — entre les époux divisés.

Les connestables dirigeaient le service des secours en cas d'incendie. « Que cescuns (chaque) connestable », disposait à cet égard le ban crié en 1275, « aient cescuns une met (baquet) et ij espuisoirs (seaux) por cor sil de le proffe la li feu sera, prenge cescun en se connestablie ij hommes des plus souffiscans pour giéter des espuisoirs(1) »;

(1) Que chaque connétable ait un baquet et 2 seaux, pour le cas où le feu prendrait dans la paroisse (*proffe*), et que chacun choisisse 2 hommes en état de jeter de l'eau avec les seaux.

chacun de ces hommes recevait 12 deniers, chaque connestable également.

Dans les rues chefs-lieux de ruages était appendu à l'un des murs « *l'effroi* », cloche destinée à rassembler les habitants du quartier, quand éclatait un incendie. Et au-dessus de la porte du connétable était peinte l'image d'un seau, pour indiquer que là se trouvaient les objets propres à maîtriser le feu. Le même usage se pratique encore aujourd'hui en Hollande : un seau est représenté au-dessus de la porte des *brandmeesters*.

Au moyen-âge, les incendies étaient à Tournai fréquents et terribles. Ils anéantissaient parfois des quartiers entiers. Car, si les églises et les autres édifices d'utilité publique étaient richement et soigneusement construits, les demeures aristocratiques et celles des riches bourgeois solidement bâties en pierres et en briques, les autres maisons, étroites, pressées les unes contres les autres, se composaient de pans de bois, de clayonnage et d'argile, le tout assis sur un soubassement en blocaille et recouvert de chaume, « *d'estrain* », comme disent nos archives (1). En outre, jusqu'au ban de 1302 qui défendit « quil ne soit nus (aucun) ki entasse ne raime (fagots) ne fassiel (bûches) en fosset de le ville ne as piés de nulle maison de la ville sour C sous, fors (sinon) un C au plus », les incendies trouvaient un aliment dangereux dans les tas de bois amoncelés près de chaque habitation et jusque dans les fossés de la ville.



(1) En ce temps-là, il n'y avait ni numéros aux maisons, ni sonnettes aux portes : celui qui voulait se faire ouvrir soulevait un lourd et bruyant *heurtoir* en fer, placé près d'un vasistas grillé par lequel on venait le dév. sager de l'intérieur.

Au XIII^e siècle les représentants inférieurs de l'autorité étaient, à Tournai, les *siergans*, agents de police de l'époque. Ils faisaient le service ordinaire à pied. Mais ils montaient à cheval, au moins au XV^e siècle, pour escorter les condamnés à mort que l'on exécutait aux *justices*, c'est-à-dire aux fourches patibulaires plantées aux confins de la banlieue. On en trouve la preuve dans ce poste des comptes communaux de 1412 : « A Jehan de le Pierre et Jehan Bruyant, sergens bastonniers, pour le louer (loyer) de douce cevaux que les douce sergens des deux sieutes (suites) de Mgs les prévôts eubrent et cevauchièrent le dit XXV^e iour de janvier en la compagnie de Mgs à l'*exécution de mort de la personne* de Isabiel Pucette, emprès Havisnes, pour chascun ceval IJ sols font XXIIIJ sols ».

Ils portaient un bâton, d'où leur nom de *sergents bâtonniers*. La privation de cet insigne équivalait à une révocation. Ainsi « fut Gilles de Morloing, convaincu d'extorsion et autres vilains cas, condamné par sentence du magistrat, vers l'an 1280, à perdre son baton sans qu'il pût jamais de nouveau être employé au service de la ville ». (*Ephémérides tournaisiennes.*)

C'étaient les sergents qui, vers la mi-juillet, présentaient aux échevins un *capeau de roses*, ce qui signifiait que les vacances de plaidoiries commençaient. Celles-ci duraient *un* mois et la fin en était annoncée de la même manière.

Ils étaient chargés de l'exécution des ordonnances de police sur les cabarets, tous clandestins alors, car ces sortes d'établissements... dangereux (!) étaient sévèrement interdits. En guise de stimulant, étaient abandonnés « es (aux) siergans tous li boires (boissons) » qu'ils trouvaient

« es kabarés (dans les cabarets) ». A la *Sainte-Lusse* de l'an MCCLXXX il fut crié : « Que nus ne tenist cabaret en Tournai, sour banir à J an (sous peine d'un an de bannissement) ». Il fut aussi crié, ainsi qu'il est constaté au Ms. CCXVJ, probablement sous un magistrat moins sévère : « Kel en soit nus ki tiegne kabaret de *vin*, ne de *goudale*, ne de *mies* (hydromel), ni de *noire ciervoise* (bière), ne d'*autre boire* seur C sous. Et celui ki i buveroit et autant que celui ki lostel tenroit (autant que le cabaretier). Et entendant kabares (comprenant parmi les cabarets) tous boulangiers qui lairont (laisseront) gens boire en leur osteus (maison), se (si) ce ne sunt (sont) estragnes gens (étrangers) car chil bans (ce ban) sueffre bien que les estragnes gens puiscent disner et boire quand ils vienent en le vile, sauf cheu quil ni ait fraude (pourvu qu'il n'y ait pas de fraude) ». Peut-être aussi tolérait-on déjà alors les tavernes « *adhuisinées* à faire bancquet de noches ».

Sous un régime aussi draconien l'ivrognerie scandaleuse devait être rare et l'ingéniosité juridique n'avait rien dû inventer d'analogue à cette originale pénalité comminée par la dernière loi danoise sur l'alcoolisme : « La personne qui sera trouvée en état d'ivresse sur la voie publique, ou dans un lieu public, sera reconduite chez elle, *en voiture, aux frais du cabaretier qui lui aura servi la dernière goutte* » !

Les sergents trouvaient une autre source de profits dans les ordonnances sur le « *nettoisement des étaux servant à exposer le poisson en vente* ». Un ban de 1302 disposait : « Que tous chil ki vendent pisçon de mer — c'étaient les poissonniers, et même les *bouchers*, quand les Consaux les y autorisaient — estient (nettoient) leur estaus et en vuident le markiet (en débarrassent le marché). Cescains cescun jour (chaque jour), tantost quil

(dès qu'ils) aront vendus leur pisçon, sour XX sous et sour pierdre (sous peine de perdre) leur estaus, *liquet étal suit (soit) abandonet as sergans* ».

Les sergents veillaient la nuit à la sécurité des habitants.

« L'estakut, ke li eswardeur ont fait pour les miols (mieux) de le ville », en 1277, nous apprend qu'il fallait que « li moiet des sierjens de la nuit soient venut à leur wet (poste) al (au) premier wigner, et wardent (gardent) le ville iusques à mienuit et dont viegne (alors vienne) li autre moitiés et wargent le ville tant que *li messe Sainte-Margherite soit dite*; et se ne voist mie (n'aïlle pas) le premier wes (moitié) couchier tant que li darrain (dernier) wes soit venus pour faire le besoigne ».

Les rues, en effet, étaient dangereuses. Aussi les bourgeois — à qui d'ailleurs l'obligation de demeurer au logis ne pesait point, parce qu'ils aimaient et pratiquaient infiniment mieux que nous la vie de famille — ne sortaient-ils guère après la chute du jour.

Pas de réverbères à cette époque pour éclairer la voie publique. Hors le cas d'incendie nocturne, où tout citoyen était tenu de placer une lanterne à sa porte, seuls les lampiers des cimetières et les lumerotes fixées çà et là devant l'une ou l'autre image de Saint, au poteau cornier des maisons, jetaient au milieu des ténèbres leur lueur incertaine.

On eût dit parfois que des espèces de feux follets allaient, venaient, s'entrecroisaient, disparaissaient, réapparaissaient dans les rues : c'étaient les « lanternes » sans lesquelles les bourgeois ne pouvaient sortir, et que par crainte, soit d'ennemis vindicatifs soit des « robeurs » (voleurs), ils prenaient le soin prudent

mais illicite de cacher de temps en temps sous leur « sourcot ».

« On deffenge sour XX sous », dit un ban de 1275, « que nus (nul) ne haus ne bas (ni grand ni petit) ne voist par le ville puis (depuis) le darain wigneron (cloche de retraite), sans lantierne. Et se (si) aucuns portoit lantierne dessous sen sourcot (pardessus, surtout), pour chou ne demoroit mie qu'il ne fust à XX sous (il serait passible d'une amende de XX sous) ».

On ne pouvait sortir muni d'armes « dont on puist un home traire à mort », sous peine de 10 livres d'amende ou de bannissement — En 1280 il fut « assenet et criet que nus ne portast ne (ni) coutel à pointe (couteau pointu), ne espée, ne miséricorde (poignard), ne nulle arme dont on puist home à *damagier* (litt. endommager), ne mettre à mort devens (dans) la justice de Tournai sous 1 liv. » — Quiconque blessait un citoyen avec une arme défendue avait le poing coupé et était banni. « Si li navré (blessé) morait de le plaie, trainé seroit (l'agresseur) par le citet, et puis pendus comme mourdrier. Si le malfaitière n'étoit tenu ni pris, il seroit banni comme mordrière. » (Ms. cc. xv).

Le *darain wigneron* — cloche du couvre-feu — une fois sonné, foyers et lampes s'éteignaient dans les maisons. Des veilleurs de nuit, munis de pots à feu, parcouraient les rues en criant les heures et en invitant d'une voix funèbre les habitants à prier pour les âmes des fidèles trépassés. Cette dernière coutume était encore en honneur au commencement de notre siècle en la ville de Quesnoy (Nord), et, à Saint-Trond, elle n'a disparu que depuis quelques années.



La charte de 1187 ne nous fournit sur le droit civil et la procédure civile de l'époque que très peu de renseignements.

On y lit que « chatelain, avoué et leurs sujets qui se mettent violemment en possession des effets mobiliers d'un bourgeois seront cités par le prévôt à comparaître en son tribunal » et que, « s'ils font défaut, ce magistrat fera saisir les droits et émoluments qu'ils tiennent de la commune, jusqu'à ce qu'ils aient donné réparation satisfaisante ».

On y trouve cet article : « ceux-mêmes qui vont visiter le tombeau du Christ demeurent soumis aux lois et coutumes de la commune, dans leur personne et leurs biens, sauf pour ce qu'ils emportent dans leur pèlerinage ».

On y constate aussi que les jurés prononçaient même entre militaires et bourgeois.

« Si un militaire doit à un bourgeois », dit la charte, « et que celui-ci porte plainte devant le prévôt, le prévôt fait ajourner le débiteur. Si le cité comparait, le bourgeois doit, à moins qu'il ne soit du nombre des jurés, affirmer par serment que sa demande est fondée et juste, alors elle lui est adjugée si tel est l'avis des 2 jurés. Dans le cas contraire, le militaire doit avec 2 autres militaires jurer qu'il ne doit rien. — Quand le bourgeois obtient condamnation de son débiteur, si celui-ci est domicilié dans la ville, le prévôt fait saisir ses meubles en garantie de ce qui est dû et il les retient sous la main de justice jusqu'à parfait paiement. Si le militaire demeure hors ville, le prévôt lui en interdit l'entrée et le bourgeois se pourvoit pour le paiement par tous les moyens possibles. — Si le militaire ne peut se rendre au prétoire au jour fixé, pour quelque cause légitime, il doit en donner connaissance

au prévôt qui lui indique un second jour et même un troisième, auquel il doit nécessairement comparaître en personne ou par fondé de pouvoir. Si le militaire ne se rend pas à cette injonction, le prévôt peut lui interdire l'entrée de la ville pour autant de temps que le bourgeois le demande au tribunal des jurés. — Si le militaire, disposait l'article 18, a un vassal en ville, celui-ci peut lui donner l'hospitalité sans lui créancer ou prêter son argent, ni lui communiquer le droit de quartier en cas d'insulte ».



Les actes d'intérêt privé et les *recors de justice* du XIII^e siècle sont beaucoup plus intéressants que la chartre, pour ce qui est du droit civil et de la procédure civile (1).

Il n'en est guère en latin. Dès les premières années du XIII^e siècle, les documents de cet ordre furent écrits en une langue qui, tout en se ressentant encore très fort de son origine romaine, renfermait déjà le patois tournaisien d'aujourd'hui. Elle était très dure de prononciation, très fantaisiste d'orthographe, très pittoresque d'expressions, très variée en ce qui concerne l'ordre des mots et l'agencement des phrases. On la parlait vraisemblablement au Nord jusqu'à la ligne de démarcation

(1) Le cadre restreint de ce travail ne nous permet pas de les envisager à ce point de vue spécial. Cette étude entraînerait trop longs développements. Elle n'aurait d'ailleurs d'utilité que pour une seule catégorie de lecteurs, qui consulteront avec fruit l'ouvrage de M. D'Herbomez sur le dialecte de Tournai du XIII^e siècle. Cet ouvrage contient beaucoup de ces actes.

des langues française et flamande; à l'Est, au Sud et l'Ouest, jusqu'à des points intermédiaires entre Tournai d'une part, Valenciennes, Douai et Lille d'autre part.

Le dialecte du Tournaisis avait, comme le remarque D'Herbomez, tous les caractères principaux du Picard et il se classait nettement à côté des dialectes de l'Artois, du Ponthieu et du Vermandois.

Les actes d'intérêt privé et les recours de justice du XIII^e siècle nous apprennent comment on appelait les jours et les mois. Les jours étaient : luns ou deluns, mardi, mercredi ou merquedi, iœdi ou ieusdi, vendredi, samedi et dimanche (demierskes, probablement aussi); les mois : janvier, février ou féneresch, marc (march et marce), avril, mai ou may, gieskerech, jullie, aoust, septembre, octobre ou wytembre, neuvembre ou novembre, dizembre (disseembre ou décembre).

Ils nous font connaître également un assez grand nombre des familles tournaisiennes de l'époque, dont beaucoup ont encore des représentants à Tournai, telles que, par exemple, les familles : de Rasse, du Mortier, Païen, Pruvos (Li Provos, Provost et Li Prouvos), Havet, Brokete, Rogé, de Vilers (Viler), Copet (Copes¹), Moutons, de le Masure, de le Hamede, du Parc, Alart (Alars), de Baisiu, Baras (Barat), Bélins, Bourlet, Cambier, de le Crois, Li Fèvre, (Le) Fornier, Godars, de le Porte, de le Val, Wacquet, Wagnies, Wibaut, Wagnon, de le Vingne et de Bauegnies ou de Bauwegnies.

Ils nous révèlent aussi les prénoms alors à la mode : Jehan (Jehans), Jakemes (Jakemon), Bauduin, Gonthier, Nichole ou Nicolon, Wauter, Wautir ou Wautes, Everart, Willaumes, Robès, Ydain, Cateline, Hue, Huon, Warbore, Gosse, Gosson, Gossiaus, Gossuin, Ansiel, Maroe (prononcé sans doute Marou) *etc.*

Les monnaies indiquées dans ces documents comme servant aux transactions commerciales sont assez nombreuses. On y parle de *livres* et de *sous tournois*, de *blans* et de *flamens*, d'*artisiens*, de *parisis*, de *deniers de tornissiens*, de *capons*, de *lonisiens* etc... (1).

Ces actes, ainsi d'ailleurs que les bans, les ordonnances *etc.*, étaient généralement datés d'une fête religieuse. « On y lit par exemple qu'ils furent faits à une Tossains », « le Vigilie Nostre-Dame Candelier », « le nujt S^{te} Lucj », « le ieusdi après l'Anontiation Nostre-Dame », « devant un quaresme », le « *blanc feudi* », (jeudi saint), le « *blanc Dimanche* (Dimanche après Pâques) » *etc.*

Aucun n'omet : « Ce fut fait l'an de l'Incarnacions Nostre Signor Jhesu-Crist, M. CC. et autant ».

On y constate la coutume de choisir les fêtes religieuses, les jours qui les précèdent ou les suivent, pour les paiements et l'exécution des contrats. Toutefois, c'était à la *Foire* que s'effectuaient les grands paiements.

Il en est peu qui ne débutent comme ceci : « El non le Père et le Fil et le Saint Esperit. Sacent (sachent) tout cil ki (tous ceux qui) cest escrit veront et oront (verront et entendront) que... » ; « Co sacent cil qui or sont et qui avenir sont que... (qu'ils sachent ceci ceux qui déjà sont etc...) » ; « Nos, li eschevin de Saint-Brisse faisons à savoir à ceux qui etc... » ; « Cognute soit

(1) Selon Hériman, l'évêque Chrasmer reçut du roi Chilpéric le droit de battre monnaie à Tournai. En tous cas, ses successeurs l'exerçaient, même sous Philippe Auguste. Il leur était cependant parfois contesté par le magistrat. Il le fut notamment en 1286, la transaction qui fut conclue le conserva à l'évêque, mais les espèces n'eurent plus cours légal qu'après avoir été soumises au contrôle des prévôts et jurés. Trente ans après, il était concédé au roi de France par Gui de Boulogne.

(que ce soit chose connue) à tous caus qui veront cest escrit que.... »; Li eskevin de Saint-Brisse saluent tos caus (tous ceux) qui ces escrits veront et si font à savoir à tos caus qui or (déjà) sont et qui avenir sont que... » etc.

Les notaires n'existant point alors, il arrivait quelquefois que les actes n'étaient passés que devant un « *voier jurés* » et un « *autre homme* ». Mais, dans la presque universalité des cas, c'était ou devant tous les échevins ou devant quelques-uns d'entre eux qui se hâtaient d'aller les reconnaître devant leurs collègues; rarement aux échevins s'ajoutaient des « *omes* ». Les noms et prénoms de ces échevins instrumentants, comme de tous ceux qui intervenaient à l'acte, figuraient régulièrement dans sa partie finale.



La charte, assez insignifiante au point de vue du droit civil, est au contraire un document de droit pénal d'une grande importance. De ses trente-six articles, dix-huit ont pour objet de prévoir et de punir des crimes et des délits contre les personnes, un dix-neuvième de réprimer le vol, et plusieurs règlent la recette, la garde et la répartition des amendes perçues au profit de la commune (1).

(1) La recette des amendes communales était confiée chaque année à 4 jurés désignés par leurs pairs et à 4 autres personnes choisies par les communiers en dehors du corps des jurés et des échevins. Ces 8 personnes prêtaient serment de bien gérer. Les 4 jurés avaient leur clerc et les 4 autres bourgeois le leur.

Tuer (1), mutiler, « blesser avec des armes tranchantes », « inspirer la crainte de mauvais traitements », « porter la main sur un autre bourgeois », l'attaquer ou tirer sur lui l'épée à mauvais dessein », l'injurier, ne pas secourir son voisin insulté par un *étranger*, « dire laid au prévôt », « oublier le respect dû aux magistrats se transportant en ville pour les devoirs de leur office », faire violence à une fille, enlever une femme mariée, « heurter ou pousser méchamment et par colère une autre personne », « jeter de la boue ou des immondices sur quelqu'un, de dessein prémédité », « porter un faux témoignage en justice », « rompre son ban d'expulsion » : autant de crimes et de délits dont la charte déterminait le châtement.

Perte d'un membre (2) ou de la vie; amende se divisant généralement, pour une raison d'équité, entre la commune et la victime du crime ou du délit, de manière que la première eût un peu plus que la moitié (3); confiscation des biens ou de la maison du coupable, qui était rasée; mise de ses biens et de sa personne sous la main de la justice; note d'infamie; déclaration « qu'on était l'ennemi de la cité » : c'étaient là autant de peines appliquées en exécution de la charte. On en infligeait d'autres encore.

(1) Dans le cas où la maison d'un bourgeois avait été escadée, « s'il tuait en se défendant et en repoussant l'assaut, il n'encourait aucune pénalité » (art. 7).

« Si c'était un enfant qui ôtait la vie à un autre enfant par accident, la prudence du prévôt et des jurés décidait s'il méritait, ou non, punition » (art. 15).

(2) Quiconque priva un bourgeois d'un membre perdait le même membre (art. 12).

(3) « Le châtelain et l'avoué avaient leur part dans les amendes prononcées par les jurés (art. 13).

Le bannissement, perpétuel ou à temps, n'était pas l'une des moins sévères.

Les bourgeois bannis se réfugiaient au Bruille, qui, jusqu'à son incorporation à la Cité, échappait à la juridiction du magistrat. C'était leur asile. Ils pouvaient librement y circuler jusqu'à la *Pierre fameleuse*.

L'arrivée en ville du roi, d'un prince, l'entrée d'un châtelain ou d'un avoué, l'intronisation d'un évêque, leur procuraient l'occasion de se faire « rendre la ville ». L'usage réglait la procédure à suivre dans l'occurrence : Le personnage, qui les prenait sous sa protection, commençait par *intercéder* pour eux ; les magistrats *refusaient* d'accéder à sa première demande. Il la renouvelait et *présentait alors les requêtes* qui lui avaient été remises, avec prière aux magistrats de grâcier qui il leur plairait. Ceux-ci *promettaient d'avoir égard* à sa prière et lui faisaient jurer qu'il avait reçu les requêtes hors de la banlieue de la ville. S'ils grâciaient — et c'était l'ordinaire — ils avaient soin de protester contre toute altération de leurs droits ou privilèges qu'aurait pu entraîner la concession réclamée et obtenue. Saint Louis abolit l'usage de « rendre la ville aux bannis », sinon par grâce royale.

Le *carcan* était un supplice également en usage à Tournai au XIII^e siècle. On lit dans les *Ephémérides tournaisiennes* que, en 1276, un individu ayant proféré des menaces contre la ville fut arrêté et enfermé à la porte des Maux, dont les tours servaient de prisons, puis exposé deux jours consécutivement au carcan. Il tomba malade des suites de ce traitement ; son frère et dix-sept de ses amis n'obtinrent son élargissement qu'en fournissant *plaige et caution*.



Il semble résulter de la lecture de la charte que parfois les poursuites ne pouvaient s'exercer que s'il y avait plainte du prévôt.

Sauf peut-être le cas d'homicide, la culpabilité des prévenus s'établissait par tous modes de preuve, notamment par le témoignage de « personnes irréprochables ». Le faux témoin était d'ailleurs inexorablement privé du droit de commune, jusqu'à ce que le prévôt et les jurés trouvassent convenable de le lui rendre.

Aujourd'hui il suffit au prévenu, pour obtenir son acquittement, de faire constater par les juges que l'accusation n'est pas appuyée de preuves convaincantes. Sa position était loin d'être aussi favorable au XIII^e siècle. Il devait fournir partout une sorte de contre-démonstration de son innocence. La *tierce-main*, la *septième-main* et l'épreuve par *l'eau froide* étaient les trois seuls jugements de Dieu pratiqués à Tournai à cette époque. Ceux par *l'eau chaude* et par *le feu*, épreuves terribles de nature à faire reculer quiconque ne possédait point le secret d'être incombustible, avaient disparu; et, quant aux duels, tous, judiciaires et autres, étaient formellement prohibés par la charte.

Parfois on se justifiait d'une accusation avec deux personnes, tantôt *avec six*. C'est ce que l'on appelait « se purger par *trois* ou *sept* mains », parce que ces personnes, ainsi que l'accusé, affirmaient sous serment et la main levée, la vérité de leurs dires.

Le jugement par l'eau froide consistait en ceci : on liait les pieds et les mains de l'accusé et on le jetait ainsi dans une cuve pleine d'eau; s'il surnageait, on le réputait coupable, parce que l'on croyait que l'eau, purifiée par des exorcismes, ne pouvait rien recevoir d'impur dans son sein; on le déclarait au contraire

innocent s'il allait au fond de la cuve et — sage précaution — on s'empessait de l'en retirer. Inutile de faire remarquer que cette singulière procédure faisait rarement découvrir des preuves de culpabilité vainement cherchées ailleurs.



La charte autorisait une excellente coutume, celle des réconciliations, sans dispenser le coupable, quand elle avait lieu, du paiement de l'amende revenant à la commune.

Les *paix* ou *Faides* étaient alors d'un usage fréquent pour ceux qui voulaient rétablir entre eux l'harmonie. Elles s'inscrivaient sur un registre *ad hoc*. On y voit, entre autres, figurer une paix signée et jurée « en le hale le 6^e jour de Ghieskerec (juin) 1279, entre Pierre le Ceuvel de Bauwegnies et Pierre Wagon »; et celle-ci, qui nous apprend comment la cérémonie se passait : « Jehan li Chevaliers, de Lille, et Robins li vallet Dame Odie à li Take, ont *fais pais* et *baisiet li unslaut*, au nom de pais (et se sont donné le baiser de paix), en *plaine hale*, par devant *prevost et iurés*, de toutes choses, au ior (jour) que ceste pais fu faite. Ce fut le nuit Saint-Jehan décolasse, l'an MCCLXXIIIIJ, par un mardi ».

La charte prévoyait expressément la réconciliation en cas d'homicide, d'enlèvement d'une femme mariée et dans quelques autres encore.

Le magistrat la faisait tenter quand il redoutait entre les citoyens des vengeances personnelles, que chacun se croyait en droit d'exercer : il ordonnait aux parties de comparaître devant lui et s'efforçait alors de leur faire jurer trêve, ce à quoi il parvenait d'ordinaire.

Au surplus, « si quelqu'un avait de justes sujets de craindre de mauvais traitements de la part d'une personne animée contre lui de rancune ou de haine, et s'il la dénonçait au prévôt, celui-ci devait lui faire donner *assurance de corps* en recevant le serment de l'accusé. Si la personne suspectée de haine refusait de donner en présence du prévôt cette satisfaction, elle était mise, elle et tous ses biens, sous la main de justice et, si elle n'en possédait pas, elle était déclarée ennemie de la cité » (art. 4).



Il est un crime dont la charte ne parle pas, mais qui certainement ne restait pas impuni à Tournai, au XIII^e siècle. Il entraînait vraisemblablement pour ceux qui s'en rendaient coupables le châtement original à la mode au XV^e et au XVI^e. Les *bigames*, convaincus de s'être donnés une nouvelle épouse sans attendre le décès de la première, étaient alors « mis à leschelle (pilori), mittrés, ayant deux quenouilles à la chainture », pour faire entendre qu'ils avaient eu deux femmes en même temps. Quand le mépris public avait fait son œuvre, on les bannissait à perpétuité, à moins qu'ils n'accomplissent un pèlerinage à Rome. Les femmes, paraît-il, disputaient « leschelle » aux hommes et ne leur en abandonnaient pas le monopole.

On était plus humain envers celui qui avait fait violence à une fille. Il était chassé de la ville pour sept ans. On l'autorisait cependant à épouser sa victime, si elle et ses parents y consentaient. Dans ce cas, en guise de cadeau de noces, le magistrat faisait sans doute grâce au coupable de ses sept années de bannissement et.... de veuvage.

IV.

Nous ne nous attarderons pas à raconter les expéditions militaires auxquelles les Tournaisiens prirent part dans le courant du XIII^e siècle (1).

Elles furent d'autant plus nombreuses que, chaque fois que les rois de France requéraient le service des troupes des communes, Tournai devait leur envoyer trois cents hommes bien armés.

Le magistrat faisait alors crier des bans comme celui-ci, qui est de 1302 : « Que tout cil ki vorront iest (voudront être) siergant, arbalestrier et à glave (glaive), pour aller bien apparelliet où sierviche le doy, soient en le hale demain au cop de nuve (coup de neuf heures) » ; ou encore : « Que cescuns aroit ij sous parisis et X sous de prest, qu'il obéiscent al ordenance des iiiij homes sour cors et sour avoir ».

Rien n'égalait la bravoure et la fidélité des Tournaisiens. En récompense, quand le monarque français se mettait en campagne, ils avaient le privilège exclusif de veiller à la sûreté de sa personne. Ils formaient auprès de lui une sorte de garde prétorienne, ce qui leur était imputé à noblesse. Ils étaient les *familiers de l'hôtel*, sous le Grand maître d'hôtel de France et sous son étendard, et Tournai était dit *Chambre du Roi*.

Les rois de France appelaient Tournai « *notre cité* » et ils lui témoignaient une affection toute particulière, à laquelle le désir de conserver cette ville sous leur domination n'était certes pas étranger. On vit même, rapporte naïvement un chroniqueur, Philippe-Auguste

(1) Voir Hovois, *Aperçu historique sur la ville de Tournay*

« pleurer des joues de son chef », en apprenant dans quel état misérable le comte Ferrand avait réduit sa cité.



Malgré les guerres extérieures, malgré les luttes intestines qui la désolèrent même parfois, la ville de Tournai atteignit au XIII^e siècle un haut degré de prospérité, dû surtout à son affiliation à la Hanse de Londres et à la liberté dont elle jouissait.

Son commerce prit une telle extension que, par une charte de 1267, saint Louis lui octroya une *Franche Foire* allant de l'Ascension à la Pentecôte.

Elle s'ouvrait par une cérémonie dite *cri de foire* ou de l'*Ascension*.

Le jour de l'Ascension, on dressait une estrade en face de l'église Saint-Quentin. Le secrétaire du chapitre y montait pour donner lecture de la charte dans le texte original. Un greffier des Consaux, couronné de roses, la traduisait en langue vulgaire, proclamait devant le peuple assemblé l'ouverture de la Foire et criait à haute voix : « Si vous fay assavoir que quiconque ait occhis(tué) homme ou femme, ni quiconque occhiroit homme ou femme dedens le justice de le ville de Tournay décha Escault ne delà, puisque le lettre du roi St Louis fut scellée et publiée, il ne peut y avoir fieste jamais, ne retourner en la justice de Tournay dechâ Escault ne delà ». Puis il publiait en présence de tout le clergé les immunités et privilèges du chapitre. Celui-ci, de son côté, faisait planter sur la place, la veille du jour nundinal, un grand arbre surmonté d'une fleur de lys : c'était le *mai d'annonce* qui demeurait debout aussi longtemps que durait la franche foire.

Les banqueroutiers non frauduleux et les bannis,

sauf pour homicide, pouvaient séjourner en ville pendant le temps de la foire. Les sujets des nations en guerre avec la France pouvaient même fréquenter celle-ci, pourvu qu'ils fussent sans armes et qu'ils ne prissent en ville ni nourriture ni logement. Philippe le Bel étendit en 1287 cette faveur, en accordant huit jours de franchise avant la foire et huit jours après pour amener les marchandises, les payer et les reconduire.

On venait à la foire de Tournai d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, du fond de la France, de Venise : les baraques de bois dressées sur les *Follais* recevaient quelquefois jusqu'à trente et quarante mille étrangers, qui se renouvelaient de jour à autre.



Filles de la richesse et de la liberté, les lettres fleurirent naturellement à Tournai au XIII^e siècle.

Dès 1250, il y existait une sodalité littéraire, où l'on récitait des ballades *en l'honneur de la Vierge et de Messieurs les Saints*. Ce fut l'origine des *Puys d'Amour* et des *Chambres de rhétorique* que possédèrent dans la suite toutes les cités flamandes.

Bien plus, Tournai possédait au XIII^e siècle une école de philosophie. Henri d'Andeli, le spirituel auteur de la *Bataille des sept arts*, a transmis à la postérité le nom de cinq des plus érudits en la matière, que leur science seule — hélas ! — n'aurait vraisemblablement pas sauvés de l'oubli. On sait qu'aux universités du moyen-âge *sept arts* s'enseignaient, répartis en deux catégories : la première, supérieure, comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, c'était le *quadrivium* ; la seconde, inférieure, le *trivium*, comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

Or, voici le curieux sujet de la *Bataille des Sept Arts* : les universités de Paris et d'Orléans se sont déclaré la guerre. Dame *Logique*, attaquée par Orléans, s'épouvante, mais ne perd pas courage. Afin de se mettre en état de résister, elle rassemble son armée et, songeant fort à propos qu'il n'y a point pour elle de péril sérieux quand les *Tournaisiens sont là*, elle mande en toute hâte les troupes fidèles qu'elle compte à Tournai. En cette bonne ville florissaient alors *Jean Le Page*, *Poilane de Gamache*, *Nicole-Aux-Hautes-Fesses*. C'est vers eux qu'est dépêché Pierre de Courtenai pour les supplier de venir au plus tôt à Paris. Aussitôt fait que demandé ! Procédant sans façon — le temps manquait pour les cérémonies — les philosophes de Tournai placent *Trive (Trivium)* et *Quadrive (Quadrivium)* dans une cuve. Ils hissent celle-ci sur un char, où ils s'installent également, et les voilà partant solennellement, leur char trainé par des bedeaux et conduit par *Robert-le-Nain* et *Cheron-le-Vieux* qui, le fouet à la main, aiguillonnent l'attelage.



D'autre part, tandis que les dames tournaisiennes présidaient des *Cours d'amour*, auxquelles des hommes graves ne dédaignaient pas d'assister (1), les riches bourgeois, institués en sodalité des *Chevaliers de la Table Ronde*, donnaient des fêtes originales et somptueuses qui attiraient parfois à Tournai une multitude d'étrangers.

Chaque année ils se choisissaient un nouveau roi,

(1) On y vit même le galant évêque Philippe de Gand, dit *Mus*, grand amateur au surplus des « *tournois, baleries et donois.* »

dont l'inauguration était pompeuse. C'était l'occasion de grandes joutes et de grands tournois, toujours suivis de fastueux banquets.

En 1331 se donna la plus fameuse de leurs fêtes, celle des *Trente-et-un-rois*, ainsi appelée parce que trente-et-un bourgeois opulents composaient alors la *Table Ronde* et qu'ils prirent tous le nom d'un roi plus ou moins imaginaire.

« L'an mil III^{CXXX} et ung, » est-il dit dans l'histoire de Jean Bernier, *Valenchiennois*, « le lundy et le mardy après le jour du sacrement et le quart jour (le quatrième jour, le mercredi) et le quint (le cinquième jour) en suivant du moys de juyng fut une grande feste de joustes en la ville de Tournay sur le marchiez, que les bourgeois de Tournay firent faire, nommément (particulièrement) et spécialement sire Jacques de Corbry qui le commencha et myt grande paine (prit grande peine) et grande mise du sien (contribua largement de ses deniers) à l'estoffer (aux frais d'établissement), et le dit sire Jacques, *roi de la Table Ronde, fut appelé le roi Gallehos qui jadis conquist XXX rois.* »

Des confréries de Paris, de Senlis, de Rheims, de Saint-Quentin, de Compiègne, de Maubeuge, d'Amiens, de Valenciennes, de Doullens, d'Ardenbourg, de l'Ecluse, d'Arras, de Saint-Omer, de Lille, de Douai, de Gand, de Bruges et d'ailleurs, y prirent part.

L'année précédente, les chevaliers avaient renouvelé les statuts de l'ancienne sodalité.

Ils avaient bannière, pennons, trombes et armes de tournoi et de joute. Le dimanche, un splendide festin les réunissait, durant lequel la bannière de la sodalité flottait aux fenêtres et les ménestrels ne cessaient de sonner trompettes, muses, callemelles, cornes, sarasmois et nacaires. Une livrée brillante était com-

mune à leurs hérauts et à leurs ménétriers. S'il naissait un enfant à l'un des chevaliers, ou si l'un d'eux passait sous les lois de l'hymen, on portait la bannière à sa demeure et tous les ménétriers s'y rendaient pour célébrer cet heureux événement.

Quelque étranger de distinction arrivait-il en ville, il était prié de venir s'asseoir à la *Table Ronde* et, s'il désirait rompre une lance, on s'empressait de mettre à sa disposition un destrier, un bouclier, un pennon, en un mot on l'armait de pied en cap (1).



Il serait trop long d'énumérer, en terminant cette étude, tous ceux qui se distinguèrent à Tournai dans le courant du XIII^e siècle. Nous citerons, parmi les meilleurs, Philippe Mouskès, Gilles Li Muisis et Walter de Marvis.

On doit à Philippe Mouskès 31286 vers sur l'histoire de France. Voici le curieux début de son ouvrage :

Phelippres Mouskes s'entremet
Ensi que point de faus n'i met,
Tout sans donner et sans proumettre,
Des Rois de Franche en rime mettre
Toute l'estorie et la lignie.

Gillis Li Muisis, né en 1270, devint abbé des Bénédictins de Saint-Martin. Ce fut un prélat aussi distingué par sa science que par ses vertus. Ses œuvres, qui sont en latin, forment quatre gros volumes in-folio. Il a laissé une chronique intéressante sur Tournai; il la commença à l'âge de soixante-seize ans. Il appartient plutôt au XIV^e siècle.

(1) CHOTIN, *Histoire de Tournai*.

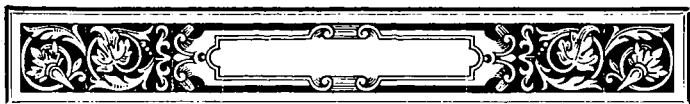
Ces deux écrivains ne furent pas dépourvus de mérite littéraire.

Walter de Marvis ; LI^e évêque de Tournai et depuis légat du pape Grégoire IX, contribua puissamment au bien-être de la cité, qu'il dota de nombreuses institutions charitables, et il provoqua de grands défrichements dans le Tournaisis. Aucun de ses successeurs ne le surpassa.

C'était le fils d'un modeste cordonnier de la rue Haine. Un jour, raconte la légende, que l'Escaut, sorti de son lit, inondait les quartiers voisins de ses rives, son père le portait à bras à l'école. L'apercevant, un boulanger de ses amis lui cria : « Tu prends bien de la peine et des soins pour cet enfant ! Que penses-tu en faire ? Un évêque ? » — « Oui-da, dit le savetier, pourquoi non ? » — « Eh bien, reprend le boulanger, si ton fils le devient, je suis content de fournir gratuitement tout le pain nécessaire à son banquet le jour de son sacre ». — Le savetier accepta. Son fils, qui avait profité en piété, en sagesse et en doctrine, étant parvenu à l'épiscopat, se souvint de la promesse du boulanger et la lui rappela. Celui-ci s'exécuta avec tant de bonne grâce qu'il attira sur lui et sa famille les faveurs du prélat. *Se non è vero è ben trovato.*

JOS. HOYOIS.





ESQUISSES HISTORIQUES.

L'ANTIPAPE FÉLIX.

III.

APRÈS le procès criminel fait aux prétendus empoisonneurs du comte Rouge et qui se dénoua si malheureusement par la mort du vieux Grandson, sur la lice de Bourg-en-Bresse, le procès qui eût le plus grand retentissement sous le règne d'Amédée VIII, avant la réforme judiciaire, fut celui de Jean Lageret, docteur en droit, membre des conseils du prince qui fut décapité aux fourches patibulaires de Chambéry, le 24 septembre 1417, après avoir été promené lié sur un char d'infamie, par toutes les rues de la ville. Ses biens furent confisqués et donnés à Jean de Compey, seigneur de Gruffy, à l'exception de 200 florins d'or que la veuve du supplicié, Marguerite de Duingt de la Val d'Isère, avait apportés en dot à son mari; et qu'on lui restitua. Ce qui est étrange c'est qu'on n'a jamais su de quel crime était convaincu Lageret.

Mais une affaire bien plus grave surgit trois ans après la promulgation des *Statuta Sabaudia*.

Parmi les seigneurs qui entretenaient des intelligences avec les ennemis d'Amédée VIII, et en particulier

avec Louis de Châlons, prince d'Orange, et Charles de Bourbon, comte de Clermont, qui venaient de battre les troupes d'Amédée à Cremieux, et de soutenir la révolte de François de la Pallu Varembon, se trouvaient deux gentilshommes de grands chemins, qui détroussaient les passants, rançonnaient les voyageurs, vivaient enfin d'exactions, de rapine, de vol, voire de meurtre. C'étaient Aynard de Cordon, seigneur des Marches et de la Barre, et Antoine de Sure, dit le *Gallois*.

En juillet 1431, ils arrêtrèrent sur la route, près de Saint-Symphorien d'Ozon, deux habitants d'Avignon : Hélié de Sade et de Rostaing de Venasque. Plainte fut portée au conseil résident qui prononça contre ces hommes pervers une sentence de confiscation de tous leurs biens, ordonnant en outre que leurs châteaux seraient rasés jusqu'aux fondements afin que les coupables ne pussent y trouver un asile. Le Gallois et Cordon, furieux, animés d'une haine violente contre ceux qu'ils nommaient leurs persécuteurs, formèrent un complot dans le but de s'emparer de la personne du duc de Savoie pour le livrer au comte de Clermont, son ennemi implacable. Ils s'en ouvrirent à Jacques de Chabannes, qui se chargea de faire approuver ce projet par le comte de Clermont. Celui-ci, en effet, accepta la responsabilité morale de ces odieux desseins.

Les autres complices des conspirateurs furent un homme d'armes de Cordon, nommé Salidot, Cagnon de la Mollière, bailli de Beaujeu, et un capitaine d'aventures, Guillaume Régnaut. Ils eurent plusieurs conciliabules à Trévoux et à Crémieux. Voici quel était leur plan : Amédée VIII devait se rendre, pendant le carême de 1433, à la Chartreuse de Pierre-Châtel où allaient être célébrées les obsèques solennelles du maréchal de Montmayeur, chevalier du Collier ; Aynard et

Cordon étaient chargés de faire construire à Seyssel une barque pontée que l'on amarrerait sur le Rhône au port de Pierre-Châtel; Antoine de Sure, à la tête de douze hommes déterminés, tous dûment déguisés, pénétreraient dans le monastère, sous prétexte d'assister à la cérémonie funèbre : alors un homme d'armes, revêtu des insignes des abbés et se faisant annoncer comme le supérieur des bénédictins de l'île Barbe, près Lyon, se présenterait à la porte de la Chartreuse, avec une escorte de vingt cavaliers, commandés par Salidot. A un moment donné, les cavaliers de Salidot et les hommes d'armes de le Gallois s'empareraient du duc et de ses principaux officiers, on les jetterait dans la barque préparée par Cordon, et on le conduirait hors des Etats de Savoie.

Le comte de Clermont promettait à Antoine de Sure 50,000 écus, plus la somme que paieraient les prisonniers à titre de rançon. Mais ce prince réfléchit à la gravité d'une telle action, à la lâcheté d'une semblable trahison, et revenant sur ses promesses, il fit savoir aux conjurés qu'il désavouait ce qu'il avait fait jusque-là et refusait de s'engager plus avant. Aynard de Cordon, auquel cette communication fut faite, songea à en tirer parti, et se résolut à vendre ses complices. Il écrivit à Claude du Saix, président de la Chambre des comptes, qui ne voulut point l'entendre. Alors il partit le 4 octobre pour Poncins où résidait un secrétaire du duc, Guillaume Bolomier, et y arriva le même jour avec frère André de Sellons, prieur d'Anthon. Ils descendirent à l'hôtellerie de la Fleur-de-Lys, et firent prier Bolomier qui était à la messe de les y rejoindre sur-le-champ. Bolomier vint, écrivit l'aveu des dénonciateurs, le signa et repartit.

Antoine de Sure ne fut arrêté qu'au mois de jan-

vier par Pierre de la Baume. Il fut écroué au château d'Annecy, puis transporté à celui d'Evian sous la garde d'Eustache de Sales. Antoine de Dragons et Rodolphe de Fésigny, membres du conseil résident, firent l'enquête.

Mis à la torture, le Gallois avoua tout. Convaincu d'avoir, *afflante diabolico spiritu*, conspiré contre son souverain, il fut condamné à avoir la tête tranchée aux fourches patibulaires de Thonon, et son corps à être coupé en quatre parties, lesquelles seraient exposées dans les villes de Chambéry, Bourg, Saint-Maurice, et Moudon, « afin d'inspirer l'horreur d'un si exécrable forfait ». La sentence, prononcée le 21 octobre 1434, fût exécutée le même jour. Le Gallois fut décapité par les bourreaux de Genève et d'Aubonne qui reçurent, avec leur salaire, chacun une paire de gants. Les biens d'Antoine de Sure furent confisqués. Jean Gacon, commissaire ducal, mit vingt jours à en faire l'inventaire. La seigneurie de Sure fut donnée à Guillaume Bolomier.

Quant à Aynard de Cordon, on ne sait ce qu'il devint.

Cette triste affaire inspira à Amédée VIII le désir de la retraite. Le dernier acte de sa vie publique fut son intervention au congrès d'Arras, où il envoya son maître d'hôtel Amédée Massette, et Jacques de Loriol, juge-maje de Bresse, pour ménager la paix entre le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Pogge et Blondus, secrétaire d'Eugène IV, disent que ces goûts de retraite qu'Amédée manifestait, et qu'il mit à exécution, cachaient des visées presque sacrilèges, que déjà le duc songeait à briguer le souverain Pontificat, et que les troubles qui désolaient alors l'Eglise lui permettaient d'espérer le succès. Mais Amédée était réellement pieux; fatigué des charges de son État, il aspirait au calme, au repos, et ces folles ambitions

qui faillirent souiller la fin de sa carrière lui furent suggérées par de mauvais conseillers. Cependant il ne voulut pas abdiquer. Il résolut de fonder un nouvel ordre de chevalerie, de se retirer dans un monastère avec quelques compagnons, et d'abandonner à son fils Louis le gouvernement des États sur lesquels il régnait depuis quarante-trois ans.

Le duc fit bâtir, tout auprès du monastère des Augustins de Ripaille, un château dont voici la description : Sa façade principale, située au nord-est, du côté opposé à Thonon, était flanquée de sept tourelles d'escalier, rondes, alignées sur le même plan, distantes de vingt-neuf pieds de Savoie les unes des autres, couronnées d'un encorbellement crénelé et engagées à moitié dans la construction. Un logement uniforme était attenant à chacune d'elles, et le tout se reliait à l'intérieur par un long corridor. Leur hauteur, y compris la toiture conique qui les surmontait, était de cinquante-huit pieds. Mais la première du côté du lac était plus élevée, un peu plus large aussi, et contiguë à un grand pavillon carré qui formait comme la tête de ce long corps de bâtiments : c'était l'habitation du doyen, comprenant au premier étage une chapelle, une chambre à coucher, et enfin une grande salle. La façade postérieure donnait sur sept jardins, affectés à chacun des sept logements et séparés par un mur (1).

Il choisit ensuite six gentilshommes de son âge, auxquels il fit part de sa résolution, les priant de le suivre dans sa retraite. Tous y consentirent. C'étaient Henri de Colombier, seigneur de Vufflens, Claude du Saix, seigneur de Rivoire, Lambert Oddinet, président du

(1) *Lecoy de la Marche.*

Conseil de Chambéry, François, seigneur de Bussy et d'Erya, Amédée de Champion, et Louis, seigneur de Chevelu. Tous avaient occupé les charges les plus importantes de l'État.

Amédée VIII institua, avec ces six personnages, l'ordre de Saint-Maurice, qui était à la fois religieux et militaire, et qui devait être, dans l'avenir une sorte de conseil suprême, de *Sénat* suivant l'expression du P. Monod, chargé d'assister le duc de Savoie dans les circonstances difficiles. Avec cet esprit méthodique et ce souci de réglementation qui paraissent avoir été les traits distinctifs de son caractère, Amédée détermina les règles du nouvel ordre. Les chevaliers ermites de Saint-Maurice habiteraient le château neuf de Ripaille, soumis à la direction spirituelle des religieux de Saint-Augustin; ils porteraient la barbe et les cheveux longs; leur costume se composerait d'une ample tunique de drap mi-fin, de couleur gris-cendré, d'un manteau et d'un capuchon; ils s'appuieraient sur un bâton à bec de corbin, en bois nouveau; et le seul signe de leur haute dignité serait une croix d'or tréflée, suspendue par une chaîne de même métal sur leur poitrine. Cependant les chevaliers, qui ne faisaient aucun vœu, conservaient deux cents florins d'or chacun, de revenu annuel, et le doyen en avait six cent.

Ces préparatifs achevés, Amédée convoqua à Ripaille, le 7 novembre 1434, une assemblée d'évêques, de prélats et de seigneurs, parmi lesquels Oger Morisetti de Confans, évêque de Maurienne, François de Miez, évêque de Genève, Jean de Prangin, évêque de Lausanne, Georges de Saluces, évêque d'Aoste, Louis de Savoie d'Achaïe et Boniface de Chalant, maréchaux de Savoie, Jean de Beaufort, chancelier, Pierre Marchand, président du conseil, Guignonnet Maréchal, trésorier général, enfin les titulaires des grandes charges de la cour.

Les deux fils du duc, Louis comte de Genève, alors âgé de trente deux ans, et Philippe de Savoie, ainsi que les autres princes de la famille ducale étaient assis sur les marches du trône.

Amédée ouvrit la séance par un discours dans lequel, après avoir rappelé tout le bien qu'il avait fait à ses sujets, il annonça le projet qu'il avait formé de renoncer à la souveraineté et de se retirer dans la solitude pour y jouir du repos et de la tranquillité qu'il n'avait pu goûter au milieu des sollicitudes et des travaux de son long règne. Après ce discours prononcé avec une noble dignité, ayant fait approcher son fils Louis qui s'agenouilla à ses pieds, le duc le fit chevalier, en lui donnant l'accolade et lui ceignant l'épée, suspendit à son cou le grand collier de l'Ordre, le déclara prince de Piémont et lui remit la lieutenance générale de ses Etats. Ayant fait approcher ensuite Philippe, son fils cadet, il l'institua Comte de Genève, à la place de son frère. Après ces cérémonies qui excitèrent une profonde émotion parmi les spectateurs, Amédée, s'adressant au nouveau prince du Piémont, lui donna les avis les plus touchants pour l'aider à bien gouverner. Il lui recommanda surtout d'être zélé pour l'honneur de Dieu, la défense de l'Eglise, de garder une foi inviolable dans les traités, de donner en toute occasion l'exemple d'une justice incorruptible, et de consulter, dans les affaires importantes de l'Etat, les lumières et l'expérience de son père et des six personnages qui allaient partager sa solitude. Le discours achevé, le vieux duc fit lire à haute voix, par son secrétaire, les patentes de lieutenant-général, donna sa bénédiction à ses deux fils et congédia l'assemblée toute pénétrée du spectacle solennel et touchant, dont elle venait d'être témoin.

Le lendemain, il se retira dans les bâtiments de

son ermitage avec ses six compagnons, et reçut le même jour, des mains du prieur, l'habit et le capuchon d'ermite (1).

On a dit que dans sa solitude de Ripaille, il mena une vie désordonnée et couvrit d'opprobre sa vieillesse. Le mot *faire ripaille* est même passé dans la langue, et les écrivains du dix-huitième siècle, surtout Moréri, Ménage, le dictionnaire de Trévoux, Voltaire, ont travaillé de leur mieux à accréditer cette opinion que les premiers chevaliers de Saint-Maurice s'adonnaient aux plaisirs, couvrant leurs débauches du masque de l'hypocrisie. Toutes ces accusations, démenties par la vie entière d'Amédée VIII, ne reposent que sur une phrase de la chronique de Monstrelet, lequel en sa qualité de Bourguignon était l'ennemi de ce prince. « Et se faisaient, dit-il, lui et les siens, servir, en lieu de racine et de fontaine, du meilleur vin et des meilleures viandes qu'on pouvait recouvrer ». En admettant même que ce méchant propos soit véridique, on y peut répondre qu'Amédée et ses compagnons n'avaient fait aucun vœu, qu'ils étaient âgés, et qu'en somme il leur était difficile de déroger à des habitudes de cinquante ans. Mais il est aujourd'hui prouvé que leur vie fut exempte de toute faiblesse indigne de leur caractère.

Le grand acte que venait d'accomplir Amédée n'était point une abdication. Il conservait l'autorité suprême et le gouvernement de son Etat, dont il déléguait l'exercice au prince de Piémont. Plusieurs actes impliquant encore la pleine possession du pouvoir, démontrent qu'Amédée n'abdiqua point à ce moment. Ainsi le 7 août 1435, il conclut à Ripaille le mariage de Louis, marquis de

(1) Le chanoine ANGLEYS : *Histoire du diocèse de Maurienne*.

Saluces avec Isabelle de Monferrat, à laquelle il fit un présent de noces de 15,000 florins d'or; l'année suivante, à Thonon, il passa un traité avec le marquis de Monferrat; en 1437, il donna un sauf-conduit à Jean Paléologue, empereur d'Orient, et au patriarche des Grecs, obligés de traverser ses Etats pour se rendre au concile de Bâle; enfin, la même année, il conclut le mariage d'Aimée de Monferrat avec Jean de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, qui fut célébré dans la chapelle de Ripaille.

Æneas-Sylvius Piccolomini, contemporain, dit qu'Amédée menait la conduite d'un religieux; Raphaël Volaterra parle de la renommée de ses mortifications; le moine Augustin Panvini, et le secrétaire ducal Jean Gobelin ont témoigné des vertus d'Amédée (1).

La grande faute, le crime qui ternit la gloire de ce prince, fut de briguer les dignités ecclésiastiques. Il fut anti-pape de bonne foi, a-t-on dit. C'est peut-être vrai. Mais ce qui est certain, c'est qu'il fit tout pour arriver à la papauté, et que son élection par le concile de Bâle fut le résultat d'intrigues dirigées par quelques-uns de ses sujets. Il se crut le véritable pape, le pape selon l'Eglise. Mais pour arriver à être ce pape, il mit en œuvre des moyens que l'histoire a le droit de réprover, et il fit servir ses vertus à protéger et à satisfaire son ambition.

IV.

Depuis l'élection de Martin V, au concile de Constance, et la soumission de Grégoire XII et de Jean XXIII,

(1) M. Lecoy de la Marche a publié une excellente étude sur Amédée VIII, à Ripaille, dans la *Revue des Questions historiques*.

abdicataires tous les deux, pour le plus grand bien de l'Eglise, le schisme avait cessé, mais le Pontife romain luttait avec énergie contre les hérésies qui surgissaient partout et menaçaient de troubler encore la paix de la chrétienté. Le concile de Constance ayant statué qu'on assemblerait un autre concile général au bout de cinq ans, Martin V désigna la ville de Pavie pour l'y célébrer, et la peste étant survenue, on transporta le concile à Sienna, où il fut dissous, avec cette clause qu'il en serait tenu un autre à Bâle sept ans plus tard. Le concile devait s'occuper particulièrement de différentes réformes, de l'hérésie des Hussites déjà condamnée, et enfin du retour des grecs schismatiques à l'unité catholique, œuvre depuis longtemps commencée par les Paléologues et qui jusqu'alors n'avait eu encore aucun résultat certain. Quant aux Hussites, comme il arrive souvent que l'on blâme l'Eglise de les avoir frappés avec rigueur, bien qu'il soit avéré que lorsqu'ils les livrèrent au bras séculier, les Pères du concile de Bâle n'étaient plus en communion avec le Pape, il n'est pas inutile de rapporter ici quelles doctrines anti-sociales ces hérétiques prêchaient. Jean Huss « soutenait que, dès qu'un prince tombait dans une faute grave, ses sujets étaient déliés de leur promesse d'obéissance envers lui. Ses disciples poussèrent si loin l'intolérance, qu'ils voulaient qu'on punit de mort les excès dans le boire et le manger, l'usure, l'incontinence, le parjure, le fait de recevoir une récompense pour des messes ou des absolutions et de s'être rendu coupable d'un péché mortel quelconque. Ils mettaient comme condition à leur retour au catholicisme, qu'on détruirait tous les instituts littéraires ou scientifiques, et qu'on déclarerait païens et publicains les professeurs de beaux-arts (1) ».

(1) CANTU, *les Hérétiques d'Italie*.

La bulle de Martin V indiquait la date du 3 mars 1431 pour l'ouverture du concile de Bâle, et le cardinal Julien Césarini, légat en Allemagne, était chargé de le présider au nom du pape. Martin V mourut le 20 février, et le jour désigné pour l'ouverture du concile, le Sacré-Collège élut le cardinal Gabriel Condolmerio de Venise, neveu de Grégoire XII, qui prit le nom d'Eugène IV.

Le 19 juillet, Jean de Poleman, chapelain du Pape et auditeur de son palais, et Jean de Raguse, docteur en théologie de la Faculté de Paris, procureur général de l'Ordre de Saint-Dominique, réunis à quelques prêtres, déclarèrent assemblé et ouvert le concile de Bâle. Le cardinal Julien Césarini y arriva vers le milieu de septembre, et le 12 novembre Eugène IV lui annonçait, par une bulle, qu'il était décidé à dissoudre le concile de Bâle et à le transférer à Bologne, où il le présiderait en personne. Ce fut la première cause du conflit qui s'éleva entre le concile et le Pape. Au mois de janvier suivant, les prélats assemblés à Bâle envoyèrent au Souverain-Pontife une ambassade avec mission de lui demander la révocation de son décret; et en même temps ils adressaient à tous les fidèles des lettres synodales signées de Philibert, évêque de Coutances, dans lesquelles ils déclaraient qu'ils continueraient de siéger envers et contre tous. Le 15 février, le concile affirma solennellement qu'il ne pouvait ni être dessous, ni transféré, ni différé par qui que ce fut, non pas même par le Pape. Le 26 du même mois avait lieu à Bourges une assemblée d'évêques, qui prit parti pour le concile, ce que fit aussi l'Université de Paris qui enseignait qu'il fallait résister au Pape « de la même façon que saint Paul, qui était le modèle des docteurs, avait résisté à saint Pierre, qui était le modèle des pontifes ».

L'empereur Sigismond se mit aussi du côté des prélats de Bâle contre Eugène IV. Ceux-là, à la quatrième session, proclamèrent que si celui-ci venait à mourir, l'élection de son successeur se ferait à Bâle. Au mois d'août, Jean Dupré, camérier pontifical, fut envoyé pour proposer des moyens de conciliation ; il fut mis en prison. Bref, ces attentats contre la souveraineté et le pouvoir du chef de l'Eglise furent si fréquents et si graves, que le concile ne devint vraiment canonique qu'à partir de la seizième session, célébrée le 5 février 1434. Il fut alors présidé par Julien Césarini, cardinal de Saint-Ange ; Jourdain des Ursins, cardinal de Sainte Sabine ; Pierre de Foix, cardinal d'Albano ; Nicolas Albergatti, cardinal de Sainte-Croix ; Angelotto Fosco, cardinal de Saint-Marc ; l'archevêque de Tarente, l'évêque de Padoue et l'abbé de Sainte-Justine de Padoue.

Cependant le concile continua la guerre au Pontife romain ; empiétements sur son autorité, déclarations erronnées et fausses, querelles de détail, rien ne manqua, et cette assemblée turbulente fit autant de mal qu'elle en *voulut* faire. Durant la vingt-sixième session, tenue le 31 juillet 1437, le concile de Bâle, devenu un conciliabule schismatique, cita le Pape et les cardinaux à comparaître en personne ou par procureur dans le délai de soixante jours, et à la trentième session, 24 janvier 1438, il déclara le pape Eugène IV suspendu de toutes ses fonctions, tant au temporel qu'au spirituel, et manda aux rois, aux princes et à tous les ecclésiastiques de ne plus lui rendre obéissance. Le 24 mars suivant il osa prononcer anathème contre le concile œcuménique ouvert à Ferrare et qui était le seul canonique.

En 1433, le duc de Savoie avait envoyé à Bâle Guillaume Didier, évêque de Belley, et Guy, prieur de Saint-Dominique de Chambéry. Mais nombre de prélats

savoyards s'y rendirent ensuite. Le 20 juillet 1439, Amédée, qui avait des ambassadeurs aussi bien au conciliabule schismatique de Bâle, qu'au véritable concile général alors transporté de Ferrare à Florence, protesta solennellement, par devant Jean de Grolée, protonotaire apostolique, en présence de Claude du Saix et de Guillaume de Dolomieu, qu'il n'approuverait point ce que ses ambassadeurs, à Bâle, pourraient avoir fait contre l'obéissance qu'il devait à l'Eglise catholique, à laquelle il voulait demeurer perpétuellement uni et attaché. Ce qui n'empêcha nullement tous ceux de ses sujets qui participaient à la funeste assemblée de Bâle d'y préparer son élection. Le premier et le plus en vue, qui devint président du conciliabule, était Louis Alleman, fils de Jean, seigneur de Montgisson et de Marie de Châtillon de Michaille. Né au château d'Arbent, en Bugey, en 1390, d'abord chanoine et comte de Lyon, puis abbé de Tournus, et enfin archevêque d'Arles, il fut nommé légat de la Marche et d'Ancône, créé cardinal du titre de Sainte-Cécile et vice-camerlingue de l'Eglise. Le plus zélé, après le cardinal d'Arles, était Louis de la Palu de Varembois, religieux bénédictin de l'abbaye de Tournus, devenu successivement chambrier du monastère d'Ambroinay, garde du conclave au concile de Constance puis élu évêque de Lausanne en 1432, et confirmé par les Pères de Bâle. La Palu souscrivit à toutes les mesures hostiles qui furent prises contre Eugène IV. Venaient ensuite François de Miez, évêque de Genève, Perceval de la Balme, évêque de Mondon, Guillaume Didier évêque de Verceil, Georges de Saluces, évêque d'Aoste, Jean d'Arces, archevêque de Tarentaise, François Ducret, abbé d'Abondance et de Filly, garde du conclave, Rodolphe Sapientis, archiprêtre du chapitre des Machabées de Genève, Louis Parisis, licencié-

ès-lois, chanoine de Genève et doyen de la cathédrale d'Annecy, Pierre Bolomier, abbé des Cisterciens d'Hautecombe, et Claude Pareti, abbé de Tamié. Il faut citer encore un des plus ardents partisans d'Amédée VIII, Jean de Ségovie, docteur en théologie de l'université de Salamanque, archidiaque de Villaviciosa et député du roi d'Aragon. Il soutint avec ténacité cette fausse doctrine que le concile œcuménique est supérieur au Pape, la propagea et fut un de ceux qui la firent proclamer par le conciliabule. Cependant il s'opposa à ce que Eugène IV fût condamné comme hérétique. Choisi, avec Thomas de Courcelles et un abbé écossais, pour désigner parmi les Pères qui étaient présents au conciliabule, ceux qui devraient faire l'élection du nouveau pape, il joua un rôle singulier dans toute cette affaire.

Ce fut dans sa trente quatrième session, le 25 juin, que le conciliabule de Bâle, composé de trente-neuf prélats seulement, parmi lesquels ceux que nous venons d'énumérer, et avec eux le patriarche d'Aquilée, Aimon de Chissé, évêque de Nice, l'ancien évêque de Vence, les évêques de Grenoble, de Bâle, de Tricarico, « par un attentat sacrilège, dit Rorhbacher, déposa le pape Eugène IV comme désobéissant, opiniâtre, rebelle, violateur des canons, perturbateur de l'unité ecclésiastique, scandaleux, simoniaque, parjure, incorrigible, schismatique, hérétique, endurci, dissipateur des biens de l'Eglise, pernicieux et damnable ». Cette déposition était aussi sacrilège que nulle contre le Pape certain et légitime, reconnu par l'Eglise universelle. Le conciliabule défendait à quiconque de le reconnaître pour Pape, et déclarait les contrevenants déchus par le seul fait de toutes leurs dignités, soit ecclésiastiques, soit séculières, fussent-ils évêques, archevêques, patriarches, cardinaux, rois ou empereurs.

On proposa d'abord, pour remplacer Eugène IV,

Jean d'Orléans, comte d'Angoulême et de Périgord, cousin du roi de France, prince de sainte vie et de grand renom. Mais il était jeune et l'on fit adroitement des objections qui écartèrent ce candidat. Il fut alors question d'Amédée VIII, l'ermite de Ripaille. On fit valoir qu'il avait régné quarante ans « en grande piété et justice » ; qu'ayant remis les affaires de l'Etat aux mains de son fils, il vivait en religieux.

La raison majeure fut que, chef d'une maison souveraine puissante, ayant un pied en France, un pied en Italie, il aurait en sa faveur le prestige de son nom, l'éclat de sa dignité, et que par ses alliances il pourrait servir avantageusement l'Eglise. Il fut décidé que trois théologiens choisiraient vingt-quatre Pères du concile, qui seraient chargés de faire l'élection. Il y eut cinq tours de scrutin.

Amédée obtint seize voix au premier, dix-neuf au second, vingt et une au troisième. Il fut donc élu, et par décret du 15 novembre 1439, reconnu par les Pères. On lui envoya une ambassade de vingt-cinq personnages conduits par l'archevêque d'Arles, légat et président du concile, l'évêque de Lausanne et le comte de Thierstein, mandataire de l'empereur, pour lui notifier son élection. Amédée vint au-devant d'eux, accompagné des chevaliers de Saint-Maurice et de ses serviteurs. Il commença par refuser cette dignité usurpée de laquelle il se réputait indigne « disant qu'il avait entièrement renoncé au monde et à ses pompes : qu'il n'y avait aucune apparence de s'y plonger et submerger plus avant qu'il n'y avait jamais été ; davantage qu'il n'était point idoine aux choses ecclésiastiques et qu'il avait toujours été un homme de guerre ; qu'il n'était aucunement pourvu aux saints ordres tellement qu'un personnage qui n'est nourri dès son jeune âge en l'office et estat ecclésiastique, il

est difficile qu'il soit jamais bienséant à cette fonction, et que jamais il n'en prend guère bien. Ainsi s'excusait fort bien ce bon seigneur. Toutefois estant conseillé par son chancelier Bolomier, et par les ambassadeurs du duc Philippe de Milan son gendre, et aussi sollicité par ses enfants, qui s'estimoyent bien heureux de veoir leur père estre proclamer Pape, en plein concile, se résolut enfin d'accepter, et avoir son élection pour agréable, et y donna son consentement (1) ».

Ce fut en versant des larmes amères qu'Amédée céda aux instances de son entourage. Il s'imposa le nom de Félix V. Le cardinal d'Arles le revêtit d'une simarre blanche, lui passa au doigt l'anneau pontifical. On le fit ensuite monter sur un trône et les ambassadeurs de Bâle le saluèrent vicair de Jésus-Christ. Tous ces actes étaient radicalement nuls et de nul effet. Amédée n'était qu'un antipape, un usurpateur, un rebelle excommunié. Il put croire de bonne foi que le concile qui l'élisait était légitime, il sut parfaitement, sans aucun doute, à quoi s'en tenir sur les moyens employés pour l'élever au trône de Saint-Pierre où il prenait la place du successeur véritable du prince des apôtres. Ces larmes qu'il versa, ces objections qu'il fit, et que le naïf Paradin rapporte avec une émotion sincère, furent un acte d'hypocrisie. Amédée connaissait d'avance l'issue des intrigues ourdies par ceux de ses sujets qui s'agitaient et manœuvraient au conciliabule dans un but que lui-même ne pouvait ignorer. Si donc cet antipape, souillant sa vieillesse jusque là justement honorée, par une mauvaise action, par un péché dont les conséquences eussent pu être plus funestes encore à l'Eglise qu'elles ne le furent, ne se fût humilié pour implorer son pardon, l'histoire le présenterait comme une des

(1) GUILLAUME PARADIN, *Chronique de Savoye*.

figures les plus sombres de ce triste temps, comme l'un des plus coupables acteurs de ce drame qui bouleversait le monde chrétien. Ce qui l'a sauvé de l'opprobre, et ce qui permet de rendre hommage à ce qu'il fit de bien, ce fut l'exemple d'humilité qu'il donna plus tard.

Amédée prit les dispositions que lui imposait son nouveau titre. Le 6 décembre, à Ripaille, il fit son testament, en présence de l'évêque de Maurienne, du prieur de Ripaille, des chevaliers de Saint-Maurice; il ordonna qu'après sa mort son corps serait inhumé à l'abbaye d'Hautecombe, et son cœur à Ripaille; il donna le comté de Romont à son frère naturel Humbert, recommanda ses amis et conseillers à son fils Louis, fit des legs à la duchesse de Milan et à la reine de Sicile, ses filles, et nomma exécuteurs de ses dernières volontés l'archevêque de Tarentaise, les évêques de Genève et de Lausanne. Après avoir nommé Claude du Saix, seigneur de Rivoire, doyen des chevaliers ermites de Saint-Maurice, il émancipa son fils Louis et abdiqua solennellement en sa faveur.

Il partit ensuite pour Bâle où il fit son entrée en grande pompe, suivi de trois cents gentilshommes savoyards, et de deux cents seigneurs ecclésiastiques à cheval, archevêques, évêques, abbés et prieurs.

L'antipape était sous le dais, monté sur une haquenée blanche caparaçonnée de velours cramoisi. Il portait une chappe d'or battu ciselé et une tiare chargée de pierreries. Il fut conduit ainsi, à travers quatre mille cavaliers, cinquante mille piétons, jusqu'à l'église Notre-Dame où il donna la bénédiction. Les jours suivants il fut promu aux ordres sacrés, puis il reçut ensuite du cardinal d'Arles la consécration épiscopale. Après cette cérémonie il fut mené à une vaste estrade dressée devant la cathédrale : arrivé là, un

cardinal diacre lui ôta la mître épiscopale : un autre le revêtit des ornements pontificaux, et Louis Alleman le couronna de la tiare, aux acclamations de la multitude. Il fut alors conduit en procession, à l'église des frères prêcheurs. Le cortège, qui l'y accompagna, marchait dans cet ordre : les valisaires et officiers des cardinaux suivis des officiers de la maison papale; les parents et alliés des cardinaux; douze chevaucheurs d'écurie, portant chacun une banderolle rouge aux armes de Félix; les chefs échevins de la cité de Bâle, précédant le porte-enseigne de la ville; le procureur de la religion des frères chevaliers teutoniques, portant l'enseigne de l'ordre *d'argent à une croix de sable*, un chevalier savoyard soutenant l'étendard du pape, et le procureur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem venaient ensuite, tous trois armés de toutes pièces, sauf le casque, montés sur des chevaux bardés de fer; douze chevaux blancs « caparaçonnés de satin cramoisi avec franges et parfilures d'or », quatre écuyers d'honneur portant chacun au sommet d'un bâton un chapeau cramoisi; les cubiculaires, les ambassadeurs laïques, les barons et les gentilshommes, chevauchant en avant du sous-diacre apostolique, portant la croix papale, et accompagné de deux huissiers à verges : douze hommes vêtus de rouge; ayant chacun un cierge allumé à la main, en avant d'une haquenée blanche sur laquelle était monté un évêque soutenant le Saint-Sacrement, et qui marchait à pas lents sous un poile « fort richement estoffé ». Les secrétaires du concile, avec Ænéas Sylvius Piccolomini à leur tête, les avocats consistoriaux, les chantres, les clerks, les auditeurs de la chambre, les abbés, les évêques, les archevêques et les cardinaux, précédaient immédiatement l'antipape Felix « sur un cheval blanc, houssé

de velours cramoisi, sur lequel huit grans seigneurs portaient le poile à rechange. Autour du pape estoient plusieurs gentils hommes en armes pour la garde de sa personne, et quelque peu après marchait le mareschal de la court, portant un sac plein de monnoye, laquelle il gettoit sur le peuple, quant il voyait grande presse de gens, à ce que sa personne ne fust offensée de la presse. Et gettoit le dit argent à quartier tant loing qu'il pouvait pour plus reculer le peuple. Enfin y avoit une grande suite d'une infinité de gentils hommes d'Allemoigne, France, Italie, Espagne et Savoyé (1) ».

L'antipape célébra la sainte messe pour la première fois dans l'église Notre Dame de Bâle. Ses fils, le duc de Savoie et le comte de Genève firent office de servants, et à l'offrande offrirent, celui-ci un pain d'argent, celui-là un pain d'or, le comte de Thierstein et le marquis de Rothelin, chacun un baril d'argent. A son retour au palais, les rênes de sa monture furent tenues par Guillaume, marquis d'Hochberg et par Conrad, seigneur de Wensperg. Au festin, auquel s'attablèrent plus de mille personnes, les princes de Savoie servirent d'échansons, et le marquis de Saluces, d'écuyer tranchant, et chaque prélat reçut une pièce d'or et deux d'argent.

V.

Mais ce faste prodigieux et ces fêtes magnifiques cachaient une réelle et profonde misère. L'antipape ne possédait rien. Il fallait qu'il vécût et qu'il déployât toute la splendeur nécessaire à soutenir son rang usurpé. Dans sa session du 4 avril 1440, le concile déterminâ

(1) PARADIN, XXXI, 305.

que le nouveau pontife pourrait exiger, pendant les cinq premières années de son pontificat, le cinquième du revenu de tous les bénéfices séculiers et réguliers, et pendant les années ultérieures, le dixième seulement (1). Mais comme Félix V n'était point reconnu partout, il fallut recourir à des expédients. Les chroniqueurs racontent qu'il dépouilla presque entièrement de son revenu l'évêque de Genève, François de Miez, après la mort duquel il se déclara administrateur des diocèses de Genève et de Lausanne, résidant alternativement dans l'une ou l'autre de ces villes. On dit même que le duc de Milan, sollicité par des amis de son beau-père de ne le point laisser dans cette pénurie, répondit : « Il m'a baillé une épouse sans dot, je lui ai donné un papat sans argent. » On n'a que des données très-vagues sur le règne de cet antipape; les nations qui le reconnurent, du moins en partie, furent l'Allemagne, la Suisse, le duché de Milan, les Etats de Savoie, l'ordre Teutonique. Le roi Henri VI d'Angleterre écrivit de Windsor au Concile de Bâle pour l'exhorter à ne pas se séparer d'Eugène IV (2). L'empereur Frédéric III, qui avait pourtant poussé à l'élection de Félix, et le roi de France, prirent d'un commun accord la résolution de garder la neutralité entre Félix V et Eugène IV, et en somme, la plus grande partie de la chrétienté resta fidèle à celui-ci. Les électeurs de l'Empire assemblèrent une diète, à Vittemberg pour chercher des moyens d'apaiser le schisme et faillirent tourner contre Eugène; mais celui-ci leur ayant fait de menues concessions sans importance, ils restèrent dans le devoir.

En quatre promotions, Félix V créa vingt-sept car-

(1) FLEURY, *Histoire ecclésiastique*.

(2) Manuscrits de la Bibliothèque de Genève.

dinaux parmi lesquels plusieurs prélats de ses états qui avaient contribué à son élection. Louis de la Palu de Varambon, évêque de Lausanne, Barthelemy Visconti, évêque de Novare, l'évêque de Genève, Jean de Segovie, l'archevêque de Tarentaise.

Le conciliabule de Bâle continua ses sessions, en même temps que le véritable concile œcuménique se tenait à Florence où eut lieu, avec grandes cérémonies, le retour de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine, fait d'une grande importance et qui, malheureusement, ne tarda pas à être annulé par le fanatisme des schismatiques. Ils s'écriaient : « *Plutôt le Turc que le Pape!* » Ce souhait sacrilège fut exaucé, car bien peu d'années après, en 1453, Mahomet II s'emparait de Constantinople, et l'empereur Constantin Dragosès ayant disparu dans la mêlée, l'empire d'Orient sombra dans le sang et la boue. La basilique de Sainte-Sophie devint une mosquée, le croissant remplaça la croix, et ce fut la doctrine stupide et antisociale de Mahomet qui succéda à l'Évangile si pur et si doux du Sauveur des hommes, dans toute l'étendue de ce territoire dont les habitants préféraient la persécution des musulmans au joug léger du Vicaire de Jésus-Christ.

Cependant, peu à peu, la lumière se faisait et les princes revenaient au véritable pontife, abandonnant l'antipape Félix. En passant à Genève, l'empereur Frédéric vit celui-ci et lui conseilla de déposer la tiare. Philippe-Visconti, qui avait pris jusque là le titre de Vicaire du concile de Bâle en Italie, se rallia à Eugène IV. La Corse rentra sous son obéissance, la France, la Castille, la Navarre, le Portugal, l'Écosse, l'Angleterre, la Suède, la Norwège, le Danemarck, la Pologne, ne cessèrent pas de reconnaître l'autorité d'Eugène. Aussi celui-ci créa-t-il, en 1444, le dauphin de France, qui fut depuis Louis XI, général et grand gonfalonier de l'Eglise; Louis fit une

expédition armée, arriva sous les murs de Bâle, battit un corps de troupes suisses et faillit mettre fin au fameux conciliabule.

Il eut le tort de ne pas profiter de sa victoire.

Eugène IV sentait sa fin approcher. Il tomba malade pendant les fêtes de Noël 1446, et mourut entre les bras de Saint Antoine, dans la nuit du 22 février de l'année suivante, à l'âge de soixante-six ans, après un pontificat de seize années. Pontife aussi grand que malheureux, il avait toutes les qualités qui font aimer et respecter les grands, l'élévation de l'esprit, la fermeté du courage, la noblesse des goûts et des manières, la libéralité et la bienfaisance, le don de la parole, le talent des affaires, l'amour des lettres et des arts. Sa vie fut édifiante et régulière; il se montra très-charitable pour les pauvres et très-zélé pour l'extinction des sectes qu'il eut le bonheur de ramener en si grand nombre au centre de l'unité (1).

Eugène eut pour successeur Thomas de Sarzane, cardinal de Bologne, qui s'imposa le nom de Nicolas V, et dont le premier acte fut d'excommunier l'antipape Félix, en le déclarant hérétique et schismatique. Ce fut alors que le roi de France, Charles VII, fit une tentative pour amener la destruction du schisme; le duc de Savoie Louis, fils de Félix, résolut de l'y aider et de ramener son père à la vérité. Louis alla en conférer à Bourges avec le roi, et le résultat de leur entrevue fut la convocation à Lyon d'une assemblée où se trouvèrent l'archevêque d'Embrun et le seigneur de Malicorne, pour le roi de France, l'évêque de Marseille pour le roi de Sicile, un ambassadeur du roi d'Angleterre, l'archevêque de Trèves et des députés de

(1) CHERÉ, *Dictionnaire des papes*; CHANTREL, *Histoire populaire des Papes*.

l'archevêque de Cologne et du duc de Saxe. De son côté, Félix V y envoya Louis Alleman, cardinal d'Arles, et Jean de Grolée, prévôt de Montjou. Cette conférence eut lieu en 1447. Trois des personnages qui y assistèrent se rendirent ensuite à Genève où était l'antipape et entrèrent en négociations avec lui. Il déclara qu'il renoncerait volontiers au pontificat, sous certaines conditions, et voici celles qu'il posa : il convoquerait, de son autorité, un concile au milieu duquel il abdiquerait ; mais avant sa renonciation, il publierait trois bulles : la première pour rétablir les ecclésiastiques que ses deux compétiteurs auraient déposés et privés de leurs biens pour avoir tenu son parti ; la seconde, pour lever toutes les excommunications par lui formulées contre les fidèles, contre les villes ou communautés restées dans l'obéissance d'Eugène et de Nicolas ; la troisième, pour confirmer tous ses actes pendant le schisme. Cela fait et sa démission remise au concile, le concile élirait Nicolas V, et celui-ci confirmerait les actes de Félix qui garderait le titre de Légat avec de grandes prérogatives.

Ces conditions parurent exagérées au roi de France ; il craignait surtout que Nicolas ne voulût pas consentir à la convocation du concile, et à sa propre réélection, lui qui était le Pape légitimement élu et reconnu par l'immense majorité des catholiques. Cependant, Nicolas V accepta, en principe, quitte à discuter les questions de détail. Le roi envoya à Félix, Hélié de Pompadour, archidiacre de Carcassonne, pour l'informer que l'on consentait à la réunion d'un concile à Lausanne.

Aussitôt Félix transféra, de son autorité, le concile de Bâle à Lausanne. Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, patriarche d'Antioche, Hélié de Pompadour, évêque d'Alais, le comte de Dunois, grand chambellan de France, Jacques Cœur, Thomas de Courcelles, Guy

Bernard et Jean de Bourcier, y vinrent de la part du roi; le Dauphin y envoya l'archevêque d'Embrun et Gabriel de Vernex, seigneur de Forges, son maître d'hôtel. Le concile fut présidé par le cardinal Calandrini, qui députa douze cardinaux et douze prélats pour aller chercher l'antipape à Ripaille où il s'était retiré; le trajet se fit par eau, et en débarquant au pont de Lausanne, Félix fut accueilli par le légat qui était venu à sa rencontre avec toute l'assemblée. Puis, le concile réuni dans l'église Notre Dame, les nonces pontificaux promirent à Félix, au nom de Nicolas V, de lui rapporter, à Genève, après son abdication, les trois bulles qu'il voulait publier lui-même pour rétablir ses partisans, lever les excommunications et confirmer ses actes. En revanche, Félix publia trois bulles datées du 9 avril 1449, dans le même sens et pour le même but, puis séance tenante, l'antipape revêtu de ses habits pontificaux, déclara que pour le repos de l'Eglise et pour faire cesser le schisme, à la prière des rois de France, d'Angleterre, de Sicile et du Dauphin du Viennois, il se démettait volontairement de la dignité papale, y renonçait, abdiquait tous ses droits, privilèges, etc; il fit lire ensuite sa bulle de renonciation, datée du 7 des ides d'avril 1449.

Alors ayant dépouillé les ornements sacrés, il se retira, aux acclamations enthousiastes de tous les Pères du concile. Les cardinaux d'Arles, d'Arces, de Cornetto et de Saint-Marcel procédèrent ensuite à la réélection de Nicolas V, et le lendemain, le légat Calandrini prononça au nom du Pape et du concile : qu'Amédée de Savoie, ci-devant Pape sous le nom de Félix V, était créé cardinal-évêque du titre de Sainte-Sabine, légat apostolique et vicaire perpétuel du Saint-Siège romain, dans tous les Etats de la maison de Savoie,

le Lyonnais, les diocèses de Bâle, Strasbourg, Constance, le Forez et Lyon; qu'il aurait le premier rang dans l'Eglise après le Pape; que lorsqu'il entrerait dans un lieu où serait le Pape, celui-ci serait tenu de le saluer et de l'embrasser; qu'il pourrait porter les habits et les ornements pontificaux et garderait tous les honneurs et privilèges inhérents à la dignité du Pontife romain, à l'exception cependant de l'anneau du Pêcheur, du dais, du privilège de faire porter le Saint-Sacrament devant soi; qu'il serait dispensé de comparoir en personne en la cour de Rome; enfin qu'à sa requête tous les cardinaux créés par lui seraient confirmés.

Le lendemain, Amédée emmena à Ripaille le cardinal Calandrini et plusieurs prélats, et les traita splendidement pendant deux jours.

La nouvelle de ce grand acte fut portée à Rome par Jean de Grolée, prévôt de Montjou, et à Paris, par le patriarche d'Antioche. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances. Partout on répéta ce vers, qui fut écrit sur tous les murs, et vola de bouche en bouche : *Lux fulsit mundo, cessit Felix Nicolao*. Nicolas V adressa un bref à son ancien rival et le nomma administrateur des diocèses de Genève et de Lausanne, des monastères de Nantua, de Payerne, de Romainmoutiers et de Saint-Benigne. Quelques jours après la mort d'Amédée, le pape Nicolas accordait, sur ses instantes prières, aux ducs de Savoie le privilège de nommer aux bénéfices consistoriaux dans leurs Etats. Amédée, qui voulait miner la puissance temporelle des évêques de Genève, résigna son bénéfice en faveur de son petit-fils Pierre de Savoie, qui n'avait pas huit ans, et eut l'habileté d'arracher à Nicolas V une bulle qui autorisait cette résignation. Depuis lors plusieurs jeunes princes de la maison de Savoie succédèrent à leur aïeul et devinrent les instruments de cette politique

poursuivie avec tenacité, qui fut depuis lors mise en œuvre contre le chef de l'Eglise lui-même. Jean-Louis, François, Philippe et Jean de Savoie, gouvernèrent leur diocèse moins en pasteurs qu'en souverains, et la belle proie que convoitait leur famille leur échappa pour tomber aux mains rebelles qui firent de Genève le foyer de la révolte et y préparèrent l'avènement du tyran Calvin.

Amédée mourut le 7 janvier 1415. Son corps fut transporté à Ripaille et y resta jusqu'en 1536, que les protestants bernois ayant envahi le Chablais violèrent sa sépulture et détruisirent son tombeau. Les ossements de cet homme, qui avait été duc et pape, furent recueillis parmi les dépouilles de son sépulcre et transportés à Turin, où la piété de ses descendants les fit enfermer dans un monument splendide.

Philippe de Bergame a fait d'Amédée VIII cet éloge : « C'était un homme orné des plus belles vertus, plein de bonté, de piété, de religion, de justice, de magnanimité, de prudence. Il fut d'un esprit éclairé, doué des plus beaux dons naturels, intègre dans ses mœurs, religieux, clément envers ses sujets, vaillant à la guerre, sévère pour le mal. » Jean de Maire dit « qu'il trépassa en bonne estimation de sainteté ». Enfin la chronique d'Allemagne, Onuphre Panvinius, François de Gonzague, évêque de Mantoue, Etienne Pasquier, Jean-Baptiste Pigna, Chalcondyle, ne parlent d'Amédée qu'avec des louanges extraordinaires.

Singulière destinée, en effet, que celle de ce prince, dont le règne commença alors qu'il n'était qu'un petit enfant, et au milieu des troubles les plus violents ; qui prit une part active à toutes les luttes qui agitèrent la société pendant la première moitié du quinzième siècle ; se fit nommer le Pacifique et fut, pendant

quarante trois ans, en guerre avec ses voisins ou avec ses vassaux; qui, de simple comte, devint duc, gardien des Alpes, agrandissant sans cesse ses domaines, étendant ses conquêtes, gagnant toujours et ne perdant jamais à ce jeu terrible de la politique; qui de souverain d'un petit Etat, enclavé entre de vastes royaumes, devint pape après avoir été ermite, abdiqua le pontificat, et redevint ermite!...

Et combien peu l'on connaît l'influence qu'il eut sur son temps, cet Amédée que Voltaire calomnie sottement, et auquel on reproche précisément ce qui fut son principal mérite : savoir s'arrêter à temps. Certes, si Amédée fut coupable, et il le fut du jour où il intrigua au concile de Bâle jusqu'au jour où il déposa la tiare, il eut du moins quarante longues années de gloire, et il sut se repentir, ce qui fait oublier bien des fautes. Expérimenté, prudent, habile, doux et conciliant, il fut certainement l'un des plus grands princes de son époque. Il mesura ses entreprises, non sur sa puissance, mais sur la justice. Il gouverna avec tant de sagesse et de probité qu'on l'appela le Salomon de son siècle:

CHARLES BUET.







LES PAYS-BAS

PENDANT LES RÈGNES DE

PHILIPPE-LE-BEAU & DE CHARLES-QUINT

D'APRÈS LES RELATIONS DES

AMBASSADEURS VÉNITIENS.

ESSAI HISTORIQUE (1).

AVANT-PROPOS (2).



VANT d'entrer dans le corps même du sujet, disons quelques mots des ambassadeurs vénitiens et des documents qu'ils nous ont laissés (3).

Aux termes d'une ordonnance du grand conseil de

(1) Cet essai a été lu à la société littéraire de l'université de Louvain.

(2) Pour compléter le tableau tracé par les ambassadeurs, nous avons emprunté quelques détails à la description des Pays-Bas de Guicciardini. Comme les envoyés de Venise, Guicciardini a vu le jour en Italie, il présente donc les mêmes garanties d'impartialité qu'eux. De plus ayant écrit vers 1559, ses observations doivent avoir été faites, pour la majeure partie, pendant le règne de l'empereur, et par conséquent se rapportent à l'époque dont nous traitons.

(3) Ces détails sont tirés de l'étude publiée par M. GACHARD dans les mémoires de l'académie sous le titre : *Monuments de la diplomatie vénitienne*.

la République, portée le 17 août 1497, au sénat seul appartenait le droit d'élire les ambassadeurs.

La durée de chaque mission se limitait ordinairement à trois ans. Ce règlement avait pour motif la répugnance des nobles vénitiens à s'éloigner de leur patrie. On trouve, en effet, des ordonnances du grand conseil, par lesquelles des peines sont décrétées contre ceux qui n'acceptent pas l'ambassade à laquelle ils ont été nommés, ou qui, l'ayant acceptée, refusent de partir. D'ailleurs, ces fonctions étaient plus coûteuses que lucratives : « Les ambassadeurs, dit M. Wheaton, étaient fort mal payés, et les missions, au lieu d'être recherchées comme aujourd'hui, se trouvaient repoussées, même des personnes les plus riches et du plus haut rang ». Elles étaient, en outre, excessivement pénibles, les ambassadeurs devant presque toujours aller à cheval, à la suite des princes, qui voyageaient beaucoup au XVI^e siècle. On a encore une preuve du peu de goût qu'avaient les nobles vénitiens pour les charges diplomatiques, dans les doléances dont sont remplies les relations des ambassadeurs au sujet des fatigues, des pertes d'argent et des sacrifices de tout genre que leurs missions leur ont coûtés.

Aucun ambassadeur s'il n'avait pas accompli deux années d'absence, depuis son départ de Venise, ne pouvait être autorisé à revenir, que pour cause légitime, et avec l'assentiment de la majorité de tous les ordres de l'État.

Dès l'année 1268, une loi portée par le grand conseil de la République ordonnait que les ambassadeurs, à leur retour, remissent une note contenant ce qu'ils croiraient pouvoir être utile à l'État. Cette loi fut exécutée jusqu'à la Révolution française.

Aucun statut ne déterminait la forme dans laquelle les envoyés auraient à rédiger leurs rapports, ni les

matières dont ils y traiteraient. Mais, selon l'usage qui s'introduisit dès les premiers temps, ces rapports furent composés de deux parties principales :

Dans l'une, les ambassadeurs traçaient le portrait physique et moral du prince auprès duquel ils avaient été accrédités, faisaient connaître la composition de sa cour et de ses conseils, exposaient sa politique et ses sentiments envers les différentes puissances, disaient le caractère, les talents et le degré d'influence de ses principaux ministres. Dans l'autre, ils donnaient la description de ses États, de leur population, de l'industrie et du commerce qui y étaient exercés; ils énuméraient ses forces de terre et de mer, ses revenus, ses dépenses.

Quant à l'importance de ces relations, voici ce qu'en disent les historiens modernes : Selon Foscarini elles sont les plus solides fondements et les plus précieux matériaux de l'histoire.

« On sent, en les lisant, — telles sont les expressions de M. Ranke —, que l'auteur a tout observé par lui-même, et que son écrit est l'expression fidèle de ses impressions.... On ne peut nier, — poursuit-il, — que les hommes qui prennent part ou sont initiés aux affaires publiques, ne possèdent, sur la situation politique de leur époque et sur les événements précédents, ainsi que sur les circonstances décisives et les intérêts dominants, une connaissance qui demeure cachée au public, et qui meure ordinairement avec eux. Ce sont ces notions que les ambassadeurs vénitiens recueillaient dans presque toutes les cours de l'Europe. »

« Les relations venitiennes, dit à son tour M. Reumont, nous retracent les observations de contemporains qui, par leur position, se trouvaient rapprochés des personnages influents, étaient initiés à beaucoup de secrets et d'intrigues, et connaissaient par là les véritables causes de bien des événements.

« Leur jugement est souvent plus impartial et plus calme que celui des auteurs de mémoires et autres écrivains du temps, qui appartiennent au pays duquel ils traitent et se laissent dominer trop facilement par leurs passions. »

C'est M. Ranke, l'historien allemand, qui peut revendiquer l'honneur d'avoir, plus que personne, répandu dans le monde savant la réputation des relations vénitiennes.

.

Quelque soin qu'aient apporté les ambassadeurs à la rédaction de leurs relations, des erreurs — cela était inévitable — s'y sont glissées; elles seront parfois suffisamment visibles pour que nous ne pensions pas devoir les relever; quand il en sera autrement, nous les signalerons.

Dès le premier pas que nous ferons, nous en rencontrerons une assez inexplicable : un ambassadeur divise les Pays-Bas en treize provinces, tandis qu'en réalité on en comptait dix-sept (1).

(1) Le texte dont nous nous sommes servi pour cette étude est celui publié par M. Alberi dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*. Tome I, II et III. Nous avons aussi tiré quelque utilité de la traduction des fragments de ces relations donnée par M. Gachard dans les *Monuments de la diplomatie vénitienne*.

Voici la liste des ambassadeurs dont les relations concernent Philippe le Beau et Charles-Quint avec la date où elles ont été écrites :

Vincent Quirini 1506.
 Gaspard Contarini 1525.
 Nicolo Tiepolo 1532.
 Bernardo Navagero 1546.
 Marino Cavalli 1551.
 Frédéric Badoaro 1554.



I.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES PAYS-BAS. — CLIMAT.
— NOMBRE DES VILLES ET VILLAGES. — COMPARAISON DES PROVINCES AVEC LES ÉTATS DE VENISE.

Sous Charles-Quint les Pays-Bas comptaient treize provinces (1), dont trois seigneuries : la Frise, Overyssel, et Malines; quatre duchés : le Brabant, la Gueldre, le Limbourg, le Luxembourg; six comtés : la Flandre, le Hainaut, l'Artois, Namur, la Hollande, la Zélande (2)

La Flandre et le Brabant en étaient les parties principales (3).

L'ensemble de ces contrées, comprises entre la France, l'Allemagne et la mer (4), avait un circuit de huit cents milles (5) d'après les mesures italiennes, et de trois cents quarante lieues flamandes (6) d'après celles usitées dans nos contrées.

La cinquième partie du pays était couverte de montagnes; les plaines et les vallées, où s'étendaient sur de longs espaces de nombreuses forêts, se partageaient le reste. Cinq fleuves navigables, un grand nombre de rivières, de sources et d'étangs fertilisaient le sol; les quelques marécages, que l'on y voyait jadis, avaient été desséchés et appropriés à la culture (7).

L'air dans les Pays-Bas, disent les Italiens, est

(1) L'ambassadeur en oublie quatre : Groningue, Utrecht, Zutphen et Tournai.

(2) Badoaro.

(3) Navagero.

(4) Quirini.

(5) Badoaro.

(6) Guicciardini.

(7) Badoaro.

épais, et le ciel presque toujours chargé de nuages. A cause des fréquentes variations du vent, il y fait chaud et froid plusieurs fois dans la même journée. Le nombre des malades est considérable; les uns souffrent des entrailles, d'autres ont la goutte : ce qui provient de l'inclémence du ciel et de l'intempérie de l'air. La moyenne de la vie ne dépasse pas cinquante ans (1).

Toutes les provinces étaient peuplées et riches (2). La Flandre abondait en denrées de diverses espèces, mais on n'y trouvait point de vin. L'Artois cultivait plus de blé que le reste du pays. La Hollande, au contraire, était obligée de recourir pour sa subsistance au pays d'Oosterland, mais elle retirait du commerce de beurre et de fromage 800 000 écus par an (3). La Frise nous est signalée, probablement par suite d'une erreur de copiste, comme produisant des grains et des vins excellents, choses que l'on n'y récoltait pas (4), mais ce que l'on y rencontrait, c'était une bonne race de chevaux, dont il se vendait plus de 5000 têtes aux quatre foires annuelles d'Utrecht. Le poisson abondait dans les rivières, à peine creusait-on un fossé qu'il s'y montrait. En aucune province il n'y avait de mines de fer, excepté près de Liège, où il s'en trouvait quelques-unes (5).

On comptait à cette époque dans les Pays-Bas cent quarante villes-fortes, grandes, moyennes et petites. Les plus importantes comprenaient de 6000 à 25 000

(1) Badoaro. Guicciardini dit que le climat est sain, que la mortalité provient de la vie irrégulière des habitants et de la négligence qu'ils apportent à se faire soigner quand ils sont malades.

(2) Quirini.

(3) Badoaro.

(4) Remarque de M. Gachard. Op. cit.

(5) Badoaro.

feux, les moyennes de 3000 à 5000 (1), les petites de 300 à 2500 (2). On estime à 200 000 feux la population totale du pays sous Philippe le Beau et (3) à trois millions d'âmes sous Charles-Quint (4).

La plupart de ces villes étaient situées dans quelque pli de terrain qu'on pouvait facilement inonder grâce à l'eau qui coulait dans les environs (5).

La distribution intérieure des maisons ne se faisait guère remarquer par sa commodité, on ne pouvait non plus en admirer l'architecture, le plus souvent on les bâtissait de terre et de bois : (6) les palais publics, construits en pierre, avaient beaucoup d'apparence ; l'arrangement des églises et la décoration des places étaient remarquables, les rues grandes, larges et ornées de nombreuses et superbes fontaines, mais mal pavées et laissant à désirer sous le rapport de la propreté (7).

Outre les villes, dont nous venons de parler, on évaluait le nombre des villages à quinze cents (8), dont quelques-uns possédaient des remparts ; les principaux, au nombre de cent cinquante, comptaient de deux à trois cents feux (9).

(1) Badoaro et Quirini.

(2) Badoaro.

(3) Quirini.

(4) Badoaro. Un des deux ambassadeurs doit ici faire erreur, car en évaluant chaque feu à 5 personnes, cela ne nous donne pour le règne de Philippe qu'un million d'habitants. Charles-Quint avait bien augmenté les États de son père, mais non pas de façon à y ajouter deux millions de sujets.

(5) Quirini. Il ne peut être question ici que des villes du Nord.

(6) Quirini trouvait les maisons très-riches.

(7) Badoaro.

(8) Guicciardini en comptait six mille trois cents.

(9) Quirini.

La juridiction des évêques de Cambrai et de Tournai s'étendait sur toutes les provinces (1).

Tel qu'il vient d'être décrit, notre pays offrait, paraît-il, plus que toute autre contrée, une grande analogie avec le territoire de Venise. La comparaison est parfois naïve et cherchée un peu loin; nous la reproduisons à titre de curiosité.

Dans les États du doge coulent le Pô et l'Adige, dans ceux de Charles-Quint le Rhin et la Meuse; Venise est bornée d'un côté par les duchés de Mantoue et de Ferrare, les Pays-Bas ont pour voisins les ducs de Clèves et de Lorraine et l'évêque de Liège; Venise est protégée contre l'Allemagne grâce à la distance qui l'en sépare et contre Milan par de bonnes forteresses, les Pays-Bas se gardent des rois de France et d'Angleterre par vingt-quatre places bien fortifiées. Le reste des Provinces n'est pas moins défendu par l'Océan que Venise par l'Adriatique (2).

Suit une comparaison de ville à ville que nous reproduirons en son temps et lieu.

II.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL ET PROVINCIAL.

Pour ce qui concerne l'administration générale du pays, les ambassadeurs disent peu de choses; ils relatent simplement que, sous Philippe-le-Beau, quatre conseils principaux, composés d'un président et de douze conseillers, administrent la justice dans les villes et le pays : un en Flandre, un autre en Brabant, un troi-

(1) Contarini. Il faut y ajouter celle de l'évêque de Liège.

(2) Cavalli.

sième en Hollande et le dernier en Bourgogne. Les membres sont nommés à vie et payés, non par le prince, mais par les provinces où ils siègent.

Leurs pouvoirs consistent à réformer ou confirmer les jugements rendus par les tribunaux locaux compris dans leur ressort. Les décisions se font souvent longuement attendre (1).

Pendant le règne de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, assistée d'un conseil général que composaient un grand nombre de jurisconsultes, dirigeait les affaires. Ce conseil siégeait à Malines et toutes les sentences en appel lui étaient dévolues (2).

Il s'agit ici du grand conseil de Malines, dont le rôle était borné à celui d'une cour suprême de justice; il n'intervenait pas, du moins en droit, dans le gouvernement (3).

A la tête des provinces se trouvaient les principaux seigneurs du pays, leurs fonctions consistaient à veiller à l'administration du revenu et de la dépense, et à l'application des lois (4).

(1) Quirini.

(2) Contarini. Cet ambassadeur écrit en 1525, ce n'est qu'en 1531 que furent créés les conseils privé, d'État et de justice.

(3) Le grand conseil de Malines était le premier corps de justice des Pays-Bas. Comme tel il avait pour justiciables toutes les personnes qui, soit à raison de leur naissance, soit à raison des charges dont elles étaient revêtues, étaient supérieures aux conseils provinciaux ordinaires, et toutes celles qui, à raison de ces mêmes charges, étaient en quelque sorte placées en dehors d'une nationalité provinciale.

Le grand conseil de Malines était encore juge supérieur ou d'appel en matière civile, à l'égard des conseils provinciaux qui n'avaient pas la qualité de conseils souverains. (POULLET, *Histoire de Belgique*, page 535, 1^{re} édition.)

(4) Contarini.

III.

DESCRIPTION DES VILLES. — INDUSTRIE. —
COMMERCE. — ADMINISTRATION.

Bruxelles avait une population de 12 000 feux (1), (ce qui peut s'évaluer à 50 000 ou 60 000 âmes) c'était, ainsi que Louvain, Malines et Bois le Duc, une des principales villes du Brabant (2). Par sa situation elle rappelait Brescia (3). Charles-Quint en fit sa résidence favorite ; il y séjournait presque toujours lorsqu'il s'arrêtait dans les Pays-Bas. Il possédait là un beau palais, avec des dépendances propres à toute sorte d'exercices, tels que la jôûte et les tournois. A côté se voyait un parc remarquable par le grand nombre de cerfs que l'on y nourrissait (4).

A Bruxelles aussi siegait le conseil de justice où allaient en appel toutes les sentences du Brabant (5).

La fabrication des tapisseries constituait sa principale industrie (6).

Louvain, ville de 10 000 feux (7), avait comme Padoue (8) une université renommée d'où sont sortis beaucoup d'hommes célèbres (9). Guicciardini en donne une longue liste ; nous nous contenterons de citer Adrien Bauwens, pape sous le nom d'Adrien VI.

Certain ambassadeur, dénigrant, il est vrai, presque tout ce qu'il rencontre dans nos provinces, trouve que

-
- (1) Quirini.
 - (2) Navagero.
 - (3) Cavalli.
 - (4) Contarini.
 - (5) Navagero.
 - (6) Cavalli.
 - (7) Quirini.
 - (8) Cavalli.
 - (9) Navagero.

cette université n'est remarquable que par les 5000 étudiants qui s'y réunissent parfois, et non par la manière dont elle est organisée, ni par l'éclat qu'elle répand sur les lettres (1).

A Bois-le-Duc et à Malines il y avait environ 10000 feux (2); la première de ces villes, située sur les frontières de la Gueldre, devait sa renommée aux hommes de guerre qu'elle fournissait (3). A Malines résidait Madame Marguerite d'Autriche.

Gand, un des quatre membres de Flandre (4), par son étendue rappelait Vérone (5). C'était une très-grande ville, très-populeuse (6); on y comptait jusqu'à 20 000 feux (7). Ses habitants se caractérisaient par le rare esprit d'union qui régnait entre eux; la Flandre leur devait un grand nombre de nouveautés. Trois beaux fleuves (?) la traversaient (8).

Bruges, ville de 15 000 feux (9), n'était pas grande, mais belle et populeuse, sillonnée de si nombreux canaux qu'en certains endroits elle offrait de la ressemblance avec Venise.

Par un canal elle communiquait avec la mer où se trouvait le port de l'Écluse, que les ambassadeurs appellent « Schelde ».

Un commerce considérable y avait autrefois son siège, mais à cause du mauvais état que présentait ce

(1) Badoaro.

(2) Quirini.

(3) Navagero.

(4) Idem.

(5) Cavalli.

(6) Contarini.

(7) Quirini.

(8) Contarini.

(9) Quirini.

port, il passa presque entièrement à Anvers. Toutefois beaucoup d'Espagnols restèrent et ne cessèrent pas de trafiquer (1); on continua d'y apporter toutes les laines d'Espagne. Là, ainsi qu'à Menin, se fabriquaient les nappes et les serviettes (2).

Les marchandises avaient chacune leurs lieux de production reconnus. Pour les draps c'était Lille, Commines, Courtrai et autres lieux environnants; pour les tapisseries Bruxelles, Audenarde et Enghien; pour les toiles, le fromage et le beurre, la Hollande; pour les poissons salés, la Zélande; pour les ostades et les camelots, Valenciennes et Lille. Toutes ces marchandises, après avoir enrichi ces villes, arrivaient à Anvers, centre du commerce.

Le mouvement d'affaires de cette dernière ville, provoque chez les Vénitiens une enthousiaste admiration. Et l'on sait combien ils étaient compétents.

Écoutons le tableau qu'ils nous en tracent: Anvers a de 20 à 25 000 feux (3), ou 70 à 80 000 habitants (4). Point de ville n'existe qui soit plus riche en marchandises (5); là se concentre, pour ainsi dire, le commerce de tout l'univers (6), Venise même est surpassée (7).

On évalue à plus de quarante millions d'or (8) la

(1) Contarini.

(2) Cavalli.

(3) Quirini.

(4) Cavalli.

(5) Quirini.

(6) Navagero.

(7) Cavalli.

(8) Le mot « or » doit se traduire par « ducats ». Le ducat d'or est le terme de monnaie qu'emploient les Vénitiens dans leurs évaluations.

La valeur des différentes pièces de monnaie a beaucoup varié dans les Pays-Bas pendant le règne de Charles-Quint. En 1527 le

somme qui s'y négocie chaque année en changes et prêts de deniers (1). Anvers reçoit d'Espagne des raisins secs, des oranges, des olives, des vins, des teintures, des soieries pour plus de 500 000 ducats par an; de Bruges des laines pour plus de 350 000 ducats; de Portugal des épices, des soieries, des bijoux pour 500 000 ducats; d'Angleterre de l'étain, des laines et des draps pour 300 000 ducats; d'Allemagne et de France des vins et des métaux pour au-delà de 800 000 ducats; de l'Oostland, des bois, du lin et des grains en très-grande quantité pour 250 000 ducats; d'Italie des velours, des étoffes de soie et d'or, des camelots, quelques épices, des futaines et de la soie, pour une somme énorme, qui dépasse un million d'or.

On exporte de la même ville pour plus de 500 000 ducats de tapisseries de laines, où la matière première entre seulement pour un tiers de la valeur, tandis que la main d'œuvre absorbe les deux autres tiers. L'Allemagne et la France en tirent pour 150 000 ducats par an de fromage et de poisson salé; la France encore et d'autres pays pour 50 000 ducats de chevaux, pour 40 000 ducats de tissus de laine, et pour 200 000 ducats de toiles grosses et fines. A l'Allemagne elle fournit pour 100 000 ducats, et à l'Oostlandt pour 500 000 ducats

ducat d'Italie valait 38 patards, ce qui faisait à peu près 8 francs et aujourd'hui, en tenant compte de la diminution de valeur de l'argent, 40 francs.

Pour tout ce qui concerne cette question des monnaies, voyez : HENNE. *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique et Edicts et publications des monnoyes forgees et lesquelles ont eu cours par les Pays et Principauté de Liège, deç l'an 1477, iusques à l'an 1623 courant.* — Ce dernier ouvrage renseigne très-bien sur les fluctuations fréquentes qu'éprouvait la valeur d'une monnaie souvent d'une année à l'autre.

(1) Badoaro.

d'épices, de fruits secs, viandes salées, soies et autres marchandises; à l'Angleterre pour 500000 ducats d'étoffes de soie, d'épices, etc. Tout ce trafic vaut au pays, un bénéfice de plus d'un million d'or (de ducats) par an (1).

Il est à remarquer que les habitants de l'endroit font peu d'affaires, mais ils tirent profit des impôts, de la location de leurs maisons et autres choses semblables. C'est par les étrangers que s'exerce le commerce (2).

Près d'Anvers se trouve un grand et magnifique port, aménagé de telle façon que les plus gros navires et les grandes galères peuvent aborder presque sous les murs de la ville avec la plus grande facilité. Ce port est éloigné de la mer d'environ 16 à 20 lieues, mais les fleuves et rivières, qui traversent Gand et Bruxelles, se rejoignent et passent sous Anvers; plus bas ils se réunissent à un bras du Rhin (sic) et vont ensemble à la mer (3).

Comment ces villes sont-elles administrées?

La politique des ducs de Bourgogne, et après eux celle de Charles-Quint, a toujours été de restreindre l'indépendance des communes, d'augmenter autant que possible la part d'intervention du représentant de l'autorité princière (4).

Malgré cela, en 1506, les communes paraissent encore avoir conservé une certaine autonomie que les ambassadeurs nous dépeignent de la manière suivante :

Dans toutes les villes la direction des affaires est aux mains du peuple, excepté à Anvers où c'est la

(1) Cavalli.

(2) Contarini.

(3) Idem.

(4) Pour les modifications apportées à la constitution communale par Charles-Quint, voyez POULLET, page 543, op. cit.

noblesse qui gouverne (1). Les principales, celles qui ne sont pas soumises à la juridiction d'une autre, ont chacune un bourgmestre et douze échevins, qui forment le conseil communal. Ces magistrats sont à l'élection du prince (2), qui, tous les ans, choisit parmi ses secrétaires deux commissaires, et les charge de se rendre dans chaque ville pour y nommer ce conseil. Celui-ci, d'une année à l'autre, peut être changé ou confirmé selon le bon plaisir des envoyés; ils ne peuvent cependant conférer ces fonctions qu'aux bourgeois de la ville même, ni pour plus d'une année.

Les bourgmestres et échevins jugent sommairement dans les affaires criminelles, et la sentence s'exécute aussitôt avec rigueur et sévérité. Dans les affaires civiles ils sont moins expéditifs; souvent les plaideurs doivent attendre longuement l'arrêt. Outre ces juges, dans chaque ville, il y a un syndic, nommé à vie par le prince; douze secrétaires servent sous lui; ses fonctions consistent à saisir les malfaiteurs et faire exécuter les jugements rendus par le conseil.

On trouve encore différents autres fonctionnaires selon les besoins de la commune et du peuple.

Les environs, qui sont sous la juridiction des villes, ont la même administration; les frais de justice entrent dans la caisse communale (3).

Les conseils avaient encore en 1525 la perception des impôts. Ils devaient faire les dépenses nécessaires à l'utilité et l'ornement de la ville, et payer, chaque année, un certain subside au souverain (4).

(1) Contarini.

(2) Ce n'était pas encore en 1506 le régime de toutes les villes, Charles-Quint l'étendit à un assez grand nombre d'entre elles.

(3) Quirini.

(4) Contarini.

IV.

REVENUS DU PRINCE ET DES COMMUNES. — SUBSIDES ET IMPOTS.

Les ressources des villes étaient grandes pour l'époque; Anvers tirait de l'impôt 150000 ducats par an, Bruges 100000, Gand 100000, Bruxelles 30000, Malines 40000, la Hollande 300000, la Zélande et ses onze villes 100000, et le reste du pays 150000 ducats.

Ces différentes sommes, consacrées aux affaires publiques, formaient un total d'un million d'or (1), les communes devaient rendre compte au prince de l'emploi qu'elles en faisaient.

Lorsque les ducs de Bourgogne devinrent souverains de nos provinces, ils ne tiraient guère annuellement de leurs États au-delà de 200000 ducats.

Dans le principe, cela suffisait; mais lorsque les princes virent augmenter leurs dépenses, ils commencèrent à demander au peuple, qui était riche, des subsides, d'abord pour leur propre entretien, puis pour la guerre, et on s'habitua à donner tous les six ans une somme qui, pour tout le pays, pouvait atteindre 300000 ducats.

Philippe le Bon, dans le but de soutenir la lutte contre la France, demanda et obtint 150000 ducats de plus à répartir dans le même terme. Il n'en resta pas là, et, dans sa vieillesse, un million, payable à raison de 250000 ducats par année, lui fut accordé tous les quatre ans.

Son fils Charles, qui était grandement aimé et

(1) En additionnant ces différents chiffres on voit que les ambassadeurs emploient le mot « or » comme synonyme de « ducat ».

révéré de tous (!), contraignit le peuple à fournir dans le même espace de temps 140 000 ducats, ce qui était beaucoup.

Depuis cette époque jusqu'en 1506, les demandes d'argent avaient si bien augmenté, que payer chaque année un subside extraordinaire de 350 000 ducats paraissait chose fort ordinaire aux Flamands, qui y étaient accoutumés (1).

Cet argent, Philippe-le-Beau ne l'obtenait que si, tous les quatre ans, il allait personnellement en faire la demande dans les villes principales.

Si le prince voulait entreprendre une juste guerre, qui fût de nature à contenter les habitants des Pays-Bas, outre les subsides dont nous venons de parler, ils lui donnaient grande aide, comme cela arriva dans la campagne qu'il ouvrit contre le duc de Gueldre, campagne pour laquelle 250 000 ducats lui furent extraordinairement accordés (2).

Le revenu ordinaire, qui, sous l'archiduc, s'élevait à 200 000 ducats, n'était plus, en 1525 et 1532, que de 150 000 environ (3).

(1) Voici, d'après l'inventaire des archives du Nord, le chiffre des recettes faites pendant diverses années du règne de Philippe-le-Beau par le trésorier du prince :

En 1496, la recette fut de 237 014 livres, 16 sols 8 deniers.
1497, de 490 839 l. 7 s. 11 d.
1498, de 510 396 l. 11 s. 3 d.
1501, de 612 681 l. 11 s. 5 d.
1502, de 341 800 l. 5 s. 10 d.
1503, de 458 592 l. 3 d.
1504, de 521 478 l. 7 s. 4 d.
1505, de 1,426 092 l. 15 s. 5 d.

« La livre de 40 gros ou florin de 20 patards valait alors 4 francs 64 centimes, soit, en tenant compte de la puissance de l'argent, 23 francs 20 centimes de notre monnaie actuelle. »
HENNE. *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique.*

(2) Quirini.

(3) Tiepolo et Contarini.

Le Brabant y coopérait pour 60 000, la Flandre pour 30 000, le Hainaut pour 15 000, le comté d'Artois pour 7 000, la Hollande, la Zélande et le Luxembourg pour 30 000 ducats. La comté de Bourgogne, assignée à vie à Madame Marguerite, lui donnait environ 20 000 ducats (1).

Sur cela l'empereur devait payer aux juges, notaires et autres employés semblables, nécessaires au gouvernement, 80 000 ducats, de sorte qu'à peine lui en restait-il 70 000 (2).

Il est vrai qu'en temps de guerre il avait des secours extraordinaires autant qu'il pouvait en désirer; ainsi pendant les dix premiers mois de la campagne entreprise en 1521 contre la France 700 000 ducats lui furent accordés (3).

Un ambassadeur raconte que, vers 1532, Charles V obtint, principalement du Brabant et de la Flandre, 1 500 000 ducats, qui devaient lui être payés en six années; il remarque que les Pays-Bas, dans toutes les guerres qui se produisaient chez eux, supportaient le poids de la dépense, sans que l'empereur intervînt pour

(1) Contarini.

(2) Tiepolo

(3) Contarini. La plupart de ces chiffres peuvent être contrôlés par l'inventaire des archives du Nord. Voici les recettes de 1520 à 1526 :

En 1520,	1 278 115 l. 8 d.
1521,	1 868 121 l. 13 s. 3 d.
1522,	1 926 449 l. 13 s. 5 d.
1523,	1 372 634 l. 5 s. 4 d.
1524,	1 170 052 l. 5 d.
1525,	1 045 275 l. 4 s. 3 d.
1526,	528 239 l. 11 s. 9 d.

A cette époque la livre ne valait plus que 4 fr. 22 c. Elle conserva cette valeur jusqu'en 1552.

rien ; eux seuls payaient les troupes et les frais de campagne (1).

En 1546, un autre ambassadeur déclare que, en moins de vingt ans, l'empereur avait tiré de nos provinces plus de 18 à 20 millions d'or, somme qui excédait, assure-t-on, tout ce qu'à leurs autres souverains ensemble elles avaient jamais payé. Malgré cela — ce qui prouve leur état prospère — elles étaient encore fort riches, leurs habitants étant économes, avides de gains, et ne laissant échapper aucune occasion de faire leur profit.

Cependant ils ne se montraient pas toujours bien disposés ; ayant de grands privilèges, ils menaçaient tous les jours de ne rien donner, et, comme ils ne voulaient pas avoir l'air de se plaindre de leur seigneur naturel, l'empereur, ce qui eût été chose peu convenable, ils s'en prenaient aux ministres, disant qu'ils auraient volontiers payé des sommes plus considérables, si elles avaient été entièrement employées au service de l'empereur, mais qu'ils étaient certains que ces ministres en volaient la moitié.

Souvent ils auraient voulu, quand on leur faisait une demande, soit pour le compte de l'armée, soit pour les aides, pouvoir payer aux soldats, sans que l'argent passât par les mains des agents impériaux, mais jamais ils ne sont parvenus à l'obtenir (2).

Voici quelle est, en 1551, la situation des finances impériales : le revenu ordinaire s'élève à 500 000 ducats, le subside extraordinaire à 450 000 ducats ; de l'impôt sur le vin l'empereur tire 100 000 ducats, de la ferme d'An-

(1) Tiepolo.

(2) Navagero.

vers et d'autres profits faits sur les marchands 20000 ducats, des confiscations, forêts, etc. 150000 ducats (1).

Comment les communes parvenaient-elles à satisfaire ces incessantes exigences?

Par les procédés les plus divers : une fois l'on établissait un impôt d'autant par foyer, une autre fois les propriétés foncières devaient payer un certain pour cent, parfois on demandait la dîme; enfin, vers la fin du règne de l'empereur, on avait tant imposé les denrées alimentaires, qu'il n'y avait aucun pays du monde où elles fussent plus chères (2).

A quoi nos princes employaient-ils les sommes considérables que leur fournissait ainsi le peuple? Nous allons le voir en passant en revue l'organisation militaire.

ALFRED DE RIDDER.

Louvain.

(A suivre.)

(1) Cavalli.

(2) Navagero.





LA MONARCHIE DE JUILLET.

LE tome IV de l'ouvrage de M. Thureau-Dangin sur la Monarchie de Juillet vient de paraître. Il contient l'historique des années 1839, 1840 et 1841.

Avant de continuer l'ouvrage de critique entrepris par nous dans le *Magasin littéraire* des 15 juillet 1885 et 15 mai 1886, embrassons, à vol d'oiseau, l'étape déjà parcourue.

Immédiatement après le ministère des 22 (11 août-2 novembre 1830), mêlant les deux courants d'opinion : les idées conservatrices dites de *Résistance* et les idées plus ou moins révolutionnaires dites de l'*Abandon*, la première phase de la politique de Juillet avait été politique d'abandon personnifiée par le néfaste M. Lafitte (novembre 1830-13 mars 1831).

Du 13 mars 1831 au 22 février 1836, politique de *Résistance* conduite par Périer et ses lieutenants.

Du 22 février au 6 septembre 1836, premier ministre Thiers parvenu à dissoudre ce que nous appellerions aujourd'hui « l'Union des droites », et inaugurant une politique de concession.

Du 6 septembre 1836 au 8 mars 1839, ministère de droite sans couleur précise.

Enfin du 8 mars au 12 mai 1839, long interrègne

ministériel : stigmaté d'impuissance et de honte infligé à la *coalition* qui l'avait provoqué.

C'est donc au 13 mai 1839 que nous nous retrouvons avec l'auteur.

Trois ministères détiendront le pouvoir pendant cette période : le ministère Soult, le 2^{me} ministère Thiers et le ministère Guizot.

Nous analyserons leurs actes au double point de vue de la politique intérieure et de la politique extérieure.

I.

Dans la soirée du 12 mai, sous l'impression de l'émeute, sous le coup d'un péril soudain, le ministère Soult avait donc été constitué.

Quel était son caractère vis-à-vis des diverses opinions de la chambre? En somme à peu près le même que le défunt ministère Molé.

Excluant « les grands amours-propres », il représentait à la fois les diverses nuances de la majorité et les anciens 221 de la minorité; mais à part cela, comme le précédent ministère aussi, pas de programme défini, pas de politique arrêtée, bref un ministère « neutre ».

Ainsi composé et signifiant pour tous l'avortement de la coalition, on eut pu croire qu'il n'aurait pas vécu une semaine. Après les hontes de cette coalition même c'était cependant le seul qui convint à la situation inextricable d'alors.

C'est que la coalition avait laissé place dans l'esprit des députés à trois sentiments fort différents.

A la rage des plus exaltés de voir leur tentative avortée, s'ajoutait, chez les uns, la lassitude du combat, et chez les autres, le remords d'avoir participé à une lutte stérile.

La grande majorité était guidée, pour un temps du moins, par ces deux derniers sentiments.

On eut dit même que comprenant leur funeste attitude, ils mettaient une certaine affectation à se montrer conciliants, satisfaits du ministère, pleins de prévenance pour lui.

Certes, tout cela était le sourire passager d'un malade. « Le mal, dit M. Thureau-Dangin, était sans doute moins aigu, il s'atténuait par l'effet même de la lassitude, mais il n'était pas guéri, et il allait avoir son contre-coup sur les difficultés du dehors. » A n'en pas douter, l'esprit de la coalition subsisterait longtemps. Des sentiments assez bas et assez sots pour lui avoir donné naissance ne devaient pas fondre à la première circonstance passagère ou un premier baiser Lamourette.

C'était toujours allures d'ignorants, comme dans les questions internationales, allures d'ambitieux, comme dans ce renversement perpétuel de ministères; allures de gamins, comme dans ce vôte contre les crédits au duc de Nemours, vôte au scrutin secret, d'une majorité se cachant pour frapper.

M. Thiers, encore une fois, arrivait aux affaires après le maréchal Soult, dans les mêmes conditions que lors de son premier ministère : sans but et sans programme.

Pourquoi le ministère Soult venait-il de tomber? Personne n'en savait rien. C'était un nouvel accès de pure fièvre parlementaire : histoire « d'enfoncer quelque chose, puis de se débander ».

Pourquoi Thiers prenait-il le pouvoir plutôt qu'un autre? Qui eût su le dire! Ce qui était certain seulement pour tous ceux qui le connaissaient, c'est qu'il y revenait toujours le même, toujours fidèle à son

« travail de décomposition » des groupes, toujours tenace à son œuvre d'ambition mesquine et personnelle, toujours fidèle à son désir de n'avoir à ses ordres qu'une majorité « dont il sera l'origine et la fin, le lien et le programme », afin de passer aux yeux du public pour *le ministre nécessaire*.

J'ai comparé ce deuxième ministère Thiers à celui de 1836. N'en était-il pas en effet l'exact pendant? N'employait-on pas pour le désigner, à peu près les mêmes termes? Celui-ci était un ministère de *transaction* comme celui-là avait été un ministère de *concession*. Les moyens de gouvernement étaient les mêmes. Le bilan, le même. La fin, la même.

En 1836, M. Thiers était sorti en réalité par dégoût d'enfant gâté, en apparence sur la question d'intervention en Espagne.

En 1840, il en sortira en réalité pour se tirer d'un mauvais pas; en apparence sur la question de la guerre.

On peut dire qu'une des seules choses qui aient été l'objet constant de la pensée de cet ambitieux dans ses divers passages aux affaires, c'est sa préoccupation de « soigner sa sortie ». Pour cela, il est toujours d'un incomparable talent. Il use de tout pour rester au pouvoir. Il use de tout pour en sortir, et finit toujours par partir à temps soupçonné impossible par tous, mais n'ayant jamais reçu de personne son brevet d'incapacité.

Chaque fois il laissera des embarras. Que lui importe! Tant mieux, au contraire son rôle de député dans l'opposition n'en sera que plus facile; il n'en aura que plus d'occasions de blâmes pour son successeur.

Ici, M. Thureau-Dangin reconstitue très-bien la pensée intime de M. Thiers. « En 1840, il tenait à

ce que sa retraite parût celle, non d'un présomptueux maladroit qui recule, impuissant et effrayé, devant les difficultés qu'il a soulevées, mais d'un patriote auquel la lâcheté d'autrui ne permet pas de défendre jusqu'au bout l'honneur national. Etre l'homme qui jette son pays dans une guerre désastreuse, c'est une effroyable responsabilité; mais avoir voulu une guerre qui ne se fait pas; peut fournir l'occasion d'une pose flatteuse ».

Et quant à son bilan, il est effrayant ici comme en 1836.

En 1836, c'était lui qui avait commencé le travail de dislocation de la majorité conservatrice et rompu pour toujours le faisceau d'hommes formant barrière autour du trône conservateur de juillet.

En 1840, si la grande victoire remportée par Casimir Périer sur l'anarchie est remise en question; si l'équilibre budgétaire est pour longtemps détruit; si la France isolée au milieu de toutes les nations, doit subir de la part de tous les gouvernements de l'Europe humiliations sur humiliations; si enfin, pardessus tout, l'histoire doit reprocher un jour à la France d'avoir provoqué elle-même « le réveil de l'unité allemande »; tout cela est l'œuvre de M. Thiers! Et encore, dit M. Thureau-Dangin, « s'il n'a pas fait pis, il le doit au Roi qui l'arrêta ». Ajoutons aussi : il le doit à notre roi Léopold I.

Il n'est que juste de rendre ici une parole d'hommage à la grande part prise par notre souverain dans le terrible épisode de la question d'Orient, et de redire ici la considération qui entourait sa sagesse et sa personne.

Nous reviendrons, d'ailleurs, tantôt sur les épisodes de ce drame.

En 1836, Thiers avait dû avoir Molé comme successeur.

En 1840, un seul homme sera jugé capable de remet-

tre un peu d'ordre dans la boutique gouvernementale, ce sera Guizot.

Ici, deux charmants parallèles de M. Thureau-Dangin entre ces deux hommes d'Etat français, et entre Thiers et Palmerston.

Entre l'éloquence de Guizot et de Thiers, il y a la différence qu'il y a entre leurs caractères ; l'un sévère, élevé, puissant ; l'autre insinuant, malicieux, alerte. L'un, esprit philosophique, consciencieux, énergique, profond ; l'autre cerveau léger, sans ampleur, sans consistance, laissant monter son imagination à tout vent d'émotion ou de parole.

Entre Thiers et Palmerston se déroulera le grand duel qui pouvait mettre l'Europe en feu : cette lutte est rendue vivante par la plume de l'auteur. On y assiste, on pèse les chances de succès ou de revers, on y saisit sur le vif ces deux chefs si opposés, et l'on en arrive aisément à cette conclusion que lord Palmerston devait facilement avoir raison de son maigre adversaire.

Dans l'examen des dispositions des diverses puissances envers la France à cette époque critique de 1840, M. Thureau-Dangin a aussi quelques pages fort heureuses. Notamment en ce qui concerne l'Allemagne.

Tandis que les Français montés par l'imagination des poètes et des artistes de l'Allemagne se laissaient prendre à un engouement attendri pour elle, exaltaient sa science, « vivaient dans la compagnie de ses Marguerite et de ses Mignon » ; les Allemands, au contraire, tout à leurs haines de 1813, rêvaient la reprise de l'Alsace et de la Lorraine et exaltaient le réveil de la patrie allemande. La France restait *teutomane*, alors que l'Allemagne restait *gallophobe*.

« Histoire étrange, dit M. Thureau-Dangin, que celle de cette unité allemande, si funeste à notre grandeur, et qui semble n'avoir toujours progressé que par notre fait,

aussi bien à l'origine, en 1813, que plus tard, en 1848, en 1866, en 1870 ».

L'historique du mouvement social sous ces trois ministères n'est pas tracé *ex professo* par Thureau-Dangin, dans cette partie de son œuvre. La question d'Orient y prime toutes les autres. Un événement y fut trop considérable toutefois pour ne pas retenir un instant notre attention : c'est le discours d'Arago du 16 mai 1840.

Ce discours, où le socialisme réclamait pour la première fois une « nouvelle organisation du travail » et portait le premier assaut au système libéral du laisser-faire et du laisser-passer, marque une date dans l'histoire des doctrines économiques.

Certes, comme le dit M. Thureau-Dangin, elle « marque aussi une date dans l'histoire du parti radical », mais pourquoi? Est-ce simplement, parce que sentant l'impuissance à agiter le pays par un mouvement politique, on cherchait à l'agiter par la diffusion de nouvelles doctrines sociales? Tel n'est pas notre avis. La doctrine libérale du laisser-faire porte dans ses flancs la doctrine socialiste tout entière. Turgot devait engendrer fatalement Arago et les prédicants du socialisme moderne.

Quand on a rompu toute digue devant l'égoïsme économique; quand on a placé l'ouvrier isolé devant le monstre de la machine ou devant le capital tout-puissant; quand on a livré l'homme à la misère, à l'incertitude du lendemain, au paupérisme en un mot, on serait vraiment mal venu à considérer le socialisme comme un accident. Pour nous, il est chose tout naturelle. Le socialisme, c'est-à-dire l'absorption volontaire de l'homme par l'Etat, est né le jour où l'école libérale a pratiqué le *self-help* absolu, le laisser-faire universel, et chanté l'harmonie naturelle de toutes les lois du monde économique.

Ce jour-là, l'homme isolé a cherché à faire remplir

par l'Etat les devoirs de patronage auxquels les autorités naturelles manquaient vis-à-vis de lui, et les devoirs de solidarité que ses compagnons n'étaient plus libres de remplir à son égard.

Ces vérités sont aujourd'hui axiomes pour un grand nombre. Le monstre du libéralisme économique, né au XVIII^{ème} siècle, a trouvé son premier dompteur dans cet admirable groupe du *centre* allemand. Sous l'influence de causes multiples, la réaction a continué, et les apôtres les plus zélés de l'économie politique classique ont déserté les rangs.

C'est là une fin bien méritée.

Mais à la fin du règne de Louis-Philippe, ils étaient, à la vérité, en droit de constater qu'aucun coup sérieux ne leur avait été porté malgré les attaques des socialistes. Qui, en effet, songeait à étudier de près les illusions de ce mirage! M. Thiers, assurément, était le dernier qui eût pû pressentir les terribles effets de ce laisser-faire sur lesquels trente années consécutives de progrès matériel et de bien-être devaient encore aveugler davantage. Il était le dernier qui eut écouté l'appel de M. Arago, et « s'élevant audessus des querelles frivoles qui absorbent toute l'attention des hommes politiques, eut acquis le courage d'aborder les questions sociales ». Hélas! il faut bien le dire, alors déjà comme aujourd'hui, le parti ouvrier avait le tort de confondre la sotte question du suffrage avec les revendications sociales. C'est un jeu dangereux qui désaffectionne de la cause des ouvriers beaucoup d'esprits bien intentionnés, mais c'est aussi un trompe-l'œil pour les badauds et un tremplin pour les ambitieux : et c'est ce qui permet de *prévoir* que ces deux causes si différentes resteront longtemps encore jointes l'une à l'autre.

II.

Dans la politique extérieure, c'était toujours la question d'Orient qui était à l'ordre du jour.

Nous disons « question d'Orient », bien qu'en apparence il ne s'agît que de l'Égypte. Mais en réalité deux questions étaient ici en jeu : la politique *égyptienne* proprement dite, c. a. d. la révolte du pacha que la France avait intérêt à soutenir pour augmenter par son protectorat sur l'Égypte son influence en Algérie, et faire en même temps pièce à l'Angleterre; la politique *européenne*, par laquelle, en maintenant le sultan intact dans ses droits, on écartait la Russie de Constantinople, on détruisait la Sainte-Alliance et on faisait rentrer définitivement la France dans le concert européen.

Ces deux intérêts étaient opposés, ou plutôt la poursuite de l'un excluait la réalisation de l'autre. Il fallait choisir entre les deux.

En réalité, le choix de la France n'eût pas dû être douteux un seul instant : tout l'appelait vers la question européenne. Mais la claire vue des événements ne fut donnée ici ni au ministère, ni au roi, pas plus qu'aux chambres. Il n'y eut pas d'hésitation, et tous s'emballèrent à franc étrier sur la double perspective d'avoir raison à la fois de la Russie en Turquie et de l'Angleterre en Égypte.

Cette question d'Orient est tellement ancienne; elle est, quoique ça, tellement présente aux pensées du public et aux préoccupations des diplomates qu'il n'est pas inopportun, même aujourd'hui, de s'y arrêter quelque peu.

M. de Bonald avait dit un jour en parlant de la Turquie, « les Turcs sont campés en Europe ». Puis,

parlant de la Russie, il avait ajouté : « ce peuple demi-barbare dirigé par une politique sage est destiné à faire de grandes choses dans le monde ». Donoso Cortès (1) commentant ces pensées, disait : « Ces deux belles et profondes paroles sont deux grandes prophéties. La question d'Orient, considérée dans son état actuel, a son origine dans deux faits : dans la décadence de l'islamisme, ou, ce qui est la même chose, de la civilisation orientale et de son unique représentant, qui est l'empire ottoman, et dans le rapide agrandissement de la Russie. Si l'islamisme et l'empire qui le représente étaient puissants, la question n'existerait pas malgré la grandeur et la puissance de la Russie. Si la Russie n'avait pas pris un agrandissement aussi démesuré, la question n'existerait pas, malgré la décadence de l'islamisme et de l'empire ottoman, parceque, les forces de l'Europe étant équilibrées, les nations se mettraient facilement d'accord pour prendre possession de l'Orient et se partager ses dépouilles. La question d'Orient se réduit à savoir combien il doit y avoir d'héritiers de l'empire turc, et comment doivent se répartir les dépouilles de ce cadavre ».

La conduite de la Russie, à l'égard de l'empire des Osmanlis a été identiquement la même qu'avec la Perse et la Pologne. La Russie fait la guerre pour vaincre, et remporte la victoire pour protéger le vaincu. Dès que le vaincu prend le titre d'allié de la Russie, il devient sa victime, sa proie. Les victoires de la Russie amènent sa protection, sa protection amène la mort.

Cette dernière pensée était commentée ainsi récem-

(1) DONOSO CORTÈS — œuvres, t. I. *La question d'Orient*, publiée en 1839.

ment par un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* : « toutes les fois qu'il s'est agi de la Turquie, les sacrificateurs se sont toujours divisés avant de diviser la victime (1) ».

Reprenant l'étude du conflit né en 1840, nous avons donc vu le pays perdant la tête, la chambre tracassant l'Europe par ses forfanteries, le roi, d'ordinaire si perspicace, n'y ayant pas vu plus clair; bref, comme le dit Thureau-Dangin, toute la politique française s'engageant à fond dans « l'impasse égyptienne ». Toutefois le mal déjà fait n'eut pas été fatalement irréparable. Les prétentions exagérées de la Russie, demandant pour sa flotte l'entrée de la mer de Marmara, auraient fait tourner spontanément toute cette affaire à l'avantage français, si M. Thiers, une fois de plus, n'eut tout gâté par sa sottise légèreté.

Croyant bénévolement n'avoir plus à craindre l'alliance de l'Angleterre et de la Russie, il s'imagina pouvoir tout demander pour le pacha en Egypte; il crût, une seconde fois, pouvoir refuser les avances de l'Angleterre qui lui proposait le partage de la Syrie entre le Sultan et le Pacha : ne se doutant pas que l'Angleterre escomptait avec joie ce refus. A quoi vint aboutir toute cette sottise politique? Les événements se pressèrent apportant chaque jour une humiliation de plus. En définitive, M. Thiers fit l'alliance anglo-russe aussi étroite que possible, il se mit à dos les cabinets de Vienne, Berlin et St Pétersbourg en nous rejetant de nouveau hors du concert européen, il attira à son gouvernement l'humiliant traité du 15 juillet 1840, et sa plus humili-

(1) Les inquiétudes du jour. 15 février 1885. *Revue des Deux-Mondes*.

liante exécution par le bombardement d'Alexandrie, enfin il valut à la France « la guerre en vue » pendant plusieurs mois et la formation contre elle d'une nouvelle *S^e Alliance*, c. a. d. de l'Europe de 1813.

Tout cela n'était que le fait de deux personnages, Palmerston et M. Thiers, mais quels personnages ! L'un poursuivant la France de sa haine froide et tenace, l'autre prêtant le flanc à tous les reproches par des ripostes provocantes et des hâbleries de rhéteur. « Le Napoléonisme de journaux et de tribune nous a reportés en 1813, disait M. de Barante : *c'est payer cher des paroles* ».

Le relevé de cette politique est fait avec infiniment de justesse par M. Thureau-Dangin. La Russie avait certes mortifié et isolé la France de juillet, mais elle s'était pour cela liée à l'alliance occidentale formée précisément pour lui fermer les portes de Constantinople. L'Autriche servait « des passions qui n'étaient pas les siennes » et s'aliénait une nation amie pour marcher seulement à la remorque de lord Palmerston.

La France s'était brouillée avec l'Angleterre « son alliée de 10 ans », avait rejeté vers la Russie les cabinets de Vienne et de Berlin, et finalement se trouvait seule au milieu de quatre puissances nouant des alliances en dehors d'elle sinon contre elle.

Quant à l'Angleterre, son unique préoccupation n'aurait-elle pas dû être, comme la France, d'empêcher que la Russie ne s'emparât matériellement ou moralement de la Turquie ?

La Prusse était la seule qui n'eût pas d'intérêt international immédiat dans l'affaire.

Bref, comme le dit Thureau-Dangin, « nulle puissance qui puisse être satisfaite et fière de sa conduite. Toutes ont commis des fautes, aucune n'a fait de

grande et haute politique. Le résultat est une situation singulièrement tendue, obscure, périlleuse pour tous. Personne ne peut savoir ce qui en va sortir, et si ce ne sera pas la ruine de cette longue paix dont l'Europe jouissait depuis 1815 et à laquelle elle n'avait jamais été plus attachée. »

Après cela, tout devait faire désirer à M. Thiers de s'en aller.

Le poids devenait trop lourd pour ses petites épaules, et le jeu trop sérieux pour son esprit léger.

Il ne faut pas de qualités bien supérieures, en somme, pour faire un assez bon ministre parlementaire aux prises avec les difficultés grossières de l'administration. Beaucoup d'hommes à ce point de vue sont *ministrables*. Mais qu'il y a loin de cela à un homme d'Etat embrassant à la fois les adresses de la politique et les subtilités de la diplomatie sans perdre de vue les profondes nécessités de l'ordre moral tout entier.

Ayant donc tout brouillé, tout désorganisé, tout compliqué, M. Thiers s'en alla, comme ces pillards d'armée en pays conquis profitant en maîtres capricieux et absolus des palais qu'ils rencontrent, sans nul souci de savoir s'ils seront encore habitables après eux.

Comme toujours, il songea à mettre sa retraite sur le compte des autres. Il posa donc en patriote auquel la lâcheté d'autrui ne permet pas de défendre jusqu'au bout l'honneur national. »

C'était à M. Guizot qu'il revenait de rendre au gouvernement le prestige d'une politique raisonnable.

Avec sa sagacité habituelle il avait de suite entrevu les illusions tout superficielles de M. Thiers, du roi et du public dans cette question d'Orient. Avant son ministère, sous le gouvernement de M. Thiers déjà, alors qu'il était ministre à Londres, ayant à conduire

la diplomatie dans un sens qui n'était pas le sien, il s'efforçait, sans trahir la ligne de conduite qui lui était tracée, d'appuyer près de lord Palmerston, sur le côté le plus raisonnable de la question : le point de vue européen.

Appelé par le roi à remplacer M. Thiers, Guizot avait l'empresé désir de réparer la faute commise par lui dans la triste coalition, en rendant au Roi et au pays un service qui put faire oublier son triste rôle d'alors.

Cette situation convenait au grand caractère de M. Guizot. Comme on le dirait alors, « c'est 1831 après le cabinet Laffitte » et comme M. Thureau-Dangin le dit « Il fallait recommencer Casimir Périer » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette œuvre en partie double, M. Guizot l'inaugura en effet aussitôt avec confiance et vaillance.

A l'intérieur, il ne fallut que quelques jours signalés par quelques actes de volonté du ministère pour mettre un frein, ou du moins une sourdine aux passions anarchiques.

A l'extérieur, la tâche était loin de se présenter si facile. Du beau plan de M. Thiers il n'était plus question; mais M. Guizot avait employé toute son énergie et toute sa condescendance à obtenir au moins pour la France abandonnant le Pacha, de rentrer dans le concert européen.

Or, cela même M. Guizot n'avait pu l'obtenir. Il s'était buté à la haineuse tenacité de lord Palmerston, et maintenant son programme était « politique d'isolement, d'expectative et de paix armée. » Seulement, ce programme même n'était pas aisé à réaliser avec une minorité conduite par M. Thiers, ne craignant pas de « vider tous les cartons du ministère » aux

yeux de toutes les chancelleries de l'Europe, pour servir son acharnement contre des adversaires politiques. Ce qui faisait dire à M. Guizot cette philosophique et chrétienne parole : (on est toujours heureux de pouvoir en souligner de pareilles) « Malgré mes doutes et mes inquiétudes, je crois le bien possible, probable même, à travers des obstacles, des embarras, des ennuis, des échecs innombrables. Cela me suffit et cela doit suffire à tous les hommes de sens. La condition humaine n'est pas plus douce que cela ».

On touchait là d'ailleurs une difficulté commune aux monarchies populaires. M. Thureau-Dangin exprime fort bien, dans une remarque générale, les dangers que courent les intérêts d'un pays « si les négociations passent des chancelleries à la tribune, s'égarant dans les journaux ou descendent dans la rue ». Comme le disait dernièrement un auteur de la *Revue des Deux-Mondes* : « Il peut parfois être possible que souverains et parlements tiennent ensemble le sceptre : le roi seul doit avoir la main sur l'épée. Un pouvoir durable, héréditaire, qui garde le secret de ses desseins, et y fait servir tout le monde, assure seul la perfection des services qui exigent le plus de suite, de prudence, de dissimulation et aux heures décisives de promptitude ».

En armant sérieusement le pays, M. Guizot avait donc donné une signification précise à son programme. « Gage de paix et preuve de force », tel il était.

Cette sage politique ne tarda pas à produire ses effets. Sous la bonne impression de cette attitude, les puissances (et M. de Metternick surtout) pesèrent sur lord Palmerston pour assurer au pacha l'Égypte héréditaire, ce qui était la limite des concessions pacifiques de la France.

La question égyptienne de la crise se trouvait ainsi

résolue par la note du 31 janvier. Restait la question européenne à terminer en faisant rentrer la France dans le concert européen. Cela paraissait, aux cabinets de Vienne et de Berlin, indispensable pour le repos de l'Europe. Ce qui serait signé importait peu. Ce qui importait, c'était un traité sur n'importe quoi au bas duquel cinq signatures figurassent au lieu de quatre.

Ces deux cabinets y voyaient un intérêt suprême : celui de la conservation de la paix générale en Europe et du maintien d'un gouvernement conservateur en France. La France y cherchait ce qu'elle n'eût jamais dû perdre de vue dans toute cette question, sa rentrée dans le concert européen, et la cessation entre l'Angleterre et la Russie (ses deux plus terribles adversaires) « d'habitudes d'intimité un peu prolongées ».

Ce fut encore M. de Metternick qui s'employa le plus activement à cette œuvre.

Après quatre mois de difficultés, d'objections et d'arguties de tous genres soulevés à Londres par Lord Palmerston, on présentait à la signature des cinq puissances une convention en quatre parties ayant pour clause principale « la fermeture des détroits » garantie par les cinq puissances.

Ces actes étaient signés le 13 juillet 1841.

Ils anéantissaient celui du 15 juillet 1840.

En somme, ils ne faisaient que consacrer une interdiction déjà depuis longtemps édictée. Mais c'était cependant un avantage pour l'Europe de marquer ainsi une fois de plus que « la Turquie était soustraite à l'espèce de suzeraineté exclusive établie au profit de la Russie par le traité d'Unkiar-Skelessi ». Il y a plus, on peut se demander comment l'Europe tout entière et cette Angleterre si haineuse n'avaient pas compris plutôt tout l'intérêt qu'elles avaient à pouvoir s'aider du secours

de la France pour détruire ce fameux traité d'Unkiar-Skelessi. Comment! la mer Noire était devenue un lac russe, la Méditerranée devenait vassale elle-même de la Russie, et la France et l'Angleterre plus intéressées que personne à la liberté absolue de la Méditerranée, seule garantie de l'équilibre européen, se divisaient pour s'allier avec l'envahisseur! En somme donc, la France en ramenant l'union, rendait un réel service à l'Europe.

Ce traité avait en outre pour la France, l'avantage de conserver l'Égypte au pacha, et de lui acquérir l'héritage, ce qui affirmait son patronage immédiat sur cette Égypte destinée à acquérir une si grande importance « politique, stratégique, et économique ».

C'était un troisième avantage enfin pour l'Europe comme pour la France de voir cette dernière faire sa rentrée « sinon triomphale, du moins honorable » dans le concert européen et garantir ainsi une assurance de paix générale.

Tel était donc le bilan de ces deux années, 12 mai 1839 à 13 juillet 1841, au point de vue de la politique extérieure. Il se soldait tout au moins en équilibre. En était-il de même de la politique intérieure?

M. Thureau-Dangin croit pouvoir le dire en écrivant : « En somme le pouvoir avait grandi et l'opposition était surprise et découragée de son propre discrédit ». C'est-à-dire que les décors du monument étaient devenus plus brillants, mais est-ce cela qui attestait la solidité de ses bases? Le fonctionnement de la machine gouvernementale était devenu peut-être un peu plus correct, le jeu des institutions parlementaires avait peut-être gagné en facilité, mais où en était la marche des idées conservatrices dans le cœur de la nation? où en était l'arrêt du « mal révolutionnaire? » où en était enfin la force de résistance du malade contre ses maux?

Le peu que nous avons dit tantôt à propos des revendications socialistes soulevées par Arago nous paraît laisser sur cette question tout au moins un doute pénible.

Certes, les précédentes parties de l'ouvrage de M. Thureau-Dangin nous ont permis d'affirmer la renaissance du catholicisme dans les hautes classes. Mais le mal qui tendait seulement à disparaître en haut n'était-il plus en bas? 48 nous répondra, et l'histoire morale de ces dix-huit années de la Monarchie de Juillet pourrait peut-être s'expliquer par cette remarquable pensée de M. le prince Eugène de Chimay : « Il y a eu dans tous les temps de prétendus hommes d'Etat qui cherchent le secret de la destinée des peuples dans les formes extérieures du gouvernement, dans les habilités de l'administration, dans mille combinaisons subtiles et raffinées, mais lorsque l'ordre providentiel n'est pas suivi et que les lois fondamentales sont méconnues, Dieu tient en réserve deux choses avec lesquelles, lorsqu'il lui plaît, il montre aux sages qu'ils se trompent, et ces deux choses sont la *Révolution* et le *Socialisme*.

RAOUL DU SART DE BOULAND.





DU RÉALISME
DANS LA
LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

LETTRES SUR LA JEUNE-BELGIQUE

PAR CHARLES TILMAN,

Docteur en droit, docteur en philosophie et lettres.

(Bruxelles, Ferdinand Larcier).

CE livre va faire prestement, si je ne m'abuse très-fort, son tour de Belgique. L'auteur y passe en revue, dans une série de lettres adressées à un ami, les idées, les prétentions, les croyances et la langue de cette jeunesse qui s'est attribué la mission d'inventer ou de réformer l'art national. La matière n'est pas attrayante, ni pour le fond ni pour la forme. Il faut un réel talent d'écrivain, un art de mise en œuvre peu ordinaire, un esprit de critique très-alerte pour faire avec cela, un vrai livre, un ouvrage, qui entraîne le lecteur, irrésistiblement, de la première page à la dernière. Ce tour de force, M. Tilman l'a réalisé. Il a fouillé son sujet dans les derniers recoins, faisant ressortir, en un relief puissant, les inepties, les extravagances, les horreurs de pensée et de langage qui constituent le bagage intellectuel, moral et littéraire de ces petits hommes qui s'intitulent, bien plus justement qu'ils ne pensent, les

Jeunes-Belgique. On les connaît à fond, après avoir lu le volume de M. Tilman. L'auteur peut dire qu'il a traité son sujet. Pas de dissertations vagues, pas de phraséologie creuse, pas de tirades superficielles, ni de généralités à contre-temps. Les lettres sur la *Jeune-Belgique* sont confectionnées d'après la méthode positiviste : l'auteur établit des faits, les dispose par groupes avec une remarquable habileté, et, après les avoir discutés aussi patiemment que possible, il nous dit ce qu'il en croit du ton le plus convaincu. Cette sincérité d'impression vous charme au vrai sens du mot : vous êtes en présence d'un homme qui pense tout haut : *il parle*, il n'écrit pas. Peu importent les exagérations, les violences de la forme ; la profonde vérité d'accent fait accepter des crudités de langage, qui, dans un livre ordinaire, seraient singulièrement scandaleuses. Les lettres sur la morale et sur l'amour, tels que l'entendent les Jeunes-Belgique, ne doivent pas, à coup sûr, se trouver sous les yeux de tout le monde ; il y a, là surtout, des peintures si réalistes, que beaucoup de lecteurs, même suffisamment intrépides, voileraient avec pudeur leur visage tout rouge. Mais aussi, cela n'est pas écrit pour tout le monde, et d'ailleurs, la pureté des intentions de l'auteur remet assez vite de l'espèce de vertige que produit le vivant tableau de ces réalités voluptueuses. Ce qui sauve tout, c'est l'esprit, c'est le but du livre. M. Tilman a voulu tancer d'importance ces bruyants docteurs de l'art qui ne connaissent pas le premier mot de ce dont ils parlent si fièrement. Il leur montre, par leur propre exemple, que l'Art pour l'Art est une dangereuse billevesée, que l'art séparé de la morale tombe inévitablement dans le matérialisme le plus abject. Il leur montre de quelles ressources ils privent le poète et l'artiste en les exilant de cet autre monde que l'esprit occupe, où habitent l'âme

et Dieu. « Rien n'est aussi monotone, leur dit-il, que le matière, considérée comme domaine littéraire. Au point de vue scientifique, la matière offre aux investigations de l'intelligence un champ immense, pour ainsi dire indéfini; mais au point de vue littéraire et artistique, le cercle des forces matérielles et des sensations est toujours le même. L'âme seule est variée à l'infini, seule elle renferme des trésors inépuisables qu'elle met généreusement au service de l'artiste, du poète, de l'écrivain. Les joies et les souffrances du corps passent et s'épuisent vite : il n'y a que les âmes, où le moindre phénomène soit un indice révélateur de mystères profonds et charmants.

« De là vient que les soi-disant artistes, peintres, sculpteurs, qui aiment à se jouer dans la matière, à aviver la sensation, se ressemblent tous, ont tous un même cachet d'impuissance et de stérilité; ils sont frappés au cœur, qui ne bat plus que soulevé par le spasme sensuel. Et ainsi l'on s'ennuie, on trouve la vie vide, les jours insipides, les espérances trompeuses. On cherche encore, on creuse, on veut du nouveau, du piquant, de l'original; et comme la matière a tout donné, on se blase et à vingt ans l'on est vieux : *Déjà avec Alfred de Musset s'élève cette génération de blasés qui se perpétue et s'étend incessamment, et à laquelle, hélas! nous appartenons. Loin de moi de regretter le bon vieux temps. Je constate simplement que, aujourd'hui, à vingt ans, nous sommes vieux. Nous connaissons tout, tout nous laisse indifférents.*

« Les voilà bien, ces Jeunes, ces réformateurs, ces révolutionnaires, ces conquérants de la liberté et de la dignité : ils sont attaqués aux sources mêmes de la vie. Au lieu de fauteuils académiques et de croix civiques, dont ils sont amoureux, je leur promets un enterrement

de troisième classe, dans le cimetière commun de l'oubli. »

Cela est triste, mais cela est vrai ; tout le livre de M. Tilman n'est que le commentaire en faits de ces lignes cruelles. Parfois, en les parcourant, on se demande si l'on rêve, s'il est possible que cette noble créature qu'on appelle l'homme tombe dans une telle dégradation. Mais M. Tilman n'invente rien, il cite, il cite toujours ; comme il nous le dit dans ses premières lettres, les Jeunes ont posé devant lui, et il fait simplement leur portrait. Impossible de nier la ressemblance. Les Jeunes, les voilà ! « de piètres et vulgaires chirurgiens d'hôpital... des éhontés qui ont le cerveau « en feu et les pieds dans la boue ? »

Le grand malheur des Jeunes-Belgique, c'est qu'ils ne croient plus à rien. Ces croyances qui sont les instincts du cœur, ils les ont perdues à tout jamais. « L'Évangile est pour eux lettres closes. Qu'on y prenne au hasard, *une maxime du Christ*. Ils vous accordent qu'elle est *douce*, c'est de bon ton ; mais leur esprit n'y mord pas, elle est *fausse*. Pauvres étourdis ! Qu'ils citent donc une parole du Christ, qui ne soit resplendissante de vie ! »

« Le Christ mourant sur la croix ne dit rien à leur cœur. Leurs yeux l'examinent avec la curiosité âpre du peintre de nudités ou du chirurgien opérateur. Alors que Jésus, victime de son amour pour les hommes, se laisse clouer sur le bois d'infamie et y souffre toutes les douleurs humaines, les Jeunes-Belgique voient d'abord son *ventre* qui se *tord* et se *bombe*... puis ils passent à l'examen des *bras* qui leur semblent *exténués*.... c'est toute une trouvaille.... Enfin ils s'aperçoivent que le Christ, dans cette posture, a tout l'air de s'ennuyer... Et c'est tout. Voilà tout ce que

ce spectacle sublime inspire aux jeunes prêtres de la poésie nouvelle! »

L'âme, Dieu, la Religion, « tartes à la crème » pour nos *Jeunes*. — « L'âme, qu'est-ce donc que cette chimère? Ils en doutent. Et si elle existe, d'où vient-elle? Ils ne savent. Où va-t-elle? — Ils l'ignorent.

« La mort n'est pas pour eux l'aurore d'une vie meilleure; elle n'ouvre point le passage de cette vie d'épreuves à la vie invisible où l'homme, dans une perpétuelle ascension, gravitera sans fatigue vers l'éternel foyer de toutes les lumières et de toutes les perfections...

« Dieu lui-même est une sottise invention d'un autre âge, un racontar de curés béats. Des femmes et des enfants peuvent croire à l'existence d'un Dieu; ce sont des êtres faibles. Certains Jeunes-Belgique aussi l'adorent à leur insu, malgré eux, dans les graves circonstances, comme les païens modernes qui, par réminiscence, se signent à chaque grondement du tonnerre....

« Quand la mort est là, guettant une personne trois fois chère, alors le Jeune-Belgique devient mélancolique; *il se sent tenaillé par une torture intime à cette pensée de deuil...* Adieu la liberté de la pensée et l'indépendance de l'esprit : *les croyances effacées par la raison reparaisent*. Reniant alors ses idoles, il se hausse, ce puissant génie, jusqu'à vouloir bien supposer un Dieu... *un être supérieur qu'il peut fléchir; et défaillant, accablé*, il tombe à genoux.

« Mais en dehors de ces événements critiques ou suprêmes, Dieu n'arrive pas jusqu'à leur pensée. Qui a créé, qui conserve ce magnifique univers? Qui a suspendu dans l'espace ces millions de mondes qui roulent vertigineux autour de leur foyer et de leur centre? Qui a peuplé les cieux et la terre d'êtres animés et pensants?

Qui a dressé ces hautes montagnes dont les cîmes superbes semblent défier l'audace des géants, fils de la terre?... Qui? Qui donc? Mais personne, mais rien. Tout ce vaste et harmonieux organisme s'est formé tout seul, par une génération spontanée, peut-être foudroyante, et fonctionne tout seul, éternellement. »

Que leur reste-il donc, à ces cœurs vidés, à ces âmes déracinées? Rien, rien, absolument rien. « Pauvres Jeunes, s'écrie M. Tilman, ils me font pitié. La matière a envahi leur esprit, et leur cœur est transi de froid : tout leur être frissonne au froid contact *du givre de l'indifférence*. Sans foi, sans amour, tel est le résumé de leur histoire. Une seule chose semble ne point les trouver indifférents, c'est la sensation. Ils ne sont à l'aise que *dans le calme et les taillis du bois*, une drôlesse entre les bras, flanc droit contre flanc gauche. Oh! alors ils prennent la vérité à poignées, *ils deviennent meilleurs dans la bonté des choses*. »

Et voilà « la superbe jeunesse qui dans l'immensité de son orgueil arbore l'étendard de la régénération artistique et littéraire! » Ils vont créer une poésie et une langue nationales! Mais comme le dit encore leur éloquent antagoniste, « n'est ni artiste ni poète celui qui ne porte en lui d'autre idéal que la vie présente avec ses âpres jouissances et ses âcres douleurs; qui décrit, avec toutes les merveilles du style étudié, les paysages de la nature, mais qui, dans la peinture de l'homme, s'attache à ses plus honteuses convoitises. N'est ni artiste ni poète celui dont l'œuvre allume dans les cœurs non cuirassés du triple airain le feu malsain des jouissances matérielles. N'est ni artiste ni poète, enfin celui qui se borne dans le cercle de la nature visible, n'en sort pas, n'essaie pas d'en sortir, veut tout expliquer par de la physique ou de la mécanique, et,

pour toute croyance à l'Esprit, ne croit qu'au sien. »

Quant à leur langue, merci du cadeau. M. Tilman nous a donné de curieux échantillons de leur style, prose et vers; c'est un inextricable charubia assaisonné d'énormes polissonneries. « Quel style », m'écrierai-je avec l'auteur des Lettres. « Style maquillé et plaqué qui touche par tous les bouts à ce qu'il y a de faux et d'absurde dans le Romantisme. Il n'est pas un mot qui ne vise à la couleur; tout, jusqu'aux adverbes, en est chargé, invariablement; et comme en fin de compte, on voit trente-six couleurs, on ne voit plus rien. C'est partout *une pléthore de comparaisons et d'images*. Qu'ils écrivent ou qu'ils chantent, les Jeunes-Belgique sont boueux ou pâteux. Leur plume n'a pas le *bec à fine pointe* : c'est une brosse de badigeonneur. Ils espèrent avec cela faire bonne impression dans le monde littéraire; à les en croire, il n'est pas un Jeune-Belgique qui ne soit un *styliste en pleine profession de lui-même, sollicité par toutes les intensités modernes*. Pré-tention saugrenue : car, dans leur prose comme dans leurs vers, il n'y a de moderne que l'*orgie picturale*. Et toute orgie est malsaine, quand elle n'est pas grotesque. Il ont en horreur, disent-ils, le potage *bleu* Lamartien. Leur potage, à eux, n'est pas bleu, c'est un potage couleur jaunâtre, mêlé de gris, formé de carottes et d'ail, servi à la cuiller de plomb dans des assiettes malpropres. Si leur poésie tout au moins déployait des ailes légères, on se résignerait à passer l'éponge sur leurs phrases alambiquées; mais Dieu préserve les cœurs sensibles de prêter l'oreille à leurs chants! On dirait, en vérité, des voix de contre-alto qui se trémoussent dans des gosiers de café-concert. »

Je le répète encore, M. Tilman n'avance rien sans preuves. Les réflexions qu'on vient de lire lui sont

inspirées par les « basses-œuvres » des Jeunes-Belgique, qu'il nous découpe en larges lambeaux, absolument authentiques. — Je le remercie en même temps que je le félicite de sa belle et bonne œuvre. Il a rendu, lui, aux lettres et à l'art belges un inoubliable service. En exposant au grand jour, en flétrissant avec sa chaleureuse éloquence et son écrasante ironie la bavarde impudeur des *Jeunes*, il a réglé leur compte une fois pour toutes. Il a fait plus que leur promettre un enterrement de troisième classe, il les a enterrés bel et bien, et très-bas. « Amen », dirons-nous avec lui pour le citer une dernière fois.

Y.





POÉSIE.

A UNE HIRONDELLE DANS UNE ÉGLISE.

PAUVRE petite prisonnière,
Tu traînes ton aile légère,
Voletant d'arceaux en arceaux!
Mais en vain, mignonne hirondelle,
Tu vas en fatiguant ton aile
T'abattre aux angles des vitraux.

Cherchant toujours, toujours déçue,
Tu ne trouves pas une issue
Pour t'envoler sous le ciel pur
Et secouer, vive et légère,
De ta pauvre aile, la poussière
Des vitres de pourpre et d'azur.

Reste, hirondelle, en cette enceinte;
De Dieu c'est la demeure sainte.
Tu n'y souffriras pas de faim :
Chaque jour, après ma prière,
Sur les dalles du sanctuaire
Je t'égrugerais de mon pain.

A la fontaine de l'église
Tu t'abreuveras à ta guise
Ici, sous les parvis sacrés;
Tu pourras, dans ton vol agile,
Saisir aussi dans cet asile
L'araignée aux vitraux dorés.

Quand l'orgue dans la nef bénie
Répandra ses flots d'harmonie,
Sans t'effarer de ses accents,
Monte avec la lente prière
Parfumant ton aile légère
Aux vastes tourbillons d'encens.

Et dans la nuit silencieuse,
Si la lampe mystérieuse
Est près de s'éteindre au saint lieu,
Tu passeras à côté d'elle
Et la raviveras de l'aile,
Pour qu'elle veille auprès de Dieu.

Si tes sœurs ont pris leur volée
Sans toi, n'en sois point désolée :
Tu les retrouveras un jour ;
Au premier printemps qui doit naître
Elles viendront à ta fenêtre
Gazouiller leurs chansons d'amour.

Et, dans les brises parfumées,
Réunie à tes bien-aimées,
Sans plus craindre les noirs autans,
Tu pourras t'en aller joyeuse
Réchauffer ta robe soyeuse
Au premier soleil du printemps.

Septembre.

A. Cousot.





ACADÉMIE CHAMPENOISE.

Siège social : 7. place Flodoard, EPERNAY (Marne).

PROGRAMME DU CONCOURS LITTÉRAIRE

DE 1888.

PARTIE LITTÉRAIRE

POÉSIE. — Maximum : 150 vers.

1^o Sujet imposé : *Eloge du général Chanzy.*

2^o Sujet libre : *Tous les genres.*

PROSE. — Maximum : 200 lignes.

1^o Sujet imposé : *Eloge du général Chanzy.*

2^o Sujet libre : *Tous les genres.*

PARTIE ARTISTIQUE.

MUSIQUE.

1^o Une romance pour *piano et chant* sur les paroles suivantes :

L'ATTENTE DU FIANCÉ

ROMANCE.

Je ne contemple plus
L'horizon qui là bas s'allonge
En des profils perdus
Que pour l'objet de mon doux songe,
Mon charmant fiancé
Songe réalisé,
Car pour lui chante
Mon cœur d'amante

Le cœur me bat bien fort
Quand loin, loin, mais loin sur la route.
Il apparaît sous l'or
Du soleil qui perce la voûte
Des sveltes peupliers
Par la brise égayés
Car pour lui chante
Mon cœur d'amante.

Mais le voici, rentrons;
 La pudeur à nous autres femmes
 Veut, lorsque nous aimons,
 Qu'un voile plane sur nos âmes.
 Son minois est riant
 Et son regard brillant,
 Parce que chante
 Mon cœur d'amante.

Ah! si je m'écoutais,
 Du seuil il aurait mon sourire,
 Mes bras se tendraient, mais...;
 N'importe pour lui seul soupire
 Comme la douce voix
 Du rossignol sous bois
 Et chante, chante
 Mon cœur d'amante.

2° Une *réverie* pour *piano* et *violon* (durée : 5 ou 6 minutes au plus).

Les Mélodies couronnées seront interprétées pendant la Fête de l'Académie.

DESSIN.

Dessin à la plume et aquarelles : *Figure allégorique du Vin de Champagne mousseux*, le dessinateur et l'aquarelliste l'imageront *ad libitum*.

NOTA. — Les Dessins et Aquarelles seront exposés pendant la Fête littéraire et artistique de l'Académie.

RÈGLEMENT.

1. Les manuscrits devront être rigoureusement inédits et écrits d'un seul côté; ils seront envoyés francs de port et non signés; ils porteront en tête une devise et ne seront pas rendus, quelque soit le motif invoqué.

2. Joindre aux manuscrits un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. La devise précitée sera reproduite sur l'enveloppe.

3. Un droit de concours de 2 fr. devra être versé par chaque pièce envoyée en un bon de poste ou en un mandat-poste et non en timbres.

4. Les pièces ayant obtenu les premiers prix dans chaque section auront l'honneur de l'insertion à tour de rôle dans la *Revue Champenoise*. Elles feront accorder en outre à leurs auteurs le titre de *Membre titulaire* de l'Académie; mais à condition de lui appartenir au préalable comme membre correspondant.

5. Le concours est ouvert du 1^{er} juillet 1887 au 1^{er} mars 1888.

6. D'importantes récompenses seront décernées en outre du *Prix d'Honneur de mille francs* (objet d'art); elles consisteront en objets d'art, médailles de vermeil, d'argent et de bronze, pour

les prix, et en ouvrages de librairie pour les accessits; les mentions très honorables et honorables n'auront droit qu'au seul diplôme.

7. La distribution des récompenses aura lieu le premier dimanche de juin 1888, à Épernay.

8. Les journaux n'annonçant en général le Concours que très sommairement, il est recommandé de demander le programme. Il ne sera répondu qu'aux lettres auxquelles sera joint un timbre de 0,15 centimes pour la réponse.

9. Les dons de prix, objets d'art, médailles, livres, etc., seront accueillis avec plaisir et les noms des donateurs figureront à la *Revue Champenoise*.

10. Les pièces du Concours, manuscrits, dessins, aquarelles, lettres, dons, devront être adressés, *franco*, à M. Armand Bourgeois, président de l'Académie champenoise, à Pierry, près Epernay (Marne).

Il n'est fait exception que pour la musique qui devra être adressée à M. Octave Rigot, compositeur, rue de Châlons, à Epernay.

11. Des jurys spéciaux seront institués, la liste en sera publiée ultérieurement dans la *Revue Champenoise*.

Le Président de l'Académie champenoise,
ARMAND BOURGEOIS.







BIBLIOGRAPHIE.

Traité du Code rural belge, contenant le commentaire du régime rural, de la police rurale et l'exposé des principes généraux qui régissent la procédure devant les tribunaux de simple police; par EDMOND PIRNAY. Juge de Paix du canton de Stavelot. Liège, Grandmont-Donders, 1887.

LA loi du 7 octobre 1886 portant règlement du régime rural et de la police rurale est divisée en trois titres :
Régime rural.
Police rurale.
Poursuite des délits et contraventions.

M. Edmond Pirnay, juge de paix du canton de Stavelot, ne s'est pas contenté de commenter ces trois titres : il a pris prétexte du troisième pour faire en 170 pages un petit traité de la procédure pénale des Justices de Paix. Nous dirons tout-à-l'heure comment l'auteur a pu, sans manquer de méthode, faire ainsi, en quelque sorte, deux ouvrages en un seul.

Le code rural est considéré comme une *loi spéciale*. A ce titre, on ne l'étudie guère et l'on se réserve de la consulter quand la pratique des affaires rendra cette consultation nécessaire. Erreur dangereuse ! Car, dans le code rural, il y a des dispositions de toutes natures et celui qui n'en aurait pas pris connaissance serait exposé à bien des surprises.

Voici d'abord le *droit de fouille*. « Le propriétaire d'un champ est tenu d'y laisser pratiquer des fouilles pour l'extraction de la terre, du sable, de la pierre et autres matériaux nécessaires à la construction ou à l'entretien des routes, canaux, ponts et autres ouvrages d'utilité publique, générale, provinciale ou communale. » (article 1^{er}). Voilà bien une servitude grave, frappant tous les terrains : landes, bruyères, sapinières, autorisant les sondages, les excavations,

l'établissement de galeries, la dégradation des récoltes, etc., etc. Faut-il dire que voilà un objet digne de fixer l'attention des administrations publiques et des particuliers?

Vient ensuite la législation du glanage et du ratelage (art. 11). Puis l'autorisation donnée au gouvernement de prendre des mesures réglementaires pour l'échardonnage et la destruction des plantes nuisibles (art. 12); celle donnée aux Députations permanentes d'ordonner des battues dans les bois pour la destruction des loups et des sangliers (art. 13).

L'article 14 appartient au droit civil. Il s'agit du droit du propriétaire d'un essaim d'abeilles de s'en resaisir tant qu'il n'a pas cessé de le suivre ou de le réclamer; et du droit d'occupation à défaut de suite et de réclamation.

Les chapitres III, IV, V et VI touchent à des matières de droit civil importantes et difficiles. Il s'agit des irrigations et des dessèchements, du parcours et de la vaine pâture, des clôtures des héritages, des distances des plantations, des délimitations et des abornements.

Signalons l'abrogation formelle des articles 669 et 673 du Code civil.

Au titre II de la Police rurale, nous trouvons :

Les pouvoirs de police du Bourgmestre quant aux fours et cheminées. Plus d'un Bourgmestre sera surpris d'apprendre que l'article 48 l'oblige à faire examiner chaque année tous les fours et cheminées de sa commune.

Le devoir pour le Bourgmestre de pourvoir à l'entretien et à la sûreté des animaux dont le conducteur ou le gardien viendrait à être arrêté.

Puis encore la charge du Bourgmestre de veiller à l'exécution des lois et réglemens relatifs à la vaine pâture, au pâturage communal, au glanage, au ratelage et à la multiplication et à l'amélioration des races d'animaux utiles; à la protection et à la conservation des animaux et des oiseaux, etc. etc.

Les articles 51 à 60 sont la charte des gardes champêtres : leur institution, leurs attributions, les conditions et le mode de leur nomination, leur serment, leur traitement, leur équipement, leur costume, leurs armes, les incompatibilités. Les articles 61 à 63 parlent des gardes champêtres particuliers, les articles 64 et 65 des gardes champêtres auxiliaires.

Le chapitre III « De la recherche des délits et des contraventions » débute par une disposition qui donne aux gardes champêtres, mais aux gardes champêtres des communes seulement, le pouvoir de rechercher et de constater les contraventions aux lois et réglemens, même en dehors de leurs attributions rurales. Il y a là une innovation importante. Au reste, la loi règle tout ce qui regarde les procès-verbaux, les sarsies, les arrestations, etc.

— L'article 69 ne manque pas d'être quelque peu étrange. — Le garde champêtre ne peut s'introduire dans les maisons sans l'assistance du juge de paix, du Bourgmestre ou de l'officier de Police. Le garde champêtre estime devoir saisir des objets qu'il croit volés. Il court chez le juge de paix ou chez le Bourgmestre. Le juge, le bourgmestre ne pourra, sous peine d'une amende de 25 francs, se refuser à l'accompagner sur le champ. Il sera tenu de signer le procès-verbal du garde champêtre, sinon celui-ci fera mention du refus. »

Qu'est-ce que cette appréciation discrétionnaire du garde champêtre et cette obéissance passive du magistrat ?!

Suivent le chapitre IV de la poursuite des délits et des contraventions et le chapitre V, des infractions et des peines. Nous n'entrerons pas dans le détail. Ce que nous avons dit suffit à montrer l'importance pratique que présente la connaissance du Code rural.

Or, le commentaire de M. Pirnay nous paraît heureusement conçu.

L'auteur s'est servi principalement des procès-verbaux du Conseil supérieur d'agriculture, de ceux de la Commission gouvernementale et des documents parlementaires : il en a fait un usage judicieux. La portée du texte nouveau est mise en relief par sa comparaison avec les textes antérieurs.

Les citations de doctrine et de jurisprudence prouvent un travail consciencieux, patient, une réelle érudition, et chose que je relève d'autant plus volontiers qu'elle devient chaque jour plus rare, la jurisprudence a été employée avec beaucoup de discernement et de critique.

M. Pirnay a isolé de son commentaire du code rural, l'explication des art. 79 à 84, relatifs à la poursuite des délits et des contraventions.

Profitant de ce que l'article 79 dit que « la poursuite a lieu conformément aux règles établies par le code d'instruction criminelle », l'auteur a exposé l'ensemble des règles de la poursuite pénale devant les Justices de Paix.

L'auteur a été très heureusement inspiré : le droit des Justice de Paix n'a pas, en Belgique, la littérature juridique qu'il mériterait d'avoir à raison de son importance pratique et des questions délicates qu'il soulève.

M. Pirnay a très-bien rempli la tâche qu'il s'est imposée.

Dans le premier chapitre : « Formalités préalables à la mise en jugement devant les tribunaux de simple police, il étudie les règles de la citation. Dans un autre, intitulé : « Mise en jugement », il expose tout ce qui concerne l'audience, s'occupant successivement du ministère public, de la partie civile, du prévenu, de la partie civilement responsable, du juge, du greffier.

La section traitant du prévenu, après quelques généralités, examine successivement les formalités et garanties destinées à assurer la liberté de la défense; les exceptions s'opposant au jugement sur le fond (prescription, nullité de la citation, amnistie, incompétence, chose jugée), les exceptions de nature à influencer sur la décision du fond (exceptions préjudicielles, connexité, absence de disposition pénale, faute de preuve, opposition, appel et recours en cassation).

On pourra trouver cette classification un peu arbitraire en certaines de ses parties : elle semble très pratique et je crois que la deuxième partie de l'ouvrage de M. Pirnay est destinée à servir de manuel aux Juges de Police et aux officiers du Ministère Public, attachés à leur tribunal.

Après avoir lu ce substantiel travail, je me suis dit que l'honorable Juge de Paix de Stavelot, préparé comme il l'est par ses études, rendrait un vrai service en écrivant un Traité des Justices de Paix. Il me permettra d'en émettre le vœu et de lui en donner le conseil.

H. B.



Sobieski ou la mission de la Pologne, par le Baron KERVYN DE VOLKAERSBEKE. Beau vol in 8° avec filets rouges, orné de nombreuses gravures. (Nouvelle collection historique) Prix : 2 fr. — *Société de Saint-Augustin, Bruges.*

LORSQU'EN 1645, une ambassade polonaise vint à Paris demander la main de Louise de Gonzague pour le roi Wladislas, « nos Français, qui avaient eu dessein de se moquer des *Scythes*, furent contraints de les admirer ». Ce fut un éblouissement que ce cortège. « Le peuple dans les rues, les gens de qualité aux fenêtres, le roi et la reine au balcon du Palais-Royal, partagèrent le sentiment de M^{me} de Motteville qui écrit : « Nos académistes (1) étant allés à la rencontre de ces étrangers, pour leur faire honneur et déshonneur à leur pays, parurent pauvres et leurs chevaux aussi, les carrosses du roi vilains, et notre mode française chétive et ridicule ». C'est une impression du même genre que donne la lecture de ce livre. La Pologne du XVII^e siècle apparaît autrement noble et grande que la France de Louis XIV. A demi barbare encore, elle sert plus efficacement la cause de la civilisation; son sang se répand à flots pour des intérêts bien supérieurs à ceux qui armèrent les Turenne et les Condé.

(1) On appelait ainsi les jeunes seigneurs les plus réputés et les plus élégants.

Si étrange que soit cette histoire, qui semble une épopée, elle est vraie dans tous ses détails, et le héros en qui s'incarne, à cette époque, le génie de la Pologne, n'est emprunté ni à l'Illiade, ni au Cycle de Charlemagne, ni aux *Mille et une Nuits*. Que de poésie cependant dans cette existence ! Quel merveilleux décor l'encadre ! Quel invraisemblable milieu la gêne ! Que de témérités généreuses ! Que de grands coups d'épée ! Nos chansons de gestes ne prêtent à personne plus de magnanimité unie à plus de bravoure et de sagesse.

On sait de Sobieski qu'il a délivré Vienne ; mais ce n'est là qu'un épisode de sa vie, et ce n'est pas le plus merveilleux. Si l'Europe s'en est souvenue, c'est que alors elle avait vu le péril plus proche et avait eu plus peur. Sobieski n'en était pas à sauver l'Europe pour la première fois quand, vainqueur de lui-même avant de l'être des Turcs, il avait sacrifié au bien général ses justes sentiments contre l'Empire, dont la reconnaissance devait se manifester plus tard au partage de la Pologne.

Durant trente ans de guerre, Sobieski fut le rempart de la chrétienté. C'était la mission, la raison d'être de sa patrie, mais la Pologne ne disparut pas par « suppression d'emploi ; » elle se mit elle-même en lambeaux ; et quand on assiste aux divisions qui l'agitèrent à l'apogée de sa puissance, sous un roi qu'elle aimait et dont elle était fière, on ne se demande plus comment elle a péri, mais comment elle a pu vivre.

Comprendre, c'est égaler, a dit Raphaël. Sous ses allures paradoxales cette maxime cache une vérité : un sceptique n'eût pas écrit ce livre, un écrivain de profession l'eût mal écrit ; il fallait, pour le faire tel qu'il est, c'est-à-dire digne du héros, un cœur de soldat, une foi de croisé, les sincérités et les soudainetés d'une plume enthousiaste, et l'ardent désir d'allumer dans les âmes la folie de l'épée pour la mettre au service de la liberté chrétienne.

H. D.



Clovis et les origines de la France chrétienne, par
VICTOR CANET, professeur aux Facultés catho-
liques de Lille. Un vol. in-8° illustré, avec filets
rouges. Prix : 2 fr. — *Société de Saint-Augustin*,
Bruges.

L'HOMME est dans l'enfant, dit-on ; dans le berceau d'un peuple est aussi le secret de ses destinées. A ce point de vue, rien n'est plus intéressant que d'étudier les origines de la France chrétienne ; et c'est une bonne fortune de pouvoir le faire dans un livre comme celui-ci. Je m'explique. M. Canet, qui n'ignore rien de son sujet, ne traîne pas cependant le boulet du détail ; l'érudition ne l'a pas rendu myope : sans quitter le terrain

des faits, il voit de haut et il voit loin. Il ne se borne pas à éclaircir les obscurités de ce passé déjà si vieux; quand il y a fait la lumière, il en projette le rayonnement sur les temps qui ont suivi, et jusque sur notre époque, plus enténébrée que le siècle de Clovis : l'ombre alors attendait l'aurore, le crépuscule d'aujourd'hui semble annoncer la nuit du tombeau! Mais, trêve aux idées noires! Elles ne sont pas de mise au sortir d'un tel livre, tout rempli des prédilections de Dieu, qui fit la France grande et forte pour être l'instrument de ses *gestes* et la conquit en lui donnant la victoire. *Non fecit taliter omni nationi*. Ces mots de David résumant l'impression que laisse cette lecture et la leçon qui s'en dégage : ils rappellent qu'à une vocation si haute, il faut correspondre sous peine de déchéance.

Si ce livre fait réfléchir, l'auteur, cependant est sobre de réflexions; il intervient rarement et ne s'impose pas à son lecteur. Le récit garde ici la large place qui doit être la sienne. Vivant, mouvementé, il est semé d'emprunts faits à nos plus anciens chroniqueurs, ce qui contribue à donner aux personnages leur relief un peu dur, aux événements leur poésie étrange. Présentés tels qu'ils furent, hommes et faits trouvent toutefois, dans l'historien, la sévérité d'un juge impartial. Mais s'il se défend du parti-pris en histoire, « faute pour laquelle il n'y a point de pardon », l'auteur sait tenir compte des tempéraments, de la tyrannie du milieu, des influences multiples qui peuvent modifier les responsabilités, et ses appréciations sont marquées au double coin de la justesse et de la justice.

Une soixantaine de vignettes jetées au milieu du texte, comme autant de documents, achèvent de donner à l'ouvrage une physiologie gallo-franque et complètent la peinture de cette époque peu connue. Il ne manque donc à cet excellent livre aucun genre d'attrait.

H. D.



Rudimenta linguæ hebraicæ, par le Dr C. H. VOSEN
et Dr FR. KAULEN. Prix : fr. 2,50.

VOUS les hébraïsants connaissez la *Grammaire hébraïque* de Vosen; ils savent qu'elle a de grandes qualités comme livre élémentaire, mais qu'on lui reproche un peu d'obscurité. Le Dr. Kaulen, tout en conservant à cette œuvre la simplicité et la brièveté qui ont tant contribué à son succès, s'est attaché à rendre l'exposition plus claire. Il a fait aussi quelques modifications réclamées par le progrès des études grammaticales, et a éclairci et complété la syntaxe en y ajoutant un certain nombre d'exemples bien choisis. Les *Rudimenta*, tels qu'ils sont actuellement, sont d'un usage facile et commode, et suffisent pour apprendre l'hébreu. Ils contiennent, outre la grammaire, des morceaux choisis et un dictionnaire.



UN COUP D'ŒIL SUR LA CRÉATION

d'après la Genèse et la Science.

1^{re} PARTIE.

L'HEXAMÉRON.

ANT de théologiens et de savants éminents ont démontré l'accord qui existe entre le récit biblique et les faits constatés par la Science, qu'il peut paraître inutile et presque téméraire de revenir sur les mêmes questions.

Mais nous n'avons nullement la prétention de refaire des cours de géologie et d'autres sciences, écrits mieux que nous ne saurions le faire. Notre rôle est plus modeste. En regard de chaque verset de la Genèse, nous mettrons seulement, en peu de mots, les faits qui s'y rapportent et qui semblent acquis à la science. A ce point de vue notre travail sera un abrégé, évitant soigneusement toutes les discussions qui ne sont pas indispensables pour la solution spéciale de chaque question soulevée.

Il nous arrivera cependant de nous écarter quelquefois de l'enseignement des maîtres. Nous aurons soin de le dire et d'exposer les motifs de cette divergence.

Nous devons faire observer aussi que la disserta-

tion que nous publions aujourd'hui n'est qu'un extrait, presque littéral, d'un travail beaucoup plus étendu, commencé depuis longtemps et encore inachevé. Nous faisons cette remarque parce que beaucoup de volumes ont été publiés pendant ces dernières années, et que nous y retrouvons certaines explications que nous avons déjà données sommairement dans deux longs articles publiés dans le *Bien Public* des 5 et 6 octobre 1874. Nous n'entendons pas diminuer le mérite de ceux qui les ont trouvées comme nous et qui très probablement n'ont pas lu nos articles dans le *Bien Public*; mais nous tenons à ne pas passer pour plagiaire et à faire ressortir que les opinions émises par nous en 1874 sont confirmées aujourd'hui par des savants dont le nom fait autorité.

Oserons-nous dire encore, qu'à côté d'une science devant laquelle nous nous inclinons, nous avons trouvé quelquefois beaucoup de richesse d'imagination, et quelquefois aussi des hésitations, des conclusions hasardées, laissant le lecteur dans un état de doute et de perplexité?

Nous n'avons ni le temps ni la compétence nécessaire pour faire l'examen critique de tous ces systèmes. Il faudrait d'ailleurs des volumes, et nous n'entendons écrire qu'un article de revue. Nous nous bornerons à ce qui nous paraît être la vérité et à faire ressortir les considérations qui nous semblent justifier notre thèse.

Notre méthode consiste à prendre les textes sacrés d'après leur teneur littérale.

L'interprétation ne nous paraît permise que là où les termes d'une langue morte ne sont pas suffisamment clairs pour nous; et alors encore la vraie signification doit ressortir des autres textes (des mêmes livres, autant que possible), où le même mot est employé à propos

des mêmes choses. Il faut surtout ne jamais perdre de vue l'intention de l'Écrivain sacré, telle qu'elle résulte du but et de l'ensemble de son enseignement.

C'est cet ensemble du livre inspiré qu'il s'agit de mettre en regard avec le grand livre de la Nature, cette autre œuvre de Dieu. Le Public instruit appréciera le résultat de nos efforts.



Dans le principe, dit la Genèse (Ch. I, v. 1), Dieu créa les Cieux et la Terre.

Que faut-il entendre par ces mots le *principe*? Est-ce l'Éternité?

C'est dans ce sens que s'interprète le commencement de l'Évangile de St. Jean : « Dans le principe était le Verbe »; mais il s'agit là d'une des personnes de la Ste-Trinité, essentiellement éternelle.

Dans la Genèse, au contraire, il est question de choses *créées*, qui par conséquent n'ont pas toujours existé. Le principe c'est le commencement de la création. C'est ainsi que l'a décidé le grand Concile de Latran tenu sous Innocent III, contrairement à la doctrine des anciens, reproduite par Hermogène et Marcion, d'après laquelle Dieu aurait créé le Monde d'une matière préexistante, éternelle comme lui.

Et, en effet, comment concevoir l'éternité de la matière, sans lui supposer une existence indépendante de la volonté de Dieu? Ce serait une force coexistante, une *dualité*. Le Maître du Ciel et de la Terre aurait un *associé*, un *rival* peut-être. Il y aurait à côté de Lui un Pouvoir intelligent, ou une force purement matérielle, avec qui Il aurait à compter. Il ne serait plus qu'un Dieu *in partibus*.

Le texte génésiaque doit donc s'entendre en ce sens que le Ciel et la Terre sont l'œuvre de Dieu, qui les tira du néant, et que cette création marque, relativement à nous, le commencement des temps.

Le matérialisme oppose que de rien l'on ne fait rien. Cela est parfaitement vrai pour toutes les choses finies, mais veut-on mettre des bornes à l'Infini et compter pour *rien* la Toute Puissance de Dieu?

Le texte hébraïque est d'ailleurs positif. Le mot *barah* (créa), n'exprime pas une simple mise en œuvre de matériaux préexistants, mais une création, la sortie du Néant, par le seul effet de la puissance divine.

La racine du mot *barah* est *bar*, qui signifie, production, fruit, fils, et qui se retrouve dans les langues germaniques sous les formes *fruchtbar*, *vreugtbaar*, productif, *baren*, porter, enfanter, *to bear* etc.

Le R. P. Castelein a remarqué le mot *barah* 48 fois dans la Bible, et chaque fois ce mot a pour sujet Dieu : il désigne une œuvre divine et ne saurait avoir rien d'analogue avec les actes humains.

Quant il s'agit de simple mise en œuvre de matériaux préexistants, d'organisation comme celles dont s'occupent les versets suivants de la Genèse, le mot employé est non pas *barah*, mais *hasah* (il fit), ou autres expressions équivalentes.



La création fut-elle complètement achevée dès le principe?

Des commentateurs le supposent, et croient que les formations ultérieures décrites dans la Genèse ne sont qu'une explication, plus ou moins détaillée, de l'œuvre générale énoncée au 1^{er} verset.

Mais cette interprétation ne tient pas devant le texte même de la Genèse. La Terre, y est-il dit, était encore dans les ténèbres et *tohou va bohou* (ibid. v. 2).

La version des septante traduit ces mots par ἀόρατος (invisible), ce qui répond à l'*inanité*, et ἀκατασκευαστος, (non composée, informe).

La Vulgate se sert des mots *inanis* et *vacua* : c'est-à-dire ce qui n'a pas de corps, ce qui est sans consistance, sans vie; ce qui est vide. Enfin, la traduction interlinéaire de Walton, dit *solitudo* et *īnānitas*, solitude, inanité.



C'est bien là l'état chaotique de la nébuleuse de la *mécanique céleste* de Laplace. Tous les éléments du monde intersidéral et du monde solaire en particulier, étaient confondus, à l'état d'atomes d'une ténuité extrême.

Mais cette brillante hypothèse, généralement admise comme théorie représentant le dernier état de la science, est plus ou moins attaquée, depuis quelque temps, par ceux qui attribuent certaine prépondérance à l'action de l'éther, et tout récemment par le savant directeur de l'observatoire de Paris, M. Faye.

L'action de l'éther est expansive et exercerait sur les atomes ambiants une répulsion, une pression qui en amènerait le groupement et la concentration. Cette hypothèse n'infirmerait pas celle de Laplace. La substitution de la loi de compression à celle de l'attraction universelle, dont la cause première échappe à la science humaine, ne changerait rien aux effets constatés. Que les atomes s'attirent naturellement ou soient réunis et comprimés par une force extérieure, ils n'en tendent pas moins vers leurs centres de gravité respectifs, conformé-

ment à la loi de Newton et aux principes de la *mécanique céleste*.

La nouvelle théorie de M. Faye se base surtout sur ce fait que les satellites d'Uranus et de Neptune font leur rotation sur eux-mêmes en sens inverse, ce qui lui semble renverser tout le système de la *mécanique céleste*.

L'éminent astronome cherche aussi à établir que les anneaux les plus rapprochés de l'astre central se sont détachés les premiers, ce qui est en contradiction manifeste avec Laplace.

La première observation de M. Faye est exacte, mais il nous paraît en exagérer la portée.

Newton a découvert la loi de l'attraction et de la gravitation universelle. Laplace explique, à l'aide de cette loi et de quelques principes généraux, la formation de l'Univers. Mais Laplace a pu ignorer des lois secondaires, applicables seulement à certains cas particuliers, non encore observés quand il formula son système. Une de ces lois secondaires avait été soupçonnée par Descartes qui malheureusement lui a donné une trop grande extension. C'est cette exagération qui a enlevé tout crédit à ses observations. Mais on comprend que toute masse liquide ou aériforme est sujette à des courants, des *tourbillons*, des ouragans, des trombes, des cyclones dont nous voyons encore de nos jours les effets terribles, et dont la puissance devait être bien plus irrésistible quand tous les éléments étaient confondus et exerçaient leurs actions physiques et chimiques dans cette colossale agglomération de vapeur qui remplissait l'Univers.

On comprend donc la possibilité d'une impulsion donnée à des globes en formation ; et d'après les lois de la physique, le mouvement continue s'il n'est pas arrêté

par d'autres causes. Il est possible aussi que les anneaux détachés de la planète aient été de largeur inégale dans les diverses parties de leur circonférence; qu'en se brisant, un des côtés ait été plus volumineux que l'autre, et que par son attraction, il ait imprimé un mouvement rétrograde à la substance cosmique qui s'enroulait autour de lui.

Est-ce là la cause réelle de la rotation inverse des satellites d'Uranus et de Neptune? L'état actuel de la science ne permet, croyons-nous, que des hypothèses, mais ces hypothèses suffisent pour démontrer qu'une explication est possible et faire espérer qu'elle ne nous échappera pas toujours.

Mais l'action de cette force secondaire, quelle qu'elle soit, laisse subsister la loi principale de toute la mécanique céleste. Les satellites d'Uranus et de Neptune sont retenus par leur planète dans l'orbite qu'ils décrivent autour d'elle.



La seconde dissidence de M. Faye n'est qu'une hypothèse, et quels que soient les savants calculs dont il cherche à l'appuyer, nous croyons pouvoir lui opposer une loi physique et des faits matériellement constatés.

Si un corps sphéroïdal, liquide ou aériforme, tourne sur lui-même, quelles sont les parties que la force centrifuge en détachera les premières? Ne sont-ce pas évidemment les plus rapprochées de la circonférence?

Cette simple observation suffit, si nous ne nous trompons, pour écarter la seconde objection de M. Faye.



Ce que le raisonnement indique paraît, au surplus, confirmé par une série de faits scientifiquement constatés, et d'abord par la dimension relative des planètes.

Les bandes gazeuses qui se sont détachées de la masse centrale étaient naturellement plus ou moins proportionnelles à la circonférence de cet immense amas.

Les premières séparées devaient donc être les plus volumineuses, et la décroissance a dû s'accroître assez régulièrement jusqu'à la dernière.

Or les planètes les plus éloignées du soleil, Neptune, Uranus, Saturne et Jupiter qui, d'après Laplace, se sont formées les premières, sont précisément les plus grosses, et même dans des proportions énormes.

Les petites planètes qui se sont formées probablement d'un anneau tourmenté et divisé en divers amas, constituaient dans leur ensemble une masse moyenne, tout comme Mars, la Terre et Vénus.

Mercury, la plus rapprochée du soleil, n'est qu'un corps minuscule en comparaison de la Terre.



La densité des planètes est un nouvel indice de l'époque de leur séparation de l'amas central.

Plus elles sont éloignées du Centre, et moins elles doivent être condensées, à moins de causes particulières.

C'est en effet ce qu'on observe :

La densité de Neptune n'atteint pas le quart de celle de la Terre.

Celle d'Uranus est d'un sixième.

Saturne, d'un septième.

Jupiter, d'un quart.

Et Mars d'un peu moins que celle de la Terre.

La Terre a cinq fois et demie le poids de l'eau, Vénus six fois et Mercure huit.

On voit de Mercure à Jupiter une diminution assez régulière de densité.

Celle de Saturne décroît dans une proportion plus forte, mais les anneaux de cette planète, probablement encore gazeux, et dont le plus rapproché est diaphane, ce qui semble bien indiquer l'état aériforme, entrent en ligne de compte pour le calcul de la densité de la planète.

Uranus pèse proportionnellement six fois moins que la Terre.

Jusqu'ici, la gradation est continue, sauf à tenir compte des anneaux nébuleux de Saturne.

Mais la densité de Neptune n'est que du quart de celle de la Terre, égale par conséquent à celle de Jupiter.

Quelle est la cause de cette anomalie? La science ne la signale pas; mais n'est-il pas permis de supposer que la distance énorme du Soleil, dont les rayons ne portent à Neptune qu'un millième de la chaleur qu'ils déversent sur la Terre, le froid plus intense de l'espace, l'ancienneté beaucoup plus considérable de la formation, aient contribué à une condensation plus avancée de la planète et augmenté ainsi sa pesanteur?

La densité moins considérable à mesure qu'on s'éloigne du Centre, se reconnaît également dans notre satellite, la Lune. Séparée de la Terre quand celle-ci était encore gazeuse, elle ne pèse que trois fois cinquante cinq centièmes autant que l'eau, tandis que la terre en a cinq fois et demie la pesanteur.

D'après la même loi, le Soleil, qui occupe le Centre du système, devrait être d'une densité beaucoup supérieure à celle de toutes les planètes. Sa pesanteur devrait même être d'autant plus considérable, que les métaux les plus lourds ont été attirés en grande partie

vers le Centre de gravité de tout le Monde solaire. Cependant la densité du Soleil n'est que du quart de celle de notre globe. Ici encore une fois, quelle est la cause de cette apparente anomalie?

Quatorze cent mille fois plus gros que la Terre, excédant de près de sept cent fois, les volumes réunis de toutes les planètes et de leurs satellites, le Soleil n'a pas eu le temps de se condenser au même degré que les planètes. Il est encore à l'état liquide, plus ou moins pâteux, comme le prouvent ses colossales éjections qui en tachent la surface; il est entouré d'une photosphère et d'atmosphères immenses, et rien sur la Terre ne peut donner l'idée de sa chaleur.



Tous ces résultats sont en concordance parfaite avec la théorie de Laplace.



Une autre présomption en faveur de cette théorie résulte de la différence de vitesse des planètes dans leur orbite autour du soleil.

Plus l'amas solaire est immense, et plus la vitesse dont il est doué est grande à la circonférence, comparativement au point central, dont le mouvement de rotation est presque insensible.

Mais quand les contours de la masse diminuent par l'effet de la contraction, l'amas conserve, en vertu des lois de la mécanique, la vitesse du cercle extérieur, diminuée seulement de la résistance des parties intérieures, soit la moyenne résultant des deux forces.

A la décroissance des cercles correspond donc une augmentation de vitesse. L'orbite de chaque anneau

détaché doit être parcourue d'autant plus vite que cet anneau se rapproche davantage du Soleil. C'est en effet ce qui est.

Mercuré accomplit son mouvement en deux mois, 27 jours, 23 heures, 15 minutes et 46 secondes, soit environ 88 jours.

Il faut à Vénus 225 jours.

La durée de la révolution de la Terre est de 365 jours, 6 heures, 9 minutes, 10 secondes et 75 centièmes.

La translation de Mars dure 687 jours.

Les petites planètes mettent pour effectuer leur parcours, selon leurs distances respectives, de 1193 jusqu'à 2310 jours.

Jupiter n'effectue le sien qu'en 12 ans; Saturne en 29 ans, 167 jours; Uranus en 84 ans; Neptune, en 165.

La différence des orbites explique en partie la durée relative du parcours, mais on a calculé la vitesse à distance égale. Uranus, dit Zimmerman, en décrivant son orbite, franchit un mille par seconde; Saturne $1 \frac{3}{10}$ me; Jupiter $1 \frac{7}{10}$ me; les petites planètes $2 \frac{1}{2}$ à $2 \frac{7}{10}$ mes; la Terre $4 \frac{7}{10}$ mes; Vénus $4 \frac{9}{10}$ mes et Mercuré $6 \frac{7}{10}$ mes.

On voit donc que la vitesse augmente à mesure que l'on approche du Soleil. C'est une nouvelle confirmation de la *mécanique céleste* de Laplace.



Ces considérations nous semblent de nature à inspirer une prudente réserve à l'égard de la seconde objection de M. Faye, qui n'est pas encore sortie du domaine de l'hypothèse et qui rencontre de savants contradicteurs.



Le système de Laplace, pris dans son ensemble, paraît, d'ailleurs, conforme à tous les faits scientifiquement constatés.

Ainsi, l'homogénéité des substances répandues par tout le Monde dont le Soleil est le centre et le régulateur, semble résulter de l'analyse du spectre solaire. On y a découvert, à l'état de vapeurs métalliques, du sodium, du fer, du nickel, du cuivre, du zinc et du barium, toutes substances que nous avons sur la Terre.

On a reconnu que l'hydrogène domine dans l'atmosphère solaire. M. Janssen, entre autres, a constaté, à l'occasion de l'éclipse du 18 août 1868, que les protubérances solaires, dont quelques-unes dépassent de plus de cent fois le volume de la Terre, sont formées, en grande partie, d'hydrogène incandescent.

Plusieurs astronomes, parmi lesquels Beer et Mœdler, ont cru remarquer à Mercure une atmosphère très haute et très dense, caractères qui correspondraient avec le degré de concentration de cette planète et avec la chaleur résultant de la proximité du soleil.

Les mêmes astronomes et Shroeter y ont remarqué de hautes montagnes. Shroeter a même cru y voir un volcan en ignition.

Le sol de Vénus est accidenté comme le nôtre. Il a une atmosphère, des aurores, des crépuscules.

Mars a été l'objet de plusieurs observations rapportées par M. Amédée Guillemin, dans son ouvrage *le Ciel*. Il en résulte qu'on a vu dans Mars, l'aplatissement des pôles, les neiges polaires, alternatives selon les saisons, en un mot, les similitudes les plus frappantes avec la Terre.

Jupiter est également aplati aux pôles de rotation, mais dans des proportions beaucoup plus fortes, qui s'expliquent par la moindre densité de la colossale planète.

On y voit de larges bandes striées, parallèles à l'équateur. MM. W. Herschell, Beer, Mœdler et Arago les considèrent comme des amas de nuages.

Saturne aussi est fortement aplati aux pôles. Il en est de même d'Uranus et de Neptune.

Ce sont surtout les anneaux de Saturne qui font surprendre la Nature en travail. Ce sont bien les bandes gazeuses de Laplace, détachées d'un amas central, et en voie de formation de satellites.

Le triple anneau est-il encore gazeux? On le suppose, comme nous l'avons déjà vu, surtout par la transparence de l'anneau le plus rapproché. Comment aurait-il cette transparence, malgré sa largeur de 3126 lieues, s'il était solide ou même liquide?

Neptune, Uranus, Jupiter et la Terre ont leurs satellites déjà formés.



Notre satellite, la Lune a été l'objet d'incessantes explorations, et sa proximité a facilité un certain nombre de constatations.

On sait aujourd'hui que la face qu'elle nous montre présente de nombreuses inégalités, de hautes montagnes, des vallées profondes, des cratères de plusieurs lieues d'étendue. L'eau semble y manquer, ainsi que l'atmosphère.

Ce manque d'air et d'eau s'explique peut-être par les apparences volcaniques de la surface et ses bouleversements, qui ont dû y amener des masses considérables de matières métalliques. Celles-ci auront absorbé trop d'oxygène pour en laisser à l'état libre, en quantité suffisante pour la formation de l'atmosphère et de l'eau.

L'atmosphère terrestre elle-même, qui s'est étendue

à 90,000 lieues et qui était chargée de quantités considérables d'acide carbonique, d'eau, de poussières métalliques et de pierres en dissolution par l'excessive chaleur, a perdu presque toutes ces substances par le refroidissement, par l'absorption, et ne dépasse guère aujourd'hui une quinzaine de lieues. L'air est même déjà tellement raréfié à deux lieues de hauteur, qu'il n'y suffit plus à la respiration et que sa pression ne pourrait plus empêcher la dilatation de la chair et la sortie du sang par tous les pores.



Ces myriades de corpuscules roulant dans l'espace, et qui échappent à la vue, aidée même des plus puissants télescopes, nous livrent quelquefois le secret de leur formation. Quand il en entre dans la sphère d'activité de la Terre, ils tombent sur elle, se brisent et nous découvrent leur substance.

Les aérolithes se composent généralement d'oxygène, de soufre, de phosphore, de carbone, de silice, d'alumine, de potasse, de soude, de sulfate de fer, de parcelles de fer métalliques ou magnétiques, de nickel, de cobalt, de manganèse, d'étain, de cuivre, d'azote et autres substances exactement de même nature que celles de la Terre.

Deux fois des aérolithes, entre autres celui d'Orgueil, contenaient de la tourbe, indice certain d'une végétation antérieure sur le globe minuscule dont on voyait un fragment.

Non seulement la matière reconnue est la même, elle semble obéir aux mêmes affinités chimiques. C'est du moins ce que l'on voit par les diverses combinaisons des substances dont se composent les aérolithes.

Si du Monde solaire on passe aux régions intersidérales, on reconnaît partout les mêmes lois en activité.

Le soleil lui-même n'est qu'une étoile de la voie lactée, il a son mouvement de translation dans l'espace autour d'autres soleils et son mouvement de rotation sur lui-même.

Ces mouvements appartiennent à tous les corps célestes. C'est ainsi que les étoiles paraissent, comme l'Éta d'Arago, d'après leurs distances variables, tantôt de première grandeur, et tantôt seulement de sixième.

L'étoile de l'Ourse, la plus rapprochée de la queue, était encore au XVII^{me} siècle, comme les six autres de la même constellation, de deuxième grandeur. Aujourd'hui elle n'est plus que de la quatrième.

Algot, de la constellation Persée, passe alternativement, et dans de très courtes périodes, de la deuxième à la quatrième grandeur.

Mira, de la Baleine, est tantôt de quatrième grandeur et tantôt invisible.

Toutes ces variations ne sont dues qu'aux distances, variables elles-mêmes.

On a constaté la vitesse du mouvement de translation de plusieurs étoiles.

L'Alpha du Centaure parcourt 5 lieues par seconde, Sirius, 6; la Chèvre, 12; Arcturus du Bonvier, 22. On a mesuré l'orbite de l'étoile ξ (xi) de la grande Ourse. Elle tourne en 61 ans autour d'une autre étoile de la même constellation. La 61^{me} du Cygne emploie 462 ans.

Ces orbites, semblables à celles du Monde solaire, ne sont pas des cercles parfaits, mais des ellipses, conformes à la première loi de Kepler.

Quant à la constitution physique des étoiles, on a reconnu dans leur lumière, comme dans celle du soleil, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Un certain nombre de raies observées dans des spectres stellaires ne coïncident pas avec celles du Soleil, mais dans 48 sur 50 les raies indiquent la présence de l'hydrogène.

Sirius contient, outre l'hydrogène, du sodium, du magnésium et du fer. Véga et Pollux contiennent ces trois dernières substances.

Aldébaran fait voir du sodium, du calcium, du fer et du bismuth. Il contient en outre du mercure, de l'antimoine et du tellure.

Des instruments plus perfectionnés permettront sans doute de compléter la preuve de l'homogénéité de la matière dans tous les corps qui gravitent dans l'espace.



Toutes les étoiles ne sont pas parvenues à la même période de leur existence.

Il y a les étoiles les plus incandescentes, généralement blanches; les jaunes et les rouges dont le pouvoir calorifique diminue; les verdâtres qui passent lentement à la période d'extinction.

D'autres étoiles ne sont encore qu'à l'état nébuleux, la densité des comètes est presque nulle. Leur queue est tellement diaphane que, malgré ses proportions énormes, la lumière se voit à travers.



Si des hauteurs du Ciel étoilé, nous retournons à la Terre, nous y voyons les volcans, avec leurs torrents de lave, les solfatares, les eaux thermales; nous sentons la chaleur du sol augmentant, sur tous les points de la Terre, et d'une manière assez uniforme, d'un degré par trente mètres de profondeur. Ce sont là, de même

que les tremblements de terre, les roches éruptives, les filons métalliques, les montagnes, les vestiges de végétation méridionale dans les régions polaires, autant de signes de l'action du feu central produit par la concentration et le frottement des molécules tendant vers le centre de gravité de la nébuleuse devenue la Terre.

Quelques-uns ont nié le feu central et attribué les volcans à des causes superficielles, purement locales. Mais comment expliquer dans cette hypothèse, ces véritables fleuves de lave, toujours de même nature, sur tous les points de la Terre?

Des savants soutiennent avec raison, croyons-nous, que des causes locales et superficielles peuvent produire des tremblements de terre; mais quand la secousse se fait sentir, comme lors du désastre de Lisbonne, jusqu'aux Antilles, la cause n'est certainement pas locale.

M. de Lapparent fait remarquer dans son magistral traité de géologie, p. 509, que « les grands tremblements de terre semblent s'éloigner de préférence des districts pourvus de volcans actifs. Le tremblement de Lisbonne, en 1755 a coïncidé avec un ralentissement marqué des éruptions du Vésuve. Celui de la Calabre en 1783 aurait momentanément calmé le Stromboli. Enfin, d'après Humboldt, la catastrophe qui a sévi d'une façon si terrible à Riobomba, aurait réduit au silence le volcan de Pasto en Colombie, dont les paroxysmes avant cette époque se succédaient sans interruption. » Ne peut-on pas conclure de là que c'est précisément parce que l'encombrement accidentel des cratères arrêtaient momentanément les éruptions volcaniques, que les laves refoulées ont heurté violemment les parois de leur prison souterraine et produit ces ébranlements qui ont causé tant de désastres?

Remarquons encore que le tremblement d'Ischia

fut suivi de diverses perturbations et de la terrible éruption de Krakatoa. N'est-ce pas un nouvel indice de la relation intime existant entre certaines secousses qui ébranlent la Terre, à d'énormes distances, et qui ont une cause commune : la pression des vagues bouillonnantes et des gaz qui cherchent leur issue?

En ce moment même, 17 juillet 1887, des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Catane, Brindisi, Ischia, Livourne et jusqu'en Espagne, à la suite d'une éruption volcanique de l'Etna. Voilà l'action du feu souterrain et ses effets.



Une expérience physique, justement célèbre, celle du regretté M. Platteau, a fourni, nous semble-t-il, la confirmation matérielle de toute la *mécanique céleste* de Laplace.

Dans un bocal se trouve un mélange d'eau et d'alcool, ayant la pesanteur spécifique de l'huile. On y verse de l'huile qui y reste suspendue en prenant aussitôt la forme sphérique. Un mouvement giratoire imprimé par une tige de fer, entraîne le petit globe. La circonvolution s'accélère, l'équateur se renfle, les pôles s'aplatissent. On augmente la vitesse, et la force centrifuge détache un premier anneau qui tourne autour du globe central, ne tarde pas à s'enrouler, prend à son tour la forme sphéroïdale et continue son mouvement de translation autour du globe central. On tourne encore, et de nouveaux anneaux se détachent, deviennent planètes ou satellites à leur tour, et voilà la reproduction de la création : voilà l'Univers dans un bocal.



L'hypothèse de Laplace nous paraît donc présenter, au moins dans ses grandes lignes, le dernier état de la science, ou plutôt (pouvons-nous le dire sans témérité?) la vérité scientifique.



Or la *mécanique céleste* débute, comme la Genèse, par le *tohou va bohou*, l'état nébuleux, le chaos des Anciens, les atomes de l'école d'Abdère, la *rudis, indigestaque moles* d'Ovide, ou comme dit S. Augustin, la semence d'où devaient sortir les Mondes. La concordance est parfaite.



Avant d'aller plus loin, il importe de s'arrêter un instant à l'hypothèse de Chalmers et de Buckland, admise encore par quelques uns, et qui suppose la création parfaite dans le principe, puis un cataclysme universel, suivi de la réorganisation dans les conditions actuelles.

Nous avons entendu développer cette supposition par un savant exégète, dont la modestie ne nous permet pas de dire le nom.

D'après lui, le cataclysme serait dû à la révolte des mauvais Anges. Ceux-ci blessés dans leur orgueil en apprenant que le Verbe divin allait revêtir la nature humaine, auraient voulu détruire le séjour préparé pour l'Humanité et auraient bouleversé de fond en comble la création primitive. Cette interprétation serait confirmée par des textes d'Isaïe et de Jérémie.

Malgré la haute opinion que nous avons de la science exégétique de cet hébraïsant de premier ordre, nous ne pouvons admettre cette explication.

D'abord, la Genèse n'en dit rien.

En second lieu, le verset 2 qui parle du *tohou va bohou*, est la suite naturelle du 1^{er} relatif à la création des Cieux et de la Terre. Celle-ci est créée, et le texte sacré ajoute immédiatement qu'elle était dans les ténèbres, informe et sans consistance, à l'état de nébuleuse, ou pour parler le langage biblique, de *tohou va bohou*. Il faut faire violence au texte pour y intercaler d'autres paroles, rappelant l'événement le plus extraordinaire et auquel la Genèse ne fait nulle part la moindre allusion.

Dans l'ordre des sciences naturelles il n'y a pas d'exemple d'un cataclysme aussi général, d'un bouleversement aussi complet.

La puissance des Anges rebelles nous paraît énormément exagérée. Ils auraient détruit l'œuvre de Dieu, et le souverain maître de toutes choses aurait été obligé de la recommencer, de raccommoder en quelque sorte ce qu'il avait fait, et ce que ses créatures perverses auraient bouleversé de fond en comble!

On ne comprend pas que cette œuvre de destruction ait pu entrer dans les desseins de la Divine Providence, puisqu'Elle voulait l'ordre, et que dans l'hypothèse, Elle l'aurait rétabli!

La punition des coupables n'exigeait pas l'accomplissement matériel du méfait. Il suffisait de la révolte intérieure, de l'orgueil qui les insurgeait contre les décrets du Souverain maître de toutes choses.

Le cataclysme supposé serait donc sans cause, ou plutôt contraire à toutes les lois morales et matérielles.

Voyons maintenant les textes invoqués des Prophètes. On lit dans Isaïe (ch. XLV, v. 18) : « Voici ce que dit le Seigneur qui a créé les cieux, le Dieu qui a formé la Terre et qui l'a faite, qui l'a consolidée, et qui ne l'a pas créée en vain, (le texte hébreu dit *tohou*, inanité), mais pour être habitée. »

L'objection réside dans ces mots : « qui ne l'a pas créée inanéité (*tohou*) ».

Mais si l'on prend le texte entier du Verset, on voit que la terre a été *formée*, ce qui indique la période d'organisation, qu'elle a été *faite*, c'est-à-dire accomplie, qu'elle a été *consolidée*; et c'est après l'énonciation de ces phases successives, que le Prophète en fait la synthèse et proclame que la Terre a été créée *pour être habitée*, et par conséquent pas à l'état d'inanéité. Il ne dit nullement que l'habitabilité a été initiale. Il insiste au contraire sur les diverses phases de la formation et de la consolidation, ce qui exclut la création parfaite dès le principe.

Jérémie (ch. IV, v. 23) s'exprime ainsi : « J'ai regardé la Terre, et elle était vide et néant (*tohou va bohou*), les Cieux, et ils étaient sans lumière ».

(V. 24) « J'ai vu les montagnes et elles tremblaient, et toutes les collines étaient ébranlées ».

(25) « J'ai regardé, et il n'y avait pas d'homme et tous les oiseaux du ciel s'étaient retirés ».

(26) « J'ai vu le carmel désert et toutes ses villes détruites... »

On peut ajouter à ces textes le verset 20 : « Malheur a été appelé sur malheur. *Toute la Terre a été détruite*; mes tentes ont été abattues ainsi que mes pavillons. »

Ces textes mêmes repoussent l'interprétation qu'on cherche à leur donner. Il y avait sur la Terre des oiseaux, des villes, par conséquence des hommes. Il ne s'agit donc pas des commencements de la création, du temps où la Terre n'était qu'une vaste nébuleuse.

Le chapitre tout entier où se trouvent ces versets n'est que la prédiction de la ruine de Jérusalem, que le lyrisme du prophète décrit avec une exubérance de couleur orientale.

Ces paroles de Jérémie, dit Le Maistre de Sacy, représentant par avance, comme en un tableau l'état funeste de la désolation de Jérusalem, sont une description figurée et métaphorique des ravages que le roi de Babylone devait faire dans tout le Pays. Le Prophète voyait donc cette terre comme un *vide*, comme un *désert*.

Les *montagnes tremblantes* et les *collines ébranlées* signifient en un langage figuré, que l'armée ennemie ferait trembler toute la Terre habitée par les enfants d'Israël.

Les paroles de Jérémie ont-elles peut-être ici, indépendamment de leur teneur littérale, un sens mystique? Nous ne croyons pas que telle soit la doctrine de l'Église.

Les interprétations particulières nous effrayent. Où s'arrêteraient-elles? Et quel serait le criterium de leur vérité?

Les Prophètes soulevant les voiles de l'avenir, emploient souvent un langage poétique, mais quand ils rappellent un fait accompli, ils prennent ordinairement les mots dans leur sens naturel, à la portée de tout le monde.

Ils ne décrivent pas minutieusement toutes les circonstances de ce fait. Ils en rappellent seulement la partie qui leur sert d'exemple ou d'argument.

Cette simple énonciation d'un rapport ne peut prévaloir comme interprétation des textes de la Genèse qui ont pour but l'affirmation spéciale du fait pris dans son ensemble. Surtout, elle ne peut servir à changer, de manière ou d'autre, le sens du texte auquel elle fait allusion.



Nous avons été amené à cette digression, peut-être un peu longue, afin de bien établir la base des faits scientifiques avec lesquels nous croyons devoir confronter chaque verset de la création génésiaque.



La Bible elle-même, quoiqu'elle n'ait nullement pour objet l'enseignement des sciences humaines, nous semble confirmer par des faits qu'elle énonce tout simplement, l'état fluide de la Terre aux débuts de sa formation. D'après le verset 3 du chapitre II, il n'avait pas encore plu sur la Terre, ce qui suppose une époque où le refroidissement était encore si peu avancé, que toutes les matières suspendues dans l'atmosphère étaient tenues par l'excessive chaleur à l'état aériforme. Ce n'était pas de l'eau proprement dite, c'étaient des vapeurs (*Ed.*) qui s'élevaient à la surface du globe (v. 6). Et cependant, il y avait déjà, toutes les *semences* dont devrait sortir plus tard, toute végétation (v. 5), ce qui revient à dire avec St-Augustin que Dieu créa d'abord les semences du Monde, en d'autres termes, la matière rudimentaire, chaotique, le *tohou va bohou* primitif, la nébuleuse solaire et intersidérale.



C'est sur cette nébuleuse que planait, dès le principe, l'Esprit de Dieu, afin de l'organiser, de la féconder. (ch. 1^{er}, v. 2). Le texte hébreu dit *merachephet*, s'agitait. L'expression syriaque signifie *couver*. L'amour divin présidait à l'organisation des Mondes.

L'original hébreu ne parle pas nominativement ici du *tohou va bohou*, mais se sert du mot *maïm* (les

eaux). Seulement le mot *maïm* est appliqué au *tohou va bohou*, au *Tehom*, l'abyme qui désigne la création rudimentaire, par conséquent cette agglomération de vapeurs composées en grande partie des éléments constitutifs de l'eau.

C'est dans le même sens que le mot *maïm* est employé au verset 7, comme on le verra ci-après.



Mais l'interprétation *l'Esprit de Dieu* qui planait sur les eaux, est-elle exacte? L'Hébreu dit *rouach Elohim*. Or *rouach* signifie *vent*. Cette traduction ne nous contrarierait pas trop, puisque les courants aériens peuvent avoir exercé certaine influence sur la matière en formation, mais il est à remarquer que *rouach* signifie aussi *esprit*, et qu'il a *toujours* cette signification quand il est suivi du nom de Dieu : *Elohim*.



Après la création rudimentaire commencent les organisations successives, ce qu'on appelle communément l'œuvre des six jours.

Mais y avait-il des jours avant l'apparition du Soleil?

Remarquons d'abord que le mot *iom* (jour) signifie aussi époque, temps indéterminé. La langue hébraïque n'a pas même d'autre mot pour exprimer cette dernière idée.

C'est ainsi que le septième jour, celui du repos après la création (II, 2), dure toujours. Il est donc d'une incommensurable durée.



Le verset 4 du même chapitre après avoir dit : « Voilà les générations du Ciel et de la Terre », ajoute : « quand elles furent créées au *jour (baiom)* où « Dieu fit le Ciel et la Terre ».

Or ces formations successives furent l'œuvre des six jours. La Genèse comprend donc ces six jours dans ces mots *ba iom*, au jour, c'est-à-dire le temps indéterminé pendant lequel Dieu procéda à toutes les organisations.

Au verset 3 du chap. IV, *mikkets iomim*, à la fin des jours, signifie *après un assez long intervalle*.

Col ha iom n'est pas seulement tout le jour, mais en tout temps, toujours.

Voir aussi Amos (ch. VIII, v. 11), où le mot *jour* est employé comme synonyme de temps; et surtout Psaume II, v. 7 où parlant du Verbe Divin, Dieu dit : « Tu es mon Fils, et je t'ai engendré *en ce jour (haiom)*, c'est-à-dire : « de toute éternité ».

Ces locutions métaphoriques sont communes à toutes les langues: Ne dit-on pas en Latin : *Diebus illis*, en ces jours, au lieu de *illo tempore*, dans ce temps? En Français même, ne dit-on pas par exemple : au jour de la Justice, pour : au temps où justice sera faite?

Dans la parabole de la vigne, l'Évangile emploie, comme la Genèse, le mot *jour* dans un sens métaphorique. Tout le temps que l'homme doit consacrer au travail du salut est appelé *un jour*, il est même divisé par *heures*; et il s'agit évidemment de *tout le temps de la vie*.

C'est toujours en employant ce langage métaphorique que les semaines de Daniël sont des semaines d'années.

On retrouve ces semaines dans l'Exode XXIII, 10-11, où il est défendu de cultiver la terre, la septième

année, comme le verset 12 défend de travailler le septième jour.

Le Lévitique est encore plus explicite. Après avoir recommandé ch. XXV-2, l'observation du Sabbat, et réitéré aux versets suivants, la défense de cultiver les terres la septième année, il ajoute, v. 8 : « Vous compterez aussi sept *semaines d'années*, c'est-à-dire sept fois sept ans. »



Faut-il conclure que Moïse a employé le mot *iom* dans le sens de période indéterminée? Nous ne le pensons pas, et voici pourquoi :

Le but de l'écrivain sacré était d'inspirer au Peuple Juif une idée grandiose de la puissance de Dieu et de lui prêcher la sanctification du sabbat. Le Créateur avait cessé après six périodes de formations, de déployer sa puissance créatrice. L'homme devait imiter ce repos, diviser son temps en six intervalles réguliers et périodiques de travail et un septième de repos, consacré à la gloire du Seigneur. Cet usage existait déjà, sous la forme de la semaine de sept jours de 24 heures. Pour rendre la similitude parfaite aux yeux d'un peuple matériel et grossier, il fallait appliquer à l'œuvre de Dieu les termes de la semaine humaine. Voilà pourquoi Moïse donne au mot *iom* l'acception du mot *jour*.

Mais il s'agit de *jours de Dieu*, de temps dont nul ne peut calculer la durée. Moïse ne peut avoir voulu limiter les jours génésiaques aux vingt-quatre heures de la rotation de la Terre devant le Soleil. D'après la Genèse même, cet astre ne parut qu'au quatrième jour, et commença seulement alors à présider aux jours, aux saisons et aux années (I, 14).



Des interprètes ont cru que le soleil, quoique non encore condensé, répandait déjà une lueur diffuse qui pouvait marquer le jour et la nuit; mais outre que cette opinion est en contradiction avec le verset 14 précité, il est à remarquer qu'il s'agit dans les commencements, de l'époque où le Monde solaire et la Terre en particulier étaient encore à l'état nébuleux. Le soleil ne pouvait être éclairant, et l'eût-il été, ses rayons n'auraient pu percer toutes les matières confuses qui le séparaient de la Terre. Qui de nous n'a vu les brouillards de la Tamise ou des 'grandes eaux de la Hollande, arrêtant la vue à quelques pas de distance?

Et cependant ce rideau de vapeurs s'élève à peine à cinq ou six kilomètres. Comment donc le soleil aurait-il pu, dès les commencements, et malgré plus de trente millions de lieues de nuages, envoyer à la Terre, même les plus pâles lueurs?



Pour établir que les jours génésiaques sont bien de 24 heures, on insiste sur cette expression six fois répétée : « et il fut soir (*Ereb*) et il fut matin (*boker*), jour premier, jour second etc. »

Mais ces locutions mêmes sont précisément la preuve que le laps de temps appelé *jour premier*, *jour second* etc. ne constitue jamais un jour de vingt-quatre heures.

Le jour nominal commence le soir, à la façon des Hébreux, mais au lieu d'aller jusqu'au soir suivant, il s'arrête le matin (*boker*). Le texte même interdit donc la supposition des vingt-quatre heures.



Pourquoi Moïse s'est-il servi des expressions : '*Ereb, boker, iom 'ehad*, (soir, matin, jour *premier*, ou un jour)?

L'école idéaliste suppose que Moïse rapporte une série de visions. Dans cette hypothèse, tout s'explique. La vision commence avec le sommeil, c'est le soir; elle finit au réveil, le matin, quand la clarté du jour a succédé aux ténèbres de la nuit. La première vision correspond avec la première nuit où il a été donné à Moïse de voir en esprit une des phases de la création, et c'est là pour lui le premier jour.

Il en est de même pour les visions suivantes. Cette explication coupe court à toutes les difficultés qui embarrassent souvent les concordistes.

Nous ne saurions cependant admettre, d'une manière absolue, cette ingénieuse hypothèse. Elle suppose non pas des époques de la création, des jours de Dieu, mais des jours de Moïse, les six nuits pendant lesquelles il aurait eu les visions.

L'Écriture sainte ne rappellerait pas des faits, mais de simples visions, et n'en préviendrait pas même le lecteur, comme elle le fait pour celle de Jacob, et pour toutes les autres!

La Genèse est plus positive : ce sont des *faits* qu'elle énonce. Elle nous montre ces faits, non pas à travers le voile des visions, mais se produisant successivement, d'une manière précise, pendant les six périodes de formation que Moïse appelle les six jours de Dieu.

Mais si Moïse ne relate pas de simples visions, rien ne s'oppose à ce qu'il les ait eues et qu'il ait appris par elles, comme de toute autre manière, ce que plus tard il enseigne dogmatiquement au Peuple Juif.

Il s'agit en effet d'évolutions successives de la ma-

tière, dont la connaissance suppose des notions très étendues de physique, de chimie, d'astronomie, de géologie et autres sciences positives ; et Moïse ne pouvait pas même soupçonner l'existence de ces sciences, inconnues de son temps, et même vingt à trente siècles après lui. L'école d'Alexandrie, qui résumait la science antique, enseignait que le Soleil tourne autour de la Terre ; le Firmament était une voûte cristalline à laquelle étaient vissées les étoiles comme des clous d'or.



On croyait généralement la Terre bornée de toutes parts par le fleuve Océan.

Thalès cependant et Aristote lui avaient déjà supposé une forme sphérique.

St-Grégoire de Naziance et St-Grégoire de Nysse la considéraient, un peu plus tard, comme une sphère enveloppée par le Ciel.

Le génie de Dante comprit cette sphéricité et la force d'attraction vers le centre de la Terre.

Dans sa *Divine Comédie*, il arrive au fond de l'enfer et le dépasse. Alors il regarde en arrière et exprime ainsi son étonnement :

« Io levai gli occhi. Credetti vedere
Lucifero com'io l'avea lasciato,
E vidile le gambe in su tenere.
E s'io divenni allora travagliato,
La gente grossa il pensi che non vide
Qual è il punto ch'io era passato. »

« Je levai les yeux. Je croyais voir Lucifer comme je l'avais laissé, et je le vis tenir les jambes en l'air.

Que la plèbe ignare qui ne voit pas quel est le point que j'avais passé, pense combien je fus stupéfait. »

Dante interroge alors son conducteur et lui demande,

entre autres, comment en si peu de temps le soleil a passé du soir au matin. Virgile lui répond :

« Quando mi volsi, passasti il punto
Al quale si traggon d'ogni parte i pesi,
E se'or sotto l'emisperio giunto
Ch'è opposito.... » (Inferno, canto XXXIV.)

« Quand je me retournai, tu passas le point vers lequel les poids se tirent de toutes parts, et tu es arrivé maintenant dans l'hémisphère qui est opposé » etc.

Voilà bien la rotondité de la Terre et l'attraction vers son centre de gravité.

Au XV^e siècle, Colomb a la même intuition : il croit aborder à l'Inde en traversant l'Atlantique.

Mais il fallut encore les longs travaux de Copernic pour arriver aux premières notions de la mécanique céleste, si puissamment développées depuis par les Kepler, les Newton, les Laplace et une myriade de savants qui y consacrent toutes les forces de leur intelligence, toute la patience de leurs observations.



Si Moïse, devançant les siècles et l'Humanité entière, avait pu, sans études préalables, savoir toutes ces choses, les affirmer, sans même les discuter, et ne jamais se tromper, il y aurait là un fait tellement étonnant, qu'il serait bien plus miraculeux que l'inspiration divine des écrivains sacrés.

Moïse a donc dû être inspiré, et il est possible, probable même qu'il l'a été, au moyen de visions. Seulement il n'entend pas reproduire la forme de ces visions, mais apprendre au Peuple Juif ce qu'il a appris lui-même, n'importe comment, et il le lui enseigne d'autorité.

Son langage doit être pris au naturel, et non pas interprété allégoriquement, au risque de substituer la pensée de l'interprète à celle du narrateur de l'œuvre des six jours.



Le verset 3 est d'une simplicité sublime : « Dieu dit : que la lumière soit ! Et la lumière fut. » On lit dans la Vulgate : « et facta est lux » (et la lumière fut faite); mais l'original hébreu dit simplement : « *va iehi 'or* » (et la lumière fut).

On s'est demandé comment la lumière a pu exister pour la Terre avant le Soleil, qui ne parut qu'au quatrième jour.

Les uns ont supposé une lumière spéciale, *extraordinaire*; mais ce serait là un miracle *inutile*.

On a imaginé aussi que la matière cosmique répandue dans l'espace était devenue plus ou moins lumineuse, par suite d'un commencement de concentration.

Mais l'incandescence n'a pu être uniforme ni générale. Elle s'est manifestée là seulement où la pression devenait la plus forte, c'est-à-dire dans les amas déjà en voie de concentration.

L'espace illuminé eut d'ailleurs rendu impossible la succession du jour et de la nuit. La supposition est donc incompatible avec le texte même de la Genèse.

D'autres ont recours aux vibrations éthérées; mais ces vibrations, pour être lumineuses, supposent l'action d'un corps incandescent comme le soleil. Jamais ces vibrations ne produisent de la lumière dans l'obscurité des nuits.



Il existe une explication bien plus simple et plus naturelle.

L'éclair, le gaz qui se dégage de certaines combinaisons chimiques, la flamme du quinquet, de la bougie, du foyer, tout cela n'est-il pas de la lumière? Il n'y a là cependant, ni soleil, ni lumière étrangère aux lois naturelles.

La nébuleuse terrestre elle-même n'a-t-elle pas été lumineuse? L'action incessante de chacune de ses molécules, tendant, selon les lois de la pesanteur, vers le centre de gravité du globe en formation, a dû produire des pressions, des frottements continuels, et par suite la caléfaction, l'incandescence, favorisée encore par les dégagements chimiques de tant d'éléments en présence. La terre a été un astre flamboyant dans l'espace. La lumière était donc produite.

Elle le fut en vertu des lois naturelles établies par la volonté divine, et elle fut séparée des ténèbres (v. 4), c'est-à-dire de la matière gazeuse et obscure, qui entourait l'amas terrestre lumineux.

Les ténèbres furent appelées nuit, et la lumière reçut le nom de jour, sans corrélation avec la division en jour et en nuit de nos jours de 24 heures.

Le premier des six jours du Seigneur commença donc à l'époque où la matière terrestre était encore chaotique et ténébreuse, et finit quand il en jaillit la lumière. C'est là le *iom 'ehad. Dies unus*, le premier jour dont s'occupe la Genèse.

Cette interprétation est conforme au sens même des mots '*Ereb* et *boker*, dont le premier signifie non seulement *le soir*, mais *désordre, confusion*; et le second, *matin* et aussi *ordre, arrangement*.

Aux contours indécis, confus de l'obscurité succèdent avec la lumière, les formes diverses et les couleurs. Le chaos fait place à l'harmonie.



Dieu dit aussi : « que le Firmament soit fait au milieu des eaux (*maïm*). (Verset 6.)

« Et Dieu fit le Firmament et divisa les eaux qui étaient sous le Firmament de celles qui étaient au-dessus du Firmament; et cela se fit ainsi (v. 7).

« Et Dieu donna au Firmament le nom de Ciel » (8).

Nous avons conservé l'expression de la Vulgate : le *Firmament*, non pas qu'elle soit la traduction exacte de l'Hébreu, mais parce que le mot indique l'espace céleste que les anciens considéraient comme la voûte étoilée.

Le texte hébraïque dit *rakià* (expansion). Cette étendue, ce vide relatif était l'effet nécessaire de la formation de ces amas gazeux qui allaient devenir les Mondes. Les globes en formation attiraient à eux les vapeurs intermédiaires.

Ce sont ces vapeurs que l'Écriture appelle les eaux (*maïm*) comme au verset 2. Elles contenaient, en effet, à l'état aériforme, toutes les eaux qui ont formé les mers et celles des autres planètes.

Il ne pouvait être question d'eaux proprement dites, puisqu'elles étaient encore tenues en suspension à l'état de vapeur.

Ces eaux, ou plutôt ces vapeurs, qui étaient sous le Firmament, c'est-à-dire dans le sphère d'activité de l'amas terrestre, furent naturellement attirées par lui. Celles qui étaient au-dessus, en dehors de son attraction, subirent l'action d'autres planètes et tendirent de ce côté vers leurs centres de gravité respectifs.

Ainsi se fit au-dessus de l'amas terrestre une éclaircie, un vide relatif, la *rakià*, l'expansion, cette étendue immense à laquelle la Genèse donne, comme nous, le nom de *Ciel*, (*schamaïm*) (v. 8).

C'est dans cette expansion, cette étendue céleste,

rakià ha schamaïm, que plus tard, elle fait paraître le soleil, la lune et les étoiles.

On voit par là combien est inadmissible l'explication de ceux qui entendent par les eaux supérieures les simples nuages. Ce n'est pas aux quelques kilomètres qui les séparent de la Terre que pourraient s'appliquer les dénominations de Firmament et de Ciel. Ce n'est pas là que sont le soleil, la lune et les étoiles. Il n'y aurait pas même de véritable séparation d'avec la Terre, puisque les nuages sont les évaporations de la mer et des eaux terrestres, et y retournent à l'état de pluie.



Ici encore, cette phase de la formation de la Terre commence quand les vapeurs ambiantes assombrissaient le rayonnement de ses matières en ignition et répandaient des ténèbres autour d'elle. Elle finit quand l'atmosphère se fut éclaircie, et il fut soir, il fut matin, seconde époque, second jour de l'œuvre divine. La transparence a succédé dans l'espace à l'opacité des matières cosmiques qui le remplissaient d'ombre et de nuit.

C'est à cette opacité que fait allusion le passage de Job, (XXXVIII) : « *Ubi eras quando ponebam fundamenta Terræ (4),....* » *quùm ponerem nubem vestimentum ejus (maris), et caligine illud quasi pannis infantia obvolverem?*

Où étiez-vous quand je posais les fondements de la Terre, quand je donnais à la mer comme vêtement un nuage, et que je l'enveloppais de ténèbres comme des langes de l'enfance?



« Dieu dit encore : que les eaux qui sont sous

le ciel s'assemblent en un seul lieu, et que l'élément aride paraisse, et cela se fit ainsi. » (v. 9.)

« Dieu donna à l'élément aride le nom de Terre et il appela mers les amas d'eaux » etc. (v. 10.)

L'œuvre de consolidation du globe a marché. Le froid des espaces interplanétaires a atteint la surface de ses matières en fusion. Une croûte s'est formée. Le rayonnement du feu souterrain est intercepté. Les vapeurs contenues dans l'atmosphère commencent à se condenser et tombent à l'état de pluie.

Volatilisées de nouveau par la chaleur de l'écorce terrestre, elles s'élevèrent et retombèrent, à plusieurs reprises, jusqu'au moment où elles couvrirent toute la surface du globe d'une nappe d'eau chaude, dont la température se refroidissait progressivement.

Au-dessous de la croûte durcie mugissait un océan de matières fondues. La mince écorce qui les recouvrait avait à subir le choc de ces marées souterraines, la pression de gaz qui cherchaient une issue. De là des soulèvements.

La matière ignée se contractant sans cesse, laissa quelquefois des vides entre elle et la surface durcie, et provoqua ainsi des plissements et des effondrements.

Ainsi se creusèrent les vallées et surgirent les montagnes.

L'eau s'écoula naturellement vers les vallées les plus profondes. Ce fut le commencement des mers actuelles. Les premières montagnes et plus tard les plateaux les plus élevés émergèrent de la mer universelle primitive. Ce fut l'aride, nom donné à la Terre pour la distinguer de la partie recouverte par les eaux et afin de désigner un sol encore dépourvu de toute végétation.



« Dieu dit encore : Que la Terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent des fruits, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes, pour se reproduire sur la Terre. Et cela se fit ainsi.

« La terre poussa de l'herbe qui portait de la graine, selon son espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

« Et du soir et du matin se fit le troisième jour. »

Remarquons d'abord que ce jour représente des millions d'années.

Au deuxième jour, la Terre était encore fluide. Elle commença seulement alors à absorber en se condensant les eaux ou plutôt les vapeurs qui formaient autour d'elle un immense rideau d'opacité.

Il fallut un temps considérable pour que l'amas gazeux qui devint la Terre, prit de la consistance, pour que ses éléments en ébullition devinssent solides à la surface; pour qu'au granit et au gneiss primitifs s'ajoutassent les micaschistes et autres formations cristallines, puis cette série de couches qui ont précédé toute végétation. Le grand livre de la Nature est le commentaire le plus sûr de la Genèse, puisqu'il est l'œuvre de Dieu, dont le premier chapitre de la Bible n'est qu'un sommaire historique toujours vrai, puisqu'il est inspiré, mais souvent incomplet, puisque Moïse n'avait pas pour mission de faire un cours de sciences.



Il était dans l'ordre naturel que les plantes et les fruits vinsent avant les animaux. Le règne végétal se suffit à lui-même. L'animal ne peut vivre sans végétaux.

Les carnivores mêmes se nourrissent d'animaux dont les produits de la Terre forment la nourriture.

L'atmosphère était d'ailleurs épaisse et chargée d'acide carbonique. Le carbone favorise le développement des plantes, tandis que par son mélange avec l'oxygène il tue l'homme et tous les animaux à sang chaud.

Il est donc rationnel que les plantes et les fruits de la terre dont parle l'Écriture aient précédé la naissance des animaux, comme les plantes marines ont très probablement précédé l'apparition des premiers habitants des eaux.

On observe, au surplus, cet ordre régulier de la Nature, d'un plus grand perfectionnement dans les créations les plus récentes. Celles-ci n'ont pu se développer que dans un milieu qui leur permît de vivre. Les plantes, moins délicates, ont dû se produire les premières. La chaleur et l'humidité ont même concouru, avec l'acide carbonique, à leur donner un développement qu'elles n'ont plus de nos jours.

Les fouilles exécutées, à diverses reprises, et dans différentes parties de la Terre, ont fait découvrir sur des dépôts calcaires inférieurs de la période silurienne, qui commence l'époque de transition, des traces de végétaux aquatiques, spécialement les empreintes d'algues et de fucus.

Les seuls indices de vie animale dans les couches inférieures siluriennes, sont celles de Zoophytes, de Lingules et de quelques mollusques qui forment, en quelque sorte, la transition du règne végétal au règne animal. Mais ces premiers habitants des eaux nous ont laissé leurs carapaces solides, dont les couches épaisses ont pu se conserver, tandis que rien n'est plus tendre et plus sujet à décomposition rapide que les plantes. Il

est probable que les premières productions végétales ont disparu, sans que rien puisse les retracer. Il a fallu des circonstances exceptionnelles pour que l'empreinte de quelques fucoïdes pût être gravée sur le calcaire.



La végétation terrestre commence aux terrains dévoniens. Elle apparaît sous la forme de fougères, de lycopodes et de plantes herbacées. Il n'y a pas encore de fleurs. Une tige ligneuse révèle le premier arbre, mais la substance en est molle et dépourvue de ces anneaux concentriques qui marquent la croissance annuelle. Le feu souterrain échauffe uniformément la surface des diverses parties de la Terre. Le soleil n'a pas encore paru, et c'est ce qui explique l'absence de fleurs, de saisons et par conséquent d'anneaux concentriques aux tiges arborescentes. Mais à mesure que l'atmosphère s'éclaircit, un jour douteux commence à poindre. Cette clarté diffuse, jointe à la chaleur intense de la terre, à l'humidité et à l'abondance de l'acide carbonique dans l'atmosphère, imprime à la végétation une activité exceptionnelle, surtout pendant la période carbonifère. Les fougères deviennent des arbres. Les sigillaires s'élèvent comme des peupliers. Vers la fin de la période et pendant la période permienne qui la suit, la lumière solaire tend à percer les voiles qui dérobent encore son éclat à la Terre. Les saisons commencent à se dessiner, les tissus des arbres deviennent ligneux, avec anneaux concentriques, des conifères surgissent. Le soleil va bientôt briller de tout son éclat et renouveler la face de la Terre.

Telles sont, en résumé, les œuvres du troisième jour, de cette longue série de siècles que l'écrivain sacré

a entrevue, probablement en vision pendant la nuit, par conséquent entre le soir et le matin. Le soir, c'est le désordre : tout est encore à faire; le matin, l'organisation est achevée. La tâche du jour génésiaque est accomplie.



Avant d'aller plus loin, nous ne pouvons passer sous silence une opinion émise par d'éminents géologues, que la chaleur uniforme de la Terre, sous toutes les latitudes, était due non pas au rayonnement du feu central, mais aux dimensions considérables qu'avait encore le soleil. Si ses rayons étaient voilés, ils tombaient du moins plus directement sur les pôles.

A l'appui de cette opinion, on fait valoir que l'écorce terrestre est trop épaisse et trop mauvaise conductrice de la chaleur pour permettre au feu souterrain d'arriver jusqu'à la surface et d'y réchauffer les parties basses de l'atmosphère.

On semble perdre de vue que cette croûte a été brûlante et que la chaleur s'y est longtemps conservée. On en retrouve encore les vestiges, tout près de la surface, dans les eaux thermales et dans la profondeur des mines.

La persistance de la chaleur est telle sous un couvercle qui la retient, que de Humboldt trouva encore des laves presque brûlantes près du cratère du Jorullo, 70 ans après l'éruption. Quelle ne doit donc pas être cette persistance pour la chaleur du globe entier?

Si l'uniformité de la température était due à l'action du soleil, il y aurait eu les jours et les nuits, les saisons mêmes, car malgré les proportions du soleil, supposées énormes, le mouvement de translation de la Terre devait lui présenter successivement les deux héli-

sphères, et le rayonnement ne pouvait être, en même temps, égal aux deux pôles.

Il existe au surplus un fait, selon nous, décisif; et comme nous l'avons rappelé dans un autre écrit, (*Les Chamites en Europe. Essai sur l'origine des Ibères, des Ligures, Sicanes, Sicules et des Basques de France et d'Espagne. Ch. Peeters, lib., rue de Namur 22, et Supplément du Muséon, août 1885*), nous ne croyons pouvoir mieux faire, que de transcrire ici le passage suivant, (*p. 61 et suiv.*) :

« Une partie de la zone polaire a été couverte d'une végétation luxuriante. Les mammouths y vivaient. D'où venait la chaleur qui leur était nécessaire? On a supposé que la masse solaire était encore considérablement dilatée et rayonnait de plus près sur notre globe. Mais s'il est vrai que par l'attraction incessante de chacune de ses molécules vers leur centre de gravité, le soleil continue à se condenser, des calculs ont établi que son diamètre ne diminue que d'une manière insensible. Nous ne nous rappelons pas le chiffre exact, mais nous exagérons à dessein en supposant 4 ou 5 mètres par année. Or pendant 10,000 ans, 5 mètres par an, feraient 50,000 mètres, 10 lieues de 5 kilom. Admettons même que la contraction ait été plus rapide quand la substance solaire était moins compacte. Doublons, triplons même la moyenne du chiffre. Nous arriverons à peine à 30 lieues! Quelle pourrait être l'influence de cet insignifiant raccourcissement du diamètre de l'astre central de notre monde, à une distance de plus de 30,000,000 de lieues et sur un corps, 1,400,000 fois plus gros que la Terre?

On a attribué aussi le changement de la température de la Sibérie à l'inclinaison périodique de l'axe de la Terre vers un de ses pôles; mais la période

complète est de 25,000 ans, tandis que le refroidissement a été brusque, instantané.

La preuve, selon nous, que le changement de température survenu dans le cercle polaire, est dû à un cataclysme, résulte des faits suivants :

Il y avait alors des mammouths et des herbages pour les nourrir. Leur présence a été constatée. La chaleur suffisait donc à leur existence.

Mais plusieurs de ces mammouths ont été retrouvés entiers, et dans un tel état de conservation sous les glaces, que des chiens en ont mangé. Il faut donc que le froid ait succédé immédiatement à la chaleur, et qu'il y ait persisté. S'il n'en est pas ainsi, comment les glaces auraient-elles recouvert les mammouths d'un couvercle éternel, de manière à les préserver de toute décomposition?

Quelle est la cause de cette brusque révolution? La géologie n'a pas bien expliqué l'époque glaciaire, spécialement en ce qui concerne le nord. Nous croyons ce phénomène causé par un immense soulèvement des régions polaires. La mer glaciale aura roulé ses flots en furie sur les plaines voisines. Des quartiers de rochers ont été transportés avec les glaces du pôle qui leur servaient de véhicule, et sont tombés à mesure qu'en se rapprochant de contrées moins septentrionales, les glaces se sont fondues. Ce sont là les blocs erratiques dont on a vainement contesté l'existence. Mais là où les rayons solaires manquaient de force, la glace est restée.

Cette glace et les eaux polaires qui l'avaient déposée en se retirant, ont absorbé ce qui restait encore de chaleur à la surface de la Terre, par suite du rayonnement, toujours décroissant, du feu souterrain. Ce rayonnement, désormais insensible, cessa de combattre, à proximité du sol, la rigueur du climat, et voilà com-

ment, dans quelques contrées, les glaces se sont maintenues en permanence. Voici aussi l'explication de la destruction des mammouths. Si l'inondation, le véritable déluge du nord, n'avait fait qu'avancer progressivement, dans sa longue période de 25,000 ans, les mammouths ne se seraient-ils pas retirés? Auraient-ils été surpris et noyés en masse? »



« Dieu dit aussi que des corps de lumière soient (*j'hî*) dans l'expansion (*rakià*) des cieux, afin qu'ils désignent le jour et la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer le temps et les saisons, les jours et les années.

« Qu'ils luisent dans le Ciel et qu'ils éclairent la Terre; et cela fut fait ainsi.

« Dieu fit donc deux grands corps lumineux, l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre moins grand pour présider à la nuit. Il fit aussi les étoiles.

« Et il les mit dans le Ciel pour luire sur la Terre, pour présider au jour et à la nuit et pour diviser la lumière d'avec les ténèbres.

« Dieu vit que cela était bon. Et du soir et du matin se fit le quatrième jour. » (v. 14-18.)

La Genèse ne fait paraître le Soleil qu'après les trois premiers jours, quand la Terre était déjà formée; et cependant la Terre n'est qu'un anneau détaché de la masse solaire. N'y a-t-il pas là une contradiction avec la science?

Cette contradiction existerait si le texte sacré contenait le mot *bara* (créa).

Mais loin de là, la Vulgate emploie l'expression *fiant* (qu'ils soient faits). Les septante disent $\Gamma\epsilon\nu\eta\theta\eta\pi\omicron\sigma\sigma\upsilon$, qui a la même signification.

Dieu ne dit pas : que des corps de lumière soient créés, mais qu'ils soient *faits*, c'est-à-dire *façonnés*, formés de la matière créée dans le principe.

L'original hébraïque dit : « *j'hî*, soient, et plus loin : *jâas*, que la Vulgate traduit *fiant*; qu'ils soient faits; et immédiatement après : *meorot* (luminaria), corps de lumière.

Ce qui doit *être* ou se *faire*, d'après la volonté du Créateur, ce n'est donc pas la substance de ces globes, mais leur nature lumineuse; *Sint luminaria*; qu'ils soient éclairants, qu'il y ait du lumineux dans le Ciel.

Il ne s'agit même de cette lumière que dans ses rapports avec la Terre. Sans doute le soleil répand ses rayons dans tout le Monde dont il est le centre et le dominateur. Il les projette même dans les espaces inter-sidéraux où il apparaît à peine comme une étoile; mais l'écrivain sacré s'occupe uniquement de l'action de l'astre du jour sur le globe terrestre. Il nous apprend que le soleil devint alors *visible*, c'est-à-dire que sa lumière commença à exister *pour la Terre*.

Comment cette lumière n'a-t-elle jailli que lorsque celle de la Terre était depuis longtemps éteinte? C'est, pensons-nous, parce que le Soleil est quatorze cent mille fois plus gros que la Terre.

Quand l'anneau terrestre se détacha de la masse solaire, celle-ci était encore un immense amas de vapeurs. L'anneau détaché s'enroula et prit la forme sphéroïdale, se condensa, devint incandescent et se refroidit à la surface.

Mais le corps central, par cela même qu'il est quatorze cent mille fois plus gros que la Terre, a dû mettre, comme nous l'avons déjà fait observer, un temps beaucoup plus considérable à se condenser et par conséquent à s'enflammer.

Aujourd'hui encore, comme il a été également remarqué, la pesanteur de la matière solaire n'est que d'un quart de celle de la Terre; et cependant les substances les plus pesantes ont dû être attirées naturellement vers le centre de gravité de notre Monde.

Il était donc naturel que le Soleil n'existât à l'état d'astre lumineux que longtemps après le refroidissement de la croûte terrestre.

Si même on rejetait cette hypothèse, quelque probable qu'elle soit, il n'en serait pas moins vrai que le soleil, même lumineux, ne l'était pas pour la Terre, enveloppée encore de son immense rideau de vapeurs.



Une autre question se présente à propos de l'apparition du Soleil. C'est cet astre qui marque le temps. Il préside aux jours, aux saisons et aux années. A partir du moment où il exerce son empire, c'est lui qui divise le jour de la nuit. Ce sont bien là des jours de 24 heures. Les deux derniers jours de la création ne sont-ils pas, eux aussi, de 24 heures?

Mais ces deux derniers jours appartiennent, comme les précédents, à la semaine divine : ce sont des jours de Dieu. Ils ne changent pas de nature parce que le rayonnement de l'astre central sur la Terre pendant une partie de sa rotation sur elle-même, marque une succession périodique d'ombre et de lumière. Le jour et la nuit de l'Homme ne peuvent assujétir Dieu à la mesure du Soleil.

La Genèse continue d'ailleurs à exclure des jours de 24 heures, puisqu'elle les compte comme les premiers, du soir au matin (*Ereb, boker*), de l'ombre à la lumière, de l'état rudimentaire à celui d'organisation complète de l'œuvre de chaque jour.



D'après la Vulgate, Dieu dit encore : « que les eaux produisent des reptiles ayant respiration de vie, et des êtres volants sur la Terre, sous le firmament du Ciel. » (20)

Cette version ferait croire que les reptiles et les oiseaux sont un produit des eaux, mais le texte original n'a pas été fidèlement rendu.

Le mot que l'on traduit par *producant* (qu'elles produisent) est *jishr 'tsou*, que la Bible polyglotte de Walton rend par « *reptificent* », *foisonnent*, *pullulent* d'êtres *rampants*, *nageants*. Ce n'est donc pas l'eau qui les produit, elle en est simplement le réceptacle.

Le texte hébreu ne dit pas non plus que les eaux produisent les êtres volants, mais que les êtres volants *volent* (*hoph ichopheph*) sous l'expansion des cieux.

Le verset 20 doit donc se traduire comme suit : « Et Dieu dit : que les eaux abondent d'êtres rampants (*sherets*), ayant respiration de vie, *nephes hahaiah*, (c'est-à-dire doués aussi de respiration aérienne, des amphibiés), et que des êtres volants volent sur la terre, sous l'expansion des cieux. »

Nous traduisons le verset 21, d'après Walton : « Et Dieu créa les grands monstres marins (*tanninim*) et tous les animaux rampants que les eaux firent ramper selon leur espèce; et tout être volant, selon son espèce. »

La première création animale dont l'Hébreu s'occupe dans ces versets est celle des habitants des eaux.

On croit assez généralement que les poissons sont compris parmi les animaux marins dont parlent ces versets; qu'au moins ils apparurent le cinquième jour, dans toutes leurs variétés, et en quantités considérables.

Cette opinion est-elle justifiée par le texte? Le mot *tanninim* signifie les *monstres marins*. Peut-on comprendre parmi eux les baleines et autres poissons

gigantesques? Des interprètes le croient, d'autres sont d'avis contraire. Poisson se dit en Hébreu *dagah*, *dagim* au pluriel. Nous ne voyons pas d'analogie avec *tan-ninim*.

Pour désigner les autres reptiles ou animaux rampants et nageants, la Genèse se sert du mot *sherets*. Ce mot peut-il être considéré comme l'équivalent de *dagim*?

Un commentateur, savant et hébraïsant, M. Pozzi, se prononce pour la négative. M. l'Abbé Hamard, si connu par ses remarquables travaux scientifiques, admet l'affirmative, et l'éminent auteur de la dissertation : « *comment s'est formé l'Univers?* », M. Jean d'Estienne, semble penser comme M. Hamard (*Revue des questions scientifiques*. Année 1877; livraison de juillet).

Il serait téméraire de nous prononcer pour l'une ou l'autre de ces opinions. Celle de MM. Hamard et Jean d'Estienne a cependant pour elle le sentiment le plus généralement admis en ce qui concerne l'époque relative de la création des poissons, et l'argument tiré de ces paroles du verset 28 : « soumettez la Terre et dominez sur les *poissons* de la mer, les oiseaux, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre ». On observe ici l'ordre des créations, les habitants des eaux, ensuite les oiseaux, et enfin les animaux terrestres qui ne viennent qu'au sixième jour.

Le verset 28 ne mentionne pas expressément les poissons d'eau douce. On ne doute cependant pas qu'ils ne soient compris dans la généralité des termes qui établissent la domination de l'Homme sur toutes les créatures. C'est une preuve de plus que si Moïse est toujours exact dans tout ce qu'il dit, il ne dit pas toujours tout.

La création des poissons a précédé naturellement

celle des animaux, puisque la mer universelle a précédé l'Aride, et que celle-ci après être émergée, devait se couvrir de végétation et s'entourer d'une atmosphère respirable avant de recevoir les animaux.

Il est donc très probable que le règne des poissons date du cinquième jour génésiaque. Les espèces les plus rudimentaires remontent même au troisième jour et quelques unes au second, quand l'Aride n'avait pas encore paru et que les eaux couvraient la terre d'une mer universelle. On trouve, en effet, dès la période silurienne, des traces de trilobites, céphalopodes, graptolithes etc.

C'est l'existence de ces premières créations dans la mer primitive qui explique la présence de ces nombreux coquillages trouvés partout, même sur les montagnes, où Voltaire, avec sa légèreté habituelle, ne voulait voir que des débris de repas de pèlerins.

Quoi qu'il en soit, aucune époque précise n'est assignée, d'une manière certaine, à la création des poissons. Moïse a pu croire inutile de l'indiquer, son but, nous l'avons déjà vu, et bien d'autres avant nous, n'étant pas de faire un cours de zoologie. Il aura cru suffisant d'enseigner que tout être vivant est sorti des mains du Créateur, et que l'apparition des poissons est assez expliquée par la mention que l'Esprit de Dieu planait sur les eaux pour les féconder.

Peut-être même, Moïse a-t-il voulu éviter le reproche d'inexactitude dans ses affirmations s'il avait attribué exclusivement au cinquième jour la création des poissons, qui parurent alors en abondance, mais dont plusieurs espèces étaient antérieures à cette époque.



Quant aux reptiles marins, on remarque dès les premières couches de la même époque, le *phytosaurus* et le

labyrinthodon, espèces puissantes, puis le monstrueux ichtiosaure, le plésiosaure, au cou de cygne, le téléosaure, espèce de crocodile, l'hyléosaure, le ramphoryncus, aux formes bizarres, le nacroryncus et le redoutable pœcilopleuron.

Le Ptérodactyle, espèce de reptile ailé à la manière de la chauve-souris, dont la taille varie entre celle du pigeon et celle du condor qu'elle dépasse même quelquefois, avait la tête énorme et la mâchoire garnie de dents aigues.

Les reptiles monstrueux disparaissent dans les terrains crétacés, mais les lézards s'y développent. L'Iguanodon atteint jusqu'à 16 mètres de longueur.



La Genèse ne s'occupe pas spécialement des insectes, mais ils semblent dater du cinquième jour. Des traces de libellules ont été trouvées dans les terrains jurassiques de l'époque secondaire qui correspond à ce jour de la création.



Dans les couches supérieures des mêmes terrains, on a reconnu des empreintes d'oiseaux aquatiques.

A l'étage oolithique supérieur on a trouvé les débris du premier oiseau connu, celui du solenhofen.

Les couches les plus élevées des terrains crétacés, les derniers de cette époque, ont conservé l'empreinte des pattes de grands échassiers et contiennent des bécasses fossiles.



La géologie confirme donc le récit biblique : elle nous montre les reptiles, les monstres marins, et ensuite

les êtres volants qui d'après la Bible ont précédé les animaux terrestres.

L'œuvre du cinquième jour est achevée. Moïse a pu dire : au commencement de ce jour il n'y avait encore ni reptiles dans les eaux, ni êtres volants dans les airs. Ces créatures étaient encore confusion, néant. C'est là, l'état ténébreux, le *soir*. Quand tout fut accompli, l'ordre fut établi, la vie existait sur la Terre. Ce fut la lumière, le *matin*, le cinquième jour du Seigneur.



« Dieu dit encore : que la terre produise des animaux vivants, selon leur espèce, des bestiaux, des êtres rampants et des bêtes sauvages, selon leur espèce. Et il fut fait ainsi. (24)

« Dieu fit les animaux sauvages, selon leur espèce, et les bestiaux, selon leur espèce, et tout être qui rampe sur la terre, selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. (25)

« Et Dieu dit : Faisons l'Homme à notre image, à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les êtres volants des cieux, et sur les bestiaux et sur toute la terre, et sur tout être rampant qui rampe sur la terre. (26)

« Et Dieu créa l'Homme à son image, il le créa à l'image de Dieu. Il les créa mâle et femelle. (27)

« Et Dieu les bénit et leur dit : croissez et multipliez et remplissez la terre, et soumettez-la et dominez sur les poissons de la mer et sur les êtres volants des cieux et sur tout animal qui rampe sur la terre. (28)

« Dieu dit encore : je vous ai donné toutes les herbes qui portent leur graine sur la terre et les arbres qui renferment en eux-mêmes leur semence, chacun

selon son espèce, afin qu'ils vous servent de nourriture. (29)

« Et à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui se meut sur la terre et qui est doué de vie, afin qu'ils aient de quoi se nourrir. Et cela se fit ainsi. (30)

« Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et tout était très bien, et il fut soir, et il fut matin, sixième jour. » (31)

Les versets 24 et 25, relatifs aux animaux terrestres, correspondent à cette longue série de milliers d'années de l'âge tertiaire des géologues, et aux premiers temps de l'époque quaternaire. L'horloge des siècles a sonné, l'atmosphère s'est purifiée, le soleil inonde de lumière, la Terre a revêtu son manteau de verdure et de fleurs. Mille ruisseaux y promènent leurs eaux de cristal. La vie se répand sous les formes les plus diverses.

Dès la période éocène, la première de l'époque tertiaire, la terre se peuple de mammifères pachydermes dont la race est éteinte, tels que le palæotherium, l'amphotherium et le xiphodon précurseur du chamois.

Les couches pliocènes nous révèlent le mastodonte, l'hippopotame, le rhinocéros, le cheval, le buffle, le chameau, le singe, etc.



Au début de l'époque quaternaire, paraissent de nouvelles espèces, le mammoth véritable éléphant primitif, le cerf megaceros, le megatherium, le mylodon robustus, l'ursus spœleus, l'hyène, le tigre et le lion des cavernes. Plus tard tous les animaux qui sont parvenus jusqu'à nous.

Aucune de ces espèces n'a laissé de vestiges dans

les terrains secondaires. A peine y trouve-t-on dans les couches jurassiques supérieures les traces du premier des mammifères marsupiaux, le phascolotherium, espèce de sarigue, qui ne tarda pas à disparaître.

Les animaux terrestres ont donc paru après les reptiles amphibies et les oiseaux. La géologie est d'accord avec la Genèse.



On a prétendu cependant faire remonter la vie animale jusqu'aux couches inférieures de l'époque primaire. On a cru avoir découvert au Canada, à plus de 10,000 mètres au-dessous du terrain silurien, un être primitif à qui on a donné le nom d'*eoζoon* (aurore de la vie).

M. Carpenter a soutenu devant la société géologique de Londres que l'*eoζoon* appartient à la classe des foraminifères fossiles, et cette opinion fut adoptée par M. Ruppert; mais MM. W. King et Bowering ont considéré l'*eoζoon canadense* comme un minéral.

M. de Lapparent consacre quelques lignes à l'*Eoζoon* et conclut comme suit :

« De l'aveu des Paléontologistes les plus compétents, l'étude minutieuse à laquelle s'est livré M. Möbius, fait descendre définitivement l'*eoζoon* au rang d'un simple accident minéralogique, susceptible de se produire dans les mélanges intimes de la calcite avec la serpentine ou le pyroxène ». (*Traité de géologie*, p. 640).

La question est résolue d'ailleurs par le fait. A 10,000 mètres sous le terrain silurien, on est au fond des couches cambriennes superposées aux micaschistes et autres terrains métamorphiques qui recouvrent immédiatement le granit et le gneiss primitifs. Comment un

être vivant, un végétal même, aurait-il pu exister sur ces assises à demi cristallisées par la chaleur, sans air et sans lumière?



Après les sondages du *Chalenger* on crut avoir trouvé le protoplasme de la vie, le *Bathybius*, dont M. Huxley se fit l'apôtre. Peu de temps après, dans un congrès scientifique, un orateur se prévalut de cette opinion du savant professeur; mais celui-ci était présent, il avait réfléchi, et avec la bonhomie et l'humour qui le caractérisent, il démolit tout le système qu'il avait cru pouvoir élever, et le *Bathybius*, reconnu simple sulfate de chaux, est enterré aujourd'hui avec l'homme témoin du déluge, les ossements d'animaux attribués au roi Teutobochus et autres fables qu'on avait cherché à introduire dans la science.



Aux versets 26 à 30 consacrés à l'homme, il importe d'ajouter le verset 7 du chapitre II de la Genèse : « Le Seigneur Dieu forma donc l'Homme du limon de la terre et il répandit sur sa face un souffle de vie, et l'Homme devint une âme vivante. »

Avant d'examiner si ces versets ne sont pas en désaccord avec les notions géologiques sur l'apparition de l'Homme, arrêtons-nous un instant à la magnificence de la mission qui lui est attribuée par le Créateur.

D'un seul mot, Dieu avait créé la lumière, la Terre, les Océans, le soleil, les milliers de Mondes qui se meuvent dans l'espace sans limites, les fruits les plus délicieux, les fleurs les plus odorantes, ces espèces sans nombre d'animaux qui peuplent l'air, la terre et les eaux, la nourriture que le sol est chargé de leur fournir.

Tout cela naît d'une parole qui tombe de la suprême Puissance.

Mais quand il s'agit de l'Homme, Dieu veut le faire à son image, à *l'image de Dieu*, non pas que l'Être Suprême ait comme nous un corps matériel, mais parce que dans sa bonté infinie, il veut nous préparer à le contempler pendant l'éternité. Il nous anime d'un pur esprit à l'instar de sa propre nature, malgré la distance incommensurable qui séparera toujours une créature essentiellement bornée, de l'Être ineffable, existant seul par Lui-même et souverain-maître de toutes choses. Il nous appelle à la vie spirituelle, il nous donne, en nous apprenant à l'aimer, un avant-goût du Ciel. Le flambeau dont il nous éclaire doit nous guider à travers les écueils de la vie. Nous sommes doués de la pensée, non pas de ces seules opérations des sens, en quelque sorte instinctives, mais de la faculté de nous élever aux plus hautes régions du sublime et de marcher dans la voie du devoir.

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Rois de l'intelligence, nous sommes investis de la royauté de la Terre. Les fruits qu'elle produit sont à nous, les animaux sont soumis à notre puissance. Dieu nous met le sceptre en main. Nous arrivons les derniers ici bas, parce qu'Il a voulu préparer Lui-même notre royaume. Tout ce qu'Il a fait, cette œuvre merveilleuse de la divine semaine, le travail d'un Dieu, tout cela est fait à notre intention, tout cela nous est donné par la Bonté Infinie !

Et pour prix de tant de bienfaits, notre Père Céleste ne demande que notre amour, la reconnaissance qui doit déborder de notre cœur, et l'amour de nos frères

qui partagent avec nous l'empire du Monde. Voilà ce que la Bible nous apprend en quelques mots, dont la simplicité même fait ressortir la grandeur.



L'œuvre de la semaine divine est accomplie. Dieu se repose le septième jour (Gen. II, 1 et 2), non pas qu'Il soit susceptible de fatigue, mais parce qu'Il entre dans ses desseins de ne plus déployer actuellement sa puissance créatrice.

Dieu se repose en Lui-même, pour nous convier à nous reposer en Lui, consacrant spécialement à cet effet le septième jour de notre semaine.

Mais le repos divin est loin de ressembler à une espèce de somnolence, de retraite. « *Tout vient de Dieu*, dit Le Maître de Sacy. (Gen. C. 2, v. 2), parcequ'*Il a tout créé; tout est par Lui*, parcequ'*Il gouverne tout; tout est en Lui*, parceque *tout subsiste par sa vertu qui contient et anime toutes choses.* » Il a cessé seulement de tirer du néant de nouvelles créatures. Voilà ce que la Genèse appelle le repos du septième jour.

Et Dieu bénit le 7^{me} jour, et il le sanctifie (Gen. II. 3). Le Sabbat est institué. L'Homme doit ce jour à Dieu. Après six jours de travail, vient celui des bénédictions et des louanges du Seigneur. (Lévit. XXV, 2; Exode XX, 9, 10, 11).



Il entrerait dans les desseins de la Providence que l'Homme fût le terme de la Création ici-bas. La science l'a longtemps reconnu, ses interprètes les plus illustres l'ont proclamé. Cuvier, le père immortel de la paléontologie, n'en a pas même douté.

Mais depuis les fouilles exécutées dans le bassin de la Somme, les explorations de sépultures et de cavernes où des restes humains se trouvent pêle-mêle avec des ossements d'animaux dont la race est depuis longtemps éteinte, et surtout depuis la découverte dans des terrains tertiaires, de silex considérés comme *taillés*, des savants ont attribué à l'Homme une antiquité qui ferait remonter son origine avant la création de toute la faune quaternaire.

Quelques uns enfin, se refusent à voir dans l'Homme une création spéciale. Il aurait eu un précurseur animal, et par lui se rattacherait au singe. On remonte même au batracien, et plus haut encore, d'après la théorie des évolutions matérialistes.

Ce sont ces doctrines et surtout les faits invoqués à l'appui, qu'il nous reste à examiner.

PEDRO NADA.







SOUVENIRS.

A MON EXCELLENT V...



TES-vous fureteur? non? moi bien, je le suis
A ce passe-temps, on se salit un peu les
doigts, mais on se réjouit le cœur.

A certains jours, fouiller dans ses tiroirs, relire quelques lettres d'amis; jeter un coup d'œil sur l'une ou l'autre note rapidement couchée sur le papier; retrouver ainsi soi-même et les siens à une époque, déjà lointaine peut-être; évoquer dans son âme un souvenir du passé; tout cela, certes, a ses charmes.

C'est à quoi je m'occupais l'autre jour.

Et le hasard a de ces coïncidences étranges : j'avais beaucoup songé à un de mes plus chers, je dirais volontiers, à mon plus cher ami; (un peu rêveur parfois, ces songeries me plaisent;) ne sachant trop que faire, je prends un de mes cartons, le premier venu; je l'ouvre, et après quelques instants j'aperçois un papier, jauni par le temps, et qui, plus ou moins déjà, avait subi des ans l'irréparable outrage. En tête : « Août 18... » ; rien de plus. A peine avais-je lu les premières lignes, que, les circonstances dans lesquelles j'avais écrit ce peu de mots, je me les rappelai aussi exactement que si elles se fussent passées hier.

Peu avant, je venais de subir mon examen de candidature en Droit. La soirée était délicieuse; je m'étais attablé à la porte d'un des cafés de nos boulevards; distrait, je suivais le va et vient des promeneurs; bref, je tuais le temps. A un moment donné, deux jeunes gens vinrent se mettre à une table voisine de la mienne; je n'y fis guère plus d'attention, lorsque, quelques paroles de l'un deux, (le plus âgé, je pense,) me frappèrent; je ne pus m'empêcher de tendre l'oreille; c'était à coup sûr indélicat : mais les idées qu'il exprimait, si souvent je les avais méditées moi-même, elles étaient si conformes à mes goûts et à mes aspirations que la tentation fut plus forte que moi; je jouissais à l'entendre; il me captivait; et si, par hasard, ces lignes tombaient entre ses mains, qu'il me les pardonne, elles et mon indiscretion : la nature humaine est faible, et l'occasion fait le larron.

Il parlait avec un fort accent de conviction; sa thèse, il était aisé de le remarquer, il la développait avec plaisir; bien qu'embarrassées parfois, car c'était des pensées très intimes qu'il exprimait, ses phrases se gravèrent néanmoins dans ma mémoire; et, rentré chez moi, je les transcrivis d'un trait.

« Oui, disait-il, oui; mon cher, je le sais; il est vrai que jamais encore on ne me l'avait déclaré jusqu'ici, mais je sens très bien :

« L'ami du genre humain, n'est point du tout mon fait. » gardez-vous de me croire misanthrope; Alceste n'est pas un idéal; je prends mon bien où je le trouve, et parfois, Alceste dit vrai. Écoutez; je vais vous parler en toute franchise. Ma conduite paraît étrange à plusieurs. Oh! ne dites pas non! je suis exposé à ces mécomptes! mais qu'importe! Je ne m'en chagrine pas; chacun a son caractère, et pas moyen

de le changer; le mien a ses défauts, sans doute; il a aussi ses avantages.

Au premier abord, je suis de glace, dit-on; rien n'est plus vrai; mais la glace peut se fondre : il ne lui faut pour cela qu'un rayon de soleil; et c'est souvent celui-là qui fait défaut et qui seul est coupable. Vis-à-vis d'un inconnu je me réserve : la politesse, mais rien au-delà. Quel reproche à m'en faire? pour quoi témoigner des sentiments que l'on ne nourrit pas?

Détrompez-vous; l'enveloppe est un peu rude peut-être; mais ce n'est que l'enveloppe. Ce que vous appelez froideur, je le nomme prudence et hésitation. Cet homme qui se présente à moi, que je n'ai jamais vu, et que je pourrais même ne jamais revoir; cet autre qui n'éveille en moi aucune sympathie, que peuvent-ils m'inspirer sinon l'indifférence? Pas de milieu, je vous le répète, chez moi du moins, entre cette indifférence, et la très-vive affection.

Le camarade, le jeune homme de rencontre, pourquoi le fréquentez-vous? pourquoi; sauriez-vous le dire? parce que vous le voyez tous les jours aux mêmes endroits, parce que le sort veut qu'il se trouve à chaque instant sur vos pas; question d'habitude, de passe-temps. Et vous ne vous verriez plus, que serait-ce? ressentiriez-vous le moindre vide dans vos sentiments? non, non, vous dis-je; car, d'affection, entre vous et lui, il n'y en a jamais eu. Le camarade d'hier est remplacé par celui d'aujourd'hui; celui d'aujourd'hui par celui de demain, et voilà tout. Eh! bien, moi aussi, j'en ai de ces camarades; je cause avec eux d'un sujet ou d'un autre : une distraction; mais le cœur est absent, et là où il n'est pas, que trouver hormis l'indifférence? D'où, un peu de froideur, chose bien naturelle.

Mais j'ai aussi des amis. Peu, il est vrai; cela

vous semble étrange ; rien ne me paraît plus ordinaire ; vous venez de le voir : je ne range pas, comme le font beaucoup d'autres, le compagnon parmi l'ami ; et souvenez-vous du bonhomme Lafontaine, pas si bonhomme qu'on pense :

« Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose ;
Rien n'est plus commun que ce nom ;
Rien n'est plus rare que la chose. »

Tant d'indifférence pour les uns, tant d'attachement pour les autres, cela surprend, dites-vous ? au début de nos relations, je vous aurais étonné ? possible ; j'en aurai étonné d'autres encore.

Bien simple, cependant, ma façon d'agir, et surtout, me semble-t-il, logique.

Avant de me livrer et de me découvrir, j'observe, j'étudie, je scrute le caractère ; on s'évite ainsi des déceptions ; puis, le jour fait, et le doute dissipé, à quoi bon se cacher encore ; on donne alors libre vol à ses sentiments, et sans détours : « Soyons amis, Cinna » ! La glace est rompue ; elle a joué son rôle de « préservatif » dirai-je ; et à présent, devenue inutile, on la laisse, loin, bien loin, et pour toujours !

Alors, est née l'amitié, la plus suave des jouissances, si ce n'est pas la plus forte. Mais pour pouvoir l'inspirer, il faut tant de qualités, que le nombre d'amis est forcément restreint. Ici, du reste, la quantité importe assez peu ; un seul ami vrai, digne de ce nom, peut largement suffire à satisfaire nos sentiments.

Sous peine de n'avoir jamais existé, l'amitié une fois fondée, ne disparaît plus ; chaque jour, au contraire, lui donne un aliment nouveau.

N'est-ce pas, il y a loin, de l'amitié ainsi entendue à la misanthropie, et les confondre, c'est n'avoir compris ni l'une ni l'autre. »

Il s'arrêta un instant, puis il continua un peu ému, me parut-il, car jusqu'ici, forcé plutôt de se défendre, il avait été plus incisif :

« Mon cher, l'homme tant soit peu sensible, a besoin d'amis, et une fois qu'il en a trouvé, il ne s'en détache plus, croyez-moi. — Après l'affection de famille, pour moi, l'amitié est l'idéal du cœur; c'est là qu'est le vrai bonheur. Bal, théâtre, spectacle, concert, voyage, que sais-je encore? qu'est-ce que tout cela? plaisirs? soit; je veux bien vous le concéder. Mais qui jouit? vous, vous-même; c'est l'égoïsme qui se satisfait, l'égoïsme, le plus bas des instincts de l'homme.

Non! l'homme doit sortir de lui-même, et la solitude lui fait mal; il a un cœur, et il lui faut aimer d'un amour pur et grand. Et, que nous soyons heureux ou malheureux, rien n'est plus propre que l'amitié pour nous donner cette félicité calme et sereine; j'en parle et d'expérience.

Dans l'amitié on se livre tout entier; on se dépouille, on s'oublie soi-même : il y a là deux âmes qui n'en font plus qu'une et que l'affection a unies d'un lien indissoluble. On jouit d'autrui; mais l'amitié entraîne une telle communauté de sentiments qu'autrui n'est plus qu'un nouveau soi-même, auquel on se plaît sans le remarquer. Voilà tout le secret de ce que je ne craindrai pas d'appeler cette passion.

Mais, pour en arriver là, elle doit être puissante; l'amitié de cette nature, est un pays enchanteur, et rares cependant ceux qui le connaissent : la voie qui y conduit est ornée de trop de fleurs; avant d'arriver à l'ami on doit passer par bien des compagnons; on erre, on flâne, on s'arrête, et pas souvent on arrive au terme.

Moi, je laisse là les plaisirs de la route; ils sont

dangereux parfois, trompeurs toujours; je veux la fin, et pour l'atteindre, j'emploie les moyens. Et je fuis d'autant plus les illusions du chemin que je désire plus ardemment le bonheur du résultat, de l'ami trouvé. C'est un trésor, que l'on garde avec un soin jaloux; et qui, une fois apprécié, on ne saurait plus s'en désaisir.

Ce trésor, je l'ai parfois acquis; et rien ne pourra m'en séparer. Chaque jour on le chérit plus, c'est une joie sans cesse renouvelée et ce n'est point là que l'ennui naîtra jamais de l'uniformité; en possession alors de ce que l'on voulait avoir, on ne cherche plus au delà par ce que le cœur a trouvé la pleine satisfaction de ses tendances; ses vœux, ses désirs sont exaucés : il vit, il est heureux.

Soyez en bien convaincu : ceux qui abandonnent leurs amis, n'ont jamais eu pour eux d'affection véritable : délaissement et amitié, sont choses incompatibles. C'était du « compagnonage », et pas autre chose.

Je préfère, moi, consacrer mes heures à l'amitié; et voilà la clef de l'énigme, de cette froideur que l'on me reproche; elle n'exclue pas, vous le voyez, une très profonde affection. Et, je ne crains pas de le dire, on pourra en trouver de pareilles, on n'en pourra trouver de plus sincère et de plus constante.

Il est possible que je suive ma méthode avec trop de rigueur; tempérez-la si vous voulez, mais ne la rejetez pas toute entière, vous pourriez vous égarer.

Et alors; qu'est-ce que l'homme sans amis? un être malheureux, jeté sur l'océan de la vie, jouet des vents et des flots, et ne trouvant ni un port pour abriter sa barque, battue par la tempête, ni une terre pour reposer son corps, fatigué de poursuivre un bonheur dont il sent le besoin toujours et qu'il ne rencontre

nulle part. L'homme sans amis? un être ne trouvant sa jouissance qu'en lui-même, et méprisant ses semblables pour n'avoir pas sù les aimer. L'homme sans amis? un être contre nature, car l'homme est fait pour la société, dont l'amitié est à la fois le couronnement, l'honneur et l'image.

Voilà mon opinion; n'est-ce pas aussi la vôtre? »

Le second de mes voisins, qui l'avait écouté sans l'interrompre : « Oui, répondit-il, mais cependant, ainsi envisagée, l'amitié est rare, je pense. »

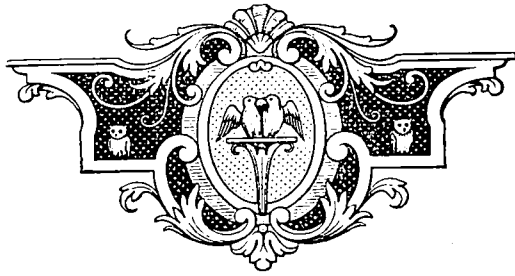
— « Vous croyez; non! elle est telle, ou elle n'est pas; il n'y en a pas d'autre. J'ajouterai encore.... »

Il allait continuer, quand survint une autre personne; leur entretien changea de sujet.

Ce que voyant, je quittai; rentré chez moi j'écrivis ce qu'on vient de lire.

AMICUS.







LES PAYS-BAS

PENDANT LES RÈGNES DE

PHILIPPE-LE-BEAU & DE CHARLES-QUINT

D'APRÈS LES RELATIONS DES

AMBASSADEURS VÉNITIENS.

V.

DÉPENSES (1). — ARMÉE. — PLACES FORTES. —
MARINE.



Philippe le Beau incombait chaque année une dépense de 440000 ducats sans compter les charges extraordinaires. Les dépenses de bouche, dans lesquelles on comprenait la table du prince, celle de ses gentilshommes et l'écurie s'élevaient à 40000 ducats; les officiers de sa cour coûtaient 300000 ducats, la cour de sa femme et de ses enfants 20000 ducats, les pensions aux seigneurs du pays, aux ambassadeurs et autres personnages 50000, l'artillerie, l'entretien des villes, châteaux et forteresses du domaine, de 15000 à 20000 ducats.

(1) Nous aurions voulu tracer ici une esquisse de la cour, montrer ces brillants seigneurs, déchus de leur ancienne splendeur féodale, s'exerçant à remplir auprès du prince toutes les charges de la domesticité; mais les écrits des ambassadeurs renferment bon nombre d'erreurs en cette matière, de plus ils sont fort contradictoires; force nous a donc été de passer sous silence un tableau, qui n'eut pas manqué pourtant de présenter grand intérêt.

Les ambassadeurs nous apprennent fort peu de choses sur l'organisation de l'armée de l'archiduc; ils se bornent à nous dire que sa garde se composait de cent archers « arciéri », payés chacun 10 ducats par mois, et de cent haliebardiens allemands, dont la solde était de 8 ducats. De plus il avait encore ordinairement deux cents hommes d'armes, recevant 20 ducats, et deux cents Allemands, cantonnés habituellement aux frontières de Gueldre, payés à raison de six ducats (1).

Voici à quelles dépenses était astreint Charles-Quint : son infanterie lui coûtait 80000 ducats, la solde qu'il payait à des troupes suisses pour la défense de la comté de Bourgogne 15000 ducats, le traitement de la reine de Hongrie 60000, les traitements des présidents et conseillers 40000, ceux des gouverneurs, généraux, et autres salariés 200000, la construction des forteresses 20000, la marine 100000; l'octroi engagé aux communes qui lui avancèrent de l'argent équivalait à 400000 ducats (2), et l'entretien de sa cour revenait à 250000 ducats (3), dont total 865000 ducats (4).

(1) Quirini.

Voici, toujours d'après l'inventaire des archives du Nord, le relevé des dépenses de Philippe-le-Beau :

En 1496	la dépense fut de 269,497 l. 16 s. 8 d.
1497	428,451 l. 9 s. 3 d.
1498	420,160 l. 2 s. 9 d.
1501	606,799 l. 11 s. 4 d.
1502	290,127 l. 16 s.
1503	372,164 l. 4 s. 3 d.
1504	591,971 l. 5 s. 5 d.
1505	1,485,853 l. 10 s. 2 d.

(2) Cavalli. En 1537 l'armée en campagne coûtait mensuellement 262,013 l. 15 s. paris. Le traitement de la reine de Hongrie n'était que de 36000 l.

(3) Navagero.

(4) Dépenses de Charles-Quint :

En 1510	la dépense fut de 528,826 l. 18 s.
1515	998,606 l. 14 s. 6 d.

En ce qui concerne l'armée, les Vénitiens ne nous parlent que des bandes d'ordonnance, milice permanente, dont l'organisation provoque leur admiration.

L'homme d'armes était l'unité par laquelle on comptait; sous lui se trouvaient deux archers montés et deux cavaliers légers. Il y avait, en 1551, six cents hommes d'armes, ce qui, avec leurs auxiliaires, formait une troupe de trois mille chevaux.

Les hommes d'armes recevaient par an une solde de 140 ducats (1), les archers de 60 (2), et les cavaliers légers de 20, dont total 180000 ducats (3).

En 1532 le capitaine général (à cette époque le comte de Buren remplissait cette charge) avait 3000 ducats de traitement, et les capitaines de chaque compagnie 1500; dans cette somme était comprise la solde des chefs des archers (4).

Ces bandes se divisaient en quinze compagnies, cinq de cinquante, cinq de quarante, cinq de trente hommes d'armes.

Pour qu'un officier put réclamer de l'avancement

1520	1,278,366 l. 18 s. 9 d.
1525	1,055,493 l. 14 s. 5 d.
1530	1,146,560 l. 8 s. 9 d.
1535	1,111,408 l. 13 s. 10 d.
1540	1,161,069 l. 13 s. 10 d.
1545	1,670,765 l. 11 s. 9 d.
1550	1,282,866 l. 19 s. 2 d.
1555	6,497,436 l. 16 s. 4 d.

En cette année 1555 la recette fut de 6,691,758 l. 10 s. 10 d.

(1) Cavalli.

(2) Tiepolo.

(3) Cavalli. Le paiement de cette solde, dit Tiepolo, ne se faisait pas toujours régulièrement, souvent les soldats devaient renoncer à une partie; dans un cas que nous cite l'ambassadeur ils furent obligés à en abandonner le tiers.

(4) Cavalli.

ou une augmentation de traitement, il fallait qu'il se produisît une vacance dans une compagnie supérieure à celle qu'il commandait. Si un commandement était sans titulaire dans une compagnie de cinquante hommes, on l'octroyait à un officier d'une compagnie de quarante, et celui-ci cédait sa place à l'officier d'une compagnie de trente, pour laquelle on nommait un nouveau capitaine (1).

Cette manière de procéder provoquait, au XVI^e siècle, grand étonnement chez les ambassadeurs vénitiens.

La mission des bandes d'ordonnance ne se bornait pas à défendre nos frontières; quand aucun danger ne menaçait celles-ci, l'empereur envoyait ses troupes au dehors : c'est ainsi qu'elles intervinrent en Italie sous la conduite du comte de Rœulx et du marquis d'Arschot (2).

La garde de l'empereur se composait de cent hallebardiers allemands servant à pied, de cent Espagnols, également à pied, et de cent archers bourguignons à cheval; des capitaines de leur nation les commandaient et ils avaient, pour solde mensuelle, les fantassins trois écus, les cavaliers dix écus (3).

Des autres corps de l'armée il nous est seulement dit que, sous Charles-Quint, les Pays-Bas pouvaient fournir 40000 fantassins et 10000 chevaux (4).

Si les ambassadeurs louent l'organisation des bandes, ils critiquent l'esprit et les talents militaires des chefs comme des soldats. « Mais aux yeux des Italiens il n'y avait de bonnes troupes que les troupes italiennes » (5).

(1) Cavalli.

(2) Tiepolo.

(3) Cavalli.

(4) Badoaro.

(5) Gachard. Monuments de la diplomatie vénitienne.

De plus, sous le règne de Philippe II, les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, remportées grâce à la valeur des bandes d'ordonnance et aux talents militaires d'un général flamand, le comte d'Egmont, dont les services avaient déjà été d'une grande utilité pour Charles-Quint, ces victoires suffisent pour prouver le peu de fondement des critiques vénitienes.

Nous pouvons d'ailleurs leur opposer l'opinion de Guicciardini : « Le peuple Belgie, dit-il, est vaillant et courageux en guerre, soit à pied ou à cheval; et par mer et par terre, et sur tout s'ils sont conduits d'un brave et généreux Capitaine, desquels ils en ont toujours quelcun : si bien qu'ils confirment ainsi la parole de César;.....

« Et certes ils donnent grand tesmoignage de leur vertu (comme ils en ont fait preuve en tout temps jadis) et encor plus freschement ils l'ont fait par si grand nombre de victoires gagnées sur leurs adversaires et voisins; jusques en l'an de notre salut mille cinq cens cinquante neuf (1) ».

Enfin, au témoignage des ambassadeurs eux-mêmes, les capitaines flamands, parmi lesquels ils citent le duc d'Arshot, les comtes d'Hoogstraeten et de Barbeisson, jouissaient de l'estime de l'empereur (2), qui devait bien se connaître en hommes de guerre.

Ces réserves faites, écoutons les critiques. Si les chets, dit-on, en savaient autant qu'ils le croient, ils seraient, en effet, de grands généraux; mais, vivant comme on vit en Flandre, où l'on ne s'occupe qu'à boire et faire bonne chère, ils ne sont guère propres à autre chose (3).

(1) Guicciardini. Description des Pays-Bas.

(2) Navagero.

(3) Une remarque à faire c'est que l'on trouve chez tous les

Les flamands forment naturellement d'assez mauvais soldats pour diverses causes; le Vénitien n'en cite qu'une.

D'après lui les Belges avaient perdu cette valeur qui, dans les temps anciens, fit réputer cette nation comme forte et belliqueuse. Autrefois la Gaule-Belgique étant dépourvue de commerce et couverte de forêts, ses habitants montraient beaucoup d'intrépidité. Mais du temps de Charles-Quint, alors que tout le trafic possible s'y était concentré, que le pays étalait de tous côtés ses magnifiques cités, la richesse n'avait pas peu contribué à dissiper leur antique courage (1).

Cette affirmation, peu flatteuse pour nos pères, est combattue par un fait prouvant que la valeur ne manquait pas aux Belges, et que, sous un chef expérimenté, ils n'avaient rien perdu de leur ancienne renommée.

L'armée, au service du prince d'Orange, dit un autre ambassadeur, valait les meilleures que l'empereur eut jamais commandées. Cela provenait uniquement du soin que le prince apportait à l'enrôlement et à l'instruction militaire de ses soldats. De plus il se montrait fort généreux à leur égard, ajoutant à leur solde de l'argent pris sur ses propres revenus. Grâce à cette manière d'agir il était arrivé à leur faire affronter toute fatigue, tout danger; un mot de lui suffisait pour qu'ils s'élançassent à sa suite (2).

Avant de terminer cet exposé de la situation militaire,

peuples du Midi cette tendance à considérer leurs voisins du Nord comme grands mangeurs et buveurs. Nous en avons rencontré différents exemples notamment dans les écrits espagnols. Un historien raconte que, lorsque Charles-Quint arriva en Espagne avec des troupes flamandes, une révolte faillit éclater contre celles-ci, qui affamaient le pays par leur gloutonnerie.

(1) Cavalli.

(2) Navagero.

il nous reste à dire un mot des places fortes des Pays-Bas.

Le pays renfermait, pour se défendre contre les invasions étrangères, environ quarante-huit forteresses, situées tant du côté de la France, que vers les autres frontières. En 1551, elles étaient, sinon achevées, du moins en construction (1). Trois d'entre elles avaient la réputation d'être de grande importance : Gand, Anvers et Cambrai. Elles furent édifiées d'après les usages du temps, c'est-à-dire fortement flanquées de tours, sur les plans d'un ingénieur italien, maître Donato de Bergame (2).

A Gand, 400,000 florins furent dépensés jusqu'en 1546, et l'on calculait qu'il en faudrait encore autant. Cette charge était supportée par l'empereur, mais il se dédommageait par les demandes de subsides qu'il faisait à la ville.

Anvers était entourée de murs, soutenus de huit forts et gros bastions, la construction de ces défenses devait absorber 1,200,000 ducats. Ni fatigues, ni dépenses, rien ne fut épargné; aussi cette place put-elle servir de modèle pour les travaux analogues.

Les marchands fournirent l'argent au moyen d'un grand impôt mis sur le vin. Ils se décidèrent à ce sacrifice afin de prévenir le retour du danger dont les menaçait Martin van Rossem, maréchal de Gueldre, en portant ses armes jusque sous les murs d'Anvers.

Cambrai, grâce à sa situation, était une forteresse sans pareille, dominant la ville et les alentours, et pouvant foudroyer tout le pays environnant, n'importe

(1) Cavalli.

(2) Dans le principe cet ingénieur avait comme traitement un ducat par jour, mais à partir de 1546, grâce à l'intervention de la reine de Hongrie, il toucha annuellement 500 ducats. — Navagero.

de quel côté vint l'ennemi. Soixante mille ducats furent employés pour l'élever, son achèvement promettait d'en demander encore autant, et peut-être plus. Partie était payée par l'empereur, partie par la ville (1).

Les Belges se montraient très-expérimentés en fait de navigation; leurs vaisseaux, en nombre infini, sillonnaient toutes les mers. Grâce à la solidité de leurs navires, à leur science maritime, les marins des Pays-Bas voyageaient tout le long de l'année, sans craindre les tempêtes, sans s'arrêter dans aucun port; et, de cette manière, ils terminaient les traversées en bien moins de temps que toute autre nation (2).

VI.

LES SEIGNEURS. — LES ABBAYES.

Il y avait en Flandre environ cinquante seigneurs féodaux; la juridiction dans leurs domaines leur appartenait, mais l'appel était de la compétence du conseil impérial. Leurs obligations consistaient à servir dans l'armée en temps de guerre avec un nombre d'hommes proportionné à leur condition (3).

Loin de devoir au prince quelque subside en argent, celui-ci, au contraire, leur donnait à tous une pension sur les revenus du pays (4).

Pendant le règne du roi de Castille on considérait comme le principal de ces seigneurs le comte Jean de Nassau, dont la fortune s'élevait à 15000 ducats

(1) Navagero.

(2) Guicciardini.

(3) Quirini et Contarini.

(4) Quirini.

de revenu; d'autres avaient de 6000 à 8000 ducats, et les moins riches de 2000 à 3000 ducats (1).

Sous Charles-Quint, au premier rang, venait encore un comte de Nassau, fils du précédent, son revenu s'évaluait à 20000 ducats, auxquels il en ajouta 33000 environ : 20000 par son mariage avec une noble espagnole, dona Mencia de Mendoza; les 13000 autres provinrent d'une pension que l'empereur leur paya viagèrement à tous deux : il fit cela afin de permettre que cette union se conclut.

Après lui on remarquait le marquis d'Arschot, sa fortune pouvait être de 20000 ducats (2).

Ces seigneurs mettaient peu de luxe dans leurs vêtements et leurs escortes, mais dans leurs demeures ils vivaient avec magnificence, tenant toujours table ouverte pour les gentilshommes du prince, et dépensant au-delà de leurs revenus (3), de sorte qu'ils étaient toujours dans la gêne, et obligés de s'adresser à l'usure des marchands d'Anvers; ceux-ci, d'après une ordonnance impériale, pouvaient leur prêter à douze pour cent (4).

Dans les Pays-Bas il n'y avait point de prélats d'un rang élevé, mais on trouvait quelques abbayes (5) et un nombre considérable de bénéfices ecclésiastiques. La dîme leur procurait annuellement 78000 ducats.

Les revenus des religieux et religieuses des ordres de saint Benoit, de saint Bernard, de saint Augustin et des frères chartreux, formaient une somme de 162,000 ducats; les couvents les plus riches avaient

(1) Quirini.

(2) Contarini.

(3) Quirini.

(4) Cavalli.

(5) Idem.

10,000 ducats, d'autres de 7000 à 8000, et quelques uns 1500 à 2000 ducats seulement.

Les moines de ce pays n'étaient pas d'une vie aussi exemplaire qu'il l'aurait fallu (1).

VII.

MŒURS ET COUTUMES.

Pour terminer il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots des mœurs et coutumes de nos ancêtres.

Il nous faut ici faire une remarque : les ambassadeurs vénitiens jugent en cette matière souvent par comparaison avec les habitudes de leur patrie ; c'est pourquoi des choses qui aux habitants des Pays-Bas paraissaient, et nous paraissent encore permises, leur déplaisent et sont l'objet de leurs critiques. Ils ne considèrent pas toujours suffisamment les différences que peuvent provoquer entre deux peuples le tempérament national, le climat et l'éducation.

C'est en tenant compte de cette observation qu'il faut considérer les descriptions que nous font les ambassadeurs.

Nous devons ajouter qu'ils nous paraissent avoir généralement jugé avec assez d'impartialité. Il y a exception cependant pour un tableau où la malveillance semble évidente.

Voulant être complet, faire entendre les critiques comme les louanges, nous le reproduisons néanmoins, en faisant toutes les réserves nécessaires sur son exactitude.

Les Belges, dit-on, sont assez sobres, quant au manger ; mais ils s'enivrent tous les jours, et les femmes elles-mêmes, bien que cela leur arrive beaucoup moins

(1) Quirini.

souvent qu'aux hommes. Elles passent le temps qui leur reste, après leurs occupations ordinaires, à danser, à faire de la musique et à chanter. Elles sont presque toutes débauchées, par suite de la cupidité démesurée qui les possède. Et cet amour de l'argent est aussi le vice dominant des hommes : c'est pourquoi non-seulement ils s'appliquent à en gagner par tous les moyens, et même en exerçant les métiers les plus vils, mais encore ils se montrent en cela pleins d'adresse et de subtilité. Ils s'habillent beaucoup plus richement qu'aucun autre peuple au-delà des monts, mais sans noblesse. Les vêtements des femmes sont fort convenables. Ils ont pour habitude de faire la cuisine une fois pour toute la semaine, et leurs mets sont si communs qu'il serait difficile de vivre plus mesquinement. En revanche il n'y a pas de pauvre homme qui n'ait sa maison bien meublée. En toute chose, ils visent plutôt à l'économie qu'à l'éclat qui fait dépenser. La propreté de leurs maisons est très-grande. Ils n'ont pas honte de recevoir souvent des politesses sans les rendre. Les marques d'affection ont peu de prise sur eux ; et, quand dans une discussion ils croient avoir raison, ils s'irritent tout aussitôt, et ils ont une telle persistance dans la colère, qu'il est bien difficile de les calmer.

Ils dissimulent ce qu'ils ont de biens. Ils sont facétieux, et ils ne se retiennent pas, pour faire rire, de dire des choses déshonnêtes en présence de leurs filles non mariées. La crainte de l'infamie ne règne généralement point parmi eux : car beaucoup d'individus, qui ont été condamnés par la justice pour leurs méfaits, sont amicalement reçus dans la compagnie d'un chacun, et l'on voit de jeunes gens épouser de vieilles femmes, même après qu'elles ont mené une vie débauchée, parce qu'elles leur apportent de l'argent. Les hommes, dans les maisons et dans les rues, ont pour coutume de

s'entretenir avec les femmes des autres, et même de les baiser sans façon; les jeunes personnes ne demandent, pour sortir, la permission ni à leur père ni à leur mère. On dit, il est vrai, qu'entre eux tout se passe en conversations.

A cause de l'ivrognerie des hommes, les affaires de commerce et une foule de négoce divers, de même que les soins du ménage, sont abandonnés aux femmes : de sorte qu'on peut dire, au blâme de cette nation, que ce sont les femmes qui exercent le gouvernement, ou que ceux qui gouvernent sont sous leur autorité (1).

Nous n'ajoutons aucune observation, les autres ambassadeurs se sont chargés de démentir bon nombre de ces assertions comme nous allons le voir.

Les habitants des Pays-Bas étaient communément beaux, bien faits et proportionnés (2); si l'on en excepte les peuples de Hollande et de Frise, qui avaient une grande et forte complexion, leur stature atteignait généralement la moyenne. Les femmes, petites et maigres, avaient la peau blanche, la mine attrayante et enjouée; mais celles de Gueldre et de Frise paraissaient de race sauvage (3).

Dans leurs relations ordinaires les Belges se servaient de la langue flamande, très-riche, mais, pour les peuples du Midi, difficile à apprendre et encore plus à prononcer. Beaucoup de personnes parlaient le français, et plusieurs, sans être jamais sorties du pays, s'exprimaient en outre en allemand, en anglais, en

(1) Badoaro. La traduction de ce passage est empruntée entièrement à Gachard.

(2) Gucciardini.

(3) Badoaro.

italien, en espagnol, et en d'autres langues de pays plus éloignés, à la grande admiration des étrangers (1).

L'esprit qui animait ces provinces à l'égard de leur prince passait pour excellent (2); cependant s'il avait le malheur de déplaire au peuple, rien n'était plus facile que de soulever celui-ci qui, en pareil cas, s'en prenait particulièrement à ses gouverneurs (3).

Pendant sa jeunesse, Charles-Quint, le futur empereur, résidait à Malines; les Belges le gardaient si bien qu'ils se seraient plutôt faits tailler en pièces que de le laisser sortir du pays (4).

On rencontrait chez eux un sentiment qui n'était pas de nature à déplaire à Charles-Quint et qui plus d'une fois pendant son règne dut faciliter ses projets; les Flamands n'aimaient guère les Français (5), et pour soutenir la lutte contre eux, on les trouva toujours unis (6). Toutefois il n'y avait pas unanimité dans cette aversion. Les Brugeois avaient généralement la réputation d'éprouver certaine inclination du côté de la France, et de témoigner peu d'affection à la maison d'Autriche, depuis qu'ayant fait prisonnier l'archiduc Maximilien, ils se virent assiégés par l'empereur Frédéric dont les armées leur causèrent maints dommages (7).

Trois choses dans les Pays-Bas atteignirent à cette époque un haut degré de perfection : les toiles fines, les

(1) Guicciardini.

(2) Quirini et Contarini.

(3) Quirini.

(4) Quirini. Lorsque pour la première fois Charles-Quint partit pour l'Espagne, les Belges exigèrent que son frère, l'archiduc Ferdinand, fut envoyé aux Pays-Bas pour le remplacer. Ils tenaient à voir résider parmi eux un prince du sang royal.

(5) Contarini.

(6) Quirini.

(7) Contarini.

tapisseries à figures et la musique (1). On aurait pu croire que les Belges avaient ce dernier art inné (2), tant ils le pratiquaient avec naturel; hommes et femmes chantaient comme par instinct, joignant la grâce et la mélodie (3). Chez eux, si l'on peut s'exprimer ainsi, se trouvait la source de la musique (4); point n'était cour de prince chrétien qui ne comptât parmi ses membres quelques uns de leurs artistes (5). La chapelle de l'empereur, formée d'une quarantaine de chantres, pouvait être considérée comme la meilleure et la plus complète de la chrétienté (6). Leurs compositeurs, du mérite le plus éminent (7), possédaient une renommée européenne; beaucoup sont inconnus aujourd'hui, mais il en est dont la réputation est venue jusqu'à nous (8).

A l'habileté dans l'art musical les Flamands joignaient un talent non moins grand pour la peinture. Les Van Eyck et les Memling avaient laissé des successeurs dont les œuvres excellaient au point que l'on put dire: « Les Belges surpassent toute autre nation dans la peinture du paysage et des animaux » (9).

(1) Quirini.

(2) Badoaro.

(3) Guicciardini.

(4) Cavalli.

(5) Guicciardini.

(6) Cavalli.

(7) Badoaro.

(8) Voici les noms des musiciens du 16^e siècle que donne Guicciardini : Jean Tainturier de Nivelles, Josquin de Prez, Olbrech Ockegem, Richiafort, Adrian Willaert, Jean Mouton, Verdelot, Gombert, Lupus Lupi, Courtois, Crequillon, Clement non Papa, Corneille Canis, Cyprian de Rore, Jean le Coich, Philippe de Monte, Roland de Latre, Mancicourt, Josquin Baston, Chrestien Hollandois, Jacque de Waet, Bonmarché, Séverin Cornet, Pierre du Hot, Gerard de Turnhout, Hubert Waelrant et Jacquet de Berchem.

(9) Badoaro.

Dans une autre branche des connaissances humaines, la chirurgie, leur science se faisait encore remarquer; mais il ne peut en être dit autant de la médecine, dont l'enseignement laissait à désirer, les jeunes médecins n'ayant pas, semble-t-il, l'habitude d'accompagner les anciens dans leur pratique.

La botanique, ou, pour parler plus exactement, la connaissance des simples, leur était très-familière, mais ils n'en comprenaient pas bien les vertus et ne savaient les mélanger (1).

Nos ancêtres étaient de bons chrétiens (2), témoignant aux offices divins plus de dévotion que tout autre peuple. Presque tous les dimanches, dans les églises, ils faisaient des processions (3); de plus solennelles, appelées « kermesses » se célébraient à diverses époques de l'année, et les Flamands ne craignaient point d'entreprendre des marches de trente, trente-cinq, quarante milles pour y assister (4). Il eut été difficile d'entrer dans une maison sans y trouver un autel. A cette piété les Belges joignaient l'amour des pauvres sur lesquels ils répandaient d'abondantes aumônes (5).

Malheureusement là, comme partout ailleurs, l'hérésie fera ses ravages; pendant le règne de Charles-Quint les sectes protestantes compteront un grand nombre d'adeptes (6). La Gueldre en sera infectée, on en rencontrera beaucoup en Brabant; mais ils seront plus nombreux encore dans la Hollande et l'Artois. Les anabaptistes

(1) Badoaro.

(2) Quirini.

(3) Badoaro.

(4) Guicciardini.

(5) Badoaro.

(6) Navagero et Badoaro.

surtout se répandront, malgré les peines sévères comminées contre eux : le bûcher les menace, à moins qu'ils ne rétractent leurs erreurs, auquel cas ce supplice est remplacé par celui de la décapitation (1). Mais tel sera le succès de la prédication pratiquée par ces évergumènes que, en 1546, trente mille personnes auront déjà été exécutées par autorité de justice (2).

Il est à remarquer à ce sujet que si la froidure du climat était de nature à rendre les habitants timides, néanmoins, lorsqu'on les condamnait à une mort, même infâme, ils y marchaient avec un rare courage (3).

Les Belges, pour leur subsistance, consommaient habituellement quatre choses, appelées les quatre éléments de Flandre : la bière, le beurre salé, les harengs et la tourbe.

Il aurait été impossible à une famille qui ne s'en serait point vue approvisionnée pour toute une année de se considérer comme satisfaite (4).

Il n'y avait maison qui ne salât tous les ans un bœuf ou deux et autant de porcs, selon le nombre de ses membres et ses moyens. Outre cela les Flamands avaient soin de se pourvoir de fromages, volailles et de quantité de fruits, de sorte que rarement ils devaient aller aux marchés (5).

En certains temps, comme aux fêtes solennelles, à celles des saints, leurs patrons, à l'entrée du carême, aux baptêmes, noces et obsèques, ou en d'autres occasions, ils abandonnaient leur genre de vie ordinaire,

(1) Badoaro.

(2) Navagero.

(3) Badoaro.

(4) Quirini.

(5) Guicciardini. Les Vénitiens trouvent ces mets grossiers.

faisant des banquets, invitant leurs parents et amis, et tranchant du grand et du magnifique. C'était au reste un peuple adonné à la joie, aux plaisirs, fêtes et passe-temps (1).

Les Italiens se plaignent beaucoup de la cherté des vivres et autres choses nécessaires à la vie. L'un d'eux, arrivé au terme final de son ambassade, et sollicitant une rémunération pour les services qu'il a rendus, les dépenses qu'il a faites, énumère celles-ci de la façon suivante : « Presque toujours j'ai payé le vin soixante ducats le chariot et tout le reste en proportion de ce prix. L'écurie m'a coûté deux écus par jour, le loyer de la maison dix-huit écus par mois, les domestiques vingt-cinq; de sorte que, outre le coût de mes vêtements, j'ai déboursé à peu près autant qu'il le faudrait pour marier la dernière fille qui me reste » (2).

Cet ambassadeur avait demeuré vingt-sept mois aux Pays-Bas.

Ces plaintes ne sont pas isolées, nous en avons trouvé d'autres exemples. Un moine espagnol, envoyé en mission près de Philippe-le-Beau et Jeanne d'Aragon par la reine Isabelle de Castille, écrivait ceci à sa royale maîtresse : « Dans ce pays on tient plus à honneur de bien boire que de bien vivre, et ce que me coûte ici le logis, en Castille pourrait suffire à tout mon entretien » (3).

Continuons la peinture des mœurs.

(1) Guicciardini.

(2) Navagero. Voyez dans Henne. Op.-cit. Tome V, p. 241, une curieuse énumération de ce que coûtaient les vivres à cette époque.

(3) Extrait d'une lettre espagnole, publiée par Bergenroth dans le supplément du « Calendar of state papers ».

Les habitants des Pays-Bas étaient bien et élégamment vêtus (1), mais sans faste (2). Les femmes portaient un manteau noir, se rabattant sur la tête à la façon des béguines d'Italie (3).

Les maisons, tenues propres et nettes, se distinguaient par leur bel arrangement; on y trouvait un si grand nombre de beaux objets de ménage qu'il eut été difficile d'en souhaiter davantage (4).

La vertu du peuple belge peut-être proclamée (5); il abhorrait l'adultère (6), on ne trouvait chez lui ni la luxure, ni le vol, ni le blasphème, ni l'envie, ni la haine, comme cela se voyait dans beaucoup d'autres pays, ni l'incrédulité touchant les choses de la foi, il ne se sentait point porté à la jalousie bien que les femmes fussent ordinairement belles et très-familières (7).

Les princes ne devaient pas porter de lois somptuaires, malgré la richesse qui régnait dans les provinces, les habitants étant naturellement très-économés (8).

Ils avaient le caractère froid, usaient d'une grande prudence dans leurs entreprises. Ils se trouvaient doués d'un naturel si calme qu'on voyait à peine, lorsqu'ils entraient dans la vieillesse, grisonner leurs cheveux et leur barbe (9).

Tous les bourgeois pratiquaient le commerce et les hommes du peuple divers métiers; la plus grande partie

(1) Guicciardini.

(2) Quirini.

(3) Idem.

(4) Guicciardini.

(5) Quirini.

(6) Guicciardini.

(7) Quirini.

(8) Navagero.

(9) Guicciardini.

s'adonnait au tissage des draps et à la fabrication des choses nécessaires à l'existence dans les villes. Les habitants des campagnes, hommes et femmes, tissaient les toiles; un petit nombre cultivait la terre, parce qu'un peuple si industriel est peu agricole, néanmoins le pays produisait suffisamment de blé (1).

En général l'ambition ne dévorait guère nos ancêtres, lorsque l'un d'eux croyait avoir suffisamment gagné, soit dans le négoce, soit dans les affaires publiques, pour assurer son existence, il quittait le travail, et se retirait afin de vivre en repos, employant le reste de ses jours à s'occuper de bâtisses et vivant des fruits de ses terres ou de ses revenus (2).

Souvent ils allaient au cabaret, ne goûtant aucun autre plaisir autant que celui de boire et de manger (3). Seulement ils y apportaient trop d'ardeur, surtout à la boisson, ce qui leur causait souvent des désordres et de graves maladies (4).

Il y a chez eux encore une chose à critiquer : les mariages extravagants, un jouvenceau épousera une vieille grand'mère, un vieillard une jeune fille, le rôturier une femme noble, le maître sa servante, la maîtresse son domestique.

Les femmes étaient belles, propres, avenantes, gentilles, fort courtoises et gracieuses en toutes leurs actions. Quoique jouissant d'une grande liberté, jamais elles ne donnaient occasion de blâme ni de soupçon. Elles étaient sobres, actives et soigneuses, s'occupant non seulement des affaires domestiques, pour lesquelles

(1) Quirini.

(2) Guicciardini.

(3) Quirini.

(4) Guicciardini.

leurs maris leur laissaient la plus grande liberté, mais aussi du commerce.

Cela, joint au désir inné qu'ont les femmes de commander, les rendait parfois excessivement impérieuses, fières et dédaigneuses (1).

Elles avaient des habitudes gaies, passant le temps qui leur restait libre après avoir vaqué à leurs affaires ordinaires, à danser, à chanter, à toucher de différents instruments, en un mot, à se livrer au plaisir.

Une de leurs coutumes consistait à mettre leurs filles, jusqu'à ce qu'elles fussent bonnes à marier, dans quelque monastère appelé béguinage (2). On trouvait là de petites maisons, où habitaient des femmes qui n'avaient pas voulu se marier et beaucoup qui étaient à marier. Chacune vivait de sa fortune, toutes faisaient de grandes affaires en toiles, et par ce moyen plusieurs devinrent fort riches. Elles menaient une honnête vie, grâce à la surveillance dont on les entourait et au caractère froid des hommes de ce pays (3).

Les femmes, quand elles se mariaient, mettaient leur dot en communauté de la fortune de leur époux; si celui-ci venait à mourir, la moitié des biens ainsi réunis allait à sa femme, l'autre aux enfants, et, lorsqu'il n'y en avait pas, aux parents du mari. Si elle

(1) Guicciardini.

(2) Les béguines ne paraissent pas s'être primitivement occupées de l'éducation des jeunes filles, du moins n'en est-il pas question dans les règlements ni dans un mémoire justificatif de leur genre de vie, présenté en 1328 à l'évêque de Tournai. On trouve cependant qu'en 1531, elles tenaient à Gand une école supérieure puisqu'on y enseignait le français. Une fondation fut établie en 1559 par le prêtre Liévin van der Meulene en faveur de jeunes filles fréquentant l'école du béguinage.

(3) Quirini.

décédait la première, la dot restait aux enfants, à défaut de ceux-ci au mari, et après lui aux parents de la femme (1).

.....

L'ambassadeur, qui nous donne ces détails, les termine en disant « c'en est assez quant aux coutumes de ce peuple ». Qu'il nous soit permis de parler comme lui et d'achever ici ce tableau, où nous avons essayé de faire revivre, autant que nous le permettaient les limites que nous nous étions assignées, la Belgique de la première moitié du XVI^e siècle.

Louvain.

ALFRED DE RIDDER.

(1) Quirini. En Italie, où régnait le droit romain, le mariage se faisait sous le régime dotal.







UN NOUVEL APOLOGISTE DU P. LACORDAIRE.

LA CHAIRE ET L'APOLOGÉTIQUE AU XIX^e SIÈCLE, tel est le titre d'un beau livre que vient de publier le Père Fontaine, de la Compagnie de Jésus. L'ouvrage se divise en deux parties suffisamment indiquées dans le titre.

En commençant à parler de la prédication contemporaine, l'auteur rend un éclatant hommage aux deux plus illustres orateurs de Notre-Dame, Lacordaire et Ravignan, qu'il élève presque au rang de Bossuet et de Bourdaloue, du moins au point de vue de l'art oratoire. Après avoir rappelé, peut-être trop rapidement, les autres prédicateurs qui, sans égaler Lacordaire ou Ravignan, ont joui cependant d'une grande notoriété, le P. Fontaine aborde résolument l'étude critique de la prédication, telle que la pratiquent aujourd'hui certains ministres de l'Évangile, oublieux des traditions sacrées de l'enseignement de l'Église.

Deux tendances regrettables se sont fait jour. L'une est la tendance *naturaliste*, qui « amoindrit ou du moins « dissimule les vérités révélées, dans l'espoir bien peu « fondé de les faire accepter plus aisément des esprits « imbus des préjugés rationalistes ». — Elle nous rejette en plein XVIII^e siècle, à cette triste époque où les prédicateurs eux-mêmes avaient conscience de leur défaillance, témoin l'abbé Poule qui en faisait humblement

la confession à son auditoire, dans le sermon pour la profession de Madame de Rupelmonde : « Ne le dissimulons pas, mes très chers frères, disait-il, nos instructions ont dégénéré; elles se ressentent de la corruption des mœurs qu'elles combattent; elles ont perdu de leur première onction en perdant de leur ancienne simplicité. »

L'autre défaut est une tendance à la prédication *sociale*, en dehors des pures doctrines évangéliques, de façon à faire de la chaire chrétienne, presque une chaire profane d'économie sociale.

Ces deux tendances (la première surtout) sont flétries et condamnées dans une suite d'heureux développements, au cours desquels viennent se placer d'agréables portraits et silhouettes d'orateurs contemporains.

Comme remède à ces deux vices organiques de la prédication, le P. Fontaine appelle de tous ses vœux le retour à la méthode catéchistique, d'après les instructions du catéchisme du concile de Trente, « recommandé par tant de Souverains Pontifes et de Synodes provinciaux et accepté partout comme le guide de la prédication paroissiale ».

Mais ce qui nous a surtout intéressé dans le livre du P. Fontaine, et dont nous voulons faire profiter nos lecteurs, c'est le chapitre consacré à la défense du P. Lacordaire, contre les accusations outrées et passionnées dont l'illustre dominicain a été l'objet, et qui heureusement, selon la remarque du P. Fontaine, ne sont plus guère de mode aujourd'hui.

En feuilletant récemment d'anciennes livraisons de la *Revue des Deux Mondes*, il nous tomba sous la main un article du 15 avril 1845, signé Alexandre Thomas. C'est le nom d'un littérateur français, professeur d'éloquence et d'histoire dans divers collèges de

Paris et de province, et qui vint mourir à Bruxelles, en mai 1857. L'article était intitulé « *Les sermons de M^r Lacordaire* ».

Vous vous rappelez peut-être, cher lecteur, l'appréciation ridiculement légère que Grimm donna autrefois de l'œuvre de Bossuet. Elle vaut la peine d'être remise sous vos yeux, pour être de nouveau couverte de vos charitables risées : « Bossuet, écrivait-il, est sans doute « un homme à citer parmi les écrivains qui ont illustré « le règne de Louis XVI ; mais sa gloire périra et ne « pourra résister aux efforts des siècles. Car, amen, « amen dico vobis, ce n'est ni par la controverse, ni « par un tableau rapidement tracé d'un peuple barbare « et malpropre tel que les Juifs, ni par des sermons, « ni par des oraisons funèbres que vous vaincrez le « temps et que vous vous assurerez l'admiration constante « de la postérité ; car si Cicéron ne nous avait laissé « que de tels monuments de son génie, qui diable se « soucierait aujourd'hui de le lire ? »

Tel est, à peu près, le jugement que M. Alexandre Thomas porte sur l'œuvre oratoire du célèbre conférencier de Notre-Dame. Au dire de l'impitoyable censeur, Lacordaire n'aurait connu ni son époque, ni la jeune génération, qui l'entoura de ses ardentes sympathies, non plus que son auditoire ; il aurait souvent fait fausse route en philosophie et en théologie ; bref, l'œuvre du P. Lacordaire avait vécu depuis longtemps, sans avoir exercé la moindre salutaire influence.

Par bonheur les sentences de M. Alexandre Thomas sont réformables, surtout dans les matières qui excèdent visiblement sa compétence, telle que la théologie et la philosophie, sur lesquelles il n'a que les notions les plus fausses du rationalisme le plus avancé.

Un autre écrivain de la même revue, un acadé¹

micien d'aujourd'hui, écrivait en mai 1864, un article intitulé les « *Confessions du P. Lacordaire* ». Le titre et les idées de cet article lui étaient suggérés par la publication de la *correspondance de Lacordaire avec M^{me} Swetchine* et des *Lettres à des jeunes gens* publiées par H. Perreyve.

Le ton général de cette étude de Ch. de Mazade est de beaucoup plus respectueux que celui de la diatribe d'A. Thomas. C'est ainsi que M. de Mazade écrit à l'adresse du dominicain, des phrases pleines d'éloges, telles que celles-ci : « C'était un tribun catholique aussi audacieux dans la lutte que prompt à se soumettre bientôt devant un mot venu de Rome. » — « Toute sa personne laissait voir sous le froc une distinction naturelle et comme une élégante fierté. Sa parole hardie, imagée et vibrante, semblait courir au-dessus des abîmes et se complaire à cette gymnastique audacieuse. Ce n'était peut-être pas la simplicité sévère et sobre des anciens prédicateurs, mais cette parole d'une originale nouveauté avait le don de remuer une jeunesse étonnée de trouver tant de chaleur et de large sympathie sous la robe d'un moine. »

A côté de ces louanges sincères et désintéressées, on l'aura remarqué, a déjà apparu la note critique qui s'accentuera dans cet autre passage de l'article : « Lacordaire n'avait pas, cela est bien certain, une méthode d'une correction sévère, une grande rigueur de logique et de principes dans ses démonstrations : il n'avait pas une science étendue et une infaillible (!) sûreté de jugement ; mais, prenant l'imagination et le sentiment pour complices de la foi, il renouvelait ce cadre de l'éloquence chrétienne et il y faisait entrer tout ce qui peut intéresser et remuer, l'histoire, l'étude morale, la physiologie, le souvenir des cata-

« strophes publiques, le cri des peuples, l'angoisse des âmes. »

L'abbé Moser vient de rééditer à peu près les mêmes idées dans un article du *Correspondant*, 15 avril.

Quelle est la part de la vérité dans ces accusations, quelle, celle de l'exagération? C'est ce que nous verrons par la suite.

Voici comment le P. Fontaine pose la question : Lacordaire ne fut-il pas lui-même atteint du *naturalisme*, tel que nous l'avons exposé au commencement de cette étude en transcrivant fidèlement les mots explicatifs de l'auteur? et ce genre funeste peut-il se recommander du nom de Lacordaire?

Pour n'y plus revenir après, le P. Fontaine dévoile d'abord les « *infirmités du génie* », et confesse, dès le début, « que l'orateur qui porta l'éloquence chrétienne à ces sublimes sommets que bien peu avant lui touchèrent, a eu ses défaillances, ses erreurs ». Nous n'embrasserions certainement plus aujourd'hui toutes les opinions de Lacordaire sur des questions alors très controversées et susceptibles d'interprétations diverses, jusqu'au jour où Rome élucida et trancha quelques-unes de ces questions. Mais ce fut précisément à ces heures solennelles où l'Eglise parla, que Lacordaire trouva dans son âme ardente et généreuse pour le bien, assez d'humilité pour que la soumission complète lui devînt non seulement facile mais même agréable, malgré les brisements d'une amitié célèbre.

Les idées et les faits de l'ordre politique et social ont aussi fait bien du chemin, depuis l'*Ere nouvelle* et l'*Avenir*; aussi, comme le dit le P. Fontaine, l'idéal politique de Lacordaire nous semblerait aujourd'hui *une chimère*. Quant aux jugements qu'il a portés parfois sur les hommes et sur les choses, on doit y recon-

naître « *les entraînements d'un cœur naturellement bon et les emportements d'une imagination trop ardente* ».

Nous croyons en outre que Lacordaire, pour être suffisamment judicieux en diverses matières, a trop ignoré l'histoire qu'il ne connaissait que par des « *ressouvenirs classiques* ». — Quel abîme se creuse ici entre lui et Bossuet, qui a promené son vol d'aigle sur tous les sommets du monde, à toutes les époques, et à qui n'a échappé aucun détail nécessaire à l'enchaînement historique universel !

Ces défauts une fois reconnus franchement, il ne nous reste plus qu'à faire le même aveu que le P. Fontaine : « *les grandes lignes doctrinales sont d'une orthodoxie parfaite et ne fléchissent jamais* ».

Ce qui a souvent induit en erreur au sujet de Lacordaire, c'est la seule considération de sa vie publique indépendamment de sa vie privée. Or c'est dans cette dernière que nous devons rechercher tout l'homme et surtout l'orateur, qui, dans sa solitude claustrale, se préparait à monter en chaire « *en poussant la mortification du corps et de l'esprit à un degré qui effraye* ». Non, non, il n'est pas possible à un tel homme, après une telle préparation, de monter en chaire, et d'y sacrifier intentionnellement une part de la vérité au profit du hideux naturalisme.

Lorsque nous repassons de mémoire ces admirables pages débordant de sincérité religieuse, tressaillant de foi et d'amour, sur l'Eglise, sur Jésus-Christ, sur les vertus chrétiennes, nous devons raisonnablement conclure avec le P. Fontaine « qu'une véritable sainteté a précédé le P. Lacordaire du naturalisme justement reproché à ses faux imitateurs », et que « jamais les voûtes de la vieille basilique n'ont retenti d'un enseignement plus surnaturel ».

Une cause qui jetterait fatalement un prédicateur de l'Évangile dans les sentiers inextricables du naturalisme, c'est l'ignorance de la matière à traiter. Lacordaire a-t-il été victime de cette faiblesse intellectuelle? Le P. Fontaine n'hésite pas à dire que ceux-là n'ont point lu attentivement Lacordaire, qui l'ont accusé de manquer de théologie, et il s'étonne que M. Foisset se soit rangé trop complaisamment à cette opinion, en s'attardant à plaider pour Lacordaire, les circonstances atténuantes. Heureusement le livre de M. Foisset fournit ample matière à la réfutation de son propre auteur.

Nous citerons ici une page entière du P. Fontaine, parce qu'elle nous paraît réfuter péremptoirement l'audacieuse assertion que l'illustre biographe de Lacordaire n'a que timidement contredite. « Monsieur Foisset « raconte que Lacordaire passa quatre années au séminaire « de Saint-Sulpice; que dans les trente mois qui « suivirent son ordination au sacerdoce, libre à peu « près de tout autre souci, il compléta ses études « sulpiciennes par de vastes lectures philosophiques et « théologiques. Il lit tout Platon, une partie d'Aristote, « étudia Descartes et les œuvres de Lamennais; il « apprend la théologie dans ses sources; l'Écriture sainte. « et les Pères; saint Augustin lui devient familier! »

« Nous savons d'autre part que, fatigué des contra- « dictions élevées contre son enseignement par la vieille « école gallicane, et trop défiant peut-être de ses propres « forces, Lacordaire descendit, en 1836, de la chaire de « Notre-Dame, après y avoir remporté de mémorables « triomphes, et se retira à Rome, où il entreprit la « lecture approfondie de Denys Petau. Or Petau vaut à « lui seul tout une bibliothèque, puisqu'il résume ce « qu'il y a de meilleur, de plus substantiel dans la « Patrologie et dans la scolastique. »

Ainsi, à trois reprises, Lacordaire consacra au moins huit années à l'étude de la religion : n'est-ce point assez pour en acquérir une connaissance très-sérieuse ?

Pour ce qui est de l'érudition de Lacordaire, on peut la contester plus à son aise; son génie ne la comportait pas. Ce serait d'ailleurs une naïveté de croire que l'érudition est préférable à la science véritable, et qu'elle peut se substituer avantageusement aux principes du vrai et à leurs conséquences. L'érudition de bon aloi ne gâte rien, mais elle n'ajoute rien d'essentiel à la science.

Il était tout naturel de parler aussi de la méthode du P. Lacordaire, et de juger si elle ne donne pas prise à l'accusation de naturalisme. L'éminent orateur qui occupe actuellement la chaire de Notre-Dame, le P. Monsabré, traite les questions de dogme en dialecticien et en métaphysicien consommé et y intéresse son auditoire. Mais croyez-vous que la manière oratoire de Lacordaire et son auditoire, beaucoup moins encore, se seraient accommodés de cette docte prédication ? Le P. Fontaine donne de très instructifs aperçus sur la différence de l'auditoire de Notre-Dame aux deux époques de Lacordaire et de Monsabré, différence qui a nécessité un changement de méthode dans l'exposition du dogme catholique.

« Lacordaire prend ses auditeurs où ils sont, sur
« le terrain de l'incrédulité, les arrache peu à peu à
« leurs ténèbres, et part en leur compagnie pour la con-
« quête de cette vérité révélée, dont bon nombre n'ont
« pas le moindre soupçon. On dirait le grand explora-
« teur, Christophe Colomb, s'en allant avec un équipage
« révolté à la découverte du nouveau monde. » De là
sa méthode que l'auteur appelle *inquisitive* et qui con-
siste à aller *du dehors au dedans*. Elle s'adressait direc-

tement à l'auditoire de Lacordaire, tel que nous l'a décrit Alfred Nettement. « Rien de plus divers, dit-il, « que l'expression de ces figures... Tandis que le plus « petit nombre prie, d'autres se distraient des ennuis « de l'attente en lisant, qui un livre, qui un journal; « plusieurs tournent le dos à l'autel; la plupart semblent « étrangers dans cette église où on les a présentés à leur « naissance, mais dont ils avaient oublié le chemin. Qu'est- « ce donc que cette assistance? C'est la société même, « c'est le siècle. Il vient chercher ici ce qu'il cherche « partout, des émotions, un intérêt; il veut juger un « homme qu'on dit éloquent, singulier, un orateur puis- « sant, original, plein de mouvements inattendus. »

Faut-il s'en prendre à Lacordaire, si tels étaient réellement les fils de cette génération trop rapprochée encore des horribles bouleversements de la fin du XVIII^e siècle? Lacordaire d'ailleurs sentait bien lui-même que telle devait être sa parole. « Je sais, disait- « il, où je veux arriver dans l'âme de mes auditeurs, « et je crois y arriver quelquefois. Mon auditoire sent « la lumière; elle est disposée pour lui; avec de belles « lignes d'architecture scolastique, tout en disant les « mêmes choses, je le laisserais indifférent; le jour où « j'abandonnerai ma méthode, je serai un homme perdu. »

A cette méthode le P. Fontaine oppose la méthode qu'il nomme *déductive* et qui est celle de Monsabré. Elle s'adresse à des auditeurs « qui acceptent à l'avance « le dogme lui-même comme partie intégrante de la « révélation; en d'autres termes, il faut s'adresser à « des chrétiens, qui portent en eux au moins les « germes de la foi, que la parole sacrée n'aura plus « qu'à exciter, qu'à faire revivre ».

Tel est, dans son ensemble, l'auditoire du P. Monsabré.

Des inconséquents et des indécis s'y rencontrent encore par hasard, mais les incroyants ont déserté la vieille basilique, et ce n'est pas la renommée justement acquise d'un homme savant et éloquent qui les y ferait rentrer, surtout si cet homme porte le froc religieux, qui n'est plus guère toléré, à l'heure présente, sur la vieille terre de France, où la pieuse audace de Lacordaire l'avait, en des temps meilleurs, si triomphalement ramené au grand jour.

Le P. Fontaine veut vaincre de bonne guerre. A sa suite, nous n'avons trouvé dans l'enseignement dogmatique de Lacordaire et dans sa méthode, rien qui ressemblât à une trahison devant l'ennemi, à une capitulation lâchement faite en face de la doctrine facile du naturalisme. Le plan de l'œuvre n'est sans doute pas le plan généralement suivi dans l'exposition du dogme catholique, mais, nous l'avons dit, il s'appropriait aux besoins de l'auditoire. Qui n'en admirerait l'ampleur et l'étroit enchaînement, s'il le considère de près, comme l'ont fait tous ceux qui ont étudié Lacordaire?

J'emprunte ici une page à Barbey d'Aurevilly, qui prend, en quelques traits, la mesure exacte « du monument qu'a élevé le P. Lacordaire à la gloire et au triomphe de la vérité chrétienne ». — « Parti de la notion même de l'Eglise, dit-il, de sa nécessité, de sa constitution, de son autorité, de l'établissement sur terre de son chef, de la puissance coercitive, il a comparé la réalité à l'idéal; et, devant le type décrit et complet d'une Eglise enseignante, il examine l'Eglise telle qu'elle est dans le monde, il en interroge la doctrine générale et ses sources. Puis, pénétrant plus avant, il arrive aux effets de la doctrine catholique sur l'esprit, sur l'âme et sur la société, ce qui

« implique toute une philosophie, toute une morale,
 « toute une politique; et alors se repliant devant toutes
 « ces choses, développées et dévoilées avec un détail
 « qui n'omet rien, il se demande ce qu'a du être le
 « fondateur d'une religion qui a pris ainsi dans ses
 « bras la création tout entière, et la vie de N. S.
 « Jésus-Christ devient pour lui comme le portique et
 « le degré qui conduit à la partie vraiment supérieure
 « des *conférences*, c'est-à-dire au gouvernement de Dieu.
 « — Pour qui voit l'enchaînement des questions qui
 « doivent logiquement emplir ce cintre immense, il est
 « facile de reconnaître que l'esprit qui l'a projeté a, en
 « conception première, une vigueur intellectuelle dont
 « on n'a pas assez tenu compte, attiré et captivé qu'on
 « était par le style et l'inspiration de l'orateur. »

Dans tout cela, nous aimons à le redire, nous n'apercevons pas de trace de naturalisme. Le fond est vierge comme la forme, où se révèle cette magie d'un style incomparable, qui n'est pas toujours égal, qui a ses faiblesses et ses défauts, mais qui restera longtemps encore inimitable, dans ses saintes audaces et ses énergiques emportements contre le rationalisme du XIX^e siècle.

Qu'important après cela, quelques tâches de style dans un ensemble aussi merveilleux. Il nous sera permis, croyons-nous, d'être de l'avis d'Horace, qui vaut pour la prose comme pour les vers : « *ubi plura nitent in carmine, non ego paucis offendar maculis* ».

Un des plus beaux éloges qui aient été faits du P. Lacordaire, de son œuvre doctrinale et de son influence d'apôtre, tient en quelques lignes de Barbey d'Aurevilly, que nous venons déjà de citer : « Les
 « conférences, dit-il, resteront comme une des illustra-
 « tions de la littérature catholique au XIX^e siècle, et,
 « si j'osais employer un mot qui rendît juste ma pensée,

« comme une occasion perpétuelle de conversion pour
« les âmes qui n'ont pas la foi. »



Nous sommes heureux, par une coïncidence que nous n'avons pourtant point cherchée, de faire paraître ces quelques lignes à peu près à la date anniversaire de la mort du P. Lacordaire (1). C'est pour nous comme un hommage de respectueuse admiration que nous déposons pieusement sur sa tombe, vingt-six ans après qu'il y est descendu, assurément plus riche des vertus héroïques qui sauvent pour l'éternité, que de la gloire qui ne sauve pas même toujours de l'oubli des hommes.

L'abbé M. A. COUSOT.

(1) Le P. Lacordaire mourut le 21 novembre 1861, jour de la Présentation de la T. S. Vierge, « *qui devait être le jour de sa présentation à Dieu par les mains de Marie* » dit son pieux historien, le P. Chocarne.





EN ÉCOSSE.

Juin 1887.

NOUS devons nous arrêter à Edimbourg, forcément, dans l'attente d'un bateau qui tardait de venir. Cela dura six jours et je ne sais si les choses vues alors méritent d'être racontées, car c'est si peu, que vraiment cela n'en vaut presque pas la peine.

Pendant une rapide traversée de Londres, nous croisons un groupe de l'armée du Salut. On s'arrête assez pour apprendre que le salut est accessible pour tous et pour regarder leur bannière rouge avec une inscription en lettres jaunes : « *Blood and fire* ». Sang et feu. Et c'est tout ce qu'on peut apprendre, car sous les dehors belliqueux se cachent souvent des choses anodines et les grands parleurs ne sont pas toujours gens d'action.

Magnifique l'installation du chemin de fer. A peine la voiture s'est-elle arrêtée devant le péristyle de la gare St. Pancrace, qu'un homme à casque s'empare flegmatiquement de nos bagages ; ils sont disposés sur une charrette à bras, roulés devant le train et s'engouffrent dans un compartiment spécial réservé aux bagages des voyageurs.

On n'a pas d'inscription à prendre, ce perpétuel

tracas des bagages sur le continent, ni à rechercher dans ses poches un billet toujours perdu et l'on n'a pas un liard à payer pour le trajet. De cette façon les voitures des voyageurs ne sont pas encombrées de bagages et chacun, le lord de première classe et le bourgeois de la troisième, s'y débarrasse de ses affaires. Voilà du vrai confort au moins...

Voyagé avec trois jeunes anglais qui reviennent de Suisse. Dans quelques jours ils doivent passer un examen d'entrée à l'armée ; puis ils iront aux Indes, comme cela, tout naturellement. Ils nous croient de Paris, un Anglais étant convaincu que lorsqu'on parle le français on est nécessairement de Paris. Ils ne savent rien de leur examen, disent-ils, et seront refusés pour avoir fait en Suisse trop de grimpadas et joué trop au tennis. L'un d'eux voudrait toujours habiter la Suisse. « Je crois bien, dit l'autre, il a laissé là une « djolie fille ». « Bah ! » ajoute-t-il avec un fond de philosophie qui contraste avec sa mine éveillée, « lorsqu'on voyage c'est toujours comme cela. Puis, ça s'oublie vite. »

L'homme aux souvenirs essaie de se distraire en déchiffrant « *Au Bonheur des Dames* » de Zola. Décidément, c'est un livre que les étrangers goûtent. Je l'ai vu lire en Norvège aussi. Après cela qu'on s'étonne encore de la naïve crudité du parler exotique.

Edimbourg est une des rares villes qu'on revoit sans que la première impression paraisse surfaite. Bien peu de choses résistent à cette seconde épreuve, le saisissement du neuf, des prédispositions créent souvent une opinion factice que le souvenir enjolive ; mais alors elles ont à subir une critique plus froide, plus raisonnée, à lutter contre d'autres souvenirs et d'autres visions plus pittoresques encore. Edimbourg se retrouve telle qu'on l'a vue le premier jour et c'est d'une saveur

toute spéciale et bien rare de repasser sur ses impressions, de revivre ses souvenirs.

Un Espagnol que nous rencontrons par hasard affirme que les anglais boivent de l'ale le samedi soir et le cuvent le dimanche matin. Calomnie pure. Ils boivent de l'ale peut-être, mais ils sont trop solides pour devoir le cuver si longtemps.

Vers onze heures on voit sortir de toutes parts la foule revenant des offices du dimanche. Ce sont toujours les mêmes figures de jadis : blondes aux yeux bleus, noires aux yeux pâles avec un teint mat et l'admirable tranquillité de lignes.

Nous fumes l'après-midi au « *Meadows* », des prairies qui s'étendent dans un grand parc. Trois groupes y sont en présence, se massant sur l'herbe.

Un groupe très-grand, attentif, composé d'hommes, autour d'un individu bizarre. Celui-ci se promène en cercle comme un loup en cage, maintenant ainsi la foule à distance. Au centre de ce cercle dans lequel il tourne toujours, quelques journaux socialistes de tous pays. L'orateur a la figure décidée, anguleuse; il discute, lit des passages de journaux, ne s'arrêtant jamais de marcher. Son discours porte sur la différence qu'il y a entre le riche et le pauvre : dans les grandes rues c'est le luxe, la vie joyeuse, les chevaux, les femmes; dans les ruelles c'est la misère et il décrit les haillons du pauvre, le dénûment des taudis, les angoisses du jeune, lisant à l'appui quelques extraits de grands polémistes.

Beaucoup de vrai dans ce qu'il dit.

Un peu plus loin, un autre groupe autour d'un homme qui semble intelligent. Quelques hommes, des femmes, des enfants. Il commente après lecture de la Bible la mort du Sauveur : « Et il dit : tout est consommé! Qui peut jamais dire cela? Tout est consommé!

L'enfer est vaincu et Lui triomphe. Le salut est ouvert à tous. »

Et puis la série de phrases qui terminent toujours ces discours, l'invitation à chacun de faire son salut et la possibilité pour tous d'y parvenir. Il parle aussi de Sodome, de Gomorrhe et commente la parabole du mauvais riche. C'est le même thème social que son voisin, mais autrement profond, éclairé par la lumière évangélique, avec le remède de charité à côté du mal.

A dix pas, le troisième groupe. Celui-ci a l'air plus exécutif.

Il y a des contradicteurs dans le groupe. Ils arguent sur le texte, s'emportent pour des mots et montrent combien cela devient petit quand le texte n'a plus la valeur d'une parole révélée. L'apparence est mesquine.

Tous ces gens parlent avec une certaine éloquence, avec volubilité, mais tous manquent d'enchaînement, de division et de logique. La logique n'est le fait que de gens de haute intelligence ou de grande culture.

Tout autour des gens couchés, lisant, causant, riant, chacun à ses affaires ne se soucie pas de celles de son voisin. Liberté pour tous, pour tout.

Et un bon soleil auquel se chauffent des jeunes filles éthiques et des gamins recevant la chaleur par les trous de leurs guenilles. Et c'est là ce que tous ces parleurs ne disent jamais : c'est que la nature faite de main de Dieu est pour tous bonne, donnant de la lumière, de la chaleur et du vivre aussi longtemps que l'homme ne se mêle pas de la gêner...

Nous avons été passer une soirée au parc. Il longe la rue principale de la ville : la rue des princes. C'est par une belle soirée de fin juin, un spectacle des plus originaux et des plus anglais. Tous les gens sont étendus sur le gazon, ce gazon qu'il est défendu de fouler chez

nous sous peine d'amende. On est là pour jouir de l'air, du monde, n'ayant pas d'exercice auquel se livrer le dimanche, et l'on en jouit le plus possible.

Comme la position la plus commode est de se coucher, on se couche; chacun a son goût. S'il me plaît de me mettre sur le ventre, je me mets sur le ventre à grignoter de l'herbe en causant à ma voisine qui, étendue tout de long, s'appuie sur le coude. Hommes, femmes, tous sont assis, couchés par groupes dans des poses de nature, loin de toute attitude conventionnelle.

Chacun est tout à lui-même dans ce bien-être du vivre et lorsque le brouillard descend trop bas, cet inévitable brouillard d'Écosse, on se lève lentement avec le regret de quitter ces attitudes de nonchaloir.

Il y a bien à la sortie, un poteau avec défense de marcher sur le gazon; c'est là une machine fabriquée par adjudication pour servir en tous lieux d'Europe, mais qui ne saurait prévaloir contre l'indépendance des mœurs anglaises.

Le lendemain nous partons pour Newhaven. Newhaven nous apparaissait comme un petit coin d'enchantement primitif. Songez donc! Deux guides découverts à l'hotel disaient que c'était un village éminemment pittoresque, ayant conservé des mœurs primitives, un costume original, un type d'une beauté remarquable. *All right* pour Newhaven.

Le village a comme beaucoup de villages pêcheurs, une rue tortueuse, avec de vieilles maisons à péristyle, à couloirs, sur le seuil desquelles on éventre des poissons, on nettoye des moules, avec des entrailles et des saletés qui envahissent toute la rue.

Le village ne prend d'aspect que lorsque les pêcheuses sortent de leurs taudis, se formant par groupes pour aller à la pêche des moules. Le costume est pitto-

resque peut-être, mais en tous cas éminemment pratique. Le jupon est très-court, large et raide de façon à pouvoir entrer dans l'eau jusqu'aux genoux sans se mouiller et sans que les jupons se dérangent au vent. Les manches laissent le bras nu jusqu'au coude pour prendre les moules sans se salir; sur le dos une hotte où jeter au fur et à mesure la cueillette. Allez voir les pêcheuses de nos côtes, elles doivent retrousser leurs manches, ce qui gêne le mouvement du bras et une des mains est toujours occupée à retenir le jupon au-dessus de l'eau. C'est diminuer de moitié la besogne et d'ailleurs elles reviennent toutes mouillées. A Newhaven elles ôtent leurs chaussures et leurs bas avant d'entrer à l'eau et reviennent de la pêche aussi propres et aussi sèches qu'elles sont parties.

En Norvège, dans les mêmes circonstances, des pêcheuses entreraient dans l'eau avec leurs bas et seraient trempées pour le reste de la journée. Toute l'Angleterre et toute la Norvège sont dans ce détail-là...

Le soir nous fûmes au théâtre pour ouïr au milieu d'un public stupide, des chansons idiotes. Toujours le même nègre, le même inepte chanteur comique et une jeune fille faisant perpétuellement le geste d'avoir mal au cœur. Chaque personnage revient quatre ou cinq fois sans lasser le public. C'était si identiquement la même chose au théâtre de Glasgow, il y a quelques années, qu'on croirait que c'est la même troupe si on ne savait combien la bourgeoisie anglaise manque d'éducation artistique... .

Plusieurs jours nous allions vers le port tantôt à Leith, tantôt à Granton voir si notre bateau n'était pas amarré encore, si son profil ne se dessinait pas dans le brouillard du Firth. Et pas de bateau toujours.

On peut voir sur ces côtes des choses bien curieu-

ses et qui font connaître un côté des mœurs anglaises. Quand la mer est haute, des jeunes gens se baignent dans une profondeur d'eau énorme, au pied des murs de la jetée sans engin de sauvetage, exécutant des prodiges de natation. Plus près, sur toute la plage qui s'étend entre Granton et Leith on voit se baigner des hommes, sans le moindre costume, sur le passage des femmes, sans que personne ne paraisse y prendre attention ou s'en offusquer; près de la jetée de Granton où les dames viennent se promener les hommes se déshabillent en plein soleil, à deux pas de la digue.

Cela est dans les mœurs, bien positivement et ce fameux *Shocking!* des Anglais est sans doute une fantaisie de plus acclimatée par nos théâtres.

De l'autre côté de la ville, au bord de la mer, s'étale Porto-Bello. C'est une petite ville de bains. La ligne des maisons s'étend le long de la mer sans aucune prétention architecturale, sans aucune montre pour le plaisir des yeux d'autrui. La plage est large et sablonneuse. Les hommes se baignent nus sur des plages écartées, les dames ont des cabines; les enfants y vont dans la plus complète promiscuité et c'est un paysage qu'on ne s'imaginerait pas devoir rencontrer sur une côte du nord que ce grouillement formidable d'enfants nus, se baignant toute une après-dîner au soleil. On dirait une vision orientale n'était cette mer pâle et brumeuse. Une grande pudeur règne parmi les gamins, une pudeur de primitif sans gestes lubriques et sans agaceries. Ils jouissent de l'eau comme des poissons; mais à voir sur toute cette côte cette fièvre de lavage, il faut admettre cette phrase de je ne sais quel voyageur Anglais : « Les Anglais sont la nation la plus propre de la terre ». Et l'on pourrait ajouter cette réflexion de de Tocqueville, en tenant compte de la gradation croissante des continen-

taux aux Anglais et des Anglais aux Yankees : « Il ne faut presque jamais s'attendre à rencontrer chez la jeune fille d'Amérique cette candeur virginale au milieu des naissants désirs, non plus que de ces grâces naïves et ingénues qui accompagnent d'ordinaire chez l'Européenne le passage de l'enfance à la jeunesse. Il est rare que l'Américaine, quelque soit son âge, montre une timidité et une ignorance puériles. Comme la jeune fille d'Europe, elle veut plaire : mais elle sait précisément à quel prix. Si elle ne se livre pas au mal, du moins elle le connaît : elle a des mœurs pures plutôt qu'un esprit chaste. »

Tout le monde à Porto-Bello nage ou va en barquette. Les misses, lorsqu'elles-mêmes ne remplissent pas les fonctions de bareur, s'intéressent du haut de l'estacade aux joutes des plus forts, se distrayant de la musique pour suivre une lutte intéressante, un rameur élégant. Mais aussi, quelle musique ! des archets qui raclent les violons, désespérément, par secousses, par rafales, avec un air de dire : en voulez-vous en voilà ; vous n'en avez pas assez, en voilà encore ! et il faut bien finir par filer.

C'est tout autour du mouvement tout plein, de la vraie vie physique bien différente de celle de nos côtes où l'on se baigne par mode, aux heures dites et lorsqu'on a flirté une demie heure, qu'on s'est couché sur le ventre toute une journée, dans le sable, ruminant un livre, racontant quelques drôleries, on se trouve avoir passé une journée bien bonne.....

Un matin vers dix heures, nous allons au Palais de justice. Les avocats y ont le même type qu'ailleurs, goguenards, faisant de grands gestes avec des airs de tête provoquants l'un vers l'autre. La perruque, si ignominieusement ridicule sur les caricatures, leur donne un

air plus intelligent. Les crins droits qui se relèvent prolongent la ligne du front et parfois lorsqu'ils enlèvent la perruque, l'angle droit qui marquait un galbe intelligent s'en va fuyant en angle aigu et la figure y perd en caractère. Mais le revers de la médaille est des plus grotesques, la vue de derrière avec la petite queue blanche retombant toute raide sur des cheveux d'autre couleur.

Le jeune confrère qui nous pilote très aimablement, constate avec amertume qu'il n'y a pas pour tous du pain sur la planche. Ils sont 350; une vingtaine gagnent largement et la rumeur publique dit que le bâtonier (le dean) fait ses 200,000 francs par an. Les jeunes n'ont pas comme chez nous la protection du patron et doivent se pousser tout seuls. Au moins ont-ils au Palais des occasions de se distraire en attendant la venue du premier client car il est admirablement monté. Une vaste bibliothèque comprenant une belle salle de lecture reçoit tous les ouvrages principaux qui se publient, et chose neuve pour nos mœurs on voit sur la table à côté de revues de droit s'étaler des revues littéraires ou scientifiques. La *Revue des deux mondes* et des romans français avoisinent une publication juridique et cela dit l'ampleur des mœurs, la façon large dont ils conçoivent l'éducation du jeune homme.

D'ailleurs, c'est dès l'université qu'on voit se manifester ces tendances vers une éducation complète. A l'entrée des halles le programme porte pour ce jour un cours de médecine légale.

Un portier, très-correct et galonné sur toutes les coutures, m'introduit dans la salle et tandis que j'essaye de gagner le gradin du fond, un murmure s'élève pour saluer l'entrée de l'intrus avec ce même esprit de farce, dont nous accueillions dans nos cours les exotiques ou les *clergymen* qui s'y aventuraient.

Je me case entre deux étudiants en droit, qui prennent attentivement leurs notes et les avancent de mon côté pour me permettre de les lire. Les étudiants en médecine sont mêlés aux étudiants en droit : au fond, le professeur, un vieux avec des favoris gris et des yeux éteints, bégaye sa leçon. Derrière lui, un tableau où pendent des figures avec des cristaux d'arsenic et de mercure ; à droite une planche coloriée représentant un estomac et une longue nomenclature de poisons. Devant le professeur, une rangée de bouteilles jaunes, rouges, vertes, qu'il agite, qu'il montre. Il s'agit de l'empoisonnement par l'arsenic : le poison, les effets, les remèdes. Tous suivent avec attention, prennent parfois des notes et défilent après la leçon devant le professeur pour voir les flacons de près.

Et les jeunes gens, qui s'intéressaient ainsi aux symptômes de l'empoisonnement par l'arsenic et qui allaient dans un an lire les meilleurs romans français à la bibliothèque du palais, étaient de futurs avocats.

...Deux mois s'étaient passés depuis ces journées d'attente et lorsque nous repassions par Edimbourg, nous sentions encore si vivement l'impression de ce retard qu'il nous était impossible d'y rester davantage. Attendre, c'est moisir, quand bien même ce serait au paradis terrestre. Nous prîmes hâtivement le train pour Melrose. Melrose est situé à deux heures d'Edimbourg, on y va voir le château de Walter Scott et les ruines de l'abbaye, les plus belles du Royaume-Uni.

Il était dix heures. A travers les rues tranquilles de la petite ville nous cheminions vers l'abbaye. La porte se referma et nous étions seuls au milieu du plus religieux silence ; la grande nef de l'église s'ouvrait, élancée, s'ajourant dans le fond par la splendide ogive de la fenêtre. La pleine lune projetait une lumière

pâle, remplissant les coins d'ombre et de mystère. C'étaient à droite des chapelles à peine éclairées avec une pénombre attirante; les fenêtres de la grande nef s'ouvraient sur le ciel en découpures élégantes; des masses de colonnes montaient vers le haut, sous le dôme d'un ciel profondément bleu. Lourdemment, le vent de tempête soufflait dans ces pierres, jouant à travers les ogives une infernale musique, chassant des pans de nuages, qui venaient se tendre devant les meneaux vides comme une draperie, qui passaient au milieu de la pâle lumière de lune comme une ombre qui s'efface et qui fuit.

L'impression était étrangement profonde. Ce passé détruit, ces pierres minées par le temps s'élançant en ogives symboliques et la tristesse qui émane toujours des ruines pesant plus lourde, plus horrible au milieu de ce vacarme de la tempête. On s'avancait au dehors, à travers le champ des morts, trébuchant au-dessus des tertres de terre molle, et là, l'impression était plus sinistre encore. L'ensemble de l'abbaye se dessinait comme une chose informe, énorme, une masse bouleversée et détruite où l'on voyait se dresser comme un appel suprême, comme un effort de vie, le magnifique élanement des ogives. Tout autour s'estompaient les monuments funéraires des morts, oubliés eux aussi. Et toujours il ventait, plus abominablement fort; débarqué à peine d'une traversée houleuse on songeait à la mer mauvaise, aux bateaux battant l'écueil. Dans la pâle lumière de lune, des choses traversaient le milieu de la nef, des choses qui volaient avec un furtif éclair de lumière sur les ailes, comme des âmes qui passent et dans le haut, le vent de rafale secouait le battant d'une vieille cloche qui tintait lentement, lentement. Un vieillard, car on voyait sa barbe blanche se dessiner,

quelque vieux poète venait de se ranger à côté de nous dans une attitude recueillie et parfois sa voix émue, brève, laissait échapper une réflexion d'enthousiasme, un mot d'une beauté sévère.....

Nous y sommes revenus à la lumière du jour, les ogives étaient admirables, des fleurons couraient le long du mur en ciselures délicates et les chapiteaux étaient fouillés avec cette imagination admirable des ancêtres.

Les détails de l'arrangement s'accusaient mieux aussi; dans la nef courait un sentier bourgeoisement tracé, les âmes devenaient de vulgaires pigeons blancs qui voletaient bêtement dans la ruine, la merveilleuse sonnerie marchait au moyen d'une ficelle et le vieux poète à barbe blanche, avec des besicles sur le nez et un oeil affairé, débitait de petits objets quelconques à l'usage des touristes.

Alors on a le regret d'avoir voulu trop bien voir, admirer de trop près les détails de l'architecture. L'admirable et unique impression du clair de lune se dissolvait lentement au contact de la réalité; on se sentait bête; on oubliait presque le grand art que toutes les pierres révélaient, pour n'écouter que le son de la cloche. Elle tintait maintenant en l'honneur de quelques Américains qui venaient d'entrer bruyamment, et sur ces ruines, elle semblait une voix qui disait : Tout est Truquage, tout est Fumisterie.

EUGÈNE DE GROOTE.





MARIANNE.

I.

Aimez-vous les uns les autres.

DIX heures sonnent au beffroi de la ville de N. grande cité manufacturière de la Flandre française. La messe dominicale vulgairement appelée la grand-messe vient de finir, les portes de la cathédrale s'ouvrent toutes grandes pour livrer passage aux flots pressés de la foule qui déborde sur la place du marché, au milieu de laquelle s'élève le vaste édifice religieux. Rangeons-nous sous le portique pour assister au défilé des bons chrétiens du cru.

Au premier rang apparaît espiègle et tapageur le gamin traditionnel se frayant à grands renforts de coups de coude un passage au travers de la foule. Vient ensuite le public ordinaire des portiques, bourgeois et ouvriers qui vont à la messe par habitude, entrent au dernier coup de cloche et s'échappent aussitôt la bénédiction donnée aux fidèles, prenant à la lettre l'*Ite Missa est* pour se dérober comme les juifs d'Israël aux magnifiques paroles de St. Jean annonçant le Messie.

Les plus impatients, les moins religieux ayant laissé libres les issues du temple, la circulation devient plus aisée... La messe dûment terminée, les vrais fidèles qui ne craignent pas de pénétrer sous les voûtes sacrées et

de s'agenouiller à proximité des saints autels, quittant paisiblement et sans hâte leurs sièges, franchissent le portique et paraissent à leur tour sur la place encombrée de monde.

Comme le premier groupe, cette foule appartient à toutes les classes de la société; l'ouvrier, le bourgeois; le pauvre, l'homme privilégié de la fortune y marchent côte à côte.

Au milieu de cette cohue s'avance paisiblement un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne et dont la figure énergique, mais vieillie avant l'âge, porte la trace des privations et du travail; il conduit par la main deux enfants, dont l'ainé peut atteindre l'âge de dix ans. Une femme suit, se glissant dans le sillon tracé dans la foule par le premier personnage. Deux petites filles se pendent à la mante de l'ouvrière. Sur son bras gesticule un gros bébé fort bavard, jeune chrétien que les exhortations les plus vives n'ont pu maintenir absolument tranquille pendant l'office, au grand désespoir de sa mère et à la grande indignation des dévotes habituées à jouir sans conteste de la partie du temple où l'ouvrière avait pris place. La famille s'étant dégagée de la foule, l'ouvrière dit en s'adressant à l'homme qui marchait tantôt devant elle : « Quel homme fait notre brave curé, comme il a bien prêché!... On se sent disposé à devenir meilleure après l'avoir écouté. Qu'en penses-tu, Jean?... Je suis certaine que tu as pardonné au patron et oublié ta colère d'hier causée par la diminution des salaires?....

— Paix femme!.. dit l'ouvrier, ne réveillons pas chat qui dort, tu sais bien que ce n'est point à cause de moi que je suis rentré boudeur hier. Je ne crains pas le travail!.. Le curé prêche bien, mais il est dur de se voir refuser le prix de son labeur quand on a une famille à nourrir. Si le brave homme pouvait inculquer ses magni-

fiques maximes aux riches, mieux vaudrait pour nous!... Vois, la femme du patron qui passe, toute couverte de riches étoffes. Elle a affecté pendant tout l'office une dévotion grimacière et ridicule, elle ferait mieux de se souvenir que nos sueurs paient son luxe.... Voilà Monsieur son fils, un dandy, dont la tête a tourné en tous sens pendant l'office et beaucoup trop du côté où se trouvait la fillette du voisin Jacques.... La petite Marianne est fort gentille et fort abandonnée, je tremble pour elle..... Les jeunes gens riches sont si mauvais sujets... Et le curé veut qu'on aime ces gens là!...

— Tais toi, Jean, dit la femme. Tu me causes de la peine, en tenant pareils propos et qui pis est devant les enfants. Tu ne penses pas un mot de ce que tu me chantes!.. Ce n'est pas le curé qui a dit : Aimez vous les uns les autres, c'est notre Seigneur et après lui St Jean. Tu sais cela du reste, car tu l'as entendu comme moi!.. Pourquoi ne pas chasser les humeurs noires qui te suivent depuis hier!.. nous avons vécu jusque maintenant, pourquoi ne suffirions-nous pas à nos besoins à l'avenir? Dieu aidant nous avons passé de plus mauvais jours; les enfants grandissent, des temps meilleurs viendront... Tu as tort de parler mal de la femme du maître. Les femmes n'ont rien à voir aux affaires, et je la crois malheureuse, malgré sa richesse; elle est bonne pour l'ouvrier, et nous a secourus quand nos enfants étaient malades. Tu ne peux avoir oublié cela, et ne te plains que pour que je te sermonne.... Mais dis?.. qui est le gros Monsieur qui arrête la Dame? Est-ce le patron?...

— Le Monsieur m'est inconnu, mais à coup sûr ce n'est point le patron, dit Jean. Celui-là ne vient point à la Messe. Tu ne nieras point au moins que lui n'eût rien perdu à venir écouter le curé et faire son profit du sermon. Fils d'ouvrier enrichi!.. Et ça

suce le sang du peuple!.. Ah! si l'on n'était chrétien! dit-il avec rage en fermant le poing!... Et il faut aimer ça, mon Dieu!..

— Jean... murmura l'ouvrière d'une voix suppliante.

— Je me tais femme, c'est le vieux sang flamand qui bout... Je leur pardonne, car ils ne pourront m'enlever une femme comme toi. J'ai beau bougonner, je suis le plus heureux des hommes... Je jure de les aimer tous pour te faire plaisir. Es-tu contente?... Cependant tu ne peux m'empêcher de dire qu'à leur place j'agis autrement. »

Jean interrompit brusquement le colloque entamé avec dame son épouse pour héler un passant... Au nom répété de Jacques, un homme portant une blouse d'ouvrier et sur le point de franchir le seuil d'une guinguette d'apparence malpropre, se retourna vivement. « Bonjour Jean et la femme, dit-il... quoi de neuf?... On a été à la messe entendre marmotter le curé sans doute?... »

— Précisément, dit Jean, et tu as perdu à ne pas y être, voisin. L'instruction eût été très utile pour toi, peut-être te fusses-tu décidé à rentrer au foyer que ton absence désole. Ta pauvre femme est bien malade et Marianne ne peut suffire par son travail aux besoins de la famille. Tu avais bon cœur autrefois, Jacques... Pourquoi prêtes-tu l'oreille aux mauvais amis qui te perdent?... Le bon curé nous a prêché l'amour du prochain, quel dommage que tu n'aies entendu cela. Le travail, l'amour du prochain, le pardon des injures peuvent seuls nous procurer le bonheur. Je travaille dur, j'aime mon foyer et je suis heureux malgré les soucis que me cause la charge d'une famille nombreuse. Crois-moi, rentre chez toi, personne ne te fera des reproches, car les tiens étaient au sermon et comme

nous ils ont entendu notre digne pasteur répéter cette bonne parole : aimez-vous les uns les autres.

— Bravo, Jean, tu prêches à merveille, dit l'homme en blouse. Malheureusement, je ne crois plus aux racontars des hommes à robe noire, leurs dires sont mensonges, ils s'entendent avec les maîtres pour nous exploiter. Tu veux me faire rentrer au logis. Que veux-tu que j'y fasse?... Entendre geindre, sanglotter!.. Travailler la semaine entière pour nourrir la famille, alors, que je ne sais sous quel prétexte de dangers imaginaires, ma fille abandonne l'atelier, grand merci. Au surplus de quelle aide veux-tu que je sois au foyer?... Depuis cinq jours on m'a banni de l'usine pour ma bonne conduite et j'en suis à ma dernière pièce de dix sous!.. Une bouche de plus à nourrir serait le seul profit à retirer pour les miens de ma rentrée. Non, je ne rentrerai pas, je m'amuserai aujourd'hui encore!... les camarades ont de l'argent, si je n'en ai point, et demain, arrive *qui peut!*... Peut-être demain sera-t-il un grand jour, car l'orage gronde, on a réduit les salaires, l'ouvrier est mécontent!... Que les maîtres se tiennent bien! car, si je ne me trompe, il y aura du neuf avant peu!... Ah... Ah... Les gros curés disent qu'il faut aimer le riche!... Périssent le riche et le maître!... A chacun son tour d'être maître. Le tour des ouvriers est venu... Mort au riche!

— Jacques!.. Jacques!.. Quel démon t'a chantonné ces horreurs à l'oreille, s'écria l'épouse de Jean. N'y crois pas, ou il t'arrivera malheur!... on pleure chez toi. Viens, tu porteras la joie et l'espérance au foyer. Au surplus, ne sommes-nous point là, nous, tes voisins... pauvres comme toi, nous t'aiderons.... Demain tu chercheras de l'ouvrage. Fais taire ta mauvaise tête, écoute ton cœur.

— Je ne rentrerai pas... bonnes gens... dit l'homme, secouant tristement la tête, non... pas maintenant, pas aujourd'hui, c'est impossible, les compagnons m'attendent!.. Demain peut-être...

— As-tu fini de jaser avec ces calotins de l'autre monde, dit la voix d'un ouvrier à demi ivre entr'ouvrant la porte du bouge devant l'entrée duquel se passait le colloque. Assez causé... Viens mouiller ta langue. Tu as perdu deux tournées. » Ce disant il entraîna dans le cabaret le malheureux qui commençait à céder aux exhortations de ses voisins.

« Maudits gueux, ils le pousseront à mal. Faut-il aimer ceux-là aussi, femme?.. fit Jean Pierre se mordant la lèvre jusqu'au sang.

— Oui, Jean, en priant pour eux, dit l'ouvrière.

— Autant aimer le diable et prier Dieu pour lui!... Suppôts de Satan!... Je leur arracherai Jacques quand ils seraient le diable en personne. J'aime ce malheureux. Ensemble nous allions à l'école. Il était le plus fort et me défendait... Je le défendrai aujourd'hui contre les autres et lui-même s'ils m'en laissent le temps, murmura-t-il à mi-voix.

— Bravo Jean, fit son épouse toute radieuse. Te voilà décidément converti au conseil de ton saint patron. Aimez-vous les uns les autres. »

Les époux regagnèrent le logis.

Jean passa la journée du Dimanche en famille et chez ses voisins qu'il ranima un peu en leur faisant espérer le retour du père.

Le soir vint, Jacques ne rentra pas. Jean fut à sa recherche, le malheureux était au cabaret totalement abruti par la boisson. Jean voulut l'entraîner, mais après de vains efforts, fut obligé de se sauver pour échapper aux menaces des compagnons de débauche de l'ouvrier.

On versa d'abondantes larmes dans la demeure de Jacques en voyant revenir seul le brave Jean qui avait promis de ramener l'absent. On pleura tant, que l'excellent homme, ému par la douleur de ses voisins, résolut de faire une nouvelle tentative pour retrouver son ancien camarade d'école.

De grand matin, il s'en fut roder autour des débits où s'attardent les ouvriers qui s'adonnent à la boisson et eut l'heureuse chance de rencontrer Jacques.

Abandonné de ses compagnons, le gousset vide, alourdi par l'ivresse, le malheureux poussé dans la rue par un débitant comme un consommateur inutile et gênant, s'était assoupi sur le seuil du bouge d'où il s'était vu exclure. Jean-Pierre le releva. A demi dégrisé par le sommeil, transi de froid, l'ouvrier se laissa reconduire sans résistance à sa demeure et gagna son lit.

Bien que profondément affligée de revoir son époux en si piteux état, Jeannette, toute à la joie de le retrouver, accueillit Jacques avec tant de bonté à son réveil que le pauvre homme, honteux de ses fautes, implora son pardon.

Jeannette embrassa son mari pour toute réponse.

L'ouvrier n'osant se représenter à l'usine pour redemander du travail, la courageuse femme se rendit chez Madame Van Dyck et obtint grâce à son intervention la réacceptation de son mari dans les ateliers.

II.

Le Bureau d'une manufacture.

Au centre du quartier industriel de la ville de N. s'élève la manufacture de coton de Monsieur Van Dyck. Une grille puissante en ferme l'entrée. Celle-ci franchie, on voit s'élever autour d'une vaste cour les ateliers

de filature et de tissage. A l'entrée même un bâtiment moins élevé renferme les bureaux.

Les bureaux de la manufacture de M. Van Dyck ne se distinguent en rien de la disposition accoutumée de ceux de tous les ateliers du genre. Dans une salle spacieuse encombrée de pupitres, de casiers, d'échantillons, un certain nombre de commis noircissent du papier, s'interpellent, causent à demi-voix, entrent, sortent, s'élancent au coup de sonnette qui vient d'une pièce voisine pour réparaître et reprendre leur tâche... Tout ce monde est occupé ou paraît l'être, car M. Van Dyck est sévère pour ses employés et le son de la clochette qui se fait entendre de temps à autre donne la chair de poule à l'employé négligent appelé à franchir la porte d'où vient le signal d'appel. Une autre issue s'ouvre dans la pièce où nous avons pénétré, un écriteau indique la destination de la salle... c'est la caisse. Là siège Monsieur Paul Van Dyck, le fils du patron.

Entrons chez lui.

Paul Van Dyck est un charmant jeune homme de dix-huit ans, grand, beau, fort, d'un physique agréable, un blond à l'œil bleu, timide et intelligent. Nous le trouvons assis devant un bureau ministre, chargé de paperasses, il paraît songeur.

La porte s'ouvre brusquement, un jeune homme entre, petit, trapu, laid, mais armé d'un œil noir, énergique et plein de feu.

« J'entre et je sors, dit-il, on m'attend... Es-tu des nôtres ce soir?... Nous avons organisé pour six heures un festin monstre à la taverne, on rira.

— Je ne puis, je suis occupé, dit Paul... De plus je n'aime pas les orgies et déteste les ivrognes. Jules et Edmond tes intimes, me sont odieux. Enfin!... je ne me sens pas en humeur.

— Peste!.. Tu es aimable pour mes amis, mon tout bon! dit en souriant le visiteur. Viens et fais comme nous, grise-toi, tu noyeras tes humeurs, et nous trouveras tous charmants. J'exige que tu viennes et tu viendras!..

— Non!..

— Si!..

— Non!..

— Alors donne une excuse, as-tu un rendez-vous?!..

— Non.

— Es-tu amoureux?..

— Oui.

— Ah!.. Ah!.. Une idylle alors, les blonds aux yeux bleus font toujours des idylles. Compte-moi ça vivement!.. je suis pressé.. »

Les amoureux sont communicatifs, Paul avoua qu'il était follement épris d'une petite ouvrière, qui le matin même était venue implorer la grâce de son père, une enfant ravissante, sérieusement honnête et sage.

« La belle affaire! courtise-la, fit l'ami en riant.

— Mais jamais mon père ne pourrait consentir à pareille union!..

— Je l'espère bien, parbleu!.. c'est là le bon côté de la chose. La promesse n'engage à rien, de par notre excellent code civil.

— Me jouer ainsi d'une enfant et abuser de sa naïveté, serait infâme, jamais je ne ferai chose pareille.

— Qui vivra verra!.. l'occasion fait le larron...

— Jamais, te dis-je!.. Laisse-moi.... et prive-moi à l'avenir de tes conseils, dit Paul d'un ton plein de mépris.

— Tout doux, ne nous fâchons point, fit l'ami, je ne te donne aucun conseil et prise follement la vertu chez les autres.... aussi bien, j'accepte ton aimable invitation à vider les lieux et te la brise, beau vertueux. »

Le jeune homme serra la main de Paul et sortit.

« Un bon enfant, ce Jules, se dit Paul. Mais sans aucune moralité... Tous ses amis d'école lui ressemblent, tous sont vauriens jusqu'à la moelle... Sans nul doute, il ferait ce qu'il me conseillait de faire et la pauvre petite mourrait de honte... Décidément les hommes n'ont point de cœur. »

Ce songeant Paul ouvrit ses livres bien décidé à oublier la petite ouvrière et à reprendre son travail; mais, il eut beau faire les plus sérieux efforts, pour s'appliquer à sa besogne, il ne put réussir à calmer sa folle tête. L'image de la jeune fille était toujours devant ses yeux, occupant sa pensée, maîtrisant sa volonté. La tête dans les mains il songeait. L'épouser était impossible, la tromper, honteux... Tel était le cri de la conscience, mais le mauvais esprit venant raviver la passion de Paul, il en vint à examiner avec moins d'horreur le conseil suggéré par son ami Jules qu'il avait repoussé tantôt avec mépris.

La tentation était perfide, Paul faiblissait dans sa résistance au génie du mal.

La porte du bureau s'ouvrit.

III.

Un père selon le siècle.

L'intrus qui venait interrompre les réflexions de Paul n'était autre que M. Van Dyck, père du jeune homme.

Gros homme, à la face toujours riante, l'air content de soi-même, le père de Paul était le vrai type de l'homme d'affaires parvenu.

Fils de ses œuvres, arrivé à la richesse par son industrie et son assiduité au travail; devenu riche insensiblement, sans trop savoir comment, il avait couronné l'édifice de sa fortune par son mariage avec une jeune

personne appartenant à une ancienne famille de commerçants, que son heureuse étoile avait permis qu'il sauvât de la ruine, grâce à sa haute intelligence des affaires.

Marié sans amour, il avait eu la chance de se trouver uni à une femme de haut sens, pieusement élevée, dont il subissait inconsciemment l'influence, dans le cercle de la vie domestique. Il devait, peut-être, à cet heureux concours des choses d'être demeuré bon époux et père médiocre.

En politique, comme en religion, le gros industriel était profondément sceptique. Les luttes politiques le laissaient dans une indifférence complète. Les jours d'élection, il votait selon le désir de son journal, n'en lisant point d'autre, il en avait fait son credo intellectuel. Son journal se trouvant être le P... organe commercial fort répandu et le P... détestant les Jésuites et les ignorantins, il ne pouvait les aimer. Pourquoi?.. lui-même l'ignorait sans doute, et se fût trouvé fort embarrassé de définir ce qu'on comprenait sous le nom de Jésuite. Peu lui importait. Le journal était le son, lui-même était l'écho, inconscient et irresponsable comme ce dernier.

Madame Van Dyck, ayant des principes religieux, ses enfants étaient élevés chrétiennement, le bonhomme le savait et laissait faire, se bornant à rire des cagoteries de sa famille « jeux d'enfants, que les petits laisseraient » d'eux-mêmes avec leurs jouets quand la raison viendrait. »

Né de parents pauvres, élevé durement, ayant parcouru tous les degrés du travail depuis l'apprentissage jusqu'au rang d'ouvrier, de contremaître, de directeur, pour parvenir enfin au rang de maître, le gros homme se plaisait à dire qu'il avait connu les angoisses de la faim, la dureté de l'obéissance servile.

Il eût paru naturel qu'instruit par son expérience

personnelle des misères de la vie ouvrière, il se trouvât porté à compatir aux souffrances de l'ouvrier et pourtant il n'en était point ainsi. Le parvenu heureux avait conservé toute la brutalité de la classe infime où il était né. Il semblait n'avoir obéi servilement que pour apprendre à commander plus despotiquement à ses inférieurs et n'avoir enduré la souffrance que pour dédaigner de s'occuper de celle d'autrui.

Le pauvre, le souffrant n'avaient rien à attendre d'un homme ainsi fait. Tout malheureux qui implorait la charité, était pour lui un fainéant, qui n'avait qu'à travailler. « Je me suis enrichi par mon travail, sans » rien demander à personne, disait-il, les autres n'ont » qu'à faire comme moi leur chemin dans le monde; » tant pis pour eux s'ils tombent en route. »

Sans valeur morale, le sceptique mesurait les hommes à sa mesure. Tout ouvrier en général était à son sens une *franche canaille*, un outil indispensable, mais fort mauvais. Il va sans dire qu'un pareil maître était craint, mais aussi détesté de ses ouvriers.

On eût fait erreur en prétendant que cette sévérité excessive montrée par M. Van Dyck envers ses employés et ouvriers provint d'un instinct mauvais et cruel; elle n'était point en lui de nature mais était le fruit de l'éducation reçue. Il menait les autres hommes comme il s'était trouvé conduit lui-même à travers la vie, et retournait à ses subordonnés les horions reçus en route, qui, à son sens, avaient peut-être contribué à lui faire atteindre le point où il était arrivé. La dureté qu'il montrait pour ses subalternes n'était à ses yeux que justice, et chacun se plaisait à reconnaître que s'il exigeait strictement le devoir du sujet, jamais il ne dépassait le droit du maître. Il payait largement le travail parfait, mais refusait toute concession à la

négligence ou défaut d'habileté de l'instrument ouvrier ; ni mauvaise machine, ni ouvriers médiocres, tel était son principe en matière de travail.

Exigeant pour ses semblables, M. Van Dyck était dur pour lui-même et ne s'épargnait aucun labeur. Le travail était sa loi, son Dieu, son maître. Il passait la journée entière à l'usine, ses soirées en famille ou au théâtre, où il causait affaires avec ses pareils. Le cercle lui était odieux, on y jouait, ce qu'il trouvait absurde et stupide.

Tel était le caractère du personnage dont l'entrée dans le bureau de Paul venait d'arracher brusquement le jeune homme aux assauts perfides de la tentation.

« Explique-moi, je te prie, dit sans préambule et d'un ton irrité M. Van Dyck, comment il se fait que l'ouvrier Jacques soit encore employé dans l'établissement ? Il me semble avoir donné l'ordre de le congédier. Je ne veux plus entendre parler ici de chefs ou membres de l'Internationale ; de plus cet ivrogne invétéré est fort mauvais ouvrier.

— J'ai oublié de vous causer de ceci, dit Paul fort timidement, j'ai cru pouvoir le conserver provisoirement après lui avoir donné une verte admonestation. Ma mère s'intéresse à la famille de Jacques, qui se trouve être nombreuse et qui n'a d'autres ressources que son travail et celui de sa fille, une charmante petite apprentie. La fillette m'a demandé les larmes aux yeux de pardonner à son père et de prendre en pitié ses petits frères condamnés à mourir de faim, si l'ouvrier se trouvait sans travail. Jacques a promis de s'amender et j'ai pris sur moi de lui faire grâce. Voilà Monsieur ce qui s'est passé. »

Monsieur Van Dyck haussa les épaules.

« Je t'entends, toujours mêmes histoires!... Ta mère

qui prie... une jolie fille qui te tourne la tête... Ta mère et les filles n'ont rien à faire ici. Les affaires sont les affaires, quand le tisserand manque, le métier stoppe et ne rapporte rien. Je n'ai jamais refusé un sou à ta mère pour engraisser tous les fainéants qu'il lui plaît de nourrir, mais en affaires je ne veux pas qu'on me vienne courir dans les jambes. Le sentiment est un fort mauvais associé... fais des libéralités au dehors s'il te plait, c'est de ton âge. Dépense ton argent sottement s'il te convient. Peu m'importe. Au dehors tu es ton maître. Ici il faut de l'ordre. A la première faute, l'ouvrier Jacques sera renvoyé, je le veux. » Ce disant M. Van Dyck sortit du bureau.

IV.

Le premier pas.

Sept heures sonnent, le sifflet des usines fait entendre son cri perçant. L'heure de la retraite, du repos est venue, les courroies quittent les poulies de raccordement, les métiers s'arrêtent et la foule ouvrière se précipite hors des ateliers.

On parle peu, on court, on vole. Le besoin d'air pur, la faim sont les sentiments qui prédominent en ce moment. Seuls quelques gamins infatigables jettent leur note tapageuse dans le bruissement sourd de cette foule empressée.

Venant au dernier rang de cette foule, une jeune ouvrière accompagnée de deux amies se dirige vers la porte cherchant à se dérober en évitant la foule aux mots galants, aux coudoiements indiscrets, aux plaisanteries malsaines que lui valent sa ravissante physionomie... et sa timidité enfantine.

Le portier l'arrête au passage, on la demande au bureau de M. Paul...

« Pourquoi donc?... s'écrie la jeune fille.

— Le sais-je moi, que m'importe?... dit le cerbère.

— Ce qu'on a à te dire, je te le dirai, dit un jeune homme au regard luron, inutile d'aller au bureau la jolie fille, viens avec moi au bal du tonneau d'or et ne te laisse pas ensorceler par les riches. » Ce disant l'ouvrier veut prendre la jeune fille par la taille. L'enfant se recule vivement derrière ses compagnes. L'une de celles-ci, forte fille à l'air franc et décidé, saisissant d'une main rapide son sabot, se met en devoir de repousser toute nouvelle tentative du galant. La menace suffit, le jeune homme se retire prestement.

La jolie ouvrière n'est autre que la fille de l'ouvrier Jacques, la petite Marianne, la protégée de M. Paul Van Dyck...

Attardées un moment par l'incident que nous avons conté, ses deux compagnes se disposent à la quitter, mais Marianne les supplie de l'attendre, elle craignait de rentrer seule au logis, le soir venu.

« Je t'attendrai, dit Jeanne, la vigoureuse ouvrière que nous avons vu tantôt prendre la défense de Marianne. Et moi aussi, dit sa compagne. Jeanne obéissait à son bon cœur, son amie à un brin de curiosité.

Craintive et rougeaude la petite ouvrière pénètre dans le bureau de M. Paul Van Dyck.

Paul assis devant un bureau ministre chargée de registres, de livres, de papiers de tout genre, lève la tête à l'entrée de la jeune fille.

— C'est vous, Marianne.

— Monsieur m'a fait appeler.

— Oui, ma jolie fille, pour te rendre service. J'ai fait grâce à ton père ces jours derniers à la prière de ma mère et à la tienne. Jacques m'a promis d'être bon ouvrier à l'avenir, qu'il t'âche de tenir parole, car les

ordres de mon père sont formels, je suis obligé de le renvoyer à la moindre faute. J'ai tenu à t'en avertir. A toi, à ta mère surtout de le prévenir.

— Monsieur, dit Marianne, je vous conjure de parler vous-même à mon père, ni ma mère, ni moi n'oserions le faire. Depuis qu'il est bruit de la réduction des salaires, il est devenu noir et méchant. Les compagnons l'excitent, il rentre au logis la nuit aviné et la moindre contrariété le met en fureur; ma pauvre mère endure patiemment sa méchante humeur, mais elle n'oserait lui faire une observation quand il est surexcité, pour sûr il la battrait si elle disait mot. La semaine dernière il n'a remis qu'une minime partie de son salaire, ma mère lui a demandé hier de quoi acheter du pain pour le ménage, les petits frères souffraient de la faim. Il a refusé brutalement. « Son argent est bien à lui, lui seul le gagne, dit-il, il doit verser à la caisse de la société ouvrière dont il est membre, car la grève est imminente et il faut de l'argent pour résister aux patrons. » Marianne pleurait.

— Je ferai ce que tu demandes, ma brave fille », dit Paul. Enveloppant d'un regard amoureux cette petite Madeleine, tremblante devant lui, il retira les jambes de dessous son bureau et se redressa devant l'enfant. Il y avait du respect dans ce mouvement et pour un instant ce sentiment imposait silence à la passion.

— « Je tâcherai de faire entendre raison à ton père; mais retiens bien ceci, je ne puis faire davantage, mon père a ordonné, il me faut obéir; à la première faute Jacques sera exclu de l'atelier pour de bon... »

Paul s'était levé et fouillait dans un tiroir, il y prit une pièce d'or.

« Tiens, dit-il, porte cela à ta mère pour les petits.

— Merci de l'intention, monsieur, dit fièrement la

jeune fille, notre travail suffit à nos besoins. Le salaire de la semaine, nos petits arriérés, et si Monsieur veut parler au père tout ira bien.

— Prends toujours, dit le jeune homme, tu me feras plaisir en acceptant, je ne veux pas que tes petits frères souffrent, c'est une avance que je te fais. »

Il était près d'elle et lui prit la main.

« Tu trembles, dit-il, il fait froid, tu es à peine vêtue, as-tu mangé aujourd'hui?... »

Marianne pâlit. — Oui, Monsieur, de grand matin, dit-elle.

— Si jolie et si misérable, murmura Paul à demi-voix. Accepte, dit-il lui mettant la petite pièce d'or dans la main, je t'aime bien, fillette. »

Marianne pleurait et ne retirait point la main ; il lui prit doucement la taille... La jeune-fille se dégagea, ses yeux noirs, humides de larmes se levèrent vers Paul. Leur regard ne lançait point d'éclair, mais ils priaient une prière si aimante, si triste à la fois que le jeune homme s'écarta.

« Vous êtes si bon, Monsieur, ayez pitié de moi, » dit-elle.

Il y avait plus d'amour que de crainte dans la voix de la jeune fille, mais une pensée lui vint, elle laissa tomber la pièce de monnaie qu'elle avait acceptée et fondit en larmes.

« Marianne, pardonne-moi, dit Paul tout honteux, prends l'argent, je t'en supplie, et s'il manque quelque chose au foyer, envoie-moi ta mère; mais ne viens plus ici, tu es trop belle. » Il lui ouvrit la main et y remit la pièce d'or.

Marianne essuya ses larmes. « Merci, Monsieur, dit-elle, » et acceptant l'obole elle sortit par la porte que le jeune homme avait ouverte toute grande. Ses compagnes l'attendaient dans la loge du portier.

« As-tu causé assez longtemps? dit Cathérine la curieuse. Tiens qu'est-ce donc, tu as pleuré? Tes yeux sont rouges... Qu'avait-il à te raconter ce fils de brute, pour te mettre en pareil état?

— Vous vous trompez, monsieur Paul est très bon, dit Marianne, encore tremblante.

— Si je le crois qu'il est bon, dit le concierge ouvrant la porte. Il l'est pour tous et pour les jolies fillettes comme toi plus que pour tout autre. Il y a longtemps que je le vois chaque jour à la fenêtre du bureau quand la petite sort. Un de ces jours nous te verrons rouler en carrosse, ma petite princesse, si je m'en crois....

— As-tu fini de faire aller ta méchante langue, mauvais homme, dit la vigoureuse Jeanne en toisant le portier du haut en bas. Marianne est fille honnête et sage et monsieur Paul est trop bon pour tromper une enfant comme elle. Viens petite, ne pleure pas, tout le monde sait que c'est la mauvaise conduite de ton père qui te cause de la peine, et que, sans l'intervention de monsieur Paul, il eût été renvoyé de l'usine depuis fort longtemps. » Marianne se jeta dans les bras de Jeanne.

« Tout beau, dit le concierge, ne nous fâchons pas et essayons nos larmes, petite fille..... J'ai voulu plaisanter et non te causer de la peine..... On n'est pas méchant..... A preuve que, quand faire se peut, on triche chaque fois que le père arrive en retard, ce qui nous a valu du patron quelques bonnes bourrades. J'ai accepté cela pour tes beaux yeux. Ne pleure donc pas, parce que je plaisante un brin... Bonsoir, mesdemoiselles!

— Bonsoir, monsieur Jules!... Le cœur est chez vous meilleur que la langue, dit Jeanne.

— La langue, la langue!... avec ça que tu mâches tes

mots, beau gendarme!... Parole d'honneur, si j'étais garçon tu me donnerais à penser! Quel beau chien de garde tu ferais à ma porte, dit le portier, en fermant sa grille.

— Grand merci du compliment, » dit la jeune fille entraînant ses compagnes et riant de tout cœur.

Jules rentra chez lui murmurant entre les dents : « Je me le suis dit cent fois, en voyant passer cette belle fille, voilà la femme qui conviendrait à mon fils... mais ça joue au grand seigneur depuis qu'on travaille au bureau... Epouser une ouvrière, fi donc!... Il y a des jours qu'on ne connaît plus Monsieur son père... Un portier quoi?... Voilà le monde!... C'est égal, j'aime cette grosse fille, un cheval au travail, la bonté même pour tout le monde. Essayez de conter fleurette à ce beau démon, aucun n'y revient, la poigne vaut la langue. Pas de danger que ça ne tombe, c'est trop fort. La petite est plus gentille, mais c'est trop fluet, trop faible. » — Ce philosopant maître Jules s'en fut souper.

Le portier Jules avait tort, et sa philosophie heurtait les principes de la saine orthodoxie.

Fataliste sans le savoir, Jules parlait comme ces écrivains insensés qui jettent à la face du Créateur la grossière injure d'avoir créé, en inventant le plus parfait des êtres, une machine entraînée par sa nature même, vers le mal qui est sa perte... Admettre ce principe brutal, serait nier l'un des plus grands bienfaits du Créateur à la créature intelligente, le don précieux de la liberté, ce serait ranger l'homme plus bas dans l'échelle des êtres que la brute dépourvue d'intelligence.

L'homme déchu, rencontre sans nul doute, dans sa nature un obstacle à sa marche vers le bien, qui

est le but vers lequel il doit tendre, mais Dieu a mis à sa portée la force nécessaire pour briser l'obstacle : cette force c'est la grâce qu'il accorde sans mesure à l'homme de bonne volonté.

Le portier philosophe n'était pourtant point aussi criminel que les littérateurs naturalistes, son ignorance était seule la cause de son erreur.

Le bagage théologique d'un portier est communément de peu de poids, et la foi naïve de Jean, qui n'était nullement antireligieux, excusait son sophisme.

Si la théorie morale du cerbère était fausse, le parallèle physique et moral qu'il avait établi entre les deux jeunes filles, et dont il avait déduit l'horoscope injuste que nous condamnons, était dans sa brutale concision d'une exacte vérité.

Jeanne représentait la force, Marianne était l'emblème le plus frappant de la faiblesse physique. Un artiste habile n'eut pu rencontrer deux types plus caractéristiques et plus divers de la beauté et de la grâce féminines, prises sous des aspects plus opposés.

Blonde, les yeux bleus, le teint pâle rosé, fluette et grêle, Marianne portait dans les traits du visage, dénotait dans tout son maintien, une expression de lassitude physique, de timidité craintive. Son œil se voilait sous le feu du regard audacieux qui d'instinct était attiré vers elle par le charme harmonieux de tout son être.

Son amie, fille robuste à l'œil noir, noire de cheveux, le teint légèrement cuivré, la joue riche à pommette rouge, était taillée en Minerve. Le regard franc et ouvert, sans audace, mais aussi sans faiblesse de cette belle fille, ne craignait point l'indiscrète curiosité du passant. Elle marchait le corps droit, la tête haute, le sourire sur la lèvre, accueillant sans

orgueil, mais sans terreur, l'hommage muet de l'admiration de tous.

Les deux jeunes filles étaient pures, avaient la même horreur du mal ; mais ce sentiment prenait chez elle des apparences extérieures diverses. La pudeur, la religion de Marianne avait le dehors de la crainte, la fuite était sa défense instinctive.

Jeanne était pudique sans timidité, par fierté, par conscience du devoir, par dégoût du mal, le mépris était son arme protectrice.

Comme Madeleine au pied de la croix se courbait sous la douleur brûlante, ainsi sous le poids du travail, des souffrances et des luttes de la vie, Marianne devait fléchir, demander grâce. Jeanne devait comme la vierge sainte pâtre debout, le regard détourné de la terre ou de la souffrance et fixé vers la gloire et la joie qui sont au ciel. Sa grande âme voyait le but et négligeait l'obstacle.

En amour Marianne devait être vaincue magnétisée à la fois dans son être physique et moral. Pour aimer, Jeanne devait être prise par l'âme, le corps était sans prise. Les jeunes filles étaient de même âge, elles comptaient dix-sept printemps et entraient dans la vie ardente. Toutes deux devaient rencontrer des luttes à soutenir. En dépit des prophéties de maître Jules, avec l'aide de Dieu, toutes deux pouvaient triompher.

V.

L'Aveu.

Deux mois ont fui depuis la petite scène du bureau. Jacques est devenu un excellent ouvrier. L'auteur de cette transformation n'est autre que M. Paul Van Dyck. Le jeune homme a obtenu ce résultat heureux en

montrant à l'ouvrier les conséquences funestes que doivent entraîner pour lui-même et pour sa famille sa conduite déréglée, et en faisant luire à ses yeux l'espoir d'arriver par l'assiduité au travail à obtenir bientôt une place de contremaître. Jacques a promis de s'amender et tient parole. Marianne et sa brave mère sont au comble de la joie.

Leur bonheur hélas! devait être de courte durée.

Le lundi est jour de paie en la bonne ville de N... Les ateliers ferment à quatre heures.

S'étalant à chaque coin de rue, de grandes affiches rouges annoncent qu'une réunion de la société internationale des travailleurs aura lieu à cinq heures dans une auberge des faubourgs.

Jacques sortant de l'atelier se dispose à regagner le logis après avoir touché sa paie, quand deux ouvriers de mauvaise mine, se rapprochant de lui l'engagent à les suivre à la réunion socialiste.

Le nouveau converti désirait se dérober aux sollicitations de ses compagnons; mais il était faible, le respect humain lui fit promettre de rejoindre plus tard les camarades.

Jacques était résolu de ne pas tenir sa promesse, et de ne pas compromettre par sa présence au meeting ses expériences d'avenir.

Les deux interlocuteurs, agents actifs de l'association internationale, flairant un faux fuyant, insistèrent et menacèrent Jacques de le signaler comme traître s'il se refusait à les suivre. Jacques prétextait qu'il devait toucher sa paie. A cet instant Marianne vint à passer. L'un des tentateurs l'arrêta.

« Hé, la petite, dit-il, n'irais-tu pas toucher la paie de ton père?... »

L'enfant répondit affirmativement, elle ne savait

pas que Jacques, à bout de défense, était désormais impuissant et allait se laisser entraîner par les internationalistes.

Quelques moments après, Marianne avait touché le salaire dû. Se voyant à la tête d'une somme rondelette, elle se dirigea vers le bureau de M. Paul Van Dyck.

Son intention était de remettre au fils du patron les dix francs avancés au pauvre ménage.

« Bonjour, fillette, dit Paul, étonné de l'apparition de la jeune fille, que me veux-tu ? »

Marianne expliqua l'objet de sa démarche et se mit en devoir de compter sa monnaie sur le bureau.

« Remets tout cela dans ta pochette, dit le jeune homme, tu achèteras une robe pour ta mère et tu la lui offriras en mon nom. Je n'oserais te l'offrir de crainte de t'effaroucher...

— J'accepte le cadeau, mon bon monsieur, et je vous remercie de tout cœur. Marianne souriait.

— Je ne te fais plus peur aujourd'hui, paraît-il, reprit Paul, j'en suis bien aise.... Mais dis-moi, bien vrai, tu croyais que je te voulais du mal l'autre jour ? petite poltronne. Je te voyais toute en larmes et voulais te consoler. »

Paul mentait pour réparer sa faute.

« J'avais grand peur, Monsieur, dit Marianne baissant les yeux ; mais j'ai eu tort et ne crains plus, je sais aujourd'hui combien Monsieur est bon. Ma mère me recommande chaque jour la prudence.

— Suis ses conseils, ma jolie fille, et sois sage. Quelque jour un brave garçon t'aimera et te demandera en mariage.

— Je ne veux pas d'amoureux.

— Pourquoi cela ?... Mais attends, tu me trompes,

tu dois avoir amour en tête, le contremaître t'a infligé des amendes pour négligence au travail; à qui songeais-tu ?...

— Mon bon Monsieur j'ai été distraite... le coton est mauvais et casse facilement, et le contremaître est méchant pour moi, parceque je refuse de l'accompagner au bal. J'avoue ma négligence, mais n'ai point de galant. »

Marianne rougit. L'amour est méfiant, Paul interpréta mal cette rougeur subite...

« Tu me trompes, tu aimes quelqu'un — dis moi qui ? dit-il d'un ton impérieux.

— Je n'aime personne, j'ai songé à tous ceux qui sont bons pour moi, comme vous Monsieur, « dit à demi voix la jeune fille, rougissant de plus en plus.

Paul respira longuement, son front se dérida. Marianne n'aimait décidément personne, et l'aveu de son amour pour lui se trahissait dans son attitude tremblante. La jeune fille ignorait elle-même sans doute la nature du sentiment qui était en elle, et qu'un aveu naïf venait de révéler à l'ardent jeune homme.

Une lutte terrible s'éleva en lui. Cette enfant était à lui s'il le voulait; la passion criait : marche !... l'honneur disait : arrête !...

Ce combat intime fut l'affaire d'un instant. Il ne se traduisit que par une légère interruption, un silence de quelques secondes.

Chacun avait compris l'autre, et ne se croyait point deviné.

Paul muet regarda Marianne, l'œil abaissé de la jeune fille se releva vers lui, attiré par la flamme de son regard.

Ils se comprirent enfin et se crurent au ciel,

mais la terre les rappelait. Eperdu un moment, Paul se réveilla le premier du rêve délicieux, l'amoureux fit place au maître.

« Prends ton argent, dit-il vivement à Marianne, et vas-t-en.

« Monsieur Paul, pardonnez-moi, dit tristement la jeune fille, je serai attentive à l'avenir. Ne vous fâchez point.... »

Paul se prit à rire de l'émotion de Marianne et reprit doucement : « Je ne t'en veux pas, ma petite amie, vas, rentre chez toi, mais ne viens plus ici, je t'en prie. Tu me rends fou... »

Marianne s'en fut prestement.

Le portier de l'usine vit une ombre glisser sans bruit et arriva à sa porte assez à temps pour reconnaître Marianne.

— Je l'ai bien dit, ça tombera, c'est trop faible, murmura-t-il.

BON H. DELLA FAILLE D'HUYSSÉ.

(A suivre.)







LETTRES A MES FILLES.

(Suite de la page 739.)

6^e LETTRE.

Sur l'éducation physique.

L'homme est un être composé d'un corps et d'une âme ; sa formation embrasse l'un et l'autre élément de sa nature.

Parlons d'abord de l'élément matériel. Je ne dirai pas : à tout seigneur tout honneur, car le corps n'est que le serviteur et l'esclave de l'âme, la bête, comme l'appelait Xavier de Maistre ; quoi qu'il en soit, c'est l'instrument naturel et indispensable du principe immatériel et immortel qui est en nous, et qui est le vrai maître et seigneur de céans. L'éducation doit tendre au développement harmonique des facultés physiques et morales, sous peine de mettre entre le maître et le serviteur un antagonisme et une mésintelligence qui troubleront la paix du logis. Combien d'esprits élevés et de nobles âmes qui gémissent des infirmités du corps, contractées pendant la jeunesse, faute de soins suffisants ? Combien de grandes âmes qui nous ont quittés avant l'heure, fatiguées de cette enveloppe terrestre qui les retenait prisonnières, pauvres lames qui ont usé le fourreau ?

Est-ce que l'orateur romain n'avait pas raison de dire que la santé du corps profite à celle de l'âme ?

La santé ! Mais c'est un des plus grands bienfaits de la Providence, sans lequel tous les autres — j'entends les biens de ce monde — ne sont rien. Vous venez d'entendre, mes filles, l'opinion d'un philosophe payen sur le prix de la santé ; on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que c'est aussi une pensée chrétienne. L'équilibre de l'organisme physique et des facultés intellectuelles est une condition de bonheur intime et souvent de paix morale et religieuse. Les souffrances d'une constitution altérée ou d'une santé chancelante causent parfois des tortures cuisantes et des luttes incessantes dont Dieu seul a le secret. Il peut plaire à la Providence, qui a ses vues et ses desseins toujours miséricordieux, de visiter par des maladies longues et pénibles ses plus fidèles serviteurs ; mais ces épreuves redoutables ne sont pas à souhaiter, et c'est un devoir de conscience de rechercher et d'entretenir la santé du corps, d'une façon modérée et raisonnable sans doute, et sans fausse délicatesse ni mollesse.

De même c'est un devoir impérieux pour les parents et pour les maîtres et maîtresses de soigner la santé des enfants qui leur sont confiés. Voilà certes un chapitre qui doit vous plaire, mes filles, et vous savez si vos père et mère manquent à leurs obligations à cet égard ; mais n'allez pas vous imaginer que c'est pour vous gâter et vous amollir. C'est là un autre écueil des plus funestes à éviter dans l'éducation ; vous-mêmes, qui n'avez pas été bercées sur les genoux d'une duchesse, vous ne voudriez pas, certes, qu'on vous élève comme des plantes de serre chaude. Vous ne voudriez pas faire honte à votre père, qui a connu

le labeur pénible de la lutte pour l'existence ; une lâche et fade mollesse ne serait d'ailleurs pas digne de ce Roi couronné d'épines que vous voulez servir. Mais fortifier les membres par un régime substantiel, par le bon air et l'exercice et par un repos modéré, ce n'est certes pas flatter les instincts de la paresse et de la sensualité, ni faire prévaloir la chair sur l'esprit.

Sous ce rapport l'éducation laisse beaucoup à désirer dans bien des familles et dans certains établissements, où il semble qu'on n'ait cure des lois de l'hygiène. Ici, rien de réglé dans les heures ni dans les apprêts des repas non plus que dans le temps du sommeil, au mépris des exigences les plus élémentaires de la nature ; là, surcharge de travail, défaut d'exercices corporels et de récréations suffisantes. Autant d'abus criants, encouragés par la routine et la pédanterie, contre lesquels il faut réagir dans l'intérêt de la santé publique et pour le bonheur des jeunes générations.

Pas de travail excessif de la tête ; pas de devoirs trop longs ni de leçons démesurées ! Trois heures de classe le matin, deux heures l'après-midi suffisent amplement ; à part une courte tâche en dehors des heures de classe, qu'on laisse le reste du temps au jeu et au mouvement. Pourquoi, comme je le dirai plus tard, bourrer les cerveaux enfantins de tant de matières indigestes ? Pourquoi surtout instruire comme à la vapeur les jeunes filles, qui ont le temps devant elles et qui n'ont pas besoin de tant de science ? Qu'avons-nous à faire de ces puits de savoir, jeunes organismes fanés et flétris comme ces fleurs aux couleurs brillantes, séchées par un soleil trop ardent ?

Qu'il y ait des délassements et des récréations,

en plein air, entre les heures de classe, pour ne pas écraser ces frêles poitrines sur un pupitre homicide par un travail trop soutenu, et afin de ne pas momifier les jeunes intelligences par une tension continuelle !

Maîtres et maîtresses, ne soyez pas avarés de congés ni de vacances, comme d'une monnaie rare et précieuse ! L'enfance est tout vie et tout mouvement ; n'étioliez pas ces pauvres jeunes fleurs en leur mesurant d'une main scrupuleuse l'air, la lumière et l'espace. Développez aussi et assouplissez les membres délicats de l'enfance par des exercices gymnastiques ; la pédagogie officielle de nos jours, parmi les broussailles de ses programmes touffus, prescrit avec raison l'enseignement de cet art indispensable à la formation de nos enfants et des jeunes filles. A celles-ci il donnera, outre la force et la souplesse des muscles, la grâce et l'aisance qui constituent un de leurs plus beaux ornements.

Riez, mes filles ; jouez, courez, sautez, dansez ! Oui, dansez ! La danse est bonne en elle-même ; il n'y a que l'abus qui soit nuisible et dangereux. Je ne veux pas de contrainte physique pour vous ; je ne suis jamais plus joyeux que lorsque je vous vois prendre vos ébats en pleine liberté, dans l'espace libre et sous le soleil du bon Dieu. Quand la tâche est faite et que le cœur est content, en paix avec le Seigneur et vos parents, volez, gais papillons ! Posez-vous sur chaque fleur, humez l'air pur et enivrez-vous du nectar des calices que vous trouverez sur votre chemin, don des cœurs purs et de l'aimable Providence ! Ne songez pas encore, jeunesse heureuse et insouciant, à la goutte d'amertume que vous y trouverez un jour, le plus tard possible !

En attendant, fortifiez-vous pour les luttes de

l'avenir et pour la tâche parfois rude de la vie, et amassez, fourmis diligentes et industrieuses abeilles, des trésors de santé et de joie pour le temps où peut-être votre ciel se voilera de nuages !

7^e LETTRE.

Sur la formation intellectuelle.

Je vous ai entretenues, mes filles, dans ma dernière lettre, de l'éducation physique, à laquelle j'attache une grande importance. Dans celle-ci et dans celles qui suivront, je vous parlerai de la formation intellectuelle et artistique ; nous terminerons par l'éducation morale, la plus considérable et la plus nécessaire incontestablement.

Je commencerai par vous dire que je ne veux pas faire de vous des savantes, mais que j'entends encore moins que vous soyez des ignorantes. Ici, comme en bien d'autres choses, à mon avis, la perfection tient le milieu ; tenez-vous à égale distance d'une afféterie pédantesque et de l'indifférence sur les choses de l'esprit.

Vous ne voulez pas, j'imagine, ressembler aux précieuses ridicules du 17^e siècle, lesquelles, en haine du naturel et de la simplicité, imaginaient des formes de langage bizarres et recherchées, et que Molière a flagellées d'importance ; encore moins tenez-vous à passer pour des bas bleus, c'est-à-dire des femmes à prétentions littéraires, capables d'oublier le pot-au-feu pour soutenir une thèse philosophique ou écrire de méchants vers. Seriez-vous par hasard nées avec la vocation de femme auteur ou poëte ? Défiez-vous de vellétés qui pourraient surgir en vous pour une arrière excessivement épineuse et encore plus rare

dans cette moitié du genre humain dont l'apanage est d'être la plus belle.

Qu'avez-vous besoin de tant savoir, votre mission en ce monde n'étant pas de briller dans les sphères élevées de la société par votre esprit et votre talent, ni de guerroyer avec l'épée, la plume ou l'éloquence? La science enfle, elle dessèche souvent le cœur, elle flétrit les grâces, tous dons qui doivent faire votre ornement particulier.

Tout au plus, puisque telle semble être la mode ou plutôt parce qu'il ne faut pas dédaigner ce qui peut devenir pour vous un moyen de subsistance, tout au plus vous sera-t-il permis de prendre un diplôme ou un brevet de capacité; et alors encore, et plus que jamais, devrez-vous fuir les allures et les prétentions du pédantisme.

Mais s'il faut éviter l'excès de bagage scientifique, c'est une nécessité et une obligation pour vous d'orner votre esprit de toutes les connaissances utiles et indispensables. Si vous voulez vous montrer dignes de votre destinée et de votre vocation en ce monde, vous ne négligerez aucun moyen raisonnable de cultiver, sans affectation et sans passion, les facultés intellectuelles que le Créateur a mises en vous. Au reste, une instruction solide vous est absolument nécessaire, si vous tenez à figurer avec honneur dans les diverses positions où vous pouvez vous trouver dans la vie. Une femme instruite et modeste exerce autour d'elle une influence des plus bienfaisantes; elle fait l'ornement et le bonheur du foyer domestique. Vous devez, sous peine d'infériorité humiliante, pouvoir soutenir une conversation sérieuse et même relevée; gardez-vous de vous confiner dans ces entretiens vulgaires qui défraient le monde frivole! Comment

d'ailleurs une mère digne de ce nom prétendrait-elle élever convenablement ses enfants, si elle-même n'a pas l'esprit et le cœur formés pour cette haute mission?

Que faut-il donc savoir, me demanderez-vous, et comment faut-il apprendre ?

Il est certain que les programmes d'enseignement primaire et moyen pour les jeunes filles sont ridiculement surchargés de nos jours ; la conséquence en est que la méthode manque nécessairement. On veut faire des jeunes cerveaux féminins de véritables encyclopédies, mais on ne se soucie guère d'y mettre de l'ordre et un peu de logique. L'essentiel est d'apprendre vite et beaucoup, au risque de ne rien savoir convenablement.

Je demande au contraire que vous appreniez lentement et avec réflexion, de façon à comprendre ce que vous étudiez et à le retenir. Attachez-vous surtout aux principes d'une science et à l'enchaînement logique de ses divisions ; de cette manière vous vous formerez dans l'esprit un cadre simple et nettement défini, que plus tard vous pourrez remplir avantageusement au moyen de vos lectures et par l'expérience. Apprenez peu, mais bien ; ne passez pas à la seconde règle ou définition, avant d'avoir bien saisi la première ; évitez d'être, comme on dit vulgairement, des perroquets, qui sont de fort beaux oiseaux, mais qui ont la tête vide, et qui répètent machinalement ce qu'on leur apprend. Tachez en un mot de meubler votre tête d'idées, et non de formules creuses ; allez au fond des choses, et ne vous contentez pas d'une légère compréhension superficielle. N'oubliez pas que nous vivons dans un siècle où l'on conduit les masses avec des mots sonores et de vaines théories ; pilote appelé par Dieu au gouvernail de votre frêle barque sur la mer

orageuse de ce monde, je dois vous prémunir contre les écueils et vous crier de réagir contre le courant.

Que faut-il apprendre ? D'abord votre langue maternelle, mais à fond et de façon à l'écrire correctement et à la parler avec aisance. Que jamais une faute d'orthographe ne dépare votre lettre ; soignez l'écriture, et donner une attention spéciale à la ponctuation, généralement négligée et pourtant si nécessaire. On a dit : le style, c'est l'homme ; de même on peut dire qu'une lettre donne la valeur d'une femme. Habituez-vous à lire à haute voix, d'une manière distincte et avec sentiment ; montrez que vous comprenez ce que vous lisez ; évitez pardessus tout l'accent de terroir et les intonations chantantes ou pleurardes.

A la langue maternelle, ajoutez une langue étrangère, l'allemand, la flamand ou l'anglais, l'allemand de préférence, à cause du milieu où vous vivez ; une seule suffit : vouloir en apprendre plusieurs est le sûr moyen de n'en savoir aucune passablement.

En fait d'arithmétique, possédez à fond les quatre opérations fondamentales et le système métrique ; le reste viendra tout seul. Ayez des notions très-générales des sciences naturelles ; inutile de vous bourrer la tête de termes techniques et barbares. Appliquez-vous avec zèle à l'histoire et à la géographie : celle-ci vous fera connaître la terre où vous vivez, les peuples qui l'occupent et l'étendue de leur empire ; par celle-là vous serez initiées aux événements du passé et aux diverses vicissitudes de l'humanité. Mais ne vous surchargez pas la mémoire de dates et de noms ; laissez de côté les détails, et efforcez-vous de vous graver dans l'esprit les grandes dates, les événements mémorables et les principaux traits de la vie des hommes illustres. Que l'histoire soit pour vous un flambeau

qui fasse apparaître clairement à vos yeux la marche de l'humanité et la conduite de la Providence !

Ajoutez quelques notions de droit usuel pour vous guider dans les différentes positions de la vie où vous pouvez vous trouver placées, et avec ce bagage scientifique et littéraire, pourvu que vous y mettiez de l'ordre et de la méthode, vous ne courrez aucun risque de passer pour des ignorantes.



8^e LETTRE.

Sur la Religion.

Il est une science, mes filles, à laquelle vous devez vous appliquer d'une façon spéciale et qu'il ne faut jamais cesser d'étudier : c'est la science religieuse, nécessaire et éminente entre toutes. C'est la science de la vie et du vrai bonheur ; elle seule nous éclaire d'une façon certaine sur notre destinée et surtout sur les mystères de l'autre monde. Et pourtant, chose triste à dire, c'est cette science qui est la plus négligée de nos jours ; des esprits qui se disent éclairés se renferment volontairement et de parti pris dans une indifférence et un scepticisme effrayant, à l'égard de ce qui importe le plus, le sort de leur âme immortelle. On considère la religion, aveuglement incroyable ! bonne tout au plus pour les femmes et pour les enfants ; gardez, mes chères filles, gardez intact le trésor précieux de vos croyances ; mais n'allez pas croire que tous les siècles et les grands hommes aient professé pour la sainte Religion du Christ le stupide dédain des soi-disant esprits forts de notre temps. Bien au contraire ; en étudiant l'histoire de l'Eglise,

non pas dans les ouvrages frivoles ou hostiles, mais à ses vraies sources, vous verrez que les plus grands génies se sont inclinés avec une simplicité enfantine devant les dogmes catholiques, et que d'autre part des hommes illustres par leurs travaux littéraires ou scientifiques, qui avaient eu le malheur de perdre la foi, ont cherché avidement la solution des redoutables problèmes sur l'origine et la fin de l'humanité. Les uns ont fini par aborder au port, et ils ont retrouvé dans le giron de la vraie Eglise le bonheur et la paix de l'âme ; d'autres ont consommé leur existence dans les tortures morales, à défaut du courage nécessaire pour humilier leur raison superbe devant Dieu, et la mort les a surpris au milieu du doute et de leurs hésitations coupables. Vous lirez un jour deux ouvrages des plus instructifs et d'un intérêt poignant de M. l'abbé Bautain : les *Victimes du Doute*, et la *Foi et ses victoires*. J'ai voulu simplement ici, pour vous exhorter à vous instruire de plus en plus dans la science religieuse et à vous y attacher tous les jours davantage, j'ai voulu, dis-je, vous mettre en garde contre les sarcasmes et les dédains de l'ignorance et de la mauvaise foi.

Vous avez appris par cœur, mes filles, ce petit livre admirable qui a confondu tous les philosophes et qui défie tous les systèmes des prétendus sages du siècle par sa simplicité et ses réponses sublimes : j'ai nommé le catéchisme. Mais il ne suffit pas de l'avoir appris par cœur, il faut le retenir, et cela jusqu'au dernier jour de votre vie. Rappelez-vous votre grand-père qui, à l'âge de 80 ans, savait encore par cœur ses questions et ses réponses du catéchisme, et se plaisait parfois à les réciter ; imitez son exemple. Que les livres saints de l'ancien et du nouveau testament vous soient familiers aussi ; vous y trouverez les

maximes de la plus haute sagesse pour toutes les circonstances de la vie, en même temps que la plus suave et la plus sublime des poésies.

Vous ne serez jamais trop versées dans la science religieuse, si vous voulez faire honneur à l'Eglise qui est aussi votre mère, et si vous voulez être à même de la défendre en toute circonstance, comme c'est un devoir pour tout chrétien, prêtre ou laïque, homme ou femme. Je n'entends pas parler bien entendu de la science théologique proprement dite, qui n'est pas de votre compétence, ni de la casuistique qu'il faut laisser aux disputes de l'école.

Mais la science des choses divines est avant tout une science pratique. Soyez toujours conséquentes avec vous-mêmes, et appliquez ce que vous croyez et ce que vous voulez enseigner aux autres. Aimez Dieu par-dessus tout et votre prochain comme vous-même ; voilà la loi et les prophètes.

Gardez-vous bien de mettre principalement la religion dans les pratiques ; elles ne sont qu'un moyen pour atteindre la fin qui est le perfectionnement moral. Evitez les dévotions multiples ; peu, mais bien.

Que votre piété soit sincère et solide ; fuyez l'ostentation autant que la fausse honte. Rendez la dévotion aimable si vous voulez la faire aimer ; évitez de ressembler aux bigotes, dans la mauvaise acception du mot, lesquelles passent une moitié de leur vie à l'église, et l'autre moitié dans les querelles et les médisances.

Qu'il n'y ait rien d'étroit ni de mesquin dans vos sentiments religieux ; le véritable amour de Dieu est large et généreux.

Aimez l'Eglise, et soyez dociles aux enseignements de son magistère infaillible.

Distinguez toujours en Elle ce qui vient de Dieu

et ce qui est de l'homme, si vous voulez être fortes contre les scandales. Les hommes passent ou tombent, mais la doctrine demeure ; la croix reste debout, dût le monde crouler.

Aimez la liturgie sacrée, de même que les cérémonies, les chants et les prières de l'Eglise ; attachez-vous à celles-ci et laissez-là les inventions fades ou ridicules des hommes.

Que votre piété soit tendre. Ecoutez avec un secret ravissement la mélodie religieuse de l'orgue ; que votre prière monte avec l'encens, laissez votre âme se bercer aux accords graves et pénétrants du plain-chant. Y a-t-il sur la terre, je le demande, de plus beaux accents que ceux du *Lauda Sion*, qui faisaient venir les larmes aux yeux de Jean-Jacques Rousseau ? Est-ce que les supplications de la créature ont jamais trouvé une expression d'une beauté et d'une grandeur plus saisissante que dans l'hymne des morts, le *Dies iræ* ?

Laissez ricaner la foule imbécile et les poseurs de la libre-pensée. Malgré eux ils ne peuvent se défendre d'une secrète émotion quand il leur arrive d'assister à une des augustes cérémonies de notre culte, et j'en connais qui, en passant à côté d'une église où ils entendaient chanter les vêpres du dimanche par les voix graves des hommes unies aux voix argentines des enfants, s'arrêtaient comme sous l'impression d'un charme, et revoyaient dans les rêves du passé les beaux jours de leur enfance religieuse....

Oh ! mes filles, restez fidèles à la foi de votre baptême et aux promesses de votre première communion ! Vous chercheriez vainement ailleurs le bonheur dans cette vallée de larmes et d'exil.



9^e LETTRE.

Encore sur la Religion.

Laissez-moi, mes filles, revenir sur l'objet de la lettre précédente, car il n'y a pas d'affaire plus importante dans la vie que la connaissance et la pratique de la religion. Mais s'il n'y a pas de plus grand malheur que l'absence de foi religieuse, rien n'est plus funeste qu'une religion fausse et mal entendue, et cependant quoi de plus fréquent ?

Votre religion sera fausse, je vous l'ai dit et je le répète, si vous la faites consister uniquement ou principalement dans les pratiques extérieures, au lieu de considérer celles-ci comme un moyen de tendre toujours au but qui doit être la réforme de votre caractère, l'accomplissement de vos devoirs et l'avancement dans la vertu et dans l'amour de Dieu. Ce n'est pas que l'assiduité aux observances externes sans l'amendement moral soit toujours du pharisaïsme, loin de là ; l'hypocrisie proprement dite est chose excessivement rare, et elle se démasque tôt ou tard. Je sais que les hommes irréligieux de tous les temps englobent facilement dans le même mépris les croyants sincères et les faux dévots, et qu'on applique volontiers aux uns et aux autres la qualification à la mode de Tartufe, ce type d'hypocrisie vulgarisé par la comédie si dangereuse de Molière ; je n'ai pas besoin de vous recommander de vous défier de ce grossier et outrageant préjugé. Mais il y a malheureusement trop de personnes, particulièrement des femmes, qui pour rien au monde ne voudraient manquer un office non commandé, qui récitent des prières sans fin, qui communient fréquemment, et qui, chose triste à dire, ne sont pas meilleures pour cela ; au contraire, il semble que

leur caractère n'en soit que plus difficile, plus acariâtre, et que plus elles sont confites en dévotion, plus elles se rendent insupportables à ceux qui les entourent et qui doivent vivre avec elles. Non pas que ces personnes affichent des sentiments religieux qui ne seraient pas dans leur cœur ; je veux bien croire que leur dévotion est très-sincère ; mais elle est mal comprise, c'est une dévotion toute de sentiment et de nerfs, dirai-je, qui se nourrit uniquement d'imagination, de musique et d'encens, et qui s'irrite quand ce lait des faibles vient à lui manquer. Ces malheureux tempéraments, car ils sont plus à plaindre qu'à flétrir, tendent, il faut bien en convenir, à rendre la religion odieuse aux esprits hostiles ou indifférents.

Et d'où provient cette religion frelatée, sinon de ce qu'on n'a pas établi un peu d'ordre dans ces pauvres têtes, un peu de logique qui met chaque chose à sa place, les choses essentielles d'abord, les choses de moyen ou accessoires ensuite ? Et ne voit-on pas trop souvent les enfants et les jeunes filles poussées dans cette voie des pratiques à outrance, sans la boussole des principes pour se retrouver dans ce labyrinthe, sans lest pour ne pas aller à l'aventure et à tous les vents ?

Ah ! mes filles, écoutez la voix de votre père, inspirée par l'étude, l'expérience et un profond attachement aux vérités de la foi ! Fuyez, fuyez comme une peste ce travers qui porte sur tout ce qu'il y a de plus saint et de plus respectable ici-bas ! Ne soyez pas, je vous en supplie, du nombre des fausses dévotes ! Que votre religion soit forte et sincère, fondée sur les vrais principes et sur les seuls enseignements de l'Église ! Rendez la Religion aimable par l'exemple de vos vertus, qui sont comme le parfum du Christ !

Que votre conscience soit droite et éclairée! Le juge qui siège au tribunal de votre cœur a besoin, lui aussi, d'être formé et instruit, pour prononcer des sentences toujours justes et impartiales. C'est surtout en matière religieuse que la conscience doit être ferme et éclairée, sinon gare à la paresse spirituelle ou aux scrupules d'une dévotion exagérée! N'allez pas vous imaginer que toute peccadille mérite l'enfer, comme on le fait trop souvent entendre aux enfants; si parfois il vous est arrivé — et à quelles petites filles cela n'est-il pas échappé? — de lécher un pot de confitures, il n'est pas nécessaire, comme je l'ai lu quelque part dans un livre d'éducation, de vous jeter en sanglotant aux pieds de vos parents ou de votre maîtresse pour implorer votre pardon. Voilà comment on fausse trop souvent la conscience des enfants, en exagérant outre mesure des fautes légères! Avouez ingénument votre petit péché de gourmandise; vous le rachèterez par votre sincérité et votre franchise, qui sont le plus bel apanage de l'enfance vertueuse.

Si votre conscience est bien dirigée, vous ne ferez pas jouer tous les ressorts de la spiritualité dans les petites choses, au risque de tirer votre poudre aux moineaux, et d'être dépourvues de munition quand l'ennemi frappera sérieusement à votre porte. Réservez les grands moyens pour les grandes circonstances, en sorte que, quand l'Époux de l'Évangile se présentera, vous ayez vos lampes remplies d'huile. Combien a-t-on vu de personnes adonnées à la piété extérieure, que l'on croyait inébranlables comme un roc, tomber au premier vent de la tentation et sous l'effort d'une épreuve ordinaire? Encore une fois, votre religion sera vaine si elle n'est pas assise sur les fondements des vrais principes.

Évitez les mièvreries, c'est-à-dire un sentimentalisme

outré et fade ; elles sont de très-mauvais goût dans le domaine religieux comme dans les choses littéraires. Fuyez tout ce qui est mesquin, petit, ridicule. Dieu veut être servi avec un esprit serein et un cœur content. Dieu n'est pas un tyran, mais un père ; tous les jours vous dites : Notre Père, qui êtes aux cieux, paroles suaves et douces dont on ne se pénètre pas assez. Frédéric Soulié, un romancier célèbre, était à son lit de mort, assisté par une sœur de charité qui priait pour sa conversion. Tout-à-coup les premiers mots de l'oraison dominicale frappent son esprit et touchent son cœur. « Notre Père, qui êtes aux cieux, s'écrie le malade ! Que dites-vous là, ma sœur ? oh ! répétez ces belles paroles ! »

Ne craignez donc point, petit troupeau ! Ne vous préoccupez pas outre mesure de l'avenir ; la Providence veille sur vous ; il ne tombera pas un cheveu de votre tête sans la permission de notre Père céleste. Ne tremblez pas devant les épreuves inévitables de la vie, car Dieu mesure le vent à la toison de ses petites brebis ; ne redoutez pas la mort ni l'éternité, si, suivant la parole chrétienne d'un auteur, vous avez assez bien vécu pour ne pas en craindre les suites. La mort inévitable est la fin de notre exil, pauvres voyageurs sur cette terre ; c'est le passage à une vie meilleure et impérissable, qui nous mettra pour toujours en possession de l'objet constant de nos désirs et de nos aspirations : le vrai, le beau et le bien.



10^e LETTRE.

Sur les beaux-arts.

L'esprit humain, perpétuellement inquiet, est tourmenté d'un désir ardent de connaître; c'est une curiosité légitime mise en nous par le Créateur, pourvu qu'elle sache se renfermer dans des bornes convenables. Il y a en nous une autre noble faculté, qu'il importe de cultiver et de perfectionner : c'est la recherche et l'amour du beau, qui n'est que la splendeur du vrai et un reflet des perfections infinies de Dieu. Tout nous rappelle notre origine et notre destinée : nous portons au-dedans de nous, gravée en traits ineffaçables, l'image de la souveraine Beauté; notre âme, quand elle n'est pas ternie par le souffle de ce monde ou obscurcie par les orages des passions, est comme un miroir qui reflète les rayons divins et où Dieu aime à se mirer comme dans son ouvrage de prédilection. Puissiez-vous toujours, mes filles, conserver pure cette image de l'Artiste divin, et tenir constamment votre œil intérieur tourné vers ce soleil resplendissant, semblables à ces fleurs qui recherchent avec délice la face rayonnante de l'Astre du jour !

L'art cherche à saisir dans ses diverses manifestations la beauté de ce type idéal qui est en nous. La peinture reproduit sur la toile les traits qui ont inspiré et passionné le pinceau de l'artiste, la statuaire les grave sur le marbre, la musique et la poésie nous les transmettent par les sons et des accents inspirés. Parmi les beaux-arts je vous recommande particulièrement la musique; c'est peut-être le seul art que vous soyez appelées à cultiver, mais celui-là je le considère, à moins de raisons spéciales, comme indispensable pour la bonne formation d'une jeune fille.

Dieu régit tout avec nombre, poids et mesure; Il a mis dans tous ses ouvrages une harmonie admirable et la création entière fait sans cesse monter vers le firmament le concert de ses louanges. La terre elle-même, en tournant sur son axe, fait entendre dans les espaces une musique ravissante. Qui nous dira aussi la mélodie mystérieuse des corps célestes qui se meuvent au firmament? L'homme seul se taira-t-il dans ce concert universel?

Non, non; il y a aussi en nous une voix qui chante un hosannah perpétuel; semblable à une harpe éolienne, dont chaque brise qui passe tire des accords pénétrants, l'âme humaine, portée sur les ailes de la foi et de l'amour vers les régions éternelles où habite la Divinité, vibre de mélodies ineffables que ne parviennent point à troubler les bruits de la terre. C'est cette musique intérieure qui nous spiritualise pour ains dire, en nous élevant au-dessus des appétits inférieurs et des jouissances matérielles, et en nous mettant en contact incessant avec les forces surnaturelles; l'oiseau délivré des entraves qui le retenaient captif ne s'élève-t-il pas vers les nues, en chantant l'hymne de la reconnaissance?

La musique a quelques chose de céleste et d'idéal; à ce titre elle a été un puissant instrument de civilisation. Elle adoucit les mœurs et réprime les instincts grossiers. Orphée, le chantre inspiré de l'antiquité payenne, remuant jusqu'aux rochers et domptant les bêtes féroces par les accords de sa lyre enchanteresse, est l'image de l'influence du chant et du son des instruments sur les mœurs des peuples incultes. Châteaubriand raconte que dans les déserts du Nouveau-Monde les serpents sont attirés par les sons de la flûte et viennent ramper aux pieds du joueur; comme si

les animaux eux-mêmes étaient sensibles au charme de la mélodie ! Et certes les chants doux et graves de l'Eglise primitive n'ont pas peu contribué à la civilisation des barbares qui avaient inondé le vieux monde romain, aux premiers âges du christianisme.

Si la musique civilise les peuples, elle est aussi, et au même titre, un moyen d'éducation. La nature corrompue a besoin de plus d'un stimulant pour secouer les chaînes de la matière, et s'élever vers les régions spirituelles et idéales. Excelsior ! Toujours plus haut ! Chrysalides informes, vous devez, mes filles, déposer l'enveloppe grossière pour prendre votre essor vers les hauteurs où votre âme sera plus libre et ne sera plus l'esclave des sens.....

La musique est utile à tout ; elle récrée, délasse, et vous fera passer des moments bien agréables à vous-mêmes et à ceux qui vous entourent. Quand de vos doigts novices vous modulez au piano une sonate de Beethoven, vous ne vous imaginez pas la douce satisfaction que vous procurez à votre père fatigué ; mieux encore, au retour des luttes quotidiennes, les mélodies suaves de Mozart reposent son esprit agité et bercent mollement son âme. Oh ! le précieux talent de société qu'une voix agréable et formée, que les accords cadencés et mesurés d'un instrument de salon ! Mais il ne s'agit pas de tapoter inconsciemment et négligemment sur un clavier insipide ; mettez du soin et de l'âme en ceci comme en tout, cherchez à vous perfectionner tous les jours dans cet art utile et agréable, et triomphez avec constance et persévérance des difficultés et des répugnances inhérentes au travail. Il faut tâcher de primer, si vous voulez devenir des artistes supportables.

Quelle ressource pour les fêtes intimes et de

famille ? Comment rendre la joie dont parfois le cœur déborde, lorsque la voix est muette, et que la corde ou le métal ne résonne pas sous les doigts ? Comment même.... oserai-je le dire ?... comment, aux pénates paternels ou de l'amitié, tournoyer quelque peu avec grâce et en cadence, si le rythme musical n'enlève et ne dirige vos joyeux et modestes mouvements ?

Mais, pour parler de choses plus graves, oh ! mes filles, aimez, aimez la musique d'église ! Non pas cette musique frelatée et théâtrale qui est un peu à la mode de nos jours, mais la mélodie grave et religieuse du plain-chant ! Oh ! qu'elle est belle et touchante, la coutume des pays allemands où tous les fidèles entonnent d'une voix unanime, les pieux chants de la liturgie catholique ! Si vous ne pouvez participer aux chœurs, mes filles, suivez du moins en esprit et de cœur les augustes et touchantes mélodies de notre sainte religion !

Aux heures de solitude et de tristesse, heures inévitables dans la vie, priez, enfants, chantez ! La musique calme les orages du cœur, console les ennuis et l'affliction. Rappelez-vous votre histoire sainte : quand le roi Saül était tourmenté des esprits mauvais, le jeune David apaisait son cœur aux sons de la harpe ! Il n'y a qu'une douleur qui ait refusé les consolations de la musique, c'est celle de l'exil : les Israélites captifs à Babylone avaient suspendu leurs lyres aux saules de l'Euphrate, et ils refusaient de faire entendre sur la terre étrangère les accords de la Patrie....

Puissiez-vous ne jamais connaître les peines qui restent inaccessibles à la voix de l'amitié et aux larmes du cœur !

J. M.





POÉSIE FLAMANDE.

BIEN que notre revue soit rédigée en français, nous devons au lion flamand dont elle porte la griffe, de rendre hommage à la langue de Van Maerlant. Le beau, du reste, plane au dessus des sphères étroites où se confinent les nationalités; il est dans la création toute entière, l'homme le recherche et quand il peut l'atteindre, son âme ravie le fixe par l'image ou le chant.

Sous le titre sans prétention de « Gedichten », (1) M. Alphonse Janssens vient de publier un volume de soixante poésies flamandes qui méritent l'attention. Pour rendre compte de ces vers il faudrait les traduire et comment les traduire sans les dénaturer? *Traduttore, traditore*. D'origine teutonne, la langue flamande est d'autre génie que celle des Gaules; elle est riche en mots composés, et possède une versification basée sur le rythme des longues et des brèves. Aussi se prête-t-elle merveilleusement à la poésie. Si nous sommes donc obligés de traduire, nous risquons le barbarisme en voulant éviter la trahison.

Un frontispice à la plume semble être la synthèse artistique de ce livre; on y voit près d'une cheminée moyen-âge ornée du lion de Flandre, l'étendard de la Croix soutenant l'épée des chevaliers et l'écu ponti-

(1) En vente chez S. Léliaert, A. Siffer & Cie, rue Haut-port, 52, Gand.

fical ; au sein des roses et des âpres chardons, emblèmes des joies et des douleurs de la vie, repose la harpe du ménestrel, et dans le ciel nuageux entrevu là haut, une étincelle de l'âtre, transformée en étoile, semble envoyer un rayon consolateur au foyer qu'elle a quitté.

Si M. Alphonse Janssens eut vécu au XII^e siècle, peut-être son nom nous serait-il parvenu avec celui des trouvères, qui maniant tour à tour la lance et le psaltérion, guerroyaient pour la délivrance du St Sépulcre et faisaient passer dans leurs chants l'enthousiasme des pèlerins armés.

Lui aussi a eu l'honneur de combattre « le nouvel Islam » signalé par Lamoricière. Les pièces écrites au régiment des Zouaves pontificaux et datées de Rocca, du Camp d'Annibal, de Rome, sont animées du pur souffle des Croisades.

C'est dans les montagnes Romaines, au milieu de la vie des Camps, que M. Janssens paraît avoir reçu sa consécration de poète. Les nobles émotions d'une existence militaire répondant à un idéal de jeunesse, doré par le soleil d'Italie, influent sur ses œuvres : elles sont saines et grandes, et sincères comme la nature. Un frémissement de douleur s'y ajoute, lorsque le poète revient au pays natal avec ses compagnons de captivité.

Plus tard, quand la bénédiction de Dieu lui révèle la fibre de l'amour paternel, sa lyre change de ton ; il s'en échappe des mélodies tendres, délicates, naïves, déchirantes au jour de l'épreuve. En un mot, l'auteur écrit sous l'œil de Dieu, l'histoire de son cœur ; et si toutes ses poésies ont cette qualité, tant recherchée de nos jours, d'avoir été « vécues », elles ont encore le mérite plus haut d'être l'écho d'une âme exilée dans la vallée des larmes et chantant à chaque étape de la vie, ses immortelles espérances.



Le poète débute par une pièce intitulée : « Op Wacht » (1). La sentinelle debout dans le silence des nuits, en face de l'infini du ciel, recevant dans ses armes, le reflet des étoiles, voilà un sujet qui souvent a tenté les artistes, mais combien le spectacle grandit quand ce soldat est le volontaire en veste grise veillant aux portes de Rome menacée.

« Il fait nuit; les gardes dorment... Les étoiles
« qui se reflètent dans l'acier brillant du sabre-bayon-
« nette, font doucement monter mes yeux, vers les
« splendeurs du ciel. »

De sterren, die weerglimmen
In 't blanke sabelstal,
Doen zacht mijne oogen klimmen
Naar 's hemels pracht en praal. »

Et dans sa méditation solitaire il se voit compagnon des étoiles « ces gardes fidèles autour des célestes parvis, et qui font à travers la nuit, rayonner leurs armes d'or ». L'insouciance du jeune soldat fidèle à son devoir, donne à cette rêverie une allure dégagée, finissant par une plaisanterie martiale, tout à fait en situation.

Voici maintenant le camp :

's Avonds in 't Kamp (2).

Het avondwindje woei; de zonne zonk en straalde,
Verguldend met haar gloed de toppen van het woud;
En Cavo's schaduw als een sluier nederdaalde,
Allengs op 't rustig kamp ontvouwd.

A la lueur des falots et des lanternes, mille ombres de zouaves s'agitent dans les rues improvisées du camp, puis voici l'appel du soir :

(1) De garde.

(2) Le soir au Camp.

Men blaast. 't APPEL vangt aan. — Op zijne tooverwoorden,
 't « PRESENT » galmt heen en weer, naar ieders stem en zwier,
 Verspringend door den rang, die wisselt zijne akkoorden
 Gelijk een levendig klavier.

Stil, stil! — De kapitein gebiedt ons de avondbede :
 Eén treedt vooruit en bidt; en wij, gekniel'd ten grond',
 We bidden in 't gelid met diepe aandoening mede.....
 o Zielverrukkende avondstond!

Dan hij, die menig kruis, in Pius' dienst verworven,
 Laat vonklen op zijn borst als sterren in den nacht :
 « Bidt voor uw broeders, » zegt hij, « in den strijd gestorven,
 « Misschien dat 't zelfde lot u wacht. »

Terwijl die bede klimt uit onzen rang ten hoogen,
 Zoo als de geurge walm, die uit de bosschen doomt ;
 Aan de avondbloem gelijk, op haren steel gebogen,
 Vouwt ieders herte dicht en droomt.

Mijn zoet gedachte zweeft naar onvergeten streken...
 Al zoekend door een traan het Noorden in de lucht,
 Nog prevel ik een bede en maak me 't heilig teeken
 Terwijl ik « moeder, moeder » zucht.

« Les clairs sonnent. L'appel commence. A ses
 « magiques paroles, le mot *présent* retentit deçà delà
 « variant selon la voix et la position de chaque
 « homme, sautant par le rang qui change ses accords
 « comme un vivant clavier.

« Silence! — Le capitaine nous commande la
 « prière du soir : Quelqu'un s'avance et prie ; et nous,
 « le genou en terre, nous prions dans le rang avec
 « une émotion profonde... O veillée qui ravit l'âme !

« Alors lui dont la poitrine laisse briller comme
 « des étoiles dans la nuit, plus d'une croix gagnée au
 « service de Pie : « Priez pour nos frères », dit-il,
 « morts dans le combat, peut-être que le même sort
 « vous attend. »

« Tandis que cette prière s'élève de nos rangs,

« comme la vapeur embaumée qui monte des bois ;
 « ainsi que la fleur du soir, courbée sur sa tige, le
 « cœur de chacun se replie et rêve.

« Ma douce pensée erre vers d'inoubliables contrées...
 « cherchant la direction du Nord par les airs »... ses
 souvenirs se reportent vers sa mère et couché dans la
 tente où le sac du soldat et la paille reçoivent les membres
 fatigués, il suit du regard la lune glissant lentement le
 long du sommet des collines qui ceignent le camp.

Daar komt de stille maan, de bergen rondgeleden,
 En houdt rondom ons kamp de wacht.

« Par la toile de la tente je suis des yeux son
 « fidèle reflet — qui me semble un regard affectueux
 « de la mère au travers du voile qui recouvre le
 « berceau — et je prie pour elle qui maintenant peut-
 « être, éclairée par ce même rayon de lune, prie là
 « bas pour son fils. »

La scène est grande ; et depuis cette description à
 larges traits du soleil couchant, jusqu'à ce lever de lune,
 quelle émotion profonde rendue avec sobriété de couleurs !

Un jour, il contemple de loin la ville éternelle
 « resplendissante dans un brouillard d'or » au milieu
 de la campagne Romaine.

« Gekleed in zonnegloed. » Comment rendre cette
 expression ? Il faudrait : « revêtue de l'incandescence
 du soleil. » Le souvenir de Godefroid apercevant pour
 la première fois Jérusalem lui vient à la mémoire.

Zoo klopt ons ook van moed en heilige wraak het herte,
 Als wij ons Roomen zien verschijnen in de verte ;
 Ons Roomen, waarop al de liefde en al de haat
 Der aarde samenstroomt in overvloedige maat ;
 Ons Roomen, toevertrouwd aan onze jeugdige ermen,
 Maar waar de Hemel zelf op neerziet in beschermen.
 Ik groet u, Heilige Stad ! — Wanneer toch rijst de dag,
 Waarop van al uw leed ons arm u wreken mag !

Si la Rome pontificale a le privilège d'attirer sur elle comme un mystérieux aimant, tout l'amour et toute la haine de l'univers, elle demeure aussi l'impérissable charmeuse des artistes, séduits par ses éloquents solitudes et ses horizons magiques.

M. Janssens qui tient de sa race flamande des qualités de coloriste, décrit la campagne romaine, et on dirait que la langue flamande trop resserrée malheureusement dans ses étroites et brumeuses provinces, s'élargit et se paillette d'or au contact de la terre romaine, aperçue des hauteurs du *Monte-Cavo*. La sonnerie stridente des clairons arrive jusqu'à lui, et dans le camp, les bataillons pontificaux se déploient par la manœuvre.

Helaas! hoe klein ze zijn! Nauw kan ze de oog ontwaren;
 CHARETTE's stem vergaat in 't ritslen van de blaren.
 Och, is 't dan daar, mijn God, het uitgekozen heer,
 Bewarende in zijn hand uw heilig recht en de eer
 Des Christendoms? En zijn 't dan maar die dwergentropen,
 Die tegen al 't geweld der Hel zijn ingeroepen?...

Ginds, in Itaalje's rijk, waar dit besneeuwd gebergt
 De wolken op hun vaart met zijne spitsen tergt,
 Grijnst ons de vijand toe; bereidt de hand tot wreken;
 Beraamt het laf verraad, het geld, de moordnaarssteken;
 Om de onuitwischbre schand te wisschen, te Mentaan
 Wij toch, we en vreezen niet. Betrouwend op Gods zegen,
 Gaan wij de toekomst in en elken vijand tegen;
 Want, is ons arm te zwak en ons getal te klein,
 Verheven is ons doel en onze hand is rein.

« Hélas, qu'ils sont peu nombreux! A peine l'œil
 « peut-il les découvrir; la voix de Charette s'éteint dans
 « le murmure des feuilles. O mon Dieu, est-ce donc
 « là, l'armée choisie aux mains de laquelle est confiée
 « votre droit sacré et l'honneur de la chrétienté? Et
 « ces soldats à peine perceptibles sont-ils donc appelés
 « à combattre tout l'effort de l'Enfer?... »

« Là bàs, dans le royaume d'Italie, où le sommet
 « de ces montagnes neigeuses fait obstacle au flottement
 « des nuages, l'ennemi nous menace de ses frontières...

« Cependant nous ne craignons pas. Confiants en
 « la bénédiction de Dieu nous allons à la rencontre de
 « l'avenir et de l'ennemi, quelqu'ils soient ; car si notre
 « bras est trop faible, si notre nombre est trop petit,
 « notre but est sublime et notre main sans tache. »

Ces vers chantent ce que disait le cœur de ceux
 dont les ossements sont mêlés maintenant au sol qu'ils
 défendirent le fusil à la main.

« *De stem der bergen* (1). » Quel voyageur en Italie
 n'a souvenance de ces montagnes azurées veinées de rose
 par le lit des torrents, quel jeune homme ne se rappelle
 l'attrait irrésistible que l'escalade des montagnes exerçait
 sur son cœur, avide d'horizons nouveaux?

Le poète se demande quelle est cette voix qui
 l'attire sur les altitudes.

O Zegt me, bergen hooggestegen,
 Wat stem er luidt,
 Die mij vervoert langs al uw wegen?
 Roept mij 't « vooruit »
 Der donderende krijgsbazuinen?
 Ofwel bekoort
 Me 't windgeloel door bosch en kruinen,
 In wild akkoord?

Est-ce la voix des harmonies qui découlent de
 vos sommets, le chant des ruisseaux ou des oiseaux
 dans le feuillage ?

Ou bien le plaisir qu'éprouve la jeunesse à ne
 redouter aucun obstacle et à goûter après l'âpre fati-
 gue, la jouissance d'un air plus pur et d'un lointain
 plus beau ?

(1) La voix des montagnes.

o Neen, ze daalt uit hooger sfere,
 Die stemme groot!
 o Neen, die stem is 't van den Heere,
 Die mij daar noodt!
 Van Hem die op den berg gezeten,
 Met vlammente oog,
 Doorpeilt den afgrond, het geweten,
 En 's hemels boog.

« O non, elle descend d'une sphère plus haute,
 « cette grande voix ! O non, cette voix est celle du
 « Seigneur qui me convie là haut ! Voix de celui qui
 « assis sur la montagne, transperce d'un regard de
 « flamme, l'abîme, la conscience et la voûte du ciel. »

Et voici la voix de Dieu lui-même qui se fait entendre, expliquant le mystère des altitudes : la nuée terrifiante du Sina, les collines de Judée dont l'écho a redit les doux enseignements de Jésus, le glorieux Thabor, le douloureux Calvaire marqué du sang divin et le Mont des Oliviers gardant encore l'empreinte des derniers pas du Christ en ce monde.

Il y a dans ce morceau des élancements mystiques qui atteignent une hauteur biblique.

La vie de zouave était une longue veillée d'armes ; l'attente de ce lendemain inconnu que l'on rêvait si glorieux, et par dessus tout cette Rome, avec son cortège de siècles, cette Rome non encore rabaissée, et en ce temps là refuge des âmes altérées de grandeur et de beauté, entretient chez le poète une émotion latente qui jaillit au contact de la plume ; une lettre à sa sœur, « *Brief aan mijne zuster* » en est toute pénétrée.

Le lendemain que les soldats du Pape rêvaient glorieux, et qui fut si amer, s'appelle dans l'histoire le 20 Septembre. Tandis que les camarades de l'armée pontificale licenciée par la destruction du pouvoir temporel du Pape, portaient en leurs cœurs le deuil de Rome comme

s'ils eussent pleuré la ruine de leur patrie et de leurs foyers, le soldat poëte de retour dans son pays fit taire sa lyre, jusqu'au jour où il donna le chant : *Super flumina Babylonis*, à ceux qui lui demandaient un hymne de fête.

Voici les premières strophes de cette poësie ; des citations éparses lui enlèveraient son harmonie, car elle est faite d'un jet ; c'est une lamentation entrecoupée de cris de colère et de sanglots.

« Hoe zouden wij 't gezang der godgewijde psalmen
 « In 't land des ballingschaps doen galmen ?
 « o Sion, mijne vreugd, vergat ik u een stond,
 « Dat dan mijn rechterhand op mijne lier verstijve !
 « Dat mijne tonge roerloos blijve
 « In mijn verdroogden mond ! »

Zoo klonk de bittre klacht van Israëls geslachten,
 Toen zij het vaderland herdachten,
 In 't droeve ballingschap gezeten aan den stroom.
 De dwingeland vergeefs hun vroeg naar Sion's zangen ;
 Hun harpen bleven zwijgend hangen
 Aan Babel's wilgenboom.

'k En voel geen minder smert mijn bloedend herte knellen,
 En persen, onder 't angstig zwellen,
 Mijn borst en oogen leeg in klachten en getraan.
 Gelijk een bange droom vervliegen nachten, dagen ;
 Wat stormen ons door 't leven jagen,
 'k Zie Roomen vóór me staan.

Nog zie 'k u, heilge stoet van godgeleerde vadersen,
 Rond der apostlen graf vergaderen,
 Beschermend door 't zweerd, van God ons in de vuist gedrukt ;
 'k Zie op de zwakke vest ons kloeken troep nog strijden,
 'k Voel mij den martlaarspalm benijden
 Der greetge hand ontruikt.

o Vrienden, waarom vraagt ge aan Roomen's baunelingen
 Een vreugdelied u voor te zingen ?
 Neen, Roomen! — gij, mijn vreugd, — vergat ik u een stond,
 Dat dan mijn rechterhand op mijne lier verstijve !
 Dat mijne tonge roerloos blijve
 In mijn verdroogden mond !

Ik hoorde Satan's vloek opdondren uit zijn kolken ;
 'k Zag bliksems slingren door de wolken
 Rond Petrus' rots, terwijl ze onwrikbaar werd verklaard ;
 Ik zag meinedigheid en sluwheid samenzweren,
 Om, ondanks eer en recht, te keeren
 Den oudsten troon der aard.

Dan heb ik, ongevraagd, het snarenspeel gewrongen,
 Mijn hertelied u toegezongen :
 « Waar blijft ge? » zong ik. « Haast begint de goede strijd ;
 » De palmen steken uit; de kroon is toegeblonken ;
 » Voelt gij nog niet uw moed ontvonken ?
 » Komt, Vlamen, komt! 't is tijd!... »

Zou de adem mijner ziel geene andre zielen wekken?
 Geen strijderschaar naar Roomen trekken?...
 De wind, ach! blies mijn lied als ijdlen klank uiteen,
 En sinds het tijd nog was, is 't nu te laat geworden ;
 Want Pius viel voor Satan's horden...
 Vraagt mij, geen lied, o neen!

Ach, haddet gij u al rond zijnen troon gesloten,
 Dan hadde ons vader niet verstooten
 Den bijstand, dien zijn kroost, met smeekende oog, hem bood.
 Zijn woord verlamde ons arm, en Roomen was verloren...
 Dit woord kwam ons hert doorboren,
 Als moordend vijandslood.

o Nuttelooze lier! met welk een wreed behagen
 Hadde ik u dan niet stuk geslagen,
 Op mijne wapens, nog onnuttiger dan gij!...
 Geeft gij nog eens geluid, 't zij dan alléén voor Roomen ;
 Niets, niets zal van uw snaren stroomen
 Als Babel's melodij!

.....

« Comment sur la terre de bannissement pourrions
 « nous faire entendre le chant des psaumes bénis par
 « Dieu? O Sion, ma joie, si jamais je t'oublie, que ma
 « droite se raidisse sur ma lyre ! Que ma langue demeure
 « sans mouvement, dans ma bouche desséchée !

« Ainsi résonnait l'amère plainte des tribus d'Israël,
 « lorsque le long du fleuve assises dans la tristesse de
 « l'exil, elles se rappelaient la patrie. En vain le tyran

« leur demandait-il les chants de Sion ; leurs harpes
« silencieuses demeuraient suspendues aux saules de
« Babylone.

« Je ne sens pas une moindre douleur étreindre mon
« cœur saignant et comprimer sous l'angoisse qui les
« gonfle ma poitrine et mes yeux vides de plaintes et
« de larmes. Comme un rêve effrayant, s'envolent les
« nuits, les jours ; quelque orage qui nous pousse par
« la vie, je vois Rome devant moi.

« Je vous vois encore, cortège saint du Concile,
« éclairé par la science de Dieu, je vous vois réunir
« autour du tombeau des apôtres sous la protection du
« glaive dont Dieu nous avait armés ; je vois encore sur
« le rempart croulant nos vaillantes troupes combattre,
« je me sens arrachée de la main, la palme enviée du
« martyr.

« O mes amis, pourquoi demander aux bannis
« de Rome, un chant joyeux ? Non, Rome ! — vous
« ma joie, — vous oubliais-je un instant, que ma droite
« se raidisse sur ma lyre ! Que ma langue demeure
« sans mouvement dans ma bouche desséchée !

« J'entendais la malédiction de Satan, tonner du
« fond des abîmes ; je voyais les éclairs sillonner les
« nues autour du rocher de l'Eglise, tandis qu'on déclai-
« rait Pierre infallible ; je voyais le parjure et la ruse
« se liguier, pour renverser, contre l'honneur et le droit,
« le plus ancien trône de la terre.

« Alors, de mon propre mouvement, saisissant la
« lyre, je vous ai adressé le chant de mon cœur : « Où
« restez-vous ? » disais-je. « Bientôt commence le bon
« combat ; les palmes sont prêtes ; la couronne a
« brillé ; ne sentez-vous pas encore s'allumer votre
« courage ? Venez, Flamands, venez ! Il est temps !..

« Le souffle de mon âme ne pourrait-il éveiller

« d'autres âmes ? Attirer vers Rome quelque phalange
« guerrière ? Hélas ! le vent dispersa mon chant comme
« un vain bruit, et s'il était alors temps, maintenant il
« est trop tard ; car Pie tomba devant les hordes de
« Satan..... Ne me demandez pas de chanter, o non !

« Ah, si tous vous vous étiez serrés autour de son
« trône, notre père n'eut pas repoussé le secours que d'un
« regard suppliant, ses enfants lui offraient. Sa parole
« fit tomber nos bras, et Rome fut perdue... Cette
« parole vint nous transpercer le cœur, comme le plomb
« meurtrier de l'ennemi.

« O lyre inutile ! Avec quelle joie cruelle ne t'ai-
« rais-je pas alors mise en pièces sur mes armes, plus
« inutiles que toi !... Si tu dois resonner encore, que ce
« soit seulement pour Rome ; rien, rien ne s'échappera
« de tes cordes, que la mélodie de Babylone !..... »

Ainsi chantaient autrefois les bardes d'Irlande
quand ils déploraient l'asservissement de leur patrie et
la mort du roi Brien, et maintenant encore les
femmes de la verte Erin bercent leurs enfants au son
de ces *lament* et les pâtres les redisent dans la montagne.

Nous souhaiterions pareil succès à la mélodie de
M. Janssens. Composée au lendemain de cette grande
iniquité de la prise de Rome, elle est toute brûlante
de nos sentiments d'alors, de ces mêmes sentiments qui
susciteront un jour, s'il plaît à Dieu, des vengeurs
du vingt Septembre.

Huit ans après, le poète vient prier devant le
tombeau de Pie IX. — La vision du passé, la
défense de Rome, la brèche, la dernière bénédic-
tion de ce vieillard en robe blanche à son armée
captive, lui inspirent un morceau plein de mélancolie,
une reprise en mineur des chants datés de Rome et
finissant par ces vers :

Vaarwel, o blanke Piusglansen,
Die langs uw gloriebaan,
Onmeetbaar als de hemeltransen,
Uw loop hebt afgedaan!
Met u daalt neder in 't vergeten
Ons dichterlijk verleên.
't Geen nog zal mogen Roomen heeten
Is 't onze niet meer, neen.

« Adieu, o purs éclats du règne de Pie IX... Avec
« vous descend dans l'oubli, notre poétique passé. Ce
« qui pourra s'appeler encore Rome, n'est plus notre
« Rome, o non! »



Ce qui caractérise les poésies de M. Janssens, c'est la simplicité, le mépris absolu de toute recherche, l'unique souci d'être vrai. C'est là une force. Dans la seconde partie de son ouvrage, ce caractère s'accroît ; il trouve le mot propre, non le mot à effet, et ne recule pas devant le langage familier.

Certes, M. Janssens est un réaliste dans le bon sens du mot, réaliste comme nos écrivains chrétiens doivent l'être, réaliste comme l'étaient nos peintres flamands du moyen âge et tenant d'eux quelquefois la naïveté — une naïveté voulue. On pourrait lui reprocher d'exagérer la simplicité jusqu'à tomber dans la causerie versifiée, et d'abuser peut-être des *diminutifs*. Il paraît que plusieurs poètes flamands affectionnent ces terminaisons, pour donner aux mots un accent de tendresse. Le français d'autrefois disait aussi *un enfantelet, un agnelet* etc. et nous ne savons trop pourquoi on a voulu augmenter encore la pauvreté d'une langue claire et harmonieuse en faisant disparaître ces termes charmants.

Mais autant nous en regrettons la disparition ici, autant nous voudrions qu'on puisse mettre des bornes

à leur multiplication en flamand ; ils donnent un ton enfantin, une tournure badine aux expressions et heurtent l'émotion du lecteur dans les endroits pathétiques.

Les mots étant faits pour exprimer les idées, comment la gravité et l'élévation de celles-ci ne se ressentiraient-elles pas de la *diminution* de ceux-là? L'auteur lui-même pour grandir ses images, leur oppose des *diminutifs*. Dans un « Noël » intitulé *Maria's Wiegelied* (1) on trouve un exemple saisissant de ce contraste, qu'on ne pourrait forcer sans tomber dans le mauvais goût. Voici le sujet :

Agenouillée devant la crèche, la Sainte Vierge recouvre de son manteau les membres engourdis de l'Enfant-Dieu et murmure avec respect la vulgaire berceuse qui vient aux lèvres de toutes les mères : *do, do, l'enfant do*. Comment faire chanter ces paroles presque triviales, par la mère du Verbe « Do, do, mon petit Jésus, do »? L'auteur s'en tire de la manière suivante :

« Zijn 't winden, die waaien met nachtlijk gedruisch ?

« Neen, neen het, mijn kindeken teer,

« 't Zijn de englen, die zweven met zoevend gesuis

« En strijken aanbiddende neer.

« Do, do, mijn Jezuken, do.

« De sterrekens pinken daarboven, zoo zacht

« En kijken eerbiedig U aan.

« Gij hebt hun gegeven hun glans en hun pracht,

« Voor eeuwen, gewezen hun baan.

« Do, do, mijn Jezuken, do. » (2)

(1) La berceuse de Marie.

(2) Sont-ce les vents qui grondent dans la nuit? Non, non mon cher petit enfant, ce sont les anges qui planent avec un bruissement sourd et s'abattent en adoration, sur le sol.

Do do, mon petit Jésus, do.

Là haut, scintillent si doucement les étoiles, et elles vous contemplent avec respect. Vous leur avez donné leur éclat, leur splendeur, et pour des siècles indiqué leur route.

Do, do, mon petit Jésus. Do.

C'est la Vierge confondue d'adoration et d'amour, embrassant l'Univers d'un regard de voyante et le con-viant à venir se prosterner devant le Créateur devenu son fils, son petit enfant ! Ce *Noël* aussi grand que simple, est une trouvaille d'artiste.

Au demeurant que sont les défauts indiqués plus haut, du moment que le poète nous a remués ? son but est atteint et que voulons-nous de plus ?

Si les expressions de tendresse enfantine se pressent sous sa plume, c'est que l'affection paternelle lui a ouvert une nouvelle source d'inspiration ; il se fait petit avec les enfants, par respect pour eux, parce que dans leur pureté, il les voit grands comme le Dieu de Beth-léem, dont ils sont l'image ; leurs questions naïves et inconscientes le plongent dans des méditations attendries et profondes.

M. Janssens a longtemps hésité, dit-il dans sa préface, à publier ces poésies, à cause de leur caractère intime, « mais, ajoute-t-il, si ce que l'on sent le plus profondément ne peut être chanté en public, où se trouve donc la vraie poésie ? »

Et nous lui répondrons avec la mélodie de Gounod :

« Allons poète....
Ce qui te fait pleurer sur terre,
C'est là ce qui te fait chanter.

Car ses plus beaux vers, M. Janssens les a écrits avec des larmes et pour ainsi dire avec le sang de son cœur. Nous ne croyons pas que la douleur et la résignation du père éprouvé par la mort de son enfant puissent exhaler des accents plus vrais, et d'une harmonie plus poignante.

Aussi passerons-nous au-dessus des joies et de la

paix du foyer domestique pour arriver à ce drame qui à toute heure se joue obscurément autour de nous.

't Lijden, la Souffrance. Le poète a une vision. Un ange lui apparaît, les ailes repliées, le regard triste. Est-ce l'ange de la poésie, affligé par le long silence du poète alors que son âme débordait de bonheur terrestre? Ne devait-il pas à Dieu un hymne de reconnaissance? Oui, trop longtemps sa lyre est restée muette, la voilà prête à recevoir l'inspiration... mais l'ange se tait, et ouvrant les ailes il laisse voir une couronne d'épines et un calice.

— Niet ik en ben de geest der poezij;
Ik zing in hooger koor; 'k ben de Engel van het lijden.

« Non, je ne suis pas l'ange de la poésie; je chante
« dans un chœur plus haut; je suis l'ange de la douleur. »

Puis le vers devient d'une gravité solennelle; ce messager du ciel est comme la personnification du pressentiment de malheur.

Et le poète saisi de crainte, laisse échapper ce cri profond :

« Waarom heeft God mijn hert met dichtgevoel verteerd,
« Als alles lijden is... »

« Pourquoi Dieu a-t'il attendri mon cœur par le
« sentiment de la poésie, lorsque tout est souffrance
« en ce monde... »

Dans la terrestre poésie, ajoute l'ange, tu as cherché ta consolation, prends le calice de douleur et vide-le par expiation.

In de aardsche poezij vindt gij uw zelfvoldoening;
Neem aan des lijdens kelk en leeg hem tot verzoening
En reik hem mij terug, gevuld met uw getraan;
Geen traantjes van gevoel, uit de overmaat ontstaan
Van 't zoete zielgeluk; maar tranen heet en wrange.
Die druipen uit een hert gescheurd in 's lijdens prange.

— Voor wie die doornekroon, o zeg mij?

— Voor uw kind,

Voor 't geen ge 't liefst van 'al, om hert en geest bemint.

— o Neen, 't en mag niet zijn. 'k Heb vrienden nog daarboven;
Ze en dulden 't niet! Ge en moogt mijn herteschat niet rooven!
'k Zal bidden luid en lang totdat het vonnis wreed
Zal in getrokken zijn.

« Et rends-le moi rempli de ton pleur, non pas de ces
« larmes d'attendrissement échappées à la douce surabon-
« dance d'un bonheur inondant l'âme, mais des larmes
« chaudes et amères qui dégouttent d'un cœur comprimé
« par la douleur.

— Et pourquoi cette couronne d'épines, o di tes-moi?

— Pour ton enfant. Pour celui qui t'es le plus cher...

« O non, cela ne se peut pas. Là haut encore j'ai
« des amis; ils ne le permettront pas!... » Et la déchirante
supplication du père finit par ces mots: « mais cepen-
« dant que de Dieu la volonté et non la mienne
« s'accomplisse! »

La résignation arrive dans une pièce de deux strophes,
une résignation tremblante... et alors tombe la foudre;
c'est l'épreuve, *de Beproeving*:

« Une voiture arrive par la ville, roulant avec un
« bruit sourd; ses rideaux étaient baissés lorsqu'elle
« entra dans la maison.

« Ces rideaux étaient deux voiles, des voiles noirs
« accrochés à la hâte devant la glace, et nos cœurs en
« reçurent une impression de terreur comme si cette voi-
« ture était un char de mort. »

Daar kwam eene koets gereden
Door stad, met een dof gedruisch;
Heur gordijntjes waren beneden,
Toen ze binnenrolde in huis.

Het waren twee sluiers, zwarte,
 Met der haast gespeten voor 't glas,
 En het wierd ons bang aan 't herte,
 Of die koets eene doodkoets was.

Début morne et sourdement menaçant.

L'enfant malade est couché dans la voiture, on le transporte dans une chambre spacieuse s'ouvrant sur le jardin. Et ici, ce motif doux et riant, qui s'en ira à travers la trame de l'œuvre, produisant des harmonies émouvantes, des dissonances lugubres, éclatant à la fin comme mélodie maitresse et revêtant toute cette poésie d'une incomparable beauté :

De zoete volgelkens zongen,
 Al in het juligroen;
 De blijde bloemekens hongen
 In feestelijk festoen.

« Les petits oiseaux chantaient au sein de la verdure
 « de juillet; les joyeuses fleurettes s'étaient en festons
 « de fête. »

Et une angoisse continue marche avec le vers. — On dirait des pas étouffés dans une chambre de malade.

La terrible méningite, ce fléau des mères, se déclare; remèdes, soins, prières, tout est prodigué, mais le mal empire; le vers devient fébrile. Un rayon d'espoir; l'enfant va mieux.

« Et les petits oiseaux chantaient au sein de la
 « verdure de juillet; et les joyeuses fleurettes s'étaient
 « en festons de fête. »

Mais, doucement, la maladie reprend son cours fatal; toutefois, à la plainte des parents désolés, le Seigneur répond par une grâce; l'enfant se prépare à Le recevoir dans sa première communion. — Et Il vint....

« Il vint comme sous le toit de ses temples, dans
 « notre demeure... »

Hij kwam bij het maagdeken kleine,
 Wier schuldeloos kinderhert,
 Hem wachtte met liefde reine,
 Gezuiverd nog door de smert.

« Il vint vers la jeune petite vierge, dont le cœur
 » enfantin exempt de faute, l'attendait avec un pur amour,
 » encore purifié par la douleur. »

« Et qui eut encore pitié de ton sort, o petite
 « Gabrielle,... quand tu possédais Celui qui fit naître la
 « vie de la mort... »

« Il est juste que les oiseaux chantent et sautillent
 au sein de la verdure... et que les fleurs s'étalent en
 festons de fête. »

Et par respect pour le Dieu que possédait l'enfant,
 les parents osent à peine le nommer LEUR enfant.

Mais lorsque vint la mort...

o Dan voelden wij deur en deure
 In 't brekend hertegebons,
 Dan schreeuwde 't uit elke scheure :
 Ons zijt gij, kindeken, Ons!

O alors, comme ils entendent ce cri à travers toutes
 les déchirures de leur cœur : « tu es NOTRE enfant,
 « le NOTRE! »

Est-ce vrai? la vie de cet être tant aimé, ce souffle
 qui anime encore ce petit visage vont-ils s'éteignant
 comme la flamme d'une lampe à bout d'huile?

Comme il paraît ironique en ce moment, le sourire
 de la nature :

Zwijgt, vogelen, zwijgt daar buiten.
 Legt, planten, uw bloemen neer.
 En lacht zoo niet door de ruiten
 Met ons folterend hertezeer!

« Qu'au dehors, les oiseaux se taisent! plantes,

« courbez vos fleurs. Ne riez donc point ainsi de notre
« tourment! »

Explosion de douleur. Le vers est coupé par les
sanglots et il faut la grâce de Dieu, pour refouler ce flot
montant d'amertume » comme autrefois sa parole
calma la tempête ».

't Zij zoo dan... ons geesten buigen.
Gegeven de liefdepand !...
Ons kind... en de tranen getuigen
Hoe kostelijk is de offrand.

Komt, Engelen en Aartsengelen,
Kom, Gabriël, heur Patroon,
Ontknoopt des vleesches strengelen
En verlost heur zieleken schoon!

Gelijk een arendsjong rukkend
Ten hemel, met den stoot
Der klauw te pletten drukkend
De schelpe die het omsloot,

Zoo vloog ons kindje ten hoogen...

« Qu'il en soit donc ainsi.... nos esprits se courbent.
« Notre gage d'amour, nous le donnons!... Notre enfant...
« Et les larmes témoignent ce que coûte l'offrande.

« Venez, Anges et Archanges, venez, Gabriël, son
« patron, dénouez les liens de la chair et délivrez sa
« belle petite âme!....

« Et comme un jeune aiglon, brisant sous l'im-
« pulsion de sa serre, l'écaille qui le recouvrait jadis,
« l'enfant prend son vol vers en haut... »

Nous ne pouvons donner toute la pièce, ni suivre
les gradations de cette douleur dans des expressions,
qui, traduites, perdent toute leur énergie. La traduction
des vers est à l'original, ce que la gravure est au
tableau.

Cueillons encore cette pensée d'une âme à bout de consolation :

.... Waar er geen weg meer bekend is,
Daar slingert Uw kruispad voort.

« ... Où l'on ne voit plus de route, là mon Dieu,
« continue le sentier sinueux de Votre Croix... »

Et maintenant se dissipent les nuées d'orage. Les strophes se terminent par la reprise du refrain des oiseaux et des fleurs mais chantant cette fois, la Bonté infinie avec le cœur résigné du poète. Lui-même essaie de mêler sa voix encore suffoquée par les larmes à celle de la nature toujours impassible, toujours radieuse.

Oui, les oiseaux peuvent chanter pour louer le Seigneur, les fleurs peuvent étaler leurs festons de fête, le jardin inondé de soleil peut sourire.

Klim rozelaar, reik uw toppen
Naar de venster waar rust het lijk;
En hef uwe laatste knoppen,
Ons kindje tot liefdeblijk.

Ik wil als uw klimrank wezen :
Aan 's kindjes gedachtenis
Mij hechten, om, opgerezen,
Te komen waar 't zieleken is.

En vindt mij het morgenblozen
Nog tranen op 't aangezicht,
Ze zijn als de dauw uwer rozen,
Weerspiegelend 't liefdelicht.

« Jusqu'à la fenêtre où repose le cadavre de l'enfant,
« grimpe, rosier, élève tes rameaux et tes derniers boutons
« comme pour lui adresser un sourire.

« Et si les rougeurs de l'aurore me trouvent encore
« des larmes sur le visage, elles sont comme la rosée
« de vos fleurs reflétant la lumière d'amour. »

Car dans les lointains du ciel — le chant de la jeune vierge se fait entendre; et le rythme du vers n'indique-t-il pas qu'il nous parvient à travers l'arpègement des harpes angéliques?

o Kroon van pijn,
 In 't hoofdje mijn
 Voelde ik uw scherpe doornen snijden.
 Mijn Jesus zoet,
 Met liefdespoed,
 Zijn kroon erkennende in mijn lijden,
 Steeg zelve neer,
 Voor d'eersten keer,
 In 't hertje mijn met al zijn zegen;
 En ik, ik vloog
 Door 's hemels boog,
 Den Oorsprong aller liefde tegen.

L'harmonie de ces vers, d'une expression céleste, serait anéantie par la traduction et surtout une traduction en prose. Nous n'y toucherons pas et nous dirons à l'auteur que s'il lui en a coûté de livrer au public les peines intimes et les élans mystiques de son âme, il a produit un chef-d'œuvre. Ses larmes en feront couler d'autres et bien des cœurs aussi éprouvés mais plus abattus que le sien, trouveront « le sentier sinueux de la croix » en lisant ces strophes.

« Allons, poète » ton inspiration est venue du ciel avec l'ange de la douleur.

Une page d'une douce tristesse — semblable à un clair de lune sur une mer récemment calmée — *Mijn Engelken* — termine ce funèbre poème.

Quand vint l'automne, les « *feuilles jaunies* » lui dictent une des meilleures rêveries que nous connaissons sur cette matière.

Met u, ons droomen van geluk
 Die een voor een verbleeken
 En bij des levens windgeruk
 Van 't zuchtend herte breken.

« Avec vous, s'envolent un à un nos rêves de bonheur,
« arrachés du cœur gémissant par les tempêtes de la vie. »

Cependant la feuille a rempli sa tâche; elle s'en va revêtue d'or et de pourpre aux rayons du soleil couchant. Ainsi l'homme quitte le monde, sa mission accomplie, pour s'unir à Dieu.



Vers la fin de son livre, M. Janssens prend un coup d'aile plus large. Il quitte les sujets d'intérieur et sa lyre devient une harpe éolienne, tantôt douce et voilée, tantôt sonnante de toutes ses cordes en accords soutenus, ascendants, mais toujours plaintive comme si elle sentait son impuissance à rendre la voix qui l'inspire, souffle mystérieux, voix des airs et d'en haut.

Comme le poète dépeint en langage profond, cette illumination de l'esprit, découvrant la flamme du Beau, et combien est vraie cette pénible impression de ténèbres qui accompagne l'impuissance à reproduire cette étincelle divine entrevue!

Plusieurs de ses pièces, surtout celle intitulée : *Daar zit iets in*, ont ce caractère. Dans une autre *Zingen, Chanter* — il voudrait étendre ses ailes pour prendre un vol plus haut, mais de tristes, de vulgaires travaux le rejettent sur la terre.

Waar ik, diepgeraakte vogel,
Neerval, snakkend naar de lucht
En op mijn gebroken vlogel,
Kermend door de struiken vlucht...
Neen, 't en is ons niet gegeven
In dit aardsche tranendal
Aan te vangen 't engelleven...

« Où comme un oiseau profondément atteint, je
« retombe, aspirant l'air qui me manque et me trainant
« sur mon aile cassée, je fuis par les buissons en jetant des
« cris de détresse... Non, il ne nous est pas donné de com-

« mencer la vie des anges dans cette vallée de larmes... »

Néanmoins ce chant terrestre est d'accord avec celui des anges dans le ciel, car il célèbre l'adorable volonté de Dieu.

Allerheiligen, la Toussaint est une plainte sans amertume à l'unisson des cloches de la veillée des morts entendues au loin.

C'est la dernière fois que le nom de son enfant revient dans ses vers.

Klokken, klinglende in de verte,
 Zijt ge niet de vreugdestem,
 Die eens klonk door 't herdersherte,
 In den nacht van Bethlehem ?
 Ja, ge zijt het lied der Engelen,
 Altijd nieuw en altijd schoon,
 Waarin Gabriëlle mengelen
 Mag heur lieven kindertoon
 En heur maagdelijke galmen,
 In een beë van liefde en dank,
 In herhaalde zegepsalmen,
 Eeuwen, eeuwen, eeuwen lang !

Le rythme des cloches, leur sonnerie funèbre s'éloignant avec les rafales, la voix que leur prêtent nos peines et nos espérances vibrent dans ces vers. L'oreille saisit leur musique, chœur de la terre alternant avec celui du ciel, triolets lents et lugubres du bronze, absorbés par le frémissement des harpes célestes accompagnant l'éternel alleluia.

Nous avions craint un moment que la tendresse des affections domestiques n'entraîna le poète dans une certaine puérité de détails et de langage et voilà qu'il s'élève jusqu'au sublime dans deux de ses pièces : *Langs het strand* (1) et *De Wolken*.

Le long de la côte, dans le silence du soir, il entend le grandiose monotone chant de la mer...

(1) L. long de la côte-

Heur grootsch eentonig lied.

Et la voix des grandes eaux qui louent le Seigneur, invitent le poète à prier.

Et il récite cette prière, si humblement grande, *célestement* belle, d'un sens si profond et si égale de ton

Zoo nedrig grootsch, hemelschoon, zoo diep van zin,
En zoo gelijk van toon.

« Et toujours plus profond devient le sens de la prière renouvelée ; et toujours plus profond devient le sentiment qui accompagne le murmure de la mer. »

Soms springt de zee al hupplende op,
Met spelend baargedans,
Als blijdschap mijn gebed doorstraait,
Met heldren hemelglans.

Comment traduire et rendre l'harmonie imitative de la danse des vagues qui paraissent bondir en se jouant, lorsque la joie, rayon du ciel, vient traverser la prière ? Et lorsque celle-ci descend dans la tristesse et gémit sur les souffrances du fils de Dieu, alors il « se lamente et se plaint le gémissement de la mer, « avec un profond accent de tristesse : »

Dan kermt en klaagt het zeegezucht,
Met diepen droefheidston.

Et pourquoi le cœur humain ne s'est-il lassé ni de la monotone prière ni du bruit de la mer ?

Parce que c'est le même maître qui a créé la mer si profonde, l'inépuisable rosaire et l'insondable cœur humain.

Cette poésie est une des meilleures du livre et elle porte le cachet de la grandeur : la simplicité.

De Wolken, les Nuages, est une cantate divisée en cinq parties, embrassant dans un vol grandiose, l'humanité, les esprits de l'air, la lumière et l'ombre. C'est l'épopée du jour. Le poète y déploie toute son envergure, il semble aussi qu'il nous donne la note de sa lyre; M. Janssens est un fils des bardes, amant rêveur des brumes diaphanes et des sévères grandeurs du Nord.

Pendant une nuit d'été, il contemple les nuages légers flottant dans les plaines célestes, « troupeaux floconneux à la brillante toison qui se pressent et s'éloignent comme s'ils fuyaient leur berger.

De stille heldre maan
Die traag komt achternagegaan,

« la silencieuse lune sereine qui lentement vient à leur suite. »

« Hauts nuages entraînés aux formes changeantes, tantôt ténèbres, puis flamme » chantent les esprits de la nuit « o combien de regards songeurs vous attirez vers vous à cette heure nocturne! »

Ici, c'est le poète suivant des yeux les nuées, ombres de ses rêves — qui brillent et disparaissent.

Plus loin, la mère devant le berceau vide se demande où maintenant elle cherchera son cher enfant qui n'est plus?

... Daar in den hemel, daar
Voorbij die wolken schoone
Die drijven voor Gods trone
Daar zal het zijn.

Il sera là, là dans le ciel, au delà de ces beaux nuages, qui flottent devant le trône de Dieu. »

Au fond de la Sibérie, l'exilé. Ces nuages qui

passent et passent sans cesse, comme il les regarde en soupirant ! — peut-être iront-ils jusqu'à la maison où on l'attend —

« A l'horizon, l'immense flotte vaporeuse qui lentement a traversé le ciel, git maintenant amoncelée et pour ainsi dire fatiguée de sa course, laissant régner après elle la clarté des étoiles. »

Je ne sais quelles harmonies lointaines et vagues accompagnent dans ces vers le flottement des nuages dans le silence de la nuit.

L'aube fait pâlir la lune, l'aurore paraît, le sommet des monts s'illumine.

Voix de l'abîme, profonde et menaçante lançant ses vapeurs à la face du soleil...

Mais tout l'Orient s'enflamme; le vers éclate et rayonne avec des traits de feu qui traversent les nuages divisés, déchirés, en fuite dans les vallées et les airs. Les montagnes chantent le triomphe du soleil, vainqueur des ténèbres.

... Rendom ons de laatste strijders zwerven;
Doorschoten, hangen zij te sterven,
Aan onzer rotsen punt.

« Autour de nous les derniers combattants errent; « transpercés, ils pendent mourants à la pointe de nos rochers. »

Nous avons hâte de citer ici une poésie d'un charme pénétrant, *Lied des Nevels*, *Chant du brouillard*. Toutes les cordes de la lyre y vibrent à plein son :

Ik ben de blanke bruid van 't licht,
Zijn teedre hertvriendin,
Die zijner oogen liefdeschicht
Verwacht in trouwe min;
Ik ben 't, die droef op 't weiland waar,
Den langen winternacht,
En in 't gemoed des minnaars vaar,
Zoodra zijn aanschijn lacht.

Ik ben de wondre lieflijkheid
 Die, als een wasem zoet,
 Op zijne ruwheid neergespreid,
 Ons Noorden minnen doet.
 Ik ben zijn kuische schoonheidstooi,
 De sluier die 't bedekt,
 Die, in 't geheim der dichtste plooi,
 En hert én oogen trekt.

Ik ben 't, die blauwer diepte geef
 Aan fjord en bergenspleet;
 Ik, die d'azuren mantel weef
 Waarmee de rots haar kleedt.
 Ik ben de zee van damp en doom,
 Waar 't licht in smelt als goud
 En waar de dichter in zijn droom,
 Zijn phantasieën bouwt.

« Je suis la blanche fiancée du jour, sa tendre amante
 « qui toujours fidèle attend le trait d'amour de ses regards;
 « je suis celle qui tristement demeure étendue sur la
 « prairie durant la longue nuit d'hiver, et me traîne à
 « la rencontre de l'amant, sitôt que son visage me sourit.

» Je suis l'étrange charme qui semblable à une douce
 « gaze répandue sur sa rudesse, fait aimer le Nord qui
 « nous a vu naître. Je suis sa chaste parure, le voile
 « qui le couvre, qui dans le secret de son dernier repli
 « attire le cœur et les yeux.

« Je suis celle qui donne des lointains plus bleus aux
 « fjords et aux crevasses des montagnes; c'est moi qui
 « tresse le manteau d'azur dont la roche se revêt. Je
 « suis la mer de vapeurs où la lumière se fond comme de
 « l'or, et où le poète, dans son rêve, batit ses fantaisies. »

Encore une fois la musique du vers flamand et l'image soudaine des mots composés nous font défaut dans la traduction. Nous le regrettons pour le lecteur français. Dans ce chant des brumes, le poète est parvenu à formuler sa contemplation, à fixer dans un langage personnel, des impressions profondes et déli-

cates; à peindre d'après nature, les tons fuyants d'un paysage symbolisé par de féériques visions.

L'étoile d'Ossian a rayonné sur son âme.

La cantate se termine comme le jour, par le coucher du soleil. Cette scène est grande, elle n'a que deux personnages : un vieillard, un enfant. L'horizon est rayé de rouge, « des tours de feu montent dans l'azur verdâtre. » — Est-ce encore le soleil? demande l'enfant à son père. Et le vieillard répond : « Ce n'est pas le soleil, c'est son reflet sur les nuages; ce n'est pas la vie mon enfant, c'est son brillant souvenir. »

't Is avondmist
Verbeeldingsdamp
Die in den licht- en levenskamp,
Waar alles mij ontzinkt
Nog van verloren luister blinkt.

« C'est la brume du soir, image vaporeuse qui
« dans le champ de la lumière et de la vie où tout
« m'abandonne, me parle encore de l'éclat que j'ai
« perdu. »

Saisi d'admiration, l'enfant aperçoit une baie de feu, dans une mer de lumière.

Ik zie de baai, ik zie de haven glanzen...

reprend la voix grave et triste du vieillard. « Je vois
« la baie, je vois briller le port ». La barque de sa vie,
usée par le voyage aspire à l'éternel repos....

Qui n'a retenu les deux vers si grands et si beaux
de Victor Hugo, sur le même sujet :

« Le vieillard regardait le soleil qui se couche,
« Le soleil éclairait le vieillard qui se meurt. »

Les vers du chantre des *Nuages* sont de la même famille.

Nous aimons aussi beaucoup cette finale s'assombrissant avec le jour, et retombant en quelque sorte dans la nuit silencieuse.

C'est d'un effet large, totalement affranchi des banalités à grand orchestre. Un musicien de génie, un Peter Benoit, tirerait de cette cantate un parti merveilleux.



Tel est ce livre.

Plusieurs de ses poésies resteront parce qu'elles sont l'expression originale du vrai, marquée au coin de la fermeté du style.

B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





BIBLIOGRAPHIE.

Traité de littérature. Les lois du style, par FERDINAND LOISE. Bruxelles, chez A. Vromant, 3, rue de la Chapelle et chez l'auteur, à Uccle (Bruxelles).

L appartenait à l'auteur de l'*Histoire de la poésie*, de l'*Analyse et de la Synthèse*, des *Moyens de se former à l'art d'écrire*, etc. de composer un nouveau *Traité de littérature* et de codifier les *lois du style*. Certes, nous ne manquons pas d'ouvrages ayant pour but de faire connaître à la jeunesse les principes du plus difficile comme du plus admirable de tous les arts. Néanmoins il ne faut pas s'imaginer que le livre que nous signalons au public ne soit qu'un nouveau livre sur une matière en quelque sorte épuisée. Non, ce n'est pas seulement un nouveau livre, c'est un livre neuf sur une matière inépuisable. Une longue expérience de l'enseignement, une étude approfondie de toutes les littératures, un remarquable talent d'écrivain ont permis à M. Loise de nous donner un ouvrage excellent qui semble renouveler entièrement le sujet.

Dans l'*Introduction* l'auteur fait connaître ce qu'il faut entendre par *Littérature*, quelle est *son importance* et *son étendue*. Qu'est-ce que le *Beau*? Qu'est-ce que l'*Art*? Qu'est-ce que l'*Unité dans la variété*? Qu'est-ce que la *critique*? Quelles sont les *facultés mentales et créatrices*? Toutes ces questions, si intéressantes, ont été traitées par M. Loise avec autant d'érudition que de goût.

Dans la seconde partie de son ouvrage il s'occupe des *synonymes*, des *épithètes*, de la *construction littéraire*, de la *phrase*, de *ses formes* et de *ses tours*. Il ne faut pas une longue pratique de l'enseignement pour se convaincre de l'importance de ces détails et l'on saura gré à M. Loise d'y avoir donné tout le développement désirable. On ne saurait trop y insister, si l'on veut habituer les jeunes gens à mettre de la variété et de la vivacité dans leurs compositions littéraires.

M. Loise a consacré la troisième partie de son *Traité* à l'étude des figures, qu'il divise en cinq classes :

- 1^o Figures de sens ou de signification : *les tropes*.
- 2^o Figures de construction ou figures grammaticales.
- 3^o Figures de développement ou d'imagination.
- 4^o Figures de raisonnement ou figures oratoires.
- 5^o Figures de sentiment ou de passion.

Cette division nous paraît rationnelle. Ajoutons que de tous les manuels de style en usage dans nos classes, aucun n'expose la théorie des figures d'une manière aussi complète que le *Traité* de M. Loise. Pour preuve, il suffit de comparer son chapitre de la métaphore, le plus fréquent et le plus riche de tous les tropes, avec ceux de Lefranc, de Gérusez, de Baron, de Deltour et d'autres sur le même sujet. Cette troisième partie de l'œuvre de M. Loise n'est pas celle qui rendra le moins de services à l'enseignement. Les définitions sont exactes et précises, les développements appuyés d'exemples nombreux et pris aux meilleures sources. L'étude des figures de style n'a pas toujours l'heur d'enthousiasmer les jeunes gens : assez souvent ils ne se feraient pas scrupule de n'y voir, comme Pradon, que des termes de chimie et moins encore peut-être. La théorie de M. Loise, nous l'espérons, pourra leur faire dire avec M. Gérusez : « Il nous semble aussi que la connaissance des figures ajoute un charme de plus aux beautés du langage. Dans les champs et dans les jardins, les fleurs plaisent sans doute à l'ignorant comme au botaniste par leur parfum et l'éclat de leurs couleurs; mais le naturaliste qui sait leurs noms, qui connaît leur famille, les retrouve comme de vieilles connaissances avec un sentiment qui tient de l'amitié. »

Dans la quatrième partie M. Loise fait connaître les qualités du style. Parmi les qualités *générales*, il place la *dignité* qu'il distingue avec raison de la *noblesse*, qualité *particulière*, et la *convenance* qui consiste « dans la conformité du ton avec la nature du sujet. » Nous sommes partisan de cette innovation que M. Loise justifie en ces termes : « Prendre dans un sujet simple et familier un ton solennel et pompeux, en un sujet élevé tomber dans la vulgarité et la bassesse; être trivial quand il faut être noble; léger, quand il faut être grave, humble, quand il faut être digne; fier, quand il faut être soumis; déployer toute l'énergie du style là où doit régner la douceur, c'est manquer essentiellement de convenance. Il faut donc assortir le ton et les couleurs à la nature du sujet. Cette loi est la loi suprême du style, à ce point que, si vous enlevez la convenance, toutes les autres qualités ne servent de rien. Le style est vicié jusque dans sa racine : l'accord de l'expression avec la pensée. » M. Loise ajoute ces paroles remarquables : « C'est à propos de tout qu'il

faut rappeler au respect de la convenance comme à celui des convenances, car ici le beau ne se sépare pas du bien, et la littérature tend la main à la morale, comme à une sœur, la muse inspiratrice des âmes délicates et des esprits éclairés qui n'ont point fait divorce avec la conscience. Oui, la convenance du style, c'est non seulement le respect des bienséances littéraires, mais encore le respect des bienséances morales. Si vous n'aviez que des sentiments bas et vulgaires, en vain cherchiez-vous la dignité et la noblesse : on pourrait entendre la bataille des mots dans le cliquetis de vos phrases, mais votre style ne rendrait pas le son d'une grande âme. » A bon entendeur et à bons réalistes, naturalistes et matérialistes, salut!

M. Loise donne des qualités *particulières* du style une division, très rationnelle et facile à retenir :

- 1^o Qualités d'esprit,
- 2^o Qualités de cœur ou de sentiment,
- 3^o Qualités d'imagination,
- 4^o Qualités d'âme ou de passion,
- 5^o Qualités de génie.

Ce n'est pas chose facile de bien caractériser les qualités du style. Plusieurs se ressemblent, à l'instar de certaines fleurs, et, dans l'analyse, on court risque de les confondre, à la façon des botanistes inexpérimentés qui prennent, en herborisant, une espèce pour l'autre. M. Loise a su vaincre la difficulté. Cette théorie présentée ailleurs sous une forme parfois dépourvue de clarté et de charme, devient sous sa plume aussi attrayante que lumineuse. Lisez, par exemple, ce qu'il dit de la naïveté et de la grâce, et trouvez autre part, si vous le pouvez, un enseignement aussi complet, aussi lucide et aussi agréable.

C'est là ce qui distingue particulièrement l'ouvrage dont nous essayons de donner un aperçu. Il expose avec clarté, sous une forme souvent éloquente, toujours élégante et châtiée, les véritables lois du style. L'auteur ne tombe point dans la sécheresse dont il a horreur, sa parole est vive, colorée et pénétrante. Son livre, insistons-y, n'est point une compilation. C'est une œuvre personnelle où l'auteur, en exposant ses propres idées, a plus d'une fois rectifié, complété ou réfuté l'opinion des écrivains les plus renommés.

« *Il fait bel*, dit Montaigne, *apprendre la théorique de ceux qui scauent bien la pratique.* » Nous souhaitons au volume de M. Loise tout le succès qu'il mérite. Ce *Traité de littérature* est plus que le travail d'un habile rhéteur : c'est l'œuvre consciencieuse et savante d'un homme de bien qui consacre sa vie à l'éducation de la jeunesse et au progrès des études littéraires. Nous avons été heureux de la voir s'ajouter à celles déjà si nombreuses de l'éminent écrivain.

ARTHUR DRUMAUX.

Hasselt, 20 octobre 1887.

L'almanach catholique. Un volume in 4° illustré fr. 1,00. — Edition de luxe ornée de deux belles chromolithographies fr. 300. — Edition de luxe ornée de six grandes chromolithographies sous cartonnage imprimé en chromo fr. 5,00.

L'almanach des enfants. Un vol. grand in-32 orné de vignettes en chromotypographie et de nombreux dessins en noir dans le texte fr. 0,50.

L'almanach illustré des familles. Un beau vol. in-4°, 88 pages de texte, illustrations en couleur fr. 0,50.

Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

L'*Almanach catholique* paraît pour la neuvième fois. C'est toujours ce beau volume in-4° richement illustré qu'on rencontre, depuis quelques années, sur la table des salons ; ses collaborateurs lui sont fidèles, comme est fidèle son public. Citons, parmi les meilleurs morceaux de l'almanach de 1888, une histoire de corps de garde qu'on n'achèvera pas les yeux secs : elle est du Père Van Tricht, c'est-à-dire belle et bonne ; — une scène du monde érudit, dans laquelle M. le chanoine Didiot, érudit lui-même et fin lettré, dramatise gaiement un épisode que Molière eût voulu ajouter à ses *Femmes savantes* ; — d'intéressantes données sur les *Tremblements de terre*, leurs causes, leurs effets et la relation qu'on a cru voir entre les catastrophes de Nice et de Menton et les explosions de grisou qui les ont suivies ; — *Fabius Falempin*, le monsieur toujours en retard, caractère oublié par La Bruyère, et minutieusement étudié par le comte de Montreuil — une page épique du baron Keryyn, prologue d'un livre (Sobieski) que tout le monde voudra lire ; — enfin, greffé sur une mésaventure de chasse suivie elle-même d'un désopilant épilogue, un trait de dévouement que le vicomte de Poli raconte de sa voix la plus joyeuse.

Large place a été faite à la poésie. Après Corneille chantant la *Croix*, Mathurin Régnier gourmandant, il y a trois siècles, la *France* d'aujourd'hui ; Baïf célébrant les élégances de son *Chat*, voici les modernes : d'abord, un *Envoi de Roses* à Sa Sainteté Léon XIII : le poète y condense, en quelques strophes d'une rare exactitude, tout ce que les Ecritures et les Pères ont dit du symbolisme de la rose, puis il offre au Prêtre cette fleur du sacrifice, au Docteur cet emblème de la sagesse, au Pontife-roi cette reine

des fleurs, à l'Apôtre du rosaire un bouquet de roses ; — une hymne de Ste Thérèse, traduite en français pour la première fois et qu'on dirait improvisée dans notre langue par un séraphin ; — un *Proverbe de France*, par le Père Delaporte, représenté à Canterbury devant M. le comte de Paris, et encore inédit : M. de Pontmartin a salué le Père Delaporte poète, et grand poète, en des termes éloquents que nombre de journaux ont reproduits.

La partie statistique est en progrès : signalons un court et très net aperçu de la situation canonique et politique de l'Eglise en France. Les *Faits de l'année* ont été relevés plus spécialement au point de vue catholique ; on n'a omis aucun fait, aucun document d'intérêt général pour les fidèles, Un *Nécrologe* complète cette partie : ceux-là seuls y figurent qui ont bien mérité de l'Eglise.

La *Statistique des états* est tenue à jour et mérite d'être étudié.

L'illustration reste ce qu'elle a été jusqu'ici, riche et sobre ; la page qui rappelle le jubilé de Léon XIII est une merveille de goût et d'harmonie. Une sainte Thérèse en chromolithographie, un fragment de l'Adoration de l'Agneau de Van Eyck, les châteaux d'Antoing et de Karlstein en chromotypie et de très nombreux portraits font de l'Almanach, qui est un livre exquis, un charmant album.



On ne peut imaginer plus aimable petit livre que l'*Almanach des Enfants* ; aussi est-il fort aimé de son jeune public. L'an passé, il s'en est vendu — m'a-t-on dit — dix mille : c'est le double qu'il faudra cette année, car chaque exemplaire a fait des jaloux. Il est charmant en effet, ce volume mignon où tout sourit, même la morale, où abondent l'anecdote piquante, le détail instructif, les chansons et les jeux ; où le conseil n'a rien d'austère, où les saints redeviennent enfants pour parler à l'enfant et lui donner le bon exemple. Et comme il est coquet, sous sa blanche couverture égayée d'une enluminure qu'on dirait empruntée à quelque roman de chevalerie ! Que de belle humeur dans les croquis bariolés qui décorent ses pages et illustrent son texte ! Que de vie dans *Une distraction*, pantomime en six tableaux exécutée par un chat, un chien, une hirondelle et un écolier, pour les tout petits qui ne savent pas lire ! Voilà bien le livre que réclament le cœur, l'esprit et les yeux de l'enfant.



Le frontispice de l'*Almanach de la Famille* représente un foyer chrétien abrité sous les rameaux de l'arbre de Jessé : ce sont armes parlantes, traitées dans le style du moyen-âge. Sauf cette composition et le portrait de Léon XIII, gardien vigilant des lois et des droits de la famille chrétienne, les nombreuses gravures que nous rencontrons presque à chaque page sont d'une inspiration et d'une facture toutes modernes, soit qu'elles encadrent allégoriquement les saisons, soit qu'elles invitent à la rêverie devant un paysage, soit qu'elles provoquent le rire par des ombres chinoises, des charges renouvelées de Cham, des fantaisies où l'humour britannique s'allie à l'esprit de Granville, soit enfin qu'elles fassent voir ce que raconte ou décrit le texte. Deux jolis contes en vers, deux pages d'histoire, dont l'une, *la Mort de Jeanne d'Arc*, est tirée d'un récent ouvrage qui sera bientôt dans les mains de tous (1); des études de mœurs; une nouvelle, *Nommé Préfet*, qui, malgré son invraisemblance, pourrait bien être vraie dans le fond comme elle l'est dans ses amusants détails; des notes de voyages sur Alger, le Gabon, Madagascar, où nous voyons les missionnaires précéder le trafic et la politique; et, sans parler des bluettes, une promenade à travers l'Europe, qui nous fait assister chez tous les peuples aux réjouissances de Noël — cette fête préférée de la famille — telles sont les attractions diverses qui feront le succès de ce nouvel almanach.

H. D.

(1) *Jeanne d'Arc, modèle des Vertus*, par l'abbé Mourot





TABLE DES MATIÈRES
DE L'ANNÉE 1887.

(Second semestre.)



4^e LIVRAISON. — 15 juillet 1887.

	Pages.
I. Histoire d'un chef d'œuvre artistique. A. GOETGHEBUER.	613
II. L'antipape Félix. CHARLES HUET.	629
III. La navigation aérienne et l'électricité (<i>fin</i>). FR. DIERCKX S. J.	649
IV. Études morales et littéraires. V. V. T.	679
V. La France juive. BON E. VAN CALOEN.	685
VI. Lettres à mes filles. J. M.	719
VII. Tournai au XIII ^e siècle. JOS. HOYOIS.	741
VIII. Le théâtre contemporain. A. C.	771
IX. Les moines. JEAN CASIER.	775
X. Le Salon de Paris. X.	789
XI. <i>Poésie</i> : Intérieur d'église. A. COUSOT.	805
XII. Bibliographie.	807



5^e LIVRAISON. — 15 septembre 1887.

I. Tournai au XIII ^e siècle (<i>fin</i>). JOS. HOYOIS.	813
II. L'antipape Félix (<i>fin</i>). CHARLES HUET.	853
III. Les Pays-Bas pendant les règnes de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint d'après les relations des ambassadeurs Vénitiens. ALFRED DE RIDDER.	881
IV. La Monarchie de Juillet. RAUL DE SART DE BOULAND.	901
V. Du réalisme dans la littérature contemporaine. Y.	919
VI. <i>Poésie</i> : A une hirondelle dans une église. A. COUSOT.	927
VII. Académie champenoise. Programme du concours littéraire de 1888	929
VIII. Bibliographie	933



6^e LIVRAISON. — 15 novembre 1887.

	Pages.
I. Un coup d'œil sur la création. PEDRO NADA.	939
II. Souvenirs. AMICUS.	995
III. Les Pays-Bas pendant les règnes de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint d'après les relations des ambas- sadeurs Vénitiens (<i>fin</i>). ALFRED DE RIDDER	1003
IV. Un nouvel apologiste du P. Lacordaire. L'abbé M. A. Cousot	1025
V. En Écosse. EUGÈNE DE GROOTE	1037
VI. Marianne. B ^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSE	1049
VII. Lettres à mes filles (<i>fin</i>). J. M.	1075
VIII. Poésie flamande. F. KERVYN DE VOLKAERSBEKE	1095
IX. Bibliographie.	1125





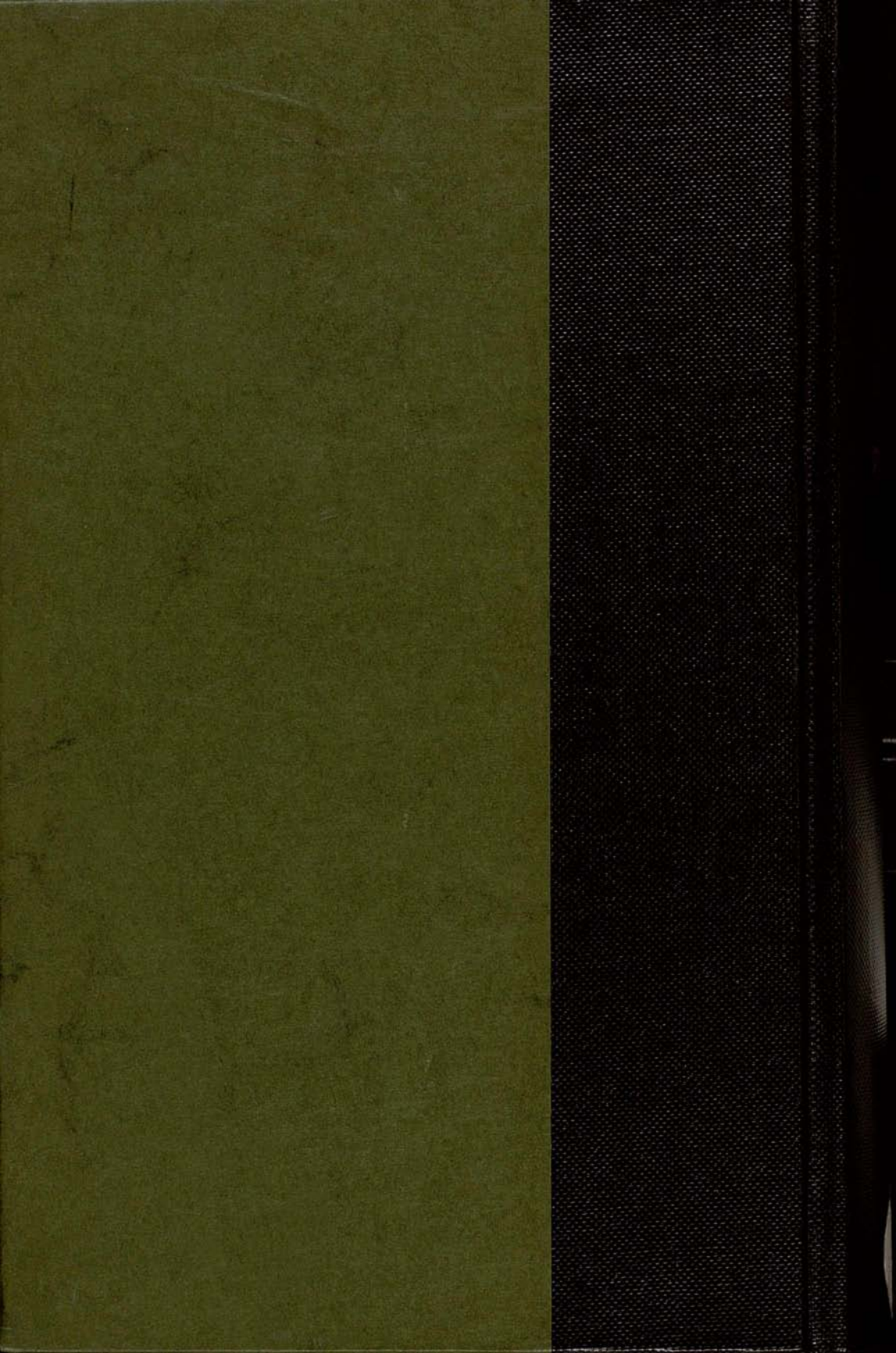
TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

(*Second semestre.*)

	Pages.
AMICUS. Souvenirs	995
BUET (CHARLES). — L'antipape Félix	629-853
VAN CALOEN (B ^{ON} E.). — La France juive	685
CASIER (JEAN). — Les moines	775
COUSOT (L'abbé M. A.). — Le théâtre contemporain . . .	771
Intérieur d'église	805
A une hirondelle dans une	
église	927
Un nouvel apologiste du P.	
Lacordaire.	1025
DE RIDDER (ALFRED). — Les Pays-Bas pendant les règnes	
de Philippe-le-Beau et de Char-	
les-Quint d'après les relations	
des ambassadeurs Vénitiens	881-1003
DIERCKX (FR. S. J.). — La navigation aérienne et l'électri-	
cité	649
DELLA FAILLE D'HUYSSSE (B ^{ON} HERMANN). — Marianne . . .	1049
GOETGHEBUER (A.). — Histoire d'un chef-d'œuvre artistique	613
DE GROOTE (EUGÈNE). — En Écosse	1037
HOYOIS (JOS). — Tournai au XIII ^e siècle	741-813
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (F.). — Poésie flamande	1095
M. (J.). — Lettres à mes filles.	719-1075
NADA (PEDRO). — Un coup d'œil sur la création	939
DE SART DE BOULAND (RAOUL). — La Monarchie de Juillet.	901
V. T. (V.). — Études morales et littéraires	679
X. — Le Salon de Paris	789
Y. — Du réalisme dans la littérature contemporaine . . .	919







Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.